

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Le Magasin littéraire et scientifique, Gand ; Bruxelles ; Paris, 15 janvier 1890– 15 décembre 1890 (1^{ère}-12^e livraison).

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

THE
THE
THE

II
82752
A

SVL
'23 16 21

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE

1890

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE
ET SCIENTIFIQUE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

BRUXELLES

PARIS

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 8

ED. BALTENWECK
rue du Vieux Colombier, 12

1890





ÉVÊQUES ARTISTES.

I. — Monseigneur DULANSKY.

UN jour entier nous avons roulé sous le soleil à travers les plaines rousses de Hongrie, depuis le Bloksberg et les monts lépreux de Bude, jusqu'à la mer de maïs de Dumbovar, et aux montagnes ambrées de Cinq-Eglises⁽¹⁾; pas un édifice digne de ce nom, pas un de ces rustiques clochers dont nos campagnes sont pleines n'a pointé à l'horizon... Les Turcs ont passé là autrefois... les céréales ont repoussé mais non pas les flèches gothiques du royaume de Saint-Etienne.

Tout à coup, à un détour de la ligne apparaît la plus ancienne cité épiscopale de Hongrie, une débacle de maisons méridionales au pied de ravins, de bois et de vignobles de ce rouge d'automne intense qui ressemble selon le mot d'Henry Regnault à du « velours grenat usé » et que le soleil couchant surajoute encore d'une atmosphère de bronze fluide. Oh! le cri d'émerveillement subit, irrésistible, involontaire.

Quatre grandes tours neuves de la plus noble tournure romane flanquent comme un château fort une

(1) *Quinqueecclesiæ* latin, *Fünfkirchen* en allemand. Pécs (pron. pétche) en Hongrois.

immense basilique archaïque. Des bâtiments hétérogènes Renaissance et XVIII^{me} siècles mêlés à des fragments médiévaux, l'enserrent comme un écrin son bijou, c'est l'Evêché, la *Résidence* comme on dit en ce superbe pays doré où les Princes de l'Eglise sont Magnats du Royaume. Il suffit de ce groupe monumental qui ne ressemble à rien de jusqu'alors connu, diadème de pierre au front de l'antique ville chrétienne, premier boulevard de la Hongrie contre les Turcs, pour y faire pressentir l'existence d'un inconnu puissant, aux aspirations généreuses, — aux mains prodigues d'or à dépenser pour l'idéal religieux et artistique, — à la volonté déterminée de laisser sur terre des traces aussi grandioses que celles des princes de la Renaissance, une œuvre qui soit l'honneur de la religion et de la patrie.

Cet homme digne de l'Italie du XVI^{me} siècle c'est l'évêque actuel de Cinq-Eglises : Monseigneur Ferdinand Dulansky.

Au dernier concile du Vatican, les évêques hongrois et leur éminent confrère croate Mgr Strossmayer ont stupéfié l'Eglise de leur science et de leur éloquence. Tous les professeurs de France, d'Allemagne et d'Angleterre n'auraient pu relever un barbarisme ou un solécisme à leurs discours latins. Ces mêmes théologiens qu'on se figurerait facilement hommes de cabinet, éplucheurs de textes et de parchemins rancis sont tous des hommes d'action, les premiers Seigneurs et diplomates de leur Royaume. Au sacre de l'Empereur qu'ils se sont donné pour Roi, revêtus de leurs plus cossus ornements sacerdotaux, chamarrés d'or comme des ostensoirs, chapés, crossés et mitrés, ils suivaient le cortège officiel à cheval; on pensait à Turpin et à l'évêque carolingien. Il y a quelques années Mgr Stross-

mayer courait le cerf et le daim toutes les semaines

Les plus charitables aux humbles, les plus tolérants aux protestants, aux juifs et aux Tsiganes, — les plus forts escrimeurs dans les escarmouches de la conversation, du livre ou du journalisme, contre les athées et libres-penseurs de tout nom, — les hommes d'église les plus pieux et les plus éclairés, — les hommes du monde les plus élégants et les plus intéressants, nous trouvons souvent dans le clergé hongrois l'idéal du prêtre et du grand seigneur, mais du prêtre catholique au sens vraiment *universel* du mot et du grand seigneur agissant et protecteur de ses vassaux, selon la compréhension féodale du titre.

Louis IX et Louis XIV ressuscités, tous deux, se réjouiraient, fiers d'un tel évêque.

Entre tous ces magnats de Hongrie vêtus de pourpre et d'hermine, c'est l'une des plus nobles figures que Monseigneur Dulansky. Ancien recteur de l'Université de Budapest, ancien évêque d'Albe Royale (1), secrétaire honorifique de l'empereur François Joseph, à peine appelé au commandement de l'immense évêché de Cinq Eglises dont le territoire est presque égal à celui de la Suisse, Son Excellence Dulansky se passionne pour l'histoire et l'archéologie de son siège épiscopal et dès lors une œuvre lui apparut digne de tous ses soins : la plus ancienne, la plus vénérable cathédrale du Royaume, celle où la bonne nouvelle du christianisme retentit pour la première fois chez le peuple hongrois, la basilique dont l'architecte fut peut-être le même que celui du dôme de Bamberg, et qui renfermait des monuments primitifs d'une valeur et d'une antiquité inappréciables, se dégradait défigurée par des adjonctions de goût classique

(1) Alba regalis. Allemand, Stuhlweissenburg.

désastreux et réduite en une masse informe sans style et sans harmonie. Alors l'évêque, avec les seules ressources de son évêché, entreprit une restauration étonnante qui équivaut à une reconstruction ; à lui seul, en plein XIX^m siècle, il achève en ce moment, — général de tout un état major d'architectes, de peintres, de mosaïstes et d'un bataillon d'ouvriers, — une œuvre comparable aux plus magnifiques basiliques romaines et comme seuls des siècles et des peuples entiers au moyen-âge savaient en produire. Naguère le nonce Galimberti pénétrant pour la première fois dans le merveilleux sanctuaire où chatoient tous les ors et tous les marbres, y entendait les chants de Palestrina les plus purs, exécutés par la maîtrise même de Pecs et tandis que, considérant l'incroyable et rutilant travail des mosaïques précieuses du chœur, il disait à l'architecte, l'expression illuminée d'enthousiasme : « Sentà l'Italia » — il moulait une seconde fois sa pensée en latin et répétait à l'évêque : « *auditur talis musica et viduntur tales ecclesiae solum in Italià* », et ce mot du nonce demeurera la véritable épigraphe de toute description de la cathédrale de Fünfkirchen, de même que la signature de l'architecte, des peintres et des ouvriers doit se résumer en le nom de l'Excellence qui a discuté tous les plans et tous les détails, inspecté la démolition comme la reconstruction depuis la mise à bas de la première pierre jusqu'à la pose de la dernière.

Une rapide physionomie de cet évêque artiste qui laisse à sa religion la plus belle œuvre d'architecture de la Hongrie en notre siècle, avant de visiter cette cathédrale qui lui vaudra l'inscription de son nom au livre d'or des Mécènes et des Médicis...; et cependant il faudrait être Rigault pour tenter le portrait de ces grands prélats hongrois, croates et ruthènes, et les

draper dans cette ample *capa magna* d'hermine et ces soutanes violettes et pourprées à longues traînes, qu'ils portent avec la majesté que personne n'a plus chez nous depuis les derniers évêques des maisons de Rohan, de Broglie, de Bonne Chose et de la Tour d'Auvergne. Pas très-haut de stature mais d'une dignité royale dans l'exercice de ses fonctions, d'une simplicité plus magnifique encore dans ses relations avec son entourage, son Excellence de Cinq-Eglises demeure le type absolu de l'évêque hongrois dans toute sa grandeur et sa beauté; en vrai magnat, il a le goût des brillants, des pierres précieuses, des étoffes lourdes et somptueuses, de la pompe extérieure et de tout ce qui peut rendre sa personne et son milieu digne de son maître spirituel le Pape et de son maître temporel l'Empereur, « ces deux moitiés de Dieu ». Il n'a rien de l'onction astucieuse et de la grâce féline de ses frères italiens, il est noble et franc dans toute la magnificence décorative que l'Eglise *permet* à ses princes, que la Hongrie *exige* de ses magnats. Exempt de coquetterie et d'affectation, il règne dans ses attributions avec tout le calme de la force, si sûre d'elle-même qu'elle n'a pas besoin de s'affirmer à grands cris et à grands gestes. Noblesse d'attitude, lenteur et rareté de geste, grande fermeté d'expression, voilà ce qui frappe d'abord chez ce magnat au masque vigoureux sans dureté, aux yeux qui vous sondent d'un regard sûr et sans effort jusqu'au troisième dessous, aux mains belles et petites sans rien de féminin : tel le prélat aux vastes conceptions qu'il faut nommer le véritable auteur de ce chef d'œuvre : la basilique de Pécs.

L'extérieur en frappe déjà vivement par sa rude simplicité, sa massive magnificence. On pourrait découvrir des analogies entre la cathédrale et son évêque. — Il s'agit d'une basilique romane, presque romaine, à 3

nefs sans aucune adjonction latérale, belle de la seule harmonie de ses grandes lignes et du parfait accord entre sa disposition et ses fins. Aux quatre angles de grandes tours carrées percées de fenêtres à jour qui leur donnent une sveltesse incroyable, et terminées par de belles et quadrangulaires pyramides de pierre, forment deux couples très élégants dont le premier étreint le portail et le second le chœur. Voilà en toute sa grandiose simplicité, l'appareil de l'immense monument, ramené au plan primitif de l'architecte de Bamberg. Ce faisceau régulier de quatre superbes clochers produit une impression saisissante que nulle autre église ne donne semblable pas même Bamberg que cela rappelle sans y ressembler. Cela charme comme un temple grec par le calme de lignes dont la hardiesse cependant mêle à la sensation un peu de l'écrasement qu'on éprouve aux abords des grandes cathédrales gothiques. C'est en somme quelque chose d'heureux et de bien pondéré qui participe à la noblesse antique et à la grandeur médiévale en se garant du pastiche et de l'exagération.

Mais la véritable merveille c'est l'intérieur ! On entre, on est ébloui. Une première idée vient à l'esprit : Saint Paul hors les murs, dont à peine formulée on se repend. Ce n'est pas plus cela que l'extérieur, Bamberg. Cela saisit autant, mais c'est autre chose. Il ne s'agissait pas en plein dix-neuvième siècle et en pleine lumineuse Hongrie, de construire une basilique semi-byzantine ni une noire église romane semi-mérovingienne ; on voulait rétablir sur le plan primitif, en conservant, imitant, complétant les magnifiques vestiges de la première décoration tels que les bas-reliefs de la crypte, un édifice à la fois fidèle à la tradition romane et participant aux progrès accomplis jusqu'à nos jours dans tous les procédés artistiques. Aussi ne s'agit-il ici presque

plus de décoration, mais vraiment de joaillerie, tant la richesse de la matière, les fouillis des détails précieux combinés avec une patience et un art infinis, la splendeur des alliances de tons multicolores et des dorures, toutes les somptuosités et tous les luxes ont été œuvrés avec un soin prodigieux et une prodigalité éblouissante. Grandes fresques directement travaillées sur les murailles par les meilleurs peintres religieux d'Allemagne, scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, plafond caissonné et orné d'attributs religieux, de portraits de saints et de figures angéliques, grand autel primitif où le prêtre dira la messe tourné du côté de la foule comme le pape à S^t-Pierre, ciborium à colonnes de marbre précieux, chaise épiscopale au fond de l'abside, ambônes et chaires où la serpentine, le jaspe, l'albâtre, les pierres colorées de tous les pays s'encastrent dans de l'or, mosaïques italiennes, briques et morceaux amenés à grands frais des quatre coins de l'Europe, sculptures renouées sur des modèles anciens, — crypte qui contiendra l'unique tombeau de Mgr Dulansky lequel a l'amour de sa cathédrale au point de vouloir *seul* être enterré sous sa création comme un pharaon sous sa pyramide, — il faudrait tout inspecter et décrire par le menu, mais cela fatiguerait, deviendrait presque un catalogue de lapidaire, ou un compte des dépenses les plus formidables et les plus heureuses que peut-être notre siècle entier et un unique homme aient consacrées à un témoignage de foi et d'art. Et toutes ces richesses accumulées ont été disposées en la plus simple et belle ordonnance et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer et fêter de la joie des couleurs assorties et de la splendeur de la matière, ou de la simplicité et de l'ordre grandiose, de cette décoration flamboyante. On oublie la Hongrie, cette ville à peine

séparée des confins militaires par la bande de terre esclavonienne, notre dix-neuvième siècle de fer et de vapeur, et l'on se croirait à Byzance sous Justinien ou à Ravenne sous les exarques orientaux.

Et maintenant qu'on parcoure le monde à la recherche d'un semblable effort accompli de nos jours avec un tel souci du grand Art, de telles aspirations à la Beauté, une telle âme florentine. Comparez cette cathédrale à tout ce que la religion aujourd'hui a tenté pour la glorification du Seigneur par la pierre, rien nulle part n'est opposable à cette basilique de Cinq-Eglises, tirée du néant par la haute intelligence d'un évêque seul. Il a fallu toute la France catholique pour suer l'ébauche du monstre de Montmartre. Notre Dame de Fourvières à Lyon étonne comme une bizarrerie décadente; la double basilique dont l'une est un pentacle rosaire, et les grandes avenues de Lourdes sont un effort à l'originalité plus curieux que réussi, plus luxueux que pieux. Les églises votives de Vienne et de Linz sont d'excellents pastiches gothiques, la cathédrale primatiale de Gran un formidable et ridicule moulin à café gonflé en panthéon. Seuls les évêques de Fünfkirchen et de Djakovo ont su chacun à leur manière faire grand, beau et neuf selon les formules anciennes, mais leurs cathédrales ne doivent pas plus se comparer que par exemple le jeu de Joachim et Sarasate parmi les violonistes. Tout au plus un parallèle est-il possible, car en arrivant à Djakovo la première condition pour juger l'œuvre de Mgr. Strossmayer est d'oublier Fünfkirchen : à Pécs il serait absurde de comparer à Djakovo. Mais n'est-ce pas un spectacle admirable que ces évêques de Hongrie et de Croatie rivalisant de cathédrales, joutant à qui la plus belle tentative artistique, et rendant à leur pays les chefs-d'œuvre architecturaux que

les Turcs, sur tout le territoire du royaume avaient rasés.

Il y a bien d'autres choses à voir à Fünfkirchen : des mosquées converties en églises, les romantiques ruines de Tatya, des restes de fortifications médiévales, des charbonnages où il faudrait travestir à la hongroise les descriptions de *Germinal*, une fabrique de céramique, une bibliothèque où l'on conserve la hampe du drapeau déchiré par les Turcs en cette formidable rencontre de Mohacs où toute l'Université de Pecs, étudiants et professeurs sans une seule exception, fut noyée dans le sang. Mais après la cathédrale, il ne faut plus rien visiter à moins que ce ne soit le vénérable et illustre évêque en qui s'incarne si noblement l'âme du catholicisme, l'âme de la Hongrie et l'intelligence du grand art.



II. — Monseigneur STROSSMAYER.

En Monseigneur Dulansky nous avons essayé de fixer le type épiscopal hongrois. Joseph-Georges Strossmayer, évêque de Djakovo, nous apparaît comme l'apôtre des populations jougo-slaves, et le précurseur de la réconciliation entre les églises grecques et romaines. C'est la plus haute figure apostolique des temps modernes et à nos yeux le premier évêque du monde. La prédiction d'un de ses anciens professeurs, émerveillé de l'examen sur la dogmatique, qu'il venait de passer tout jeune homme à Pest : « *Aut primus hereticus saeculi, aut prima columna catholicae ecclesiae* » s'est grâce à Dieu réalisée à la plus grande gloire de l'Eglise : Monseigneur Strossmayer est le porte-lumière du catholicisme dans l'Orient slave, et le porte-étendard des

aspirations de tout un peuple disloqué, dont le droit est de rêver l'autonomie. Il est le trait d'union entre le Pape, le Phanar de Constantinople, le Vladika de Cettinje et le Csar. Il faut compter avec lui comme avec une puissance et d'autant plus que c'est une puissance purement intellectuelle. Toutes les grandes apparitions de l'histoire se résument en lui, toutes les nobles créations ecclésiastiques des poètes catholiques semblent lui avoir emprunté des traits, il fait songer à l'évêque Myriel de Victor Hugo, au Jourfier de Ferdinand Fabre, au Père Alta de Péladan en tout ce que ces nobles caractères ont d'orthodoxe. Malheureusement incompris parfois dans la raison d'être de ses revendications patriotiques, il a souffert persécution pour sa cause, et les faits mêmes qui le parent d'une auréole de plus, nous obligent à n'en parler qu'avec circonspection et à taire ici notre admiration pour lui.

Aussi bien M. Emile de Laveleye dans son maître livre : « *En deça et au delà du Danube*, » a su dire avec un tact et une justesse admirables tout ce qui devait être publié sur la grande mission civilisatrice du patriote croate. Comme à Fünfkirchen, à Djakovo nous entendons ne relever de l'évêque, que l'artiste.

La basilique de Fünfkirchen est la restauration inouïe d'un sanctuaire de très haute antiquité enrichi de toutes les merveilles les plus raffinées de l'art byzantin-italique, un joyau architectural, reliquaire en pierre de taille, revêtu d'or et de marbre, grandiose fantaisie d'un évêque millionnaire de la race des Médicis; la cathédrale de Djakovo est un pentacle religieux et national, né des rêves et de l'amour de tout un peuple résumé en un seul homme. Aussi point de matières précieuses dont l'accumulation rappelle le « *regia solis* » des métamorphoses d'Ovide, Rome et Ravenne ont

produit des églises, musées et palais à nefs analogues à celles de Pécs, la Croatie seule pouvait produire la cathédrale de Djakovo; ailleurs elle n'aurait point sa raison d'être, ici elle symbolise non seulement la religion catholique, mais la patrie, l'art et le goût d'un certain peuple; toute la Jougo-Slavie catholique romaine s'oriente vers ses deux flèches de briques. Fünfkirchen possède le trésor monumental d'une capitale italienne des grands siècles, Djakovo une cathédrale moderne et populaire, une épopée de pierre conçue selon le cœur d'un prêtre en qui vivent les cœurs de tous les Slaves du Sud.

Le plan déjà est caractéristique, la croix latine quoique nettement tracée accuse par la longueur du transept un rapprochement avec la croix grecque. Cette immense église italo-lombarde est comme celles de Vénétie et de Cracovie, toute entière construite en briques de choix du plus beau rouge vif et ornée de corniches formant liserés, en pierre blanche d'Illyrie. Sous l'implacable soleil d'Esclavonie, ses deux tours carrées qui rappellent San-Zeno de Vérone, avec leurs flèches en pyramides également cylindriques et de briques, se détachent de gueule sur azur avec une acuité de coloris lumineux aveuglante. A droite et à gauche du portail deux fontaines quoique gothiques, nous rappellent le voisinage de l'islamisme et ses excellents préceptes hygiéniques devenus rituel religieux. Enfin au croisement du transept une haute coupole mêlant au gothique des souvenirs Renaissance évoque, outre un rappel des Panthéons romains, l'idée d'une heureuse alliance entre le moyen âge et le présent, entre l'Eglise et les idées modernes.

Autant l'extérieur du dôme de Djakovo éclate d'un rouge à encolérer des taureaux, et à grande altitude, car ses deux flèches dominant tout le pays doré de

la Drave et le pays vert de la Save, autant une heureuse symphonie des gris, des bleus et des blancs les plus clairs et les plus délicats baigne l'intérieur de piété suave, de lumière douce, et le peuple de pensées heureuses. C'est pur, virginal et frais, un paradis de teintes harmonieuses, et grâce à la hauteur de la nef, au large développement des trois absides, ce qu'il y a de presque féminin en le charme de ces couleurs disparaît, ce n'est plus la mièvrerie de la grâce seule, mais son exquise union à la force; et si la grandiose chamarrure de Fünfkirchen la dogmatique, écrase d'émerveillement, la paisible polychromie croate de Djakovo l'évangélique s'insinue doucement en l'âme et la pénètre d'un tranquille ravissement. Tout ici est croate ou plutôt jougo-slave après que catholique. Si les travées sont noblement fresquées d'un parallélisme des scènes de la Bible, l'Ancien Testament présenté en ses images prophétiques du Nouveau, — le centre de l'abside montre tous les peuples sud-slaves, amenés au pied du trône de la Vierge par l'évêque fondateur; — les saints d'Orient et d'Occident se partagent les chapelles, — les apôtres slaves Saint-Cyrille et Méthode, récemment entrés dans l'église romaine, y trouvent leur premier autel, — les mosaïques du parterre, les ornements des colonnes et des ogives sont imités des arabesques et dessins nationaux, le linge d'autel est orné des mêmes broderies slaves, et des tapis bosniaques recouvrent les gradins. Si vraiment une œuvre d'art est un coin de nature vu à travers un tempérament, dans la cathédrale de Djakovo le catholicisme est la nature, le tempérament croate. Et en qui se manifeste-t-il avec plus de force, ce vigoureux tempérament sud-slave, trempé à toutes les persécutions, ennobli par tous les enthousiasmes, sinon en Mgr. Strossmayer?

Comme à Grân, comme à Fünfkirchen, à Djakovo une crypte creuse le sous-sol de la cathédrale. A Grân on pense à la fois à un cimetière troglodyte de l'ancienne Egypte et au caveau de l'Escorial, à Fünfkirchen l'évêque s'est aménagé pour lui tout seul un sombre Saint-Denis roman à voûtes surbaissées, aussi vaste que celui des rois de France, — à Djakovo, même le souterrain reste lumineux, on y pense à la résurrection plus qu'à la mort. Et c'est peut-être là le charme de cette cathédrale entière, il y règne le sourire de l'espérance et de la charité; à Fünfkirchen en revanche on sent tout le magnifique orgueil de la foi dans son absolutisme féodal.

Le caractère et la vie de l'évêque Strossmayer ne sont point du reste d'une seule pièce, son labeur se disperse multiple, et l'on s'étonne qu'un seul être puisse suffire à tant de peines. Monseigneur Dulansky exigera une statue de marbre d'un bloc, il faudra plusieurs métaux et des plus rares, pour fondre celle de Monseigneur Strossmayer. Il y avait autrefois des mines d'or en Bosnie; on les retrouvera pour cela. La cathédrale de Djakovo en somme n'a été qu'un délassement dans la vie du « père de la patrie croate ». Encore une fois nous ne retiendrons ici que son activité artistique, or celle-là même se ramifie en plusieurs domaines; il était des besognes trop pressées pour que Monseigneur Strossmayer consacrat toute son existence à un seul monument comme son illustre voisin de Pécs; l'université d'Agram en témoigne en première ligne : là nous retrouvons le prélat artiste; il a tenu à y fonder une académie des Beaux-arts, il a réuni à ses frais pendant ses voyages d'Italie une galerie de tableaux de maîtres de toutes les Ecoles, et ce qui fut la galerie Strossmayer devint le musée d'Agram, comme la galerie Esterhazy le musée de Pest, avec la seule différence

du cadeau dans le premier cas et de la vente dans le second. M. de Laveleye arrivé à Djakovo pendant le déménagement de ce don royal a raconté quel sacrifice ce fut pour l'artiste de se séparer des œuvres choisies et réunies avec tant d'amour pour être offertes par l'évêque à l'imitation et l'inspiration des jeunes élèves dont il s'est fait la providence.

Sur toutes les branches de l'art, Mgr. Strossmayer étend ainsi sa main pleine de bienfaits, — il a subventionné de ses deniers ou aidé de ses lumières tous les écrivains et poètes croates, -- avec quel intérêt il a suivi l'érection de la monumentale somme des chants et airs nationaux, recueillis dans toutes les campagnes d'entre Drave et Save et dont l'inspiration mélancolique et lente rappelle les mélodies, au reste parentes, de la petite Russie! Autant la musique hongro-tzigane effrénée dans la joie et la douleur éclate en mille efflorescences chantantes ou pleurantes, et fait songer aux plus riches complications de lignes décoratives orientales, autant la majestueuse tristesse de la musique croate plane à peine modulée, mais empreinte d'une indicible mélancolie et sous bassée d'harmonies étranges auxquelles on frissonne d'angoisse. Le désespoir hongrois s'étourdit en des orgies de sons sardanapalesques, le désespoir croate découvre au fond d'âmes torturées des plaintes d'un accent inconnu aux peuples de culture latine ou germanique; on y sent passer unis le mystère et la mort; cela s'exale en gémissements à la fois rauques et très-doux; même les chansons les plus heureuses trahissent un fond de détresse latente.

Mais il est en Croatie un art essentiellement national, commun à toutes les campagnes jougo-slaves, il est vrai, mais qui nulle part n'atteint le degré de perfection que lui donnent les femmes esclavoniennes

broderie et la tapisserie. M. Charles Yriarte en a beaucoup parlé dans ses beaux livres sur le littoral slave de l'Adriatique. La broderie consiste généralement en semis sur des toiles, de dessins au fil et à la laine, très légers, mais éclatants de couleurs obtenues par des lavages végétaux naturels sans intoxication industrielle : les rouges les plus sanglants ou carminés, les jaunes d'or, les bleus de cobalt et les verts véni-tiens. Ces dessins forment des grecques et des frises dont la trame sert de frange ; ils affectent généralement malgré l'exubérante fantaisie du détail, des formes géométriques d'une exactitude extraordinaire ; aussi bien que les dessins, les alliances et les contrastes des couleurs prouvent chez leurs artisans la plus prodigieuse entente du rythme et de l'harmonie de l'ornementation ; c'est un talent inné chez les paysannes slaves. De même celui des tapisseries, tissus grossiers, à canevas pleins, qui peuvent rivaliser avec ceux de Caramanie et de Smyrne. D'instinct, sans modèle, les Croates et Esclavoniennes arrivent à produire ainsi de vrais chefs-d'œuvre d'art textile. Les hommes de leur côté ne leur cèdent en rien par leur habileté à inciser, colorer, presque sculpter et peindre des gourdes selon la forme traditionnelle du chiffre huit, et qu'ils surchargent des plus merveilleux et des plus fins travaux. C'est vraiment là l'industrie et l'art locaux, aussi Mgr Strossmayer ne recule devant aucune dépense pour récompenser les plus beaux travaux opérés de cette sorte et acheter ceux que les paysans consentent à lui vendre, car il est plus difficile de les obtenir qu'on ne le croirait. Ces broderies et ces tapis passent en effet de générations en générations ; il faut parfois plusieurs années pour les reproduire, et bien rares sont les femmes consentant à se désister de ces parures héréditaires qui forment

le plus clair des dots de leurs filles. Certes l'influence de l'Orient turc ou persan est sensible dans l'ajustement, l'antithèse des couleurs et le délicieux fouillis des détails, mais le goût des motifs procède évidemment de la Grèce antique. De tous ces objets, l'évêque de Djakovo réunit les plus caractéristiques de l'esprit national et enrichit un musée d'Agram ; les plus parfaits sont reproduits et divulgués comme modèles dans les écoles. C'est ainsi que ce prélat met ses revenus, sa fortune, tous ses soins, au service non seulement des grandes idées patriotiques, mais jusque à la perpétuation de talents populaires que la civilisation entendue selon le mot d'ordre des grandes capitales aurait promptement fait altérer et même d'éteindre.

Dans tous les autres domaines, depuis la théologie jusqu'à l'agriculture, l'éloquence à l'élève des chevaux, Mgr Strossmayer est demeuré l'un des premiers savants. La question des nationalités et la question sociale l'ont préoccupé plus que les plus célèbres économistes, jamais il n'a reculé devant les expériences coûteuses. Au concile du Vatican, bien qu'adversaire convaincu de l'opportunité des deux derniers dogmes promulgués, cet ami de Metellus Ozegovich et de Jellachich se faisait proclamer le premier orateur de la chrétienté ; il en est peut-être aussi le premier pédagogue, le premier Saint Vincent de Paul en même temps que le premier Mécène. Minghetti disait de lui à M. de Laveleye : « J'ai eu l'occasion de voir de près tous les hommes éminents de notre temps ; il y en a deux qui m'ont donné l'impression d'être d'une autre espèce que nous, ce sont : Bismarck et Strossmayer. » Tout le portrait de son Excellence par Laveleye serait au reste à citer et tout le récit de son séjour à Djakovo ; il y a là dedans des pages qui touchent à ce quelque chose de

plus élevé que l'histoire et que d'Aurevilly appelait, contrairement au sens de ce mot d'après Hérodote, l'historiographie.

Nous avons frappé à la porte de l'évêché de Djakovo; Mgr Strossmayer absent avait laissé ses ordres à notre endroit. Au retour de notre voyage au Nord de l'Orient nous avons lu le livre de M. de Laveleye, et nous avons pu nous convaincre de ce fait, que pour nous, inconnu, sans notoriété, rôdeur de grands chemins, à la recherche de l'exotique, « Lùmpenleùte » comme nous qualifiait si aimablement le commissaire de police autrichien de Mostar, l'hospitalité et les égards ont été les mêmes que pour le grand économiste belge. On s'est donné la même peine pour nous faire tout visiter, tout nous expliquer, il n'est pas un détail du récit de M. de Laveleye qui n'ait été la confirmation de nos propres observations. Et c'est là un trait de grâce sur lequel nous aimons à clore cet article. L'aménité est encore de l'Art.

WILLIAM RITTER.







HERMINE.⁽¹⁾

I.

LE couvre-feu vient de sonner à la vieille collégiale ; il est onze heures et comme on est en plein hiver, la nuit enveloppe depuis longtemps de son aile noire la petite ville de Carhaix.

Le silence est profond ; à peine de loin en loin est-il troublé par le cri de quelque orfraie nichée sous le pignon des vieilles maisons. Tout est sombre aussi ; les reverbères sont chose inconnue dans ce petit coin perdu de la Bretagne, que les chemins de fer ne sillonnent pas encore et qui garde avec la foi antique, la rustique sauvagerie et, il faut bien le dire, la grandeur majestueuse d'un autre âge.

Seule une petite lampe se consume lentement au fond d'une niche où rayonnent, à sa clarté douteuse, les dorures d'une robe de Sainte ou de Madone, et c'est là tout l'éclairage de la place principale de Carhaix. Si la nuit était moins profonde, ou l'illumination plus brillante, on pourrait voir que la maison à laquelle s'adosse la niche de pierre, est une des

(1) Nouvelle couronnée au concours du *Magasin Littéraire*.

plus belles de Carhaix, — une des plus vieilles aussi : l'ancien logis seigneurial des sires de Trémorrel.

A présent, dans l'antique demeure où ont passé en faisant sonner l'acier de leurs armures, tant de fiers chevaliers, trois femmes habitent seules : Mademoiselle Rose de Trémorrel, sa nièce Hermine, fille orpheline d'un frère tendrement chéri, et la vieille Annaïk Pen, sœur de lait de M^{lle} Rose et sa fidèle servante.

Ordinairement, à cette heure tardive, tout le monde sommeille dans ce paisible logis dont les habitantes mènent une vie d'une régularité presque monastique ; mais cette nuit là, M^{lle} Rose, assise dans son grand fauteuil, tricote encore avec activité un jupon de grosse laine grise, destiné à une pauvre voisine ; Hermine assemble les lés d'une robe d'enfant en jetant de temps à autre les yeux sur la pendule, tandis que dans la cuisine, Annaïk, les pieds sur les chenets, la quenouille au côté, tourne son fuseau chargé de lin, ne s'interrompant que pour rapprocher les tisons de la cheminée ou y jeter quelques branches de fagot.

Évidemment, on attend quelqu'un et ce quelqu'un tarde, car chez Annaïk comme chez ses maîtresses, des signes non équivoques d'impatience commencent à se manifester. Hermine la première a rompu le silence. La pendule au timbre grêle venait de sonner la demie après onze heures et aussitôt le gros bourdon de l'église lui avait donné la réplique.

— Ma tante, dit la jeune fille, voilà déjà onze heures et demie.

— La diligence devrait être arrivée, c'est vrai, répondit Mademoiselle Rose, mais les voyageurs qui montent et descendent en route la retardent souvent.

Bien que la vieille demoiselle s'efforçât de parler d'un ton calme, on voyait qu'une certaine inquiétude

l'agitait, car la longue aiguille qu'elle venait de retirer de son tricot fut piquée d'une main tremblante dans ses boucles blanches, et, mal enfoncée, glissa sur le parquet de l'appartement. Au moment où Hermine se baissait pour la ramasser, la figure ridée de la vieille cuisinière s'encadra dans l'entrebaillement de la porte.

— Aurais-tu entendu la voiture, Annaïk? demanda la jeune fille en se redressant vivement.

— Hélas! non, notre demoiselle, répondit Annaïk d'une voix altérée, il sera arrivé malheur à la patache bien sûr.

— O mon Dieu! ma tante, le croyez-vous?

— J'espère que non, ma fille : Annaïk est toujours prête à s'épouvanter. En cette saison les chemins sont mauvais, et les chevaux de Yan Coz rendraient, tu le sais, des points à la Rossinante de ton ami don Quichotte.

Annaïk hocha la tête, et sans prendre garde aux signaux de M^{lle} de Trémoré qui craignait pour la sensibilité d'Hermine l'excès de l'inquiétude, elle ajouta d'un ton brusque :

— Les chevaux ne sont pas bons, c'est vrai, mais il y a pis; le failli gars du vieux Yan est un ivrogne qui n'a pas son pareil; et puis ce matin, comme je revenais de la messe, un chouca (1) s'est envolé du clocher et n'a fait que tourner autour de moi jusqu'à ce que je fusse rentrée. C'est un oiseau de malheur, le chouca.

En tout autre moment Hermine se fût moquée des terreurs superstitieuses de sa vieille servante avec laquelle elle était souvent en guerre sur ce point; mais cette fois, elle ne sourit même pas. Ses grands yeux étaient

(1) Espèce de corbeau.

pleins d'anxiété et ses lèvres serrées indiquaient la douloureuse tension de son esprit. M^{lle} Rose se leva et attira vers elle la jeune fille.

— Je t'en supplie, Hermine, ne te tourmente pas à ce point, dit-elle doucement. J'ai toujours cherché à te prémunir contre la vivacité de tes impressions.

— Ma tante, c'est plus fort que moi.

M^{lle} Rose sourit légèrement.

— Je connais cette raison. A vingt ans je disais cela aussi. — C'est plus fort que toi, mais non pas plus fort que Dieu. C'est à Dieu qu'il faut s'adresser pour calmer les trop grandes appréhensions comme les trop grandes joies.

— Mais pourtant, ma tante, s'il était arrivé un accident à Marcel, ne seriez-vous pas désespérée?

— O ma fille, quel mot!... Désolée, oui certes, et profondément. Mais jamais désespérée, s'il plaît à Dieu.

— Ah! chère tante, vous êtes bien la femme forte de l'Évangile, s'écria la jeune fille, en entourant de ses bras et en couvrant de caresses la tête blanchie de la vieille demoiselle qu'elle chérissait comme une aïeule.

Au même instant le hululement d'une orfraie se fit entendre à la fenêtre même du salon; Hermine jeta un cri d'effroi et Annaïk toute blémillante se signa en tremblant.

Mais, comme pour opposer un démenti formel à ses superstitieuses croyances, le roulement d'une voiture sur les pavés inégaux de la place vint faire trembler les vitres de la vieille maison; un vigoureux claquement de fouet retentit, accompagné des éclats d'une voix avinée, et la patache s'arrêta précisément en face de l'hôtel de Trémoré.

Annaïk retrouva des forces pour courir à la porte qu'elle ouvrit au moment où le voyageur apparaissait sur le seuil.

— Bonsoir Annaïk... ma tante?... Hermine?...

— Les voici qui accourent. Ah! Monsieur Marcel, vous arrivez sain et sauf, Dieu soit loué!

— Sain et sauf, oui, répondit la voix joyeuse du jeune homme; mais moulu, brisé par cette horrible voiture et vos affreux chemins de Bretagne...

— Ah! Monsieur Marcel, prenez garde. Voici M^{lle} Hermine.

— Voulez-vous entamer la guerre avant même de nous embrasser, mon cousin? demanda gaîment la jeune fille qui avait oublié son angoisse et sur les joues de laquelle la joie présente avait appelé toutes les roses du printemps.

— Ah! ma cousine, répondit galamment le voyageur, le voudrais-je que votre vue seule m'obligerait à désarmer.

— Allons, allons! trêve de madrigaux, mon cher parisien, interrompit tante Rose en embrassant affectueusement le jeune homme. Embrasse ta cousine, débarresse-toi de tes petits paquets, et suis-nous dans la salle à manger,

— Quoi, ma tante, vous m'avez attendu jusqu'à cette heure pour dîner?

— C'est un des moindres devoirs de l'hospitalité, mon neveu. Seulement comme je prévoyais le retard de la diligence et que je ne voulais pas jeter Annaïk dans ses grands désespoirs, j'ai fait garder un repas froid.

— Et vous avez bien fait, Mademoiselle, dit la vieille servante intervenant dans la conversation avec la respectueuse familiarité qu'autorisaient ses longs et dévoués services; depuis tantôt deux heures mon rôti eût été brûlé. Mais comment se fait-il, Monsieur Marcel, que vous arriviez si tard?

— Nous commençons réellement à nous inquiéter,

dit M^{lle} Rose, Annaïk perdait la tête et entamait le chapitre des vols de corbeaux ; Hermine tremblait pour de bon, et tout en cherchant à les rassurer, je ne me sentais pas moi-même très tranquille.

— Il est de fait, ma chère tante, que si nous ne sommes pas en ce moment au fond de quelque ravin, ce n'est pas la faute de notre postillon...

— Quand je vous le disais, Mademoiselle, s'écria Annaïk triomphante.

— Nous avons failli verser cinquante fois ; ce malheureux était effroyablement ivre et il faut réellement que ses chevaux malgré leur apparence fantastique, soient de bonnes bêtes pour n'être pas tombés fourbus en route. Le chemin est d'ailleurs détestable.

— Mais si pittoresque, si accidenté, hasarda Hermine.

Marcel eut un sourire railleur.

— Nous allons recommencer l'ancienne querelle, dit-il. Je vais vous paraître très prosaïque, mais je préfère la route bien battue de Paris à Asnières, à tous vos chemins ombreux, poétiques... et défoncés.

Un faible nuage assombrit les traits charmants d'Hermine.

— Vous n'aimez pas, décidément, notre pauvre Bretagne.

— Mais si, mais si, répartit le jeune homme d'un ton léger. Elle a du bon, beaucoup de bon, je le reconnais. De fort beaux châteaux où fuir en juillet l'asphalte brûlant, de très agréables chasses pour l'automne, et comme la vie y est extrêmement régulière, les fortunes s'y conservent très bien, si elles y sentent parfois le moisi.

M^{lle} Rose fronça imperceptiblement le sourcil.

— Tu ne deviendras donc jamais sérieux, Marcel ? demanda-t-elle. Quand te résoudras-tu à envisager les

devoirs de la vie au lieu de n'en chercher que les plaisirs?

Le jeune homme étouffa un léger baillement.

— Ma mère me sermonne bien assez, dit-il, quoi-
qu'elle ne se serve pas des mêmes termes que vous,
chère tante. Dans cette vie où je cherche le plaisir et
où vous trouvez le devoir, elle place en première ligne
le positif. Qui de nous trois a raison?

— C'est ma tante Rose, n'en doutez pas, Marcel,
s'écria Hermine avec chaleur et mettant de côté dans
sa soudaine émotion sa timidité habituelle. Car elle ne
travaille pas seulement pour ce monde qui n'aura qu'un
temps, mais pour l'autre qui ne finira jamais et auquel
on pense si rarement.

Marcel releva la tête et fixa sur sa cousine un
regard étonné, oh oui! profondément étonné!

Quoi! à dix-sept ans, avec des cheveux si blonds,
des yeux si bleus, des lèvres si roses, elle avait déjà
des idées de l'autre monde et des phrases de prêcheuse?

Marcel entrevit des abîmes d'ennui. Néanmoins il
fit bonne contenance, abandonna la discussion comme
s'il eût été convaincu, et amenant avec adresse la con-
versation sur un sujet plus conforme à ses goûts, il en
fit les frais avec sa grâce aisée et sa gaieté de bonne
compagnie jusqu'au moment où M^{lle} Rose se levant pour
le conduire à sa chambre donna la signal de la séparation.

La fin de la soirée avait entièrement effacé le petit
nuage qui s'était levé entre le jeune voyageur et M^{lle} de
Tremorel, aussi la tante et la nièce oublièrent-elles vite
l'impression pénible un moment produite sur leur esprit
par la légèreté de Marcel pour ne se souvenir que de
sa verve, de son amabilité, de son esprit original. Elles
causèrent de leur hôte à travers la porte ouverte qui
séparait la grande chambre simple et austère de M^{lle} Rose
du nid blanc d'Hermine, et tandis qu'on parlait de lui

avec une affection indulgente et tendre, le jeune homme, au lieu de se coucher comme il en avait manifesté l'intention, ouvrit son élégante valise aux coins et aux serrures nickelés, en tira un joli buvard de voyage marqué à son chiffre qu'il étala sur la table placée au milieu de la chambre, et choisissant un papier satiné, parfumé, d'un gris perlé, timbré au coin d'un chiffre japonais, il se mit en devoir d'écrire.

II.

Marcel de Croixmont à sa mère.

« O la plus charmante et la plus cruelle des mères!

« A quel exil avez-vous condamné votre fils infortuné, au moment où Paris est si gai, si fiévreux? où le Bois caché sous le velours blanc de la neige regorge de belles promeneuses et le lac glacé de hardis patineurs? Lorsque votre salon vert et or s'ouvre tout grand pour les bals et qu'on papote si délicieusement sur les cinq heures dans votre boudoir rose, autour du samovar qui chante et des tasses de thé ambré qui fument aux mains de vos gracieuses habituées?... Où suis-je tandis que se passent là-bas toutes les adorables choses que j'évoque?...

« Dans une vieille chambre d'un vieil hôtel breton, au fond d'une vieille ville et à deux pas d'une vieille tante... toutes ces vieilles choses profondément ennuyeuses.

« Mère, le croiriez-vous?... mon lit est un grand vieux lit en chêne -- très-beau d'ailleurs, merveilleusement sculpté -- mais juché sur une estrade de velours cramoyisé qui porte l'empreinte des siècles; le baldaquin en velours également, est soutenu par quatre colonnes torsées le long desquelles retombent les courtines de

brocart; les fenêtres ont des embrasures aussi larges que votre cabinet de toilette; la table sur laquelle je vous écris est en marbre ou en porphyre, je ne sais trop lequel, mais ses pieds en chêne vermoulu affirment qu'elle est plusieurs fois séculaire. Le plafond, très-loin de moi, laisse entrevoir les moulures bizarres de toutes ses solives et je me demande, non sans une certaine inquiétude, si quelque famille de chauves-souris ne niche pas là-dedans.

« Cette chambre me rappelle vaguement le décor de quelque drame moyen-âge, mais comme je ne suis point un Enguerrand de Coucy, pas même un Bussy d'Amboise qui fut pourtant un des raffinés de son siècle, j'ai une peur affreuse de moisir en quelques jours entre ces vieux murs.

« J'ai dîné, ma mère... ah! par exemple, le dîner était d'un confort tout à fait moderne... un dîner froid qui ressemblait presque à un petit souper... moins les convives. J'ai dîné, dans une fort belle salle à manger. Le genre étant aux salles à manger Renaissance, celle-ci ne se trouve pas trop démodée et vous l'envieriez pour notre hôtel si elle ne devait y tenir trop de place.

« Ma tante a été charmante et m'a traité tout-à-fait en neveu... à épouser.

« Gente Hermine elle aussi a été très-gracieuse pour son affreux cousin. Comment se fait-il, ma mère, que votre mauvais sujet de fils soit si favorablement apprécié dans cette puritaine et rigide Bretagne?... C'est à vous, n'est-ce pas, à votre amour maternel, doublé d'un très sage et très-habile calcul que je dois cette bonne opinion que l'on a conçue de moi?

« Grâce à vos lettres... toujours sincères... rigoureusement véridiques?... on n'a pas oublié le collégien Marcel, le compagnon de vacances de la petite Hermine.

« Les jeunes filles sont très-sentimentales en Bretagne; le souvenir ou les souvenirs jouent un grand rôle dans leur existence. Je m'en suis aperçu à des sourires, à des rougeurs, à des larmes même, chez ma jolie cousine.

« Car elle est très-jolie, Hermine! vous aviez deviné cela, ma mère, avec beaucoup de perspicacité. Elle est grande, mince et souple comme un roseau des étangs bretons; ses pieds, ses mains sont d'une finesse exquise et dénotent la grande race; ses yeux bleus, pareils aux sauvages pervenches, adorables de candeur, de naïveté, de profondeur parfois; ses cheveux, d'un blond cendré comme ceux qu'a obtenus si difficilement la belle Madame de Lystrac... sa bouche, son teint, son sourire, tout cela est très-pur, et serait enchanteur si elle savait s'en servir... Mais c'est une vraie pensionnaire.

« Elle m'a avoué qu'elle n'avait quitté que depuis deux mois le couvent des Ursulines de Carhaix et je l'ai crue sur parole. Rien qu'à son petit salut écourté, à ses rougeurs subites, à ses yeux baissés et à ses phrases qui sentent encore le sermon, je l'aurais deviné. Toute cette naïve gaucherie ne manque pas de charmes, cependant, et je vous avoue, ma mère, que je commence à entrevoir mon obéissance à vos ordres sous des couleurs moins austères qu'en vous quittant. Si, comme tout me porte à le croire, je deviens l'heureux époux d'Hermine, je l'emmène à Paris, où près de vous, la plus séduisante mondaine que je connaisse, elle perdra vite les traces de l'éducation claustrale et achèvera de devenir une délicieuse petite femme.

« Les vieux écus de Trémoréel seront convertis en monnaie plus moderne et rouleront gaîment... Non, vous ne voulez plus qu'ils roulent, les écus, vous m'avez trop grondé!... On sera sérieux, on redorera convenablement

l'écusson de Croixmont, ébrêché par les folies d'un jeune mauvais sujet et on deviendra l'irréprochable gentleman que vous souhaitez.

« Vous voyez, rien que l'air de la Bretagne me rend raisonnable. Excusez mes vivacités, mes récriminations du départ : Je vous en fais amende honorable ; je rends hommage à votre sagesse ; je reconnais que vous avez bien fait de m'éloigner de Paris et je prends l'héroïque résolution de m'ennuyer sans faiblir tant que vous ne m'enverrez pas l'ordre de retour.

« Sur ces louables intentions, je vais vous quitter, chère Mère, en vous demandant pardon d'avoir barbouillé tant de papier. Ma tante m'a envoyé coucher tout de suite après dîner... à minuit, en s'exclamant sur l'heure indue et ne se doutant pas qu'il me fallait encore bailler deux bonnes heures avant d'arriver au moment de mon coucher habituel. Je n'ai cru pouvoir mieux faire que de reprendre un petit brin d'esprit parisien en venant faire causette avec vous.

« Adieu, ma mère, écrivez-moi souvent les petites nouvelles, envoyez-moi mes journaux. . pas « la Vie parisienne », par exemple... (vous voyez que je ne recule devant aucun sacrifice) et croyez toujours à la respectueuse affection de votre grand fou en train de devenir sage.

« MARCEL DE CROIXMONT. »

L'épître signée et paraphée, Marcel la relut longuement, à petits coups, en souriant à l'idée des sourires que ses amusantes critiques allaient amener sur les lèvres maternelles ; puis il la glissa, non sans peine, car les feuilles étaient multiples, dans une enveloppe assortie au papier. Ceci fait, il cacheta soigneusement la lettre qu'il timbra et posa bien en évidence afin

qu'Annaïk la prit en lui portant au matin son déjeuner.

Tous ces soins pris, Marcel se déshabilla en fredonnant un refrain d'opérette, et bientôt sous les courtines de brocart on entendit sa respiration calme et régulière indiquer que les lits du moyen-âge valaient sans doute bien autant que leurs modernes successeurs.

A Paris, Marcel de Croixmont se réveillait ou plutôt se faisait réveiller tous les matins entre 10 heures et 10 heures 1/2, afin de ne pas faire attendre sa mère qui tenait à déjeuner à onze heures et demie précises.

Lorsque le valet de chambre avait ouvert les persiennes et laissé retomber pour atténuer l'éclat du grand jour les soyeux rideaux de tissu indien aux chatoyantes couleurs, le jeune homme s'étirait paresseusement, se levait à regret et après avoir passé de larges pantalons de molleton et un veston pareil sur sa chemise de foulard bleu, il allumait une cigarette, la fumait, nonchalamment accoudé au lambrequin de la cheminée, ou étendu sur un divan; puis ayant ainsi chassé les derniers brouillards du sommeil, il passait dans son cabinet de toilette. A onze heures et demie moins cinq minutes, il en sortait, irréprochablement habillé et pénétrait dans la salle à manger au moment précis où Madame de Croixmont dans un délicieux négligé y faisait son apparition.

Le fils baisait galamment la main blanche de la mère, s'informait de sa santé et l'on se mettait à table. Comme on le voit, Marcel était à tout prendre un jeune homme très-exact et d'habitudes relativement régulières.

Mais il était dit que le voyage de Bretagne bouleverserait toutes ses habitudes de mondain désœuvré.

Il n'était pas encore sept heures et c'est à peine si un jour gris et douteux commençait à filtrer par les fentes des contrevents disjoints, lorsque Marcel fut réveillé en sursaut par un bruit retentissant et très-désagréable.

Il était produit par le cliquetis d'une multitude de sabots sur le pavé inégal de la place et aussitôt s'élevèrent sur divers tons, tous plus ou moins criards et traînants, les appels de différentes marchandes : laitières, fruitières, poissonnières, maraîchères, vendeuses de beurre, d'œufs, de volailles etc. . Le jeune homme comprit que le marché venait de s'ouvrir et il regretta amèrement le jardin anglais qui s'étendait sous les fenêtres de l'hôtel de Croixmont, bordé d'un grand mur au pied duquel venaient mourir tous les bruits de la capitale.

— La tant paisible Bretagne est bien plus bruyante que Paris, murmura-t-il de fort mauvaise humeur, en s'efforçant de fuir sous les couvertures, le tapage assourdissant qui montait de la place. Quelle manie ont donc tous ces rustauds d'entamer leur commerce avant le point du jour?... on laisse dormir les gens au moins!

Il achevait à peine cette acrimonieuse réflexion qu'on heurta à sa porte et la vieille Annaïk entra portant sur un plateau une cafetière fumante, un pot à lait débordant de crème, un sucrier, une tasse et une soucoupe, le tout de forme antique en porcelaine blanche à filets et à chiffre d'or. A côté du sucrier, sur une assiette, s'élevait une pyramide dorée de petites rôties au beurre.

— Voici votre déjeuner, Monsieur Marcel, dit la vieille suivante. Vous aimez toujours le beurre et le café au lait?

— Toujours, ma bonne Annaïk. Seulement je n'ai plus mon bel appétit de collégien. Je ne jetterai pas à bas toute cette forteresse.

— J'aurai trop fait de rôties, murmura la bonne femme. Je vous vois toujours comme autrefois, Monsieur Marcel, et j'oublie que vous ne courez plus les champs. C'est cela qui donne appétit.

Au même instant par la porte entr'ouverte, on entendit la voix fraîche d'Hermine qui lançait en éclats perlés le refrain d'une chanson bretonne, et le pas alerte de la jeune fille qui traversait en courant le corridor.

— Ma cousine est déjà debout? s'écria Marcel avec stupéfaction en songeant qu'à pareille heure il faisait encore nuit close chez Madame de Croixmont.

— Mademoiselle de Trémoré aussi, répondit Annaïk; ces dames ont même entendu la messe du couvent, et en revenant elles ont acheté au marché deux belles truites en votre honneur, Monsieur Marcel.

— On me gêne vraiment, dit Marcel; et j'ai honte d'être encore au lit quand toute la maison se promène. Laissez-moi, Annaïk, je vais vite me lever.

— J'allume votre feu, Monsieur, et je me retire.

Le grand feu flambant clair et gai au fond de la cheminée monumentale d'où il répandait dans l'appartement une chaleur douce et saine, Annaïk sortit et Marcel sauta d'un bond à bas de l'estrade de velours. Il déjeûna rapidement, fit une toilette beaucoup moins compliquée qu'à Paris et rejoignit bientôt dans le salon M^{lle} de Trémoré et Hermine, fort occupées à régler les comptes d'un vieux fermier qui avait profité du marché pour venir payer ses redevances.

Tandis que M^{lle} Rose après avoir répondu par une cordiale étreinte au baiser respectueux de son neveu, reprenait ses calculs avec le vieux paysan, Hermine et Marcel se mirent à causer en suivant de la fenêtre le spectacle animé que présentait la grande place.

En face d'eux s'élevait la collégiale perdant au milieu des nuages gris la flèche élancée de son clocher à jour. Depuis le porche de l'église jusqu'au portail armorié de l'hôtel de Trémoré, une double haie de boutiques occupait toute la longueur de la place.

Au milieu, s'agitait la foule bigarrée des acheteurs, et pour qui n'a pas l'habitude des marchés bretons, c'était chose curieuse à voir que ce rassemblement de paysans aux longs cheveux, aux larges braies de toile bise serrées dans des guêtres de cuir, aux vestes courtes, ouvertes sur le gilet chamarré, laissant voir la ceinture frangée rouge ou bleue, et portant tous ce pittoresque costume avec une sauvage fierté. La toilette des femmes n'est pas moins originale, car, dans cette partie de la Bretagne, on garde avec tant d'autres souvenirs la religion du costume et les paysannes sont encore vêtues comme il y a trois siècles. Elles portent la jube courte de drap fin, laissant voir le bas de couleur vive et le soulier à boucle d'argent; le corsage carré agrémenté de broderies et de bandes de velours; la guimpe blanche à petits plis empesée comme la collette de nos aïeules. Sur leurs têtes blondes ou brunes, la coiffe aux larges ailes relevées en mousseline ou en dentelle, suivant la fortune de la propriétaire; sous la passe de la coiffe un large ruban fait transparent, ne laissant apercevoir que deux étroits bandeaux de cheveux. A Carhaix et dans toute la montagne cet élégant costume subsiste dans son intégrité, et Marcel un peu artiste comme tous nos jeunes boulevardiers ne pouvait détacher sa vue de la place où s'agitaient pêle-mêle vendeurs et acheteurs.

— Vous voilà intéressé malgré vous, mon cousin, lui dit en souriant Hermine dont l'œil clairvoyant avait aussitôt saisi ce qui se passait chez le jeune homme.

— J'avoue que je n'aurais jamais cru trouver tant de charmes à un marché de province.

— Oh! mais celui de Carhaix ne ressemble pas aux autres, je vous assure.

— Bon!

— Venez y faire un tour avec nous, vous verrez si je dis vrai. D'abord celui d'aujourd'hui est très-beau, il précède immédiatement les fêtes de Noël. Il y a des boutiques venues de Morlaix, même de St Brieuc.

— De si grandes villes!...

— Allons! moquez-vous bien de notre pauvre pays; même en cette saison, il est beau pour ceux qui l'aiment.

Et vous l'aimez beaucoup, Hermine.

— Oh! passionnément. On y garde le culte de tout ce qui est grand, noble, pieux... Nous avons encore la foi des Croisades... l'enthousiasme des chouxans.. Cela tient bien aux personnes, si vous voulez, mais aussi au pays dont les hautes futaies, les landes incultes, le ciel brumeux retiennent toutes les légendes, toutes les croyances des siècles écoulés...

— Vous êtes poète, Hermine?

— Tous les enthousiastes sont poètes et ma petite Hermine n'est que trop enthousiaste, dit doucement M^{lle} Rose, qui ayant congédié son fermier venait prendre part à la conversation. Mais j'ai cru entendre, Marcel, qu'elle te proposait une promenade au marché. Je suis prête à vous accompagner.

Marcel accepta, M^{lle} Rose mit sa mante de fourrure, sa capote de velours, un peu démodée, mais très distinguée de forme et d'ornement; quant à Hermine, après une disparition d'un instant, elle revint charmante sous sa petite toque de loutre entortillée de gaze brune et sa taille fine emprisonnée dans une jaquette d'une coupe irréprochable et d'un goût très... parisien, ainsi que le déclara Marcel émerveillé.

Tandis que M^{lle} Rose dirige son neveu à travers le dédale des magasins en plein vent, et qu'Hermine

lui fait admirer toutes les richesses de la contrée, nous les quitterons pour suivre la lettre du jeune homme qui voyage par le rapide de Brest à Paris et nous arriverons le lendemain en même temps qu'elle à l'hôtel de Croixmont, à l'heure où la mère de Marcel vient de s'éveiller et se fait apporter son courrier.

III.

Madame Eliane de Croixmont était à quarante-trois ans une parisienne très-séduisante et très-jeune encore. Son hôtel si coquet de la rue Bellechasse passait pour un des plus raffinés du faubourg St Germain ; on citait ses bals, ses soirées, ses dîners, voire ses simples « five o'clock tea ». Et cela n'avait rien d'étonnant si l'on considérait la maîtresse de ce paradis mondain.

C'était une femme de taille moyenne admirablement prise, dont le visage, les yeux, le sourire étincelaient littéralement d'esprit et de finesse. M^{me} de Croixmont avait possédé longtemps une chevelure d'un blond vénitien, de ce riche blond d'or fauve si rare que le Titien donne à ses Madones, et qui avait fait pâmer d'envie toutes les rousses de sa connaissance.

Un matin, elle y découvrit un fil d'argent. Vite arraché, il fut *remplacé* dès le lendemain et bientôt *remplacé* par une légion. M^{me} de Croixmont était brave : au lieu de s'abandonner au désespoir, elle prit une résolution héroïque. Elle adopta la poudre, et désormais dans les salons on ne la vit plus que parée de ses cheveux de neige faisant le plus piquant contraste avec ses joues fraîches, ses yeux noirs et ses sourcils bruns si finement arqués.

Le surlendemain du départ de Marcel, il était environ 10 heures lorsque le facteur souleva la plaque

ciselée de la boîte aux lettres de l'hôtel pour y glisser le courrier de M^{me} de Croixmont. Parmi les journaux de modes, les Revues, les billets d'invitation et les cartes de concert, il y avait une lettre au papier gris perle, au parfum ambré qui était maculée de quatre ou cinq timbres différents.

Lorsque M^{lle} Fanny pénétra dans la chambre de sa maîtresse, portant le courrier sur le traditionnel plateau d'argent, Madame de Croixmont l'aperçut la première et la saisit avec empressement, repoussant le reste d'un geste dédaigneux.

— Ah ! dit elle, de Marcel. Voyons un peu s'il commence à entendre raison.

Elle gagna le coin du feu, tout en déchiquetant l'enveloppe du bout de ses ongles roses, et se jetant dans une bergère, sans souci des dentelles de son peignoir crème, elle se plongea dans la lecture de la lettre de son fils.

A mesure qu'elle avançait le pli qui s'était formé entre ses deux sourcils s'effaçait peu à peu. De temps à autre un sourire distendait ses lèvres fines, et quand elle eut fini, ce fut avec une expression de joie triomphante qu'elle frappa l'une contre l'autre ses belles mains blanches.

— Allons ! voilà mon étourdi en bon chemin, murmura-t-elle doucement, si la tante Rose n'est pas trop endormante, la gentie Hermine pas trop gauchement pensionnaire, et ma morale assez adroite, nous le conduirons sans trop de peine à l'autel de l'Hyménée. — Fanny, ma robe de peluche grenat, ma capote Dianah et ma pelisse. — Je déjeûne chez ma cousine la chanoinesse. Elle sera ravie d'apprendre le résultat de mes combinaisons.

Sur cette réflexion M^{me} de Croixmont se leva vivement, s'habilla sans presque user du secours de M^{lle} Fanny et monta dans l'élégant coupé dont le valet de pied tenait ouverte la portière armoriée.

Le cocher rendit la main aux beaux chevaux bai-brun, l'équipage bien lancé tourna le coin de la rue et s'engagea sur le boulevard S^t Germain, filant vers la rue de Varennes où demeurait la chanoinesse.

Madame de Croixmont n'était ni meilleure ni pire que la plupart des femmes lancées dans le tourbillon mondain de Paris. Ce vent desséchant avait atrophié en elle de très-bons sentiments que la première éducation trop superficielle n'avait pas assez développés pour leur laisser une grande force de résistance. Née dans un milieu bien pensant, Eliane était restée pratiquante dans une certaine mesure, quoique ses pratiques fussent plutôt affaire d'habitude que question de foi. Ainsi elle ne manquait jamais, le dimanche, la messe en musique de S^{te} Clotilde, ni en Avent, en Carême, les sermons du prédicateur en vogue, et elle avait inculqué à Marcel cette piété de convention sans lui apprendre ce qu'elle ignorait elle-même : les grandeurs de la religion, les consolations de la foi, les ineffables jouissances de la charité.

Lorsqu'elle avait vu son fils passer les nuits au cercle, à pâlir sur une table de baccarat et gaspiller sa jeunesse en compagnie d'amis plus fous encore que lui, elle avait éprouvé un violent chagrin ; mais d'un ordre purement matériel, et non cette douleur profonde, intime, cuisante, de la mère chrétienne, — la seule vraie mère, — qui voit son enfant se pencher sur l'abîme et tremble pour son âme.

Eliane, elle, avait frémi à la pensée de la fortune compromise par le jeu, de la santé ébranlée par les veilles ; elle avait entrevu en frissonnant pour Marcel, une vieillesse précoce près d'un foyer désert, et les tristesses de la ruine. — Quand elle évoqua cette vision devant son fils il ne fit qu'en rire. Leur fortune n'était-

elle pas considérable? Ne jouissait-il pas d'un tempérament de fer?... M^{me} de Croixmont, très-intelligente, comprit que Marcel était dans une passe de succès et que ses plus pathétiques discours seraient débités en pure perte. Elle se tut, et comme elle aimait la paix et le calme, ne garda pas rancune à son enfant gâté.

Un jour, elle le vit pâle, fatigué... Elle devina une première déception et risqua une première escar-mouche. Marcel prêta à ses paroles une oreille distraite et ne répondit pas. Huit jours après sa gâté était complètement revenue; mais au bout de deux mois, seconde éclipse, seconde tentative d'Eliane aux aguets.

Trois ans se passèrent dans ces alternatives de chance et de malchance, trois ans au bout desquels il fallut se livrer dans le cabinet du notaire de la famille à une étude approfondie sur l'état de la fortune patrimoniale, d'où il résulta clair et net qu'on était à deux pas... non de la ruine, mais — ce qui pour Eliane et son fils était peut-être encore plus terrible — de la gêne.

M^{me} de Croixmont semonça Marcel qui l'écouta cette fois, attentivement. Il n'y avait qu'un remède à cette situation désespérée : contracter un bon mariage. Et Eliane qui depuis trois ans préparait les voies à l'insu de son fils parla tout de suite de la petite cousine Hermine de Trémoré, qu'une vieille tante élevait là-bas en Bretagne et qui devait être une fort riche et fort mignonne héritière.

Marcel était jeune, intelligent, à notre époque où tant de carrières libérales sont ouvertes aux esprits éclairés, avides de se dépenser utilement, il eût trouvé facilement une occupation honorable, lucrative, en rapport avec sa naissance et ses brillantes facultés. — Mais travailler!... fi donc! — Eliane eût frémi d'indi-

gnation à ce seul mot évoquant pour elle je ne sais quel fantôme austère aux mains calleuses, aux vêtements sordides. Travailler!.. quelle horreur!... C'est bon pour quelques originaux à l'intelligence étroite, terre-à-terre, de trouver plus de prix à la fortune gagnée à la sueur de son front — ou à la sueur de son âme! — qu'à celle que l'on trouve toute faite, soit qu'elle nous vienne d'une longue suite d'ancêtres, soit qu'on la reçoive avec la main d'une riche héritière.

Imbue de préjugés malheureusement trop répandus dans le meilleur de notre société, Eliane trouvait tout simple, tout naturel et bien plus expéditif surtout, de relever par un riche mariage la situation qu'avaient compromise sa faiblesse maternelle et les coupables étourderies de Marcel.

Elle eût été certes bien étonnée si quelque critique grincheux fût venu lui dire que là était la vraie déchéance et que Marcel eût bien mieux écouté la voix de l'honneur en se livrant virilement à une occupation sérieuse — fût-ce à celle de gérer lui-même ses biens — qu'en recherchant sans amour une fiancée riche ou pour mieux dire... une dot.

Au nom de sa cousine Marcel subitement intéressé dressa l'oreille. — Oui certes, il la connaissait de longue date, Hermine, et s'il l'avait depuis longtemps oubliée le souvenir lui en revenait maintenant sans peine. — Elle devait être fort riche, il se rappelait l'avoir entendu dire cent fois à son père lui-même et les Trémoréol passaient pour les plus grands propriétaires terriens de la Basse-Bretagne. Bien mignonne aussi, si elle avait tenu ce qu'elle promettait de devenir. Il la revoyait comme aux jours de leur enfance, grande, blonde, fine et gracieuse, un peu timide, un peu sauvage, mais très-jolie avec ses boucles cendrées et ses yeux bleus toujours étonnés.

Monsieur de Croixmont était d'origine bretonne. Rattaché par son mariage avec la brillante Eliane de Conthy au monde parisien, il avait à l'encontre de sa sémillante compagne gardé au fond du cœur un véritable culte pour le sol natal, et il désertait chaque été l'hôtel de la rue Bellechasse pour le château du Folgoat où son cousin Paul de Trémoré l'accueillait toujours à bras ouverts.

Marcel était le compagnon naturel de son père durant ces voyages et s'il ne prêtait pas grande attention à la petite Hermine alors toute enfant, il adorait en revanche les grands arbres au tronc moussu, les bois peuplés d'oiseaux auxquels il donnait la chasse, les profonds étangs entourés de verts roseaux et surtout la liberté absolue dont on jouissait au Folgoat. Ces vacances étaient pour le collégien la source d'inta-rissables délices.

D'une année à l'autre Hermine grandit et peu à peu se mêla moins timidement aux jeux de son aventureux cousin. Ils parcouraient ensemble la campagne, avec ce laisser-aller qu'ont les enfants d'un château au milieu d'une population où leurs parents sont vénérés et où ils ne rencontrent qu'un cordial et affectueux respect.

Un jour .. Marcel avait dix-sept ans, Hermine neuf, tous deux couraient les champs, elle babillant comme un oiseau, lui, l'écoutant avec la complaisance charmée d'un grand frère.

Tout à coup dans le sentier fleuri qu'ils suivaient allègrement, retentissent des cris affreux, une clameur effrayante. Ils se détournent... à vingt pas, arrivant sur eux, un énorme chien de berger, poursuivi par une troupe de paysans armés, fuyait, l'œil sanglant, la gueule écumante, la queue rasant le sol, et à leurs oreilles retentit comme un glas ce cri d'alarme :

— Au chien enragé!.. au chien enragé!..

Impossible de fuir. Immobilisée par l'épouvante, muette, pâle, et les yeux fixes, Hermine était tombée à genoux, joignant instinctivement ses petites mains tremblantes. Marcel n'avait d'autre arme qu'une baguette coupée au dernier taillis; il ne songea pas même à s'en servir; mais au moment où la bête affolée arrivait sur Hermine, il se jeta en avant, étreignit le chien à la gorge, le serrant désespérément et le réduisant à l'impuissance, jusqu'à ce que, au bout d'une minute... un siècle!.. les paysans accourus vinsent à son aide.

A coups de pieux et de fourches, l'animal fut abattu en un clin d'œil. Marcel lâcha prise, se retourna vers Hermine en pleurs, voulut la consoler, rire pour la rassurer et... s'évanouit.

De retour au château où la petite fille raconta avec enthousiasme l'acte de vaillance de son cousin, on fit une ovation au brave garçon; et que de réjouissances suivirent ce moment de poignante émotion!

Hélas! ce furent les dernières vacances joyeuses au Folgoat. L'année suivante le malheur s'abattit sur les deux familles sœurs. Monsieur de Croixmont mourut à Paris; Monsieur et Madame de Trémoré échangeèrent leur château pour l'éternelle demeure et Marcel d'abord en grand deuil comme sa mère, ensuite entraîné par elle dans le monde ne revint plus en Bretagne.

M^{lle} Rose de Trémoré, qui avait toujours vécu près de son frère dont elle avait été presque la seconde mère, devint par sa mort et celle de sa belle-sœur tutrice naturelle d'Hermine. Elle comprit que l'enfant très-gâtée par un père trop indulgent et une mère délicate, souvent souffrante, avait besoin d'une direction plus ferme et plus éclairée que la sienne. A Carhaix

le vieil hôtel de Trémorel était voisin d'un excellent pensionnat tenu par les religieuses de S^{te} Ursule. M^{lle} Rose y emmena sa nièce et la mit au couvent où elle la voyait chaque jour. Le Folgoat fut abandonné et ne se rouvrit plus que pendant un mois tous les ans, à l'automne, pour les vacances de l'orpheline.

Marcel n'y venait plus, c'est vrai, mais sous les grands bois, près des verts roseaux des étangs, à l'ombre des sentiers fleuris, partout où il avait passé, on parlait de lui entre Annaïk, M^{lle} Rose et Hermine. On rappelait souvent son trait de bravoure, M^{me} de Croixmont écrivait parfois et M^{lle} Rose lisait à sa nièce ces pages où, parmi les éloges du brillant cousin le nom d'Hermine revenait timidement et comme environné de mille réticences caressantes, presque maternelles.

A l'évocation de ce souvenir, pendant ces lectures, la jeune fille penchait la tête sur sa broderie ou sur le bouquet que formaient ses doigts agiles, et M^{lle} de Trémorel ne voyant pas sa rougeur, ne se doutait pas de la profondeur, de l'intensité du sentiment qu'elle avivait inconsciemment dans le cœur candide de l'enfant.

Voilà pourquoi Marcel, le brillant parisien, avait quitté Paris en pleine série de fêtes, en hiver, alors que la vie factice régnait dans tout son éclat, et comment il avait été si chaleureusement accueilli dans la vieille cité bretonne par la fidèle servante, la tante aux boucles blanches, et la cousine aux boucles blondes qui ne connaissaient guère le cousin mondain et se croyaient toujours en présence du collégien au cœur chaud, à tête folle, au dévouement intrépide qui avait gagné leur cœur.

Bonne DE BOUARD.

(A suivre.)





LE PROTESTANTISME ET L'ESCLAVAGE. (1)

LA fortune des Iles Britanniques semblait dépendre, aux yeux des gouvernants anglais, de la prospérité du trafic des esclaves ; car on ne faisait pas de traité de paix avec les puissances étrangères, sans demander des avantages spéciaux pour les négriers anglais. La Paix de 1762 vint couronner de si longs et laborieux efforts : les Anglais acquirent en Afrique le monopole du commerce des nègres (1). Comme Aristote, une nation chrétienne pouvait dire, que le but de la guerre était de se fournir d'esclaves !

Il faut reconnaître que ce commerce faisait affluer en Angleterre des sommes considérables. Malte-Brun, qui a bien étudié la question, évalue à trente millions le nombre de nègres transportés en Amérique par les Anglais, jusqu'à l'abolition de la traite par le Congrès américain. Sur ce chiffre, quinze millions auraient péri dans la traversée (3). Cela ne représente rien moins

(1) Ces pages sont extraites du volume que M. SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE va faire paraître prochainement chez Grandmont-Donders à Liège, sous ce titre : « L'Esclavage, ses promoteurs, ses adversaires ».

Nos lecteurs désireront, nous n'en doutons pas, lire en entier cet ouvrage à l'inspiration élevée, tout plein de curieuses et lamentables constatations historiques. (N. D. L. R.)

(2) BANCROFT, t. VI, pp. 293-321.

(3) MALTE-BRUN, *Géographie univ.*, liv. 168.

qu'un capital de dix milliards de francs, selon l'évaluation du prix d'un nègre faite par Bancroft (1). Somme énorme, si l'on songe surtout à la valeur de l'argent à cette époque. On peut donc dire qu'une des principales sources de la richesse de la Grande-Bretagne, a été le commerce des esclaves et c'est au Protestantisme que ce pays est redevable de ces honteux profits.

Voyons maintenant quel était cet esclavage de tant de millions d'hommes, esclavage que Penn lui-même, le revendicateur des droits de l'humanité, toléra comme une institution inoffensive.

Le nègre qui débarquait sur les domaines des peuples catholiques se voyait protégé par des lois équitables. Des hommes bienveillants venaient soulager ses misères en lui apportant les consolations de la religion, et la liberté pour lui n'était pas un vain espoir; mais, si le hasard le conduisait sur la « terre de la tolérance, de la liberté et du progrès », il ne trouvait des lois que

(1) BANCROFT évalue chaque nègre à environ 700 francs; il estime à un chiffre beaucoup moindre que Malte-Brun la quantité de nègres transportés. « La somme des bénéfices, recueillis par les marchands anglais, n'est pas inférieure à 400,000,000 de dollars... Nous ne nous tromperons pas beaucoup si, pendant le siècle antérieur à la prohibition de la traite par le Congrès américain, en 1776, nous supposons que le nombre des noirs importés par les Anglais dans les Indes occidentales et espagnoles, françaises et anglaises... s'est élevé, en totalité, à près de trois millions, auxquels il faut ajouter un quart de million de nègres achetés en Afrique et morts pendant la traversée... » Bancroft se hâte d'ajouter : « Il faut observer que cette évaluation est la plus basse de toutes celles qui ont jamais été faites. » (B., t. V, p. 104).

M. PLACIDE JUSTIN dans son *Histoire d'Haïti*, écrite entièrement sur des documents anglais, rapporte qu'en l'année 1778, il sortit d'Afrique soixante mille noirs capturés par les Anglais seuls. Le chiffre de trois millions, reporté sur cent ans ne donnerait par an qu'une proportion de trente mille nègres.

pour le torturer. Tout le monde le fuyait comme un pestiféré; il ne pouvait ni pratiquer la religion de ses pères, ni adorer le Dieu de ses maîtres, et la servitude était pour lui un état de souffrances qui ne finissait qu'avec la mort. Dans les colonies catholiques, le nègre et l'Indien n'avaient rien à craindre des rigueurs de l'inquisition (1) qui étaient réservées aux seuls hérétiques, perturbateurs de l'ordre public. Les faibles et les ignorants n'étaient pas inquiétés. Mais les Protestants, qui eux aussi vouaient aux supplices les non-conformistes, poussaient la cruauté jusqu'à martyriser des êtres humains par unique esprit de cupidité. Et quel martyr était celui du malheureux noir!... Sa vie n'était même pas protégée : à la Virginie, si sa mort provenait d'une correction extrême, ce n'était pas un acte répréhensible : « Car on ne peut présumer, telles sont les expressions du Statut, qu'une méchanceté préméditée, qui seule constitue le meurtre, puisse porter quelqu'un à détruire son propre bien. » — « L'on permit, comme chose naturelle, aux personnes poursuivant les esclaves noirs fugitifs, de les blesser et même de les tuer; le maître était le seigneur absolu des esclaves (2). » Les nègres qui avaient l'avantage d'appartenir à la puissante Compagnie de traite, dont le duc d'York était le président, étaient marqués à l'épaule des lettres D. Y. (3), absolument comme on marquait naguère les forçats.

Dans les colonies hollandaises, il était défendu de trop maltraiter les noirs; mais on laissait néanmoins

(1) ROBERTSON, *Hist. d'Amérique*, liv. VIII.

(2) BANCROFT, t. III, p. 11.

(3) BARBOT, p. 97. — PRÉVOST, t. XIII, p. 159.

les maîtres et les surveillants agir à leur guise. En 1714, il fut permis de tirer avec du gros plomb sur le noir s'il était pris en délit de vol (1).

Parfois nous trouvons des lois soi-disant protectrices; mais quelles étaient leurs stipulations? Les *lois Barbados*, données en 1688, celles des Bermudes, en 1730, ordonnent que le maître, qui tue son nègre en le châtiant, ne pourra être poursuivi, tandis que celui qui tue un esclave par malice, payera 10 livres sterling au trésor royal (2). Pour 250 francs on pouvait donc, sans crainte de châtement, tuer son semblable. Une loi de Saint-Christophe, du 11 mars 1784, commence par ces mots : « Nous ordonnons que quiconque aura extirpé un œil, arraché la langue de l'esclave ou coupé son nez, payera 500 livres sterling et sera condamné à six mois de prison (3). » C'est quelque chose, sans doute, mais il fallait que ces horribles mutilations fussent devenues bien fréquentes pour que le législateur, si indifférent ailleurs, se soit laissé émouvoir et ait cru nécessaire de les prévenir de la sorte.

Nulle part les noirs ne peuvent s'affranchir par leur travail, c'est là certainement le côté le plus atroce de leur situation; car l'espoir d'une condition meilleure fait prendre en patience bien des maux. Dans les Barbades cependant on permit aux nègres de faire des économies; mais comme ils ne pouvaient s'acheter que des habits, c'était tout simplement un droit dérisoire (4). Ajoutons enfin que, si partout l'esclave était livré sans

(1) C., art. 13 et 15. — COCHIN, t. II.

(2) A. DE HUMBOLDT, *Voy. aux régions équinox.*, t. III, p. 455.

(3) Idem.

(4) PRÉVOST, t. LX, p. 186

défense aux caprices de ses maîtres, dans la Nouvelle-Angleterre on punissait néanmoins les cruautés envers les animaux (1) : n'était-ce pas joindre le blasphème à l'inhumanité?

On fit plus : aux souffrances physiques, on ajouta les souffrances morales. On refusa aux noirs les consolations de la religion. Dans la Caroline, l'opinion prédominante était que la condition de chrétien est incompatible avec l'état d'esclavage; de là le principal obstacle à l'instruction et à la conversion de ces malheureux. Cette opinion était si générale et si profondément enracinée que la Caroline du Sud en 1712, le Maryland en 1715, la Virginie à plusieurs reprises, de 1667 à 1748, se déclarèrent opposés, par des décrets spéciaux, à l'instruction chrétienne des esclaves (2).

A un certain moment, cependant, les conseillers de la Couronne décidèrent que le baptême n'affecte point les rapports de la vie civile (3); mais la condition des nègres ne se ressentit guère de cet avis. L'Anglo-Saxon était pratique avant tout; cette manière de penser le privait d'un des plus sûrs moyens de domination, et puis, de quel droit les conseillers de la Couronne prétendaient-ils guider les colons dans la façon de traiter leurs esclaves? Les maîtres répondaient que l'espoir d'un traitement plus doux porterait un grand nombre de noirs à embrasser le christianisme du bout des lèvres; c'était leur excuse. En revanche, ces maîtres pieux, qui craignaient tant de faire de mauvais chrétiens, permettaient à leurs esclaves d'avoir deux ou trois

(1) BANCROFT, t. II, pp. 156-199.

(2) Idem, t. V, p. 101.

(3) Idem, t. I, p. 540.

femmes, afin d'augmenter le nombre des enfants (1). A Saint-Christophe, les colons disaient qu'il était indigne de la part des chrétiens de tenir en esclavage des frères en Jésus-Christ et ils refusaient de faire baptiser leurs esclaves. Néanmoins, ils faisaient peu de cas de ce scrupule religieux; ce qui est prouvé par le fait que, s'il leur arrivait de posséder des nègres chrétiens, ayant appartenu aux Français, ils ne les traitaient pas mieux que les autres. Les Hollandais ne faisaient pas davantage baptiser leurs esclaves, mais ils ne manquaient pas de les maintenir dans la religion chrétienne, quand ils savaient qu'ils l'avaient embrassée (2).

Ce que nous venons de dire a été confirmé, au siècle dernier, par un disciple de Voltaire, en ces termes : « Les Protestants, dit-il, qui n'ont pas l'esprit de prosélytisme, laissent vivre leurs noirs dans le mahométisme et l'idolâtrie où ils sont nés, sous prétexte qu'il est indigne de tenir ses frères en Jésus-Christ dans la servitude (3). »

C'est aussi sur les vaisseaux des partisans de la Réforme que les malheureux Africains avaient le plus à souffrir. Pendant la traversée, les Anglais, les Hollandais, les Danois tenaient rigoureusement les hommes aux fers et mettaient les menottes aux femmes. La faiblesse de leurs équipages — toujours le progrès économique — les obligeait à cette sévérité. Les Français, dont les équipages étaient plus nombreux, accordaient plus de liberté; ils brisaient tous les liens trois ou quatre jours après le départ. Les uns et les autres, mais

(1) PRÉVOST, t. LX, p. 186.

(2) *Voyages de Labat*, t. VIII, p. 419. — P.

(3) DE FELICE, *Encyclopédie du XVIII^e siècle*, art. *Esclavage*.

surtout les Anglais, montraient une tolérance excessive pour la fréquentation des matelots avec les captives, et les désordres qui s'ensuivaient étaient cause, chaque année, de la mort des trois quarts des victimes, pendant la terrible traversée de la Guinée au Nouveau Monde (1) Les Portugais, par contre, étaient loin de se montrer aussi inhumains. Avant d'embarquer les esclaves, l'usage chez les Portugais de Laonda était de les bien traiter : ils leur fournissaient de l'huile de palme pour se frotter le corps et se rafraîchir ; et une fois les esclaves à bord, on prenait soin de leur santé ; on leur donnait des remèdes, surtout des limons et du blanc de plomb pour les garantir contre le scorbut. Si quelqu'un d'entre eux tombait malade, on ne négligeait pas de le loger à part et de lui faire observer un régime salubre. Sur les vaisseaux, on leur fournissait des nattes qui étaient régulièrement changées de douze en douze jours. Grâce à leur humanité, les trafiquants portugais ne perdaient pas beaucoup d'esclaves, tandis que les Hollandais, qui ne prenaient aucun de ces soins, en voyaient périr une grande partie pendant la traversée (2).

La *Revue des deux Mondes* donne d'affreux détails sur la manière dont les nègres étaient généralement traités sur les navires anglais, au siècle dernier : « Les nègres achetés ou enlevés étaient conduits à bord. Le nombre d'esclaves, que l'on pouvait embarquer, était réglé par la loi et dépendait du tonnage. En Angleterre, un navire au-dessous de cent cinquante tonneaux, ne pouvait prendre plus de cinq nègres par trois tonneaux ; la hauteur de l'entrepont ne devait pas être moindre

(1) DE FELICE, *Encyclopédie du XVIII^e siècle*, art. *Esclavage*.

(2) PRÉVOST. t. XVII, p. 81.

de cinq pieds. Les lois espagnoles et portugaises accordaient cinq hommes par deux tonneaux, ce qui revient exactement au même, deux tonneaux espagnols valant trois tonneaux anglais. Du reste, les prescriptions de la loi étaient souvent éludées : on faisait d'ordinaire enregistrer le navire pour un tonnage beaucoup au-dessus du tonnage réel. En 1788, Pitt fit mesurer quelques négriers de Liverpool, et l'on trouva que l'espace accordé à chaque esclave était de seize pouces en largeur (43 centimètres). La hauteur du pont variait de quatre pieds à cinq pieds quatre pouces.

« Les esclaves étaient enchaînés deux à deux par un pied et une main, et, de plus, attachés au pont par une cheville à boucle ; il leur était impossible de se tenir debout, à moins de se trouver directement sous une des ouvertures du pont, et souvent ils étaient obligés de rester couchés sur le côté sans pouvoir changer de posture. En effet, à moitié de la distance qui séparait le pont du fond du navire, se trouvaient encore des plates-formes de huit à neuf pieds de largeur, qui s'avançaient en travers et sur lesquelles on étendait une seconde couche d'esclaves. Il arrivait souvent qu'un brusque mouvement du navire faisait rouler ceux-ci sur les malheureux placés au fond, et il en résultait de nombreux accidents et des luttes effrayantes entre les nègres. Une fois à bord du navire, les esclaves y restaient dans la posture qu'on leur avait fait prendre, jusqu'à ce que le chargement fut complété et qu'on eût mis à la voile, c'est-à-dire souvent six semaines et plus.

« En mer, les esclaves passaient habituellement sur le pont quinze à seize heures sur vingt-quatre ; mais, par le mauvais temps, ils étaient souvent de deux à trois jours sans prendre l'air, et alors, si le navire avait charge pleine, leurs souffrances devenaient indicibles.

On les voyait opprésés et comme étourdis, soulever péniblement leur poitrine pour ne respirer qu'un air infect et corrompu. Beaucoup étaient suffoqués; la mauvaise odeur et la malpropreté développaient rapidement parmi eux des fièvres putrides dont l'action était aussi violente que rapide, et souvent le matin les négriers trouvaient un cadavre déjà corrompu, enchaîné à un homme encore vivant.

« Les nègres faisaient deux repas par jour : on les nourrissait d'ignames et de féveroles, et on leur donnait à chaque repas environ une demi-pinte d'eau. Quand le temps était beau, le repas avait lieu sur le pont. Si quelques-uns refusaient de manger, on mettait sur une pelle des charbons rougis et on approchait la pelle de leurs lèvres assez près pour les brûler, en les menaçant de leur faire avaler les charbons; on a vu des négriers faire avaler du plomb fondu à des nègres qui refusaient obstinément de prendre aucune nourriture. Le repas terminé, on les obligeait à danser chargés de chaînes, pour rendre quelque souplesse à leurs membres engourdis, et, comme cet exercice était nécessaire à leur santé, on fouettait sans pitié ceux qui refusaient de danser ou ne dansaient point avec assez d'ardeur. Néanmoins, toutes ces précautions étaient impuissantes à préserver la vie d'un grand nombre de ces malheureux, car aux souffrances physiques se joignait une douleur morale qui en doublait les effets.

« La plupart des esclaves, dit un ancien chirurgien des négriers, semblent en proie à un abattement insurmontable, à une morne mélancolie. De temps en temps des sanglots leur échappent; ou bien ils déplorent, dans un chant plaintif, la perte de leur famille et de leur patrie; et tel est sur eux l'empire du chagrin, que beaucoup cherchent le moyen de se donner la mort, soit en

se jetant à la mer, soit en se heurtant contre les parois du navire ou en s'étranglant avec leurs chaînes; d'autres refusent obstinément de manger et, quand on veut les forcer à prendre de la nourriture, ils regardent en face le négrier et lui disent en leur langage : « Laissez-nous, que ce soit fait de nous. » L'accablement de l'esprit produit chez eux une langueur générale et une faiblesse qu'accroît encore l'obstination insurmontable qu'ils mettent à ne point manger, obstination due, soit à la maladie, soit à ce que les négriers appellent la *bouderie*. Il en résulte bientôt la dysenterie qui se propage dans la cargaison et enlève les nègres par douzaines, sans que la puissance de la médecine puisse arrêter le fléau.

« Veut-on se faire une idée du nombre de nègres qui périssent dans la traversée? Qu'on en juge par l'exemple suivant. En 1788, quatre négriers quittèrent ensemble la côte de Guinée, sans avoir pu compléter entièrement leur chargement : le premier perdit 155 nègres sur 602; le second, 200 sur 450; le troisième, 73 sur 466; le quatrième, 188 sur 556; soit, en tout, 600 nègres sur 2000, et 220 moururent encore dans les deux ou trois premiers jours du débarquement. On comprend sans peine, en effet, dans quel état de langueur et de maladie les nègres arrivaient aux Indes occidentales. A peine mis à terre, on les *refaisait*, c'est-à-dire, on les disposait pour la mise en vente, en leur faisant prendre des astringents, des lotions de toute espèce. Au moyen de frictions mercurielles et de drogues répercutives, on parvenait à dissimuler leurs blessures et leurs maladies. Dans plusieurs îles, et surtout à la Jamaïque, de petits spéculateurs achetaient au rabais les esclaves qui n'avaient pu être vendus dans les premiers jours du marché, les emmenaient dans l'intérieur du pays et les revendaient plus tard en détail. On a vu acheter ainsi,

pour un dollar, des nègres dans le plus déplorable état et presque dans les convulsions de l'agonie ; on en a vu expirer pendant qu'on débattait les conditions du marché. Macpherson évalue de vingt à trente pour cent la perte que chaque négrier faisait sur sa cargaison. Dickson, Wilberforce et tous ceux qui se sont occupés de cette matière, s'accordent à porter au quart le nombre des nègres qui périssaient dans la traversée ; on perdait, de plus, quatre et demi pour cent dans l'intervalle de douze à quinze jours qui s'écoulaient entre l'arrivée aux Indes et la fin de la vente ; et vingt-cinq pour cent, pendant la période d'acclimatation. On voit ainsi que, sur cent nègres embarqués, cinquante avaient cessé de vivre au bout de trois ans. Et cependant la traite était alors un trafic légal, non seulement reconnu, mais réglé par la loi ; rien ne gênait le négrier, rien ne l'empêchait de prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver sa cargaison et son intérêt même le lui commandait impérieusement. Qu'on juge de ce que doivent être les souffrances maintenant que le négrier est obligé de veiller avant tout à la conservation de sa vie et de sa fortune (1).»

Nous venons de raconter les tortures qu'avaient à subir les esclaves soumis. Il nous reste à exposer la manière dont on traitait les nègres qui se révoltaient contre leurs maîtres. Quand les Espagnols furent chassés de la Jamaïque, les esclaves qu'ils y avaient laissés se réfugièrent dans les montagnes. Les nouveaux habitants de l'île les traquèrent comme des bêtes fauves. Malgré les exécutions, on ne put les anéantir complètement ; alors (en 1690) on décida de donner 60 livres pour

(1) *Revue des deux Mondes* : DE CLARIGNY, *De la suppression de la traite*, t. I, 1845.

chaque tête de noir (1). Ce moyen si révoltant, les Anglais l'emploient encore en plein XIX^e siècle (2) pour se débarrasser des populations qui combattent pour leur indépendance.

En 1790, à la Jamaïque, les nègres poussés à bout, s'insurgèrent; ils furent vaincus. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés; on inventa à cette occasion des supplices que personne n'avait imaginés jusqu'alors. Les auteurs de la conspiration furent placés vivants dans des cages de fer où ils périrent lentement, exposés aux ardeurs du soleil de la zone torride, supplice plus affreux que celui du bûcher (3).



Nous avons évalué les bénéfices énormes faits par l'Angleterre dans le commerce des noirs; honteux profits se comptant par milliards de francs soutirés en grande partie aux colonies américaines. Aussitôt que celles-ci se furent séparées de la mère-patrie, elles songèrent à s'affranchir d'un tribut aussi exorbitant. On fit donc du trafic des nègres un des principaux griefs contre la métropole et, le 6 mai 1776, la Convention de Williamsburg, promulguant la Constitution du nouvel Etat de Virginie, mit au nombre des actes qui justifiaient

(1) DROUIN DE BERCY, officier du général Leclercq à Saint-Domingue, *Hist. de la Jamaïque*, p. 98.

(2) En 1857, aux Indes. Au Cap, la tête de Prétorius fut mise à prix.

(3) Ce supplice était quelquefois en usage chez les Anglais. En 1803, quatre matelots anglais subirent cette mort horrible pour un crime qui remontait à treize années: ils avaient assassiné leurs officiers (DROUIN DE BERCY, p. 131).

la révolte de l'Amérique, l'usage inhumain de la prérogative royale, qui empêchait la Virginie de prohiber, par une loi, l'introduction des nègres (1). Le 4 juillet de la même année, Jefferson, dans l'acte d'indépendance, libella de cette façon les réclamations de ses compatriotes : « Le roi a engagé une guerre cruelle contre la nature humaine elle-même ; il en a violé les droits les plus sacrés, la vie et la liberté dans la personne d'un peuple lointain qui ne l'a jamais offensé ; il a fait prisonniers des malheureux pour les emmener en esclavage dans un autre hémisphère, ou pour les laisser mourir misérablement pendant le transport. Cette conduite de pirate, l'opprobre des infidèles, est la conduite du roi chrétien de la Grande-Bretagne. Résolu à maintenir un marché où l'on vend et où l'on achète des hommes, il a prostitué son veto pour supprimer tous les efforts qu'on a faits, afin de prohiber ou de réduire cet exécrationnable commerce (2). »

Il serait difficile de citer des paroles plus vraies et plus énergiques, et cependant, malgré toute la haine portée à l'Angleterre et à son roi, la majorité du Congrès supprima cet article : ce n'était certes pas le grand respect porté à la personne royale qui poussait les Américains à ménager à ce point leurs expressions. Plus tard, quand on rédigea la loi d'abolition de la traite, on supprima également les mots de *commerce abominable*, sur la demande de la Géorgie et de la Caroline. Ces deux faits laissent soupçonner une arrière-pensée dans l'esprit des fondateurs de la Constitution ; l'avenir nous apprendra, en effet, que l'horreur inspirée aux vertueux

(1) *Const. des treize Etats d'Amérique*, p. 316. Paris, 1787.

(2) *Mémoires of Jefferson*, t. I, p. 20. — CHANNING. *De l'Esclavage*, introd., par E. Laboulaye.

Américains par le commerce de chair humaine n'était que simulée. Par « abolition de la traite » on entendait tout simplement le déplacement de ce trafic au profit des Etats-Unis.

Quelques Etats cependant voulaient sincèrement l'abolition; c'étaient les Etats à esclaves, pays qui avaient le moins de droit d'élever la voix au nom de l'humanité. Peu de temps avant la proclamation de leur indépendance, les Virginiens avaient adressé cette pétition au roi d'Angleterre : « Nous prions très humblement Votre Majesté de lever tous les ordres restrictifs envoyés aux gouvernements de cette colonie, qui les empêchent de donner leur adhésion à toute loi qui pourrait arrêter tout d'un coup un commerce si pernicieux (1). » La Virginie ne put imposer qu'une taxe sur chaque tête de négresse. En 1760, la Caroline du Nord décréta une loi destinée à prohiber toute importation nouvelle, loi que l'Angleterre annula (2). La Caroline du Sud fit aussi des lois pour restreindre la traite (3).

Les raisons qui amenaient un tel changement chez les plus ardents défenseurs de l'esclavage étaient toutes naturelles. Le marché était encombré, l'offre dépassait la demande. Les planteurs de la Virginie et de la Caroline, propriétaires d'esclaves, agissaient en commerçants bien avisés en s'opposant à l'accroissement d'une population noire inutile, seul moyen d'arrêter la baisse des prix du travailleur nègre qui formait une partie de leur capital. C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui les gouvernements les mieux inspirés s'efforcer de restreindre les importations du bétail et des grains dont

(1) BANCROFT, *Hist. d'Amérique*. — CARLIER, *l'Esclavage*, p. 113

(2) *Idem*.

(3) *Idem*, t. VI, p. 28.

l'Amérique inonde les marchés européens. On alla jusqu'à considérer l'affluence des noirs comme un véritable fléau. D'autre part, les législatures de certains Etats déclaraient que le nègre éloignait le travailleur blanc. La Virginie, en 1772, réclamait vivement contre cette importation d'esclaves qui sacrifiait les intérêts de la colonie au profit de quelques négriers et empêchait l'établissement d'ouvriers bien autrement utiles que les nègres (1).

Le même motif fut invoqué par la Géorgie, province qui se considérait comme un asile destiné à recueillir les indigents. On ne pouvait pas permettre qu'il y eût des esclaves sur ce territoire, car ceux-ci réduisaient à la misère les travailleurs libres (2).

Les provinces du Nord, de leur côté, ne devaient pas craindre l'encombrement des esclaves car on n'avait jamais pu y acclimater les noirs, néanmoins ces Etats prenaient une part très active à la traite. New-York avait, relativement à sa population, importé autant de nègres que la Virginie (3).

Nous voyons que déjà des intérêts différents séparaient les marchands du Nord des agriculteurs du Sud. Les aspirations des uns et des autres se montrèrent au grand jour lorsqu'il s'agit de discuter la loi sur l'abolition de la traite. La loi fut votée, mais les Etats du Nord qui, plus tard, devaient se montrer les plus fougueux protecteurs de la race africaine, demandèrent un sursis de vingt ans. Le New-Hampshire, le Massachusetts, le Connecticut et le Maryland votèrent pour la prorogation; le New-Jersey, le Delaware et la Virginie

(1) CHANNING, *De l'Esclavage*. introd., p. XIV, par LABOULAYE.

(2) BANCROFT, t. V, p. 121.

(3) *Idem*, t. III, p. 155.

(la province la plus importante du Sud), réclamèrent la cessation immédiate d'une importation qui les ruinait (1). L'on vit, spectacle étrange, les descendants des Puritains et des Quakers vouloir imposer des esclaves à leurs voisins du Sud. Ils décidèrent, par un vote odieux, de faire durer encore vingt ans les hontes et les tortures de la race africaine. Mais, lorsque les vingt années furent écoulées, pas une voix ne réclama l'exécution de ces conventions et les avides Anglo-Saxons prolongèrent leurs indignes opérations commerciales pendant cinquante-cinq ans encore.

L'Angleterre ne se montra pas moins soucieuse de ses intérêts. Les Anglais n'ont jamais été surpassés par personne dans l'art de créer des débouchés à leurs produits; or, non seulement les négriers avaient réalisé des bénéfices énormes, ils avaient aussi fait prospérer l'industrie anglaise en activant les manufactures; les nègres ne s'échangeaient pas contre de l'argent mais contre toute espèce de marchandises : cotonnades, verroteries, armes, spiritueux, etc. (2). En 1778, l'amiral Parker avait déclaré que la fin de la traite enlèverait à l'Angleterre la moitié de son industrie et la ferait descendre du rang qu'elle occupait comme puissance commerciale (3).

Les Etats-Unis, principal marché d'esclaves, étaient fermés à l'Angleterre; les Etats du Nord commençaient

(1) R. D. SLAUGHTER, *Hist. de la Virginie*, p. 55. — CARLIER, *Idem*.

(2) De trois millions de livres de poudre que l'Angleterre exportait chaque année, la moitié au moins s'écoulait en Afrique. A Birmingham plusieurs milliers d'ouvriers étaient employés exclusivement à la fabrication de fusils destinés à la traite et en 1775 le *Board of Trade* insista avec force sur la nécessité de développer et d'encourager le commerce des armes à feu avec l'Afrique (*Revue des deux Mondes*, 1845, t. I, p. 678; — DE CLARIGNY *De la suppression de la traite*).

(3) COCHIN, *De l'abolition de l'Esclavage*, t. II.

à inonder de noirs les possessions espagnoles, portugaises et françaises. La perte d'un débouché si important et la concurrence faite par les Américains dans le plus honteux des commerces jetèrent le désarroi au milieu des marchands anglais. Heureusement pour la prospérité du Royaume-Uni, l'acquisition de l'Hindoustan venait d'ouvrir un immense champ d'action à l'activité britannique et lui présenter en même temps une occasion unique de ruiner les colonies concurrentes. Les Hindous, en effet, sans être esclaves, étaient soumis à un travail forcé et livraient à bas prix la plupart des produits que fournissaient les pays chauds. Il s'agissait aussi de ruiner les colonies des différentes nations européennes, colonies qui vivaient absolument du travail des esclaves(1). On sacrifiait, il est vrai, la Jamaïque et quelques îles des Tropiques, mais l'Angleterre accaparait le commerce de l'Univers entier.

Obligés de restreindre leurs importations de noirs, les Anglais « s'humanisèrent » et l'on peut suivre pas à pas la progression d'un changement d'idées qui, après de longues années seulement, aboutit à des efforts sincères faits pour sauver la misérable race africaine. En 1773, personne ne protesta quand l'Angleterre acquit le monopole de la traite. Cinq ans plus tard (1777), les colonies se séparèrent de la métropole ! C'était un désastre

(1) L'extinction de l'esclavage, qui devait apparemment se faire à la suite de l'abolition de la traite, ruinait l'industrie et la culture des colonies; en voici la preuve pour les colonies françaises:

Avant l'abolition de l'esclavage :

1845, production du sucre, 102,000,000 kilos.

Après l'abolition de l'esclavage :

1848, production du sucre, 63,000,000 kilos.

1849, » » 56,000,000 »

1850, » » 40,000,000 »

(MEIGNAN, *Aux Antilles*).

auquel il fallait absolument parer ; Clarkson indiqua le moyen d'éviter la ruine et se déclara catégoriquement contre le trafic des nègres ; sept fois il présenta son bill, sept fois il échoua (1). Quand les nègres, en se soulevant à Saint-Domingue, montrèrent qu'il fallait compter avec eux, ce fut un argument de plus, et vers 1792, Wilberforce se joignit à Clarkson.

L'abolition de la traite fut donc décrétée en 1807, seul moyen, affirme Malte-Brun, d'éviter une catastrophe commerciale (2). Dès ce moment, les exactions les plus odieuses commencèrent dans les nouvelles possessions anglaises. Nous en voyons la preuve dans les documents présentés par le comte Albermale à la Chambre des communes (3).

De gré ou de force le Danemark se joignit à l'Angleterre (4), quoique ni de l'un, ni de l'autre côté on ne parlât d'humanité. Les Pitt et les Fox dans le Sénat britannique, les Bernstorff et les Schimmelmann dans le Conseil danois, décidèrent cette question d'après des considérations politiques (5). Au commencement de ce siècle, un seul souverain parla au nom de la justice : ce fut le pape, Pie VII, qui revendiqua les droits naturels des nègres (6), au même moment où la France avait rétabli officiellement pour la seconde fois le commerce des noirs (7).

SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE.

(1) COCHIN, *Idem*.

(2) MALTE-BRUN, *Géographie universelle*, liv. 168.

(3) Les persécutions, exercées contre les indigènes, remontent à 1806, étrange coïncidence ! Ces documents ont été présentés à la Chambre, lors de la dernière révolte des Indes.

(4) Copenhague fut bombardé deux fois par les Anglais, en 1801 et en 1809, en pleine paix.

(5) MALTE-BRUN, *Idem*, liv. 168.

(6) Fait rappelé dans le bref de Grégoire XVI.

(7) Martens, protocoles, 1815 ; lettre de Tailleyrand.



AUTOUR DU « JOURNAL DES GONCOURT ».

Ce journal est notre confession de chaque soir : la confession de deux vies *inséparées* dans le plaisir, le labeur, la peine, de deux pensées jumelles ; de deux esprits recevant du contact des hommes et des choses des impressions si semblables, si identiques, si homogènes, que cette confession peut être considérée comme l'expansion d'un seul *moi* et d'un seul *je*.
(Préface)

C'EST de bon ton parmi les critiques, de s'en prendre aux *mémoires* ; naturellement on « tombe » d'abord saint Augustin, l'inventeur du genre — ce qu'à peine lui fait pardonner l'incontestable et saisissante sincérité de son œuvre ! J. J. Rousseau surtout et Chateaubriand — « cyniques étaleurs du *moi* » — ont en partage le gros des injures. Renan n'y échappe point, voire même cette humble et charmante héroïne, qui déposa jour par jour, dans un livre désormais immortel, toutes les angoisses et toutes les affections de son âme-soeur : Eugénie de Guérin !... Ce n'est pas que nous prétendions incriminer ces diverses appréciations, mais tout au plus plaider ici quelques circonstances atténuantes : et nous convenons volontiers — l'homme idéalisant d'instinct son « haïssable moi » — que beaucoup de ces « *journaux, correspondances, confessions* » etc. sont fastidieux d'une encombrante et menteuse personnalité : malgré cela — sous les précautions fardées de la vanité — toujours éclate invincible, la nature vraie de l'auteur et s'il est grand politique ou grand écrivain,

quel plus frappant complément de son œuvre, quel commentaire plus significatif de sa personne, que ces « soi disant confidences » où sous des aveux involontairement sincères s'écroule par endroits tout un échafaudage laborieux d'enfantines prétentions : les *Mémoires d'outre tombe* ont fait un jour nouveau sur le côté factice et mesquin du génie de Châteaubriand ; et dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Renan nous a révélé naïvement les secrets et si peu avouables motifs de ses variations multiples ! — S'agit il d'autre part d'une âme ignorée et quelconque, que la conscience confuse de sa valeur ou le besoin d'irrésistible expansion pousse à noter chaque soir les pensées du jour, l'œuvre vaudra ce que vaut le talent et la sincérité de l'auteur : c'est en tous cas un document humain. Et il fait beau vraiment voir certains critiques repousser *a priori* toute la littérature personnelle des « souvefirs et confessions » qui portent aux nues — souveraine justice d'ailleurs ! — la poésie lyrique du 19^{me} siècle, cette impudente, elle aussi, et sublime apothéose de l'égoïsme !

Commencé le 2 décembre 1851 et clos le 23 juin 1870, le *Journal des Goncourt* est comme le testament littéraire à la fois et intime de deux chefs de l'école moderne — natures aigûment impressionnables et observatrices de l'excès — et nous l'aimons — oh ! un amour qui fera ses réserves — pour tout ce qu'il renferme de séduisantes théories d'art, de profondes sensations personnelles et d'aperçus originaux sur les hommes et les choses du siècle.



Le 12 août 1859 (1) Jules de Goncourt consignait dans son journal ce petit trait d'observation :

(1) *Journal des Goncourt*. — Tome I, page 281.

« Hier j'étais à un bout de la grande table du château; Edmond à l'autre bout causait avec Thérèse. Je n'entendais rien, mais quand il souriait, je souriais involontairement et dans la même pose de tête..... *Jamais âme pareille n'a été mise en deux corps.*

N'est-ce pas là un spectacle unique et touchant, et trouverait-on, dans l'histoire de la littérature, deux hommes encore, qu'une si complète union d'idées et une identité si entière de natures aient perpétuellement accouplés dans l'élaboration littéraire... Je ne sais où j'ai lu ce détail : à son lit de mort, Madame de Goncourt mère, faisant approcher ses deux fils, mit tendrement la main de Jules — pâle et frère garçonnet de treize ans — dans celle d'Edmond, et celui-ci depuis lors, exécuta avec une religieuse affection, ce testament de maternel et inquiet amour... L'heure de la production venue, les deux frères s'assirent à la même table de travail, chacun écrivant à sa manière la page projetée; et de la fusion de leurs pensées sortait l'œuvre définitive... Artistes délicats et nerveux, ils allèrent d'abord comme d'instinct, à l'art mièvre et nuancé du XVIII^e siècle, et maintes fois leur « *Journal* » nous les montre (1), battant fièvreusement les quais de Paris, à la recherche de tableaux, de dessins, d'eaux-fortes — tous ornements futurs du mignon musée d'Auteuil, qu'Edmond de Goncourt a si amoureuxment révélé au public par « *la Maison d'un artiste au XIX^e siècle* »... Mais à la longue, dans ce charmant passé mort, l'imagination prend froid « ainsi que dans un air de cave » et c'est sur les réalités saignantes de la vie moderne que les Goncourt reportèrent bientôt leur insatiable besoin d'investigation. « Il est bien étrange — écrivent-ils le

(1) Tome I, page 293.

« 30 mai 1861 — que ce soit nous, nous entourés de
 « tout le joli du XVIII^e siècle, qui nous livrions aux
 « plus sévères, aux plus dures, aux plus répugnantes
 « études du peuple » (1).

Et cependant le succès ne vint pas, et celle là certes est une des parties les plus empoignantes des *Mémoires*, où les deux méconnus ébauchent jour par jour leur cruelle et difficile ascension vers la notoriété : combien désespérant par exemple, ce simple mot jeté en adieu à l'année 1856 :

« 25 décembre — » Vendu 300 francs à Dentu nos
 « Portraits intimes du XVIII^e siècle (deux volumes), pour
 « la fabrication desquels nous avons acheté deux ou trois
 « mille francs de lettres autographes

Et autre part (2) :

« Que n'avons-nous écrit, jour par jour, au début de
 « notre carrière, ce rude et horrible débat contre l'ano-
 « nyme, toutes ces stations dans l'indifférence ou l'injure,
 « ce public cherché et vous échappant, cet avenir vers
 « lequel nous marchions résignés, mais souvent désespérés,
 « cette lutte de la volonté impatiente et fiévreuse contre le
 « temps et l'ancienneté, un des grands privilèges en litté-
 « rature. Point d'amis, point de relations, tout fermé... Ce
 « silence si bien organisé contre tous ceux qui veulent
 « manger au gâteau de la publicité, ces tristesses et ces
 « navrements qui nous prenaient pendant ces années lentes
 « où nous battions l'écho, sans pouvoir lui apprendre notre
 « nom... Ah! cette agonie muette, intérieure, sans autre
 « témoin que l'amour-propre qui saigne et le cœur qui
 « défaille! cette agonie monotone et sans évènement, écrite
 « sur le vif des souffrances, ce serait une bien belle
 « étude que personne ne fera, parce qu'un rien de succès,
 « l'éditeur trouvé, quelques cents francs gagnés, quelques
 « articles à cinq ou six sous la ligne, votre nom connu par

(1) Tome II, page 202.

(2) Tome I, pages 159 et 174.

« un millier de personnes que vous ne connaissez pas, « deux ou trois connaissances, un peu de réclame, vous « guérissent du passé et vous versent l'oubli...! »

Mais elles nous semblent étranges, ces vieilles amertumes aujourd'hui que la première postérité a déjà rendu large justice aux frères de Goncourt, les plaçant parmi les maîtres de l'école contemporaine et, à l'égard même de leurs productions dramatiques, réparant parfois généreusement, (qu'on se rappelle la reprise triomphante de *Henriette Marechal* à l'Odéon), les justifiables rigueurs du public de 1865... Gloire tardive, hélas! et dont Edmond de Goncourt, par une implacable ironie du sort, se trouve seul à jouir — mutilé qu'il est dans son cœur et son talent, par la disparition précoce de son « autre moi » : Jules de Goncourt est mort le 20 juin 1870, consumé par ce « mal de sensitive » dont le frère survivant a noté si magistralement, dans l'épilogue de leur journal commun (1) les angoissantes et douloureuses étapes!

I

Chaque écrivain a sa marque propre — ce quelque chose que lui impriment les tendances de son tempérament et la direction de son éducation littéraire : les Goncourt sont des « *curieux* », d'une curiosité nerveuse et remuante, qui papillonna longtemps autour des choses de l'art et du 18^me siècle et se posa enfin sur les modernes réalités. Deux qualités surtout furent leurs — à première vue contradictoires : le sens artistique et le sens du réel, l'un corrigeant l'autre, ou le complétant : ainsi les livres d'art des deux frères sont

(1) Tome III, page 325 et suivantes.

empreints d'un profond cachet de vérité et sur leurs plus navrants tableaux de la vie contemporaine, brille toujours comme un fin et lumineux vernis d'art.

Il n'est de notre sujet ni de notre compétence d'apprécier les idées artistiques (1) de Jules et Edmond de Goncourt, mais de rechercher tout au plus l'influence qu'elles ont exercée sur leur « manière » littéraire : c'est dans la description surtout — cette peinture écrite — que se révèle la puissance picturale d'un talent : les Goncourt ont la manie de la description ; et je ne sais quel critique a pu dire de leurs romans que les personnages y dansent dans des horizons trop élargis. Et leur Journal encore, où libres de toute règle, ils se sont abandonnés d'instinct aux prédilections de leur nature, déborde littéralement de descriptions.

Dans ses études sur le *Roman expérimental* (2), Emile Zola — une fois n'est pas coutume — nous semble avoir déduit quelques principes sur la description, bons à méditer : « D'abord, ce mot description est devenu « impropre... Décrire n'est plus notre but : nous voulons « simplement expliquer et déterminer... Nous estimons « que l'homme ne peut être séparé de son milieu, qu'il « est complété par son vêtement, par sa maison, par « sa ville, par sa province... Je définirai donc la descrip- « tion : un état du milieu qui *détermine* (3) et com- « plète l'homme. » — Voilà certes un idéal, et M. Zola lui-même, coupable de maintes débauches descriptives,

(1) *L'art au XVIII^e siècle* (3 volumes). — GAVARNI, *l'homme et l'œuvre* (1 vol.).

(2) P. 228 et ss.

(3) Je ne veux nullement m'assimiler ce mot dans le sens fataliste que lui attribue toujours l'école de Zola, mais l'invoquer seulement pour établir la relation nécessaire, à mon avis, entre la partie artistique et la partie humaine d'une œuvre.

ne s'en est rapproché que rarement : les Goncourt aussi le réalisent dans certaines pages de leurs romans, où étroitement connexe au sujet, la description n'en pourrait être distraite sans entraîner avec elle un vivant et essentiel lambeau de l'œuvre.... Pour nous ce sont ces descriptions-là que nous préférons, comme dans les musées de peinture, nous préférons aux mièvres paysages déserts et aux bouquets de fleurs artistiquement rendus, quelque rude et grasse toile, que traverse, préoccupée, souffrante ou joyeuse, la grande ombre humaine ! Il en est qui diront que ce n'est pas de l'art : non, c'est mieux que cela : c'est de l'émotion. Nous extrayons du *Journal* — 12 juin 1859 — cette belle idée de soir : (1)

« Comme nous revenons par les voies qui descendent
 « du chemin de fer Montparnasse à la rue de Grenelle,
 « nous voici avec Saint-Victor, à regarder le ciel, éclairé par
 « un splendide clair de lune, et nous disant que c'est cette
 « même voûte vers laquelle se sont tournés les yeux de
 « ces millions d'hommes morts, pour des causes si diverses
 « et des querelles si contraires, — depuis les soldats de
 « Sennachérib jusqu'aux soldats de Magenta. »

Mais absorbant ces fiévreux coins de nature où palpite le cœur, où souffre l'esprit, combien plus nombreuses dans le *Journal des Goncourt* — nombreuses jusqu'à l'agacement — les descriptions pour la description, jongleries de styliste, caprices de peintre, plaisirs de rhétoricien, auxquels, nous le concevons, les artistes *purs* doivent trouver joie. L'une ou l'autre d'ailleurs est franchement admirable, et les Goncourt ont le double et méritoire souci du détail à la fois et de l'effet d'ensemble : rien ne leur échappe, pas une mousse, pas un brin d'herbe. Ce sont de méticuleux et passionnés voyants.

(1) *Journal des Goncourt*. — Vol. I, p. 278.

Hâtons-nous d'ajouter avec M. Jules Lemaitre, qu'ils voient en artistes, non en commissaires-priseurs : chez eux la multiplicité des objets perçus est toujours subordonnée à l'impression générale; souvent ils ont noté ainsi de maîtresse main, la lente illumination de la campagne par le soleil levant, ou dans une rue de Paris l'assombrissement gradué des maisons sous la chute du crépuscule.

Lisez cette « fin de jour » :

..... Un certain bleuissement blanchâtre, pareil à une pâleur de lune, commence à glisser sur les dalles du quai. Une lumière n'ayant plus de soleil et n'étant plus que du jour mort, laisse paraître, dans des tons froids et dépouillés, la tristesse et la platitude des maisons sales, des façades grises, où un petit triangle d'ombre vient se poser régulièrement en haut de chaque fenêtre.

Le ciel est devenu d'un bleu sourd, d'un bleu de savonnage, mettant comme un reflet déteint sur le luisant des parapets polis par la main des passants, sur les romans à quatre sous dans la boîte du bouquiniste.

Dans les petites rues du quai à gauche, la nuit semble sortir de terre, des pavés, des devantures de boutiques sombres, monte dans les jambes de ceux qui vont, et ne laisse de couleur que le bleu d'une blouse, le linge d'un bonnet; en haut, dans le ciel, une petite fumée rousse coupe la lanterne du Panthéon, en blanchissant dessus.

C'est la nuit de Paris qui se lève. (1)

Sent-on ici — devant cette fresque, « aux mots de soleil », « aux phrases de lumière », « aux épithètes qu'on respire », sent-on l'implacable lutte de la plume contre le pinceau, originalité caractéristique des frères de Goncourt! Malheureusement les mots du dictionnaire n'égalèrent jamais en nombre et en intensité

(1) *Journal des Goncourt*, tome III, p. 30.

les couleurs de la palette. N'importe : sautant à pieds joints au dessus de la grammaire et de la syntaxe, les Goncourt traduiront leurs sensations en des mots nouveaux et singuliers, en de bizarres et déséquilibrées tournures de phrases, ou en une exaspérante accumulation d'adjectifs et de synonymes! — « *Lazaronisme d'âme* » — « *insomnieuses nuits* » — « *entière dérédiction* » — « *notes trémolantes* » — : telles, quelques-unes de leurs malencontreuses inventions de mots (1)!

Mais il y a plus, et l'on croit se heurter ici à une vraie gageure : que de fois dans leur *Journal*, désespérant de trouver un vocable qui rende toute la fiévreuse inquiétude de leur impression, ils recourent à des termes inouïs d'atelier ou même à des noms de peintres et de statuaires complètement inconnus de la masse des lecteurs. Nous citons de cet étrange procédé quelques exemples pris au hasard des lectures : « Elle a gardé des jambes fines d'une *Diane d'Allegrain...* » (2) — « ... Deux jeunes filles, portant ces chapeaux qu'on voit dans *les estampes à l'aquateinte d'après Lawrence...* » (3) — « ... Evêques dégingandés *au pas saltateur de Dupré...* » (4) — « ... Le ciel ... est d'un bleu pâle comme si une *turquoise y était fondue* (5). » — « ... tout est enveloppé au loin d'une vapeur laiteuse, semblable à un *léger blanc de gouache, répandu sur une aquarelle.* (6) — « ... Haie de roseaux à la *Fragonard...* (7) » — Et ce genre insolite

(1) *Madame Gervaisais*, — p. 37, 254, 272 et 83.

(2) *Journal des Goncourt*. — Tome I, p. 242.

(3) *Idem*, — p. 338.

(4) *Idem*, — p. 379.

(5) *Journal des Goncourt*. — Tome II, p. 136.

(6) *Idem*, — p. 202.

(7) *Idem*, — p. 202 in fine. — Jules de Goncourt parle encore quelque part, nous ne savons où, « de petits bourgeois à la *Bouffé* ».

s'accentue encore et tourne en monomanie dans le dernier volume des *Mémoires* qui relate, très réussies par endroits et très émouvantes, des impressions (1) de voyage sur Rome.

Nous ne sommes nullement partisans du traditionnel exclusivisme du dictionnaire français et les mots nouveaux ne nous effraient point : à la moderne et progressive évolution des idées et des sensations doit correspondre — c'est notre avis — un renouvellement adéquat de la grammaire et de la syntaxe; et puisque la survenance d'écrivains-peintres, comme Théophile Gautier, Flaubert, et Goncourt a créé et mis en vogue les descriptions-tableaux, nous ne voyons vraiment rien que d'original et de pittoresque à mêler au style littéraire quelques réminiscences picturales.... A condition, bien entendu, que le génie de la langue soit respecté; il ne faut pas que sous prétexte de rendre plus saisissamment une impression moderne, on répudie — comme au théâtre, un décor inutile — tout le vieux fond descriptif de la langue française et qu'en place on serve au lecteur ahuri des vocabulaires assommants d'atelier, ou d'indigestes catalogues de peinture!.. C'est là ce qu'ont fait trop souvent les frères de Goncourt — en paroxysant un procédé dont Gautier et Flaubert avaient tiré leurs meilleurs effets (2); et les quelques artistiques descriptions que renferme le *Journal* ne peuvent racheter certes les mille et une autres où les auteurs ont mis à une torture systématique la langue, la grammaire, la syntaxe — et l'esprit des lecteurs.

(A suivre.)

FIRMIN VANDEN BOSCH.

(1) *Journal des Goncourt*. — Tome III, p. 101 et suivantes.

(2) « Flaubert n'invente pas un mot nouveau, Gautier n'en invente qu'un petit nombre, ou se contente de ressusciter des mots anciens : tous deux écrivent purement;.. tous deux sont extrêmement préoccupés de l'harmonie. » (Jules Lemaître).



L'ANNÉE LITTÉRAIRE.



la fin de chaque année, les théâtres de Paris pour amuser le public et varier leur programme, montent des *Revue*s qui sont le résumé spirituel et moqueur des événements passés. S'il est intéressant de se rappeler, dans un défilé rapide et amusant, les faits et gestes qu'accomplissent pendant douze mois les petits grands hommes de la politique, il est autrement curieux de jeter un regard en arrière sur les productions littéraires de l'année, de chercher la portée artistique de ces œuvres, d'étudier si un artiste nouveau a apporté une note originale, si le chef-d'œuvre toujours attendu et si souvent avorté va enfin apparaître, radieux dans sa splendeur et sa gloire. Le théâtre, le roman, la poésie, la critique, l'histoire sont les diverses manifestations de la pensée; durant cette année 1889 un grand événement littéraire s'est-il accompli? c'est ce qu'il faut rechercher dans cette course rapide à travers les diverses œuvres nouvellement écloses.



Le théâtre, comme l'a dit Barbey d'Aurevilly, est une manifestation inférieure de l'art. L'auteur dramatique est obligé de sacrifier davantage au public, il lui faut se courber devant une foule de préjugés et de conven-

tions scéniques dont le poète et le romancier font bon marché. Le drame ou la comédie modernes sont loin de rechercher la perfection de formes, et la justesse de proportions qui caractérisent le théâtre d'un Sophocle ou d'un Racine, et le frisson artistique saisit bien rarement les spectateurs amoureux d'art, en présence des pénibles imbroglis d'un vaudeville ou des scènes de mœurs d'une comédie qui prétend être la photographie de la réalité.

Le résumé de l'année théâtrale est facile à faire. Des pièces bien charpentées, mais complètement dépourvues de cette originalité si nécessaire pour renouveler et vivifier un théâtre tombant en ruines : — *Belle-maman*, de V. Sardou et Deslandes, une comédie paradoxale sur la réhabilitation de la belle-mère; — *le Cadenas*, de Blum et Toché, un vaudeville comme tous les vaudevilles, avec infiniment d'esprit, presque trop; etc. Des drames faits sur les moules anciens : le *Père Lebonnard*, de Jean Aicard une pièce d'une honorable médiocrité qui fit du bruit avant de paraître et n'en fit plus à son apparition; — la *Bûcheronne*, de Charles Edmond, célèbre par sa chute retentissante et par une scène chirurgicale où l'on représente la transfusion du sang; — *Shyloch*, une adaptation de Shakespeare, faite en très beaux vers par Edmond Haraucourt. Des comédies modernes d'une portée plus considérable et dénotant une observation fine, parfois cruelle, souvent exagérée; — *Germinie Lacerteux*, d'E. de Goncourt, un nouvel essai de la littérature naturaliste au théâtre, et un nouvel échec; — le *Divorce de Juliette*, d'O. Feuillet, joué sans succès à Bruxelles, peinture de mœurs surannées, œuvre de vieillesse d'un écrivain qui garde malgré l'âge une merveilleuse aristocratie de style, mais qui voyant les choses avec les

yeux de sa jeunesse, et restant éternellement romanesque, semble déplacé dans notre monde blasé et sceptique; — *l'Ecole des Veufs*, de Georges Ancey, un jeune d'un grand avenir, qui a le tort de se complaire dans des peintures de mœurs d'un pessimisme exagéré, et qui a assez de talent pour se passer de cet élément de succès; — les *Respectables* de Janvier de la Motte, une comédie curieuse, retraçant le ménage à trois sur la note pince-sans-rire, parlant frivolement des choses sérieuses et sérieusement des choses frivoles; — enfin *La Lutte pour la Vie*, d'A. Daudet, une pièce qui peut avoir de grands défauts, mais qui n'en est pas moins une œuvre, car elle peint le type de l'aventurier fin de siècle, du *struggleforlifer* qui veut, malgré tous les obstacles, *arriver*, c'est-à-dire posséder la fortune et la renommée; peu important à Paul Astier les ruines qu'il accumule dans sa lutte pour la vie, il triomphe par sa volonté jusqu'au jour où, tous les crimes devant avoir leur punition dans ce monde même, le père Vaillant qu'il a offensé dans sa famille, lui barre à tout jamais la route en lui disant : « Le fort détruit le faible, dites-vous. Je suis armé, vous ne l'êtes pas, je vous supprime. »



Les œuvres géniales sont des fleurs rares qui ne germent point tous les ans. et elles semblent, dans cette année 1889, avoir dédaigné le roman comme elles ont dédaigné le théâtre. On rencontre, en effet, des livres de talent, mais on ne trouve point en eux la fière originalité d'un Barbey d'Aurevilly, ou le travail subtil et pénétrant d'un Balzac.

Il faut écarter, à grands traits de plume, la série

des romans à sensation, les plats annuels qu'apprentent et servent au public dupé les romanciers sans talent qui sont cependant ses favoris : tels sont *Dernier Amour*, de Georges Ohnet, une intrigue déjà usée dans un milieu banal et faux, *Passionnement*, d'A. Delpit, qui prétend dans sa préface faire une étude complète de la Parisienne vingtième siècle. Il faut écarter également le *Sous-Offs* de Descaves, ce livre malsain qui souleva des polémiques sans fin dans les journaux et n'est qu'une peinture fautive, aux couleurs trop noires, de la vie de caserne et de ses déboires.

André Theuriet, le peintre des grandes forêts de l'Argonne, des bois de sapins et des châtaigneraies, qui laissent à peine pénétrer la lumière entre leurs branchages entrecroisés, a renouvelé sa palette pour décrire les lacs bleus et les montagnes neigeuses de la Savoie, sa patrie d'adoption. — Dans les *Deux Sœurs*, son dernier roman, comme dans *Amour d'Automne*, il raconte une idylle charmante et triste, et lui donne pour cadre les bords du lac d'Annecy; et c'est une nouvelle occasion pour le paysagiste, de peindre les couchers de soleil, rosant la neige des montagnes, et revêtant les vagues de teintes inaccentuées et bizarres. L'amour de deux sœurs pour le même homme est sans doute un sujet d'intrigue déjà vieilli; mais le romancier a des phrases si câlines pour évoquer le silence de la soirée, le calme de la nature, pour décrire des coins de champs ensoleillés, des bruissements de brise dans les arbres, qu'on oublie le roman pour rêver de ces paysages si tranquilles et si beaux.

Deux livres de Paul Bourget ont paru dans le courant de l'année 1889. Dans le *Disciple*, peut-être sa meilleure œuvre, il étudie cette question passionnante : « Les idées agissent-elles ou n'agissent-elles pas

sur les mœurs? Un poète, un auteur dramatique, un romancier surtout, un philosophe, un savant même, ne doivent-ils pas se regarder comme ayant un peu charge d'âmes? » et le romancier la résout dans le sens affirmatif, ce qui a dû étonner quelques-uns des lecteurs de *Mensonges* et de *Crime d'Amour*. Le savant Adrien Sixte a agi par ses théories sur son élève Robert Greslou, qui, sous prétexte d'analyse arrive presque au crime moral. Ce qui fait de ce livre une œuvre à part, au charme violent et troublant, c'est une connaissance poussée jusqu'à l'extrême limite des mobiles les plus secrets des actes humains, c'est une intelligence audacieusement pénétrante des questions qui ont de tout temps captivé les philosophes, c'est enfin ce dédoublement curieusement fouillé du caractère de Robert Greslou, en deux personnes distinctes : l'une qui pense, l'autre qui agit, l'une qui aime, l'autre qui étudie cet amour. Le talent de Paul Bourget, comme l'a dit F. Brunetière, s'est virilisé dans le *Disciple*, il a dépouillé toute affectation, abandonné toute mièvrerie, délaissé les côtés voluptueux qui caractérisaient ses autres romans.

Dix portraits de femmes réunis sous le titre délicat de *Pastels*, c'est le second livre de Paul Bourget. On dirait que le féministe cruel de *Mensonges*, le théoricien hardi et dur du *Disciple* a voulu se reposer des tristesses de la vie, et du dégoût qui prend à en voir les petites et les mesquineries, dans un romanesque très moderne, un romanesque mêlé de réalisme, si l'on peut ainsi parler. Ces portraits sont empreints de cette grâce maniérée et raffinée, exquise de préciosité par endroits « comme il sied au goût d'une époque où les sens à demi épuisés n'apprécient plus que la nuance », on y trouve un charme languide et quelque peu morbide, une observation fine et cruelle, un scepticisme qui

voudrait croire, et une distinction de style qui rappelle le style aristocratique et hautain d'Octave Feuillet. Le romancier peint tour à tour : l'amour irréalisé, comme celui de Gladys Harvey; l'amour passif et incapable de luttés comme celui de M^{me} Bressuire; l'amour jaloux et presque capable de crime, comme celui de la comtesse de Candaule; l'amour bizarre d'un jeune officier pour une femme jamais vue, parce qu'il a passé une journée chez elle, dans ses appartements, dans le milieu de sa vie et de ses choses préférées; les sentiments observés et analysés de petites filles, Simone écrivant à sa mère dans le ciel, Aline, la petite amie d'enfance morte et regrettée, Lucie montrant dans un bal d'enfants les germes de cette vanité et de cette coquetterie qui causeront plus tard tant de tristesses d'amour; enfin l'amour meurtri, d'un romanesque vague et mélancolique, pour les femmes appelées de ce mot très doux : *Inconnues*.

François Coppée s'est hasardé dans le roman : il a publié *Henriette*, deux cents pages où l'on retrouve ces peintures très modernes du Paris de la banlieue et des faubourgs, et ce style poétique qui fait le charme de ses Contes en prose.

On meurt d'être aimé trop comme de ne pas l'être, et Henriette meurt dans les bras de son aimé. Mais ce court roman n'a point cette valeur qui dénote un maître et qui force l'admiration.

Plus il avance dans sa carrière littéraire, plus Gui de Maupassant devient humain. Son dernier roman *Fort comme la Mort*, creuse profondément le caractère compliqué d'une femme. *Une Comédienne*, d'Henry Bauer est aussi une étude de femme. *Fin de Rêve*, de Georges Duruy, est, en même temps qu'un roman, l'autobiographie d'un personnage politique, qui joua l'un des premiers rôles dans l'histoire de ces vingt

dernières années, et qui maintenant repose dans le tombeau, déjà presque oublié. Jean Rameau étudie dans *Possédée d'amour*, le caractère d'une sottie bourgeoise qui s'amourache d'un compositeur d'opérettes, et qui perd le repos et la vie pour suivre cette ridicule passion. *Madame la Boule*, d'Oscar Méténier est une peinture trop forte des bas-fonds parisiens. *L'Ignorance acquise* et *Bas les Cœurs*, deux livres de débutants, sont de bonne augure pour l'avenir.

Camille Lemonnier, le romancier belge, a décrit de sa plume mâle et vigoureuse, en même temps trop amoureuse des scènes violentes, *Ceux de la glèbe*, les laboureurs qui travaillent, rivés au sol qui les nourrit. La Belgique tend de plus en plus à devenir un centre littéraire important. Georges Rodenbach, un poète belge, a débuté cette année dans le roman. *L'Art en exil* : c'est l'artiste se trouvant isolé au milieu du monde. Jean Rembrandt, le descendant du grand Rembrandt, est obligé de quitter Paris et son milieu littéraire pour rejoindre sa vieille mère en Flandre; incompris de sa mère, incompris de sa femme, il les perd toutes deux et demande à la religion de le consoler; mais n'ayant plus la force de croire, ayant brûlé ses manuscrits parce qu'il a perdu toute foi en lui-même et dans son art, il finit par vivre dans un rêve perpétuel de visions inexprimables et de choses mi-voilées; il n'est pas fait pour la lutte, c'est un vaincu de la vie. Il avait pourtant rêvé « un livre effacé, à demi-teintes, un livre où il aurait transcrit la mélancolie des eaux mortes, des banlieues attristées d'orgues, d'horizons de province, coupés de fumées et de tourelles aux cloches pleurantes ».

C'est encore un mélancolique qu'Edouard Rod, l'auteur du *Sens de la Vie*. Son œuvre est fortement conçue : Mariage, Paternité, Altruisme, Religion, il passe en

revue toutes les grandes questions sociales, et il arrive à cette suprême conclusion : la croyance en Dieu.

Dans *Un Caractère*, Léon Hennique a affirmé sa très vivante personnalité; il y décrit les états d'esprit d'un vieux marquis, vivant solitaire dans son antique château presque ruiné, et ayant la hantise des époques passées, des époques de gloire et d'héroïsme, aux idées pleines de noblesse et de grandeur.

Trois recueils de contes ont attiré l'attention en 1889 : les *Contes chinois*, du général Tching-hi-Tong, qui plaisent par leur bizarrerie : *Dix contes*, de Jules Lemaître, remarquables par la lucidité du style, et le charme du détail; *Balthazar*, un recueil de nouvelles d'Anatole France; *Balthazar*, c'est l'histoire du roi d'Ethiopie, sauvé de ses mauvaises passions par l'apparition de l'étoile mystérieuse qui le conduit à Bethléem, aux pieds de l'enfant Jésus.



Les poètes luttent avec un courage désenchanté contre l'indifférence qui veut les étouffer. Chaque année apparaissent quelques volumes de vers, les uns caresants et berceurs, les autres ardents et enthousiastes, mais tous ayant le souci de la forme magnifiquement ouvragée.

Parallèlement est le titre étrange du nouveau livre de Paul Verlaine. Hélas! Verlaine n'est déjà plus le poète repentant de *Sagesse*, qui apportait candidement à Dieu son cœur contrit et humilié et son âme aimante et sensitive, le poète qui psalmodiait naïvement :

Je ne veux plus chanter que ma mère Marie.

Il est redevenu le malade névrosé des *Fêtes galantes*

et des *Romances sans paroles*. Mais il a davantage vécu, il a passé par plus de misères, et il a gardé une note plus alanguie et plus voilée. Il chemine, toujours loin de la raison, disant ses sensations et ses sentiments, mais plutôt ses sensations que ses sentiments; il peint des tableaux d'une perversité malsaine, d'une horreur répugnante, et on se prend à regretter amèrement cette rechute du pauvre pécheur. Cependant le sens musical s'est encore affiné chez lui, et sa voix d'une douceur charmeuse, a pour lui emprunter ses mystérieuses expressions « l'inflexion des voix chères qui se sont tues ». Le poète a, des sens de malade et une âme d'enfant qui en font le Villon raffiné d'une époque en décadence.

Dans l'*Ame d'un philosophe*, Théophile Serretête (un nom incroyable) versifie les théories diverses de Pascal à Maine de Biran, de Kant à Amiel. Les *Orages* de Paul Vérola renferment une amère philosophie dans des strophes alanguissantes.

L'histoire prodigieusement belle de *Marie-Magdeleine* la pécheresse, pardonnée parce « qu'elle a beaucoup aimé » a attiré Gabriel Vicaire, le poète du *Miracle de St-Nicolas*. Son œuvre est empreinte de pardon et d'amour. Outre la forme gracieuse et naïve des vieux refrains populaires, on y rencontre des strophes très pénétrantes respirant une foi sincère.

Les Parnassiens sont encore sur la brèche. Cette année, Armand Silvestre qui semblait avoir sombré dans une gauloiserie outrée, effeuille ses *Roses d'Octobre*, dont le parfum embaume, et a comme un relent d'arrière-saison.

Vous aimerez demain, vous qui n'aimiez encore,
Et vous qui n'aimiez plus, vous aimerez demain.

C'est l'éternelle chanson d'amour avec accompagnement de guitare.

Le *Don-juan 1889* de Jean Aicard, vise trop à l'effet pour en produire. Le volume fleure la Provence, on sent que Tartarin a passé par là.

Robert de la Villehervé est un merveilleux artiste, mais hélas ! il dédaigne de penser. Rien d'original dans *Toute la Comédie* : un prologue où défilent tous les personnages classiques de l'ancienne comédie, une saynète racontant la banale victoire de l'amour sur deux jeunes filles qui se croyaient au-dessus de ses atteintes, de charmants vers à l'italienne, ayant en queue des rimes riches et sonores ; et c'est tout.

Nous avons réservé pour la fin, *les Harmonies chrétiennes* de Jean Casier, un poète chrétien celui-là, dont la foi n'est pas chancelante comme celle de la plupart des poètes modernes. Comme l'a dit son critique du *Magasin littéraire* : « Je trouve un charme exquis aux chants tantôt graves, tantôt naïfs, tantôt émus et recueillis, tantôt passionnés et brûlants, de cette muse à la fois si humaine et si surhumaine, si vivante et si chaste, j'allais dire angélique. »



C'est, actuellement, surtout dans la poésie, le roman et le théâtre, que l'on peut étudier les tentatives nouvelles et les efforts des écrivains de la génération présente. Aussi passerons-nous rapidement sur les livres d'érudition, d'histoire et de critique.

Pendant quelques curieux livres de critique ont paru dans le courant de l'année écoulée : — *Certains de Huysmans* ; certains, ce sont quelques dessinateurs méconnus ou pas assez connus ; — *Les Confessions d'un jeune Anglais* de Georges Moore, impressions de la littérature moderne en France et en Angleterre, sur un dilettante ;

— *Les Artistes littéraires*, de Maurice Spronck, renfermant d'originaux aperçus : — *La Littérature de tout à l'heure* de Charles Morice, un résumé des influences littéraires depuis le 17^e siècle jusqu'à maintenant, une étude de ce que doit être l'art présentement. La conclusion de ce dernier livre est assez étrange pour mériter d'être citée : « La grande Analyse des trois siècles derniers ordonne à cette heure-ci le devoir logique de la synthèse; après avoir étudié l'homme successivement dans son âme, dans ses sentiments et dans ses sensations par une littérature de précision et qui n'empruntait guère ses moyens qu'à l'exemple des arts géométriques, qui sont immobiles, l'œuvre des poètes nouveaux est essentiellement de *suggérer tout l'homme par tout l'art*..... »

Parmi les études historiques, il faut citer la suite de la *Conquête de l'Algérie* (1841-1855) par Camille Rousset, l'un des historiens actuels les plus clairs, les plus précis, les plus vivants et les plus érudits; le *François de Guise*, de Charles Buet, une biographie du grand homme de guerre, qui fait le pendant de la biographie de *l'amiral de Coligny*, etc....



Dans cette course rapide à travers les volumes parus dans l'année 1889, nécessairement des œuvres ont été oubliées. Cependant il est possible de tirer une conclusion de cette étude : la littérature présente offre certainement des beautés réelles, un effort sérieux vers quelque chose de grand, mais il lui manque ce flambeau de la foi qui la conduirait victorieusement vers les nobles sources de l'art; elle se meurt de ne pas croire, elle est sceptique et le scepticisme dessèche

tout ce qu'il touche. Les grands écrivains actuels, dont les convictions sont évidentes et dont les erreurs sont respectables, se sont trompés de route en niant les grands problèmes de la vie immatérielle; la littérature de tout à l'heure appartient aux catholiques s'ils savent utiliser tous les progrès que l'art a faits dans ce siècle, et s'ils savent viriliser le roman et la poésie modernes.

HENRY BORDEAUX.





POÉSIES RUSSES.

I

Les fourrures

Foire de Nishny-Nowgorod.

LES rêves de bien-être et de bonne chaleur
Glissent parmi les peaux molles des bêtes mortes,
Et le long des comptoirs, de leur massive ampleur,
Montent des odeurs fortes.

Les crocs brillent aigus dans les gueules sans voix ;
Les grands ongles n'ont plus l'instinct des déchirures ;
Elles étaient jadis terribles dans les bois
Ces très douces fourrures !

Oh! les rauques clameurs qui sortent des buissons !
Oh! les combats furtifs dans la nuit étoilée,
Et la fuite soudaine et les mortels frissons
De la proie affolée !

On dirait qu'en partant l'âme du carnassier
Laissa de la chaleur dans ces lourdes dépouilles,
Et que Novembre, ami des longs fusils d'acier,
Les moucheta de rouilles.

Ces peaux ont les relents des grands bois de bouleaux
Pleins d'humides lichens et de mousses épaisses ;
Mais la troublante odeur qui sort des antres chauds
Y mêle ses caresses.

Et ces fauves odeurs évoquent vaguement,
En blanches visions, des chasses hivernales,
Et des meutes troublant de leur long hurlement
Les plaines boréales.

Regardez ce qu'ils ont rapporté de là-bas,
Du fond des froids cruels, ceux des factoreries ;
Dans les bazars musqués ils ont jeté le tas
De ces pelleteries.

Voici des lynx pendants sur des loups ombrageux,
Des monceaux de renards et des paquets d'hermines,
Et l'amoncellement caressant et neigeux
Des martres zibelines.

Voici des pékans bruns, des loutres, des putois,
Et les corps desséchés des grands cygnes nomades,
Et les sombres manteaux que traînaient dans les bois
Les fauves plantigrades.

O fourrures! déjà votre tuteur destin
Se traite par les mains de vos vendeurs tatares ;
L'Occident vient, poussé par son luxe hautain,
Chercher vos chaleurs rares.

Or vous frissonnerez, nobles restes des morts,
Quand de lourds vêtements vous prendront pour parures ;
Car sous vos plis puissants vivront tant de remords,
Tant de flammes impures,

Car vous abriterez tant de haine et de fiel,
Tant de cupidités et de rages furtives,
Que vous regretterez, d'un regret éternel,
Vos formes primitives.

II

Tzarine triste

Au milieu des velours et des tapis persans,
Pâle sous son bonnet fourré de zibeline,
Dans la mystique odeur d'exotiques encens,
Elle se meurt d'ennui la dolente tzarine.

Très lasse, sur un coffre à ferrures d'acier,
Doucement elle rêve, impassible victime,
Ne songeant même plus à l'époux carnassier
Qui s'enivre, là-bas, de massacre et de crime.

A quoi bon les colliers ornés de vieux émaux,
Et le luxe importun des pesantes dentelles,
Et les mets délicats dans l'or pur des vaisselles?

Sous les yeux de l'icône, indulgente aux grands maux,
En la terne lueur d'un jour d'hiver livide,
Mieux vaut écouter fuir son existence vide.

III

Les lions d'Iwan

Dans la salle très sombre, aux murs couleur de sang,
Qu'emplissent les éclats d'une colère atroce,
Iwan crie, accoudé sur son coude puissant,
Les sourcils contractés et le regard féroce.

Son trône pèse lourd sur des lions dorés,
Enormes, hérissant leurs griffes menaçantes ;
Et le cercle muet des boyards atterrés
Se courbe sous le fouet des paroles cassantes.

Et pour doubler l'horreur de son verbe fatal,
Sous le trône, voilant d'industriels rouages,
Le tzar tient enfermée une équipe de pages.

Et quand sur le velours tombe son poing brutal
Leurs attentives mains, des lions héraldiques
Font rugir, coup sur coup, les gueules mécaniques.

(*A suivre.*)

HECTOR HOORNAERT.





BERCEUSE.

DORS, dors, mon petit enfant, dors!
Comme l'oiseau sur sa nichée,
Ta mère près de toi penchée,
Veille sur ton âme et ton corps :
Dors, dors, mon petit enfant, dors!

Ecoute la musique douce
Des anges, célestes accords
Berçant tes membres sans secousse :
Dors, dors, mon petit enfant, dors!

Dors, tandis que ta mère admire,
Abandonnée à ses transports,
Tes boucles blondes, ton sourire,
Dors, dors, mon petit enfant, dors!

Ton front où rayonne la vie,
Tes yeux si clairs, mes chers trésors,
Font le bonheur que l'on m'envie ;
Dors, dors, mon petit enfant, dors!

Oh! plus tard, que la main divine
Te livre au travail, aux efforts,
Mais aujourd'hui, sur ma poitrine,
Dors, dors, mon petit enfant, dors!

Comme l'oiseau sur sa nichée
 Ta mère près de toi penchée
 Veille sur ton âme et ton corps :
 Dors, dors, mon petit enfant, dors!

JANSSENS DE BISTHOVEN.

2 *Janvier* 1890.



BALLADE.



QUEL est le cavalier, le sombre cavalier
 Dont la trompe résonne
 A l'heure de minuit?... C'est un noir chevalier.
 Qui sait son nom?... Personne.

Au pied du vieux castel il arrive le soir :
 Le voyageur frissonne
 En le voyant couvert de son costume noir ;
 Qui sait son nom?... Personne.

Il arrive à minuit, quand l'heure tinte encor
 Il prend sa trompe et sonne
 Un chant lugubre et triste, un chant de deuil, de mort.
 Qui sait son nom?... Personne.

Il foule, entre les murs ruinés du château,
 Les feuilles de l'automne ;
 Il heurte en frissonnant les marches d'un tombeau ;
 Qui lui répond?... Personne.

Il allume avec foi dans un grand chandelier
 Un cierge en cire jaune :
 Inutiles efforts! malheureux chevalier,
 Qui te répond?... Personne.

Que dis-je? une ombre blanche a gravi lentement
 L'escalier monotone
 Et serre dans ses bras son noble et tendre amant ;
 Qui sait leur nom?... Personne.

Quel est le cavalier, le sombre cavalier
 Dont la trompe résonne?
 Quel est cet ange pur qu'aime le chevalier?
 Qui sait leur nom?... Personne.

Puis tout tranquillement quand disparaît la nuit,
 Quand l'aurore rayonne,
 Le cor ne chante plus, l'ombre s'évanouit.
 Qui sait leur nom?... Personne.

Septembre 1889.

RAYM. VAN DEN BRÄNDEN DE REETH.



LE PRÊTRE.

EST-CE un Dieu qui s'avance à l'autel? Est-ce un homme?
 Prêtre est le nom sacré dont la terre le nomme...

Il trône ainsi qu'un roi; des vols silencieux
 Viennent autour de lui courber des milliers d'anges :
 Et l'âme croit ouïr leurs profondes louanges
 Dont les hymnes seront l'écho délicieux.
 Le Prêtre est à l'autel : au dessus de sa tête
 Le Créateur sourit au sein du ciel en fête;
 Sous ses pieds on entend dans leurs gouffres divers
 Gémir le Purgatoire et gronder les Enfers.
 Sa lèvres s'est ouverte : au mot qu'elle prononce
 Dieu donne un merveilleux miracle pour réponse,

Au désir du Sauveur le Père a consenti...
Car c'est la voix du Christ qui seule a retenti!
Son front est rayonnant d'une clarté paisible,
Son vêtement reluit de mystiques beautés,
Devant l'âme son geste entr'ouvre l'Invisible
Et l'espoir est l'encens qui fume à ses côtés.
L'autel peuplé de saints, l'autel brillant de cierges,
Est la table où sa main presse le vin des vierges
Et pétrit le froment de vie et de salut.
Tout est célestement suave en cet Elu...
Père est le nom d'amour dont la terre le nomme.

Est-ce le Christ qui monte à l'autel? Est-ce l'homme?

JEAN CASIER.






RÉSULTAT

DU

CONCOURS DE NOUVELLES.

OUS avons lieu de nous féliciter du résultat de notre concours. Sur 5 manuscrits reçus le jury a cru devoir en distinguer 3. Il les a classés de la façon suivante :

1^o La *prime* est accordée à : *Hermine* par M^{me} LA BARONNE DE BOÛARD.

2^o Une *mention très honorable* est décernée à : *la Fiancée de Maître le Kévan* par M. JACQUES FÈRE.

3^o Une *mention honorable* est attribuée à : *Histoire Surannée* par M. HENRY CARTON DE WIART.

Le jury avait d'abord hésité entre les deux premières nouvelles; toutes deux offrent une conception originale et touchante, des caractères bien tracés, des peintures de mœurs fidèlement rendues, une trame intéressante : l'inspiration en est élevée et toute chrétienne. Un style d'une correction plus soutenue a surtout fait pencher en faveur d'*Hermine*.

La troisième nouvelle, sorte de fantaisie originale et charmante, était trop courte, pour pouvoir entrer en comparaison avec les deux précédentes.

Nous commençons aujourd'hui la publication « d'*Hermine* », « *La Fiancée de Maître le Kévan* » et « *Histoire Surannée* » seront publiées ultérieurement.

LA RÉDACTION.







BIBLIOGRAPHIE.

Drames et Comédies pour Collèges et Pensionnats ;

J. Bricon, successeur de Sarlit, 19, rue de Tournon, Paris.

ÉDITEUR Bricon s'est fait une spécialité des pièces de théâtre pour collèges de garçons et pensionnats de jeunes filles. Dans la première catégorie, pièces ne comprenant que des rôles masculins, nous trouvons comme nouveautés *Don José*, drame par Paul Croiset, et en fait de comédies : *le Secret des Pardhaillan*, *Tête Folle*, *Un déjeuner sous bois*, *La Torpille*, *Monsieur Gavroche* *Poissons d'Avril*. Dans la section des pièces ne comprenant que des rôles féminins nous remarquons : *la Meunière du Moulin-Foli*, pièce en deux actes, *Les ambitions d'Eglantine*, féerie, *Colombe et Vautour*, drame en 3 actes, *Madame Beaucordon a rêvé « chats »* !

Les directeurs et directrices d'établissements d'instruction seront heureux de connaître l'existence de ce répertoire, et d'y puiser à l'occasion ; ils rencontreront dans ces pièces de l'émotion sincère ou une gaieté franche. Comme comédies ce sont des *farces*, non des *moralités* ; mais si l'intention éducatrice n'y apparaît pas toujours, elles sont au moins entièrement irréprochables.

Si d'autre part les auteurs, MM. Antony Mars, Ch. Le Roy, Georges de Grandmorin, etc. ne sont pas des Labiche — et qui pourrait l'exiger ? — les élèves devant qui leurs pièces seront jouées y prendront un plaisir réel et très légitime.

Plusieurs de ces pièces sont accompagnées de couplets et de musique ; leur prix varie de 50 cent. à 1 fr. 50 (musique comprise).

N'oublions pas de mentionner deux monologues en vers par Marie Guerrier de Haupt : *le Pays des Merveilles*, disant la gloire de l'Exposition de Paris, *Jean Bonhomme et la Tour Eiffel*, faisant dans une note modérée la critique de la dite Exposition.



Nemours, drame en 3 actes et en vers, par GASTON DE LEVAL et PAUL SEGERS. — Anvers, J. Verschueren, rue des Douze-Mois. 1889. — 1 fr.

SI l'on peut être indulgent pour les pièces destinées à récréer la jeunesse, à plus forte raison peut-on l'être pour celles composées par des jeunes gens, eux-mêmes encore sur les bancs du collège. Tel est le cas pour le drame que nous annonçons et qui a été joué pour la 1^{re} fois au Collège Notre-Dame à Anvers le 13 juin 1889.

D'ailleurs si l'indulgence ici est requise pour la versification et pour la manière dont certaines scènes sont agencées, l'ensemble de la pièce a du mouvement dramatique et offre de l'intérêt : c'est assurément un excellent exercice et un beau succès pour des élèves que d'avoir mis cela sur pieds; d'autres collèves profiteront de ce louable travail ou imiteront cet exemple.



Le Prisonnier de Miolans, drame pour collèves,
par CHARLES BUET.

VOICI une pièce vraiment dramatique et que le nom de son auteur recommande suffisamment. Elle a été jouée pour la première fois au Collège de S^t Pierre d'Albigny en Savoie; c'est là que M. Buet a fait jadis ses études et il le rappelle en termes émus dans sa dédicace. Cette pièce mérite d'être représentée dans tous nos collèves catholiques.



Tracts populaires sous la direction de P. LIMBOURG.
N^o 4, Marat. — N^o 5, Le Père Damien, par
H. Lauscher. — Dessain, rue Trappé, 7, Liège.

NOUS recommandons encore une fois les Tracts Populaires dont M. Pierre Limbourg, avec l'aide de l'éditeur Dessain, poursuit vaillamment la publication. Le tract n^o 4 décrit la mort tragique de Marat et rappelle les forfaits de ce monstre à face humaine; suivent quelques pages toutes bourrées de chiffres éloquentes et intitulées « le Bonheur du Peuple par la Révolution. »

Le tract n° 5, par un heureux et complet contraste, nous décrit la vie du martyr de la charité, de l'héroïque apôtre belge, le P. Damien Deveuster, mort à Molokaï au service des lépreux. Ce tract est rédigé par M. l'abbé Henri Lauscher, curé de Hodimont, en qui M. Pierre Limbourg a trouvé un très digne collaborateur.

Rappelons les titres des tracts précédents : N° 1, Dom Bosco; n° 2, Le Père Mathew, l'apôtre de la Tempérance; n° 3, Maximilien Robespierre. Tous ces tracts se vendent 6 cent. l'exemplaire; 2,75 les 50; 5 fr. les cent exemplaires.



La Légende de Madame Sainte Colombe, vierge et martyre, par ADOLPHE MILLET. — Gand, A. Siffer, rue Haut-Port, 52 & 54. 1890.



OICI une gracieuse légende en vers simples, sans grand éclat, mais clairs et convenablement rimés : l'auteur est modeste et parle ainsi au lecteur :

Des rimeurs trop connus pour que je te les nomme,
 En poursuivant leur but de défier l'Homme,
 Martyrisent la Foi dans leurs vers assassins.
 J'admire leur talent, mais je hais leurs desseins
 Qui vont à supprimer Dieu, ses saints et l'Eglise.
 Moi, donc, humble croyant, sans espoir qu'on me lise,
 Je veux conter sans art des récits des vieux temps
 Dont de simples chrétiens puissent être contents.

Cette plaquette est imprimée chez l'éditeur du « Magasin Littéraire », elle n'est pas dans le commerce et il faut pour l'obtenir s'adresser à l'auteur; celui-ci habite Bayonne. Ce qui, par parenthèse, prouve que la réputation de la maison Siffer pour les éditions soignées s'étend de plus en plus.

JEAN CASIER.







L'IRLANDE AU XVIII^e SIECLE. (1)

Lois pénales. — Witheboysme.

IRLANDE avait fondé de l'espoir sur le traité de Limerick (2). Entre les mains du gouvernement Anglais il allait devenir un instrument moins brutal mais plus perfectionné que le terrorisme de Cromwell pour anéantir une nation.

Malgré l'amnistie, malgré l'engagement pris de n'inquiéter aucun des adhérents du prince déchu, malgré la promesse royale, un million soixante mille acres de terre furent confisqués au détriment de 4000 Irlandais poursuivis comme rebelles (3). Telle est la première violation du traité de Limerick. Sur le territoire des familles expulsées et ruinées s'abattit un nouveau contingent de *planteurs*, d'autant plus ardents à faire taire les spoliés qu'ils avaient conscience de la mauvaise

(1) Ces pages forment un chapitre d'un volume intitulé : *la lutte de l'Irlande*, que la Société S. Augustin éditera prochainement.

(2) Conclu entre les insurgés irlandais vaincus et Guillaume d'Orange qu'une révolution venait de mettre sur le trône de Jacques Stuart. Ce traité garantissait aux catholiques, le libre exercice de leur religion, et le maintien des propriétés telles qu'elles existaient à la date même du traité.

(3) *Bill de Resumption* voté au. Parlement en 1700.

action du pouvoir. Autour d'eux se rallièrent les descendants Cromwelliens, les protestants fanatiques, tous les possesseurs illégitimes devenus féroces par crainte des réactions. Ils réunirent leurs intérêts, leurs préjugés et leur haine pour étouffer dans la boue ceux qu'ils ne parvenaient pas à noyer dans le sang. Ce parti datant du règne de Guillaume d'Orange, prit dans la suite le nom d'*Orangiste*. Il remplit le parlement de Dublin et c'est à lui que l'Irlande doit cette persécution sans exemple dans l'histoire. Burke parlant des lois dont l'*Orangisme* se fit l'exécuteur dit « qu'en fait d'ignoble perfection c'était le plus remarquable monument d'iniquités qui eût été élevé ».

Les soldats Irlandais restés dans l'île après le départ de leurs camarades, vécurent en bandits soutenus par la population indigène. Trop peu nombreux pour recommencer l'insurrection, ils étaient chassés à outrance et aussitôt pris « pendus à l'arbre le plus proche ». L'Irlande dépourvue d'armée, on pouvait sans crainte déchirer le traité de Limerick jusqu'au bout. Et puis des concessions envers les papistes ne sont-elles pas nulles de plein droit? Le parlement de Dublin après avoir ordonné le désarmement de tous les catholiques, décréta donc que « les archevêques, évêques, vicaires généraux, doyens, jésuites, moines, frères et réguliers de condition quelconque quitteraient le royaume sous peine de déportation » (1).

Guillaume, au contraire, voulait exécuter fidèlement les articles d'un traité dont il était l'instigateur. Dès sa descente en Irlande, il avait prescrit d'user de la plus grande modération envers les insurgés. Ce ne fut pas

(1) Acte du Parlement. — Mai 1698.

sans une longue résistance qu'il consentit à sacrifier son honneur aux exigences de l'aristocratie protestante. Il lui devait sa couronne, et déjà elle lui reprochait son indulgence envers les papistes. L'exemple de ses prédécesseurs, la perfidie des Stuart l'invitait du reste à céder sans scrupules. Il céda. Ce fut une lâcheté et l'Europe entière la lui reprocha.

Sous prétexte de « *confirmer* les articles du traité de Limerick » le parlement orangiste les dénatura et les falsifia au point de soulever les protestations de la chambre des pairs. Il alléqua pour motif « qu'il fallait concilier les articles du traité avec la sûreté et la prospérité des sujets de sa majesté. » Ce bill hypocrite passa et le roi violant sa parole, le signa. Cette prétendue « confirmation » eut un premier effet désastreux, celui de détourner définitivement au profit de l'étranger, les forces vives de l'Irlande. Toutes les familles en état d'émigrer, abandonnèrent cette île parée par la nature et transformée en géhenne par le fanatisme. Leurs talents et leur activité elles les mirent au service des ennemis de l'Angleterre. De 1691 à 1745, quatre cent cinquante mille Irlandais combattirent dans les armées françaises. L'Autriche, l'Espagne et l'Italie comptèrent parmi eux des hommes illustres (1) tandis que dans les colonies du nouveau monde ils allaient préparer la rébellion contre le joug britannique.

Mais l'Irlande privée de noblesse et de bourgeoisie ressemblera à ces forêts druidiques où le cyclone a passé déracinant les vieux chênes, brisant les sapins centenaires et ne laissant debout que les tiges frêles et les rejetons.

(1) De là viennent les noms irlandais latinisés des pays méridionaux.

Sous le gouvernement de la reine Anne, le traité de Limerick est définitivement anéanti par la loi, c'est-à-dire qu'on légalise la fraude et le parjure dans le but de codifier la plus monstrueuse des tyrannies.

« Jusqu'ici, dit de Beaumont, la violence n'avait amené que des rébellions... Cette fois on veut persécuter sans révolter. Une loi existait depuis la réformation qui interdisait absolument le culte catholique. — Six mois d'emprisonnement; en cas de récidive, un an; et pour la troisième fois, détention perpétuelle contre quiconque professe un autre culte que le culte anglican (1). On n'abolit pas cette loi mais on en suspend l'application. Une autre loi de la même époque prescrivait sous de certaines peines la pratique de la religion protestante. On laisse aussi subsister cette loi que cependant on cesse d'exécuter (2).

Comment résumer cette nouvelle législation? Ce n'est plus la guerre ouverte, c'est l'enlacement silencieux du serpent resserrant ses nœuds en raison de la résistance des victimes. On exclut les papistes du Parlement, de la magistrature, de l'armée, de la marine, des exercices publics, du barreau, des jurys (3). Ils ne sont ni électeurs, ni éligibles (4). Pour eux, pas de droits politiques. Seule, la profession de médecin leur reste permise.

L'avarice ou la prudence des spoliateurs leur accor-

(1) (1555) GABBET'S *Digest*. 5 et 6. *Edward VI*.

(2) DE BEAUMONT. T. 1. *Partie historique*, ch. II. *Lois pénales*.

(3) 8 ANNE. Ch. VI, § 16 (1703).

(4) » (1703) ch. VI, § 24. Vol. IV, p. 28.

M. de Beaumont s'est livré à une étude complète et détaillée de ces lois pénales; il a consulté minutieusement et sur place les volumineux documents qui y ont rapport. Son ouvrage fait autorité. Nous citons les sources où il a puisé.

dera bien un morceau de pain mais on leur refusera le pain de l'intelligence. Puisqu'on ne peut exterminer cette race papiste, il faut l'avilir! Qu'elle produise des esclaves, jamais de citoyens! Tel est l'esprit de la loi.

Défense à tout catholique d'ouvrir une école, défense au père d'instruire ses enfants. Tous les instituteurs catholiques sont bannis du royaume. Peine de mort s'ils reviennent (1).

Il eût été facile aux riches d'é luder cette prescription en envoyant leurs enfants hors du royaume pour faire leurs études; mais les magistrats recevaient ordre de visiter fréquemment les maisons des papistes. Si à la première réquisition le père ne pouvait présenter tous ses enfants, par ce seul fait, le juge devait en conclure qu'un enfant était à l'étranger et la confiscation de tous les biens paternels punissait le crime (2).

Cela ne suffit pas. Malgré les confiscations réitérées les catholiques possédaient encore un million d'acres de terre, tandis que les protestants en détenaient onze millions. Eh bien, ces lambeaux du patrimoine de leurs ancêtres il faut les leur arracher, non plus à coups de fusil, mais légalement, au nom même d'un traité qu'ils ont signé de bonne foi. On leur rendra, dérisoirement, l'institution celtique du *Gavelkind* condamnée sous les Stuart. Le droit d'aînesse est aboli, le partage égal imposé, les familles vont déchoir par la division des fortunes (3). Il est assez curieux de constater que l'œuvre protestante a précédé celle du Code Napoléon; les conservateurs anglais n'auront pas de meilleur argument

(1) 8 Anne. Ch. III, § 21 (1704).

(2) Anne, c. VI, §. 1. IV, p. 14 (1704).

(3) *Ib.*, *ib.* § 4.

contre les novateurs qui veulent introduire chez eux le régime dissolvant issu de la Révolution française.

On alla plus loin encore : la famille appauvrie, il faut la poursuivre jusque dans son principe. Si l'Angleterre possède un admirable sens pratique elle a aussi le cynisme de sa logique. Donc, la femme papiste ne pourra jouir d'aucun douaire. Si elle abjure, du vivant de son mari, celui-ci sera forcé de lui céder tous les revenus de la communauté; elle pourra en disposer comme elle l'entendra, vendre les propriétés, les aliéner, et même se séparer de son mari.

Un fils aîné se fait-il protestant? Aussitôt cesse d'exister pour lui l'autorité paternelle; son père devient un simple tenancier des biens de la famille et à sa mort ils passeront tous au fils renégat, à l'exclusion de ses frères et sœurs (1). Même on arrachera les enfants à leurs parents dans le but de leur enlever la foi.

A son lit de mort, le père catholique ne pourra désigner le tuteur de ses enfants mineurs : la loi s'y oppose. La mère elle-même, la malheureuse veuve est écartée. La loi lui interdit ce que la nature lui impose : la tutelle de ses enfants (2). Tout ce que le père aura fait pour sauvegarder les âmes que la bénédiction de Dieu lui confie, est nul de plein droit. Au chancelier de l'Irlande incombe le devoir légal de nommer un tuteur protestant pour tout mineur catholique (3).

Enfin, les catholiques ne pourront plus acheter de terres ni en acquérir par héritage (4). Chaque famille

(1) 2 Anne, ch. VI, § 3 (1703).

(2) No papist to be guardian. Penalty on papist taking guardianship. 500 liv. sterl. 2 Anne, ch. VI, § 4 (1703).

(3) 2 Anne, ch. VI, § 4.

(4) Purchase of lands by papist save 31 years. 2 Anne, vol. IV, ch. VI, § 6 (1703)

non encore dépouillée par la confiscation vivra du sol qu'elle possède. Du jour où ce domaine émietté ne suffit plus à son existence, elle tombe au rang des tenanciers; de propriétaire, le catholique deviendra fermier d'un maître hérétique. Mais ici l'attend une nouvelle loi pour l'empêcher de prospérer. Il faut qu'il descende sans pouvoir jamais remonter. Il ne pourra passer de baux excédant 31 ans (1) et ils ne seront licites que s'ils imposent au premier l'obligation de payer une rente au moins égale aux $\frac{2}{3}$ du produit de la terre (*rack-rent*). Si le produit s'augmente, le fermage doit s'accroître en proportion (2).

Il y aura même une prime d'encouragement à celui qui dénoncera l'existence d'un bail profitable au catholique et le dénonciateur sera autorisé à prendre le bail à son propre compte et à s'en approprier les bénéfices (3).

A la longue, tenir une ferme dans de pareilles conditions, c'est la ruine. Il reste alors au milésien déchu de se faire journalier et manœuvre. Et quand il refusera de travailler aux jours de fête prescrits par l'Eglise il sera passible de l'amende et du fouet.

Un papiste veut-il user du commerce ou de l'industrie? Voici un bill de 1698 qui supprime les manufactures de laines « parce que les produits irlandais de cette nature sont supérieurs à ceux des fabriques anglaises. » — « Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire tomber les manufactures de laines en Irlande »,

(1) Ce terme était court à cette époque où tant de terres en Irlande demeuraient en friche. *Purchase of lands by papist*. Voir 2 Anne, vol. IV, ch. VI, § 6 (1703) — p. 17.

(2) *Purchase of lands by papists*. Voir 2 Anne, vol. IV, ch. VI § 6 (1703) — p. 17.

(3) *Purchase of lands by papist*. 7 8 Anne, ch. III.

disait Guillaume III dans sa réponse au Parlement (1). L'arole révoltante ou lâche dans la bouche de ce roi.

La cruauté légale ne dédaignait pas les tracasseries.

La possession d'un cheval de luxe dénote l'aisance et pourrait faire injure au protestant obligé d'aller à pied. Une loi défend à tout catholique de posséder des chevaux valant plus de cinq livres sterling (2). Le premier protestant venu peut le forcer à céder son cheval ou ses chevaux quelle qu'en soit la valeur en lui mettant dans la main 5 livres par tête d'animal (3).

Privé de la terre, l'Irlandais a-t-il recours au commerce? Il ne peut vendre que certaines denrées, il est soumis à des taxes, le nombre de ses apprentis est limité à deux (4), la concurrence largement protégée des protestants, l'écrase.

Une loi formulait encore que les catholiques étaient présumés coupables de tous les délits qui se commettaient dans leur localité; ce n'était pas aux magistrats à prouver leur culpabilité, c'était à eux à prouver leur innocence. — Si un protestant éprouvait quelque dommage dans ses biens et dans sa personne, ses voisins catholiques étaient tenus de le réparer à moins qu'ils ne dénonçassent le coupable.

Dans le barbare statut de Killarney, la justice fut moins bafouée.

Et maintenant que sera la persécution religieuse?

(1) Déclaration des communes anglaises du 30 juin 1698. E réponse du roi. *Art. Young's Travels*. BEAUMONT, p^l^{ie} hist. 99.

(2) 7 V. III, ch. V, § 10 et 11 (1696). C'est-à-dire 125 fr. quand un cheval pouvait valoir 1000 fr. et plus. L'Angleterre était déjà réputée pour ses améliorations de la race chevaline.

(3) Penalty for Concealing them. 7 W. III Ch. V.

(4) Papist not to keep above 2 apprentices nor under 7 years. — 8 Anne, ch. III, § 37 (1710).

En expulsant les évêques, on avait cru empêcher les ordinations sacerdotales. Tout prêtre était banni et s'il revenait dans l'île, pendu (1). Peine de mort, s'il célébrait un mariage entre protestants et catholiques. Il y eut des primes pour les « attrapeurs de prêtres » (*priest catchers*). Depuis l'archevêque jusqu'au frère lai réguliers et séculiers étaient taxés de 50 à 10 livres; les juifs, par tradition et par nature s'acquittaient le mieux du rôle de Judas.

Tout individu requis de déclarer où il avait entendu la messe, par qui elle était célébrée et de nommer un certain nombre des assistants, devait le faire sous peine d'un an de prison, de deux ans s'il cachait la vérité (2). A ceux qui se rendaient en pèlerinage au tombeau de St Patrick on imposait la peine du fouet. Les emblèmes de la « superstition » durent disparaître, les images de la Ste Vierge sont détruites, les croix abattues, les cloches cessent de se faire entendre.

Il n'en fallut pas tant pour allumer une guerre de cinq ans en Vendée et provoquer l'insurrection des paysans en Belgique.

Tel est l'ensemble de ces lois machinées pièce à pièce depuis 1698 jusqu'en 1723 pendant les règnes de Guillaume III, d'Anne et de Georges I^{er}. Et ce qu'elles ont de remarquable c'est qu'en n'interdisant pas ouvertement le culte catholique aux Irlandais, elles en rendent la pratique intolérable.

Il faut remonter à Julien l'Apostat pour retrouver cet art dans la persécution. En vérité, le régime de la Terreur fut moins odieux. Il n'eut pas cette haine à la

(1) Statuts du parlement irl. passés sous la 9^e année du règne de Guillaume III. Ch. I, III, p. 339.

(2) 8 Anne. C. III § 21 S. IV p. 200 (1710).

fois violente et froide combinant l'asphyxie d'une nation désarmée. Il est la tempête qui balaie, les lois pénales comme la tange perfide, engloutissent lentement, inexorablement, une population qui ne peut s'arracher du sol natal. Devant cette œuvre insâme élaborée méthodiquement dans de graves parlements on serait tenté de s'écrier avec un illustre écrivain : « O Angleterre. le plus vilain des peuples si tu n'étais le plus hardi des forbans! » (1)

Et l'éternel honneur de l'Irlande c'est d'être sortie vivante de ce long supplice. Du berceau jusqu'à la tombe, la loi poursuit l'Irlandais catholique, elle l'enserme, elle l'étreint à la gorge, afin de lui arracher un mot : j'abjure! Et ce mot qui peut lui rendre la liberté, les biens, le porter aux honneurs et au pouvoir, il ne le prononcera pas.

Comme aux jours sanglants de Cromwell, les prêtres déguisés parcourent le pays, se réfugient dans les cavernes, passent la mer sur des barques de pêche pour demeurer en communion avec leurs évêques. Ils écrivent des brochures imprimées sur le continent et colportées en secret chez les catholiques sachant encore lire. Au fond des bois ils instruisent les enfants en haillons, partout ils apportent la consolation aux mourants. On peut les surprendre, les vaincre jamais. Leur mort est une victoire pour l'Eglise. Ainsi les âmes vivifiées par la foi restent libres au milieu des chaînes.

De leur côté les harpistes errants et les joueurs de cornemuse, les mendiants autrefois gentilshommes, les instituteurs demeurés cachés, les colporteurs, s'en allaient par les villages, chantant des vieux laments de

(1) VEUILLOT. *Cà et là*. T. II, p. 251.

la verte Erin et réchauffant les cœurs au récit de ses gloires. Ainsi la mémoire de ce peuple impressionnable décuplée par le défaut d'instruction se cramponnait de toutes ses forces aux traditions du passé.

En 1744, un arrêt du Parlement abolit définitivement le culte catholique. Mais l'année suivante cette plainte populaire courait d'un bout à l'autre de l'île comme un soupir d'espérance :

« Aimables filles d'Erin, ouvrez enfin vos yeux trop longtemps chargés de tristesse... Quoique spoliés de la terre où nos pères ont régné, et attachés à la herse et à la charrue, nous ayons subi avec faiblesse le joug d'un Pharaon dur et cruel, cependant lorsque Charles s'avancera au bruit de ses tambours, nul Williamite ne tiendra devant lui..

« Les gadhelians (catholiques) règneront de nouveau sur notre île, et nos spoliateurs à leur tour seront esclaves comme vous l'êtes aujourd'hui. Un soldat de l'Irlande commandera aux soldats de l'Irlande... la messe sera chantée, les cloches sonneront, tout clan aura son barde, la terreur et la honte se liguèrent pour nous délivrer de nos tyrans et du maudit Shane-Bui (1). »

Ce chant était inspiré par le débarquement en Ecosse de Charles Stuart, qu'une expédition française s'apprêtait à soutenir. L'Angleterre obligée de se défendre dans le Nord et sur mer craignit encore d'avoir l'Irlande sur les bras. Et pour calmer l'agitation de son île-sœur elle lui envoya habilement comme vice-roi l'aimable et fameux comte Chesterfield. Deux traits peignent le gouverne-

(1) Shane-Bui (Jean le Jaune), terme de mépris pour désigner Guillaume III et les Orangistes.

ment de cet homme de bien et d'esprit : un matin on vint lui annoncer précipitamment que les papistes se levaient dans le Connaught; le comte tira froidement sa montre; « déjà neuf heures, répondit-il, en vérité, il est grand temps qu'ils se lèvent. » Une autre fois, le plancher d'une maison où les catholiques entendaient la messe en secret ayant cédé sous le poids de la foule, et causé la mort de plusieurs personnes, le lord gouverneur, ému de pitié, permit d'ouvrir les chapelles catholiques et défendit la chasse aux prêtres.

Charles Edouard ralliant à sa cause les intrépides montagnards, commençait sa vie d'aventures. Mais la race maudite des Stuart ne devait plus régner. Tandis qu'Erin attendait le signal des tambours jacobites, les clans soulevés d'Ecosse marchaient vers la sombre journée de Culloden. L'Angleterre victorieuse poursuivit l'écrasement de la race gaëlique dans les Hautes Terres et resserra les liens de l'Irlande. Brisée depuis soixante-dix ans, cette nation ne remuait plus. Elle perdit son dernier espoir en 1759 lorsque la flotte française fut battue, mais glorieusement, en essayant un débarquement sur ses côtes, à Carrikfergus.

Cependant, sous la maison de Hanôvre l'Angleterre crut devoir user de quelques ménagements; une brigade irlandaise avait décidé de la bataille de Fontenoy et Georges III s'était écrié après sa défaite : « Maudites les lois qui m'ont privé de tels soldats! » Un bill permit donc aux prêtres pouvant se recommander de deux propriétaires, de remplir leurs fonctions dans des limites fort restreintes; un peu plus de liberté fut également laissée aux fidèles d'entendre la messe. La persécution, du reste, eut ses intermittences. Par moments, la tyrannie paraît s'assoupir. La tolérance, la négligence ou la simple lassitude des exécuteurs de la loi donnaient

aux catholiques l'illusion de la liberté jusqu'au prochain réveil du fanatisme.



Voici quelle est au XVIII^e siècle la situation de l'Irlande :

Toutes les fonctions aux mains des protestants. A la tête du pays un parlement protestant, élu exclusivement par des protestants.

Il ne représente en réalité qu'un septième ou un huitième de la population, et cette minorité Anglo-Saxonne héritique, perdue au milieu de cinq millions de Celtes-catholiques, constitue seule aux yeux du gouvernement britannique, l'Irlande légale. Cette minorité, cantonnée en pays ennemi comme autrefois les garnisons du Pale, cherchait sa sécurité dans le régime de la persécution; son parlement était « un fléau entre les mains de l'Angleterre pour battre l'Irlande papiste ».

Aux protestants encore, appartenait la presque totalité des terres. Depuis 1586 jusqu'en 1692, l'œuvre de spoliation avait été menée rondement et à bonne fin. Qu'on en juge par l'éloquence de ces chiffres.

La superficie de l'Irlande est d'environ 10,500,000 acres. Furent confisqués :

| | |
|---|--------------------|
| Sous Elisabeth, après la révolte de Desmond. | 600,000 acres. |
| Sous Jacques I ^{er} et Charles I ^{er} | 1,000,000 » |
| Sous Cromwell | 7,700,000 » |
| Sous Guillaume III | 1,060,000 » |
| | <hr/> 10,360,000 » |

Avec les restitutions partielles faites à quelques propriétaires légitimes et les 140,000 acres non confisqués, il restait aux catholiques un peu plus de un million d'acres, c'est-à-dire, environ la onzième partie de leur sol.

Au-dessous de cette oligarchie protestante, lords, députés, clergé, fonctionnaires, vit un peuple d'ilotes, une race écrasée comme au temps des barbares. Moins de cent ans après le traité de Limerick, les lois pénales produisaient leur effet : un grand nombre de familles historiques avaient disparu ; quelques rares gentilshommes catholiques vivaient ignorés sur un débris de leurs domaines, d'autres apostasièrent, la plupart étaient laboureurs dans les champs ou hommes de peine sur les quais de Dublin, incapables désormais d'élever des réclamations, car ils ne savaient ni lire ni écrire, encore moins prouver leur légitimité et tracer leur généalogie. Il en errait aussi par le pays, gardant précieusement leurs titres dans un vieux mouchoir ; les paysans se plaisaient à leur donner l'hospitalité à laquelle avaient droit les chefs de clan d'autrefois (1). Dans les villes, ce qui restait de classe moyenne luttait avec énergie pour développer une industrie sans cesse entravée par les lois, sans cesse étouffée par l'injuste concurrence. Exclue de la vie politique, les Irlandais portèrent leur activité vers le commerce, et sous Georges III apparut une classe de négociants d'où sortirent les lutteurs du XIX^e siècle. Dès longtemps le costume national du peuple irlandais, poursuivi à outrance comme une manifestation extérieure de son indépendance, avait disparu. Il fera place désormais aux livrées de la misère, à ces haillons invraisemblables qui étonnent le voyageur et caractérisent Paddy (2).

Ignorant, demi-sauvage, sevré de toutes les joies terrestres, Paddy ira demander une consolation aux feux du whiskey bu sans mesure, réchauffant les corps demi-

(1) PREUDERGAST, p. 350. FOURNIER. *La question agraire*, p. 46.

(2) *Paddy*, nom générique pour désigner le paysan irlandais.

nus, rendant aux âmes assombries leur gaîté traditionnelle pour les rejeter ensuite dans l'abrutissement. Et de cette population déchue qui était son ouvrage, l'Angleterre aura l'impudeur de composer un type d'ivrogne moitié bandit, moitié gueux, habillé de guenilles sans nom. Ses livres, ses théâtres, ses journaux montreront à l'Europe cette caricature en disant avec un indéfinissable mépris : « Voilà l'Irlandais ! *l'Ischman!* »

Les lois pénales ont tué l'industrie, étouffé l'instruction, fermé toute carrière au fils de la catholique Erin. Il n'a plus que la terre et maintenant, cette terre il la lui faut sous peine de mort. Ou la culture du sol ou la faim. Pressés par ces deux alternatives plusieurs laboureurs se formeront en association appelée *Knot*, d'après une vieille coutume celtique, dans le but d'enchérir sur le fermier protestant dont le bail vient d'expirer (1). Plus habitués aux privations que les Anglais et les Écossais, ils pourront offrir un prix plus élevé. Presque partout les Irlandais parvinrent à remplacer les colons britanniques. Les propriétaires spéculaient sur cette détresse. Ainsi « ceux qui avaient contribué à préparer les lois pénales n'en furent pas moins disposés à sacrifier leurs fermiers protestants » (2). D'un autre côté, ils eurent beau jeu pour extorquer à « l'Irrois » son argent papiste.

Nous découvrons ici la plaie du régime agraire, nous voici en face du *landlord*, seigneur de la terre confisquée.

En Angleterre de plantureuses fermes attestent que le paysan est un citoyen libre dont les droits sont garantis et le travail encouragé; de père en

(1) FOURNIER, *La quest. agr. en Irl.* p. 41.

(2) SIGERSON, p. 120, *Question agraire*. FOURNIER, p. 41.

fils il aime et respecte son lord, descendant des anciens seigneurs du pays: à l'occasion il trouve en lui conseil et appui; le temps, les mœurs, les traditions, ont formé des liens entr'eux et le landlord regarde comme un devoir de ne pas les rompre.

En Irlande le mot landlord a une autre signification. Le landlord est un étranger; en général il ne réside pas dans ses terres et en absorbe toute la substance. Un tiers des revenus de l'Irlande est dépensé à Londres ou sur le Continent (1). Pour le landlord la terre d'Irlande est une mine en exploitation, une colonie lointaine habitée par des nègres.

Ses domaines, il les fait administrer par des agents. Le but de l'agent est naturellement d'amasser quelque fortune le plus vite possible en augmentant les revenus de son maître. Par position, il est dur et rapace. Si on ne peut contester la parfaite honorabilité des agents employés aujourd'hui par les landlords irlandais (2) il n'en était pas de même au XVIII^e siècle. Wakefield écrivait en 1812 après avoir étudié l'Irlande pendant deux ans: « Ce sont des gens qui pratiquent sans le moindre sentiment de crainte ou de pudeur la corruption la plus éhontée... (3)

« Ils manquent de parole pour rompre les contracts et les baux et cette coutume est si générale qu'on n'y trouve plus rien de déshonorant » (4).

Et quel mépris pour les paysans! « Vous avez beau les écraser sous vos pieds, dit un agent; ils reposent comme de la mauvaise herbe. » (5) Mgr Perraud

(1) SWIFT. *The miserable State of Ireland*

(2) DE MANDAT GRANCEY. *Chez Paddy*.

(3) WAKEFIELD. *Allout of Ireland*, 1.287.

(4) » » » 5.244.

(5) » » *The landl. of Donegal*, p. 70.

cite un agent du Kerry qui exigea de huit tenanciers payant ensemble 80 livres sterl. de rente, la somme de 54 livres à titre de gratification, pour leur délivrer des baux (1).

Le landlord irlandais agit en propriétaire païen; les fermiers de ses vastes domaines lui sont aussi indifférents que les légions d'esclaves cultivant les terres du patricien romain sous le joug d'un affranchi.

Ordinairement, avons-nous dit, il ne réside pas; dans ce cas il abandonne le loyer de son vaste domaine à quelque spéculateur, riche capitaliste demeurant à Londres ou à Dublin, qui moyennant une somme une fois payée ou un prix annuel se charge de la mise en valeur des terres. A cet effet il divise la propriété en lots de 100, 500 ou 1000 acres qu'il afferme à d'autres spéculateurs. Ceux-ci sont les *middlemens*, les intermédiaires. Ils se garderont bien de construire des fermes et d'élever des clôtures; pourquoi feraient-ils plus d'avance au sol que n'en fait le propriétaire? Le middleman divisera son lot en parcelles de cinq à vingt acres. Les cultivateurs ne manquent pas; ils affluent. On leur demandera une livre sterling par acre (2) et ils consentiront à la donner. S'ils n'ont ni habitation, ni instruments de culture, ni bétail, qu'importe! Ils s'en procureront comme ils le pourront. Les uns, les « riches » se bâtiront une misérable ferme; la plupart avec de l'argile, quelques perches et des mottes de gazons se construiront une sorte de tanière. Et ils payeront outre le prix du fermage à percevoir par le landlord, le bénéfice de l'entrepreneur général et celui des intermédiaires.

(1) *Etudes sur l'Irlande*. L. II. p. 242.

(2) DE BEAUMONT. *L'Irlande*, t. I, 11^e partie, note de la page 239.

Ce pauvre cultivateur n'a point de bail. Comme au XVII^e siècle (1), il est tenancier *at will*, à volonté, à la merci de son propriétaire. Tous les six mois, sur notification préalable, il peut être expulsé.

Il le sera si la récolte mauvaise ou la maladie l'empêchent de payer à terme. Un *middleman* est homme d'affaires avant tout et le landlord attend ses revenus. L'un et l'autre n'ont en vue qu'un objet : affermer la terre au plus haut prix, trafiquer des sueurs de l'homme. Le tenancier a-t-il l'air de prospérer? A-t-il acheté un porc, blanchi son taudis à la chaux, planté un arbre fruitier, habillé ses enfants, fait un champ d'un bout de lande stérile ou d'un marécage? Aussitôt la rente s'élève; en trois ans elle va du double au triple (2). Il est même d'usage de l'augmenter tous les six mois. Placé entre l'éviction, c'est-à-dire le vagabondage par les routes, sans pain, sans abri, par la pluie et les nuits froides, et une hausse exagérée de son fermage, le tenancier n'hésite jamais. Il ne pourra satisfaire à ses engagements, il le sait, mais au moins sa vie et celle de ses enfants sont assurées pendant la moitié d'une année. Swift a raison de dire qu'en Irlande, les rentes sont exprimées de la substance et du sang du peuple (3). Quelquefois le paysan cultive une étendue de terre trop petite, ou trop maigre pour en retirer le prix d'un loyer. Il met alors ses bras au

(1) Un statut de 1695 avait déclaré tenures *at will*, c. à d. essentiellement précaires, toutes les tenures dont les conditions n'étaient pas constatées par écrit.

(2) M. PERRAUD. *L'Irlande*. L. II. p. 215.

(3) « Les tenanciers payent l'élévation de leurs rentes avec leur sang, leurs aliments, leurs habits, leurs chaumières. Leur genre de vie est inférieur à celui des mendiants d'Angleterre. » SWIFT.

service du propriétaire et le paie au moyen de son travail. Mais c'est le landlord qui fixe le prix de la journée, arbitrairement (1) et il n'a pas honte, lui le riche, le gentilhomme, de duper le pauvre (2).

Entre le propriétaire et celui qui cultive sa terre il n'y a pas d'autres rapports. Le temps des chefs de clan est passé. Ni secours ni pitié à attendre du landlord et de ses agents. Le tenancier est un chiffre, pire que cela, un « irrois », un papiste. S'il se plaint de l'élévation des rentes, s'il allègue qu'il a amélioré le sol au prix de son travail, propriétaires, agents, *middlemen* n'ont qu'une réponse invariable : « ton argent ou l'éviction ». En certains cas cela revient à dire : « la bourse ou la vie. »

Quand le landlord visite ses propriétés, « ou qu'il y réside, dit Arthur Young, c'est un despote ! ». « Son bon plaisir est la loi. » Un manque de respect, une insulte, un acte de résistance est puni par le bâton, « dût la mort s'en suivre ». Rien à craindre des autorités et du jury; leur connivence et leur complaisance sont assurées. « Si un pauvre s'adressait à un magistrat pour avoir justice contre un landlord, sa plainte serait regardée comme une sorte

(1) DE BEAUMONT. *L'Irlande*, 2^e partie, ch. II.

(2) M. Perraud cite le fait suivant : « J'ai vu dans le comté de Mayo, de misérables morceaux de marécage qui n'avaient pas plus de deux acres, affermés à raison de trois jours de travail par semaine, soit pour l'année en défalquant les dimanches et certaines fêtes, à peu près 150 jours — et quand on ne mettrait qu'à 6 *pence* la moyenne de la journée de travail (et c'est assurément le chiffre le plus bas) on aurait une rente de 36 à 37 *schellings* l'acre, tandis que dans les comtés les plus fertiles, l'acre de terre de bonne qualité ne s'affermait guère plus d'une livre sterling. » C. à d. 37 fr. au lieu de 25. *Etudes sur l'Irlande*. L. II, ch. III.

d'outrage envers celui-ci, et il serait vite mis hors de cause. » (1)

Cependant les enfants du tenancier ont grandi ; ils se sont mariés. Ecrasés depuis deux générations par les lois pénales, leur seule ressource est l'agriculture et pour que la terre ne leur échappe pas, à leur tour, ils élèvent des huttes sur le sol concédé à leur père. Nouvelle division du sol, favorable au propriétaire ; elle augmente les taux des fermages par la compétition. Mais en proportion s'accroît la misère. Partagée en d'innombrables parcelles, la terre ne suffit plus à la nourriture des familles. Il faut se restreindre, jeûner encore, se rationner à un repas de pommes de terre par jour. Ce peuple hâve et sombre cramponné à la terre, c'est le radeau de la Méduse où des hommes demi-nus, affolés par l'instinct de conservation et la fièvre, se disputent la place et les derniers vivres à coups de couteau. Ainsi luttent pour l'existence, ces naufragés de la société. Une concurrence effrénée fait monter à vingt livres des loyers qui en valent quatre.

Quel est le résultat de cette situation anormale ? Des saisies et des ventes, et de six mois en six mois, l'éviction. Le propriétaire ne pouvant s'indemniser avec de pauvres récoltes et un mobilier de gueux change aussitôt son système d'exploitation. A cette multitude de colons il va substituer quelques grands fermiers ou créer des pâtures. Cette fois, comme en Ecosse et en Angleterre, il veut bien engager ses capitaux dans la terre d'Irlande. Mais que faire de cette population ? La balayer. C'est l'éviction en masse. Pour la première

(1) A. YOUNG, *Voyage en Irlande*. 1778. II. 50 et suiv.

fois elle a lieu en 1760 (1) et les supplications de cent familles qu'on vient de chasser par les chemins, se heurtent inutilement à l'égoïsme protestant de calculateurs sans entrailles.

La faim se dresse alors en souveraine devant le tenancier; ses enfants, sa femme, ses vieux parents les verra-t-il s'éteindre les uns après les autres, lentement, les yeux hagards, la peau terreuse collée sur le squelette saillant? Ils ont pourtant le droit de vivre! Et avant de trouver une autre ferme, vous forcez ce fils des spoliés à mendier quand déjà un million de mendiants errent en Irlande. Et s'il ne veut pas mendier doit-il voler? Justice, justice! crie la conscience de cet homme écrasé sous l'inexorable droit de la propriété. Aucune voix ne lui a répondu quand il implorait la pitié; aujourd'hui qu'exaspéré par la douleur il refuse de quitter son toit, la justice arrive, mais pour l'en expulser et raser sa maison.

Les institutions imposées à sa patrie, enferment ce malheureux dans un cercle de fer. Pour y échapper il se jettera dans l'abîme. De là montent vers son cœur les effluves sataniques de la vengeance, éteignant sa résignation de chrétien. Puisqu'au-dessus de lui, autour de lui, ses regards suppliants ne rencontrent qu'ennemis, lords-lieutenants, chanceliers, députés, juges, propriétaires, guerre aux lois, guerre à ceux qui les font, guerre à ceux qu'elles protègent! Son bras chargé de chaînes, à défaut d'épée saisira le poignard!

Dans l'ombre, mille voix frémissantes répètent :

(1) Un grand nombre de familles allèrent s'entasser dans les villes et le gouvernement dut pourvoir à leur nourriture pour les empêcher de mourir de faim.

« A la force, opposons la force ! »

« A nous la terre de nos aïeux, elle seule nous fait vivre, ne nous en séparons plus ! »

« A mort donc, qui veut nous priver de notre ferme ! »

« A mort le landlord et ses agents qui nous expulsent ! »

« A mort, s'ils exigent d'un acre de terre un prix plus élevé que celui que nous aurons fixé ! »

« A mort le fermier qui prendra la place d'un fermier expulsé ou achètera ses meubles saisis et mis à l'encan ! »

« Et parmi nous, à mort les traîtres, les dénonciateurs et ceux qui nous refusent obéissance ! Et si nous ne pouvons atteindre les coupables, frappons-les et dans leurs biens et dans leurs proches. A mort leurs parents, leurs frères, leurs femmes, leurs enfants !... » (1)

Et dans l'ombre, mille mains se lèvent pour un serment terrible et on compte les fusils.

Et dans les nuits noires de l'hiver, en 1761, on voit apparaître des bandes mystérieuses d'hommes masqués portant pour se reconnaître, de larges chemises blanches au dessus de leurs habits. A minuit, dans quelque établissement anglais, des coups de feu retentissent, des lueurs rouges apparaissent. Et le lendemain parmi les décombres fumants de sa maison, on trouve le cadavre d'un agent, d'un middleman ou d'un landlord. Les hommes blancs ont disparu dans les ténèbres. Justice est faite, justice criminelle, il est vrai, mais suscitée par l'iniquité de ceux qui gouver-

(1) D'après les secrets et serments des White-Boys. G. LEWIS, *Irish Disturbances*. V. DE BEAUMONT I, 2^e partie, 1^{er} p.

ment. La lutte entraît dans une nouvelle phase : celle des conspirations.

Ces bandits inconnus recrutent des adhérents, se font livrer les armes, étendent leur action dans plusieurs provinces et forment bientôt une vaste association unie par les liens d'une obéissance mutuelle (1); ils eurent des chefs, un code, des trésoriers et prirent le nom de *Withe-Boys*, *les gars ou les enfants blancs*.

Avant de frapper ceux que leur tribunal occulte mettait en jugement, propriétaires ou cultivateurs, qu'ils fussent catholiques ou protestants, ils les mettaient en demeure d'obéir à leurs prescriptions, sinon ils étaient invités à prendre la mesure de leur cercueil, et pour leur éviter cette peine on plaçait quelquefois la bière devant leur porte. Il y a de ces facéties lugubres chez les Celtes du Nord.

La peine de mort punissait irrévocablement les traîtres et les dénonciateurs. Ce pouvoir armé du silence devint formidable. Les *enfants blancs* sortirent de la nuit, pour arracher de la prison des villes les tenanciers détenus pour dettes. Ils imposent des taxes, enlèvent les jeunes filles qui ont une dot assurée, fixent le tarif des journées de travail et le taux des fermages, brûlent, assassinent et torturent leurs victimes avec une férocité sauvage, mais ne volent pas.

Quatre ans après, les presbytériens du Nord, écrasés par l'impôt et la dîme se liguèrent sous le nom de *Oackboys*, enfants du chêne, et ils fomentèrent une insurrection. Elle fut promptement étouffée, mais les *enfants du chêne* reparurent en 1771; cette fois, c'étaient les *Enfants* ou les *Cœurs d'acier*, tous fermiers expulsés

(1) Le *Withe-boy* s'engage à faire sous peine de mort tout ce que la société lui commandera. G. LEWIS. *Irsch disturbances*.

du marquis de Donegal. Aucun témoin n'osa ou ne voulut déposer contre eux. Encore réduits par les armes, ils obtinrent d'être transportés en Amérique.

Les *Withe-boys* cantonnés dans le Sud, se transformèrent en *Right-boys* (enfants du Droit) vers 1785.

Ils juraient obéissance à un chef inconnu, le capitaine Droit, et sous peine de mort exécutaient ses ordres. Leur premier exploit fut d'affamer le clergé protestant. Défense était faite de payer la dîme. « Si vous payez la dîme, commandez votre cercueil, » disaient leurs affiches répandues partout. Tantôt ils condamnaient à l'amende tantôt à la mort. Toute résistance à leurs sinistres décrets entraînait le massacre et l'incendie et alors on les voyait surgir masqués, en armes et insaisissables, à l'heure traditionnelle de minuit sonnant. La terreur des colons anglais et la complicité des Irlandais les protégeaient suffisamment contre les délateurs et la force armée. Plus le gouvernement multipliait les mesures de rigueur et les exécutions, plus terribles devenaient les représailles. Ce qui fit dire à lord Cheasterfield : « Si les soldats avaient tué autant de propriétaires que de *Withe-boys*, ils auraient contribué davantage à rétablir le calme. »

Jusqu'à nos jours, ces associations occultes se sont propagées sous divers noms bizarres ou romanesques, mais avec le même esprit, *Ribbomen*, *Rockistes* (1), *Molly-Maguire*, *Trashers* (2), *Pieds-noirs* et *Pieds-blancs*, *Moonlighters* (3), *Shawnates*, *Black-heus*, *Kirkavallas*, s'imposant toutes par l'assassinat ou la destruc-

(1) Enfants du capitaine Rock ou de *lady Clare* (nom d'une reine imaginaire).

(2) *Batteurs*, *Black Feet* et *White Feet*

(3) *Compagnons du clair de lune*.

tion des propriétés condamnables a cause de cela et condamnées par l'Eglise (1).

Cependant, la conscience humaine éprouve je ne sais quel soulagement à la vue de cette justice sauvage embusquée dans l'ombre et se servant de l'arme des brigands contre une législation criminelle.

Enfin l'oppression trouve une limite digne d'elle : la terreur imposée par les opprimés poussés à bout.

Chez tous les peuples généreux la même iniquité provoquera les mêmes révoltes. Pour de moindres causes on vit se déchaîner en France au moyen-âge et en Pologne, au XVII^e siècle, d'effroyables jacqueries.

Les paysans irlandais seraient en cas de légitime défense, s'ils n'étaient catholiques.

Et les protestants anglais qui applaudirent aux conspirations mazziniennes du moment où elles tendaient au renversement des trônes légitimes et à la destruction du pouvoir temporel des Papes, sous prétexte de liberté, ont-ils bien le droit d'incriminer les sociétés secrètes d'Irlande ? Elles du moins combattaient une vraie tyrannie, la pire de toutes, celle qui empêche l'homme de manger son pain quotidien.

B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE.

(1) Les Witheboys furent frappés d'excommunication.







HERMINE.

(Suite de la page 46.)

IV.

MARCEL passa l'hiver en Bretagne et ne s'y ennuya pas trop. M^{lle} Rose, qui comprenait d'ailleurs fort bien qu'un jeune homme ne pût trouver toujours des charmes à la vie monotone du vieil hôtel, s'était ingéniee à lui procurer mille distractions au dehors. Elle l'avait présenté au cercle d'amis très étendu qu'elle possédait dans toute la contrée environnante, et Marcel, très-cordialement accueilli, très-fêté, se vit bientôt de toutes les réunions, des bals et des parties de chasse. Il dut s'avouer que la province était beaucoup moins momifiée qu'on se l'imaginait à Paris, et insensiblement ses lettres à sa mère, d'abord dolentes et ennuyées se firent plus gaies, plus intéressantes.

L'image d'Hermine s'y trouvait souvent évoquée et sous le style frivole du jeune homme perçait un sentiment inavoué encore, mais à chaque lettre, de plus en plus vif. C'est que la jeune fille dans ce monde distingué où elle se sentait connue et aimée se montrait sous son jour le plus favorable : gaie sans hardiesse, spirituelle sans effort, bienveillante sans affectation, adorablement jolie sans la moindre coquetterie... puis,

avec sa candeur naïve, elle ne dissimulait pas que les hommages discrets de Marcel lui étaient plus agréables que ceux de tous les jeunes gens empressés autour d'elle. Et son cousin se montrait doucement flatté de cette préférence qu'elle lui accordait sur des jeunes gentilshommes, pour la plupart distingués et intelligents.

La clairvoyante Eliane lisait tout cela entre les lignes, car Marcel ne l'écrivait pas tout au long : aussi se garda-t-elle de le rappeler puisqu'il ne demandait plus à regagner Paris.

M^{lle} Rose avait d'abord dit à son neveu :

— Tu resteras ici tant que tu voudras.

Mais ayant vu passer janvier et tout février sans qu'il parlât de départ, elle commença à devenir perplexe.

Herminé n'était plus une enfant. Que dirait-on de ce séjour prolongé du jeune parisien dans cette petite ville de Carhaix où l'on avait parmi beaucoup de bonnes qualités un léger défaut commun à toutes les petites localités : celui d'adorer les cancans et de se délecter de commérages ?

M^{lle} de Trémoré la première, se demandait la raison de ce voyage du jeune homme. Était-il venu avec la pensée d'épouser Hermine?... Alors pourquoi l'ayant étudiée à loisir, et laissant voir qu'il la trouvait charmante, pourquoi ne se déclarait-il pas ? Et si ce voyage n'avait été qu'un caprice de mondain fatigué, pourquoi se prolongeait-il autant ?

Pour en finir avec ces incertitudes, M^{lle} Rose prit le parti de s'adresser à Marcel en personne, et un matin, tandis qu'Hermine allait chanter au couvent des Urselines pour la prise d'habit d'une de ses amies, la bonne tante bloqua le jeune homme dans une embrasure de fenêtre, et, le regardant droit dans les yeux, lui dit carrément :

— Mon cher Marcel, il me semble que tu prends goût à notre pays que tu traitais d'abord assez dédaigneusement.

Le jeune homme rougit légèrement.

— Enfant j'adorais la Bretagne, souvenez-vous du Folgoat, ma tante, répondit-il, et l'on revient, dit-on, toujours à ses premières amours.

M^{lle} Rose secoua ses boucles blanches.

— La Bretagne a beaucoup d'attraits pour ses enfants, et pour un collégien à l'époque des vacances, mais en plein hiver, pour un mondain...

— Ma tante, m'avez-vous vu ennuyé?

— Non, mais franchement ce ne sont pas les beautés de la nature qui t'ont fait entreprendre ce voyage de long cours et prolonger ton séjour en dépit des neiges et du mauvais temps!

— Et le plaisir de vous revoir, chère tante?

— Sans reproche, tu t'en étais privé pendant huit ans, ce dont j'avais été peinée, je l'avoue...

Marcel, poussé dans ses derniers retranchements, prit son parti en brave, et tout près de l'oreille de M^{lle} Rose il murmura :

— Eh bien! ma tante, je vais vous répondre sincèrement. Non, je n'ai pas été attiré et retenu par les charmes de la Bretagne, mais par ceux de ma cousine Hermine.

— Tu ne les connaissais pas...

— Je ne les connaissais plus, voulez-vous dire? Mais ma mère s'en souvenait pour moi. Je commençais à me lasser de ma vie légère et inutile de garçon; ma mère me parla mariage, et comme je ne voyais à Paris aucune jeune fille de mon goût, elle me rappela Hermine. C'est alors, chère tante, que s'est décidé mon départ pour Carhaix puisque vous vouliez bien m'accueillir. Je suis venu.

— Tu as vu, tu as été vaincu...

— Je n'ai pas cherché à lutter...

— Enfin?..

— Enfin, chère tante, puisque l'aveu est fait, laissez-moi écrire à ma mère qui vous adressera la demande officielle.

— Ainsi, tu aimes ta cousine?

— Passionnément. Ne vous en doutiez-vous pas un peu?

— Oui, je m'en doutais, et j'ai cru voir aussi que tu ne lui étais pas indifférent.

On ne peut pas dire que Marcel fût un fat dans toute l'acceptation du terme; mais quel homme ne l'est pas un peu? Son sourire prouva qu'il avait deviné les sentiments d'Hermine bien avant M^{lle} Rose elle-même.

La conversation terminée, juste au moment où Hermine revenait du couvent, M^{lle} de Trémoréol émue et agitée plus qu'elle ne le voulait paraître congédia le jeune homme et Marcel regagna sa chambre tout étourdi de ce qui venait de se passer et de la façon dont il avait engagé sa destinée.

Il ne se repentait pas de ce qu'il venait de faire, car il n'avait pas menti en assurant à M^{lle} Rose qu'il aimait passionnément Hermine. Seulement sa nature indécise, ennemie de toute résolution hâtive, était presque effrayée de celle qu'il avait prise et il s'en voulait de n'avoir pas mieux su résister à la première tentative de sa tante.

Marcel était persuadé que M^{lle} de Trémoréol agissait de connivence avec sa mère, aussi écrivit-il à cette dernière :

« Carhaix, le 12 mars.

« Triomphez, ma très habile mère, vous avez été

admirablement secondée dans vos machiavéliques projets et votre grand fou s'est naïvement laissé prendre au trébuchet que lui a tendu tante Rose.

« Je suis de ce matin prétendant agréé à la main d'Hermine : vous pouvez donc par retour du courrier adresser votre ou plutôt notre demande.

« Me voici livré pieds et poings liés au terrible dieu de l'hymen. Réellement j'aime beaucoup ma cousine, c'est une perle, une vraie perle, et j'aurais mauvaise grâce à me plaindre de mon sort. Puis vous allez être ravie et je rentrerai en grâce.

« Adieu mère, je ne sais encore ce que va dire ma jolie pennerès lorsque tante Rose lui déclarera ma flamme. Je parierais cent contre un qu'elle a bien vu à travers ses longs cils sournoisement baissés l'impression qu'elle me produisait. Il n'y a rien de si traître que ces timides et blondes pensionnaires.

« Je compte sur vous, mon élégante mère, pour choisir un bijou de corbeille, et la bague, chez Mellerio. Un saphir et des brillants... Hermine est blonde comme les épis mûrs. Mais la recommandation est superflue. Ce n'est pas vous qui oublieriez un détail de cette importance.

« Encore adieu, chère mère. Ne m'en veuillez pas si je suis aussi avare de mes impressions; je ne saurais les transcrire car je suis littéralement abasourdi.

« Votre

MARCEL. »

Tandis que son neveu griffonnait fiévreusement ces quelques lignes, tante Rose avait emmené Hermine dans sa grande chambre aux tentures bleu de roi, et assise dans son fauteuil d'aieule au dossier de vieux chêne sculpté, elle avait fait placer la jeune fille devant elle

presque à ses pieds sur le petit tabouret où, enfant, elle venait se blottir pour lui confier ses joies naïves ou ses chagrins d'une heure. Hermine leva sur M^{lle} Rose ses grands yeux chargés de points d'interrogation.

— Tante chérie, fit-elle, le cœur un peu agité sans savoir pourquoi, vous avez quelque chose d'extraordinaire à me dire ou à me demander.

— L'un et l'autre, ma fille, répondit M^{lle} de Trémoriel. A quoi le devines-tu ?

— Vous êtes un peu pâle, chère tante, et puis vous m'avez amenée ici, sans rien dire, d'un air solennel, dans ce coin que j'ai toujours appelé le nid aux confidences.

— Hé bien, ma chérie, j'en ai une à te faire... une à provoquer aussi, chez l'enfant que j'ai toujours aimée comme une fille. Tu me parleras à cœur ouvert ?

— O ma tante ! ma seconde mère ! pouvez-vous le demander ? Votre petite Hermine vous a-t-elle rien caché jamais ?

— Tu ne l'aurais pas su, dit la tante avec un sourire. Il s'agit de Marcel.

A ce nom l'enfant devint toute rose, puis toute blanche et cachant sa tête bouclée entre les mains ridées qui se tendaient vers elle :

— Il va nous quitter ? demanda-t-elle d'une voix pleine d'angoisse.

— Non... et si tu le veux il ne te quittera jamais.

Cette fois les couleurs revinrent aux joues d'Hermine et si vives qu'elles gardèrent le ton des pêches veloutées de l'automne.

— Il vous l'a dit, ma tante !

— Marcel est très-discret, fillette, mais je l'ai fait parler : Il t'aime et je veux savoir si ta tendresse répond la sienne. Consens-tu à devenir sa femme ?

— Ah! ma tante! Je n'aurais pas cru oser dire un jour ces choses-là!... Mais jamais dans mon cœur il n'y a eu une seule pensée qui ne fût pour Marcel à part celles que je donnais à Dieu et à vous. Il me semble que mon plus grand bonheur serait de faire le sien...

Au même instant une main discrète frappait à la porte. Elle s'ouvrit. — Mais Marcel voyant tante Rose très pâle, et Hermine rouge, tremblante, les yeux mouillés, fit un mouvement pour se retirer.

Mademoiselle de Trémoré le rappela, et l'attirant à elle :

— Embrasse ta fiancée, mon enfant, lui dit-elle simplement.

Marcel effleura de ses lèvres le front charmant qui s'inclinait vers lui et sentit avec étonnement son cœur battre d'une émotion soudaine et inconnue.

— Vous consentez, Hermine? demanda-t-il d'une voix tremblante.

— Je vous aime comme vous m'aimez, Marcel, répondit Hermine à voix basse, puis elle ajouta plus haut, en montrant le grand crucifix d'ivoire qui leur tendait les bras :

— Mettons vite notre amour sous la protection de Dieu !

Sous la pression de sa petite main, Marcel fléchit le genou, impressionné malgré lui par cette foi si naïve et si grande dont il n'avait jamais eu l'idée. Et c'est ainsi que se conclurent ses fiançailles avec Hermine de Trémoré.

V.

Les lettres de M^{me} de Croixmont se succédèrent dès lors presque journallement, débordantes d'une joie

non dissimulée, et de tendresses pour sa future belle-fille. Eliane entretenait Hermine d'une foule de projets de fêtes dont la jeune femme serait la reine dès qu'elle aurait fait son entrée en dame et maîtresse à l'hôtel de Croixmont. Elle lui demandait mille renseignements, son goût pour les achats de la corbeille et l'ameublement du nid qu'elle lui capitonnait dans le coquet hôtel. Hermine répondait simplement que connaissant le bon goût de sa belle-mère elle s'en rapportait entièrement à elle, qu'elle trouverait tout beau, tout charmant, elle en était d'avance persuadée. Et la naïve enfant se demandait avec un secret étonnement comment il était possible que M^{me} de Croixmont accordât tant d'importance à ces questions accessoires et fit si rarement allusion à la principale, la seule pour ainsi dire : l'affection mutuelle des deux fiancés.

Cette ombre était bien légère et ne parvenait pas à ternir le ciel tout bleu d'Hermine. Elle voyait Marcel empressé autour d'elle, tendre, souriant, ne manifestant jamais un regret pour Paris et n'ayant d'autre désir que celui de voir hâter leur union. Son cœur s'ouvrait tout grand au bonheur; le soleil de printemps venait comme un heureux présage associer la nature entière à la fête qui se préparait, et Hermine séduite par son éclat radieux, par la verdure partout renaissante, supplia sa tante de l'em mener avec Marcel au Folgoat, avant que le jeune homme rappelé par sa mère ne retournât à Paris pour les derniers préparatifs du mariage. M^{lle} de Trémorrel ayant consenti, le château délaissé se réveilla pour faire fête aux jeunes gens qui avaient joué, enfants, sous ses vieux murs, couru sous ses charmilles, dévasté les arbres de ses vergers, et qui maintenant, la main dans la main, appuyés l'un sur l'autre, allaient entrer dans le sérieux de la vie.

Dans cette solitude un peu sauvage, un peu triste, le bonheur d'Hermine se fit plus recueilli. Elle envisagea moins ses joies futures que ses nombreux devoirs, mais ils ne l'effrayèrent pas. Elle aimait tant Marcel ! Comme tout lui serait facile avec l'aide de son mari ! Il la dirigerait, serait son maître, son guide, son soutien ; c'est à lui qu'elle aurait recours dans ses faiblesses ; vers lui qu'elle irait chercher la consolation dans ses chagrins, car il y en a toujours dans la vie, et avec quelle tendresse elle serait, à son tour, pour lui l'amie, la consolatrice la plus empressée, la plus sûre !

Un jour, en se promenant avec tante Rose le long d'une charmille dont les feuilles ne paraissaient pas encore, mais dont la sève rougissait les tiges et faisait éclater les bourgeons, Marcel remarqua le voile de gravité répandu sur le visage d'Hermine et lui demanda gaiement la cause de ce sérieux inaccoutumé.

— C'est que je réfléchis, Marcel, à ce que le mariage a de grand, de sacré, répondit la jeune fille pensivement. Le plus souvent on n'entrevoit, et je l'ai fait moi-même la première, que l'union des cœurs. Mais combien celle des âmes est encore plus étroite, plus sublime ! Y avez-vous pensé quelquefois, Marcel ?

— Mon Dieu, non ! fit-il. Je ne suis pas mystique, moi, Hermine.

Sans pouvoir s'en rendre compte exactement, Hermine ressentit quelque peine du ton badin de son fiancé ; mais la conversation prit un tour plus enjoué et la jeune fille oublia vite cette impression passagère.

Tante Rose reprochait amicalement à son neveu certaines dépenses qu'il avait faites pour la corbeille et que dans sa prévoyance de provinciale elle trouvait exagérées et inutiles.

Hermine intervint, disant doucement à sa tante

combien cette question de chiffres lui répugnait, même dans ces détails minimes.

— Je vous en prie, chère tante, dit-elle, ne parlez pas écus. S'il a été trop fou, je le gronderai et nous combinerons nos économies quand nous ferons bourse commune.

— Il faut pourtant en parler de ces vilains écus, dit Marcel en secouant la tête, et puisque nous sommes sur ce chapitre, il me faut bien vous faire ma confession : Je suis beaucoup moins riche que vous, Hermine.

— Tant mieux ! s'écria la jeune fille.

— Tant mieux ?

— Pardon, je voulais dire *qu'importe*, reprit-elle en rougissant.

— Mais, demanda tante Rose, ton père et Paul avaient une égale fortune : Etienne n'a pas gaspillé la sienne que je sache...

— Ma mère — et moi surtout —, avons été moins raisonnables, répliqua le jeune homme, après une certaine hésitation. Les réparations un peu fastueuses de l'hôtel, le luxe sans cesse grandissant de la vie de Paris, et puis la fièvre de la spéculation qui règne depuis quelque temps...

Hermine souffrait de l'embarras de Marcel.

— Qu'importe, répéta-t-elle vivement. Croixmont et Trémocrel se sont toujours regardés comme frères. Ce qui est à un frère n'appartient-il pas à l'autre ?

— Mais, mignonne, voulut objecter Mademoiselle Rose, plus pratique...

— Je vous en prie, chère Tante, brisons là, insista la jeune fille d'un ton suppliant. Oh ! ne me gêtez pas ce dernier jour de joie avant le départ de Marcel.

En effet, c'était le dernier jour qu'avaient à passer ensemble les deux fiancés ; Marcel repartait le lendemain

pour Paris où sa mère l'attendait et il ne devait revenir avec elle que pour le mariage fixé à deux mois de là.

Mademoiselle de Trémoré et Madame de Croixmont avaient convenu ensemble de l'opportunité du rappel de Marcel. Personne à Carhaix ne savait encore les fiançailles d'Hermine et de son cousin, et la jeune fille, pour reculer autant que possible le moment très intimidant des félicitations, avait désiré qu'on attendît encore un mois pour annoncer la nouvelle.

Dans ces conditions le séjour de Marcel ne pouvait se prolonger. Sa présence à Paris était nécessaire, d'ailleurs, pour le réglément de certaines affaires et, enfin, Eliane n'était pas fâchée d'avoir son fils un peu à elle encore avant qu'il n'appartînt tout à Hermine.

Les jeunes gens jouissaient donc, de leurs derniers instants de réunion. Mademoiselle Rose ne voulut pas en troubler pour Hermine la douce quiétude et ne poursuivit pas la conversation entamée sur un sujet quelque peu épineux.

Les premières violettes du printemps commençaient à embaumer la tiède atmosphère de leur parfum suave et discret; les primevères ouvraient leurs corolles et diapraient d'étoiles roses, blanches ou jaune pâle le vert gazon et les racines moussues des vieux charmes.

Hermine eut la pensée délicate d'envoyer par Marcel à Madame de Croixmont un bouquet de ces mignonnes fleurettes. Les deux fiancés entreprirent la cueillette, sous les yeux de tante Rose qui les suivait d'un regard distrait et dont le visage si serein d'ordinaire semblait légèrement assombri.

Lorsque la moisson fut terminée, Hermine se jeta sur l'herbe, prit sur ses genoux le chapeau de Marcel qui avait servi de corbeille et commença son bouquet;

mais bientôt elle rejeta les fleurs et se levant vivement :

— Je n'ai rien pour lier mon bouquet, dit-elle, je vais chercher un ruban.

— J'y cours, Hermine, s'écria Marcel, ne vous dérangez pas.

— Non, non, fit Hermine, vous ne trouveriez pas ce que je veux, il me faut un très joli ruban.

Et légère comme un oiseau elle prit sa course vers le château et disparut au tournant de la charmille. Mademoiselle de Trémoré mit la main sur le bras de Marcel.

— Voyons, dit-elle, gravement, à présent que nous sommes seuls, finis-moi ta confession.

-- Ma confession, tante Rose?

— Oui. Ta mère m'a écrit que la question de chiffres étant, de votre côté, assez embrouillée, tu me mettrais au courant de tout.

— Ma mère est bien bonne, pensa Marcel, de se sortir ainsi du fossé en m'y poussant.

— Eh bien! reprit la bonne tante, un peu effrayée de son silence, dis-moi franchement votre situation, seriez-vous ruinés?

— Non, oh non! chère tante, loin de là; mais ma mère est à présent obligée de compter, et comme c'est la première fois que cela lui arrive, elle s'est épouvantée.

— Il faut toujours savoir compter, quelque riche que l'on soit, dit sentencieusement mademoiselle Rose, c'est le seul moyen de s'épargner bien des déboires.

— Vous êtes sage, vous, chère tante.

— Et toi, bien fou. Mais, mon ami, une fortune comme celle des Croixmont ne s'ébranle pas aussi rapidement à moins qu'on ne l'engloutisse dans un gouffre. Ton père l'avait laissée prospère. Ta mère....

— Oh! ma mère n'est coupable que de m'avoir

laissé la bride sur le cou, dit spontanément Marcel, qui, malgré bien des défauts, avait su garder une rare qualité : la franchise ; c'est moi qui ai presque tout fait.

Et devinant l'interrogation qu'allait lui poser mademoiselle de Trémoré il la devança bravement.

— J'ai joué, dit-il. Beaucoup joué et beaucoup perdu. Vous autres provinciaux, ma tante, vous appelez Paris la moderne Babylone. C'est un peu prudhomme, mais vrai. Il est difficile d'y résister au courant des plaisirs. J'ai gaspillé ma fortune et moi-même.

— Et toi-même, c'est-à-dire ton cœur. Oh ! Marcel voilà qui est pis que tout. Plaie d'argent n'est pas mortelle ; mais pour une nature comme celle d'Hermine une blessure au cœur le serait infailliblement. J'ai le bonheur de ma fille adoptive à sauvegarder. Ta mère m'a bien écrit que tu étais en train de devenir sage, mais elle ne l'est guère plus que toi et j'ai besoin d'une autre assurance.

— Oh ! ma tante ! s'écria Marcel avec chaleur. Ne craignez rien. Je vous promets de renoncer à toute folie et de rendre Hermine heureuse.

L'accent sincère du jeune homme et l'expression de sa physionomie rassurèrent mademoiselle de Trémoré qui lui tendit la main en disant :

— Un gentilhomme de nos races ne ment point ; je compte sur ta promesse, Marcel.

Et comme Hermine reparaisait, les joues animées par la rapidité de la course, tenant en main un flot de rubans de satin bleu ciel, dont les bouts caressaient son joli visage, mademoiselle Rose et Marcel se turent d'un commun accord.

La bonne tante ouvrit son panier à ouvrage et tandis qu'elle tricotait, Hermine et Marcel, assis côte à côte à deux pas d'elle, sur le bord d'un ruisseau,

devisaient à voix basse avec ce mystère affairé propre aux amoureux. Hermine réunissait entre ses mains adroites les fleurs que lui tendait Marcel les groupant avec un art inconscient mais réel. De temps en temps leurs doigts se touchaient, Hermine rougissait, Marcel laissait échapper la fleur qui glissant sur la robe de la jeune fille tombait dans l'eau limpide et, emportée par le courant, disparaissait bientôt à leurs yeux. Ces petits accidents, un insecte doré venant se reposer sur le bouquet d'Hermine, une fauvette, disant sa chanson dans le ciel pur, un rien suffisait à changer le sujet de la conversation sans qu'elle cessât d'être intime et joyeuse.

Tout à coup, Marcel dit à Hermine :

— Quand vous serez à Paris, ma chérie, combien vous aurez d'étonnements, d'admiration, vous qui n'êtes jamais sortie de votre petit coin de terre.

Hermine leva sur son fiancé ses grands yeux aussi clairs que le beau ciel de printemps qui tendait sur leurs têtes son voile azuré.

— Si ce n'était pour vous suivre, Marcel, dit-elle doucement, je ne verrais point Paris avec plaisir. Il m'effraie, tant je le devine différent de la nature du bon Dieu, si calme, si paisible !

— Il est certain que le repos, le silence sont peu connus à Paris, mais il y a tant de fiévreuse joie, tant de plaisir dans ce mouvement perpétuel qu'on s'y plaît malgré soi.

— C'est comme un tourbillon, cela fait peur, murmura Hermine avec un frisson. On ne doit, pour ainsi dire, jamais se trouver en tête à tête. Que deviennent alors les douces joies de l'intimité ?

— Bien peu les recherchent, Hermine, mais ceux qui les aiment peuvent les trouver encore assez

souvent, on se renferme chez soi, on défend sa porte. Il y a des allées au Bois de Boulogne où la fashion ne pénètre jamais. On s'y égare un matin sous prétexte de la promenade à cheval... on va déjeuner, en tête à tête, dans une auberge des plus champêtres.... cela fait illusion.

— Illusion... illusion..., fit Hermine en hochant sa jolie tête au nimbe doré! C'est factice comme le reste, cette solitude d'un jour, cette campagne artificielle. Ah! cela ne vaut pas nos grands bois, nos profondes rivières, notre vieux Folgoat, et ce pays désert où l'on s'isole autant qu'on veut. Ce serait si bon d'y rester à deux! Tenez, Marcel, je voulais vous demander une grâce...

— Ordonnez, ma chérie.

— Non pas, la femme doit obéissance à son mari. Mais je serais bien heureuse si vous consentiez à revenir avec moi, ici, passer l'été et l'automne, quand votre mère nous aurait eus quelque temps bien à elle; là-bas.

— Tout l'été? tout l'automne?.. Hermine, près de six mois?

— Nous reviendrions à Paris pour vos fêtes d'hiver. Votre mère serait trop triste de ne pas nous voir à ses bals.

— Mais, mignonne, vous vous ennuierez seule en ce vieux castel durant six mois.

Avec vous, Marcel? s'écria Hermine, puis soudain son regard s'attrista.

— Vous vous ennuierez donc avec moi?

— Hermine! pouvez-vous le penser?

— Alors pourquoi voulez-vous que la monotonie de cette douce vie solitaire me soit pénible? Je la rêve depuis que vous m'avez fait l'aveu de votre tendresse. Que de charmes il doit y avoir à se sentir l'unique distraction de la personne que l'on aime! On

prie, on pense, on travaille, on lit, on paresse ensemble et sans jamais craindre les importuns. Si l'on s'ennuie au logis on va courir la campagne, ... et les souvenirs de notre enfance la peupleraient assez pour nous... Si l'on est lassé du grand air, on rentre, on se renferme pour la douce causerie où l'on évoque les chers êtres disparus. On élève son cœur et son âme en lisant ensemble ces auteurs admirables dont les écrits ont fait le monde chrétien et intelligent...

Marcel regarda sa cousine non sans une certaine stupeur et ne put réprimer un sourire quelque peu ironique.

— Vous ne connaissez pas nos belles fêtes, l'éclat des lumières, des toilettes, les plaisirs du théâtre, les enivrements de la musique. Laissez-moi vous en faire jouir, Hermine, et vous vous y plairez.

— Il me suffira d'y être avec vous pour ne pas y souffrir; mais ne vous abusez pas, Marcel, je demeurerai toujours une plante sauvage de notre rude sol breton. Mon cœur gardera ses souvenirs, mon esprit ses légendes, mon âme ses convictions; et laissez-moi espérer, ajouta la jeune fille, en fixant sur son fiancé ses grands yeux veloutés empreints d'une touchante supplication, laissez-moi espérer que je vous les ferai un jour entièrement partager.

— Mon Dieu, ma chérie, que vous attachez d'importance à ces bagatelles. On peut, croyez-moi, ne pas avoir en tout les mêmes sentiments et vivre parfaitement heureux.

Hermine ne paraissait pas convaincue et se disposait à faire appel à de nouveaux arguments; mais une légère brise s'éleva, et M^{lle} Rose sentant un petit frisson et voyant le bouquet achevé déclara qu'il était temps de rentrer si l'on ne voulait s'enrhumer.

Le lendemain, tandis que Marcel prenait à la station voisine le train qui devait le ramener à Paris, Hermine toute triste et le cœur oppressé se jetait dans le fond de la vieille berline auprès de M^{lle} Rose également silencieuse; Annaïk montait sur le siège, à côté de Yaumi, un brave garçon qui cumulait les fonctions de cocher, de valet de pied et de jardinier, et l'antique voiture reprenait la route de Carhaix au trot allongé de ses chevaux gris-pommelé.

Bonne DE BOÜARD.


(*A suivre.*)







ÉPOPÉES ET ROMANS CHEVALERESQUES.

E 2^e volume des *Etudes morales et littéraires* de M. Léon de Monge termine et complète le beau travail qu'il a entrepris sur la littérature chevaleresque du moyen âge.

L'apparition de ce dernier volume était impatiemment attendue par tous les lecteurs du premier. La beauté radieuse des vieilles épopées nationales, des *Nibelungen* de Germanie, du *Roland* de France, du *Cid Campeador* d'Espagne; cette antique exaltation, toute puissante dans sa naïveté, des sentiments nobles, purs, héroïques, — de ceux qui font les grands hommes et les grandes nations — voilà ce qui remplissait ce livre et jaillissait de toutes ses pages. De plus, l'auteur avait adopté, pour mettre en action un tel sujet, une forme devenue très originale dans sa rareté, mais d'un emploi dangereux, et dont il a su tirer un excellent parti, en évitant presque complètement ses périls. Cette heureuse forme dialoguée, qui ouvre un champ si large et si varié à la pensée de l'écrivain, avait donné au récit la liberté d'allure, toujours agréable et jamais fatigante, d'une causerie, et surtout elle avait permis de glisser entre les questions vivantes, entre les gros chapitres sérieux, quelque délicieuse fantaisie sur la métaphysique

ou quelque superbe vue d'ensemble sur le Beau, l'Art et la Poésie (1).

Tout cela — fond et forme — fit le succès de ce premier livre. Le succès du second tient en partie à une autre cause. Si la matière littéraire dont il nous parle est moins belle assurément, son étude est peut-être plus intéressante à nos yeux, parce qu'elle se prête aux plus curieux rapprochements avec la littérature du XIX^e siècle. Les romans d'aventure et d'amour des XII^e et XIII^e siècles, qui expriment l'idéal chevaleresque à son époque de décadence, eurent, dans le monde raffiné du temps, une vogue au moins égale à celle que rencontrèrent les chants épiques du XI^e parmi toutes les classes de la société; mais tandis que ceux-ci s'évanouirent ou se transformèrent avec l'âge d'or de la chevalerie, l'esprit romanesque qui animait ceux-là se perpétua avec une tenacité remarquable et on peut suivre ses traces dans l'histoire littéraire depuis Chrétien de Troies jusqu'à nos jours.

Quant à la facture du livre, quant à son mérite de style et de composition, je le trouve supérieur encore au précédent : le dialogue y est plus vivant, l'enchaînement des idées plus intime, l'unité surtout plus parfaite.

Je voudrais laisser entrevoir, en le résumant dans ses grandes lignes, la valeur et la portée d'un tel ouvrage. Mais, je me hâte de le dire, il est une chose que cette imparfaite analyse ne saurait rendre : c'est le charme tout personnel qui s'en dégage et qui en fait le cachet original. La lecture seule peut en donner une idée et faire goûter cette intime jouissance d'âme à ceux qui savent le comprendre.



(1) Voir les chapitres VII et XVIII et la fin du chapitre VIII.

Les deux volumes des *Etudes* s'opposent entre eux d'un bout à l'autre; ils retracent le tableau de la société et de la littérature du moyen âge à deux époques absolument différentes. Pour bien comprendre les romans chevaleresques, il faut remonter aux épopées du siècle précédent : celles-ci expriment un idéal sublime, vierge encore de toute déformation; ceux-là un idéal dévoyé, corrompu, en pleine décadence.

Nous remonterons donc et nous jetterons un coup d'œil sur la formation des éléments sociaux, qui ont donné naissance à ces premiers chants populaires.

Il suffit — parmi les trois épopées dont s'occupe M. de Monge — d'en choisir une comme exemple, et celle dont le choix s'impose tout naturellement est la *Chanson de Roland*. Ce n'est pas la plus belle — le *Poème du Cid* lui est supérieur — mais c'est la plus importante pour nous à un double point de vue : d'abord, parce que la genèse de la race française est un des problèmes les plus intéressants à étudier, un fait qui domine toute l'histoire des premiers siècles du moyen âge; ensuite, parce que c'est la France qui, après avoir été la terre épique par excellence, devient, un siècle plus tard, le berceau du roman de cour.

I.

La France et l'épopée française.

† La nation française est née de la fusion profonde de deux peuples : d'une part, les Romains des Gaules ou plutôt l'ancienne population celtique complètement romanisée par la conquête; d'autre part, un groupe détaché de la grande famille germanique, les Francs, qui, dans le courant du Ve siècle, passent le Rhin,

envahissent les provinces du Nord et anéantissent la domination romaine sous les murs de Soissons.

Ces deux éléments, dont les caractères s'opposent entre eux comme de parfaits contraires, mis en présence l'un de l'autre par le fait brutal de l'invasion, ne se seraient peut-être jamais pénétrés de la sorte pour former une nation nouvelle, sans l'influence d'un principe supérieur. Le vainqueur aurait absorbé ou détruit le vaincu, comme Rome s'était assimilé la Gaule, comme les Saxons avaient exterminé les Bretons d'Angleterre. — C'est ici qu'intervient l'action merveilleuse du Christianisme, une des plus curieuses et des plus incontestables de celles que l'histoire nous révèle. On peut dire en toute vérité que l'histoire de la nation française commence en 496, à la conversion de Clovis. A partir de cet événement capital, qui fit tomber les dernières défiances du vainqueur et les antipathies du vaincu, un lent travail de fusion des deux races s'opère à travers les temps mérovingiens, s'achève sous Charlemagne et, dans le travail tumultueux de l'époque Carolingienne, sépare définitivement la France d'avec les autres nations européennes.

Les Germains abandonnèrent pour la religion chrétienne leur antique cosmogonie, leur Walhalla aux plaisirs guerriers, leurs *Anses* (dieux bons) et leurs *Fotes* (démons), dont le combat suprême devait précéder la catastrophe finale (1). Mais ils conservèrent longtemps dans leurs croyances et ils communiquèrent à la première poésie française le caractère belliqueux et sauvage de leurs mythes primitifs.

De même, ils renoncèrent à l'énergique et rude

(1) V. GASTON PARIS, *Littérature française au moyen âge*, p. 10.

langage de leurs pères pour adopter la langue romane, le latin vulgaire et dégénéré des Gaulois. Mais ici encore, par l'infusion de leur génie grammatical et par l'apport d'un notable contingent d'expressions originales, ils transformèrent peu à peu l'ancien parler en un idiome nouveau. Dès le IX^e siècle, les dialectes du Nord se séparent nettement de ceux du Midi. Tandis que les provinces méridionales, groupées autour de la Provence, vivant d'une vie absolument distincte jusqu'au XIII^e siècle, continuent à parler une langue purement romane : la langue d'Oc, — sur les deux rives de la Loire et dans les provinces septentrionales, se forme la langue d'Oïl ou le français (1).

Et quant au caractère du peuple qui vient de naître, il procède tout naturellement de ses générateurs. La fusion de deux éléments aussi riches en traits énergiques que ceux-ci était naturellement destinée à produire une race au caractère mixte, complexe et douée des plus brillantes qualités. Le Germain était grave, un peu rêveur, hiérarchique et conservateur dans la vie publique, indépendant et peu sociable dans la vie privée, vaillant jusqu'à la mort, aimant par dessus tout la guerre et le carnage. Le Celte romanisé était vif, spirituel, insouciant, capricieux, très artiste, raffiné et mondain,

(1) Rappelons aussi qu'à côté de la langue française qui est celle de tout le peuple laïc, on trouve le *latin* dont se sert exclusivement le monde des clercs. La séparation radicale de ces deux littératures fut très nuisible à l'une et à l'autre : la *poésie populaire* manqua du fond sérieux et de la forme parfaite que le concours des esprits cultivés lui eut assurés; la *littérature cléricale* manqua de cette liberté, de cette spontanéité dont toute littérature de caste est dépourvue. — Ce n'est qu'en 812 qu'un concile de Tours prescrivit au clergé de donner ses instructions en langue vulgaire. (V. à ce sujet GASTON PARIS, *Poésie du moyen-âge*, p. 80.)

« esclave de la mode et de l'opinion, impatient de toute autorité ». Quant à dire dans quelles proportions ces éléments si divers se sont combinés pour former le caractère français, cela est très difficile, grâce aux variations profondes qu'a subies d'un siècle à l'autre le composé social. Au XI^e, à l'époque des grandes épopées, le tempérament germanique est en pleine prépondérance; au XII^e, à l'époque des romans chevaleresques, le vieil homme celtique et roman se réveille sous l'influence provençale et reprend son ancienne domination.

La société nouvelle s'est constituée suivant la forme *féodale* parce qu'elle n'a pas pu se constituer autrement: la féodalité est une conséquence fatale de la situation économique et sociale du temps. Ce n'est point ici le lieu de développer ces idées, il suffit de signaler un fait qui caractérise au plus haut point la littérature du moyen âge.



Jetons maintenant un regard d'ensemble sur cette France du XI^e siècle. Nous y voyons un peuple enfant, à peine sorti de ses langes, qui a toutes les naïvetés de l'enfance et toutes ses gaucheries, mais aussi la fraîcheur et la vivacité de ses impressions, la ferveur de ses enthousiasmes et la pureté de son idéal. Il forme un groupe social compacte, d'une seule pièce, hiérarchiquement gradué sans doute, mais animé du même esprit et tourmenté des mêmes aspirations, parlant la même langue, ne connaissant ni la morgue des castes mondaines ni la vanité des lettrés et des savants.

Que sera donc la poésie d'un tel peuple, sinon l'image de sa vie et l'expression de ses rêves? Une

poésie toute d'âme et de passion, naïve, spontanée, débordante, n'ayant d'autre but que d'émouvoir l'auditeur, sans aucun artifice de forme, sans recherche de la réputation littéraire et par conséquent sans critique. Quand le jongleur, qui chantait sur sa vielle les exploits de Charlemagne ou la trahison de Ganelon, la mort de Roland ou le désespoir de la belle Aude, quand le jongleur avait ému son auditoire de pitié, d'admiration ou de colère, il avait rempli sa tâche; on ne lui demandait ni l'élégance du vers ni l'analyse raffinée des sentiments. Et enfin, — précisément parce que cette société est unie profondément d'esprit et de cœur, parce que le seigneur et ses vassaux, le maître et ses serviteurs écoutent *ensemble* les chansons de geste du trouvère, — une telle littérature sera nécessairement morale; les classes sociales ont besoin d'estime et de respect mutuels; le supérieur ne s'exposera pas volontiers au mépris insultant de ses inférieurs et quel est le domestique qui voudrait rougir devant son maître?

Dans un tel milieu, avec de tels éléments, la poésie naissante qui couve et frémit de toutes parts, ne cherchera pas longtemps la forme où elle pourra se mouler. Comme la Grèce antique d'Homère, ce peuple est mûr pour l'épopée, — non pas l'épopée de *l'Art poétique*, c'est-à-dire un poème plus long que les autres et divisé, avec une exaspérante symétrie, en douze ou vingt-quatre chants, — mais l'épopée véritable, essentiellement populaire et nationale, l'œuvre poétique de tout un peuple, l'expression vivante du génie de toute une race.

« C'est un beau spectacle, pour qui sait le voir, que la formation d'une épopée. Les chants et les récits populaires se mêlent et se soudent : les traits les plus saillants appartenant à des chants divers, se groupent

et se relie dans une aspiration vers un idéal commun : l'unité de la tradition se fait. La *matière* de l'épopée s'élabore. Ce mot, la *matière*, est du moyen âge; il est parfaitement juste. Cette matière, encore en fusion, fermente longtemps avant de se fixer. Elle reçoit, comme l'airain célèbre de l'incendie de Corinthe, l'afflux de cent métaux précieux; elle rejette aussi bien des scories. Elle s'enrichit et s'épure, elle bouillonne comme le bronze dans la fournaise... Viennent maintenant l'artiste, l'homme de génie, le poète! Il fera couler dans son âme ce bronze vivant qui est l'âme de tout un peuple... » (1).

Nous voyons ce spectacle se dérouler devant nous, quand nous étudions la genèse des grandes chansons de geste du moyen âge, et surtout de la première en date : la *Chanson de Roland* (2).



Le premier éveil de l'esprit national se manifeste après la conversion de Clovis. Le baptême du roi franc devient presque immédiatement un centre autour duquel gravite tout un cycle de chants populaires. Chez ce peuple aux impressions si vives, la légende s'empare aussitôt de tous les grands noms et nimbe de son auréole les fronts de ceux dont le glaive les a protégés et sauvés. Elle chante Clovis, Dagobert, Charles Martel, Pépin le Bref, enfin Charlemagne, le

(1) *Etudes morales et littéraires*, tome I, p. 37.

(2) La *Chanson de Roland* date de la seconde moitié du XI^e siècle, le *Poema del Cid* de la première moitié du XII^e et les *Nibelungen*, de la seconde moitié. L'Allemagne et l'Espagne sont restées jeunes plus longtemps que la France et ont produit leur épopée un siècle après elle. Au XII^e, l'âge de l'épopée est passé pour la France, l'esprit mondain qui l'a envahie a transformé déjà sa littérature et va se communiquer aux pays voisins.

vieil empereur à la barbe blanche qui n'a cessé de hanter les imaginations du moyen âge.

C'est ainsi que l'âme poétique de la France se développe de plus en plus; elle se raffermi après les luttes de la Neustrie et de l'Austrasie, par la nouvelle fusion qui les termine; elle s'exaspère dans les guerres sanglantes contre les Saxons et les Sarrasins; elle prend pleine possession, pleine conscience d'elle-même à travers les bouleversements du X^e siècle, pour s'épanouir enfin au grand soleil du XI^e (1).

Deux sentiments dominant alors tous les cœurs : un zèle passionné pour la religion chrétienne et un amour ardent de la patrie française, de la « douce France » à la gloire inviolée et inviolable : Terre de France, s'écrie Roland (2),

Tere de France, mult estes dulz pais!

Et unissant ces deux amours dans un même idéal, la France se croit chargée de la mission providentielle de défendre la Religion, sous son Roi. — Ajoutez à cela l'idée féodale en vous rappelant que le lien de vassalité, qui rattachait l'homme-lige à son seigneur par des devoirs mutuels de service et de protection, était alors le seul frein social à opposer au déchaînement des passions brutales : vous aurez le troisième caractère de cet idéal patriotique, féodal et chrétien (3).

Prenez maintenant ce triple caractère — *soldat*, *vassal* et *chrétien*, — élevez-le à la puissance de l'héroïsme et vous aurez le *chevalier*. La Chevalerie est sans doute la plus admirable institution de l'histoire;

(1) V. GASTON PARIS, *Poésie au moyen-âge*, p. 87 s.

(2) Vers 1861.

(3) V. *Études morales et littéraires*, tome I, ch. IV et V.

elle a eu ses abus et sa décadence comme toutes les institutions humaines, mais, dans la pureté de sa gloire, elle rayonne d'un éclat incomparable. L'esprit chevaleresque n'est autre chose que l'*honneur chrétien*, c'est-à-dire la consécration suprême de la vertu et du devoir; c'est l'exaltation poussée jusqu'à la folie des deux plus nobles passions humaines : la passion du dévouement et la passion de la droiture. Plutôt que de laisser un faible sans secours, un opprimé sans défense, le vrai chevalier passera au travers des flammes ; il souffrira mille morts plutôt que de se parjurer, que dis-je, plutôt que d'user de la moindre adresse, du plus innocent artifice dans l'accomplissement de sa parole (1). Belle et sublime folie, en vérité, que celle-là, qui nous a donné Godefroid de Bouillon, Louis IX et François Xavier dans l'histoire, Roland et le Cid dans la légende !

Pour comprendre la mâle beauté de la Chevalerie, il faut lire les *Siete Partidas* d'Alphonse le Sage et surtout, surtout la *benedictio novi militis* du Pontifical romain. Tout l'esprit chevaleresque des premiers siècles se reflète dans cette admirable prière que le prêtre adresse à Dieu avant de donner l'épée au nouveau chevalier :

« Père tout-puissant, qui seul ordonnez toutes
« choses et les disposez comme il convient, c'est pour
« que la Justice ait ici-bas un appui, c'est pour que
« la fureur des maudits ait un frein, c'est pour ces
« deux causes seulement que vous avez permis aux
« hommes l'usage de l'épée. C'est pour la protection
« du peuple que vous avez voulu l'institution de la

(1) *Etudes morales et littéraires*, tome I, p. 28.

« chevalerie. A un enfant, à David, vous avez autrefois
 « donné la victoire sur Goliath. Vous avez pris par
 « la main Judas Macchabée et lui avez donné le triomphe
 « sur toutes les nations barbares qui n'invocuaient pas
 « votre nom. Eh bien ! voici votre serviteur, qui vient
 « de courber le front sous le joug de la chevalerie ;
 « envoyez-lui la force et la vaillance dont il a besoin
 « pour la défense de la Justice et de la Vérité...

« Bénissez cette épée, afin que votre serviteur puisse
 « être le défenseur des Eglises, des Veuves, des Orphe-
 « lins... Donnez-lui la crainte et l'amour de Dieu, l'humili-
 « lité et la persévérance, l'obéissance et la patience... »

« Puis le prêtre, après avoir ceint de l'épée le
 « chevalier, l'embrasse en disant : « *Sois un soldat*
 « *pacifique*, brave et diligent, fidèle et dévoué à Dieu (1). »



Si l'on me demandait ce que je préfère, ce que je trouve de plus vraiment artistique et de plus parfait dans le 1^{er} volume des *Etudes morales et littéraires*, je répondrais sans hésiter : le récit des trois épopées... M. de Monge est doué d'un remarquable talent d'assimilation, il comprend admirablement bien les œuvres qu'il étudie et surtout il a une merveilleuse manière de les traduire. Quand je dis merveilleuse, je veux dire qu'elle est d'un emploi très rare, car au fond c'est la plus naturelle et la seule vraie. Elle consiste, non point à poursuivre épe rdûment le mot-à-mot, mais à rendre le plus fidèlement, le plus hardiment possible l'impression ressentie à la lecture du poème. Pas de modernisme surtout, pas de ces travestissements ridicules des héros d'autrefois en

(1) Cité par DE MONGE, op. cit. tome II, page 127.

personnages à la mode, gantés de frais et poudrerizés, mais une évocation vivante des figures antiques, dans leur sauvagerie farouche, dans leur naïveté grandiose, dans leur mâle et superbe beauté, telles que les hommes d'alors les avaient rêvées et chantées. De plus ces récits, — par leur concision même qui saisit les traits les plus caractéristiques en négligeant les longueurs inutiles, et par leur disposition ingénieuse souvent très méritoire si l'on considère les sources troublées où ils sont puisés, — intéressent et passionnent le lecteur sans jamais le fatiguer.

Et maintenant vous raconterai-je le *Désastre des Nibelungen*, (der Nibelunge nôt), la première entrevue de Sifrid et de Krîmehilde, la perfidie de Hagen de Tronêje, le festin sanglant et le massacre des Burgondes à la cour d'Attila? — Ferai-je passer devant vos yeux toute l'admirable vie du Cid, le serment terrible qu'il exige de son roi, sa première journée d'exil, sa réconciliation avec Alphonse, ses exploits et ceux de son neveu Pero le muet, puis le mariage de ses filles, l'infamie des infants de Carrion, l'accusation devant les Cortès et le duel judiciaire? — Evoquerai-je cette incomparable figure de Roland et avec lui toutes celles qui l'entourent : Olivier, Turpin, Charlemagne « ki la barbe ad flurie », Ganelon le traître? Vous redirai-je encore cet épisode absolument unique dans l'histoire de la poésie, que je vous défie de lire dans sa forme complète et originale sans pleurer, et que j'aurais voulu voir reproduit en entier par l'auteur : la mort de Roland? Il suffit de prononcer ces mots pour *voir* toute la scène : la vallée de Roncevaux aux montagnes hautes, énormes et ténébreuses, aux gorges profondes, aux torrents rapides,

Halt sunt li pui e tenebrus e grant,
Li val parfunt e les ewes currant (1),

et « Rollanz li ber » (le baron), le vaillant chevalier, resté seul au milieu de ses amis expirés, couché mourant la face tournée vers l'Espagne et parlant « mult dulcement » à son épée, qu'il s'est efforcé en vain de briser sur les rocs pour la sauver des mains païennes (2).

E! Durendal, cum ies (tu es) e clere e blanche!
Cuntre soleill si luis é si reflambes!
...E! Durendal, cum ies bele et seintisme (sainte)!

Enfin, après un dernier souvenir pour sa famille, ses amis, son seigneur Charles, et sa « dulce France », après une dernière prière à son Père Céleste, il tend son gant vers le ciel en signe d'hommage féodal, puis incline doucement la tête sur son bras, joint les mains et expire.

Juintes ses mains est alez à sa fin.

Et les anges de Dieu emportent son âme au paradis.

Je ne puis me laisser entraîner davantage au charme magique de ces admirables récits. Il faut pourtant encore jeter un regard de comparaison sur ces deux figures où s'est incarné l'idéal chevaleresque de l'âge épique : *Le Cid* et *Roland*.

Elles ont été coulées dans le même moule, mais le type espagnol est plus parfait.

Les deux héros sont chrétiens jusqu'au fond des entrailles, dévoués jusqu'à la mort à la Religion. Mais

(1) Vers 1830 et 31.

(2) Vers 2316 et 17, 2344. — Une remarque : Roland ne jette pas son épée dans un précipice, comme le dit M. de Monge ; il l'étend sous lui ainsi que son olifant et meurt en l'ayant à ses côtés (vers 2359).

Desuz lui met s'espée e l'olifant.

Roland est encore barbare, sa haine du païen est violente et farouche, son intolérance sauvage, ses ennemis le craignent; le Cid au contraire est plein de bienveillance et de douceur, sa tolérance est vraiment touchante, il est adoré même des Maures, sa charité est héroïque comme celle des saints (1).

Au point de vue de la vaillance et de l'honneur, le fond du caractère chevaleresque, ils se valent. Tous deux sont courageux comme des lions, esclaves de la parole donnée, irrévocablement dévoués à leur souverain (2).

Mais c'est surtout la pureté et la profondeur des sentiments humains qui rendent le Cid si supérieur à Roland. L'amour est absolument chaste dans les deux poèmes (comme d'ailleurs dans les *Nibelungen*). Il joue un rôle très effacé dans la *Chanson*. Au moment où Roland se sent mourir,

De plusurs choses à remembrer li prist.

il songe vaguement aux « humes de sun lign », mais il n'a pas une pensée ni pour sa mère ni pour sa fiancée; une seule affection émue domine son cœur, c'est son amitié pour Olivier (3). Le Cid au contraire a l'âme remplie des saintes tendresses de la famille; il aime passionnément Dona Chimène, « sa chère femme honorée » et ses filles chéries. Son cœur se déchire

(1) Voir l'épisode du lépreux, DE MONGE, t. I, p. 225.

(2) V. la réconciliation du Cid avec le Roi. *ib.* p. 216. — Signalons pourtant chez Roland une forfanterie que nous ne retrouvons pas chez le Cid : lorsqu'il est enfermé dans les défilés de Roncevaux et qu'il est prêt d'engager la bataille, il refuse de sonner du cor et d'appeler Charlemagne, afin de ne pas devoir partager la gloire de la lutte. Son orgueil est la cause du désastre et Olivier le lui reproche rudement — (vers 1723 s.)

(3) V. l'épisode admirable raconté p. 132, vers 1965-2030.

quand l'exil les arrache de ses bras; il pleure de joie — le terrible Campéador — lorsqu'elles sont rendues à son amour (1).



Voilà la Chevalerie des temps héroïques! Restera-t-elle sur ces sommets? Hélas non! Nous la verrons se décomposer peu à peu, se corrompre, se retourner pour ainsi dire, en un mot descendre la longue et triste pente de la décadence.

(A suivre.)

CHARLES MARTENS.

(1) V. les adieux du Cid à sa famille, p. 213 et son retour, p. 227.







QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

L'ARCHITECTURE DE L'AVENIR

De l'Exposition universelle de Paris
à la Sainte-Chapelle.

DÈS la fin de l'époque romane, et surtout pendant les trois siècles où l'art gothique a fleuri, les œuvres de l'artiste et même celles du simple ouvrier, depuis les plus grands et les plus riches monuments jusqu'aux plus petits objets usuels de la vie ordinaire, furent toutes faites avec un goût exquis et d'après une idée de style générale, commune à tous.

Les Rois, les abbayes, les seigneurs, les communes avaient suscité un grand nombre d'artistes, et leurs commandes étaient assez nombreuses pour les faire subsister, preuve, à la fois, de la perfection de l'éducation artistique et du développement de la richesse publique.

Et ce goût artistique d'une beauté, d'une pureté sans rivale, savait, non seulement surmonter les obstacles que lui opposaient le défaut de symétrie, les irrégularités imposées par l'usage des objets ou la disposition pratique d'un monument, mais ces difficultés mêmes

servaient le puissant génie de cette époque, qui y trouvait un motif d'invention, une source d'originalité, un nouveau sujet de dépenser ces trésors d'imagination, d'élégance et de délicatesses que le Dieu des arts lui avait si largement départis.

C'étaient *les siècles de l'art*, où cependant l'industrie et l'art étaient confondus, ou vivaient côte à côte. Les artistes pour la plupart étaient en même temps artisans, et les architectes étaient à la fois sculpteurs et maçons, et il en résultait une grande unité de conception et d'exécution de la partie artistique et du gros œuvre.

Aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'exigences de *confort* plus nombreuses et plus générales parce que maintenant tout le monde est seigneur, plus impérieuses, parce que nous sommes de nouveaux enrichis. Mais à l'inverse de ce qui se passait au moyen-âge, nous ne voyons point que ces exigences servent l'esprit d'invention de notre siècle. Serait-ce au contraire un obstacle insurmontable et une preuve de la pauvreté d'invention de nos artistes modernes?

Nous rencontrons, il est vrai, des travaux d'ingénieurs qui étonnent par l'audace et la science de leurs auteurs. Mais, quant à l'art, il végète dans les essais les plus baroques de mélange de style grec et romain, essayant d'arriver à une architecture nouvelle et n'aboutissant qu'à l'impuissance, à la pauvreté.

Quant à l'industrie, elle marche de son côté sans se soucier presque jamais de demander le concours de l'art, ou ne l'acceptant que froidement, comme à regret, de la main d'un étranger. Cependant, à notre époque, moins que jamais l'art et l'industrie ne peuvent se passer l'un de l'autre.

Qui les réunira dans une même étreinte?

Qui réunira la science et l'art sans le concours

simultané desquels l'art des constructions ne saurait non seulement se régénérer, mais atteindre le degré de perfection que les progrès de l'industrie peuvent faire espérer ?

Nous ne sommes peut-être pas si loin d'une solution que nous pourrions le penser.

Voyez la hardiesse de nos ingénieurs modernes. Rapprochez-la des audaces des gothiques, qui ne disposaient que de la pierre et qui construisirent ces immenses cathédrales et ces tours d'une hauteur et d'une légèreté qui effraieraient plus d'un de nos architectes. N'y a-t-il pas une grande ressemblance de génie, bien qu'il n'y en ait guères dans les moyens employés ?

Pour nous, nous sommes convaincu que le retour, un retour franc et complet, à l'architecture gothique est le remède.

On ne crée point une architecture de toutes pièces.

L'architecture gothique avec sa sveltesse, sa légèreté, ses hardiesses, ses élancements prodigieux, peut, seule de toutes les architectures existantes, donner sa voie artistique à nos industries modernes et s'approprier aux nécessités actuelles de l'art.

Mais pour cela, il faudrait que nos ingénieurs devinssent architectes — nous entendons qu'ils dépouillent ce goût utilitaire et mercantile qui n'est que la négation de tout goût — mais je crains bien que l'on rencontre rarement — il y a de belles exceptions — des artistes chez ces froids mathématiciens. Mais il vaudrait mieux sans doute que ce fussent nos architectes qui devinssent ingénieurs, et qu'ils connussent à fond l'emploi, les calculs, et toutes les exigences des constructions en fer. Et alors, qu'ils lancent leurs audaces scientifiques sur les minces faisceaux de colonnettes gothiques, comme un défi à l'équilibre et à la stabilité.

Revenons sur nos pas et reprenons *nos* traditions, *notre* architecture injustement délaissées.

L'abandon de l'architecture gothique pour les styles néo-grec et romain, qui ne nous ont donné que quelques monuments intéressants, est une faute que nous avons payée bien cher. En agrandissant les proportions, en ajoutant des étages, on dénatura ces styles. Les lourdeurs, la raideur de ces genres antiques ne convenaient pas pour les nécessités multiples et compliquées de notre vie moderne, ni pour les exigences de nos climats. A notre époque, c'est ce qu'il y a de plus contraire à l'emploi du fer et de matériaux légers, qui sous un petit volume ont une grande solidité.

Mais les constructions métalliques de nos jours, si elles indiquent la puissance des procédés nouveaux, ne nous mettent point sur la trace d'un art ou d'un style nouveau, et cependant le fer est mille fois plus soumis à la volonté de l'homme que la pierre, dont les gothiques ont fait des dentelles.

Nous ne méconnaitrons pas que d'honorables tentatives d'en revenir à l'art du moyen-âge ont été tentées. Les architectes qui y ont eu recours sont selon nous, dans la vraie voie, et la Bourse d'Anvers et la gare de Bruges, qui font honneur à leurs initiateurs, sont des exemples encourageants et des motifs d'espérance en faveur de notre opinion.

Qui sait si l'architecture, après s'être retrempee dans cette source pure de l'art gothique, n'arrivera pas à un nouveau style que l'on s'obstine à chercher dans des formes vieilles et condamnées par notre goût, *nos* traditions, notre climat, nos usages?

Toutefois nous devons faire une réserve en ce qui concerne la statuaire gothique. On aurait bien de la peine, croyons-nous, à en revenir à ces formes extra-

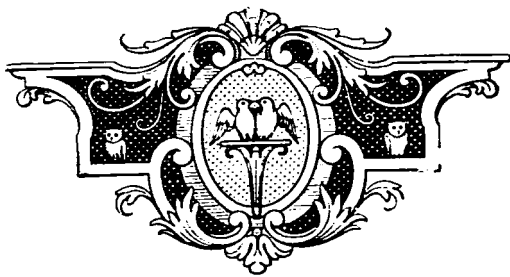
anatomiques du moyen-âge, mais nous espérons cependant que l'on abandonnera ce non-sens de vêtir les personnages à la romaine, ou même de ne pas les vêtir du tout, ce qui nous donne l'envie de leur passer un manteau pour les garantir des rigueurs de nos climats. Certes, il ne manque pas d'art dans les savantes draperies des gothiques, et elles ne peuvent empêcher l'artiste de prouver qu'il sait l'anatomie; il démontrera en outre qu'il connaît l'art de draper.

Nous entendons plus d'un de nos lecteurs nous qualifier de rêveur. Grand merci. Nous souhaiterions que ce brevet de rêveur nous valût un fauteuil à l'*Académie des fous* — dont l'honorable président rêva les forts à coupoles cuirassées, quelque vingt ans avant leur invention — si nous ne nous croyions indigne de figurer dans cette docte compagnie.

Octobre 1889.

V. M. DENDAL.







AUTOUR DU « JOURNAL DES GONCOURT ».

II.

NOUS avons pu maintes fois — dans un dédaigneux épilogue de manuel littéraire — voir accouplés sous la commune dénomination de *naturalistes*, M. Zola et les Goncourt. C'est une singulière erreur et nous voudrions donner ici la caractéristique propre de ces deux talents, le nom de M. Zola devenant de plus en plus comme une massue avec laquelle on assomme à l'aise des gens qui méritent mieux que cela.

On a résumé d'un mot fort juste M. Zola — sa personne, ses théories et ses œuvres — quand on l'a surnommé le « rhétoricien de l'égout ». D'autres sont fascinés par l'idéal et trop partialement y conforment leurs productions : M. Zola est hypnotisé par l'ordure ; elle l'attire et l'obsède ! C'est un cynique du mal qui s'en va dans la vie avec l'idée préconçue de l'universelle et nécessaire pourriture — déposant jour par jour sur son calepin les débauches, les vols, les adultères, les meurtres, les incestes... Ne lui parlez pas des actes de vertu, de sacrifice et d'héroïsme, il n'y croit point. « En haut, en bas, écrit-il, nous nous heurtons à la brute ! » (1) Puis au jour de l'élaboration, M. Zola

(1) *Le Roman expérimental*, p. 267.

secoue toutes ses notes dans le moule de sa pensée, systématiquement pessimiste, et de ses mains vigoureuses de pétrisseur — car il faut lui reconnaître une incomparable puissance créatrice et la logique serrée des situations — sort alors quelque'une de ces œuvres, *Nana*, *Pot-bouille*, *Germinal*, *la Terre* — qui son comme de hideuses épopées de l'animalité humaine — sans le reconfortant rayon d'un sentiment pur, ou l'éclair lumineux d'une fierté... (1) Eh! sans doute, de par le monde il y a beaucoup de *Nanas*, soutirant hélas! l'honneur et la richesse des familles, beaucoup aussi de « bourgeois cochons » comme dans *Pot-bouille!* Et tous les paysans même ne sont pas exempts de ladrerie, de violence et de bestialité!... Mais encore les honnêtes gens ont peut-être la majorité sur terre, et quand on s'affiche peintre de la vie réelle, il n'est que d'élémentaire justice, semble-t-il, de ne pas livrer à la « pose » des seuls coquins les vingt volumes de ses œuvres, et les 360 pages de ses volumes.

Symboliser — telle, l'invincible tendance de M. Zola — ou mieux encore, synthétiser en un formidable acte d'accusation contre la société, ou l'une de ses classes, les crimes quelconques d'une poignée de grédins, c'est tout simplement une déloyauté littéraire, et de plus une gratuite insulte à la majeure partie de l'humanité pour qui l'idéal, — le naturalisme peut en faire son deuil — n'est point encore un creux poncif! Et il fait beau vraiment voir le féroce auteur du *Roman expérimental* reprocher à M. Octave Feuillet — l'observation d'ailleurs est de toute justesse (2) — d'avoir

(1) « Zola, selon un mot heureux de Sara Oquens, est le Buffon du XIX^e siècle. »

(2) « M. Feuillet est en quelque façon le descendant d'Héliodore et de M^{lle} de Scudery. » (J. LEMAÎTRE.)

obstinément saupoudré de rose ses peintures, alors que lui-même — le sombre fataliste de *Germinal* — broie systématiquement du noir sur le blanc de toutes ses pages! M. Zola n'a qu'à s'en prendre à lui-même, mais il nous apparaît un peu — aux antipodes opposés de l'art — comme... le Feuillet du réalisme!

Il va de soi que dans les romans, tout d'une pièce, de M. Zola — qu'écrase d'un bout à l'autre, sans une protestation du goût, ou une révolte de la conscience, le désespérant et grossier *Ananké* — il n'y a place pour nulle étude psychologique : les personnages sont impitoyablement entraînés par un fleuve de boue, et tout au plus l'écrivain peut-il noter au passage leurs progressives étapes vers l'abîme et leur culbute finale. Et ce n'est certes pas la moindre méprise de M. Zola, que d'avoir ainsi dédaigné constamment dans l'homme — un dédain qui cache mal l'impuissance! — l'éternelle lutte du devoir et de la passion, que l'antiquité déjà proclamait règle fondamentale de l'esthétique et dont le christianisme — cette religion du beau — a fait comme l'essentiel élément de toute œuvre vraie et durable. Que dire enfin du style de M. Zola? Il est ce qu'il devait être; vêtement solide dans son uniformité d'un corps uniforme dans sa laideur; rien de saillant, rien de pittoresque, rien de nuancé — quelque chose comme le style plat d'un enregistreur de l'hôtel de ville — section de la prostitution!

Autant que M. Zola, certains de ces reproches — pourquoi le dissimuler? — atteignent les frères de Goncourt; et il convient de blâmer maintes parties de leurs œuvres ou la nature est outrageusement calomniée et ses brutalités grossies étrangement. Mais, même alors, le fin sens artistique des auteurs voile souvent d'une charmante fleur de délicatesse les peintures les plus

moroses et les plus brutales. Ce n'est pas le cas pour *Germinie Lacerteux*, et nous le regrettons, car cette étude, qui relève trop de l'hyperbolique pessimisme à thèse de M. Zola, renferme cependant quelques épisodes fouillés profondément dans la proche et vivante réalité. En général d'ailleurs les Goncourt sont psychologues plus consciencieux et surtout plus loyaux observateurs. « Voir des hommes, écrivent-ils dans leur Journal, (1) voir des femmes, des salons, des rues, toujours étudier la vie des êtres et des choses — loin de l'imprimé — c'est la lecture de l'écrivain moderne. » Telle aussi, qu'on se le rappelle, la théorie de M. Zola, mais les Goncourt eux l'appliquent de meilleure foi : ils embrassent le monde d'un œil moins prévenu et n'ont point d'exclusive préférence pour les laideurs et les platitudes. « Le naturalisme n'a pas en effet pour unique but — c'est M. Edmond de Goncourt qui parle (2) — de décrire ce qui est bas, ce qui est répugnant ; il est venu au monde aussi pour définir dans de l'écriture artiste, ce qui est élevé, ce qui est joli, ce qui sent bon. » — Et les deux frères ont concrétisé cette idée en *Sœur Philomène* — un pur chef-d'œuvre de tact et d'analyse! — dont nous voudrions tantôt faire ressortir brièvement le mérite et l'importance.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, l'idéalisme pur a vécu. La cause? A la fois, croyons-nous, les excès du Romantisme, avec, à travers d'éternels décors d'opéra, sa longue suite de chevaliers de tôle, de larmoyantes Elvire et de rêveurs névrosiaques — et aussi

(1) *Journal des Goncourt* — Tome II, p. 219.

(2) Préface des *Frères Zemganno* : M. Zola a donné de ce passage une interprétation erronée dans son *Roman expérimental*, p. 264.

les tendances de ce siècle finissant et malade qui se sent envahi — comme aspire aux piments un estomac exténué — par un immense besoin de vérité! Les meilleurs d'entre nous n'y échappent point et les maîtres idéalistes en conviennent eux-mêmes — puisque les voilà, depuis quelques années, mêlant aux paillettes de la fiction des brins de réalité. Octave Feuillet lui-même n'a-t-il pas écrit *Monsieur de Camors* et *la Morte*?

Nous ne nous en plaignons pas, bien au contraire : et l'on devrait nous presser fort peu, ou nous aussi nous déclarerions réalistes, si tant est que le réalisme consiste en l'exacte peinture de la vie, enregistraut ses grandeurs, constatant ses bassesses — mais les couvrant toujours du rayonnement de l'art — et basée d'ailleurs sur la lutte psychologique, caractéristique essentielle de l'humaine nature et fondement nécessaire de toute œuvre d'art! Mais c'est un idéal, cela, et moins peut-être que personne, les naturalistes s'en rapprochent : En nous faisant descendre, sous prétextes de tableaux modernes dans de sombres et bestiaux repaires où croupissent — proies fatales de l'instinct génésique — des êtres moralement et physiquement difformes, M. Zola est-il moins éloigné du *vrai* que M. Feuillet qui nous mène perpétuellement à travers des paysages ensoleillés et fleuris... Combien mieux que *Sybille*, *Nana*, et *Germine*, *Lacerteux*, *Sœur Philomène* satisfait notre goût de réalisme — sans nous en donner les nausées!... Voilà pourtant aussi une étude sur le vif : l'on s'en convaincra en lisant le *Journal des Goncourt*. Les phases lentes et successives de la conception et de l'achèvement de l'œuvre y sont minutieusement détaillées et quoique l'on prétende, il n'est pas sans intérêt de connaître ainsi les constatations multiples et les diverses infiltrations, en suite desquelles s'esquisse un type et s'élabore un

roman — d'autant plus qu'il s'agit ici de la mise en exécution d'une grande et nouvelle théorie littéraire — tout entière fondée sur l'observation !

Nous aurions voulu encadrer dans notre travail un court résumé de *Sœur Philomène* : nous préférons encore — le lecteur y gagnera — transcrire le « *fait divers* » (1) qui d'après les Goncourt eux-mêmes, leur donna la pensée première de l'œuvre.

— *Dimanche 5 Février.* -- Déjeuner chez Flaubert. Bouilhet nous conte cette tendre histoire sur une sœur de l'hôpital de Rouen, ou il était interne. Il avait un ami, interne comme lui, et dont la Sœur était amoureuse — platoniquement.... Son ami se pend. Les Sœurs de l'hôpital étaient cloîtrées et ne descendaient dans la cour de l'hôpital que le jour du Saint-Sacrement. Bouilhet était en train de veiller son ami, quand il voit la Sœur entrer, s'agenouiller au pied du lit, dire une prière qui dura un grand quart d'heure — et tout cela sans faire plus d'attention à lui que s'il n'était pas là.

Lorsque la Sœur se relevait, Bouilhet lui mettait dans la main une mèche de cheveux, coupée pour la mère du mort, et qu'elle prenait, sans un merci, sans une parole. Et depuis, pendant des années qu'ils se trouvèrent encore en contact, elle ne lui parla jamais de ce qui s'était passé entre eux, mais en toute occasion, se montra pour lui d'une extrême servilité. »

C'est sur ce fragment de conversation, recueilli à une fin de dîner, que les Goncourt ont échafaudé une des études les plus émouvantes de la littérature moderne, et les plus intenses de vie — parce qu'elle en note à la fois les inéluctables faiblesses et les héroïsmes suprêmes, les âpres douleurs et les sérénités rayonnantes... Oh, je sais que certains ont reproché aux auteurs d'avoir permis que l'amour effleurât seulement

(1) *Journal des Goncourt.* — Tome I, p. 311, 352, 364 et 389.

la blanche cornette de la sœur de charité; mais cela est humain en somme, et la Religion elle-même ne conçoit-elle pas le tourment de la femme persistant sous la bure de la religieuse?... Lutte douloureuse certes que soutient Sœur Philomène, mais d'autant plus méritoire qu'elle est finalement triomphante!... Et quand le lecteur a refermé le livre de MM. de Goncourt, au dessus des angoisses de la tentation si délicatement insinuées, au dessus des hideurs d'hôpital, si magistralement décrites, au dessus de l'existence veule et abrutissante des internes, observée de façon si sagace — le profil ivoirin de Sœur Philomène ne se détache-t-il pas dans une auréole d'incomparable chasteté et de sacrifice transcendant?

Les Goncourt d'ailleurs, artistes sincères et soucieux de dignité, ont toujours parlé, en termes respectueusement émus, de la sœur de charité — cet ange d'infirmerie qui a hérité du Christ l'infinie et « pratique » pitié du malheur!... Et chaque fois qu'au cours de leurs flâneries d'observateurs à travers les asiles divers de l'humaine souffrance, les auteurs de *Sœur Philomène* ont entrevu, au chevet d'un lit ou au tournant d'une allée, quelque une de ces silhouettes apaisantes et consolatrices, ils ont donné libre cours à leur admiration d'hommes et à leur enthousiasme de poètes — mieux encore, ils ont reporté à la religion chrétienne la gloire entière d'aussi exceptionnels dévouements!

Lisez dans le *Journal* — en date du 23 décembre 1865 — cette superbe et courageuse page, qui est à l'honneur tout autant de la franchise qui l'a dictée, que de l'héroïsme qui l'inspira :

« ... En vérité, cela vous arrache l'admiration du cœur, et cela est d'une grandeur simple, qui fait bien petits, les bruyants *aimeurs* de leurs semblables, les *aimeurs* du peuple.

C'est vraiment un triomphe pour une religion d'avoir amené une femme, cette faiblesse, ce délicat appareil nerveux, à la victoire de dégoûts de cette nature, d'avoir amené l'affectuosité d'une créature distinguée à appartenir tout entière à d'abjects et sordides misérables qui souffrent... Ah! les religions de l'avenir auront de la peine à créer de tels dévouements! »

« Et devant cette jeune femme tendrement penchée sur cette horrible et breneuse mégère qui l'injurie, je pense, comme on penserait à un goujat en goguette, à ce Béranger, à cet auteur qui a trouvé *drôlichon* de faire entrer au Paradis une sœur de charité et une fille d'opéra, avec des états de service, se valant à ses yeux... Oui, il a toujours manqué aux ennemis du catholicisme, un certain sens respectueux de la femme propre, manque qui est la marque et le caractère des gens de mauvaise compagnie; et le grand patron de la confrérie, M. de Voltaire, voulant faire un poème ordurier, a été nécessairement choisir comme héroïne Jeanne d'Arc : la Sainte de la Patrie! » (1)

Comme de *Sœur Philomène*, le *Journal* des frères de Goncourt nous fournit encore le point de départ embryonnaire de tous leurs autres romans; et c'est tantôt un type rencontré au hasard des relations, tantôt un fait happé au hasard des conversations — et qui consignés, l'un et l'autre, en leurs *Mémoires*, deviennent le pivot de cogitations diverses et de multiples observations — d'où sort enfin l'œuvre définitive.

Germinie Lacerteux — ce dédoublement brutal de la femme passionnée et de la domestique fidèle — a été inspirée aux Goncourt par la très-triste et très-réelle histoire — longuement détaillée en leur *Journal* (2) — d'une vieille servante de la famille et qui les avait élevés tous deux — plébéienne détraquée qui dissimulait

(1) Tome I, p. 353.

(2) Tome II, p. 37 et suivantes.

sous une apparente honnêteté et un servilisme factice, des roueries de voleuse et des instincts de ribaude; après la mort seulement du « sujet » MM. de Goncourt apprirent toute la vérité; et leur livre traduit malheureusement leurs déceptions et leurs écœurements en un paroxysme de détails d'une trop repoussante invraisemblance; les auteurs eux-mêmes semblent en convenir dans un passage de leur *Journal* :

« 12 Novembre. — Nous avons hâte d'en finir avec les épreuves de *Germinie Lacerteux*.

Revivre ce roman nous met dans un état de nervosité et de tristesse. C'est comme si nous réenterrions cette morte... Oh! c'est bien un douloureux livre sorti de nos entrailles... Même matériellement nous ne pouvons plus le corriger, nous ne voyons plus ce que nous avons écrit : les choses du bouquin et leur horreur nous cachent les fautes et les coquilles. » (1)

Un voyage qu'ils firent à Rome aux environs de l'année 1867 — et dont les « impressions » constituent la plus artistique partie du troisième volume de leur *Journal* (2) — donna l'idée, aux deux frères, d'étudier, sur un tempérament nerveux de femme, la double influence de Rome, l'influence païenne de la Rome antique et l'influence chrétienne de la Rome moderne : de là *Madame Gervaisais* — un livre de poignante psychologie certes, mais outrancier d'endroits, et dont le dénouement — la mort de l'héroïne sous le geste bénisseur du Pape — relève plutôt du sentimentalisme mélodramatique de M. d'Ennery.

Renée Mauperin enfin — la « mélancolique tamarresque » — type spécial de la jeune fille moderne,

(1) Tome II, p. 231.

(2) Tome III, p. 110 et suivantes.

dont la bruyante gaîté de surface cache un fond d'âme mélancolique, « où passent des visions de blanc enterrement et reviennent des notes de la marche funèbre de Chopin ». — *Renée Mauperin* a été « croquée » aussi par MM. de Goncourt dans leur proche et intime entourage, comme encore cette silhouette caractéristique de *struggle for life* avant la lettre, ayant nom Henri Mauperin — cœur vide, âme sans scrupules, imagination sèche, esprit calculateur, et qui nous apparaît absolument comme le père littéraire du *Léon Fosserand* de M. Emile Zola et du *Paul Astier* de M. Alphonse Daudet.

Mais parmi les livres de MM. de Goncourt, il en est deux surtout auxquels leurs Mémoires ont servi largement de canevas, au point qu'ils ne sont qu'une sorte de « concrétisation » — on nous passera le mot — des idées et impressions éparses dans les trois volumes du *Journal* : ce sont *Charles Demailly* et *Manette Salomon*, deux études de la vie moderne d'artiste — vie toute noire de désespérances, d'humiliations, de misères, avec parfois le rayon réconfortant d'une passagère joie!... Ah! les Goncourt connaissent bien cette vie-là, pour l'avoir pratiquée et soufferte; ils l'ont détaillée d'abord, heure par heure, dans leur *Journal*, puis par de véridiques et consciencieux tableaux, ils l'ont synthétisée en leurs romans : rêves fous de modernisme se buttant contre l'obstinée et traditionnelle routine; désirs éblouissants de gloire s'achoppant au terre-à-terre des soucis matériels; aspirations infinies d'amour se heurtant à la méprisante pitié de l'être cher, et, pour finir, l'irremédiable folie — messagère trop lointaine de la mort apaisante! Alors... « plus rien d'humain dans ce corps n'appartenant plus à l'humanité que par la digestion, ce corps lié sur un fauteuil, balbutiant

les monosyllabes de l'enfant dans ses langes, jetant dans l'air à la vue du soleil, ce cri animal : *co... co*, ouvrant la bouche à la nourriture qu'on apporte, et se frottant contre l'homme qui lui donne à manger avec la caresse et la reconnaissance de la bête... » (1).

Le lecteur n'est-il pas de notre avis, que de pouvoir — comme nous venons de le faire — constater dans un *Journal* tenu hâtivement au jour le jour, les germes informes et rudimentaires de grandes œuvres futures, est chose supérieurement intéressante? D'abord cela permet de contrôler la sincérité de l'auteur et le sérieux de son système — et puis aussi, en démontrant toute la somme de travail et d'art qui sépare le fragment observé de l'étude définitive, cela réfute d'évidence cet idiotisme littéraire que les vieux manuels de préceptes nous servaient en guise d'épilogue : « Le réalisme?... oh! ce n'est que de la photographie! »

(A finir.)

FIRMIN VANDEN BOSCH.

(1) *Charles Demailly*, p. 406.







CAUSERIE.

ANDRÉ GILL.

ANDRÉ GILL fut un artiste de talent, victime comme tant d'autres des contradictions bêtes et des retours ingrats de son époque. Qui ne se rappelle les portraits charges du journal *la Lune*, feuille qui, sous l'Empire, paraissait chaque semaine et savait se tenir constamment à la hauteur de l'actualité biographique?

M. Jules Vallès apparaissait-il, avec sa fureur d'anti-thèses et son désir de faire du bruit à tout prix, vite André Gill dessinait le farouche réfractaire, sous les traits du chien du convoi du pauvre, traînant une caserole à la queue.

MM. Wolf et Henri Rochefort inauguraient-ils à l'*Evènement* de Villemessant la chronique parisienne à jet d'esprit continu, André Gill résumait spirituellement le caractère de cette double collaboration, en dessinant les deux chroniqueurs sous l'aspect de ce joujou d'enfant qui représente deux forgerons tapant alternativement sur une enclume.

Ordinairement l'illustration portraiturée envoyait son autorisation, dans un autographe que la *Lune* reproduisait volontiers. Le vieux Glais-Bizoin, flatté, au fond,

écrivait à André Gill : « Monsieur, je suis cet homme absurde qui ne change jamais. »

Pas une figure ayant marqué à la fin de l'empire, ne fût-ce qu'un moment, qui n'ait trouvé sa place dans ce panthéon comique, commenté par un crayon généralement malveillant, mais plein de verve.

J'ignore si l'on a eu l'idée de réunir dans un album complet la longue série des portraits chargés d'André Gill. Cette collection serait fort curieuse à feuilleter aujourd'hui et à consulter plus tard. Les physionomies ont toutes un relief étonnant de ressemblance. De plus, elles ont été saisies, pour ainsi dire, toutes chaudes de circonstances.

Quelquefois la *Lune* suppléait à la figure vivante par un logogriphe d'opposition, ou par un rebus indéchiffrable, mais d'autant plus provoquant. Ainsi l'on se souvient probablement du grand portrait de Rocambole, finissant en queue de poisson. Le portrait semblait uniquement motivé par la publication d'un nouveau roman de Ponson du Terrail : mais la courbe du nez, la forme de la moustache visaient le propre chef de l'Etat, Napoléon III en personne.

On se rappelle encore le *melon*. André Gill avait représenté un simple melon, entamé, sa tranche à côté. Qu'est-ce que cela voulait dire? Certainement la caricature d'André Gill ne se bornait pas à la peinture d'une nature morte. Pour sûr il y avait là une intention d'opposition terrible contre le gouvernement. On se perdait en conjectures. A la fin, on décida que ce ne pouvait être qu'une satire amère contre le président Delesvaux, le fameux Jeffery de la police correctionnelle.

Pourquoi ce melon attaquait-il le président Delesvaux, et comment? On ne le sut jamais. André Gill n'y avait peut-être pas songé lui-même. N'importe, la

légende fut faite, et ce melon mystérieux a plus fait pour la renommée du dessinateur que ses meilleures silhouettes.

André Gill tenait le succès, et avec le succès, la fortune, car c'est la fortune, pour un artiste, que de gagner vingt à trente mille francs par an avec son crayon ou sa plume. Il avait beaucoup souffert de la misère, avait été soldat et demeurait sans parents. Il appartenait, paraît-il, à une famille noble et il aurait pu signer, s'il l'eût voulu, le comte de Guignes! Ironie des mots! Guignes au pluriel! Armes plus que parlantes, vivantes : ce grand garçon, solidement campé, carré des épaules, portant droit une assez belle tête couronnée de cheveux épais, conservait à travers le déhanchement voulu du bohème viveur un air de distinction et de race.

Ayant eu beaucoup de mal à arriver, il en conclut le jour où il arriva, qu'il avait une réelle valeur. Il ne se trompait pas, seulement il fut emporté par cet orgueil familial à bien des artistes : il prit en dédain le genre qu'il avait mis en vue. Il voulut faire « sérieux » et abordant la peinture, sur le tard, brossa un tableau. Cette toile fut admise au salon. Je la vois encore : elle représentait un ouvrier, en tablier de cuir, souriant à un enfant nouveau-né, dont la mère, pâle et alitée, reposait dans un lit. Peinture naturaliste qui fit peu d'effet, car l'*Assommoir* de M. Zola avait déjà bronzé la curiosité en matière de tableaux populaires.

André Gill fut très affecté de cette indifférence du public et ce dut être le premier coup qui ébranla son cerveau.

Ses amis racontent qu'à partir de ce moment, faire fortune devint son idée fixe. Il rêvait « le million ». Le pauvre garçon avait vu tant de gens qui ne le

valaient pas en gagner plusieurs, sous le manteau de la politique, qu'il était bien excusable de se croire digne du même gâteau. Très républicain, désintéressé et sincère, il était de ceux qui ne demandent rien au pouvoir.

A vrai dire, ses idées n'avaient rien de bien déterminé. La Commune où il comptait des amis lui fit la mauvaise plaisanterie de le nommer conservateur du musée du Luxembourg, mais André Gill avait du bon sens. Il accepta la place, et quand la Commune fut tombée, il adressa au *Figaro* une lettre dans laquelle il disait en substance : « Si j'ai consenti à me rendre au Luxembourg c'a été uniquement pour déclarer au conservateur, M. de Tournemine, que je me mettais à sa disposition et le protégerais de tout mon pouvoir. »

On retrouverait aisément cette lettre dans la collection de 1871 où elle fut insérée. Elle prouve qu'André Gill était un garçon inoffensif, capable de générosité, et de plus, sachant prévoir les évènements. Il avait renoncé à ses portraits chargés : il y revint, mais en concevant l'idée gigantesque d'un panorama comique où il grouperait toutes les célébrités contemporaines.

Cette idée ne rencontra pas d'exécutant, c'est à dire de bailleur de fonds, et André Gill, découragé, doutant de lui, devint fou. La raison s'en alla, et, chose atroce, il en eut conscience jusqu'à sa dernière heure, se survivant pour ainsi dire.

Il y avait là une intelligence qui s'est gaspillée comme tant d'autres, et qu'on n'a pas protégée. Gill a laissé un petit volume de souvenirs intimes : *Vingt ans de Paris*. On y trouve des notes curieuses sur beaucoup de contemporains.

RENÉ RACOT.





CHRONIQUE MUSICALE.

Salammbô. — Opéra en cinq actes et sept tableaux, tiré du roman de Flaubert, paroles de C. du Locle, musique de ERNEST REYER.

SALLE a donc enfin paru sur la scène de la Monnaie, cette fameuse *Salammbô* si attendue, si vantée, et qui devait être, à en croire les indiscretions directoriales, une œuvre de l'envergure des *Huguenots*, du *Prophète* ou de *Guillaume Tell*. Hélas ! il a fallu en rabattre depuis la première représentation, et convenir que si le nouvel opéra de M. Reyer peut tenir une place honorable parmi les ouvrages donnés dans ces dernières années, il n'est pas tout à fait au premier rang. Cette déconvenue est évidente et les causes en sont diverses. La faute en remonte un peu à tout le monde, (sauf pourtant aux interprètes à qui il n'y a que des éloges à adresser,) à la direction qui a eu le tort de tailler une formidable réclame à *Salammbô*; à M. du Locle qui, du plus merveilleux des livres, n'a su tirer que le plus plat des livrets; à M. Reyer dont le souffle d'inspiration est un peu faible pour un pareil sujet; enfin aux metteurs en scène et surtout aux décorateurs qui n'ont donné aucune

grandeur à cette reconstitution de Carthage. Tout est trop *joli* dans la musique comme dans les décors. — C'est nne Carthage de la décadence qu'on nous montre et il n'est pas jusqu'au terrible Moloch, ce monstre d'airain à tête de taureau, qui ne fasse sourire par l'exiguïté de ses formes et le bizarre et invraisemblable entourage qu'on lui a donné.



On connaît la donnée du Roman. Elle a été quelque peu modifiée, dans son dénouement surtout, pour la scène. Au lever du rideau, l'armée des Mercenaires célèbre ses victoires dans les jardins d'Hamilcar. Une révolte éclate au sujet de la solde qui n'est pas payée et, au milieu du vacarme, Salammbô, fille d'Hamilcar, apparaît juste le temps d'allumer dans le cœur d'un des soldats, Mathô, qui plus tard sera nommé chef des Mercenaires, une ardente passion.

Au second acte, Mathô conduit par l'esclave Splendius dérobe le Zaïmph, voile sacré de la déesse Tanit, qui donne la victoire à qui le possède. Salammbô se dévoue pour aller reprendre, dans la tente de Mathô, le voile saint. L'armée des Mercenaires est vaincue et son chef ramené prisonnier à Carthage où le peuple exige que Salammbô elle-même le poignarde sur l'autel de la déesse offensée. La jeune femme tourne contre elle l'arme qu'on a mise dans sa main et Mathô se tue et meurt avec elle.

On voit par cette rapide analyse les côtés faibles du livret; combien le sentiment de Salammbô pour le chef des Mercenaires est peint d'une touche indécise et vague et combien ce dénouement brutal s'éloigne de la grandeur du roman où Salammbô ne se frappe pas

mais où elle meurt, d'une mort mystérieuse, « pour avoir touché au manteau du Tanit. »



La musique de M. Reyer manque de caractère; à part les chants religieux, conçus sur un mode antique assez heureux mais qui rappelle fort celui des hymnes d'*Hérodiade*, toute cette partition pourrait être appliquée à n'importe quel autre sujet tant la couleur y fait défaut. L'orgie des mercenaires manque d'ampleur, comme du reste toutes les scènes d'ensemble. Le rôle de Salammbô a des pages intéressantes et la mélopée : « *Qui me donnera, Colombes, vos ailes ?* » a du charme, mais encore une fois, c'est *joli* et voilà tout.

Le rôle d'Hamilcar a plus d'envergure et la déclamation y est belle, dramatique et juste, si pas toujours très neuve, par exemple dans la phrase : « *C'est ainsi qu'Hamilcar récompense et punit !* »

Le principe duquel le compositeur semble s'être inspiré est celui d'une déclamation se déroulant sur des phrases mélodiques bien déterminées, et que soutient une orchestration très mouvementée. Le *Leitmotiv* du Zaïmph domine la partition; il est puissant et on ne peut lui reprocher que d'être un peu long pour une phrase qui doit revenir souvent.

Il y a, au second acte, une scène entre Mathô et Salammbô, qui est vraiment belle, et que n'égale pas le duo, un peu écourté et sèchement traité, de la tente, qui devrait être, cependant, la page maîtresse de l'œuvre.

Quant au cinquième acte, il dure à peine dix minutes, et c'est dix minutes de trop, car il n'y a rien à en retenir.

On peut dire, en résumé, que cet opéra n'ajoute

rien à la gloire de M. Reyer qui restera l'*Auteur de Sigurd* plutôt que celui de *Salammbô*.

Il n'a apporté là aucune formule nouvelle et son inspiration n'a été, à aucun moment, à la hauteur du sujet qu'il avait à traiter. C'est le danger qu'il y a à s'attaquer à des conceptions aussi grandioses, que de demeurer en deçà et, n'ayant pu les égaler, d'en rester amoindri.

E. R.





LA CROIX.

SOUS le poids de l'angoisse et des tourments atroces
Le Christ agonisait, à la croix suspendu :
Compatissants auprès des insulteurs féroces,
Trois amis avaient l'œil vers le gibet tendu :

Trois seulement, Marie, et Jean, et Madeleine,
Mais leur souffrance était digne du Christ et pleine.

Leur tendresse éprouvait d'indicibles douleurs
A voir partir l'Ami, le Bienfaiteur intime,
A voir traiter le Saint à l'égal des voleurs,
A voir se tordre en maux si cruels la Victime :

Et leurs âmes sentaient -- leurs corps demeurant sains —
Pénétrer mieux le fiel et le fer assassins.

Leur être était fixé sur le Souffrant auguste
Résumant les douleurs des sens et de l'esprit,
Type étrange et divin de la souffrance : Juste
Expiant nos péchés que librement il prit;

Et leurs trois cœurs fondus en un seul cœur fidèle
S'unissaient à celui du Martyr, leur modèle;

Ses longs regards avec leurs regards échangés,
Ses mots d'adieu, rendaient moins affreux le Mystère :
Leurs calices, du goût de son sang mélangés,
Semblaient devenir doux d'une douceur austère:

Et cette heure à jamais fit la sainte saveur
De la souffrance unie aux tourments du Sauveur !



Le corps du Christ fut mis au tombeau... Rouge encore
La croix fut enfouie avec l'éponge à fiel
Et tous les instruments du supplice ; l'aurore
Trouva le Golgotha nu sous le morne ciel.

Mais tandis que du mont étonnant et sublime
L'holocauste d'un Dieu n'empourprait plus la cime,

Ailleurs bientôt l'Autel non sanglant se dressa,
Une croix apparut, divine comme l'autre :
Autour d'elle, ployant les genoux, se pressa
Une foule assemblée à la voix d'un apôtre ;

La scène n'avait plus pour flambeaux les éclairs,
Pour voûte les grands cieux si tragiquement clairs,

La base de la croix n'était plus la montagne
Où l'univers pouvait la contempler de loin,
C'était un sol fouillé par des labeurs de baigne :
Mais l'holocauste avait un peuple pour témoin,

Le peuple des martyrs grandi parmi les tombes
Et dont l'ardeur chauffait les froides catacombes.

Au lieu des trois héros que Jésus avait eus
Pour s'unir par l'amour à son soupir suprême,
L'autel groupait des rangs pressés de saints, vêtus
D'une pourpre de sang comme le Christ lui-même ;

Du haut des chevalets, frappés du fer mortel,
Le devinant sous eux ils songeaient à l'Autel,

Et leurs yeux se tournaient de l'Autel vers la Gloire :
L'espoir ainsi d'en bas et d'en haut ayant lui,
Ils mouraient dans des chants d'amour et de victoire,
Bénissant le Sauveur d'être en croix avec Lui.



L'humanité, changeant de mœurs et de tunique,
A marché, — saluant debout l'Autel unique.

Dans notre siècle vieux où tout s'est affaibli,
Dans notre siècle mou que le plaisir domine
L'Autel subsiste, ceint d'un apparent oublié :
A ses feux en secret l'âme encor s'illumine.

Dans sa sublimité que le Christ révéla
La Croix au double aspect, mort et vie, est bien là.

Si cette Croix divine, étrangère à nos chartes,
De nos cités n'est plus le faite et l'ornement,
Dans le double refuge, ô siècle, où tu l'écartes
Elle règne et son bois luit plus divinement :

De ces discrets abris où toute souffrance entre,
Des hôpitaux, malgré l'enfer, elle est le centre :

Et les couvents, ces prés d'ineffable senteur
Où le Berger divin groupe une élite d'âmes,
Près de l'arbre sanglant planté sur leur moiteur
Boivent l'onde qui fait croître les vrais dictames.

Sang, nectar, — au souffrant comme au religieux
L'Arbre distille un vin toujours prodigieux ;

Quand la croix au malade épuisé par les fièvres
Apparaît — de sang tiède et rouge affreusement —
Le malade à coller au bois sacré ses lèvres
Trouve la paix et comme un rafraîchissement;

Le moine, que la soif de s'immoler dévore,
Lui-même sur la croix chaque jour monte encore :

Avec l'agneau qu'il offre au Justicier divin
Il se sent la victime entre mille choisie,
Et, — comme le Sang a l'apparence du vin, —
La souffrance pour lui prend un goût d'ambroisie.



O souffrance! trésor pour l'âme! divin sel;
Besoin, — comme le mal, sa source, universel.

Souffrance âpre, contraire à la nature humaine,
Mais où le Christ a mis l'amour et la douceur,
Renouvelle toujours le divin phénomène
Et fais dire à notre âme en t'embrassant : ma sœur!

Viens et longtemps demeure avec nous, sainte amie,
Par qui la volonté chrétienne est affermie :

Demeure, et si tu pars pour visiter au loin
Les hommes, tous vassaux de ton domaine immense,
Reviens, tutrice dont notre cœur a besoin :
Rends-nous forts, rends-nous purs et dignés de clémence :

Et montre-nous toujours — en croix, pour nous s'offrant —
Le Christ qui nous invite à souffrir en souffrant.

JEAN CASIER.





POÉSIES RUSSES

IV

Le Volga

Ltravers les marais et les plaines de sel,
Sans se heurter aux murs de ravines profondes,
Sans chutes, jouissant d'un calme universel,
Le Volga pousse en paix la masse de ses ondes.

Large et plein de limons. son grisâtre courant
S'en va, du nord au sud, sans que rien le retienne;
Et la neige qui fond à sa source il la prend
Et la porte, sans hâte, à la mer Caspienne.

Il aime le silence et le steppe lui plaît;
Rien ne peut altérer son glissement austère;
On le voit absorber, sans en être distrait,
Le lourd dégorgement du courant tributaire.

C'est le Jourdain du nord, le Père vénéré
Qui porte aux affamés les riches céréales,
Et présente sa coupe au désert altéré
Des steppes de Kirghis aux plaines boréales.

Le Danube fougueux a ses Portes de fer ;
Le Rhin s'enorgueillit de ses rocs héroïques ;
Lui n'a que ses glaçons dont l'accable l'hiver,
Et ses steppes, séjour des vents mélancoliques.

Son horizon n'a pas de collines d'azur ;
Sur lui ne plane point le bruit joyeux des villes ;
Seulement, il entend parfois le rythme dur
Que balance le chant rauque des hordes viles.

Respirant la fatigue il passe indifférent,
Recouvrant de limons ses rives indécises ;
Dédaigneux de la vie, il pousse son courant,
Par endroits, au delà des limites permises.

Comme un vieillard dont l'âge a rompu les genoux,
Il a l'air d'hésiter sur le chemin à prendre ;
Ne songeant même plus à polir ses cailloux,
Dans le sommeil des lacs il aime à se répandre.

Toujours morne et maussade il coule sans couleur ;
Long comme la Russie il est triste comme elle ;
Malgré la majesté de sa puissante ampleur,
L'âme, en le contemplant, se refuse au coup d'aile.

Et l'œil lassé poursuit, hérissé de roseaux,
Ce liquide désert défilant en silence ;
Et dans l'air nébuleux les cris brefs des corbeaux
Semblent railler sans fin sa suprême indolence.

Seul, parfois, secouant son pavillon déteint
Un steamer noir surgit au tournant d'une courbe ;
Il passe et disparaît, fumeux, dans le lointain,
Abandonnant au vent une âcre odeur de tourbe.

(A suivre.)

HECTOR HOORNAERT.





BIBLIOGRAPHIE.

Le Mystère du sang chez les Juifs de tous les temps
par l'abbé HENRI DESPORTES. Préface d'EDOUARD DRUMONT. 1 vol. in-18 jésus de XI-370 pages.
Paris, Savine, 1889; Prix : 3,50.

L'AUTEUR du livre que nous recommandons aujourd'hui à nos lecteurs est du petit nombre des gens clairvoyants et courageux, qui savent le péril de la civilisation moderne et le dénoncent à l'opinion publique. Ce péril, c'est le sémitisme. La sémite, chez nos vieilles nations chrétiennes, a tout foulé aux pieds, tout envahi, tout brisé, tout souillé, tout flétri. Les choses les plus saintes et les plus sacrées doivent subir son estampille, et le déicide s'étale complaisamment parmi les sociétés d'où sa seule qualité de Juif devrait le faire bannir impitoyablement.

Il fait plus. Il dépouille ces sociétés, il caresse le fort, il reverse le faible et de tous se fait un marchepied pour atteindre le sommet de ses aspirations. Sa haine est immense et implacable. « Saint-Victor, lit-on dans le Journal des Goncourt, me contait ce mot d'un très illustre juif, auquel un ami demandait à la fin d'un dîner, où l'on avait largement bu, pourquoi, étant si riche, il travaillait comme un nègre, à le devenir encore plus. « Ah! vous ne connaissez pas la jouissance de sentir sous ses bottes des tas de chrétiens. » répondit le très illustre juif. »

Cette haine anti-chrétienne éclate surtout dans les meurtres d'enfants chrétiens. C'est le sujet traité d'une manière parfaite par M. Henri Desportes : il nous démontre l'absolue certitude du crime rituel et son existence encore actuelle.

Le Mystère du sang se lit avec l'intérêt empoignant d'un roman et impressionne vivement le lecteur. L'épouvantable « rosaire de crimes » que les Juifs prient au moloch talmudique, se déroule avec une rapidité vertigineuse. Et une conviction profonde entre dans l'âme du lecteur : c'est que les Juifs n'ont cessé depuis le christianisme, de répandre le sang chrétien, dans la conviction que cette rosée inhumaine leur procurera le salut éternel. C'est pourquoi ils font usage de ce sang dans une foule de cérémonies et de pratiques religieuses, dans le pain azyme et le vin *cascher* de

la pâque, dans le pain triangulaire des *Purim*, dans l'œuf du *mariage*, dans la blessure de la circoncision.

C'est l'accusation la plus terrible qui ait, jusqu'ici, été lancée contre les Sémites. Ils le savent bien et ont fait souvent disparaître les livres qui les ont accusés de ce crime. Tous ceux qui aiment la vérité, l'histoire sociale, qui étudient les caractères des peuples et les affinités de race, trouveront dans ce livre de précieux documents. Il intéressera d'ailleurs tous ceux qui aiment à lire et à s'instruire.

FRANÇOIS BOURNAND.



Bas les cœurs! par GEORGES DARIEN. Paris. Albert Savine, 1889. Prix : 3,50.

Bas les cœurs! est de mode de *tomber* le bourgeois : le voici fort malmené au sujet de son patriotisme. *Bas les cœurs!* n'est pas un roman; c'est une étude de mœurs, une suite de scènes qui dépeignent l'impression produite par les événements de 1870-71 sur quelques bourgeois versaillais groupés autour d'un entrepreneur de charpente. Le fils de l'entrepreneur, un gamin qui en est encore aux *Commentaires* de César, raconte ce qu'il a vu et entendu autour de lui pendant l'année terrible.

La guerre est déclarée; le patriotisme bourgeois est en effervescence; on ne va faire qu'une bouchée des Prussiens; Napoléon et ses généraux séduisent les foules par leurs panaches; grâce à de fausses nouvelles on arbore des drapeaux et on allume des lanternes. Puis voici l'invasion, la chute de l'empire, le dénigrement des chefs « tous des canailles », les faufaronnades à outrance; on parle de se faire exterminer plutôt que de permettre aux Prussiens d'approcher de Paris. Quand l'armée allemande est annoncée, les bourgeois se hâtent, blêmes de peur, d'enterrer prudemment leurs armes. Comme couronnement, *l'intérêt*, le mobile de toutes leurs actions, les pousse aux actes les plus honteux, aux dernières bassesses. Ils pactisent avec l'ennemi pour en tirer de l'argent, et l'entrepreneur va jusqu'à construire pour compte des Prussiens, les affûts dont leur artillerie a besoin pendant le siège de Paris. Tout cela n'empêche pas ces bons bourgeois de crier : *Haut les cœurs!* et de vanter la chevaleresque défaite de la France.

Beaucoup de scènes sont typiques, pleines d'observation, et enlevées avec verve; mais les derniers chapitres tournent à la charge. *Bas les cœurs!* quoique écrit dans un bon esprit, ne peut être recommandé sans restrictions. Les bourgeois ne mâchent pas toujours leurs mots et se livrent trois ou quatre fois à des plaisanteries d'un goût plus que douteux; le jeune narrateur les rapporte avec une innocence et une naïveté qui ne peut leur servir d'excuse et qui ne fait pas de *Bas les Cœurs!* un livre pour ceux de son âge.

H. HOORNAERT.

Le Frère de la duchesse d'Angoulême, par l'abbé HENRI DESPORTES, un vol. in-8° écu; Paris, Ferroud et Savine; fr. 3,50.

LES problèmes historiques ont toujours passionné les grands cœurs et les nobles intelligences. Mais quand ce problème enveloppe des personnages profondément sympathiques, intimement mêlés à notre vie, alors l'intérêt devient poignant. Cela arrive infailliblement à ceux qui lisent le livre de M. l'abbé Henri Desportes. Nous avons tous lu l'émouvant livre de Beauchesne, et notre émotion nous a empêchés de remarquer ses contradictions, ses réticences, ses exagérations. L'esprit est aveuglé par le cœur, ému de cet horrible martyr d'un enfant de dix ans.

Eh bien, selon M. Desportes, ce n'est pas trois ans qu'a duré le martyr de l'enfant de Louis XVI. Comme souvent la réalité est de beaucoup supérieure à la légende. C'est pendant cinquante ans que le rejeton de la brillante race bourbonienne a traîné sa misérable existence.

Furtivement échappé du Temple, en 1795, il erre d'abord pendant plus de dix ans en France, en Italie, il gémit longtemps dans les prisons secrètes de l'Empire. En 1810 seulement, il peut se fixer en Prusse, à Spandau, caché sous l'incognito d'un modeste horloger. En butte à toutes les tracasseries de la police, affreusement calomnié, écrasé plusieurs fois sous la fausseté d'accusations infâmes, il passe vingt ans dans cet enfer. Et alors profitant d'un moment où l'œil de la police manque de vigilance, il s'échappe, vient en France, se fait reconnaître de dix-huit anciens serviteurs du roi son père, et s'adresse aux tribunaux français, pour obtenir justice. C'est en vain. Le lendemain, on l'arrête et on l'expulse comme étranger, sans lui permettre de faire entendre sa plainte. Il passe alors (1836) en Angleterre, échappe à un deuxième attentat dirigé contre sa vie, fait plusieurs admirables inventions pyrotechniques, qu'il vend à la Hollande en 1845. C'est là qu'il vient mourir d'une maladie étrange, où l'on découvre les indices de l'empoisonnement.

Telle est la vie du malheureux Louis XVII. Elle fut, on le voit, traversée d'orages et de douleurs sans nombre. Pour le proscrit, il y eut une douleur plus profonde, plus inextinguible, ce fut la méconnaissance de sa famille, ce fut surtout la méconnaissance de sa sœur, qu'il aimait d'un amour surhumain.

On a beaucoup écrit sur la duchesse d'Angoulême. On n'a pas écrit, que je sache, d'œuvre plus forte et plus impressionnante que le livre de l'abbé Desportes. Par exemple c'est un désaccord dans l'harmonie ordinaire. Le jeune écrivain ne s'en est point tenu aux « on dit », aux réputations toutes faites. Avec le scalpel de l'histoire il a fouillé patiemment l'âme de Madame Royale. Et elle nous apparaît, en tout ce qui touche à l'histoire du Dauphin, pleine d'hésitations, de troubles, de contradictions, presque de mensonges.

La duchesse d'Angoulême savait que son frère n'était pas mort au Temple. Elle l'a avoué à plusieurs reprises, surtout à l'heure solennelle de l'agonie, sur son lit de mort. Elle a fait des démarches pour le retrouver, elle a laissé éclater ses remords et ses pleurs, et quand ce frère vient se présenter à elle, elle est saisie d'un trouble incompréhensible, elle se détourne avec effort, elle le fuit. La vieille nourrice du prince, qui l'avait soigné pendant sept ans, fait, après l'avoir reconnu, le voyage de Prague, à l'âge de quatre-vingts ans, dans l'espoir d'ouvrir les yeux de la princesse; Madame la fait honteusement chasser par la police autrichienne.

Il n'y a qu'une manière d'expliquer cette conduite, selon l'abbé Desportes : la duchesse était gouvernée par la raison d'Etat qui s'appelait alors l'avidité de ses oncles, l'ambition de son mari. C'est le dernier mot toujours de la méconnaissance de Louis XVII par sa famille, par les cours étrangères, par les personnages haut placés.

Quoi qu'il en soit de cette thèse, le livre où elle est exposée est bien curieux et digne d'être étudié. FRANÇOIS BOURNAND.



Le Clergé sous la troisième république, par FRANÇOIS BOURNAND. 1 vol. in-18 Jésus de IV-415 pages. Paris, Savine, 1890; prix : 3,50.



FRANÇOIS BOURNAND avait jusqu'à ce jour consacré ses études et ses livres aux beaux-arts qu'il traitait avec une remarquable compétence et d'une façon très pratique, très utile pour l'enseignement; il avait aussi exhumé quelques curiosités historiques, comme lorsqu'il fit paraître, il n'y a pas longtemps, le « Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris », intéressante monographie, luxueusement éditée.

Aujourd'hui M. Bournand se lance résolument dans l'histoire, j'allais dire dans la polémique... Car il s'agit d'histoire contemporaine, et peut-on raconter les faits d'hier et d'aujourd'hui sans prendre parti entre les deux camps rivaux qui se disputent le monde et spécialement la France? M. Bournand dans cette grande lutte se range du bon côté, il fait avec la chaleur que le sujet commande le procès à la 3^{me} république, mais c'est un vrai procès avec solides arguments et force pièces à l'appui.

Il ne s'agit point ici d'un livre original et ce n'était guère le lieu d'en faire un; des documents dont l'ensemble forme une belle défense du clergé français ont été patiemment réunis et habilement coordonnés. On ne pouvait faire œuvre plus utile et en Belgique comme en France — car nous ne nous désintéressons pas de la puissante nation si tristement devenue la proie de l'impunité révolutionnaire — le livre de M. Bournand sera précieux à lire, à conserver, à consulter.

JEAN CASIER.



FLANERIES A PARIS-EXPOSITION.

L est loin dans le passé, le temps où un Gantois illustre ne parlait de rien moins que de mettre Paris dans son « Gand » !

Il est loin dans l'avenir, le temps où quelque nouveau Charles-Quint pourra songer à reprendre l'œuvre de cet ancêtre.

A l'heure actuelle, il n'y a que Madame Adam qui, dans sa *Nouvelle Revue*, tremble pour Paris, quand elle regarde la Belgique.

A coup sûr, je ne songeais ni à l'impérial jeu de mots de Charles-Quint, ni aux frayeurs de Madame Adam, quand, à cinq heures du matin, je demandais au guichet de la gare de Gand des billets pour Paris. Je ne pensais guère qu'à voir si l'employé, pour me rendre sur ma monnaie, ne me glissait pas des pièces fausses, et je crois que si Madame Adam avait eu parfois, au sujet des pièces fausses, des préoccupations aussi prosaïques, elle aurait pu s'épargner beaucoup de petites épouvantes.

De Gand à Paris, le voyage n'est pas assez pittoresque pour surchauffer l'enthousiasme, ni assez périlleux pour donner le frisson. Aussi, les voyageurs roulant vers l'exposition, au lieu de regarder le paysage éternellement plat, préféreraient écarquiller les yeux sur des cartes de Paris et du Champ de Mars, très accidentées,

bariolées de rouge, de bleu, de jaune, et sillonnées de ces grands et gros plis qui prêtent aux cartes portatives un charme tout particulier; ce charme est complété par le roulis du train, qui transforme peu-à-peu les bigarrures cartières en caléidoscopes hypnotisants. C'est d'un effet irrésistible pour tous les yeux qu'une conscience de Macbeth n'empêche pas de se clore.

Le déjeuner en voiture-restaurant vient rompre le charme des yeux, mais le remplace par le charme du palais, car, d'habitude, la longueur du voyage, s'il ferme les paupières, ne laisse pas d'ouvrir l'appétit.

Aux approches de Paris, il se produit un mouvement parmi les voyageurs; les regards scrutent l'horizon; les cous s'allongent; on se penche l'un au-dessus de l'autre; c'est à qui l'apercevra le premier, inutile n'est-ce pas de nommer la Tour Eiffel.

Vous connaissez « Le Parfum de Rome ». Vous souvient-il de la page où Louis Veillot raconte son entrée dans la ville Eternelle?

« Nous approchions de Rome, pleins d'émotion, pleins de joie, sentant que Dieu nous donnait quelques-uns de nos jours heureux. Nous n'étions pas des curieux impatients, ni des gens à convertir et qui cherchent à se défendre ou contre le diable ou contre le bon Dieu : nous arrivions avec l'amour dans le cœur; nous rentrions plutôt que nous n'arrivions.

« Nous avions tout à souhait : de vaillants chevaux, un excellent postillon, beau garçon, poli et de bonne humeur, qui ne semblait pas moins charmé que nous de voir Rome, et qui nous savait gré de notre allégresse. Le stoïque *frate* lui-même laissait battre son cœur. Un détour de la route nous montra en plein le Dôme, déjà salué de plus loin.

« Le temps était magnifique, le soleil descendait

dans toute sa pompe, illuminant et embrasant l'espace; la croix étincelait sur la coupole enveloppée d'une pourpre adoucie. Fra Gaudenzio n'y put tenir. Il cria au postillon d'arrêter, il étendit les bras, comme pour étreindre le Temple et la ville. « Ecco, dit-il, ecco! » Ses yeux se mouillèrent.

« Qu'il y avait de tendresse dans ce cri, et combien, sans se l'avouer peut-être, il avait désiré repaître ses yeux des splendeurs qui leur étaient rendues! Après un court silence, les yeux toujours attendris et la main toujours levée vers son beau ciel, il reprit :

« — Cette illustre et charmante Elpis, qui a composé, il y a treize cents ans, l'hymne que nous chantons aux vêpres des saints Apôtres, ne pensez-vous pas qu'elle avait ce même ciel sous les yeux, et qu'elle l'a bien dépeint? Voyez :

« Aurea luce et decore roseo. . . . »

« Roma! Roma! madre mia Roma!

« Très chère Rome, à qui Dieu a donné les saints Apôtres, garde bien le présent de Dieu!

« Et son cœur débordant tout à fait, il se mit à chanter, d'une belle voix d'église :

« O felix Roma quæ tantorum Principum

« Es purpurata pretioso sanguine,

« Non laude tua, sed ipsorum meritis

« Excellis omnem mundi pulchritudinem! »

Nous comprenons l'enthousiasme et l'émotion de Fra Gaudenzio et de ses compagnons de route, à la vue du dôme de Saint Pierre. Si nous avions voyagé avec eux, nous aussi, nous aurions laissé battre notre cœur, et chanté d'allégresse.

Rien de pareil quand, au fond de la plaine, apparaît

la silhouette maigre de la Tour Eiffel. Il n'est pas question de faire arrêter le train pour la saluer avec transport; nul ne s'est jamais plaint du règlement qui défend de stopper à cet endroit; nul, je pense, n'a, par dessus les glaces baissées de l'express, étendu les bras comme pour étreindre la Tour; nul, en l'apercevant dans la brume lointaine, n'a senti des larmes mouiller sa paupière.

Quant aux grands et saints morts dont Paris a le glorieux dépôt, faut-il l'avouer, l'on n'y songe pas, tout d'abord, encore qu'il se trouve parmi eux d'illustres martyrs, dont le supplice ne remonte pas à vingt ans. Les hommes du jour, à Paris, sont trop remuants, et le bruit qu'ils mènent attire à eux la première pensée. Mais quel que puisse être leur mérite, quel que soit l'éclat de leur génie, de leur intégrité, de leur vertu, quelque pure que brille l'auréole de gloire dont ils illuminent la patrie française, personne, personne, en apercevant Paris, et en songeant à eux, n'a jamais chanté :

Non laude tua, sed ipsorum meritis
Excellis omnem mundi pulchritudinem!



Tous les trains déversaient dans les gares de Paris des foules; tous les paquebots, tous les transatlantiques embarquaient en destination de Paris des foules; la province et l'étranger, l'Europe et le reste du monde recrutaient pour Paris des foules.

A Paris, partout, des foules. Dans les rues et sur les boulevards, dans les tavernes et dans les restaurants, dans les hôtels et dans les garnis, dans les magasins et dans les musées, dans les théâtres et dans les édifices.

Surtout dans toutes les avenues du Champ-de-Mars, des foules. Fiacres, tapissières, voitures de remise, carrosses aristocratiques, omnibus et véhicules improvisés, invraisemblables, fantastiques, débouchent de partout et roulent, glissant les uns entre les autres, s'entrecroisant, luttant de vitesse, emportant vers l'exposition des foules.

Tout le long de la Seine, sur tous les embarcadères s'entassent, en attente, des foules; de tous les bateaux, de toutes les mouches et de toutes les hirondelles, descendent sur les quais de l'exposition des foules.

Battant l'asphalte et le gravier, en longues files de piétons, se hâtent vers le pont de l'Alma, des foules.

Toutes ces foules se meuvent, s'entremêlent, se fusionnent, se désagrègent et se refondent, comme autant de tronçons de ce gigantesque corps aux contours indécis qu'on appelle : La Foule.

La foule, cette grande masse anonyme; l'insondable chaos humain; le grouillement impénétrable des individualités confondues; l'association mouvante d'agitations qui s'ignorent; l'alluvion mystérieuse d'impersonnalités qui se frôlent.

La foule, capable des emportements les plus sublimes et des plus abjectes lâchetés; transportée parfois du plus noble enthousiasme, plongée souvent dans une cynique indifférence; piétinant aujourd'hui la victime et lynchant demain le bourreau; acclamant le Christ avec délire, et quelques jours après, le vouant à la mort.

La foule semblable à l'océan, tantôt reflétant dans ses flots calmes l'azur des cieux et les ors du soleil, tantôt roulant ses vagues en fureur, et broyant sa proie sous ses lames démontées, avant de l'ensevelir dans ses abîmes sans fond.

La foule est la houleuse mer humaine; les ruisseaux et les torrents qui alimentent sa masse affluent

de partout ; les eaux limpides et les eaux fangeuses mêlent dans son sein leur cristal et leur écume. Personne ne dira jamais ce que la foule peut recéler à la fois de vertus et de vices, d'héroïsmes et de turpitudes, de grandeurs et d'abjections.

La foule est le cénacle de la badauderie. Lente à croire la vérité naïve, hésitant à se rendre à la clarté de l'évidence, mais prompte à voir du merveilleux partout ; n'admettant guère les explications simples et cherchant toujours des dessous mystérieux.

La foule est une grande dédaignée. C'est le stupide vulgaire haï et méprisé : *Odi profanum vulgus et arceo...* Qu'importe la foule au riche et au puissant ? Que leur importe qu'elle ait faim ? Que leur importe qu'elle reçoive les éclaboussures de leurs équipages ? Si elle ne se range pas assez vite, la police n'accourt-elle pas la balayer, comme la ferme des boues balaie les immondices de la voirie ?

La foule est aussi la grande adulée. Si rien n'est conpués comme elle, personne n'est flatté à son égal. On lui prodigue l'opprobre, mais on lui fait la cour, et tel qui, aujourd'hui, la traite de canaille, se prosternera demain devant elle à deux genoux. C'est qu'il y a des heures où il faut compter avec la foule, et ces heures se succèdent avec une rapidité croissante en notre temps d'épanouissement démocratique.

La foule est une puissance. C'est elle qui fait bouillonner au sein de la société ces courants impétueux auxquels rien ne résiste ; c'est elle qui, par son délaissement ou par son concours, assure l'insuccès ou le triomphe des plus colossales entreprises ; c'est elle qui, par son silence ou par ses acclamations, consacre les grandes défaites et les grandes victoires ; c'est elle qui mène au Capitole ou traîne aux gémonies.

La foule obéit au dompteur ; à l'homme de fer qui lui fait sentir la force de son bras ; au soldat qui la subjugué sous le sabre ou sous l'éperon ; à l'orateur qui la domine de la vigueur de son geste et de l'ampleur de sa voix.

La foule applaudit le saltimbanque qui l'amuse de ses contorsions grotesques et de ses saillies au gros sel. Les paillettes et les oripeaux lui plaisent ; les sauts périlleux l'enthousiasment ; les coups de pied abondamment distribués et piteusement reçus la font rire aux larmes. Elle demeure, oubliant la chaleur ou bravant le froid, suspendue, bouche béante, aux lèvres des bateleurs qui la bernent de boniments aussi bêtes que bruyants.

Ils connaissent bien la foule, ces politiciens que l'on voit mener des campagnes retentissantes, où ils essaient de captiver les masses par la double sonorité de leurs discours et de leurs cors de chasse, de leurs virulentes harangues et de leurs cuivres tintamarresques.

Seulement, il faut que le dompteur soit de taille et que le pitre plaisante dans le ton. Sans cela, l'effet rate, et la foule chasse les histrions et les poursuit de ses sifflets aigus.

La foule est le désert des âmes. Entouré de quelques amis fidèles, l'homme se sent appuyé et soutenu ; il a conscience de la force que donne l'union des sympathies et des convictions. Loin du monde, au foyer de la famille, l'homme jouit de ce sentiment d'ineffable quiétude qu'inspire la confiance en des affections parfaitement sûres. Au milieu de la foule, l'homme éprouve la pénible sensation de l'isolement ; il est seul, au fond du tourbillon. Je ne sache guère d'impression plus morose que celle d'une âme esseulée dans la cohue des indifférences.

Dans la carrière de l'art, de la pensée, du travail intellectuel; dans le chemin du succès, de la fortune, de la gloire, la foule se presse haletante et étiévrée. Quelle est émouvante, gigantesque parfois, douloureuse souvent, la lutte que doit soutenir l'homme qui, perdu dans la foule, veut émerger de ses masses compactes et sombres! Emule de Sisyphe, il pousse à perdre haleine son rocher sur la rampe, ou plutôt, il se hisse lui-même avec des efforts toujours grandissants, jusqu'à ce qu'enfin il domine les rangs épais, ou que trahi par ses forces épuisées, il succombe, refoulé dans la mêlée confuse, dans la nuit, dans l'inconnu.

Aux yeux du chrétien, la foule est une grande nécessiteuse, digne d'une compassion sans bornes. Toutes les indigences du corps, de l'âme, du cœur, de l'intelligence l'enserrent et l'accablent; c'est le vaste champ où le besoin, sous toutes ses faces appelle la charité sous toutes les formes. Les sept œuvres de miséricorde spirituelle et les sept œuvres de miséricorde corporelle y trouvent le vrai terrain de leur germination. Au déclin de notre dix-neuvième siècle, après bientôt deux mille ans de civilisation chrétienne, il nous appartient, à nous catholiques, de nous apitoyer sur la foule, de nous intéresser à son sort, de soulager ses infortunes, de lui rompre le pain de la vérité, sans nous effrayer du nombre des affamés, sachant bien qu'aujourd'hui comme au temps de son séjour ici-bas, le Christ multiplie les pains aux mains de ses disciples, autant qu'il le faut pour rassasier les masses, et sachant aussi, qu'aujourd'hui comme alors, la foule arracherait au cœur du Christ, et partant, doit arracher au cœur du chrétien, le cri de la commisération, de la pitié, de la sympathie, de l'attendrissement : *misereor super turbam!*



La première visite de la foule des visiteurs de l'exposition était réservée à la Tour Eiffel. A elle la première escalade, à elle le premier ébahissement; à elle le premier enthousiasme.

La Tour Eiffel a exercé la patience de beaucoup de gens ingénieux ayant la manie de calculs aussi désintéressés qu'innocents. On a dit combien de wagons il faudrait pour transporter le fer du monument; combien de locomotives pour remorquer le train que formeraient ces wagons attachés l'un à l'autre, et combien de kilomètres de voie seraient occupés par ce train fantastique; je ne sais si l'on a ajouté le nombre de gardes-barrières qui auraient à la fois le devoir de le regarder passer, et le temps perdu par les gens arrêtés devant les passages à niveau. Ce qu'on ne pourra jamais évaluer, c'est l'encre que la Tour a fait couler, et les bêtises dont cette encre a inondé le monde. Sur la Tour elle-même, on avait eu soin de ménager un petit réservoir du noir liquide, à l'usage de la famille Prudhomme, et, de tous les étonnements que l'on peut avoir eus en ces temps, le moindre n'aura certes pas été de voir la postérité de l'excellent Joseph aussi nombreuse que celle de Jacob, et son esprit aussi impérissable que sa race elle-même.



La pensée que la Tour a inspirée le plus souvent, et que la prose et les vers ont exprimée à l'envi, c'est que le monument de M. Eiffel constitue un triomphe du génie humain. Il partageait du reste ce triomphe avec les innombrables merveilles accumulées sur les rives de la Seine.

Merveilles? Certes, il y en avait à profusion.

Merveilles de l'art et de l'industrie, de la science et du génie, depuis le hall des machines jusqu'au palais des produits alimentaires, en passant par toutes les galeries du dôme central.

Il n'en est pas moins vrai qu'il est permis de s'impatienter un tantinet, quand on entend crier si fort au triomphe du génie humain. Car enfin, pour produire ces merveilles, le génie humain y a mis le temps. Il y aura bientôt six mille ans que le génie humain a été créé. Parvenir au bout de six mille ans à construire, avec de grands efforts, une tour de fer de trois cents mètres, franchement, y a-t-il de quoi tresser tant de couronnes? Trois cents mètres en six mille ans, ce n'est pas plus de cinq mètres par siècle!

Mais tout de même l'on y est parvenu, tandis qu'après six mille ans, le génie humain n'est pas encore fixé sur le moyen le plus efficace de former des hommes. L'on ne parvient pas à s'entendre sur le programme des humanités; et l'on se dispute avec un brio endiable sur l'organisation de l'enseignement supérieur. Après soixante siècles, le génie humain ne sait pas si la barrière-graduat favorise son essor ou si elle l'arrête; il ignore si, pour parcourir d'un pas sûr la carrière du droit, il est préférable de se charger ou de s'affranchir d'un bagage d'archéologie; il se demande avec hésitation, et non sans effroi, s'il va mourir de surmenage ou d'inertie.

Merveilles assurément, ces machines, les unes mignonnes comme des jouets, les autres formidables comme des léviathans, Galathées soumises que le génie humain fait marcher quand il veut, et dont il emploie la force prodigieuse pour exécuter des travaux qui auraient fait pâlir ce pauvre Hercule.

Mais encore une fois, pourquoi se tant glorifier? La

vapeur a possédé son élasticité, et, avec elle, sa puissance, depuis l'origine du monde, et c'est hier seulement, que le génie humain a soupçonné cette puissance et captivé cette force. Et aujourd'hui encore, quelles terribles révoltes lui opposent ces géants de fer et de feu; que de fois ils déjouent ses calculs et prennent en défaut sa prévoyance! A deux pas de la galerie des machines, n'a-t-on pas vu siéger le congrès des accidents du travail? Que dis-je? N'a-t-on pas vu, en plein hall, un de ces engins saisir un homme et, sans effort, le jeter au loin tout fracassé, tandis qu'à l'entour les monstres mugissants semblaient saluer, ricaneurs, la mort de ce pygmée?

Merveilles sans doute, ces foyers de lumière intense et douce, qui projettent au loin leurs rayons, et changent les ténèbres de la nuit en diurnes clartés.

Mais, o génie humain, qui dérobez à la lumière électrique les plus belles splendeurs de vos apothéoses, pourquoi donc avez-vous tardé si longtemps d'allumer votre lanterne? Pourquoi avez-vous, pendant de si nombreux siècles, laissé l'humanité se morfondre dans les lueurs douteuses et empestées de la résine et du suif? Pourquoi, maintenant encore, êtes-vous impuissant à nous délivrer du joug de ces sociétés, dont l'éclairage augmente de prix à mesure qu'il diminue de lumière? Quand donc pourrons-nous éclairer nos nuits sans redouter les explosions du gaz ou les foudroiements de l'électricité?

Merveilles, ces rubis et ces diamants; ces tentures des Gobelins et ces tapis d'Orient; ces étoffes de soie, de velours et d'or; ces tissus forts, moelleux et souples; ces ameublements de sybarite, ingénieux et artistiques; ces carrosses luxueux et ces équipements princiers.

Mais encore, o génie humain, ne pouvez-vous donc associer un peu plus de monde à ces raffinements

confortables? Quand parviendrez-vous à empêcher des hommes de se vêtir de haillons, de dormir sur la paille et sur le pavé, de se loger dans des boïges, de marcher nus-pieds dans la boue des grands chemins? Ne savez-vous donc pas que, même dans Paris, il y a des milliers d'habitations humaines sans air et sans lumière? Avez-vous ignoré dans quelles cages et dans quelles boîtes, les exploiters parisiens ont osé loger les provinciaux et les étrangers accourus pour admirer vos prodiges? Quand donc changerez-vous en demeures décentes la mansarde de l'ouvrier et le taudis de l'indigent?

Merveilles, ces chefs-d'œuvres culinaires et ces vins généreux; triomphes de la cuisine et gloires du cellier; odorantes truffes et mousses pétillantes; foies gras et crûs fameux.

Mais, toujours, o génie humain, vous qui avez inspiré Vatel et Brillat Savarin; vous qui inventez pour les Lucullus de tous les temps, des mets délicats et des ragoûts savoureux; vous qui des vendanges de Champagne, de Bourgogne, de Chypre et de cent autres lieux, avez l'art de soutirer un nectar enchanteur, ah! répondez, jusques à quand tolérerez-vous que des hommes meurent de faim, et que, dans nos grandes villes, on soit réduit à boire des eaux empoisonnées? Que ne donnez-vous du pain à tous les faméliques? A côté de vos fontaines lumineuses, que ne faites-vous jaillir des sources d'eau pure et salubre! Pourquoi n'attendez-vous pas de dresser vos tables alléchantes, qu'il y ait place pour tout le monde au festin, et quand donc Lazare, par vous conduit, ira-t-il s'asseoir à côté de Balthazar?

Merveilles, merveilles terribles, ces armes à l'énorme portée, ces canons au tir si juste, ces fusils aux coups si rapides, ces obus, ces mitrailleuses, ces torpilles,

tous ces engins destructeurs, qui donnent le frisson, même du haut de leurs affûts de parade.

Mais enfin, o génie humain, faut-il désespérer de jamais vous voir inspirer aux puissants de la terre, des ambitions de paix, au lieu d'ambitions de carnage? Etes-vous incapable de former des diplomates et des politiques qui, par leur sagesse et leur modération, éloignent de l'humanité le fléau de la gucrre? Génie humain, qui avez inscrit sur des programmes retentissants les mots sublimes de fraternité des peuples, pourquoi donc perfectionner aux mains des peuples, avec une intarissable fécondité, les instruments de haine et de mort?

En vérité, en vérité, quelques merveilles que produise aujourd'hui le génie humain, l'heure n'a pas sonné de se pâmer devant sa puissance, et l'enthousiasme à son endroit se refroidit avec raison, quand le passé rappelle ses lenteurs séculaires, que le présent dévoile ses lamentables insuffisances, et que l'avenir reste muet sur ses progrès les plus impérieux.



Il est agaçant, avons-nous dit, d'entendre emboucher, en l'honneur du génie humain, des trompettes trop retentissantes; mais ce qui est amusant, c'est de voir le naïf et inconscient orgueil avec lequel de braves bourgeois prêtent l'oreille à l'éclat de la fanfare.

Un fondeur de fer s'arrête devant la Tour Eiffel et, après l'avoir admirée, entonne un hymne au génie humain, en se frappant le front, comme si c'était de là que l'idée gigantesque avait pris son essor.

Un entrepreneur de petits travaux regarde la structure hardie de la galerie des machines, et chante son

couplet au génie humain, chapeau bas, comme pour donner de l'air à sa tête fatiguée d'un effort colossal.

Un « amateur », peintre de fruits secs, contemple, songeur, « Le Christ devant Pilate », et déclamant un dithyrambe au génie humain, s'en va, la chevelure au vent, comme pour donner le vol à des chefs-d'œuvre trop longtemps contenus.

Ce n'est pas seulement en temps d'exposition, et à Paris, que l'on peut observer pareil phénomène ; il est de tous les temps et de tous les pays.

Quand les escadrons allemands firent leur rentrée triomphale après la défaite de la France, les bossus de Berlin essayèrent de se redresser la taille, et s'écrièrent : nous sommes de valeureux soldats !

Au Palais, quand un prince de la parole suspend à ses lèvres tout l'auditoire palpitant, et fait courir le frisson des grandes admirations muettes, les avocats stagiaires... et d'autres se tournent à demi vers le public, et lui disent du regard : nous sommes des orateurs merveilleux !

A l'Université, quand les graves et savants professeurs, réunis en jury, ont jugé nécessaire dans leur sagesse, d'infliger échec à une demi-douzaine de récipiendaires malheureux, l'appariteur digne et affairé, parcourt le vestibule en répétant : Nous en avons *busé* six aujourd'hui.

Au théâtre, après que la salle transportée a prodigué à la prima donna et au ténor les bravos et les rappels, les choristes, émus, manquent leur attaque en murmurant : nous sommes des maîtres chanteurs.

Le jour où monsieur et madame *restent chez eux*, les valets en préviennent leurs copains d'assommoir : nous n'irons pas aujourd'hui faire le cent de domino à la cantine ; nous donnons un bal ce soir.

Sans nous attarder à la recherche facile de plus nombreuses manifestations du phénomène que nous venons de signaler, retournons à l'Exposition de Paris, et là, au Champ de Mars, demandons à notre fondeur de fer, à notre entrepreneur, à notre peintre, de quel droit ils s'enorgueillissent des chefs-d'œuvre d'autrui. Ils seront unanimes à nous répondre : du droit que nous donne la solidarité humaine. L'homme est solidaire de l'homme, voilà pourquoi devant toute manifestation du génie humain, il est légitime que nous jetions à tout le reste de la création ce cri de fierté : nous sommes plus grands que vous !

C'est le moment d'inviter ces messieurs à prendre place avec nous dans le train-Decauville, et à nous accompagner à l'Esplanade des Invalides. Nous y voilà. J'ai l'honneur, messieurs, de vous présenter les Malgaches, les Alfourous, les Pahouins, les Canaques, et bien d'autres, avec leurs guenilles et leur vermine. Ils sont, veuillez le remarquer, des êtres humains, et le sentiment de la solidarité humaine vous inspirera, sans doute, quelque nouveau cri, à envoyer aux quatre vents du ciel. Il n'est pas admissible, en effet, que vous vous prévaliez de la solidarité humaine devant l'homme d'élite, pour lui dérober un rayon de gloire, et que vous la répudiez devant l'homme dégradé, pour lui jeter l'opprobre de votre dédain.

La solidarité humaine n'est pas un vain mot. Si le philosophe païen détonnait sur les idées en cours, en écrivant « homo sum, nil humani a me alienum puto, » aujourd'hui, en pleine civilisation chrétienne, il n'est plus permis à personne de se désintéresser de son prochain. Seulement, la solidarité humaine doit diriger son action, plutôt de haut en bas, que de bas en haut. Nous venons de le voir, on tombe aisé-

ment dans le ridicule, quand on invoque la solidarité pour se hisser à la hauteur d'un plus grand que soi, quand on s'en fait un tremplin pour suppléer à l'insuffisance de ses propres jarrets, quand on retire de la masse beaucoup plus qu'on y apporte, et, quand, après tout cela, l'on s'enorgueillit de sa taille, de son élan et de sa richesse d'emprunt.

Tout au contraire, le géant qui, s'inspirant de la solidarité humaine, se penche vers le nain pour l'élever jusqu'à lui; le fort qui met son bras robuste au service du faible en détresse; le riche qui ouvre ses trésors aux déshérités de ce monde; le savant qui s'abaisse vers l'ignorant pour l'instruire; la sœur de charité qui jette au loin blason et fortune pour soulager des misères et panser des plaies; le prêtre qui renonce aux douceurs de la vie, pour se faire l'esclave des âmes; voilà ceux qui ont l'entendement noble et vrai de la solidarité humaine, et qui, en mettant leurs actes en harmonie avec cet entendement, méritent bien de l'humanité et sont dignes de l'universelle admiration.

Il était réservé à la fin du XIX^e siècle de voir surgir des hommes portant sur les plus hauts sommets cet entendement sublime. Le pape Léon XIII, le cardinal Lavignerie, le roi Léopold II, ces trois noms brilleront dans l'histoire d'un vif et pur éclat, qui prendra son intensité dans un foyer de dévouement hors de pair à la solidarité humaine; ces trois hommes seront bénis dans la suite des siècles par les millions d'êtres humains qu'ils auront affranchis du joug de l'esclavage, pour les rendre à la dignité de leur nature.

Fils de ce pape, coreligionnaires de ce cardinal, sujets de ce roi, nous n'irons pas, comme les naïfs orgueilleux dont nous avons ri, monter sur un piédestal et nous écrier : « nous sommes des héros de la soli-

darité humaine, » mais il nous sera permis cependant, comme catholiques et comme belges, de nous sentir heureux et fiers, à condition de nous associer, dans la mesure de nos moyens et dans la sphère de notre influence, à la grande œuvre de ces trois illustres bien-faiteurs de l'humanité, que nous acclamons avec les hommes de cœur du monde entier.



Les peuplades exotiques exhibées à l'Esplanade des Invalides auraient été en droit de se plaindre, à certains égards, d'une lacune dans l'exposition de 1889. En effet, les organisateurs avaient omis, à tort ou à raison, par oubli ou à dessein, de ménager un « pendant » à la collection de « produits » humains, dont les tribus sauvages étaient à peu près les seuls échantillons. Pour peu que ces insulaires fussent physionomistes, ils devaient remarquer, que la plupart des européens passaient devant eux avec une sorte de pitié dédaigneuse, et les regardaient avec une curiosité indiscreète, du haut d'une supériorité, orgueilleuse jusque dans l'expression de sa sympathie.

Une fable qui, pour être très courte n'en est pas moins une des plus jolies de La Fontaine, m'est revenue à la mémoire, en songeant au rôle que les peuplades transocéaniques s'étaient vu attribuer dans la grande parade du Champ de Mars et de ses annexes.

On exposait une peinture
Où l'artisan avait tracé
Un lion d'immense stature
Par un seul homme terrassé.

Les regardants en tiraient gloire.
Un lion en passant rabattit leur caquet :
Je vois bien, dit-il, qu'en effet
On vous donne ici la victoire,

Mais l'ouvrier vous a déçus,
Il avait liberté de feindre.
Avec plus de raison nous aurions le dessus,
Si mes confrères savaient peindre.

Il me semble entendre les Canaques, les Alfourous et leurs pareils dire avec l'accent du lion de la fable : « En vérité, parqués comme des animaux rares, nous faisons assez piteuse mine au milieu des splendeurs accumulées autour de nous, mais quelle revanche nous aurions prise si nous avions pu organiser l'exposition! Il nous aurait suffi d'exhiber dans notre voisinage quelques tribus empruntées à cette civilisation si prétentieuse et si prodigue de dédains!

« Pour n'en citer que quelques-unes : la tribu des politiciens véreux qui pourchassent les emplois, les mandats et les fonctions, comme nous pourchassons le gibier dont il nous faut vivre. Ont-ils de quoi se vanter de leurs manœuvres et de leurs intrigues? Est-ce de leurs mensonges et de leurs calomnies, qu'ils doivent s'enorgueillir? Ne trafiquent-ils pas de leur conscience et de la conscience de tout ce qu'il y a de vénal à leur portée; de leur influence et de toutes les influences, dont ils parviennent à presser le ressort; de leur honneur et de l'honneur de quiconque laisse oblitérer sa dignité? Piller le peuple après l'avoir démoralisé, voilà le but qu'ils poursuivent, et qu'ils atteignent assez souvent pour figurer avec désavantage à nos côtés.

« Et la tribu de vos tripotiers d'affaires, toujours brassant des opérations louches; toujours en quête de moutons à tondre; toujours à l'affût de « coups » à monter. Tissant avec une infernale adresse, les mailles aussi ténues que solides de leurs filets, ils enveloppent si habilement leur proie, qu'au moment où elle se sent atteinte, il ne lui est plus possible de se dégager.

Malheur à qui rencontre sur sa route ces araignées aux toiles funestes ! Les sauvages n'inspirent-ils pas moins d'effroi que ces opérateurs sinistres, dont les victimes disparaissent tout-à-coup aux regards de leur entourage, jusqu'à ce qu'on retrouve leur cadavre au fond d'une malle dans quelque coin de terre isolé ?

« Et la tribu de vos gommeux, les pitoyables héros du pschutt et du vlan, produits trop mûrs de votre civilisation raffinée. Jouer, chasser, s'abêtir à ne frayer qu'avec des bêtes, se vider la tête et le cœur, s'user au physique et au moral, traîner une vie futile depuis le berceau jusqu'à la tombe, et ne laisser après eux qu'une lignée d'avortons abâtardis, voilà les œuvres de ces beaux fils de vos sociétés pourries. Ah ! qu'il eût été réjouissant de les voir dans leurs ridicules atours, avec leurs faux-cols empesés, leurs habits étriqués, leurs gilets en cœur et leurs escarpins, à côté de nous, les fils indomptés de la nature. Sans doute, aux yeux des civilisés, ils auraient eu sur nous des supériorités de plus d'un genre, mais ils auraient eu à se tenir bien sages et bien tranquilles, car à la moindre incartade, il nous aurait suffi d'une chiquenaude pour les réduire en miettes.

« Et la tribu farouche de vos laïciseurs intransigeants qui auraient subi de si grosses avalanches de malédictions populaires !

« Et la tribu féroce de vos traîneurs de sabre, qui ne rêvent que plaies et bosses, panaches et plumets, canons et fusils, et qui mettraient, s'ils étaient les maîtres, le feu aux quatre coins du monde.

« Et l'insupportable tribu de vos quarts de savants dont le verbe est si arrogant et sonne si creux, et dont la domination pousserait en peu de temps aux maisons de santé des foules détraquées.

« Inutile d'allonger la citation ; voilà plus d'éléments qu'il n'en faut pour organiser à l'exposition prochaine une riche série de produits humains cueillis en pleine fleur de civilisation, pour faire pendant aux produits humains amenés des lointains rivages de la sauvagerie ! »



Je fus à Paris au mois de septembre en pleine période électorale. D'un bout de la ville à l'autre bout, les murs étaient couverts d'affiches innombrables, proclamations, promesses, menaces, injures, anathèmes, que sais-je ; il y en avait pour tous les tempéraments et de tous les partis. Il faut dire que personne ne s'arrêtait devant ces affiches de toute couleur et de toute dimension ; les rentiers seuls auraient pu s'en passer la fantaisie, et encore leur serait-il arrivé de voir une affiche nouvelle couvrir brusquement celle dont ils n'avaient pas encore achevé la lecture.

Les placards les plus typiques étaient ceux qui s'allongeaient le long des murs, depuis la rue jusqu'à la gouttière, ne contenant pour texte que le nom toujours répété d'un même et unique candidat. Ce texte variait d'après les circonscriptions, mais, dans chaque circonscription, les électeurs voyaient des milliers de fois briller le nom des rivaux en candidature. Ces noms toujours répétés, ces noms que l'on voit sans cesse, même sans les regarder jamais, ces noms qui se confondent avec tout l'ambiant, doivent finir par s'incruster dans le cerveau, et y sévir à l'état d'obsession tenace, inéluctable et victorieuse.

Quand on débarque à Douvres, l'on n'a pas encore mis pied à terre, que déjà l'on voit une fulgurante annonce de Colman's mustard, et, tout près, une non

moins étincelante réclame de Pear's soap. On prend place au train et l'on file sur Londres; tout le long de la route, sur les pans de murs, sur les rochers, sur les accotements, partout où une bande de papier peut être collée, partout, partout, Colman's mustard et Pear's soap. Londres en est inondé; grandes et petites affiches; placards à couleurs, placards à tapageuses enluminures, placards à illustrations sensationnelles, il y en a pour tous les goûts, pour tous les yeux. Le train vous emporte-t-il de Londres vers l'extrême pointe de la Grande-Bretagne, les noms fatidiques galopent aux glaces de la voiture, tout le long du trajet. L'obsession est irrésistible et l'effet ne rate guère. Comment donc, quand on veut se procurer de la moutarde ou du savon, penser à une autre moutarde que celle de Colman et à un autre savon que celui de Pear? Pour les consommateurs hypnotisés, Colman's mustard, c'est la moutarde, Pear's soap, c'est le savon; il n'y en a pas d'autres.

Le même effet, la même obsession, la même hypnotisation doit se produire chez l'électeur. Ce monsieur dont il voit le nom partout, toujours, le matin, le soir, à midi, à minuit, à la lumière du jour et aux lueurs des réverbères, ce n'est pas un candidat, c'est le candidat, ce doit être l'élu!

Après tout, le rôle du député n'est-il pas résumé en ces deux mots : moutarde et savon? Moutarde, pour la faire monter au nez des adversaires, savon pour en frotter les amis? Ne semble-t-il pas naturel dès lors que la similitude de réclame précède la similitude d'emploi?

Voudrait-on que le gros des électeurs poussât au delà de l'affiche le souci du mérite des candidats? Mais le moyen, s'il vous plaît, pour ces braves gens, de se

faire une opinion personnelle et raisonnée sur ce mérite? Pour décider, en connaissance de cause, si un candidat-député est apte à remplir comme il convient le mandat qu'il sollicite, il faudrait qu'on eût sur ce mandat des idées claires, justes et précises, et qu'on connût d'assez près le candidat pour établir l'équation entre le mandat et lui. En fin de compte, la plupart des électeurs en sont réduits à voter, sinon aveuglément, du moins de confiance, pour ce qui est des qualités personnelles de candidats qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de voir à l'œuvre.

Du reste, que de surprises et que d'étonnements, doit apporter au gros des électeurs le fonctionnement du régime parlementaire contemporain! Comment échapper au trouble d'esprit, en assistant de loin à la suite de tableaux et de scènes, qui se succèdent au sein des assemblées législatives? Tantôt c'est le calme plat et tantôt la tempête assourdissante; aujourd'hui c'est la cohue, demain ce sera le désert; ce que l'un trouve blanc, l'autre le déclare noir; l'opposition se voile pudiquement la face devant toutes les propositions du gouvernement; les adversaires se renvoient si bruyamment les accusations de mensonge que, répétant sans le savoir le mot de Pilate, le gros des électeurs se demande : quid est veritas? Et encore, ils ne voient que la surface des choses, mais s'ils en voyaient les dessous! Ils n'aperçoivent que l'avant-scène, mais s'ils pénétraient dans les coulisses!

C'est une tâche aussi rude que délicate, de former et d'élever l'esprit de ces citoyens; ce n'est qu'au prix de beaucoup de tact, d'intelligents efforts et d'infatigable persévérance, qu'on peut espérer de leur faire comprendre que le trombonne le plus fort n'est pas toujours le meilleur!



Il n'y a pas de ville au monde qui puisse mettre autour d'une exposition ce que Paris donne à ses hôtes même en temps ordinaire : des restaurants sans nombre et des divertissements sans fin. On mange et on s'amuse toujours à Paris comme nulle part ; mais en temps d'exposition, les fourneaux surgissent comme par enchantement, et les lieux de plaisirs foisonnent. Ce qui n'empêche pas les restaurants, jusqu'aux moindres gargottes, d'être envahis par des foules compactes, et les théâtres jusqu'aux plus infimes bastringues, d'avoir trop peu de place. Les moralistes ne se font pas faute à ce propos de jeter la pierre à Paris. Ils ne devraient pas cependant épuiser leur provision de cailloux sur son dos, car, en y regardant, ils verront aisément que si Paris ouvre les restaurants et les théâtres, ce sont, pour la plus large part, les provinciaux et les étrangers qui les remplissent. Ce n'est même pas médire des provinciaux et des étrangers, d'affirmer que beaucoup d'entre eux ont été attirés à Paris, en l'an de grâce 1889, beaucoup moins par l'exposition elle-même, que par son cadre séducteur. Flâner dans les galeries avait moins de charmes pour nombre de gens, que faire bonne chère et s'amuser au dehors.

Il faut dire pourtant que certains compartiments avaient le privilège d'attirer les visites et de captiver les regards. Pour ne parler que des visiteuses, deux exhibitions les attiraient de préférence à toutes les autres ; l'observateur ne manquait pas de remarquer un contraste profond entre les impressions qu'inspirait aux femmes chacun de ces étalages. Il y avait là un vaste champ ouvert à l'analyse du cœur féminin, et ceux qui ne l'auraient pas su jusqu'alors, auraient vu quelles relations de bon voisinage le sexe faible

réserve aux sentiments les plus opposés. Les exhibitions dont je veux parler étaient celle des diamants et celle des jouets d'enfants. Autour des cassettes et des tourelles de verre où scintillaient les brillants, les femmes se pressaient fascinées, l'œil fixe, oubliant l'heure et le temps, dans une profonde contemplation muette. Il serait téméraire de prétendre dire tout haut ce que les filles d'Eve pensaient tout bas, mais qu'il serait donc intéressant d'entendre l'une d'elles, la plus ingénue et la plus sincère, confesser la genèse des sensations, des pensées et des désirs que faisaient éclore dans les cœurs féminins, les miroitements des dormeuses et des rivières, des émeraudes et des saphirs...

Devant les étalages de jouets d'enfants, la foule féminine n'est pas moins compacte, mais ici comme elle est animée, expansive, riieuse ! Ce n'est plus le morne silence, mais un caquetage joyeux ; ce n'est plus l'immobilité rêveuse, c'est le va et vient, plein d'entrain ; plus de regards figés et de fronts sombres, mais des yeux papillonnants et des traits enjoués. Tout au plus, quelques regrets de ne pouvoir prendre possession de toutes les poupées articulées, de tous les chevaux mécaniques, de tous les oiseaux chanteurs, mais, comme il y a des jouets charmants pour toutes les bourses, on finit toujours par en trouver de vraiment délicieux, et quelle fête ce sera, le jour où, là bas, bien loin de Paris, les blondes têtes curieuses et ravies lutineront, avec un sourire et mille baisers, autour de la maternelle messagère de l'exposition !

Heureuses celles qui commencent par les bijoux pour finir par les jouets ! Trois fois malheur à celles qui oublient les jouets pour s'arrêter aux bijoux, et y retourner !



Quelle est cette sonnerie de cors de chasse? Et cette musique de trompettes et de tambourins? Et ces soldats poudrés, le tricorne sur l'oreille, que l'on voit aux créneaux de ce donjon? Un garde municipal de service nous apprend que ces soldats sont des gardes françaises, et qu'à deux pas de nous est ressuscité tout un quartier du Paris d'avant la révolution. « C'est le soir, nous dit-il avec gravité, qu'il faut aller voir cela; on vous donnera toutes les explications, vous assisterez à plusieurs scènes du temps, et, surtout, à la prise de la Bastille, qui fait revivre un des plus glorieux souvenirs évoqués par le centenaire de 1789. »

Nous étions ce jour-là dans la très aimable société d'un magistrat, président d'un grand siège de justice, et d'un de nos meilleurs peintres d'histoire. Quand le garde municipal eut achevé son boniment : « En effet, dit quelqu'un, il faut aller voir cela, et il faut voir cela dans son beau, le soir. »

Donc, à huit heures, nous fîmes notre entrée au quartier de la Bastille. Un jeune homme se présenta de suite à nous, s'offrant comme guide-explicateur, et s'empressant d'annoncer, argument irrésistible, que nous n'aurions eu à lui bailler quelques sols, que si nous avions été satisfaits de lui.

Je vous fais grâce des renseignements « historiques » qu'il accumula pendant une grosse demi-heure, devant et dans les diverses constructions par lesquelles il nous promena, depuis le corps-de-garde des gardes françaises, jusqu'au bureau des postes ancien régime, en passant par un cabaret dix-huitième siècle et le cabinet d'un astrologue. Ces renseignements ne sortaient guère de la banalité des choses que le premier bouquin venu raconte d'avant 1789; quant à des appréciations ou des thèses au sujet des hommes ou des événements de la grande

révolution, il eut le bon goût ou la prudence de se tenir dans une réserve, d'où il n'y eut pas moyen de le faire sortir. Après lui avoir réglé son compte, en gens satisfaits, nous nous dirigeâmes, suivant ses indications, vers la salle des têtes, où se jouait le prologue de la prise de la Bastille.

Après un prélude d'orchestre en sourdine et tremolo préparant l'âme des spectateurs aux grands événements qu'ils allaient voir se dérouler devant eux, le rideau se lève avec une majestueuse lenteur. La scène représente un des noirs cachots de la terrible Bastille; une lumière douteuse éclaire mal l'horreur de ce réduit; au fond, on entrevoit, dans l'ombre, de gros barreaux de fer; au milieu, une table chargée d'objets informes que l'éclairage blafard ne permet pas de distinguer.

Le public est plongé dans un religieux silence. Toutefois l'heure des fortes émotions n'a pas encore sonné. Tout à coup les becs de gaz de la scène sont ouverts au large, et l'on voit, après un soupir de soulagement, que les objets sur la table ne sont qu'une collection de vases qui semblent de verre. L'orchestre reprend une modulation très douce tandis que des coulisses sort à pas lents quelqu'un qui représente l'homme au masque de fer, à moins que ce ne soit un plongeur à scaphandre. Au demeurant, ce personnage mystérieux se livre à des exercices qui ne jettent aucune lumière sur son identité.

D'abord, en passant les doigts sur les vases ou sur l'instrument dissimulé sous cette forme, il en tire des sons, assez difficiles à définir, mais qui, en somme, font parvenir aux oreilles exercées un semblant de mélodie que l'orchestre accompagne toujours en sourdine et tremolo. La mélodie achevée, le public applaudit, et l'homme au masque de fer ou au scaphandre,

après avoir salué de la tête, se dirige vers une des extrémités de l'avant-scène; il y dresse un chevalet, met sur le chevalet une petite toile, saisit une palette et des pinceaux, et se met à brosser un tableautin, où les spectateurs ébahis voient se dessiner, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, un paysage d'horloge à musique, avec un clocher et un moulin au bord d'une rivière sillonnée de petits bateaux. Le public, enthousiasmé par les talents variés de l'homme énigmatique, éclate en nouveaux applaudissements et en bravos. Pour reconnaître ces bonnes dispositions, et pendant que l'artiste se retire modeste avec son masque de fer ou son scaphandre, le régisseur offre aux amateurs de beaux-arts le paysage en loterie. Nous n'osons pas prendre de lots de la tombola, tant nous redoutons de gagner la toile au clocher, au moulin et aux petits bateaux; hélas! pas un seul billet n'est demandé par les spectateurs qui craignent, selon toute apparence, de retarder, par un tirage de tombola, le commencement des choses à sensation.

Le rideau se relève; maintenant, grand Dieu, à une poutre du noir cachot se balance un trapèze; un gymnasiarque en maillot, à la chevelure noire très moderne, la moustache en croc, se livre sur ce trapèze à une série d'exercices qui font le plus grand honneur à sa souplesse et à sa force. Le public, cette fois, est sobre de bravos. Décidément, il commence à se demander ce que cette musique, cette peinture et cette gymnastique ont de commun avec la prise de la Bastille...

Enfin cela va commencer; les becs de gaz de la salle entière s'éteignent à peu près totalement, et les tremolos de l'orchestre, s'assourdissant encore, s'entre-courent en frissons, tandis que la contrebasse amoncelle des grondements sombres d'orage. Le rideau se lève

pour la troisième fois. Latude est devant nous, dans la sombre prison, sur un méchant escabeau, accoudé à une table, la tête dans les mains. D'une voix que le séjour prolongé de la Bastille a rendu rauque, Latude expose à sa façon, sa lamentable histoire. Il a tout juste fini sa narration, quand le geôlier vient lui faire visite; touché de la longue infortune de Latude, et oubliant l'horreur sans merci de l'établissement auquel il est attaché, ce geôlier comme on n'en voit guère, s'en va chercher un broc de vin et deux gobelets, et, tout en trinquant avec le prisonnier, lui apprend par son bavardage, que ce soir-là, le gouverneur de la Bastille est absent, et qu'il est seul pour la surveillance intérieure de la prison. Cet excellent Latude, ce juste, cet innocent, a, un moment, l'idée d'assommer le gardien, mais il se ravise et le laisse s'éloigner; quand il a entendu le bruit de ses pas expirer au loin, le captif soulève une planche et en tire un câble long et solide; il le traîne jusque sous l'ouverture pratiquée dans le mur et donnant sur les fossés de la Bastille à une profondeur d'abîme; les barreaux de fer ont été sciés par Latude dans un travail opiniâtre; la corde est passée par l'ouverture, Latude se hisse... et la toile tombe.

Sans applaudir les acteurs de ce prologue, qui, par leur jeu plus que médiocre, auraient mérité de ne jamais sortir de La Bastille, nous nous empressons de gagner le dehors, car c'est dans la rue qu'il faut aller assister à la suite des événements. Les yeux fixés vers une lucarne percée tout en haut des murailles de la Bastille, nous voyons une corde en sortir et descendre au flanc du mur, comme un serpent au rampement mystérieux; puis une tête d'homme apparaît et voilà qu'un prisonnier passe par la lucarne et glisse le long du câble.

C'est Latude qui s'évade. On n'ose respirer. Un coup de feu! Le fugitif tombe. Cri d'horreur dans la foule! Latude reparaît sur le toit des maisons voisines; poursuivi par un garde française et rattrapé, il se livre dans une gouttière à un combat corps à corps, reprend sa course, mais, serré de près, finit par être rejoint et définitivement arrêté.

Quelques minutes après, l'on entend les cris d'émeute du peuple de Paris; la bande approche; bientôt l'attaque de la Bastille commence. Au sommet des murailles, l'on voit les soldats se poster aux créneaux; des ordres s'entrecroisent; soudain éclate une fusillade nourrie dont les coups et les crépitements assourdissent le public ahuri. Débauche de poudre, de fumée et de bruit. Une explosion! C'est la Bastille qui saute. Le feu de bengale fait flamber le terrible édifice de lueurs rouges comme du sang, et, presque aussitôt, entre la double haie des spectateurs secoués par de puissantes émotions, et affolés par l'orgie des pétards, défile un long cortège de patriotes, avec les morts et les blessés du combat, avec les prisonniers dont ils ont fait tomber les fers, avec les gardes françaises qu'ils tiennent enchaînés. La Bastille est prise!

Haussant les épaules en présence du travestissement aussi audacieux que mélodramatique d'un évènement réduit par l'impartiale histoire à de si infimes proportions, nous étions à nous dire que le spectacle auquel nous venions d'assister, était en réalité trop funambulesque pour être organisé, en quelque sorte, comme appendice de l'exposition universelle, et que les républicains de 1889 ne devaient pas compter sur cette mise en scène de carnaval, pour donner au peuple une haute idée des vainqueurs de la Bastille.

Nous étions dans l'erreur. Une dame, appartenant

évidemment à la classe aisée, et dont l'intelligence semblait devoir être aussi mûre que l'âge, se tourna soudain vers nous, et, de l'accent le plus sincère, nous dit avec la plus entière conviction : « Comme on a tout de même bien fait de prendre cette Bastille ! »

Le souvenir du garde municipal nous revint alors ; lui aussi nous avait parlé de la prise de la Bastille, comme d'un évènement capital, et l'expression de ses traits, tandisqu'il nous engageait à ne pas manquer le spectacle, disait clairement, elle aussi, « que l'on avait tout de même bien fait de prendre cette Bastille ».

Décidément, les organisateurs de la prise de La Bastille connaissaient leur monde ; ils savaient que la poudre qu'ils prodiguaient si libéralement, n'était pas tirée aux moineaux, et ils pensaient, avec infiniment de raison, qu'une mise en scène brillante et tapageuse est le plus sûr moyen de faire croire aux jobards que « c'est arrivé ». Quant à la foule des badauds obstinément épris des immortels clichés de 1789, les malins qui les exploitent, sont en droit de la comparer à la foule de l'Apocalypse : *Quam dinumerare nemo poterat ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis.*



Il nous fallait une revanche pour la soirée du lendemain. C'est à l'Hippodrome que nous allâmes la demander. J'avais, pour ma part, je l'avoue, peu d'enthousiasme pour ce lieu : un cirque, la belle affaire ! L'hippodrome, mais nous en avons un à Gand, et, ma foi, j'ai trouvé cette baraque et les spectacles qui s'y donnent si peu captivants, dans leur éternelle et désespérante monotonie, que je ne me souciais guère d'aller baïller, trois heures durant, à voir des chevaux

qui dansent sur la sciure de bois et des écuyères qui dansent sur les chevaux. On me répondit que l'hippodrôme de Lutèce n'était pas un cirque vulgaire, et que j'aurais eu mauvaise grâce de dédaigner un spectacle auquel se plaisent à se rendre les princes de passage à Paris. A dire vrai, l'on n'eut pas trop de peine à me convaincre, car j'avais aperçu, tandis qu'on me sollicitait, une affiche de l'hippodrôme avec ces deux mots : « Le lion — Skobelev. » Ces mots m'avaient ouvert un horizon dont la perspective me sourit, me tenta et me séduisit.

Les dix mille places du vaste amphithéâtre étaient occupées; je pourrais dire qu'elles avaient été prises d'assaut, parcequ'en effet de vrais pugilats s'étaient engagés pour la conquête des derniers sièges libres.

La lumière électrique prodiguait la clarté; des oriflammes et des banderolles aux couleurs de tous les pays flottaient châtoyantes; un orchestre de choix charmait les oreilles. Prodiges de force et prodiges d'adresse se succédèrent tour à tour; cavaliers superbes, vélocipédistes prestigieux, équilibristes merveilleux récoltèrent à l'envi les bravos des spectateurs.

L'hippodrôme traite royalement les artistes de son arène. Artistes ai-je dit; c'est le mot employé aujourd'hui pour désigner, aussi bien un danseur de corde adroit, qu'un peintre de génie; un gymnasiarque hardi, qu'un sculpteur de renom. Les artistes de l'hippodrôme sont, je le répète, traités royalement; il n'en va pas toujours de même des autres artistes. A l'hippodrôme, ces messieurs n'entrent pas en scène comme de pauvres bateleurs; qu'on n'aille pas les prendre pour des acrobates et des histrions; ce sont des rois, rois du trapèze et du tremplin, rois de la selle et de la bride, rois et reines de l'agilité et de la souplesse, et voilà pourquoi,

bien qu'on soit en république, bien qu'on soit en pleine démocratie, on les traite en princes, en rois, en souverains. Attelé de quatre chevaux blancs aux harnais garnis d'or; conduit par un cocher poudré, en tricorne, livrée brodée et bas de soie; flanqué de deux laquais également poudrés, avec tricornes, livrées brodées et bas de soie, un carrosse de gala amène, jusqu'au milieu de l'arène, les artistes dont c'est le tour de faire des pirouettes et des voltiges; et quand les artistes ont terminé leurs exercices, le carrosse de gala revient les prendre dans l'arène, et conduit tout autour de l'immense piste, ces rois Pirouette et ces reines Voltige qui, du fond de leur équipage princier, reçoivent, en saluant à la façon des souverains, les applaudissements enthousiastes de dix mille spectateurs transportés.

Quand les princes de passage à Paris assistent à ces ovations, quelles pensées doit-il leur venir à la vue de ces rois de cirque si bruyamment acclamés? Combien parmi eux ne souhaiteraient pas de pouvoir parcourir ainsi les rues de leurs capitales en ne recueillant que des hosannahs! Combien regrettent de n'être pas assis sur leur trône aussi sûrement que les artistes de l'hippodrôme sur leur trapèze! Combien voudraient faire les sauts périlleux du pouvoir, avec autant d'aisance et sans plus de préjudice, que les clowns les sauts périlleux de l'arène!

Quelles réflexions aussi devait suggérer à certains spectateurs la pantomime Skobeleff, grand mimodrame russophile, habilement agencé et représenté avec un luxe prodigieux de personnages et de décors! Toute la pièce tournait à l'honneur de la Russie, mais, à la scène finale, quand, précédé de cosaques et d'artillerie, entouré d'un brillant état-major, monté sur un cheval superbe, le général Skobeleff faisait son entrée

trionphale ; quand l'orchestre et les chœurs le saluaient de l'hymne national russe, dont les accords étaient rehaussés d'une sonnerie de cloches ; quand les décharges de mousquetterie ajoutaient leurs salves bruyantes à tout cet éclat, et quand des milliers de français, debout, dans tout le pourtour, acclamaient le Skobelev de théâtre, avec autant de chauvinisme qu'ils auraient acclamé le Skobelev de Plevna, je vous le demande, quelle impression devaient avoir, nonseulement les représentants attitrés, mais même les simples nationaux de certains pays, qui se soucient fort peu de voir la France faire la cour à la Russie.



Skobelev était un des clous de la soirée de l'hippodrôme. L'autre clou, aurait dû être « Le Lion ». Hélas ! ce ne fut qu'une déception. Le Lion ! Ces mots de l'affiche évoquaient l'apparition du roi des déserts, d'un lion à riche crinière, d'un lion vigoureux, d'un lion bondissant, en un mot, d'un lion ! Or, voilà qu'au milieu de l'arène, les valets dressent une grille circulaire ; puis, à grands efforts, ils roulent jusqu'à la grille, une cage, d'où sort, tout placide, un animal à la taille de molosse, aux allures de mouton et sans crinière ; il avait la peau fauve, il est vrai, c'est ce qui le faisait reconnaître lion. O Tartarin, o Barbasou, vous qui avez vu de près les terribles lions d'Afrique, dans toute leur force et dans toute leur gloire, que n'étiez-vous à l'hippodrôme pour siffler ce bâtard !

En même temps que le lion, entrèrent dans l'enceinte de la grille un cheval et un dompteur ; j'allais oublier un robuste chien, mâtin bien musclé, qui avait pour rôle de veiller sur les mouvements du lion, et

de placer au besoin entre le fauve et son dompteur un obstacle gênant. Précaution sage, mais inutile. Le lion sauta sur le dos du cheval et se livra, sans se donner grand mal, à quelques exercices peu violents. Il y allait avec tant d'indolence que la cravache devait lui cingler l'échine comme pour l'empêcher de s'endormir. Les caresses du dompteur réveillaient quelque peu l'ardeur du pauvre lion, j'allais dire, sa dignité; il poussait un rugissement, se redressait, faisait même parfois mine de vouloir donner un coup de griffe à son « maître »; mais ce n'étaient que des velléités de résistance et des semblants de réveil. Bientôt le lion reprenait son allure molle et ses airs d'endormi; il acheva vaille que vaille la série des cabrioles qu'il plut au dompteur de lui faire exécuter, et dans sa cage roulant il disparut comme il était venu.

Ce lion indolent et mené à la baguette me rendit songeur. Je ne pus me défendre d'y voir une allégorie aussi fidèle que pénible; une image du peuple français aux mains de ses « maîtres », qui, la cravache à la main, le mènent à leur fantaisie. Où donc est ce lion si noble et si terrible que les siècles ont vu bondir, vainqueur, sur mille champs de bataille? Où donc est ce lion si fier, qui a labouré de sa griffe puissante les plaines civilisées et les régions barbares? Où donc est ce lion si redoutable, dont les rugissements faisaient trembler naguère les royaumes et les empires? Ce lion a perdu sa crinière et ses griffes et sa voix; il gémit sous le joug du dompteur; il obéit au fouet; il sommeille sous les étrivières. De loin en loin, il lui prend comme un ressouvenir de son ancienne grandeur; le joug lui pèse et la cravache l'humilie. S'arcboutant sur ses jarrets nerveux, il s'élançait pour broyer ses oppresseurs, mais hélas, l'élan manque d'énergie, et, fatigué de

l'effort, le lion retombe inerte et se rendort ! Est-ce la décrépitude de la vieillesse et le commencement de l'agonie ? L'on se refuse à le croire. C'est une crise, apparemment, mais une crise profonde et angoissante, dont l'issue comme toutes choses ici bas est entre les mains de Dieu.

Le lion flamand, lui, n'a perdu ni sa crinière, ni ses griffes, ni ses dents, et, plus fier que jamais il chante : *Zij zullen hem niet temmen, den ouden Vlaamschen leeuw, zoo lang de leeuw kan klauwen, zoo lang hij tanden heeft; zoo lang de leeuw kan klauwen, zoo lang een Vlaming leeft !*



On a dit que certain millionnaire avait l'intention d'offrir au conseil municipal de Paris, les sommes nécessaires pour peupler les rues et les squares de la capitale française, d'une infinité de statues. M. Osiris se forge, semble-t-il, une félicité, à la pensée qu'il ne pourrait faire un pas dans Paris, sans ménager à ses yeux le charme de se reposer sur une œuvre d'art. Du même coup, il donnerait du pain à une légion d'artistes, et traduirait en réalité palpable « l'utile dulci » chanté par le poète. J'ignore si M. Osiris a jamais conçu le projet qu'on lui prête, mais je lui sais gré de ne l'avoir pas exécuté à temps pour que les visiteurs de l'exposition en aient vu la réalisation. Du moins, tel est le sentiment que m'a fait éprouver une longue station au palais des beaux-arts du Champ de Mars. Grand Dieu, que serait-il advenu du pauvre mortel qui, moulu, sous le poids des innombrables œuvres d'art contemplées dans les multiples salles de l'exposition, n'aurait pu regagner ses appartements, sans se heurter dans tous les carrefours, à de nouvelles œuvres d'art !

Qui ne connaît cette lassitude toute spéciale dont on est accablé après une visite à une exhibition quelque peu fournie, de tableaux et de statues?

Chefs-d'œuvre et caricatures, toiles de génie et torchons de fumistes, marbres merveilleux et blocs grotesques, œuvres de maîtres et œuvres de rapins, pages grandioses et lavis impuissants, sont là, côte à côte, qui provoquent l'admiration et le dégoût, l'enthousiasme et l'aversion, l'extase et la moquerie. Je viens de me sentir la paupière humide et je ne puis réprimer un accès de fou rire; je frissonne encore et je hausse les épaules; j'applaudis des deux mains et je siffle à pleine bouche. Après une magistrale scène d'histoire, c'est une ignoble farce; sous une pathétique envolée vers l'idéal, c'est une grimaçante frottée de réalisme; à côté d'une noble figure d'homme, c'est un dieu cagneux: tout près d'une claste conception, c'est une licence brutale.

De tant d'objets divers le bizarre assemblage remue les sentiments les plus opposés; fait vibrer tour à tour toutes les fibres du cœur dans une succession si rapide qu'elle équivaut à la simultanéité; agite à la fois tant d'impressions, d'idées et de passions, que l'âme finit par succomber à un malaise indicible, qui, dans l'ordre moral, ne peut être mieux comparé qu'à ce malaise terrassant que, dans l'ordre physique, le roulis de la mer inflige à certains passagers.

A l'exposition de Paris, le palais des Beaux-Arts avait de vastes proportions; les salles étaient spacieuses; et toutes les places étaient prises. Dieu me garde de passer en revue, même au galop, les œuvres exhibées. Les critiques d'art se sont acquittés, il y a bon temps, de cette tâche, que je ne reprendrai pas pour deux raisons aussi péremptoires l'une que l'autre : le défaut

d'envie et le défaut de compétence. Tout au plus prendrai-je la liberté, déjà trop grande, je le reconnais, d'exprimer au sujet de l'art et des artistes, quelques réflexions que la visite du palais du Champ de Mars a ravivées dans le coin où je les tenais sommeillantes.

L'Art! Ce mot magique m'entr'ouvre au loin de la brume du terre à terre quotidien, un horizon radieux, où la lumière est plus pure, où le soleil est plus brillant, où le ciel est plus serein. Au large de l'atmosphère lourde des préoccupations matérielles, il me découvre des espaces éthérés où circulent vivifiantes et salubres des brises embaumées. Du fond de la plaine fangeuse, il me dévoile des sommets noyés dans des clartés immaculées. Il me fait rêver de régions enchanteuses où l'âme se sent plus libre, où le cœur a des battements plus nobles, où les facultés de l'esprit se dégagent des entraves du corps, où les sens même goûtent des jouissances plus immatérielles, où, en un mot, l'homme, élevé bien au-dessus des bas-fonds terrestres, plane assez haut pour oublier un moment dans une ravissante illusion qu'il est un dieu tombé du ciel.

L'Art! J'attends de lui qu'il me mette sous les yeux une esquisse des splendeurs dont ma foi peuple les mondes invisibles; j'attends de lui qu'il fasse resplendir en des œuvres de génie quelques rayons au moins de la beauté de Dieu; qu'il me trace en traits inspirés les types sublimes et purs de la Sainteté.

J'attends de lui qu'il me fasse admirer l'humanité dans ce qu'elle a de généreux, de magnanime, d'héroïque, ou qu'il excite dans mon âme à l'égard de cette humanité, des sentiments plus vifs et plus profonds de sympathie, de pitié, d'affection, par le spectacle de ses souffrances, de ses misères et de ses luttes.

J'attends encore de lui qu'il me fasse contempler

la nature avec ses charmes et ses magnificences, avec ses aspects grandioses ou gracieux, avec ses décors naïfs ou pompeux, mais jusque dans la représentation de cette nature inanimée, je cherche la palpitation de « l'âme des choses ».

Après cela, pour que l'art réponde pleinement à mon attente, il faudra que rien ne me choque dans l'exécution matérielle de ses œuvres, que la ligne soit pure, le dessin correct, le coloris suave ou brillant, en harmonie avec le « sujet ».

Alors, je me déclare satisfait, et je me préoccupe peu de savoir si l'œuvre appartient à telle école plutôt qu'à telle autre, si elle est une conception plus ou moins originale, si son auteur est médaillé ou ne l'est pas.

Faut-il le dire? Dans les expositions de beaux-arts, dont les catalogues sont parfois si volumineux, il est bien peu de numéros qui réalisent parfaitement le programme que je viens de résumer. Il n'en était pas autrement à l'exhibition du Champ de Mars. Assurément, l'art y brillait dans des œuvres accomplies, reproduisant de main de maître les faces diverses du beau, mais combien cette élite était clairsemée en regard de l'innombrable amas de toiles et de marbres exposés!

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Faut-il en conclure que le grand art est en baisse? Il y en a qui l'affirment, mais, pour ma part, je n'oserais pas trancher la question. Il ne faut pas perdre de vue que le nombre de ceux qui s'adonnent aux beaux arts croît sans cesse, et avec eux le nombre des œuvres d'art. Or, les médiocrités formant toujours la très grande majorité, n'en résulte-t-il pas qu'elles éclipsent en quelque sorte les œuvres vraiment méritantes?

Ne jetons pas avec trop de vigueur aux artistes la pierre

du dédain ou du reproche, à raison du nombre énorme d'œuvres médiocres qu'ils produisent. A quel groupe de l'activité humaine appartiendrait-il de leur jeter la première pierre? La médiocrité? Mais, n'abonde-t-elle pas dans toutes les professions? Prenez le tableau des avocats de n'importe quel barreau; combien y trouverez-vous de sommités et combien de médiocrités? Parmi ses disciples, combien Esculape distingue-t-il de sommités et combien de médiocrités? Dans les rangs des officiers de toutes les armées du monde, combien de sommités et combien de médiocrités? Dans le commerce, dans l'industrie, chez les artisans, chez les cultivateurs, combien de sommités et combien de médiocrités? On aurait donc mauvaise grâce à exiger que la loi de la souveraineté du médiocre n'exerçât point son empire dans la sphère de l'art, quand elle régit sans conteste toutes les autres sphères; d'autant que la perfection de l'art résidant sur des sommets plus inaccessibles, il est tout naturel de voir un plus grand nombre d'ascensionnistes s'arrêter à mi-côte de la montée.

Ce n'est pas à dire que tout soit pour le mieux dans le domaine de l'art, et que les artistes soient arrivés, dans leur ensemble, au point culminant des progrès à réaliser. Loin de là, et, en ce qui me concerne, j'ai trouvé très digne d'être mis au concours pour le prix du roi « l'enseignement des arts plastiques en Belgique et les moyens d'y développer l'art en le portant à un niveau de plus en plus élevé ». Le rapport du jury qui conclut à l'allocation du prix de 25.000 francs au mémoire de MM. de Taeye, père et fils, permet de croire que ces auteurs ont présenté sur la question proposée des considérations remarquables et dignes, au premier chef, de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'art. « Ils insistent spécialement sur l'importance des connaissances scientifiques pour l'artiste. Cette

science n'est pas le but de l'art; elle ne doit être pour lui qu'un moyen : mais elle assure la liberté de ses mouvements, elle double la puissance de son élan; à son défaut, le génie n'a qu'une aile avec laquelle il risque de ne pouvoir jamais s'élever bien haut. L'ignorance le met hors d'état de réaliser complètement la conception la plus simple, et lui interdit absolument les conceptions d'une certaine portée..... »

On ne peut aussi que partager l'avis de MM. De Taeye, quand ils constatent « le triomphe du procédé sur l'idée, qui tend à remplacer l'art par le métier..... » Ce triomphe est éclatant.

On répondra que l'artiste ne se formera jamais trop la main, et que pour ne pas être entravé dans la production d'une œuvre géniale, il doit s'être rendu maître absolu de son pinceau ou de son ébauchoir. D'accord, mais encore faut-il que le temps de la préparation prenne fin quelque jour, et qu'avec l'habileté conquise dans le procédé, l'artiste réalise enfin une œuvre où l'idée rayonne et commande l'admiration. Le juriconsulte lui aussi doit étudier toute la vie, mais il n'est jamais venu à l'idée de personne de faire honneur aux étudiants de dixième année, du temps qu'ils mettent à préparer leur première consultation.

Si au palais des Beaux-Arts du Champ de Mars il fallait quelque attention pour découvrir les chefs-d'œuvre dans la masse des médiocrités, il était impossible de n'avoir pas sans cesse sous le regard quelque nudité plus ou moins voluptueuse. Il n'entre pas dans le modeste cadre de cette causerie de développer une théorie complète sur le nu dans l'art, mais je veux indiquer en deux mots le fond de ma pensée à l'égard de cette délicate matière.

Je crois n'avoir pas besoin de déclarer que je ne

mets pas indistinctement toute nudité sur la même ligne. Il y a nu et nu. S'il m'est permis de faire le rapprochement des antipodes, je dirai que tout le monde se rend compte de l'infinie profondeur de l'abîme séparant la chaste nudité du Christ en croix, de la nudité lascive d'une bacchanale païenne. Entre ces deux termes extrêmes, le nombre de degrés et de nuances échappe à toute analyse, mais je sais mes lecteurs trop intelligents pour se méprendre sur le genre de nu dont j'entends parler.

Sous le bénéfice de cette observation préliminaire, je trouve la question du nu lumineusement expliquée dans le plus vieux des livres, qui s'appelle La Genèse.

Genèse. Chap. II, 25. Erat autem uterque nudus, Adam scilicet et uxor ejus : et non erubescabant.

Ibid. Chap. III, 6 tulit de fructu illius et comedit : Deditque viro suo, qui comedit.

7. Et aperti sunt oculi amborum : cumque cognovissent se esse nudos, consuerunt folia ficûs, et fecerunt sibi perizomata.

8. Et cum audissent vocem Domini Dei deambulantibus in paradiso ad auram post meridiem, abscondit se Adam et uxor ejus a facie Domini Dei in medio ligni paradisi.

9. Vocavitque Dominus Deus Adam, et dixit ei : Ubi es ?

10. Qui ait : Vocem tuam audivi in paradiso : et timui, eò quod nudus essem, et abscondi me.

11. Cui dixit : Quis enim indicavit tibi quod nudus esset, nisi quod exsigno de quo præceperam tibi ne comederes, comedisti ?

Il ne faut pas beaucoup de commentaires à ce texte si clair. La question du nu ne se pose guère autrement sur le terrain de l'art que sur n'importe quel autre terrain. Le dogme catholique de la vicia-

tion du cœur humain par le péché originel ne perd ni sa vérité ni son empire en matière artistique; les œuvres d'art ont pour auteurs aussi bien que pour contemplateurs, des fils et des filles d'Eve et d'Adam, dont pas un ne peut échapper à la contamination originelle. Seulement, bien qu'atteint par cette contamination dès son premier souffle, l'homme jouit pendant une série d'années heureuses entre toutes, de l'ineffable immunité qu'on nomme l'innocence. Durant cette période privilégiée de son existence, l'homme, de même qu'Adam avant sa chute, arrête son regard sur la nudité, sans rougir; mais un jour viendra, jour fatal, où cessant de ne voir dans le nu que du feu, passez-moi l'expression, il sentira, en y fixant les yeux, s'allumer dans son cœur le feu de la concupiscence. Quand viendra ce jour néfaste? Plus tôt pour les uns, plus tard pour les autres; tout est subjectif en cette matière.

Dès lors, je me crois autorisé à dire aux artistes : Si vous avez le privilège enviable d'une innocence prolongée, — ce que votre conscience loyalement scrutée par vous a seule compétence pour décider, — oh alors, loin de vous condamner, quand vous produisez des nudités, l'on ne peut qu'admirer la longévité de votre vertu. Les spectateurs, il est vrai, pourront ne pas voir vos œuvres sans quelque trouble, mais votre propre intégrité vous empêche de soupçonner ce trouble, et, par conséquent, il ne peut vous être imputé à mal.

Il en est de même pour vous, spectateurs. Si vous avez le bonheur de pouvoir arrêter sur le nu, le regard limpide et pur de la sainte ignorance, vous avez droit à toutes nos félicitations, à tout notre respect et à notre admiration la plus profonde.

Que si la candeur de l'innocence ne masque plus à vos regards la nudité, spectateurs, baissez les yeux

et passez votre chemin, et vous, artistes, imitez le bon Dieu qui revêtit Adam et Eve de chastes tuniques : fecit quoque Dominus Deus Adœ et uxori ejus tunicas pelliceas, et induit eos. (Gen. chap. III, 21.)



Après vous avoir conduit en zigzags avec une liberté d'allures dont je vous demande pardon, je me permettrai, lecteur, de citer sur l'exposition de Paris un jugement d'ensemble qui, à certains égards, fera écho à quelques-unes des réflexions que j'ai émises au commencement de cette causerie.

Dans la livraison du mois de juin, en plein éclat de l'exposition, le *Journal des Economistes* écrivait avec la plume de son rédacteur en chef, M. de Molinari, les lignes suivantes :

« Le succès de l'Exposition universelle dépasse les prévisions les plus optimistes. Jamais, il faut le dire, l'industrie et l'art n'ont offert autant de merveilles à la curiosité du public sérieux ou frivole. La tour Eiffel, la galerie des machines, l'éclairage électrique, le phonographe, sans oublier le matériel agricole, laissent aux esprits les plus réfractaires au progrès, l'impression qu'il y a décidément quelque chose de nouveau dans le monde, et que le XIX^e siècle pourrait bien être une époque décisive dans l'histoire de la civilisation. Sans doute, il faut encore accroître, dans la même proportion, sa capacité à en user, et sous ce rapport ne sommes-nous pas visiblement en retard? Avons-nous employé d'une manière de plus en plus utile, depuis un siècle, l'accroissement de puissance et de richesse que nous a valu le progrès industriel? La condition de la généralité des hommes civilisés s'est-elle améliorée dans toute

la mesure où elle aurait pu l'être? Les fruits du progrès n'ont-ils pas servi à alimenter les dépenses nuisibles au lieu d'être affectés à une destination utile? N'avons-nous pas vu, au chapitre des dépenses privées, croître le budget de l'ivrognerie, au chapitre des dépenses publiques, le budget de la guerre? Les dettes des Etats européens, ne se sont-elles pas augmentées de la somme énorme de cent milliards depuis le commencement du siècle? Et faut-il s'étonner si cet emploi malfaisant de la richesse a causé du mal? Mais est-ce une raison pour désespérer de l'avenir? La société du XIX^e siècle, enrichie par le progrès industriel, peut être comparée à un parvenu, qui n'a pas eu le temps d'apprendre à régler l'emploi d'une fortune soudainement acquise. Cette fortune, il la lèguera, passablement écornée et hypothéquée, à ses descendants, mais il est permis d'espérer que ses erreurs et ses fautes leur profiteront et qu'ils paieront ses dettes sans en contracter de nouvelles. »

Et la même revue dans sa chronique du mois de novembre, faisant en quelque sorte le bilan de l'exposition, disait :

« L'Exposition universelle a été close le 6 de ce mois. Ce qui a caractérisé surtout cette splendide exhibition des instruments de la production industrielle et agricole, sans oublier les instruments de destruction et les innombrables produits destinés à satisfaire, d'une manière de plus en plus ample, les multiples besoins de l'homme, c'est le développement extraordinaire des arts mécaniques. La tour Eiffel et la galerie des machines ont été les deux merveilles de l'Exposition. Elles ont attesté à tous les yeux la puissance sans précédent que la science aidée du capital nous a donnée sur le monde matériel. En moins d'un siècle, l'homme a renouvelé son outillage, en asservissant et en pliant à son usage

quelques-unes des forces les plus redoutables de la nature. C'est une révolution bien autrement radicale et, aussi, bien autrement féconde en résultats qu'aucune révolution politique, mais il ne suffit pas d'acquérir un supplément de puissance et de richesse, il faut compléter et assurer le progrès matériel par un progrès moral, faire régner parmi les hommes la justice, la bienveillance et la paix, ce qui est peut-être plus difficile que de construire la tour Eiffel et la galerie des machines. »

J'aurais des réserves à faire sur quelques-unes des réflexions de M. de Molinari, mais je ne veux retenir des articles du *Journal des Economistes*, que la préoccupation bien légitime qu'ils expriment, au sujet du progrès moral de l'humanité, mis en parallèle avec son progrès matériel.

Oui, certes, il importe de faire régner parmi les hommes la justice, la bienveillance et la paix, mais qui donc se chargera de mener cette entreprise à bonne fin?

Est-ce la législation?

Mais entrez donc dans ses temples, prêtez l'oreille aux discours de ses pontifes, et dites si ces discours sont des oracles de justice, de bienveillance et de paix?

Du reste que peuvent les lois en fait de bienveillance et de paix? Quant à la justice, elle relève bien en partie des lois, mais on peut juger d'après le nombre des procès, tant en matière civile qu'en matière pénale, de l'impuissance des lois sur les hommes qui en ont besoin pour être rappelés au respect de la justice.

Est-ce l'instruction, la science?

Mais l'instruction et la science ne tournent-elles pas de plus en plus leurs efforts vers les résultats pratiques, c'est-à-dire matériels? N'est-ce pas précisément grâce à cette direction de la science et de l'instruction, que le progrès matériel a pris un essor si pro-

digieux? Au surplus, la justice, la bienveillance et la paix sont beaucoup moins du domaine de l'intelligence et de l'esprit, que du domaine de la conscience et du cœur; les lumières de la raison donnent des clartés suffisantes, mais elles sont obscurcies par les défaillances de la volonté, semblables à des foyers étincelants enveloppés par d'opaques brouillards.

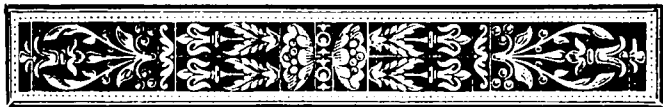
Est-ce la force?

Mais, justice forcée, bienveillance forcée, paix forcée, sont autant de mots qui hurlent de se trouver accolés, et qui désignent des choses tout autres que des vertus morales. Justice forcée? La silhouette d'un gendarme. Bienveillance forcée? L'alternative classique : la bourse ou la vie. Paix forcée? La camisole de force.

Que l'on cherche aussi longtemps et aussi loin que l'on voudra; il faudra toujours finir par le reconnaître : le vrai code de la justice, de la bienveillance et de la paix, c'est l'Évangile du Christ, et sa seule interprète autorisée, c'est l'Église catholique, depuis le Pape, qui envoie de par le monde ses enseignements infailibles, jusqu'au plus humble curé de campagne, qui explique le catéchisme à son auditoire de paysans. « Biens d'autrui tu ne convoiteras, pour les avoir injustement; » c'est la justice jusque dans les plus secrets désirs. « Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous haïssent; » c'est la bienveillance jusqu'à l'héroïsme. Si, dociles à la voix du Christ et de son Église, les hommes en suivaient les commandements sublimes, ils sentiraient se dégager de cette délicatesse de justice et de cette perfection de bienveillance, la plus pure douceur de paix, comme l'on voit de la féconde harmonie de la lumière et de la chaleur, naître et s'épanouir les plus suaves floraisons.



GÉRARD COOREMAN.



EMANUELE D'ASTORGA. (1)

DARMI les productions musicales qui ont immortalisé le nom des grands maîtres du XVII^e et du XVIII^e siècle, peu jouissent aujourd'hui d'une réputation égale à celle que s'est rapidement acquise dans le monde de l'art le « Stabat Mater » d'Astorga. Publiée pour la première fois en Allemagne, il y a une quarantaine d'années, d'après le manuscrit d'Oxford ou l'unique copie qu'en possède la « Society of ancient music » de Londres, cette œuvre magistrale, une des plus remarquables illustrations de l'élégie de Fra Jacopone da Todi, a provoqué partout un légitime enthousiasme. Grandeur de conception, mouvement lyrique, délicatesse de rythme, finesse d'expression, facture savante, harmonie riche et nourrie, et par dessus tout, gravité et onction, telles sont les qualités dominantes de ce chef-d'œuvre d'art religieux. Telle page, la première surtout, est d'une beauté si saisissante, que l'âme un peu sensible à la magie des sons ne peut résister à son effet. Comparé à celui de Pergolèse, qui le suivit de quelques années, le Stabat d'Astorga l'emporte pour la profondeur, la sévérité des lignes et cet accent sobre

(1) Dr H. M. SCHLETTERER. — *Wiener Recensionen und Mittheilungen über Theater und Musik*. V. IX. 1863. N^o 29 et 30.

et relevé qui est le propre du sublime, alors que le premier a plus d'ornement et de richesse rythmique et mélodique. Astorga est l'écho vibrant de l'ancienne école napolitaine, qui avait pour chef son maître Alexandri Scarlatti; Pergolèse ouvre l'ère nouvelle de cette même école. L'une et l'autre excellent dans la partition du chant; mais la mélodie d'Astorga a une mélancolie plus intime, une éloquence plus pénétrante.

Sans doute, la nature avait doué l'auteur de ce chef-d'œuvre de toutes les qualités qui font les maîtres; elle lui avait donné plus que le talent, la fougue du génie. Mais, si l'humble moine franciscain a dû trouver dans les détresses de son propre cœur les accents de son immortelle élégie, Emanuele, lui aussi, semble avoir été prédestiné par le martyre de l'âme à chanter les angoisses de la Mère de l'Homme des douleurs. Peu de carrières artistiques sont de nature à éveiller plus de sympathie que celle de notre auteur. Sa vie, longtemps inconnue, même dans sa patrie qui avait oublié jusqu'à son nom, pour ne lui donner que son nom d'emprunt, a été reconstruite de nos jours pour l'érudition des musicalogues. Les lecteurs du *Magasin littéraire* nous sauront gré de leur offrir quelques détails sur cette existence dramatique et agitée.

Emanuele d'Astorga naquit en Sicile, le 11 décembre 1881, de la famille des comtes et des princes Capece, marquis de Roferano, célèbre par son attachement traditionnel à la maison d'Autriche et alliée à plusieurs des premières familles de Bohême. On cite, entre autres, le comte de Roferano Girolamo Capece, conseiller intime de l'empire et intendant général de la poste en Italie, qui devint propriétaire, en 1721, des domaines du marquis Malaspina, à Vienne, et donna son nom à la Roferanogasse, aujourd'hui Lerchenfelder-Strasse. Son

filz Pierre, grand d'Espagne, mourut, en 1734, sans héritier, âgé seulement de 19 ans, et sa fille héritière Thérèse, en épousant, en 1734, le comte de Rinsky, camérier impérial, fit passer à cette illustre famille les domaines de la sienne.

Les Capece avaient leur histoire qui remontait jusque bien avant dans le moyen âge. En 1254, les frères Conrad et Jacques Capece et leur sœur Marie, ardents partisans des Hohenstaufen, tinrent captif dans leur château le roi Manfred, et, après que celui-ci eut péri, le 6 février 1266, dans la bataille de Bénévent, déterminèrent le jeune Conradin à sa fatale expédition en Italie. Ils devaient partager le sort de l'infortuné rejeton de cette maison à laquelle ils s'étaient voués. Après l'exécution du malheureux prince, arrivée le 29 octobre 1268, ils tombèrent aux mains de l'implacable et farouche Charles d'Anjou. Marie et Jacques furent décapités; Conrad eut d'abord les yeux crevés, et périt par la potence.

Deux siècles plus tard environ, nous rencontrons Galeotto Capece, célèbre général, dévoué à la cause des prétendants de Naples de la maison d'Anjou, René, duc de Lorraine († 1450), son fils Jean († 1470) et son petit-fils Nicolas († 1473) ducs de Calabre, dans leurs revendications contre les rois Ferdinand I d'Aragon et Louis XI de France. Après eux, il se mit au service de Charles-le-Téméraire duc de Bourgogne, puis de Charles VIII, roi de France. Il tomba, le 28 juillet 1488, dans la bataille de St Aubain contre le duc de Bretagne François II, et reçut la sépulture à Angers dans la chapelle des princes d'Anjou.

A côté de ces gloires militaires, nous trouvons des illustrations scientifiques et artistiques dans la famille Capece, féconde en savants et en poètes, non moins

qu'en prélats remarquables par leurs talents et leurs vertus. Au cours du XVII^e siècle nous y rencontrons même un musicien, Alexandre Capece.

Le père de notre compositeur, nommé Girolamo, avait suivi la carrière des armes. Il était commandant des troupes impériales. Recueillant un sinistre héritage de ses aïeux, il devait, lui aussi, trouver dans un prince de la maison d'Anjou l'instrument fatal de sa destinée. On sait qu'après la mort du dernier Habsbourg d'Espagne, Charles II, arrivée en 1700, l'empereur Léopold I revendiqua pour son fils Charles des droits sur la couronne d'Espagne ainsi que sur les pays de Naples et de Sicile. Ce dernier territoire avait passé à la maison espagnole depuis 1282, sous Pierre III d'Aragon, époux de Constance, fille héritière du roi Manfred. En même temps que l'empereur d'Allemagne, Louis XIV éleva des prétentions en faveur de son petit-fils Philippe d'Anjou. Une guerre de succession s'en suivit qui devait se terminer après treize années de lutte, de 1701 à 1714, par la victoire de la France. Dès le début de la lutte, le vice-roi de Naples, le duc Medinaceli, ayant proclamé le jeune Philippe roi, les territoires italiens avaient passé par anticipation à l'Espagne. Cependant la noblesse sicilienne et napolitaine gardait des préférences marquées pour le parti de l'Autriche. Elle députa Joseph Capece vers l'empereur Léopold, avec mission d'implorer son secours armé pour une insurrection prochaine. Le monarque lui fit des promesses formelles; mais le complot fut prématurément dévoilé, la tentative de soulèvement avorta, et les conjurés tombèrent aux mains du gouverneur espagnol. Le père d'Emanuele se trouva parmi les nobles arrêtés. Il fut condamné et décapité avec quatre autres des principaux auteurs de l'insurrection, en 1701, sur la place de Castel-Nuovo de Naples.

D'autres historiens pensent que l'exécution eut lieu à Palerme. Non content de punir le soi-disant délit, le représentant de l'Espagne avait rendu le châtement plus atroce par une clause inhumaine. Il avait condamné l'épouse de Girolamo et son fils Emanuele à être témoins du supplice. La malheureuse femme ne put résister à cette scène affreuse. Son cœur se brisa, et elle tomba morte sur la lugubre place où le bourreau venait de faire rouler la tête de son époux bien-aimé. Emanuele, alors dans sa vingtième année, s'évanouit d'émotion et de douleur. Hâtons-nous d'ajouter, après le récit d'une répression si barbare, que la cour d'Espagne jugea excessive la conduite du gouverneur et blâma sa cruauté.

Qu'allait devenir le noble orphelin? Personnification de la douleur filiale et nationale, ne devait-il pas, en demeurant sur le sol natal, y nourrir son âme de lugubres souvenirs, et, partout où il se montrerait, portant sur ses traits sympathiques l'empreinte d'un double deuil, exhorter par sa vue autant que par ses paroles, ses concitoyens à venger le malheur de sa famille? Les sentiments de la pitié s'unissaient aux conseils de la politique pour faire désirer que le jeune Emanuele fût éloigné du théâtre d'un inoubliable drame. Anne Marie de la Tremouille, princesse Orsini, employa son grand crédit auprès de Philippe, son ami, en vue de ce résultat. Elle ménagéra au rejeton des Capece une retraite et un entretien aux frais de l'Etat, au monastère d'Astorga, situé dans la province de Léon. Privé du droit de porter désormais le nom de ses pères, et banni à tout jamais de sa patrie, Emanuele adopta à partir de cette époque le nom d'Astorga, auquel la voix publique ajouta le titre de baron, en souvenir de sa famille.

La paix du cloître était seule capable de calmer

les émotions qui bouillonnaient dans le cœur du pauvre exilé, et de transfigurer les navrants souvenirs de son adolescence par l'influence sereine de la résignation et de l'espérance chrétienne. De plus, la culture intellectuelle que stimulait cet asile de la prière et du recueillement, lui fit trouver dans la musique une occupation agréable, disons mieux, une vocation. Jeune encore, Emanuele avait suivi à l'école de Naples les leçons du célèbre maître Francesco Scarlatti. Dès ses débuts, il avait montré un goût particulier et des aptitudes spéciales pour l'art mystérieux des sons. Ce goût, ces aptitudes se développèrent singulièrement dans la méditation du cloître. Et puis, la nature l'avait doué d'un organe sonore et expressif. Bientôt l'hôte d'Astorga était devenu un compositeur et un chantre consommé.

Dans cette qualité, Emanuele se rendit à la cour du duc François de Parma. Il y reçut l'accueil le plus favorable, et ne tarda pas d'y devenir le centre et l'âme d'un mouvement musical. C'est là qu'il composa une série de cantates et de duos de salon qui jouirent d'une grande vogue dans toute l'Italie et valurent à leur auteur d'être rangé parmi les premiers maîtres de l'art tonique. Nous reviendrons sur ces productions.

Le baron d'Astorga, comme on l'appelait, donnait des leçons de musique à la haute société de la cour. Parmi ses jeunes élèves figurait la princesse Elisabeth Farnèse, cousine du duc. Un courant sympathique s'établit bientôt entre l'élève et le maître. Plusieurs des romances composées par Emanuele à cette époque et dans la suite se rattachent, sans aucun doute, à cette affection fraîche qui trompa pendant un temps les précoces douleurs de ce cœur si bien fait pour aimer. Apparemment les manières distinguées, la gravité

mélancolique, la voix expressive du jeune professeur, interprétant devant un auditoire d'élite des chants, frais échos de son âme, avaient impressionné et attiré la princesse. Elle ne se doutait pas alors qu'un jour, épouse de Philippe d'Espagne, elle serait l'adversaire la plus intrépide de cette politique soupçonneuse et outrée, qui avait fait le malheur de l'intéressant maestro. Cependant le duc de Parme s'était aperçu des sentiments qui germaient dans ces deux cœurs. Avant que le mortel ennemi du proscrit vînt demander la main de la princesse à laquelle Emanuele avait un instant rêvé d'unir sa destinée, le duc envoya le jeune artiste à la cour de Vienne, le munissant, du reste, de lettres très flatteuses de recommandation pour l'empereur Léopold, ce grand ami de la musique.

Malheureusement le Mécène royal mourut peu de temps après l'arrivée du protégé de François de Parme. On ne sait au juste quels furent les rapports d'Astorga avec les successeurs de Léopold, Joseph I (1705-11) et Charles VI (1711-40). Probablement que les chauds témoignages du duc lui valurent un accueil sympathique auprès d'eux. Emanuele ne séjourna pas longtemps à Vienne, où il reparut, il est vrai, en 1720, mais pour n'y faire que passer. Ainsi s'explique le silence des relations musicales contemporaines sur le jeune artiste dont l'Italie célébrait déjà le talent.

Peu après la mort de l'empereur Léopold, survenue le 3 mai 1705, Astorga commença cette vie aventureuse qui lui donne la physionomie d'un barde antique, ou d'un trouvère du moyen âge, égaré dans le XVIII^e siècle, chantant lui-même, en s'accompagnant du clavecin, ces chants expressifs où son cœur et sa pensée exhalaient tour à tour ce qui les remplissait de souvenirs mélancoliques, d'émotions douces et d'intimes

aspirations. Voyageur infatigable, apôtre errant de son art, nous le trouvons successivement en Espagne, en Portugal et en Italie. La rencontre qu'il fit à Livourne d'une famille anglaise qui lui porta un intérêt tout particulier, décida le musicien nomade à un voyage au-delà des mers. C'est pendant son séjour de deux ans dans la Grande-Bretagne qu'Astorga composa sa plus importante œuvre, son « Stabat Mater ». Rien d'étonnant que son génie se soit révélé tout entier dans l'interprétation de cette élégie si poignante et si vraie : *Stabat Mater dolorosa juxta crucem lacrimosa*. Ce début lugubre de la séquence de Jacopone ne devait-il pas retracer au vif au cœur d'Emanuele cette sombre journée du *Castel-Nuovo*, où sa pauvre mère, condamnée à être, elle aussi, témoin du supplice de son époux, avait trouvé dans cet affreux spectacle plus encore qu'une agonie de compassion ?

Quittant les rivages d'Albion, Astorga poursuivit ses pèlerinages. Son cœur ne se fixe nulle part. Sans doute sa jeunesse inoubliable et son rêve de Parme, ne lui permettent plus que la vie des souvenirs et des espérances d'outre-tombe. Nous le retrouvons en Allemagne, à Prague, à Breslau, à Vienne. Il semble avoir assisté dans la seconde de ces villes, en 1726, à une représentation de l'opéra « Dafné », composé par lui entre 1709 et 1711 à Barcelone pour la cour du prétendant Charles III. C'est tout ce qui nous est conservé des dernières années du maître. Il mourut, suivant l'opinion reçue, dans un monastère de Bohême, le 21 août 1736, âgé seulement de 56 ans. Peut-être aussi a-t-il fini sa carrière dans le domaine d'une des familles aristocratiques de ce pays alliées à la sienne. Si cette date de la mort d'Emanuele est exacte, le disciple de Sciarlatti aurait suivi d'une demi-année

seulement dans la tombe Pergolèse, autre maître napolitain, célèbre comme son rival par un immortel *Stabat Mater*.

Telle est, à grands traits, la carrière d'Astorga, une des plus dramatiques que mentionne l'histoire des artistes. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la poésie et le roman se sont emparés de cette figure mystérieuse et sympathique. Il ne nous reste aucun portrait du rejeton des Capece. On sait seulement que le noble sicilien avait toute la grâce de sa race, et que les agréments de sa personne n'étaient pas sans ajouter à l'intérêt provoqué par sa sombre destinée. Une forte myopie ne l'empêchait pas de composer activement et d'interpréter lui-même ses captivantes mélodies. Au moral l'hôte des moines espagnols a révélé une âme religieuse et austère dans le *Stabat* qui immortalise son nom, ainsi que dans un *Requiem*, souvent mentionné dans les relations musicales et qui n'a pas été retrouvé jusqu'ici.

Que sont devenues les autres œuvres du maître sicilien? Ça et là quelques bibliothèques possèdent l'une ou l'autre de ses compositions de chant. Mais il reste un grand nombre de productions dont on a perdu toute trace. Le célèbre collectionneur Abbate Fortunato Sartini avait réuni, dit-on, cinquante cantates d'Astorga pour soprano, quarante-quatre pour alto, dix duos pour deux soprani et une aria. Nous possédons encore sur ces compositions du barde nomade des renseignements intéressants fournis par des musicologues anglais, contemporains d'Emanuele et qui, s'ils n'ont pas été en rapport personnel avec lui, ont du moins pu s'entretenir avec des personnages habitués des cercles où Astorga s'était fait entendre. Burney (1) nous

(1) *General history of music from the earliest ages to the present period*, 4 v. London 1776-1789.

assure dans son « Histoire générale de la musique » que « les cantates du Baron d'Astorga sont encore toujours très estimées ». Cependant, ajoute-t-il, je n'y trouve pas partout cette élévation de pensée et cette forme élégante et libre qui distinguent le *Stabat Mater*. Trois des meilleures commencent par les mots « Quando penso », « Torna Aprile » et « In questo core ». — Puis, après quelques considérations sur le caractère déjà un peu surannée de cette musique, il poursuit : « Dans ses cadences le Baron se montre toujours un compositeur du meilleur goût. » — Deux autres cantates commençant par les mots « Palpitâr già sento il core » et « Clorinda s'io t'amai », sont réputées pour leur grâce et leur simplicité. — Hawkins (1), à son tour, relève la sobriété des œuvres du maître sicilien, et rappelle l'élégance avec laquelle il produisait ses chants en s'accompagnant lui-même. — Enfin Avison (2), qui, écrivant en 1752, a pu avoir entendu Astorga, vante le charme irrésistible de ses chants dont l'effet est si captivant qu'on ne s'aperçoit pas de la pauvreté de l'harmonie. Aussi place-t-il le chantre errant parmi les plus grands maîtres avec Vinci, Benoncini et Pergolèse.

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur d'apprendre que la bibliothèque de Maredsous possède en manuscrit vingt-deux cantates, des plus belles et qu'on croyait perdues, de l'auteur du « *Stabat Mater* ». Elles forment un cahier de 216 pages écrites, outre quelques feuilles de papier blanc, et relié en peau brune. En tête de la première cantate, on lit ces simples mots : « Del Sgf Baron d'Astorgas. 1710. » Ce millisime nous reporte

(1) SIR JOHN HAWKINS. *History of the science and practice music*. 5 v. London, 1776.

(2) CHARLES AVISON. *Essay on musical expression*. London 1752.

à l'époque du second séjour d'Astorga en Espagne, lorsque déjà il avait commencé sa vie errante. Du reste, plusieurs textes font manifestement allusion à l'humeur voyageuse de l'auteur et en donnent la raison intime. Témoin cette 1^{re} strophe de la 8^{me} cantate :

Cangio loco e cangio sorte,
 Ma d'amor l'empie ritorte
 Mi stanno intorno al cor.
 Per fuggir suo fiero dardo,
 Porto lungi il piede e'lguardo.
 Ma che val se in lontananza
 Piu s'avvanza
 Il mio dolor.

Et ce début de la dixième cantate :

Più che porto il piè lontano,
 Più mi sento a voi vicino,
 Vaghi rai del mio sole.
 Miro ogn'or la bianca mano
 Veggo il labbro di rubino.
 Odo in fin le tue parole.

Voici, à la suite, les premiers mots de ces cantates. On y retrouvera plusieurs de celles que les musicologues anglais, cités plus haut, ont relevées parmi les plus belles compositions du maître sicilien.

Del sol cocente. — Nei solinghi recessi. — Piange la tortorella. — Nuovo dardo. — Se sia Ninfa. — *Clorinda s'io t'amai*. — Io più quella. — Cangio loco e cangio sorte. — Non e solo un tormento. — Più che porto il piè lontano. — Zeffiretta arresta il volo. — O dolce mia speranza. — Stelle chiare e lucenti. — O cieli, o stelle. — Come il ciel ti formò. — E come, e dove, e quando. — Antri amici. — Ritorna il vago Aprile. — Non so d'Irene mai. — Tu parti, amato bene. — *Quando penso*. — *Torna Aprile*.

En examinant le manuscrit, on remarque des fautes de transcription dans le texte et dans la musique. La pagination est d'une autre encre, ainsi que la numération des cantates, qui se termine, à partir du numéro quatre, par les lettres th. qui dénotent une plume anglaise. Evidemment il ne s'agit pas ici d'un autographe, mais d'une copie authentique et très précieuse des chants favoris du barde nomade. La partition se compose de la mélodie et d'un simple accompagnement de basse; la mélodie, écrite en clé de sol, est pour ténor, timbre de voix que l'histoire attribue à l'auteur du *Stabat*. Nous ne dirons rien de la valeur intrinsèque des compositions, si ce n'est qu'elles offrent au premier coup d'œil tous les caractères si justement vantés dans les mélodies d'Astorga et reconnus dans les œuvres immortelles qui nous restent de lui.

DOM LAURENT JANSSENS.





HERMINE.

(Suite de la page 144.)

VI.

DEPUIS quinze jours, Hermine et tante Rose avaient repris leur existence monotone et solitaire. Rien ne trahissait plus dans le paisible hôtel le passage du brillant parisien, et pourtant Hermine retrouvait son souvenir à chaque pas : dans la chambre de sa tante Rose, aux pieds du grand crucifix, là où s'étaient liées leurs deux destinées; dans le grand salon gris où il les avait si souvent charmées par ses agréables et spirituelles conversations; dans la salle à manger enfin où les yeux d'Hermine se remplissaient de larmes toutes les fois qu'elle revoyait cette chère place vide entre elle et tante Rose.

Une teinte de mélancolie assombrissait maintenant le caractère si enjoué de la jeune fille; mais M^{lle} de Trémoré jugeait cela trop naturel pour s'en inquiéter et cherchait seulement à distraire l'enfant d'une pensée à ce point absorbante.

Hermine se prêtait docilement aux désirs de sa tante. Elle sortait avec elle ou se rendait seule chez ses jeunes amies, uniquement pour lui complaire, car elle ne quittait l'hôtel avec plaisir que pour aller prier dans la chapelle du couvent des Ursulines, ce cher couvent

où elle avait été élevée et dont elle retrouvait toujours avec bonheur les calmes et pieux souvenirs.

Ses jours de vraie joie étaient ceux qui lui apportaient des nouvelles de Marcel. M^{me} de Croixmont écrivait fréquemment à Hermine, et le jeune homme à sa tante. Entre cent, Hermine reconnaissait le coup de marteau du facteur, et alors Annaïk, si ingambe qu'elle fût encore, ne la devançait point à la porte.

Un soir, un petit gars de la campagne arriva dire à M^{lle} de Trémorrel que son vieux fermier Poldù était tombé de sa charrette en revenant de la foire de Huelgoat, qu'il avait la cuisse brisée et que Monsieur le Curé avait dit qu'il était perdu. -- Le pauvre homme voulait voir *la demoiselle* avant de mourir pour lui remettre en mains propres tous ses comptes. Il fut décidé que M^{lle} de Trémorrel partirait le lendemain dès l'aube pour Milin-ar-Haut, et Annaïk alla transmettre ses instructions à Yaumi afin que la berline fût attelée à la première heure.

— Vous accompagnerai-je, chère tante? demanda Hermine en appuyant sa tête caressante sur l'épaule de la vieille demoiselle.

-- Non, mignonne, ce voyage est trop triste : il t'impressionnerait péniblement.

— Mais vous, ma tante?

— Moi, ma fille, c'est autre chose. D'abord c'est un devoir de charité d'aller visiter ce vieux et dévoué serviteur de ma famille à ses derniers moments; puis à mon âge, on a vu souvent la mort de près, on est habitué à la considérer comme une vieille amie, une bonne conseillère; elle n'effraie plus. Les nerfs et l'imagination dorment depuis trop longtemps pour que ce spectacle les mette en révolution.

— La journée me semblera longue sans vous.

— Tu oublies que nous aurons probablement demain une lettre d'Éliane ou de Marcel. — Si elle est à mon adresse, je te permets de l'ouvrir. Je n'aurais pas le courage de mettre ta patience à l'épreuve jusqu'à mon retour.

— Oh ! merci, chère tante. Vous êtes bonne comme la meilleure des mères ! s'écria la jeune fille toute rouge de joie et d'émotion.

Et tandis que M^{lle} Rose prolongeait sa prière aux pieds du grand crucifix, Hermine, la sienne dite, s'en fût rêver dans sa chambrette aux petits papiers roses ou bleus que le facteur lui apporterait le lendemain.

M^{lle} de Trémoré partit aussitôt que le jour eut fait sa première apparition à l'horizon. Elle embrassa Hermine encore au lit, et la quitta en lui recommandant d'être bien sage et de se distraire en passant l'après-midi chez sa meilleure amie de pension, Louise de Coatpont.

Restée seule, Hermine se leva, et fidèle à l'habitude prise, se fit conduire par Annaïk à la chapelle du couvent pour y entendre la messe. Elle s'y attarda à dessein, revit ses compagnes, ses anciennes maîtresses, eut avec la supérieure, qui était demeurée sa confidente et son conseil, un long entretien, et fit si bien que dix heures sonnaient lorsqu'elle regagna l'hôtel de Trémoré.

En traversant la place, elle aperçut le képi galonné et la veste aux liserés rouges du facteur. Il la vit aussi et s'avança vers elle rapidement.

— Puisque vous voilà, Mademoiselle de Trémoré, je vais vous remettre votre courrier.

— Donnez, Jean-Paul.

Il fouilla vivement dans son sac de cuir, fit glisser sous ses doigts plusieurs dépêches et remit à la jeune fille deux ou trois journaux religieux, l'Union, la Femme

et la famille, l'Ouvrier, deux lettres pliées à l'ancienne mode dont le papier légèrement jauni et parfumé à l'iris, l'écriture longue et un peu tremblée rappelèrent à Hermine deux vieilles amies de sa tante, et enfin, une toute petite enveloppe rose, carrée, dont la vue seule fit battre le cœur d'Hermine.

Elle hâta le pas et ce fut d'une main impatiente qu'elle souleva et laissa retomber deux fois le marteau de la lourde porte, ne s'inquiétant guère d'éveiller par ce bruit retentissant tous les échos de la place et de faire tressauter Annaïk dans sa cuisine.

En deux bonds Hermine monta l'escalier sans répondre à la vieille servante stupéfaite de cette rentrée en ouragan. gagna son doux nid blanc et là, sous le nuage de ses rideaux de mousseline, sans même prendre le temps d'ôter sa toque et son mantelet, elle décacheta fièvreusement la jolie petite lettre rose.

A la première ligne, elle s'arrêta court, puis un frais éclat de rire lui échappa.

— Mon très-cher Gaston... oh ! l'étourdi ! il s'est trompé d'adresse !...

Instinctivement, elle repliait la lettre pour la remettre dans l'enveloppe lorsque quelques mots, entrevus au revers, la frappèrent ; elle pâlit légèrement, l'enveloppe rose lui échappa, tomba à ses pieds, et Hermine lut en hésitant d'abord, puis en dévorant les lignes jusqu'à ce qu'elle fût parvenue à la signature :

« Mon très-cher Gaston,

« C'en est donc fait. Je me marie et il est bien juste que je commence par toi, mon plus intime ami, la série des lettres de part.

« Je sais d'avance que tu vas écrire au dos de

mon factum : « Ci-gît Marcel de Croixmont. — Requiescat in pace! — » Et je m'attends à la bordée de reproches, de quolibets, usités en pareil cas.

« Sache pourtant, mon cher bon, que je ne m'enterre pas dans le mariage, que je veux bien compter encore dans le monde parisien, que je ne dis pas adieu aux amis un peu fous, mais charmants de ma jeunesse, et que j'entends le faire comprendre à ma fiancée, — car elle est très-intelligente, — lorsqu'elle sera devenue Madame de Croixmont. Je compte pour cela beaucoup sur ma mère qui est la perle des Parisiennes, que tu as toujours regardée comme une femme idéale et qui entend à merveille toutes ces choses là.

« Mais je ne te dis pas avec qui je me marie! J'épouse ma petite cousine à la mode de Bretagne, Hermine de Trémoré, une vraie fleur de ce sauvage et poétique pays breton et une fleur adorable. Je te le jure. Ce qu'il y a de vraiment extraordinaire en elle, c'est sa candeur d'enfant, sa naïveté, son ignorance complète de sa radieuse beauté. Madame Marcel de Croixmont ne déparera certes pas la galerie des femmes de notre famille; il ne lui manque qu'un peu d'aplomb, d'habitude du monde... de coquetterie. Quand elle aura acquis tout cela et perdu un peu de ses idées à la fois romanesques et mystiques sur l'union des cœurs et des âmes, qui tiennent à l'air du couvent et à celui de son beau pays tout peuplé de légendes, elle sera parfaite. — Mais telle qu'elle est actuellement, je l'adore. Tu ris... tu doutes... non, vrai... je suis entièrement ensorcelé par cette blonde charmeresse des landes aux fleurs d'or.

« Une chose qui ravit ma mère au septième ciel et qui ne me laisse pas non plus indifférent, il faut bien que je te l'avoue, c'est que ma cousine est plus riche

que défunt Crésus. En Bretagne, c'est merveille comme tous ces braves châtelains font fi de la question d'argent, la relèguent au second plan avec un dédain chevaleresque, et savent pourtant conserver et multiplier leurs bons écus que nous jetons nous, royalement par les fenêtres. Ma mère m'a si fort chapitré à ce sujet que j'ai promis de très-bien soigner les écus mignons de ma belle cousine. Pour le moment, je ne songe donc qu'à faire le bonheur de cette charmante héritière; elle est si douce, si timide, que ce sera, je crois, chose facile. Je n'aurai qu'à la gâter beaucoup comme un poupon sentimental. C'est une enfant, je te le répète; nous jouerons à l'idylle tant qu'elle le voudra, jusqu'à ce que le monde l'attire, la fascine et vienne rompre la monotonie de la lune de miel, qu'elle s'imagine, la pauvrete, devoir durer toujours.

« Notre mariage est fixé au douze du mois prochain. C'est un samedi, jour consacré en Bretagne à la *S^{te} Vierge* et aux épousailles, toutes les jeunes *pennerès* voulant mettre leur union sous cette puissante protection.

« La cérémonie aura lieu à Carhaix. C'est une petite ville perdue au fin fond des bois et entourée d'affreuses montagnes de granit. C'est à croire que depuis le moyen-âge, les us et coutumes de ce vieux temps y sommeillent avec la Belle au Bois dormant, à l'abri de ces gigantesques remparts.

« Le jour, ou plutôt la nuit, où j'ai mis le pied dans Carhaix, bien qu'il y fit très-noir, j'ai cru faire une trouvaille splendide pour le musée d'archéologie. Je dois dire que j'ai découvert depuis qu'on y vivait... et même qu'on y vivait très-bien.

« Je compte sur toi. Le mariage aura lieu à la collégiale, une magnifique église gothique, très-imposante et très-sombre; le lunch sera offert à l'hôtel de Trémoré,

par ma tante Rose qui a élevé Hermine et lui tient lieu de mère.

« Enfin — je t'énumère toutes les attractions — tu donneras le bras à la fille d'honneur.... Hermine l'a déjà choisie... C'est une très-séduisante et très-gentille héritière : M^{lle} Louise de Coatpont.

« La grâce — je te dis qu'elle est très-jolie, -- le nom, la dot et mon exemple ne te séduisent-ils pas???

« Adieu, mon très-cher ou plutôt à bientôt — je compte sur ta vieille amitié.

« Bien à toi.

« MARCEL DE CROIXMONT. »

Quand elle eût fini, Hermine froissa nerveusement la lettre et fit un mouvement pour la jeter loin d'elle, mais elle la rouvrit et, lentement, la relut tout entière, pâlisant davantage à chaque ligne. Lorsque cette seconde lecture fut achevée, la jeune fille était aussi blanche que les blancs rideaux de son lit dont les volants brodés effleuraient son doux visage.

Un fauteuil se trouvait tout près d'elle ; elle s'y laissa tomber, anéantie, n'ayant plus rien de vivant que ses grands yeux bleus où se concentrait une douleur navrante, et son cœur qui mcurtri, brisé, battait tumultueusement et faisait gonfler sa poitrine sous l'étoffe souple de son corsage. Elle ne pleurait pas, n'éclatait pas en cris, en mouvements désordonnés et nerveux, mais ce chagrin muet était terrible à voir. On sentait que dans ce cœur d'enfant venait de s'écrouler tout un édifice de bonheur.

Elle avait cru que Marcel répondait exactement à sa tendresse naïve, exclusive, confiante... et quel abîme se découvrait, tout à coup entre l'amour frivole, railleur, tout matériel du jeune homme et le culte presque

religieux qu'elle lui avait voué! — Qui donc lui avait dit que le mariage était une union intime, indissoluble, au-dessus de ce monde et de tout ce qui passe : une union intime des âmes comme des cœurs? C'était elle, cette union qui devait rendre faciles les devoirs de la vie commune, en alléger les peines, en doubler toutes les joies; cette union qui bénie par Dieu formerait le divin noyau de la famille, le cercle des enfants blonds et joyeux, orgueil et consolation des pères et des mères.

N'avait-elle pas cru, la pauvre Hermine, que dans le mariage le monde entier disparaissait aux yeux des jeunes époux ne vivant plus que l'un pour l'autre sous le regard paternel de Dieu? Les amis, les conseillers si sages qui lui avaient appris cela, l'avaient-ils donc trompée?...

Non, ils ne l'avaient pas trompée, mais ils avaient négligé de lui dire, et elle ne pouvait pas savoir que ce mariage rêvé, le mariage chrétien, n'était pas la généralité en ce siècle misérable, mais bien, hélas! l'exception.

Et maintenant que son idéal s'évanouissait devant la triste réalité, une douleur amère l'envahissait.

Annaïk avait frappé à la porte et Hermine ne répondant pas, la vieille servante inquiète était entrée.

— Mademoiselle Hermine, onze heures ont sonné à la collégiale et au couvent. Ne voulez-vous point encore vous mettre à table?

La jeune fille se leva toute droite, et fixant sur Annaïk effrayée un regard farouche, égaré, elle s'écria :

— Ne me parle pas de descendre, ne me parle pas de manger!... ne me parle de rien!... Va-t-en!... laisse-moi toute seule.

La fidèle servante, au lieu d'obéir, s'avança vers l'enfant qu'elle avait élevée, lui prit les mains et les serrant entre les siennes, rudes et calleuses :

— Vous souffrez, Hermine, dit-elle reprenant l'habitude d'autrefois, et supprimant le cérémonieux Mademoiselle qui gênait sa tendre familiarité. Vous avez du mal, Hermine; pourquoi ne me le dites-vous pas au lieu de me renvoyer? — Qu'avez-vous?

— Rien. Laisse-moi.

— Oh! ne vous raidissez pas entre mes bras, ma chère petite fille. Mon Dieu! faut-il que vous soyez malade juste quand Mademoiselle n'est pas là! Voulez-vous que j'envoie chercher le docteur?..

— Non, non, pas le médecin. Que veux-tu qu'il me fasse? Tout mon mal est là... et là...

Et sa petite main tremblante indiquait tour à tour son front brûlant et son cœur serré comme dans un étau.

— Mais, ma chérie, le docteur vous donnera quelque calmant.

— Je ne le veux pas, te dis-je.

— Mon Dieu! que vous me faites de peine? Pourtant, je ne puis vous contraindre. Ecoutez, poursuivit la bonne femme dont l'esprit à la torture recherchait tous les moyens susceptibles de calmer Hermine, voulez-vous que j'envoie prier M^{lle} de Coatpont, votre bonne amie, de venir vous voir?... Vous deviez vous rendre chez elle...

— Je ne veux pas voir Louise... ni elle, ni personne, reprit Hermine avec une sorte de colère. Louise... elle devait être ma fille d'honneur... Elle eût peut-être laissé prendre son cœur par le brillant ami de Marcel... et puis elle eût eu un jour comme moi, une amère désillusion... O mon Dieu! mon Dieu! que le cœur me fait mal...

Un sanglot souleva la poitrine oppressée d'Hermine, mais pas une larme ne vint rafraîchir ses paupières

ardentes. Un spasme douloureux la fit retomber toute pâle et respirant à peine sur son fauteuil.

Annaïk désolée ne savait plus que faire. Elle sentait bien que le médecin était inutile et que la cause de tout ce mal n'était point physique, mais morale. D'où venait-il? La brave femme ne le savait point et ne cherchait point à le deviner. Seulement sa chère petite maîtresse souffrait et elle eût voulu la soulager.

Tout à coup elle eut une inspiration.

Qu'importe d'où venait le chagrin! N'avait-il pas un suprême consolateur?

La foi élève aux mêmes hauteurs l'âme simple des filles des champs et celle des reines. Annaïk saisit le crucifix d'ivoire qui se détachait si suavement au fond du lit blanc d'Hermine sur son cadre de velours bleu, et le mettant entre les mains de la jeune fille :

— Puisque vous ne voulez pas me confier votre peine, ma chérie, murmura-t-elle, dites-la lui, au bon Jésus, et pleurez avec Lui... Il vous consolera mieux que moi.

Oh oui! Hermine l'a pris avec transport. Un cri lui échappe...

— O mon Dieu! vous seul ne trompez pas! Vous seul savez aimer!..

Et les pleurs longtemps contenus s'échappent de ses yeux, roulent de ses joues pâlies sur l'ivoire du crucifix et forment des diamants liquides sur le velours bleu du cadre. Elle pleure longtemps, longtemps, à grands sanglots, comme un enfant dont le cœur trop plein se dégonfle, et enfin, épuisée, elle se laisse docilement enlever par Annaïk, en larmes elle aussi, qui la dépose sur le lit, ferme à demi les contrevents et se retire discrètement.

Une heure plus tard, Hermine sortit du lourd

engourdissement qui avait suivi sa grande crise de pleurs. Elle était calme, bien qu'elle sentit toutes les cordes de son cœur vibrer douloureusement. La pauvre enfant descendit de son lit, s'agenouilla, pria longuement et se relevant, ramassa la lettre gisante sur le tapis velouté, cette petite lettre rose qui venait de détruire son bonheur. Hermine n'eut pas la force de la relire, elle détourna même les yeux pour ne pas voir cette écriture si aimée naguère, et qui désormais ne fera plus battre son cœur.

Puis ouvrant un coffret de laque, elle l'y jeta, et cacha la clef dans son sein afin que personne après elle ne pût lire ce qu'elle avait lu. Hermine veut garder ce triste secret et ceci est encore une générosité à l'égard de Marcel qui ne sera pas abaissé dans l'esprit de tante Rose.

Jusqu'au soir, Hermine demeura songeuse et triste dans sa chambrette. Elle ne prit qu'un bouillon, et encore était-ce pour contenter la pauvre Annaïk qui sans oser lui parler errait autour d'elle comme une âme en peine. Une fois cette concession faite, elle dit à la fidèle servante avec un accent et un sourire qui amenèrent de grosses larmes dans les yeux de la vieille femme :

— Puisque je t'ai fait plaisir, Annaïk, tu vas me faire plaisir à ton tour?

— Je ferai tout ce que vous voudrez, ma chérie.

— Eh bien, tu vas me promettre de ne rien dire à tante Rose de mon indisposition.

— Oh ! Hermine, tromper Mademoiselle... Je ne l'ai encore jamais fait, balbutia Annaïk en joignant les mains.

— Ce n'est pas tromper ma tante, que lui taire une chose qui l'inquiéterait sans raison, puisque c'est passé. D'ailleurs je lui dirai moi-même... plus tard... Allons, promets-moi !...

— Je vous promets puisque vous le voulez; mais je crois que ce n'est pas bien.

Le baiser qui récompensa Annaïk de sa condescendance la charma, s'il ne la convainquit pas entièrement, aussi jura-t-elle de nouveau à Hermine le secret le plus absolu.

Bonne DE BOUARD.

(*A suivre.*)





ÉPOPÉES ET ROMANS CHEVALERESQUES.

II.

Le cycle romanesque de la Table-Ronde.

DANS la chevalerie, avait dit M. de Monge, comme dans la plupart des choses de ce monde, l'esprit a inspiré la forme; puis la forme s'est passée de l'esprit; puis un autre esprit, tout contraire au premier, s'est infiltré dans cette forme vide. » Quelle est l'histoire de ce nouvel esprit? Comment l'idéal chevaleresque, après être monté si haut, a-t-il pu descendre si bas? Sous quelles influences internes et externes s'est-il transformé pour donner naissance au roman de cour des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles? Tel est le sujet du second volume des *Etudes morales et littéraires*.

Nous avons remarqué déjà la parfaite correspondance, l'équilibre d'action et de réaction qui se manifeste entre la littérature et la société. La première provient de la seconde et réagit sur elle. Toute transformation sociale a son contre-coup dans les lettres; toute déviation de l'idée littéraire est l'indice certain d'un changement dans les mœurs. — Ce qui avait fait la force et la beauté de l'âge épique, c'était la cohésion, l'union intime des classes, la communauté des sentiments : ce qui fit l'infériorité, non seulement morale mais

littéraire, de l'époque romanesque, ce fut la rupture de cette unité, l'introduction victorieuse dans les hautes couches sociales, de l'esprit de caste et d'une vie de loisir, de plaisir et de vanité, en un mot de *l'esprit mondain*.

L'effet capital et tout naturel de la diffusion de cet élément nouveau au sein de la société du XII^e siècle, fut de scinder en deux la littérature. Tandis que le monde *courtois* avait la sienne, aristocratique et raffinée, les *vilains* eurent la leur, populaire et grossière. Et comme les anciennes chansons de geste rencontraient encore dans les cœurs un écho sympathique, quoique singulièrement affaibli, il se trouve qu'à la fin de ce siècle, la France possède non plus une, mais trois littératures : celle des *épopées*, celle des *romans*, celle des *fabliaux*.

La première n'offre plus guère d'intérêt. Si florissante au siècle précédent, elle végète péniblement dans un sol qui ne lui est plus approprié, et ne donne plus que des fruits tardifs et de mauvais aloi.

La troisième, née — par réaction contre la seconde, — de l'élément bourgeois émancipé par le mouvement communal, prit rapidement une très-grande extension. Les produits innombrables de cette littérature — contes ou fables épisodiques — sont tantôt des parodies grotesques de *gestes* épiques, presque toujours de petits récits, quelquefois charmants de bon sens et de naïveté, le plus souvent bouffons et obscènes. Elle eut, tout comme la première, son cycle, son épopée si l'on veut, « une sorte d'épopée animale » — le *Roman de Renard* (1). On conçoit l'intérêt que doit offrir

(1) C'est une vaste compilation, faite surtout par des clercs du XII^e siècle, de vieux contes satiriques et de fables populaires, dont les personnages, appartenant au monde des bêtes (le loup et le *goupil* ou renard) ont été individualisés pour devenir de vrais héros épiques. (V. PARIS, *Littérature française au moyen-âge*, p. 119 s.)

l'étude des fabliaux au point de vue de l'histoire des mœurs. Mais M. de Monge, fidèle à son sujet, ne s'en occupe presque pas. Qui sait? Peut-être nous tient-il en réserve dans ses tiroirs un joli livre sur cette curieuse matière. Mais ne soyons pas indiscrets et hâtons nous d'aborder la littérature romanesque.



Ici encore, avant d'étudier le *roman chevaleresque* en lui-même, il faut se rendre compte du milieu, du public au sein duquel il s'est développé et auquel il s'adressait exclusivement, -- de même qu'on examine la composition du terrain pour comprendre la végétation qui s'y nourrit.

Le *Monde* au moyen âge est né, presque en même temps, en deux endroits fort éloignés l'un de l'autre : dans le Midi, à la cour brillante et voluptueuse des seigneurs féodaux de Provence; dans le Nord, à la cour non moins luxueuse et non moins galante d'Henri 1^{er} d'Angleterre. C'est de ces deux foyers, du premier surtout, que l'esprit mondain a rayonné sur toute l'Europe.

Les pays de Langue d'Oc se distinguaient au XI^e siècle déjà par une civilisation et une prospérité bien supérieures à celles de leurs voisins. Presqu'épargnées par les terribles invasions asiatiques, germaniques et musulmanes, ces régions jouissaient d'une situation économique et sociale vraiment extraordinaire : la richesse s'y était développée à un degré inouï et faisait régner chez les grands seigneurs provençaux un luxe insensé. Dans la splendeur de ces cours méridionales, le sentiment religieux, qui d'ailleurs n'y avait jamais été bien vivace, s'était perdu peu à peu jusqu'à devenir un objet de mépris et de raillerie. D'autre part, tous les vices mondains avaient poussé là comme dans une

terre grasse et nourricière : l'orgueil, un orgueil extravagant, excitant tous ces princes à rivaliser entre eux de faste et de folie; l'impiété, qui avait rendu l'ancienne province arienne constamment hostile au catholicisme et rebelle à l'action des papes; enfin la volupté, avec son cortège de passions ardentes et sans frein.

Au point de vue artistique et littéraire — chose curieuse — on remarque là une éclatante perfection de forme inconnue ailleurs. « Dans cette société, par une étrange illusion dont on trouve plus d'un exemple dans l'histoire, le culte du Beau paraît gagner tout ce que perd le culte du Bien. Nulle part la conscience morale n'est aussi complaisante; et le sentiment esthétique pur, au contraire, y prend une puissance qu'on ne retrouve chez aucun autre peuple du moyen âge... Dès le XI^e siècle, au temps où le roman d'Oïl balbutiait encore, où le Castillan et l'Italien se dégageaient à peine du patois latin, la langue d'Oc était formée; les vers des troubadours avaient une harmonie, une sonorité que le français d'Oïl ne devait jamais atteindre, une richesse de rimes, une variété de mètres que les poètes du Nord n'ont imitée que bien plus tard. La langue provençale fut bientôt, par toute l'Europe, la langue poétique par excellence, en même temps que les mœurs provençales devenaient le type de l'élégance mondaine, l'idéal du *high life* comme nous dirions aujourd'hui (1). »

Cette forme brillante et compliquée, qui, au contraire de celle de la poésie primitive, était considérée comme la partie la plus essentielle et absorbait tout l'effort du poète, revêtait une âme conforme à l'esprit

(1) DE MONGE, II p. 34.

du monde qui l'avait inspirée. Littérature de caste et (par une conséquence presque fatale) affétée, frivole et artificielle, aux sentiments raffinés et subtilisés à outrance, chantant dans l'amour et dans la guerre — ces deux éternels sujets des chants de l'homme — non plus la noblesse, le dévouement et le patriotisme, mais les enivremens de l'orgueil et de la volupté.



Veut-on maintenant se rendre compte de l'influence produite sur les esprits et les mœurs du XII^e siècle par la contagion mondaine, qu'on jette un coup d'œil sur les cours chevaleresques de la fin de ce siècle. C'est grâce aux dames surtout, parmi lesquelles se distingue au premier rang Eléonore de Guienne et sa postérité trop digne d'elle, que la courtoisie provençale s'y répandit pour y régner bientôt sans partage. C'est sous le patronage tout puissant de ces belles princesses -- qui devaient trouver d'ailleurs, il faut l'avouer, de cruelles déceptions dans les ambitions brutales des mariages féodaux -- que naquit cette curieuse institution mondaine : les *cours d'amour*. On connaît ces académies féminines où les plus étranges « problèmes de casuistique amoureuse » étaient mis sur le tapis, longuement discutés et enfin résolus, par une sentence en règle, dans un sens assez... peu sévère.

Il faut citer un de ces arrêts pour se faire une idée de la dégradation du sens moral et du degré d'aberration où il était descendu. Les principes fondamentaux du code amoureux, unanimement proclamés par cette jurisprudence autorisée, sont : d'abord que l'amour est le roi des sentiments humains, la source de tous les biens et l'excuse de toutes les bassesses ;

en second lieu, que cet amour est *impossible* entre époux et ne peut se réaliser qu'en dehors du mariage. La conséquence nécessaire et affirmée de ces beaux principes est l'adultère non seulement facultatif, mais dans certains cas *obligatoire*. Voici donc un cas de conscience soumis à l'aimable tribunal (1).

« Un chevalier priait d'amour une dame qui lui répondit qu'ayant déjà donné son cœur, elle ne voulait pas être infidèle à son premier choix; et pour se débarrasser d'instances qui lui étaient importunes, elle ajouta : « Si je perds l'amour de mon ami, c'est vous que j'aimerai. » Mais voilà qu'elle épousa son amant. Alors l'aspirant éconduit se représenta devant elle disant : « Puisqu'il ne peut y avoir d'amour dans le mariage, « en épousant celui que vous aimiez, vous êtes devenue « libre; tenez donc votre promesse : *vous n'avez plus* « *le droit* de refuser mon amour. » — La reine Eléonore déclare ce raisonnement parfaitement juste et la dame très louable si elle s'y rend.

Connaître un tel monde, c'est comprendre les héros qu'il a rêvés : les Lancelot, les Gauvain, les Tristan, les Galehaut fleuriront là comme d'exotiques plantes vénéneuses en des serres surchauffées.



La France aristocratique, ainsi transformée sous la pernicieuse influence mondaine des cours d'Angleterre et de Provence, donna le jour, vers la fin du XII^e siècle, au fameux cycle de la Table-Ronde, qui absorbe à lui seul presque toute la littérature romanesque du moyen âge. Ce qui est curieux et souverainement intéressant

(1) DE MONGE, II, p. 57.

dans la formation de cette épopée d'un nouveau genre, c'est son origine étrangère : le germe en fut importé de Bretagne. Or les Bretons sont les descendants directs des anciens Celtes ; ils représentent les derniers débris de cette race antique, refoulés dans l'Armorique et le pays de Galles et ayant échappé à l'assimilation romaine ou saxonne.

Des légendes nationales, nées de la lutte homérique de ce peuple contre ses envahisseurs, s'épanouissaient et vivaient là, dans les esprits populaires, avec une étrange intensité ; elles se groupaient principalement autour de deux héros à la postérité innombrable : le roi Arthur avec ses chevaliers de la Table-Ronde, et Tristan — l'amant d'Iseult-la-blonde — qui, du moins à l'origine, ne se rattache pas au cycle arthurien. Ces mythes perdirent rapidement leur caractère national lorsque les trouvères bretons, qui les chantaient sous forme de *lais* ou petits poèmes, les eurent transportés hors du pays natal et indéfiniment modifiés suivant les caprices de la mode. Après avoir fait les délices de la cour d'Angleterre, qui vit surgir aussitôt à leur suite une légion de contes anglo saxons, ils prirent enfin possession du continent et trouvèrent à la cour de Champagne une princesse et un poète qui les rendirent immortels.

L'ancienne poésie celto-bretonne est ardente, passionnée, merveilleuse et mystique. Elle présente un curieux phénomène de soudure intime entre de très anciens contes d'amour et une légende tout aussi ancienne, purement fantastique à l'origine, mais qui revêtit, dans la suite, un sens religieux et chrétien : c'est la légende du *St-Graal* (1). Le Graal devint le

(1) Le *Graal* était originairement un plat merveilleux et féerique d'un prix inestimable. Sous l'influence chrétienne, il devint la coupe qui avait reçu le sang du Sauveur mourant sur la croix.

pivot central de tous les romans chevaleresques, autour duquel le poète groupe les personnages et les situations; c'est le trésor merveilleux, caché dans une contrée féerique, et dont la périlleuse conquête exige un héros sans peur et sans reproche. Cet épisode persistera au milieu des folies et des dépravations romanesques, il s'en accommodera parfaitement, il deviendra même un facile prétexte à récits extravagants et voluptueux.

Pour expliquer ce mélange — choquant pour nous, mais très naturel à l'insouciant race celtique -- de sensualisme et de mysticité, M. de Monge compare très ingénieusement le Celte au Grec et écrit à ce sujet, sur l'art hellénique, une de ses plus jolies pages. La voici :

« Le Grec est organisé pour goûter tous les plaisirs des sens et de l'esprit. La légèreté de son caractère mobile et sa facilité d'oublier, son insouciance et (j'oserai le dire) son égoïsme lui allègent la douleur et lui épargnent le plus pénible des efforts, l'effort sur soi-même. D'ailleurs sa disposition d'artiste et de poète lui donne une certaine joie d'intelligence dans la contemplation du mal quand il est grandiose ou touchant, élégiaque ou tragique. Le sentiment du Beau pénètre sa vie et domine sa religion. Cette religion n'est pas, comme on l'a dit, immorale; elle est *amorable*. Est-ce bien une religion? Dès qu'il se développe dans un sens propre et déterminé, le Grec efface jusqu'aux derniers vestiges des monstruosité symboliques des vieux cultes. Si le symbole plaît à son imagination de poète, il le prend à la lettre pour en faire tout un drame, voluptueux ou pathétique; si le symbole choque ses goûts d'artiste, il le supprime sans s'inquiéter du sens qu'il renferme : il coupe la tête de chouette de la Clairvoyance et la tête de vache de la Fécondité. Qu'est-ce que ça lui fait? Il

ne s'agit pas d'exprimer des idées; les dieux sont faits pour fournir de belles formes aux sculpteurs et de belles passions aux poètes.

« Croire, douter, espérer ou désespérer, chercher le mot de la grande Enigme, le sens de la Vie, le but suprême de la Volonté, c'est l'affaire des philosophes; encore les philosophes, pour peu qu'ils aient un public, s'amuse-t-ils de ces terribles questions au point qu'ils ne s'en tourmentent guères... » (1)

Les Français du XII^e siècle, et en général tous les peuples de race romane (l'Espagnol et l'Italien) se rattachent plus ou moins au type celtique, dont ils participent dans une certaine mesure, — admettant sans répugnance des passions ardentes unies à une intense religiosité. Aussi les romans de la Table-Ronde, ont-ils tous présenté ce caractère. Leurs héros tiennent souvent de fort beaux discours et d'une haute moralité, mais leur conduite n'est guère conforme à leurs sermons; le but ou plutôt le prétexte de leurs promesses est encore la sainte conquête du Graal, ainsi l'exigent la mode et la tradition, mais ils se soucient bien plus de succomber aux tentations amoureuses dont le poète se plait à parsemer leur chemin; ils parlent beaucoup de Dieu et de ses saints et croient fort à son intervention dans les ordalies, mais c'est un « Dieu des bonnes gens » qui est d'excellente composition et se laisse duper le plus facilement du monde en proclamant l'innocence des coupables et la culpabilité des innocents (2).

(1) DE MONGE, tome II, p. 63.

(2) Lisez pp. 86 et 170 les *trucs* imaginés par la reine Guenièvre et par Iseult pour obtenir une attestation providentielle et sacrilège de leur innocence. Chez Chrétien de Troies, l'auteur de *Lancelot*, c'est de l'insouciance et de la légèreté plutôt; chez Gottfried de

Il en est autrement lorsque la renommée universelle de la Table-Ronde en eût transporté les fictions en terre germanique. Au contact du génie allemand le courant littéraire se scinde en deux bras ; l'un est sérieusement chrétien : c'est le *Parzival* de Wolfram von Eschenbach, l'autre franchement immoral et impie : c'est le *Tristan* de Gottfried de Strasbourg. D'ou cela vient-il ? Question de race ici encore. M. de Monge nous l'explique.

« L'imagination de l'Allemand est puissante, ses sentiments énergiques, sa volonté forte et constante : mais son esprit manque de promptitude et de souplesse. Il n'est ni léger ni plaisant... Les Français (et les Italiens bien plus encore), dans les choses les plus sérieuses aux yeux du reste des hommes, se tirent souvent d'embarras par une plaisanterie. Cette façon cavalière d'esquiver les contradictions morales, sociales et religieuses — en évitant de les voir — est étrangère à l'esprit germanique... Si l'Allemand aime le lointain des hauteurs inaccessibles et l'obscurité des profondeurs insondables, il déteste l'indifférence, *l'incuriosité*, le « que sais-je ? » de Montaigne et plus encore le « qu'est-ce que cela me fait ? » de Charles Nodier. Quand l'Italien se met en route pour quelque sottise, parfois son inconséquence et sa légèreté l'arrêtent heureusement en chemin. Quand l'Allemand s'engage dans une route, il avance lentement mais il va jusqu'au bout ; sa logique ne recule devant aucune absurdité : quand il est fou, ce n'est pas à moitié.... » (1).



Strasbourg, l'auteur allemand du *Tristan*, l'impiété est flagrante, scandaleuse.

(1) DE MONGE, p. 149.

Si j'ai tant insisté jusqu'ici sur ces deux idées en quelque sorte préparatoires : l'origine de l'esprit mondain et celle des romans de la Table-Ronde, c'est d'abord parce qu'elles me semblent donner la clef du livre et résumer son esprit : les types chevaleresques ne sont que des applications, des incarnations de l'idéal mondain et celtique; c'est ensuite et surtout pour faire ressortir le caractère essentiel de la critique de M. de Monge et ce qui fait son exceptionnelle valeur. Quelle est cette méthode?

Pour tout dire en un mot, c'est le procédé mésologique et psychologique de M. Taine avec, en plus, de l'âme et du cœur.

Aux yeux de l'auteur des *Etudes*, toute critique sérieuse doit être basée sur l'histoire des mœurs et celle-ci repose sur l'histoire des institutions et des faits. Etudier une œuvre, ce n'est pas seulement dire ce qu'on en pense, ce qu'on y aime et ce qu'on y déteste — nous en sommes gorgés de cette critique de feuilleton littéraire! — mais c'est essentiellement étudier une époque et une race, avec l'esprit des institutions, le mouvement des intelligences, le libre élan des âmes; c'est se demander comment un idéal reflète l'état social du temps, comment un type littéraire incarne cet idéal, jusqu'à quel point le poète a subi les communes influences ou a réagi contre elles. Il faut tout cela pour *comprendre* une œuvre d'art; pour la sentir, pour la *vivre*, il faut de plus être artiste et homme de cœur : M. de Monge est l'un et l'autre. Après l'étude détaillée, presque froide, de l'histoire sociale, après la fouille savante et presque germanique des documents, à l'esthète, au poète d'apprécier alors! Et comme l'âme chrétienne de l'auteur sait admirer fièrement la beauté de la vertu et du dévouement! Comme elle sait haïr

le vice et l'égoïsme! Il y a là, dans ces deux volumes, des pages superbes d'enthousiasme et d'indignation (1).

S'il en était encore qui doutassent de la possibilité d'une critique intensément artistique sans cesser d'être chrétienne, la lecture des *Etudes* les convertirait à jamais.



Mais voici que nous nous trouvons seulement au seuil de la véritable matière du livre : cette suite de fines esquisses représentant les types chevaleresques rêvés par le monde galant des derniers siècles du moyen âge. Lancelot et la reine Guenièvre, Perceval et Blanchefleur, Tristan et Iseult, Gauvain, Vairfils, puis Roland furieux, Amadis et Oriane, enfin Don Quichotte et Don Juan : toutes ces figures sont évoquées et crayonnées avec un art vivant qui met en lumière leurs traits essentiels, étudiées et classées ingénieusement dans une sorte de vaste généalogie littéraire. Nous devons malheureusement nous contenter de les dévisager au passage.

Quelle est donc, dans le cycle de la Table-Ronde la conception mondaine du courage, de l'amour et de l'honneur?

La notion du courage s'est uniformément modifiée et a conservé sa nouvelle forme, dans tous les romans français aussi bien que dans les poèmes étrangers qui en dérivent. Le courage perd d'abord complètement son caractère patriotique; il n'est plus cette noble puissance morale au service des saintes causes de la Religion et de la Patrie, il est devenu son propre but à lui-même et plus il est inutile et extravagant, plus

(1) Lisez les chap. VIII, XVI et XIX.

il est glorieux et digne d'éloge. Quand messire Yvain, cherchant aventure en compagnie de son lion fidèle, rencontre ses ennemis, il a bien soin de mettre la brave bête hors d'état de lui porter un secours déshonorant (1). Pour le seul plaisir d'exposer follement leur vie, Gauvain se jette sur le lit merveilleux, Perceval s'assied sur la chaise magique, dont les sortilèges ont fait périr jusqu'alors tous les chevaliers téméraires (2). Dans l'unique but de donner à sa dame l'intéressant spectacle d'un carnage horrible, Lancelot, au plus fort de la bataille, n'hésite pas à se retourner contre le roi son seigneur, afin de refouler les combattants jusqu'au pied de la tour où se trouve la reine.

Et dans le *Roland furieux* de l'Arioste, qu'est devenu le patriotisme, cette tendresse passionnée de la terre natale qui arrachait des larmes aux anciens preux? Les effroyables malheurs de l'Italie au XV^e siècle n'ont inspiré au poète qu'une tirade à la mode, énergique de forme mais peu sincère, au milieu d'une description orientale qu'il regrette d'avoir interrompue. — Et à la cour de Charles VII, tandis que les Anglais mettent la France à feu et à sang, savez-vous ce dont on s'occupe? on discute galamment et à perte de vue au sujet de « *la belle dame sans merci* » et de « *la belle dame qui eut merci* » deux petits poèmes d'Alain Chartier!

Voilà le courage romanesque! Et l'amour? Et l'honneur? Qu'en ont fait maître Chrétien de Troies et sa postérité? Ceci est plus compliqué. L'évolution de ce sentiment : *l'honneur dans l'amour* a présenté diverses étapes.

Dès l'origine l'idéal amoureux — qui est toujours

(1) V. le *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troies.

(2) V. le *Conte de Graal* du même auteur et sa continuation par Gerbert.

un amour coupable, nous savons pourquoi — se divise tout naturellement : dès que l'égoïsme se glisse dans l'amour, les passions se heurtent et l'idéal de l'homme s'oppose à celui de la femme. Chrétien de Troies l'a bien compris. Il écrivit pour sa noble maîtresse Marie de Champagne le fameux *conte de la charette* : c'est le « roman des dames » ; il dédia à son nouveau maître Philippe d'Alsace le *conte du Graal* : c'est le « roman des maris ».

Lancelot, le héros du premier, incarne donc l'idéal *féminin* de l'amour. Il est l'amant de la reine Guenièvre, la femme de son seigneur. En dehors de sa passion, c'est le plus brave et le plus loyal des chevaliers ; mais dès qu'il s'agit de son amour, le plus vil esclavage l'enchaîne aux caprices de sa belle et lui arrache des moëlles la dernière parcelle d'honneur. Sur un mot, sur un signe d'elle, il est prêt à toutes les infamies : il fuira comme un lâche au milieu d'un tournoi ; après une seconde d'hésitation qui lui coûtera sa disgrâce, il sautera dans la charette infâme, c'est-à-dire au pilori des voleurs et des assassins.

Cet idéal de l'amour — l'homme esclave et la femme tyran — aboutit, après une longue évolution, au *Tristan* de Gottfried de Strasbourg, c'est-à-dire au roman chevaleresque le plus parfait peut-être, le plus artistement rêvé et conçu, mais aussi le plus passionnément immoral et le plus pernicieux de tous.

Au XV^e siècle commence la réaction. L'*Amadis* espagnol de Montalvo n'est autre chose qu'un « effort pour moraliser Lancelot ». L'amour d'Amadis et d'Oriane présente en effet un caractère surprenant : il est honnête et légitime, bien que furtif, mais il est aussi extravagant que celui du héros de Chrétien (1). — Au XVI^e siècle,

(2) C'est sous cette forme édulcorée que le type chevaleresque

le rire énorme de Rabelais porta un coup terrible à l'esprit romanesque. — Enfin, en 1605-1615, Miguel de Cervantès Saavedra écrit son *Don Quijote de la Mancha*, un des plus étonnants chefs-d'œuvre du génie humain. Ce n'est pas, comme on l'a dit trop souvent, une satire dissolvante et impitoyable du véritable esprit chevaleresque : jamais âme plus noble n'a écrit plus noble livre. Cervantès, au contraire de l'Arioste, n'a attaqué que les insanités orgueilleuses et les immoralités grotesques des chevaliers de la Table-Ronde. Il faut voir, dans le Don Quichotte, « la plus admirable revanche du bon sens et de l'esprit chrétien (c'est la même chose) contre une des folies les plus contagieuses qui se soient jamais emparées de l'âme des peuples chrétiens ».

Passons à l'*idéal masculin* de l'amour. — Il s'incarne dans Gauvain, le personnage de prédilection du poète et le héros véritable du *conte du Graal* (1). L'honneur de Gauvain, comme celui de Lancelot, consiste encore à tenir irrévocablement sa parole, à ignorer toute crainte et tout pardon des injures, à être inviolablement discret en amour, mais la fidélité d'esclave que Lancelot doit à la reine est remplacée ici par la liberté la plus complète, d'avoir autant de bonnes fortunes que l'on peut. Le héros est irrésistible et ses victimes sont innombrables. — Mais au moins elles s'abandonnent

fut le plus populaire; les précieuses du XVII^e siècle en dérivent en ligne directe.

(1) Le héros officiel, celui qui appartient à la *chevalerie qu'on prêche*, c'est Perceval, l'amant de Blanchefleur et le conquérant du St Graal; il ne joue ici qu'un rôle effacé. Certains romanciers cependant, entre autre Gerbert, l'un des continuateurs du *conte du Graal*, et surtout Wolfram d'Eschenbach ont restitué à cette noble figure sa véritable grandeur.

à lui volontairement : toute violence serait déshonorante et antichevaleresque aux yeux de Chrétien. L'Arioste n'est point de cet avis : en amour, pour obtenir ou ravir une bonne fortune, tous les moyens sont bons, bien niais serait celui qui s'arrêterait devant un refus ! Les belles princesses d'ailleurs courent les grands chemins et sont une proie facile pour les chevaliers errants. Dès qu'elles deviennent laides ou vieilles, on les méprise et on les déteste. — Il restait encore au milieu de ces ruines une épave de l'antique honneur chevaleresque : la fidélité à la parole donnée ; l'Arioste s'en moque et la foule aux pieds.

Au dessus de tous ces profils, se dresse la figure effrayante et fatidique de Don Juan, la dernière incarnation de l'idéal masculin, le héros de l'orgueil impie, sans cœur, sans foi, sans loi, sans Dieu, qui fait trembler tous les hommes devant lui, et qui soumet toutes les créatures à ses caprices de roi.



Faut-il dire quelle est la grande idée morale qui se dégage du livre de M. de Monge ? Elle tient toute entière dans ces lignes de la préface : « J'ai voulu montrer jusqu'où peut descendre le sentiment du Beau quand il s'affranchit de la loi du Devoir. » — C'est là une de ces idées mâles et fortes qui cuirassent les âmes autant qu'elles éclairent et ravissent les esprits. Au milieu des produits fascinateurs d'une littérature vicieuse ou macabre, c'est un rappel magnifique au culte de la Beauté suprême, reflet de Dieu et source de l'Art.

CHARLES MARTENS.





AUTOUR DU « JOURNAL DES GONCOURT ».

III.

E ne connais point de joie littéraire comparable à celle-ci : avoir lu une à une les œuvres d'un auteur, et par cette fréquentation assidue, s'être formé de lui, à côté d'un portrait de l'artiste net et précis, une silhouette plus incertaine et plus vague de l'homme privé — et alors plus tard, constater sur le témoignage de ceux qui ont vécu dans l'intimité à la fois de l'artiste et de l'homme, que non seulement le portrait de l'artiste correspondait à la réalité vraie, mais que même la silhouette de l'homme privé en avait déjà les éléments confus!...

C'est cette satisfaction de *dilettante*, que nous éprouvons en feuilletant le *Journal des Goncourt*, à tant de pages où sont éparpillées en traits successifs, glanés au caprice irrégulier du va-et-vient de la vie, les esquisses fragmentaires de tous les hommes de lettres, qui constituèrent l'entourage plus ou moins immédiat des Goncourt : les uns, familiers des dîners Magny (1); les autres, hôtes de la petite maison d'Auteuil ou habitués des matinées littéraires de la princesse Mathilde!... Hélas, de tous ces passionnés de modernisme — « hommes

(1) « Le dîner Magny a été fondé par Gavarni, Sainte-Beuve et nous deux » (*J. des Goncourt*, III p. 354.).

pour qui le monde visible existe (1) » — combien peu survivent aujourd'hui!... Déjà il en est quelques-uns dont le souvenir même a sombré dans l'oubli — et leur nom, pieusement évoqué par les Goncourt au coin d'une phrase, donne au lecteur comme la mélancolique sensation d'un feu follet de génie méconnu! ...Mais par contre, il en est d'autres aussi dont la mémoire s'illumine de plus en plus de l'auréole glorieuse des maîtres et des apôtres — Sainte-Beuve, Gustave Flaubert, Theophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Gavarni, George Sand, Michelet — et c'est sans doute en songeant à ces « authentiques » immortels, qu'un critique a pu dire : « Il sera désormais impossible d'écrire l'histoire littéraire du siècle, sans recourir au *Journal des Goncourt!* » (2)



De tous les amis des Goncourt, Sainte-Beuve occupe la plus large place dans leur *Journal*. Naturellement curieux de choses exceptionnelles, les deux frères devaient s'obstiner à l'observation minutieuse de cette individualité compliquée — et, en effet, les détails qu'ils ont disséminés de tous côtés dans leur œuvre, sont souvent typiques, et toujours intéressants, pour la détermination à la fois du lettré supérieur et du vilain bourgeois que fut Sainte-Beuve.

Lettré supérieur, certes, tant comme poète, que comme critique — car aux deux points de vue, Sainte-Beuve fut un initiateur.

On s'imaginerait à tort que la poésie ait été pour le critique des *Lundis*, un simple intermède à de plus

(1) *Charles Demailly*. — p. 85.

(2) *Le Semeur*. — N° 12, p. 357.

graves et plus sérieux travaux, et qu'à la façon un peu de tous ceux qui firent des vers en amateurs, il ait laissé voguer ses rêves et ses rimes au courant poétique du jour, — sorte de romantique posthume, sans forte originalité et sans inspiration propre!

Non point. Après la poésie à traîne et à panache de V. Hugo, de Lamartine et de Vigny, Sainte-Beuve inaugura, par les *Pensées de Joseph Delorme*, la poésie réaliste et familière où depuis M. François Coppée a passé maître — absorbant la banalité des détails matériels en une frissonnante sensation d'art, et par cet artistique mélange du terre-à-terre de la vie et de l'idéal de la pensée, évoquant la pittoresque image de l'oiseau qui marche — mais dont on voit frémir les ailes!

Sainte-Beuve ne fut pas que poète — il fut critique.

La critique est chose en même temps de principes et d'impression; je veux dire que dans l'appréciation d'une œuvre quelconque, il faut, à la fois, cette aune immuable et supérieure qui est l'Idée, et cette mesure variable et personnelle qui est la Sensation : l'une donne la sûreté du jugement, l'autre la vibration artistique.

Sainte-Beuve fut un critique d'impression seulement — non de principes! Nul mieux que lui, et plus vite, ne percevait une œuvre sous ses différents aspects et n'en exprimait les dernières finesses et les nuances suprêmes en une langue plus vive, plus originale et plus séduisante — et qui fera vivre ses livres. Mais comme il manquait de métaphysique et que ses sensations d'ailleurs se différençaient d'un jour à l'autre au gré des lectures, des conversations, de la santé et surtout de l'amour-propre, Sainte-Beuve n'a jamais eu la stabilité, la certitude et la sécurité indispensables à la vraie et grande critique... Quelle est l'œuvre ou l'homme

sur lesquels l'auteur des *Lundis* et des *Portraits contemporains* n'ait titubé d'avis — plutôt deux fois qu'une — obéissant en cela à des motifs qui, trop souvent, n'avaient absolument rien de littéraire.

N'eut-il pas un jour la triste audace de proclamer que pour lui « la critique, c'est de dire tout ce qui vous passe par la tête;... ce n'est que cela » (1).

Mot cynique de scepticisme et de mépris, qui semble avoir inspiré, à Barbey d'Aureville, cet original et nerveux croquis du causeur des *Lundis* : « ... Fantaisiste de la critique, bénédictin de l'anecdote, Mabillon de babioles, aiguiser de notes en épigrammes pour les placer plus tard, commère comme trente-six langues de femmes pour en faire parler une trente-septième, le petit homme de la rue Montparnasse restera dans la mémoire des contemporains comme le touche-à-tout le plus curieux, le plus acharné et parfois le plus puéril de son siècle. » (2)

Et voyez la fatale et juste logique des choses : les mêmes défauts qui nuiront devant l'avenir à la réputation de l'écrivain, font aussi que l'homme privé qu'était Sainte-Beuve, n'est guère digne de respect.

(1) *Journal des Goncourt*. — II, p. 127.

(2) *Les Œuvres et les Hommes*. — Tome VI. — *Les Critiques*, p. 70. — Nous trouvons la même note dans le *Journal des Goncourt* (Tome II, p. 66). « La petite touche — c'est le charme et la petitesse de la causerie de Sainte-Beuve. Point de hautes idées, point de grandes expressions, point de ces images qui détachent en bloc une figure. Cela est aiguisé, menu, pointu; c'est une pluie de petites phrases qui peignent, à la longue, et par la superposition et l'amoncellement. Une conversation ingénieuse, spirituelle mais mince; une conversation où il y a de la grâce, de l'épigramme, du gentil ronron, de la griffe et de la patte de velours. Conversation, au fond, qui n'est pas la conversation d'un mâle supérieur. »

Comme il fut ondoyant en littérature, il fut versatile en morale et en politique — servant successivement tous les régimes, et les trompant tous, avec une égale souplesse et une même désinvolture.

Sa vaniteuse ambition le rejeta tour-à-tour sous les drapeaux les plus contraires — selon qu'ils flottaient au vent du succès — et entre une palme à cueillir et une amitié à renier, jamais il n'hésita. A l'encontre d'une devise célèbre, on peut dire de lui qu'il préféra toujours « les honneurs à l'honneur ».

Son œuvre manque de sécurité ; sa vie manque de moralité !

Tel aussi, littérateur mobile et politicien intéressé, — « toujours entre le zist et le zest », comme disait la princesse Mathilde (1) — nous apparaît Sainte Beuve, à travers tout le *Journal des Goncourt* — avec ses plates courtoiseries vis-à-vis des soleils levants (Barbey d'Aurevilly le stigmatisa un jour de « Flipote de tout succès »), ses éreintements méprisants des vaincus et des petits, et surtout son envieuse et instinctive manie de serpent rongeur s'attaquant à tout ce qui aurait pu le dépasser et à tout ce qui était venu à lui déplaire...

Un jour ne s'avisa-t-il pas de publier un livre sur M^{me} de Staël et son groupe — « un pendant à son fameux Chateaubriand, et avec les mêmes nids de vipères, comme notes, en bas des pages » — et cela non par curiosité littéraire mais « simplement pour être désagréable aux de Broglie qu'il déteste ». (2)

Et une autre fois, sous le feint prétexte de défendre le duc Pasquier contre la malveillance des dîneurs de Magny, le vipérin causeur se mit à « tripoter » ce mort

(1) *Journal des Goncourt*, — III, p. 260.

(2) *Journal des Goncourt*, — III, p. 198.

— au point que Jules de Goncourt agacé, finit par lui dire :

« Ah! si je meurs avant vous, Dieu me garde d'être pleuré par vous! »

Et il ajoutait :

« C'est là le plus grand et, peut-être, le plus malin esprit causé de Sainte-Beuve : l'éreintement dans la défense..... Ah! un terrible empoisonneur d'éloge! » (1)

C'est dans d'identiques circonstances — à l'issue d'une de ces conservations où Sainte-Beuve avait secoué sur de chères et augustes mémoires, ses poignées d'habituelles et mesquines vilenies — que les Goncourt dans leur *Journal* écrivirent ce mot cruel et vengeur, qui restera attaché au nom de Sainte-Beuve, comme la caractéristique frappante de son grand talent et de sa triste personne :

« Quand j'entends Sainte-Beuve avec ses petites phrases toucher à un mort, il me semble voir des fourmis envahir un cadavre : il vous nettoie une gloire en dix minutes, et laisse du monsieur illustre, un squelette bien net. » (2)



Exclusivement passionné de lettres, désespérément acharné au travail, fougueusement méprisant de vulgarité bourgeoise, ardemment amoureux de belles phrases sonores et rythmées, brutalement dévoué à ses amis — voilà sous quels traits de fier artiste et de brave garçon

(1) *Journal des Goncourt*. — II, p. 186 et 190.

(2) *Journal des Goncourt*. — II, p. 146.

se détache du *Journal des Goncourt* la silhouette de Gustave Flaubert :

« Flaubert — lisons-nous à la date du 11 mai 1859 — Flaubert ressemble extraordinairement aux portraits de Frederick Lemaître jeune. Il est très grand, très large d'épaules, avec de beaux gros yeux saillants aux paupières un peu souflées, des joues pleines, des moustaches rudes et tombantes, un teint martelé et plaqué de rouge. Il passe quatre ou cinq mois à Paris, n'allant nulle part, voyant seulement quelques amis, menant la vie d'ours que nous menons tous, Saint-Victor comme lui, et nous comme Saint-Victor. » (1)

La pure littérature absorba la vie entière de Gustave Flaubert; pour elle il s'enferma dans un baignoire de solitude et de travail — lui sacrifiant toutes les joies de la vie, et jusques aux plus naturelles affections.

« Je passe des semaines entières, écrivait-il à George Sand, sans échanger un mot avec un être humain, et à la fin de la semaine il m'est impossible de me rappeler un seul jour, ni un fait quelconque. Je vois ma mère et ma nièce les dimanches, et puis c'est tout. Ma seule compagnie consiste en une bande de rats qui font dans le grenier, au dessus de ma tête, un tapage infernal, quand l'eau ne mugit pas et que le vent ne souffle plus. Les nuits sont noires comme de l'encre, et un silence m'entoure, pareil à celui du désert. La sensibilité s'exalte démesurément dans un pareil milieu. J'ai des battements de cœur pour rien. Tout cela résulte de nos jolies occupations. Voilà ce que c'est que de se tourmenter l'âme et le corps. *Mais si ce tourment-là est la seule chose propre qu'il y ait ici bas?* » (2)

(1) *Journal des Goncourt*. — I, p. 275.

(2) *Lettres à George Sand*. — p. 29 et 30.

Et n'est-il pas de lui aussi, ce joli mot reconfortant : « Après tout le travail, c'est encore le meilleur moyen d'escamoter la vie ! »

Le travail de Flaubert s'inspira constamment de deux préoccupations : le souci de l'observation et la passion du style.

Analyser un fait et composer une phrase — voilà quel fut son double objectif !

Sa faculté d'analyse se dirigea dès l'abord et uniquement vers ce qu'il appelle quelque part « la moisissure de l'existence des cloportes ». Flaubert avait la haine intense du « bourgeoisisme » ; et aux sommets altiers d'art, où il abritait jalousement sa pensée, le terre-à-terre journalier de la vie — avec ses petits intérêts, ses rivalités mesquines, et ses médiocrités sentimentales — provoqua en lui à la fois une rugissante colère et une âpre envie de « déposer tout ce monde là dans ses bouquins »...

Ainsi fit-il, et de là, d'abord l'*Education sentimentale*, éphémérides gigantesques d'une veule existence — étude amèrement railleuse, mais dont l'unité est noyée dans la prolixité des détails — puis *Bouvard et Pecuchet*, ce catalogue énorme de l'humaine et stupéfiante bêtise, où l'auteur a réuni, sous la firme de deux bons hommes maniaques, toutes les âneries, toutes les maladresses, tous les idiotismes, toutes les balourdises et toutes les prudhommeries, amassés au cours de ses recherches et de ses lectures (1) — et surtout *Madame Bovary*, son chef-d'œuvre....

Sur *Madame Bovary*, il nous faut faire ici des

(1) C'est à propos de ce livre que Flaubert écrivit un jour à Maxime du Camp, son ami intime : « J'ai une quinzaine de phrases de toi qui sont d'une belle niaiserie ! »

réerves formelles — des réserves morales et des réserves religieuses; mais cela à part, et considéré au seul point de vue littéraire, quel gémal livre que celui-là, un de ces livres, qui, fermant une époque et en ouvrant une autre, font « *tournant en littérature* », selon la pittoresque expression de Sainte-Beuve...

Madame Bovary !... C'est, dans le morne décor des campagnes normandes, qu'un style précis, coloré et sonore évoque d'intense façon, la lutte psychologique entre un mari empêtré dans l'épais prosaïsme de la vie bourgeoise, et une femme aux imaginations romanesques et exaltées — et autour de ce drame de ménage, graduellement angoissé, se groupent, aides inconscients ou indifférents spectateurs, une série de personnages secondaires, pris dans le vif de l'étroitesse provinciale — le pharmacien Homais, le percepteur Binet, l'abbé Bour-nisien — tous types nettement marqués de ce double sceau d'immortalité : la vie et la vérité!

Toute l'œuvre d'ailleurs, c'est en somme cela : l'apparition première en littérature de la vie impassible — dans son impersonnelle vérité!

Et voilà pourquoi *Madame Bovary* fait date -- à l'égal du *Génie du Christianisme*.

Après l'*Education sentimentale*, après *Bouvard et Pecuchet*, après *Madame Bovary*, Gustave Flaubert dit adieu aux bourgeois, qu'il avait étudiés exclusivement jusque là — « rien, écrivit-il à G. Sand, n'étant épuisant comme de creuser la bêtise humaine » (1) — et il alla se consoler des platitudes désespérantes de la vie en un rêve de lointaine et antique splendeur : *Salammô!*

(1) « Peindre des bourgeois modernes et français me pue au nez étrangement! Et puis il serait peut-être temps de s'amuser un peu dans l'existence, et de prendre des sujets agréables pour l'auteur? » — (*Lettres de Flaubert à G. Sand* — p. 41).

C'est qu'à côté de l'observateur impitoyable et positif, qui écrivit *Madame Bovary*, il y avait, en Flaubert, un enthousiaste et ardent lyrique — gardant comme un legs d'atavisme hugolâtre, la passion à la fois des outrances dans l'idée, et des splendeurs dans la forme.

De là *Salammbô* — résurrection hallucinante, par l'éclat grandiose des images et l'intense coloris du style, de toute une civilisation disparue : le maître avait quitté les réalités de la France contemporaine pour vagabonder de rêve dans la lumineuse Carthage d'Hamilcar!

A ce sujet M. Maurice Spronck, dans un livre récent et superbe, dit excellemment de Flaubert « qu'il aspire perpétuellement à tout ce qu'il ne possède pas; il ne désire rien tant que ce qui lui semble impraticable, découragé et dégoûté d'ailleurs, dès que les événements correspondent à ses vœux, et que les caprices de son imagination se fixent en une réalité » (1).

C'est aussi, en Gustave Flaubert, ce romantique fulgurant, fou de fantaisies gigantesques et de beaux rythmes sonores — bien plus que l'âpre réaliste de *Madame Bovary* — que les Goncourt ont noté au cours de leur journal (2).

Flaubert ne racontait-il pas à tout propos qu'il avait un battement de cœur, chaque fois que sur la couverture d'un volume, il lisait ces quatre syllabes : Victor Hugo!

Et dans le *Candidat* — œuvre dramatique qui

(1) MAURICE SPRONCK. — *Les artistes littéraires*.

(2) *Journal des Goncourt*, I, p. 309 « ... Flaubert nous parle ensuite de romantisme, nous dit qu'au collège, il couchait un poignard sous son oreiller, et encore qu'il arrêtait son tilbury devant la campagne de Casimir Delavigne, et montait sur la banquette pour lui crier des injures de *bas voyou* ».

tomba à plat — ne met-il pas dans la bouche d'un de ses personnages, cette parole caractéristique, qui prouve combien, chez le génial fantaisiste de *Salammbô* le lyrique l'emporte d'instinct sur l'observateur :

« Je suis de 1830, moi ! J'ai appris à lire dans *Hernani*, et j'aurai voulu être Lara ! J'exècre toutes les lachetés contemporaines, l'ordinaire de l'existence et l'ignominie des bonheurs faciles. »

Mais c'est particulièrement sur Flaubert styliste, que le *Journal des Goncourt* nous apporte de curieux détails.

Flaubert croyait en l'absolu du style, et que pour donner à une idée la forme tangible de l'expression, il y a un verbe-type, un adjectif-type, un substantif-type ; et c'est à la recherche de ce langage-type, qu'il s'acharna en un labeur de géant, et qui le tua, contre la pensée et le mot.

« Ah ! je les aurai connues (1), écrivait-il mélancoliquement à G. Sand, les *Affres du Style!* »

Et savez-vous quel était pour lui l'infaillible criterium du rythme d'une phrase : c'est quand elle pouvait bien « *se gueuler* » tout haut ! »

« Une assonance doit être évitée, disait-il à Feydeau, quand même on devrait passer huit jours à y arriver (2). »

Théo Gautier a raillé en une charmante boutade — notée par les Goncourt — cette obstinée croyance de Flaubert en l'harmonie nécessaire des expressions :

« Figurez-vous que, l'autre jour, Flaubert me dit : C'est fini, je n'ai plus qu'une dizaine de pages à écrire, mais j'ai toutes mes chutes de phrases. » Ainsi il a déjà la musique des fins de phrases qu'il n'a pas encore faites ! Il a ses chutes, que c'est drôle, hein?...

(1) *Lettres à G. Sand*, p. 5.

(2) *Journal des Goncourt*, I, p. 178.

« Au fond, le pauvre garçon a un remords qui empoisonne sa vie. Ça le mènera au tombeau. Vous ne le connaissez pas ce remords, c'est d'avoir accolé dans MADAME BOVARY deux génitifs, l'un sur l'autre : *Une couronne de fleurs d'oranger*. Ça le désole, mais il a eu beau chercher, il lui a été impossible de faire autrement. » (1)

Les frères de Goncourt eux, n'avaient point cette idolâtrie minutieuse de la forme ; et d'autre part, renfermés d'observation dans les choses directement ambiantes, jamais ils ne purent aimer ni comprendre ce poème d'envolée gigantesque et de style fulgurant : *Salammbô*. (2)

« Du Florian, du Marmontel, quoi ? » — repétaient-ils dédaigneusement après Sainte-Beuve.

Pour nous *Salammbô* complète Flaubert : par *Salammbô* son œuvre entière vivra, comme la géniale combinaison de ces qualités maîtresses de l'écrivain moderne : le souci de la réalité et la passion de l'art !

(A suivre)

FIRMIN VANDEN BOSCH.

(1) *Journal des Goncourt*. II, p. 14. — « En vérité, en vérité, je vous le dis, demain vous serez avec moi en paradis ! » Ainsi parla le Christ au bon larron.

GUSTAVE FLAUBERT, l'auteur de *Madame Bovary* et de *Salammbô* se plaisait à réciter à pleine voix ce commentaire de Bossuet dont la concision sublime lui paraissait un modèle inimitable :

« *Demain, quelle promptitude ! Dans le paradis, quel séjour ! Avec moi, quelle compagnie !* » (*Revue belge*, 1890, N° 45).

(2) *Journal des Goncourt*. I, p. 372.





CAUSERIE.

La Manie des Statues et Pierre Dupont.

LORSQUE la manie des statues n'a pas pour mobile l'intérêt politique, volontiers je croirais qu'elle sert à dissimuler l'égoïsme, qu'elle est, pour ainsi parler, une façon économique d'honorer les gens qu'on a quelquefois laissés mourir de faim, ou peu s'en faut.

Tout compte fait, il est moins coûteux d'ériger à un mort un bronze une fois payé, que d'aider à vivre un homme de talent, surtout lorsque cet homme de talent est un simple oiseau chanteur, dénué de tout sens pratique de la vie. Ainsi par exemple voici Pierre Dupont (1), le poète des *Bœufs* et des *Louis d'or*, qui nonseulement n'a jamais possédé ni louis d'or, ni bœufs, mais qui, toute sa vie, connut la noire misère. Tout à coup on s'avise de lui élever une statue.

Les initiateurs de cette idée étaient de bonne foi ; leur admiration pour Pierre Dupont était sincère. C'étaient deux poètes aussi. Mais ne trouvez-vous pas que les gens qui ont souscrit avec empressement à la statue de

(1) Le chansonnier Pierre Dupont naquit à Lyon en 1821, d'une famille de forgerons. Il est mort en 1870.

Pierre Dupont auraient bien mieux fait de se cotiser de son vivant pour assurer son existence et tâcher de lui assurer le vivre et le couvert?

En France, dès qu'un homme de talent est mort, dès qu'on est bien certain qu'on ne sera plus exposé à l'obligation ou seulement à l'invitation de secourir sa pauvreté désintéressée et fière, il passe grand homme avec une rapidité surprenante. Bien plus : une nuée de gens qui ignoraient jusqu'à son existence ou qui faisaient semblant de l'ignorer, dans la crainte d'être forcés, par convenance, d'acheter un exemplaire de ses œuvres, se révèle subitement, au lendemain de la mort, et se répand en larmes émues sur la fin à jamais regrettable de cette gloire poétique.

Dans une monographie du Père Lachaise un peu amère, mais profondément pensée, que je regrette de ne pouvoir citer que de mémoire, feu Benjamin Gastineau raconte qu'il a vu le tombeau de la pauvre Elisa Mercœur entièrement barbouillé d'inscriptions touchantes.

C'était à qui était venu déposer un témoignage de sympathie sur la dépouille de cette pauvre femme, poète inspiré, morte de misère plus encore que de maladie, elle aussi. Les poètes, ses frères, n'avaient pas, je me hâte de le dire, attendu la mort d'Elisa Mercœur pour faire leur devoir. Chateaubriand, Soumet, Emile Deschamps, Victor Hugo l'avaient patronnée. Mais le public était demeuré sourd.

— Est-ce assez malheureux, s'écriait Gastineau avec une ironie furieuse, est-ce assez malheureux que tant de braves gens qui ont trouvé le temps de venir inscrire leurs regrets déchirants sur le tombeau d'Elisa Mercœur n'aient pas songé à elle de son vivant? Tartufes de la mort!

Un poète, Louis Bertrand, l'auteur de *Gaspard de la*

Nuit, est mort comme Elisa Mercœur, comme Pierre Dupont. Nul, de son vivant, ne se douta de ce qu'il valait, hormis deux ou trois amis, entre autres David d'Angers et Sainte-Beuve. Il ne fut pas plus tôt mort que *Gaspard de la Nuit* fut apprécié pour ce qu'il est, pour un chef-d'œuvre.

Dans les ventes publiques les exemplaires de l'édition originale qui traînaient à dix sous sur les quais, atteignent aujourd'hui des prix fabuleux, et une réédition qui a paru en Belgique, il y a une quinzaine d'années par les soins de feu Asselineau, est devenue presque aussi introuvable.

On proposerait un de ces jours d'élever des statues à Elisa Mercœur et à Louis Bertrand que je n'en serais nullement surpris. En principe, ce serait exagéré, car à mon avis il faut des proportions, même dans l'admiration. Mais enfin, il n'y a pas si grande différence entre eux et Pierre Dupont, seulement je répéterai toujours qu'on aurait mieux fait de les aider de leur vivant que de leur octroyer des images de marbre ou de bronze après leur mort.

Pauvre Pierre Dupont ! L'eût-on assez étonné si on lui eût prédit qu'à propos de la statue de Béranger on songerait un jour à lui élever aussi, à lui, un monument pareil. Même au temps où Paris chantait ses œuvres, où les *Bœufs*, le *Chien du berger*, *ma Vigne*, jouissaient d'une véritable vogue, même au temps où ses œuvres paraissaient dans une édition de luxe, avec une notice de Baudelaire, même en ce temps de gloire de Pierre Dupont je ne suis pas bien sûr qu'il dînaît tous les jours, le malheureux. Malheur aux poètes qui ne sont que poètes :

On les persécute, on les tue,
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain.

On n'a certes ni persécuté ni tué Pierre Dupont, mais on l'a laissé tout doucement s'éteindre dans la misère, sans s'occuper de lui, à ce point qu'on ignore généralement et la date exacte de sa mort et les circonstances de ses derniers jours. Une statue! s'il vivait encore, il dirait : Placez-la en rente viagère, mes amis, nous y gagnerons tous.

RENÉ RACOT.





POÉSIES RUSSES.

V

Peintre d'icônes

DANS l'atelier étroit, peuplé de chevalets,
Où flotte une odeur d'huile et de peinture fine,
Fidèle au manuel d'Athos, plein de signets,
Le vieux moine achève une icône byzantine.

Il a fait sa prière en prenant son pinceau,
Et lèche, avec la foi que son sujet mérite,
Un Christ qui, roide et long, dans son collant manteau
Bénit les douze, avec deux doigts, selon le rite.

Et, d'après la façon que le Maître prescrit,
Il relève les clairs par de blanches hachures,
Et nimbe adroitement les têtes de dorures.

Puis se levant, très calme, à son œuvre il sourit ;
Et pour la contempler dans sa juste lumière,
Du pied, il pousse un peu son lourd siège en arrière

VI

Les Kalikis

Connaissez-vous les kalikis ?

Les beaux vieillards chenus aux bienveillants visages,
Qui vont, dodelinant, par les poudreux villages,
Rhapsodes colportant les chansons de jadis.

Connaissez-vous les kalikis ?

Regardez-les les kalikis :
Loqueteux et pieds nus, à la garde divine,
Ils tâtent le chemin de leur bâton d'épine ;
Leurs yeux morts ne sont plus que de rêves épris.
Regardez-les les kalikis.

Ecoutez-les les kalikis :
Ils chantent Dobryna le bogatyr épique
Ilia de Moroum et sa bande héroïque,
D'une très noble voix sur des rythmes exquis ;
Ecoutez-les les kalikis.

Exaucez-les les kalikis ;
Car la faim fait trembler leur belle barbe jaune :
Par le Christ, tzar du ciel, ils demandent l'aumône !
Voici de frais pains d'orge et du kwas bien acquis.
Exaucez-les les kalikis !

Bénissez-les les kalikis :
Remués par le chant de leurs vieilles bylines,
Vos cœurs vibrent encor, moujiks, dans vos poitrines,
Cependant qu'ils s'en vont tapant les cailloutis.
Ils sont partis, les kalikis.

VII

La fin des Strelitz

Les râles sont éteints, la Place Rouge est vide ;
Les bourreaux dorment dur, assommés de boissons ;
Une âcre odeur de sang monte dans l'air humide
Pendant que la Terreur tient closes les maisons.

En des coins écartés, emplis d'ombres plus noires,
A l'abri des rayons vagues des astres clairs,
On entend, mollement, de sournoises mâchoires
Plonger d'amères dents dans la moiteur des chairs.

Mais voici que, dolente en son âme de vierge,
La lune projetant une lueur de cierge
Monte pieusement sur l'horizon serein;

Et regarde, absorbée en de tristes pensées,
Les cadavres saignants et les têtes cassées
Pendus le long des murs sinistres du Kremlin.

HECTOR HOORNAERT.



CHEVALERIE.

DES deux barons, au trot rythmé des palefrois,
Chevauchent, au retour des chasses, par les plaines;
Garin l'amoureux conte à Girart les tournois
Où l'on meurt pour les fades yeux des châtelaines

La douce Ydain, à la fenêtre du manoir,
Accoudant sur son bras grêle sa rêverie,
Songe à son damoiseau, fleur de galanterie,
Qui s'en fut, l'an passé, férir le Maure noir.

Là-haut Garin l'a vue et son œil étincelle :
— « Cousin, dit-il. regarde, oh ! la gentille pucelle !
Dis, connais-tu minois de tel minois rival ? »

Mais Girart, qui s'absorbe à caresser sa bête,
Murmure, sans daigner même lever la tête :
— « Femme ne vis fidèle autant que mon cheval. »

MAURICE DULLAERT.



FLEUR DES HAUTES ALPES.

(Souvenir de voyage.)


FILLE est sur les sommets, loin des lacs enchanteurs,
 Voisine des glaciers qui couvrent les hauteurs
 De quelque région par la mort envahie.
 Cette fleur aux confins des mondes habités,
 Près des pics d'où l'hiver a banni les étés,
 C'est un dernier sourire au déclin d'une vie...
 On l'eût foulée aux pieds dans quelque val obscur,
 Tandis qu'à ces hauteurs, elle arrête, on l'admire;
 Elle est si belle, là, riante sous l'azur!
 — Qu'une autre, plus coquette, au bord des lacs se mire,
 C'est qu'elle doute encor, par là, de ses beautés;
 La fleur de l'Alpe sait, sans cela, qu'elle est belle,
 Que, si l'onde jamais ne reste à ses côtés,
 Chaque aurore lui rend une fraîcheur nouvelle.
 Et ne dirait-on pas qu'elle recherche aussi,
 Par delà le soleil qui chauffe mal ces cîmes,
 Un soleil plus ardent, des rayons plus sublimes;
 Qu'elle a, bien plus que nous, pauvrete, le souci
 En s'approchant des cieux, de se faire petite,
 Pour donner moins de prise au souffle qui l'agite,
 Et, qu'avant de mourir, elle se hâte un peu
 De verser dans les airs, de sa corolle pleine,
 Des parfums plus exquis que ses sœurs de la plaine,
 Comme un frêle encensoir posé plus près de Dieu.

Grindelvald.

M. A. COUSOT.



LA DERNIERE ROSE.

 E n'était plus l'été. Les âpres vents d'automne
En rafales soufflaient sur les champs appauvris.
Je suivais, en rêvant, le chemin monotone,
Le long chemin désert fuyant sous le ciel gris.

Soudain près d'un buisson, comme un dernier vestige
Des jours bénis d'été, j'aperçus une fleur,
Qui langoureusement déplorait sur sa tige
Sa mortelle paleur.

Près de là gambadait, sous les mornes allées
De la campagne morte, un tout petit enfant :
Douce fleur égayant ces routes désolées,
Où sifflait l'âpre vent.

Tout à coup, emporté par son instinct frivole,
Il courut vers la fleur, l'arracha sans pitié;
Et jetant sur le sol sa chétive corolle,
Il l'écrasa du pied.

Le lendemain passant par ce chemin morose,
Je songeais au destin des choses d'ici-bas ;
De l'enfant aux pieds nus je vis encor les pas,
Mais en vain je cherchai les traces de la rose.

GEORGES LE ROY.



JUDAS.

EST une vieille histoire. En ce temps-là, Judas
Fatigué de Jésus, son pauvre et divin Maître,
Le vendit trente francs. Puis l'avare et le traître
Du poids de son forfait se trouva vite las.

De l'argent de sa honte, il fit achat d'un lacs,
S'en fut désespéré jeter le reste au prêtre,
Et se pendit. Son ventre ouvert laissait paraître
Son cœur de renégat tombé jusques en bas.

Hélas! plus d'un chrétien, comme l'Isariote,
Au sectaire, à l'athée, à la foule idiote,
Aujourd'hui livre Dieu, très-souvent à vil prix;

Après, épouvanté, sachant ce qu'on complotte,
Le lâche se désole, et tandis qu'il sanglote,
Meurt damné, réclamant en vain un crucifix.

ADOLPHE MILLET.





BIBLIOGRAPHIE.

La Dernière Bataille, par EDOUARD DRUMONT. —
E. Dentu, Editeur, 1 vol. fr. 3,50.

VOICI un nouveau livre d'Edouard Drumont —, une nouvelle étude Psychologique et Sociale. De tous les livres de Polémique de Drumont celui-ci est le plus doux. *La France juive* a été comme une fanfare guerrière avec laquelle il a convié les Français à l'assaut; dans la *Fin d'un monde*, il a étudié la pourriture de notre société anti-chrétienne, anti-morale. Dans la *Dernière Bataille*, Drumont se montre à la fois politique clairvoyant et aimable causeur.

Edouard Drumont a divisé la Dernière Bataille en quatre livres : Le premier raconte tous les événements d'ordre psychologique et social qui se sont produits de mai à décembre 1889. Drumont étudie le boulangisme et montre dans les élections le triomphe de Rothschild.

Le Livre II est tout aux souvenirs de famille, à une biographie de Drumont qui est émouvante et attrayante.

Panama fait le sujet du livre III. M. Drumont y est pour M. de Lesseps d'une très grande sévérité.

Le livre IV passe en revue « les cœurs honnêtes, les âmes timides, les esprits tranquilles », dans le clergé, l'armée, le monde.

Il y a de tout dans ce livre où se reconnaît l'ancien et aimable chroniqueur ! Des pages écrites avec une vigueur éloquente et des pages de souvenirs émues et charmantes fourmillant d'intéressantes anecdotes. Je suis très heureux de pouvoir citer ce passage relatif à l'Exposition universelle :

« Cette Exposition, le juif l'a faite à l'image même de ses pensées; c'est un bazar gigantesque, une tente plus magnifique qu'un palais; c'est le Nomadisme ruisselant d'or et couvert de pourpre; c'est le dernier mot du modernisme avec la tour qui rappelle l'origine et la Babel de Mésopotamie; c'est la magie basse avec ses fausses lueurs, ses fantasmagiques évolutions, ses clartés phosphorescentes qui décomposent les objets; c'est l'apothéose des

féeries, les secrets arrachés à la nature pour envelopper de rayons éblouissants une gourgandine qui montre ses mollets ou un pitre qui débite des coq-à-l'âne.

Le juif, au Champ-de-Mars, goûte la joie profonde de n'être plus le seul à marcher toujours; tous les gens qui sont là ont été arrachés de leur foyer comme il le fut jadis, secoués jusque sur leur base. De l'Inde immobile, de la mystérieuse Java, du fond de la Chine, des êtres, dont les ancêtres avaient vécu pendant des siècles à la même place, sont entrés en mouvement, se sont mis en chemin.

Les voyageurs qui, par centaines de mille, défilent sans cesse à travers cette foire incomparable, ont eux-mêmes l'allure de juifs; ils sont sur la grande route. Ils semblent faire partie d'une immense invasion. Le juif n'est donc plus l'éternel errant dont l'arrivée jadis agitait une ville paisible, il est devenu chef de caravane, et des multitudes le suivent sans savoir où elles vont.

C'est la fête du juif encore une fois; il voit au Champ-de-Mars la société telle qu'il la conçoit. Pas de prêtres pour bénir le travail des hommes, mais partout, au premier rang, les obligataires servants de la vie parasitaire et prostitutionnelle : l'hôtelier, le cabaretier, le leno, la fille, le guide. Le juif a trouvé là toutes les juives d'Algérie, tous les marchands de babouches et de pastilles du sérail; il a la main dans toutes les exploitations du vice ou de la malsaine curiosité, dans les concerts, les cafés suspects, les exhibitions de danseuses qui remuent leur ventre, ou d'indigènes de pays lointains qui grimacent pour quelques sous; il a formé toutes sortes de petits Kahals, de Commissions étrangères où quelques louddis inconnus chez eux sont censés représenter la Russie ou la Roumanie.

Il a d'autant plus raison d'être heureux, le Juif, que ce rêve qui était le sien n'a pas été réalisé par lui. S'il eût opéré lui-même, il aurait édifié je ne sais quoi de criard et de baroque, un palais des *Mille et une Nuits* bâti à sa manière, avec des fausses pierreries et du clinquant partout : il eût laissé la Prostitution s'étaler dans tout ce qu'elle a de repoussant et de vil.

Les ouvriers français ont relevé l'exécution par leur génie; ils ont mis au point le projet délirant du Sémite; la police a fait régner là un peu d'ordre apparent et l'ensemble intéresse et plaît.

A tous les orchestres, aux Lautars, aux Tziganes, aux agitateurs de gongs, aux râcleurs de kasbas de Tunisie et du Maroc, le Juif mêle sa musique humanitaire et entonne un hosanna en l'honneur de 89. »

J'ai pris au hasard ce passage.

Il y en a bien d'autres aussi intéressants et tous, étrangers et français, trouverent profit à lire ce beau travail.

FRANÇOIS BOURNAND.



Julius et Miriam, épisode du siège de Jérusalem, par M^{me} F. DE NOCÉ, officier d'Académie. Un volume illustré in-8°; broché, 3 fr. 00; relié 4,00. Paris, J. Bricon, 1889.

MADAME de Nocé emprunte volontiers à l'histoire de l'Eglise naissante le fond de ses romans. Après *Cécilia*, charmante production littéraire tirée des premiers temps du christianisme en Italie et en Grèce, voici un épisode du siège de Jérusalem sous Vespasien. *Julius et Miriam* tel est le titre du volume auquel nous voudrions voir faire un accueil sympathique.

Dans des pages pleines d'intérêt et tout imprégnées de l'esprit chrétien le récit court sans encombre à travers une succession de tragiques événements et de situations tendres. Mais partout quelle réserve, quel tact exquis, quelle extrême délicatesse, *Julius et Miriam* est parfaitement chaste. Ce livre peut se recommander sans réserve à la jeunesse des écoles aussi bien qu'aux hommes du monde. La lecture de ce roman fait du bien à l'âme et en l'offrant au public nous estimons que Madame de Nocé a fait une bonne action.

Pas n'est besoin d'observer que l'exécution typographique est de tout point irréprochable; le livre édité par la maison Bricon sort des presses de MM. Desclée, De Brouwer et Cie. V. D.



Bouton de rose et souci, par M^{lle} MARIE O'KENNEDY, Lauréat de l'Académie et de la Société d'Encouragement au Bien. — Ouvrage orné de 30 gravures par Pichot. (Paris, J. Bricon, succ. de Sarlit, 19, rue de Tournai, 1889).

CE charmant récit, recommandé par une lettre de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon, nous retrace, suivant l'exposition de ce prélat, « les combats d'une âme vraiment belle et les faiblesses d'une autre nature qui pouvait mieux faire et qui fera mieux ».

Gabrielle et Jeanne, bouton de rose et souci, c'est un contraste dont la vie réelle nous offre chaque jour de vivants exemples. Ce livre sera lu avec intérêt et fruit tant par les Gabrielle, délicats boutons de roses, trop rares hélas! et le devenant de plus en plus, que par les Jeanne, soucis frivoles et ennuyés, moins rares assurément, mais qu'on serait charmé de voir devenir un peu moins folles et beaucoup plus sages.

Que toutes deux méditent ce petit roman écrit pour elles d'une plume distinguée, uniquement préoccupée du désir de leur être utile.



Un frère de Berchmans, Gustave Marlier, *scolastique de la Compagnie de Jésus*, par JULES LINTELO, de la même Compagnie. — Gand, A. Siffer, 1890. — Prix : fr. 1,00. Réduction par nombre pour les maisons d'éducation.

LN saint ! ce prodige existe-t-il encore à côté de nous, au milieu de notre monde sceptique et sensuel ? Oui assurément, et le livre que nous annonçons le prouve d'une manière délicieuse. A vrai dire c'est hors du monde, dans le cloître, que le jeune héros dont on nous raconte la vie atteinait à cette héroïque perfection qui fait les saints. Mais son enfance au sein d'une famille chrétienne, sa jeunesse au collège de la Compagnie de Jésus de Verviers, avaient été une digne préparation à la vocation religieuse.

Vous tous qui ressentez à certaines heures une vague aspiration vers la vertu idéale, vers le parfait amour du Christ et sa généreuse imitation, apprenez dans un tel livre le secret de faire de ces aspirations un code régulier, l'art d'y conformer pratiquement toute votre vie !

On ne pourrait souhaiter vertu plus aimable, plus attrayante que celle de G. Marlier : et le tableau qui nous en est présenté est digne de l'original. Le Père Lintelo est un littérateur comme le P. Marlier en était un : il fait revivre avec un charme réel cette belle figure du scolastique jésuite mort à 20 ans (en 1884) entouré de l'estime et de l'admiration de ses frères. Il mêle heureusement au récit et à ses propres réflexions des extraits des notes spirituelles du saint jeune homme et aussi quelques citations littéraires comme ces vers d'une pièce sur Napoléon I :

La pointe de mon glaive a partagé le monde,
 J'ai fait rois mes parents et princes mes amis ;
 J'ai divisé d'un trait la vaste mappemonde.
 Les peuples sous mes lois ont tous été soumis.

 Une île abandonnée à cette heure contente
 Celui que l'univers ne pouvait contenter.

On aime à voir la perfection chrétienne — austère et sublime dans son principe — rehaussée par une pointe de gracieuse délicatesse. La vie de G. Marlier offre ce caractère, et c'est ce qui engagera à la lire notre jeunesse des collèges et — souhaitons-le — des universités.

JEAN CASIER.





UNE PAGE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

JULES SIMON.

S'IL est une personnalité de la France contemporaine qui mérite l'attention, c'est bien Jules Simon. Philosophe, économiste, journaliste, sénateur et académicien, l'homme a occupé une place si considérable qu'on ne peut guères le séparer de l'histoire du siècle. Depuis cinquante ans il a prodigué à la cause de la liberté le concours de sa parole et de sa plume. A d'autres ce passé eût valu l'apothéose, à Jules Simon il n'apporta que des haines.

Le voici, au soir de la vie, « à demi retiré du monde politique (1) », traité comme un paria, renié par ses amis, abandonné de tous, cherchant dans la conscience du devoir accompli la seule récompense de son labeur et de ses peines.

Les hommes de notre génération dont les heures de jeunesse se sont confondues avec l'avènement du radicalisme échevelé expliqueront aisément cette disgrâce et cette injustice.

D'instinct opposé à l'abus et à l'oppression, blâmant la guerre aux croyances non moins qu'aux personnes,

(1) *Mémoires des autres*, par JULES SIMON. Paris 1890.

Jules Simon devait être l'ennemi juré de l'arbitraire et de l'omnipotence de l'État. Combattant avec une égale ardeur les Bonapartistes, les Clemencistes, les Boulangistes et autres fumistes, il attira sur son nom « la haine vigoureuse » des intransigeants de toute nuance.

Alors qu'il défendait la liberté religieuse, la grande masse de ses amis déclarait qu'elle devait disparaître, qu'un intérêt supérieur l'exigeait — cet intérêt qu'on nomme sous tous les despotismes la raison d'État.

Formule odieuse s'il en fut qui a permis à la politique Jacobine et Césarienne — cette double incarnation du radicalisme — d'entraîner la France dans les voies de la proscription et du crime, formule que Jules Simon a toujours répudiée parce qu'elle cachait cette utre plus odieuse encore : « La fin justifie les moyens. »

Le radicalisme, il faut le reconnaître, paraît créé tout exprès, quelque soit son but, pour donner satisfaction à la mobilité du caractère Français. C'est en effet la politique du mouvement et de l'agitation perpétuelle sans but défini, et pour parler un langage mieux approprié à notre milieu, c'est la politique de grande voirie et des spontanités foudroyantes. Sur un tempérament dont la caractéristique réside en cette « *furia* » source de sublimes folies et de résolutions irréfléchies, les principes radicaux doivent exercer une séduction inévitable.

L'outrance et la violence, dans n'importe quel domaine, ont toujours été accueillies avec faveur par nos voisins. Le Bonapartisme, le Boulangisme, Rochefort, De Cassagnac en sont autant de preuves vivantes. Aux yeux de la masse le publiciste qui « frappe fort frappe juste ». Ajoutez à cela l'extrême simplicité du programme radical qui consiste souvent à tout bouleverser sans rien reconstruire et dont l'auteur de la « *Lanterne* » don-

nait jadis, sous une forme plaisante, cette rédaction officielle :

Art. 1. Tout est détruit.

Art. 2. Personne n'est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Ajoutez enfin cette logique rigoureuse et implacable qu'affecte le radicalisme par sa propension à déduire les conséquences des prémisses posées. Et le succès de cette politique, pour n'être pas justifié, n'en demeure pas moins un fait prévu.

Il est de mode aujourd'hui de railler le modéré de son impuissance et de lui reprocher d'être plus porté aux expédients qu'aux solutions. Les opinions qu'on décore du nom de modérées, dit M. de Bonald, sont commodes parce qu'elles sont toutes faites « et que « pour trouver le point où il faut s'arrêter, il suffit de « se tenir à égale distance de deux autres points. Ces « opinions *modérées* et qui ne sont que *mitoyennes* « s'accommodent d'elles-mêmes aux esprits *moyens* ou « médiocres comme les partis moyens aux caractères « faibles. Les bons esprits savent que la vérité est abso- « lue, qu'elle n'est pas comme une quantité susceptible « de plus ou de moins, qu'elle est ou qu'elle n'est pas « et qu'elle redoute moins les ennemis que les neutres. » Pour le politicien « fin de siècle » le modéré n'est plus que l'amoureux transi de la politique. La vigueur physique et intellectuelle nécessaire aux luttes contemporaines lui est déniée. Qui dit modéré dit un être médiocre, un « mince ». Aussi est-on bien près de le reléguer parmi les défenseurs... honoraires d'un programme.

Y a-t-il, somme toute, un indice plus certain de la force que la modération? N'est pas modéré qui veut. Avant de pouvoir prétendre à ce titre, il s'agit

résister à l'entraînement de l'exemple, de maîtriser ses premières impulsions et surtout de raisonner ses actes. Combien plus commode la situation du radical — de cet homme de.. caractère qui s'abandonne à une conception sans examiner si elle est mûrie par l'expérience ou justifiée par les faits. *In medio virtus*. Montaigne avait raison de dire que la modération est une vertu plus difficile que ne l'est la souffrance. Elle présuppose en effet l'esprit de travail et de justice, l'énergie indomptable dans la défense du droit. Elle ne redoute pas plus le progrès qu'elle ne retarde les réparations légitimes, elle respecte les personnes et s'attaque seulement aux idées, elle instruit et convertit l'opinion plutôt qu'elle ne la brusque et la subjugue. De ce que la modération n'est ni l'inaction ni l'effacement, n'a-t-on pas le droit de conclure que, pour en médire, il faut la confondre avec la faiblesse? Or la faiblesse est à la modération ce que la lâcheté est à la prudence.

Nous le prouverons en parcourant la vie politique de M. Jules Simon qui « associé aux événements les plus pathétiques de son temps n'y a pas tenu peut-être un rôle décisif » (1), mais a su néanmoins faire triompher en mainte occasion les principes de tolérance et de justice.

Jules Simon apparaît sur la scène politique en 1848. Élu membre de la Constituante par le département des Côtes du Nord, il ne tarda pas à devenir l'un des leaders de la gauche démocratique. Respectueux des droits de chacun excepté en matière d'enseignement où il a toujours réclamé la contrainte mais non la laïcisation, il combattit dès le début tous les régimes oppresseurs jusques et y compris le socialisme.

(1) ERNEST DAUDET. *Les célébrités contemporaines. Jules Simon.*

« La liberté, disait-il récemment, n'est la propriété de
« personne... elle n'est un droit, elle n'est le droit que
« par ce qu'elle appartient également à tous les hommes...
« On n'aime vraiment la liberté que quand on l'aime
« chez ses adversaires, quand on ne l'aime que pour soi,
« on ne l'aime pas, on ne la comprend pas, on n'est pas
« même digne de la comprendre. » Et, le 18 mars 1886,
dans son fameux discours contre la laïcisation des
écoles, il s'écriait : « Que d'autres nous refusent la
« liberté si c'est leur dogme, mais notre devoir à nous
« dont le dogme est la liberté est de la donner à nos
« adversaires » (*très bien* à droite. *Rires ironiques* à
gauche). « J'ai eu la douleur de voir que quelques per-
« sonnes ont souri mais quant à moi qui suis un
« vieillard, j'ai le droit de dire que je suis prêt à
« donner la liberté à mes ennemis, fussent-ils s'en
« servir contre moi. C'est là ma doctrine et j'ajoute :
« c'est là ma vie. Si cela n'était pas vrai, les cinquante
« années que j'ai données à la vie publique, seraient
« cinquante années perdues. »

Par une étrange contradiction avec son tempérament conciliateur, il fut toujours un véritable intransigeant dans cette question de l'enseignement, au point d'oublier et de faire litière de ces principes de modération et de liberté, qu'il prônait en toutes autres matières. L'année 1850 vit une lutte magnifique entre M. de Montalembert et lui à propos des privilèges de l'Université — lutte dont l'âpreté n'étouffa jamais l'estime réciproque que s'étaient voués ces deux hommes. « Il faut tâcher,
« disait-il en 1876, d'accoutumer notre pays à l'idée qu'on
« peut ne pas siéger sur les mêmes bancs, n'avoir pas les
« mêmes opinions et cependant avoir les uns pour les
« autres de l'estime, de la considération et de l'amitié » (1).

(1) *Journal officiel*. Séance du Sénat, 20 juillet 1876.

Etant de ceux qui s'imaginent que la France n'est plus si la République n'est pas, il laissa éclater, lors du coup d'Etat du 2 décembre, toute son indignation. Et, la veille du plébiscite, il s'écriait dans sa chaire à la Sorbonne :

« Messieurs, je vous dois aujourd'hui non une leçon
« mais un exemple. La France est convoquée demain
« dans ses comices pour blâmer ou approuver les évène-
« ments qui viennent de se passer. N'y eût-il qu'un
« vote de blâme, je viens vous dire publiquement que
« ce sera le mien. »

Un tonnerre d'applaudissements couvrit ses paroles et l'ovation qu'on lui fit fût telle, qu'il eût toutes les peines du monde à obtenir une minute de silence :

« Depuis que je parle à la jeunesse, ajouta-t-il sur
« un ton triste, je l'ai toujours vue applaudir les doc-
« trines généreuses. Mais j'ai vu aussi bien des âmes
« fléchir devant les nécessités ou les séductions de la
« vie. Je prends ces applaudissements que vous me
« donnez pour un serment. Si jamais vous pactisez
« avec le crime politique pour avoir votre part du
« bénéfice (non ! non !), si vous le faites, souvenez vous,
« souvenez-vous que vous êtes parjures » (1).

C'était plus qu'il ne fallait pour le désigner aux coups du Gouvernement. Le lendemain il était révoqué.

Aussi longtemps que dura « l'aventure de grand chemin » qui s'appelle l'Empire, il dirigea le comité de secours aux proscrits et vint aider ses compatriotes réfugiés en Belgique. Pour couvrir les frais de voyage, il faisait des conférences à Bruxelles, Liège, Verviers « et toujours sur la liberté ». En 1856, au fort de la

(1) *Jules Simon, sa vie et son œuvre*, par LÉON SÉCHÉ, p. 50.

lutte entre l'Université de Gand et l'Épiscopat, le bourgmestre demanda à M. Jules Simon une conférence. Celui-ci hésita. Car « il redoutait, » je laisse parler M. Ernest Daudet, « que les libéraux Gantois le trouvas-
« sent trop impartial, trop calme, trop respectueux du
« droit de tous ». Le bourgmestre lui ayant donné l'assurance qu'il serait suivi, il partit et fit les quatre conférences réimprimées ensuite sous ce titre : *la liberté de conscience*.

En 1863 nous le retrouvons dans la même ville de Gand au congrès des sciences sociales. Un jeune avocat Belge qui devait être plus tard un des députés les plus éminents du pays, M. Charles Woeste, y faisait ses premières armes. Le stagiaire fut, dès cette époque, signalé par M. Jules Simon comme un rude joûteur parlementaire.

Vers 1864 les portes du corps législatif s'ouvrirent devant l'ancien professeur de la Sorbonne qui vint renforcer le groupe des cinq où le rire ailé d'Ernest Picard alternait avec la morgue hautaine de Jules Favre. Pendant les 7 années de l'Empire il prononça de superbes discours sur le droit d'association et de réunion, les sociétés coopératives, les intérêts des femmes dans les classes laborieuses, voire même la peine de mort. Relever par le menu son programme politique sur tous les points est chose impossible. Arrêtons-nous seulement au discours du 3 décembre 1867, sur la séparation de l'Église et de l'État. Séparatiste convaincu, Jules Simon n'acceptait à cette époque le concordat que comme un pis-aller. Aujourd'hui il est l'un de ses plus chauds partisans.

« Le concordat, disait jadis M. Jules Simon, est
« un traité conclu entre l'État et l'Église pour se céder
« l'un à l'autre au détriment de la liberté de con-

« science, une part de la souveraineté qu'ils n'ont pas.
 « L'Etat vend à l'Eglise la liberté des citoyens pour
 « obtenir d'elle la paix et un appui : l'Eglise vend à
 « l'Etat ce qu'elle croit et ce qu'elle dit être la vérité
 « absolue, pour obtenir de lui le privilège d'enseigner
 « seule et celui de s'enrichir. Conséquence : l'Eglise
 « dans l'Etat est l'abdication de la foi religieuse; l'Etat
 « dans l'Eglise est la négation absolue de toute liberté;
 « le concordat est tout ensemble la foi avilie et la
 « liberté proscrite. Il faut donc rejeter toute alliance
 « entre le spirituel et le temporel. Proclamer leur sépa-
 « ration ce n'est pas autre chose qu'exprimer le dogme
 « à la fois si nécessaire et si simple de la liberté de
 « conscience. »

Mais la séparation n'a jamais entraîné aux yeux de M. Jules Simon la suppression du budget des cultes, le retour à l'Etat et aux communes de tous les édifices religieux, ainsi que le réclament les radicaux.

« Il y a trois sources de complications, disait-il,
 « dans la législation des cultes : la première tient aux
 « conditions matérielles d'existence de chacun d'eux,
 « la seconde aux rapports nécessaires des cultes avec
 « les circonstances principales de la vie et la troisième
 « à la nature du dogme et à l'organisation de la
 « hiérarchie dans chaque église.

« Voici d'abord la question des édifices religieux
 « qui est fort grave. Dans l'état actuel de notre société
 « avec la division des fortunes, l'habitude de jour en
 « jour plus générale de jeter ses capitaux dans l'industrie,
 « l'indifférence subsistant en matière de religion, le
 « manque absolu d'esprit d'association et d'initiative
 « entretenu par la centralisation absolue de tous les
 « pouvoirs, il y a tout lieu de craindre qu'on n'arrive
 « pas sans le secours du gouvernement à construire

« des édifices religieux convenables et à les entretenir
« dignement.

« D'ailleurs que fera-t-on de tous les édifices
« actuellement construits? S'ils rentrent dans les mains
« de l'Etat il sera obligé de les raser ou de les vendre.
« Les raser, c'est de la démente; les mettre aux enchères
« c'est une profanation et une source d'impossibilité.
« On l'a assez vu en 1791 et même en 1795 malgré
« les dispositions du décret du 11 prairial, inspiré par
« une pensée de conciliation et de tolérance.

« Si on supprimait le budget des cultes il faudrait
« recourir aux cotisations régulières, tolérer par consé-
« quent et même encourager la solidarité des membres
« de chaque église entre eux, dans toute l'étendue du
« pays et leur permettre d'avoir une caisse centrale,
« des administrateurs de cette caisse et des collecteurs.
« N'est-ce pas, avec le temps, fonder un État dans
« l'Etat? »

Comme on le voit, entre les radicaux de 1867 et ceux d'aujourd'hui il y a un abîme. Jadis la tolérance et la liberté trouvaient faveur chez cette école radicale de l'Empire qui « était comme la vertu trop sûre d'elle-même pour être farouche ».

« Le radicalisme dont il s'agit, disait Jules Simon, « c'est le radicalisme dans le sens de la liberté. » Le radicalisme du jour est synonyme d'oppression et loin de trouver en l'auteur de « *Dieu, Patrie, Liberté* » un soutien et une force, Monsieur Clémenceau et ses fidèles se trouvent en présence d'un redoutable adversaire.

On peut dire que la fin de l'Empire fut l'apogée de la fortune politique du libéralisme français qui va de Benjamin Constant à Laboulaye et à Jules Simon. Aussi ce dernier avait-il conquis à cette époque une telle popularité qu'elle balançait celle de Jules Favre et que

Napoléon III, voulant à tout prix le faire échouer aux élections, lui opposa son meilleur candidat officiel : le grand avocat Lachaud (1).

Peine perdue. Ni la pression administrative, ni le renom, ni le talent de son concurrent ne purent arrêter l'engouement du public. Jules Simon rentra aux Chambres appuyé par une formidable majorité et, lors de la déclaration de guerre de 1870, nous le retrouvons associant ses efforts à ceux de M. Thiers pour combattre l'ultimatum du ministère Ollivier.

La révolution du 4 septembre le porta enfin au Pouvoir. Avec le général Trochu, Jules Favre, il forma le gouvernement de la défense nationale et, peu après la constitution du régime républicain, le portefeuille de l'Instruction Publique lui fut attribué.

Suprême ambition et suprême bonheur d'un homme qui aspirait aux honneurs et au triomphe d'idées qui lui étaient chères.

Mais si l'opposition n'est que le point de départ d'un homme politique, elle offre cependant l'inappréciable avantage de le soustraire aux calomnies et aux injustices de l'opinion. Aux yeux de la grande masse l'« opposant », l'adversaire du Cabinet est toujours le défenseur né des faibles et des opprimés. Les gouvernants, ceux qui détiennent le pouvoir paraissent d'autre part sans cesse enclins au despotisme et à l'arbitraire.

S'il est un ministre qui a pu vérifier l'exactitude de ces considérations, c'est bien Jules Simon. Républi-

(1) Voici en quels termes ROCHEFORT annonçait cette campagne dans *la Lanterne* :

« Maître Lachaud est candidat de l'empire.

« On sait que Maître Lachaud excelle à défendre les grands criminels. »

cain d'origine et de sentiments, il s'incarna, en quelque sorte, au pouvoir dans la politique suivie par M. Thiers.

Pour lui, il s'agissait d'abord de rallier à cette nouvelle forme de Gouvernement « qui se concilie le mieux avec la liberté et l'égalité », il s'agissait de rallier, disions-nous, les éléments flottants. Voilà pourquoi la République, « cette harmonie de toutes les nuances bourgeoises » sera l'objet unique de ses soins. Voilà pourquoi il s'efforcera avant tout de la rendre « aimable ».

Ennemi juré du communisme, Jules Simon à peine nommé ministre fut accusé faussement d'avoir été affilié à l'Internationale (1). C'était le début d'une campagne que devaient mener pendant dix ans contre ce modéré les acharnés et les radicaux de tous les partis.

Le dépôt de son projet de loi sur l'enseignement primaire obligatoire lui aliéna ensuite d'une manière définitive les sympathies de la droite.

(1) Un jour un ouvrier du nom de Fribourg (Jules Simon a su depuis qu'il était suspect au parti ouvrier) sonna à sa porte et se dit envoyé vers lui par un groupe de travailleurs, pour avoir son avis sur les conférences d'économie politique qu'ils se proposaient de faire à Genève. Jules Simon qui était à cent lieues de penser que de ces conférences devait sortir l'Internationale en approuva chaudement l'idée. Mais pour aller à Genève il fallait de l'argent et les ouvriers n'en avaient pas. Fribourg demanda donc à Jules Simon de les aider de sa bourse. Et le député de la Seine tira de sa poche une pièce de vingt francs.

Depuis lors il n'avait plus entendu parler de ces conférences quand, en 1871, ce Fribourg fut appelé à déposer devant la commission d'enquête dont M. Daru était président. Il y raconta l'histoire de l'Internationale et pour s'excuser d'en avoir fait partie, déclara que M. Jules Simon y était affilié. Comme preuve de ses dires il donna même le numéro sous lequel avait été inscrite sa cotisation de vingt francs. La commission trouvant l'argument péremptoire consigna la chose dans son procès-verbal.

Et voilà comment naissent les légendes. (*Jules Simon*, par LÉON SÉCHÉ, page 50.)

La commission de l'enseignement présidée par Mgr Dupanloup ne voulut l'accepter à aucun prix. En repoussant systématiquement les idées de M. Jules Simon, les catholiques n'ont-ils pas préparé, sans le savoir, la loi « scélérate » de 1880?

Il est permis de poser la question. L'instruction obligatoire et gratuite, telle que l'entendait son promoteur, n'allait pas jusqu'à cette neutralité aussi fautive qu'impie qui, sous prétexte d'assurer la liberté de conscience, a banni la religion de l'école. Mais Monseigneur Dupanloup redoutant la souplesse de talent et l'âpreté au travail déployée par le ministre de l'Intérieur, s'attendait à voir apparaître une réforme de l'enseignement moyen. Et coûte que coûte il fallait l'en empêcher. Un incident à première vue de petite importance servit admirablement les combinaisons antiministérielles.

« M. Jules Simon avait affirmé à l'Assemblée Générale des sociétés savantes que la libération du territoire était l'œuvre exclusive de M. Thiers. L'assemblée nationale n'entendait pas que l'honneur de la libération lui fût ravi au profit du président de la République. » Et le 19 mai 1873 elle le forçait à quitter le ministère. Le 16 décembre 1875 il était élu sénateur inamovible et membre de l'Académie française en remplacement de M. de Rémusat (1). A la suite des élections du 30 janvier 1876 qui donnèrent un appoint considérable aux Républicains le maréchal de Mac-Mahon lui offrait la présidence du Conseil avec Léon Say et le duc Decazes comme collègues aux finances et aux affaires étrangères.

(1) Cette double élection inspira à je ne sais qui ce quatrain :
Simon le moins adroit des hommes
a dépassé Guillaume Tell.
En un jour il abat deux pommes
il devient deux fois immortel.

Le lendemain 13 décembre le chef du Cabinet lut à la Chambre et au Sénat la déclaration ministérielle. Une phrase en est demeurée célèbre : « Je suis, vous « le savez, profondément républicain (en disant cela, « M. Jules Simon regardait la gauche) et profondément « conservateur (ajoutait-il en se retournant vers la droite), « dévoué par toutes mes convictions, par toutes les « études de ma vie au principe de la liberté de con- « science; animé pour la religion d'un respect sincère. »

Cette profession de foi ramena momentanément le calme dans le monde parlementaire. Mais bientôt surgirent quelques dissentiments entre Gambetta et le président du conseil auxquels vinrent se joindre les multiples difficultés suscitées par l'opposition systématique des Droites. Les violences de langage de la part des journaux de l'opposition, les poursuites dirigées contre M. Paul de Cassagnac, le réveil monarchique qui se manifestait dans le pays, tout cela poussa la Gauche à interpeller le ministère « sur les mesures qu'il « avait prises et se proposait de prendre pour réprimer « les menées ultramontaines dont la recrudescence inquié- « tait le pays ».

Ce fut une des plus belles joûtes oratoires de la fin du siècle. Le lendemain du jour de l'interpellation, c-a-d. le 4 mai 1876 Gambetta lança son fameux cri : le cléricalisme voilà l'ennemi ! Résumé de la déclaration de guerre au Cabinet Jules Simon qui, d'après l'opinion des gauches, favorisait l'avènement des conservateurs. Le Gouvernement sortit, il est vrai, victorieux de ce nouveau débat mais sa chute était proche et, le 16 mai, prenant texte de certaines paroles prononcées aux Chambres et de l'abrogation de la loi sur la presse, le maréchal de Mac-Mahon, sous la pression des royalistes, lui reprocha ces votes et lui demanda « s'il avait conservé sur la

« Chambre l'influence nécessaire pour faire prévaloir
« ses vues ».

Jules Simon lui répondit en lui adressant sa démission : « J'ose à peine ajouter, écrivait-il au président de
« la République, j'ose à peine ajouter, mais comme
« citoyen non plus comme ministre, que je désire vive-
« ment être remplacé par des hommes appartenant
« comme moi au *parti républicain conservateur*. J'ai
« eu pendant cinq mois le devoir de vous donner
« mon avis et pour la dernière fois que j'ai l'honneur
« de vous écrire, je me permets d'exprimer un souhait
« qui m'est uniquement inspiré par mon patriotisme. »

Depuis le 16 mai Jules Simon siège au sénat et a continué à donner les preuves d'un talent oratoire tout à fait supérieur. Fidèle aux convictions de sa jeunesse, il a défendu dans ces dernières années les idées qu'il avait exposées en 1848.

On peut dire que la liberté — la liberté sans restriction fut l'idole de sa vie. « La liberté, disait-il
« un jour, n'est un droit, n'est le droit que parce
« qu'elle appartient également à tous les hommes et
« aussi bien aux vaincus qu'aux vainqueurs. »

Et, se rappelant cette définition, il plaida admirablement la cause des congrégations religieuses dans la discussion de la loi sur les associations :

On nous dit, s'écriait-il le 5 mars 1883, on nous dit : « Si vous donnez la liberté à ceux qui ne l'aiment
« pas, vous ne serez que des dupes ! Eh bien moi, je
« réponds — sans examiner si oui ou non on aime
« la liberté dans le parti où vous dites qu'on ne l'aime
« pas — je réponds qu'on n'est libéral qu'à une con-
« dition : c'est de donner la liberté même à ceux qui
« ne veulent pas de la liberté (mouvement), si on n'est
« pas dans ces sentiments, on ne sait pas en quoi la

« liberté consiste; si on n'est pas dans ces sentiments,
 « autant dire qu'on n'aspire à l'autorité que pour se
 « conduire, quand on est au pouvoir, comme ceux qu'on
 « y a remplacés. En vérité, que nous importe, Mes-
 « sieurs, que le pouvoir perde tel ou tel nom s'il reste
 « oppressif (très bien, très bien à droite et au centre).
 « Ce qui fait notre honneur à nous libéraux, c'est que
 « nous disons : Toutes les fois que le pouvoir sera
 « dans nos mains, il sera favorable à la liberté, et
 « c'est pour cela que nous sommes le parti du progrès;
 « car si nous ne voulons prendre la place des autres
 « que pour faire ce qu'ils ont fait et opprimer à notre
 « tour, que sommés-nous? Et je demande aux républi-
 « cains : Pourquoi nous appellerions nous des républi-
 « cains? Quelle est la raison d'être de la République
 « si ce n'est pas la liberté? Et qu'est-ce que la liberté
 « si c'est la liberté qui s'applique aux uns et qui se refuse
 « aux autres? La liberté pour tous ou pas de liberté! voilà
 « ce que nous avons voulu faire dans la loi (très bien!
 « très bien! sur les mêmes bancs)..... Les gens qui sont
 « dans des couvents se réunissent parce que c'est un droit
 « naturel de se réunir; ils vivent en commun parce qu'il
 « n'y a aucune loi qui défende de vivre en commun; ils
 « obéissent à un supérieur parce qu'il n'y a pas de loi
 « qui empêche d'obéir à un supérieur; ils travaillent
 « beaucoup, parce qu'il est bon de travailler; la plupart
 « du temps parce qu'ils en ont besoin pour vivre, mais
 « surtout, parce que le droit de travailler est un droit
 « que personne n'a jamais contesté. On a en effet quel-
 « quefois contesté le droit au travail, mais jamais le
 « droit de travailler.

« Ce n'est pas une raison, parce que l'on vit sous
 « la direction d'un supérieur, pour perdre le droit d'as-
 « sociation qui appartient à tous les citoyens (très bien!
 « très bien à droite).

« Non, vous avez beau faire. Cette circonstance
 « d'avoir une religion, de prononcer des vœux, d'avoir
 « une opinion, d'être catholique, d'obéir à un supérieur,
 « cette circonstance ne peut pas faire qu'un citoyen ne
 « soit pas un citoyen, et si vous êtes une République,
 « si vous êtes un Etat civilisé, toute loi de l'Etat
 « gouverne ce citoyen, comme elle gouverne les autres,
 « et, en même temps qu'elle le gouverne, elle le pro-
 « tège. (Très bien! très bien! à droite et au centre.)

« Toutes les fois que vous croyez faire une bonne
 « politique en disant : A cause de ta croyance, à cause
 « de ta profession, à cause de ton opinion, tu n'auras
 « pas les droits que possèdent les autres citoyens, soyez
 « certains que vous désertez la vraie doctrine du pro-
 « grès et de la civilisation et que vous faites une chose
 « qui vous étonnera vous même quand vous y penserez
 « dans quelques années, après que ce courant d'idées
 « autoritaires et réactionnaires aura cessé de diriger vos
 « actes. » (Applaudissements à droite et au centre.)

Dans la loi sur le divorce et sur la laïcisation des écoles, Jules Simon avec un rare bonheur d'expression signala la curieuse attitude de ces pharisiens de la liberté qui passent de la neutralité entre tous les cultes à l'aversion pour certains d'entre eux ou pour la religion même. Il nous faudrait reproduire en entier ces deux discours d'un des plus habiles artisans de phrases que possède la politique Française. Car tout est à signaler, et la logique, et le trait, et la simplicité et le style — cette phrase courte de Voltaire dont Jules Simon s'est emparé dès son jeune âge et qui moins ronflante et moins majestueuse qu'une solennelle période gagne en précision et en netteté ce qu'elle peut perdre en harmonie. Mais le cadre de cette étude ne permet pas de nous étendre. Et avant de nous arrêter, nous

devons résumer l'ensemble de cette vie et de cette œuvre.

Avocat de la tolérance religieuse, Jules Simon a toujours été honnête même dans ses luttes contre les Catholiques. C'est... l'Eudore Pirmez de la politique Française. Mettant son éloquence au service de ses convictions il a toujours défendu ce qui lui paraissait juste et équitable nonobstant la certitude de déplaire à son parti. « Type noble et fier, rebelle aux suggestions « d'une malsaine popularité ou d'une coupable ambition, « Breton jusqu'aux moelles, c-a-d. possédant le trait « caractéristique de cette race : l'idéalisme, la poursuite « d'une fin morale ou intellectuelle, souvent erronée « mais toujours désintéressée, Jules Simon n'a vu dans « les hautes situations de la politique que l'occasion de « se dépenser au service de son pays. » Gambetta qui était son principal ennemi a dit un mot bien profond à ce sujet : « Jules Simon est un orateur de premier « ordre mais comme homme d'état il n'existe pas... « il est pauvre!! »

Déiste et éclectique, il s'élève au-dessus de tous les temples mais respecte toutes les religions. « C'est un « sage, disait récemment la *bibliographie catholique*, « qui ferait bonne figure sur la liste des saints de la « philosophie à côté de M. Littré avec lequel cependant « il n'a pas de rapport, mais dont on lui souhaite « d'imiter l'exemple à son heure dernière. Il a soutenu « certaines idées avec force et l'on doit reconnaître « que ses erreurs sont d'un cœur généreux, épris de « justice et d'amour pour l'humanité. Mais il ne peut « se vanter d'avoir mis ses théories à l'abri d'une « triomphante contradiction. »

Républicain endurci, il admet toutes les transactions pourvu que la forme du Gouvernement ne soit pas compromise.

Amant fidèle de la liberté, il prétend non à tort « que celle-ci fort célèbre chez ses compatriotes y est « en réalité très peu connue ». Et comme si ses amis politiques prenaient à tâche de confirmer par leurs actes la justesse de ces paroles, le voici au déclin de sa longue carrière, mis en quarantaine, isolé dans la République, frappé de réprobation, traité de « *bondicusard* » parce qu'il est déiste et parce qu'il protège les droits de tous les cultes.

Etrange, bien étrange destinée de cet homme qui, plus que tout autre peut-être, a contribué à l'établissement du régime républicain et qui en échange de son abnégation est traité comme le lépreux de la cité d'Aoste.

Mais quand on se rappelle son éducation, son tempérament, ses idées et les haines qu'il avait soulevées, y a-t-il lieu de s'étonner de son triste sort?

Ennemi juré de Gambetta, il devait succomber dans ce duel inégal avec le tribun de Cahors.

Un rêveur, un raffiné qui sait Platon par cœur ne sera jamais le roi des balcons et des bornes.

Esprit bien équilibré, n'ayant rien de ce genre qui empoigne la foule, combattant en toutes choses l'excès, l'arbitraire et la guerre aux croyances, sa disgrâce était fatale.

Car le peuple n'a pas l'habitude d'élever sur le pavois ceux qui le supplient d'être modéré, juste et sage. Il va aux violents et aux flagorneurs et il réserve aux hommes sincères ses rancunes et ses outrages.

C'est le mépris de la popularité, c'est l'insouciance des calomnies qui est surtout admirable dans la vie de Jules Simon. On peut dire, sous ce rapport, qu'il s'est politiquement détruit, avec préméditation et persévérance.

Et le parti conservateur dont il a courageusement

défendu les intérêts chaque fois que le Gouvernement sacrifiait aux haines politiques les principes de justice — ce parti jugeant aujourd'hui l'homme d'Etat avec un recul qui permet d'envelopper d'un coup d'œil son existence répètera les vers de Corneille :

Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien. (1)

ARTHUR GODDYN,
Avocat près la cour d'appel de Gand,
Docteur en sciences politiques.

(1) *Un paria*, par QUIDAM. Paris 1887.








HERMINE.

(Suite de la page 144.)

VII.

 E soleil était depuis longtemps couché, lorsque la voiture qui ramenait M^{lle} de Trémoré, éveilla en roulant sur le pavé sonore, tous les échos de la vieille ville.

M^{lle} Rose trouva Hermine dans la salle à manger près de la table où le couvert était dressé, feuilletant distraitemment à la clarté adoucie d'une lampe d'albâtre les journaux et les brochures arrivés le matin.

Les bruits de la place ne parvenaient que confusément jusqu'à cette pièce située sur les jardins tout au fond de l'hôtel, et capitonnée de lourdes draperies antiques, aussi M^{lle} Rose arriva-t-elle jusque sur le seuil, sans qu'Hermine s'arrachât à sa profonde rêverie.

La tête de la jeune fille était penchée de telle façon que tout d'abord M^{lle} Rose n'en aperçut que l'opulente chevelure d'or, négligemment tordue sur le cou blanc et pur, et que la pâleur de sa nièce lui échappa.

— Eh bien! mignonne, demanda-t-elle d'un ton joyeux, tu t'endors en m'attendant? N'est-il rien venu de Paris?

A la voix de sa tante, Hermine tressaillit et cette question fit monter un flot de pourpre à ses joues décolorées.

— Chère tante, comme vous êtes arrivée silencieusement! balbutia-t-elle toute saisie.

— T'aurais-je effrayée?.. ce n'est cependant pas mon habitude...

— Effrayée non... mais surprise... je lisais...

Si M^{lle} de Trémoré, doutant des paroles de sa nièce eût jeté un coup d'œil sur la revue si attachante, elle aurait découvert que la moitié des pages n'étaient pas encore coupées et que la brochure gisait sur la table la tête en bas. Elle n'y prit pas garde, et après avoir embrassé Hermine, renouvela sa question :

— Rien de Paris?

Hermine n'avait jamais menti. Ses yeux si purs se baissèrent, la teinte rose de ses joues s'accrut, il lui parût qu'un étau lui serrait subitement la gorge et ce fut d'un accent à peine distinct qu'elle articula brièvement :

— Rien, ma tante.

— Voilà donc la cause de ta préoccupation, car je te trouve tout étrange, tout abattue ce soir, fit M^{lle} Rose qui jamais n'eût soupçonné Hermine d'un détour, mais dont la sollicitude quasi-maternelle avait cependant été frappée de son maintien anormal.

— Demain, nous serons plus heureuses... ajouta la bonne tante en voyant les yeux de la jeune fille se remplir de larmes.

Sans un effort héroïque de volonté, cette assurance consolante eût fait éclater en sanglots la pauvre enfant qui, pour dissimuler sa poignante émotion, s'empressa autour de sa tante, la débarrassant de son chapeau, de son manteau, tandis que la bonne Annaïk apportait sur la table la soupière fumante.

Deux ou trois jours se passèrent sans que M^{lle} Rose parvînt à vaincre la tristesse, toujours croissante d'Hermine, ou à en pénétrer le secret.

Une telle réserve, de la part de l'enfant qui naguère

ne savait rien lui dérober de ses plus fugitives impressions, tourmentait au plus haut point M^{lle} de Trémorrel. Elle allait même se résoudre à provoquer la confiance qu'on ne voulait pas lui faire spontanément, lorsque, un matin, Hermine, en rentrant de la chapelle où elle avait prié plus longuement que de coutume, vint s'agenouiller devant elle, et la regardant avec ses grands yeux humides, ses grands yeux confiants d'autrefois, lui dit d'une voix émue :

— Chère tante, ne me trouvez-vous pas bien changée?

— Oh oui! ma fille. Plus que je ne puis le dire, répondit presque douloureusement la mère adoptive. Tu souffres et tu me caches le sujet de ta souffrance.

— Ne m'en veuillez pas d'avoir gardé un silence qui coûtait beaucoup à mon cœur, murmura la jeune fille. Si vous saviez combien ce que j'ai à vous dire est grave!

Les mères — et M^{lle} Rose avait un cœur de mère, — les mères possèdent toutes le don de seconde vue. Sans pouvoir s'expliquer pourquoi, M^{lle} de Trémorrel avait dès le premier instant deviné qu'il s'agissait de Marcel.

— Ton cousin t'aurait-il écrit? demanda-t-elle avec une sourde inquiétude.

— Non, ma tante.

Et bien que cette fois elle ne mentît pas, Hermine ne put s'empêcher de rougir encore.

— Non, ma tante; mais j'ai fait depuis quelques jours de bien sérieuses réflexions... Je crois... je suis sûre que le caractère de Marcel et le mien sont trop éloignés l'un de l'autre... Nous différons sur bien des sujets... Nous ne serions pas d'accord, par conséquent pas heureux... Je ne l'épouserai pas!...

Hermine avait prononcé ces paroles à voix basse avec hésitation, sans relever les yeux sur sa tante qui l'examinait dans une profonde stupeur. A ces derniers mots : « Je ne l'épouserai pas » son accent se fit soudain si net et si ferme qu'il arracha à M^{lle} Rose une exclamation.

— Mais, ma chérie, que dis-tu? Je crois rêver. Vous vous aimez, Marcel et toi. La tendresse mutuelle fait accorder bien des concessions.

— Il en est qu'on ne peut faire, ma tante, déclara presque sèchement Hermine... sur les questions de cœur... sur le terrain religieux nous différons essentiellement...

— Marcel ne fait pas profession d'irréligion...

— Non, mais il n'est pas croyant non plus, il se rit de nos pratiques qu'il taxe d'exagération... de mysticisme... Ma tante de Croixmont partage ces opinions, je le sens, je le devine... Oh! j'ai bien réfléchi, allez!... je me suis entourée de conseils; j'ai tout pesé, tout considéré...

— Mon enfant, ces raisons que tu me donnes ne sont pas les seules... tu n'agis pas ainsi sans un motif que j'ignore et que tu me caches.

Hermine baissa la tête.

— Je ne te demande pas l'aveu d'un secret qui peut-être n'est pas le tien, poursuivit M^{lle} Rose avec bonté. Mais j'avais cru voir pour toi le bonheur dans cette union et j'y renonce avec peine. Marcel sera certainement désolé. Tu ne lui as pas encore fait part de ta résolution?...

— Ma tante, je ne voulais la prendre qu'après mûre réflexion et vous deviez en être instruite la première. Oh! je ne me suis pas décidée sans lutte et j'ai pensé faiblir bien des fois... J'aimais si profondément Marcel!... trop profondément, car la tendresse idéale que je rêvais rencontre rarement en ce monde la réciprocité.

— Tu as bien dû souffrir, ma fille, dit Mademoiselle Rose, frappée de ce désenchantement et en fixant son regard attristé sur les joues pâlies, les lèvres décolorées, les yeux cernés de l'enfant si rieuse encore quelques semaines auparavant. Pourquoi n'as-tu pas parlé plus tôt ?

— Je vous le répète, ma tante, pour bien prendre conseil auparavant... pour ne parler qu'à coup sûr... pour pouvoir enfin vous dire tout en même temps... Mon cœur, une première fois déçu dans ses affections, ne s'ouvrira plus aux amours de la terre. Je ne veux plus chérir que celui qui peut me répondre par un amour plus grand... Je veux me faire religieuse...

— O ma petite Hermine ! tu me quitterais, s'écria M^{lle} Rose avec angoisse.

Hermine entoura de ses bras caressants le cou de sa seconde mère, et appuyant sur son visage ridé, sa joue brûlante de l'effort que lui coûtaient ces confidences successives, elle lui dit tendrement :

— Ma tante chérie, ne pleurez point. Je ne partirai que quand vous me le permettrez... mais... vous voudriez bien me donner à Marcel... ne voudriez-vous pas me donner au bon Dieu ?

— Si, oh si ! ma chérie, balbutia M^{lle} Rose au milieu de ses pleurs ; je ne te disputerai point à Lui. Tu feras ce que tu voudras.

— Oh ! merci, ma tante bien-aimée ! Je reconnais là votre tendresse.

— Mais ne te précipites-tu pas?... ne t'exposes-tu pas à des regrets?... à un retour douloureux sur toi-même?...

— Non, chère tante. Si je pouvais tout vous expliquer, vous approuveriez ma décision et vous comprendriez qu'elle est sage.

— Je t'avais rêvée heureuse avec Marcel. Et voir tout ce bonheur s'écrouler... Te voir souffrir ! car enfin tu souffres...

Un angélique sourire entr'ouvrit les lèvres d'Hermine.

— J'ai souffert cruellement, ma tante, jusqu'au moment où j'ai trouvé le Consolateur. Alors tout s'est apaisé. Mais... — et ici Hermine hésita légèrement, — je ne voulais pas seulement vous faire cette confidence. Je voulais encore demander à votre tendresse un dernier sacrifice... vous prier d'écrire à ma tante de Croixmont... ou à... à Marcel, comme vous voudrez pour leur dire ce que j'ai résolu.

— Je le ferai, ma chérie.

— C'est une mission pénible, je le sais. N'ayant pas le courage de la remplir moi-même, je ne pouvais la confier qu'à vous.

C'était une mission pénible en effet. M^{lle} de Trémoréol recommença et déchira vingt fois sa lettre à Eliane. Enfin le facteur en porta le pli qui devait rompre tout lien entre Marcel et Hermine, et M^{lle} Rose attendit anxieusement la réponse qui allait y être faite.

VIII.

En cinq ou six jours Marcel et sa mère avaient terminé les achats de la féerique corbeille destinée à la charmante épousée. L'activité du jeune homme ne trouvait plus d'aliment : Eliane sans cesse en visite chez ses amies pour leur annoncer le mariage ne se trouvait jamais à l'hôtel, encombré d'ailleurs par les ouvriers chargés de préparer l'appartement du jeune couple. Impossible de se montrer au Cercle et dans la société un peu folle à laquelle il avait jusqu'à ce jour consacré ses loisirs. Il était encore plus impossible

à Marcel de s'arrêter à une occupation sérieuse, de se livrer à un travail quelconque. Ce genre de distraction lui était totalement inconnu, et il passait ses longues heures desœuvrées à fumer des cigarettes, soit chez lui, soit dans les allées les plus désertes du Bois de Boulogne, attendant impatiemment les lettres de Bretagne qui, depuis quelques jours, n'arrivaient plus.

Son air fatigué frappa Eliane qui lui dit un soir en descendant de voiture :

— Comme tu es sombre, Marcel. Veux-tu venir aux Français pour te distraire?

— La Théâtre me crispe, ma mère. On y rencontre mille importuns.

— Tu deviens bien sauvage.

— Je m'ennuie.

— Gente Hermine te manque... allons, te voilà bien ensorcelé. Je lui en ferai compliment...

— Mère, il y a bien longtemps, ne le trouvez-vous pas, que ma tante de Trémoréel n'a écrit?...

— Les lettres de tante Rose te sont devenues bien chères. remarqua Madame de Croixmont avec un sourire empreint de raillerie. On s'occupe du trousseau, vois-tu. A Carhaix ce doit être un travail phénoménal. Ici nous allons plus vite.

— Trop vite, soupira le jeune homme. Il n'y a que les tapissiers qui lambinent. Je n'ai plus de raisons pour sortir et la maison est pleine de poussière. J'y étérnue du matin au soir.

— Sais-tu une idée lumineuse qui me vient? dit tout à coup M^{me} de Croixmont. Puisque l'hôtel est inhabitable, il faut le fuir. Le printemps commence à rire partout. Allons passer une huitaine chez cousine Sarah à Fontenay-aux-roses. Albéric est toujours le plus intrépide pêcheur de l'univers. Tu rêveras à Hermine en tirant les filets, ce sera très-poétique.

Marcel était donc, un matin, dans le plus élégant costume de pêcheur qu'il fut possible d'imaginer, à prendre des truites en compagnie du cousin Albéric, dans un joli petit torrent dont les eaux entouraient d'un ruban argenté le frais domaine des Acacias; Eliane et M^{me} Sarah de Martelle en toilette de campagne à fleurs extravagantes et coiffées de larges chapeaux Manille se promenaient côte à côte, en débitant ces mille riens à la fois insignifiants et spirituels qui forment le fond des conversations mondaines, lorsque un domestique accourut du château et remit le courrier à ces dames.

— Enfin! dit M^{me} de Croixmont. Une lettre de Carhaix! Je reconnais l'écriture de tante Rose.. Marcell..

Le jeune homme, à cet appel, jeta au loin sa ligne, sans se soucier du mécontentement visible de son compagnon, et se rapprocha vivement de sa mère, qui levant sa main chatoyante de bijoux lui faisait voir de loin la précieuse missive.

— Vous permettez, Sarah? demanda Eliane tout en introduisant dans le coin de l'enveloppe une des épingles dorées qui retenaient sa coiffure. Le léger craquement du papier se fit entendre, et tandis que M^{me} de Martelle rejoignait discrètement son mari, Marcel se penchait avidement sur l'épaule d'Eliane qui venait de déplier la lettre.

Un cri leur échappa à tous deux : cri de douleur chez Marcel, de stupéfaction chez M^{me} de Croixmont.

— Allons! cette petite fille devient folle, s'écria-t-elle lorsqu'elle eut terminé la lecture de ces quelques lignes où M^{lle} Rose se faisant l'interprète d'Hermine consignait en termes émus la résolution subite de la jeune fille.

— Positivement folle, poursuivit-elle avec colère. Quand tu l'as quittée, Marcel...

— Rien ne pouvait me faire prévoir ce changement soudain, murmura le jeune homme. Il y a là-dessous un mystère.

En prononçant ces mots, Marcel, le visage sombre, les sourcils froncés, mordait nerveusement sa moustache, broyait l'herbe sous ses talons, et l'on voyait aux plis de son front que l'explication de ce problème demeurait insaisissable pour lui.

Quant à Eliane, elle était littéralement pétrifiée. Eh quoi? cette petite pensionnaire bretonne, avec ses yeux baissés, ses airs candides, et sa simplicité rustique se mêlait d'avoir des caprices tout comme une parisienne! Et quel caprice! Bien digne assurément de cet esprit étroit et sentimental.

Refuser le plus aimable, le plus spirituel, le plus brillant des jeunes gens à la mode pour se confiner derrière la grille d'un cloître! pour se faire nonnain...

Ce qu'il y avait de plus exaspérant dans tout cela, c'est que la dot, la belle dot sonnante et brillante, qu'Eliane avait entrevue si souvent dans ses rêves maternels, et même il faut bien l'avouer, dans ses rêves personnels, la dot allait s'engloutir avec Hermine dans le couvent de S^{te} Ursule. Pour servir à quoi, je vous le demande? Qu'ont besoin d'argent ces filles pâles qui psalmodient jour et nuit des prières sur les dalles froides de leur chapelle et qui font vœu de pauvreté? Toute cette fortune de Trémoré n'aurait-elle pas été plus utilement employée à réparer la brèche que les folies du gentil cousin avaient faite au patrimoine des Croixmont? C'était toute une combinaison de mariage à réédifier, et ici Eliane était bien forcée de s'avouer qu'elle rencontrerait difficilement parmi les riches héritières de sa connaissance, une jeune fille assez désintéressée pour contenir le nom, des avantages physiques, de l'af-

fection même de Marcel, et se trouver suffisamment riche pour deux.

A moins de chercher dans l'industrie... la finance... la bourgeoisie, enfin... Cette bonne bourgeoisie qui crie après la noblesse... jusqu'au jour où elle peut s'y glisser par quelque mariage. Mais à cette seule pensée, Eliane très fière, sentit frémir en elle l'orgueil de vingt générations d'ancêtres.

Non, non. Ne valait-il pas mieux tenter d'ébranler l'étrange résolution d'Hermine? M^{lle} Rose affirmait pourtant que la décision de sa nièce était irrévocable. Mais M^{me} de Croixmont se souvenait d'avoir eu dix-huit ans et d'avoir pris à cet âge bien des « décisions irrévocables » oubliées dès le lendemain.

Elle se tourna vers Marcel toujours silencieux et préoccupé.

-- Nous perdons la tête pour une lubie d'enfant, dit-elle, mais rien n'est désespéré. — Ne prends pas cet air tragique, Marcel, je t'en prie. Je vais écrire à ta tante Rose... à Hermine.

Marchel hocha dubitativement la tête.

— Ma mère, fit-il d'un ton sérieux qui contrastait avec sa frivolité habituelle, Hermine est une enfant, je vous l'ai dit moi-même, mais une enfant dont l'âme a des profondeurs qui m'ont parfois surpris. Elle est douce, très-douce. Petite, elle l'était aussi, et cependant j'ai vu ses entêtements se prolonger des semaines et des mois. Ils ont dû grandir avec elle, tout en changeant de nature et d'objet.

— Mais enfin, mon ami, rien ne peut expliquer un changement aussi prompt, aussi radical... Un caprice seul...

— Hermine n'a pas de caprices, ma mère. Pour agir ainsi il lui a fallu un motif... un motif sérieux.

Ici je me perds, je ne sais que croire, et je veux obtenir l'explication de ce mystère.

— C'est pour cela que je voulais écrire...

— Ecrire ne signifie rien. On ne répondra pas ou bien on se renfermera dans des phrases vagues comme celles de tante Rose. Pourtant je saurai... Mère, je partirai ce soir pour la Bretagne.

— Es-tu fou? Me laisser ici seule avec Albéric qui ne sait parler que de pêche du matin au soir, et Sarah qui est bien la plus insignifiante poupée...

— Vous retournerez à l'hôtel...

— J'aime tant à voyager seule!.. Et pendant ce temps tu vas te faire rompre les côtes dans de maudits chemins...

— Ma mère, voulez-vous que je renonce ainsi au bonheur que vous-même preniez tant de soin à échafauder?

Au fait?.. si la vue de Marcel allait tout raccorder... Cela valait bien un léger sacrifice.

— Eh bien va! fit Eliane, et puisses-tu réussir!...

IX.

Il était neuf heures du soir. Le rapide de Paris à Brest ralentissant soudain sa marche, traversa le magnifique viaduc jeté sur la ville entre les deux collines qui la dominant, et entra dans la gare de Morlaix faisant trembler sous son poids les plaques mobiles de la voie et ébranlant toutes les vitres de la marquise. Il n'était pas encore complètement arrêté qu'un jeune homme élégamment vêtu, n'ayant pour tout bagage qu'une petite valise à main, sauta lestement sur le quai, donna son billet à la sortie et inspecta du regard la longue file des omnibus et des pataches rassemblés sur l'esplanade de la gare.

Marcel, -- car c'était lui, -- eut vite reconnu entre les autres véhicules l'affreuse voiture de Yan Coz qui faisait le service entre Morlaix et Carhaix et dont il n'avait pu perdre le souvenir.

Cette fois, il allait renouveler au milieu de la nuit le pittoresque voyage qu'il avait fait en plein jour quelques mois auparavant. La vue du paysage ne le distrairait donc pas de la fatigue et de la longueur de la route. Mais Marcel ne demandait pas à être distrait. Il ne fit aucune réflexion sur le mauvais état de la patache, sur la mine avinée du conducteur qu'en toute autre circonstance il eût criblé d'épigrammes et se jeta dans le coin le plus reculé de l'intérieur où il attendit plus d'une heure qu'il plût à l'automédon de se mettre en marche, songeant toujours à Hermine, et à ce qui avait pu motiver chez sa fiancée si aimante, si confiante, un pareil revirement.

Pendant les mortelles heures de cette longue nuit, Marcel ne dormit guère, la préoccupation de son esprit et les secousses de la lamentable voiture conspirant ensemble contre toute tentative de repos, ou physique, ou moral.

Marcel vit d'abord le ciel d'un bleu sombre, se parsemer d'étoiles diamantées, le disque argenté de la lune se dessiner nettement, inondant la grande route d'une clarté blanche où les arbres et les rochers mettaient de grandes ombres noires. Pendant des heures qui lui semblèrent longues comme des siècles ce spectacle fut toujours le même. Le jeune homme était oppressé par le silence et la majesté de cette belle nuit sauvage. Il ne pouvait se résoudre à fermer les yeux et cependant les ombres des vieux chênes aux branches coupées court, qui se profilaient sur la blancheur du chemin prenaient à ses yeux des aspects fantastiques.

La vue d'une vieille chapelle abandonnée au milieu des ruines d'un couvent gothique, les croix qui se dressaient à demi-rongées au-dessus des tombes des moines le firent frissonner.

— Brrr... murmura-t-il. Le diable de pays! Rien que pour le traverser une nuit dans une vieille guimbarde détraquée, voilà que j'y contracte de superstitieuses terreurs. Hermine avait raison de dire qu'il ne ressemble à aucun autre. Ses jeunes filles aussi sont bien extraordinaires... Comment va-t-on me recevoir là-bas?

Il monologua de la sorte une bonne partie de la nuit et ce ne fut pas sans un soupir d'allègement qu'il vit apparaître à l'horizon cette mince ligne blanche qui décèle l'approche du jour. C'était peut-être la première fois que Marcel voyait lever l'aurore. Yan Coz lui avait dit qu'à sept heures on serait à Carhaix. Marcel attendait ce moment avec impatience et il éprouva un plaisir réel en entendant la cloche d'un petit village que la patache traversait au galop sonner l'angelus de six heures.

Yan Coz pouvait être un ivrogne, mais il connaissait sa route : sept heures avaient à peine fini de tinter lorsque la patache commença ses bonds épouvantables sur les pavés pointus de Carhaix. Marcel abaissa la glace qui le séparait de son conducteur.

— N'arrêtez pas à l'hôtel de Trémoré, lui dit-il en forçant sa voix pour se faire entendre. Conduisez-moi jusqu'au relai.

Ce fut donc devant la vieille auberge qui était en même temps relai de poste que Marcel descendit de voiture. Il revint rapidement en arrière, et en quelques pas se trouva devant l'antique portail bien connu dont il souleva le lourd marteau d'une main tremblante.

Le visage triste d'Annaïk se montra dans l'entrebaillement.

— Vous! c'est vous, Monsieur Marcel! balbutia la vieille cuisinière en faisant entrer le matinal visiteur. Ah! que vous allez trouver la maison changée!... M^{lle} Hermine ne parle plus que du couvent et ma chère maîtresse passe à pleurer le temps qu'elle n'emploie pas à dévorer l'enfant de ses caresses.

— Annaïk, je sais tout cela. J'ai beaucoup de peine. Comment est-ce arrivé?

— Je ne sais pas, Monsieur Marcel. C'est comme un sort qu'on lui a jeté. Elle qui vous aimait tant! qui ne parlait que de vous, ne riait qu'à vos lettres, pleurait à votre souvenir, tout d'un coup la voilà transformée... du jour au lendemain, je vous le dis — sans que personne puisse savoir...

— Ma tante Rose elle-même?

— Votre tante ne sait que ce qu'Hermine a voulu lui dire... moi seulement ce que M^{lle} Rose m'a confié, ce qui est moins encore...

— Conduisez-moi vite à ma tante, Annaïk.

— Mademoiselle vient tout juste de partir pour la messe; mais... — et la fidèle servante hésita — mais M^{lle} Hermine est encore dans sa chambre. Elle a achevé de s'habiller depuis un instant à peine.

— Eh bien! c'est à elle que je parlerai. C'est d'elle que je saurai pourquoi ont été ainsi rompus nos engagements.

— Monsieur Marcel, je vous en prie, supplia Annaïk en joignant les mains, — si votre vue allait la saisir... lui faire du mal.

— Ne craignez rien, Annaïk, je ne la surprendrai pas brusquement. Laissez-moi monter...

— C'est pour son bonheur peut-être, pensa la brave

créature, que tout cela arrive. Laissons marcher les choses comme le bon Dieu les veut.

Et elle se effaça pour livrer passage au jeune homme, qui, en quelques bonds eut franchi l'escalier, traversé la chambre déserte de tante Rose et frappa doucement à la porte de sa cousine.

— Entrez, répondit une douce voix dont le timbre un peu voilé fit tressaillir Marcel.

Il ouvrit et souleva la portière de mousseline blanche.

Hermine, vêtue d'une simple, très-simple robe de cachemire gris-cendré, serrée à la taille par une ceinture pareille, les cheveux nattés et négligemment relevés, une étroite collerette blanche autour du cou, sans un ruban, sans un bijou, et cent fois plus adorable encore sous ce vêtement presque monastique, Hermine à genoux près du lit, les mains jointes et les yeux levés vers le crucifix qui lui faisait face, achevait sa prière matinale.

— C'est toi, Annaïk? demanda-t-elle sans se retourner, mais surprise de n'entendre aucun bruit.

— Non... c'est moi, répondit une voix basse, étouffée.

Hermine qui s'était à demi levée retomba agenouillée et cacha sa tête pâlissante dans ses mains.

— Mon Dieu! qui donc est ici? balbutia-t-elle.

— Hermine, ne reconnaissez-vous plus ma voix? demanda Marcel très-ému. Elle vous était chère autrefois.

— Ah! Marcel, s'écria la jeune fille en se redressant malgré le tremblement nerveux qui l'agitait; ah! Marcel! pourquoi êtes-vous venu? Nous ne devons plus nous revoir.

— Et vous pensiez, Hermine, que je vous chérissais assez peu pour renoncer à vous sans combat, fit-il avec une sorte de colère. Vous croyiez que j'allais me rendre sans résistance à un caprice qui brise nos deux cœurs?... car, ne vous y trompez pas, Hermine, vous m'aimez...

— Je vous aimais, dit la jeune fille d'une voix basse et comme si elle eût parlé dans un rêve. — Je vous aimais, Marcel, Dieu m'en est témoin, de toute mon âme. Je vous avais donné mon cœur avec ses pensées, ses aspirations, ses désirs... Je ne voyais que vous, je ne rêvais que vous... Je n'aurais obéi qu'à vous... enfin, vous étiez tout pour moi.

— Hermine, pourquoi n'en est-il plus ainsi ?

— Pourquoi ? parce que si je vous aimais aussi exclusivement sans arrière-pensée, sans qu'une ombre d'intérêt ou de calcul se mêlât à cette pure tendresse, j'étais bien en droit d'exiger pareil retour. N'était-ce pas juste, Marcel ?

Il baissa la tête, et son front se couvrit d'une épaisse rougeur. Marcel, nous l'avons dit, possédait un grand fonds de franchise que n'avait pu altérer complètement la fourberie obligée du monde. Il était sincère même envers lui et dut s'avouer qu'il avait bien mal répondu à la tendresse si élevée et si profonde de sa petite cousine.

— J'ai cru être aimée comme j'aimais, poursuivit Hermine, voyant que Marcel ne répondait point, car j'étais ignorante du monde ; et je ne serais pas encore désabusée sans doute, si vous-même, Marcel, n'aviez pris soin de déchirer le voile qui couvrait mes yeux.

— Moi ? balbutia le jeune homme éperdu ; que voulez-vous dire, Hermine ?... Mais je vous aime...

— Oui, vous m'aimez, dit-elle tristement, comme on aime un joli joujou, un enfant gâté, par distraction, par caprice. Oh ! ne vous récriez pas, Marcel. Je ne vous parle même pas de calcul ; — le vôtre était inconscient... — Un jour vous vous fussiez lassé de notre idylle, et moi qui la rêvais pour la vie, j'aurais eu ce jour-là, le cœur brisé.

— Hermine !

— Oui, vous m'aimez... vous avez dit à ma tante, passionnément. C'est peut-être vrai. Vous m'avez dit si souvent que j'étais belle. C'est ma beauté que vous chérissez, mais vous n'avez jamais songé à mon cœur qui ne battait que pour vous, à mon esprit qui aurait pu s'élever pour vous plaire à la hauteur du vôtre... à mon âme, enfin qui aspirait à vous voir partager toutes ses convictions.

« Marcel, vous en avez ri, quelquefois : c'est la première blessure que vous m'avez faite. Mais je l'avais guérie en me disant : « Par l'amour je le conduirai à la foi ! » Marcel, je le répète — et la voix de la jeune fille se remplit de larmes - ce n'est pas moi, c'est vous qui avez tout brisé !

— Mais enfin, s'écria Marcel, comment?... Je veux, je dois savoir...

Hermine tira de son corsage une petite clé d'argent, et marchant jusqu'à son élégant bureau de palissandre, elle ouvrit un mignon coffret en laque placé sur l'étagère, y prit un mince papier rose tout froissé, et, le tendant à son cousin :

— Lisez, dit-elle presque bas.

Marcel était si troublé qu'il ne reconnut d'abord pas sa lettre et qu'il l'ouvrit, la parcourut machinalement d'un bout à l'autre sans même se demander par quel fatal concours de circonstances elle se trouvait entre les mains d'Hermine.

Il pâlit... Comme il méritait bien son châtement. Quoi ! non content de méconnaître son adorable fiancée, il en avait parlé à un ami avec tant d'impertinente légèreté ? — Oh ! combien cette sensitive avait dû être cruellement blessée !...

A présent qu'éclatait à ses yeux la grandeur, la

pureté de l'amour d'Hermine, sa faute, à lui, apparaissait impardonnable et son malheur sans ressource.

Il replia la lettre, la jeta sur un meuble et murmura sans oser lever les yeux :

— Vous avez raison, Hermine. Je suis un misérable, et j'ai mérité mon sort. Me pardonneriez-vous, pauvre enfant, d'avoir blessé votre cœur, détruit votre bonheur?

— Je n'ai rien à vous pardonner, mon cousin, car je ne suis pas malheureuse. Ce que les hommes dédaignent, un cœur brisé par une première déception, Dieu est assez bon pour l'accueillir, assez puissant pour le guérir, assez grand pour en combler le vide immense.

— Vous avez trouvé en lui votre consolateur; mais moi, je vais partir désespéré!

La jeune fille secoua la tête.

— Il n'est pas de chagrin qui ne s'adoucisse avec le temps. Je prierai pour vous, Marcel, et Dieu vous enverra l'oubli...

Marcel se tordit les mains et deux larmes perlèrent sous ses paupières.

— Plus je vous vois angélique et bonne, Hermine, et plus je me méprise d'avoir pu vous méconnaître, dit-il d'une voix oppressée. Oh! non! je ne vous oublierai jamais et jamais non plus, je ne cesserai de détester ma fatale inconséquence.

— Cette épreuve vous aura servi comme à moi, dit doucement Hermine, et lorsque Dieu mettra sur votre chemin une autre affection pure et exclusive comme la mienne, vous saurez l'apprécier cette fois et y répondre. Vous pourrez être heureux encore... Et maintenant, adieu, Marcel. Voulez-vous une dernière fois, serrer la main de votre sœur?...

Marcel s'agenouilla sur le tapis, et saisissant la

petite main qui se tendait vers lui, y appuya ses lèvres en pleurant. Hermine, très émue, se recula, et lui dit doucement :

— Tante Rose va revenir, ne voulez-vous pas descendre au devant d'elle?

— Non, non. Vous m'avez dit adieu, Hermine. Je ne veux plus revoir rien, ni personne de cette maison après vous. Je repars pour Paris.

Il se releva, se détourna pour qu'Hermine ne vît plus son visage inondé de larmes, descendit précipitamment l'escalier et souleva le loquet de la porte.

Annaïk courut après lui.

— Monsieur Marcel! dit-elle avec angoisse. C'est donc fini... c'est tout à fait rompu?... Et vous partez ainsi!...

Marcel ne répondit pas; une sorte de sanglot s'étouffa dans sa gorge. Il franchit le seuil de la maison hospitalière dans laquelle il avait pénétré pour la première fois le cœur si léger : paradis dont il s'était comme à plaisir fermé à tout jamais l'entrée.

Yan Coz buvait, attablé avec son fils et deux conducteurs de pataches, lorsque son voyageur du matin fit irruption dans la sordide auberge.

— Votre voiture peut-elle repartir tout de suite pour Morlaix? interrogea anxieusement Marcel.

— Non, grommela brusquement l'ivrogne. Je n'attellerai que ce soir. Mais mon fils va emporter le courrier à l'instant. Il boit le coup de l'étrier. Si vous voulez monter sur le siège avec lui, vous êtes libre.

La pensée de traverser Carhaix à côté du fils d'Yan Coz, de rencontrer peut-être tante Rose ou quelque connaissance des mois heureux si vite écoulés était insupportable à Marcel. Il ne pouvait cependant se décider à attendre jusqu'au soir dans cette auberge sale et fréquentée par tous les rouliers de passage.

— Il fait bien froid, ce matin, murmura-t-il, pour voyager ainsi à ciel ouvert

— Dame! il brume ferme. Mais le cabriolet a une capote et un tablier, et puis quand on est si pressé, on n'y regarde pas de si près.

Sans répondre à l'observation de Yan Coz, Marcel rassuré sur l'incognito de son départ se rendit dans la cour où le cabriolet était déjà attelé. Il monta sur le siège et deux minutes plus tard, M^{lle} Rose croisa sur la place la voiture du courrier, ne se doutant guère qu'elle passait aussi près de son neveu Marcel.

Le lendemain, le jeune homme débarquait à la gare Montparnasse, sautait dans un cab et se faisait conduire à l'hôtel de Croixmont.

Son coup de sonnette bien connu fit tressaillir Eliane qui venait de s'éveiller. Mettant de côté toute étiquette, elle courut au devant de lui jusqu'au milieu du vestibule et l'entraîna dans sa chambre.

Le visage décomposé de Marcel la fit reculer.

— Tu n'as pas réussi, murmura-t-elle.

— Non; il n'y avait rien à tenter.

— C'est donc un roc que cette enfant. Mais parce que tu as échoué dans ta tentative, ce n'est pas une raison, mon pauvre Marcel, pour me revenir en cavalier de la Triste Figure. Je ne te reconnais plus.

— Ce voyage m'a bien changé, ma mère, dit Marcel d'un ton grave.

— Je le vois. Mais tout n'est pas perdu. Paris ne manque pas d'héritières nobles, jolies.

Un geste de son fils arrêta court Eliane.

— Ma mère, ne mettez pas votre esprit à la torture pour me préparer un autre mariage.

— Tu es dans le premier feu du désespoir. Il prendra fin. Je ne t'aurais pas cru blessé aussi profondément.

— Je ne croyais pas moi-même l'être autant. Je vous le répète, ma mère, je suis bien changé. J'ai passé à côté d'un trésor, et au lieu de le garder précieusement, je l'ai négligé, je l'ai perdu. Je ne me marierai désormais que lorsque j'aurai retrouvé une Hermine... fût-elle plus pauvre que le patriarche Job... mais... la trouverai-je jamais?...

Le jeune homme accablé se laissa tomber dans un fauteuil et Eliane pétrifiée d'étonnement le regarda en murmurant :

— Dans quel guépier ai-je jeté mon pauvre fils? La fillette et le pays, l'ont positivement ensorcelé.

N'aurait-elle pas mieux fait de s'accuser de tout le mal, elle qui, par ses doctrines à la fois si frivoles et si positives avait éteint ou du moins atténué en Marcel les sentiments tendres, pieux, délicats, et l'avait ainsi empêché de répondre de prime abord à ceux d'Hermine?

Et lorsque Marcel avait été subitement transformé par un choc douloureux, il était trop tard : La sensitive s'était reployée sur elle-même, refermant tous les pétales de son cœur virginal.

X.

C'était le trente et un mai... le dernier jour du mois des fleurs et de la Reine des Vierges. Le soleil tiède et radieux faisait étinceler les vitraux de la chapelle des Ursulines et donnait des teintes plus vives encore aux bouquets de fleurs naturelles qui décoraient l'autel orné pour une grande fête.

C'était fête, en effet... fête mystique, fête recueillie, et tous les assistants réunis dans la chapelle du vieux couvent breton avaient l'âme emplie d'un indicible et pieux attendrissement.

Hermine de Trémorol venait d'échanger la brillante parure des fiancées de la terre, la robe blanche, la couronne de roses, le grand voile aux plis transparents pour le vêtement austère des épouses du Christ. Ses longs cheveux blonds, orgueil de tante Rose, après avoir une dernière fois couvert ses épaules d'un manteau d'or pâle, étaient tombés sous l'acier des ciseaux et gisaient sur les dalles de pierre du sanctuaire.

Avec cette dernière parure mondaine, Hermine avait jeté aux pieds du Seigneur les souvenirs du passé et ne gardait dans son cœur que les sentiments tendres et compatissants de la charité universelle.

Maintenant sous la robe de bure, la guimpe et le voile blancs des novices, ses grands yeux bleus noyés des larmes douces du sacrifice et du bonheur, tenant entre ses doigts fins la croix du chapelet suspendu à son côté, elle était debout dans un étroit parloir et conversait doucement avec sa mère adoptive à travers la grille qui désormais s'élèverait toujours entre elle et le monde, et que son cœur et sa prière seuls, gardaient le droit de franchir.

M^{lle} Rose était bien émue... bien triste. Si généreusement qu'elle eût offert à Dieu l'enfant dont elle avait rêvé les soins pour sa vieillesse, elle n'envisageait pas sans un grand serrement de cœur sa rentrée solitaire dans la vieille maison qu'Hermine avait égayée si longtemps de son rire perlé et de ses chants d'oiseau.

La jeune fille consolait sa tante, l'encourageait de son mieux, la réconfortait... et tout à coup la vaillante désarmée par le chagrin profond de sa seconde mère se prit à fondre en larmes.

— Tu pleures, Hermine? s'écria M^{lle} Rose soudain effrayée. Quel souvenir t'arrache ces larmes?

— Aucun, ma tante chérie; c'est la vue seule de votre douleur qui me fait mal.

— Vrai? ma fille?... tu ne me trompes pas? — Tu ne regrettes rien du passé?... tu ne m'en veux pas d'avoir par mon imprévoyance causé ta première et ton irréparable déception?... N'est-ce pas moi qui t'ai fait connaître et aimer Marcel... N'ai-je pas ainsi détruit ton bonheur?

— Oh! ma tante, que dites-vous? Mais je ne regrette rien! Et que vaut ce que j'ai perdu auprès de ce que j'ai retrouvé?...

— Ainsi, mon enfant, tu es heureuse?

La jeune novice leva vers le ciel qui brillait limpide, azuré à travers les barreaux de l'étroite fenêtre un regard empreint d'une joie profonde, d'une sérénité véritablement angélique et répondit avec un accent intraduisible :

— Bien heureuse, ma tante. Heureuse comme les saints dans le ciel!

Bonne S. DE BOÜARD.



SURREXIT CHRISTUS.

L'HOMME-DIEU dit : « Eli, lamma sabacthani! »
Puis, un instant après, au milieu du silence
De la foule, il murmure : « A présent, c'est fini! »
— Il expire. Un soldat le perce de sa lance

Et la Croix boit le sang du Rédempteur honni.
Et le pharisien chante 'la vigilance
De Caïphe par qui le faux Christ est puni.
Mais, vers Jésus, le cœur du centenier s'élançe;

Le gentil, le premier, fait un acte de foi.
O Juif! tu ne veux pas du Fils de Dieu pour roi,
Tu vas l'avoir pour Juge! A sa barre il te cite.

Oui, tout est consommé, mais pour toi, non pour Lui.
Voilà que son sépulcre est son Trône aujourd'hui :
Tremble, ingrat! Le Sauveur du monde ressuscite!


ADOLPHE MILLET.





LA CRISE AGRICOLE, SES CAUSES ET SES EFFETS.

« J'aime les paysans, ils n'ont pas
assez d'esprit pour raisonner de travers. »
MONTESQUIEU.

 E mot *crise* indique une perturbation profonde dans le cours ordinaire des choses, un dérangement des lois ordinaires de l'économie politique, dérangement tel, qu'il est indispensable d'envisager les choses, non plus au point de vue de la rigueur des principes théoriques, mais au point de vue des faits et de leurs inéluctables conséquences.

Le mal dont nous allons entretenir le lecteur est grave, bien qu'il n'atteigne plus toutes les parties du pays (1).

Pour cultiver un hectare, il faut 300 fr. au minimum. Or, notre domaine agricole est de 2.663.753 hectares, dont 967,135 hectares consacrés aux céréales et farineux (36 p. %). Dès lors, nous nous trouvons en présence d'un capital d'exploitation d'au moins 290.140.500 fr., rien que pour les céréales. La valeur de ces derniers produits s'élevait à plus de 700 millions de francs

(1) Ce mémoire vise surtout la situation telle qu'elle était naguère, lors de sa présentation à la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. Depuis, à la suite de mesures prises par le Gouvernement, notre bétail se vend à un prix rémunérateur et les rendements de la culture sont plus élevés.

par année (1) : il n'est pas facile de les remplacer.

L'agriculture possède 1.200.000 travailleurs qu'il s'agit de préserver. Elle fournit une grande quantité de millions au Trésor, qui ne peut s'en passer. L'industrie agricole est la plus importante de toutes et sa ruine entraînerait celle d'autres industries qui en dépendent directement ou indirectement.

Or, la crise a mis beaucoup de nos cultivateurs dans la nécessité de vendre une bonne partie de leur bétail et de leurs chevaux; le capital d'exploitation qui se trouvait en leurs mains et, par suite, la somme des salaires payés ont diminué dans des proportions formidables. De là, la désertion des campagnes, l'abandon de la charrue, l'accroissement disproportionné des villes qui en sera la conséquence; en un mot, la formation d'une grosse tête urbaine sur un corps rural petit, chétif et souffreteux.

La valeur vénale du domaine agricole dépassait, en 1880, neuf milliards quatre cents millions; nous avons perdu plus d'un tiers de ce capital, soit au-delà de trois milliards. Ce domaine est grevé d'une dette hypothécaire d'environ deux milliards, dont on fait la rente de 4 à 4 1/2 p. $\%$, remboursement non compris. Le revenu brut de l'agriculture représentait environ un milliard par an, un tiers encore de ce revenu, soit 333 millions, nous a échappé. Pour peu que cette diminution continue, beaucoup de propriétaires fonciers n'auront bientôt plus de revenus. Quelle raison de conserver encore, avec le soin et la sollicitude d'autrefois, des immeubles qui sont grevés d'impôts sans compensation?

C'est depuis 1876 que la marche ordinaire du travail agricole subit un ralentissement inquiétant. L'équilibre

(1) *Exposé de la situation du Royaume de 1861 à 1875.*

est rompu entre l'agriculture et l'industrie, celle-ci toujours plus favorisée que celle-là. L'industrie n'a plus derrière elle le soutien d'une population rurale nombreuse, vivace, et il n'est pas probable que les cultivateurs aisés repaissent de sitôt en masses profondes.

Involontairement on se reporte à l'époque où, peu après le règne de l'empereur romain Auguste, l'agriculture d'Italie, écrasée par l'importation des blés de l'Afrique conquise, tomba dans un marasme tel, que les terres cessèrent d'être cultivées. Les domaines d'une certaine étendue devinrent des biens de pur luxe, et leurs propriétaires, au lieu d'exiger un loyer, furent obligés de salarier des fermiers pour les entretenir dans un état suffisamment convenable pour flatter leur vanité.

Ceux qui contestent l'état de *crise*, qui n'y voient qu'un simple « malaise agricole », nous font l'effet de ces gens toujours repus qui ne supposent pas que personne puisse rester avec sa faim.

Jusqu'ici on a vainement cherché un remède énergique, radical, capable de relever le courage des cultivateurs victimes de revers immérités; car quels prodiges de travail, d'économie, l'observateur n'a-t-il pas vus s'accomplir! Sauf dans quelques centres, la famille agricole s'est surmenée en vue de défendre la faible épargne des années précédentes. Malgré cela, cette épargne s'en est allée, faisant place à une situation obérée, décourageante. N'est-ce pas un axiome bien connu, que celui qui attaque son capital sans espoir de le reconstituer, marche à une ruine inévitable?

Certains fermiers se décident à transformer leurs terres arables en prairies et on les pousse dans cette voie; mais ces opérations nécessitent des frais considérables, et, peu rassuré sur l'avenir, on hésite à s'y

engager. Puis il faut des conditions particulières pour que cette transformation puisse réussir; et si les hommes que l'agriculture repousse ainsi (car les prairies exigent moins de travail que les champs) ne trouvent pas de l'occupation dans les manufactures des villes, où il paraît qu'on n'a plus besoin de leurs bras, ils seront bien forcés d'aller peupler les solitudes du Congo ou d'autres contrées lointaines.

Les récoltes de 1874 et 1875 ont été très satisfaisantes. Cependant, c'est à leur suite que la décadence a commencé. Les phénomènes météorologiques n'y sont donc pour rien. On peut en dire autant de la hausse des fermages : elle a pu accentuer la crise; mais, est-ce que celle-ci a commencé avec les hauts fermages? Evidemment non. Cette hausse, réglée librement selon les lois de l'offre et de la demande, est une conséquence de la prospérité des années précédentes et elle ne s'est fait péniblement sentir qu'après que la décadence eut commencé. Si, actuellement, les fermages sont plus offerts que demandés, s'ils paraissent encore trop élevés malgré les réductions considérables qu'ils ont subies successivement, c'est une conséquence, un effet, non une cause de la crise : la marque la plus certaine de la décadence de l'agriculture est la baisse de la valeur du sol.

La réduction des fermages! Point n'était nécessaire de tant la recommander : elle s'est faite toute seule et par la force des choses, à tel point que beaucoup de propriétaires ou rentiers se voient menacés dans leurs moyens d'existence : la crise frappe solidairement le propriétaire et le fermier, l'un et l'autre également dignes de la sollicitude du législateur.

Ont-ils été bien inspirés, ceux qui ont allégué que le remède à la crise agricole était entièrement dans les mains des propriétaires qui exploiteraient les pauvres

cultivateurs? Si nous n'étions dans un pays où leur honnêteté et leur patience sont inébranlables, cette idée porterait en elle le germe d'une *Land League* comme en Irlande, avec ses pratiques révolutionnaires et anti-sociales. Elle n'en a pas moins fait son tour dans les journaux et formé le fond de meetings électoraux. Peu s'en est fallu qu'un orateur ne vînt dire : Le propriétaire, voilà l'ennemi! ou : « La propriété, c'est le vol ».

Cette pomme de discorde a un autre côté pernicieux. Elle induit en erreur, en indiquant une fausse piste pour détourner de la vraie. Hélas! Nous ne sommes pas, comme les Américains, préparés à nous pénétrer plus de faits que de mots sonores. Quand certains mots résonnent à nos oreilles, nous nous laissons aller à la dérive, sans réfléchir aux conséquences.

La vérité est que beaucoup de terres ne trouvent plus preneur, restent en friche, ou sont transformées soit en pâtures, soit en bois, ce qui n'a abouti jusqu'ici, dans certains centres, qu'à restreindre encore le travail et à accroître la misère : il faut chercher des remèdes ailleurs.



Les causes de la crise peuvent se résumer en deux catégories : les causes anciennes et les accidentelles dont nous parlerons en terminant.

Il est certain que l'ignorance, l'esprit de routine ont contribué aux souffrances générales. L'éducation, comme les mœurs, tend trop à éloigner du sol natal les jeunes gens, dont le sol réclamera plus tard les bras et les intelligences. Quant aux jeunes filles, si quelques unes ont assez de sens pour comprendre combien la vie des champs pourrait être douce ou même lucrative,

le plus grand nombre l'envisage comme un pis-aller. Si l'on veut conserver au sol des cultivateurs qui raisonnent, que ne s'attache-t-on à leur créer des compagnes dignes d'eux et capables de les seconder? « Les femmes, a dit M. Jules Simon, précisément à l'occasion de l'enseignement agricole, les femmes ont une puissance économique et morale dont on ne se sert pas... Il en résulte un détrimement considérable *pour tous!* »

Il faut leur ouvrir plus attrayante cette carrière où leurs excellentes facultés observatrices et conservatrices ont tant d'occasions de s'exercer, où l'unité du ménage et toutes les convenances sociales sont parfaitement sauvegardées, où le champ d'activité est vaste, où le débouché est indéfini, où les effets de la concurrence intérieure sont le moins à craindre (1).

L'agriculture a vécu d'empirisme, quand l'industrie raisonnait toutes ses opérations; elle a été laissée en enfance, quand l'autre, plus favorisée, atteignait l'âge mûr. Elle se trouve seulement aujourd'hui dans cette période où l'industrie, prenant cet essor si rapide depuis 1830, s'est transformée par l'association des capitaux et par le concours d'ingénieurs formés dans les écoles spéciales. L'enseignement agricole sort à peine de sa léthargie, grâce au gouvernement actuel.

Signalons un autre obstacle au libre développement des bonnes méthodes : le mode de tenure des biens ruraux.

Dans la crainte d'un congé ou d'une augmentation de fermage, après 6 ou 9 ans, le fermier s'efforce de tirer du sol le plus possible, en lui rendant le moins qu'il peut; il le cultive bien peut-être pendant les deux tiers du bail, mais l'épuise pendant la dernière période. On a beau lui

(1) Voir notre mémoire au Congrès agricole de 1884, sur l'éducation agricole des femmes (pages 73 à 82 du compte-rendu.)

signaler les découvertes de la science moderne, les perfectionnements considérables qu'il pourrait obtenir au prix de quelques sacrifices, il n'en fait rien, n'étant pas sûr d'en jouir seul (1).

Si le propriétaire n'est pas soucieux de rechercher des fermiers capables, honnêtes, consciencieux; s'il ne comprend pas que sa prospérité est liée à la leur; s'il vise uniquement à une rente élevée, fût-elle peu garantie, sa terre sera pressurée aux moindres frais possibles, pour tomber bientôt dans une décadence complète : situation déplorable résultant de la divergence de deux intérêts qui devraient toujours être rendus solidaires.

Pour qu'un fermier se livre à des améliorations durables, il lui faut non seulement un certain capital, mais surtout quelque certitude pour l'avenir. Les bouches qui s'ouvrent à sa suite, souvent en grand nombre, s'opposent à toute dépense non indispensable, si une indemnité n'est stipulée pour la plus value, pour les améliorations non amorties à la fin du bail.

En Angleterre, les capitaux affluent partout vers l'exploitation rurale, grâce à la sécurité dont jouissent les tenanciers, en raison de la durée de leurs baux, de 21, 27, 31, et quelquefois 99 ans, transmissibles, avec facilité, d'un tenancier à un autre. Si donc le franc tenancier vient à mourir au milieu de ses améliorations, celles-ci ne sont pas perdues pour ses enfants, qui peuvent vendre le bail.

Grâce à ce système, beaucoup de landes incultes, dans le nord de la Grande-Bretagne, se sont transformées en domaines magnifiques, de même que les baux emphy-

(1) Voir notre mémoire au Congrès agricole de 1885, sur l'association appliquée à l'agriculture.

téotiques ont autrefois puissamment aidé au défrichement de nos contrées.

Il ne faut point s'étonner qu'avec notre régime actuel, la culture tende à passer de plus en plus aux mains de cultivateurs *propriétaires* qui n'ont point à se préoccuper d'une fin de bail, qui exploitent autant en vue de l'avenir que du présent, qui rendent à la terre en proportion de ce qu'ils en ont reçu, qui veulent, en bons pères de famille, la transmettre améliorée à leurs enfants.

En bien des cas, le propriétaire, qui conserve un privilège de trois années sur les récoltes et le mobilier, aurait intérêt à faire des avances à son fermier ou à exécuter lui-même les améliorations permanentes, sous certaines conditions, à l'instar de ce qui se fait en Angleterre. Là, les gens fortunés, les grands propriétaires, les membres de la noblesse sont à la tête du mouvement agricole et ne dédaignent pas de s'associer, sous une forme ou sous une autre, avec leurs tenanciers; exemples qu'on ne saurait trop recommander à l'attention de ceux de nos propriétaires qui n'ont d'autre profession que d'être riches et qui promènent partout le poids de leur ennui.

En général, on n'a pas compris, en agriculture, les avantages pratiques de l'association. Ce n'est que d'hier qu'on cherche à développer cet esprit de mutualité, de coopération qui doit transformer l'élément rural, comme il a transformé l'élément industriel.

D'un autre côté, il faut bien reconnaître que les exigences du fisc y ont trop souvent jeté le désarroi. En Belgique, l'agriculteur ne peut, comme en d'autres contrées, user librement des matières premières qu'il a créées; transformer en sucre, en alcool ou en bière les produits de sa récolte, tout comme il peut faire de

la farine et du pain avec son blé, du fromage et du beurre avec le lait de ses vaches.

Une des principales sources de la prospérité antérieure a été l'introduction de la betterave dans l'assolement. Mais, par suite des vexations fiscales, les fabricants de sucre se sont vus dans l'alternative ou de cesser, ou de récupérer leurs pertes en tondant les cultivateurs. En 1876, la sucrerie belge fut réduite à l'impuissance et c'est de la même époque que date le caractère aigu de la crise rurale.

Quant aux distilleries agricoles, qu'en reste-t-il? D'annexes de la ferme, d'outils agricoles qu'elles étaient à l'origine, elles durent se transformer en industries pures qui s'exploitent en grand et mettent en œuvre bien plus de grains étrangers que de grains indigènes.

Cependant, de toutes les industries qui transforment les produits agricoles, il n'y en a pas qui soit, à un aussi haut degré, un agent complet de restitution au sol : elle réduit à sa plus simple expression la matière exportable (l'alcool), formant environ 3 1/2 p. % de la matière brute (betteraves), et tout le reste retourne immédiatement à la terre qui l'a produite. Elle donne 60 à 65 p. % de pulpes, qui contiennent toute la matière nutritive de la betterave sans aucune perte. La distillerie est l'agent par excellence pour la production de lait, de viande et d'engrais; c'est l'un des plus puissants moyens de défrichement des landes, puisqu'elle permet l'élevé du bétail et la production continue du fumier, même dans les régions les plus stériles (1). Que ne peut-on imiter le Grand-Duché de Luxembourg, où les distilleries agricoles, presque libres de taxes, se

(1) Pour les distilleries, consulter le *Journal de la société centrale d'agriculture*, avril et juin 1886, p. 184 et suivantes, p. 235 et suivantes du Journal.

comptent par centaines; où presque tous les gros cultivateurs distillent leur grain, dont ils tirent ainsi un rendement sensiblement plus considérable? (1)

Les impôts sont réglés par des lois à l'action desquelles on ne peut se soustraire, tandis que le propriétaire se relâche fréquemment des rigueurs du bail en faveur du fermier malheureux. Aussi, quand certains prétendent trouver le remède dans la réduction des fermages, solution certainement incapable de soulager ceux qui exploitent leurs propres terres, la pensée se dirige naturellement vers une autre réduction plus rationnelle, celle des impôts qui pèsent outre mesure sur l'agriculture. Pourquoi faut-il obérer la terre quand les valeurs mobilières sont exemptes de charges? Une vente d'immeuble équivaut à une réduction de capital qui atteint jusque 20 p. %. En saine économie politique, l'assiette de l'impôt doit se déplacer avec la richesse. Or, dans beaucoup de localités, le revenu cadastral des biens ruraux est actuellement supérieur au revenu réel : la réduction de l'impôt foncier et la révision cadastrale sont deux mesures qui s'imposent, abstraction faite de toute considération politique.

Il nous paraît puéril de rechercher si, comme beaucoup l'allèguent sans examen, les gros propriétaires seront les seuls à en profiter. Leur nombre est relativement infime, ainsi qu'on en jugera par la statistique suivante, extraite de l'*Exposé de la situation du royaume* et qui remonte à 1866; voici, en effet, comment se subdivisaient les exploitations :

(1) Nous faisons toutefois nos réserves quant aux dangers de l'alcoolisme, cette autre cause de ruine, pour les campagnes comme pour les villes. Nous voulons seulement faire ressortir que les desiderata de l'industrie rurale ont été sacrifiés aux intérêts du fisc.

| 50 ares et moins | 51 ares à 2 Hectares | 2 à 5 Hectares | 5 à 20 Hectares | 20 à 40 Hectares | 40 Hectares et plus | Total. |
|------------------|----------------------|----------------|-----------------|------------------|---------------------|---------|
| 312.290 | 215.625 | 110.853 | 83 646 | 13.949 | 7.644 | 744.007 |

sur les 2.663.754 hectares qui constituent le domaine agricole, la moitié, à peu près, est exploitée par les propriétaires eux-mêmes.

Il est peu de pays où le morcellement soit poussé aussi loin qu'en Belgique. Le recensement de 1880 a démontré que cet état de choses s'accroît d'année en année : tandis que le nombre des très petites exploitations — celles de moins de 3 hectares — a augmenté dans des proportions considérables, celui des exploitations plus étendues — dont la superficie dépasse trois hectares — a diminué de 1866 à 1880 dans la proportion de 12 p. % (1)

Ne nous laissons donc pas dominer par des idées préconçues : l'exagération de l'impôt foncier frappe surtout quantité de braves petites gens qui ont peiné toute leur vie pour acquérir quelques ares de terre, conservés ou accrus à force d'ordre, de patience, d'économie et de courage. Voilà comme l'État les récompense!

On pourrait démontrer que les tarifs de transport ne sont pas plus à leur avantage. Ces tarifs ont surtout

(1) Voir aussi les *Annales de la Chambre* (Séances du 14 mai 1889, p. 1133 et du 18 mars 1890, p. 887).

en vue les matières pondéreuses par chargement complet de 10.000 kilos au minimum, sans tenir compte de leur valeur intrinsèque ni de leur volume; ils s'adressent donc aux matières premières de nos grandes industries : houille, pierres, fer, etc. et les transports agricoles qui constituent généralement un petit poids relativement au volume, ne peuvent en tirer le même profit. Pour la paille et le foin, le minimum est de 5 000 kilos, poids qui suppose de grandes exploitations, tandis qu'il n'y a dans le pays que 5.227 exploitations qui cultivent plus de 50 hectares.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur d'autres anomalies de l'espèce.

Dès 1847, le conseil supérieur d'agriculture réclamait une réduction du prix de transport pour les matières fertilisantes et les produits de l'agriculture, réduction d'une nécessité si évidente que depuis lors toutes les commissions provinciales et la plupart des sociétés agricoles du royaume en demandèrent la réalisation presque chaque année; à chacune des sessions de nos Chambres législatives, sous tous les ministères, nous avons vu la même réclamation surgir, mais toujours en vain, sauf quelques concessions toutes récentes.

Plusieurs ministres cependant étaient animés du vif désir de donner satisfaction à l'opinion si unanime des représentants de l'agriculture; mais ils arrivaient tous à cette même conclusion : que la mesure proposée allait porter la perturbation dans les recettes des chemins de fer. N'est-il pas évident que l'accroissement des transports résultant de la réduction des tarifs eût vite rétabli cet équilibre qu'on craignait de rompre en faveur de l'agriculture, quand on n'hésitait pas à les abaisser pour le transit et pour l'exportation de la houille, du minerai de fer, des pavés, du verre, etc., ce qui n'a pourtant amené aucune de ces perturbations financières toujours prévues dès qu'il s'agissait d'agriculture.

On sait combien les agriculteurs éprouvent de difficultés au temps de la moisson pour engranger les récoltes. Leur personnel est tellement réduit que celles-ci sont souvent compromises. Qu'un orage survienne, et le travail d'une année peut se trouver anéanti, faute de bras. Aussi, est-on obligé d'avoir recours à des ouvriers de circonstance, qui viennent dans les campagnes se mettre temporairement à la disposition de ceux qui, pressés par la nécessité, sont forcés de rémunérer chèrement un tel concours. Or, certaines réductions de tarifs de chemin de fer ont encore plus éloigné les ouvriers des campagnes, lesquelles, plus favorisées, eussent pu leur donner de l'occupation toute l'année.

Disons-le à regret, mais avec franchise, au point de vue agricole, le gouvernement a longtemps et souvent manqué à sa mission tutélaire. A part quelques exceptions, nos gouvernants n'ont, pour ainsi dire, fait qu'une chose : couvrir l'agriculture de fleurs, la féliciter, la complimenter, l'enguirlander, la proclamer la première de toutes nos industries. N'en faut-il pas conclure que les intérêts agricoles ne sont pas assez représentés ?

La situation topographique des exploitations agricoles est certes moins favorable que celle de la plupart des usines : pour les premières, la distance des stations est plus ou moins considérable, les voies de communication qui y mènent sont souvent difficiles ; tandis que les grandes usines sont placées le long des meilleures voies ou raccordées au railway. A-t-on cherché à parer à ces inégalités dans la mesure du possible ?

On a créé des routes industrielles considérables, on a établi des installations maritimes qui ont coûté au pays des sommes fabuleuses ; on a construit des canaux, des chemins de fer nombreux pour la circulation des produits industriels. C'est très-bien. Mais

mettez en regard de ces dépenses gigantesques les subsides alloués pour l'amélioration de la voirie vicinale et dites si la répartition a été équitablement faite entre l'industrie et l'agriculture.

Par suite de l'isolement des exploitations et du mauvais état des voies charretières, il arrive souvent que le laps de temps accordé pour le chargement et le déchargement aux stations (huit heures) est insuffisant pour les cultivateurs.



Passons aux causes accidentelles de la crise.

Ci-devant, les grains étrangers ne nous arrivaient guère que de la Russie, transportés lentement, en grande partie sur voies navigables intérieures, nous arrivant ainsi à une époque assez avancée de l'année, alors que nos produits indigènes avaient eu le temps de s'écouler. Cette concurrence venant combler notre déficit, n'avait rien de ruineux et ne soulevait aucune plainte.

Aujourd'hui, c'est bien différent! Les importations des Etats-Unis, du Canada, de la République Argentine, de l'Australie, des Indes anglaises, s'ajoutant à celles de la Russie, sont venues tout-à-coup inonder notre marché, en toute saison, en quantité telles et à des prix tels que la lutte est devenue impossible.

Dans ces contrées vierges, les champs de céréales se sont étendus comme si la consommation n'avait pas de limite, presque sans frais, dans des terres douées d'une prodigieuse et presque inépuisable fécondité.

Le *Tableau général du commerce avec les pays étrangers* publié chaque année, par le département des finances, nous indique que les importations de grains de toute espèce suivent une progression croissante depuis 1877. En 1884, il y eut une augmentation de 18.035.000 kil.

sur l'année 1883; la valeur des importations mises en consommation a atteint le chiffre de 261.197.000 francs, correspondant au poids de 1.300.890.000 kil. de grains.

Nous ne nous livrerons pas à l'examen des causes multiples et variées qui ont favorisé extraordinairement cette invasion formidable de grains, puis de farines, avec exemption de toute taxe, alors que nos malheureux cultivateurs en ont à supporter de très lourdes. Le mal ne dût-il être que temporaire, qu'il faudrait déjà leur chercher d'urgence un *modus vivendi*; mais, en consultant tous les éléments de la question, on désespère de voir le prix du blé remonter d'ici à longtemps à un taux assez élevé pour être rémunérateur. Après avoir percé l'isthme de Suez qui met l'Inde à nos portes, on percera l'isthme de Panama, par où les blés californiens vendront s'ajouter à ceux du centre de l'Amérique.

Tant mieux, disent les industriels; et, pour certains théoriciens, il semble que les éléments de la prospérité générale se résument dans le pain à très bon marché : peu importe si bon nombre de travailleurs ne gagnent plus même de quoi l'acheter. Or, maintes fois on a pu constater, dans des centres industriels, que, bien que jamais le grain n'y fut à meilleur compte, jamais la gêne n'y fut plus grande.

Petits prix de vente, petits salaires, moins d'ouvriers employés à la ferme, dépopulation des campagnes, abaissement du prix de la main d'œuvre industrielle peut-être, mais en tout cas ralentissement de la consommation et du commerce intérieurs. D'où chômage éventuel d'usines ou de fabriques : tout se lie dans la vie sociale.

D'ailleurs, la production des céréales ne se fait pas uniquement en vue du grain, mais aussi pour la paille, indispensable dans l'économie agricole et un agronome dont le nom fait autorité, M. de la Tréhonnois, écrivait dans le *Journal de l'Agriculture* de France :

« Un pays comme le nôtre avec son sol et son climat, avec sa situation si heureuse au point de vue des marchés, ne peut amoindrir sa production de blé sans commettre un véritable suicide. C'est ailleurs qu'il faut chercher le remède. »

Or, toute proportion gardée, la Belgique tient le premier rang parmi les pays du continent qui cultivent le blé : qu'on juge de la perturbation à laquelle on s'exposerait en abandonnant cette culture, au risque d'être pris au dépourvu si les importations de blés venaient à cesser, par suite de guerre ou d'événements que nulle intelligence ne peut prévoir.



Oui, certes, le libre-échange véritable serait une très-belle chose, tout comme la paix universelle entre les nations. Il ne peut y avoir désaccord sur ce point.

Voyez donc : si la liberté des échanges n'était jamais soumise à aucune entrave, à aucune précarité, tandis qu'elle est réellement subordonnée à une foule d'aléas de tout genre, nous pourrions toujours compter sur l'étranger pour tout ce qui nous manque et qui abonde chez lui. Chaque nation, alors, n'aurait qu'un souci : s'appliquer à produire ce que son climat, son sol, son génie particulier lui permet de produire le plus avantageusement, au moindre prix de revient et avec le plus de profit. De ce produit, elle retiendrait la part nécessaire à ses besoins; le surplus s'exporterait en échange de valeurs dont d'autres peuples seraient mieux lotis. Chaque pays spécialisant ainsi son industrie, y acquerrait une habileté de plus en plus grande, avec un prix de revient de moins en moins élevé. Ce serait, en un mot, l'application générale et non interrompue, entre les

peuples, du principe de la division du travail, principe si fécond qu'on lui doit en grande partie ce développement phénoménal de richesses qui caractérise notre civilisation avancée.

Grâce à cette entente générale, fortifiée par des motifs invariables d'intérêt, nous pourrions peut-être renoncer à la culture des céréales, laissant à la Russie, à la Hongrie, à l'Égypte, aux Indes anglaises, aux États-Unis, à la République Argentine, le soin de continuer, chaque année, leurs envois.

Sous cette garantie du libre-échange perpétuel, plus de doubles emplois! Pourquoi, par exemple, la France entretiendrait-elle encore des fonderies de canons? Il y a, à Essen, une fabrique montée grandement par M. Krupp, qui peut produire mieux et à meilleur compte, dit-on.

Mais ne nous faisons pas de semblables illusions, ne bâtissons pas sur de pures hypothèses. La généralité des nations comprennent qu'elles ne peuvent se reposer ainsi sur l'étranger du soin de leur alimentation, de leur défense et de leur avenir. Tout est incertitude dans les relations internationales et les flots ne sont pas plus changeants que les lois qui régissent l'offre et la demande. En dépit de toutes les réclamations de l'humanitarisme, les nations ne sont point parvenues encore à l'accord parfait. Quand elles cessent de se battre à coups de canons, elles se battent plus ou moins à coups de tarifs. Le monde ne forme pas encore une vaste république où règne la communauté d'intérêts, nous ne sommes pas encore arrivés à ce degré de cosmopolitisme qui bannit l'égoïsme, et le mot *concurrence* n'a rien perdu de son implacable signification.

Aussi, des barrières douanières existent partout, aussi bien que des armées permanentes. Est-ce à nous,

petit pays, qu'il appartient de montrer l'exemple de leur abolition? Est-ce à nous d'avoir la ridicule prétention d'en remonter à toutes les nations, actuellement protectrices, qui nous entourent? (1) Est-il prudent, en un mot, de désarmer brusquement le travail national qui occupe tant de bras, quand l'économie politique proclame qu'une nation ne gagne réellement que ce qu'elle produit elle-même?

Ceux qui ferment l'oreille aux plaintes des cultivateurs, en réclamant le *statu quo* par amour du libre-échange, se font une singulière illusion, puisque nous n'avons pas la libre sortie du pays, quand nos voisins y ont la libre entrée. Pour constituer le *libre-échange*, il manque, nous semble-t-il, la condition essentielle de la réciprocité.

Il y a beau temps qu'on a reconnu qu'en définitive, cette réciprocité est la meilleure base, même au point de vue du progrès, dans les relations internationales; car les peuples apprécient mieux les concessions dont ils sont privés, et, pour les obtenir, ils en font alors eux-mêmes. C'est par des traités basés sur la réciprocité qu'on a réglé, au profit des étrangers, la jouissance des droits civils, la capacité de disposer et de recueillir par succession ou entre vifs, la propriété littéraire, artistique ou industrielle, la faculté d'ester en justice, la dispense ou l'obligation du service militaire, la suppression des passe-ports, le droit d'extradition, etc. etc.

Quand il s'agit de renouveler des traités de commerce, le gouvernement débat, avec nos concurrents, les conditions d'existence du travail industriel; il a soin

(1) Cette prétention ne se manifeste, notons le bien, qu'en ce qui concerne l'agriculture : en ce qui concerne l'industrie, c'est au contraire la note protectrice qui domine en Belgique.

de tenir compte de la situation du producteur, il a égard aux charges qui pèsent sur lui. Pourquoi prétend-on qu'en matière d'intérêts agricoles, la politique du laisser faire et du laisser passer vaut infiniment mieux?...

On tombe ici dans des contradictions étranges. L'auteur de cette étude en a signalé de flagrantes à la Société centrale d'agriculture (Séance du 8 février 1886, p. 114 du Journal), et l'on pourrait en signaler bien d'autres!

Nous avons contracté avec les nations voisines des conventions concernant l'exercice de l'art de guérir, en vertu desquelles bon nombre de praticiens français résidant près de nos frontières, viennent traiter chez nous, comme certains de nos praticiens vont traiter chez eux. En vertu du régime appliqué à l'agriculture, on pourrait permettre à MM. les docteurs et aux pharmaciens français de s'emparer de la clientèle belge, alors que les nôtres ne pourraient, en aucune façon, entamer la clientèle française. Pourquoi pas? Plus il y aura de médecins en notre pays, mieux nos malades seront soignés, n'est-il pas vrai? C'est le raisonnement de nos prétendus libres-échangistes : plus il y aura de bétail et de grain pénétrant chez nous, plus nous nagerons dans l'abondance, dût notre capital agricole s'anéantir faute d'utilisation, pour ne point se reconstituer d'ici à longtemps.

La réciprocité, si elle est raisonnable pour les gens qui guérissent, ne l'est-elle plus pour les gens qui nourrissent? Faut-il cesser d'être logique dès qu'il est question de l'agriculture, la plus importante de nos industries nationales?

Qu'on juge des conséquences funestes de ce système imprudent : pour pénétrer en Allemagne et en France, nos houblons ont à payer un droit d'entrée de 25 fr. et de fr. 12,50 respectivement par 100 kilog.; quant

aux houblons provenant de ces pays, ils n'ont à supporter aucune taxe pour leur introduction en Belgique. L'effet est facile à deviner : nous n'exportons point de houblon et nous sommes envahis par celui de l'étranger, notamment de l'Allemagne. Notre culture de houblon en meurt, ainsi que le commerce des perches dont les houblonnières ont besoin.



D'après ce que nous avons dit plus haut, il faudrait avoir le caractère bien mal fait pour ne pas souhaiter le règne du *vrai* libre-échange. C'est parce que nous en sommes chauds partisans que nous repoussons le régime de duperie sans réciprocité qui prévaut contre l'agriculture seule, pour des raisons que l'équité ne peut admettre.

Le mal provient de l'invasion exagérée des denrées étrangères, le remède consiste évidemment à atténuer la cause du mal.

En septembre 1848, lors de la grande Exposition agricole, on a inauguré, à l'hôtel-de-ville de Bruxelles, l'institution du Congrès agricole de Belgique, qui eut à délibérer sur la question suivante :

« Les droits de la douane sur les céréales et le bétail
« sont-ils favorables aux intérêts de l'agriculture en par-
« ticulier et de la société en général? Quels sont les
« effets des impôts de consommation sur l'agriculture et
« que doit-elle désirer à son point de vue, sans com-
« promettre les intérêts de l'Etat? »

Il a été produit, au sein de la section, des faits, des chiffres, des données étrangères et des données indigènes qui ont constaté, aux yeux de la majorité, que lorsque l'agriculture souffrait, l'industrie à la suite était également dans un état de souffrance, *qu'il était de l'intérêt*

de la société que l'industrie, le commerce et l'agriculture se donnassent la main au lieu de se déchirer entre eux. (Applaudissements.)

Le Congrès, composé d'hommes compétents, d'opinions politiques diverses, et présidé par M. Ch. de Brouckere, proclama « qu'un droit protecteur modéré « sur les céréales et le bétail est favorable aux intérêts « de l'agriculture, que ce droit ne peut être préjudiciable « aux intérêts de la société en général ».

Néanmoins, en 1873, à une époque de grande prospérité et croyant faire œuvre populaire, le Ministre Malou fit supprimer les droits établis à la frontière sur les denrées, et dont nos populations, loin de se plaindre, ne soupçonnaient pas même l'existence. Eh bien, en rétablissant certains de ces droits, pourrait-on avoir à craindre d'autres suites que le retour à la situation ancienne, tout au plus? Pourquoi, dès lors, toutes ces alarmes anticipées? N'est-il pas évident qu'il y a là du parti-pris?

Au lieu de nous suivre dans cette voie que nous n'avons cessé de tenir depuis 1873, presque toutes les nations de l'Europe, ne consultant que leurs intérêts, établirent des droits d'entrée sur les grains, bestiaux etc.; et ces droits compensateurs sont beaucoup plus élevés que ceux qu'il s'agit de voter chez nous, et ces nations ont eu si peu à en regretter l'établissement, qu'elles les augmentent successivement (1), au grand profit de leurs caisses publiques, et à l'avantage même

(1) Voir, par exemple, pour l'Allemagne, le *Journal de la Société centrale d'agriculture*, 1888, p. 94. — Chez nos voisins français également, la légitimité de la surtaxe sur le blé n'a plus besoin d'être démontrée et le fameux pacte de famine que les « libres-échangistes » agitaient comme un épouvantail, s'est évanoui comme une ombre.

de la classe laborieuse, dont les moyens d'existence n'ont nullement été compromis, quoi qu'on dise.

Pour lutter contre l'importation, pour encourager l'exportation industrielles, on ne craint pas de dépenser l'argent de tous; mais on craint tellement de décourager l'importation sans réciprocité qui paralyse le travail agricole, qu'on n'ose pas même diminuer par des taxes le profit qu'elle vient tirer de nos poches! car il y a une telle concurrence entre les importateurs, que leurs importations continueraient, quoiqu'en moindre quantité, malgré la diminution légère de leurs profits : ce sont les importateurs, en un mot, qui paieraient les taxes.

S'agit-il donc d'engager, de compromettre l'avenir? — Pas du tout, puisque les lois d'impôts peuvent être retirées à l'expiration de chaque exercice (1).

A un mal accidentel il faut un remède prompt, adéquat à la cause. Quand un homme se noie, on ne s'amuse pas à lui prêcher l'hygiène, on lui tend une perche pour l'aider à sortir de l'eau, sauf à rejeter l'engin de sauvetage quand notre homme a réussi à reprendre pied sur terre ferme.

Il est permis de trouver la plaisanterie amère quand des rhéteurs ou des hommes de plume proclament solennellement la nécessité de se conformer aux « principes du libre-échange », comme les médecins de Molière proclamaient la nécessité de mourir selon les règles de l'art, plutôt que de recourir aux artifices de l'empirisme. La guerre aussi est contraire aux principes de l'économie et de la science sociales, et cependant cette éventualité

(1) C'est pourquoi, dans la loi récente fixant les droits d'entrée sur les bestiaux, on a formellement prévu le cas où il en résulterait un préjudice réel pour le consommateur, éventualité qui ne s'est pas réalisée : le prix de la viande a plutôt diminué.

engloutit le plus clair de nos ressources; c'est que le fait brutal est au-dessus des spéculations philosophiques, comme des données incertaines de la statistique officielle.



Quoi que vous disiez, dit le vulgaire, si l'on perçoit un droit de 3 fr. par cent kilogr. de blé entrant par nos frontières, il est certain que le pain doit augmenter dans la même proportion.

Oui, peut-être, si nous ne consommions que des grains étrangers; mais le vulgaire oublie un facteur très important : la production belge, faisant concurrence à l'importation étrangère. Ce n'est pas l'étranger seul qui règle la mercuriale. Nous pourrions presque suffire à notre consommation, et quand nos agriculteurs ne seront plus paralysés par une importation ruineuse, quand il leur sera permis de se livrer à un travail rémunérateur, n'est-il pas évident que leur production viendra à s'accroître pour rétablir l'équilibre?

Au surplus, dans une situation économique anormale, le nivellement des prix fait défaut et les prix du détail ne sont pas toujours soumis aux mêmes fluctuations que les prix de revient; tant il est vrai qu'il y a toute une série de faits mystérieux qui échappent à l'analyse et dont on ne tient pas assez compte dans nos discussions. Les lois économiques ne se manifestent et ne poursuivent leur exécution fatale, que sous l'empire d'un ordre parfaitement régulier; mais il n'en est plus de même quand une série de circonstances ou d'habitudes viennent enrayer le courant naturel des choses.

Un exemple entre mille : La théorie nous dit que les droits d'accises qu'on prélève sur l'industrie sucrière doivent l'appauvrir. Or, au contraire, plus les droits

sont élevés, plus elle fait de bénéfices, et elle envie le sort de la sucrerie française plus imposée avec une prise en charge moindre.

Les raffineries françaises font chômer les nôtres et nos sucres bruts exportés à Paris reviennent raffinés sur notre marché. D'après la théorie, il faudrait en conclure que nous ne savons pas raffiner. Pas du tout, c'est que le gouvernement français favorise ses raffineries par des primes d'exportation et que les nôtres ne jouissent pas d'un même régime de faveur.

Il n'y a pas même corrélation nécessaire, inévitable entre le prix du blé et le prix du pain (1).

Ainsi, si la théorie est bonne, le fait peut la mettre en défaut; tellement qu'on doit parfois rétablir par un abus l'équilibre rompu par un autre abus, sous peine de rendre l'ordre social trop précaire : « La situation « actuelle, a dit M. Méline, ministre de l'agriculture « en France, appelle des solutions plutôt que des théo-
« ries. *Le libre-échange n'est pas un principe*, non plus
« que la protection. Ce sont là deux procédés écono-
« miques dont on se rapproche ou s'éloigne suivant les
« circonstances. »

Non, le libre-échange n'est pas un principe et, quand il s'agit d'agriculture, on veut en faire un dogme!



Pourquoi voyons-nous aujourd'hui tant de choses négligées à la campagne? Pourquoi ces terres mal cultivées? Ces haies mal entretenues? Ces fermes mal soignées? Ces fumiers négligés? Ces récoltes gâtées avant d'être récoltées? — Tout cela provient de ce que le travail

(1) Voir *Journal de la Société centrale d'agriculture*, 1889, p. 200.

cesse d'être rémunérateur et qu'on craint de dépenser des journées d'ouvriers. Et pourquoi cette crainte, si ce n'est parce qu'on n'a plus d'argent pour les payer, même à un taux réduit? Quand le travail sera rémunérateur, quand le cultivateur sera dans l'aisance, il fera tous ces travaux et d'autres; et qui en profitera le premier, si ce n'est l'ouvrier?

L'agriculture languit, parce que le bât, mal construit, la blesse et lui use les membres; la patrie entière souffre de sa souffrance.

Les droits compensateurs qu'il s'agit de voter n'ont pas pour unique but de diminuer les importations étrangères, ils auront pour effet d'activer le travail national tout entier, en apportant aux campagnes les soulagements nécessaires, en leur facilitant les moyens de lutter avec avantage contre des assauts auxquels elles ne sont point préparées et qui dépassent leurs forces. Mieux protégées, mieux stimulées, mieux éclairées, elles pourraient même suffire à notre consommation intérieure pour les denrées de première nécessité; par exemple, pour le beurre, dont aujourd'hui l'étranger nous importe pour près de 29 millions de francs!

En élevant la production nationale, le produit des droits prélevés sur l'étranger peut amener la baisse du prix des denrées; comme l'absence de ces droits, en réduisant énormément la production intérieure, en pourrait amener la hausse. Il n'y a là rien de paradoxal.

Quoiqu'il en soit de ces conséquences, encore incertaines, l'ouvrier industriel, qui gagne beaucoup plus tout en travaillant beaucoup moins, ne peut avoir la cruauté de vivre largement au détriment de son confrère rural, mal vêtu, mal nourri. Lorsqu'il se récrie contre les patrons et les capitalistes « qui s'enrichissent de ses sueurs », il ne peut trouver légitime, juste et

fraternel de profiter d'un bon marché qui aurait la misère des ruraux pour conséquence. Ceux qui dirigent l'opinion publique, doivent entendre et prêcher autrement cette égalité et cette fraternité que nous appelons de tous nos vœux et qui sont dans toutes les bouches.

Une question domine ici toutes les autres : celle de la justice distributive, trop longtemps toulée aux pieds par les plus forts au préjudice des plus faibles. Les plus faibles, ce sont les paysans, moins ignares pourtant que ne le prétendent beaucoup de politiciens.

La Constitution proclame l'égalité de tous les Belges — il n'est pas encore question de la modifier sous ce rapport : il ne faut pas qu'une grande partie de la population rurale, les pauvres contribuables du Plat-pays, puissent être considérés comme une quantité négligeable. Nous avons déjà protesté, avec bien d'autres, contre cet exclusivisme (1).

Quand on se pose en coryphées du libre-échange, c'est bien le moins qu'on débute par l'échange des bons procédés, sans se montrer mauvais fils envers notre commune mère nourricière, l'Agriculture.

JULES DE SOIGNIE.

(1) Voir notamment *Revue des éleveurs*, 1886, n° 8.





AUTOUR DU « JOURNAL DES GONCOURT ».

III (*suite*).



côté de Sainte-Beuve et de Gustave Flaubert, voici une autre physionomie, fréquemment évoquée dans le *Journal des Goncourt*, la plus séduisante de toutes, parce que la plus caractéristiquement marquée de ce modernisme fiévreux, déséquilibré et contradictoire dont tout fils de ce siècle finissant sent un peu la trace en lui : Theo Gautier.

« Théophile Gautier, — écrivent les Goncourt, — ce styliste en habit rouge pour le bourgeois, apporte dans les choses littéraires le plus étonnant bon sens et le jugement le plus sain, et la plus terrible lucidité, jaillissant en petites phrases toutes simples, d'une voix qui est comme une caresse (1)... »

Et de fait, chez Théo Gautier, il y avait deux hommes aux aspirations tout-à-fait distinctes et aux goûts absolument contraires : d'une part le « moderne » fortement imprégné de son temps, en possédant au suprême degré le scepticisme railleur, la blague hyperbolique, le paradoxe poussé jusqu'au grotesque, la manie raffinée du vagabondage — et, de l'autre, l'admirateur calme et respectueux des anciens, s'étant formé, dans

(1) *Journal des Goncourt*. — I — p. 184.

son long et religieux commerce avec eux, un bon sens éminemment serein, pondéré et clairvoyant; du reste père de famille modèle et croyant presque superstitieux.

Et cet étrange dualisme qui fut dans l'homme, se transposa naturellement dans l'œuvre : à côté de *Made-moiselle de Maupin* — ce rêve poétique, mais trop sensuel, d'une insolente et orgueilleuse jeunesse, — Théo Gautier n'a-t-il point écrit un chef-d'œuvre d'artistique et impassible plasticité : *les Emaux et Camées*?

Mais soit qu'il chantât les exubérantes et juvéniles audaces, soit qu'il abdiquât sa fougueuse fantaisie dans la contemplation marmoréenne de la grande beauté, Gautier fut avant tout *un esprit artiste* — dans le sens le plus moderne du mot — toujours attiré par l'harmonie du rythme, le coloris des images, la mièvrerie des contours, la rareté des rimes, tout ce qui fait en somme la splendeur extérieure de l'art.

Aussi les Goncourt le surnommaient-ils pittoresquement « le sultan de l'épithète » — et au dîner Magny, un jour que Taine affirmait « que faire voir des choses, ce n'est pas de la poésie, c'est de la peinture », Theo Gautier répondit en bondissant :

« Taine, vous me semblez donner dans l'idiotisme bourgeois. Demander à la poésie du sentimentalisme... ce n'est pas ça. Des mots rayonnants, des mots de lumière, avec un rythme et de la musique, voilà ce que c'est, la poésie... Ça ne prouve rien... Ainsi le commencement de *Ratbert*... (1) il n'y a pas de poésie au monde comme cela. C'est le plateau de l'Himalaya. Toute l'Italie blasonnée est là..... et rien que des mots? » (2).

Et cette idolâtrie obsédante de la forme, Theo Gautier se plaisait à la résumer en un mot bizarre, qui

(1) VII^e poème de la *Légende des siècles* de V. Hugo.

(2) *Journal des Goncourt*. — II. p. 123.

a servi de point de départ à l'évolution *instrumentiste* et *impressionniste* actuelle : « *De la forme naît l'idée* ». M. Emile Zola, dans ses *Documents littéraires*, en a conclu que sous la phrase « vide et sonore » de Gautier, « il n'y avait plus d'idée, plus de base humaine, plus de logique ni de vérité ». Absolue erreur — et il suffit de feuilleter l'œuvre de Gautier (et sa diversité embrasse tous les genres quelconques depuis la critique d'art jusqu'au voyage pittoresque) pour se convaincre que si l'imagination fut la qualité-maîtresse du poète des *Emaux et Camées*, l'âme pourtant et le cœur — ce que les Latins appellent le *pectus* — ne sont point absents de ses livres. Sinon, comment la postérité littéraire eut-elle pu lui conférer l'honneur d'avoir été le chantre des hardiesses généreuses et turbulentes de cette même jeunesse, dont Musset fut le professeur de rêve et de mélancolie?

Dans le *Journal des Goncourt* — où le nom de Theo Gautier revient à fréquents intervalles — son *esprit artiste* se révèle en particulier par deux tendances caractéristiques, dont l'une est la conséquence de l'autre : l'absolu dédain de tout ce qui est civilisation moderne, se réfugiant en un sens aigu de l'exotisme des images et de l'inouïsme des idées.

Avec autant de vérité au moins que l'auteur de *Rolla*, l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* pouvait dire :

Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.

Écoutez ce qu'en rapporte le *Journal des Goncourt* :

« 23 *Aout* — Gautier dîne à côté de nous chez Peters. Il revient d'inaugurer les chemins de fer algériens, et il est furieux contre la civilisation, les ingénieurs qui abîment les paysages avec leurs rails, les utilitaires, tout ce qui met dans un pays une saine édilité. Se tournant vers Claudin

qui vient de s'asseoir à table : « Toi, tu aimes cela... tu es un civilisé. Mais nous, nous trois, avec quatre ou cinq autres, nous sommes des malades... des décadents... non, plutôt des primitifs, non, encore non, mais des particuliers bizarres, indéfinis, exaltés. Il y a des moments, oui, où je voudrais tuer tout ce qui est : les sergents de ville, M. Prudhomme, M. Pioupiou, toute cette cochonnerie-là... Claudin, vois-tu, je te parle sans ironie, je t'envie, tu es dans le vrai. Tout cela tient à ce que tu n'as pas comme nous le sens de l'exotique. As-tu le sens de l'exotique? Non, voilà tout... Nous ne sommes pas Français, nous autres, nous tenons à d'autres races. Nous sommes pleins de nostalgies. Et puis quand à la nostalgie d'un pays se joint la nostalgie d'un temps... comme vous par exemple du XVIII^e siècle... comme moi de la Venise de Casanova, avec embranchement sur Chypre, oh! alors c'est complet... » (1)

Cette nécessité de se soustraire constamment à la vulgarité des choses ambiantes, fit de Theo Gautier un voyageur passionné, et qui devint vite un admirable « descriptif », dans de brillantes visions de surface, du pittoresque extérieur des objets entrevus et des êtres côtoyés.

« Il se met en route, écrit M. Montegut, ni pour méditer ni pour rêver, mais pour *voir*. Il ne mêle sa personnalité à ses descriptions que tout juste assez pour les signer de son nom et pour qu'on puisse dire en les lisant : *Theophile Gautier fecit* (2). »

Ainsi uniquement préoccupé, dans ses récits de voyage, du dehors artistique des choses, Theo Gautier réservait pour les jaseries intimes des fins de dîners Magny, ses appréciations sur la vie politique et morale des nations — et on en peut trouver maintes, dans le

(1) *Journal des Goncourt*. — II p. 50 et 51.

(2) MAURICE MONTEGUT. — *Les morts contemporains*, 2^{me} série, page 66.

Journal des Goncourt, fort sagaces à la fois, fort amusantes et très finement notées.

Nous avons d'ailleurs reproduit ci-dessus plusieurs passages, qui attestent comme les Goncourt ont bien saisi, sur le vif de la spontanéité, la conversation brusque, hachée, cascadante de Theo Gautier, sautant sans transition, d'une plainte résignée de gêne pécuniaire, ou d'une plus âpre confiance d'artiste découragé (1), à un exposé précis et saisissant de quelque juste et neuve théorie littéraire (2) — mais de préférence toutefois, s'emballant dans un galopement échevelé et tintamarresque de calembours tapageurs, d'énormes paradoxes, d'anecdotes rôles et de gauloises fantaisies (3) :

« Quel causeur — s'écrient les Goncourt émerveillés — quel causeur, bien, bien supérieur à ses livres quelque valeur qu'ils aient, et toujours dans la parole au-delà de ce qu'il écrit. Quel régal pour les artistes que cette langue au double timbre, et qui mêle souvent les deux notes de Rabelais et de Henri Heine : de l'énormité grasse ou de la tendre

(1) *J. des Goncourt* — III, p. 220 et s. — « ... Qui sait, c'est peut-être le pain sur la planche qui m'a manqué pour être un des quatre grands noms du siècle!... Mais la pâte! Voilà trente ans que je la donne autour de moi. Mon père, mes sœurs, mes enfants, j'ai fait vivre tout ça... Ma fortune? Mais j'ai trois louis là-haut et il y a cent quarante francs à la maison, pour qu'ils vivent... Si j'avais le malheur d'être malade quinze jours, eh bien! ça irait encore en déménageant la maison... Mais si la maladie durait six semaines, il faudrait que j'aille à l'hospice Dubois, comme les autres... »

(2) *J. des Goncourt*. — II, p. 113 et 114. — « ... Vous avez des idées nouvelles n'est-ce pas, eh bien à des idées nouvelles il faut des mots nouveaux... »

(3) *J. des Goncourt*. — II, p. 52, 133, 160 et 165. — III, p. 43, 99 et 220. — A propos de Ponsard, Gautier dit : « C'est l'homme avec lequel on a tapé sur mes admirations... c'est la mâchoire d'âne dont on s'est servi pour assommer Hugo. » (T. I, p. 330.)

mélancolie!... Il parlait ce soir de l'ennui qui le ronge... et il en parlait comme le poète est le coloriste de l'ennui » (1).

Naturellement, dans ce gigantesque tas d'idées abandonnées à profusion par Theo Gautier au caprice des causeries, nous pourrions en relever plusieurs dont notre sens moral s'offenserait, et quelques-unes aussi qui révolteraient notre sens religieux.

Qu'on ne s'y trompe pas pourtant. Sous ces dehors de fanfaron sceptique et grivois, Theo Gautier cachait un cœur simple et bon de chrétien : comme l'a affirmé Arsène Houssaye, si Gautier a diné avec des athées, s'il a souvent montré le sourire d'un sceptique, il n'en a jamais montré la grimace.

Et nous, avant de prendre congé de ce merveilleux artiste dont le nom surnagera à l'oubli par « la poussière d'or de son style, embarquée sur des coquilles de noix (2) » consignons ici, à l'honneur de l'homme, ce petit détail d'intimité attesté encore par son plus ancien et plus fidèle ami : « Sa mère lui avait mis au cou, dès sa naissance, une médaille de la sainte Vierge. Cette médaille est restée éternellement sur ce brave cœur. Elle y restera dans son tombeau (3) ».



(1) *f. des Goncourt.* — III, p. 192 et 220.

(2) SAINTE-BEUVE. — *Nouveaux lundis.* Tome VI.

(3) ARSÈNE HOUSSAYE. — *Histoire du 41^e fauteuil de l'académie française.* — p. 265. L'auteur ajoute : « Il est mort en Dieu, sans agonie, sans se voir mourir, s'endormant comme dans un rêve. Aussi sa belle tête que j'ai revue dans la mort, gardait-elle l'expression de la douceur dans la pensée... *C'était une statue antique sous le sentiment chrétien.* »

Ce serait dépasser le cadre de ces notes littéraires, que de nous arrêter à chacune des figures illustres et intéressantes rencontrées au hasard du *Journal des Goncourt*; nulle en somme des célébrités littéraires, artistiques ou scientifiques du siècle qui n'ait là, soit son portrait détaillé, soit sa vague esquisse : voici Michelet et Paul de Saint-Victor, ces deux incomparables magiciens ès lettres, évoquant la Légende et l'Histoire dans le plus splendide décor de style qui puisse être — un style à la fois grandiose et raffiné, splendide et ravissant, et auquel la rime seule a manqué pour être de la haute et idéale poésie — tous deux « prodigieux historiens de rêve; grands somnambules du passé, originaux causeurs (1); » — voici George Sand, dont les Goncourt relèvent sagacement, au milieu d'un fatras de fausse sentimentalité, « des portraits de caractère saisissant et des scènes merveilleusement dites (2) » — voici Balzac, le père du roman moderne, se faisant « avec des *documents* racontés, ou relevés d'après nature, comme l'histoire se fait avec des documents écrits (3) » — voici Taine, l'incarnation en chair et en os de la critique moderne, « critique à la fois très-savante, très-ingénieuse, et très souvent fausse au delà de ce

(1) *Journal des Goncourt*, II, p. 165. — Et autre part (I, p. 249) les Goncourt écrivent : « Par la littérature qui court, c'est vraiment un noble type littéraire que ce Saint-Victor, cet écrivain dont la pensée vit toujours dans le chatouillement de l'art ou dans l'air des grandes idées et des grands problèmes, couvant de ses amours et de ses ambitions voyageuses la Grèce d'abord, puis l'Inde qu'il vous peint sans l'avoir vue, comme au retour d'un rêve *haschisché*, et poussant sa parole, ardente et emportée et profonde et peinte, autour de l'origine des religions, parmi tous les grandioses et primitifs rebus de l'humanité. »

(2) *J. des Goncourt*, III, p. 242.

(3) I, p. 209.

qu'on peut imaginer (1) » — voici Baudelaire, « sans cravate, le col nu, la tête rasée, en vraie toilette de guillotiné; au fond, une recherche voulue, de petites mains lavées, écurées, soignées comme des mains de femme; et avec cela une tête de maniaque, une voix coupante comme une voix d'acier, et une élocution visant à la précision ornée d'un Saint-Just et l'attrayant (2): » — voici Emile Zola, « un peu taillé en toute sa personne, à la façon des vivants de ses livres, de ces êtres complexes, un peu femmes parfois en leur masculinité (3) » — voici enfin Gavarni, ce « Balzac du crayon », dont les originales silhouettes, brutalement campées en quelques rudes et fortes lignes, seraient l'adéquate illustration des notes vives, spontanées, toutes d'un trait, du *Journal des Goncourt*!...

Comprend-on à présent la vérité de ce que nous disions au début de cette étude : en notre siècle où la manière d'être, de faire et de vivre d'un auteur exerce sur ses œuvres une part de plus en plus directe et prépondérante, les souvenirs littéraires des frères de Goncourt resteront comme un document critique de haut intérêt, de grand art et d'incontestable importance.

Sans doute parmi ces multiples et successives observations, prises par les Goncourt en vue de la « por-

(1) *J. des Goncourt*, II, p. 96 et III, p. 42. — « ... Cette jeunesse de Taine et de sa génération n'a point eu de jeunesse; elle a grandi dans une espèce de macération, en compagnie du travail, de la science, de l'analyse, au milieu de débauches de lectures, et ne pensant qu'à s'armer pour la conquête de la société. Ainsi, n'ayant pas vécu de la vie humaine, ne s'étant pas mêlée à l'homme et à la femme, et ayant cherché à tout deviner par les livres, cette génération a fait et devait faire surtout des critiques. »

(2) *J. des Goncourt*, I, p. 211.

(3) *J. des Goncourt*. — III p. 246.

traicture » des personnes de leur intimité et de leur entourage, il est beaucoup de puérités artistiquement inutiles et même quelques trivialités absolument répugnantes : tout au plus ont-elles cet avantage — qui n'est pas une excuse — d'attester la parfaite sincérité des auteurs et leur désir consciencieux de représenter objectivement « l'ondoyante humanité dans sa vérité momentanée »....

IV

Il est une dernière partie du *Journal des Goncourt*, à laquelle nous voulons nous arrêter un instant : les « idées et sensations » capricieusement profusionnées à travers ces trois volumes et qui sont, en leur forme brève, vive et légère, comme les miettes de conversation de tant d'artistes spirituels et de charmants causeurs qui furent les « copains esthétiques » des frères de Goncourt.

Politique, philosophie, morale, art — tout cela fut pour eux sujet à remarques sagaces et malicieuses, à délicates et originales saillies, à blagues étincelantes et nuancées — mais souvent aussi, il convient de l'ajouter, à fantaisies irrévérencieuses et attristantes et à aphorismes de la plus déconcertante niaiserie.

Nous citons, au hasard des lectures, quelques-uns parmi les plus typiques de ces « instantanés » :

— Louis XIV, véritable et prodigieuse incarnation de la Royauté. C'est de lui-même qu'il en tire l'image. Il fixe le personnage royal, comme un grand acteur fixe un type au théâtre.

— Saint Victor me contait ce mot d'un très illustre juif, auquel un ami demandait, à la fin d'un dîner où l'on avait largement bu, demandait, pourquoi étant si riche il travaillait comme un nègre à le devenir encore plus : « Ah!

vous ne connaissez pas la jouissance de sentir sous ses bottes, des tas de chrétiens! » répondait le très illustre juif.

— Au café Riche, un vieillard était à côté de moi. Le garçon, après lui avoir énuméré tous les plats, lui demanda ce qu'il désirait : « Je désirerais, dit le vieillard, je désirerais..... avoir un désir. » — C'était la vieillesse, ce vieillard.

— Ce sont, chez l'homme, deux grands glas de la mort de la jeunesse, que le dégoût des sauces de restaurant et le rêve d'une maison de campagne.

— J'ai vu aujourd'hui la Gloire, chez un marchand de bric à brac : une tête de mort couronnée de lauriers en plâtre doré!

— On rencontre des hommes si basement attachés à la religion d'une mémoire célèbre, qu'ils vous font l'effet de laquais d'une immortalité.

— Comme le passé s'évapore! Il arrive un moment dans la vie, où comme dans les exhumations, on pourrait ramasser les restes de ses souvenirs et de ses amis, dans une toute petite bière, dans un bien petit coin de mémoire.

— Tout va au peuple et s'en va des rois, jusqu'à l'intérêt des livres qui descend des infortunes royales aux infortunes privées : de Priam à Birotteau.

— Livres magiques après tout, que ces livres de Hugo, qui, comme tous les livres de vrais maîtres, donnent, à leur lecture, une espèce de petite fièvre cérébrale.

— *L'art c'est l'éternisation*, dans une forme suprême, absolue, définitive, de la fugitivité d'une créature ou d'une chose humaine.

— Quelle ligue de toutes les médiocrités, de toutes les impuissances, pour faire un Ponsard, contre un Hugo.

— En littérature on ne fait bien que ce qu'on a vu ou souffert.

— Un livre n'est jamais un chef-d'œuvre. Il le devient. Le génie est le talent d'un homme mort.

— Les belles choses en littérature sont celles qui font rêver au-delà de ce qu'elles disent. Par exemple dans une agonie, c'est un geste sans raison, un rien vague qui n'est pas logique, un rien qui est un symptôme inattendu d'humanité.

V.

Au terme de cette étude une conclusion s'impose avec l'empire de l'évidence : le seul livre que les Goncourt pouvaient complètement bien faire, c'étaient des *Mémoires*.

Chaque fois, en effet, que les deux frères ont livré à la publicité une étude de longue haleine, la Critique a été unanime à constater que la faiblesse de leur œuvre résidait dans le défaut de composition et l'illogisme de l'intrigue, comme la force en était dans le fini des descriptions et la vérité des portraits.

En même temps qu'elle les rendait absolument inaptes à l'agencement des situations et à la combinaison suivie d'un récit, la nervosité fiévreuse et remuante des auteurs de *Charles Demailly* les prédisposait admirablement au croquis immédiat d'un point de vue et à la silhouette momentanée d'un type.

Or qu'est un *Journal* — sinon la succession spontanée de descriptions notées au caprice des promenades et de portraits pris au hasard des rencontres? Et les Goncourt, nous l'avons vu, savent peindre un paysage avec une phrase et poser un personnage avec un mot.

Enfin, pour faire des *Mémoires*, il faut avoir l'amour de son temps, et aussi l'intense désir de le perpétuer dans son exacte et actuelle physionomie. Et qui donc plus que les Goncourt se passionna pour « notre XIX^e siècle » — avec ce fanatisme exclusif qui est la marque des grandes admirations? Modernes, ils le furent par

éducation, par goût, par tempérament — et les premiers, alors que la critique, (réactionnaire encore à l'égal d'une primitive littérature de collège) n'avait cessé d'être « le laquais des immortalités vieillottes », les Goncourt s'obstinèrent dans l'observation de la vie réelle et vécue — « ce genre de pittoresque particulier à notre temps! »

Aussi comme épigraphe de leur œuvre, tout entière puisée dans la vérité moderne, et comme synthèse de leur vie consumée au service incessant des Lettres, nous voulons inscrire ici ce cri d'artistique enthousiasme, qu'ils mettent dans la bouche du héros d'un de leurs livres :

« Bravo, le moderne!... Le moderne, tout est là. La sensation, l'intuition du contemporain, du spectacle qui vous coudoie, du présent dans lequel vous sentez frémir vos passions et quelque chose de vous ... tout est là pour l'artiste.... Un siècle qui a tant souffert, le grand siècle de l'inquiétude des sciences et de l'anxiété du vrai..., un siècle comme cela, ardent, tourmenté, saignant, avec sa beauté de malade, ses visages de fièvre, comment veux-tu qu'il ne trouve pas une forme pour s'exprimer?... Que de choses dans ce XIX^e siècle! » (1)

FIRMIN VANDEN BOSCH.


Gand, ce 5 Avril 1890.

(1) Manette Salomon, p. 324.





A PROPOS DE LA « BÊTE HUMAINE »

 N fait vient de se produire en France, qui non seulement relève des commissariats de police, mais qui intéresse grandement aussi le monde de la littérature; surtout depuis la mise en circulation de la théorie du « *Disciple* » de Paul Bourget, sur la responsabilité morale des écrivains.

Voici le fait, comme il est raconté par les journaux de France :

« Un ouvrier bijoutier vivait rue Sainte-Marthe, en plein quartier Saint Louis. Il avait quarante ans. Marié, il avait deux enfants.

Il vivait très simplement, très normalement, travaillant, aimant les siens, n'allant jamais au cabaret, ne buvant pas.

Hier, il se présentait au commissariat de la rue Vicq-d'Azir et demandait à parler à M. Cochery, le commissaire.

— J'ai vu, nous a raconté ensuite M. Cochery, entrer un homme de petite taille, très sec, nerveux, blême, chétif. Il était accompagné de sa femme, une gaillarde de forte allure, qui approuvait tout ce qu'il disait. Voici ce qu'il me déclara très posément, avec la plus entière lucidité, comme je vous parle, comme vous me parlez, comme tout le monde.

— « M. le commissaire, il faut que vous m'arrêtiez. Mettez-moi à l'infirmerie, à l'hôpital, à l'asile, en prison, où vous voudrez, mais arrêtez-moi. Je n'ai rien fait. »

— Comment, si vous n'avez rien fait...

— Mais je vais tuer mes enfants.

Il était très sérieux, très calme, continuait le commissaire. Il poursuivit :

— « Voilà comme ça m'est venu. Il faut vous dire que souvent la tête m'éclate. Je dois être un peu dérangé de cervelle. J'ai lu la *Bête humaine*. Je l'ai suivie dans la *Vie populaire*. Et, au fur et à mesure que le caractère de Jacques Lantier se dessinait, je souffrais horriblement car je me reconnaissais en lui. Et j'attendais avec angoisse les numéros suivants. Quand Jacques enfin, n'en pouvant plus, tue, j'ai commencé à n'y plus voir. Alors ça m'a pris la nuit, et depuis ce temps je veux tuer. Qui? Mes enfants. Aux yeux, je veux les tuer aux yeux. C'est là que ça brille. La nuit je souffre, je veux me lever. Ma femme me surveille toutes les nuits, prête à défendre ses petits. Les pauvres! Arrêtez-moi monsieur le commissaire ».

Le commissaire, M. Cochery, a fait conduire ce malheureux à l'hôpital Saint-Louis d'où il a été dirigé sur un hospice d'aliénés. »

Le « *Siècle* » a cru qu'il serait intéressant d'interroger Zola sur le cas en question, et de connaître son opinion à l'endroit du bijoutier de la rue Sainte Marthe.

« Il me semble difficile, a répondu Zola, de croire que la lecture de mon roman ait pu déterminer cet individu à tuer. J'admets très bien qu'après avoir lu la *Bête humaine* il ait voulu tuer. Mais cette lecture, loin de détraquer son cerveau, l'a trouvé dans un état de déséquilibre complet.

D'un autre côté, je ne crois pas, *j'affirme que jamais un livre n'a fait commettre un crime*. Ah! en adultère, la question change, l'influence s'aggrave. Et aussi peu il est de crimes commis par influence intellectuelle, autant il est d'adultères amenés, excusés, adoucis par des lectures pernicieuses.

J'ai relaté des faits, rien de plus. Je tiens d'ailleurs à bien dire que Séverine, que Jacques sont des exceptions. On m'a fait dire que je voyais dans tout homme une bête humaine. Eh! non, mais dans quelques-uns... »

Cette tentative de justification d'ailleurs bien embarrassée, est évidemment dictée sous l'impression des visites à faire, ou de celles déjà faites, en vue d'un fauteuil à occuper au palais Mazarin.

Le sens chrétien et simplement honnête n'est-il pas révolté profondément par le cynisme avec lequel Zola soustrait l'adultère à l'appellation du crime? Monsieur Zola admet que l'homicide est un crime; pour le suicide, nous ne sommes pas même sûr qu'il le regarde comme une action criminelle; quant à l'adultère, cela paraît clair, d'après le maître, ce n'est pas un crime.

Les lectures pernicieuses sont dans le cas de l'*amener*, de l'*excuser*, de l'*adoucir*; tel est le sentiment de M. Zola. Eh bien! les lectures pernicieuses n'eussent-elles pas d'autres conséquences, celles-ci sont assez monstrueuses pour décider tout écrivain à ne plus jeter, de gaieté de cœur, en pâture à la foule, des écrits du genre de la « *Bête humaine* ».

Ce devoir s'impose encore davantage, quand le romancier, comme Zola, ose quelquefois élever des prétentions à la moralisation des masses, dans un pays tel que la France d'aujourd'hui, effroyablement dépeuplée par des crimes innommables.

Le cœur nous manque pour analyser cette « *Bête humaine* » annoncée, des semaines durant, à grands étalages d'une affiche naturaliste, qui a scandalisé bien des consciences du reste peu timorées, et blessé des regards peu prudes d'ordinaire.

On a prononcé le grand mot d'*épopée*, à l'apparition de la « *Bête humaine* », et on le lui a appliqué sans rire. C'est tout simplement inepte et d'une impardonnable insolence à l'adresse des grands poètes épiques de tous les siècles et de toutes les littératures. A moins qu'on ne veuille admettre que cette « *immense priapée* » des Rougon-Macquart constitue l'épopée de la bestialité, épopée dont les personnages se divisent en mâles et en femelles, et dont le merveilleux a été remplacé par le tissu serré de toutes les abjections du globe terraque.

Heureusement, ce volume est un des derniers de la série du moderne Caton de Médan. Si nous ne nous trompons, en comptant un... chant par volume, la « *Bête humaine* » est le XVII^e chant de cette sublime épopée.

Nous avons souvent ouï dire que la France ne possédait pas, dans son riche écrin littéraire, d'épopée nationale proprement dite. Elle a, sans doute, manqué de héros depuis Clovis jusqu'à Courbet, en passant par Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette et des centaines d'autres. Eh bien ! qu'elle se console aujourd'hui ; elle a l'épopée des Rougon, qui fourmille de héros, comme la charogne d'asticots.

A ce sujet, nous ne pouvons nous empêcher de faire une remarque qui a, croyons-nous, une réelle importance. Triste, bien triste constatation de l'abaissement du sens moral dans la société moderne ! A l'inspection du nombre de *milliers* atteint par chacun de ces volumes des Rougon-Macquart, on se convainc aisément que le chiffre s'élève en proportion de la grossièreté de l'œuvre. En sorte qu'on pourrait, presque sans s'y tromper, dresser la liste de ces volumes par ordre d'immoralité croissante, à raison du nombre d'éditions toujours augmentant.

Nana, *l'Assommoir*, *Germinal*, *la Terre*, et *Pot-Bouille* sont, dans l'ordre où nous les citons, au-dessus de cette échelle vermoulue. La *Bête humaine* détrônera l'un ou l'autre, selon toute probabilité.

Un des derniers feuilletons de M. Armand de Pontmartin, dans la *Gazette de France*, peut-être le dernier écrit, il est daté du 14 mars 1890 (1), est

(1) Une dépêche d'Avignon, du 29 mars, a annoncé la mort de M. Armand de Pontmartin.

consacré à l'examen sévère de la « *Bête humaine* ». L'éminent critique dit en terminant que « *le vice radical des romans de Zola est de supprimer le libre arbitre et la responsabilité humaine* ». — Et l'on s'étonnera, après cela, qu'il se produise des cas comme celui du bijoutier de la rue Sainte-Marthe!

Terminons par l'appréciation de la peu suspecte *Revue des Deux Mondes*.

« Vous prenez cinq ou six affaires de cour d'assises et vous les liez ensemble, à la façon de feu Gaboriau; — mais plus mal. Pour égayer cette matière, vous y ajoutez de Restif de la Bretonne, ou du « divin marquis » quelques pages. Puis, comme vous êtes naturaliste, et que vous avez rassemblé de nombreux documents sur les chemins de fer, vous les utilisez à cette occasion; — ce qui vous venge de ne pas voir votre œuvre exposée dans les gares. Mais vous vous rappelez qu'on vous a sacré poète, et poète épique même, et, sans parler du reste, vous inventez une locomotive, pour nous faire songer au Cheval de Troie. Vous pouvez aussi nous éblouir, et vous ferez bien de n'y pas manquer, en nous parlant de « l'infiltration du crime » et de « l'homme des cavernes » : on vous prendra pour un psychologue. et, au besoin, pour un savant. Et vous intitulerez alors cela *L'Affaire Grandmorin*, ou *Séverine Roubaud*, ou *le Crime de la ligne du Havre*, ou la *Bête humaine*, et, dans la littérature naturaliste, il n'y aura qu'une grossièreté de plus. »

Voilà le dernier mot; nous n'y voulons rien ajouter. Seulement nous nous plaisons à croire qu'il faut être, par tempérament plus honnête, et par métier plus propre que cela, pour entendre, sans rire sous cape ou sans rougir, la réponse à un discours de réception à l'Académie française.

M. A. COUSOT.



AD QUID?....

POURQUOI faire gémir notre âme, condensée
Dans le mystérieux effort de l'art humain?
Pourquoi ces vers bâtis à ma sueur? Demain
Que seront-ils? poussière en ma tombe entassée!

Pensons pourtant; moulons toujours notre pensée;
Jetons l'or de nos cœurs dans l'art à pleine main!....
La route de la vie est un royal chemin
Et ce n'est pas pour nous tous seuls qu'elle est tracée :

Le roi Jésus descend et foule nos sentiers,
Il les croise, il les suit : et nos destins entiers
Ne sont que les très courts circuits de son domaine;

Embellissons le parc où le roi se promène :
Au Christ — pour égayer ses yeux voilés de pleurs —
La sève de notre âme avec toutes ses fleurs!

Mars 1890.

JEAN CASIER.





MAUPASSANT

ET LA

NOUVELLE ÉCOLE LITTÉRAIRE.

LA nouvelle école littéraire de l'originalité à tout prix est en train de tourner tout doucement, sans s'en douter, à la rengaine. Le genre « perversi » n'est pas nouveau. Les premiers romans maritimes d'Eugène Sue en offrent des spécimens fort réussis. Plus tard Petrus Borel intitula bravement du sous titre de *Contes immoraux* son recueil de nouvelles de *Champavert*. Il ne paraît pas que ces divers défis aux lois morales sur lesquelles la société repose depuis quelque deux mille ans aient exercé sur la conscience humaine une influence bien active.

Leurs auteurs, au surplus, n'ont jamais manifesté tant de prétention. Pourvu qu'ils « étonnent le bourgeois » ils sont satisfaits. C'est un procédé de mystification comme un autre. M. Guy de Maupassant me paraît en train de verser dans ce genre que ne laissait pas prévoir *M^{lle} Fifi*, ce chef-d'œuvre auquel je n'ai pas hésité maintes fois à comparer les meilleurs récits de Mérimée et sur lequel mon opinion demeure toujours la même.

Bon pour ce pauvre Petrus Borel, esprit malade,

avide de bruit, et en somme impuissant, d'écrire des nouvelles comme *Monsieur de l'argentière* ou comme *Passereau*, destinées à indigner les âmes simples. M. Guy de Maupassant vaut mieux que cela.

Les sœurs Rondoli, la première nouvelle qui sert de titre à un volume qui m'est tombé sous la main ces jours derniers et qui va me servir de prétexte à cette causerie, ne pourrait supporter l'analyse dans cette revue. Toute l'affectation de scepticisme, d'impassibilité étalée à plaisir par l'écrivain ne rend que plus navrante, plus repoussante l'inconsciente sérénité d'une mère provoquant ses filles à la débauche. La *Patronne*, le *Verrou*, un *Sage*, *Rencontre*, le *Pain maudit* : autant de contes ayant entre eux un même point de contact : la recherche d'impressions troublantes, destinées dans la pensée de l'écrivain, à agir non sur l'esprit, mais directement sur les sens ; et de décevantes moralités, — ou plutôt immoralités, tendant à démontrer l'inanité de tout sentiment noble, de toute idée élevée.

Dans tel récit, par exemple, dans celui qui a pour titre : *Suicide*, la précision, la vigueur, la santé du style de M. de Maupassant jurent d'une façon pénible avec le parti-pris du paradoxe. Il y a toujours eu des désespérés, des hommes de génie méconnus, des amoureux trompés, des gueux en habit noir, etc. etc. M. de Maupassant a changé tout cela : il y a seulement des désillusionnés, que la monotonie de l'existence écœure, que rien ne retient ici-bas, puisque, selon l'auteur, il n'y a rien au-delà, qui arment leur pistolet en disant : « Une bonne digestion est tout dans la vie. Je ne me tuerais peut-être pas si j'avais bien digéré ce soir. »

Que dire de *Mon oncle Sosthène*? C'est une farce grossière, et c'eût pu être un chef-d'œuvre de délicatesse et d'esprit. Sosthène est un enragé franc-maçon qui,

à la suite de ripailles grasses, le vendredi-saint, se meurt d'indigestion. Son neveu, « un révolté contre tous les dogmes que fit inventer la peur de la mort », esprit fort pour lequel la franc-maçonnerie et la dévotion ne pèsent pas plus l'une que l'autre, parce que l'une et l'autre supposent également une religion, va dire à un vieux jésuite que l'oncle Sosthène le demande, puis il attend à l'écart le résultat de cette excellente plaisanterie. Vingt-quatre heures se passent. Le jésuite n'est pas encore sorti. Il a soigné le malade, il a causé avec lui, il l'a converti, et le moribond a testé en sa faveur. Si le lecteur se faisait quelque illusion, le dernier trait est là pour lui révéler la pensée de l'auteur.

M. de Maupassant ne croit pas à l'influence de la foi qui sauve une âme : la confession pour lui est un coup de fortune tenté sur un mourant apeuré par un habile intrigant. C'est ainsi que chaque récit du volume cache sous une apparence de belle humeur un trait empoisonné, et que cet écrivain d'un si réel talent semble prendre plaisir à couper les derniers liens qui retiennent encore au port notre pauvre vaisseau social déjà au trois quarts désemparé.

C'est d'autant plus attristant que M. de Maupassant possède un clavier littéraire plus étendu : il sait également rendre une situation douloureuse, comme dans *Lui*, et trouser une folie scabreuse comme dans *Décoré*. M. de Maupassant est assez riche de son propre fonds pour qu'on lui dise que Frédéric Soulié, dans un épisode des *Mémoires du diable*, a traité depuis longtemps le sujet servant de thème à la nouvelle : *le cas de Mme Lureau*, — la veuve sans enfants qui, aux termes de la loi, a dix mois devant elle pour produire à la succession.

Le petit fût est peut-être la nouvelle qui soulève le moins d'objections. L'auteur y peint avec une rude vérité l'âpre et féroce cupidité du paysan. C'est une histoire banale, mais fortement relevée par les détails, celle de cet aubergiste qui, après avoir acheté une ferme à une vieille femme moyennant une rente viagère, pousse la malheureuse à boire de l'eau-de-vie afin de hâter sa mort, trop lente à son gré.

En résumé, la nouvelle école tient absolument à faire croire que l'humanité ne se compose que d'abjection ou d'imbécillité. M. de Maupassant qui a l'air de vouloir aussi le faire croire, n'en croit rien lui-même, car s'il le croyait vraiment, il ne se donnerait pas la peine d'écrire et surtout de soigner sa forme comme il le fait.

Il sait très bien, au fond, que son succès a été fait par les lettrés. Alors, à quoi bon les continuel grands écarts, lorsqu'il serait si facile à son talent de marcher droit et de demeurer poli?

RENÉ RACOT.





LE CHEVAL DE BOIS.

(A ma sœur, 1880-1887.)

HÈRE enfant, que c'est beau ta jeunesse et ta vie!...
Ah! crois-le bien toujours, en ton âme ravie,
Cet âge, où tout sourit, est le plus doux moment
Qu'il soit donné d'avoir sous notre firmament.
Garde, garde longtemps cette extase divine
Ce gai printemps du cœur, cette grâce enfantine
Qui font songer aux Cieux, et rêver au soleil....

.
Sans y manquer jamais, j'assiste à son réveil,
Joyeux et sans soucis, le vrai réveil d'un ange!...
Hier, aussitôt entré, je vis un fait étrange....
Etant à l'ordinaire allé pour l'embrasser,
Je m'arrêtai, surpris. Je la vis s'efforcer
D'ouvrir, de ses ciseaux, avec impatience,
S'étonnant, s'obstinant malgré la résistance,
Le corps, rigide et dur, d'un grand cheval de bois!
Le dirai-je? C'était bien la première fois
Qu'une chose à ce point curieuse, imprévue
Frappait ainsi mon âme, en s'offrant à ma vue.
La scène était soudaine, et d'un unique effet!
Je m'étais arrêté, tout rêveur et muet,
Et je l'ai regardée.... Elle était souriante
Et sur son front brillait rapide, insouciant
La flamme du désir que son cœur avait eu....

Hélas! elle cherchait bien vraiment l'Inconnu!
Mais, croyez-moi, c'était si charmant, ce sourire
Que, même en cet instant, je ne puis le redire
Sans m'émouvoir, et sans... m'effrayer quelque peu,
Car, ce que j'avais vu là, c'était bien l'aveu
Qu'elle avait essayé d'entrer au cœur des choses,
De saisir, d'un seul coup, les effets et les causés;
Et qu'elle avait l'espoir, et le fougueux désir
D'aller, d'un seul élan, jusqu'au fond du plaisir!

.
Cher ange, vous pourriez vous tromper quelquefois....
N'ouvrez, n'ouvrez jamais... votre cheval de bois!....

C. DE NANTEUIL.





POÉSIES RUSSES

VIII

Invasion Tatare

I

LOUS le hérissément des lances familières,
Le glaive court au flanc et l'amulette au cou,
Sans chefs, et murmurant d'idolâtres prières,
D'innombrables Tatars galopent vers Moscou.

Cloués sur leurs chevaux, ainsi que des centaures,
La tête projetée, ils cheminent trois jours,
Cependant que la faim maigrit leurs faces saures,
Et que le vent du steppe étreint leurs membres gourds.

Le front demi-couvert par une peau de bête,
Dont l'ombre rend l'éclair de leur regard vibrant,
Ils passent, violents, tel un vent de tempête,
Poussant vers la Cité leur galop conquérant.

II

Comme la cuve où bout le suc vermeil des vignes,
Moscou s'emplit de meurtre et s'empourpre de sang.
— Les Tatars! les Tatars! — Ils vont, rompant les lignes
Des boucliers de cuir en leur choc tout-puissant.

Et déjà, par monceaux, ils jettent sur les places
Les butins convoités par leurs instincts pervers;
Puis, accroupis en rond, sur les hautes terrasses
Ils mangent du pain dur et dévorent des chairs.

Et, vers le soir, portant les lourds flambeaux de cire
Que vola devant Dieu leur noire impiété,
Ivres d'âcres liqueurs, ils vont, avec un rire,
Sur son vaste pourtour allumer la cité.

III

Sous la lourde fumée où le feu se déchaîne,
Moscou brûle et vomit la flamme à plein gosier;
Les coupoles de cuivre et les poutres de chêne
S'écroulent nourrissant l'implacable brasier.

Et les Tatars s'en vont dans la lueur énorme;
Et, sous leurs yeux hagards que troublent les boissons,
En spectres ennemis danse l'ombre difforme
Des encombrants butins liés à leurs arçons.

Longtemps les durs sabots qui fauchent les herbages
Troublent le steppe obscur de leur galop pesant;
Puis le dernier écho de jurements sauvages
Meurt dans la morne nuit du côté de Khazan.

IX

Le châtiment de Sviatogor

Quand Jef Erémief eut lampé sa boisson
Et raffermi ses nerfs en dégustant les viandes,
Prenant un ton épique il dit cette chanson :

— Le géant primitif, fils des vieilles légendes,
Sviatogor, le rare et vigoureux héros,
Souffre du lourd tourment de ses forces trop grandes.

Les bois l'ont en horreur ; devant ses pas brutaux
Les fleuves débordés escaladent leurs rives,
Et sa lance d'airain pèse mille quintaux.

Et, dans le grand orgueil de ses forces oisives,
Un soir qu'il regardait le zénith constellé,
Sa voix poussa vers Dieu des clameurs offensives :

— « Va, je t'écraserai sous ton trône écroulé,
« Hurla-t-il, si tu veux accrocher à ta voûte
« Rien qu'un solide anneau d'airain bien martelé !

« Ce n'est pas ton pouvoir que ma force redoute,
« Mais rends-le saisissable, et de ma lourde main,
« J'arracherai d'un coup ton ciel sans qu'il m'en coûte ! »

Ce cri stupéfia l'espace aérien ;
Dans son palais d'azur Dieu sourit de l'entendre
Et ne suspendit pas le dur anneau d'airain.

Or le fier bogatyr, bientôt lassé d'attendre,
S'en alla par le steppe en son orgueil blessé,
Méditant contre l'Être un piège pour l'y prendre.

Et, comme il cheminait, un vieux moujik cassé
S'approcha, lamentable, implorant sa puissance :
— « Daignez charger ce sac dessus mon dos baissé, »

Clama-t-il. — Le géant, par le bout de sa lance,
Dédaigneux d'un effort, voulut le soulever ;
Mais le sac était lourd en sa maigre apparence.

Sviatogor frotta ses yeux croyant rêver,
Et s'écria : — « Jamais ne vis telle merveille !
Ça, mes deux bonnes mains, à vous de l'enlever ! »

Mais il applique en vain sa force sans pareille,
Et la lutte à tel point excite son courroux,
Que le sang coule au long de sa face vermeille.

Ah! voici que le sac lui frotte les genoux!
Hélas! ce sont ses pieds qui descendent en terre,
Et plus l'effort grandit, plus se creusent les trous!

Il s'acharne pourtant à dompter ce mystère,
S'enfonce jusqu'aux reins, écumant, ahannant;
Son souffle fauche au loin le steppe solitaire!

La colère flamboie en son œil fulminant,
Comme un fleuve le sang découle de sa bouche,
Ses veines ont sauté sous l'effort frissonnant!

Alors, désespéré, sur l'obstacle il se couche;
De ses poings violents il le martèle en vain;
La honte du vaincu pourpre son front farouche.

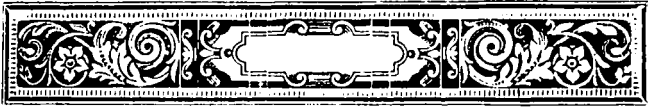
Mais la Mort qui le guette a plongé dans son sein,
Déchirant ses poumons et déversant sa bile
Pour épuiser l'orgueil de ce rageur païen.

Ses yeux tournent trois fois dans sa tête immobile,
Un ultime soupir éclate en cri tonnant,
Et son énorme chair durcit en roc stérile.

Lors le petit vieillard s'éloigne en ricanant.

HECTOR HOORNAERT.





LES BEAUX-ARTS A PARIS.

LE grand peintre russe *Ivan Aïvasovsky*, professeur, vient d'arriver à Paris et de faire une exposition d'une trentaine de tableaux à la galerie Durand-Ruel. M. *Ivan Aïvasovsky* est un des plus grands artistes russes contemporains; la première fois qu'il avait exposé à Paris au Salon de 1845 il avait reçu *la médaille d'or*. En 1858 après la guerre de Crimée, il avait encore exposé à Paris et obtenu la croix de la légion d'honneur; un de ses tableaux exposés à ce dernier salon avait été acheté par le *Duc de Morny* et donné par celui-ci à l'Impératrice Eugénie qui le fit mettre au Palais de St Cloud. Dans l'exposition actuellement ouverte, M. *Ivan Aïvasovsky* se montre grand peintre de marines. Il sait rendre admirablement bien la mer sous toutes ses faces, calme ou furieuse. Ici c'est une tempête « *le moment suprême sur l'océan* », toile dramatique qui fait frissonner; là c'est une vue de la Mer Noire, ici des souvenirs de la Grèce antique d'une grande douceur, d'un charmant coloris; un beau tableau représente la *cathédrale d'Isaac par un jour d'hiver très froid* (à St Pétersbourg), d'autres nous montrent des *souvenirs de Biarritz*. — Il faudrait tout citer car toutes les toiles sont fort belles et plusieurs pourraient prendre place dans un musée. —

La *Société des artistes indépendants*, basée sur l'admission des ouvrages sans jury vient aussi d'ouvrir sa 9^e exposition. Il est fâcheux d'y retrouver toujours les *Impressionnistes*, mais malgré cela les œuvres excellentes y abondent. Je citerai deux bons portraits et un coin de cour fort bien peints par M. *Léon Chevallier*; des natures-mortes fort belles

des M. *Vincent*; deux excellents portraits, entre autres celui du peintre Chevallier par M. *Serendat de Belzim* qui a aussi exposé un beau Christ et de délicieux pastels; des pastels d'un beau coloris par M. *Dagnaux*; de beaux paysages par M. *Mesureur*; des croquis superbes et des toiles de maître par M. *Valton*, le président; etc.

J'espère le mois prochain entretenir mes lecteurs des deux Salons de Paris.

FRANÇOIS BOURNAND,
Professeur d'Esthétique à l'Ass. Polytechnique.





BIBLIOGRAPHIE.

Cours apologétique, par Mgr. EMILE LESUR, Evêque de Damas, Prélat de la chapelle de Sa Sainteté, Vicaire général de Spa, membre de l'académie de S. Thomas d'Aquin. — Toulouse. Imprimerie catholique Saint-Cyprien. — 4 volumes.

JE tiens à attirer l'attention des catholiques et des membres du clergé sur cet ouvrage offrant ce qu'ont dit de plus remarquable les plus célèbres apologistes, tant anciens que modernes, pour répondre aux principales objections contre le dogme, la religion, l'Eglise et le clergé. Ce cours a été écrit à l'usage des curés, des prédicateurs et des missionnaires. Mgr Lesur définit très bien le but de son livre : « Nous ne craignons pas de dire que dans un temps comme le nôtre, où l'impiété et les préjugés antireligieux ont envahi toutes les classes de la société et jusqu'au peuple des campagnes, *l'apologétique* est un indispensable auxiliaire pour l'enseignement de la religion, même dans les villages.....

« Les objections auxquelles nous avons entrepris de répondre dans cet ouvrage sont celles qui s'élèvent le plus communément contre la religion, et que nous appelons ici populaires.

« Aussi, notre *Cours d'Instruction Apologétique* sera un arsenal où ceux qui ont pour mission de combattre les ennemis du salut pourront apprendre à bien connaître les armes dont ils se servent le plus habituellement et celles que nous devons prendre pour leur résister et même les terrasser. »

.... C'est en effet un arsenal et même un arsenal encyclopédique que cet ouvrage en 4 volumes qui fait grand honneur à Mgr. Lesur. Que de travail, que de recherches il a fallu faire pour réunir là avec tant de talent les armes nécessaires à la défense de la religion. Depuis longtemps je n'ai rencontré un ouvrage aussi utile et à la fois aussi intéressant. C'est un vaste répertoire que tous les membres du clergé et les catholiques militants devraient avoir toujours sous la main.

FRANÇOIS BOURNAND.

Anthologie d'auteurs français et d'auteurs belges, avec notes et notices à l'usage de l'enseignement et des familles, par FERDINAND LOISE, membre de l'Académie royale de Belgique, ancien professeur de littérature française dans les Athénées et à l'école normale de Mons.

La première édition de l'Anthologie de M. Loise a été épuisée en moins de deux ans. « Ce succès, dit l'auteur, nous a engagé à n'épargner aucun effort pour y apporter toutes les améliorations que nous dictait l'expérience aidée de la critique. Nous avons, sans hésiter, fait droit aux légitimes observations qui nous ont été présentées sur le choix, l'ordre et la gradation des matières. L'ouvrage a été considérablement augmenté, de manière à embrasser tous les genres. Un certain nombre de morceaux ont été remplacés par d'autres d'une plus grande valeur, formant cent et douze pièces nouvelles, parmi lesquelles il en est assez bien qui n'ont encore paru dans aucun recueil. Les notices ont été soigneusement revues, corrigées, développées, et nous en avons ajouté trente-six que le corps professoral, nous l'espérons, accueillera avec non moins de faveur que les premières. »

« Notre Anthologie, ajoute M. Loise, pourra servir dans l'enseignement moyen à toutes les classes et dans les écoles normales aux trois divisions. Il nous a paru préférable de ne faire qu'un volume pour tout l'enseignement littéraire, afin que, d'une classe à l'autre, on n'ait pas à changer de livre ni de méthode. Nous serions heureux de voir notre recueil servir aux lectures du soir en famille. Nous avons cherché à y donner accès à tous les bons et beaux sentiments, à toutes les grandes et fécondes idées. Nous n'avons exclu aucune espèce, aucune variété de littérature, pas même celle qui pour le fond y semble étrangère : la littérature scientifique. On y trouvera du gai comme du sérieux. Nous avons voulu parler tout à la fois à l'esprit, à l'imagination et au cœur, pour instruire, plaire et toucher. »

Voici la division et l'ordre des matières :

- I. Lettres.
 - II. Narrations, fables, récits épiques.
 - III. Descriptions et tableaux.
 - IV. Dialogues et scènes dramatiques.
 - V. Poésie lyrique, élégiaque, satirique. Epigrammes.
 - VI. Dissertations et pensées.
 - VII. Discours.
- Notices biographiques, bibliographiques et littéraires.

Dans les 295 morceaux qui composent ce beau volume, quelle variété et que de chefs-d'œuvre ! La littérature contemporaine y trouve une large place, et personne, nous en sommes persuadé, ne songera à s'en plaindre. La première édition n'était pas destinée aux deux classes supérieures des athénées, et M. Loise n'y faisait pas une place spéciale à l'éloquence. La seconde devant servir à toutes les classes, il a heureusement comblé cette lacune

et nous ne pouvons que l'en féliciter. Parmi les morceaux que M. Loise a ajoutés à la nouvelle édition, on lira avec admiration *La Mort de Prætextatus* par A. Thierry, *la Robe* par Eug. Manuel, *A la Némésis* par Lamurtine, *Charlemagne* par A. Kurth, *les Naufragés* par J. Autran, et bien d'autres, sans compter le beau choix des discours. Voici les noms des auteurs nouveaux que M. Loise a introduits dans son ouvrage : Autran, Leconte de Lisle, Banville, Hérédia, Mérimée, B. Constant, Cormenin, Cousin, Laboulaye, Labiche, de Bornier, Pailleron, Ferd. Fabre, Flammarion, Pierre Loti, Manuel, Jules Lemaître, Dupanloup, Berryer, de Montalembert, Jules Simon, O'Connell. Et parmi nos compatriotes M^{me} Irénée Pirmez, Kurth, Naméche, José de Coppin, Abrassart, van Arenbergh, M. A. Cousot, Ad. Hardy.

Il est des noms qui ne figurent pas dans l'*Anthologie*, et qui auraient pu y entrer; mais, nous l'espérons, M. Loise, dans une prochaine édition, (très prochaine, nous en sommes certain) complètera son œuvre, et tous les amis des lettres lui en sauront gré.

Quant aux *Notices* qui terminent le livre de M. Loise, nous ne pouvons que répéter ce que nous en avons dit en 1888, d'autant plus qu'elles ont été revues et complétées avec le soin que l'auteur apporte à tous ses travaux, et que les nouvelles notices sont dignes de leurs devancières :

« Mais, outre le choix des morceaux et les excellentes notes qui les accompagnent, ce qui donne un prix tout particulier et un cachet tout personnel à l'*Anthologie* de M. Loise et en fait un ouvrage de haute valeur, ce sont les *Notices biographiques et littéraires* qui forment la seconde partie du volume. Elles seront lues et étudiées avec le plus vif intérêt. Elles signalent et caractérisent avec autant de goût que de fermeté et d'éloquence les qualités, les défauts, le génie et les œuvres marquantes des écrivains français cités dans ce volume. Elles font le plus grand honneur au talent et à l'érudition de M. Loise, et elles sont, nous n'en doutons pas, destinées à rendre un réel service aux professeurs et aux élèves. Le Gouvernement prescrit des notices biographiques et littéraires sur les auteurs expliqués dans nos classes. Eh bien ! en voilà de toutes faites, et qui sont étincelantes de vérité, pleines de chaleur et de vie, écrites de main de maître. » Nous ajoutons encore :

« L'*Anthologie* de M. Loise est aussi destinée aux familles. Celles-ci en feront leur profit, nous l'espérons. Heureux le père, heureuse la mère, heureux surtout les enfants que les moments de loisir mettent en rapport avec les grands écrivains ! Car de là, quels trésors de nobles pensées, de sentiments délicats et généreux, de haute moralité pour les familles, et partant pour la société ! A ce point de vue encore, l'*Anthologie* de M. Loise est appelée à un succès bien mérité, et, pour dire toute notre pensée, l'ouvrage de notre éminent critique n'est pas seulement un beau livre, c'est encore une bonne action. »

A. DRUMAUX.



PETITE CHRONIQUE.

Nécrologie. — Nous remplissons un pénible devoir en annonçant à nos lecteurs la mort de M. le docteur Paul De Grooté qui donna au *Magasin Littéraire* en 1887 une intéressante étude sur « l'Européen au Congo et dans les climats chauds ». Monsieur le Docteur De Grooté avait quitté Bruxelles en novembre 1888 pour s'établir avec toute sa famille en Californie : fixé à Los Angeles, il y pratiquait la médecine avec succès lorsqu'il fut atteint d'une affection grave de l'estomac : le 20 janvier dernier il reçut l'Extrême-Onction au milieu des siens, avec d'admirables sentiments de résignation à la volonté de Dieu. L'espoir de la guérison cependant le hantait encore: il résolut de tenter le voyage d'Europe afin de subir à Paris une opération très délicate. Embarqué à New-York pour Anvers, avec l'une de ses filles, il succomba le 24 mars, 4 heures avant d'atteindre le port! L'inhumation a eu lieu à Anvers. Le Docteur De Grooté était un homme d'un caractère énergique et d'une grande droiture, facile à l'enthousiasme mais s'attachant à la réalisation d'une idée avec une indomptable persévérance. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

Le Docteur De Grooté est le premier collaborateur que nous perdions depuis le R. P. Van Aken, S. J., décédé en février 1889; avant cette époque le *Magasin littéraire* n'avait eu guère à enregistrer depuis son origine que la mort du R. P. Servais Dirks, de l'Ordre des Frères Mineurs Récollets.

Conférences de M. Charles Buet. — Nous constatons avec plaisir le succès obtenu par notre éminent collaborateur M. Ch. Buet dans sa récente tournée de conférences en Belgique. Les journalistes l'ont égratigné un peu pour ce qu'il a dit du journalisme contemporain, mais le public lui a fait partout un accueil des plus sympathiques. A Louvain surtout la jeunesse universitaire s'est enthousiasmée au portrait de Barbey d'Aurevilly que nul ne sait tracer comme M. Buet. Outre les conférences sur « le Journalisme » faites à Bruxelles, Gand et Louvain, M. Buet a parlé à Bruxelles et à Bruges sur « la Savoie », à Gand, Ostende et Namur sur « l'Afrique mystérieuse ». On a pris plaisir à entendre le conférencier décrire les gloires de cette Savoie que lui-même illustre si bien, et à le suivre dans cette Afrique équatoriale que ses beaux-frères, Ambroise et Jules Poncet, ont explorée, il y a un quart de siècle déjà, en pionniers intrépides et en vrais civilisateurs chrétiens.

J. C.



1890

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

BRUXELLES

PARIS

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

ALBERT SAVINE

rue Treurenberg, 8

rue des Pyramides, 12.

1890

7^e année. — N^o 5. — 15 Mai.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

paraît le 15 de chaque mois
par livraisons de 100 pages environ

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour le second semestre de 1890 (Juillet à Décembre) donnant droit à recevoir gratuitement les n^{os} de Mai et Juin :

Belgique : 5 fr.; Union postale : 6 fr.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans une autorisation spéciale du Comité de rédaction.

Les manuscrits doivent être adressés soit à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue haut-port, 52 et 54, Gand, soit au président ou au secrétaire du Comité de rédaction (voir à la 3^e page de la couverture).

Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont on recevra deux exemplaires; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un seul exemplaire.

Articles à paraître aux prochains numéros :

NOUVELLES. *La défaite de Méphisto*, par Paul Féval fils; — *la Fiancée de Maître le Kévan*, par Jacques Fère; — *Vieille, très vieille histoire*, par Henry Carton de Wiart; etc.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. *Max Waller*, par Firmin Vanden Bosch; — *le Boulangisme littéraire*, par le même; — *les Lettres Tournaisiennes*, par Joseph Hoyois; etc.

CAUSERIES. *Le Maître*, par le R. P. Van Tricht; — *Filles d'Eve*, par E. Varenbergh; — *le Journalisme*, par A. Dutry; etc.

ARTICLES DIVERS. *L'Idée religieuse en Chine*, par L. de Backer; — *Le Duel*, par Jules Nossent; — *La loi*, par Michel Bodeux; — *Roman le Nasdravan*, conte roumain, par Brun et Bachelin; — *le Barreau Parisien*, par A. Goddyn, etc.

POÈMES EN PROSE de Ch. Buet, Zacharie Astruc, William Ritter, etc.

POÉSIES de Jos. Grandperret, Henri Bordeaux, Hector Hoor-naert, Louis Labat, Joseph Swartz, Jean Casier, etc.



LÉGENDES MYSTIQUES.

QUATTROCENTISTO.

I.

LIRADIÉES de l'étroit vitrail où ardèrent les tons âpres des verrières incorrectes, des lueurs tombaient en faisceau coloré dans le noir... Il lunait au dehors, et Frère Hugues reposait dans sa cellule.

Encore un peu de temps, passa silencieux, — les reflets colorés s'allongeaient sur les dalles. Encore un peu de temps... la lumière monta sur l'opposée paroi, et voici que bientôt, reluisit quelque chose d'indéfinissable, une sorte de céleste apparition, éclore dans l'ombre lourde sous la caresse du rayon extérieur. Une mystérieuse présence emplit de surnaturel ce tombeau glacé...

Au dehors, la pleine lune montait toujours... Au dedans, le miracle se précisait; d'un flamboiement se détachait une forme immobile, muette, — et cela demeurerait surprenant, extasié.

Quelle paix sur le monastère de Hauterive...! La lune impassible promène ses blancheurs jusqu'au fond

des gorges. Le couvent dort, les bois dorment; seule, la Sarine éternellement rageuse roule et ronge les molasses à pic... Sur les rochers, les sapins guettent hérissés... Très haut, des courants passent, car de gros nuages frangés d'argent, cavalcadent au zénith.

Ce ne fut donc ni le grondement de la rivière, ni rien d'extérieur qui réveilla Frère Hugues. Depuis cinquante années transplanté d'on ne savait où, peut-être de l'Italie ultramontaine ou de Byzance l'orientale, en tous cas de ces pays heureux qui flânent sous un ciel d'azur et d'or au bord des mers d'argent et d'azur, — depuis cinquante années d'enfouissement monacal en république fribourgeoise, le vieux cénobite s'était accoutumé aux perpétuelles colères de la hurleuse nocturne à jamais rôdant sous sa fenêtre.

Et il était si cuirassé par le recueillement et la dévotion contre tout danger, Frère Hugues, que rien d'humain n'eût oncques troublé son sommeil, le rare et bref sommeil des moines de Hauterive... mais à la minute précise, où sur le mur brutal — s'était allumé un fond d'or et détachée la blanche apparition, les yeux du moine s'étaient grand-ouverts et fixés sur une mystérieuse dame...

Il lui sourit car il la reconnaissait; — puis il se dressa sur son séant et les bras croisés sur sa poitrine de vieillard défoncée de maigreur, il la regarda... il la regarda comme on prie.

Elle était émaciée, svelte et droite, elle avait le juvénile élancement d'une fleur immaculée trop haute sur une tige trop frêle; elle était belle, diaphane, grêle, radieuse et comme transfigurée, perdue dans une vision de paradis; ses yeux bleus reflétaient l'or des astres inconnus qui parcourent échevelés les cieux inconnus,

ses lèvres pieuses murmuraient une prière insaisissable : très raides sur sa poitrine plate ses mains jointes priaient du geste ; et au dessous de ces mains de reine ou de sainte de longs plis chastes flottaient, nombreux, légers, gracieux, se perdant au bas dans un fouillis de roses. Et l'apparition merveilleuse émanait de ce fouillis comme un parfum.

Elle était blonde et sa chevelure nattée coulait en or fluide le long de ses joues, sur ses épaules et sur son sein ; et l'or de ses tresses fondait presque, se noyait dans l'or plus dur du fond mystique ; une délicate rougeur effleurait à peine ses joues ; un rien d'inflexion inclinait son long cou de cygne, sa robe était blanche, un liseré d'or la dentelait ; ses manches amples et flottantes n'alourdissaient point sa taille aérienne ; l'infinie pureté de sa gracieuse attitude gardait une suprême élégance ; elle paraissait s'envoler, trop éthérée pour le sol lourd d'ici bas....

Tout à coup, Frère Hugues fronce les sourcils et une amère expression endolorit son visage ; sur l'ardeur de ses yeux glissent ses lentes paupières ; les mains jointes à présent il reste perdu en une intérieure oraison, retombé à l'obsession d'une unique pensée... Il fut ainsi peu d'instant, car il sauta sur les dalles et courut à l'apparition ; alors la céleste dame se dressa entre les bras du moine qui la soulevait et qui, — d'un brusque et nerveux mouvement la retourna contre la paroi.... et là où elle avait brillé, il n'y eut plus qu'une planche mal rabotée, car cette vierge était peinte et Frère Hugues en était le peintre.

Au même moment, comme si son œuvre était achevée le rayon de lune s'évanouit, la cellule rentra dans l'ombre, le vitrail ne fut plus qu'une mosaïque de couleurs terne

derrière laquelle couraient les grandes ombres des nuages... Une rafale passa, ployant les cimes des sapins ébranlés; la Sarine geignait, les rochers bruissaient leur grondement sourd, comme intérieur... Sur le monastère planait la grande voix de l'ouragan et quoiqu'il l'aimât, l'ouragan, Frère Hugues ne put point se rendormir, et jusqu'à cette heure incertaine où l'aurore mal débrouillée blanchit l'horizon tandis que la cloche du couvent sonne matines, il s'agita sur la couche âpre, où autrefois il dormait si bien: et roulé dans son froc de bure grisâtre, les reins ceinturés de corde et la poitrine râpée par son cilice de crin, il ne cessait de prier, car il voulait se donner assez de courage pour accomplir un douloureux sacrifice.

Dans la cellule enténébrée un souffle murmurait :
Ave Maria, gratia plena...

II.

Or voici : le vieux moine qu'angoissait l'insomnie, — depuis sa plus tendre enfance, aussi loin que remontaient ses premiers souvenirs, — avait connu et utilisé le divin secret que découvrit en Flandre Jean van Eyck, le peintre de Bruges, et qu'importa en Italie Antonello de Messine. Ce dernier l'avait passé à son intime ami le vénitien Domenico à qui Andrea del Castagno, le peintre degl'Impiccati l'avait volé; et c'était de lui enfin que Frère Hugues le tenait, tout comme les Pollajuolo, Ghirlandajo, Perugino, Andrea Verrochio, ses contemporains, qui vivaient encore presque tous, les heureux! en ces ensoleillés pays méditerranéens, d'où la règle monastique exilait Frère Hugues, pour le confiner en ce sauvage pays de sapins et de rochers,

en ce monastère de Hauterive dont les portes s'étaient à jamais fermées sur lui. Et il avait vécu les occupant à prier et à peindre combien de jours, — Dieu seul les avait comptés; — car trois abbés déjà étaient morts depuis l'heure immémoriale où, monté sur sa mule de voyage, accompagné de deux autres moines levantins, il avait franchi la porte de l'enceinte fortifiée qui encastrait l'abbaye ignorée sur son bas-fond. Il n'était plus sorti des terres abbatiales, à peine du promontoire arrondi qu'enlace la Sarine aux bords partout ailleurs, et surtout sur la rive d'en face, escarpés comme les murailles de ces anciennes villes gothiques édifiées par le diable et dont parlent les légendes.

La peinture! — Il y avait mis tout son cœur à le pratiquer cet art nouveau. En sa cellule noyée dans le demi-jour que rabattaient les rochers sur le couvent Frère Hugues avait déjà colorié combien de retables pleins de ces pieuses figures de vierges et de saints aux traits nobles, aux physionomies béates, aux poses naïves. C'est qu'à Fiésole il avait vu et connu le bienheureux Fra Angelico, il s'était agenouillé d'admiration devant ces dévotes fresques détremées par le Saint et par les Anges travaillant de compagnie. Les plus beaux souvenirs de sa vie restaient ceux de ces jours incomptés, du matin au soir coulés sans souci de la faim et de la fatigue, au Campo Santo de Florence ou de Pise. Il ne pouvait plus se figurer le Christ bien aimé, autre que celui des fresques de Fra Angelico; et toujours sous son pinceau respectueux, les planches de chêne se couvraient de réminiscences de tous les maîtres de son enfance. Oh! ces maîtres divins, l'âge et la distance l'en séparaient irrévocablement. En vain plus tard, — des siècles ayant passé, — leurs misérables descendants dédaigneusement les appelleraient des primi-

tifs eux, ces maîtres, dont naquirent Michel-Ange et Raphaël... Frère Hugues eût participé à leur gloire; mais la volonté de Dieu et de ses supérieurs le claustrait à Hauterive, en cette minuscule et montagneuse « *Respublica Friburgensis* », dont la capitale hérissée de tours et de clochers crénelles les rochers de la Sarine quelques lieux en aval. Frère Hugues n'avait même jamais été à Fribourg. De longues promenades dans les domaines du couvent récréaient ses rares sorties; un jour pourtant il avait poussé jusqu'à la tour d'Arconciel et ce fut le bout du monde pour le mystique solitaire...

Frère Hugues était un de ces grands amoureux de la nature que les vastes horizons aux brumeux lointains, les débâcles de montagnes écroulées sous la main de Dieu, et blanchies par l'éternel hiver des zones supérieures, n'intéressaient pas plus que le travail de la fourmi sous l'herbe, que l'épopée du ver de terre, que l'idylle du papillon et de la fleur fraîche éclosée, que la satire folle du grillon ivre de printemps, que la didactique poésie de l'abeille. Un rayon de soleil sur un brin de paille enlevait l'âme du contemplateur tranquille en mille rêveries...

Et puis des projets artistiques toujours obsédants, toujours réalisés et toujours renouvelés hantaient sa pieuse imagination, — et de perpétuelles prières montaient de son cœur à Dieu, partout, à tout moment. Sa vie entière fut une oraison. Jamais aucune tentation n'avait apparemment troublé son enfantine sérénité; son âme se consumait en un pieux envollement vers le ciel, et brûlait comme les grains d'encens qu'en des vases ciselés les prêtres grillent sur de rouges charbons devant les tabernacles saints. Ses yeux enfantins regardaient avec toujours une flamme d'enthousiasme; il parlait peu mais disait en un latin très châtié des mots suaves et

colorés comme ces tableaux sur bois qu'il peignait avec tant d'amour, fondant les nuances naturelles et les miroitements de l'argent et de l'or fluides dans la transparence de l'huile de lin.

Tôt il s'accoutuma à cette sauvagerie de la Suisse dont les escarpements riverains, les bouillonnants écueils et les torrentueux roulements d'émeraude, le stupéfièrent d'abord. Sans doute il eut préféré son pays d'or et d'azur, mais soumis aux ordres de ses supérieurs il vivait sa prière entre les rochers à pic qui cerclaient son horizon. Sa poitrine qu'enflaient jadis les larges brises salines des mers bleues, ses yeux nourris de l'éclat du soleil, ses oreilles emplies d'écarlates sonorités, ne languissaient point des suites prolongées de ce brusque passage à la bise froide qui descend des cimes alpestres, à travers les verdure sombres, les bois de sapins vibrants, pour s'unir aux bruissements enragés de la Sarine verte. La terre est belle partout et le moine poétique partout trouvait à l'admirer. Du reste eût-il été malheureux, l'art console de tout!

L'Art, l'éternelle manifestation de la divinité sur terre, semblait à Frère Hugues le premier et le plus précieux des dons de Dieu, il associait sa peinture à la religion et l'un et l'autre culte pour lui se complétaient. Cette idée existait en lui sans qu'il s'en rendît compte, étant de ces âmes primitives qui n'ont point subi la décadence des siècles de civilisation exaspérée. Un vigoureux sang de pâtre méridional fluait encore chaud dans ses veines mi-taries; et cependant la lutte continue de son extrême jeunesse contre les passions physiques depuis longtemps n'était même plus un souvenir pour lui; sa radieuse vieillesse souriait à toute la communauté, un de ses regards illuminait d'espérance les défailnants torturés par la tentation; vénérable par ses cheveux blancs, il

passait sous le cloître voûté, chaque jour l'approchant de sa tombe; il la creusait sa propre tombe comme tous les autres religieux de Hauterive, sous le lierre touffu d'un mur à l'angle de l'enclos fleuri plein de papillons, sans le moindre regret de livrer à une terre étrangère la poussière humaine qui resterait de son corps pétri de poussière italienne; et il travaillait toujours, achevant tableau sur tableau; tantôt il imaginait une personnification symbolique de l'Auguste Sainte Trinité, tantôt il peignait des scènes émues de la vie du Christ. Et puis il représenta les apôtres galiléens et les évangélistes accoudés sur leurs animaux emblématiques, — les encadrant, des prédelles chantaient leur vie militante; puis il iconifia les Saints Patrons de son ordre, et la suite chronologique des abbés de Hauterive. Il vêtissait les salles et les corridors de fresques, et ornait les trois autels de la grande église gothique de peintures sur bois. Toutes ces œuvres se succédaient ressemblantes les unes aux autres, avec toujours les mêmes effets simples et les mêmes procédés naïfs, toujours la même suavité spirituelle et les mêmes réminiscences de ses confrères italiens, toujours les mêmes poses hiératiques et les mêmes fonds mystiques, toujours surtout le même sentiment religieux profond et presque instinctif tant il était naturel.

Or tous ces tableaux finis Frère Hugues les abandonnait à ses supérieurs. Ceux-ci en disposaient, les plaçaient dans les salles où parfois pénétraient des étrangers, dans les églises ou chapelles, les offraient à des couvents voisins, aux Bénédictines de la Maigrange, aux Chartreux de la Part-Dieu, aux Dominicaines d'Estavayer, et même à la collégiale de Neuchâtel, aux prieurés de Rougemont dans le pays d'En-Haut ou de Broc en Gruyère; quelquefois on en gratifiait des seigneurs voisins en reconnaissance de généreuses dota-

tions et de riches bénéfices : Messieurs de Fribourg, les comtes de Gruyères, de Romont, de la Molière et d'Estavayer. Hélas, triptyques ou diptyques se dispersèrent dans le pays, où leur destinée était de périr pendant les guerres de Bourgogne, d'être vandalisés par les réformateurs iconoclastes comme images idolâtres, et enfin à Hauterive de brûler avec l'incendie qui détruisit au commencement du XVII^{me} siècle l'ancien couvent gothique. Ainsi le temps devait pulvériser l'œuvre digne d'être éternelle du moine de Hauterive; mais cette destruction que lui eût-elle importé si par ce don de divination que Dieu prête parfois à ses serviteurs il eût prévu l'avenir prochain de ses chers tableaux... L'arbre porte ses fruits sans se préoccuper de leur sort, ainsi Frère Hugues peignait, peignait toujours, se séparant de ses planches colorées, sans regret, avec cet absolu détachement de tout, qu'en tout doit apporter l'homme qui par ses vœux a renoncé au monde.

Des années passaient : Frère Hugues sentait ses forces faiblir sans que partant ses inspirations cessassent de grandir; à chaque nouvelle œuvre finie, il se disait maintenant : « C'est peut-être la dernière », néanmoins il se remettait à l'ouvrage cherchant mieux. Sans mélancolie il attendait le jour où l'ange bienfaisant de la bonne mort viendrait fermer ses yeux. Ils n'avaient vu ses yeux que la grandeur de Dieu dans ses créations; ses lèvres n'avaient prononcé que de sublimes prières ou de pieuses paroles; ses mains enfin avaient tenu le pinceau avec le saint respect dû aux objets sacrés. Il songeait donc souriant à la mort, il l'attendait comme l'appel de la cloche sonnant la fin des exercices monastiques, il s'en réjouissait plein de l'espérance que Dieu ne l'éprouverait plus trop longtemps, qu'il abrègerait son exil et que bientôt il irait l'adorer en le

séjour des bienheureux tel que l'avait peint son maître Fra Angelico. Il sentait son œuvre terrestre achevée et son devoir accompli ; il avait voulu cependant se surpasser en un dernier tableau, en un absolu chef-d'œuvre ; il l'avait enluminé y mettant tout son art et tout son cœur ; et c'était cette merveille, cette vierge qui hantait son nocturne repos, et qui nitescente sous un rayon de lune l'avait ébloui de son magique éclat malgré ses paupières fermées par le sommeil...

Et cette nuit précisément, le très vieux moine détaché de tout venait de découvrir en lui un sentiment *mauvais* ; il en éprouva une horreur compréhensible de ceux-là seuls qui savent à quelle stupéfiante altitude de sainteté en arrivaient ces vieux cénobites cloîtrés, dont toute l'existence était une obéissance passive et absolue à une règle terrible condamnant toute autre affection que l'amour de Dieu, tout autre désir que celui de sa gloire.

Ceci avait à tel point ébranlé Frère Hugues en cette nuit de clair de lune, ceci : Regardant sa vierge peinte il avait éprouvé un regret de quitter la vie, un regret à se séparer de son tableau, — il eût aimé emporter avec lui — dans sa tombe — son chef-d'œuvre. Mais ce désir, — un désir terrestre, chose inouïe dans sa vie ! — il le chassa, l'anéantit comme une mauvaise pensée. Frère Hugues en retournant son tableau venait de se condamner à ne plus le revoir.

Le lendemain, il entra dans la cellule de l'abbé de Hauterive, — un prélat crossé et mitré, — il entra dans la cellule, présentant au supérieur sa vierge blanche sur fond d'or, tandis qu'au revers son front s'appuyait contre le bois, son front rassereiné par la joie du sacrifice accompli, et de l'aveu murmuré de sa faute.

III.

« Et maintenant Seigneur, laisse ton serviteur aller en paix! »

Et Frère Hugues récitant le cantique de Siméon, sortait du corridor et débouchait jubiland dans le cloître; tout à coup il leva les yeux, et il vit... Il crut se tromper mais non, c'était Elle, il La reconnut... Mourant de joie il tomba sur ses genoux, les mains jointes, éperdu de crainte et d'amour, affolé de saisissement.

Sa Vierge, la Vierge de son tableau, la Vierge de ses prières, la sainte Vierge-Mère de Dieu, la Vierge immaculée de Bethléem, la Vierge fugitive d'Egypte, la Vierge ménagère de Nazareth, la Vierge éplorée des noces de Cana, la Vierge des Sept douleurs, de la Passion et du Calvaire, la Vierge glorieuse de l'Assomption, la Vierge Reine du ciel, était là. présente devant ses yeux. Elle marchait à lui dans une gloire autrement éblouissante que le fond mystique du tableau, mais de visage et de taille quoique transfigurée, elle était en tout point semblable à la vierge de son œuvre, — et elle lui souriait.

Frère Hugues ouvrit la bouche, voulant prier, mais il sentit que son âme s'envolait avec ses paroles, il l'exhala son âme enfantine comme un aromatisant parfum; la Vierge la recueillit et disparut dans un rayon de soleil.

Et ce qui avait été le doux et sublime Préraphaëlesque d'Hauterive, le cadavre de Frère Hugues, restait agenouillé, la face encore toute illuminée d'un reflet de l'apparition enfuie, — qui emportait son âme!

WILLIAM RITTER.

LE SAINT SANG

LE sang fécond, le sang divin
Qui rougit pour nous le Calvaire,
Sous la transparence du verre
Reçoit des hommages sans fin ;

A tout trésor fragile et vain
Bruges la croyante préfère
Le sang fécond, le sang divin
Qui rougit pour nous le Calvaire.

Sur tous les autels, dans l'or fin,
L'Homme que notre foi révère
Acteur de l'invisible sphère —
Offre et boit, sous l'aspect du vin,
Le sang fécond, le sang divin !

JEAN CASIER.





LA PERSONNALITÉ PSYCHOLOGIQUE

DE PIERRE LOTI.

La littérature romanesque est surtout de la psychologie vivante.
(H. TAINÉ.)

JAI écrit en grande partie ce qui suit par bribes et fragments, en lisant, ces vacances dernières, l'œuvre de Loti.

J'ai trouvé un de ces auteurs avec lesquels il est exquis de s'abandonner au hasard et à la fantaisie des récits. La phrase ne s'écrase d'aucune expression ambitieuse. La période est sans apprêt et sans luxe. La poésie fruste et sévèrement précise, naît tout entière d'une merveilleuse magie de visions puissantes et artistiques. Loti est un paysagiste unique dont les compositions resplendissent d'exotisme pur, dont les peintures obsèdent de leur parfaite impression de caractéristique exact et de rendu saisissant. Il a d'admirables pages, émues et passionnées, où son âme se traduit avec un abandon si franc, qu'il écarte bien loin le pédantisme des récits de voyage, pour ne laisser que le ton et l'esprit charmant de la causerie intime ou plutôt de la confidence amicale.

Si j'ai pensé à réunir les quelques annotations de ma lecture, c'est que j'ai cru à l'attachante personnalité du maître dont elles s'occupent. Le lecteur fera lui-même les réserves nécessaires en constatant combien Loti s'est

regrettablement écarté du foyer lumineux de la vérité chrétienne.

Dire de lui ses rêveries décevantes et contradictoires, puis sa résistance à un ennui suprême et envahissant, tel a été mon but.



Loti a trouvé en lui une facilité innée à s'impressionner des choses nouvelles; librement, son imagination s'est fortifiée dans le recueillement des rêveries, et dans l'émerveillement des spectacles naturels. Les « *Fleurs d'Ennui* » ont décrit la douceur pure de son enfance, vécue à l'écart des autres enfants et toute nourrie de rêveries et de contemplations de la nature (1). Aujourd'hui encore écrit-il : « Je retrouve très facilement les façons « d'être, les apparences, les intonations, même les « impressions de l'enfant très doux que j'ai été jadis. » Et en effet, une naïve fraîcheur, une délicatesse précieuse se retrouvent persistantes et infiniment variées dans toute son œuvre.

« Au bord de la mer, écrit-il, je me vois encore à « six ou sept ans, étendu au soleil comme un petit « lézard, sur la plage de sable, écarquillant mes yeux « par les temps bien clairs pour regarder derrière les « voiles lointaines, qui passaient à l'horizon, si je n'apercevais pas par hasard l'Amérique.

« Oh! ces régions éloignées où le soleil brûle, ces « forêts tropicales, — en ai-je rêvé jadis, — en m'isolant « pendant de longues heures d'été, dans les recoins « solitaires des bois..... C'était une fascination et en « même temps une mélancolie inexprimable que me

(1) Dans son livre en publication *Le Roman d'un enfant* Loti quit a si bien compris et retenu son enfance achèvera sans doute de dire d'adorables petites choses naïves, ténues et affectueuses.

« jetai de loin cette nature inconnue des tropiques... »

Enfant, il croyait en ce lointain merveilleux; il a puisé dans cette croyance, assez de force et d'enthousiasme pour fuir le foyer familial à la poursuite d'une brillante vision des forêts d'outre-mer.

Puis, lorsque dans cette songerie féerique le premier désenchantement fut venu cruellement froisser son cœur, il a déploré avec une tristesse poignante, sa vie et ses rêves envolés de petit enfant. « Alors, dit-il, je commençai à comprendre, qu'il n'y a *rien* dans ce que le monde nous offre de réel, quand nous grandissons; rien, ni en fait d'amour, ni en fait de tout, qui réponde aux conceptions vagues et charmantes, aux intuitions de l'enfance. »



Dans l'existence de Loti les mirages de l'imagination ont multiplié sans cesse les causes de tristesse et de désillusion. Follement, ils l'ont invité à espérer, puis à exiger dans la vie des grandeurs surhumaines, idéales et impossibles.

Loti a rêvé un culte religieux d'une perfection mystique; comme l'héroïne romanesque que Feuillet a décrite dans l'histoire de Sibyle, Loti se détache de la religion parce qu'il la voit imparfaitement comprise de tous, et imparfaitement pratiquée.

« Les chrétiens du monde me font rire, écrit-il; si je l'étais, moi, le reste n'existerait plus à mes yeux: je me ferais missionnaire, et m'en irais quelque part me faire tuer au service du Christ... »

« Le Christ... Je me souviens du jour, où j'ai confessé ce nom pour la dernière fois de ma vie..., ce nom d'une douceur étrange, qui n'est comparable à

« aucun nom de la terre, et pour lequel, si j'avais eu
« la foi, je serais allé si joyeusement chercher la mort
« des missionnaires, aux avant-gardes du christianisme...

« Quand j'ai commencé à grandir, il m'a été vite
« gâté et obscurci ce Christ par les prédicants au ton
« pleurard, par les livres absurdes, par toute la sequelle
« blafarde qui se traîne derrière sa personnalité lumineuse,
« — et j'ai haussé les épaules. »

L'amour que Loti conçoit n'est pas moins surhu-
mainement parfait, ni moins mystique que la religion
qu'il rêve.

« L'amour en somme, c'est ce qui est resté après
« l'effondrement de tout; — l'amour sans lequel il
« n'y a rien que de sombre et mort, l'amour qui a
« changé pour moi les aspects des choses des pays,
« qui m'a rendu délicieuses les misères, qui m'a rendu
« empoisonnées les prospérités, l'amour qui a jeté
« pour moi sur certaines contrées de la terre, ce
« charme mystérieux que je me suis épuisé inutilement
« à comprendre, à fixer, à traduire par des mots humains.
« En somme, je n'ai jamais vécu que par l'amour,
« dans la vie je ne vois plus rien que l'amour. »

« L'amour non plus, écrit-il, je ne sais pas le res-
« sentir, comme ceux qui sont restés simples. Pour moi
« il s'y mêle je ne sais quoi d'étrange et de mortel;
« une préoccupation de *l'au delà*; une angoisse, une
« inquiétude de voir tout finir....

« Oh! vous parlez d'inconnaissable.

« Qu'est-ce que cet autre mystère? ce charme tout
« puissant des êtres qui sont beaux? D'où vient-il leur
« charme? De qui sont-ils l'image? Qu'est-ce que cela
« qu'on ne définira jamais : la beauté. Qu'y a-t-il de
« rayonnant autour de ces marbres, qui traversent les
« âges et demeurent éternellement admirables : les
« statues grecques....

« Qu'est-ce que je leur voulais à celles que j'ai
« aimées, filles de différents pays de la terre, — pauvres
« filles sauvages quelquefois — ou filles ramassées dans
« les rues, simplement parce qu'elles étaient belles; qu'est-
« ce que je leurs voulais à toutes... N'était-ce que leur
« forme admirable pensez-vous. ...Oh! non pas cela seu-
« lement, car lorsque je les aimai, je les ai quelquefois
« tellement aimées que j'aurais voulu mourir avec elles,
« leur donner une foi, une croyance en Dieu, et les
« emmener dans une autre vie, mêlées à moi-même
« éternellement... »

Cet idéal de l'amour est aussi grandiose et aussi élevé qu'a pu le rêver l'enthousiaste Platon; malheureusement la vie d'aucun être humain, n'est ainsi faite qu'elle puisse comporter sans défaillance, sans fatigue, sans petitesse et sans oubli la transfiguration de l'amour.

Cette imperfection humilie et opprime pesamment toute l'âme de Loti.

« Quand je retourne en arrière, et que je les
« retrouve celles que j'ai aimées, cela me confond d'avoir
« pu les oublier, elles et l'expression adorée de leurs
« yeux et le charme de leur pays aimé à cause d'elles
« et nos rêves de foi et nos rêves d'éternité; cela me
« confond et me donne conscience du néant humain, et
« je comprends l'être misérable que je suis, impuissant
« à trouver et à étreindre ce quelque chose dont j'ai
« soif, — impuissant à me rapprocher de l'*Inconnais-*
« *sable*, — incapable d'éternité. »

Loti a supporté avec impatience, que la réalité brusque et tracassière vienne ternir ses songes et humilier ses ambitions. Perdu dans le poudroïement doré des visions du rêve, Loti a osé se promettre trop de grandeur et d'héroïsme; — à l'épreuve de la vie réelle, cet assoiffement de jouissances nobles s'est heurté

douloureusement aux insuffisances et aux médiocrités.

En vain a-t-il compliqué son âme à explorer toutes les émotions de l'existence; il n'est venu en elle qu'un chaos de perceptions où l'énergie consciente est bien près de sombrer avec la pleine possession du moi.

« Que voulez-vous, écrit-il, mon imagination quel-
« ques fois agrandit les choses et les situations ordi-
« naires, tandis qu'elle ne s'étonne plus de celles qui
« sont réellement démesurées ou terribles : Je n'ai
« plus la notion bien exacte de rien par suite d'avoir
« trop vu et, dans ma tête comme dans mon cœur,
« cela tourne au fouillis. »



Dans le caractère de Loti, les convictions et les espérances s'atténuent en de simples croyances temporaires, que la prochaine mélancolie fera scintiller et qui s'éteindront peut-être, au prochain ébranlement sentimental.

Il aime à s'abandonner à cette rêverie « qui
« n'est pas la pensée, qui est plus que la sensa-
« tion et qu'aucun mot n'exprime », il déteste de
dissserter savamment; en ce monde il préfère regarder
doucement autour de son sillon de voyageur, pour em-
porter dans les yeux, un peu de la merveilleuse beauté
du ciel, ou pour amuser sa pensée et son cœur, aux
incidents et aux scènes minimales de la vie pittoresque.

« Rester dans quelque village turc au bord de la
« mer, vivre au soleil et au grand air de la vie saine
« des hommes du peuple, vivre au jour le jour sans
« créancier, sans souci de l'avenir, je suis plus fait
« pour cette vie que pour la mienne; j'ai horreur de
« tout travail qui n'est pas du corps et des muscles,

« horreur de la toute science; haine de tous les devoirs
« conventionnels et de toutes les obligations sociales
« de nos pays d'Occident. »

Comme le Musset (1) de « *l'Espoir en Dieu* », il croit à l'impuissance des discussions et des grimoires de la philosophie raisonneuse.

« La plus haute philosophie, écrit-il, peut être
« résumée et mise à la portée de tous par les deux
« énonciations suivantes : nous ne comprenons rien à
« rien; nous ne savons rien de rien. »

Il met en suspicion les abstractions et les généralisations pénibles, qui dépouillent les objets des traits extérieurs et accidentels, sous lesquels ils se présentent; les formes sensibles par lesquelles on aime les choses et on les conçoit, lui semblent l'essentiel; instinctivement, par tempérament artistique, il se refuse à enlever aux objets leur parure extérieure pour en tirer ces grandes idées générales, sur le froid desquelles se glace et s'atrophie l'imagination du philosophe.

Cet aspect grandiose et profond des choses, qui apparaît au penseur par le raisonnement abstrait, Loti l'entrevoit par ses puissantes divinations esthétiques; — incomplètement dégagées de leur objet, ses divinations n'ont pas la rigueur et la généralité des pensées philosophiques; — dans son cerveau, elles reflètent les événements présents, se succèdent, se contredisent et subissent sans contrôle les exagérations de la passion et de l'imagination.

En lui nul enthousiasme de conceptions intellectuelles, sa vie n'est point dans sa pensée, mais dans

(1) Musset est pour Loti un auteur de prédilection, un maître de psychologie et d'art.

son cœur qui s'est épris follement des formes magnifiques et capricieuses, de la beauté plastique et sensible.

« Cela seul ne trompe pas, écrit-il, la jeunesse, « et la beauté visible et palpable des créatures terrestres. « Je m'en tiens à cette forme de *l'Inconnaissable*, la « plus puissante, la plus manifestée à nous et je l'adore. « Et cette adoration n'est pas seulement matérielle, « elle est un sentiment suprême, sublime qui me donne « par instant comme la notion de l'infini et de Dieu. « Si l'âme existe, c'est dans l'amour que j'ai le mieux « compris sa présence. »

C'est aux divinations de son cœur passionné, qu'il demande une révélation de l'au-delà mystérieux, qui borde notre vie.

On dirait qu'il espère percevoir immédiatement par l'exaltation mystique de l'amour, par ses divinations et ses intuitions merveilleuses, l'existence ou l'inexistence de l'âme, la divinité du Créateur ou le néant souverain de la matière brutale.

Rencontre-t-il un jour des affections nobles et dévouées comme celles de sa mère et celles d'Aziyadé, il est bien près ce jour-là, de croire à l'au-delà surnaturel.

« A ce moment, écrit-il, dans ces vêtements noirs « de veuve, je voyais passer ma mère très chérie qui « m'envoyait son bon sourire.

« L'amour qu'on a pour sa mère, c'est le seul « qui soit vraiment pur, — que n'entache ni égoïsme « ni rien, — qui n'amène ni déception ni amertume, « — le seul qui fasse un peu croire à l'âme et espérer « à l'éternité. »

Dans un autre livre, il a écrit :

« Aziyadé m'aimait, — elle, de l'amour le plus

« pur, le plus humble aussi, et toute doucement, len-
« tement derrière les grilles dorées du harem, elle est
« morte de douleur sans m'envoyer une plainte... Son
« cadavre, cette chose sinistre qui est là dessous, si
« près de moi que j'en frémis, cette chose déjà dévorée
« par la terre que j'aime encore, est-ce tout, mon
« Dieu? ou bien y a-t-il un reste indéfini, une *âme*,
« qui plane ici dans l'air pur du soir, quelque chose
« qui peut me voir encore pleurant là, sur cette terre.
« Mon Dieu, pour elle je suis près de prier; mon cœur,
« qui s'était durci et fermé dans la comédie de la
« vie, s'ouvre à présent à toutes les délicieuses erreurs
« humaines, et mes larmes tombent sans amertume
« sur cette terre nue. »

Au contraire, Loti, trouve-t-il dans son cœur la faiblesse et la misère des affections humaines, il se révolte, il se désespère, il essaie de montrer notre matérialité absolue, par notre incapacité à aimer parfaitement. Dans les « Japoneries d'Automne » il écrit d'une fillette indigène, aperçue dans une petite maison de thé : « parce qu'elle est jolie, celle-ci, parce qu'elle
« est très jeune, surtout parce qu'elle est extraordi-
« nairement saine et que, je ne sais quoi, dans son
« regard attire le mien, voici qu'il y a un charme
« subitement jeté sur l'auberge misérable où elle vit,
« je m'y attarderais presque, je ne m'y sens plus ni
« seul ni dépaysé, un allanguissement me vient qui
« sera oublié dans une heure, mais qui ressemble
« beaucoup trop, hélas, à ces choses que nous appe-
« lons amour, tendresse, affection, et que nous voudrions
« tâcher de voir grandes et nobles. De tels effets,
« ajoute-t-il, sont pour nous donner la très effrayante
« preuve de la matière, rien que matière dont nous
« sommes pétris et du néant après. »

Parfois lorsqu'un évènement fatal a brisé une affection aimée, Loti souffre affreusement; il sent monter en son cœur un besoin âpre de se venger du sort, en le blasphémant par quelque doctrine qu'il veut pire et plus atroce que le matérialisme.

« Tout n'est bien, s'écrie-t-il, que charme de la
« forme, chose que le temps vient faner d'abord, et
« après pourrir.

« En haut sur nos têtes, nous brûlant à travers les
« tentes blanches, il y avait ce soleil, radieux, éternel
« que j'ai vu partout et toujours sourire de son même
« sourire de sphinx. sur les regrets vagues qui ne durent
« pas, comme sur les grands déchirements et les grands
« désespoirs qui, hélas, passent aussi...

« Il m'a toujours attiré irrésistiblement ce soleil...
« je l'ai cherché toute ma vie, partout, dans tous les
« pays de la terre. Encore plus que l'amour, il change
« les aspects de toute chose, et j'oublie tout pour lui
« quand il paraît. Et, dans certaines contrées de l'Orient,
« dans le grand ciel éternellement bleu, jamais adouci,
« jamais voilé, sa présence continuelle me cause une
« mélancolie inexprimable, plus intime et plus profonde,
« que la tristesse des brumes du Nord...

« Mais c'est en Afrique, dans les sables de la grande
« mer sans eau, que je me suis senti le plus étrange-
« ment près de sa personnalité dévorante.

« Il est mon Dieu, je le personnifie et l'adore dans
« sa forme la plus ancienne et par suite la plus vraie,
« — la plus terrible aussi, et la plus implacable : Baal!...
« Et, même aujourd'hui le Baal que je conçois c'est
« *Baal Zéboub* le grand Pourrisseur! »

Un autre jour, l'abattement ennuyé de la solitude, dictera à Loti des imprécations désespérées :

« Il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de morale,

« il y a une vie qui passe, à laquelle il est logique
« de demander le plus de jouissances possible, en
« attendant l'épouvante finale qui est la mort.

« Je vais vous ouvrir mon cœur, vous faire ma
« profession de foi; j'ai pour règle de conduite de
« faire toujours ce qui me plaît, en dehors de toute
« moralité, de toute convention sociale, je ne crois à
« rien ni à personne, je n'aime ni rien ni personne,
« je n'ai ni foi ni espérance ».

Plumkett, le confident de Loti, a donné à ces sanglots impies leur véritable jour lorsqu'il les a appelés des boutades d'enfant malade. Dans leur subjection à la vivacité des impressions présentes, nos artistes raffinés et rêveurs, ne sont-ils pas de véritables enfants?

Plumkett écrit à Loti :

« Ces boutades viennent de ce que vous rêvez, au
« lieu de réfléchir; de ce que vous suivez la passion au
« lieu de la raison... »

« Non, mon ami, je ne vous crois pas et vous ne
« vous croyez pas vous-même. Vous êtes bon, vous êtes
« aimant, vous êtes sensible et délicat; seulement vous
« souffrez. »

De fait, les souffrances de Loti sont intenses; dans son cœur aimant et profond, l'agonie des affections est souverainement douloureuse; à la mort des sentiments d'amour et d'amitié, il lui semble sentir le vide de l'existence pénétrer profondément en lui; pour pleurer plus amèrement une affection enlevée, il s'abandonne à cette aberration étrange du désespoir qui consiste à ruiner et à mutiler avec ostentation tous les sentiments nobles qui nous relèvent.

Le désespoir aveugle ternit en lui jusqu'à sa mystique et sublime théorie de l'amour; à ces heures, les grandes passions n'ont plus d'autre raison d'être à ses yeux que de nous faire oublier.

« C'est ainsi, écrit-il, que je me laisse aller encore
« et prendre à toutes les affections ardentes, à tout ce
« qui y ressemble quel qu'en soit le mobile intéressé ou
« ténébreux ; j'accepte en fermant les yeux, tout ce qui
« peut pour une heure combler le vide effrayant de la vie,
« tout ce qui est une apparence d'amitié ou d'amour. »

Avec quelque soin qu'on les recherche, les grands élans passionnés ne peuvent s'amplifier et se multiplier assez, pour constituer la trame d'une vie humaine ; — pour combler les intervalles et les interstices, la banalité implacable se faufile ; avec elle pénètre un ennui pâle, où les rêveries perdent leur charme et où on se lasse des détours capricieux et des formes gracieuses de la fantaisie.

Lorsque son existence ennuyée lui devient à charge, Loti entreprend une excursion quelconque vers l'exotisme lointain et mystérieux. A s'abandonner indolemment, complètement, aux choses inconnues, sans arrière-pensée, sans ressouvenir, sans prévision, son ennui se dissipe comme un manteau de rosée au soleil levant. « Ça toujours été, écrit-il, mon amusement préféré et ma
« grande ressource contre l'ennui, que ces dépaysements
« complets, ces transformations. »

Avec les décors nouveaux du voyage, sa vie elle-même change.

Abordant une terre nouvelle, il reconquiert la fraîche vigueur de ses impressions, — comme si une ère de personnalité nouvelle commençait pour lui.

Parlant de son voyage au Maroc « jamais, écrit-il, « n'a été plus brusque ni plus complète l'impression de
« dépaysement, de changement de moi-même en un autre
« personnage d'un monde différent et d'une époque anté-
« rieure ».

En lui s'imprime si nettement le détail et la

forme de toute chose nouvelle, les émotions plus nombreuses occupent tellement son imagination que l'oubli s'étend lourdement sur son ennui antérieur.

Loti a recherché pour ses rêveries tout un apparatus, — des chambres meublées à la turque, des curiosités d'un art précieux, des bagatelles conservées en souvenir, des riens menus et insignifiants mais auxquels s'attache la poésie du passé ou du lointain.

Avec une délicatesse esthétique comparable à celle des de Goncourt, il a aimé les suggestions de certains objets d'un sens touchant ou d'une fantaisie adorable.

Au Japon il se procure une méchante idole qui lui plaît; dans un temple indigène il voit avec émotion se déployer dans l'air sombre du soir les plis frêles d'un voile de soie séculaire, que les prêtres ont mystérieusement gardé comme la relique d'une impératrice guerrière morte il y a deux mille ans.

« A Fez, je m'amuse, écrit-il, de ce costume arabe, « de cette pensée surtout que j'habite en pleine Ville « sainte dans une inaccessible maisonnette. »

Revenu en son château de France, il vit dans l'émerveillement ses souvenirs de voyage comme autrefois Simbab, le marin des contes des Mille et une Nuits; ou bien il prend plaisir à organiser de grandes fêtes qui mettent en scène la vie extérieure d'un moyen-âge princier ou d'une Arabie poétique.

L'activité incessante de l'imagination, l'attrait et le faste des rêveries peuvent arracher à la lassitude de l'ennui, mais ils sont impuissants à adoucir toutes les douleurs morales.

Loti a voulu dans ses tristesses profondes, des diversions moins futiles dans leur objet, plus consolantes, plus doucement apaisantes. Par un trait de son enfance il a vivement dépeint comment les souffrances

de son cœur ont trouvé un peu de calme apaisant dans l'affection naïve de cœurs très simples.

« J'étais, dit-il, tout petit enfant; ce n'était peut-être pas le premier printemps auquel j'assistais sur la terre, mais c'était peut-être le second ou tout au plus le troisième.... Il y avait ce jour-là, dans un coin de la cour une caisse à fleur pleine de sable. Toute la journée je m'étais amusé à remuer ce sable; d'abord j'avais fait de petits patés, et puis après j'avais aplani le tout et tracé une allée le long de laquelle j'avais mis de petits vases et des brins de clématite recourbés en berceau.... J'avais très grande envie d'entrer dans ce jardin.

« On devait être tout à fait bien là, assis dans l'allée en miniature du milieu et tapi sous cette clématite.

« Mais c'était beaucoup trop petit -- bien que ce fut un jardin.

« Je comprenais cela parfaitement: c'était trop petit pour me contenir.

« Il était possible d'essayer pourtant. Après avoir réfléchi et fait appel à toutes mes connaissances sur les proportions des choses, je posai un pied sur le bord et j'essayai de m'enlever pour monter. Hélas, la caisse chavira. Le sable, les petits vases, les fleurs, tout dégringola et moi aussi à la renverse sur mon derrière. Je me fis du mal et je me mis à pousser des cris affreux.

« Alors ma bonne m'emporta pour me consoler en me faisant sauter en mesure sur un vieil air très gai du pays qui s'appelle la pêche aux moules.

« Plus tard dans le courant de ma vie, chaque fois que j'ai fait des chutes cruelles pour avoir tenté des choses impossibles, si j'avais eu près de moi quelqu'un pour me prendre et me faire sauter la pêche aux moules, j'aurais peut-être moins souffert. »

« Si je pouvais recommencer ma vie, je tâcherais de
« la faire aussi simple qu'elle a été compliquée...

« Je songe à ces exilés, à ces jeunes hommes nos
« compagnons que j'ai vu mourir un peu partout
« emportés par les blessures, les fièvres, les contagions,
« les débauches; je les ai vus les philosophes, aux
« prises avec l'agonie finale tordant leurs mains dans
« des agonies horribles; — et d'autres, de pauvres mate-
« lots, — les simples ceux-ci, s'en aller dans le néant,
« tranquilles en tendant les bras au Christ, avec une
« prière enfantine, avec un sourire inexprimable en face
« de la *Reine des épouvantements*.

« C'est vrai, je vous l'accorde; tout cela nous fait
« pitié à nous; — mais ne m'offrez rien pour mettre à la
« place et laissez-moi tranquille avec votre philosophie. »

Par une aberration étrange, il en vient à admettre
que les religions sont irrémédiablement des erreurs; il
regrette seulement que le progrès de l'esprit humain
les ait pénétrées ces erreurs, parce qu'à ses yeux elles
sont délicieuses; malgré lui il les envie aux cœurs simples
et aux peuples mystiques et croyants des terres barbares.

Il y a quelques mois, il terminait ainsi son livre
« *Au Maroc* » :

« Nos préférences et nos regrets sont pour le pays
« qui vient de se refermer derrière nous. Pour nous-
« mêmes, il est trop *tard* assurément, nous ne nous y
« acclimaterions plus. Mais la vie de ceux qui y sont
« nés nous paraît moins misérable que la nôtre et moins
« faussée. Personnellement, j'avoue que j'aimerais mieux être
« le très saint Kalife que présider la plus parlementaire, la
« plus lettrée, la plus industrielle des républiques. Et même
« le dernier des chameliers arabes qui après ses courses
« par le désert, meurt un beau jour au soleil en tendant
« à Allah ses mains confiantes, me paraît avoir eu la

« part beaucoup plus belle qu'un ouvrier de la grande
« usine européenne, chauffeur ou diplomate, qui finit son
« martyre de travail et de convoitise sur un lit en blas-
« phémant.

« O Moghreb sombre, reste, bien longtemps encore,
« muré, impénétrable aux choses nouvelles. Tourne bien
« le dos à l'Europe et immobilise-toi dans les choses
« passées. Dors bien longtemps et continue ton vieux
« rêve. Afin qu'au moins il y ait un dernier pays où
« les hommes fassent leur prière... »

Cette même aspiration se dégage mieux encore
d'un épisode de son séjour à Constantinople.

« Le soleil dorait en plein l'immense mosquée, les
« portiques arabes et les minarets gigantesques. Les
« oulémas, qui sortaient de la prière du soir, s'étaient
« tous arrêtés sur le seuil, et s'étagaient dans la lumière
« sur les grandes arches de pierre. La foule accourait
« vers eux et les entourait : au milieu du groupe un
« jeune homme montrant le ciel, un jeune homme qui
« avait une admirable tête mystique. Le turban blanc
« des oulémas entourait son beau front large; son visage
« était pâle, sa barbe et ses grands yeux étaient noirs
« comme l'ébène.

« Il montrait en haut un point invisible, il regardait
« avec extase dans la profondeur du ciel bleu et disait :

« - Voilà Dieu ! Regardez tous ! Je vois Allah ! Je
« vois l'Éternel !

« Et nous courûmes, Achmet et moi comme la foule,
« auprès de l'ouléma qui voyait Allah.

« Nous ne vîmes rien hélas ! Nous en aurions eu besoin
« cependant. Alors, comme toujours, j'aurais donné ma
« vie pour cette vision divine, ma vie seulement pour
« un signe du ciel, ma vie pour une simple manifestation
« de surnaturel. »

Dans la vie brutale, naïve et superstitieuse des pêcheurs bretons, Loti a deviné une secrète grandeur qui lui fait ressentir je ne sais quel sentiment de respect; il aurait voulu vivre de leur vie, les aimer, en faire ses amis. — Vivace et sincère, ce sentiment lui a dicté des pages magnifiques : le roman de mon frère Yves, l'idyle de Yann et de Gau, la mort du petit Sylvestre Moan et l'accablement de tristesse poignante que cette mort jeta sur l'âme de la pauvre grand' mère du marin, « l'appareil de deuil déployé pour le pauvre « petit héros, obscur sur ces mers d'Islande où il « avait passé la moitié de sa vie... »

« Mon ciel, dit Loti, a toujours été s'assombrissant « depuis l'époque déjà lointaine où j'ai vu s'éteindre « l'image du Christ qui éclairait doucement mon enfance. « A présent je cherche à vivre au milieu d'amis extraor- « dinairement simples, — de gens qui croissent comme « des plantes saines, donnent leurs fruits et savent après « mourir tranquilles. »

Dans l'œuvre entière, ce qui restera de grand, de compris et d'aimé, c'est ce retour sympathique et noble à l'affection des cœurs simples.

Cette grande idée de respect a animé, soutenu et vivifié le vigoureux talent littéraire de Loti.

De notre civilisation percevant surtout les mesquineries, les étouffements, les médiocretés, il contracte le dégoût, l'ennui et le mépris de la vie à l'étroit en nos sociétés savamment compliquées et industriellement organisées à l'européenne.

Les marquis Louis XVI et les raffinés de tous les temps — imitant Théocrite, Virgile, Racan — trouvèrent un charme extrême à chanter, et à jouer en comédie la simplette vie des champs, des bergers et des bois. Loti a trouvé mieux, plus beau et plus neuf : blasé de nos

modernismes, de nos ténuités de pensées et de nos sentiments débilisés, il est allé franchement demander leur pleine vigueur aux populations robustes encore et primitives.

Il n'a jamais cherché en ses voyages qu'à vivre au jour le jour la vie et la poésie du peuple étranger; il s'abandonne et se retrempe tout entier à la vigoureuse étreinte de l'existence populaire, se donnant passionnément aux détails et aux menus faits, — sans que jamais l'impression soit entamée par des analyses lointaines et abstraites, des délicatesses de conscience, des préoccupations inquiètes de science, d'ethnologie et d'histoire (1).

L'être des choses va se prolongeant en lui; Loti

(1) Un des contrastes les plus intéressants de notre littérature : la comparaison du *Maroc* de Loti avec le *Maroc* de M. Picard.

PICARD.

Déjà par tous les pores intellectuels, entre en moi le besoin de m'expliquer ce peuple... Que je fuie les anecdotes rapetissantes, les aventures haïssables, que je puisse exprimer ce pays étrange, cette civilisation envers de la nôtre, saisir les généralités qui la dessinent puissamment à grands traits... Je continue à explorer, à essayer, de pénétrer et de deviner l'ambiance où je suis plongé. Quelle meule un tel voyage pour affiner et affûter la faculté d'observation. Je suis consciencieusement à mon affaire, toujours comme un monsieur qui serait payé pour sa relation. Opiniâtrément je veux être sincère.

Quelle leçon d'histoire d'ethnologie de philosophie que ce voyage!

LOTI.

Qu'on ne s'attende pas à trouver ici des considérations sur la Politique du Maroc, son avenir, etc. etc... Que ceux-là seuls me suivent qui parfois le soir se sont sentis frémir aux premières notes gémies par de petites flûtes arabes, je les mènerai au fond de ce vieux pays immobilisé sous le soleil lourd, voir les grandes villes mortes de là-bas que berce un éternel murmure de prières...

Pour ce qui est des autres qu'ils s'épargnent l'ennui de commencer à me lire : ils ne comprendraient pas, je leur ferais l'effet de chanter des choses monotones et confuses enveloppées de rêves ...

amplifie, poétise, en prêtant sa sensibilité pour accentuer les caractères dominants; ainsi se passionne en son récit toute chose : états d'âmes barbares et paysages qu'avec Amiel, il ressent comme des états d'âme. Il accueille en un sujet toutes les significations étranges suggérées, toutes les pensées impressionnantes qui vont s'éveillant au spectacle direct du modèle.

Par un fulgurant coucher de soleil sur des monts gigantesques, il se sent gagné au panthéisme : les cérémonies religieuses des japonais l'invitent au scepticisme; un cadavre perdu de matelot lui inculque le matérialisme, — l'agréable le rend épicurien, la plastique sublime le fait idéaliste enthousiaste. — il rêve d'être mahométan et il se sent l'âme à moitié arabe « parce que le son des petites flûtes d'Afrique, des tamtams et des castagnettes réveille en lui *comme des souvenirs insondables.* »

Pauvre âme vibrant toute entière et à plaisir, tu n'es ni mahométane, ni sceptique, ni rien : tu es artiste!

Tes rêveries, tes pensées, ton cœur varient et tourbillonnent au hasard des inspirations, et pour le plus grand charme fantaisiste des descriptions.

Ton âme n'a point travaillé ses puissances de connaître, de vouloir et d'aimer; elle ne développe en elle qu'une seule force, celle de s'impressionner des formes extérieures, — qu'un seul pouvoir intellectuel, celui de pénétrer le sens immédiat qui se manifeste profondément dans toute expression de beauté (1).

(1) Qu'on ne pense point cette âme exceptionnelle : je retrouve par hasard dans VÉRA (un « conte cruel » de Villiers de l'Isle Adam) une analyse profonde de tout cela :

« ... sens merveilleux mais exclusivement terrestres. Les sensations se prolongeaient en eux avec une intensité inquiétante. »

« Ils s'y oubliaient eux-mêmes à force de les éprouver. Par

Si, en toi, le maître s'assure un admirable talent, si l'artiste acquiert une merveilleuse puissance de ressentir, l'homme dans sa personnalité devient anormal et déséquilibré; Loti a toutes les insuffisances et toutes les laideurs inharmoniques des caractères qui s'enferment dans le développement exclusif d'une faculté: témérement, il a rejeté et ébranlé en lui toutes ses convictions logiques, sociales et morales; par passion et par caprice il a voulu ne subir en sa vie que l'attrait mystérieux et irraisonné qui nous fait rechercher et poursuivre le beau.



Nul mieux que Loti ne pouvait peindre, — en une manière pénétrante, sincère, et émue, — les grands ciels lointains, les étranges terres coloniales, et surtout le pittoresque et le profond des mœurs barbares, perdues,

contre certaines idées, celles de l'âme, par exemple, de l'Infini, de *Dieu même*, étaient comme voilées à leur entendement. La foi d'un grand nombre de vivants aux choses surnaturelles n'était pour eux qu'un sujet de vagues étonnements: lettre close dont ils ne se préoccupaient pas, n'ayant pas qualité pour condamner ou justifier. — Aussi reconnaissant bien que le monde leur était étranger ils s'étaient isolés, s'ensevelirent dans l'océan de ces joies languides et perverses où l'esprit se mêle à la chair mystérieuse. Ils épuisèrent la violence des désirs, les frémissements et les tendresses éperdues. Ils devinrent le battement de l'être l'un de l'autre. En eux l'esprit pénétrait si bien le corps que leurs formes leur semblaient intellectuelles et que les baisers, mailles brûlantes, les entraînaient dans une fusion idéale. Long éblouissement!... C'était la veilleuse aux senteurs d'encens d'une iconostase, reliquaire familial de Vera. Le plein nimbe de la Madone en habits de ciel brillait, les fins et rouges linéaments fondus dans le reflet ombrailent d'une teinte de sang l'orient ainsi allumé des perles. Depuis l'enfance Vera plaignait de ses grands yeux, le visage si maternel et si pur de l'héritaire Madone, et de sa nature hélas! ne pouvant lui consacrer qu'un *superstitieux* amour, le lui offrait parfois, naïve, pensivement, lorsqu'elle passait devant la veilleuse... »

ignorées et primitives. — Si Loti s'est détourné de la poétique image du Christ lorsqu'il l'a trouvée accidentellement entourée de prosaïsmes extérieurs, il en a conservé, dans la tribulation de son cœur, un long ressouvenir et comme la nostalgie d'une religion; de cette religion aimée, il chérit jusqu'aux vestiges; — il s'émeut lorsqu'il en retrouve les traits dans la magistrale et rude noblesse de quelque peuplade déïste ou superstitieuse.

De la psychologie complète et intégrale l'œuvre de Loti ne comprend, n'embrasse et ne met en œuvre qu'une petite partie spéciale, la psychologie esthétique.

Ce point de vue esthétique, ce principe fin et mystérieux qui préside aux jugements et à la vie de nos artistes, quelle étude nous en amoindrira la déconcertante opposition avec notre mode de pensée? N'est-ce pas l'étude des œuvres d'un Loti exclusivement artiste, artiste jusqu'à l'excès, l'inconséquence, la contradiction, l'idolâtrie!

ARMAND THIÉRY.



L'ACARUS D'OR.

L est vieillot, cassé, crasseux et ridicule ;
Bruyamment il vous parle, en vous élaboussant,
D'argent, de politique, ou bien sans préambule
Vous ricane à l'oreille un propos indécent.

Familier, indiscret, volontiers il accule
Les gens. Il veut savoir, il est embarrassant ;
Très-fin, il comprend tout et sur tout il calcule,
D'ailleurs mauvaise langue ; enfin, très-agaçant.

Chacun le craint, en rit, en glose, Dieu sait comme !
— « Il est avare, il est dégoûtant, il assomme...
« Bref un rebut ! De grâce, assez causé de lui ! »

Et ce rebut paraît. Chaque front s'illumine ;
L'aurore a moins d'éclat, et la riche vermine
Sous ses chatoîments d'or comme un soleil a lui...

ADOLPHE MILLET.






ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE

concernant certaines peuplades mystérieuses mentionnées dans la Bible.

I.

Observations préliminaires.

 ÉTUDE ethnographique, que nous présentons aux lecteurs du *Magasin littéraire et scientifique*, est destinée à compléter les études que nous y avons antérieurement publiées (1).

Si nous ne nous faisons pas trop illusion, la présente étude est de nature à jeter une nouvelle lumière sur l'importante question, encore toujours débattue, de l'universalité ou de la non-universalité ethnique du déluge noachique.

Outre son importance théologique, la question, examinée dans ce travail, a encore une sérieuse importance historique et ethnographique. Aussi vient-elle d'être remise à l'ordre du jour par M. MAURICE VERNES de l'École des hautes études de Paris dans une disserta-

(1) Voir nos Études sur *la Chronologie des temps primitifs* et sur *l'Unité du langage en regard de Genèse XI, 1*, dans les numéros de juillet, août et novembre 1889.

tion intitulée : *Les populations anciennes et primitives de la Palestine d'après la Bible* (1).

Nous osons croire que, en confrontant l'étude de M. Vernes avec la nôtre, tout lecteur compétent sera convaincu que le problème soulevé a été traité trop superficiellement par le savant professeur français.

Nous ne sommes pas non plus d'accord avec M. BABELON, qui essaie de faire passer pour des peuplades soit Sémitiques, soit Chananéennes les mystérieuses populations en question (2).

Nous nous séparons aussi en plusieurs points de feu M. l'abbé MOTAIS, notamment en ce qui concerne le caractère ethnique des *Qénites* ou des *Cinéens* (3).

Ceci dit, nous abordons directement l'étude, qui fait l'objet de notre travail.

II.

Les données bibliques concernant certaines antiques et mystérieuses peuplades omises dans le Tableau ethnique. Genèse X.

Dans la Genèse chap. XIV, 5-7, il est fait mention des *Rephaïm*, des *Zuzim*, des *Emim*, des *Horim* et des *Amalégites*. Ailleurs sont renseignés les *Anaqim* ou les *filz de Anaq* (Nomb. XIII, 23. 29), ainsi que les *Zamzumim* (Deut. II, 20).

(1) Cette dissertation est insérée dans le 1^{er} volume publié par la *Section religieuse* de l'École des hautes études de Paris, pag. 99-138.

(2) Voir *Histoire ancienne de l'Orient* par FR. LE NORMANT continuée par ERNEST BABELON, Tom. VI, pag. 114 et suiv.

(3) Voir son étude sur ces populations dans son ouvrage *le Déluge biblique*, pag. 301 et suiv.

A ces peuplades mystérieuses on peut ajouter encore les *Qénites* et les *Qadmonéens*, Gen. XV, 19, ainsi que les habitants de la Pentapole (Gen. XIV). Aucune de ces peuplades ne figure sur le *Tableau ethnique* Gen. X, et la Bible ne dit nulle part d'où elles tirent leur origine. Force nous est dès lors de chercher à découvrir leur origine au moyen des données, afférentes à ces peuplades, répandues éparées dans la Bible.

Mais avant de nous livrer à ce travail, voici d'abord comment, après avoir décrit le pays de Chanaan, M. BABELON s'exprime au sujet des populations, qui l'habitaient primitivement (1) : « La contrée, que se disputèrent pendant de longs siècles Sémites et Chananéens, et à laquelle étaient réservées de si glorieuses destinées,.... n'était pas un pays désert, quand les Chananéens y entrèrent. La plupart des villes de l'intérieur des terres étaient déjà fondées, et les campagnes, habitées par une nombreuse population, que les Chananéens exterminèrent ou forcèrent à émigrer en très grande partie, mais dont cependant quelques restes subsistaient encore au milieu d'eux quand, plus tard, les Israélites firent, à leur tour, la conquête du pays. Les différents noms que la Bible donne à cette race primitive de la Palestine indiquent généralement des hommes de haute stature et d'une grande force; aussi la tradition populaire, dans les siècles postérieurs, en avait-elle fait des géants. L'appellation, sous laquelle on les désigne le plus habituellement, est celle de Rephaïm, qui, chez les Phéniciens, prit ensuite la signification de « Mânes ». Ce sont les Cyclopes de la Mythologie orientale (1).

(1) *Ouv. cité*, pag. 114 et sv.

(2) Dans la phrase finale de l'inscription phénicienne du couvercle du sarcophage du roi Sidonien TABNIT il est fait mention

« Les Rephaïm se divisaient en plusieurs peuplades :

« 1^o Les *Rephaïm* proprement dits, qui habitaient le pays de Basan, y possédaient soixante villes fortes et avaient pour capitale Astaroth-Karnaïm; du temps de Moïse, les Amorrhéens occupaient leur territoire;

« 2^o Les *Imim* ou « formidables », établis dans le pays qu'occupèrent plus tard les Moabites et aussi dans la plaine de Kiryathaïm;

« 3^o Les *Zomzommim*, que supplantèrent les Ammonites;

« 4^o Les *Zouzim*, qui habitaient à Hâm, contrée dont on n'est pas parvenu à déterminer la situation précise;

« 5^o Les *Enacim*, dont les Nephilim étaient un rameau. C'était de toutes ces populations primitives de la Palestine, celle qui avait le mieux résisté à la conquête Chananéenne... La ville principale des Enacim paraît avoir été Kiryath-Arba, nommée ensuite Hébron.

« Aux diverses tribus ainsi réunies sous le nom commun de Rephaïm, il faut encore joindre, pour com-

des « *Rephaïm* ». Voici le langage tenu là par le défunt roi : « Si tu ouvrais ma chambre sépulcrale et que tu me troublas, qu'il ne te soit pas fondé une postérité parmi les vivants sous le soleil, mais une couche chez les Rephaïm ».

Dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. XVI, n^o 1 (1887), M. DERENBOURG traduit la seconde partie de ce passage comme suit : « Qu'il n'y ait pour toi de postérité vivante sous le soleil, ni de couche auprès des dieux mânes. » A notre avis la particule *way*, qui précède le mot « couche » comporte ici un sens adversatif, que justifie le caractère imprécatoire de ce passage. Dès lors le mot « Rephaïm » doit être pris, en vertu du contexte, en mauvais sens et désigne comme tel, des êtres méchants et nuisibles d'outre-tombe, des démons. Tel paraît être aussi le sens de cette expression dans le passage suivant des Proverbes XXI, 16 : « L'homme qui s'égare de la sagesse reposera dans l'assemblée des *Rephaïm*. » (Cf. Isate, XIV, 9).

pléter le tableau des habitants que les Chananéens durent anéantir ou soumettre et dont la Bible fait mention...

« 6° Les *Avvim*, qui occupaient la plaine au Sud-Ouest de la Palestine jusqu'à Gaza ;

« 7° Les *Kénites*, situés encore plus au Midi, dans la direction de l'Arabie Pétrée; enfin

« 8°-9° Les *Kénizites* et les *Kadmonites*, dont la situation n'est pas connue. »

D'après M. BABELON, ces diverses populations se trouvaient déjà établies fortement en Palestine à l'époque de la grande immigration Chananéenne, au sujet de laquelle il s'exprime en ces termes : « L'entrée des Chananéens dans la Palestine, et leur établissement dans toute la contrée située entre la mer et la vallée du Jourdain, doit donc être nécessairement placée entre l'époque où la XII^e dynastie gouvernait l'Égypte, et celle où le roi Elamite, Chodorlahomor, régnait en suzerain sur tout le bassin de l'Euphrate et du Tigre.

« Ceci nous reporte approximativement entre 2250 et 2300 avant l'ère chrétienne, et, par conséquent, vient fortifier la conjecture émise par nous tout à l'heure, que l'ébranlement causé parmi les populations Chamitiques voisines du Golfe Persique, par l'invasion des Elamites à Babylone et dans la Chaldée, dut être la cause déterminante de la migration d'Abraham, de celle des Chananéens des rivages de la mer Erythrée à ceux de la Méditerranée. »

Dans notre étude sur « *la chronologie des temps primitifs* » nous avons adopté le sentiment ici exprimé par M. Babelon, mais modifié en ce sens, que nous avons attribué aux Chamites-Mizraïmites, qui envahirent l'Égypte sous la conduite de Ménès, l'expulsion de ce pays des peuplades antédiluviennes, dont nous venons

de nous occuper. Expulsées de l'Égypte elles immigrèrent et s'établirent en Palestine antérieurement à l'expédition de Chodorlahomor.

Nous croyons trouver une allusion à l'antérieure présence de ces peuplades sur le sol de l'Égypte dans la remarque consignée Nomb. XIII, 23 au sujet de la ville d'Hébron, appelée primitivement « *Qiryath Arbà* », savoir, qu'elle fut bâtie 7 ans avant « *Zoan* », laquelle n'est autre que la ville égyptienne « *Tanis* ».

Cette remarque n'insinuerait-elle pas, que « *Tanis* », située dans le Delta égyptien, fut construite par Ménès dans le but d'enrayer un éventuel retour offensif des peuplades par lui expulsées? Nous ne saurions pas non plus nous rallier au sentiment de M. Babelon, quand il range les Horim et les habitants de la Pentapole parmi les populations Chananéennes, et les Emim, les Zuzim et les Zamzummim et les autres antiques populations de la Palestine parmi les populations Sémitiques, leur attribuant ainsi une origine Noachique. Nous essaierons plus loin de prouver que ces diverses populations sont *antédiluviennes*.

III.

Les données de Genèse VI, 1-4 en regard de celles de Baruch III, 26-28.

Dans la *Genèse*, chap. VI, 4 nous est signalée l'origine d'une race de *géants antédiluviens*. Cette race est représentée là comme issue des unions conjugales des *Séthites*, désignés sous le nom de *filz de Dieu* (b'né ha-Elohim) avec des *filles ha-adam* (b'noth ha-adam), savoir avec des filles *adoptives* du terreux (ha-adam) ou de l'internal serpent, c. à. d., en d'autres termes, avec des filles appartenant à une race démonolâtre.

Les *Néphilim* ou les démons, qui d'après le *Y 1* s'étaient multipliés, c. à. d. qui étaient venus en nombre sur l'habitat des Séthites, apparaissent dans le récit comme ayant été les instigateurs de ces coupables unions et comme ayant agi sur les fruits qu'ils donnèrent de façon à en faire surgir une race titanesque ou de géants. Ces géants sont désignés sous le nom de « *gibborim* ». En relatant ces faits l'auteur sacré a soin de faire remarquer, que c'est là cette antique et fameuse race de géants, dont son peuple a oui parler.

Moïse signale ensuite l'effroyable perversion, qui éclata là où les susdites unions avaient été contractées. Cette perversion arriva à un point tel que Dieu dut se décider à exterminer cette race irrémédiablement pervertie.

Et maintenant remarquons bien que la description, donnée par Moïse de cette maudite race antédiluvienne, comprend trois traits caractéristiques. Et en effet, cette race antédiluvienne est, d'après Gen. VI, une race de géants. Elle a commerce avec les démons, elle est démonolâtre, et enfin elle est tellement en abomination auprès de Dieu qu'il l'extermine.

Or, une étude attentive des données afférentes à la plupart des peuplades en question nous a révélé ces mêmes trois traits distinctifs qui les caractérisent, savoir : leur stature gigantesque, leur cohabitation avec les démons, auxquels ils sont complètement assujettis, et enfin ils sont en abomination auprès de Jahveh, qui ou bien les extermine lui-même ou bien les fait exterminer par d'autres.

Ce triple trait caractéristique ressort également des passages Nomb. XIII, 23, 33-34 et Deuter. II, 10-12, 20-22. Bien que ces trois traits distinctifs ne soient pas appli-

qués simultanément à toutes ces peuplades à la fois et à chacune d'elles en particulier, ils leur sont cependant appliqués de telle façon qu'on ne saurait pas méconnaître que ces traits leur sont communs et les caractérisent comme des rameaux d'une race à part vis à vis des autres peuplades, avec lesquelles elles viennent en contact.

Ces étrangères peuplades occupaient, déjà dès l'époque d'Abraham, la terre de Chanaan. Les Israélites, en marche pour prendre possession de cette terre, les rencontrèrent sur leur chemin établies de chaque côté du Jourdain, touchant aux Amorréens, aux Moabites, aux Ammonites, aux Chananéens et aux Edomites.

De ce que ces peuplades se révèlent comme entièrement différentes de ces autres nations, il ne suit pas qu'elles soient pour cela étrangères à la souche Noachique, nonobstant même qu'elles ne figurent pas dans le tableau ethnique Gen. X.

C'est qu'en effet d'autres peuples encore, dont l'origine Noachique est indubitable, ont été omis dans ce tableau. Ensuite la postérité de Cham ne comprenait pas seulement la branche de Chanaan, mais encore plusieurs autres branches. Enfin il n'y a guère de doute possible que la postérité respective de Sem et de Japhet avait déjà rayonné au loin à l'époque d'Abraham, où il est fait, pour la première fois, mention de ces peuplades dans la Bible.

Rien n'empêche donc jusqu'ici de voir dans ces peuplades soit des Chamites, soit des Sémites, soit même des Japhétides.

Cependant, il faut reconnaître que le classement de ces peuplades parmi la postérité de l'un ou de l'autre des fils de Noé n'a d'autre fondement que le fait, aujourd'hui contesté, de l'universalité du déluge quant aux hommes.

Mais enfin n'y a-t-il pas dans la Bible des données suffisantes pour parvenir à découvrir l'origine réelle de ces peuplades? Nous n'en doutons guère. Et en effet, qui ne se sentirait pas porté de prime abord à considérer les peuplades, chez lesquelles on rencontre les mêmes trois caractères distinctifs que dans les géants antédiluviens, comme issues de cette race? Mais, nous objectera-t-on, cette race a péri par le déluge.

Nous répondons à cela que dans l'hypothèse, qui n'est pas démontrée jusqu'ici être fausse, de la non-universalité géographique et ethnique du déluge Noachique, on comprend facilement que, pendant les 120 ans au moins qui précédèrent le déluge, cette race se soit multipliée au point d'avoir pu rayonner jusque dans des contrées non atteintes par le déluge. Donc la survivance à cette catastrophe d'une partie de cette race antédiluvienne de géants n'est pas une chose impossible.

Mais on nous objectera sans doute que *a posse ad esse non valet conclusio!* C'est parfaitement juste. Aussi n'entendons-nous pas conclure jusqu'ici rigoureusement de ce qui précède, que les peuplades en question sont certainement issues de cette race.

Cependant nous faisons remarquer qu'en présence de la possibilité de la survivance de cette race au déluge, l'exacte concordance de la caractéristique de ces peuplades avec celle de la dite race, nous conduit tout naturellement à voir en elles des peuplades issues d'une partie de ces géants antédiluviens.

D'ailleurs, quand Moïse attire sur ceux-ci toute l'attention de son peuple et qu'il lui en donne l'exacte caractéristique, caractéristique par lui appliquée ensuite à des peuplades, dont il ne renseigne pas l'origine, n'a-t-il pas manifestement l'air de lui dire, que les peuplades de géants, qu'il trouvera établies dans la

Terre promise, sont issues de la race des géants antédiluviens? Il semble vouloir signifier à son peuple, qu'il n'a pas à les redouter. Elles sont sorties d'une race déjà antérieurement exterminée en grande partie à cause de sa perversion et elles en sont demeurées la parfaite image. Dès lors Jahveh les traitera comme il a traité leurs ancêtres. Il les fera disparaître devant la face de son peuple.

En dehors de ce que nous venons de faire valoir il y a encore un passage biblique, qui me semble être de nature à écarter tout doute quant à la survivance de certaines peuplades au déluge. C'est le passage du livre de Baruch III, 26-28. Nous pouvons le traduire d'après la Vulgate comme suit : « 26. *C'est là qu'ont été ces géants si célèbres, qui étaient dès le commencement, ces géants de haute stature, qui étaient des guerriers experts.* 27. *Le Seigneur ne les a point choisis et ils n'ont point trouvé la voie de sagesse, c'est pour-quoi ils ont péri.* 28. *Et parce qu'ils furent dépourvus de sagesse, ils ont péri à cause de leur folie.* » Ce passage de Baruch n'est en quelque sorte que la répétition et la paraphrase de Genèse VI, 4 (1).

Ainsi qu'il appert de V. 25^b il est manifestement question dans ce passage de Baruch de géants ayant occupé « la terre promise » et ces géants sont rapportés par lui à la race des géants antédiluviens mentionnée par Moïse. Or ces géants, que Baruch déclare avoir été établis dans la Terre promise, ne sauraient être autres que les peuplades d'origine inconnue signa-

(1) Le texte grec diffère en quelques points dans les VV. 26-28 du texte latin, mais le sens reste le même. L'expression *εγεννηθησαν* V. 26 signifie que ces géants s'étaient propagés dans la Terre promise.

lées et décrites Genèse XIV, Nombres XIII, et Deutéronome II. Dès lors il ne saurait plus être douteux que ces peuplades tiraient leur origine de la race des géants antédiluviens, dont il est question Genèse VI, 4 et qu'elles représentaient la fraction de cette race qui avait échappé et survécu au déluge.

Quant à l'extermination, mentionnée par Baruch de ces géants occupant la Terre promise, nous l'entendons déjà décrire Genèse XIV et puis ultérieurement dans les Chapitres cités tantôt des Nombres et du Deutéronome et d'autres endroits encore des Livres Saints. On comprend de prime abord l'importance décisive de la conclusion, à laquelle nous venons d'aboutir, pour la solution de la question de l'universalité absolue ou restreinte du déluge même quant aux hommes. Et en effet, en vertu du résultat exégétique acquis, toute une branche d'une race antédiluvienne de géants, se subdivisant en plusieurs rameaux, aurait de par la Bible même, survécu au déluge. S'il en est ainsi, il est manifeste que le déluge n'a pas été absolument universel même quant à l'espèce humaine. Or nous ne voyons pas ce qu'on pourrait objecter de sérieux contre notre conclusion.

Cependant, vu l'importance même de la conséquence qui en sort, nous avons jugé que nous ferions chose utile en entrant plus à fond dans l'étude des peuplades réputées antédiluviennes. Nous le faisons d'autant plus volontiers que cette étude ne pourra, nous semble-t-il, que corroborer le résultat déjà acquis.

Examinons donc de près les données bibliques afférentes à ces peuplades.

Cet examen est de nature à nous conduire à d'importantes révélations, qui semblent avoir échappé jusqu'ici aux interprètes et qui projettent cependant une

vive lumière sur des passages bibliques demeurés inexpliqués.

IV.

Investigation de l'origine et du caractère des Nephilim, des Anaqim, des Rephaïm, des Emim, des Zuzim, des Zamzummim, des Avvim et des Horim.

Quand on se met à étudier les textes bibliques relatifs aux « Anaqim » et aux fils d' « Anaq » ainsi qu'aux « Rephaïm » on s'aperçoit aussitôt que, sous chacune de ces deux dénominations, sont visés des êtres différents, savoir tantôt des hommes et tantôt des êtres supérieurs à l'homme. Il est dès lors manifestement de la plus haute importance de ne pas confondre cette double classe d'êtres et de bien distinguer l'une de l'autre.

Quant aux « Horim » et aux « Avvim », nous ferons voir que les premiers étaient ainsi appelés non pas du chef de leur qualité de *Troglodytes* ou d'habitants des cavernes, mais du chef de leur qualité de *démonolâtres*, et que les « Avvim », coupables du même forfait que les Horim, avaient encore de commun avec ceux-ci une origine antédiluvienne, qui rattachait les uns et les autres à la race perverse des géants antédiluviens de Gen. VI, 4. Nous verrons toutefois, que ces deux dénominations, de même que celles d'Anaqim et de Rephaïm, désignaient originairement des *démons*.

A l'appui de ces assertions, nous allons alléguer maintenant et essayer d'expliquer les textes bibliques, qui, selon nous, en fournissent la preuve.

Mais avant d'aborder l'étude de ces peuplades, nous avons à nous expliquer préalablement au sujet des Ne-

philim mentionnés Gen. VI, 4 et à définir ce qu'il faut entendre par ces êtres énigmatiques (1).

Nous commencerons donc notre étude par ces derniers.

A. — LES NEPHILIM.

La plupart des interprètes traduisent Gen. VI, 4 l'expression « *ha-nephilim* » par « *géants* ». Ils identifient ces « *Nephilim* » avec les « *gibborim* » mentionnés là même. C'est là, selon nous, une formelle erreur. Voici, en effet, la preuve, que les « *Nephilim* » sont non pas des hommes, mais des « *démons* ».

Je tire mon premier argument de l'étymologie du nom même qu'ils portent. Ce nom est un nom de forme hiphilique dérivé du radical « *naphal* ». Comme tel, il signifie « *des Assaillants* ». C'est là aussi le sens attribué à ce mot dans le susdit passage de la Genèse par AQUILA, qui le rend par *επιπυπυοντες* et par SYMMACHUS qui le traduit par *βιατοι*.

Or ce sens se vérifie d'une façon frappante dans la personne des démons, qui sont de vrais « *Assaillants* » non pas seulement au point de vue spirituel, savoir en leur qualité de *tentateurs* et de *séducteurs* (Gen. III), mais aussi physiquement Nomb. XIII, 33^b.

Je tire mon second argument du contexte général et spécial du récit biblique Gen. VI, 1-2 rapproché de Genèse III.

Dans ce dernier Chapitre le premier couple humain

(1) Certains lecteurs estimeront peut-être que l'état intellectuel des Hébreux au temps de Moïse était trop bas pour qu'ils aient pu comprendre les données qui suivent dans le sens que nous défendons. Nous les renvoyons à l'ouvrage de M. VIGOUROUX : *La Bible et la Critique rationaliste*, Tom. III, pages 39 et 51 et suiv.

nous apparaît comme assailli par l'inferral serpent *seul*. Mais une fois que la postérité privilégiée de nos premiers parents, savoir le rameau patriarcal, « eût commencé à se multiplier sur la « *adamah* » Gen. VI. 1, alors se multiplia là également « *ha-adam* », c. à. d. l'inferral Terreux ou le serpent antique et ses codémons désignés ici collectivement sous le nom de *ha-adam*.

Or que l'expression « *ha-adam* » désigne Gen. VI, 1-2 le démon, c'est ce qui résulte manifestement de l'antithèse établie V. 2 entre les *b'né ha-Elohim* ou les fils spirituels d'Elohim et les *b'noth ha-adam* ou les filles spirituelles du « *adam* » là en question. Celui-ci apparaît là même clairement comme l'adversaire d'Elohim, dont il pervertit les fils spirituels au moyen des dites filles, appartenant à une branche adamique déjà pervertie antérieurement par lui. Mais, si « *ha-adam* » désigne dans ces deux versets le démon, qui est venu en nombre sur le *Adamah* pour y pervertir les *b'né ha-Elohim*, le rôle attribué V. 4 aux *Nephilim*, nous révèle que ce dernier nom n'est qu'un nom de rechange pour celui de « *ha-adam* », servant à nous représenter les démons comme des *assaillants spirituels*, comme des séducteurs. Ils ont assailli et séduit les ci-devant « *b'né ha-Elohim* » ou les *Séthites* fidèles au moyen de la séduisante beauté des *b'noth ha-adam* et des unions conjugales, auxquelles ils les entraînaient avec ces filles adoptives de l'inferral terreux, avec ces filles démonolâtres. Ces « *Nephilim* » étaient là, est-il dit V. 4, quand ces unions furent contractées. Ceci nous révèle que les « *Nephilim* » furent les promoteurs de ces unions néfastes. Puis ils se trouvèrent encore là pour faire naître de ces unions, au moyen de leurs prestiges diaboliques, une race de

géants, désignée sous le nom de *Gibborim*, race tellement perverse, qu'Elohim se vit forcé de l'exterminer.

Du moment qu'il conste que les *Nephilim* étaient déjà là alors que furent contractées les unions réprouvées par Dieu et desquelles naquirent ensuite les *Gibborim* ou les *géants*, il est manifeste que les *Nephilim* ne sauraient pas être identifiés avec ces derniers. Ils ne sauraient être, en effet, autres, que le personnel diabolique, représenté antérieurement sous la dénomination de « *ha-adam* » ou de l'inferral Terreux, venu avec une quantité de ses codémons sur la *adamah*, c.-à-d. sur le territoire, où s'était multipliée la souche patriarcale (1).

Tout ce contexte prouve donc clairement qu'il est question là de démons désignés cette fois sous la dénomination de « *Nephilim* ». Le passage des Nombres XIII, 33, le seul de toute la Bible où réapparaissent encore une fois les *Nephilim*, ne fait que renforcer notre preuve.

Le texte Gen. VI, 1 exprime donc par les mêmes mots deux choses distinctes, savoir, d'une part, la multiplication de l'espèce humaine sur la *Adamah*, et de l'autre, la multiplication ou l'apparition là même, en nombre et dans une forme visible, de l'inferral Terreux avec une quantité de ses codémons.

Il résulte de ce qui précède, que par les *Nephilim*, dont il n'est question que dans deux passages de la Bible, savoir Gen. VI, et Nombres XIII, 33 (T. héb.), nous devons entendre non pas des hommes mais des démons apparus et agissant, revêtus d'une forme humaine gigantesque, parmi les mortels. Leur stature gigantesque

(1) Voir les preuves de cette signification du mot « *ha-adamah* » dans notre dissertation sur l'Unité primitive du langage (*Magasin littéraire et scientifique*, n° de novembre 1889).

est mentionnée en termes exprès Nombres XIII, 33 et elle est insinuée Gen. VI, 4, en tant qu'il est renseigné là que des unions, auxquelles les *Nephilim* entraînaient les *filis d'Elohim* avec les filles de l'*infernal Terreux*, naquirent, sous l'influence de leurs prestiges et de leur gigantesque stature, des enfants qui furent plus tard des « géants ».

Voyons maintenant ce qu'il faut entendre par les Anaqîm.

Selzaete

F. DE MOOR.

(A suivre.)





PEDRO CALDERON DE LA BARCA

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS.



VOICI quelques années que l'Espagne reprend son rang artistique et littéraire.

Coup sur coup elle a célébré les centenaires de Calderon, de Murillo et de Sainte-Thérèse.

La plus grande Sainte de la Castille, qui en fut aussi le premier philosophe et le premier prosateur ; le plus grand poète du catholicisme, ou, de l'avis de moins enthousiastes, l'un des trois plus grands. — Dante et Shakespeare étant les deux autres ; — Murillo, le peintre des vierges et des anges potelés, ont encore à l'heure présente, tant d'empire sur les esprits, que des publications nombreuses se sont produites, à la faveur de ces solennités, destinées à célébrer, par toute l'Ibérie, trois génies qui personnifient le siècle d'or. On a saisi cette occasion de renouer la chaîne des traditions nationales, et, dans cette nouvelle *Reconquista*, toutes les Académies ont fait croisade pour restituer à l'Espagne plus brillante et plus fière la gloire de ses Maîtres morts.

Des trois grands esprits que l'on fêtait, Calderon était peut-être le moins étudié, celui dont on avait le moins fouillé la vie, le moins scruté l'œuvre, quoiqu'elle soit demeurée classique, depuis que le romantisme a remis

en honneur la tradition caldéronienne. C'est à propos de lui surtout, que l'activité des érudits a trouvé matière à de fructueuses recherches, et il nous a semblé qu'il n'était pas sans profit de faire briller en delà des Pyrénées, quelques lueurs de toute cette lumière. Sans doute quelque ivraie est-elle mêlée à tout le bon grain semé en cette occasion ; nous espérons avoir été assez perspicace pour ne les point confondre.

Avant d'engranger la moisson, il nous paraît utile de dire un mot des moissonneurs, de ceux-là du moins, dont nous avons pu contrôler les gerbes.

M. Angel Lasso de la Vega, dont nous nous plaçons à noter le nom au premier rang, n'est probablement pas un inconnu pour nos lecteurs. Dans deux études, toutes deux couronnées par l'Académie royale des Belles Lettres de Séville, et partiellement imprimées aux frais de l'Etat, sur *l'Ecole poétique Sévillane*, il en a suivi l'histoire depuis sa création au XVI^e siècle, enregistrant les noms glorieux de Herrera, le chanteur de *Lépante*, et de Rojas, l'auteur de la *Cencion a la Rosa*, jusqu'aux contemporains qui formaient le petit cercle de Fernan Caballero. Un autre travail de lui est consacré à la *Danse de la mort dans la poésie castillane*, excellente monographie que M. Menendez Pelayo, en Espagne, et le comte de Puymaigre en France, ont louée comme il convenait. Son livre sur Calderon (1) mérite les mêmes éloges. Ecrit à l'occasion du centenaire, mais fruit de profondes études préparatoires, entreprises bien antérieurement, il nous semble destiné à demeurer longtemps le manuel le plus utile à ceux qui n'ont point le loisir

(1) *Calderon de la Barca*, estudio, Madrid, 1881, in-12.

de lire tout Calderon et qui veulent cependant le connaître tout entier.

M. Lasso de la Vega aurait pu peut-être développer davantage les douze à quinze pages consacrées par lui à la vie du poète : il n'est rien qui n'intéresse dans l'existence des grands hommes, et il ne nous semble pas possible que toutes les sources d'information soient de sitôt taries. Ceci résulte, par exemple, d'une manière explicite de la trouvaille, faite par le savant professeur madrilène M. Fernandez y Gonzalez et vulgarisée dans le *Polybiblion* par le comte de Puymaigre, de preuves attestant que Calderon poursuivit à l'Université de Madrid les études commencées par lui chez les Jésuites et à Salamanque.

C'est de cette dernière ville qu'est daté l'un des travaux les plus consciencieux que je connaisse sur Calderon, bien qu'inférieur, volontairement en quelque sorte, à celui de Lasso de la Vega, je veux parler de l'étude du professeur Don Francisco de Castro dont j'ai un exemplaire de la 2^{me} édition sous les yeux (1). Ce discours, qui fut lu devant l'assemblée universitaire, est digne du vieux renom qu'elle a si longtemps possédé par le monde : il est digne aussi de cette jeune pléiade professorale espagnole, dont M. Sanchez n'est pas un des moins remarquables champions, et de laquelle nous attendons tant, parce que nous n'y connaissons que des hommes d'élite ; M. Rubio y Lluch, auteur d'un savant mémoire sur *Le sentiment de l'honneur dans le théâtre de Calderon*, est de ceux-là.

De beaucoup supérieur à la majorité des monographies nées de l'occasion du centenaire, ce livre

(1) *Calderon, estudio critico*. Madrid, 1881, in-8°.

couronné par l'Académie des Belles Lettres de Barcelone a pu, sans y rien perdre de son intérêt, paraître de longs mois seulement après cette solennité. Un peu trop scholastique pour notre goût qui préfère si souvent l'agréable à l'utile, le travail de M. Rubio a été très lu en Espagne et la recommandation de M. Menendez Pelayo, qui l'a enrichi d'une préface, n'est certainement pas étrangère à ce succès. M. Menendez a pris part lui aussi, à sa manière, au centenaire en y apportant la note, rare au delà des Pyrénées, du paradoxe. Pour lui, Calderon est le premier écrivain de décadence de la Castille : on comprend que la thèse ait fait quelque tapage et un peu heurté le patriotisme castillan. Cette incartade de critique n'est pas d'ailleurs dans les pages qui ouvrent le livre de M. Rubio : elle n'est pas même, aussi nettement du moins, dans l'introduction que le jeune professeur a écrite pour un théâtre choisi de Calderon publié par le libraire Navarro (1).

La vieille Université, représentée par le savant historien et le poète inspiré, qui avait nom Manuel Mila y Fonvanals, n'a pas fait moins pour Calderon et le Recueil du Concours littéraire de Barcelone (2) contient un discours, au moins, d'une critique fort élevée.

Deux études de M. Soler y Arques et du docteur Grinda y Forner (3) compléteront l'énumération des

(1) ANTONIO RUBIO Y LLUCH. *El sentimicato del honor en el teatro de Calderon*, Barcelone, 1882, in-12°. — *Teatro selecte de CALDERON DE LA BARCA* precedidode on estredis critico de D. MARCELINO MENENDEZ PELAYO. 4 vol. in-12°, Madrid, 1881.

(2) Barcelone, 1881, in-4°. M. Mila est mort en 1884.

(3) SOLER Y ARQUES, *Los Espanoles segun Calderon*, in-8°, Madrid, 1881. — DOCTOR GRINDA Y FORNER. *Las ciencias positivas en Calderon de la Barca*, Madrid, 1881, in-12°.

sources de notre article et, après avoir dit que, dans leur cadre modeste et très spécial, elles renferment nombre de renseignements utiles et témoignent d'un travail sérieux, il nous sera loisible d'entrer dans le vif de notre sujet.

I.

Calderon, que nous considérons aujourd'hui comme le plus grand génie dramatique de l'Espagne, ne fut point tenu pour tel par ses contemporains.

Tout en le plaçant sur les hauts sommets du parnasse espagnol, on lui préférait Lope de Vega, autre incarnation du génie national, dont le plus sérieux mérite est d'avoir arraché au chaos la scène théâtrale et d'avoir obéi dans ses inspirations aux sentiments populaires et non à l'impulsion artificielle d'un classicisme bâtard et pédantesque (1). Lope de Vega mort, alors que le sceptre dramatique fut passé aux mains de Calderon, il lui resta à lutter avec l'ombre de ce grand nom, avec le souvenir vivant dans toutes les intelligences de l'auteur du *Chien du Jardinier* et de tant de drames fameux. Pendant un demi siècle environ, il domina la scène castillane, tuant en quelque sorte de son influence les lettres catalanes déjà attaquées par le cultisme chez Vicens Garcia ; et, comme un météore illuminant les parties du ciel qu'il n'a même point parcourues, il laissa une lumineuse trace dans la littéra-

(1) M. Menendez Pelayo déclare aujourd'hui encore que Lope est un artiste bien supérieur à Calderon, mais reconnaît que Calderon est devenu le symbole de la race, ce qui a empêché le facile Lope d'imprimer aussi profondément que lui son sceau au théâtre espagnol.

ture dramatique française, adapté à notre goût par Scarron et Thomas Corneille, par Quinault et peut-être par le grand Corneille lui-même (1).

Chose étrange cependant! Tandis que, sur notre sol, le dramaturge castillan était accueilli avec une faveur marquée sous le masque des déguisements, que lui imposaient des écrivains souvent inférieurs à ceux que je cite plus haut, -- comme Bois-Robert, le fidèle de Richelieu, -- l'influence de notre goût littéraire et de nos idées classiques, colportées en Espagne par la dynastie bourbonnienne au dix-huitième siècle, modifiait totalement l'appréciation de la partie cultivée de la nation espagnole. Il se produisit alors une réaction violente contre tout ce qui est pour l'Espagne sa littérature classique et nationale. Inspirés par Voltaire et sa secte, les critiques nouveaux recommencèrent contre la mémoire glorieuse du dramaturge la bataille qu'avait perdue chez nous contre Corneille le pauvre abbé d'Aubignac, commentant à tort et à travers Aristote, qu'il entendait fort peu. Luzan seul, tout en

(1) Scarron, dont les œuvres sont presque toutes espagnoles d'origine, lui emprunte *Le Gardien de soi-même* (*El alcade de simismo*); *La fausse apparence* (*No scempre lo peor es cierto*). — Thomas Corneille traduit *Le feint astrologue* (*El astrologo fingido*); *Le galant doublé* (*Hombre pobre poco es trapas*). — Quinault lui dérobe *Les coups de l'amour et de la fortune* (*Zances de amor y fortuna*); *Le fantôme amoureux* (*El galan fantomo*). — Bois-Robert même fait de la jolie comédie *Casa con dos puertas mala es de guardar*, *L'inconnue ou l'esprit follet*. — Pour l'*Heraclius* de Pierre Corneille, il est bon de lire un mémoire de M. Vignier, alors inspecteur de l'Université de Rouen (1841); la *Réponse* à ce mémoire de Don Juan Eugenio Hartzenbusch, éditeur du *Calderon* de la *Biblioteca Rivadeneyra*; le travail de D. Patricio de la Escosura inséré dans l'édition du *Teatro escogido* publiée par la Real Academia espanola et enfin les appendices de M. Vignier dans le *Corneille* de la collection des grands écrivains français (édition de M. Marty-Laveaux).

sacrifiant les *Autos*, Astala, qui appréciait d'une façon à peu près équitable les drames de cape et d'épée, conservèrent à son égard l'impartialité relative d'une critique moins systématique (1). Or, nous avons hâte de le dire, pour affranchir le génie français de tout soupçon de participation à cette œuvre d'ingratitude des Espagnols *afrancezados*, on pillait encore Calderon chez nous, preuve qu'on le goûtait, il est vrai qu'on le pillait de façon tort peu intelligente. Boisny faisait jouer, en ce temps même, sa comédie *La vie est un songe*, dont le succès se poursuivit jusque pendant la Terreur, où la jeunesse bordelaise, fidèle au trône et à l'autel, prit une fois prétexte de ce mauvais pastiche pour manifester ses sentiments d'une façon non douteuse (2).

M. Sanchez attribue l'erreur de la critique du dix-huitième siècle à l'invasion des doctrines philosophiques qui passèrent alors les Pyrénées. « On ne comprit pas Calderon, dit-il, parce qu'on n'avait plus le cœur assez chrétien pour le comprendre. » Je ne vois pas trop en effet quels points communs on trouverait entre l'esprit de la Régence, irréligieux et immoral, raillant tout ce qui est respectable, et l'esprit de Calderon, presque dévot et d'une morale sévère - malgré l'influence de certaines idées et de certains préjugés du temps, — bafouant tout ce qui est bas et vil Qui oserait comparer la passion qui bout dans *La dévotion à la Croix*, dans *Le Tétrarque*, dans *Le médecin de son honneur* au libertinage d'un Crébillon, d'un de Bernis ou d'un Dorat?

(1) Sanchez de Castro, p. 7-8.

(2) AURÉLIEN VIVIE, *Hist. de la Terreur à Bordeaux*.

Pour comprendre Calderon, il fallait d'autres hommes que ces efféminés ou que ces pédants. M. Melendez Valdes, ni Moratin le lyrique, ne purent non plus s'élever à l'intelligence de son œuvre. Ils furent encore impuissants à en acquérir le sens vrai, tout comme ces *afrancezados* d'âme et de cœur, Nicasio Gallego et Quintana, dont la poésie n'eut qu'une envolée pour chanter le grand réveil de l'an huit : c'étaient encore des philosophes, des patriotes sans doute, mais des patriotes sans traditions, croyant que les mots du passé qu'ils répétaient suffiraient à faire revivre une époque dont ils n'avaient ni l'esprit ni la foi (1).

L'heure sonna, enfin, du retour aux cultes nationaux. Comme pour la France, ce fut de l'étranger, ce fut du Nord que vint le signal. Schlegel, cette âme catholique de protestant, lut et admira Calderon, et, à son cri d'enthousiasme, on répondit par la publication à Leipzig d'une édition castillane des œuvres du dramaturge. Dans la fougue de la réaction, Schlegel allait trop loin, immolant à Calderon ses prédécesseurs et ses contemporains, lui sacrifiant Eschylle et Sophocle, Shakespeare et Molière. Un critique espagnol remarque que dans l'ensemble du théâtre romantique le drame espagnol, et surtout le drame caldéronien, joue un rôle analogue à celui de la tragédie française dans le théâtre classique. Les arrêts d'un parterre routinier, fanatique de certaines conventions étaient aussi arbitrairement systématiques que les lois qui régentaient Corneille et

(1) Martínez de la Rosa fit ce quatrain pour l'épithaphe du grand poète : « Soleil sans égal de la scène espagnole, — ici repose don Pedro Calderon — cette pierre lui donne paix et repos, — le ciel une couronne, le monde son admiration. »

Racine (1). Inférieur à Shakespeare, Calderon avait un brio, une couleur qui devait éblouir les romantiques et Schlegel tout le premier fut dupe de cette facture large et brillante qui est facilement un procédé.

Le romantisme, en même temps, ouvrait les yeux aux Espagnols : on ne pouvait applaudir *Don Alvaro*, *Les Amants de Téruel*, *Juan Tenorio*, sans songer aux chefs-d'œuvre du passé. Nous n'avons la prétention de citer ni les *refundiciones* qui ramenèrent une à une les pièces du poète au répertoire, ni les études aussi nombreuses que diverses, que l'on a consacrées à son œuvre tant en Espagne qu'à l'étranger. Dans cette liste se confondraient les noms de Lista, Ochoa, Gil y Zarate, Mesonero Romanos, Hartzzenbusch, Escosura, Ayala, Revilla, Canalejas, Mila y Fontanals, Fernandez Espino, de Puibusque, Ticknor, Philarète Chasles, Damas-Hinard, de Latour, Schack, Morel-Fatio, de Viel-Castel....

Est-ce à dire qu'il n'y a plus place pour d'autres études? L'admettrait-on qu'il serait périlleux de l'affirmer : et cette idée est inadmissible; quand on voit que la plupart des poésies de Calderon n'ont pu être retrouvées, que son théâtre publié n'est complet dans aucune édition, pas plus dans celle de Rivadeneyra, la dernière venue, croyons-nous, que dans celle de 1827-1830, que ses *Autos* sont en majeure partie inédits, que sa vie enfin est devinée plutôt que connue. Voilà une mine abondante à exploiter pour les chercheurs : d'ailleurs rien ici-bas est-il définitif? Et qui nous dit que dans quelque cent ans quelque innovateur ne découvrira pas soudain que Calderon, comme on l'a soutenu de Shakespeare, fut un mythe et ne vécut jamais?

(1) M. MENÉNDEZ PELAYO, estudio, XV-XVI, dans le *Teatro selecto* indiqué plus haut.

II

Madrid vit naître Pedro Calderon de la Barca, le 17 janvier 1600. Il descendait d'une noble famille de la Montana sur les origines de laquelle planent d'étranges légendes, forgées à coup sûr après son illustration par le poète. Nul détail sur son enfance ne nous a été conservé : nous ignorons si, comme Cervantès, il témoigna d'une curiosité instinctive pour tout écrit et toute littérature. Nous savons seulement qu'il fit ses premières études au Collège impérial des Pères Jésuites pour lesquels il professa en tout temps une haute admiration (1), les poursuivit à Salamanque, puis à Madrid (2).

A dix-sept ans, l'étudiant commit son premier essai, *El carro del cielo*, qu'on n'a pu retrouver. Peu après, dans les parages de la vingtième année, il écrivait *La Dévotion à la croix* et *En cette vie tout est vérité et tout mensonge*. Que fut son existence durant cette courte période où le jeune homme déployait déjà le génie de sa plus brillante époque? M. de la Vega ne croit point téméraire d'affirmer qu'il connut alors la libre existence de ces *caballeros* romanesques, dont son théâtre est plein, batteurs d'estrades et voleurs de cœurs dans les plis de leurs capes, vaillants bretteurs et beaux donneurs de sérénades. Ainsi avait fait Lope aux jours de *La Dorotea*. Plus tard, il est soldat : il parcourt les Flandres et l'Italie, rentre en Espagne pour y venger son frère assassiné par un comédien nommé Pedro Villegas (1629), retourne à Milan, d'où

(1) Voyez *El gran principe de Fez*.

(2) COMTE DE PUYMAIGRE, *Polybiblion*, T. XIII, p. 340.

il revient en 1635, sur les ordres de Philippe IV qui l'appelait auprès de lui. Comblé des faveurs royales, bien reçu à la cour qu'il ne quitta que pour faire, sous le comte-duc d'Olivarès, la campagne de Catalogne (1640), il multiplie ses succès. Onze ou douze ans plus tard, il reçoit les ordres sacrés; mais prêtre, il n'abandonne ni la poésie ni le théâtre. Trente ans, il y excella encore avant de se coucher dans la tombe, le 25 mai 1681, au milieu du deuil général. Celui qu'on a appelé le *Docteur en honneur* (1) de l'Espagne, ne laissait point le théâtre national au point où il se trouvait lorsque Lope lui en transmit le sceptre.

De même que le théâtre grec, le théâtre castillan avait eu ses étapes, son Thespis, son Eschylle, son Sophocle : il eut même plusieurs Eschylle et plusieurs Sophocle. Né, comme le théâtre grec, de la religion nationale, il avait débuté par le *Mystère*. Les *Partidas* et un vieux manuscrit de la cathédrale de Gérone font foi de l'antiquité de représentations religieuses données à certaines fêtes (2). Puis pantomimes et comiques si cruellement réprimés et mis au ban de la société chrétienne, dont leurs obscénités (3) les chassaient, par le concile de Libera (Uliberris) reprirent courage et l'on peut suivre leurs traces dans les *Partidas*, comme dans les chroniques espagnoles du quatorzième et du quinzième siècles. La *Celestina*, ce roman dramatique, et les trois *Eglogues* de Juan de Encina posent les premières assises du théâtre profane. Hormis Lope de Rueda,

(1) Expression de M. Patricio de la Escosura.

(2) SANCHEZ, p. 12. Cf. AMADOR DE LOS RIOS, *Hist. de la lit. esp.* plus complet que Moratin.

(3) Canons 62, 67, cités par MENENDEZ PELAYO, *Historia de los Heterodoxos españoles*. T. I, p. 62. Le concile de Libera date des premières années du XIV^e siècle.

cet ancien batteur d'or, qui courait l'Espagne pour y entreprendre de courtes campagnes dramatiques et dont la rencontre eut, selon Navarrete, tant d'influence sur l'avenir de Cervantès, hormis Timoneda à qui son zèle pour la mémoire de son ami porta bonheur, les quarante écrivains que cite le savant académicien Canete dans son introduction au théâtre de Lucas Fernandez eurent peu d'originalité; beaucoup ne donnèrent que des traductions (1), et ceux qui surent trouver des situations nouvelles et des penses nouveaux ne surent point les traiter avec un art qui les put illustrer et qui leur assura la gloire d'avoir créé viable le théâtre national (2). Enfin vint Lope et toute la pléiade des rivaux de Calderon : Alarcon, Rojas, Moreto, Tirso de Molina, auxquels M. de la Vega consacre une magnifique page dans laquelle il établit brièvement quelles qualités distinguaient l'une de l'autre ces diverses étoiles de la scène castillane (3). Il faut traduire, car de semblables croquis ne souffrent point, sans être dénaturés, qu'on les reproduise en les abrégeant.

« Calderon, dit-il, sut employer tous les éléments que lui offrait le drame déjà formé, pour tracer celui qu'exigeait de lui son époque, pour lui donner plus de régularité et de perfection. Son esprit observateur, son talent profond, son inspiration vigoureuse unirent aux beautés de l'art les idées et les principes qui domi-

(1) Juan de la Encina paraphrase les églogues virgiliennes. Villalobos, Perez de Oliva, Boscan, l'anonyme d'Anvers et Simon Abril adoptent Plaute, Térence, Sophocle, Euripide, Aristophane. C'est l'époque des tragédies, des deux *Nise* (Inès de Castro) de Bermudez, de la *Dido* de Virues, du *Scévola* de Cueva, de son *Infamador* (SANCHEZ, pages 14-15).

(2) V. le premier volume du *Tesors del teatro* de E. DE OCHOA, Paris.

(3) *Calderon*, p. 22 et seq.

naient les cœurs espagnols, comme à la forme romanesque la pensée philosophique..... Il comprit que ses idées sur l'honneur, et la foi inextinguible enracinée dans son âme, répondaient à l'esprit du peuple dont il imprégnait les fruits de son inspiration. Aussi, les sentiments de foi et d'honneur, incarnés dans le caractère national et dans la fierté de la race, dominant dans son œuvre tout entier, tant profane que religieux. A ces sentiments éminemment espagnols d'autres se joignaient dans un esprit si admirable, contradictoires en apparence mais nourris également dans le cœur de notre peuple : le sentiment monarchique, expression de respect pour l'autorité, dont le prestige est celui de la loi ; le sentiment démocratique, fondé sur la dignité personnelle, jamais rebelle ni déréglé, toujours loyal, ne s'opposant qu'à l'arbitraire et à l'injustice, comme la protestation de la conduite honnête contre les indignités d'un pouvoir despotique et abusif.

« Ce même caractère multiple distingue bien des œuvres dramatiques antérieures à Calderon ; mais il est constant dans l'œuvre de ce poète. Le sentiment de l'honneur est le thème soutenu dans tous ses drames ; exagéré, je le veux bien, quelques fois, mais toujours plausible dans son essence ; et ce principe, chevaleresque et moral dans ses fins, varié dans ses incidents, saute aux yeux dans le galant de cape et d'épée comme dans le prince illustre, dans l'humble paysan et dans le dieu mythologique. Le discret hommage à la beauté, la galanterie, qui est le tribut de respect et d'admiration, que l'on doit aux qualités et aux vertus féminines, sont encore d'autres des éléments qui distinguent toutes les inventions de notre poète de celles des autres... Il diffère de celui qui, comme lui, domina notre scène, de notre prodigieux Lope, non par la fécondité,

l'imagination de tous deux fut très féconde, bien que Lope le surpasse de beaucoup par le nombre des œuvres, — parce que l'abondance des créations de ce dernier est supérieure à la sienne. Chez le Phénix des esprits, l'invention, point assujétie à la réflexion précise pour produire des œuvres ordonnées et concevoir par avance une action méthodique et régulière, sans savoir où elle aboutit et ne connaissant que son point de départ, trouve sur sa route des ressources pour sortir glorieusement d'embaras et réussit toujours à amener un dénouement heureux. Mais, même dans ce vol indécis, il s'arrête aux épisodes, s'éprend de détails, inutiles souvent quoique agréables et romanesques; puis il suit sa marche au hasard, épandant des flots de poésie, simple, tendre, spontané dans l'expression de ses pensées, songeant, dans le vague de sa marche, à revêtir de formes variées et distinctives les caractères qu'il crée, rendant ses galants chatouilleux sur l'honneur, ses dames tendres, passionnées, prêtes aux plus nobles sacrifices, et enfin il réussit à se faire applaudir avec enthousiasme par l'auditoire ébloui, par l'auditoire sur qui il exerce une merveilleuse fascination. Il obtient même un triomphe plus grand : la critique la plus sévère de tous les temps reconnaît sa puissante initiative dans la réforme du drame espagnol, seul possible à son époque, conforme au caractère national, le seul peut-être qui pût prévaloir, par sa forme, avec les modifications qu'y apportent les siècles sur la scène de son pays et y enlever une approbation unanime.

« L'auteur de *La Vie est un songe* régularise le plan de ses fables scéniques, le médite bien à l'avance et se limite davantage à son sujet. Son génie se met en route avec plus de sûreté, plus de fermeté, parce qu'il connaît par prescience les sentiers qu'il doit suivre

pour arriver au but qu'il se propose, quelque tortueux, quelque enchevêtrés qu'ils soient, car il aime à susciter des difficultés pour s'en rendre maître; mais à la fin, surprenant par ses procédés inusités, il termine une action romanesque, faisant admirer ses habiles ressources, ses artifices ingénieux et amenant un dénouement imprévu et logique. S'il n'y a point chez lui le naturel de Lope, ni sa fluide expression poétique, Calderon se distingue par une expression poétique plus grave, plus sérieuse, belle aussi, mais souvent inutile, souvent ornée sensiblement d'un lyrisme *culto*, imposé par le goût égaré et anti-esthétique de ses contemporains. Les erreurs de Lope naissent de sa spontanéité; celles qu'il peut y avoir chez Calderon n'ont pas ce caractère parce que le calcul judicieux et prudent, la réflexion et la profondeur du regard dominant dans son œuvre : il obéit plutôt qu'à l'imagination à la raison. De cette différence de leurs génies, il résulte que Lope, dans ses mouvements naturels, suit les impulsions de tendresse de son cœur et les reflète dans son langage enchanteur avec une simplicité vraie. Calderon est un poète plus artificieux, mais il est aussi plus philosophique, plus grandement éloquent, plus observateur de l'humanité. Aussi bon interprète de ses sentiments et de ses passions, il idéalise comme Lope. Comme lui, il reproduit les scènes de la vie positive. Comme lui, il est comique avec finesse, et emploie l'arme spirituelle de la satire. Comme lui, il est tragique quand il trace des tableaux d'un romantisme sublime, analogues à *L'Etoile de Séville*. Il est correct, vigoureux dans l'expression; il pare sa langue des richesses de son langage toujours digne; il fait admirer les traits remarquables de galante courtoisie de son esprit chevaleresque, et les élans superbes de sa foi profondément

catholique — ceux-ci si fréquents dans ses poèmes scéniques, et non moins appréciés de la critique, plus adonnée jusqu'à présent à l'étude de ses œuvres profanes.

« Lope conçoit *L'Alcalde de Zalamea* : Calderon le perfectionne. Chez l'un existe la spontanéité; chez l'autre la réflexion : la forme artistique appartient à Lope; le brillant de l'œuvre terminée dans ses détails, à Calderon. L'un est le complément de l'autre, et unis, ils offrent les deux colossales figures qui seront toujours le plus bel ornement sur le grandiose péristyle du temple de la Thalie espagnole.

« Telles sont les différences existant entre nos deux plus marquants dramaturges : les circonstances qui les distinguent d'autres que l'on tient aussi pour des génies dramatiques de premier ordre, sont tout aussi notables. Comparez Calderon à l'enjoué moine de la Merced (Tirso de Molina), vous trouverez en lui autant de science, sinon davantage, du cœur de l'homme, mais il n'a ni sa malice épigrammatique, ni sa phrase coulante et facile, ni la simplicité de sa diction. Rapprochez-le d'Alarcon et vous remarquerez que cet excellent auteur le surpassait par d'autres qualités, telles que l'intention morale de ses personnages, la régularité classique de quelques-unes de ses œuvres, le poli raffiné du langage, et le dessein plus fréquent de produire un utile enseignement par ses fictions. Instituez une comparaison avec Moreto : il lui est inférieur comme comique, car ce dernier en est un admirable; avec Rojas, celui de tous avec qui il a le moins d'écart, ce génie, si excellent comme tragique, est celui qui l'approche le plus par les qualités, bien qu'il lui soit généralement inférieur...

« Calderon triomphe de tous ces auteurs qui possèdent individuellement des qualités si variées, parce

que réunissant celles de tous, sans avoir cependant à un point aussi parfait celle qui caractérise chacun, il les surpasse tous par le sublime de la pensée, l'ordre de ses plans et d'autres dons extraordinaires dont nous avons déjà parlé. Nul ne sut, comme lui, donner à l'œuvre d'art les dernières retouches et, après avoir vaincu toute difficulté, la présenter achevée et parfaite, telle que la conçurent ceux qui l'entreprirent au début, avec enthousiasme et intelligence. »

Ainsi venu à l'heure où il ne s'agissait plus que de résumer et d'incarner en un seul homme toutes les qualités des dramaturges du grand siècle, Calderon devait réunir et cultiver à la fois tous les genres, dans lesquels ils avaient conquis une gloire durable. Son théâtre, tel qu'il nous est parvenu, et les pertes subies sont cruelles à énumérer, — est donc une sorte de pandémonium dans lequel on ne peut s'orienter si l'on ne s'impose une rigoureuse classification.

Toutes les pièces espagnoles, que le comique ou le tragique y dominant, s'appellent invariablement *comedias*, à moins cependant que le sujet ne soit purement religieux, rituel, eucharistique, et qu'on ne les nomme *Autos* (cérémonies), c'est-à-dire *Mystères*, pour employer l'expression à peu près équivalente dans notre ancienne littérature (1). Je ne parle pas des *Pasos*, des *Entremeses* qui tiennent de nos farces et de nos vaudevilles. La critique ancienne subdivisait cependant les *comedias* en plusieurs genres : on les appelait tour à tour comédies de cape et d'épée, comédies de *figuron*, etc. D'autre part, certaines pièces religieuses ne portaient pas le nom d'*Autos*.

(1) Cf. sur les *Autos* en général, les *discours* à l'Académie espagnole de D. Francisco de Paula Canalejas et le prologue de D. Eduardo Gonzalez Pedrosa à la collection d'*Autos* (Biblioteca Rivadeneyra). Voir aussi le *Discurso sobre el drama religioso espanol* du critique Canete.

M. de la Vega admet, en la perfectionnant, la division ancienne. Il y introduit cependant un système autre de classification. A côté des comédies de cape et d'épée, des comédies philosophiques, des comédies mythologiques, il en range d'autres cataloguées d'après les sources d'inspiration auxquelles le poète a puisé : et nous avons des comédies inspirées par les poèmes et les romans de chevalerie, des comédies inspirées par des tragédies classiques et enfin les *Autos*, qui méritent bien un chapitre à part.

M. Mila y Fontanals, qui juge Calderon d'après sa manière et non d'après ses sujets, *ses arguments*, comme l'on dit en Espagne, réduit sans grand effort, à son sens, tous ou presque tous les drames de notre poète à deux catégories. L'une embrasse les sujets religieux — « les sujets pris dans cette région élevée où s'identifient la vérité et le beau »; l'autre les sujets chevaleresques. Ce mode de classification a l'avantage de la simplicité et me semble répondre à l'une des théories du savant professeur barcelonais avançant que, dans la première, Calderon exprime plutôt ses idées personnelles et, dans la seconde, celles de son temps (1). Il me satisfait moins cependant que celui de M. de la Vega quelque compliqué et difficile qu'il soit. Il serait embarrassant, ce semble, de ranger dans l'une quelconque des catégories créées par M. Mila les pièces dites mythologiques, bien que les personnages, qui y figurent, n'y aient jamais l'esprit antique. C'est un peu aussi le vice de la méthode de M. de la Vega. Les pièces de Calderon, qu'il appelle philosophiques, ne sont pas privées de tout reflet des idées du temps.

(1) MILA, pages 10-11.

La Vie est un songe, dont j'aurai l'occasion de reparler, en est un exemple. Le sentiment monarchique y est exprimé tout aussi nettement qu'il le sera dans *l'Alcalde*, mêlé au sentiment démocratique. M. Soler y Arques a relevé plusieurs citations (1), qui rappellent *Garcia del Castanar*, de Rojas, que l'on peut lire en France dans la traduction de M. Habeneck (2). L'ordre chronologique qui permettrait de suivre les progrès du génie de Calderon de la Barca, d'en analyser une à une les conquêtes, convient à une histoire du théâtre, mais ne donnerait pas de résultats dans un article qui ne doit être une sèche énumération, un catalogue, si l'on désire que le lecteur en retire quelque fruit. Nous allons donc nous efforcer de mettre en lumière la manière dont Calderon crée ses personnages, les fait agir tragiquement, nous ferons ressortir au passage, et dans les œuvres les plus étrangères en apparence à l'inspiration populaire, les points de contact qu'avait avec ses auditeurs, volontairement ou par essence, le génie du poète, et ces divers sujets élucidés, il nous sera loisible d'étudier ce qui fut la gloire de Calderon, moins à notre avis que celle de Lope, ses intrigues fameuses dans l'histoire du théâtre. Il sera temps ensuite de jeter un regard à ses *Autos*, à ceux du moins que nous n'aurons point cités antérieurement et dont nous n'aurons pas encore fait ressortir les beautés.

(A suivre.)

ALBERT SAVINE
de l'Académie Espagnole.

(1) SOLER Y ARQUES, pages 20 et sv.

(2) HABENECK. *Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol*.



ADOUBEMENT POSTHUME

SOUS le pin où râla sa loyale agonie,
Il gît, le poing crispé sur son glaive, Roland
L'invincible, vaincu par noire félonie;
Et Charles près de lui se pâme, très dolent.

Or, le fils d'Olivier, la bataille finie,
S'en revient las et fier au songer consolant
Du grand deuil que porta Flamberge en païennie :
De loin ses yeux ont vu gésir le preux sanglant.

Il approche et, tandis qu'auprès de la dépouille
Héroïque, l'enfant, pour prier, s'agenouille,
Le cadavre roidi se ranime soudain.

Prodige! sur la jeune tête échevelée
Se lève le bras solennel du paladin,
Et la paume du mort lui donne la colée.

MAURICE DULLAERT





QUELQUES JOURNALISTES.

ESQUISSES AU COURANT DE LA PLUME.



ÉPITAPHE de Louis Veillot, il l'écrivit lui-même dans une heure de mélancolique inspiration :

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur, le Christ, mon orgueil ;
Sous mes pieds, mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.

Prosateur exquis, l'un des maîtres de la langue, du caractère le plus charmant et le plus jovial, à la fois bienveillant et caustique, d'une bonté suprême, et d'une rigueur sans pareille, Louis Veillot, si célèbre comme écrivain, si commenté, si violemment attaqué et défendu, est absolument inconnu du public, en tant que personnel caractère. Ce qui explique le mot de M. de Rémusat à Sainte-Beuve : « J'aime tant le talent que si ce diable de Veillot se présentait à l'Académie, je voterais pour lui. » Causeur délicieux, il aimait l'épigramme..... à l'usage d'autrui. Il n'aimait pas M. Buloz,

Buloz qui d'un seul œil éclaire les deux mondes!

et M. Buloz le lui rendait bien. Mais était-ce une raison pour faire à ce borgne cette épitaphe :

Quand Buloz au tombeau sera près de descendre
Rien ne viendra le retarder.
Il n'aura qu'un œil à fermer,
Et comme on sait, point d'âme à rendre.

Comme on sait! me paraît plus spirituel que chrétien.... Et ce m'est une transition pour parler, — je me trompe, pour ne pas parler — de l'influence que Louis Veuillot exerça par la presse.

On peut dire de lui ce qu'on voudra : démocrate, plébéien, ayant par dessus tout l'esprit de roture, il était un croyant. Il n'avait d'autre maître que Dieu. Il n'avait, pour ainsi dire, pas de patrie : il vivait dans l'église, et voulait, selon la belle expression d'Ignotus, mettre toute l'humanité, vivante ou morte, aux pieds de l'Eglise. Et cela est beau, parce que c'est irrésistiblement sincère, cet amour sans bornes de l'immuable vérité!... parce que, même dans les écarts d'une plume, que guidait la toute puissante imagination, le journaliste tâchait toujours à défendre ce qu'il supposait juste, et qu'enfin d'un trait de plume, se jugeant lui-même plus sévèrement encore peut-être que ne le jugera la postérité, il se peignait en ce vers :

O cœur gonflé de haine, affamé de justice!

Dans ce groupe d'écrivains catholiques, dont la mort, la cruelle qu'elle est! a rompu les rangs, que les événements ont disséminés, ou qui ont cherché une autre voie, il y avait Henri Lasserre, Léon Gautier, George Seigneur, l'abbé de Kersolan que ses lettres d'un cordonnier sur la vie d'un nommé Jésus, rendirent célèbre sous le pseudonyme de Jean Loyseau, et enfin Ernest Hello, qui s'en alla mourir, assoiffé de gloire et inassouvi, dans sa vieille Bretagne.

Celui-là fut un profond penseur, dont le génie

affectait parfois la bizarrerie; non pas un « candidat à l'humilité » comme s'appelait lui-même Paul Féval, mais un passionné de gloire, de la gloire qui guérit l'homme du mal le plus abominable : le mépris de l'humanité. Il fut l'apologiste ardent de la charité, et surtout de celle qu'on connaît et pratique le moins : la charité intellectuelle. Aussi le nommait-on un extatique illuminé, un fou sublime, et même on le mit comme socialiste à côté du grand évêque, qui avait osé prononcer cette parole terrible : « Les riches qui ne travaillent pas sont des voleurs, parce qu'ils sont payés d'avance! »

Un autre journaliste encore, aussi violent que Louis Veuillot, qu'il n'aimait pas; aussi étrange que Ernest Hello, qu'il raillait, ce fut Barbey d'Aurevilly, mort l'an dernier, comme il l'avait toujours souhaité, entre un moine Franciscain et une sœur de charité! Ah! le terrible joûteur, le féroce polémiste! Notre société ne trouvait pas grâce à ses yeux. Survivant d'une autre époque où il y avait encore de la grandeur, il souffrait de nos abaissements. Croyant sincère, on le taxait de fanatisme quand il luttait contre M. Renan, le plus onctueux des blasphémateurs, contre M. Soury faisant du Christ un névrosé, contre Victor Hugo tombant des *Contemplations* à Torquemada, et surtout enfin contre l'ennui bête et plat qui distingue les révolutions issues du stérile et médiocre parler-mentarisme.

La comtesse Dash, une femme d'esprit, il y en a encore malgré Schopenhauer — a fait de lui un charmant portrait. Il est plus qu'original, il est bizarre. C'est en même temps un philosophe et un étourdi; c'est un ascète et un épicurien; c'est un moine et un

courtisan des femmes; c'est un penseur et un esprit léger. Il est sévère, il est ironique, il est bon, il est facile, il est exclusif, il est doux, il est emporté, non pas à ses heures, mais dans le même moment, tout à la fois. Il vous conduira, sans transition, du sublime au ridicule.

Ce caméléon porte avec lui, dans son cerveau, une bibliothèque inépuisable. Parlez-lui de l'histoire, il la sait dans ses détails les plus secrets et les plus étendus. Parlez-lui philosophie, sciences, religion, littérature, théâtres, géographie, métaphysique, ce que vous voudrez, il vous répondra et dans quels termes! Quelle conversation que la sienne! Il est profond et il est gai. Il vous débitera une parade aussi sérieusement qu'un sermon de Bourdaloue, qu'il sait par cœur, et si sa mémoire lui fait défaut, il y suppléera de son chef; vous ne vous en apercevrez pas, à moins d'avoir le livre sous les yeux.

Après avoir fait longtemps la critique littéraire au *Pays*, M. d'Aurevilly prit, au *Constitutionnel*, la succession de Sainte-Beuve. Comment parler de l'innombrable armée d'articles que le critique fournit alors à ce journal? Il en a, il est vrai, réuni un assez grand nombre dans *les Œuvres et les Hommes*, mais il en reste certainement plus de vingt volumes à publier.

Il y juge tout le monde avec une implacable sévérité; il trouve toujours le mot vrai, le mot « heureux », qui fixe dans la mémoire l'image de l'individu, comme le soleil fixe la photographie sur la plaque de collodion. S'il parle de Merimée, c'est un « chat de palais », un cynique volontaire, réfléchi et froid; Berryer, ce sera « le Patru politique et parlementaire du règne en expectative éternelle du comte de Chambord »; Laufrey, n'est qu'un « pamphlétaire contre Napoléon,

dont on n'aurait jamais rien dit, sans l'ambition de son injure ».

Mais ce sont fleurettes, à côté de certains jugements portés : ainsi Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, Bossuet et Aubes sont « les vieillards gâtés de la Fortune » ; — le duc de Brunswick, c'est une « haute caricature héraldique », un « prince-cocotte » ; M. de la Guéronnière, c'est « le peuplier de la politesse », long, mince, flexible, et Paulin Limagrac, une « vessie de paroles » ; — le baron Taylor, « un grand intrigant au miel, qui se fait réclame de cercueils ».

CHARLES BUET.



Comme suite à l'article précédent, nous donnerons ici une page que Barbey d'Aurevilly écrivit peu de temps avant sa mort, et qu'il laissa pour qu'elle parût le jour où les évêques de France feraient acte public d'indépendance, dans la lutte engagée entre l'Eglise et la Révolution.

L'acte fut fait par la réponse unanime de l'épiscopat français à une circulaire ministérielle et cette page peut maintenant être publiée.



PATIENS QUIA ÆTERNA!

Les évêques viennent de se souvenir de cette grande parole qui est tout à la fois la consigne de l'Eglise et son histoire! *Patiente parce qu'elle est éternelle!*

Et ce faisant, ces évêques se sont montrés de grands et r. ajustueux évêques animés du vénérable et traditionnel esprit de l'Eglise, au-dessus de tous les partis qui toujours, — et à cette heure encore, — reprochent opiniâtement à l'Eglise d'intervenir dans la politique des Etats et de se mêler indûment aux passions et aux ambitions de l'humanité. Ils ont montré que la manière de les combattre, est pour l'Eglise — appuyée sur une foi et une espérance immortelles, — de laisser ces passions en proie à elles-mêmes, et ils ont invité leurs clercs à faire leur devoir de Français — sans plus.

Ah! vous avez voulu vivre sans l'Eglise! l'Eglise, à qui vous devez tout ce que vous êtes. Vous l'avez mise hors de l'Etat, elle qui est la force des Etats! Vous avez demandé et glorifié la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ç'a été le dogme de vos Evangiles, et vous vous êtes acharnés chaque jour davantage à rendre cette séparation plus profonde, parce que tout lien rompu avec l'Etat était, selon vous, la mort certaine de l'Eglise. Eh bien, aujourd'hui elle s'éloigne de vous. Vivez sans elle. Nous allons voir!

Hélas, nous le voyons déjà. L'histoire contemporaine qui, maintenant, ne ressemble à aucune autre histoire connue, nous dit assez clairement ce qu'un peuple peut devenir sans elle. Fille de l'Eglise, élevée par elle pendant des siècles au niveau de ce qu'il y a de plus grand dans l'idéal de l'humanité, la France

tombe de plus haut pour se briser mieux, de cela qu'elle tombe des bras divins qui l'ont portée. L'Eglise, sa mère, discutée d'abord, puis niée, puis méprisée et bafouée, puis arrachée des institutions dont elle fut la pierre angulaire et de nos mœurs dont elle fut l'âme, l'Eglise sans pouvoir et sans influence, et qui ne tient plus guère à l'Etat que par le lien du traitement de ses prêtres, ne perd pas pour cela le sentiment de son immortalité, et dans sa sécurité sublime, elle attend placidement après sa passion, qui dure pour elle plus de trois jours, une résurrection aussi certaine que celle de N. S. Jésus-Christ.

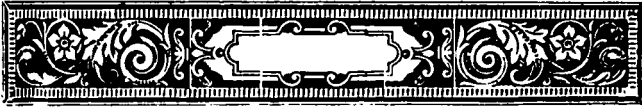
Qui n'a pas perdu le sens de l'Eglise à cette heure et du genre d'action qu'elle doit exercer parmi les hommes?... Dans la houle des choses humaines et l'effroyable emmêlement de leurs désordres, l'Eglise doit toujours rester à la même place. C'est le seul pouvoir qui ne meurt pas de ses chutes... Quand la France fut sortie de ces évêques, qui l'ont faite, au dire du protestant philosophique Gibbon, elle eut une religion d'Etat, et c'est à cette religion d'Etat qu'elle dut sa longue et forte vie. Il ne s'agit pas, en effet, d'être catholique pour reconnaître que tout peuple sans religion d'Etat manque de la cohésion nécessaire à un peuple. Il ne s'agit, pour reconnaître cela, que d'avoir dans la tête un peu de politique et d'histoire, et d'avoir regardé les peuples forts qui tous en ont eu une, quelle qu'elle fût... Immense est l'erreur des politiques impies qui, dans ces temps *contre-historiques*, ne veulent plus de religion d'Etat, pas plus d'ailleurs qu'ils ne veulent de religion indépendante de l'Etat, hostiles qu'ils sont au principe même de toute religion dans l'âme de

l'homme et dans les institutions humaines. Ils sont aussi fous que le Charles Moor des *Brigands* de Schiller, qui se lie un bras derrière le dos pour mieux combattre, mais ils verront comme ils s'en tireront avec un bras! l'Eglise le sait, elle, l'Eglise séparée de l'Etat déjà de tant de manières, l'Eglise persécutée aujourd'hui et peut-être martyre demain. Elle le sait et attend, et ce serait sa vengeance si elle avait besoin d'être vengée, quand elle n'a besoin que de faire miséricorde!

L'Eglise est hors de l'Etat. Elle ne tient plus à la République que par un cheveu — le cheveu de l'indemnité de ses prêtres. Les évêques viennent de crier que cette chose ne vaut point la peine de s'avilir.

BARBEY D'AUREVILLY.





L'EXISTENCE DE L'ÂME

DÉMONTRÉE PAR UNE AUTOPSIE.

I.

LE 31 août 1887, à cinq heures du matin, un grand criminel, Pranzini, mourut à Paris sur l'échafaud; à six heures, son cadavre était déjà à l'école pratique de la Faculté de Médecine; il fut aussitôt disséqué.

Voici, d'après le journal *le Figaro* du 1^{er} septembre 1887, ce que l'autopsie a constaté :

« Aucun des organes ne présente de développement exagéré.

« L'anatomie est absolument régulière.

« La rate et les reins, tous les tissus sont normaux.

« Le cœur est contracté, mais il l'est toujours chez les suppliciés.

« Le foie, seul, est légèrement malade.

« Les muscles sont remarquablement développés; ils se contracteront encore six heures après la mort, sous l'influence d'une seule chiquenaude.

« On s'attendait à trouver chez un vénusiaque, tel que Pranzini, trace de maladie particulière ou de vice. Or, jamais, de mémoire de chirurgien, on n'a eu à examiner d'organes plus sains.

« Déjà l'épine dorsale est mise à nu. On enlève les chairs qui l'entourent et qui n'ont pas d'importance chirurgicale.

« Le mouleur rapporte la tête. On enlève le cerveau à la scie.

« Le cerveau n'est ni lourd, ni léger. Il pèse 1,280 grammes.

— « Une honnête moyenne!... dit un carabin.

« Les méninges sont saines et souples. Il n'y a adhérence ni entre elles ni avec le cerveau. Les médecins concluent par ces mots : Aucun signe d'alcoolisme ni d'aliénation.

« Le cerveau est remis à M. Chudzenski, chef du laboratoire d'anthropologie.

« Le docteur Chudzenski est un vrai médecin. C'est un athée qui croit que l'âme n'est que la résultante des forces du corps. En vertu de cette théorie, il doit savoir ce que vaut la fameuse maxime : *mens sana in corpore sano*?

« On examine la mâchoire. Les dents sont au grand complet. Toutes sont absolument saines, quoique peu soignées.

« Puis un physiologue étudie la main. Il n'y découvre aucun des caractères que l'on assigne aux assassins. Le pouce est ordinaire. Les doigts sont sensuels mais non spatulés. La pulpe dépasse l'ongle.

« Détail important pour les partisans de Desbarrolles : La ligne de vie est coupée juste en son milieu! Or, Pranzini n'avait que trente-deux ans.

« Maintenant le corps, selon l'expression d'un carabin, est absolument débité en morceaux. Chacun d'eux est mis dans un flacon spécial, plein du liquide Muller qui a la mission de le conserver intact.

« Les différents morceaux seront présentés, cet

hiver, dans les cours, comme spécimens de *tissus normaux*.

« Nous montons dans l'atelier de moulage.

« Le bras droit est encore dans le plâtre, mais le moulage de la tête est terminé.

« Ce moulage est vraiment beau. Un dernier sourire éclaire toute la physionomie. La tête est très fine, très jolie. Jamais on ne la prendrait pour celle d'un criminel. Il y a une contradiction flagrante entre ce visage si calme, si doux, et le drame de la rue Montaigne.

« Si l'on n'en croyait que ses yeux, ce serait le corps d'un innocent qu'on aurait dépêché hier. »

Ainsi, chez Pranzini, tous les organes étaient dans un état normal; aucun n'était altéré ni malade. Aucune perturbation des organes n'a donc pu entraver la liberté ni l'exercice de la volonté; un développement exagéré des mêmes organes n'a pas été non plus le moteur ou le propulseur des actes coupables reprochés à Pranzini.

Pranzini n'était pas atteint de monomanie. La science et la conscience de la société ne l'ont pas reconnu. La procédure a mis au contraire en évidence une grande habileté et une volonté persévérante chez l'accusé.

Lorsque la pensée du crime s'est présentée à l'esprit de Pranzini, sa conscience a pu délibérer, s'interroger, et l'homme, au moment d'agir, a pu hésiter entre le bien et le mal. Il a eu le choix; il a opté pour le mal. Il a agi en toute liberté et il a dû rendre compte de l'usage qu'il a fait de sa liberté. Il a été responsable devant la justice absolue, dans la sphère de l'ordre moral; il l'a été devant la justice humaine dans celle de l'ordre social, parce qu'il n'ignorait pas

la loi du devoir qui criait en lui de ne pas faire le mal, ni la nature de l'acte qu'il s'était décidé à commettre en violation de la loi.

Puisque rien ne vient démontrer que Pranzini a été fatalement poussé au crime par une disposition particulière de son organisme, il faut admettre que sa *volonté* seule a librement dirigé sa main meurtrière. Or, la volonté est un phénomène de cette substance immatérielle, indivisible, douée d'intelligence et de liberté, que nous sentons en nous sans pouvoir la définir et que nous appelons *âme*.

Ce que la philosophie appelle le *moi* ne peut exister sans âme ; le moi est la conscience qu'une âme a d'elle-même. C'est à l'âme qu'aboutissent toutes les sensations reçues du monde extérieur par le corps, et c'est l'âme qui, dans sa liberté et par sa volonté, commande au corps d'agir conformément à sa volonté.

On a demandé où réside l'âme humaine? A-t-elle un lieu dans l'espace? une place dans le corps vivant?

« Il existe dans l'homme, dit Charles Dollfus, un point de départ de la volonté, un point de départ des sensations. Quelque nombreux que soient les milieux qu'elle traverse, l'impression que subissent les organes au contact d'une existence extérieure finit par arriver en un point où elle s'arrête et se convertit en sensation ; c'est le lieu du moi. Ce n'est pas l'œil qui voit, ce n'est pas l'oreille qui entend, ce n'est pas la main qui palpe ; c'est l'âme par le secours de l'œil, de l'oreille, de la main. Supprimez les filets nerveux qui conduisent de ces organes au cerveau, et laissez les organes intacts : plus de vue, d'ouïe, ni de toucher. Les intermédiaires de la volonté et ceux de la sensation peuvent être paralysés ou troublés : la volonté peut ne plus se transmettre ; l'impression du dehors, quoiqu'elle affecte

encore les sens, peut ne plus arriver au point invisible du moi, sans que celui-ci ait cessé d'exister ou soit devenu incapable de la ressentir. Elle peut aussi arriver pervertie, confuse, inachevée; de même que la volonté peut se transmettre imparfaitement quand les organes nécessaires à sa transmission sont altérés. On peut vouloir marcher et ne le pouvoir plus, on peut vouloir se diriger dans un sens et aller dans un autre. Dans les deux cas, que l'impression corporelle n'aboutisse plus des organes à l'âme, que la volonté n'aboutisse plus de l'âme aux organes disposés pour la servir, c'est un signe que les intermédiaires de la double transmission vitale, — l'une qui dans la sensation va de la circonférence organique au centre vital, l'autre qui dans la volonté va du centre vital à la circonférence organique, — sont détruits ou faussés : le réseau est endommagé, intercepté, les fils coupés : la dépêche n'arrive plus.

« Les phénomènes de sensation et de volonté démontrent avec une pleine évidence que dans le corps vivant il y a un ensemble d'organes, destinés à mettre en communication avec son milieu (soit pour agir sur lui, soit pour subir son action), une substance indivisible, où convergent les sensations, et d'où part la volonté. Cette substance n'est pas tel organe du corps, par exemple le cerveau, elle n'est pas non plus la totalité des organes corporels; car le corps est multiple et le cerveau l'est aussi, tandis que la sensation et la volonté sont unes; il faut par conséquent que le point d'arrivée et de départ qu'elles supposent soient un. S'il était complexe et divisible, la sensation et la volonté seraient diffuses au lieu d'être convergentes, et dans chaque point où l'une aboutirait, de chaque point d'où l'autre partirait, il y aurait une conscience indi-

viduelle qui se produirait : c'est-à-dire que nous serions une collection d'êtres ou d'individus dont chacun se sentirait exister pour sa part, dans le milieu organique qui les envelopperait tous. L'observation nous dit qu'il n'en est pas ainsi; elle nous enseigne, et la conscience de notre individualité atteste, que si notre activité est multiple comme nos organes et nos instincts, notre être est un, essentiellement et nécessairement un. Il y a donc en nous un centre indivisible où convergent les rayons de la vie, et faute duquel nous ne pourrions plus ni sentir ni vouloir. Ce centre métaphysique est l'âme (1). »

Dans son *Traité de Droit pénal*, le juriste Rossi reconnaît aussi que les sens extérieurs et les sens internes, notre organisation physique et nos forces vitales et animales sont nécessaires, dans notre état actuel, pour l'exercice des facultés de notre âme. Il n'explique pas cette nécessité qui est un fait; il se borne à constater que, lorsqu'il y a lésion ou dérangement au cerveau, qui est regardé comme le centre de nos sensations, l'exercice de nos facultés intellectuelles est paralysé ou interrompu.

II.

Chez Pranzini, aucune paralysie ou interruption de l'exercice des facultés intellectuelles n'a été observée. Il avait des vices, des passions violentes; mais les passions ne détruisent pas la liberté d'esprit, elles la rendent seulement plus difficile et avec beaucoup d'efforts on peut les combattre. Le devoir est de lutter contre le mal qui nous obsède. « Notre unique ressource

(1) *De la nature humaine*, pp. 47 et 48.

contre les passions, a dit Lermnier, est de leur trouver une diversion et un but qui nous honore et nous relève, et d'en faire un instrument de progrès et de gloire (1). »

Selon le choix que nous aurons fait entre le bien et le mal, notre conscience et nos semblables, écho répété de notre conscience, nous approuveront ou nous condamneront, parce que notre choix a été un acte de liberté. Par la liberté, notre esprit se jette sans cesse en avant, et à certaines heures de la vie, témoins d'un acte sublime ou héroïque, remués par la vue ou l'audition d'une œuvre de génie, charmés par une voix éloquente, nous sentons tressaillir en nous des fibres que nous ne soupçonnions pas.

Un jour, j'assistai à Paris, sous les voûtes de Notre-Dame, à une messe en musique de Niedermeyer. Je vis là, devant moi, un homme agitant la tête, les bras, les pieds; tout son être était ébranlé, soulevé par les flots d'harmonie qu'un orchestre puissant répandait dans l'édifice sacré. Cette musique religieuse ne faisait-elle pas entrevoir à cet homme des régions inconnues, et éprouver des émotions qui le transportaient plus haut que la terre? Son âme s'épanouissait à des visions nouvelles et un Nouveau-Monde se découvrait pour elle. Elle a été saisie par des aspirations supérieures; elle a senti qu'elle était attirée par un élément plus favorable à sa destinée, et qu'elle pouvait s'étendre au delà des bornes matérielles qui l'entourent, au delà du tombeau.

La musique est un des moyens dont se sert la Religion catholique pour inspirer les nobles et sublimes

(1) *Philosophie du Droit*, 1831. in-8° Tom. 1^{er}, p. 179.

pensées, elle y fait concourir tous les Arts : la peinture, la sculpture, l'architecture, la ciselure des métaux, la broderie des étoffes. Les églises sont des musées où l'âme s'affranchit des liens du corps par la méditation et la prière.

Lorsque l'homme a passé sa vie à combattre pour le bien, à lutter contre le mal, il meurt en paix avec l'approbation de sa conscience et ses contemporains louent sa mémoire. « La Religion catholique, a dit Lermnier dans sa chaire du collège de France, a toujours eu le génie des grands spectacles. Un pape devait couronner le Tasse. Bossuet a célébré les grands capitaines de son siècle, au milieu d'une cour sincèrement religieuse, en face d'un roi que l'histoire a marqué d'une ineffaçable grandeur. Mais n'y aura-t-il jamais d'oraison funèbre pour le peuple? »

Le vœu du célèbre professeur a été entendu. Un orateur, illustre comme Bossuet, le R. P. Lacordaire, membre de l'Académie française, a prononcé l'éloge d'un soldat, sorti d'une famille plébéienne et pauvre, fils d'un boulanger de Nancy. Il se nommait Antoine Drouot, et il est devenu, par son mérite, général d'artillerie, gouverneur de l'île d'Elbe, commandant de la garde impériale, Grand-Croix de la Légion d'honneur, comte de l'empire et pair de France. Antoine Drouot était le troisième de douze enfants. « Issu du peuple par des parents chrétiens, il vit de bonne heure dans la maison paternelle, un spectacle qui ne lui permit de connaître ni l'envie d'un autre sort, ni le regret d'une plus haute naissance; il y vit l'ordre, la paix, le contentement, une bonté qui savait partager avec de plus pauvres, une foi qui en rapportant tout à Dieu élevait tout jusqu'à lui, la simplicité, la générosité, la noblesse de l'âme, et il apprit de la joie qu'il goûta

lui-même au sein d'une position estimée si vulgaire, que tout devient bon pour l'homme quand il demande sa vie au travail et sa grandeur à la religion. Jamais le souvenir de ces premiers temps de son âge ne s'effaça de la pensée du général Drouot, dans la glorieuse fumée des batailles, aux côtés mêmes de l'homme qui tenait toute l'Europe attentive, il revenait par une vue du cœur et un sentiment d'action de grâces à l'humble maison qui avait abrité, avec les vertus de son père et de sa mère, la félicité de sa propre enfance. Peu avant de mourir, comparant ensemble toutes les phases de sa carrière, il écrivait : « J'ai connu le « véritable bonheur dans l'obscurité, l'innocence et la « pauvreté de mes premières années (1). »

Pranzini, lui, n'a pas compris ainsi le bonheur ; il l'a cherché dans la sensualité et la satisfaction des appétits grossiers du corps. N'ayant pas cru à l'existence de l'âme immortelle, il n'a pas connu les joies qu'éprouve la conscience après des jours consacrés au bien, et il a expié par la mort des criminels une vie de désordre. Espérons néanmoins qu'au moment de se voir retranché du nombre des vivants, il aura connu le Repentir, puisqu'il a demandé le Crucifix et posé ses lèvres sur l'image du divin Consolateur des âmes affligées.

L. DE BACKER.

(1) *Oraison funèbre du général Drouot*, par le Révérend Père LACORDAIRE.







LES BONS BOURLAKS.

LES

ES braves du Volga descendent leur rivière,
Ils voguent en cadence, ils courent vent arrière.

A leur bleu ceinturon brille un glaive vainqueur,
Plus qu'un tzar orthodoxe ils portent haut leur cœur.

Ils sont assis très droits, vêtus de beaux costumes;
Sur leurs toques de martre on voit vibrer des plumes.

Ils ont des caftans gris, des robes de satin,
Leurs bottes ont des bouts recourbés en cuir fin.

Et leurs poings vigoureux, qui saillent hors des manches,
D'un air plein de défi sont campés sur leurs hanches.

Ils vont les bons Bourlaks au bruit des avirons,
Et rythment rudement de joyeuses chansons.

Mais soudain un point blanc luit sur la plaine verte:
C'est la tour du boyard dont ils trament la perte.

— « Hardi les compagnons! hardi les bons rameurs!
Entendez-vous grandir ces lointaines rumeurs?

La peur court devant nous dessus les vagues blanches
Et les serfs affolés redoutent nos revanches. »

Or le boyard leur dit — car il vient d'être pris :

-- « Bourlaks, de ma rançon fixez le plus haut prix ;

Voici des monceaux d'or et des sacs de topazes :
Que chacun, pour son compte, en emporte dix vases.
Prenez mes lourds habits, mes somptueux bijoux
Que les turcs d'outre-mer m'ont apportés pour vous. »

Mais les libres Bourlaks, aux mines dédaigneuses,
Répondent : — « Garde-les tes pierres précieuses ;
Nous avons assez d'or, et nos coffres sont pleins
De luxueux produits des pays transmarins.
De tes habits de peaux nul Bourlak ne s'inquiète :
Ce qu'il nous faut, boyard de malheur, c'est ta tête! »

Et sans plus de raisons l'ataman d'un seul coup
Vengeur et solennel lui tranche net le cou.
Et, donnant des soufflets à la tête meurtrie,
Tous les bons compagnons chantent par moquerie :
— « Ah! tu nous exilais, nous battais, nous tuais,
A nos portes sur nos épouses tu tirais!

Voilà notre réponse! » — Et pour combler l'injure
Ils jettent le corps tiède à leur fleuve en pâture.

HECTOR HOORNAERT.





VIEUX PORTRAITS.

A M^{me} la Comtesse A. DE FARCY.



ANS leur cadre de vieil or
Ils ont une grâce exquise;
Lui, très-grave comme un lord,
Elle, mignonne marquise.

On dirait qu'il s'est soigné
Pour paraître devant elle;
Son col est emprisonné
Dans la soie et la dentelle.

Son air, morose et hautain,
Masque d'un homme d'épée,
Contraste avec l'air mutin
D'elle, charmante poupée.

Les grâces et les souris
Parfument sa bouche rose,
Un peu de poudre de riz
Appalit son teint de rose.

Entre ses doigts un jasmin
Qu'elle montre, très-discrète,
Pour qu'on lui baise la main
En prétextant la fleurette.

La date : dix-sept-cent-dix
S'étale au bas des deux toiles :
— Ils se sont contés jadis
Leurs amours sous les étoiles.

Elle, sortant du couvent,
Lui, revenant de la guerre,
L'amour leur vint en rêvant
Comme il s'en venait naguère.

Les meubles sont embaumés
Du charme qui les décore.
Heureux! ils se sont aimés,
Ils s'aiment peut-être encore.

Quand, animant leur couleur,
Sur eux le soleil miroite,
Pour qu'il embrasse sa fleur
Elle lui tend la main droite.

HENRY BORDEAUX.





LES BEAUX-ARTS A PARIS.

ICI l'époque des expositions de Beaux-arts. Cette année il doit y avoir deux Salons : le Salon des Champs-Elysées et le Salon du Champ de Mars; ce dernier n'ouvrant que le 1^{er} juin, je ne pourrais en parler que le mois prochain. Le Salon des Champs-Elysées, c'est l'ancien et traditionnel Salon, d'abord fait par l'Etat, puis par la Société des artistes français. La moyenne des œuvres envoyées est excellente. Par exemple, on se trouve un peu dérouté, il n'y a plus ici d'artistes à tapage, d'artistes fantaisistes ou d'artistes faisant de l'art sous une forme nouvelle. Les artistes novateurs se retrouveront au Champ de Mars. Ici le salon est plus bourgeois, plus calme que d'habitude — mais aussi que de bonnes choses sérieuses, que de bons portraits, que de superbes paysages.

Parmi les portraits, il nous faut citer un beau portrait de la vicomtesse de..., par M. *Bonnat*, qui n'a été guère inspiré par exemple par M. Carnot dont il a fait le portrait; un délicieux portrait de jeune fille en rose d'une grande délicatesse de tons par M^{lle} *Jeanne Favier*; un portrait d'homme, joli de couleur, par M. *Honoré Umbricht*, qui a aussi exposé un portrait de M^{me} X*** qui est un chef-d'œuvre d'effet et de couleur; le portrait de M. *Bou langer* en train de forger par M. *Joseph Wencker* dont les portraits font toujours l'admiration des connaisseurs; des portraits dans le genre du XVI^e siècle par M. *Desvallières*; un portrait de M^{lle} D. K., vivement et largement enlevé par M^{lle} *Anne E. Klumpke*; un portrait d'homme digne d'un artiste du XVIII^e siècle par M. *Lucien Doucet*.

Les sujets de genre sont assez nombreux. C'est là que pétillent l'esprit français et la grâce parisienne. Ils sont

nombreux au Salon Voici un Saint François d'Assise par M. *Edouard Zier* qui a emprunté son beau sujet, fort bien peint d'ailleurs, à la vie des saints; un troupeau fuyant l'orage par M. *Vayson* pour lequel la critique est difficile car on ne sait si c'est le paysage ou les moutons qui sont les mieux; c'est plutôt les deux qui sont bien et on peut dire que M. *Vayson* est un grand animalier et un grand paysagiste; une vue des Halles, un souvenir de Paris bien parisien est peint par un artiste parisien M. *Surand*; de jolis chats par M. *Al. Seiquert*; une vue très poétique de la chapelle de la Compassion à St. Germain des Prés par M. *Schott*; un grain, tableau de maître par M. *Outin*; un tableau religieux d'une grande douceur, S^{te} Cécile par M. *Albert Matignon*. Que de charme et de délicatesse dans la Mélancolie de M. *J. J. Henner*. La Veuve de M. *Edward Grenet* est sans contredit l'un des tableaux les plus poétiques du salon: il y a là un grand sentiment. La Diane de M. *Gorguet* renferme de grandes qualités de dessin.

Il me faut donner une mention toute spéciale à l'un de nos grands représentants de la peinture religieuse, à M. *Paul Hippolyte Flandrin* qui a exposé « Sainte Elisabeth »; le miracle des roses. On connaît la pieuse légende.

Un jour S^{te} Elisabeth descendait du château chargée de vivres et de vêtements pour ses chers pauvres, lorsqu'elle rencontra son mari revenant de la chasse, qui voulut voir ce qu'elle portait sous son manteau; il n'y avait plus là que des roses, et l'on était en plein hiver.

Ce magnifique tableau, d'une incomparable pureté de dessin, est destiné au chœur de l'Église S^{te} Elisabeth de Versailles.

Les poissons et les gibiers par M. *Alfred Magne*, nous font venir l'eau à la bouche; la Jeanne d'Arc et les voix célestes sont des œuvres religieuses de grand mérite et ont pour auteur M. *D. U. V. Maillart*; un vieux moulin, coquet effet d'orage fut bien rendu; les natures mortes de M. *G. Fouace* mettent toujours en appétit et sont si séduisantes. Délicieux le coin de Boudoir de M^{lle} *Louise de Hem*, il y a là un charme tout pénétrant. La maison des pauvres aux environs de Bruxelles, par M. *Hennebiq (André)* est un chef-d'œuvre digne d'un musée; quel coloris et quel beau dessin. Je signalerai encore la belle Salomé de M. *Léon Herbo* que j'ai déjà loué lors de l'exposition uni-

verselle. La Jeanne d'Arc peinte dans le style des primitifs par M. *Aman Jean* (tableau destiné au musée d'Orléans), le Silène, d'un joli coloris par E. *Emile Lévy*; le jour de la première communion, par *Gaston Le Maîns*; la messe à Pavant par *Henri Pille*; etc.

On peut dire que le paysage s'accuse de plus en plus dans la liberté et dans la spontanéité. Le paysage dit de style est bien près de disparaître tout à fait, il n'a plus guère pour grands représentants que MM. *Paul Flandrin* (environs de Melun, un petit vallon à Pomic), *Français* (F. Louis) qui a une bien jolie vue de la Seine, à Clisson. Parmi les autres paysagistes plus modernes, je mentionnerai : M. *Paul Schmitt* avec deux superbes paysages, la route de Chatillon et les coteaux de Lozère; M. *Ryder* (Henry Ome) avec sa vallée de l'Yvette, une belle étude de la nature pendant l'hiver. M. *Appian* (A.), avec l'Étang du Chavolet largement enlevé; M. *Berthelon* avec une *vue prise à Pougues* où l'on voit un joli effet de ciel orageux; M. *W.-E. Atkinson* avec un délicieux souvenir du Finistère, la Ferme de Les doumis; M. le *Prince Victor Guedroytz* (un ancien officier d'état major de l'armée russe devenu un des meilleurs peintres de la Russie) avec sa Grande plage à Biarritz (Casino et château de Lady Brousse), toile admirablement bien peinte; M. *Eymieu* avec une très jolie vue de village au Dauphiné où il y a beaucoup de science dans la perspective; M. *Henry Bonnefoy* avec le soir de septembre qui est tout empreint de la poésie de la nature; M. *H. Gouvin* avec un joli souvenir de Vanaufré; etc.

Il y a beaucoup de talent et de charme dans les nombreux dessins, pastels et aquarelles au Salon. Si la place ne nous manquait nous aurions beaucoup de belles choses à citer. Nous nous contenterons de citer les principales : Les fleurs sont nombreuses, parmi les artistes aimant à les peindre nous citerons M^{lle} *Jeanne Gerdères* dont les « Chrysanthèmes » et les « Fleurs » délicieuses enchantent les regards. Voici *Léon Loire* avec de bien belles études au fusain; *Luc Olivier Merson* avec ses dessins religieux rappelant les artistes de la Renaissance; *Gustave Parquet* avec un « relais », délicieuse et fine aquarelle; M^{me} *Hortense-Richard* avec un ravissant Portrait de jeune fille (porcelaine) et de délicieuses miniatures; M. *Paul Roux* avec sa vue du Parc de Bougeauville; M. *Gaston Rouillet* avec un beau

souvenir de la Nouvelle-Calédonie, les Cascades d'Oubatche. *Léon Orive Scribe*, le conservateur du musée de Roumanin avec une forte belle aquarelle : « la leçon de tricot » (appartenant à M. de Chalambert) et un pastel bien joli de couleur intitulé la « grand'mère »; M. *L.-E. Sieffert* (ancien peintre de la manufacture de Sèvres) avec de délicates et séduisantes miniatures. Citons encore un beau fusain, paysage, largement enlevé par *Appian*; deux excellents portraits d'homme par M^{lle} *Jeanne Favier*; etc.

Les bustes sont nombreux à la sculpture et on salue sympathiquement au passage les profils connus de feu M. Perrin, par *Guillaume*; de Victor Hugo, par *Mercié*; de Pasteur, par *Chapu*; de Spuller, par *Aubé*; du prince Giedroyc, par M^{lle} *Vera Bapkiné*; de C. Flammarion (destiné à l'observatoire de Juvisy), par M^{me} *Elisa Block*; de M. Etienne, par *G. Leroux*; de M. Baillet, par *Briden*; de M^{me} Roger-Miclos, par *Carlès*; de Castagnary, par *V. Chapuy*; de M. Lalou et de M^{me} Francine Decroza, par M^{lle} *Amélie Colombier*; de M. Gréard, par *Crauk*; de Champfleury, par *Guillemain*; de M. Vasselot, par... *Vasselot*; de Madeleine Godard, par *Le Cointe*; de M^{lle} Dudlay, par *Roufosse*; du vicomte de Borelli, par *Saint-Scine*; de de Neuville, par *Saint-Vidal*; de M^{me} Constans, par *Puech*; de J. Daniel, par *Emile Vaucanu* qui a aussi une femme normande; etc.

Parmi ces jolies statues de fantaisie qui sont nombreuses citons : la Judith par *Aizelin*; la Jeune fille de Bousaada (pour le monument du peintre orientaliste G. Guillaumet), par *E.-L. Barrias*; la Modestie par *Bernstramm*; un délicieux Saint Jean et une jolie porteuse aux champs par *Th.-H. Bouillon*; le monument de l'Écrivain Flaubert par *Chapu*; Gavarin (buste pour le musée de Versailles) par *Injalbert*; Torquemada, une terre cuite d'un faire énergique et La Moisson, superbe statue allégorique par *Léopold Savine* (nous serions heureux de voir un jour cette Moisson figurer dans les jardins de Versailles); une délicieuse petite tête d'enfant par M^{lle} *Blanche Pelletier* qui a aussi un joli médaillon de M^e R... etc...

En terminant le compte-rendu de la sculpture je mentionnerai tout spécialement la belle statue figurant « le Premier artiste, âge de la pierre taillée » par M. *Paul Richer* (1)

(1) M. le docteur PAUL RICHER est aussi un écrivain remarquable.

qui est à la fois un grand sculpteur, un habile dessinateur et un grand médecin (chef du laboratoire des affections nerveuses à la Salpêtrière). — Très intéressant cet artiste qui s'exerce à sculpter un mammoth des premiers âges. Il faut admirer avec quelle science est rendue l'anatomie de ce corps. M. le docteur Richer a aussi exposé le buste de son fils Jean. C'est un délicieux morceau de sculpture. La tête pleine de vie et d'intelligence a toute la grâce d'une sculpture de la Renaissance.

On croyait que les différents procédés de gravure n'intéressent plus les artistes et que la gravure est un art fini à cause des nombreux procédés de reproduction matérielle qui se perfectionnent tous les jours. Il n'en est rien cependant; c'est le contraire qui est arrivé. L'art du graveur est en progrès, il semble vouloir lutter avec ces procédés. Voici le maître *Chauvel (Théophile)* avec une eau-forte « Still Watters » d'après M. Heffner; cela vaut l'œuvre du peintre; voici *Damman (Benjamin)* avec sa « fin de la Journée » si délicatement reproduite et son fils *Gustave Damman* avec une porte de Nedjnick; voilà *Gaston-Gérard*, ce délicieux aquarelliste, avec douze eaux-fortes; *La Guillermie* avec un chef-d'œuvre « les Enfants de Charles I^{er} », d'après Van Dyck; *Le Sueur* avec une délicieuse eau-forte « Nid dans un bois »; *Salmon*, un maître avec le *Labourage* d'après Rosa-Bonheur. La lithographie semble se réveiller et être en progrès. Les œuvres des lithographes sont des plus remarquables : nous avons admiré « Saint Louis de Gonzague, le Christ et la Vierge », d'un grand sentiment religieux par *Léon Loire*; un joli croquis pour le « Vieux Paris », un splendide ouvrage en préparation par *Jules Sylvestre* qui a aussi une ravissante petite étude, « le Fou » d'après Frans Hals, œuvre brillamment enlevée par *Alfred Bahuet*; « Salem, d'Alger », fort belle lithographie d'un beau dessin par *H. Fauchon*; etc.

Comme on le voit l'art français est encore dignement

Il vient de publier dernièrement chez Plon un remarquable ouvrage *Anatomie Artistique*, description des formes extérieures du corps humain, au repos et dans les principaux mouvements. Cet ouvrage est orné de 110 planches renfermant plus de 300 figures dessinées par l'auteur. Ces dessins originaux du docteur Paul Richer ont figuré à l'Exposition Universelle. J'en ai parlé dans le *Magasin littéraire* de juillet 1889.

représenté dans toutes ces manifestations. L'avenir de notre art national n'inspire aucune crainte; nos artistes pour la plupart ont conservé le culte du beau sans sacrifier aux odieuses tendances contemporaines de quelques fous ou novateurs idiots. On peut le proclamer sans crainte d'être accusé d'aveuglement patriotique, l'art français occupe et occupera longtemps encore la première place en Europe.

FRANÇOIS BOURNAND,

*Professeur d'Esthétique et d'Histoire de l'Art à l'Ass.
Polytechnique; — Lauréat de la société nationale
d'Encouragement au bien; — Membre honoraire de
la société des Lithographes français.*

N. B. — Dans le prochain numéro nous donnerons le
Compte-rendu du Salon du Champ de Mars.





BIBLIOGRAPHIE.

Bouquet de pensées, par la B^{nc} D'OTTENFELS. (Paris, Lemerre, 1888.)

LE très élégant petit volume de vers est dû au gracieux talent d'une femme du monde qui sait écrire.

Depuis longtemps nous eussions voulu le présenter au lecteur : mais voilà, l'homme propose... on voudrait s'occuper aux choses agréables, faire des vers, en lire, ou complimenter les poètes assez aimables pour envoyer leurs œuvres avec — au frontispice — quelques lignes d'hommage d'une belle calligraphie féminine. Or chaque journée nous apporte la décevante expérience de l'extrême rareté des heures que l'on peut légitimement consacrer au doux plaisir de marivauder avec les muses... ou avec les dames.

C'est une délicieuse chose cependant que de feuilleter tout en rêvant un volume de vers bien sonnants et colorés comme ceux que j'ai sous les yeux. Je compare cette joie à celle qu'on éprouve — après les tristesses mornes de l'hiver — à flâner, la tête pleine de beaux mensonges, le cœur enivré, les yeux avides, dans un vieux jardin familial parmi les réconfortantes émanations et les fastueuses splendeurs d'une belle journée de printemps. Partout de la fraîcheur, des chansons, des fleurs, des rayonnements, partout le beau et le bien — pas de tristesses, pas de poisons, pas de pièges, pas de boue : la bonne nature du Bon Dieu avec ses générosités si bienfaisantes, avec ses largesses si admirables!

Je ne commettrai pas la maladroite galanterie de dire à la B^{nc} d'Ottensfels que dans ce jardin printanier elle tient le rôle de Philomèle : après ce chantre divin, il est dans la forêt d'autres artistes, moins sublimes assurément et moins retentissants, mais empreints d'une distinction et d'une grâce qui ne perdent rien à être plus discrètes.

Pour continuer la métaphore, je dirai que les strophes de la B^{nc} d'Ottensfels ressemblent à la chanson de la fauvette dont le rythme si riche aime à se voiler d'une retenue exquise et d'une timidité de bon goût.

L'auteur du *bouquet de pensées* a le vers facile et juste, l'expression colorée et originale. Il est de plus un vrai poète, c'est-à-dire un créateur, semant les images, répandant la lumière, plein de pensées, de réflexions et d'idées.

L'inspiration certes n'est pas toujours égale : on trouverait des faiblesses et des lacunes, mais je rougirais de m'y arrêter : *ubi plurima nitent non ego paucis offendar maculis*.

L'ensemble est fort bon, même excellent et plusieurs pièces sont dignes de rester : parmi celles-ci je mettrais en première ligne les « quelques pages d'après Heine » si remplies d'art sincère et de mystérieuse mélancolie.

Bien d'autres encore mériteraient une mention spéciale.

Contentons-nous de renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même de la B^{mo} d'Ottensfels : il y gagnera de faire la connaissance d'une artiste aussi heureuse que sympathique.

J. B.



Mes Fredaines, poésies par J. DEMY (Namur
Godenne, 1889).

L'AUTEUR de cette petite plaquette de vers s'excuse dans sa préface de l'audace grande qu'il a eue en faisant une incursion dans le domaine d'Horace et de Boileau.

Le lecteur l'aura bien vite absous de ce crime et même n'hésitera pas à encourager encore pour l'avenir quelques récidives.

M. Demy est un poète sans prétentions, volontiers joyeux, sincère toujours et vraiment amoureux de l'art.

Son livre sera lu avec plaisir par tous ceux qui s'intéressent à nos lettres nationales.

J. B.

Dans ma Nuit, poésies par BERTHA GALERON DE
CALONNE. Préface de CARMEN SYLVA. — Paris,
Lemerre, 1890.

UN recueil de poésies, bien fraîches, bien sincères, très dou-
loureuses souvent mais aussi très résignées. chantées *dans*
sa nuit perpétuelle par une aveugle ! Les cœurs ne se
sentent-ils pas irrésistiblement attirés ? L'esprit aussi est
poussé par une curiosité de bon aloi à pénétrer les idées et les
sensations spéciales de l'artiste pour qui le soleil, le grand enchanteur,
n'existe pas. Qu'on lise donc les vers de M^{mo} Galeron-de Calonne :

on n'en aura ni regret ni déception. Si certaines pièces pourraient être attribuées à une voyante au sens matériel, d'autres, malgré la discrétion de l'auteur qui parle d'un aveugle au masculin, révèlent le regard intérieur de celle que, paraît-il, V. Hugo déjà appelait la *grande voyante*. M. Maxime du Camp dans sa « Charité privée à Paris » a cité une poésie de l'ancienne pensionnaire des sœurs de S' Paul; rappelons la première strophe de cette admirable pièce « Rêve d'aveugle » :

Quand le sommeil béni me ramène le rêve,
Ce que mes yeux ont vu jadis, je le revois;
Lorsque la nuit se fait, c'est mon jour qui se lève,
Et c'est mon tour de vivre alors comme autrefois.

Mais nous n'avons dit que la moitié de l'infortune de M^{me} Galeron. Citons respectueusement quelques lignes de la préface écrite d'une main auguste :

« Bertha Galeron est complètement aveugle et presque complètement sourde; elle n'entend que lorsqu'on applique ses lèvres tout près de son oreille. La musique, qu'elle a adorée et qui la consolait alors qu'elle devenait aveugle, n'existe plus pour elle. Elle souffre plus de sa surdité que de sa cécité. »

Heureuses les infortunes abritées sous une tutelle royale et celles qui trouvent sur leur chemin l'amour! M^{le} de Calonne devenue M^{me} Galeron habite Bukarest; M. Galeron est architecte du gouvernement roumain. Citons pour finir un cri de reconnaissance de la pauvre infirme envers sa Reine :

Elle fait tant de bien qu'elle en est nécessaire.
Elle verse sur moi, de son grand cœur sincère,
Un lumineux rayonnement.
Oh! comme je la sens vers moi se pencher toute,
Vers moi, l'aveugle! Alors, j'ai, lorsque je l'écoute,
Des élans d'agenouillement.

JEAN CASIER.



L'Essai Loyal. 3^e volume du *Journal de Fidus*. —
Librairie Albert Savine, 12, rue des Pyramides.

FIDUS, qui n'est autre que M. EUGÈNE LOUDUN, (rédacteur en chef de la *Revue du monde catholique*) un écrivain de grand talent, vient de nous donner le 3^e volume de son *Journal*. Je crois pouvoir dire qu'il sera certainement un des plus intéressants de la série de ses livres d'histoire. Ce nouveau volume comprend toute la période de l'Assemblée depuis la fin de la Commune, la mort de l'Empereur, l'échec de la Fusion,

la chute de M. Thiers, la manifestation pour la majorité du Prince Impérial, les débuts du septennat du maréchal de Mac-Mahon, etc., etc., outre les grands événements, une quantité de faits piquants, de détails inédits, de révélations sur le comte de Chambord, l'action politique du cardinal de Bonnechose, les projets d'alliance légitimiste-bonapartiste, la vraie cause de la guerre, etc.; qui éclairent d'un jour nouveau cette phase si émouvante, si agitée et si mal connue de notre histoire contemporaine.

J'ai lu là des pages bien intéressantes et curieuses sur notre histoire contemporaine. Les historiens de l'avenir seront bien heureux de retrouver plus tard ces beaux livres de M. Eugène Loudun.

FRANÇOIS BOURNAND.



Le dernier Laird, par PAUL FÉVAL fils. Paris, Ed. Baltenweck, rue du Vieux-Colombier, 12. Prix : 2,00.

L'AUTEUR que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs du « Magasin Littéraire » porte un nom qu'il n'a pas à illustrer mais auquel il a le devoir de maintenir l'éclat lumineux qu'il projette. On peut croire dès à présent qu'il ne failira pas à la tâche. Il se lance dans la carrière résolument et choisit pour ses débuts le roman de cape et d'épée. Pourquoi pas? Malgré tant d'efforts psychologiques ou scientifiques, malgré les prétentions naturalistes, le roman reste encore et avant tout œuvre de fantaisie et d'imagination. Pourquoi dès lors ne serait-il plus permis de le concevoir à l'ancienne façon, et puisque fantaisie il y a, d'y vagabonder à l'aise? Telle est, nous semble-t-il, la tendance de M. Paul Féval fils : et ne se rapproche-t-il point par cette tendance même des traditions paternelles?

Quoi qu'il en soit « le dernier Laird » et « la Providence du Camp », récit qui complète le volume, seront lus avec un vif plaisir par la jeunesse des collèges, sans être dédaignés de ceux qui dans le monde demandent au roman non une étude mais le délassement de l'esprit. Faisons remarquer le prix modique de ce volume édité avec grand soin par M. Ed. Baltenweck.

Nous engageons nos lecteurs à faire la connaissance de M. Paul Féval fils par l'intermédiaire de ce livre, — en attendant qu'ils la fassent grâce à la fantastique nouvelle, que le « Magasin Littéraire » va publier sous peu : « la Défaite de Méphisto ».

J. C.



Notre-Dame de Montaigu, par Mgr VAN WEDDINGEN. Dessins de KARL MEUNIER. Bruxelles, Société belge de Librairie. Edition de luxe : broché 20 fr., cartonné 25 fr., richement relié 30 fr.; édition populaire : broché 5 fr., cartonné 8 fr., relié 10 fr.

LE livre qui satisfait à la fois les âmes pieuses et les littérateurs, et flatte l'œil des amateurs de pittoresque et de moderne en même temps que l'esprit des archéologues et des historiens, fait le plus grand honneur à la Société belge de Librairie. Il se recommande d'une façon toute particulière en ce mois de Mai aux familles catholiques. Est-il plus beau souvenir à donner à un enfant, le jour de sa 1^{re} communion par exemple, et meilleure façon d'honorer la Vierge que de déposer sur la table du salon — après l'avoir lu et pour donner à d'autres l'envie de le lire — ce magnifique et monumental ouvrage?

Inutile de louer l'auteur, Mgr Van Weddingen, docteur en théologie, aumônier de la cour, qui sait consacrer ses travaux tour à tour et d'une façon toujours heureuse à la religion, à la philosophie, aux lettres. Il a montré ici toutes ses qualités de penseur et d'écrivain alliées à la piété la plus délicate, et le serviteur de Notre-Dame de Montaigu restera à jamais honoré du monument élevé par lui à sa céleste Mère.

J. C.



La Guinée Supérieure. — En vente chez M. Siffer, rue Haut-port, Gand. — 3 fr.

Nous recevons la lettre suivante

Clermond-Ferrand, Mai 1890.

Cher Monsieur,

Vous n'ignorez certainement pas les événements qui se passent au Dahomey, et vous aurez compati à nos épreuves. Nous espérons cependant que Dieu fera sortir le bien du mal et que cette pauvre mission si affligée en ce moment, reverra encore d'heureux jours. Les tristes événements dont le Dahomey est le théâtre m'ont fait penser que la circonstance ne saurait être plus favorable pour recommander l'ouvrage si plein d'actualité « La Guinée Supérieure », comme le livre le plus consciencieux qui ait été publié sur le Dahomey... Veuillez, je vous prie, parler de cette bonne œuvre à

vos amis et connaissances et croire à mon souvenir aussi affectueux que reconnaissant en J. M. J.

GASTON DESRIBES

Supérieur de l'École apostolique de Clermont-Ferrand.

Nous recommandons vivement ce très intéressant ouvrage *la Guinée Supérieure*; il est illustré de belles gravures et se vend trois francs au profit de la mission du Dahomey.



PETITE CHRONIQUE.

Gand. — Une fête bien émouvante et dont la jeunesse catholique de notre pays gardera mémoire, a eu lieu dimanche 11 mai en notre ville. Les étudiants catholiques de l'Université de Gand célébraient le 10^e anniversaire de la fondation de leur Société Générale; et des groupes nombreux étaient accourus des Universités catholiques de Louvain et de Lille. L'Université de Liège aussi était dignement représentée. Une délégation était venue de Utrecht (Hollande), et la Suisse avait envoyé une adresse de félicitations qui a été lue par M. le Baron de Montenach venu de Fribourg pour jeter à Louvain et à Gand les bases d'une union internationale des étudiants catholiques.

Discours, séance musicale et dramatique, réunions intimes, rien n'a manqué à ces belles fêtes rehaussées par l'enthousiasme général. La messe célébrée solennellement à la vieille église Saint Nicolas vit défiler à l'offrande, entre les 14 étendards et bannières des diverses sociétés, plusieurs centaines d'étudiants. Le banquet du Cercle catholique en réunit plus de 200; c'est là qu'il nous fut donné d'entendre et d'applaudir M. le C^r d'Alcantara, président d'honneur de la Société Générale des Étudiants catholiques de Gand; M. Adelin Legers, président effectif; M. le professeur Dugniolle; M. Théod. Léger, président de l'Association conservatrice de Gand; M. Albert Eeman et M. van Cleemputte, membres de la Chambre des Représentants; M. Firmin Van den Bosch; M. Prosper Poulet, parlant au nom des étudiants de Louvain et de Liège; M. Van Gorcum, au nom des étudiants hollandais; M. Gervais, président de la Société des étudiants catholiques de Lille; et M. le Baron de Montenach. Ces deux derniers ont obtenu un succès tout particulier.

Louvain. — Nous avons reçu une longue et intéressante lettre de notre correspondant louvaniste.

La vie littéraire bat son plein à l'Alma Mater catholique et notre correspondant nous donne à ce sujet des détails précieux. La place malheureusement nous fait défaut pour insérer cette lettre. Disons cependant que ce sont nos amis, nos collaborateurs, qui dans les manifestations de cette brillante vitalité littéraire se distinguent entre tous. Félicitons aussi chaleureusement la rédaction de « l'Étudiant », si jeune, si alerte, si véritablement à la hauteur de sa tâche; récréer la jeunesse tout en élevant ses aspirations!

J. C.

ANNONCES.

M.

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur les avantages que peut vous offrir la publicité du « Magasin Littéraire et Scientifique ». Cette Revue compte un grand nombre d'abonnés surtout dans la classe élevée de la société. Elle se répand de plus en plus en Belgique et à l'étranger.

Elle paraît actuellement tous les mois par livraisons de 100 pages chacune. Le prix de l'abonnement est de fr. 10,00 pour la Belgique, de fr. 12,00 pour l'étranger.

Nous avons établi pour nos annonces le tarif suivant :

| | |
|---|----------|
| <i>Une insertion page entière</i> . . . | fr. 6 |
| " " <i>demi-page.</i> . . . | fr. 3,50 |
| " " <i>quart de page</i> . . . | fr. 2 |
| <i>Six insertions page entière.</i> . . . | fr. 30 |
| " " <i>demi-page.</i> . . . | fr. 18 |
| " " <i>quart de page</i> . . . | fr. 10 |

Mais par mesure exceptionnelle, nous avons décidé d'accorder à nos abonnés, les avantages suivants :

L'insertion *gratuite* répétée trois fois l'an d'une demi-page ; et réduction de 50 % sur le prix ci-dessus, pour toutes les annonces demandées en supplément.

Agréez, M . . . , l'assurance de notre parfaite considération et de notre entier dévouement.

A. Siffer,

Éditeur du *Magasin Littéraire et Scientifique*,

54, RUE HAUT-PORT

GAND.

Pour jouir de ces avantages l'abonnement doit être personnel, et quant aux annonces de livres, ceux-ci ne peuvent être contraires au dogme ni à la morale.

Lettres de Saint Alphonse-Marie de Liguori, Fondateur de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, évêque de Sainte-Agathe-des-Goths, Docteur de l'Eglise, traduites de l'italien par R. P. F. DUMORTIER, Rédemptoriste. — Tome I. Correspondance générale. 1 vol. in-8°. Prix 6,00. — Tome II. — Pendant l'Episcopat. 1 vol. in-8°. Prix 6,00. — Chaque volume se vend séparément. — Société Saint-Augustin.

Lettre d'approbation de Monseigneur Mermillod au traducteur des Lettres de saint Alphonse.

— MON RÉVÉREND PÈRE,

« Vous avez entrepris et vous menez à bonne fin la publication de la Correspondance de saint Alphonse. Votre traduction rend avec justesse, avec intérêt, les admirables lettres du saint Docteur.

« Cette Correspondance doit attirer l'attention des Evêques, des prêtres, de tous les hommes apostoliques; mais elle mérite aussi d'être connue des fidèles. L'âme du grand évêque de Sainte-Agathe-des-Goths, sa haute intelligence, son incomparable activité, la fécondité de ses œuvres, son esprit de foi, son courage surnaturel dans ses entreprises, s'y révèlent pleinement, et offrent d'utiles leçons à tous ceux qui aiment et servent l'Eglise.

« Ce qui me frappe dans ces Lettres, c'est, avant tout, leur caractère essentiellement pratique. Elles nous montrent le Saint aux prises avec d'innombrables difficultés, rencontrant partout des oppositions qui eussent été insurmontables pour une âme moins vaillante et moins sainte que la sienne. Il lutte pour la fondation de son Ordre et pour ses maisons menacées; il lutte pour réformer son diocèse au milieu des plus pénibles contradictions; il lutte pour propager et défendre la vraie doctrine; et quand on croirait le temps venu pour lui de goûter le repos après tant de combats, les épreuves les plus douloureuses viennent couronner sa vieillesse. Ce n'est plus la lutte, c'est la résignation la plus sublime qui caractérise cette âme invincible que ni l'âge, ni la maladie, ni les plus cruelles disgrâces ne peuvent abattre. Quelle parole que celle qui sortit alors de ses lèvres! « Que l'on m'ait enlevé ma dignité de Recteur majeur, disait-il; cela me touche peu; il me suffit qu'on ne m'ait point enlevé Jésus, mon Sauveur, et ma Mère Marie: » Je ne sache rien de plus beau que cette réponse du grand Docteur, et nul serviteur de l'Eglise, quelles que soient les croix qui l'accablent, ne pourra parcourir ces pages attendrissantes sans se sentir porté à pratiquer l'énergie fidèle dans le devoir, la parfaite soumission à la volonté de DIEU.

« L'homme apostolique paraît aussi merveilleusement, mon Révérend Père, dans la Correspondance de saint Alphonse, et cette publication revêt, à ce point de vue, une opportunité vraiment providentielle. C'est au moment où notre magnanime Pontife, S. S. Léon XIII, prêche au monde entier la Croisade de la prière et des associations chrétiennes, que vous nous donnez, dans les Lettres de l'Apôtre de la prière, de l'Apôtre de l'Italie au XVIII^e siècle, des détails fort instructifs sur ces deux importants sujets. Avec quelle joie les ouvriers de l'Evangile, les pasteurs des âmes, les missionnaires, les âmes consacrées à DIEU, trouveront dans ce bel ouvrage les enseignements les plus appropriés à leur état! Rien ne me paraît plus complet, plus varié, plus intéressant pour ceux qui veulent vraiment aimer DIEU et le servir.

« J'ose féliciter la famille de saint Alphonse d'avoir ajouté à la gloire des œuvres théologiques et ascétiques du saint Docteur, une publication qui sera un vrai trésor pour le clergé et pour les fidèles. Je vous félicite aussi d'avoir choisi, pour la mettre au jour, les admirables éditeurs catholiques qui ont déjà rendu tant de services aux lettres chrétiennes; ils ne pouvaient mettre leur habileté artistique au service d'une meilleure cause.

« Poursuivez donc votre beau travail, mon Révérend Père; bien des sympathies vous soutiennent, et je m'intéresse souverainement à l'achèvement de votre œuvre.

— † GASPARD,

« évêque de Lausanne et de Genève. »

Le Chartrier de la maison de Diesbach. Histoire généalogique de la maison de Diesbach, par le chevalier DE GHELLINCK D'ELSEGHEM. Avec une phototypie, signatures, sceaux, lettrines grises, chromolithographies, cul-de-lampe et fleurons. Gand, Siffer. 1 volume grand in-4° de iv-474 pages, tiré à 165 exemplaires, dont 20 sur papier impérial blanc, numérotés et signés par l'auteur.

Nous connaissons peu de livres publiés en Belgique qui approchent de celui-ci par la beauté et le soin de leur impression. C'est un honneur pour notre pays d'avoir produit un semblable ouvrage.

Ce chartrier comprend 298 pièces, toutes relatives à l'histoire de la maison de Diesbach; la première est datée de l'année 1156 et la dernière du 2 septembre 1792; celle-ci contient l'interrogatoire du comte Diesbach-Steinbrugg, officier aux gardes suisses, massacré ce même jour à l'Abbaye. Trente-quatre sceaux et quatre chromolithographies, représentant des vitraux donnés à l'église de Peyrolles par un Diesbach, sont reproduits dans le volume.

Pour réunir ces documents, M. de Ghellinck a fouillé partout où il pouvait espérer trouver des éléments pour son ouvrage : les bibliothèques et les archives publiques et privées de France, d'Italie, de Suisse ont été l'objet de ses investigations.

De tels ouvrages sont d'une incontestable utilité : ils servent non seulement à l'histoire privée des familles, mais aussi viennent en aide à l'historien et à l'économiste pour leur permettre de tracer avec sûreté le tableau de l'histoire politique, sociale et économique des siècles écoulés. C'est là que se trouvent les éléments qui permettent d'étudier la situation de la famille et de la société.

Si nous possédions un grand nombre de ces ouvrages, combien ne nous serait-il pas facile de décrire l'histoire de la noblesse, qui joua un rôle si prépondérant dans l'existence politique d'autrefois. Cette histoire, enfin faite, nous donnerait la clef de plus d'un problème resté aujourd'hui encore obscur et insoluble.

L'ouvrage que nous signalons aujourd'hui, ainsi que le cartulaire de la Howarderie dont nous parlions récemment, nous font espérer que le vœu que nous formulons est entré en voie de réalisation et que les descendants de nos anciennes familles profiteront de leurs loisirs et de leur fortune pour édifier cette œuvre utile à l'histoire de leurs ancêtres et de leur pays.

A. DE R.

M. de Ghellinck met la dernière main à une *Généalogie de la Maison de Pottes* et à un *Chartrier* et une *Généalogie* de l'illustre famille Vaernewyck, dont il est un des descendants autorisé par arrêté royal à ajouter le nom au sien propre. La *Généalogie de la Maison de Diesbach* est déjà sous presse chez l'éditeur du Chartrier.

La Belgique horticole et agricole. Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Abonnement : Belgique, 4 fr.; France et Union postale, 5 fr. Directeur, Edmond Bocquet. Rédacteur en Chef, Gustave Michiels. Bureaux : Rue de la Linière, 3, Bruxelles.

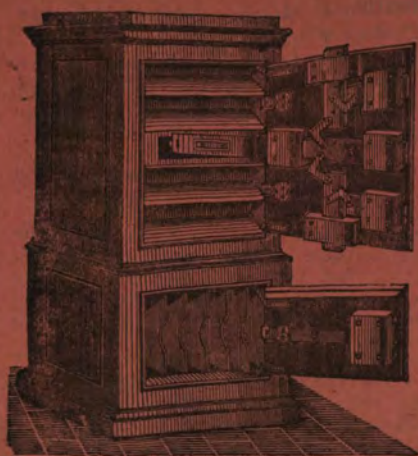
15 mai 1890. — SOMMAIRE : Arboriculture : Culture du pommier à cidre. — A bas les gourmands. — Pêche de Waterloo. — Agriculture : Les meilleurs maïs fourrages. — Phosphates naturels et phosphates assimilables. — Culture du lupin de Saxe. — Culture du tabac. — Culture de la vigne sur les plages sablonneuses. — Traitement du mildiou et autres maladies cryptogamiques. — Le vulpin des prés. — Basse-Cour : Elevage de la volaille en Belgique. — Pêche : La pêche à la truite fermée. — Médecine vétérinaire : Onguent de pied. — Onguent Pampulix pour dessécher et pour apaiser les inflammations. — Vermine des poules. — Recettes diverses : Comment on apprend à boire à un veau. — Contre les poux des chevaux et des bœufs. — Questions et réponses. — Correspondance et chronique des autopsies. — Chronique horticole et agricole. — Gravures : Pêche de Waterloo. — Vulpin des prés.

I. Méthode d'anglais fr. 3,50 et II. Grammaire anglaise fr. 4,00; par GROESER; 68^e et 20^e édition. Brockhaus à Leipzig.

Nous ne prétendons pas faire connaître un nouvel ouvrage — car celui-ci est bien connu depuis longtemps — mais signaler cette édition encore améliorée. Ce qui fait le principal mérite de cet auteur, c'est, pour le premier ouvrage, le choix gradué d'exercices très pratiques; pour le second, l'exposition claire et méthodique des règles grammaticales, accompagnées d'exercices.

Dans les deux ouvrages, il y a un certain nombre d'anecdotes, courtes mais intéressantes qui ont l'avantage de graver beaucoup de phrases dans la mémoire. Enfin M. Groeser indique plus exactement que ses confrères la prononciation anglaise au moyen de signes; ce qui est précieux.

J. LANDEAU.



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent
aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE

DE

COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent

GAND

Ces Coffres sont garantis : réfractaires, incombustibles,
incrochetables, en fer et acier trempé.

Un choix d'environ 100 coffres-forts se trouve toujours en magasin

Tabernacles et Troncs d'églises.

Toutes formes et dimensions sont exécutées sur commande.

Ateliers de construction
de ponts et bateaux en fer, grilles, serres, balcons, rampes,
escaliers, verandhas, etc.

Appareils et installations de chauffage à vapeur, eau, gaz, etc.

Placement de canalisations pour gaz.

FOYERS EN TOUS GENRES.

Gros. — Détail. — Exportation.

COMITE DE REDACTION.

M. M. le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, président, à Bruges (près l'église S^{te} Walburge); JEAN CASIER, secrétaire, à Gand (rue des Rémouleurs, 89); HERMANN DE BAETS; GÉRARD COOREMAN; le B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSSSE; JANSSENS DE BISTHOVEN; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS; le Comte FR. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Attaché à la Maison de S. M. le Roi des Belges.

Collaborateurs du Magasin Littéraire

- LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Gand. — ZACHARIE ASTRUC, à Paris.
- L. DE BACKER, ancien professeur au Collège de France, à Cannes — L'abbé BALTUS, attaché à la rédaction du *Courrier de Bruxelles*. — MAURICE BEKAERT, Avocat, à Gand. — B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — MICHEL BODEUX, Avocat, à Liège. — HENRY BORDEAUX, à Thonon (Haute-Savoie). — F. VAN DEN BOSCH, Avocat, à Gand. — B^{on} de BOUARD, à Moulins (Allier). — F. BOURNAND, Homme de lettres, à Paris. — F. BOVY, Juge au tribunal de 1^{re} instance, à Hasselt. — RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. — CHARLES BUET, Homme de lettres, à Thonon (Haute-Savoie). — C^{te} CONRAD DE BUSSERET, Attaché de légation, à Bukarest (Roumanie).
- B^{on} E. VAN CALOEN, Secr. part. de M. le Gouverneur de la Flandre Occ., à Bruges. — Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAUER, Avocat, à Dinant. — HENRY CARTON DE WIART, à Bruxelles. — L'abbé PH. COLINET, professeur à l'Université de Louvain. — FRÉDÉRIC COUSOT, Littérateur, à Paris. — L'abbé M. A. COUSOT, Professeur au Collège N.-D. de Belle-Vue, à Dinant.
- DELWART, Avocat, à Gand. — VICTOR DENDAL, à Nivelles. — JOSEPH DESTREE, Decteur en philosophie et lettres, à Bruxelles. — R. P. DIERCKX, S. J., à Louvain. — EUGÈNE DIJON, Avocat, à Huy. — MAURICE DULLAER, Avocat, à Bruges. — ALB. DUTRY, Avocat, à Gand.
- ALB. EEMAN, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand.
- JACQUES FÈRE, à Louvain. — PAUL FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- ARTHUR GODDYN, Avocat, à Gand. — A. GOETGHEBUER, Juge de paix de Waarschoot. — JOSEPH GRANDPERRET, Littérateur, à Paris. — EUGÈNE DE GROOTE, Avocat, à Dixmude. — L'abbé GUILLAUME, curé-doyen de Beauraing.
- ADOLPHE HARDY, à Louvain. — Mgr DE HARLEZ, Professeur à l'Université de Louvain. — L. HALLEUX, Avocat et Conseiller communal, à Bruges. — J. VAN DEN HEUVEL, Avocat, Professeur à l'Université de Louvain. — A. HODISTER, Exploiteur au Congo. — L'abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège S^t Louis, à Bruges. — J. HOYOIS, Avocat, à Bruxelles.
- Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous.
- M^{lle} ISABELLE KAISER, à Zoug (Suisse). — GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.
- LOUIS LABAT, à Bayonne. — L'abbé J. LANDEAU, à Rome. — L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé GEORGES LE ROY, à Termonde. — P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers. — FERD. LOISE, Homme de lettres, à Uccle-lez-Bruxelles.
- P. MAILHARD DE LA COUTURE, Homme de lettres, à Lille. — P. MANSION, Professeur à l'Université de Gand. — CHARLES MARTENS, Avocat, à Louvain. — J. MICHAËLIS, Avocat, à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain. — Le Baron de MONTENACH, à Fribourg (Suisse). — L'abbé F. DE MOOR, Curé de Selzaete.
- J. NOSENT, Professeur à l'Université de Gand.
- E. DE PENARANDA, à S^t Michel-lez-Bruges.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- RENÉ RACOT, Littérateur, à Paris. — PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représentants, à Audenarde. — ALFRED DE RIDDER, Avocat, à Louvain. — WILLIAM RITTER, à Bukarest (Roumanie). — THÉOD. DE LA RIVE, à Genève. — GEORGES RODENBACH, Littérateur, à Paris. — EMILE ROUSTAN, Littérateur, à Bruxelles.
- PROSPER SAËY, Curé de Woubrechtgem. — R. DU SART DE BOULAND, Secr. particulier de M. le Gouverneur du Hainaut, à Mons. — ALBERT SAVINE, à Sèvres (Seine et Oise). — SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE, à Bruxelles. — JOSEPH SCHRAMME, à Louvain. — J. DE SOIGNIE, à Mons. — EUG. STANDAERT, Avocat, à Bruges. — L'abbé J. B. STIERNET, Professeur à l'Institut S^t Louis, à Bruxelles. — M^{lle} STRUMAN-PICARD, à Arlon. — JOSEPH SWARTZ, à Bruxelles.
- LAURENT TAILHADE, Littérateur, à Paris. — ARMAND THIÉRY, à Louvain. — B^{on} A. DE T^r SERCLAES DE WOMMERSOM, à Gand.
- R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — EMILE VARENBERGH, Conseiller provincial, à Gand. — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur, à Gand. — G. VERSPEYEN, Avocat, Rédacteur en chef du *Bien Public*, à Gand.
- D. W. VAN DER BRUG, à Bruxelles.

SOMMAIRE :

- I. **Quattrocentisto**, légende mystique (p. 413) WILLIAM RITTER.
- II. *Le Saint Sang*, rodel (p. 424). JEAN CASIER.
- III. **La personnalité psychologique de Pierre Loti** (p. 425) ARMAND THIÉRY.
- IV. *L'Acarus d'or* (p. 446). . . . ADOLPHE MILLET.
- V. **Etude ethnologique sur certaines peuplades mystérieuses mentionnées dans la Bible** (p. 447) F. DE MOOR.
- VI. **Pedro Calderon de la Barca** (p. 463) ALBERT SAVINE.
- VII. *Adoubement osthume* (p. 482) MAURICE DULLAERT.
- VIII. **Quelques journalistes** (p. 483) CHARLES BUET.
- IX. **Patiens quia æterna!** (p. 487) J. BARBEY D'AUREVILLY.
- X. **L'existence de l'âme démontrée par une autopsie** (p. 491) L. DE BACKER.
- XI. *Les bons Bourlaks*, poésie russe (p. 501) HECTOR HOORNAERT.
- XII. *Vieux Portraits* (p. 503) . . . HENRY BORDEAUX.
- XIII. **Les Beaux-arts à Paris** (p. 505) FRANÇOIS BOURNAND.
- XIV. **Bibliographie** (p. 511) :
- Bouquet de pensées*, par la B^{ne} d'Ottenfels
— *Me. Fredaines*, par J. Demy. . . J. B.
- Dans ma Nuit*, par B. Galeron de Calonne. — *Notre-Dame de Montaigne*, par M^{me} Van Weddingen. —
Le dernier Laird, par Paul Féval . . J. C.
- L'Essai Loyal*, journal de Fidus . . . F. B.
- La Guinée Supérieure*, par un Père des Missions Africaines de Lyon.
- XV. **Petite Chronique** (p. 516). . . J. C.





DANS L'ALLÉE D'HÉVERLÉ

ou

LA LOI.

LE vous présente Emile Joriole, étudiant du second doctorat en droit. Figure et intelligence bien tapées. Ce qui le prouve assez, ce sont les succès qu'il recueille auprès des dames et du jury, deux genres bien opposés.

Il a pour ami de prédilection Fernand Marliens, étudiant en médecine.

Dès les premiers jours d'université, ils se remarquèrent dans la cohue étourdissante des visages inconnus. Attirés l'un vers l'autre, ils trouèrent l'indifférence de la foule et la main tomba dans la main. Rencontre de hasard qui enfanta une amitié éternelle; ainsi parfois le regard suffit — rapide étincelle -- pour allumer la flamme d'un indissoluble amour.

Ils diffèrent de caractère : Emile fougueux, violent; Fernand calme, placide. Cependant, comme deux pièces non pareilles dont les saillies et les creux s'emboîtent, ils se complètent à ne faire plus qu'un.

Dans les questions les plus pénibles, les plus ardues, ils se comprennent au premier exposé, si la pensée de l'auditeur, conduite par je ne sais quelle mystérieuse puissance, ne se trouve précipitée du coup,

avant que la parole de l'autre ait tracé le chemin, au point final du raisonnement. Lorsqu'ils vont dans une société étrangère, leurs regards établissent entr'eux comme un courant, ignoré des autres, qui leur apporte leurs mutuelles réflexions, épaves intimes. Rendus à eux-mêmes, ils prennent un plaisir enfantin à se communiquer ce qu'ils ont cru deviner et rarement ils tombent à faux. Les jours de bagarre, côte à côte, ils font voltiger leur gourdin (bien que ce ne soit pas gentleman, dit-on) et en martèlent l'adversaire.

Leurs études qui suivent des directions opposées devaient, aurait-on cru, les séparer. Mais non. Arpentant, bras-dessus bras-dessous, les rues et les promenades de la ville, au lieu de becqueter la vie et les actes de leurs condisciples, ils se transmettent les connaissances utiles, pratiques de leurs sciences respectives. Ils en cueillent l'un pour l'autre les fleurs. Et en quelque sorte, passées au creuset de la vulgarisation, ces notions trop rugueuses par elles-mêmes se débarrassent de leurs scories et ne sont plus que des joyaux purs, pleins de charmes pour l'œil intellectuel. Par ce commerce, ils s'instruisent; leur esprit sort de l'exclusivisme funeste et prend plus de largeur.



L'été quand on descend le Boulevard de Jodogne, la longue suite d'arbres de l'allée d'Héverlé fait comme un rempart élevé et verdoyant au petit village du même nom, étendu auprès de l'église rouge qui hausse son clocher au-dessus de tout.

Sous le dôme majestueux, élancé, de l'avenue dont les trois nefs vont s'abaissant et se rapprochant de façon à ne laisser apparaître au bout que de petites éclaircies

ensoleillées, s'avancent des files d'étudiants, retour de la cantine, d'abbés et de moines parlottant leur bréviaire.

En cette saison, le vent et le froid mettent les hommes en fuite et dénudent les arbres; les feuilles tachètent le sol de plaques de sang caillé. L'œil voit entre les troncs verdiss d'une mousse parasite et rêche, entre l'entortillement infini des branches et des ramilles noirs, un ciel tristement grisâtre. Les prairies d'à côté sur lesquelles croassent quelques corbeaux dégagent un air humide et saisissant dont le rideau glacial renaît sans cesse et glisse entre les arbres de l'allée.

En avant de soi l'enchevêtrement des branches se masse et se colore d'un brun pourpré, adouci par la gaze grise du brouillard qui l'enveloppe.

Hier le long de la drève, ils avançaient lentement.

Emile faisait grincer la virole de sa canne contre le mur qui longe le parc des ducs d'Arenberg, manière d'agacer Fernand à qui ces bruits donnent la chair de poule comme lorsque la craie s'étant cassée l'ongle crie sur le tableau.

Fernand riposta d'autre sorte :

— Eh! bien! Emile, qu'en penses-tu? Je la trouve mesquine, piètre la science juridique. La géométrie, la physique, la chimie, l'astronomie, la zoologie, l'anatomie, la botanique c'est l'intuition humaine des lois que Dieu a incrustés dans l'univers; c'est la notion, la connaissance de l'œuvre divin. Le Droit? ce n'est que la science des décisions humaines! D'ailleurs tu as déjà fait l'autre jour un commencement d'aveu toi-même en disant que les disputes juridiques te produisaient l'effet d'une danse sur des œufs ou sur des pointes d'aiguilles.

— Mon cher, répondit d'une voix de rogomme Emile cessant sa taquinerie, pour te répondre il me

suffirait de te dire ce qu'est la Loi. Si nous nous trouvions chez moi, j'ouvrirais tel ou tel livre, de préférence Domat. Pour le moment, je devrai m'aider tant de mes propres réflexions que du souvenir de mes lectures. Et puisque tu me provoques, je te promets que tu entendras tout mon chapelet.

Certes, il y a des vécilles et des absurdités dans le droit; mais elles ne lui sont pas inhérentes; elles se retrouvent dans toute œuvre humaine. Ce que l'homme touche, modifie, innove est marqué d'imperfections.

Ah! si le droit se conservait pur de tout alliage, s'il sortait toujours de son vrai générateur, on pourrait dire alors qu'il est sublime, suprême, divin!

Ici encore se dresse dans sa majesté irrésistible, dans sa ramification puissante la solution chrétienne, (et appuyant, comme il en use toujours lorsqu'il veut parler sérieusement, sur son col son menton qui se dédouble tandis que ses regards montent perdus au-dessus de la ligne horizontale).

« Dieu, (s'écrie le poète) la clarté qui pense est
« dans la profondeur.

« Il est l'immense point lumineux de l'abîme. »

Rien ne vit. Dieu est. Il renferme la synthèse de tout; des lois du monde physique, du monde matériel, de tous les corps imaginables, de tous les mouvements possibles, du bien, du juste, du vrai. Et cette synthèse absolue s'appelle la Loi Éternelle.

Dans le temps il créa. Il eut pu faire surgir du néant des êtres organisés tout différemment de l'homme, d'autres mondes conçus de mille façons diverses comme il a pu lancer des millions de soleils dans l'espace. — Mais retenons ceci : s'abstenant d'autres multiples créations il ordonna aux choses aujourd'hui existantes, à

la matérialité terrestre et sidérale — à la spiritualité humaine et angélique de sortir du chaos.

Poussière avant, poussière après, l'homme s'agita sous le souffle de Dieu.

A cette création, s'étendirent pour autant qu'ils la concernaient et pouvaient s'appliquer à elle, les principes qui gisent éternellement dans le Créateur. Cette portion applicable de la divine science forme le Droit naturel, lambeau sacré que Dieu laissa tomber de son essence suprasubstantielle sur la pauvre humanité. Il se détacha du globe igné, un tison pâle qui pour nous brûle plus fort que les étoiles, mieux que le sémaphore dans la nuit, mieux que le soleil énorme dans le jour.

Si le législateur en travaillant ses décrets dans le silence de son âme, lit et scrute les commandements gravés dans son cœur par la justice primordiale (c'est le Droit naturel), les commandements gravés sur les tables du Sinaï et de la Montagne (c'est le Droit révélé), quelle magnificence revêtiront ses lois! De l'homme, elles remontent à Dieu et là puisent une sérénité, une impérativité devant laquelle forcément on s'incline.

Cette conception s'offre à mes yeux : Au centre, un foyer incandescent par lui-même toute lumière et pour tout source de lumière. Autour, c'est la région du Droit naturel et du Droit révélé fortement éclairée dans sa proximité par une projection, une irradiation immédiate. Et le feu resplendissant universalise ses bienfaits! rejailit plus loin, déverse encore sa splendeur sur la Terre et sur l'Homme, se glisse partout, contourne, enveloppe tous les objets, s'insinue par les tenues crevasses dans les plus secrets recoins et y jette un rayon! Ces rayons brisés, ce sont les lois!

Mais que l'homme insensé ferme des deux mains ses yeux, qu'il légifère à sa fantaisie, malgré les révoltes

de la justice intime; l'ordre sera une bizarrerie, une tyrannie, un crime.

Prétendras-tu encore que tes sciences matérielles, constatation sèche, brute, souvent erronée, des lois divines dans les choses se puissent croire plus nobles que le Droit, essence de Dieu, réfléchi par le miroir humain, par l'homme qui prête, en quelque sorte, son aide au Tout-Puissant pour prolonger l'action divine jusque dans les mouvements infimes des sociétés intelligentes?

Ainsi le voulait Dieu. Dieu a ordonné la société et la loi parce qu'il place l'homme dans de telles conditions que ces deux institutions sont nécessaires : il en a prévu la nécessité, donc il en a commandé la réalisation.

On peut dire que le Créateur nous communique les notions qui deviendront la texture des lois comme il nous a communiqué le droit de légiférer.

Celui qui ne voit rien dans les lois, sinon le commandement de l'homme, qu'il résolve cette question :

D'où le législateur tient-il sa mission? Qui lui a donné mandat?

Notre réponse se trouve énoncée plus haut : « *C'est Dieu* ».

Hors ce terme, on ne peut invoquer que le *quod principi placuit* des anciens, traduit par : ce qui plaît au prince vaut loi — que veut le roi, si veut la loi, reproduit encore par Bodin avec un adoucissement : le commandement du souverain usant de sa puissance ». Ou bien la *procuracion nationale* : cette réponse n'éclaircit rien, car je poursuis : « sur quoi se base ce droit de la nation? » D'ailleurs, en admettant, si la nation est animée d'un esprit pervers, les lois ordonneront la perversité, chose absurde, inconcevable.

On peut encore mettre en avant la *nécessité publique*, ce qu'un juriste belge hors pair (1) énonce : « la lutte pour le bien-être du genre humain contre les forces contraires de la nature. »

Mais si l'on ne considère l'être humain que comme une indépendance, une vie sans origine, tombée un jour on ne sait d'où sur le globe, allant on ne sait où, si l'on recherche dans la paix générale vers laquelle aspirent instinctivement certains groupes, le motif des lois et de la répression, j'ose affirmer qu'il est inique de sévir contre telles individualités qu'une propension naturelle pousse au désordre. Instinct pour instinct, l'un vaut l'autre.

Que l'on vienne à se retrancher derrière une majorité pacifique, majorité qui doit prévaloir contre une minorité turbulente, licencieuse. Retranchement caduc! facilement forcé! Empruntant les paroles de J. J. Rousseau, je réponds « D'où cent qui veulent un maître, ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent pas? »

Et si l'on suppose — ainsi faisant, on pourrait supposer vrai — que le nombre vienne à l'emporter du côté des mœurs dissolues?

Que l'homme soit le seul législateur, il pourra tout ordonner ou il le fera.

Sa raison sans soutien, perdue par les passions deviendra sa fantaisie; demain il fera un commandement de ce que hier, il défendait; il renversera le mariage pour y substituer l'amour libre; il interdira la propriété et mettra les biens en commun.

Toutes ces théories désordonnées ont été et sont encore aujourd'hui prônées et défendues et cela par

(1) PICARD. *La Forge Roussel*.

des intelligences faillibles La plus grande raison humaine ne tomba-t-elle pas dans ces abîmes d'aberration en la personne de Platon, surnommé le Divin? Son livre de *la République* renferme les conceptions les plus révoltantes.

Minos favorise dans ses lois si connues le communisme et le relâchement des mœurs.

Et Lycurgue, le grand Lycurgue! n'organisa-t-il pas à Lacédémone une société qu'un auteur (1) qualifie de haras humain?

Un roman philosophique (2) donne le récit d'un voyageur. Après une longue narration, l'explorateur termine par ces paroles que j'ai retenues :

« Voyage, te dis-je, et tu verras que vols, brigandages, infanticide, inceste, adultère, il n'est pas de crime qui dans plus d'un pays ne soit tenu pour une pratique fort honnête. »

Voilà le tableau de ce que la raison peut par elle seule. La religion chrétienne a d'autres et plus positifs enseignements.

.
Ils étaient revenus sur leurs pas et terminaient l'allée d'Héverlé.

A droite les premières maisons de la rue de Namur présentaient à leur vue un aspect sale mais singulier, les unes alignées monotonement, les autres calées en biais, celles-ci avec un pignon échelonné, celles-là avec un toit plat; toutes misérables et basses.

Près du premier arbre du Boulevard de Jodogne, la main emmitoufflée de noir du petit cordier accroupi comme un gnome et dont la tête s'encapuchonne sous un sac, tournait éternellement la grande roue facile.



(1) SUDRE. *Histoire du communisme.*

(2) CHERNULIEZ. *La Bête.*

— Ecoute encore, reprit Emile.

A cette origine sublime correspond une pareille fin. L'homme est un enfant de faiblesse et il lui faut un maillot enserrant et soutenant ses membres débiles. Ne peut-elle, la Loi, se comparer au bac qui transporte les passants d'un côté à l'autre de la rivière?

Quel sort misérable serait celui de l'homme jeté dans la cohue désordonnée des sociétés sans loi? Pour en juger, l'esprit se reporte naturellement dans les contrées sauvages où tout se conquiert, où tout se conserve par la férocité et le sang.

Et dans nos sociétés modernes, que s'annulent le Code civil, le Code pénal; et se ressusciteront dans une lumière plus forte, une vérité ancienne rééditée déjà par un moraliste moderne : « Homo homini lupus » et un tableau trop vrai pour n'avoir pas été maintes fois dépeint : l'anarchie et la mauvaise foi se déchaîneront sur nous; le monstre tuera et le bras de la justice ne l'arrêtera pas; les attentats impunis multiplieront leurs horreurs; il n'y aura plus qu'une seule chose qui courbera la tête et tremblera de frayeur : la vertu.

Dans cette nécessité la loi trouve son but.

L'athée ne réclame qu'une chose de la loi et logiquement : le moyen de mener tranquillement sa vie terrestre, car pour lui cette vie terrestre comprend tout.

Serons-nous moins conséquents que l'athée? Non, et pour cela même nous demanderons plus que lui. Nous savons que l'existence d'ici-bas est un acheminement vers une autre existence. La Révélation a ouvert nos yeux; nous voyons au-delà de ce monde, et cet au-delà nous voulons l'acquérir.

Que la loi s'institue donc le soutien de notre croyance, de nos mœurs, de notre salut : elle y gagnera en bienfaisance et dignité : le guide mercenaire deviendra l'ange conducteur de Tobie.

Sortie de Dieu, quoi d'étonnant à ce que la loi y ramène?

La route s'éclaire pour nous de rayons surprenants : vois comme ils étincellent, vois — les fuseler lumineux vers le ciel !



Jusqu'ici c'est l'origine, c'est la fin. La loi figure un pont suspendu aux reflets d'azur, une trajectoire sublime et lumineuse qui va de Dieu à Dieu. Un instant, toutefois, la trajectoire devient sillon boueux ; le pont se couvre de limon... Car l'humanité marche sur ce pont et la trajectoire traverse l'humanité.

Et c'est juste à ce moment que la loi donne son utilité, remplit sa mission : supporter et illuminer les hommes.

Le long de son cours, le ruisselet se fait sombre lorsqu'il rampe sous les feuillages et il brille dans les trouées de clarté : ainsi la loi qui s'épand dans l'humanité, en reflète la nature, les faiblesses, les intelligences, les responsabilités.

En termes plus abstraits, la science juridique pratique, inspiratrice des lois, diffère de la science philosophique. Celle-ci est toute de tête ; celle-là vient du cerveau et du cœur ; la première, mélange édulcoré de vérité et de justice ; la seconde, vérité pure — l'une biaise, l'autre va inflexiblement.

Le droit requiert de sa nature une certaine douceur dans les applications ; il pactise avec les nécessités sociales, s'infléchit à la caducité humaine.

Mais n'outrons pas ; n'allons pas à toute heure prétexter des circonstances fatales, motiver nos décisions par des faits sociaux, des raisons hiérarchiques ; car, sous prétexte de justice, on court à l'injustice. Le

monde dans le fourmillant désordre est plus réellement pondéré que d'apparence : et l'on ne peut trop donner à l'un sans retirer à l'autre. Si l'on pèse sur un plateau de la balance, l'autre se soulève. Et vraisemblablement, les lois, dans la société moderne, faites par un groupe unique qu'inspirent les mêmes idées, que dominant les mêmes intérêts, doivent, en leur ignorance inévitable des autres faces de la question être défectueuses et blesser certaines masses de la nation.

Beaucoup de lois ne peuvent réclamer la qualification de strictement juridiques : une règle est juridique seulement quand son principe se trouve dans la suprême justice ou dans l'idéale raison. Elle s'explique d'elle-même alors : ce qui la sublime : une législation édifiée avec les seules vérités universelles, les seuls axiomes de sens rigoureux, une philosophie juridique en un mot, voilà le rêve du théoricien.

Telle n'est pas la réalité, rappelons-le.

La loi se décrète pour l'humanité faible et vicieuse ; dans l'humanité chaque peuple décrète pour ses nationaux distingués souvent de ceux des autres pays par tel ou tel caractère nettement opposé ; d'où les variations et les tolérances des législations .. »

Ils se trouvaient en ce moment devant le domicile d'Emile, l'épicerie dont les deux vitrines entre les chambranles artificiellement marbrés de fibrilles vertes, présentent un étalage désopilant, paquets de bougies et de chicorée, savons, éponges, peaux de chamois, biberons hygiéniques, boccas de pastilles et de noix de Galles, et dans la première devanture un pied cyclopéen ligné par les circuits bleus des veines, blessé et recouvert d'emplâtres balsamiques et d'une réclame : « au soulagement de l'humanité ».

Avouez que Emile a bien choisi son quartier.

Bien choisi, sans blague, pour la vue sur un de ces bouts de voie auxquels le caractère d'imprévu, le cachet local et vieux donnent un charme singulier.

Sur la gauche du tronçon de la rue de Malines qui débouche place de l'Hôtel de Ville, s'élève haute, inachevée la façade large de St Pierre, travaillée par l'art et dévastée par la ruine, avec son grossier escalier et sa balustrade lourde. De l'autre côté, il y a d'abord un débit de boissons dont le rez-de-chaussée est surplombé par le plâtrage jaune du premier et du second étage, tous deux bas et percés de petites ouvertures; après le grand toit de la Halle aux Viandes monte en pente rapide, couvert d'une infinité de vieilles ardoises; au delà, on aperçoit le coin du Petit Paradis, dans sa revêtue grise, avec deux pignons à marches.

Par la fenêtre qu'il vient d'ouvrir, Émile regarde un instant cette perspective. Puis appelant Fernand, il se penche dehors : « Je ne t'ai pas encore dit. Tu vois cette tête de cerf clouée au-dessus de la porte du magasin : il y manque un bois. La veille de mon examen, hagard dans un cauchemar naturel, prenant la fenêtre pour la porte, je me précipitai dans le vide; heureusement au passage, j'accroche une corne que je brise, et grâce à elle, je tombe à pieds joints sur le pavé.

Le lendemain, j'ai fait promettre à mon *baes* de ne jamais réparer le petit désastre en souvenir du fait.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Tiens, voici une comparaison prise vraiment au *vol* : ce moineau qui vient de cette frise élevée pour picorer dans la boue et remonte ensuite à son point de départ, nous donne la représentation de la Loi.

Assieds-toi, je vais te lire quelques extraits qui confirment mon discours. Voici d'abord des citations

relatives à mon dernier point : que les lois reflètent l'humanité. »

« Fais, interrompit Fernand, mais fais vite, sinon je prends le même chemin que toi et casse l'autre branche de la ramure du cerf. »

Emile le cloua sur sa chaise d'un regard, et ouvrant sa bibliothèque au travail gothique, prit d'abord Delvincourt (*Introduction*).

Vinrent ensuite des citations de Montesquieu (*Esprit des Lois*) et de Descamps (*Harmonies du Droit Naturel et du Droit Chrétien*).

Ces trois citations prouvent le troisième point : que les lois s'infléchissent aux nécessités humaines.

« Quant à l'origine de la Loi dans le droit naturel, écoute si tu sais encore un peu de latin : *Regula est quæ rem, quæ est, breviter enarrat. Non ex regula jus sumatur, sed ex jure, quod est, regula fiat. Per regulam igitur brevis rerum narratio traditur, et ut ait Sabinus, quasi causæ cognitio est, quæ, simul quam in aliquo vitiata est, perdit officium.* C'est l'antique voix du *Corpus Juris Civilis* qui parle ainsi au titre « de diversis regulis juris antiqui ».

Montesquieu en son chapitre I du 1^{er} Livre de l'*Esprit des Lois* me semble dire la même chose. « *Il y a une raison primitive et les lois sont les rapports qui se trouvent entre elle et les différents êtres et les rapports de ces divers êtres entre eux.* » La suite de ce même chapitre serait encore à lire.

« *Ton pouvoir, dit le Christianisme à César, trouve une première limite dans la loi divine naturelle ; une seconde dans la loi divine positive que Dieu, dans sa bonté a daigné communiquer à l'homme, qui confirme, précise, complète l'ordre établi par la loi naturelle, qui élève l'humanité à un ordre supérieur de relations*

avec la divinité... (Descamps, Action du Christianisme dans la science et dans les lois. Voir du même auteur différentes pages des Harmonies.)

De l'origine, passons à la *fin de la Loi*. J'ouvre Domat.

— Oui, mais tu sais, il est temps d'aller *bloquer*.

— Possible, mais tu as insulté le Droit et j'ai juré en moi-même de t'en saturer. D'ailleurs, je te fais grâce du reste et me bornerai à un remarquable extrait de Domat, Page III des Lois civiles dans leur ordre naturel...

J'ai fini.

— Merci, dit Fernand, mais on ne m'y reprendra plus Et saisissant son chapeau, il dégringola dans l'escalier.

MICHEL BODEUX.





PEDRO CALDERON DE LA BARCA.

(Suite de la page 481.)

III.

D SANCHEZ DE CASTRO désirent établir quel est le rang de Calderon de la Barca dans l'histoire générale des tentatives dramatiques rapproche ses créations de celles de ses rivaux : Sophocle, Shakespeare et Goethe. Ceux-ci lui sont parfois supérieurs dans l'expression des passions et dans la peinture des caractères, mais, à son sens, pour la grandeur de l'invention, pour l'élévation de la pensée, ils ne peuvent soutenir la comparaison avec lui « Pour notre dramaturge, l'art est l'expression de la vie, sujette aux lois de la justice, au plan de la Providence, non aux décrets inflexibles d'un aveugle destin, à la cruauté capricieuse du hasard, aux vicissitudes du doute qui conduisent au néant. Œdipe est malheureux, incestueux, parricide, parce que le destin l'a ainsi décrété : il supporte son malheur avec un calme effrayant. Sigismundo résiste, et par son libre arbitre renverse la prédiction des étoiles. Roméo et Juliette meurent désespérés, quand ils eussent pu si facilement vivre heureux. Crisanto et Daria courent volontiers au supplice pour s'épouser dans le ciel. Marguerite succombe sans combat aux séductions de Faust;

Justina lutte, repousse la tentation et rachète son amant. L'art, chez Calderon, console, fortifie et élève : il révèle à l'homme sa dignité et la grandeur de ses destinées ; il ne se complait point à le torturer et à railler ses douleurs. Si la vertu obtient sa récompense, le crime obtient son châtiment : celui qui a enlevé et violé la fille de Pedro Crespo meurt pendu et le roi sanctionne cette justice de l'Alcalde de Zalamea. La reine catholique livre au bourreau la tête de Gomez Arias, après qu'il a réparé l'honneur de sa victime (1). »

Corneille, que nous tenons à rapprocher de Calderon, puisqu'il est le seul écrivain dramatique de notre langue que nous puissions lui opposer, Corneille n'a pas non plus les situations puissamment tragiques du dramaturge espagnol. Auguste, le Cid, Horace, qui nous émeuvent parce qu'ils sont humains, n'ont jamais des angoisses égales à celles du Médecin de son honneur ou de Lope de Almeida. Et ce n'est pas que nous voulions immoler Corneille à Calderon : nous saluons en lui avec M. de Laprade (3) « le seul de nos poètes qui ait consacré son œuvre au triomphe de la liberté morale ». Il n'a voulu s'inspirer ni de l'amour — je parle des tragédies, — ni du patriotisme — son théâtre n'étant nullement national, — ni de la foi puisque ses personnages sont généralement païens, sauf dans Polyeucte qui souleva les polémiques que l'on sait : il a voulu seulement opposer la passion et le devoir, montrer l'homme libre de choisir toujours et se déterminant librement, mais il n'a pas voulu, comme Calderon, montrer les passions aux prises, les idées classiques et les idées du dix septième siècle l'en détournant. N'ayant

(1) SANCHEZ, page 23.

(2) *Essais de critique idéale.*

pas combattu sur le même terrain, il ne peut être considéré comme vaincu. Il faut bien constater cependant qu'il n'a pas combattu. Il a eu d'ailleurs, avec Shakespeare, ce que Calderon n'a pas eu, l'intuition de l'antiquité, l'intelligence des mœurs romaines ou grecques. Mais le dramaturge espagnol n'était pas un poète d'imitation : comme Lope, il enfermait à triple tour avant d'écrire les maîtres antiques qu'il connaissait mieux que Shakespeare et autant que Corneille. Etre original, être catholique, tout Calderon, toute la force dramatique de Calderon est là.

Qu'il s'inspire de la philosophie chrétienne des grands mystiques castillans du siècle d'or, qu'il s'inspire des livres saints, de l'Imitation et des légendes, il sait revivifier les données sur lesquelles il travaille. *La Vie est un songe* (1), la plus philosophique de ses pièces non religieuses, — car *Le Magicien prodigieux* est une sorte de drame pieux, — *La Vie est un songe* n'est que le développement poétique du *vanitas vanitatum*.

(1) Ce drame écrit vers 1635 a été traduit en français dès 1646 sous le titre de *Sigismond duc de Varsovie*, par Gillet de la Tessonnière. J'ai parlé plus haut de l'imitation de Boissy en plein dix-huitième siècle. Lista a indiqué comme source première de ce drame un conte des *Mille et une nuits*. Ce recueil n'ayant été publié par Galland qu'en 1646, Calderon n'a pu y puiser le sujet du Dormeur éveillé, mais peut-être le conte existait-il soit en Italie, soit en France et a-t-il pu venir à la connaissance de notre poète par suite des hasards de la vie des camps. Schack rappelle à son tour un récit de Marco-Polo sur lequel il donne de faux renseignements infirmés par les corrections de don Ramon Perès dans un mémoire couronné par l'Université de Barcelone. Schack cite encore un conte de Boccace, un conte de Grazzini, etc. *La vie est un songe* renferme toute une théorie sur l'astrologie que M. le docteur Grindu discute avec soin et dont il donne la réfutation par l'examen même de l'*Astrologo fingido* du même auteur (*Las Ciencias positivas en Calderon de la Barca*, p. 47-54).

« Qu'est la vie? se demande Sigismundo ramené dans son cachot après les criminelles folies dont il a souillé son diadème princier. Une illusion, une ombre, une fiction, et le plus grand des biens est tout petit, car toute la vie est un songe et les songes ne sont que des songes. »

Rapprochez de ce drame *le Magicien prodigieux* (1). Ici Calderon met en scène une sorte de Faust, cherchant la vérité, le Dieu inconnu dont parle Platon en termes vagues, en même temps qu'amoureux fou de la belle Justina, jeune chrétienne d'Antioche. Sigismundo ne demandait pas, comme Faust, à connaître le secret de la vie; il s'abandonnait aux volontés du Créateur; il se consolait de la perte de sa puissance en pensant :

Que comme elle a l'éclat du verre
Elle en a la fragilité.

Son pouvoir a pu ne durer que ce que vivent les roses; cet espace d'un matin, il ne le regrette pas, il en a trop bien vu le néant. Cyprien, comme Faust, vend son âme au démon. Cyprien est un païen à qui il faut du merveilleux pour agir en bien ou en mal. Cyprien n'est pas Faust, quoiqu'on puisse penser de l'influence de Calderon sur Goethe : il ne vient pas des mêmes sources que Faust. Chez le dramaturge allemand, on retrouve toutes les idées du moyen-âge sur le docteur Faust, développées et mûries par la longue gestation des siècles, par l'expérience de Marlowe (2). Il n'est

(1) Voyez sur ce point une jolie étude de M. SANCHEZ MOGUEL, traduite en français par M. MAGNABAL, *Calderon et Goethe*, 1883.

(2) M. Félix Rabbe a publié une traduction complète du théâtre de Marlowe avec préface de Jean Richepin. Cette œuvre qui vient d'être couronnée par l'Académie française forme deux volumes.

pas jusqu'au Méphistophélès qui n'appartienne à la légende médiévale corrigée et revue par l'aigle de Weimar. Cyprien, lui, est le martyr d'Antioche dont l'hagiographe byzantin Siméon Metaphrastes a écrit l'histoire. Justina a la même origine.

Seul le démon de Calderon, son Magicien prodigieux, est un personnage nouveau, une conception toute castillane, appartenant en propre à l'époque où elle fut trouvée et lui appartenant si indiscutablement que nul arrangeur de *Faust* dans les modifications qu'il a fait subir au héros de Goethe, n'a dévié du côté du diable calderonien (1). Il n'y a pas sans doute dans ce drame écrit par un homme de cinquante-sept ans (1657) toute la fougue, tous les élans passionnels de *La Dévotion à la Croix* qui date d'environ 37 ans plutôt : mais que ne vaut, comme situation dramatique, et comme lyrisme aussi, cette scène de la tentation où les voix qui chantent l'amour et les harmonies voluptueuses, harcellent Justina, comme chez Goëthe, le souvenir de Faust harcelle Marguerite? Elle a répondu aux aveux de Cyprien en lui disant : « Il m'est impossible de vous aimer jusqu'à la mort »

Es imposible quererlos
Cipriano, hasta la muerte.

Maintenant elle est torturée comme le furent les ascètes, les solitaires, et ainsi que le dit le démon, son édifice virginal menace ruine. Ses yeux ne voient rien qui ne soit doux témoignages d'amour : ses oreilles

(1) Voyez l'article de don PATRICIO DE LA ESCOSURA intitulé : *El Demonio como figura dramática en el reatto de Calderon* (Revista de Espana. Année 1875). C'est une étude très travaillée et dont la réimpression serait désirable.

n'entendent rien qui ne soit douces plaintes amoureuses. Le magicien court chercher Cyprien pour joindre à cette invite anonyme et sans objet les supplications ardentes de l'amant. Les voix insidieuses entament sa pensée rebelle par la discussion. L'homme aime bien plus là où il respire, chantent-elles comme Saint-Augustin. Et la lutte où la pensée succombe, guidée par l'imagination mais non par le consentement, se continue jusqu'à ce que le démon s'écrie : Tu as vaincu, femme, tu as vaincu, en ne te laissant point vaincre

Venciste, mujer, venciste
Con no dejarte vencer.

Trente sept ans environ plus tôt, Calderon, écrivant *La Dévotion à la Croix*, ne s'affranchissait pas avec moins de facilité de toute imitation, pour être vraiment créateur, vraiment *poète*, dans le sens grec du mot. M. de la Vega rend justice à ce drame étrange, défectueux, informe même, si l'on veut, mais cent fois supérieur aux *Brigands* tant vantés de Schiller. Dès les premiers pas du poète, c'est une œuvre éminemment espagnole qu'on ne doit juger qu'après une sorte de noviciat de l'esprit et du goût, après une étude approfondie des idées castillanes dont il faut s'imprégner pour ne point s'égarer dans de fausses théories, quand on veut apprécier consciencieusement Calderon. Ticknor et Sismondi aveuglés par leur protestantisme ont été incapables de porter cette juste appréciation. Schack, autre protestant je crois, voit dans *La Dévotion à la Croix* une imitation de *El Esclavo del demonio* de Mira de Mescua : M. de la Vega, après Patricio de la Escosura, dont on devrait bien rééditer les travaux littéraires, qui sont très supérieurs à ses romans, se refuse à admettre cette imitation. Il faut en effet rendre

à Calderon, toute la gloire de cette création qu'on a, bêtement, qualifiée *d'immorale bien que chrétienne*. Elle est seulement humaine : le malheureux Eusebio, bandit qui n'est pas comme le brigand de Schiller un humanitaire dévoyé, conserve, endormie en son cœur, une foi vive, qui se réveille de temps en temps : c'est là un sentiment très fréquent dans l'histoire du banditisme italien et andalous, s'il faut en croire les révélations de M. Zugasti. Ce qui n'est pas fréquent, c'est l'usage qu'en a su faire Calderon dans son drame. Il y a là encore cette lutte de la bête et de l'esprit en l'homme qui caractérise toutes les grandes œuvres littéraires. Je sais bien que pour l'amener, l'écrivain castillan n'a reculé devant aucune hardiesse, ne s'est effrayé d'aucun tableau brûlant. Qu'importe ? La timidité et certaine pudibonderie de mauvais aloi sont des créations de nos siècles de civilisation corrompue, que n'ont point eu l'heur de posséder les siècles de foi. Le théâtre de Hroswitha aussi était hardi, et la chaste femme qui l'écrivit pour l'édification de sa communauté serait fort certainement surprise de s'entendre reprocher l'immoralité de ses passe-temps favoris. Il faut d'ailleurs faire la part de l'époque et des milieux littéraires du temps. Le regretté Forneron en retrace un tableau fort exact dans son histoire de Philippe II. Lisez quelques-uns des innombrables romans picaresques contemporains de Calderon et quand vous verrez tant de pages licencieuses et brutales, que l'Inquisition espagnole, ce cauchemar des pamphlétaires, laissait passer sans paraître les voir, vous excuserez celui qui du moins employait à produire un grand effet dramatique une description un peu vive, une scène presque incendiaire.

En même temps que ce drame, Calderon écrivait son *Heraclius*, car l'opinion de M. Vigier, exposée

dans l'un des appendices de la belle édition des *Œuvres de Corneille* donnée par M. Marty-Laveaux nous semble irréfutablement renversée et l'imitation de Calderon par Corneille indubitable. La situation qu'il y créait avait autant de force bien qu'il la tirât d'un autre ordre d'idées. J'emprunte à M. Sanchez les principaux traits de l'analyse fidèle et courte qu'il en a donnée (1).

Phocas, usurpateur du trône de Maurice, dit-il, cherche le fils de ce dernier, Héraclius, pour le tuer et s'affermir par sa mort sur le trône. Lui aussi a perdu un fils, et un même homme garde les deux jeunes gens. Phocas sait que l'un d'eux est celui qu'il cherche pour l'assommer et que l'autre est son fils. Il ignore lequel il doit aimer et lequel il doit haïr. Il prie, il menace celui qui connaît le secret de ces deux naissances : l'homme se tait et choisit la mort qui assurera son éternel silence. Phocas alors questionne les jeunes gens : chacun d'eux veut être le fils de Maurice et nul ne veut être le sien.

« Bienheureux Maurice! Malheureux Phocas! Pour régner nul ne veut être le fils de mon sang : pour mourir tous deux le veulent être du tien! »

Je me reproche d'avoir été trop bref jusqu'ici, d'avoir trop rapidement jonglé avec les chefs-d'œuvre sans les faire suffisamment miroiter sous les yeux du lecteur et voici encore qu'il va me falloir passer légèrement sur quelques uns des plus beaux drames de Calderon. C'est le *Prince Constant*, c'est l'*Alcade de Zalamea* (2), c'est le *Médecin de son honneur*, c'est,

(1) Page 37.

(2) Imité en France par COLLOT-D'HERBOIS, sous le titre de *le Paysan Magistrat*.

A secret outrage, secrète vengeance. Nulle part, Calderon n'a été plus en communication avec le sentiment populaire. Nulle part il n'a écrit plus visiblement sous la dictée de ses auditeurs. Aussi combien il est dégagé, simple, éloquent, concis dans ses dialogues. A peine l'exposition achevée, il est maître de son terrain : il manie la foule mobile avec la dextérité d'un prestidigitateur, ou plutôt il semble manié par elle, tant l'union est intime entre eux.

Le Prince Constant, c'est l'infant don Fernando de Portugal, esclave du roi Africain Muley-Hacan. Réduit à la plus affreuse misère, sans espoir de secours, il voit soudain l'ambassadeur portugais don Enrique se présenter en parlementaire, vêtu de noir, et un pli à la main.

« Par son testament, le Roi, mon seigneur, ordonne de livrer Ceuta, en échange de la personne de l'Infant.... — Ne continue pas, réplique don Fernando, tais-toi, tais-toi, Enrique, ces paroles sont indignes d'un Infant Portugais, d'un maître qui professe la religion du Christ, et même, elles le seraient d'un vilain, d'un barbare privé des lumières de l'éternelle foi chrétienne.... Serait-il bien que les chapelles de Ceuta deviennent des étables, les autels des rateliers, et si cet outrage leur était épargné qu'elles redeviennent des mosquées?.... Ici, la langue s'arrête, le souffle me manque, la douleur m'étouffe. En y songeant, mon cœur se brise, mes cheveux se dressent, et tout mon corps tremble. Ce ne serait pas la première fois qu'étables et crèches auraient prêté leur abri au divin maître, mais si elles étaient mosquées, ce serait publier, afficher notre immortelle honte et dire : Ici Dieu reçut asile, et les chrétiens le lui ont ravi pour le livrer au démon.

Aqui tuvo Dios
Posada y se la niegan
los cristianos para darla
al demonio

Et quand il n'y aurait pas d'autre raison que l'église de Ceuta, vouée à la Conception de celle qui est reine et maîtresse des cieux et de la terre, je perdrais, pour qu'elle vive, cette église de Ceuta, mille vies en la défendant. »

Pues cuando no hubiera otra
razon mas que tener Ceuta
una iglesia consagrada
à la Concepcion eterna
de la que es Reina y Senora
de los cielos y la tierra,
perdriera, vive ella misma,
mil vidas eu su defensa.

Voilà, dit M. Soler y Arques, qui analyse cette scène, une des peintures les plus expressives du sentiment religieux dans le siècle où écrivait notre poète (1). Et il rappelle la belle page de Schlegel : « Le caractère de Calderon resplendit surtout quand il s'occupe des choses religieuses. Il ne peint l'amour qu'avec des traits ordinaires et ne lui fait parler que le langage poétique de l'art; mais la religion est l'amour qui lui est propre; c'est le cœur de son cœur. »

Il ne s'agit plus de sentiment religieux, dans le *Médecin de son honneur*, ainsi que le titre l'indique, nous ne quittons pas le domaine des idées castillanes dominantes. Nous sommes aussi dans le pur romantisme poétique : ce don Gutierre, aimant sa femme, sachant Mencia innocente et la condamnant malgré sa pureté à peu près en vertu du principe de César que la femme qui porte son nom ne doit pas être soupçonnée; ce raffiné d'honneur qui contraint le médecin amené près du lit mortuaire par la terreur, à mettre à mort Mencia par une saignée, ne manque point évidemment de

(1) SOLER, page 14.

grandeur : il est même vrai en tant que les procédés romantiques peuvent produire une peinture vraie de caractère. Cette idée de l'honneur conjugal n'a d'ailleurs pas cessé de hanter l'esprit de Calderon. Sainte Thérèse n'admettait pas que ses religieuses pussent faillir du péché de chair. Calderon n'admet pas que le mari puisse pardonner jamais, même lorsqu'il n'y a que les apparences à pardonner, même à Mencia si inquiète dans sa vertu, qu'elle se demande combien la faute doit être lâche. Dans *A secret outrage secrète vengeance*, il y a du moins intentions criminelles, culpabilité mentale. Don Lope de Almeida n'a point son bras retenu contre le tentateur par sa couronne princière. Gutierre n'a pas tué Enrique parce qu'il est l'infant (1); don Luis va donc mourir en même temps que Léonor; mais quelles belles pages que celles où le vieux gentilhomme se demande ce qu'il a fait pour mériter son infortune et maudit les mœurs absurdes qui imputent à déshonneur à un innocent le crime commis contre lui.

« Toute ma vie n'ai-je pas été courtois avec les humbles, ami avec le caballero, libéral envers le pauvre, prévenant pour le soldat? Marié, malheur à moi! Marié, quelle faute ai-je commise? En quoi ai-je failli? N'ai-je pas choisi noble race, antique renom? Et maintenant, mon épouse, est-ce que je ne l'aime pas? est-ce que je ne l'estime pas?.. Mais si je ne suis coupable en rien; si dans mes mœurs, il n'y a rien eu qui te souille d'ignominie ou de vice, honneur, pourquoi m'outrager? Pourquoi? En quel tribunal a-t-on vu condamner l'innocence? Est-il des sentences sans délit? des informations sans cause d'accusation, et sans

(1) Voyez dans ce même ordre d'idées dans le *Théâtre traduit* par HABENECK, la traduction de *Garcia del Castanar* de ROJAS; je recommande aussi la lecture du travail de M. SOLER, pages 19 à 28.

faute, est-il un châtement? Oh! lois du monde! qu'un homme qui, par lui-même, fit tout ce qu'il put pour l'honneur, ne sache s'il est outragé! Que maintenant, une cause étrangère m'atteigne pour le mal, oui, et non pour le bien, car jamais pour les vertus de l'un, le monde n'a prisé l'autre! Et pourquoi, je le répète, doit-on mépriser celui-ci pour celle qui, facilement livra un alcazar si précieux aux fallacieuses flatteries de son caprice libertin? Qui mit donc l'honneur en un vase si fragile?... mais taisons-nous. L'homme offensé, blâmant les mœurs idiotes, ne s'arrêterait plus. Je ne puis les changer — en telle condition nous naquîmes — je vis pour les venger, et ne vis pas pour les corriger. »

Et il tue, comme tuera don Juan le protagoniste du *Peintre de son déshonneur* qui n'a cessé pour s'exciter à la vengeance de consacrer son art à composer des tableaux reproduisant sous mille formes l'enlèvement de sa Serafina. Don Juan aussi maudira les mœurs avant de tuer. Ces héros sanguinaires obéissent, non point à la jalousie d'amour, mais à la jalousie d'honneur : ils obéissent à une loi, ils ne cèdent pas à l'élan de leur passion trompée.

« Il entendait peu à l'honneur le législateur tyran qui mit dans la main d'autrui, ma réputation et non dans la mienne. Qu'à un autre mon honneur soit assujetti, et que l'affront, loi injuste! loi traîtresse! soit pour qui le pleure et non pour qui le commet? Ma réputation doit être honorable, complice du mal et non du bien! Malheur à qui fit le premier une loi si rigoureuse! L'honneur qui naît mien, esclave d'un autre? Cela, jamais! Et que je me condamne pour le caprice d'autrui? Comment le monde a-t-il la barbarie de consentir à cet infâme rite? Où il n'est pas de faute, est-il un délit? Quand un autre est le coupable, est-ce à moi qu'il faut infliger le châtement de son crime honteux! Malheur à qui fit le premier une loi si rigoureuse! »

Cette promptitude à venger son honneur, — il est

quelque chose qui l'égale dans le théâtre de Calderon, c'est la grandeur de jalousie d'un personnage de son drame *El mayor monstruo celos*. Hérode, cet Othello raffiné autant que Gutierre et Lope sont chatouilleux sur l'honneur, fera tuer Marianne, en mourant, non pas, que jamais, lui vivant, elle lui ait paru pouvoir l'oublier, mais parce que lui mort elle pourrait appartenir à un autre. Puisque je parle de jalousie, je cite ici un drame qui a pour protagoniste un prince célèbre par la jalousie dont il se fit une excuse pour ses meurtres et ses crimes : Henri VIII peint magistralement avec Anna Boleyn dans la *Cisma de Inglaterra*, bien qu'avec des couleurs différentes de celles de l'histoire. La plus belle scène de cette pièce est celle où le fantôme d'Anna, qu'il ne connaît pas encore, s'approche du roi et vient effacer tout ce qu'il écrit contre Luther. Adelardo Lopez de Ayala déclarait cette page superbe et pleine de génie. M. Menendez opine de même.

« Rien de plus beau, dit un critique de l'école positiviste, M. Gorge Lagarrigue (1), rien de plus beau ni de plus réel que le caractère de Pedro Crespo, ce paysan espagnol, riche, honnête, modeste, prompt à accomplir sans murmure, ses moindres devoirs de sujet, mais plein de noblesse, de dignité, et qui ne souffrira jamais la moindre atteinte à son honneur, à sa réputation, de la part de qui que ce soit, pas même du roi. Et si nous ajoutons sa malice native, nous aurons une idée de ce personnage intéressant, une des créations les plus originales et les plus accentuées de l'art dramatique. Elle est remarquable aussi la figure du célèbre commandant don Lope de Figueroa, sous les drapeaux

(1) *L'Espagne et Calderon de la Barca*.

duquel avait combattu l'immortel Cervantès, avec sa rudesse, sa brusquerie et sa sévérité toutes militaires, mais cachant sous ces diverses apparences un cœur noble et bon. La charmante et douce fille de Crespo, Isabelle, possède tant de vertu et d'innocence que nous la voyons encore pure, même après son affreux malheur. Il nous inspire vraiment de la sympathie ce fils de Crespo, ce jeune homme arrogant, joyeux, courageux, ami de la guerre, et qui sent dans son âme toutes les aspirations d'un véritable descendant du Cid. Les vertus et les qualités chevaleresques ont donc bien pénétré dans la famille tout entière d'un simple paysan. Elles ne sont donc plus le patrimoine exclusif de la noblesse. Et pour mieux faire ressortir son tableau, Calderon a mis à côté de cette honnête et utile famille de travailleurs, la figure ridicule d'un gentilhomme ruiné, oisif, dépourvu du courage et n'ayant d'autre occupation que celle d'importuner de ses sollicitations les belles et riches héritières....

« Quelle élévation de sentiments, quelle justesse de vue dans les conseils que Crespo donne à son fils, au moment où celui-ci se prépare à partir pour l'armée en compagnie de don Lope :

« Grâce à Dieu, Juan, tu sors d'une famille honnête et sans tache, mais tout à fait plébéienne. Je te dis l'un et l'autre : l'un, pour que tu ne conçoives pas une telle méfiance de toi-même que tu n'oses aspirer à t'élever, par ta bonne conduite, au dessus de ce que tu es; l'autre pour que tu n'oublies jamais ce que tu dois être. Dans cette double vue, sois toujours modeste, toutes tes actions seront réglées par la prudence, et tu ne connaîtras pas certains ennuis qui sont le désespoir de l'orgueilleux. Combien d'hommes qui avaient de malheureux défauts, d'ailleurs très estimables, se sont fait haïr par leur orgueil!.... ne parle jamais mal des femmes; la plus humble est digne

de notre estime, car, après tout, c'est d'elles que nous sommes nés.... Ne te bats point pour la moindre chose. Lorsque je vois dans nos villages, tant de maîtres enseigner l'art de se battre, je me dis souvent, à part moi : « Ce n'est point là l'école qu'il nous faut; ce n'est point à se battre avec adresse, avec grâce, avec courage, qu'on doit exercer un homme, mais à savoir pourquoi il se bat; et j'affirme que s'il n'y avait qu'un maître pour enseigner, non comme il faut se battre, mais pourquoi, tout le monde lui enverrait ses enfants. »

« Mais l'endroit de la pièce, où le caractère de Crespo acquiert toute sa grandeur, c'est lorsque ayant été nommé alcade de son village et tenant dans son pouvoir celui qui avait outragé par la violence l'honneur de sa fille, il le prie de réparer sa faute par le mariage. Il laisse de côté le signe de la justice (la vara) et il lui parle en homme, en père, qui n'a pas d'autre bonheur, et n'estime d'autre bien que la bonne réputation, que l'honneur de sa famille. « Je vous donnerai tous mes biens, lui dit-il, et j'irai avec mon fils demander l'aumône s'il le faut : rendez-nous seulement l'honneur que vous nous avez ravi, le vôtre n'y perdra rien. Ce que vos enfants pourraient perdre à être mes petits-fils, ils le regagneraient, avec usure, seigneur, par l'avantage de vous avoir pour père. » Dans sa douleur et dans le désir de voir son honneur restauré, Crespo tombe même à genoux devant son insulteur :

« Que vous demandé-je? l'honneur que vous m'avez pris vous même, bien qu'il m'appartienne; et de la manière dont je vous le demande, à genoux, j'ai l'air de vous réclamer ce qui est à vous et non à moi. Considérez que je pourrais le reprendre de mes mains, et ne veux que le recevoir des vôtres. »

« Mais après avoir fait tous ces sacrifices de sa

propre dignité pour réparer l'honneur de sa fille, et lorsqu'il voit que le capitaine don Alvaro de Ataïde, au lieu de se laisser fléchir par ses prières, ose encore l'insulter à nouveau, il reprend alors l'imposante majesté du juge, et rien ne pourra désormais l'arrêter : don Lope même, avec la force armée, ne saurait l'empêcher de faire exécuter la sentence de mort dont la loi punissait un crime semblable.

« Rien de plus beau que la scène dernière. Au moment où la lutte va s'engager entre les laboureurs qui retiennent dans la prison le capitaine, et les soldats de don Lope qui veulent le libérer, survient le roi Philippe II, en route pour le Portugal.

LE ROI. — Que signifie ce tumulte?..... quoi! au moment où j'arrive je trouve tout en désordre!

DON LOPE. — Sire, on n'a jamais vu tant d'audace de la part d'un vilain; et vive Dieu! si votre Majesté fût arrivée un instant plus tard, elle eût trouvé ici une illumination générale.

LE ROI. — Qu'est-il donc arrivé?

DON LOPE. — Un alcade a fait arrêter un capitaine, et quand je viens le réclamer, on refuse de me le rendre.

LE ROI. — Quel est cet alcade?

CRESPO. — Sire, c'est moi.

LE ROI. — Et quelle raison me donnez-vous?

CRESPO. — Cette procédure où le crime est prouvé, un crime digne de mort : il s'agit d'une jeune fille enlevée, et qu'on a refusé d'épouser, quand son père l'a demandé à genoux.

DON LOPE. — Cet homme qui est l'alcade est aussi le père de la fille.

CRESPO. — Cela n'importe à l'affaire.... Si un étranger venait porter plainte, ne devrais-je pas lui faire justice? Oui. Alors pourquoi ne ferais-je pas pour ma fille ce que je ferais pour tout autre? Outre qu'ayant arrêté mon fils, j'ai bien le droit d'être juste avec sa sœur. Si la procédure n'est pas régulière, ou si j'y ai mis de la partialité, si j'ai suborné quelque témoin, s'il y a autre chose que ce que j'ai dit, si cela est, qu'on me donne la mort.

LE ROI. — La procédure est régulière; mais vous n'avez pas autorité pour exécuter la sentence, c'est le droit d'un autre tribunal; il fera justice, ainsi remettez le prisonnier.

CRESPO. — Sire, j'aurai de la peine à le remettre; comme il n'y a ici qu'un tribunal, quelque sentence qu'il rende, il l'exécute lui-même; ainsi l'arrêt est exécuté.

LE ROI. — Que dites-vous?

CRESPO. — Si vous en doutez, sire, tournez les yeux de ce côté et regardez : voici le capitaine.

(Une porte s'ouvre et on aperçoit le capitaine assis sur une chaise et ayant subi le supplice du garrot.)

LE ROI. — Comment! vous avez osé?...

CRESPO. — Sire, vous avez dit que la sentence était régulièrement rendue; il n'y a donc pas eu de mal à l'exécuter.

LE ROI. — Le conseil n'aurait donc pas su le faire?

CRESPO. — Sire, votre justice forme un seul et même corps. S'il a plusieurs bras, qu'importe que je tue avec celui-ci tel homme que devait tuer celui-là? Qu'importe une erreur dans la forme, quant au fond l'équité est satisfaite?

LE ROI. — Mais, s'il en est ainsi, pourquoi, étant capitaine et gentilhomme, ne lui avez-vous pas fait trancher la tête?

CRESPO. — Le voulez-vous savoir, sire? Comme nos gentilshommes se conduisent bien dans le pays, le bourreau que nous avons n'a pas appris à décapiter; d'ailleurs ceci regarde le mort, et, jusqu'à ce qu'il se plaigne lui-même, nul n'a le droit de s'en mêler.

LE ROI. — Don Lope, c'est une affaire finie. La mort a été justement donnée; qu'importe un vice de forme, quant au fond l'équité est satisfaite? Qu'il ne reste ici aucun de nos soldats. Faites-les partir le plus tôt possible, j'ai hâte d'arriver en Portugal. (à Crespo) Vous, soyez toute votre vie, l'alcaide de Zalamea. »

IV.

J'ai trouvé dans des notes inédites sur le théâtre espagnol cette ligne sur la comparaison des pièces d'intrigues chez les deux plus grands dramaturges de Castille :

« *Lope escamotte, Calderon fascine.* » Je partage entièrement cette opinion. Chez Lope il y a une sorte de dextérité dans certaines pièces qui égare le lecteur, on dirait du jeu d'un habile physicien, d'un bon prestidigitateur. Chez Calderon, c'est une attraction qui tient davantage des charmes de l'exposition : on est fasciné, comme l'oiseau par le serpent, et ainsi que le racontent nos paysans des malheureux moineaux de la montagne cévenole, hébétés par le reptile, on accourt au dénouement en sautillant avec l'action. Il y a encore plus d'art chez Calderon, plus de naturel chez Lope, plus de science des effets chez le premier, plus d'intuitive puissance sur le lecteur chez le second.

Il n'est pas, je crois, de meilleure voie pour faire comprendre ce raisonnement que d'analyser quelques dr mes de cape et d'épée de Calderon — les meilleurs et les plus intéressants. Il est, en effet, de charmantes pièces parmi ces comédies de cape et d'épée et parmi ces *comedias palaciegas*, ainsi appelées, nous les définit M. de la Vega (1), parce qu'elles ont pour théâtre ce monde artificiel des palais où s'agitent les passions humaines en se déguisant de diplomatique hypocrisie. On n'a même pu dans ce dédale de bosquets exubérants faire un choix et classer l'une d'elles au premier rang. Les critiques hésitent entre quatre ou cinq titres. Partout d'ailleurs Calderon a la même grâce, la même verve, la même séduction : partout l'action se découle rapide et variée, moins compliquée que chez Lope, tout aussi papillottante : mais la raison de Calderon ne se laisse jamais égarer par les prestiges de son imagination : c'est comme Sancho suivant fidèle-

(1) *Calderon*, page 247.

ment don Quichotte, un écuyer sans reproche, accompagnant, pour les corriger, les folies de son guidon.

Maison à deux portes, il est difficile de la garder tel est le titre de l'une d'elles. Bois Robert, je l'ai dit plus haut, l'imita maladroitement, peu après son apparition sur la scène espagnole. En voici le sujet :

Lisardo, jeune galant, dont l'existence rappelle fort celle de Calderon, suivant l'ingénieuse remarque de M. de la Vega, a reçu l'hospitalité de son ami Félix. Ce dernier, avec cette jalouse sévérité qui a créé le mot *recatada*, dans la langue espagnole, pour désigner la situation de la femme honnête, a enjoint à sa sœur de ne se point montrer à l'étranger. Marcela n'a dès lors d'autre envie que celle de le connaître : la chose coule de source. Aidée des circonstances, elle parvient à le voir, à l'aimer, à s'en faire aimer. D'autre part, Félix aime Laura qui habite la fameuse maison à deux portes, grâce à laquelle Marcela esquivé les curiosités trop vives. On devine tout de suite quels quiproquos s'engagent, quelle jalousie éclate, l'incertitude de Lisardo, les soupçons de Félix. C'est une vraie pièce du Palais-Royal par l'esprit et la gaîté, mais l'esprit n'y est jamais aussi salé et aussi libertin que sur la scène de la rue Montpensier.

Il n'y a pas, à dire vrai, une grande différence entre la comédia que je viens d'analyser et *La Dame duende*, pour le sujet du moins, car l'action est, s'il se peut, plus rapide, plus entraînante. Il s'agit encore d'une Marcela, nommée Angela celle-ci, qui, pour éviter le courroux de ses frères, intrigue en se prétendant un esprit follet.

Calderon avait d'ailleurs un attrait particulier pour ce sujet, car nous le retrouvons dans *El escondido y la tapada*; de semblables intrigues n'étaient point

rares, en effet, au XVII^e siècle, et les romanciers et les poètes, qui, de notre temps, continuent l'époque Calderonienne n'ont point négligé cette abondante source d'imprévu. Je n'en veux pour exemple, que les différentes *novelas* de Manuel Fernandez y Gonzalez, un Alexandre Dumas andalous, d'une inépuisable verve, et les premières œuvres dramatiques d'Adelardo Lopez de Ayala, l'auteur de *Consuelo* et de *El tanto por ciento*.

Mananas de Abril y Mayo est le titre d'une autre comédia, dont on conserve un souvenir frais et parfumé, comme une sensation de printanières éclosions. Don Juan, amant de Ana, contraint de se cacher, est revenu à la cour sous un nom supposé. Hippolyte, fat narrateur de ses amoureuses prouesses, éveille en lui une jalousie qui ne se dissipe point sans difficultés.... Et ainsi il en va du reste.... De telles pièces ne devraient vraiment pas s'analyser. Il en est de leur résumé, comme des sommaires des chants d'un poème. C'est une ossature, sans couleurs, sans grâce, sans forme, n'ayant plus rien des charmes et des beautés dont elle est la charpente.

Il en est des *autos* comme des *comédias* de cape et d'épée : l'analyse les déflore et leur enlève cette parure du lyrisme qui est tout leur charme poétique. Le poète qui imprima le plus de grandeur à l'*auto sacramental*, dit M. de la Vega, fut Calderon. Il lui donna un mouvement scénique et une forme propre. A ces traits de son génie, il ajoute le talent de lui inspirer un caractère essentiellement symbolique. Sous ce rapport, il n'eut au milieu du XVII^e siècle que des admirateurs et des imitateurs : Moreto se distingue parmi les derniers. Rapidement populaire, joué partout, inséparable de toutes les fêtes eucharistiques, l'*Auto* de

Calderon se multiplie si bien que l'on a pu former une des sections de la grande collection Rivadeneyra d'une édition de ce genre de pièces. Le sujet chez Calderon fut toujours unique, il s'agissait pour lui de démontrer allégoriquement la présence réelle. Dès lors il y a dans son œuvre des répétitions, des analogies inévitables, et que nul n'aurait le cœur de lui reprocher. « Calderon, dit un des critiques les plus autorisés qui aient traité la question des *Autos*, don Francisco de Paula Canalejas, Calderon chante et glorifie le mystère des mystères, le miracle de l'amour divin. Le sang et le corps de Dieu vivant s'unissant à la nature humaine, la fortifient et la soutiennent, et vivifient, dans son sein, la vigueur de la grâce ». C'est donc un vrai drame théologique après le drame romanesque que nous étudions tout à l'heure. Tous les sujets lui sont motifs à enseignement moral. Voici d'abord, le *Grand théâtre du monde*, sorte de *Danse de la mort*, rappelant les naïves gravures de l'imagerie naissante, ayant pour personnages, Dieu, la Beauté, le Riche, le Pauvre, le Laboureur, l'Enfant. Puis le *Divin Orphée*, magnifique application du mythe païen au Créateur de la nature. Enfin l'*Auto*, *La vie est un songe* dont les personnages sont la Sagesse, l'Amour, la Puissance et l'Homme, dont Sigismond était le prototype dans le drame qui porte le même titre. L'homme n'est-il pas prisonnier en cette vie?

Madrid, Tolède ont leurs poèmes dans ces *autos* et M. de Latour a dû leur faire une place dans ses *Etudes sur Psyché en Espagne* (1), car deux d'entre eux ont pour titre *Psyché et Cupidon*, étrange assimilation qui

(1) *Psyché en Espagne* (CHARPENTIER). Ce fut le chant du cygne de cet esprit ingénieux, de ce lettré si délicat et si fin.

est une source vive d'inspiration grandiose pour le poète.

Lisez les quelques pages trop rares que M. de la Vega a consacrées à la personnification des entités philosophiques et morales chez Calderon : lisez cette page ensuite, où il a peint les désastres qui atteignent le théâtre Castillan après la mort de Calderon, quand de maladroits copistes ne savaient plus s'inspirer de ses grandes conceptions et ne retrouvaient qu'un froid procédé, sans âme et sans couleur. Est-il bien vrai que l'Auto agonisa faute de foi? Je crois plutôt que c'est le manque de génie qui le tua, car les romantiques ont su retrouver un auditoire pieux ou ému, malgré son scepticisme pour ces imitations parfois heureuses quand elles furent signées Hartzénbasch comme *Le bon larron et le mauvais apôtre*. Qui donc avait une imagination assez puissante après Calderon pour soulever le voile qui cache le royaume de Dieu aux yeux des hommes? Qui donc pouvait montrer ce ciel plein de nuages transparents, cette lumière doucement réfléchie sur l'humanité, dont parle Schack, pour illuminer l'abîme sombre du fini et éclairer les misères terrestres des rayons du soleil divin? Cet Adam de l'Auto endormi, les autres hommes ne pouvaient retrouver les élans d'admiration de l'éveil à la vie.

V.

La critique ne doit pas être le microscope appliqué au visage d'une belle pour nous montrer la grossièreté de son épiderme. Ce doit être le télescope qui nous fait distinguer des mondes de lumière là où les yeux du lecteur ne voient que ténèbres (1).

(1) Cette belle comparaison est une des pensées du délicat penseur et poète catalan JOAQUIN MARIA BARTRINA dont tous les lettrés de la principauté pleurent la perte.

C'est d'après ce principe que je viens de citer, que je me suis efforcé au cours de cet article, de parler des beautés de Calderon en négligeant les taches que la lecture fait découvrir dans son œuvre. Ces défauts sont ceux de sa nation, ceux de ses qualités.

L'Espagne lui a infligé cette exubérance de langage et de pensée, cet en-dehors, cette enflure qui date des temps Ibériques, de Sénèque et de Lucain.

A son époque, outre une morale particulière qui est plutôt dans la marge de la Bible que dans celle de l'Évangile, plutôt dans la marge du Coran que dans celle de la Bible, il prend son goût pour les recherches, les tournures prétentieuses et alambiquées. Il raille les *gongoristes* et il gongorise lui-même, comme gongorisaient Cervantès et Lope dans leurs mauvais jours. *L'Ode à la Barquilla* et certaines romances du premier sont des parfaits modèles de préciosité. Cette épouvantable plaie s'étalait partout : la chaire chrétienne en était infectée et le Padre Niseno pouvait y réclamer avec désespoir, en flétrissant le cultisme, qu'on parlât un castillan pur et qu'on cessât de demander aux marchands du drap *azul culto* pour du drap de couleur bleu sombre (1).

Quant aux fautes dramatiques, il les faut excuser chez un homme qui composait en hâte et parfois au courant de la plume. On ne serait pas mieux venu à demander à Calderon le respect de certaines règles qu'à exiger de lui la fidélité aux trois unités. Chez Lope, chez Tirso, chez Moreto, je note les mêmes erreurs : et je ne parle pas de Cervantès dont le théâtre si remar-

(1) Les curieux trouveront dans notre volume de critique : *Les Etapes d'un naturaliste*, le texte complet de cette tirade curieuse.

quable comme indice du courant d'idées qu'il indiquait contre l'islamisme (1), passe à tort pour n'avoir qu'une valeur littéraire très inférieure.

Il serait d'ailleurs facile, si on étudiait le théâtre de Calderon, dans l'ordre chronologique, de démontrer que chez lui, chaque période modifia son style et aussi sa manière. Un jeune étudiant barcelonais l'a prouvé pour le style; d'après lui, durant ce qu'il appelle la première période, qui va de 1613 environ, date de son premier drame (il dit 1613, contrairement à M. de la Vega), à 1637 époque de la mort de Lope, Calderon immole très fréquemment aux faux dieux du cultisme, appelle la mer un *champ cristallin*, les barques, *des poissons de bois* (*pez de madera*), un navire (*leno alado*) *bois ailé*, un cheval, *un oiseau sans plumes*, un *rayon sans lumière*. La deuxième période va de 1635 à 1660 : pendant ces 25 années, Calderon se dégage de toute influence cultiste, secoue le joug des gongorismes et des images prétentieuses, renonce à ce langage figuré qui jure avec le bon sens et la vérité, raille même ces ampoules bizarres. Passé 1660 jusqu'à sa mort, Calderon n'écrit plus qu'en Castillan épuré qui faisait en plein dix-huitième siècle l'admiration de Jovellanos, alors que Calderon n'était plus lu que des érudits (2).

Quoiqu'il en soit, même avec ces taches, que tant de causes expliquent, Calderon est resté le flambeau du théâtre espagnol, une lumière jamais obscurcie qui illumine la route de ses émules du XIX^e siècle. Nul ne saura ce que lui ont dû Hartzenbuch, Zorrilla,

(1) Voyez CHASLES. *Miguel de Cervantès* (Didier, éditeur) où cette idée est merveilleusement développée.

(2) *Recueil de l'Université de Barcelone*, travail de M. ENRIQUE BUXADERAS Y MERCADAL.

Ayala; ce que lui doivent aujourd'hui Echegaray, le dramaturge le plus applaudi de la Castille, Soler, le plus fécond des auteurs dramatiques de la Catalogne. Nul encore cependant n'a su lui dérober le secret, je ne dis pas d'écrire si facilement des vers parfois sublimes, mais de trouver à loisir et à tête reposée quelqu'une de ces tragiques situations qu'il rencontrait tout naturellement quand il prenait la plume pour écrire pour la petite ville de Yepes *Le Magicien prodigieux* ou pour remettre à des comédiens, ses sollicitateurs, *l'Alcade de Zalamea* et le *Peintre du déshonneur*.

ALBERT SAVINE,
de l'Académie espagnole.



LES MOUJIKS

DENDANT que l'anémie et les langueurs natives
Rongent le flanc fiévreux des Latins consternés,
Et que les froids Germaines, en leurs âmes oisives,
Portent le ver rongeur des peuples condamnés ;

Là-bas, dans l'infini des plaines primitives,
Les derniers aryens vivent prédestinés ;
La loyale bonté de leurs faces naïves
Fait songer aux héros des siècles terminés.

Vigoureux et passifs ils labourent la terre ;
De leur campagne triste ils boivent le mystère
Et d'une Foi solide absorbent l'aliment.

Et sous les plis grossiers de leur sayon de bure,
Où des cœurs non usés battent paisiblement,
Germe le mâle sang qu'attend l'Œuvre future.

HECTOR HOORNAERT.





LE CARDINAL DE FRANCKENBERG, ARCHEVÊQUE DE MALINES (1).

(1726-1804.)

DEUX édits, au bas desquels figure la signature de Marie-Thérèse, inaugurent, pour ainsi dire, la prétendue réforme des institutions ecclésiastiques, réforme qui allait prendre, quelques années plus tard, un développement inouï et devait aboutir à la chute de l'autorité impériale dans nos provinces. Ces

(1) Nous avons la bonne fortune de mettre sous les yeux de nos lecteurs un fragment, encore inédit, du grand ouvrage qu'achève en ce moment l'un de nos concitoyens, M. Arthur Verhaegen, déjà connu par des travaux historiques de valeur.

Cet ouvrage, qui est consacré à retracer la vie et les luttes du cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines de 1759 à 1802, est un vrai monument élevé à la gloire du noble serviteur de l'Église et du grand patriote.

L'histoire religieuse de nos provinces, à la fin du XVIII^e siècle, y est traitée d'une façon plus complète que nous ne l'avons vue traitée jusqu'ici.

Nous croyons donc que nos lecteurs nous sauront gré de leur offrir la primeur d'un fragment du chapitre troisième. L'ouvrage édité par M. M. Desclée, De Brouwer et C^{ie}; Maison S^t Augustin, à Bruges, aura pour titre : *Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines (1726-1804)*, par ARTHUR VERHAEGEN, docteur en philosophie et lettres, *honoris causâ*, de l'Université catholique de Louvain.

LA RÉDACTION.

édits, datés du 13 mai 1771 et du 18 avril 1772, sont relatifs à l'*État religieux*. Le premier défend indistinctement à toutes les communautés belges de recevoir quelque somme d'argent que ce soit, à titre de dot, pour l'admission des religieux et des religieuses. Des pénalités et des amendes considérables sont édictées contre ceux qui auront contrevenu à ces dispositions. Le deuxième édit renchérit encore, par la sévérité des peines comminées, sur le premier; il défend en outre d'admettre les novices à la profession religieuse avant l'âge de 25 ans accomplis, et cela sous des menaces très rigoureuses.

Marie-Thérèse, en revêtant de sa signature ces mesures persécutrices, entrait dans une voie bien grave. Quelques stipulations conformes à l'esprit de l'Église et mêlées aux dispositions que nous venons de résumer, ne suffisent pas à l'excuser. Le souverain Pontife, informé de ce qui se préparait, avait, dès le mois de février 1771, écrit à l'impératrice pour la conjurer de ne pas interdire les vœux solennels aux novices âgés de moins de 25 ans (1). Mgr de Franckenberg, consulté secrètement par Marie-Thérèse elle-même, le 15 mars 1771 (2), au sujet des représentations qu'adressaient à Vienne les supérieurs des ordres religieux, sur cet objet, lui fit parvenir un solide mémoire dans lequel il établissait que la disposition projetée serait funeste à l'Église : « Toute cette question, disait-il en terminant, a été amplement agitée et mûrement examinée au Concile

(1) Une copie de la lettre de Clément XIV à Marie-Thérèse repose aux archives de l'archevêché à Malines.

(2) La lettre originale de Marie-Thérèse, la réponse et le mémoire du prélat se trouvent aux archives de l'archevêché à Malines.

de Trente, avant lequel la profession des vœux solennels pouvait se faire à l'âge de 14 ans pour les garçons et de 12 ans pour les filles. Les Pères de ce saint concile... ont jugé convenable de fixer cet âge pour l'un et l'autre sexe à 16 ans accomplis, voulant en même temps que la profession soit précédée pour le moins d'une année de noviciat, et autorisant en outre les évêques à examiner, malgré l'exemption de certains ordres, tous leurs novices, pour pouvoir juger si leur situation est véritablement l'effet d'un choix libre et volontaire, ou bien la suite de quelque motif temporel... Ce sentiment de l'Église universelle rassemblée dans un concile général me rassure entièrement sur le parti que j'ai pris à l'égard de cette question que V. M. a daigné me proposer et sur l'avis que j'ai l'honneur de lui rendre... »

Cette représentation anticipée explique que les évêques belges ne protestèrent pas immédiatement contre les édits relatifs à l'état religieux, lorsqu'ils parurent. Ce ne fut qu'au mois de mars 1773 qu'ils s'unirent, sous l'impulsion de leur vaillant métropolitain, pour adresser des observations collectives à Marie-Thérèse.

Toutefois, dès le 28 avril 1772, l'archevêque, écrivant au ministre plénipotentiaire au sujet des places de carillonneur et d'organiste de sa cathédrale, places que le Magistrat de Malines voulait disjoindre, et lui faisant observer que, si la disjonction était faite, il ne pourrait plus trouver d'organiste convenable et que ses efforts pour assurer la dignité des offices seraient inutiles, ajoute cette remarque significative : « Pour moi, je n'ai d'autre intérêt que la décence de l'office divin dans mon église; c'est la seule consolation qui me reste et qui me soutient dans le pénible exercice de mon ministère, qui devient tous les jours moins gracieux par les décrets réitérés contre les ecclésiastiques. Celui qui vient de paraître,

et qui fixe la profession religieuse à l'âge de 25 ans accomplis, pourrait bien affaiblir cet état de façon qu'en peu de temps nous nous trouvions privés des secours dont nous ne pouvons pas nous passer dans les villes (1) »

On donna satisfaction au prélat pour l'affaire du carillonneur, mais rien ne vint mitiger les prescriptions des édits relatifs à l'état religieux. Aussi, sur les instances de l'archevêque de Malines à ses collègues, fut-il résolu d'envoyer un mémoire à l'impératrice pour appeler de nouveau son attention sur la gravité des mesures qu'elle avait édictées.

Une correspondance inédite (2) engagée entre l'évêque de Ruremonde, Mgr Henri-Jean Kerens et l'archevêque de Malines, depuis le 10 février jusqu'au 10 mars 1773, prouve à toute évidence que l'honneur de cette première protestation collective revient à Mgr de Franckenberg. L'évêque de Ruremonde constate, en effet, dans sa première lettre, que l'archevêque sollicite une simple signature au bas de la remontrance « qu'il juge à propos de faire passer à Vienne, contre les édits émanés au désavantage de l'état religieux ». Le prélat se refuse d'abord à donner la signature demandée, prétextant qu'il n'a pas été consulté par ses collègues sur la rédaction de cette pièce, tandis qu'il l'a été par l'impératrice elle-même, sur l'édit de 1772, avant que ce dernier fût porté; de plus « son amour-propre s'oppose à ce qu'on ne le regarde que comme un homme qui n'est propre qu'à signer, et à qui on envoie les pièces toutes

(1) *Secrétairerie d'Etat et de Guerre*, portef. 31.

(2) Elle fait partie de la belle collection d'autographes de Madame Mast-De Vries, à Lierre; les minutes des lettres du cardinal de Franckenberg se trouvent aux archives de l'archevêché, à Malines.

dressées et approuvées; enfin il est convaincu de l'échec complet que la représentation subira à Vienne. Mais l'archevêque lui répond avec tant de bienveillance et de charité que l'évêque de Ruremonde, après un échange de plusieurs lettres, finit par se décider à signer le mémoire, « uniquement pour marquer à Mgr de Franckenberg la déférence qu'il a pour lui ».

Une lettre à l'impératrice accompagnait cette représentation. Les évêques, si on les avait consultés, eussent volontiers contribué à redresser les abus. Mais, disent-ils, « il n'y a pas un seul article, dans les deux édits, qui ne leur paraisse menacer l'état religieux d'une perte assurée ». Ils rappellent l'idée que l'on s'est faite primitivement de l'état religieux, l'intérêt que l'Église a pris à sa conservation et les avantages que la religion a le droit d'en attendre. La sainte Église a extirpé elle-même les abus qui s'élevaient; il suffit, pour le prouver, de rappeler les conciles qui se sont occupés de réformes de ce genre. Les évêques ne blâment pas, d'ailleurs, toutes les dispositions des articles; ils rendent justice à celles qui proscrivent l'obligation de la dot et les considèrent comme tout à fait conformes à l'esprit de l'Église; mais ils critiquent l'âge fixé pour la profession, l'interdiction de recevoir des libéralités et celle d'en faire aux communautés religieuses, la défense de payer une pension aux novices, sauf dans le cas où ces derniers quittent le couvent; enfin les pénalités multipliées, énormes, disproportionnées que renferment les édits. Ce n'est pas l'esprit de réforme, c'est l'esprit de destruction qui a inspiré les rédacteurs officiels. Les évêques signalent notamment l'article suivant : « Les monastères qui admettent un novice à la profession avant l'âge de 25 ans, sont condamnés à une amende de 4000 florins; les supérieurs sont bannis, les monastères peuvent être

supprimés. » Ils supplient l'impératrice de peser devant Dieu si des dispositions pareilles sont équitables; si, au lieu de la réforme, elles ne font pas entrevoir la destruction des ordres religieux. Telle est leur crainte; ils l'exposent très nettement.

Ce mémoire fut transmis à Vienne, à la fin de mars. La première querelle qu'il suscita à l'archevêque fut une querelle de forme. Le chancelier impérial fit observer qu'il ne fallait pas entrer en discussion avec les évêques, aussi longtemps qu'ils affecteraient de former un corps. Une dépêche impériale traduisit bientôt cette fin de non-recevoir en une réprimande spéciale à Mgr de Franckenberg, « qui avait pris sur lui de présenter une remontrance dans une forme par laquelle on affectait de supposer que les évêques des Pays-Bas constituaient un corps. Sa Majesté s'était attendue qu'au lieu d'appuyer une semblable prétention, attentatoire à la souveraineté, il eût cherché à en détourner les autres évêques ». On lui renvoyait au surplus le mémoire sans avoir égard à son contenu.

L'archevêque engagea à ce propos une correspondance fort intéressante avec le secrétaire de cabinet de l'impératrice, Püchler, qui était un excellent chrétien. Le zélé prélat a été très affecté, écrit-il, de se voir renvoyer le mémoire qu'il avait adressé à Sa Majesté. Il ignore ce que l'on veut dire lorsqu'on reproche aux évêques de vouloir former un corps : « Il est bien sûr, dit-il, qu'un métropolitain fait corps avec ses suffragants et qu'il est obligé d'agir de concert avec ses confrères, lorsque le bien-être de l'Église l'exige. Il est vrai, ajoute-t-il, que l'évêque de Namur s'est joint à nous et, s'il y avait eu un évêque à Tournai, il en aurait fait de même, parce que leur métropolitain n'appartient pas à la domination de Sa Majesté. En outre,

supposé même que nous ne fassions pas de corps, nous sera-t-il donc défendu de nous joindre pour faire nos représentations à Sa Majesté, lorsque notre devoir et des causes communes qui nous intéressent tous également et regardent notre ministère, nous y obligeront ? Mais ce qui l'afflige encore plus que le désagrément personnel qu'il a éprouvé, c'est que, le mémoire étant renvoyé, les évêques n'ont plus rien à espérer pour la modification des édits. « Je prévois, dit-il, que si ces édits doivent s'observer dans toute leur rigueur, bientôt la destruction de plusieurs couvents les plus utiles à la cure d'âmes et à l'instruction de la jeunesse s'en suivra. Nous venons actuellement de perdre un secours considérable par la suppression des Jésuites, perte que Dieu veuille qu'on puisse réparer, surtout pour les classes et l'éducation pieuse et chrétienne que ces bons pères donnaient aux jeunes gens. Toutes ces réflexions m'affligent infiniment et me serrent le cœur, car j'y vois une perspective affreuse, bien préjudiciable à l'Église et à notre sainte religion. »

A cette lettre, datée du 5 septembre 1773, Püchler répond de Vienne, le 26, par une lettre officielle et une lettre strictement confidentielle.

Dans la première, il annonce à l'archevêque qu'il a mis sous les yeux de l'impératrice la missive du 5 septembre. Malheureusement, Sa Majesté ne veut rien changer à ses sentiments par rapport à l'âge prescrit pour la profession religieuse; mais elle rend toute justice au zèle de l'archevêque de Malines et conserve pour lui les mêmes bontés qu'auparavant. Püchler annonce à Mgr de Franckenberg l'envoi d'une lettre de cabinet, sur laquelle nous reviendrons.

La lettre confidentielle entre dans des détails sur les efforts — inutiles, hélas! — tentés par Püchler pour

faire prévaloir près de l'impératrice les vœux si justes des évêques. Un passage de cette lettre mérite d'être reproduit ici : « Je ne m'en suis jamais caché vis-à-vis de Sa Majesté, dit le secrétaire de cabinet; mais mon sentiment est trop inefficace pour gagner le dessus sur celui de tant d'autres, qui ont le plus de part aux affaires; et dans ce temps malheureux, il faut bien de la circonspection pour ne pas faire, avec les meilleures intentions, plus de mal que de bien aux affaires ecclésiastiques. J'en pourrais alléguer plus d'un exemple; mais ce qui s'est passé à l'égard des vœux religieux en est une preuve convaincante. D'abord qu'on avait fixé la profession religieuse à l'âge de 25 ans, la cour de Rome en a fait des plaintes : Sa Majesté ne paraissait pas alors éloignée de vouloir y apporter quelque modification, en faisant même entrevoir qu'elle pourrait se déterminer à prescrire l'âge de 21 au lieu de 25 ans pour la profession religieuse : ce qui semblait à plusieurs assez raisonnable, la plupart des novices ne se trouvant pas, surtout, dans le cas de faire leurs vœux plus tôt. Mais je ne sais pas par quelle fatalité la cour de Rome a différé presque d'une année de s'expliquer là-dessus; entre-temps, l'arrangement qui prescrit l'âge de 25 ans a toujours pris plus de consistance, et la cour de Rome ayant à la fin proposé le terme de 18 ans, on en a été tout à fait rebuté, et on a déclaré nettement qu'on ne voulait rien relâcher du terme de 25 ans; aussi reste-t-on à présent si fermement attaché à cette disposition qu'il coûte infiniment d'en obtenir quelque dispense, seulement dans des cas particuliers, loin de pouvoir espérer quelque changement dans la totalité. Je conçois très bien que le tort, que la religion en souffre déjà, augmentera plus encore par l'abolition de la Compagnie (*de Jésus*) : événement des plus malheureux! Dieu le

pardonne à ceux qui en sont les auteurs, et assiste son Église dans des circonstances aussi critiques, qui menacent la religion des plus grands malheurs (1). »

La lettre de cabinet, dont parle Püchler, quitta Schönbrunn le 10 septembre 1773. L'impératrice n'adopte pas, vis-à-vis de l'archevêque de Malines, le ton plein de reproches et d'amertume qui caractérisait la dépêche du gouverneur général; mais la conclusion est la même. Cette lettre abordant plusieurs questions, nous voulons la reproduire textuellement, ainsi que la belle réponse qu'y fit Mgr de Franckenberg (2).

« Monsieur l'archevêque, écrit Marie-Thérèse, j'aurais désiré que vous n'eussiez pas pris sur vous de m'adresser des représentations de la part des évêques des Pays-Bas, comme si vous formiez avec eux un corps, tandis qu'un pareil corps n'existe pas et ne peut s'établir sans ma permission. Vous n'avez donc qu'à attribuer à vous-même le parti que j'ai pris de vous faire rendre cet écrit. Mais, pour vous épargner à l'avenir d'autres désagréments, je veux bien, par suite de mes sentiments, m'expliquer moi même avec vous sur la conduite à tenir pour vous en garantir. Je ne saurais être d'accord sur ce que vous avez fait à l'occasion du carême de l'année dernière. Mais, après la déférence que vous avez eue cette année-ci pour la réquisition de mon cher beau-frère, le duc Charles, en permettant de faire gras, j'espère qu'encore dans l'avenir, lorsque mon représentant trouvera l'usage du gras pendant le carême nécessaire aux besoins des peuples, vous ne vous y refuserez pas, les sentiments de religion et de piété de mon beau-

(1) Archives de l'archevêché de Malines.

(2) Idem.

frère et du prince de Starhemberg vous pouvant être de sûrs garants que, sans une nécessité bien constatée, on ne demandera jamais une dispense de l'usage du maigre.

« Je vous permets même de me faire des représentations, si cela tournait en coutume. Je suis persuadée que vous serez convaincu vous-même qu'en voulant trop étendre l'autorité ecclésiastique, on fait plus de mal que de bien à la Religion. Vous ne sauriez rien faire de mieux que de vous adresser à mon beau-frère ou au ministre, en toute occasion où mon autorité pourrait être compromise, en leur exposant avec confiance les doutes ou difficultés dont la matière vous paraîtra susceptible. Soyez sûr qu'ils entreront avec vous dans des explications dont vous aurez lieu d'être satisfait.

« Je compte surtout que vous en agirez ainsi à l'égard des arrangements que la suppression de l'ordre des Jésuites rendra ou nécessaires ou convenables, et je vous assure de ma constante affection.

« MARIE-THÉRÈSE. »

La réponse de Mgr de Franckenberg à cette mise en demeure, dont la forme seule tempérait la rigueur, est datée de Bruxelles, 2 octobre 1773. Nous la publions en entier, malgré sa longueur, à cause de l'intérêt qu'elle présente et parce qu'elle met parfaitement en lumière l'esprit de conciliation en même temps que la fermeté tout apostolique du primat des Pays-Bas :

« MADAME,

« La bonté avec laquelle Votre Majesté a daigné radoucir elle-même l'amertume dont je fus pénétré lorsque j'appris que j'avais eu le malheur de lui déplaire, m'en-

courage à lui ouvrir entièrement mon cœur serré et affligé depuis longtemps, en voyant qu'on est parvenu à inspirer à Votre Majesté de la défiance à l'égard des évêques qui, par la sainteté de leur caractère et la fidélité inviolable qu'ils lui professent, semblent mériter confiance plus que tout autre dans tout ce qui regarde leur ministère.

« Les évêques des Pays-Bas ne se sont point assemblés en corps, et ils ne le feront jamais sans la permission de Votre Majesté. Mais, chargés solidairement de veiller au bien-être de l'Église dont ils sont les premiers pasteurs, la plupart d'entre eux m'ont communiqué leurs alarmes et leurs réflexions sur le contenu des deux édits concernant l'état des religieux, me faisant connaître qu'ils se croyaient obligés en conscience de prendre leur très humble recours aux pieds du trône et de faire à Votre Majesté des représentations pour en obtenir quelque modification. Je m'y croyais obligé comme eux et, voulant épargner à Votre Majesté des requêtes multipliées sur le même sujet, je me suis offert de présenter le mémoire, avec d'autant plus d'assurance que je me ressouvenais que Votre Majesté avait daigné déjà en recevoir avec bonté d'autres conçus et présentés dans la même forme. D'ailleurs, j'en avais préalablement informé le ministre plénipotentiaire, qui ne l'a point désapprouvé, et ce ne fut qu'avec son agrément que j'ai demandé la permission à Son Altesse Royale de pouvoir prendre notre recours directement vers Votre Majesté, et je lui ai remis le mémoire qu'il a reçu avec cette bonté qui lui est ordinaire, me promettant de l'appuyer de sa protection. Je m'étais même flatté d'un heureux succès des demandes que le zèle et le devoir seuls nous avaient dictées. Je laisse à Votre Majesté de juger elle-même s'il y a dans cette marche quelque chose de répréhen-

sible, et si je pouvais jamais prévoir qu'elle serait regardée comme attentatoire à son autorité suprême, à laquelle nous nous faisons gloire d'être soumis comme de fidèles sujets.

« Pour ce qui regarde la permission du gras pendant le carême, je ne saurais cacher à Votre Majesté mes inquiétudes et ma crainte de me trouver tôt ou tard dans le plus grand embarras et dans une triste nécessité de lui déplaire, ou de troubler le repos de ma conscience en manquant à mon devoir. Ma déférence pour Votre Majesté, Son Altesse Royale, le Gouvernement et pour tout ce qui me vient de sa part, est sans bornes, pour autant qu'elle peut s'accorder avec l'accomplissement des devoirs de mon ministère. Je connais la religion et la piété de Son Altesse Royale, je la respecte et j'en suis convaincu; mais, malgré cela, l'expérience m'a fait connaître qu'on parvient souvent à surprendre leur religion et que les Magistrats des villes adoptent trop aisément, dans les représentations qu'ils font à l'occasion du carême, des raisons faibles ou particulières, sur lesquelles je ne saurais guère fonder une dispense générale et qui, devenant annuelle, viserait directement à l'abolition du carême : telle est, par exemple, la cherté des vivres, au sujet de laquelle j'ai présenté l'année dernière un mémoire à Son Altesse Royale, dans lequel je crois avoir prouvé que cette cherté ne pouvait être une raison de dispense qu'à l'égard d'une seule classe de personnes dans les villes, — aux besoins desquelles on pourvoit suffisamment par les dispenses particulières des curés, accordées avec facilité, — de sorte qu'à moins que nous ayons le malheur d'avoir des mauvaises récoltes, des maladies, des hivers fort longs et rudes ou quelque autre calamité extraordinaire, je ne prévois pas des raisons qui pourraient calmer ma conscience.

« Les évêques sont les dépositaires des lois de l'Église; ils n'en sont point les maîtres : par conséquent, il ne m'est permis d'interpréter les intentions de cette Mère commune en faveur de ses enfants que conformément à son esprit, et après avoir trouvé, dans leurs demandes, des raisons qui puissent me mettre dans le cas d'en pouvoir répondre devant Dieu.

« J'avouerai encore à Votre Majesté, saisissant avec confiance cette occasion favorable pour lui épancher mon cœur, que la lettre adressée cette année-ci aux évêques, de la part du Gouvernement, au sujet du carême, m'a extrêmement alarmé, ayant été conçue dans un style nouveau, par lequel il semble qu'on veuille nous ôter toute connaissance des causes de la réquisition du gras, ce qui ne peut qu'augmenter mon embarras. Au reste, Votre Majesté peut être entièrement persuadée que je ne manquerai point de me concerter à ce sujet avec Son Altesse Royale et avec le prince de Starhemberg, que j'entrerais volontiers dans les détails de toutes les raisons qu'on me proposera, que je saisirai même avec empressement toutes celles qui pourront mettre ma conscience en sûreté. Les maladies qui ont régné cet hiver-ci dans mon diocèse m'ont déterminé à l'instant de prévenir même les désirs du Gouvernement. Je n'ai jamais été difficile à cet égard. Le grand nombre des permissions que j'ai accordées en sont la preuve et, en jetant même les yeux sur les rétroactes de mon secrétariat, je trouve que, loin d'avoir étendu l'autorité de l'Église ou la sévérité de sa discipline, j'ai plutôt des reproches à me faire sur une condescendance qui m'a souvent causé des remords. Enfin je supplie très humblement Votre Majesté d'être assurée que je ne me refuserai jamais aux demandes que Son Altesse Royale me fera au sujet du carême, que dans des circonstances

qui, comme je l'espère, ne se présenteront point, où je serais convaincu de ne pouvoir m'y prêter qu'en blessant ma conscience.

« Les ordres que Votre Majesté nous donne à l'égard de la publication de la bulle d'extinction des Jésuites ont déjà été ponctuellement exécutés partout ; mais j'ose me flatter qu'Elle ne voudra pas priver pour toujours l'Église de tant de sujets habiles à la prédication et à la cure d'âmes, et qu'Elle permettra aux évêques de les employer, après leur dispersion, dans le saint ministère ; car leur perte totale ferait un vide si considérable dans mon diocèse qu'il me serait impossible de le remplir dans le moment.

« La longueur de ma lettre m'effraie, mais je compte sur la clémence et bonté de Votre Majesté et sur l'importance de la matière, me flattant qu'Elle daignera me pardonner mon importunité.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« L'ARCHEVÊQUE DE MALINES. »

Malgré les efforts de Mgr de Franckenberg et l'appui de Püchler, les édits sur l'état religieux ne furent point modifiés, et la remontrance du primat des Pays-Bas et de ses suffragants demeura pendant six ans la seule protestation de la conscience catholique contre des mesures liberticides et tyranniques.

En 1779, l'archevêque, jugeant le moment favorable, adressa à Vienne, sans le concours de ses collègues, une nouvelle représentation au sujet des édits religieux. Les États de Brabant se joignirent à lui, sur sa demande, et envoyèrent de leur côté un mémoire au Gouvernement (1). Ils y demandaient : 1^o qu'il fût permis aux

(1) *Répertoire de la Chancellerie des Pays-Bas à Vienne* : 1779

sujets de Sa Majesté d'embrasser l'état religieux à l'âge fixé par l'Église ou tout au moins à 21 ans au lieu de 25 ans; 2^o qu'en maintenant l'interdiction de recevoir des dots pour toutes les maisons religieuses à même de se soutenir, on autorisât les couvents pauvres à en recevoir.

Le Conseil privé, fidèle à son hostilité envers l'Église, émit l'avis qu'il ne fallait faire aucune attention à ces demandes réitérées ni changer quoi que ce fût aux dispositions des édits.

Le gouverneur général adopta l'avis du Conseil privé; le chancelier de Vienne adopta celui du gouverneur général, et les représentations eussent été définitivement écartées si l'impératrice, prévenue sans doute par de nouvelles instances de l'archevêque, au retour du voyage qu'il fit à Vienne pour recevoir la barrette, ne lui eût adressé, le 17 juin 1779, la lettre privée que voici :

« Monsieur le cardinal, vous ne sauriez douter de mes sentiments pour vous, et je serais très contente de pouvoir vous en donner des marques sur tous les objets auxquels vous vous intéressez par un effet de votre zèle; mais vous n'ignorez pas le système ~~des Pays-Bas~~, qui met quelquefois obstacle au sujet de ~~vos~~ vœux.

« Pour la dot des novices, je me relâcherai à l'égard de ceux ou celles qui entreront dans quelque ordre qui s'occupe à instruire la jeunesse, à soigner les malades ou à rendre quelque autre bon service au public. Sans révoquer l'ordre émané déjà à cet égard, j'ordonnerai que, dans les susdits cas, dès que vous les auriez reconnus tels, et susceptibles, par conséquence, de dispense selon mes intentions, on ne devrait pas faire de difficulté contre la dot de 2000 florins argent de Brabant, admise dans mes autres pays héréditaires...

Comptez que mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes et que je ne cesserai d'être avec autant d'estime que d'amitié voire bien affectionnée,

« MARIE-THÉRÈSE. »

C'était là un grand succès.

Le cardinal s'empressa de remercier l'impératrice et de demander que la même faveur fût accordée à tous les évêques des Pays-Bas. « Je ne saurais assez supplier Votre Majesté, dit-il en terminant sa lettre, de vouloir faire expédier à cet effet ses ordres précis au Gouvernement, afin que les évêques puissent faire part de la gracieuse disposition de Votre Majesté aux ordres religieux (1). »

Cela fut fait, et un projet de dépêche à adresser par le gouverneur-général à l'archevêque de Malines fut soumis à Marie-Thérèse et approuvé par elle. La dépêche en question, rédigée probablement par le Conseil privé, affecte un ton très poli, mais hypocrite et porte la date du 27 octobre 1779 (2). Elle commence par déclarer que les motifs qui ont inspiré les édits « exigent encore à présent de la sagesse de Sa Majesté qu'Elle en maintienne les dispositions dans *toute* leur étendue et sans altération ». Très faible y est l'essai de refutation des objections de Mgr de Franckenberg. Des notes marginales curieuses accompagnent l'exemplaire de la dépêche que nous avons eu sous les yeux. Elles paraissent émaner de l'archevêque lui-même et répondent, entr'autres, à cette assertion officielle qu'il faut « prévenir le grand nombre des ecclésiastiques séculiers sans fonc-

(1) Archives de l'archevêché de Malines.

(2) Archives de l'État, à Gand,

tions, réduits à un bénéfice médiocre et à la seule obligation de dire la messe ». La réponse est topique, au point de vue de l'histoire sociale de l'époque : « Il appartiendrait au Gouvernement, lisons-nous dans les notes marginales, de défendre aux ecclésiastiques de sortir de leurs diocèses respectifs et surtout d'interdire aux prêtres étrangers l'entrée des Pays-Bas. Beaucoup de ces étrangers arrivent, en effet, à Bruxelles comme aumôniers ou précepteurs et tâchent d'obtenir, à force d'importunités, quelque bénéfice que mériteraient les prêtres employés au saint ministère; le Gouvernement les tolère, malgré le scandale qu'ils donnent souvent au peuple. Parmi ces nombreux prêtres, dont le gouverneur-général suppose gratuitement que les villes du diocèse de Malines sont habitées, plus d'un tiers sont des étrangers dont Mgr de Franckenberg voudrait être débarrassé. »

Plus loin, le rédacteur des notes marginales fait l'éloge des religieux : « Nous avons plus à attendre des prêtres réguliers, dit-il, que des séculiers, ces derniers trouvant toujours de l'appui et du soutien dans les tribunaux séculiers contre les évêques, qui n'ont à leur opposer que la persuasion et l'exemple. »

Nous ne savons si ces notes marginales firent partie d'une réponse de Mgr de Franckenberg au gouverneur-général; nous voyons seulement qu'au mois de novembre le ministre plénipotentiaire annonça au chancelier de Vienne « les sentiments de soumission de l'archevêque et sa demande que le Gouvernement octroyât, sans trop de difficultés, l'autorisation de recevoir des dots, déjà concédée par Sa Majesté aux couvents pauvres ». Si le succès n'était pas complet, et s'il avait fallu attendre pendant plus de six ans cette satisfaction partielle, l'archevêque pouvait néanmoins enregistrer avec joie l'issue de la campagne qu'il avait entreprise.

L'histoire de cet incident nous ayant menés jusqu'en 1779, nous devons rétrogarder de nouveau pour étudier la conduite de l'archevêque de Malines à propos de la suppression des Jésuites par Clément XIV. On connaît ce lamentable épisode, et nous ne songeons pas à en rééditer l'histoire. Nos lecteurs nous permettront cependant d'entrer dans quelques détails nécessaires pour faire comprendre l'intervention de l'archevêque.

Ce fut le 13 septembre 1773 que des lettres patentes, signées à contre-cœur, disent les historiens, par Marie-Thérèse, promulguèrent le bref *Dominus ac Redemptor*, qui ordonnait l'extinction de l'ordre des Jésuites. L'archevêque ne pouvait pas songer à protester publiquement contre une décision du chef de l'Église. Il se soumit; mais, de même que le cardinal-archevêque de Vienne, Christophe Migazzi, son protecteur et son ami (1), il prit hardiment la défense des Jésuites, en tant qu'individus, dès que l'occasion s'en présenta.

Après avoir, le 19 septembre 1773, annoncé au prince de Starhemberg qu'il avait pris les dispositions nécessaires, conformément à la dépêche reçue la veille, au sujet du bref d'extinction des Jésuites, et qu'il ne croyait pas que cette affaire, confiée à ses vicaires-généraux, dût l'empêcher de mettre à exécution un projet de voyage arrêté depuis longtemps, Mgr de Franckenberg part pour Ypres, y passe quelques jours chez l'évêque et va visiter Dunkerque. C'est au cours de ce voyage que le prélat reçoit l'annonce que Sa

(1) Voir la magnifique lettre de Migazzi à Clément XIV, dans l'ouvrage du P. de Ravignan : *Clément XIII et Clément XIV*; vol. supplém. — C'est à tort que la *Patria Belgica*, III, p. 60, affirme que Marie-Thérèse exila pour quelque temps l'archevêque de Malines à l'abbaye d'Afflighem, parce qu'il s'était opposé au bref de suppression de l'ordre.

Majesté lui accorde la seule faveur qu'il ait jamais sollicitée, croyons-nous, pour les siens, une légère prolongation de la pension dont Marie-Thérèse gratifiait ses trois demi-sœurs, chanoinesses des chapitres d'Andenne et de Nivelles. Cette prolongation est accordée jusqu'au moment où les chanoinesses jouiront de leur prébende (1).

Le 6 octobre, une dépêche de l'impératrice aux évêques vient aggraver la portée du bref pontifical de suppression : les Jésuites qui faisaient le catéchisme ou s'acquittaient de fonctions ecclésiastiques en dehors de leurs églises, doivent être remplacés par d'autres religieux ou par des prêtres séculiers

Cette dépêche fut probablement la conséquence de l'étrange encyclique adressée aux évêques par la congrégation des cardinaux, que le Pape avait chargés de veiller à l'exécution du bref de suppression. Cette pièce sans autorité enlevait aux évêques le droit que leur avait reconnu le bref pontifical de confier le ministère de la prédication et de la confession aux membres de l'ordre supprimé ; il fallait désormais demander à Rome une autorisation spéciale pour chaque cas (2).

Mgr de Franckenberg, en recevant communication de la dépêche impériale, se sentit à l'aise pour formuler ses réserves, et ne différa plus un instant la mise à

(1) *Secrétairerie d'Etat et de Guerre*, portef. 31.

(2) Le bref de Clément XIV disait : « Si les Ordinaires reconnaissent dans ceux qui, en vertu du présent bref, ont passé de l'institut de la Société de Jésus à l'état de prêtres séculiers, cette science et cette intégrité de mœurs si nécessaires, ils pourront leur accorder ou refuser, à leur gré, la permission de confesser les fidèles et de prêcher devant le peuple. » *Clément XIV et les Jésuites*, par J. Créteineau-Joly.

exécution de son projet; il adressa au ministre plénipotentiaire, le prince de Starhemberg, une longue et courageuse lettre au sujet des Jésuites supprimés et de l'atteinte portée à sa juridiction (1). Quoiqu'elle ait été reproduite ailleurs, nous voulons, à notre tour, la résumer et en mettre quelques passages sous les yeux de nos lecteurs. Après avoir réitéré les assurances de son respect et de sa soumission aux ordres de Sa Majesté, le primat déclare que, s'il a des devoirs de sujet, il en a aussi d'évêque, qu'il a une juridiction à soutenir, qui n'est pas son bien, mais le bien de l'Église et dont il est responsable devant elle et devant ses successeurs. Il sait qu'il faut une très grande prudence pour ne pas dépasser les bornes, pour ne pas se montrer difficile dans des affaires qui ne sont pas essentielles; mais ce n'est guère là un reproche à lui faire : « tout au contraire, ajoute-t-il avec humilité, j'ai à me reprocher d'avoir en bien des occasions, et particulièrement dans l'affaire des Jésuites, presque abandonné, — non sans remords, — l'immunité personnelle des prêtres, celle des églises, des vases sacrés et des fondations pieuses, à l'égard desquelles on fait des recherches et dont il semble qu'on veuille disposer sans ma participation. » L'archevêque a cru devoir se taire pour conserver la paix; — c'était le motif mis en avant par le pape lui-même pour justifier la suppression des Jésuites, — et parce qu'il voyait l'impossibilité d'empêcher ce grand mal. Toutefois, il ne peut laisser passer des atteintes directes à la juridiction

(1) Cette lettre que nous avons trouvée aux archives de la *Secrétairerie d'Etat et de Guerre*, portef. 255, est reproduite dans les *Précis historiques*, 1873, p. 75. C'est à tort que l'auteur la suppose adressée au gouverneur général, Charles de Lorraine.

épiscopale. Cette dernière est de droit divin ; les évêques la tiennent de Dieu seul, c'est à Dieu seul qu'ils devront en rendre compte et elle est indépendante de l'autorité souveraine. Dans cet ordre d'idées, il signale au ministre deux dépêches qui lui sont parvenues ; l'une d'elles l'oblige « à retirer les pouvoirs à ces pauvres pères qu'on va enfermer (1) et qui, par là même, sont hors d'état de les exercer » ; la seconde lui défend « de les leur rendre, lorsqu'ils seront sortis de prison, en exceptant seulement le saint Sacrifice de la Messe ». On ajoute que ces mesures ne sont que provisoires, mais l'archevêque ne partage guère cette pensée. Aussi proteste-t-il contre l'amoindrissement du droit des évêques ; on leur interdit d'employer au soin des âmes tous les prêtres qu'ils jugent utiles à cette fin. « Pourquoi, dit-il avec infiniment de raison, excepter ainsi des hommes qui n'ont rien de personnel à leur charge et qui puiseront, dans la liberté même qui leur sera laissée et dans l'autorisation de célébrer la sainte Messe, un témoignage public de leur innocence ? Sur quoi, ajoute-t-il, pourrais-je fonder un refus général des pouvoirs ecclésiastiques à des prêtres affligés par rapport au malheur de leur ordre et qui ne m'ont donné aucun sujet de mécontentement, surtout en ayant un besoin extrême dans mon diocèse et me trouvant sollicité de tous côtés par quantité de personnes qui ont mis leur confiance en

(1) Tel fut le sort d'un très grand nombre de Jésuites belges, lors de la suppression de l'ordre. Voir : *Le règne de Marie-Thérèse*, par Ch. PIOT, p. 118. La *Jointe Jésuitique*, constituée par l'impératrice, traita les Jésuites, contre lesquels il n'y avait aucune charge sérieuse, comme des criminels. — Voir, dans l'ouvrage *Jean-Henri de Franckenberg*, par THEIXER, p. 35, en note, une lettre de l'archevêque, dans laquelle il parle également avec éloges des Jésuites, ses anciens maîtres.

plusieurs confesseurs et désirent avec empressement leur délivrance? Devrais-je démentir mes propres sentiments d'estime pour la plupart des individus de la ci-devant société, dont le mérite, le zèle et les talents me sont connus et que je ne crois guère coupables *tous*, de ce que l'on pouvait peut-être reprocher à quelques-uns d'entre eux? »

Revendiquant la liberté de la juridiction sacrée, l'archevêque formule avec un rare bon sens le principe fondamental de l'entente entre les deux pouvoirs : « L'autorité de Sa Majesté et celle de l'Église ne se croisent jamais, dit-il, quand on y va de bonne foi des deux côtés. » Toute la lettre respire cette bonne foi, cette franchise, cette sage modération et en même temps cette énergie qui distinguent le caractère de l'illustre prélat.

Impossible d'en dire autant de la réponse du prince de Stahremberg. Très polie, mais froide, elle se renferme dans de banales protestations : « Dans le cas où Votre Excellence croira convenable de ne s'ouvrir qu'à moi personnellement, elle trouvera toujours dans mes principes en général et dans mes sentiments pour elle en particulier, la plus grande disposition à la satisfaire en tout ce qui peut dépendre de moi. » Le ministre ajoute qu'il a mis l'attention la plus scrupuleuse à ménager la juste délicatesse de MM. les évêques, en tout ce qui concerne l'exercice de leur juridiction. « Quant à la dépêche, elle ne consacre, dit-il, que des mesures provisoires; ce ne sera que dans quelques semaines que le Gouvernement se trouvera à même de demander les ordres de Sa Majesté en ce qui concerne le sort permanent des individus de la société supprimée. »

Ce sort permanent, M. Piot nous le dépeint ainsi :

« Sous prétexte de les empêcher de ressaisir leur ancienne influence, les Jésuites furent mis hors loi. Si le Gouvernement ne voulait pas épargner un adversaire vaincu, il aurait dû au moins ne pas fouler aux pieds les droits les plus sacrés des citoyens belges. Si les Jésuites étaient des coupables, il aurait dû en appeler aux tribunaux devant lesquels ils étaient seulement justiciables, selon le droit public (1). »

Mgr de Franckenberg avait rempli son devoir sans grand espoir de succès, attendu qu'il connaissait la haine que les Nény, les Crumpipen et leur chef, le chancelier de Kaunitz, portaient aux Jésuites. Lorsque le Bref *Dominus ac Redemptor*, signé par le pape le 21 juillet 1773, parvint en Belgique, il se trouvait à Averbode, achevant, selon un pieux usage, sa retraite annuelle. Dès qu'il apprit la fatale suppression des Jésuites, ses anciens maîtres, qu'il aimait et vénérât, il dit aux religieux de l'abbaye : « C'est l'avant-garde, Messieurs, qui défile. Votre tour viendra bientôt ; préparez vos malles. Quant à nous, nous serons à l'arrière-garde (2). » Paroles prophétiques, et qui devaient se réaliser à la lettre!....

ARTHUR VERHAEGEN.

(1) *Le règne de Marie-Thérèse*, par Piot, p. 120.

(2) *Précis historiques*, 1873, p. 74.



CE QUE NE DISENT PAS LES HIRONDELLES.

LELLES ne disent pas que de palais détruits
Elles trouvent souvent dans leurs lointains voyages,
Que de morne silence, au lieu de joyeux bruits,
Parfois règne aux séjours de leurs pèlerinages.

Elles ne disent pas ce qu'elles ont trainé
De lourds matériaux, avec mille aventures,
Pillant tout au hasard; ce qu'elles ont peiné
Pour maçonner leurs nids aux angles des toitures.

Elles ne disent pas combien de leurs petits
Sont méchamment tués, les pauvres hirondelles!
Combien il s'en trouvait, le matin, dans les nids,
Que les mères, le soir, n'avaient plus sous leurs ailes.

Elles ne disent pas le nombre de leurs sœurs
Qui périssent en mer, les ailes harassées,
Pour n'avoir pas trouvé les mariniers sauveurs
Qui les prennent à bord, pendant leurs traversées.

Elles ne disent pas, au jour de leur départ,
Que nous les reverrons, à des saisons nouvelles,
Rentrer aux mêmes nids, et qu'un jour, sans retard,
Leurs essaims gazouillants nous reviendront fidèles.

Discrètes, comme au temps où vivait Béranger.
Toutes ne chantent pas de joyeux hyménées,
Toutes n'apportent pas le rameau d'oranger
Vu si souvent, en songe, aux rives fortunées.

Si leur heureux retour dit que les noirs autans
Sont passés, toutefois, nous devons croire encore
Qu'une hirondelle au ciel ne fait pas le printemps,
Non plus qu'un seul rayon ne suffit à l'aurore.


M. A. COUSOT.



ROMÂN LE NASDRAVAN.

Conte Roumain.

INTRODUCTION.

EST la version roumaine du *Petit Poucet* que nous présentons aujourd'hui au lecteur, — une fable très ancienne dont il existe des variantes dans tous les pays indo-germaniques. — Il s'agit toujours d'un être faible et chétif qui, à coups de ruses et d'habileté, finit par arriver à la puissance et à la gloire. Chaque peuple s'est ingénié à raconter diversement cette lutte piquante du nain contre le géant, d'Ulysse contre Polyphème, où l'adresse triomphe de la gaucherie, l'esprit avisé de la force brutale.

Mais, dégagée de ses accessoires anecdotiques, réduite à ses éléments primitifs, la donnée de cette historiette, — partout répandue, des Indes à la Grande-Bretagne, et partout enjolivée d'autres détails, — tient dans une seule phrase, une image poétique très simple et fort claire : *Le petit jour a vaincu la NUIT monstrueuse.*

Voilà le mot de l'énigme, la clef non seulement de notre conte dans son ensemble, mais de chacun des épisodes dont il se compose ; voilà le germe originel, la métaphore génératrice dont procède tout ce cycle de mythes et de légendes, où le soleil est assimilé à un nain.

Qu'est-ce, en effet, que Român le Nasdravan, sinon un dieu crépusculaire ? Comme l'Hermès — enfant des Grecs qui, à peine né (c'est-à-dire sitôt le soleil couché), et pas plus haut que la cheville (n'a-t-il pas sur les vases peints une sandale pour berceau), dérobe malicieusement à Apollon son troupeau de bœufs (les rayons solaires), les emmène

« à reculons » jusqu'à Pylos (les portes du ciel), pour les lui restituer à l'aube; comme le Petit-Poucet qui reconduit en cachette à la demeure paternelle, ses frères perdus dans la forêt nocturne, Român le Nasdravan, notre héros, allant et venant du palais de l'empereur à l'autre du *zméou*, ramène à son maître « la poule aux œufs d'or » et « le cheval moitié d'or fin avec des escarboucles et moitié d'argent fin ».

Ces deux animaux fabuleux sont trop connus dans le bestiaire aryen pour prêter à équivoque : la poule « qui, chaque jour, pond un œuf d'or », c'est la nuit aux ailes noires qui, chaque jour aussi, donne naissance au soleil. Cette singulière conception a du reste laissé des traces dans les mœurs, — s'il est vrai que l'antique coutume qui s'est conservée chez la plupart des peuples d'Europe, de manger à Pâques des œufs teints avec les premières herbes des prés, ne soit autre chose qu'une célébration de l'œuf céleste, du soleil printanier qui fait éclore la vie, comme la poule ses poussins.

L'étalon a une signification toute semblable, car il est de même sang — on le devine — que les coursiers lumineux d'Indra et de Savitra, que les chevaux rapides d'Hélios, que les cavales brillantes d'Admète. Aussi bien porte-t-il parfois, dans les contes roumains, le nom caractéristique de Rayon-de-Soleil.

Quant au *zméou*, il rentre, à ne pas s'y méprendre, dans la nombreuse catégorie des hydres, des ogres, des dragons; il est le monstre des ténèbres ou des tempêtes, qui a médusé toutes les tribus aryennes, de l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours; il représente tour à tour la nuit pleine d'épouvante et de mystère, ou la nuée orageuse grosse de menaces. Hybride et fantastique, il figure dans les traditions populaires des Roumains, sous des apparences multiples, tantôt homme, tantôt bête, ou moitié l'un moitié l'autre. On se l'imagine généralement comme un géant velu, avec une queue recouverte d'écailles et des pieds de bouc. Grosse tête, mais de cervelle point; il a l'esprit lourd, la langue nouée, un appétit de Gargantua. Douze bœufs, douze fournées de pain et douze tonneaux de vin forment le menu ordinaire de son repas. Mais la chair humaine est son régal de prédilection; il en est très friand et la flaire à de grandes distances, grâce à la finesse de son odorat; il dit avec l'ogre du *Petit-Poucet* : « Je sens

la chair fraîche,.... et il y a ici quelque homme terrestre où je ne m'y entends pas. » Il est toujours armé d'une massue magique et il la lance, chaque soir, au devant de lui, pour annoncer son retour à la maison. Cette arme, — le soleil sans doute, — après avoir enfoncé les portes du palais, et fait trois bonds autour de la table, qui se couvre de mets comme par enchantement, se va raccrocher d'elle-même à la paroi, de sorte que le zméou, quand il arrive, trouve toujours son souper servi. Repu, il se couche et dort jusqu'au matin; et pendant le jour, il s'en va garder ses domaines, blotti dans quelque ruine déserte ou au fond de quelque forêt impénétrable.

Exiger de ces créations imaginaires qu'elles soient raisonnables, ce serait l'être fort peu soi-même. Les moindres rapports analogiques, — comme dans les métaphores du langage du reste — leur servent de prétexte. Rien ne paraît au prime abord plus opposé au jour que la nuit; cela n'empêche pas que le soleil puisse être représenté comme une arme brandie par le monstre nocturne et jetée au devant de lui à une grande distance, pour prévenir de sa venue prochaine. Effectivement, quand le soleil a enfoncé les portes de l'horizon au couchant, la nuit arrive de l'Orient vespéral. Il peut même se faire que dieux de lumière et dieux de ténèbres se passent, ou se dérobent leurs attributs, — comme le Petit-Poucet enlève à l'Ogre endormi les bottes de sept lieues, qui, pareilles aux talonnières ailées d'Hermès, aux sandales dorées de Persée, aux pieds rapides d'Achille, symbolisent la vélocité de la lumière.

Outre le zméou, on remonte encore dans la littérature folkloriste du pays roumain, le *balaur*, une sorte de serpent ailé qui rampe et vole tour à tour et se rapproche du dragon; tandis que son cousin-germain, le zméou, rappelle plutôt par ses mœurs et par sa structure, l'ogre, le loup-garou, l'ours ou le géant mangeur d'hommes ou de petits enfants. Sa voracité n'est pas sans analogie avec celle d'Ouranos chez les Grecs et de Saturne chez les Romains, dévorant leur progéniture respective : l'un les soleils au jour le jour, l'autre les moissons d'année en année. Il est des contes roumains où l'on voit des zmei ouvrir une gueule si formidable, que « l'une des machoires touche le ciel et l'autre la terre ». On ne saurait mieux désigner le gouffre nocturne qui avale le soleil comme un pois chiche.

A l'égal de tous les dragons indo-germaniques, les zmei et les balauri sont aussi gardiens de trésors — tel Fafner dans le mythe germanique, ou de jeunes filles — tel le Minotaure dans la fable grecque. De leurs douze têtes (les heures de la nuit), de leurs mille yeux (les étoiles du ciel), ils veillent sur « la clef d'or du paradis », sur « les inépuisables richesses de l'empereur », — autant de métaphores pour désigner le soleil; ou bien ils sont les Argus vigilants et jaloux de quelque princesse pâle et rêveuse comme une amante, belle et triste comme une captive, — la lune solitaire. Telle, dans les légendes helléniques, la vagabonde et capricieuse Jo, à tour de rôle vierge ou génisse.

Notons en passant que nombre de traits qui se rapportent à la lune, peuvent aussi s'appliquer à l'aurore, grâce à certaines analogies phénoméniques : toutes deux sortant de l'obscurité nocturne, toutes deux produisant la rosée, toutes deux poursuivies ou abandonnées par le soleil.

Dans quelques mythes où il s'agit non de la journée, mais de l'année solaire, le monstre anéanti est assimilable à l'hiver vaincu par le printemps; la jeune fille captive, à la végétation prisonnière sous les frimas, — c'est Perséphone ravie et gardée par Pluton, le dieu souterrain, farouche et morne.

La signification de la poule aux œufs d'or, du cheval merveilleux et du zméou étant acquise, il nous reste à définir le personnage principal de notre conte, Român le Nasdravan. Nous avons dit qu'il était frère du Petit Poucet. Voyons en quoi et comment.

Le début de l'histoire est presque partout le même. Des parents désirent vivement, pour une cause ou pour une autre, avoir un enfant, — ne fût-il même pas plus haut que le doigt. Incantation, prière, vœu ou miracle, par un moyen quelconque ils parviennent un beau jour à obtenir un fils; mais ce fils n'est pas plus grand qu'un pois, qu'une fève, qu'un moineau, que le pouce. Ce trait a été parfois tellement idéalisé, qu'on a peine à le reconnaître. Qui pourrait, à première lecture, supposer que le Bel-Enfant né d'une larme de miracle, le Fêt-Frumos din Lacrima roumain est au fond identique à Tom Thumb né d'un pois avalé. C'est pourtant le cas, et voilà comment, dans la mythogénie comme dans la nature, le papillon bleu de

l'idéal s'échappe quelquefois de la chrysalide la plus informe.¹

Notre conte, il est vrai, ne nous apprend rien sur la naissance de Român le Nasdravan, qui paraît avoir perdu son acte d'origine dans la tradition roumaine; mais il ne nous serait pas difficile de le lui restituer. Etant un personnage solaire, il ne peut être qu'un fils du ciel. Ses parents inconnus, son père ou sa mère, roi ou reine, empereur ou impératrice, artisans ou paysans, pêcheurs ou bucherons, représenteraient, — comme au début de tous les contes, — ou bien la voûte céleste, si le fond de la fable était météorologique, ou bien la terre, s'il s'agissait d'un phénomène de la vie du globe.

Qu'importe d'ailleurs, car à défaut des ancêtres de Român le Nasdravan, nous connaissons ses frères, et nous savons qu'il en avait deux, lesquels forment avec lui une trinité mythique bien déterminée, aussi connue des aryennisans que le groupe jumeau des Dioscures, Castor et Pollux. Les trois frères figurent en effet, dans les fables indo-germaniques, les étapes météorologiques de la journée solaire, d'un crépuscule à l'autre. Il est tels contes où cette fraternité trinitaire s'est conservée et transparait encore très clairement. Sans aller chercher des exemples bien loin, dans les Védas ou les légendes slaves, nous en trouvons dans les contes roumains eux-mêmes, ainsi dans le récit suivant que nous résumons en quelques mots :

Une veuve avait « trois fils » faisant « chaque jour œuvre de vaillance et d'éclat ». L'aîné s'appelait *Mintacreatza* (la Menthe frisée); il rentrait toujours à la maison « vers le soir, à la nuit tombante », mangeait, se couchait et dormait. Le second s'appelait *Busuioc* (le Basilic), rentrait toujours « à minuit », mangeait, se couchait et dormait. Le troisième enfin s'appelait *Sucna-murga* (Robe rousse, — encore une plante, sans doute la scabieuse) et ne rentrait chez sa mère que « vers le point du jour », mangeait, se couchait et dormait. Mais il avait à peine fermé les yeux, que déjà il se levait pour se remettre à l'ouvrage en même temps que ses deux frères aînés. De la sorte, il devint bientôt, — quoique d'abord le plus faible, — le plus habile et le plus vigoureux des trois. Dormant peu et travaillant beaucoup, il se fit qu'en peu de temps il dépassa ses deux frères, aussi bien par l'ingéniosité de son esprit, que par la force de ses bras. Autant le second l'emportait sur le

premier, grâce au surcroît d'exercice, autant le dernier l'emportait sur le second, pour le même motif.... Mais ces trois frères portaient aussi des sobriquets : le premier avait été surnommé « le Fils *Soir* », sous prétexte qu'il était né le soir. Avec autant de raison, on avait appelé le second « le Fils *Minuit* » et le troisième « le Fils *Aube* » — quelques-uns prétendent, il est vrai, qu'on leur avait donné ces trois sobriquets, à cause de l'heure où chacun d'eux se couchait. Or il advint que le dernier se distinguant de plus en plus par ses hauts faits, reçut de l'empereur la mission d'aller avec ses frères à la conquête de « la clef d'or du paradis » et de « la lumière du soleil ». L'aîné refusa de prendre part à l'entreprise et fut laissé chez lui — le crépuscule du soir. Le second consentit bien à partir, mais sous réserve de n'avoir pas à accomplir de trop difficiles prouesses. Ils se mirent donc en route tous les deux et atteignirent d'abord « le champ du sommeil » (les premières heures de la nuit), où Busuioç faillit succomber de lassitude; puis « le champ des lamentations » (le moment le plus sombre et le plus frais de la nuit, quand tombe la rosée), où il faillit mourir de tristesse; enfin « le champ des fleurs » (le ciel matutinal), où il échappa, grâce à son cadet Sucna-murga, aux séductrices tentations des dernières étoiles. Ils arrivèrent ainsi à la frontière de l'empire du zméou. Là, Sucna-murga (le crépuscule du matin) abandonna son frère Busuioç, le trouvant trop faible pour la lutte, et le pria de l'attendre jusqu'à son retour — au crépuscule du soir. Le grand combat s'engage alors, lutte suprême avec le monstre nocturne. Après avoir vaincu successivement trois zméi, tous plus forts l'un que l'autre, et leurs femmes respectives, aussi redoutables par la ruse que leurs maris par la force, le Fils Aube parvient à dérober les clefs d'or du paradis et la lumière du soleil. Il remet ces trésors, acquis au prix de tant de vaillance, à l'empereur, qui lui donne comme récompense sa fille — l'Aurore — en mariage.

Les trois frères forment ainsi une trinité fabuleuse dont l'interprétation n'a rien que de plausible. Inutile de rappeler à ce propos que nos ancêtres n'ont jamais bien distingué le crépuscule de l'aube. A leurs yeux, les lueurs du jour mourant et celles du jour naissant étaient un phénomène céleste identique; c'était la même Aurore en deux aventures différentes : tantôt enlevée par le soleil levant, comme Daphné

par Apollon ; tantôt abandonnée par le soleil couchant, comme Déjanire par Héraclès.

Le cadet des trois frères, qui d'abord méprisé et débile devient ensuite le gendre glorieux de l'empereur, c'est donc le soleil. Lui aussi, il paraît être sans force au premier moment, mais bientôt il monte vainqueur vers le zénith. S'élever ainsi triomphalement de l'abjection la plus honteuse à la gloire la plus éclatante est la destinée commune à tous les personnages solaires, — même les chevaux de lumière y participent. La monture, qui du reste ne fait qu'un avec son maître, a le même sort que lui. Voilà pourquoi, dans les contes, le cheval que montera le héros vainqueur, commence toujours par être une haridelle estropiée et fourbue. Mais dès que le cheval a quitté « son étable sombre » (la nuit), dès qu'il s'est élancé de « la forêt ténébreuse » (encore la nuit), dès qu'il a échappé à la garde de la vieille sorcière ou du dragon enveloppant (toujours la nuit), il secoue au vent « sa crinière dorée » ; son pelage « se lustre et brille », « ses flancs étincellent et rayonnent » ; et rapide comme la lumière, vainqueur des nuées monstrueuses qui veulent l'arrêter au passage, triomphant, il emporte son cavalier à travers les champs de l'azur.

Ce ravalement des personnages lumineux à des proportions infimes — pour marquer la faiblesse du soleil pendant la nuit ou durant l'hiver — apparaît déjà dans les mythes les plus anciens. Vishnou se manifeste d'abord, d'après les Védas, sous la forme d'un nain ; mais après avoir vaincu ses ennemis par la ruse, il grandit tout à coup, au point de franchir en trois enjambées l'étendue des cieux. « De la première, il prend possession de toute la terre ; de la seconde, de l'air immense ; de la troisième, du ciel éternel. » C'est ainsi que le nain solaire acquiert peu à peu la taille d'un géant et devient un ogre non pas nocturne, mais diurne. Dans les contes populaires de la Grèce moderne et des pays slaves, le géant est presque toujours le soleil. Notons en passant que souvent la croissance du jour est exprimée non par un grandissement démesuré, mais par une multiplication du nain ; c'est ainsi qu'il en sort soixante mille d'un seul poil de Brahma. Mais il arrive aussi que le dieu conserve sa taille minuscule ; tel ce même Brahma qui, assis sur une fleur de lotus — ou Vishnou qui, couché sur une feuille de figuier, — traverse les flots éternellement bleus de

l'azur. Cette conception bizarre s'explique d'ailleurs; le soleil paraît petit à l'œil, comparé à l'immensité du ciel : voilà pourquoi un diminutif aussi sert à le désigner en français, attendu que « soleil » vient de « *soliculus* ». Il n'en est pas autrement quand il s'agit des combats du soleil; par rapport au nuage énorme, dont l'obscurcissement sinistre est figuré sous les traits d'un géant ou d'un dragon, il est pareil à un nain.

Or, c'est précisément cette donnée-là qui est au fond de tout le cycle que nous examinons. Au premier abord le lecteur pourrait croire qu'elle a disparu de notre conte. Qu'il se détrompe; elle y est, quoique moins évidente. Elle apparaît nommément d'une façon très claire dans les métamorphoses de Român le Nasdravan. Tantôt il se rapetisse au point de passer « par le trou d'une serrure » pour entrer dans la chambre close où est la poule aux œufs d'or; tantôt il prend la forme d'un « grain de mil » pour se tapir sous la fente de la porte, ou d'un « brin de paille » pour se dissimuler dans l'écurie où se trouve le cheval de lumière. Et dans chacun de ces épisodes, la conception primitive réapparaît. Român le Nasdravan redevenant le nain qu'il est resté dans d'autres versions du mythe, fait donc bien partie de cette race lilliputienne des Pygmées et des Dactyles (1) de l'antiquité.

Il a d'ailleurs nombre de frères encore vivants, parmi les traditions populaires indo-européennes. Outre le Petit-Poucet, c'est Malchik — S — Palchik (l'enfant gros comme le doigt), ou Pokatigorochek (le pois roulant) conçu d'un pois avalé, chez les Slaves; c'est le Daümling des Germains, un Petit-Poucet plus minuscule encore que celui de France : caché dans l'oreille d'une vache, — la vache céleste — ou avalé par elle, puis par un loup, il finit par pénétrer à travers une fente dans le palais du roi, dont il jette l'or à poignée par les fenêtres — les rayons du soleil. C'est Tom Thumb en Angleterre, si petit que sa mère le couche dans une coquille de noix : après bien des aventures, avalé par un taureau, par un renard, par un poisson, il finit par rentrer chez ses parents. Il y a même un Tom Pouce qui devient un des chevaliers les plus renommés de

(1) Πυγῆ, le poing; δάκτυλον le doigt.

la Table ronde. Le roi Arthur lui-même combat avec des géants et a été annexé à notre cycle (1). « Ne me raille pas, disait-il à Gwenniwar; quoique petit, je vaincrais seul cent guerriers. » Chez les Gaëls et les Bretons, nous trouvons Pérédur, qui sans être lilliputien de corps, est petit d'esprit, mais n'en gagne pas moins le vase d'or (pendant du disque, du trépied ou de la coupe solaire qui servent d'esquif à Héraclès ou à Phébus), lequel deviendra plus tard le Saint Graal. Sur les côtes d'Asie mineure, en Grèce, en Albanie, on rencontre Grain-de-poivre et Moitié-de-pois, comme en Italie Piccolino. Nous oublions le Puck de Shakspeare, l'Oberon de Wieland et tant d'autres. Tels sont, sans les citer tous, les nombreux frères de Român le Nasdravan.

Quant aux prouesses qu'il accomplit, nous les avons toutes expliquées, sauf le méchant tour qu'il joue à ses frères pour se venger de leurs perfidies. Relégués au rang de valets d'écurie chez l'empereur, — c'est-à-dire de gardiens des troupeaux célestes, — ils finissent par flamber sur le bucher de l'Aurore, quand leur frère cadet triomphe, en d'autres termes quand le soleil monte dans le ciel. Quelques versions nous montrent exceptionnellement les deux frères rivaux et envieux du puîné, non pas supprimés, mais associés à la victoire de leur frère cadet. Dans tous les cas, c'est lui qui réussit et tient finalement le premier rôle. Et son renom de sagesse est si répandu qu'il est devenu proverbial chez la plupart des peuples indo-européens. La locution : « c'est mon petit doigt qui me l'a

(1) M. GASTON PARIS, dans sa très grande complète étude sur le Petit-Poucet (Paris 1875), développe la proposition que ce conte était à l'origine un mythe astronomique relatif à la Grande Ourse. Malgré l'incontestable autorité de l'illustre savant, nous avons rejeté cette interprétation comm. trop ingénieuse. Elle ne nous paraît guère admissible que pour le Tom Pouce égaré dans l'histoire légendaire d'Arthur. Nous nous en sommes tenus à une explication plus simple et plus ancienne, en considérant avec la plupart des mythologues cette légende comme un mythe solaire. C'est ainsi que PLOIX (*Mémoires de la Société de Linguistique*, t. II, fasc. 2, p. 161) et M. PFEIFFER (*Germania*, t. VIII) voient dans Hermès enfant et dans le Petit-Poucet, des dieux solaires.

dit », ne signifie-t-elle pas : « je pénètre tous les secrets comme le Petit-Poucet », ou « je suis sorcier comme Român le Nasdravan ? »

BACHELIN.



Il était une fois ce qu'on ne verra plus, — et si ce n'était pas arrivé, on ne l'aurait pas raconté; quand le tout petit peuplier donnait des poires et le saule des violettes; quand les ours se battaient les flancs de leur queue; quand loups et moutons s'embrassaient paternellement; quand on ferrait les puces avec quatre-vingt dix-neuf livres de fer à chaque pied, et qu'elles s'élançaient au fin fond du ciel pour nous en rapporter des contes; quand les mouches savaient écrire sur les murs;

Plus menteur de tous qui mie n'en croira
La cuillère au nez de qui dormira!

Il y avait donc, en Olténie (1), trois frères dont le plus jeune était pétri de ruses et de malices; — c'est pourquoi on l'appelait Român le Nasdravan (2).

Un jour, ces trois Olténiens aiguisèrent leurs faux et s'en furent aux champs. Après qu'ils eurent marché, marché encore, marché beaucoup, ils atteignirent un

(1) Banat d'Olténie ou Petite-Valachie, situé à l'ouest de la Roumanie, entre les Carpathes, le Danube et l'Olto, comprenant les cinq districts de Mehedintz, Gorj, Dolj, Vulcea et Romanatz. Ancienne capitale Craiova.

(2) Nous avons renoncé à traduire ce mot d'origine slave — racine : *sdravan*, habile, fort, adroit des mains et de l'esprit, — et qui signifie à la fois sorcier et ensorcelé, enchanteur et enchanté. Il s'applique aussi bien aux personnes qu'aux choses. Il y a des hommes, des chevaux, des outils qui sont nasdravan, — épithète que l'on traduirait le mieux par le mot : merveilleux, pris dans son acception originale et étymologique.

vallon où l'herbe était très haute. Ce que voyant, l'aîné dit aux cadets : « Savez-vous quoi, vous autres? Parle et nous le saurons, répondirent-ils. — Si nous éprouvions nos faux sur ce joli coin de pré? — Pourquoi pas, firent les deux cadets, allons-y! » Et les voilà tous trois en ligne.

Ils n'avaient pas abattu leur première fauchée, qu'ils virent accourir, terrible et menaçant, le zméou Stan Guin, dit le Barbu, à califourchon sur la moitié d'un lièvre boîteux. De peur, les deux aînés lâchèrent leur faux; mais le troisième les rassura : « Ne craignez rien, laissez-moi faire; je viendrai bien à bout tout seul ». (1)

Le zméou était déjà tout près. Faisant tournoyer par trois fois sa massue, il leur cria d'une voix de tonnerre : « Qui êtes-vous, hein! vous qui avez troublé mes fontaines et gâché mes prés? » Ils tombèrent à genoux : « De bonnes gens, Monseigneur, de bonnes gens; ne péchez pas à notre endroit. — Allons, levez-vous, je vous fais grâce, feignit le zméou; et puisque voilà mon pré entamé, fauchez-le jusqu'au bout, et, ce soir, venez chez moi, que je vous paye. »

Les trois Olténiens se mirent à la besogne et besognèrent jusqu'à la tombée de la nuit, tout un long jour d'été. A la brune, le zméou vint les chercher.

Quand ils furent arrivés à la maison, Stan Guin siffla trois fois, et incontinent sa massue sauta du clou

(1) « Ne craignez point, mes frères... je vous ramènerai bien au logis. » PERRAULT. *Le Petit Poucet*.

Pour les ordonnances de notre texte avec les autres versions de ce conte, voir la *Littérature*, dans l'ouvrage mentionné de M. G. Paris. Nous ne citons dans les notes suivantes que quelques passages parallèles à l'appui de notre thèse, — sans aucune prétention à être complet, c'est-à-dire à refaire ce qui a été fait et si bien fait par l'éminent académicien précité.

où elle était pendue et dressa une table comme pour un empereur, avec une douzaine de mets à s'en pourlécher. Mais le zméou les avait sournoisement empoisonnés, pour faire mourir ses trois convives, — sauf un pain, une cruche d'eau, une cuillère de bois et une gourde de claret, qui furent épargnés comme par miracle.

Stan Guin appela les Olténiens à table; mais Român le Nasdravan qui savait tout, lui dit : « Je vous baise les mains. Nous sommes de pauvres hères (1), Monseigneur, accoutumés à manger comme nous pouvons et à boire ce que nous avons. Donnez-nous ce pain qui est là-bas, cette cruche d'eau, cette cuillère de bois et cette gourde de claret; c'est bien assez pour notre pitance. » Le zméou devina la malice du petit Român et se fût. Mais quand ils se furent levés de table, il appela son intendant et lui ordonna de conduire les trois frères dans une cave, où il viendrait leur couper la tête pendant leur sommeil.

Mais Român le Nasdravan éventa la mèche; seulement il fit comme si de rien n'était, et pour mieux déjouer les traîtrises du zméou, il emporta la gourde et alla dans la cave avec ses frères. Là, il tira de sa ceinture une flûte de prunier et se mit à chanter :

Petite flûte gentille,
Plus fine qu'une aiguillette,
Flûte, flûte, mes amours,
Viens vite, vite à mon secours (2).

(1) « Le Petit Poucet lui dit qu'ils étaient de pauvres enfants qui s'étaient perdus dans la forêt, et qui demandaient à coucher par charité. » PERRAULT. *Le Petit Poucet*.

(2) Le Tom Pouce des légendes anglaises, apparenté au nain vert Obéron, a aussi une flûte enchantée; c'est une cornemuse faite d'une plume de roitelet et de la peau d'un pou.

Il n'était pas au bout de sa chanson magique, que voici venir quatre oiseaux-fées, qui préparèrent un festin magnifique comme pour un empereur. Român le Nasdravan invita à souper les trois servantes de l'ogre et leur versa du claret à tire-larigot, jusqu'à ce qu'elles fussent soûles et mortes de sommeil. Alors il les dépouilla doucement de leurs cottes, s'en revêtit lui et ses frères, et les affubla en échange des habits qu'ils venaient de quitter. Après quoi ils s'étendirent sur le banc (1).

Ils ne dormaient pas encore, que le zméou arriva avec son grand sabre à double fil, pour leur couper la tête. Mais abusé par le troc des vêtements, il passe à côté des trois frères et tranche le col à ses trois servantes; sur ce, il rentre se coucher. Alors Român le Nasdravan réveilla ses deux frères et ils s'en furent chercher un gîte plus sûr (2).

Ils marchèrent, ils marchèrent encore, ils marchèrent beaucoup -- long chemin où plaise au Seigneur-Dieu de les guider, comme nous pour le récit de ce conte, dorénavant plus long et plus beau; car c'est comme c'est, le conte va se parer, Dieu est venu en notre maison. — Ils marchèrent donc trois jours et trois nuits, les trois Olténiens, et arrivés à un splendide palais de marbre, ils s'arrêtèrent devant la porte.

(1) « Le Petit Petit Poucet qui avait remarqué que les filles de l'Ogre avaient des couronnes d'or sur la tête, ... se leva vers le milieu de la nuit, et, prenant les bonnets de ses frères et le sien, il alla tout doucement les mettre sur la tête des sept filles de l'Ogre, après leur avoir ôté leurs couronnes d'or, qu'il mit sur la tête de ses frères et sur la sienne, afin que l'Ogre les prît pour ses filles, et ses filles pour les garçons qu'il voulait égorger, etc. » PERRAULT. *Le Petit Poucet*.

(2) « Aussitôt que le Petit Poucet entendit ronfler l'Ogre, il réveilla ses frères et leur dit de s'habiller promptement et de le suivre. » Ibid.

L'empereur du pays les aperçut à travers la vitre et envoya son majordome pour demander ce qu'ils cherchaient par là. Le majordome rapporta à l'empereur qui ils étaient, et l'empereur ordonna que les deux aînés fussent faits palefreniers en ses écuries; mais pour Român le Nasdravan, il voulut qu'on lui donnât un des plus beaux habits de sa garde-robe et qu'il fût traité comme un enfant de la maison.

Peu de temps se passa, et l'empereur mit Român à la tête de tous ses domestiques. Ses frères, jaloux, résolurent de le perdre (1). Un jour que l'empereur était à la promenade, ils vinrent au devant de lui, leur bonnet à la main, et lui dirent : « Lumineux empereur, longue vie à Votre Majesté! Notre frère Român s'est vanté de vous avoir la poule aux œufs d'or du zméou Tartakot à la barbe d'une aune et à la langue de deux. »

Sur le champ l'empereur appela Român et lui dit : « Or ça, tes frères m'ont assuré que tu te vantes de m'avoir la poule aux œufs d'or du zméou Tartakot à

(1) Dans la version hindoue, nous trouvons le même épisode moins développé. Arguna, fils d'Indra, se vante d'avoir vu aux enfers des oiseaux d'or. Ses frères, jaloux de ses succès auprès du roi, persuadent à celui-ci de le prendre au mot et de l'envoyer les chercher. Il réussit, non sans difficulté, à accomplir cet exploit, puis un autre analogue. Pour toute récompense il demande au roi qu'il ordonne à la princesse sa fille d'épier un soir la conversation de ses deux frères, — le cocher et le valet d'écurie. Qu'entendit-elle? qu'ils se vantaient, l'un et l'autre, d'avoir obtenu les faveurs de la princesse. Celle-ci, aussi confuse qu'irritée de cette mésaventure déshonorante, court en informer le roi qui fait comparaître devant lui les deux impudents et les condamne à mort; tandis qu'Arguna, nommé conseiller, finit par épouser la princesse. — Voir DE GUBERNATIS (*Mythologie zoologique*. Paris, 1874), qui a étudié et interprété par le menu le mythe des trois frères.

la barbe d'une aune et à la langue de deux. — Eh, eh! sire; ceux qui m'ont trahi ne m'ont pas trahi pour mon bien, mais pour mon mal. Mais Dieu est bon, et je vous apporterai la poule aux œufs d'or, dussé-je y laisser de ma peau. — Sache-le, Român, si tu reviens sans la poule aux œufs d'or, je te mettrai la tête là où tu as les pieds. »

A peine l'empereur eût-il tourné le dos, que Român le Nasdravan alla chez le zméou Tartakot. Il se faufila dans le château et se glissa en tapinois jusqu'à la chambre où la poule merveilleuse était enfermée à double tour. Ne pouvant ouvrir la porte, il se fit manche à balai et passa par le trou de la serrure; puis redevenant homme, il dit à la poule : « Ohé! la poule, viens-tu avec moi? » Mais la poule se mit à caqueter à gorge déployée : « A l'aide, monseigneur, à l'aide! Român le Nasdravan veut m'emporter! »

Tartakot accourut aussitôt, son grand sabre au poing; mais Român se fit grain de mil et se tint coi sous la fente de la porte. Alors le zméou ne voyant personne, se fâcha tout rouge, tira son fouet de sa ceinture et rossa la pauvre poule à tour de bras. Là-dessus Român se refit homme et demanda encore : « Poule, viendras-tu avec moi maintenant, oui ou non? — Je viens, » répondit-elle.

Et Român l'emporta avec ses poussins et la donna à l'empereur, lui disant : « Recevez-la, sire très gracieux; j'ai accompli la tâche que vous m'aviez confiée. »

L'empereur prit la poule et donna à Român deux sacs d'or pour sa peine. Român s'assit au bas de l'escalier et se mit à compter ses ducats : « Trois... six... douze... » Le hasard voulut que ses frères, en train de porter de l'eau aux écuries, vinsent à passer juste à ce moment. Voyant Român compter son or,

l'un dit à l'autre : « Regarde un peu comme ce maudit Român s'enrichit. Mais, patience, je l'arrangerai, moi! »

Le lendemain, lorsque l'empereur sortit à son ordinaire, les voilà de nouveau, leur bonnet à la main : « Lumineux empereur, notre frère Român s'est vanté de vous amener, harnaché et sellé, dans une cuisse de cochet, l'étalon du fameux zméou Crâne-de-cheval. »

L'empereur fit quérir Român le Nasdravan et lui dit : « Entends-tu, Român, ce qu'avancent tes frères, que tu te vantes de m'amener, harnaché et sellé, dans une cuisse de cochet, l'étalon du fameux zméou Crâne-de-cheval. — Salut à votre Hautesse! Ceux qui m'ont trahi ne m'ont pas trahi pour mon bien, mais pour mon mal. Mais Dieu est bon. — Sache-le, Român, si tu reviens bredouille, tu seras pendu au premier arbre du verger. »

Après cela, Român le Nasdravan enfourcha son cheval et s'en vint à bride abattue chez le zméou. Il entra dans l'écurie et dit à l'étalon : « Ohé! l'étalon, viens-tu avec moi? » Mais l'étalon se mit à hennir à tue-tête : « A l'aide, monseigneur, à l'aide! Român le Nasdravan veut m'emmener! »

Le zméou accourut aussitôt, son grand sabre d'une main, un fouet de feu de l'autre, et dit à l'étalon : « Ah ça! où est-il donc ce maudit Român? » L'étalon regarda autour de lui et ne vit personne, car Român s'était fait brin de paille et s'était caché dans le ratelier. Alors le zméou, se croyant gauslé, caressa joliment de son fouet les fesses du cheval, puis retourna à ses affaires. Après cela, Român se refit homme et demanda encore : « Etalon, viendras-tu avec moi maintenant, oui ou non? — Je viens, maître; mais, avant de partir, cherche dans

ma litière à l'endroit de mes fientes (1), et tu y trouveras une tonne d'or liquide et une autre d'argent; remplis-en deux sacoches, étrille-moi de la crinière à la queue, et après enfourche-moi. »

Român le Nasdravan fit ce que lui avait dit l'éta- lon, l'enfourcha et partit. Mais, Dieu! quel miracle! Le cheval était devenu moitié d'or fin avec des escar- boucles, et moitié d'argent fin, et si éclatant qu'on aurait pu fixer le soleil mieux que lui.

Lorsque Român arriva devant le palais, il rencontra l'empereur qui justement rentrait de la promenade. Il lui donna le cheval et reçut pour récompense quatre grands pots de ducats.

Ses deux frères en furent témoins, et l'un dit à l'autre : « Regarde un peu; en a-t-il encore gagné des cents et des mille, ce païen! — Laisse-moi faire, répondit l'ainé, ça ne lui profitera mie! »

Le lendemain, comme l'empereur se promenait dans le parc, les deux frères jaloux se portant à sa rencon- tre, le bonnet à la main, lui dirent : « Illustre empe- reur, Dieu multiplie vos jours! Notre frère Român s'est encore vanté de vous livrer tout vif le plus fort des zméi, le terrible Crâne-de-cheval. — Pour ça, c'est impossible! » s'écria l'empereur. Il n'en fit pas moins comparaître Român et lui dit : « Est-il vrai, mon garçon, que tu te vantes de me livrer tout vif le plus

(1) Tel et si net le forma la nature
Qu'il ne faisait jamais d'ordure,
Mais bien beaux écus au soleil
Et louis de toute manière,
Qu'on allait recueillir sur la blonde litière
Tous les matins à son réveil.

fort des zméi, le terrible Crâne-de-cheval? — Hélas! sire redouté, ceux qui me calomnient devant votre Hautesse ne le font pas pour mon salut, mais pour ma perte. Néanmoins je me charge de vous livrer tout vif le plus fort des zméi, le terrible Crâne-de-cheval, pourvu que vous me procuriez seulement un chariot attelé de six buffles, avec six bûcherons, six tonneliers et six forgerons. »

L'empereur ordonna que tous ses désirs fussent accomplis, non sans lui promettre de l'embrocher comme un oison, s'il revenait quinaud.

Român le Nasdravan monta dans le chariot et prit le chemin qui menait chez le zméou. Et ce chemin dura une journée d'été, de l'étoile du matin à l'étoile du soir; et quand il fut près du château de Crâne-de-cheval, il se changea en un homme vieil avec barbe chenue et sourcils jusqu'à terre.

Dès que le zméou l'aperçut, il s'avança et lui dit : « Que cherches-tu par ici, père-grand? — Que puis-je chercher! J'ai attrapé ce coquin de Român-le-Nasdravan, et je viens vous prier de me bailler ce peuplier-là, pour en faire un tonneau dans lequel je l'enfermerai. — Bien volontiers, mon bonhomme, » répondit le zméou.

Aussitôt, cognées, doloires et marteaux se mettent à l'œuvre, et le peuplier devient en un clin d'œil un gros tonneau cerclé de fer. Puis, comme on allait y mettre le fond, Român dit au zméou : « Monseigneur, vous savez, n'est-ce pas, que Român le Nasdravan est fort comme un diable roux. Il pourrait défoncer le tonneau, s'en échapper, et alors, alors c'en serait fait de nous. Une idée. Entrez un peu dedans, et, après que nous l'aurons fermé, essayez donc de rompre les douves. Si vous n'y pouvez rien, comment Român le Nasdravan y parviendrait-il? »

Le zméou y alla de bon cœur et se fourra dans le tonneau. Aussitôt bûcherons, tonneliers et forgerons d'y mettre le fond, de lier le tout avec sept grosses chaînes de fer; puis on attela les buffles, et ils partirent en louant Dieu et faisant diligence (1).

Au coucher du soleil, ils arrivèrent à la ville, et Român livra Crâne-de-cheval à l'empereur, lequel ordonna sans plus tarder de défoncer le tonneau pour voir si le zméou était bien dedans; mais celui-ci cria par la bonde : « Empereur magnifique, si tu tiens à la vie, conseille à tes gens de ne me point tirer de là, car autrement je te réduirais en poussière, toi et ton palais. »

Alors l'empereur commanda de dresser un bûcher et d'y brûler le zméou trois jours et trois nuits durant. Quand le feu fut éteint, Român prit les os de Crâne-de-cheval et les porta à l'empereur qui, dans son allégresse, le nomma boyard des Douze et lui donna sa fille en mariage.

Român se prosterna, baisa la babouche de l'empereur et lui dit : « Croiriez-vous une chose, sire beau-père,

(1) Dans un conte anglais, le nain Jack fait tomber le géant dans une fosse; une autre fois il l'effraye par une fausse alerte : « Quelles nouvelles apportes-tu, cousin? — Cher oncle, de mauvaises nouvelles. — Comment des nouvelles peuvent-elles être mauvaises pour moi? répliqua le géant. Ne sais-tu pas que j'ai trois têtes et que je puis battre cinq cents hommes armés et les faire fuir comme menue paille au gré du vent? — Sans doute, dit Jack, mais malheureusement le prince s'approche avec mille hommes couverts d'armures, afin de vous tuer et de saccager votre château. — Ah! cousin Jack, voilà en effet de tristes nouvelles. Je cours me cacher. Viens m'enfermer dans la cave et tu garderas les clefs jusqu'à ce que le prince soit parti. » Jack accepta, et pendant que le géant tremblait dans la cave, il lui déroba le trésor. — LOUIS BRUEGRE. *Contes populaires de la Grande Bretagne*. Paris 1875, p. 18 et suiv.

mes frères se sont vantés de n'être point brûlés, même si vous les mettiez sur une flambée de paille. »

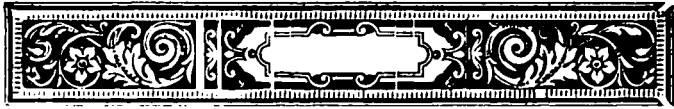
Alors l'empereur commanda qu'on les liât, qu'on les mît sur un monceau de paille et qu'on y boutât le feu. Et ils grillèrent tant et si bien qu'il ne resta d'eux qu'une poignée de cendres.

Quant à Român le Nasdravan, il vécut heureux avec son épouse; il régna longtemps, et règne encore, s'il plait à Dieu.

Courant le monde sur ma selle,
Je vous ai dit cette nouvelle.

J. BRUN.





LA PROCESSION DU SAINT SANG A BRUGES

A MAURICE DULLAERT

EELLE qu'en des siècles, elle va par les rues vieilles, précédée des tourbillons et d'une chute de pétales et de verdure sur lesquels elle passe, la merveilleuse procession du Saint Sang de Jésus-Christ apporté de la Terre Sainte par Thierry d'Alsace.

La ville silencieuse en son rêve de gloire et de foi s'est remplie de fleurs sous l'essor de mai qui a verdi l'eau morte des canaux et poussé les arbustes par dessus les murs noirs qui se mirent en elle éternellement.

Des couleurs de drapeaux ondoient aux fenêtres, des volées de bronze, du beffroi, de la cathédrale, des églises font vibrer le calme sépulcral de la cité d'où s'est retirée toute présente vie.

Elle passe sur les ponts vieux où des plantes disjointent les pierres, — et les cygnes défilent entre les nénuphars, mirages d'étoiles oubliés par les nuits.

C'est le décor du Franc aux pignons pointus reflétant dans l'eau ses fenêtres plombées de losanges, son air de justicier farouche; les tourelles, les cheminées et les toits compliqués de l'hôtel de ville, le minaret ajouré de la chapelle du Saint Sang, la tour brutale et barbare des Halles levant majestueusement sa couronne de reine, et le cadran d'or de l'horloge; plus

loin, le clocher rougeâtre de *Notre Dame* et plus loin encore celui de la cathédrale en son recueillement gothique.

Elle passe entre les sombres demeures aux ogives sévères et rigides comme les communiers flamands, les ferrants de Bruges.

D'abord, les victorieux étendards; d'or au lion de sable qui est de Flandre, de sable au lion d'or qui est de Brabant. La Croix.

Enfants vêtus de blanc avec des gerbes et des corbeilles de fleurs; des rythmes d'encensoirs. Bannières tissées d'or et de soieries, rehaussées de rubis et d'améthystes; les saints des diverses paroisses et les porteurs en longues tuniques pourpres, mauves, vertes. La mère de Dieu en manteau de brocart éblouissant, au diadème répandant de la lumière autour d'elle.

Petits anges de Memlinc, aux robes couleur de rêve, presque éteintes en leurs tons; de grands fronts courbés et de longues chevelures blondes sous les couronnes brillantes de topazes et d'émeraudes. Princesse en manteau de sang, bordé d'hermine, soutenu par des suivantes, yeux douloureux où s'exaspère la douleur de voir encore autre chose que l'azur, bouche petite entr'ouverte seulement pour les prières.

Et toujours un lent défilé de bannières, de trésors d'argent et d'or et le scintillement des gemmes.

Des jeunes filles en vêtements mordorés dont les manches font un long flottement rose.

Frères avec des transparences de mains aux doigts effilés, le profil amaigri et purifié par les jeûnes, les religieuses de Saint Vincent de Paul; leurs coiffes, dans le lointain de la rue ont des balancements légers comme les battements d'ailes de colombes. Moines bruns ceints de cordes à nœuds, pieds nus, chef rasé.

Violet et noir, la tête voilée, les veuves de ceux qui languirent et moururent pour la terre natale en quelque prison de France.

Trois pénitentes en vert glauque, grenat et mauve et des petites paysannes flamandes avec le bonnet de dentelles ou un morceau de drap rouge sur la tête, en costume d'autrefois.

Couché sous un voile, vaguement apparu, un Christ glabre et lugubre en ses gestes figés sur la croix par la mort. Des séraphins supportent le toit sur lequel des aigles déploient leurs ailes.

Mais arrivent, or et soie en des anges priant vers l'ostensoir, la grande bannière du Saint Sang qui fait plier ses porteurs rouges, des voix d'enfants dans des flots d'encens, et, étincelante sous un rayon de soleil qui perce le brouillard, éblouissant les yeux étonnés, la châsse du Saint Trésor, apporté par les croisés flamands; en la fumée bleue, une longue théorie de prêtres en rochet et de lévites en surplis; crossés et mitrés, l'archevêque en sa pourpre cardinalice et les évêques en violet clair, bénissant doucement la foule de leurs doigts levés.....

La procession s'en va par les rues mortes, près des églises où prient les grandes ogives des fenêtres gothiques, les cintres aux dentelles de pierre. Elle s'atténue dans la fumée d'encens avec un dandinement de vague; à peine encore qui tût s'effacent, les prières blanches des frères voix d'enfants, les robes de brocart éternisant le même rêve de mille ans en leurs rectes plis et un furtif reflet de la châsse merveilleuse.



Le tour accompli, la voici revenir par ce temps de brume et de brouillard, sortant lentement d'une

nuit de sept siècles. C'est la vieille Flandre, sur la Grand' place; fières, les anciennes demeures aux naïves enseignes, aux pignons surmontés : de panier d'or, de boule d'or, de lys d'or, d'un vaisseau d'or avec ses gréments, de girouettes chimériques, aux fenêtres où paraissent de curieuses têtes en bonnet de dentelles, le beffroi, — d'où s'envolent, en appels de joie, les gazouillements cristallins du carillon, — sombre, écrasant l'alentour de son songe d'orgueil; lorsque évoquant toute l'histoire de la terre natale et ses révoltes et ses tueries et sa gloire de fer, *le noir lion des Klauwaerts sur son champ d'or paraît!*

Elle passe, et la rue Breydel là bas semble se fermer sur elle.



Maintenant, c'est dans le vieux Bruges, le plus vieux Bruges, au burg.

Un autel est dressé. C'est devant l'hôtel de Ville, ouvré, ciselé, comme une châsse de Saint, sur le toit de laquelle des anges seraient descendus, les ailes éployées. Auprès, la mystérieuse chapelle du Saint Sang, à l'air impénétrable, élançant son exotique clocheton à travers lequel on voit le ciel; de l'autre côté, les violents polychrômes, la bruyante Renaissance du Franc éclatent en fanfare près du primitif cantique du gothique.

Toutes les bannières ont mis leurs richesses autour de l'autel où s'éroulent les couleurs de riches tapis.

Les prélats sont venus portant le Trésor, disposé maintenant, selon le rite, pour l'adoration.

Sur toute la place où s'est agenouillée la procession, c'est une symphonie de tons et de silencieuses prières qui s'envolent vers le ciel voilé. Sous les arbres

touffus, là où fut Saint Donat en des temps plus dignes, les paysans, la tête rejetée en arrière, la bouche entr'ouverte, les bras déployés, en extase!

L'archevêque, les épaules revêtus du vêtement consacré, a monté les degrés de l'autel dans un calme où l'on n'entend plus que le bruit des encensoirs.

Il s'agenouille, baise la relique, se relève et se tourne vers le peuple prosterné.

Et aussi, les mains jointes, en leurs attitudes farouches ou pieuses, les grises statues des primitifs conquérants, des chevaliers en armure et des princesses, gloires de la cité de Bruges, à la maison de ville, prient...

L'encens enveloppait l'autel, les soieries des étoffes sacrées n'étaient plus que confuses et voilées. Seul, au-dessus, le cardinal rouge élevait très haut, vers le PÈRE, *le sang de Jésus-Christ...*

Et à ce moment, comme il descendait vers les fidèles les bénédictions suprêmes, le soleil perça les nuages, enflammant le cristal de la fiole merveilleuse, et des petits oiseaux chantèrent dans les grands arbres traversés de lumière. Un frisson passa sur la foule, et un sanglot.

Et le branle des cloches prit sa large envolée dans toute la ville, des notes claires se répandirent en rondes naïves, en chansons radieuses du beffroi noir, vers les lointains.....

Mais au-dessus de tout, dominant et résumant tout était le **Signe**, abstraction des gloires, des splendeurs et de toutes choses accomplies — maintenant, dans le passé aux yeux pâles d'aïeule et dans le futur où gronde le tonnerre et s'écrasent de vertigineux éclairs — dictame pour les cœurs affligés, fontaine d'espérance. Symbole de toute puissance connue et *occulte*, des mystères qui nous entourent et dont nous sommes pénétrés, deux humbles morceaux de bois mis en croix!

BOHÉMIENS.

SA carriole avance alentie et branlante
Avec des craquements de très vieille maison.
La route fait des S bien, bien loin. — Chancelante,
La jument souffle fort. — Et rasant l'horizon

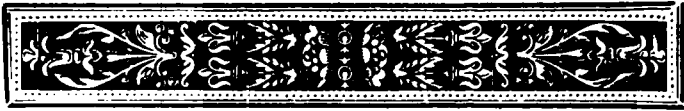
Une lame de feu s'allonge étincelante.
Il s'agit de trouver un bon bout de gazon
Pour la bête : un coin frais, un filet d'eau coulante
Et pour chauffer le pot du bois mort à foison.

Quand c'est fait — c'est très simple — on s'installe par terre,
On mange au même plat, on boit au même verre
Et pendant le festin la nuit vient doucement.

L'homme fume sa pipe et regarde en silence
La femme — près du feu — qui sourit et qui pense :
Car leur petit dernier vient de dire maman.

LOUIS GRANDPÉRRET.





ORIENTALE.

A PIERRE LOTI.

A bas, sous le grand ciel torride d'Orient,
Le soir vient, soir de juin fauve et luxuriant,
Alourdi de parfums, diamanté d'étoiles.
Tandis que, se glissant dans la blancheur des toiles
Et le silence froid de ces lits d'hôpital,
La lune sur son front plaque un rayon brutal,
Petit-Pierre, le pâle exilé, le novice
Qu'à vingt ans avait pris au foyer le service
Et qui se meurt du mal du pays regretté,
— En plein embaumement de cette nuit d'été,
Aux regards attendris des astres, Petit-Pierre
Sent l'ombre, par degrés, envahir sa paupière.

Mais, ayant vu la mort de près, il n'a pas peur.

Voici qu'en sa fiévreuse et muette torpeur,
Il ne sait quel murmure arrive à son oreille :
Une musique sourde et légère, pareille
A celle que le vent promène en rythmes doux
Parmi les frondaisons de forêts de bambous
Et dont court en frissons épars la mélopée.
A présent, d'un bien-être intime enveloppée,
Son âme suit au vol un rêve dans les cieux...
Il se soulève, ayant comme un sourire aux yeux,

Et, tout près de son lit agenouillée, étrange
 Sous l'immense cornette ouverte en ailes d'ange
 Qui fait un nimbe clair à son visage aimant,
 Une sœur de Saint-Paul récite lentement,
 De son accent traînard aux plaintes argentines,
 Les versets inégaux des prières latines.

Lui, trouve à l'écouter un charme surhumain.

D'un geste bienveillant, elle lui prend la main,
 Et, s'arrogant alors une bonne tutelle :
 — « Vous souffrez donc toujours, mon frère? » lui dit-elle.

« Mon frère! »

Oh! quel amour simple et noble et vainqueur
 L'a fait spontanément s'élaner de ton cœur,
 Ce mot du dévouement naïf dont tu t'affames,
 O femme trois fois pure entre toutes les femmes!
 Quel instinct d'indomptable et folle charité
 Arracha cet aveu de ta sincérité,
 Cri sublime qui fait qu'en ce recoin de terre
 Moins seul sur son grabat se meurt le grabataire,
 Endormi dans ce rêve ineffable et berceur
 Que veille encore sur lui l'amitié d'une sœur!

Le pauvre moribond tressaille.

O destinée!

A peine touchait-il à sa vingtième année
 Que la conscription soudain l'avait jeté
 Dans le fourmillement d'une noire cité,
 Loin, bien loin de ses champs de trèfle et de luzerne.
 C'étaient l'oisiveté noire de la caserne,
 Le dégoût de sentir sur soi cette prison,
 La régularité du temps de garnison!
 L'exercice le jour, le soir la flânerie,
 Et, quand il essayait quelque coquetterie,

Sur les glacis ombreux les petits bonnets blancs
Qu'au passage attaquaient ses sourires tremblants.
Et toujours, en songeant à la maison laissée,
Sa peine en devenait, hélas ! plus insensée ;
Et les heures passaient banales. Un matin,
Réveil inexplicable au soleil levantin,
Dans un décor de plaine éclatante et fleurie
Déroulant aux regards la fantasmagorie
De ses immensités au vaste dôme bleu.
Puis, la guerre au revers des collines en feu,
Une guerre farouche, atroce, sanguinaire,
Contre un soldat-bandit, souvent tortionnaire,
Et, vivace, gardant son prestige éternel,
Partout la vision du foyer paternel !

Et cependant que tout à ces luttes sauvages,
Déjà d'un mal profond subissant les ravages,
Ses vingt ans s'en allaient tristement leur chemin ;
— Dans le faste doré du faubourg Saint-Germain,
Une enfant d'une race étrangère à la sienne
Brisait son cœur de femme et de patricienne
Et, suivant le divin précepte du Sauveur,
D'un monde passager dédaignant la faveur,
Allait ensevelir au fond d'un monastère
Sa virginité sainte et sa jeunesse austère.
Un jour, elle avait pris cette épée, — une croix.
Comme les vieux chrétiens, tombaient disant : « Je crois ! »
Elle s'était encore à Jésus immolée.
Tout au bout, tout au bout d'une mer désolée,
Des soldats que tuaient la fièvre et le canon
Mouraient nombreux, ô Christ ! sans épeler ton nom.
Puissance de la Foi ! Leur douleur inconnue
L'attirant, elle était d'elle-même venue ;
Tendrement amicale aux souffrants, elle avait
Pour poste de combat adopté leur chevet,

Eprise de son œuvre et, d'une main très sûre,
Sachant mettre le baume où saignait la blessure.
Un martyr à calmer la trouvait toujours là.
Sans regret, sans rancœur, elle faisait cela
— Au constant sacrifice aujourd'hui familière, —
Ainsi qu'un ouvrier sa tâche journalière.

Las, et comme il songeait mélancoliquement,
Petit-Pierre eut un brusque et lourd affaissement.
La mort venait, la mort inexorable et lente.
De sa main qui pendait le long des draps, brûlante,
Il chercha de nouveau la main de l'humble sœur.
Et quand, la saisissant dans l'ombre avec douceur,
Il l'a sentie à lui s'abandonner sans crainte,
— Après une suprême et vigoureuse étreinte,
De l'air d'un jeune enfant qui voudrait sommeiller,
Il penche en souriant son front sur l'oreiller.
Puis sa belle âme, avec un vague frisson d'ailes,
De même que s'envole un essaim d'hirondelles,
De même qu'un parfum monte d'un encensoir,
S'exhale sans effort dans le calme du soir.

LOUIS LABAT.





ITE MISSA EST.

à M* B'



U fond du chœur, les acolytes,
Glissant sur les tapis muets,
Des cierges sur les bras fluets,
Guident le prêtre et les lévites
Parés d'ors et de violets.
Leur front rayonne des reflets
De la sainte splendeur des rites.

Dans une marche triomphale
Continuant la majesté
Du cortège, l'orgue emporté
Lance, en sa puissante rafale
Tourbillonnant dans les décors,
Ses majestueuses pensées
Sous les plus chaudes embrassées
De l'artiste assoiffé d'accords.

Les visages graves, émus,
Cachent des clartés enfouies
Dans les âmes épanouies
Sous des sentiments inconnus.
Aux yeux des âmes réjouies,
Le temple aux splendeurs éblouies
Est rempli d'élans continus.

Les doux enfants avec leur mère,
Les hommes forts et les vieillards,
Les grands, les riches, les Césars,
Et puis le pauvre solitaire.....

L'infirmes courbant vers la terre
Un front paisible et confiant,
Des vierges dont l'œil souriant
S'est voilé de pensée austère,
Défilent à pas sourds et lents.....
Des femmes, des religieuses
Traînant des oraisons pieuses
Dans leurs voiles, et des enfants
Retenant leurs mines rieuses,
Leurs mains, leurs bouches curieuses
Car mère a dit : « Je vous défends..... »
Tous, dans leur âme égalisée
Sous la puissante main du beau,
Tous ont vu briller le flambeau
De la vie idéalisée.
Tous sentent que le renouveau
Fait gonfler leur veine épuisée,
Ainsi que la brise alizée,
Au printemps, donne un sang nouveau.
Un à un..... la foule fidèle
Meurt avec les derniers flambeaux.
L'autel est noir comme aux tombeaux.
Mais dans les airs encor bruissèle,
Comme un mourant battement d'aile
Un susurement des échos
Murmurant des credos.
.
Puis il reste seul, l'organiste.....
Alors, devant l'art qui résiste,
En s'arrachant à l'escabeau,
Il dit : « Dieu seul est beau !
C'est lui qui fut le grand artiste ! »

V. M. DENDAL.





LES BEAUX-ARTS A PARIS.

Au Salon du Champ de Mars.

LE Salon du champ de Mars nous donne-t-il ce que nous étions en droit d'attendre de lui, je ne le crois pas. Les œuvres qui y sont exposées, amènent il est vrai des discussions passionnées. Mais cela prouve uniquement qu'à côté d'œuvres très remarquables, on y voit des œuvres indignes de figurer en un tel endroit.

Ceci dit, il faut constater que l'organisation matérielle de l'exposition a été fort bien faite.

On entre par la porte Rapp et on pénètre dans le Dôme central à travers des plantes et des verdure d'où se détachent les blancheurs d'une sculpture un peu maigre en nombre s'égaillant, comme disent les Bretons, le long du palier au premier étage du Dôme en avant de vieilles tapisseries accrochées à titre de remplissage et qui font grand effet, en avant aussi d'esquisses de M. *Galland* et de divers tableaux plus ou moins heureusement choisis. *Dalou, Rodin, Baffier, Ringel, Lenoir, Malherbe, Constantin Meunier*, malgré de remarquables envois ne remplissent pas le vide profond que l'on sent de suite, instinctivement, et que cause l'absence des sculpteurs et des statuaires auxquels on est habitué et que l'on s'étonne de ne pas voir.

De la galerie du Dôme on pénètre par deux portes dans le salon d'honneur où brille le tableau de M. *Meissonier*. A droite, une longue et vaste salle produit la sensation de la galerie des glaces à Versailles; l'impression est profonde, presque religieuse.

A gauche, une salle assez large et une suite de salles plus petites séparées les unes des autres par des travées ouvertes; tout au bout enfin les dessins, les pastels, les

aquarelles; puis, en remontant, près du salon de réception, une nouvelle et longue galerie au fond de laquelle on aperçoit le grand tableau de M. *Puris de Charannes*, *Inter artes et Naturam*, panneau destiné à l'escalier du musée de Rouen où il fera bon effet sans nul doute.

Les parois de toutes ces salles sont recouvertes d'une étoffe rouge, et un double velum blanc tamise la lumière qui se répand également sur toutes les toiles accrochées en deux rangs au-dessus d'une cimaise assez large se développant le long des murailles. Partout, des divans et des fleurs; aux portes de lourdes draperies; comme on le voit, la décoration a été admirablement bien comprise.

Les seize salles de l'Exposition renferment 1,409 ouvrages dont 1,221 peintures, dessins, cartons, etc., 84 sculptures; 104 gravures; 528 peintres, sculpteurs ou graveurs y ont pris part. Les envois étant illimités, j'ai compté jusqu'à 30 toiles du même artiste.

Au salon d'honneur à côté d'une demi douzaine de toiles du Ribera moderne, de *Ribot*, se voit le nouveau chef-d'œuvre de *Meissonier* intitulé *Octobre 1803*. C'est un épisode de la bataille d'Iéna; la coloration générale de ce tableau est blonde avec des déchirures de soleil éteint et des ombres lumineuses qui accusent en un relief prodigieux les figures de l'Etat-Major. Napoléon immobile sur un cheval blanc se détache avec une majesté calme, la croupe du cheval bai-brun monté par le général, vu de dos est d'un fini incroyable en ses luisants de soie. Au fond, à gauche, une charge superbe de cuirassiers inébranlables dans la poussière et la chaleur de la mêlée est rendue avec une impétuosité étonnante et inimitable. Les terrains sont beaux, bien piétinés par le sabot des chevaux. C'est la nature même.

Il y a encore dans ce salon, trois magnifiques chefs-d'œuvre dûs à un artiste belge d'Anvers M. *Léon Brunin*. C'est presque un inconnu pour nous, mais c'est à coup sûr un grand maître dont les œuvres sont dignes d'un musée. Il y a là à la fois de l'Albert Durer, du Holbein et du Rembrandt dans ces toiles intitulées : *le Distillateur*, *l'Antiquaire*, *Chez le Marchand de tableaux*. Les types sont peints d'une façon remarquable et les moindres objets sont rendus avec un soin et une science extraordinaires.

M. *Burnand*, le peintre suisse, va toujours de progrès en

progrès. Sa *Descente des troupeaux* (Provence) est une étude pleine de soleil et d'un joli effet : le *Sentier dans la montagne*, *Matinée dans les Alpes valaisannes*, *Sous les pommiers*, le *Chevrier*, sont autant de notes d'un dessin délicat et d'une jolie couleur.

Il y a énormément de fraîcheur dans les tons de chair de la femme à demi couchée de M. *Dagnaux*, la pâte est solide et grasse et la facture large.

Il y a beaucoup de poésie dans la *Solitude* de M. *Iwill*.

Que dire des fleurs et des fruits de M. *A. Kreyder*? Cela est enlevé avec une magistrale facture et le coloris est superbe.

Le peintre *Théophile Bérengier* a exposé un superbe portrait de M^{me} *V. Viollet-le-Duc*, la mère du charmant et délicat paysagiste. C'est d'un dessin irréprochable et d'un faire habile.

Je ne dirai, pas grand' chose des tableaux de *Roll*. S'il y a des qualités dans le coloris, le dessin laisse bien souvent à désirer.

Il n'en est pas de même dans les œuvres de M. *Dagnan-Bouveret* dont le paysage est une merveille de finesse et dont le portrait pourrait soutenir la comparaison avec nos Clouet.

M. *Gustave Courtois* a mis dans ses toiles son charme et sa grâce habituels.

M. *Friant* se montre toujours portraitiste hors ligne.

Le portrait de femme de M^{lle} *H. C. Foss* est excellent. Le modèle qui tient un livre à la main est merveilleusement peint. C'est d'un dessin savant.

Dans ses sujets religieux, M. *Kuehl* sait mettre une mystérieuse poésie à laquelle les profanes de ce siècle ne sont plus habitués.

Le portrait de M^{lle} *T.* par M. *Charles Lasar* rappelle le faire charmant des maîtres du XVIII^{me} siècle.

Dans ses *Dindons de la Sauvagère* et ses *Soleils* (fin d'été) M. *J. Charles Schuller* s'est encore surpassé. Il se montre à la fois animalier de talent, peintre de fleurs de talent et délicat paysagiste.

M. *Alfred Stevens* est certes un des grands maîtres belges contemporains. Il a des qualités de coloriste remarquables et il y joint beaucoup de poésie. Sa *Réverie*, ses *Iris*, sa *lady Mathilde* sont des œuvres de premier ordre.

M. *Zakarian* est notre Chardin contemporain. Ses pom-

mes, ses fromages, ses brioches feraient venir l'appétit au plus violent dyspepsique.

Je ne sais quel charme M. H. J. Burgers, un hollandais naturalisé français, sait mettre dans ses œuvres mais elles séduisent toujours. Sa *Tricoteuse* est d'un charme ineffable.

A ses moissonneries habituelles, qu'il sait peindre comme pas un, M. Lhermitte a joint une magnifique décoration représentant *Sainte Claire Deville faisant une leçon*, peinture destinée à la nouvelle Sorbonne.

M. Lerolle a envoyé deux toiles destinées à orner l'église Saint-Martin. Ce sont :

Saint Martin donne la moitié de son manteau à un pauvre (sujet neuf), et *Jésus-Christ apparaît à Saint-Martin*. Ce sont des pages très décoratives.

Je suis resté longtemps à contempler *la Religieuse* de M. Paul Hoecker. C'est une toile d'un grand sentiment et d'une justesse d'observation presque sans égale; c'est une des meilleures toiles du Salon. La Religieuse est assise sur un banc de pierre au milieu d'une allée d'arbres, les rayons lumineux du soleil traversent la couche de feuillage et viennent former sur le sol de petits ronds irisés d'une grande vérité; tout est bien en valeur, bien en perspective. Cet artiste honore dignement l'art allemand.

Pourquoi à côté d'œuvres si remarquables trouver des farces indignes d'écolier, comme ces portraits du peintre Lewis Brown en goguette par Boldini qui fait si bien quand il veut, comme cet abracadabrant plafond destiné au salon des sciences à l'hôtel de ville par le peintre P. A. Besnard. Faut-il que ceux qui donnent ces commandes soient ramollis! Ou bien ce sont des farceurs qui se moquent du public comme le peintre lui-même, car quand il veut M. Besnard fait des œuvres merveilleuses. La foule se pâme et se tord devant ce plafond ainsi que devant la *Vision de femme*. Oh! oh! pauvres bourgeois, ce que nos peintres modernistes se moquent de vous!

Dans les dessins, cartons, etc. le même mélange se fait sentir que dans la peinture, nous trouvons des choses excellentes à côté d'œuvres absurdes. C'est ainsi que M. L. Anquetin aurait pu reléguer dans son grenier ses pastels impressionnistes qui n'impressionnent que les idiots.

M. Besnard qui a deux cordes à son arc a fait un exquis et ravissant *Portrait de M^{me} Lemaire* que je donnerais pour toutes ses peintures.

M. *Gaston Béthune* a deux séduisants pastels; M^{me} *Fanny Fleury* un bien joli portrait au pastel; M. *Iwill* de délicats souvenirs de Hollande; M. *Lhermitte* d'admirables dessins qui sont des merveilles en blanc et noir; M. *Constantin Meunier* deux fusains de *Mineurs* qui valent des tableaux et qui sont des œuvres d'art véritables; M^{me} *Claire Lemaître* a exposé six ravissants pastels de fleurs. Quelle délicatesse et quel charme! mon cher confrère Armand Sylvestre a écrit sous l'un de ces beaux pastels, *Bouquet d'Iris*, ces quelques délicieux vers :

- « La seule fleur qui porte en elle
- « L'azur profond de ta prunelle
- « Que frange un léger frison d'or,
- « C'est l'Iris debout sur la grève
- « Sur qui — comme l'aile du rêve —
- « Le vol du papillon s'endort. »

Je retrouve dans la section de sculpture le buste d'*Armand Sylvestre* par le grand sculpteur *Jean Baffier*.

Sylvestre est là épanoui, radieux, bien marqué à l'effigie du bon poète qui chanta les heures fugitives, les femmes et les roses et ressuscita la bonne grosse gaieté de Villon. C'est bien là le Sylvestre que nous connaissons.

Bien joli le projet de cheminée monumentale du même sculpteur.

M. *Baffier* est le Millet de la sculpture. Que ses types sont jolis dans leur mâle beauté! C'est tout le poème monotone, triste, des pauvres gens qui se déroule ici, comme imprégné du grand souffle de la glèbe, des puanteurs âcres du pays noir, des arômes de la forêt.

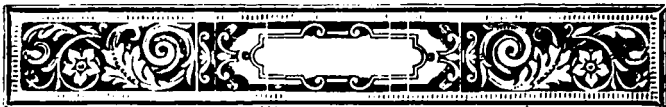
Voici le moissonneur berrichon, le vieux joueur de musette qui fait danser les gars et les filles du village, le petit Jean le greffeur d'une si intense réalité. Tout cela est beau et d'une grande originalité. Tous mes compliments à M. Baffier, le grand sculpteur des petits et des humbles.

Je citerai en terminant de très belles faïences peintes d'un joli effet par *Madame Besnard*, et un gracieux morceau de nu par M. *Michel Malherbe*.

FRANÇOIS BOURNAND,

*Professeur d'Esthétique et d'Histoire de l'Art à l'Ass.
Polytechnique; — Lauréat de la Société nationale
d'Encouragement au bien; — Membre honoraire de
la Société des Lithographes français.*





BIBLIOGRAPHIE.

L'Esclavage, ses promoteurs et ses adversaires,
par A. SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE. — Liège,
Grandmont-Donders, éditeur 1890.

LE livre est le résultat de dix années de travail. C'est une enquête approfondie et consciencieuse sur le rôle de l'Eglise et de ses ennemis dans la question de l'esclavage, ceux-ci fatalement promoteurs, celle-là toujours adversaire parce qu'elle est par essence rédemptrice. L'esclavage était une institution nécessaire à la société payenne. A mesure que s'étend l'action du christianisme il disparaît du monde, passant par les degrés adoucis de l'affranchissement et du servage pour arriver à la liberté des Corporations et quand il pèse encore sur les chrétiens aux Etats barbaresques, nous voyons naître un ordre religieux — les Trinitaires — pour délivrer les captifs ou prendre leur place. Ce qu'elle a fait pour détruire l'esclavage en Europe, l'Eglise l'a continué à travers les siècles en faveur des noirs et des Indiens. Dans cette œuvre hautement humanitaire elle a eu à combattre précisément ceux qui ont secoué le joug de Rome au nom de la liberté, de la conscience, les réformés, les philosophes voltairiens et les révolutionnaires. Ceci n'est point un paradoxe. L'auteur accumule les faits et les preuves, et chose à noter il cite de préférence les écrivains protestants ou hostiles au catholicisme, Macaulay, Bancroft, Guizot, la *Revue des Deux-Mondes*, l'*Encyclopédie*, Prescott, Robertson, Humbolt, Malte-Brun, Reclus, la *Revue des Missions protestantes*, Gurnay, Channing, Heptworth, Ampère, etc., sans compter nombre de rapports officiels. Tous ces documents sont autant de témoins à charge contre l'influence de la réforme et des principes de 89 sur l'esclavage dans les temps modernes.

Au sortir de cette lecture on éprouve un sentiment d'indignation et d'écœurement, devant les férociétés humaines engendrées par l'égoïsme. Et il faut avoir l'esprit faussé par le parti-pris maçonnique ou pousser l'ignorance jusqu'à l'imbécillité pour oser nier l'action salutaire de l'Eglise sur l'émancipation des noirs. Un fait se dégage du travail de M. Scarsez. C'est que dans les colonies espagnoles de l'Amérique, des millions d'Indiens et de nègres, initiés à la civilisation, vivent fraternellement ensemble, tandis que chez les Anglo-Saxons, les Indiens sont détruits et les noirs repoussés. Cependant on sait que les « conquistadors » n'étaient pas tendres.

Ce résultat est dû aux luttes héroïques des religieux contre

les colons espagnols, altiers et cruels par nature, mais foncièrement catholiques. Le Protestantisme au contraire fit des efforts pour rétablir l'esclavage et à cet effet la reine Elisabeth introduisit les nègres dans ses colonies. Tandis que l'Eglise suscite des Las-Cases, des Claver et tous les missionnaires Jésuites apôtres et civilisateurs, les chefs du puritanisme et les magistrats de Bristol font la traite des blancs de leur pays. Quant à la traite des noirs ce fut là un commerce lucratif que les rois d'Angleterre, leurs ministres et leurs parlements se crurent obligés d'encourager. De 1700 à 1750 les navires anglais enlevèrent d'Afrique un million et demi de nègres (Bancroft). La condition des esclaves aux Etats-Unis et sur les négriers était épouvantable. L'auteur nous donne d'affreux détails. Jamais à la société protectrice des animaux on n'a signalé de pareilles cruautés envers l'homme mis au rang de bétail.

Une voix s'élève constamment en faveur de l'esclave, c'est celle du Pape. Là où ses chaînes ne peuvent être rompues, il cherche à les alléger. Au besoin il s'arme de l'excommunication pour rappeler aux planteurs que tous les hommes sont frères dans le Christ. Aussi le sort des noirs est-il singulièrement adouci dans les colonies catholiques. Ils sont instruits dans la religion chrétienne, peuvent se libérer au bout de quelques années, et possèdent un enclos de culture. Ce que les Etats-Unis punissent chez leurs esclaves comme un crime énorme devient aux colonies espagnoles un simple délit, et dès 1812 toutes les colonies hispano-américaines abolissent l'esclavage et le servage. M^r Scarsez poursuit sa thèse ou plutôt son enquête en montrant que les « droits de l'homme » proclamés en 89 n'ont jamais donné la liberté ni l'égalité aux enfants de Cham. Lors du terrible massacre des blancs à St Domingue, les nègres ont reconnu leurs amis et leurs émancipateurs, non dans les agents de la République mais dans les prêtres auxquels ils ont voué une vénération inaltérable.

Ce livre est de facture sobre et solide. Les preuves s'enchaînent, se pressent étayées par des faits d'une éloquence fou-troyante. C'est un plaidoyer sans phrases, un réquisitoire contre l'école du mensonge historique. On sent l'auteur opprimé par l'amour de la vérité et je ne sais quelle révolte généreuse contre les grandes iniquités soutenues par les complicités ténébreuses de « l'homme ennemi ».

Ce volume réfute victorieusement une parole, après tout inepte de M. Couvreur, disant au sujet de la civilisation du Congo : « l'œuvre sera laïque ou elle ne sera pas ». M. Couvreur était en ce temps quelque chose comme grand Orient de la loge de Bruxelles, ce qui explique ce langage. Eh bien, si l'œuvre est laïque elle ne sera pas, elle est mort-née.

M. Scarsez étend son étude jusqu'à nos jours et rencontre la grande question esclavagiste qui occupe en ce moment les nations européennes. Il se place pour la résoudre au vrai point de vue, celui de l'Eglise. Nous ne pouvons résister au désir de terminer notre article en citant la conclusion importante de l'auteur :

« ... Que dire aussi de cet autre missionnaire, un laïque celui-là, le valeureux Joubert ! il a accompagné, dans les régions africaines, les Pères Blancs, ces dévoués serviteurs de Dieu, qui comme tant d'autres apôtres de la France généreuse travaillent au salut des âmes sur une terre étrangère. Joubert est la sentinelle avancée de

la civilisation sur les bords du lac Tanganyka. Aucun intérêt personnel ne le guide; il a renoncé à sa patrie, à sa famille pour se vouer complètement à une œuvre d'évangélisation et de civilisation. Français d'origine, ancien capitaine des zouaves pontificaux, il s'est fait Africain avec les Africains : il a épousé une négresse afin d'élever cette race déchue jusqu'à lui. Il est allé occuper la station de M'pala qu'avait fondée, il y a quelques années, un de nos plus intrépides pionniers de la civilisation africaine, le capitaine Storms. Il s'efforce de faire régner autour de lui l'ordre et le bien-être. La contrée, par ses soins, se repeuple; la population y a triplé en cinq années; la culture s'y est étendue de tous côtés; nulle part au Congo un semblable résultat n'a été obtenu (1). Il prêche la paix et la mansuétude; en même temps, il apprend aux noirs à se défendre contre la rapacité des Arabes. Il prête son concours aux chefs de la contrée et, plus d'une fois, il a réussi à délivrer des caravanes d'esclaves. On lui reprochera, sans doute, de ne point s'adonner à des opérations commerciales au profit de ses frères d'Europe; si jamais Joubert est forcé de céder devant les forces arabes qui le menacent, il ne ramènera avec lui ni chargement d'ivoire, ni autres matières précieuses, mais aussi les indigènes n'auront pas à se plaindre des pillages, des dévastations et des enlèvements qui signalent si souvent la marche des blancs ».

« Tels sont les merveilleux résultats qu'un seul homme, secondé par les missionnaires, a pu atteindre. Au lac Nyassa aussi quelques courageux Anglais luttent avec succès contre les chasseurs d'esclaves. N'est-ce pas là une preuve évidente de l'utilité, de la nécessité même des actions isolées, lorsqu'elles sont dirigées par des hommes énergiques et dévoués? »

« Mais il y a un grand obstacle à la répression immédiate de la traite dans la région des grands lacs : les puissances qui se disputent la route de l'intérieur, du Nyassa à la vallée du Nil ne se montrent guère disposées à encourager une action qui pourrait, pour quelque temps, ralentir le mouvement commercial de l'intérieur de l'Afrique, où il n'y a pas d'autre bête de somme que l'esclave. C'est encore l'intérêt mercantile qui prime la question d'humanité. Croit-on que les mêmes hommes, qui n'ont été nullement émus par les brigandages révoltants que nous avons cités, se laisseront émouvoir par les cris des victimes qu'on égorge en Afrique? Si nous devons juger de l'avenir par le passé, il faut convenir que les Arabes sont d'actifs auxiliaires pour les colonisateurs blancs; ils « nettoient » complètement les seules contrées de l'Afrique tropicale qui soient habitables pour les Européens; et comme si l'œuvre de mort ne marchait pas assez vite, voilà que *la South*

(1) « Les villages de la plaine triplés depuis votre départ... la plaine entière est cultivée, » les marchands d'esclaves « sont rentrés chez eux sans un esclave, disant à tous les Rouga-Rouga qu'il n'y a rien à faire au Maranga, que la chasse y est gardée... tous les jours il y a foule chez le capitaine Joubert pour faire des palabres (arrangements de toute espèce.) » (Lettre du Père Moinet au Capitaine Storms, septembre 1888).

African Company envoie des armes et des munitions au roi des Ma-Tebelé, le « grand roi, mangeur d'hommes » pour détruire la tribu des Ma-Chona. Pendant que s'accomplit sans protestation cette violation de l'article 6 de l'acte général de la Conférence de Berlin, les défenseurs des nègres attendent en vain des secours.

« Ce n'est pas en Afrique, c'est en Europe que se trouvent les plus fermes soutiens de l'esclavage et de la traite. La lutte contre les Arabes est facile, mais il faut vaincre aussi la résistance et les tergiversations de certains gouvernements, grands protecteurs du commerce et de l'industrie. Jadis, dans de semblables circonstances, Las Casas, Vieira, Wilberforce et Buxton nous ont montré la voie à suivre : ils n'ont pas cessé d'éclairer la foule, de dévoiler les crimes, de demander compte aux autorités de leur inaction, et ils ont obtenu des résultats inespérés ».

« Quoi qu'il en soit, le nombre des défenseurs des noirs grossit chaque jour. Malgré la propagation des théories scientifiques de la sélection, malgré la soif générale du lucre, l'opinion publique, éclairée par la parole ardente du cardinal Lavigerie, s'élève impérieuse et réclame justice. En Angleterre même, un parti nombreux proteste contre les agissements de marchands éhontés. La presse de l'Europe entière, à peu d'exceptions près, stigmatise les forfaits qui se commettent. De nombreux volontaires sont prêts à voler à la défense ces peuples noirs. Des souscriptions s'organisent pour soutenir la nouvelle croisade contre l'Islam, et, toujours le premier à aider les entreprises humanitaires, le Pape offre un don de 300.000 francs. Devant un tel élan, l'égoïste doctrine des ménagements et de la prudence est définitivement condamnée. L'horrible iniquité qui a souillé si longtemps le monde, est près de disparaître. C'est ainsi, qu'après une lutte de dix-huit siècles, nous voyons triompher les enseignements de cette longue suite de pontifes, de saint Grégoire le Grand à Léon XIII. Protestants de toutes sectes proclament avec Léon X que « non seulement la religion chrétienne, mais la nature proteste contre l'état d'esclavage ».

Au moment où le comité antiesclavagiste de Belgique vient d'entrer dans la voie de l'action, en envoyant au Congo ses premiers pionniers, M. Paul Van de Kerchove, ancien lieutenant aux zouaves pontificaux et M. Hink, officier de l'armée belge, le livre de M. Scarsez prend un caractère tout spécial d'actualité.

B⁰⁰ KERVYN DE VOLKAERSBEKE.





TABLE DES MATIÈRES.

Premier semestre de l'année 1890.

Livraison du 15 Janvier 1890.

| | Pages. |
|--|--------|
| I. Evêques-Artistes, WILLIAM RITTER | 5 |
| II. Hermine, <i>nouvelle</i> , B ^{onne} DE BOÛIARD | 23 |
| III. Le Protestantisme et l'Esclavage, SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE | 47 |
| IV. Autour du Journal des Goncourt, FIRMIN VAN DEN BOSCH. | 65 |
| V. L'année Littéraire, HENRY BORDEAUX | 75 |
| VI. Poésies : <i>Poésies russes</i> , HECTOR HOORNAERT | 87 |
| <i>Berceuse</i> , JANSSENS DE BISTHOVEN | 91 |
| <i>Ballade</i> , VAN DEN BRANDEN DE REETH | 92 |
| <i>Le Prêtre</i> , JEAN CASIER | 93 |
| VII. Résultat du concours de nouvelles, LA RÉDACTION. | 95 |
| VIII. Bibliographie : <i>Drames et Comédies pour Collèges</i> ; — <i>Tracts populaires n° 5 et 6</i> ; — <i>La légende de Madame</i> <i>Sainte Colombe</i> , par Ad. Millet. J. C. | 97 |

Livraison du 15 Février 1890.

| | |
|---|-----|
| I. L'Irlande au XVIII ^e siècle, B ^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE | 101 |
| II. Hermine (<i>suite</i>), B ^{onne} DE BOÛIARD | 127 |
| III. Epopées et romans chevaleresques. A propos du livre de M. de Monge. CHARLES MARTENS | 145 |
| IV. L'architecture de l'avenir, V. M. DENDAL | 161 |
| V. Autour du Journal des Goncourt, FIRMIN VAN DEN BOSCH. | 167 |
| VI. Causerie. André Gill. RENÉ RACOT | 179 |
| VII. Chronique musicale. Salambô. EMILE ROUSTAN | 183 |
| VIII. Poésies : <i>La Croix</i> , JEAN CASIER | 187 |
| <i>Poésies russes</i> , HECTOR HOORNAERT | 191 |

| | Pages. |
|--|--------|
| IX. Bibliographie : <i>Le Mystère du sang chez les Juifs de tous les temps</i> , par l'abbé Henri Desportes. — <i>Le Frère de la duchesse d'Angoulême</i> , par le même. FRANÇOIS BOURNAND. — <i>Bas les cœurs!</i> par Georges Darien. HECTOR HOORNAERT. — <i>Le Clergé sous la troisième république</i> , par François Bournand. JEAN CASIER . . . | 193 |

Livraison du 15 Mars 1890.

| | |
|--|-----|
| I. Flâneries à Paris-Exposition, GÉRARD COOREMAN | 197 |
| II. Emanuele d'Astorga, DOM LAURENT JANSSENS | 243 |
| III. Hermine (<i>suite</i>), B ^{me} DE BOÛARD | 255 |
| IV. Epopées et romans chevaleresques (<i>fin</i>), CHARLES-MARTENS. | 267 |
| V. Autour du Journal des Goncourt (<i>suite</i>), FIRMIN VAN DEN BOSCH | 283 |
| VI. Causerie. Pierre Dupont et la manie des statues. RENÉ RACOT. | 295 |
| VII. Poésies : <i>Poésies russes</i> , HECTOR HOORNAERT | 299 |
| <i>Chevalerie</i> , MAURICE DULLAERT | 301 |
| <i>Fleur des hautes Alpes</i> , M.-A. COUSOT. | 302 |
| <i>La dernière rose</i> , GEORGES LE ROY | 303 |
| <i>Judas</i> , ADOLPHE MILLET | 304 |
| VIII. Bibliographie : <i>La Dernière Bataille</i> , par Ed. Drumont. FRANÇOIS BOURNAND. — <i>Julius et Miriam</i> , par M ^{me} de Nocé. V. D. — <i>Bouton de rose et souci</i> , par M ^{lle} Marie O'Kennedy. J. — <i>Un frère de Berchmans, Gustave Marlier</i> , par Jules Lintelo, S. J. JEAN CASIER. | 305 |

Livraison du 15 Avril 1890.

| | |
|---|-----|
| I. Une page d'histoire contemporaine : Jules Simon, ARTHUR GODDYN | 309 |
| II. Hermine (<i>fin</i>), B ^{me} DE BOÛARD | 329 |
| III. <i>Surrexit Christus</i> , ADOLPHE MILLET | 352 |
| IV. La crise agricole, JULES DE SOIGNIE | 353 |
| V. Autour du Journal des Goncourt (<i>fin</i>), FIRMIN VANDEN BOSCH | 379 |
| VI. A propos de la « Bête humaine », M.-A. COUSOT | 391 |
| VII. <i>Ad Quid?</i> JEAN CASIER | 396 |

| | Pages. |
|---|--------|
| VIII. Causerie. Maupassant et la nouvelle école littéraire, RENÉ RACOT. | 397 |
| IX. <i>Le cheval de bois</i> , C. DE NANTEUIL | 410 |
| X. <i>Poésies russes</i> , HECTOR HOORNAERT | 403 |
| XI. Les Beaux-arts à Paris, FRANÇOIS BOURNAND | 407 |
| XII. Bibliographie : <i>Cours apologétique</i> , par Mgr Emile Lesur, F. B. — <i>Anthologie d'auteurs français et d'auteurs belges</i> , par Ferdinand Loise, A. D. | 409 |
| XIII. Petite chronique, J. C. | 412 |

Livraison du 15 Mai 1890.

| | |
|---|-----|
| I. Quattrocentisto, légende mystique, WILLIAM RITTER | 413 |
| II. <i>Le Saint Sang</i> , rondel, JEAN CASIER | 424 |
| III. La personnalité psychologique de Pierre Loti, ARMAND THIÉRY | 446 |
| IV. <i>L'Acarus d'or</i> , ADOLPHE MILLET | 446 |
| V. Etude ethnologique sur certaines peuplades mystérieuses mentionnées dans la Bible, F. DE MOOR | 447 |
| VI. Pedro Calderon de la Barca, ALBERT SAVINE | 463 |
| VII. <i>Adoubement posthume</i> , MAURICE DULLAERT | 482 |
| VIII. Quelques journalistes, CHARLES BUET | 483 |
| IX. Patiens quia æterna! J. BARBEY D'AUREVILLY | 487 |
| X. L'existence de l'âme démontrée par une autopsie, L. DE BACKER | 491 |
| XI. <i>Les bons Bourlaks</i> , poésie russe, HECTOR HOORNAERT | 501 |
| XII. <i>Vieux Portraits</i> , HENRY BORDEAUX | 503 |
| XIII. Les Beaux-arts à Paris, FRANÇOIS BOURNAND | 505 |
| XIV. Bibliographie : <i>Bouquet de pensées</i> , par la B ^{ne} d'Ottensfels — <i>Mes Fredaines</i> , par J. Demy. J. B. — <i>Dans ma Nuit</i> , par B. Galeron de Calonne. — <i>Notre-Dame de Montaigu</i> , par M ^{me} Van Weddingen. — <i>Le dernier Laird</i> , par Paul Féval fils, J. B. — <i>L'Essai Loyal</i> , journal de Fidus, J. B. — <i>La Guinée Supérieure</i> , par un Père des Missions Africaines de Lyon, J. B. | 511 |
| XV. Petite Chronique, J. C. | 516 |

Livraison du 15 Juin 1890.

| | Pages. |
|--|--------|
| I. Dans l'allée d'Héverlè ou la loi, MICHEL BODEUX . . . | 517 |
| II. Pedro Calderon de la Barca, ALBERT SAVINE | 531 |
| III. <i>Les Moujiks</i> , HECTOR HOORNAERT | 556 |
| IV. Le cardinal de Franckenberg, ARTHUR VERHAEGEN . . | 557 |
| V. <i>Ce que ne disent pas les hirondelles</i> , M.-A. COUSOT . . | 580 |
| VI. Román le Nasdravan, J. BRUN et L. BACHELIN | 581 |
| VII. La Procession du Saint Sang à Bruges, M. DESOMBIAUX | 601 |
| VIII. <i>Bohémiens</i> , LOUIS GRANDPERRET | 606 |
| IX. <i>Orientale</i> , LOUIS LABAT | 607 |
| X. <i>Ite Missa est</i> , V.-M. DENDAL | 611 |
| XI. Les Beaux-arts à Paris, FRANÇOIS BOURNAND | 613 |
| XII. Bibliographie : <i>L'Esclavage, ses promoteurs et ses adver-</i> <i>saires</i> , par A. Scarsez de Locqueneuille. B ^o KERVYN DE VOLKAERSBEKE | 619 |





Table alphabétique des auteurs.

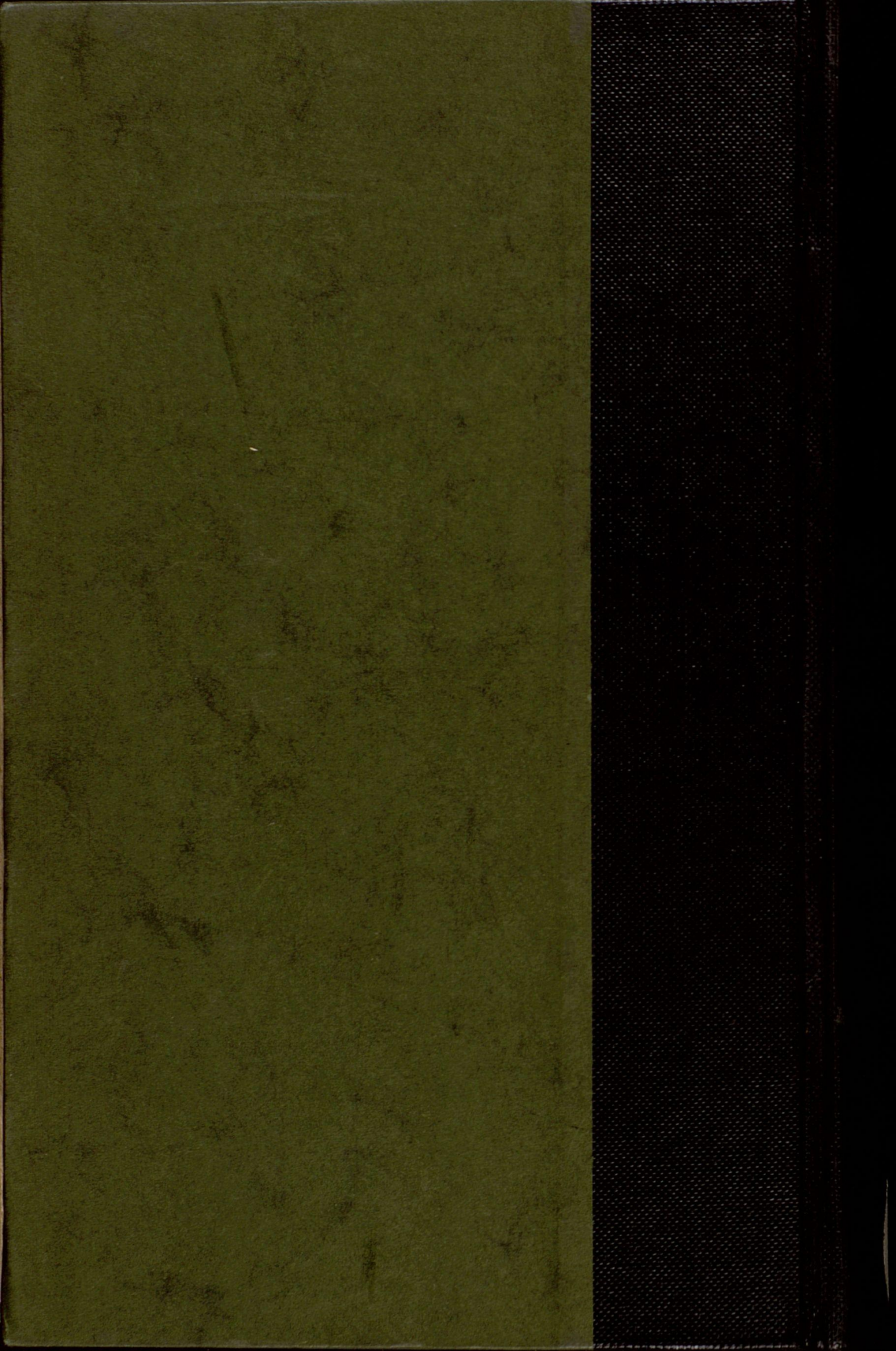
Premier Semestre de l'année 1890.

| | Pages. |
|---|----------------|
| DE BACKER [LOUIS]. — L'existence de l'âme démontrée par une autopsie | 491 |
| † BARBEY D'AUREVILLY. — <i>Patens quia aeterna!</i> | 487 |
| BODEUX [MICHEL]. — Dans l'allée d'Héverlé ou la Loi | 517 |
| BORDEAUX [HENRY]. — L'Année Littéraire | 75 |
| <i>Vieux Portraits</i> | 503 |
| VAN DEN BOSCH [FIRMIN]. — Autour du Journal des Gon- court | 65-167-283-379 |
| DE BOUARD [B ^{onne} S.]. — Hermine | 23-137-255-329 |
| BOURNAND [FRANÇOIS]. — Les Beaux-Arts à Paris | 407-505-613 |
| VAN DEN BRANDEN DE REETH [RAYM.]. — <i>Ballade</i> | 92 |
| BRUN et BACHELIN. — Román le Nasdravan, conte roumain | 581 |
| BUET [CHARLES]. — Quelques Journalistes | 483 |
| CASIER [JEAN]. — <i>Le Prêtre</i> | 93 |
| <i>La Croix</i> | 187 |
| <i>Ad quid?</i> | 396 |
| <i>Le Saint Sang</i> | 424 |
| COOREMAN [GÉRARD]. — Flâneries à Paris-Exposition | 197 |
| COUSOT [Abbé M. A.]. — <i>Fleur des Hautes Alpes</i> | 302 |
| A propos de la « Bête humaine » | 391 |
| <i>Ce que ne disent pas les Hirondelles</i> | 580 |
| DENDAL [V. M.]. — L'architecture de l'avenir | 161 |
| <i>Ite Missa est</i> | 611 |
| DESOMBIAUX [MAURICE]. — La Procession du Saint Sang à Bruges | 601 |
| DULLAERT [MAURICE]. — <i>Chevalerie</i> | 301 |
| <i>Adoubement posthume</i> | 482 |
| GODDYN [ARTHUR]. — Une page d'histoire contemporaine : Jules Simon | 309 |
| GRANDPERRET [LOUIS]. — <i>Bohémien</i> | 606 |
| HOORNAERT [Abbé HECTOR]. — Poésies russes : <i>Les Fourrures; Tzarine triste; les Lions d'Iwan</i> | 87 |
| <i>Le Volga</i> | 191 |

| | Pages. |
|--|---------|
| <i>Peintre d'icônes; les Kalikis; la fin des Strelitz</i> . . . | 299 |
| <i>Invasion Tatare; le châtimeut de Sviatogor</i> . . . | 403 |
| <i>Les bons Bourlaks</i> | 501 |
| <i>Les Moujiks</i> | 556 |
| JANSENS [DOM LAURENT]. — Emanuele d'Astorga | 243 |
| JANSENS DE BISTHOVEN. — <i>Berceuse</i> | 91 |
| KERVYN DE VOLKAERSBEKE [B ^{re}]. — L'Irlande au XVIII ^e siècle | 101 |
| LABAT [LOUIS]. — <i>Orientale</i> | 607 |
| LEROY [Abbé GEORGES]. — <i>La dernière rose</i> | 303 |
| MARTENS [CHARLES]. — Epopées et romans chevaleresques. A propos du livre de M. de Monge | 145-267 |
| MILLET [ADOLPHE]. — <i>Judas</i> | 304 |
| <i>Surrexit Christus</i> | 352 |
| <i>L'Acarus d'or</i> | 446 |
| DE MOOR [Abbé FL.]. — Etude ethnographique sur certaines peuplades mystérieuses mentionnées dans la Bible | 447 |
| DE NANTEUIL [C.]. — <i>Le cheval de bois</i> | 401 |
| RACOT [RENÉ]. — André Gill | 179 |
| Pierre Dupont et la manie des statues | 295 |
| Maupassant et la nouvelle école littéraire | 397 |
| RITTER [WILLIAM]. — Evêques-Artistes | 1 |
| Quattrocentisto | 413 |
| ROUSTAN [EMILE]. — Chronique musicale : Salambô | 183 |
| SAVINE [ALBERT]. — Pedro Calderon de la Barca | 463-531 |
| SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE. — Le Protestantisme et l'Esclavage | 47 |
| DE SOIGNIE [JULES]. — La Crise agricole | 353 |
| THIÉRY [ARMAND]. — La Personnalité psychologique de Pierre Loti | 446 |
| VERHAEGEN [ARTHUR]. — Le Cardinal de Franckenberg | 557 |
| — | |
| LA RÉDACTION. — Résultat du Concours de nouvelles | 95 |
| — | |

Le caractère italique désigne les poésies.





IN
RE
QUE

II
82752
A

BVL
012/23 16 21

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE

II

80/50

A

1890

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

BRUXELLES

PARIS

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

ALBERT SAVINE

rue Treurenberg, 8

rue des Pyramides, 12.

1890

Second semestre.

1890

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

BRUXELLES

PARIS

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

ALBERT SAVINE

rue Treurenberg, 8

rue des Pyramides, 12.

1890

7^e année. — N° 7. — 15 Juillet.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

paraît le 15 de chaque mois
par livraisons de 100 pages environ

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour le second semestre de 1890 (Juillet à Décembre) donnant droit à recevoir gratuitement les n^{os} de Mai et Juin :

Belgique : 5 fr.; Union postale : 6 fr.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans une autorisation spéciale du Comité de rédaction.

Les manuscrits doivent être adressés soit à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue Haut-port, 52 et 54, Gand, soit à M. JEAN CASIER, rue des Rémouleurs, 89, Gand, secrétaire du Comité de rédaction.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs opinions; le Comité de rédaction veille à ce qu'ils respectent le dogme catholique et les convenances. Nous conseillons d'ailleurs aux parents et aux chefs d'institution d'examiner eux-mêmes la revue avant de la donner à lire, afin d'apprécier ce qui convient à chaque âge.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont on recevra deux exemplaires; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

Articles à paraître aux prochains numéros :

NOUVELLES. *La défaite de Méphisto*, par Paul Féval fils; — *la Fiancée de Maître le Kévan*, par Jacques Fère; etc.

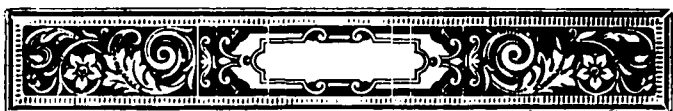
ÉTUDES LITTÉRAIRES. *Le Boulangisme littéraire*, par Firmin Vanden Bosch; — *les Lettres Tournaisiennes*, par Joseph Hoyois; — *la Poésie nouvelle*, par Gérard Lelong; etc.

CAUSERIES. *Le Maître*, par le R. P. Van Tricht; — *le Journalisme*, par A. Dutry; etc.

ARTICLES DIVERS. *L'Idée religieuse en Chine*, par L. de Backer; — *Le Duel*, par Jules Nossent; — *le Barreau Parisien*, par A. Goddyn; — *Don Bosco*, par H.; — *la fin du monde d'après les prophéties*, par H. Bordeaux; — *le Droit d'auteur*, par M. Bodeux, etc.

POÈMES EN PROSE de Ch. Buet, Zacharie Astruc, William Ritter, etc.

POÈMES ET POÉSIES de divers auteurs.



VIEILLE, TRÈS-VIEILLE HISTOIRE.

A MADAME H.-R.

CE dimanche soir, premier dimanche de Janvier, la vieille marquise restait chez elle pour recevoir le ban et l'arrière-ban de ses amis qui ne manquaient jamais de lui apporter à pareille date le tribut de leurs félicitations et de leurs souhaits.

Hélas! l'année était bien proche où ces souhaits devaient rester inexaucés!... Maintenant, voilà longtemps qu'elle a rejoint ceux de sa génération, la douce aïeule que la mort semblait avoir oubliée... Voilà longtemps que son vieil hôtel, qui s'effaçait timidement en retrait des maisons voisines pour dérober aux passants l'anachronisme de ses écussons et de ses grilles fleurdelisées, a cédé la place à quelque banale « ruche à locataires ».

Et néanmoins, il me semble les voir encore : l'ancien logis et l'ancienne maîtresse du logis... Le logis, qui retenait comme une atmosphère du passé autour de la maîtresse pour l'isoler des brutalités du siècle... la maîtresse, à laquelle le logis seyait si bien qu'on eût cru volontiers qu'elle en était le meuble le plus précieux et le plus charmant.



Etendue dans son grand fauteuil blanc et or, au coin du feu, la marquise attend qu'il plaise à ses amis de venir la surprendre.

Derrière les cuivres miroitants des chenets, le bois se tord et gémit d'être vaincu par la flamme qui l'enlace. En une poussière fine comme une moisissure, sa lèpre s'effrite toute blanche, et, à leur tour, des écailles calcinées croulent au cœur des cendres, où se creusent de fantastiques grottes de rubis.

Ces gémissements qui meurent, puis renaissent, la marquise les écoute... Mais les entend-elle?

Ces reflets furtifs, ces ombres vacillantes, dont le jeu dit les résistances et les défaillances de la matière dans sa lutte contre l'élément, la marquise les regarde... Mais les voit-elle?

Non pas. Ses pensées sont toutes en elle-même et sur elle-même, et c'est à ses pensées qu'elle donne audience.

Ses beaux yeux d'un bleu de pervenche qui paraissent fixés dans l'attentive et obstinée contemplation de cette agonie du foyer, voient plus loin, bien plus loin dans des attendrissements d'autrefois... Et c'est à peine si la chanson des regrets qu'exhale le bois mourant vient, comme un accompagnement très-discret, donner le ton à l'harmonieuse évocation de ses souvenirs.

Tandis que ses prunelles s'emplissent ainsi de rêve et que son cœur palpite un peu, sa main droite, à demi renversée, balance un grand éventail qui va et vient avec un doux bruissement de satin et de dentelles et dont la paresseuse oscillation a toute la nonchalance du battement d'aile d'une mouette lassée.

Dans cette attitude, avec ses vieux atours non sans charme (une ample robe de soie brochée dont les nuances changeantes luisent sous la caresse blonde des lampes, une guimpe en point d'Alençon qui couronne des cheveux

semés d'une poudre inutile) la belle et avenante marquise fait penser impérieusement à ces délicats pastels de Latour, aux tons appâlis par le temps.

Et comme le cadre s'harmonise avec le tableau!

Un grand salon du siècle dernier, aux grisailles vaporeuses, aux boiseries d'un blanc glacé de nacre. Tranchant sur ces teintes délicieusement éteintes, trois panneaux où sont représentées en tapisseries de haute lisse des scènes agrestes, — si hypocritement naïves!

Deux sont d'égale grandeur : la *Confidence d'Annette* et la *Cruche cassée*.

Sur la troisième tapisserie, beaucoup plus grande, et qui fait face à la cheminée, gambade un Pan vert-céladon, (mais avec quels diaboliques regards, mon Dieu!) enseignant l'art de la flûte à de jolies dames rieuses, déguisées en bergères incarnadines.

Des grecques, des festons, des arabesques d'un or terni et discret tournent au plafond, enguirlandent une glace de Venise, courent en forme de rocailles autour des trumeaux et des panneaux, flottent au-dessus des portes et des fenêtres à croisillons.

Dans les angles soyeux, se dressent, sur des consoles à pieds de biche, quelques vases de Saxe où des fleurs exotiques exhalent les parfums de leur haleine... De ci, de là, disposés dans un savant désordre, des sièges bas invitent à la causerie.

Et je vous le dis en toute vérité, on se sentait un peu gêné de paraître dans ce salon et devant cette marquise, sans jabot ni canons, sans poudre ni talons rouges.



Un à un, arrivent les familiers, pompeusement annoncés par un valet octogénaire, -- autre débris

d'un autre âge! — et la marquise, bien vite arrachée à ses rêveries d'antan, retrouve pour chacun de ses amis son plus doux sourire et son plus affable compliment. Des fois, son regard devient grave, sa voix s'attendrit... C'est quand elle s'enquiert auprès de celle-ci de la santé d'un malade ou qu'elle sollicite de celui-là des nouvelles d'un absent.

Au hasard des paravents roses, des fauteuils capitonnés et des bonheurs du jour en bois des Iles, arrivants et arrivantes ont bientôt formé le cercle autour d'elle. Et l'air, surpris de cette rumeur inaccoutumée, s'emplit déjà du susurrement de leurs bavardages. Point d'apartés, de groupements, de coteries; mais une causerie, commune à tous, qui d'un sujet à l'autre sautille spirituellement, animée de vives reparties, parfois interrompue de longues fusées de rire.

Cependant, quelques jeunes femmes, traversant et retraversant coquettement le salon, — avec, derrière elles, le sillage de leurs traînes, — servent dans des tasses toute mignonnes le thé de la Caravane.

La marquise, pour faire comme les autres, en accepte sa part... non par goût, puisque (elle l'a un jour déclaré à une intime amie,) elle préfère encore l'eau bouillie *toute simple* à cette infusion bonne pour des Chinois — peut-être. Mais elle se garderait bien d'émettre de pareils paradoxes ou de manifester une telle indépendance de goût devant quiconque pourrait en être choqué.

Toute sa conduite d'ailleurs était tissée de semblables prévenances et attentions, insignifiantes en apparence, — en réalité petits sacrifices de ses goûts personnels sur l'autel de l'Amitié.

Dans ses paroles comme dans ses actes, la préoccupation d'autrui primait toujours la préoccupation

d'elle-même; et pour moi, je crois que c'était cela qui faisait son charme, — et que c'était aussi le secret de la jeunesse de cœur qu'elle avait su conserver, — ce perpétuel souci du prochain, si rare chez les vieillards.



Cette qualité, — et tant d'autres! — n'allaient pas sans certains menus défauts; — quelle médaille n'a son revers? — et le plus enraciné de tous était l'hostilité de la bonne marquise à ce qu'elle appelait les « us et abus » du nouveau régime.

Elle retardait manifestement sur la minute où elle vivait; et si M. Prudhomme eût été admis à l'honneur de fréquenter chez elle, il n'aurait pas hésité à la déclarer pétrie de préjugés, (c'est ainsi qu'on qualifie l'opinion des autres quand on ne la partage pas). Rééditant à l'intention de cette douairière réactionnaire une parole historique, il l'aurait même accusée, je n'en doute pas, de n'avoir rien appris ni rien oublié à l'école des révolutions...

M. Prudhomme, comme toujours, eût eu raison.

Et, — comble d'horreur! — la marquise, au lieu de dissimuler au fond de son cœur l'impudence de pareils sentiments, l'égalait au grand jour avec la plus blâmable des audaces. Autant elle était charitable envers les personnes, autant se montrait-elle impitoyablement acerbe pour les mœurs et les institutions nouvelles, auxquelles son aversion n'épargnait ni les coups de boutoir ni même les coups de Jarnac.

De telles passes d'armes affriandaient les amis de la marquise. Aussi prenaient-ils un toujours nouveau plaisir à l'engager dans de malignes polémiques.

Ce soir-là, au hasard de la conversation, ils vantèrent

insidieusement le développement de l'instruction populaire, les conquêtes de la Science, les immortels principes de 89... toute la lyre!...

La tactique réussit et réveilla au cœur de la marquise ses instincts de bataille. Répondant à l'attaque par l'attaque, elle déclara d'abord que les révolutions n'avaient jamais servi que les intérêts des malins qui les avaient fomentées, et que ces progrès, ces billevesées (sic) dont on lui fatiguait les oreilles, n'avaient jamais augmenté d'une once le bonheur d'un seul individu.

Que ne me parlez-vous du *progrès du bonheur*, je serais volontiers des vôtres. En matière de bonheur, on ne se paie pas de mots, et, si sots que soient les hommes, il est difficile de leur persuader qu'ils sont heureux quand ils ne le sont pas. En revanche, combien facile, — et fructueux, — de leur faire croire qu'ils sont savants! .. et c'est ce que vous faites, en évoquant sans cesse à leurs yeux ce sempiternel progrès des sciences ou des lumières que vous déclarez être le seul but de la vie et le mobile de tout labeur.

Ah! je le connais, ce progrès-là, et je ne puis y penser sans me rappeler une ancienne et naïve histoire : celle de ce bonhomme qui pour accélérer l'allure de son âne, avait enfoncé au bout de son bâton une botte de foin que la pauvre bête s'évertuait vainement à poursuivre.

Ainsi, ceux que vous lancez à la poursuite du progrès, — après leur avoir ravi, avec la Foi, tout principe de rêves et d'aspirations morales, — voient le terme de leurs efforts reculer à mesure qu'ils espèrent y toucher. En poursuivant toujours un « tu l'auras » qu'ils n'atteindront pas, ils ne jouissent pas d'un « tiens » dont ils se seraient contentés. Dans cette

poursuite, tous leurs mauvais instincts s'allument, toutes leurs convoitises s'exaspèrent. Frustrés de tout salaire, ils s'épuisent et s'irritent, jamais satisfaits, toujours ennuyés. C'est une tension d'esprit d'heure en heure plus pénible, un énervement, une lassitude, un ennui plus noir que le *spleen* et qui n'épargne personne.

Et, s'animant au bruit de ses propres paroles comme un coursier généreux au bruit de ses grelots, elle stigmatisa les appétits purement matériels de ce temps; elle convainquit d'impuissance la science officielle et d'ennui toute la création, -- frappant, sinon à tort, du moins à travers, avec une comique ardeur.

Ennuyeuses à l'en croire, les rues avec l'alignement désespérant des façades et le glissement des voitures à vapeur! — ennuyeux, les romanciers, débitteurs achalandés de faux sentimentalisme ou de réalisme grossier! — ennuyeux, les poètes, qui mettent en vers pharamineux des paradoxes périmés ou des lieux communs solennels! -- ennuyeux, les théâtres, réduits aux exhibitions de toiles peintes et de maillots matelassés! -- ennuyeuse, la vie mondaine où luttent, à armes discourtoises, les sept péchés capitaux! -- ennuyeux, les savants qui empaillent la vie et dépeuplent le ciel, qui renversent tout et n'édifient rien! — ennuyeuses, les relations d'amitié où les dévouements sont cotés! — oublié, l'esprit de bonne compagnie! — disparue la vieille et simple honnêteté! — mort, l'Amour et cette pure auréole dont l'adornait la délicatesse des aïeux!

À ce point de la diatribe, des protestations surgirent.

— Le grand mal, dit quelqu'un, formulant l'avis unanime, d'avoir remisé la carte du Tendre et d'avoir dépouillé l'Amour de toute cette mascarade inventée par les Précieuses!

— Ce n'est point ceci que je vous reproche, Mes-

sieurs les Iconoclastes. Volontiers même, je conviendrai avec vous qu'il était très-sot et très-puéril pour un homme de s'efféminer dans une passion sans vérité, de se rouler à plaisir sur les pointes de prétendues souffrances, de s'acheminer pendant toute une vie de *Petits-soins* à *Billets-doux*, au risque de devenir imbécile en route.

Mais dans votre ardeur à élaguer des brindilles parasites, vous avez taillé au vif de l'arbre... Vous avez oublié que, s'il est ridicule de cultiver son « martyr » comme le faisaient les auteurs des vers à Iris et à Chloé, il est noble en revanche de nourrir en soi un sentiment pur et digne du nom d'amour.

Cet amour, dont je déplore la disparition, loin d'engourdir l'idée du devoir, investit celui qui en est possédé d'un honneur et d'une dignité suprêmes ; loin d'absorber les autres facultés, il leur communique une énergie nouvelle, fortifiée de toute la grandeur du dévouement... C'est l'amour du chevalier qui inscrit sur sa bannière et dans son cœur le nom de sa dame, et y puise la vaillance et la loyauté qui feront sa gloire !

Vous avez bien transformé tout cela, n'est-ce-pas ? Avec la complicité de votre littérature, vous avez changé le cœur de place et substitué au régime de ces nobles sentiments celui d'une misérable parodie : le *flirt*, petit jeu plus ou moins innocent, petite passion à l'usage des gens du monde, pas bien compliquée ni encombrante, faite de feux de paille et d'impressions superficielles.

Vous croyez avoir agi en gens bien avisés... Vous avez agi en gens imprudents, et vous en êtes bien punis par les nuages d'ennui qui vous enveloppent !

Le « nouveau jeu » qui venait d'être traité si

cavalièrement, trouva dans le salon des défenseurs plus ardents que désintéressés peut-être.

L'illogisme ou l'exagération des engagements platoniques ou des passions romanesques du vieux temps passèrent au crible de la critique la plus impitoyable. On apporta sur le tapis, qui un argument, qui une anecdote, qui un bon mot pour combattre les idées de la marquise. Montesquieu et Chamfort, très-sceptiques en amour, furent appelés à la rescousse, et, avec eux, d'autres écrivains faisant plus ou moins autorité en matière de gaie science.

Sous l'empire de la contagion, les jeunes dames elles-mêmes lancèrent dans la mêlée des paroles mi-sérieuses, mi-badines, et on les eût bien scandalisées, je crois, en les leur rappelant quelques heures plus tard.

On larda de fines plaisanteries les institutions légendaires du sygibée et du cavalier servant; on traita de contes bleus tous les grands amours historiques, depuis ceux d'Héloïse et d'Abélard jusqu'à ceux de Paul et Virginie. Les cœurs se consumant dans l'ombre, les grandes choses inspirées par les grandes passions inavouées, toutes *ces vieilles, très-vieilles histoires* furent niées, bafouées sans pitié; et quelqu'un, en guise d'apothéose, évoqua la triste figure de Don Quichotte, le loyal chevalier de Dulcinée.



Au plus fort de la discussion, la porte s'ouvrit à deux battants. Le vieux domestique parut sur le seuil et annonça simplement : « Monseigneur »; puis, il s'effaça pour donner passage à un prêtre d'un très-grand âge, et sur la soutane duquel tranchait la ceinture violette des évêques.

A l'entrée du prélat, dont l'arrivée inattendue rappelait quelque peu l'apparition de la statue du Commandeur au Festin de Don Juan, les rires s'éteignirent et les visages prirent subitement une expression guindée, les poses se corrigèrent, et une dame, — dans son trouble, — laissa choir la petite cuillère de filigrane qu'elle tenait à la main.

Le pas un peu pesant, mais la tête droite et fière sous sa couronne de cheveux blancs, l'évêque s'avança vers sa vieille amie, et ce fut entre eux, — au milieu du silence ambiant, — un échange de compliments et de souhaits dont la grâce était touchante.

— J'espère bien, Messieurs, dit ensuite l'évêque, que je ne suis pas un trouble-fête, et que ma présence ne vous empêchera pas de reprendre l'entretien que j'ai interrompu.

Il attendit quelques instants une réponse qui ne vint pas; mais la marquise eut pitié de l'embarras de ses amis.

— Je vous avouerai, Monseigneur, que notre entretien prenait une étrange tournure et que vous êtes arrivé très à-propos pour refréner les appréciations peu orthodoxes que ces messieurs et ces dames trouvaient moyen d'émettre sur un sujet bien vieux, mais bien délicat : l'amour. A les en croire, ce sentiment, — pour un peu, ils l'appelleraient : cet enfantillage, — n'est bon qu'à amuser et à distraire en passant les oisifs, mais est incapable par lui-même de rien produire de grand et de beau.

— Oh! quel blasphème! fit l'évêque en souriant. Il faudra, je le vois, que je tente de convertir ces hérétiques. Aussi bien, comme il est juste que je ranime une conversation que j'ai interrompue, je vous demanderai la permission de vous conter sur ce sujet

une petite histoire édifiante à laquelle je pourrais donner pour épigraphe le mot de Montaigne : *Ceci est une histoire de bonne foi.*

— Nous sommes tout oreilles, Monseigneur, dit la marquise en s'enfonçant plus avant dans son fauteuil blanc et or.

L'évêque prit place à l'autre coin de la cheminée, séparé de la marquise par une table de tric-trac, et il commença :



— Il y avait une fois, — c'était au temps où la Restauration venait de rendre un peu de calme à la France, — une noble dame qui menait dans un château de Touraine la plus paisible des existences, partageant tout son temps entre les devoirs de charité et de dévotion qu'elle s'imposait et le soin qu'elle prenait de l'éducation de sa fille.

Au centre du village dominé par le château, s'élevait une église modeste et propre, desservie par un vieux curé, très-aimé de ses ouailles et très-digne de l'être.

Le presbytère et le château, — les deux puissances, — vivaient en fort bonne intelligence. C'était toujours de commun accord que le vieux prêtre et la châtelaine réglèrent le budget des pauvres de la paroisse, et il ne se passait pas de semaine qu'il n'y eût entre eux quelque échange de visites.

Or, un matin de juillet, le coche déposa devant la porte du presbytère un jeune homme d'une vingtaine d'années, assez débile de physionomie, et dont tout le bagage se composait d'un méchant sac en tapisserie, bourré aux trois-quarts de livres et de paperasses.

Le voyageur, en effet, n'était rien moins qu'une façon de jeune savant, frais émoulu des auditoires théologiques et qui se destinait au sacerdoce.

Le besoin de rétablir sa santé un peu délabrée par l'étude avait été le prétexte, sinon la raison de son exil volontaire en ce coin de Touraine. Peut-être espérait-il trouver dans l'hospitalité que lui offrait le vieux prêtre, ancien ami de sa famille, une occasion suprême de s'éclairer sur la parfaite sincérité d'une vocation à laquelle il tremblait de se trouver inférieur, (et l'opportunité d'une décision se faisait sentir, l'époque étant proche qui lui avait été fixée pour la collation des ordres mineurs.)

Bien que je ne sois pas grand clerc en psychologie, continua l'évêque, il importe à l'intelligence de mon récit que je vous fasse pénétrer le plus avant que je le pourrai dans l'âme de ce frêle et intéressant jeune homme qui sera le héros de mon histoire.

Vous savez, au moins par ouï-dire, quel était l'état d'esprit de la plupart des jeunes gens, qui, nés pendant le cataclysme révolutionnaire, atteignaient l'âge d'homme à l'heure où le soleil impérial venait de disparaître à l'horizon.

Chose qui peut sembler étrange, l'éducation quasi-militaire que ces jeunes gens avaient reçue, le spectacle des événements historiques extraordinaires, des fortunes humaines inouïes, dont ils avaient été les témoins, avaient développé chez eux les facultés passives bien plus que les facultés militantes, et les avaient rendus non hommes d'action, mais hommes de rêve. Ils étaient rares parmi eux, ceux auxquels une saine conception de l'existence avait épargné l'infirmité, — ridicule quand elle est factice, mais profondément déplorable quand elle est réelle, — d'une nature romanesque et misanthropique.

Chez quelques-uns, cet « universel désenchantement » (pour parler le langage du temps), était le produit d'une âme blasée, d'un cœur gâté à l'usage.

Chez beaucoup d'autres, taillés sur le modèle du René de M. de Châteaubriand, il était la conséquence fatale d'une étonnante inexpérience de la vie et d'une somme considérable de petites désillusions qu'une imagination très-riche élevait à la hauteur de tortures morales.

Le bon jeune homme dont je veux vous parler était assurément de ces derniers.

Orphelin à l'âge de dix ans, seul héritier d'un nom et d'une fortune également honorables, il fut livré sans défense aux amertumes de ce microcosme qu'on appelle l'internat. Son âme, qui débordait de naturels enthousiasmes, se trouva très empêchée quand elle voulut les produire au grand jour. Heurtée à des railleries cruelles et à des disciplines rigides, elle se referma lentement sur elle-même comme une fleur sensitive froissée d'un contact grossier.

Dès lors, l'enfant, très-indifférent à la lâcheté et à l'imbécillité ambiantes qu'il méprisait en se les exagérant, nourrit en lui-même et pour lui-même des exaltations désormais sans issue.

Les immanentes impressions d'une première communion fervente, les naïves émotions de la prière et du dimanche, voire le recueillement des heures d'étude éveillèrent sans doute en lui les premières aspirations vers une vie religieuse. Aspirations qui ne firent que s'affirmer davantage avec le développement de sa pensée plus mûre, mais qu'entrava bientôt un obstacle dont la survenance était facile à prévoir.

Romanesque et exalté, l'enfant se forgea, au gré de ses rêveries et de ses accès d'une foi presque extatique, une conception plus qu'humaine du sacerdoce chrétien; il en fit un idéal dont les dimensions ne pouvaient se prêter au cadre conventionnel et inexorable de la vie; et quand, de cette hauteur, il ramena les yeux sur lui-

même, il se trouva trop infime et trop inapte pour accepter la mission qui l'avait d'abord séduit.

Et ce fut le tourment de ses années de jeunesse, cette lutte sans trêve entre le désir ardent de se vouer au culte de Dieu et la conscience qu'il croyait avoir de sa dirimante indignité.

Ce tourment, il espéra l'user au contact d'une nature solennelle, il espéra le lacérer et l'abandonner par lambeaux aux ronces des chemins, aux aspérités des paysages. Peut-être alors une décision sereine surgirait-elle !

Ce fut ce motif — et pas un autre — qui détermina son arrivée au village.

L'apaisement prévu ne lui faillit point : cette retraite agreste au décor large et pur lui fut douce et pacifiante.

Tour-à-tour le conviaient les prairies, fumantes à l'aube d'une vapeur lucide, — puis les plaines ensoleillées où, sous la brise, les blés ondulent comme des vagues d'or, — puis les forêts obscures, abritant des mares mystérieuses.

La puissance de toutes ces germinations lourdes et intenses, ce silence mystique tout rempli du seul cri d'un oiselet, les enivrants aromes de l'atmosphère, toutes ces vagues sensations endormirent les souffrances de son cerveau. L'esprit détendu, relâché, flotta délicieusement pour le plus grand calme du sang rafraîchi.

Monotones et heureuses, des journées s'écoulèrent.

Le malade jouissait de a sérénité conquise, se laissait vivre sans effort et sans rêve, en *contemplatif*. Le presbytère où le ramenaient les soirs, loin de rompre le charme, ne faisait qu'y aider de l'ordonnance régulière des habitudes, de l'aménité des entretiens, de la candeur qui neigeait, si légère, des grands murs blancs

Un jour, — un mardi, je crois, — au sortir de la messe où le jeune *ténébreux* avait tenu très-convenablement sa partie au lutrin, le vieux curé lui dit :

— Mon enfant, la châtelaine m'a prié à dîner pour aujourd'hui ; et comme je m'excusais en alléguant votre présence à la cure, elle m'a fait promettre de vous emmener avec moi. Allez donc vous préparer sans trop tarder, car la côte du château est rude, et mes jambes sont moins lestes que les vôtres.

Le jeune homme eut volontiers décliné l'invitation. La perspective d'aller étaler devant une comtesse, ancienne dame d'atours de Mesdames Royales, sa gaucherie de collégien et, peut-être, les lacunes de son éducation mondaine, ne lui souriait guères. Puis, quelle fâcheuse interruption à cette vie sauvage et exquise dont il n'avait pas encore pu se lasser !

Mais, comme il n'eût pas osé opposer la moindre velléité de résistance à un désir du digne prêtre, il s'en fut donner un coup de brosse à ses habits ; et, quelques instants après, il attendait le vieillard sur le seuil de la maisonnette. Dans cette attente, il fut entrepris par la servante du curé, — une bonne vieille qui répondait... quelquefois (car elle était un peu sourde) au doux nom d'Euphémie, — et qui, toute fière de l'honneur qui échéait à l'hôte de son maître, lui fit maintes recommandations. Heureusement pour le jeune homme qui prêtait une oreille distraite à ces conseils dictés par une expérience discutable, le curé arriva bientôt dans la splendeur d'un rabat de soie tout neuf et de ses souliers aux boucles resplendissantes.

Ils se mirent en route et traversèrent le village, échangeant à droite, à gauche, quelques propos avec les paysans.

Passé les dernières maisons, ils s'engagèrent dans

un chemin de traverse creusé d'ornières, et qui, par prés et par champs, conduisait à la grille d'en-bas du château.

Sous les effluves d'un soleil au zénith, la campagne, privée d'air, semblait se taire de volupté; et pas un souffle ne passait sur les coteaux étagés, rayés de jaune, de rouge, de vert par la diversité des cultures...

D'une enjambée d'arche, le chemin de traverse franchissait encore une petite rivière à l'eau vive, et s'arrêtait devant la grille.

La grille était entr'ouverte. Ils n'eurent qu'à pousser et pénétrèrent dans une allée de marronniers qui, par longs circuits, gravissait la côte. Tout en marchant assez allègrement, humant avec délices cette poussière d'étamine, cette âme des fleurs qui flottait dans l'air, le vieux prêtre initiait son compagnon à la vie de la châtelaine, lorsque, passant devant un bosquet, il s'entendit tout-à-coup interpeller.

— Eh! bonjour, mon cher curé. Vous courez la poste!

Et une dame apparut, s'échappant du bosquet, chargée d'une brassée de fleurs, petite, vive, enjouée, charmante au demeurant.

— Voici mon jeune ami que je vous avais annoncé, madame la comtesse, dit le curé. Et plus bas, à l'oreille : Excusez-le, il est un peu timide.

— Eh! cela se voit. Pourtant, il n'a pas mauvais air, l'abbé en herbe, et la soutane lui siéra à ravir... Un peu de pâleur peut-être... Tenez, ajouta-t-elle en s'adressant directement au jeune homme qui restait coi devant elle, assez embarrassé de son personnage, je vais vous honorer d'une mission de confiance. Suivez le sentier que voici, et entrez dans le parc. Vous aboutirez infailliblement à une clairière où vous verrez une petite pièce d'eau. Battez les environs et vous trou-

verez une demoiselle errante, habillée de blanc. C'est ma fille. Faites-vous reconnaître et ramenez-la au château. Je vous délègue tous mes pouvoirs.

Et elle s'en alla avec « son curé », très-gracieuse, sans interrompre un moment son babil.

Le jeune homme, après un moment d'humeur, (il lui déplaisait d'être traité en enfant,) se décida à remplir la mission dont on l'avait chargé. Il suivit de point en point les indications de la comtesse et aperçut dans la clairière une jeune fille, vêtue d'une robe de crêpe blanc. Mince et élancée dans la gracilité de ses vêtements, — la tête auréolée d'une sorte de nimbe par un rayon qui l'éclairait tout entière, — elle semblait vraiment quelque féerique apparition. Absorbée en une rêverie, elle n'entendit pas venir le jeune homme, et celui-ci dut agiter des branches pour signaler sa présence.

Elle le regarda d'un air très-surpris. Lui, non sans quelque gêne, se présenta et transmit le message de la comtesse. La jeune fée dit du bout des lèvres : « Merci, Monsieur » et se mit en route sans paraître soupçonner qu'il la suivait.

Je ne vous surprendrai pas en vous disant que la rencontre de cette jeune personne, si aristocratiquement belle, avait de prime abord, porté un certain trouble, — qui n'était pas exclusivement de la timidité, — dans la jeune cervelle de mon héros, si épris du Beau, et jusqu'alors, resté à l'écart de tout voisinage féminin...

En ce moment pourtant, c'était, avec une admiration intense, une espèce de colère qu'il éprouvait contre elle à la voir si froide et si dédaigneuse, et une irritation contre lui-même de ne rien trouver à lui dire.

Ils sortirent du parc et rentrèrent dans l'avenue.

Devant eux, au haut de la pelouse, se dressait le château dans la grâce de ses tourelles et dans la majesté de ses terrasses.

— C'est un château de la Renaissance, mademoiselle ? dit enfin l'écolier d'une voix qui aurait pu être plus ferme.

— A peu près; il date des premières années du règne de Louis XIII.

... Il y a à Maugars un château bien semblable à celui-ci.

— Ah ! fit la déesse, médiocrement intéressée.

Par des rampes douces, accotées d'élégantes balustrades, ils aboutirent à la terrasse où la comtesse les attendait en compagnie de « son curé ».

Bientôt, le dîner fut annoncé, et le jeune homme, très-neuf au monde, s'émerveilla de la beauté de la salle à manger pavée de mosaïque, et entourée d'obèses piliers aux chapiteaux écussonnés.

Il s'assit à la gauche de la comtesse, — à côté de la jeune fille qui paraissait encore distraite, — voyant, en face de lui, derrière le curé, une large baie qui s'ouvrait sur le jardin. Dans ce cadre, orné du gracieux enroulement des parietaires et des glycines, apparaissaient, sous un ciel d'or lucide, des pelouses viridentes et des massifs de fleurs; puis, au dernier plan, en une gamme de couleurs beaucoup plus douces, des étangs bordés d'aliziers et d'aulnes, et dont l'eau diamantée se ridait de la promenade majestueuse de quelques cygnes.

A table, la conversation s'anima. La comtesse, à elle seule, en faisait tous les frais : son langage respirait le tempérament heureux des grandes races et la bonne humeur d'une femme confiante en elle-même et en les autres.

Le jeune homme écoutait à peine, parlait peu et mangeait moins; et son attitude lui attira plusieurs fois les regards surpris et mécontents du vieux curé. Au dessert, sa jeune voisine qui, jusque là, s'était

montrée peu bavarde, essaya de tirer de lui quelques mots en le mettant sur le chapitre de ses études. Il rougit beaucoup, et répondit sans lever les yeux, craignant jusqu'à l'éventualité du regard d'un domestique.

Alors, pour l'encourager sans doute, — tandis que la comtesse et le curé discutaient entre eux, — la jeune fille, dépouillée de sa première froideur, l'entretint de sa propre existence. Elle lui conta les hasards de sa vie, sa jeunesse en exil, comment sa mère et elle étaient rentrées en France, leur dessein de vivre désormais tranquilles en ce coin de Touraine; elle lui parla de ses occupations favorites, de ses oiseaux et de ses abeilles.

Elle déroulait ces circonstances avec une plénitude naïve de paroles, y semant un pittoresque inattendu qui disait sa sensibilité et son enthousiasme.

Elle effleura des souvenirs tragiques qui remontaient aux années terribles; et alors, une larme irrisa sa prunelle mobile.

Cependant la discussion entre la comtesse et le vieux curé avait pris fin. La comtesse s'était mise à broder une nappe d'autel et le curé, un peu somnolent, vantait l'excellent esprit de ses paroissiens.

Alors, la jeune fille s'assit devant son clavecin, et, parmi les notes argentines de l'instrument archaïque, son cantilène monta, disant l'amour, les fleurs et l'harmonie de vivre.... Pour le ravissement du jeune homme qui sentait sourdre en son cœur il ne savait quelles phrases inconnues et s'agiter une vie toute nouvelle.

Bien vite, le crépuscule arriva avec l'allongement des ombres. La soirée était splendide. Aussi, la comtesse proposa-t-elle à sa fille de reconduire leurs invités à mi-chemin du village. Mais, quand elle eut fait cent pas au-dehors, elle s'écria qu'elle prenait du froid et

retra précipitamment, en souhaitant au vieux curé un bonsoir écourté et en emmenant sa fille par la main.

Le jeune homme, — longuement, — les regarda s'éloigner, comme si son bonheur s'enfuyait avec elles; puis, il reprit aux côtés du vieillard sa marche interrompue.

Ils descendirent ainsi la côte, en silence.

A leurs pieds, le village dormait déjà dans la pénombre, — les toits pressés les uns contre les autres sous la garde du clocher. — Devant eux, le disque solaire apparaissait coupé par le faite du versant et noyé dans une longue bande de pourpre et d'or en fusion; bientôt, il s'évanouit complètement, et le nuage qui l'avait enveloppé garda un moment encore la transparence lactée d'une opale qui meurt. Et alors, aux trous d'embuscade qui s'éclairèrent sinistrement dans les taillis, au dessin de leurs ombres sur la pente, ils devinèrent, derrière eux, l'apparition soudaine et la montée d'une lune rouge et blafarde....

Le jeune homme, maintenant, aidait les pas du vieillard que l'obscurité rendait hésitants. Et, tout en marchant, le vieux curé ne tarissait pas en éloges sur le compte de son amie la châtelaine et de sa charmante fille : « *matre pulchra filia pulchrior* » citait-il avec la complaisance d'un partisan de Louis XVIII, sans se méfier, dans sa candeur de latiniste, de la source suspecte de sa citation.

— En vérité, mon ami, je crois qu'on m'a traité en enfant gâté quand on m'a assigné cet éden pour y exercer mon ministère. Le pays est agréable, les habitants sont de bons chrétiens, et, quant à la comtesse, elle me comble de tant de soins et de prévenances que je crains, — Dieu me le pardonne! — d'éprouver quelque peine à quitter ce bas monde. Et sa fille, dites-moi, avez vous jamais vu tant de sagesse alliée à tant de

grâce? Pourquoi faut-il qu'un pareil trésor reste enfermé au fond d'un village ignoré! Je le disais tantôt à la comtesse... Mais, hâtons-nous, il me semble que vous tremblez de froid, mon enfant.

Le jeune homme tremblait, mais non de froid.

L'extraordinaire pâleur de son front et l'éclat fiévreux de son regard révélaient assez l'agitation qui le tourmentait.

De retour au presbytère, il se hâta de s'enfermer dans sa chambrette, et alors, il n'eut pas besoin de s'interroger longtemps pour comprendre la métamorphose qui s'était opérée en lui, presque à son insu.

En vérité, quel courage était le sien! se disait-il avec un rire amer. Quelle âme ferme en ses desseins et digne d'une vocation d'élite que celle qui succombait à la première impression extérieure! Pourquoi hésiter encore sur la détermination à prendre? L'expérience ne venait-elle pas de lui démontrer irréfutablement – l'inanité des désirs qu'il avait osé nourrir? Il était désormais déchu de l'empyrée de son rêve et forclos de ses aspirations imprudentes...

Ces pensées et d'autres, plus amorphes, plus troublantes, se succédaient dans son âme en débâcle comme des vagues qui se chassent l'une l'autre et submergent de plus en plus la rive

Gonflé de tristesse, il se lamentait d'une voix hale-tante, dans un appel confus vers quelque chose. Cette crise de larmes l'épuisait et, en même temps, lui faisait honte. Parfois, il collait aux vitres son front brûlant, s'imposant de s'absorber dans la contemplation de la vallée silencieuse : rien ne lui échappa du paysage lunaire, ni les chemins blancs, ni l'écharpe de vapeur de la rivière mugissante, ni l'éclat sidéral des bijoux semés sur le manteau noir du ciel; mais

soudain, son regard découvrit une tour du château, issant du milieu des amas d'arbres, et aussitôt, son imagination échappant à sa raison recomposa longuement, — pour le redoublement de ses angoisses, — la noble et virginale beauté de la fée entrevue.

Au lendemain de cette nuit sans sommeil, complice de ses souvenirs, il promena ses douleurs par les prés et par les champs. Il n'y retrouva pas la sérénité des jours antérieurs, mais il s'affermir en la résolution de renoncer définitivement à toute profession religieuse.

Une maladie dont il s'était cru guéri le reprit alors : la poésie. Espérant peut-être pallier ses souffrances, il les traduisit en vers de toutes sortes. Ceux-ci entre autres — dont j'eus connaissance, — rappelaient son aventure et révélaient tout le côté humain de son âme :

Au cœur du parc plein d'ombre, il est une clairière
Toute rieuse sous les jeux de la lumière
Qui perce la ramée en longues flèches d'or...
Mais je n'aperçus qu'elle en ce calme décor.

Sa taille fière avait des gracilités d'ange ;
Elle écoutait, rêvant, cette rumeur étrange
Se perdant au lointain, ce soupir étouffé
Que la langueur arrache au terroir échauffé...
Un rayon reposait sur ses lèvres mi-closes
Et, ravivant son teint victorieux des roses,
Glissait jusqu'à ses pieds où mourait son ardeur.
— Comme un battant de cloche — en moi battait mon cœur.

Le rêve s'envola qui voilait sa prunelle,
Et son regard d'azur, timide et pur comme e'le,
Rencontra mon regard. Jaillissant de ce heurt
Un éclair m'éblouit, dont la vive lueur
M'ouvrit un inconnu scintillant de promesses,
Et mon âme, — encor vierge en l'effroi des tendresses, —
Se comprit elle-même et reçut en ce jour
L'initiation des tourments de l'amour.

Pour ce regard rêveur
Où s'arrête la flamme
Qui jaillit de ton âme
Et passe dans mon cœur, —

Pour ce front où s'inscrit
Ton orgueil de déesse
Et qui cache l'ivresse
De pensers incompris, —

Pour ce sourire, enfin,
Qui perle sur ta bouche,
Qu'un coup d'œil effarouche
Et rappelle soudain, —

Pour l'étrange souci
Qui depuis me harcèle,
O vierge trois fois belle,
Merci, trois fois merci !

J'avais soif d'un bonheur dont j'ignorais l'essence ;
L'idéal jusque-là n'était qu'une souffrance ;
J'avais un vide en moi que ta vue a comblé.
Que cet amour fut doux à mon être accablé !
Qu'il consola mon cœur de l'angoisse passée,
Qu'il élargit mon âme et grandit ma pensée !

Vierge aux longs cheveux noirs qui n'as fait que passer,
Fantôme que je puis à peine retracer,
De te revoir encore et d'encore t'entendre,
L'espoir est à jamais perdu... Mais, pour me rendre
Moins amer le présent, moins sombre l'avenir,
Laisse-moi, laisse-moi toujours le souvenir !

Malheureusement, l'insuffisance du palliatif presque mécanique qu'il avait espéré trouver dans la Poésie apparut bientôt manifeste : l'instant d'après le restituait à ses tortures.

Il arriva qu'un jour, le curé lui remit des comptes de fabrique qu'il venait d'établir, et le pria de les porter au château. (Aussi bien, ajouta le vieillard, ce sera une occasion pour vous de remercier la comtesse du bon accueil qu'elle vous a fait.)

Force fut au jeune homme d'obéir : il reprit donc cette voie douloureuse du château, — tantôt souhaitant y rencontrer la jeune fille, tantôt faisant des

vœux pour ne pas la voir. — Il ne la vit point. Occupée sans doute à quelque leçon, elle ne se montra pas.

Ce fut la châtelaine qui le reçut dans son boudoir, et elle le fit avec cette grâce qui lui était propre et qui eut bien vite dissipé les appréhensions du jeune homme. L'impression de futilité que la comtesse pouvait peut-être produire sur celui qui la voyait pour la première fois ne résistait pas au charme pénétrant de ses paroles et de ses manières, et l'on emportait d'elle l'idée d'une femme au cœur excellent et à l'intelligence élevée.

Dès les premiers mots de l'entretien, le jeune homme se sentit pris de confiance en cette femme qui lui parlait avec une douceur inconnue. Heureux de satisfaire son envie d'effusion, d'épanchement, il lui conta — ce qu'il n'avait jamais fait pour personne — sa longue enfance d'orphelin, ses ennuis et ses désirs sous les voûtes des collèges, ses travaux et ses succès puérils.

Mais, quand la comtesse voulut parler du présent et de l'avenir, les confidences s'arrêtèrent et le pauvre jeune homme, peu habile à feindre, se troubla tout-à-coup; — et, comme la comtesse redoublait de questions, la bienveillance même de ces questions redoublait sa confusion.

Très-douce, elle l'assura alors de l'intérêt qu'elle lui portait.

Vous n'avez ni sœur ni mère, mon enfant. Laissez-moi être l'une et l'autre un instant. Parlez-moi comme vous leur parleriez.

C'en était trop pour cet enfant de vingt ans. La coupe était pleine; il se sentit défaillir et laissa son cœur déborder... son secret lui échappa dans un flot de larmes.

— Oh ! voilà qui est grave, bien grave ! faisait la com-

tesse très-émue elle-même... Et elle le calma doucement.

Quand il fut un peu apaisé, elle le prit plus près d'elle, et, à mi-voix, lui parla longuement et tendrement.

-- Je lis dans votre cœur comme dans un livre grand ouvert, lui dit-elle à peu près, et j'y vois de bien grandes qualités gâtées par une excessive jeunesse d'esprit et de cœur, défaut dont vous vous guérirez... avec l'âge.

Depuis longtemps, m'avez-vous dit, vous vous étiez cru appelé par Dieu à le servir. Un seul obstacle vous arrêtaît : l'idée exagérée que vous vous étiez faite des qualités que Dieu exige de ses ministres. Qui sait si, en vous envoyant cette passion subite, Dieu n'a pas voulu rectifier un peu votre jugement et vous rappeler au sentiment des réalités humaines? .. Peut-être sortirez-vous de cette crise comme d'un creuset, juste au point, tel qu'Il vous veut, et trempé contre les surprises futures... Ce n'est pas un crime que d'être tenté, mon enfant, et toute passion est bonne tant qu'on en reste le maître. Ce qui est défendu, c'est de se laisser entraîner par elle loin de son devoir et de sa destinée. Tâchez de savoir quelle est votre destinée, scrutez les desseins que la Providence a sur vous, et pour cela veillez et priez. Ne décidez rien à la légère; recueillez-vous pendant quelque temps... J'obtiendrai qu'on recule l'époque de vos vœux. Et si, dans deux mois, — je vous demande ce délai, — votre passion survit, si sa voix étouffe encore la voix qui vous appelait au sacerdoce, revenez ici. Je vous promets de me montrer loyale envers vous comme vous envers moi.

Elle ajouta encore d'autres paroles, dont l'expression était douce, dont le sens était grave, et quand elle congédia son nouvel ami, elle lui dit avec un sourire :

— Vous voyez qu'aujourd'hui, je vous traite comme un homme et comme un homme d'honneur...

Il s'en revint au village, le pas plus léger, le regard plus fier. Son cœur battait encore avec force, mais d'une émotion qui ne le faisait plus souffrir : ce n'était plus d'amertumes et de sanglots qu'il débordait.

Les affectueux discours de sa *directrice* avaient calmé ses inquiétudes et éveillé en lui l'allégresse de son âge. Ses idées décongelées avaient repris un cours limpide : d'ores et déjà sa décision était arrêtée. Certes, s'il avait connu la passion humaine, il pouvait invoquer pour se disculper la meilleure des excuses : la quasi-impossibilité où il s'était trouvé de s'en défendre. Maintenant, cette impossibilité s'était évanouie, et, par-delà ce sacrifice consommé, il voyait se dessiner le plan de sa vie, vie simple, définie dans ses devoirs et ses jouissances austères.

De plus longues réflexions ne pouvaient que fortifier son parti-pris. Il s'astreignit néanmoins à suivre ponctuellement les avis reçus, et, après deux mois de recueillement et de prières, il fit part de sa décision à la châtelaine dans une lettre qui se terminait à peu près ainsi : « Vos conseils ont tout fait, Madame, et j'ignore ce que je serais devenu sans leur secours opportun... La passion, dont vous fûtes la seule confidente, s'est dirigée vers une autre vie comme une flamme qui s'envole vers le ciel quand elle n'a plus d'aliment sur la terre, et le bonheur que je ressens aujourd'hui me prouve combien cette diversion était nécessaire. »

Telle fut dans toute sa simplicité l'odyssée de mon héros.

A partir de cette époque, il se dévoua corps et âme à son ministère sacré : et, parceque Dieu l'avait éprouvé et qu'il avait été touché de l'aile de la passion, il fut ce qu'il n'aurait peut-être pas été sans cela :

un prêtre beaucoup plus préoccupé de l'accomplissement exact du moindre de ses devoirs que de la poursuite purement spéculative et stérile d'une perfection surhumaine. Par un concours de circonstances fortuites, l'attention de ses supérieurs ecclésiastiques fut attirée sur lui. Il dut entrer, bon gré mal gré, dans la voie des dignités sacrées; et, sur le déclin de sa vie, il eut l'honneur auquel il n'avait jamais aspiré d'être désigné pour l'épiscopat...

Et vous connaissez le héros de cette histoire...

— De même que vous en connaissez l'héroïne, ajouta la marquise avec un pâle sourire, en se tournant vers ses amis. La jeune fille, qui avait inspiré cette vive passion, épousa quelques mois plus tard un gentilhomme qui la laissa veuve après vingt ans d'un mariage très-heureux. Aujourd'hui que la voilà vieille et casanière, elle n'a plus d'autre plaisir que de recevoir chez elle quelques amis qui veulent bien lui pardonner, en raison de son âge, la maussaderie de son caractère et le ridicule de ses idées surannées.

— Et, comme toute histoire doit avoir sa moralité, reprit l'évêque, je conclus de celle-ci que — malgré vos railleries, — l'amour peut être un puissant auxiliaire du Bien, et inspirer l'accomplissement du devoir... à condition toutefois qu'il soit bien dirigé, — sans quoi, il empêche de l'accomplir.



Il y eut un silence que personne n'osa troubler. Les yeux mi-clos, les joues rosées — non plus du seul reflet de la flamme — la marquise, oublieuse de son entourage, s'enivrait de ces atomes de souvenirs tout-à-coup soulevés devant elle.

Se sentait-elle fière d'avoir été, à son insu, un *instrument de grâce*?

Ou reconstituait-elle simplement — en sa pensée émue — le cadre et les détails du petit roman qui venait de lui être révélé?

Qui le saura??

Mais, revenant la première et brusquement à la réalité des choses, la douce vieille sembla chasser d'un mouvement de tête ces souvenirs envahissants. Elle se rapprocha de la table de jeu, et, tendant à l'évêque le cornet de cuir au fond duquel les deux dés tremblaient, elle lui dit d'une voix qu'elle s'efforçait d'assurer :

— Quand vous voudrez, Monseigneur.

HENRY CARTON DE WIART.





ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE

concernant certaines peuplades mystérieuses mentionnées dans la Bible.

(Suite de la page 462.)

B. — LES ANAQIM OU LES FILS D'ANAQ

DANS plusieurs passages bibliques des plus remarquables, les expressions *Anaq*, *Anaqim* ou *filis d'Anaq* (1), désignent des *êtres supérieurs à l'homme*. Ce sont les suivants : Nombres XIII, 29, 33 (2), Deutéronome, I, 28; Josué, XV, 13 et XXI, 11. D'après le v. 33 du ch. XIII des Nombres « les fils d'Anaq » mentionnés là sont dits être « *d'entre les Nephilim* ». Or, ainsi que nous l'avons prouvé d'après Genèse VI, 4, les « Nephilim » ne sauraient être que des *démons*.

La signification d' « êtres gigantesques » attribuée à l'expression « *Nephilim* » est favorisée par le contexte du passage en question des *Nombres* aussi bien que par celui de Genèse VI, 1, 4. Et en effet, ce dernier passage nous représente les *Nephilim* comme les auteurs des

(1) La Vulgate emploie les dénominations d'*Enac*, *Enacim*, *fili Enac*.

(2) Dans la Vulgate, c'est le V. 34. Elle rend l'expression *Nephilim* par *monstra quaedam*.

mariages détestables des filles spirituelles du « adam » ou du « démon » avec les « fils spirituels d'Elohim », pervertis par elles, et comme faisant surgir de ces unions coupables une race de géants.

Pareillement, quand on considère bien le contenu du V. 33 du ch. XIII des *Nombres* et qu'on le rapproche du contenu du V. 32, on s'aperçoit aussitôt que « les fils d'Anaq », identifiés là aux *Nephilim*, sont représentés tant dans le V. 29 que dans le V. 32 comme *distincts* de la population proprement dite de la contrée. Et de fait, s'il est dit V. 32 de celle-ci, qu'elle se composait « d'hommes de haute stature », on voit par le V. 33, qu'elle était surpassée sous ce rapport par « les fils d'Anaq » dits être *d'entre les Nephilim*, qui représentent la « arêts », dont il est dit V. 32 qu'elle *dévore ses habitants* » (1).

En leur qualité de démons ils sont *l'Enfer* ou *l'Aride* par excellence, et déjà de ce chef là, la dénomination d'« arêts » leur est bien appliquée. Ensuite à eux s'était assujettie et livrée la population de cette contrée et, en leur qualité de *dominateurs*, ils étaient censés *personnifier* cette terre. Ils en *dévoraient* les habitants soit par les fréquents sacrifices humains imposés à ceux-ci, soit, en cas de refus, par les hécatombes qu'ils faisaient parmi eux. Et c'est là le trait distinctif de « Celui qui est homicide dès l'origine », c. à. d. du démon.

Remarquons encore que les *Nephilim*, *fils d'Anaq*, mentionnés Nomb. XIII, 33, sont dits là être *d'entre les Nephilim*, ou être un rameau des *Nephilim*, ce qui les caractérise déjà comme étant des démons. Par

(1) On n'a qu'à comparer ce que dit DOM CALMET dans son *Commentaire sur le livre des Nombres* ad h. l. pour avoir une idée de la perplexité dans laquelle ce passage a mis les interprètes.

l'apposition explicative de *filz d'Anaq* ou de fils du personnage *au Col haut dressé*, ils sont caractérisés là ultérieurement comme des fils adoptifs de *Satan*, l'Orgueil personnifié, qui, comme tel, est appelé Job XLI, 25 *Roi sur tous les filz de l'Orgueil*.

En présence du précédent examen exégétique, il me semble impossible de méconnaître, que, dans le passage en question des *Nombres*, « les filz d'Anaq » vv. 29 et 33 ne sauraient être que des *démons*. D'après Gen. VI, ceux-ci étaient déjà venus s'installer en ce monde dès avant le déluge. Le présent passage nous révèle, qu'ils avaient continué à habiter dans une forme visible humaine parmi la postérité de la race antédiluvienne de géants, au milieu de laquelle ils s'étaient fixés dès avant le déluge.

Mais, nous objectera-t-on, ceux que vous prétendez être des démons sont clairement signalés dans d'autres endroits de la Bible comme de purs mortels. Et de fait d'après Josué XXI, 11 *Arbà* est le *père de Anaq*, et Josué XV, 13 nous sont déclinés les noms de 3 *filz d'Anaq*. Donc, conclut-on, Anaq et les filz d'Anaq ou les Anaqim ne sauraient pas être des démons. Nous ne contestons en aucune façon que, dans plusieurs passages de la Bible, se trouvent désignées sous les noms de « filz d'Anaq » ou d'« Anaqim » de véritables peuplades humaines. Mais suit-il de là que sous ces mêmes dénominations ne sauraient pas être visés, en d'autres endroits bibliques, de véritables démons?

Voici la preuve que les passages, qu'on nous objecte, ne contredisent pas ce que nous affirmions tantôt relativement aux « filz d'Anaq », assimilés *Nombres XIII, 33* aux « *Nephilim* » et déclarés en faire partie.

Arbà, appelé le père de Anaq, est le père non pas corporel mais spirituel de Anaq, et pareille-

ment les fils attribués à Anaq, ne sont que ses fils spirituels. L'expression « fils de Anaq » correspond au fond exactement à celle de « filles du Adam » Gen. VI, 2, c.-à-d. qu'elle énonce l'existence d'un lien de filiation spirituelle ou adoptive entre ceux qu'elle vise et Satan, le chef et la personnification de la gent infernale. Aussi « Arbà » est-il appelé Josué XIV, 15 « *adam ha-gadól*, » c.-à-d. le grand Démon ou le chef des démons. Et c'est ce que confirme l'étymologie de ce nom. Et en effet « *Arbà* » est contracté et l'équivalent d'« *ari bàal* » et signifie comme tel : *Lion est mcitre suprême*. Rapprochons de cette dénomination de *Arbà* = *Aribàal* ce que dit du dieu babylonien *Nergal* Fr. I.E NORMANT (1) : « *Nergal*, le Dieu de la planète Mars, était originairement la divinité tutélaire de la ville de Cutha (Katu). C'était le dieu-Lion (*ilou-ariou*)... Il était adoré sous la figure d'un lion; aussi les lions ailés, qui entraient dans la décoration symbolique des palais, sont-ils appelés des *Nirgalli*. On le représente souvent avec une tête de lion sur un corps d'homme et tenant à la main un glaive. » (2) C'est là le nom que s'arrogea l'Archange déchu. Ce fut là son cri de révolte contre le Verbe de Dieu, le futur divin Lion de la tribu de Juda, quand celui-ci révéla à l'origine du monde, à cet Archange le mystère de sa future union hypostatique avec la nature humaine et exigea en cette qualité préfigurée l'adoration de cet Archange. Alors ce dernier osa s'affirmer lui-même contre le divin Verbe en qualité de divin Lion en s'écriant : « *Arbà* » c.-à-d. « Lion que voici est

(1) Voir *Histoire ancienne de l'Orient*, T. V, page 253.

(2) Voir aussi VIGOUROUX. *La Bible et les découvertes modernes*, Tom. IV, pp 172-173.

maître! » Il se proclamait ainsi fort contre Dieu lui-même. A ce cri de révolte il fut répondu au Ciel par le cri « *Mi-châ-el* », c.-a-d. « qui est semblable à Dieu! » Ce fut là le signal de la grande lutte dans le monde des Anges, lutte décrite Apoc. XII, 7 svv. Dès ce moment là « Arbà » devint « le père de Anaq », c.-a-d. de la gent orgueilleuse par excellence ou des Esprits superbes qui trempèrent dans la révolte de cet esprit orgueilleux et rebelle. Devenu par sa révolte « Behemoth » (Job 40, 10) et l'inferral « Dragon » (Apoc. XII, 3), il entraîna à sa suite, d'après Apoc. XII, 4, « *la troisième partie des astres du Ciel,* » et il devint ainsi « *roi sur tous les fils de l'Orgueil* » (Job XLI, 25, Cfr. Apoc. IX, 10^b 11). D'après son étymologie, l'expression « anaq » signifie « Cou haut-dressé », ce qui est un symbole de l'Orgueil. Comme telle, elle constitue une dénomination parfaitement appropriée aux Esprits d'orgueil, les complices de Satan dans sa révolte contre Dieu.

« Anaq » ou « ha-Anaq » est donc tout comme « ha-Adam » une dénomination de la collectivité de la gent infernale censée personnifiée par Satan, son chef, et « les fils d'Anaq » sont les démons faisant partie de cette collectivité, bien entendu dans des passages bibliques tels que Nomb. XIII, 29, 33; Deuté. I, 28^b; Jos. XV, 13^b et autres encore où ils sont signalés comme des êtres supérieurs à l'homme.

Il me paraît établi par tout ce qui précède qu'il est question dans plusieurs passages bibliques sous la dénomination soit de « Nephilim », soit de « fils d'Anaq », de *démons*, venus s'établir en terre et dominant là sur certaines populations, dont l'origine antédiluvienne et non-Noachique ne saurait pas être sérieusement contestée.

Ces populations démonolâtres s'appelèrent du nom des démons, qui dominaient au milieu d'elles, « fils de Anaq » ou « Anaqim ». Telles sont manifestement les populations désignées sous l'un ou sous l'autre de ces noms Nomb. XIII, 23, Deut. II, 10-11, 31; IX 2; Josué XI, 21-22; XV, 14; Judges I, 20. Quand donc nous entendons citer les noms de « fils d'Anaq » tels qu'*Achiman*, *Sesai* et *Tholmai*, nous devons voir en eux des fils spirituels du démon, des démonolâtres, et probablement trois chefs d'une des peuplades issues de la race des géants antédiluviens.

Quant à la ville « *Qirjath Arba* », c. à d. « Ville d'Arba » appelée plus tard *Hébron*, elle aura été ainsi dénommée en l'honneur d'Arba, le Chef des démons, par ses habitants démonolâtres.

Les « Anaqim », en tant que représentant aussi des peuplades humaines démonolâtres, ainsi que nous le révèle l'étymologie même de leur nom, nous apparaissent comme une race gigantesque, Deut. I, 28, Nomb. XIII, 23, 32^b (Vulg. V. 33), que nous ne voyons pas figurer au « Tableau ethnique » des Noachides Gen. X.

Nous les voyons voués à l'extermination (Jos. XI, 31-22), comme étant en abomination aux yeux de Jahveh.

Ce sont là autant de traits de similitude des « Anaqim » avec la race des Géants antédiluviens de Gen. VI, 4 et des « géants primordiaux » mentionnés par Baruch III, 26.

Ces divers traits nous révèlent que, dans les « fils d'Anaq », nous avons devant nous une peuplade d'origine non pas Noachique, mais antédiluvienne.

G. — LES REPHAÏM, LES EMIM, LES ZUZIM ET
LES ZAMZUMMIM.

Les *Rephaïm* ne figurent pas au tableau ethnique Genèse X. Nous les rencontrons pour la première fois Genèse XIV, 5. Dans le 1^{er} Liv. des Paralip XX, 4 ils sont appelés « fils du Rapha ».

De ce qui est dit là d'eux dans les versets suivants ainsi que des données bibliques afférentes à Og, le roi de Basan, Deut. III, 11 et ailleurs, il est manifeste, que les *Rephaïm* étaient une race de géants.

Mais d'où cette race tirait-elle son origine?

A considérer la donnée I Par. XX, 4 il semble, au premier abord, que les « *Rephaïm* » étaient issus d'un certain *Rapha*, dont ils sont dits là « les fils ». Toutefois il est à remarquer que cette dénomination laisse indécise la question de savoir, si les « *Rephaïm* » étaient les fils naturels ou seulement les fils adoptifs du « *Rapha* » en question. C'est que l'article placé devant ce nom, indique que *Rapha* doit se prendre dans le sens non pas d'un *nom propre*, mais d'un nom appellatif.

A notre avis le « *Rapha* », dont il s'agit « n'est pas plus le père naturel des « *Rephaïm* » que ne l'est « *Arbà* » d'« *Anaq* » ou des « *Anaqim* ». *Rapha* n'est, selon nous, nul autre qu'« *Arbà* » lui-même, désigné Josué XIV, 15 comme « *ha-adum ha-gadól bâ-anaqîm* », ce que nous avons rendu ci-dessus par « le démon par excellence » ou « le chef des démons », dont « *ha-Anaq* » ou la gent infernale, et pareillement aussi les mortels, qui, comme cette gent, se livrèrent à lui, sont les fils adoptifs. C'est dans ce même sens que notre Sauveur dit aux Juifs Ev. S. Jean 8,44 : « Vous avez le diable pour père » et que St Jean dans sa 1^{re} Ep. 3, 10

oppose aux enfants de Dieu les enfants du diable (Cfr. Gen. VI. 2). Cependant la susdite description de la personne de « Arba » a ultérieurement encore ce sens-ci, savoir que « Arba », déjà désigné par là comme le Chef des Démons, était en même temps, dans ses apparitions visibles dans une forme humaine, le plus haut de stature parmi les Anaqim ou ses Codémons, c.-à-d. d'après Nombres XIII, 33 rapproché de Genèse VI, 4, comme le géant par excellence parmi les « Anaqim-Nephilim » ou les « Démons-géants ».

Or, d'après son étymologie, l'expression « ha-Rapha » signifie « le géant par excellence », et, comme tel, ce nom correspond exactement à la description donnée Josué XIV, 15 d'Arba-Satan.

Dès lors il ne saurait plus, me semble-t-il, y avoir de doute, que sous la dénomination de « Rapha » est désigné ce même personnage.

Il est également manifeste dès lors que les peuplades humaines désignées Genèse XIV, 5; XV, 19; Deut. II, 11; Josué XII. 4; XIII, 12, comme des « Rephaïm » furent appelées de ce nom, tout comme les démons eux-mêmes (Job XXVI, 5; Isaïe XIV, 7; XXVI, 14-19), en leur qualité de fils adoptifs du dit Rapha, ou de géants démonolâtres.

Il appert du rapprochement des passages bibliques Genèse XIV, 5 et Deutéronome II, 10, 11, 12 que la race des « Rephaïm » comprenait plusieurs rameaux, dont l'un portait le nom générique de la race, tandis que d'autres furent désignés dans la suite sous le nom d'*Emim* et sous celui de *Zuzim*. Ces derniers paraissent se confondre avec les *Zamzumim* mentionnés Deutéron. II, 20. Dans les passages allégués du Deutéronome les « Rephaïm » nous sont représentés comme abominés et voués à l'extermination par Dieu et comme des géants

à mettre sur la même ligne que les Anaqim. Pareillement les restes de cette race, à laquelle appartenait aussi Og, le roi de Basan, nous sont signalés, savoir Og, Deuter. III, 11 et d'autres dans le 1^{er} Liv. des Paral. XX, 4 svv. comme étant de stature gigantesque. De tout ce qui précède il me semble résulter manifestement, que les Rephaïm tiraient, tout comme les « Anaqim », leur origine des géants antédiluviens, mentionnés Genèse VI, 4. C'est qu'en effet, nous avons pu constater l'existence chez les Rephaïm du triple caractère distinctif de cette race, à savoir stature gigantesque, démonolâtrie ou commerce avec les démons et race en abomination auprès de Jahveh et, comme telle, vouée par lui à l'extermination.

Ces Rephaïm émigrèrent du premier habitat de leur race avant le déluge et ainsi ils échappèrent à cette catastrophe, dans laquelle périrent ceux qui étaient restés fixés là.

Il semble résulter des données du 1^{er} Livre des Paralipomènes XX,4 svv. que les Rephaïm sont le rameau qui échappa le plus longtemps à l'extermination, à laquelle il était voué lui tout aussi bien que les autres rameaux de même race. (Gen. XIV, 5; Deut. II, 20-21.)

D. — LES HORIM

Les Horim représentent une population, qui, elle aussi, ne figure pas sur le Tableau ethnique Genèse X.

Elle occupait dans la terre de Chanaan la contrée appelée plus tard *Edom*, et cela longtemps avant Esaü et sa descendance. C'est ce qui résulte de Genèse XIV, 6; XXXVI. 20 svv. (parallèle I Paral. 1,38 svv.) et Deutér. II, 12. 22).

D'où tirait-elle son origine cette antique population,

que nous voyons associée Genèse XIV à des peuplades issues, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la race des géants antédiluviens? Y a-t-il dans la Bible des données, d'où nous puissions inférer son origine?

A cette dernière question nous croyons pouvoir répondre d'une manière affirmative, et nous espérons parvenir au moyen des données bibliques, sur lesquelles nous nous appuierons, à montrer d'où elle était issue.

Une première donnée, selon nous, de la plus haute importance, est celle fournie par Gen. XXXVI, 20 et qui porte ce qui suit : « *Ceux-ci sont les fils de Seïr, le Hori, habitants de la contrée* ».

Comment faut-il entendre ce passage? Qui est ce « *Seïr, le Hori* », dont les habitants de la contrée sont dits « les fils? » D'après Fürst, H. HW. « *Seïr* » et « *Sâïr* » sont tout un. Or, il est indéniable que dans les passages suivants d'Isaïe : XIII, 21; XXXIV, 14, les « *S'îrîm* » sont des démons. Aussi les LXX, le Targum et la Peschito ont-ils, d'après le témoignage de Fürst, pris ce mot dans ce sens-là, et lui-même déclare (s. h. v. n° 3) que « *Sâïr* » désigne *une divinité ayant la forme d'un bouc*, à laquelle on exhibait un culte idolâtrique. Or nous savons déjà par les passages allégués d'Isaïe quelle était cette divinité. Elle ne pouvait manifestement être autre que le chet des « *S'îrîm* » ou des démons, c.-à-d. Satan, leur personnification. Les « *S'îrîm* » furent ainsi dénommés du nom de « *Seïr* » ou « *Sâïr* », leur chef.

Ce culte du démon est sévèrement prohibé dans le Lévitique XVII, 7 (cfr. II Par. XI, 15). De ce passage du Lévitique il ressort clairement que le démon se faisait adorer sous la figure d'un « bouc » et la prescription v. 5, par laquelle il est enjoint aux Israélites d'offrir leurs sacrifices « sur la face des champs »,

c.-à-d. à ciel ouvert, nous révèle que ce culte démonolatricque s'accomplissait « sous terre. » ou dans des cavernes.

En présence de ces données nous comprenons aussitôt pourquoi « *Sèir* », c.-à-d. *Satan* est appelé Gen. XXXVI, 20 « le Horî ». C'est parce que ce « Dieu-Bouc » se faisait adorer comme tel dans des lieux souterrains, dans les cavernes. Et en effet « hôr » ou « hor » signifie « caverne ». (I Sam. XIV, 11; Job XXX. 6.) De là « horî » celui qui se tient dans les cavernes, ainsi que le faisait Satan en vue d'y recevoir les adorations de ses adhérents démonolâtres (1).

Voici ce que dit DOM CALMET (2) au sujet du passage du Lévitique XVII, 7 : « Dans le *Lévitique* Moïse défend aux Israélites d'immoler, comme ils faisaient auparavant, leurs victimes aux démons, ou, comme porte l'Hébreu aux *velus* ou aux *boucs*. Mais il est bon de remarquer que le mot hébreu (*élîlim*) (3) que les Septante et la Vulgate ont rendu par *démons*, ne signifie proprement que des idoles, des dieux de rien, et on n'a aucune preuve (?) que les Hébreux ni les Chananéens aient jamais eu dessein d'adorer les démons. Les « boucs » ou les « velus », dont parle Moïse, étaient apparemment les *dieux des Mendésiens* en Egypte, dont les Hébreux voulaient imiter le culte dans le désert, comme ils imitèrent celui du *veau d'or*. »

(1) Rien ne s'oppose à ce que le nom de « Horîm », selon nous originairement appliqué à cette peuplade pour le motif expliqué, lui ait été maintenu plus tard aussi à cause de sa qualité postérieure de peuplade troglodyte.

(2) Dans sa *Dissertation sur les bons et les mauvais anges* pp. 242-243. Cette dissertation se trouve insérée dans son *Commentaire sur l'évangile de St. Luc*.

(3) Cette expression, employée Ps. XCV, 5, est toute différente de l'expression *S'îrîm*, qui signifie des « velus ».

Mais la prohibition même que nous lisons dans le susdit passage du *Lévitique*, ne révèle-t-elle donc pas assez clairement la pratique d'un véritable culte démonolâtrique sinon de la part des Israélites, tout au moins de la part des peuples avec lesquels ils allaient venir en contact?

D'ailleurs CALMET concède lui-même au même endroit, que « l'Écriture, en quelques endroits, (1) dit que les Hébreux, à l'imitation des Chananéens, ont immolé leurs enfants aux démons » et que « Baruch (IV, 7). reproche aux Hébreux d'avoir offert des sacrifices aux démons », et puis, vers la fin de la page suivante, que « St. Augustin suppose en vingt endroits, que les payens rendaient des honneurs solennels aux démons ».

Enfin CALMET finit par avouer, qu' « on ne peut donc s'empêcher de reconnaître que dans la fausse religion des payens, le démon ait reçu des honneurs divins ».

Du contexte des passages déjà allégués *Deut. XXXII*, 16-17 et *Ps. CVI*, 37-38 il ressort clairement, que, en immolant leurs fils et leurs filles aux démons, les Israélites ne firent en cela qu'imiter l'abominable culte démonolâtrique des habitants du pays de Chanaan. D'ailleurs, à défaut même de ces témoignages explicites, nous pourrions invoquer, comme une preuve implicite de la démonolâtrie de ces derniers, les multiples passages bibliques, où les Chananéens nous apparaissent comme étant en horreur à Jahveh, et comme voués par lui à l'extermination. C'est que, comme nous l'avons vu plus haut, le commerce avec les démons avait été chez

(1) Cfr. *Deutér. XXXII*, 17 et *Ps. CVI*, 37-38 (Héb), où nous entendons désigner les démons sous leur nom de « Shedim ».

la race des « géants primordiaux » ou antédiluviens, et chez leurs descendants les *Rephaïm*, les *Anaqim*, et les *Hořim*, dont les noms mêmes révèlent leur complet assujettissement aux démons, la source de leur profonde dépravation, qui les fit vouer par Jahveh à l'extermination.

A présent il ne saurait plus y avoir de doute au sujet du sens de l'appellation « fils de Sêir, le Horî », appliquée aux habitants de la contrée en question Genèse XXXVI, 20. Il faut entendre par là manifestement des fils spirituels, c.-à-d. des adorateurs du Dieu-Bouc des cavernes, des démonolâtres.

Quand nous rapprochons les données de Genèse XXXVI, 20 svv. de celles de Deutér. II, 12. 22 il appert aussitôt que les trois traits distinctifs des peuplades issues des géants antédiluviens se rencontrent aussi chez les « Horîm ». Et en effet, ils nous apparaissent Gen. XXVI, 36, 20 comme démonolâtres, et puis Deut. II, 12, 22 comme étant en abomination auprès de Jahveh, qui, d'après ce dernier passage, les expulsa et les extermina devant la postérité d'Esäu.

Enfin cette intervention personnelle de Jahveh contre les « Horîm » insinue clairement qu'ils étaient une race forte, un peuple de géants, dont les Edomites ne seraient pas venus seuls à bout. C'est ce qu'insinue aussi d'ailleurs le fait de leur association dans le dit passage du Deutéronome à d'autres races de géants.

Nous n'hésitons donc pas à ranger aussi les « Horîm » parmi les descendants des géants antédiluviens.

E. — LES AVVIM.

C'est là encore une de ces vieilles et mystérieuses peuplades mentionnées dans la Bible, et dont le nom ne figure pas sur le tableau ethnique Genèse X.

, D'après Deut. II, 23, leur habitat se trouvait au sud du pays de Chanaan et s'étendait jusqu'à Gaza. Il est encore dit là, qu'ils en furent expulsés et exterminés par des émigrants venus de *Caphtor*. Ils ne furent cependant pas détruits totalement, car nous les trouvons mentionnés Jos. XIII, 3-4 à côté des 5 cercles philistins. Ensuite, d'après Josué XIII, 23, il existait sur le territoire échu à Benjamin, une ville appelée de leur nom, *hâ-Avvîm*, probablement une abréviation pour « îr ha-Avvîm », c.-à-d. Ville des Avvîm.

L'adjonction Deut. II, 23, de cette peuplade aux « Horîm » et à d'autres peuplades, issues de géants antédiluviens, me paraît insinuer clairement qu'elle était originaire de la même race.

Tout comme ces autres peuplades, elle aussi était en abomination auprès de Jahveh, ainsi que le prouve le fait de son extermination. Et le motif, pour lequel elle était abominée par lui, n'aura été autre que la démonolâtrie. Or celle-ci me semble résulter du nom même porté par cette peuplade. Et de fait, « Avvîm », dérivé de la racine « Avvâh » entendue dans le sens de « détruire » (*Fürst H. HWB. s. h. v.*), signifie « destructeurs », « dévastateurs ». Dès lors « Avvîm » signifie au fond la même chose que « Shédîm ». Or, d'après Deut. XXXII, 17, les « Shédîm » sont manifestement des « démons », ainsi appelés en leur qualité d'êtres malfaisants, de destructeurs. Tel fut le démon dès le principe.

Les « Avvîm » auront été ainsi dénommés en tant que démonolâtres et en tant que faisant les œuvres du démon, leur père spirituel. Ainsi les « Anaqîm » sont rattachés Nombres XIII aux démons, aux « fils d'Anaq d'entre les Nephilim », parce que, en tant que démonolâtres, ils étaient censés appartenir au corps moral formé par la gent infernale. De même les « Horîm »

furent ainsi appelés du nom de l'infernal « Sêr, le Horî ».

Nous retrouvons donc chez les « Avvîm » les trois traits distinctifs des peuplades issues des géants antédiluviens, savoir force brutale, démonolâtrie et exécution de la part de Jaliveh, qui les livre à l'extermination. Dès lors nous croyons pouvoir ranger aussi cette peuplade, omise dans le Tableau ethnique des Noachides Gen. X, parmi les descendants des géants antédiluviens.

Notre précédente étude concernant les *Anaqîm*, les *Rephaïm* et les *Horîm* nous a conduit à constater la présence parmi les peuplades, que nous avons signalées comme antédiluviennes, de démons installés parmi elles et se les tenant assujetties.

Les récits de Gen. VI, 1-4 et de Nomb. XIII, 33. (Vulg. V. 34), semblent ne pas laisser de doute à cet égard.

Si étrange que puisse paraître ce fait au premier abord, on s'en étonnera moins quand on se rappellera les Anges apparus dans une forme humaine à Abraham et à Loth, chez lesquels ils reçurent l'hospitalité, ainsi que l'apparition et les agissements de l'Archange Raphaël, tels que nous les raconte le livre de Tobie. Rappelons-nous aussi que le Fils de Dieu fait-chair a cohabité et conversé pendant 33 ans avec les hommes — ainsi que l'empire exercé de son temps par les démons dans la Terre Sainte même sur les hommes, à preuve la multiplicité des possessions diaboliques.

Comment saurait-on encore s'étonner dès lors que les démons se soient installés au sein de peuplades tirant leur origine d'une race aussi radicalement pervertie que l'était celle décrite Gen. VI? Si les démons s'étaient déjà multipliés alors sur l'aire d'habitat des Séthites, représentant la souche patriarcale, et agissaient là dans

une forme humaine visible comme entremetteurs des mariages conclus par les « fils » adoptifs d'Elohîm, c.-à-d. par les Séthites de la souche patriarcale, avec les « filles » adoptives « du démon », issues d'une branche collatérale des fils et des filles de Seth mentionnés Gen. V. 7^b, n'avons-nous pas dans cette donnée biblique une manifeste suggestion, que, quand une partie des éléments issus de ces mariages réprouvés par Dieu s'est éloignée de son habitat primitif, après que la race se fut trop multipliée là et se dispersa dans d'autres contrées pendant les quelque 120 ans au moins qui précédèrent le déluge, alors les démons, qui avaient déjà cohabité antérieurement avec eux et n'avaient pas pu les faire périr par le déluge, les suivirent dans leur exode et les maintinrent dans leur démonolâtrie et leur perversité morale sur leur nouvel habitat, dans le but de pousser Dieu à les exterminer un jour comme il l'avait fait avec leurs pervers ancêtres antédiluviens?

V.

Investigation de l'origine et du caractère des Amaléqites, des Qénites, des Qadmonéens et des habitants de la Pentapole Sodomitique, ainsi que des Shoumirs et des Accads.

En dehors des peuplades dont nous venons d'examiner les états d'origine, la Bible mentionne encore d'autres peuplades mystérieuses, non renseignées dans le tableau ethnique Gen. X. et dont il a lieu de rechercher l'origine. Nous citerons comme telles, les *Amaléqites*, les *Qénites*, les *Qadmonéens*, ainsi que les *habitants de la Pentapole* ou de la Sodomitide, auxquelles nous adjoignons les *Shoumirs* et les *Accads*. Les premiers et les avant-derniers sont déjà renseignés Gen. XIV, et il est fait mention,

des Qénites et des Qadmonéens Gen. XV, 19. Examinons donc s'il existe certains indices, qui nous permettent d'attribuer à ces peuplades une origine antédiluvienne.

A. — LES AMALÉQITES.

M. *Motais* place les *Amaléqites*, dont il est question dans les oracles de Bileam ou Balaam, au nombre des peuplades antédiluviennes.

Quand on lit sans idée préconçue l'oracle de ce devin Nomb. XXIV, 17-23, concernant Israël, Moab, Edom, Amaleq et les Qénites, on remarque aussitôt que le premier peuple, le peuple élu de Dieu, est opposé là aux autres que nous venons de mentionner. Ceux-ci sont voués à périr, mais Israël restera sauf.

Et cependant Moab a avec Israël une origine commune. Tout comme celui-ci, il descend de Seth par Sem. Il en est de même pour Edom. Seulement l'un et l'autre sont exclus de l'alliance conclue par Dieu avec Israël.

A l'occasion de l'annonce de la ruine du premier, le devin proclame que tous les fils de Seth, hormis Israël, sont destinés à périr. Puis, en confirmation de cet oracle, il mentionne la destruction d'Edom, d'Amaleq et du Qénite. Il me semble résulter de ce contexte que le devin nous présente comme *issus de Seth*, outre les Moabites, non seulement les Edomites, mais aussi les Amaléqites et les Qénites. Les Edomites tiraient leur origine de Seth par l'intermédiaire de Sem, tandis que les deux derniers, étrangers à la postérité Noachique, ainsi que l'indique leur omission dans la table ethnique Gen X, ne peuvent être dès lors que des descendants d'autres « *fils de Seth* », mentionnés Gen. V, 4, et qui se seront séparés, dès avant le déluge, de la souche patriarcale représentée par Noé et sa famille.

M. *Motais* prétend que Bileam, « pour mettre Amaleq aussi clairement que Caïn *en dehors des Noachides*, le faire passer d'un bond par dessus Noé et sa race, le désigne comme *la plus antique nation du globe* ».

La Bible connaît effectivement un rameau Amaléqite plus ancien que celui issu d'Esäü. Ce rameau plus ancien est mentionné Gen. XIV, 7. à côté du rameau Amorrhéen d'origine Noachide (Gen. X). Cependant, l'adjonction d'Amaleq à l'Amorrhéen ne prouve rien contre l'origine antédiluvienne de cette peuplade. C'est que, en effet, l'omission de son nom dans la Table ethnique ainsi que son adjonction à des peuplades, dont nous croyons avoir prouvé l'origine antédiluvienne, et surtout la qualification de *reshith-haggoyim* appliquée à ce rameau par Bileam, me semblent plaider hautement pour sa qualité de peuplade antédiluvienne. Nous ne saurions pas, il est vrai, nous rallier à l'interprétation donnée par M. *Motais* des mots *Reschith-hag-goyim*. A notre avis, ces mots désignent Amaleq tout simplement comme le *premier représentant des nations hostiles à Israël*, au peuple de Dieu (*àm Yahveh*). (Cf. Exode XVII, 8 svv.)

Cette hostilité d'Amaleq contre le peuple théocratique, dès le principe, insinue qu'il est originaire d'une race *anti-théocratique*, défectionnaire de Jahveh à l'instar de la race des géants antédiluviens, issus des Séthites prévaricateurs. Cette hostilité se maintint dans la suite des temps jusqu'au moment de l'extermination d'Amaleq. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à suivre les traces d'Amaleq dans la Bible (1).

L'on ne peut, dit très bien M. *Motais* (2), s'em-

(1) Consulter pour les divers passages une concordance biblique sous les mots Amalec et Amalécites.

(2) *Ouv. cité*, pag. 314.

pêcher de remarquer avec M. *Lenormant*, que les traditions arabes nous représentent la race d'Amlîq comme une race aborigène du Yémen, race impie, gigantesque et légendaire, qui provoqua, disent elles, d'accord avec la Bible, la colère de Dieu. « Cette race, continue M. Motais, personnifiée dans le peuple de *Ad*, *fils d'Amlîq*, porte un nom significatif lui-même. Car il n'est autre que la forme masculine de *Adâh*, non d'une des femmes du Caïnite Lamech, celle-là même qui donna naissance aux premiers émigrés de la famille de Caïn. »

Voici ce que dit M. *Babelon* au sujet des Adites : (1)

« L'imagination, surtout chez les peuples sans culture, grandit les objets éloignés dans le temps ou dans l'espace. Aussi, de même qu'elle nous a représenté les premiers habitants de la Palestine comme des géants d'une force colossale, elle nous dépeint les Adites comme des hommes d'une taille gigantesque. Leur force répondait à leur stature, et pareils aux cyclopes, ils remuaient avec facilité des blocs énormes de pierre. On raconte qu'ils avaient élevé beaucoup de monuments de leur puissance, et de là est venue, chez les Arabes, l'habitude d'appeler les grandes ruines *constructions des Adites*. Il est fait allusion dans le Coran aux « édifices qu'ils bâtissaient sur les hauts lieux pour de vains usages », expressions qui prouvent que l'on considérait leur idolâtrie comme mêlée de Sabéisme et comportant l'adoration des astres ».

On voit se dégager de ces légendes, au milieu de tous les traits fabuleux qui les surchargent, le souvenir d'un puissant empire remontant aux âges les plus anti-

(1) *Ouv. cité*, T. VI, pp. 358-359.

ques, d'un empire fondé par les Kouschites comme celui de Nemrod et qui semble avoir embrassé, non seulement le Yémen proprement dit, mais toute l'Arabie Heureuse. On y retrouve aussi la tradition d'un peuple riche, constructeur de grands monuments, doué d'une civilisation avancée, analogue à celle de la Chaldée, professant une religion voisine de celle de Babylone, d'un peuple, en un mot, chez lequel le progrès matériel s'associait à une grande dépravation morale, à des rites obscènes. Toutes ces données doivent être exactes et positivement historiques, car c'est là ce que nous retrouvons partout chez les peuples de Kousch, comme chez ceux de Chanaan, leurs frères d'origine.

Le premier empire des Adites fut détruit dix-huit siècles environ avant notre ère, par un désastre qui frappa ce grand peuple. La date approximative a été fixée de la manière la plus ingénieuse par Caussin de Perceval. Quant aux circonstances du désastre en lui-même, elles sont devenues entièrement mystiques.

« L'arrogance et l'impitié des Adites étant parvenues au dernier degré, disent les légendaires, Dieu suscita parmi eux un prophète nommé Hoûd, qui parut sous le règne d'un certain Kouldjân. Pendant cinquante années que dura sa mission, Hoûd appela en vain ses frères à la connaissance d'un Dieu unique. Alors une horrible sécheresse affligea le pays. Les Adites envoyèrent trois d'entre eux à la vallée de la Mecque, qui était, dès cette époque, un lieu révééré, pour offrir des sacrifices et demander la pluie du ciel.

« Des *Amâlica*, alliés par le sang aux Adites, habitaient dans cette vallée. Ils accueillirent comme des parents ces envoyés, dont l'un conduisit des victimes sur le sommet d'une montagne, et les immola. Trois nuages parurent aussitôt au-dessus de sa tête, et une

voix céleste lui cria : « Choisis pour ta nation celui que tu voudras. »

Il choisit le plus gros et le plus noir, pendant qu'il était chargé de pluie. Le nuage partit à l'instant et se dirigea vers la contrée des Adites. De son sein sortit un ouragan terrible qui les fit tous périr, à l'exception du petit nombre de ceux qui avaient cédé aux conseils de Hoûd et renoncé à l'idolâtrie. Des trois envoyés, celui qui avait fait le sacrifice fut également frappé de mort; les deux autres furent épargnés parce qu'ils avaient cru à la parole de Hoûd. » (*Caussin de Perceval.*)

Des diverses données que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, il résulte que les Amaléqites étaient une antique peuplade antithéocratique, douée d'une stature et d'une force gigantesques.

Le caractère antithéocratique de cette peuplade nous est clairement révélé parce qu'en dit Yahveh Deut. XV, 17-19, où nous lisons ce qui suit : « Souviens-toi, (Israël), de ce que t'a fait Amalec pendant la route, lors de ta sortie d'Égypte, comment il te rencontra dans le chemin et, *sans aucune crainte de Dieu*, tomba sur toi par derrière etc.

« Donc, lorsque Yahveh, ton Dieu, après t'avoir délivré de tous les ennemis qui t'entourent, t'accordera du repos dans le pays qu'il te donne à posséder en toute propriété, *tu effaceras la mémoire d'Amalec de dessous les cieux*. Ne l'oublie pas! »

Ce passage atteste l'impiété d'Amalec et son hostilité contre le peuple de Dieu, dès l'apparition de celui-ci comme tel dans l'histoire, et comme quoi cette peuplade était de ce double chef tellement en abomination auprès de Yahveh, qu'il enjoit à Israël de l'exterminer.

Nous trouvons ainsi réunis dans les Amaléqites les

trois caractères distinctifs des peuplades antédiluviennes, savoir son omission dans la table ethnique *Gen. X*, l'impiété ainsi que la qualité d'être en abomination auprès de Yahveh, qui ordonne à son peuple de les faire disparaître de dessous les cieux.

Nous nous croyons dès lors autorisé de ranger Amalec parmi les peuplades antédiluviennes.

Scrutons maintenant l'origine des *Qénites*.

B. --- LES QÉNITES.

Dans l'*Oracle de Balaam* Nomb. XXIV nous voyons adjoindre les *Qénites* aux Amalécites, et, dans le passage *Gen. XV*, 19, ils figurent à côté des *Qadmonéens* et des *Rephaïtes*.

M. l'abbé *Motais* prétend faire voir dans les *Qénites* ou les *Cinéens* des descendants de Qaïn, le fratricide. D'après lui les *Qénites* seraient antithèse vis à vis des *filz de Seth* dans le susdit oracle de Balaam. A mon avis, il ressort tout au contraire de cet oracle, comme nous l'avons déjà donné à entendre plus haut, que les *Qénites* tiraient leur origine de *Seth*, désigné comme le *substitué* à Abel occis par Qaïn.

C'est ce que le contexte me semble insinuer clairement.

Et en effet, Moab, mentionné *V. 17* descendait de *Seth*, mais il était exclu de la race privilégiée d'Israël. Or, après avoir prédit *V. 17^a* la future destruction de ce peuple descendant de *Seth*, Balaam annonce *V. 17^b* la ruine future de tous les fils de *Seth*. Pour prouver que la ruine des *Séthites*, bien qu'originaires d'une souche privilégiée sera complète, il englobe aussi dans cette ruine les *Edomites* et ensuite *Amaleq* et le *Qénite* bien que celui-ci parut, eu égard à son habitat inaccessible, devoir échapper à cette ruine. Le devin prétend inculquer l'inéluctable certitude de la ruine de

tous ces Séthites sans exception aucune, en prédisant la ruine voire même de tel de ses descendants qui semble avoir pour lui toutes les chances pour échapper à la destruction comminée (1).

Du fait que le Qénite n'est pas mentionné dans la *Table ethnographique* Gen. X il ne suit pas qu'il ne descend pas de Seth, mais seulement qu'il ne descend pas de Seth par Noé, et que, dès lors il y a lieu de considérer le rameau Qénite comme antédiluvien. Entretemps tous les autres arguments produits par M. Motais en faveur de l'origine antédiluvienne des Qinéens continuent à rester debout. L'origine Séthite de ce rameau me semble résulter des couleurs très favorables sous lesquelles il nous apparaît dans la Bible même, à preuve la résidence de Moïse parmi les Qénites après sa fuite de l'Égypte et les liens de parenté contractés par ce législateur avec ce rameau, puis aussi le fait que Hobab, le Qénite, est pris par Moïse pour guider Israël dans le désert, et enfin le rôle joué par Jahel, la femme de Héber, le Qénite et la glorification de cette héroïne (Juges IV-V).

Enfin la conservation du culte monothéiste tant dans l'entourage de Hobab, le Qénite, que dans celui de Heber, le Qénite, et les bons procédés de chacun de ces deux clans à l'égard d'Israël me semblent révéler une origine commune des Qénites avec les Israélites, originaires de Seth par Noé, et présenter les Qénites comme absolument étrangers à la race Caïnite telle que celle-ci nous est déjà décrite dans la personne de Lamech au Ch. V de la Genèse. La Bible ne nous renseigne pas plus la généalogie complète et spécifiée de

(1) Voir page 49.

tous les descendants de *Seth* que celle de tous les descendants d'Adam.

Examinons maintenant les états d'origine d'une autre peuplade, également mystérieuse, désignée par la Bible sous le nom de Qadmonéens.

C. — LES QADMONÉENS.

Il est fait mention des Qadmonéens dans le passage biblique Gen. XV, 19.

Les Qadmonéens apparaissent là associés à des peuplades d'origine Noachique, mais en même temps aussi à des peuplades telles que les *Amaléqites* et les *Rephaïtes*, qui paraissent être toutes les deux d'origine anté-diluvienne.

« La Nation nommée Cadmonéenne, dit très-bien M. Motais (1), porte en hébreu le nom de *Kadmôni*. Le sens de ce mot, dont le primitif est *Kêdêm* est double. Il peut signifier *oriental* ou *antique* également bien. Arbitrairement et sans motif, on lui a donné la première signification et l'on a vu dans les *Kadmôni* des *Orientaux* quelconques. Il est manifeste que ce peuple n'était pas plus *oriental* que ses voisins et qu'on ne peut justifier convenablement le sens de cette appellation. Or, on ne peut pas préciser davantage sa position sur la carte et l'on ne fait guère à ce sujet que des hypothèses à priori. Il nous paraît bien plus satisfaisant de donner au nom de *Kadmôni* la signification d'*antique*, qui n'est pas moins hébraïque et qui est beaucoup plus justifiée par la nature de ce peuple associé aux nations anciennes, dont ne parle point Moïse. »

Il ressort de Job XVIII, 20, que l'expression hébraïque *qadmônîm*, qui est le nom de la peuplade en question, comporte effectivement le sens d'*antiques*.

(1) *Ouv. cité*, pag. 314, note 2.

Le nom même porté par cette peuplade, son omission dans le tableau ethnographique de Gen. X et son association Gen. XV, 15 aux peuplades antédiluviennes des Amaléqites et des Rephaïtes, constituent autant d'indices plausibles de l'origine antédiluvienne des Qadmonéens.

On pourrait inférer des passages Deut. II, 26 et Jos. XIII, 18 que le territoire et la ville occupés par les Qadmonéens s'appelaient de leur nom *Qedemoth*, et de Jos. XIII, 21 qu'ils faisaient partie du royaume du roi amorréen Sihon, et que cette peuplade se trouvait établie au S-O. de la Mer morte. La Bible ne nous fournit pas d'ultérieurs renseignements au sujet des Qadmonéens.

D. — LES PEUPLADES DE LA PENTAPOLE OU DE LA SODOMITIDE.

Aux précédentes peuplades, considérées par nous comme étant d'origine antédiluvienne, nous croyons pouvoir adjoindre les peuplades établies à l'époque d'Abraham dans la voisinage de la Mer morte.

Leur territoire est désigné communément sous le nom de la *Pentapole* ou de territoire des cinq cités. Ce territoire comprenait comme nous le voyons par le ch. XIV de la Genèse, cinq villes ayant chacune son roi particulier.

Ces cités et leurs rois, avaient porté pendant 12 ans le joug des Elamites, les vainqueurs de la 1^{re} confédération issue du démembrement de l'empire de Nemrod (1). Mais ils prétendirent s'affranchir de ce joug sous le règne du roi élamite Kudur-Lagarmu. Vainqueur de

(1) Voir notre étude : la *Chronologie des temps primitifs*.

ces vassaux insurgés, ce roi fut vaincu à son tour par Abraham, auquel la Pentapole fut ainsi redevable de son affranchissement, (Gen. XIV, 13 svv). Mais, peu de temps après, IV de ces villes (1) et leur population périrent par le feu du ciel en punition de leurs crimes contre nature.

Les peuplades habitant la Pentapole se révèlent donc à nous comme des populations si irrémédiablement perverties que Dieu les extermine. Telle était aussi la race des géants antédiluviens.

L'énormité même des forfaits de ces habitants de la Sodomitide insinue qu'ils devaient être adonnés à la démonolâtrie. Elles présentent donc les principaux caractères de la susdite race. Si nous ajoutons à cela qu'ils ne sont pas mentionnés dans le tableau ethnique (Gen. X), il y a lieu de conclure, qu'ils appartenaient eux aussi à la race perverse issue des géants antédiluviens.

Il nous paraît utile de laisser suivre ici quelques lignes du passage consacré par M. *Motais* à la Sodomitide (2). Voici ses paroles : « Chanaan et la Pentapole n'avaient rien de commun que la frontière, qui les séparait... Or, si la Sodomitide n'est pas *chananéenne*, il en résulte très naturellement qu'elle n'est pas *chamite*.

« C'est donc pour cela que Moïse l'exclut nommément, à l'occasion de sa *table des peuples*, de la géographie de Chanaan et ne l'insère point dans la partie ethnographique de ce célèbre chapitre X^e.

« Nous n'avons plus là un silence à interpréter ; mais une exclusion positive à accepter. L'exclusion expresse

(1) La cinquième ville, appelée *Zoar*, fut épargnée.

(2) *Ouv. cité*, pag. 326-330.

du géographe ne rejaillit-elle pas sur les exclusions muettes de l'ethnographe? Ne rejaillit-elle pas sur toutes les descriptions si caractéristiques des vieilles races qu'il vient de nous dépeindre, races qui confinent à la Sodomitide, et qu'il déclare ne connaître que par la légende? L'intention de ne pas rattacher certains peuples aux Noachides, ne devient-elle pas, en Moïse, aussi formelle que possible? Car si la Pentapole n'est pas chamite, comment serait-elle noachide? Assurément, pendant que Moïse jette les villes maudites en dehors de la postérité de *Cham*, nul exégète n'oserait les recueillir pour les faire entrer dans celle de *Japhet* ou de *Sem*. La postérité de *Sem* ne sut que les réduire en esclavage. »

E. — LES SHOUMIRS ET LES ACCADS.

Aux peuplades mystérieuses, mentionnées par la Bible, auxquelles nous avons cru pouvoir attribuer une origine antédiluvienne, on pourrait, nous semble-t-il, ajouter encore les *Shoumirs* et les *Accads*.

Ni l'une ni l'autre de ces deux peuplades n'est mentionnée dans la *Table ethnique Genèse X*. Cette omission fournit déjà une présomption contre leur origine *noachique*. Nous ne les rencontrons pas non plus mentionnées ailleurs comme noachiques dans la Bible.

Remarquons toutefois la mention faite *Genèse X, 10* d'une ville du nom d'*Accad* parmi les villes fondées par Nemrod dans la Babylonie proprement dite ou dans le pays de Sinéar. Or, c'est dans cette contrée-là que se trouvaient établis les « Accads », mentionnés par les plus anciens monuments de la Chaldée et autres à côté des « Shoumirs ». Ces derniers avaient leur habitat dans la Chaldée ou dans la Babylonie méridionale.

Voici comment l'assyriologue *Fritz Hommel* (1) caractérise ces peuplades au point de vue physiologique : « Brachycéphales, tête et barbe rasées, pommettes saillantes ».

Leur écriture est *idéogrammatique* et leur langue *agglutinante* et affine au Turc et en général aux langues dites *touraniennes* ou *ouralo-altaïques*.

Quant à leur *religion*, elle était, selon *Hommel*, un *Chamanisme grossier* (2).

Remarquons que par ce dernier trait les « Shoumirs Accads » se rapprochent des peuplades considérées plus haut comme antédiluviennes et dont la démonolâtrie est un des caractères distinctifs (3).

Aux yeux de *Hommel* (4) la civilisation *suméro-accadienne* est la plus ancienne du monde post-diluvien. Celle de l'antique Égypte n'en aurait été que la copie et le reflet.

Pendant, il ne faut pas perdre de vue que la Bible renseigne l'existence chez les descendants immédiats du caïnite *Lamech* d'arts et de métiers, qui constituent un des éléments d'une société civilisée. Or, on peut dire que la Bible *insinue* par là l'existence à *fortiori* de pareils éléments de civilisation et autres parmi la descendance non maudite de Seth, dont une partie devait déjà s'être dispersée avant le déluge. D'ailleurs le fait même de la construction de l'arche par Noé, le Séthite, c.-à-d. le fait de la construction d'un immense

(1) Voir *Geschichte Babylonien und Assyrien* von D' FRITZ HOMMEL. Berlin, 1885, pag. 237 svv.

(2) Voir *Ibidem*, pag. 253 svv., la description du Chamanisme sumérien.

(3) Voir ce qui a été dit ci-dessus des *Anaqim*, des *Raphaim* et des *Horim*.

(4) *Ouvr. cité*, pag. 5 sv.

navire en état d'essuyer sain et sauf une catastrophe telle que la catastrophe diluvienne, confirme, nous semble-t-il, le bien-fondé de notre induction.

D'après ces données, on peut admettre qu'il a existé au sein des peuplades antédiluviennes d'origine soit Caïnite, soit Séthite un état de véritable civilisation. Il ne saurait être douteux que cet état n'a pas disparu subitement ni chez les unes ni chez les autres après le déluge. C'est ce qui résulte d'ailleurs, en ce qui concerne les Séthites, du récit biblique *Gen. X*, 8-12 concernant Nemrod, auquel nous entendons attribuer là la construction de plusieurs villes tant dans le pays de Sinéar que dans la future Assyrie. Quand Nemrod descendit dans la Babylonie, les *Accads* s'y trouvaient déjà établis et en possession de leur civilisation *antédiluvienne*. Cependant, il ne saurait être douteux, eu égard au langage de la Bible attribuant les diverses susdites constructions de villes à Nemrod, sous lequel sont compris tacitement ses compagnons *Chamito-Kou-shites*, que ceux-ci ont apporté de leur côté des éléments de civilisation antédiluvienne conservés parmi les Noachides.

Ce n'est donc que sous cette réserve, et non pas à un point de vue exclusif, que nous admettons avec *Hommel* (1) l'attribution de la plus ancienne civilisation connue jusqu'ici aux « Shoumirs-Accads ».

Selon *Hommel* ces deux antiques peuplades n'étaient pas des *aborigènes*. Avant leur établissement dans ces contrées, elles paraissent avoir eu pour antérieur habitat une contrée fort dissemblable de la Babylonie sous le rapport du climat ainsi que de la faune et de la flore,

(1) *Ouv. cité* page 5.

une contrée où l'on ne rencontrait ni le « lion », ni le « figuier », ni l' « olivier », ni la « vigne », autant de choses pour lesquelles il n'existe pas de terme propre dans la langue « suméro-accadienne ».

Serait-ce se hasarder trop que de supposer que ces peuplades quittèrent le premier habitat de leur race quand commença là à battre son plein l'époque glaciaire?. Nous savons, en effet, que des géologues de renom attribuent à cette crise un caractère *ambulatoire* (1). D'après quelques uns la catastrophe diluvienne n'en aurait été qu'un épisode, épisode, ajouterons-nous, aggravé par une intervention directe de la divine justice contre les Séthites prévaricateurs.

Nous croyons avoir établi suffisamment ailleurs (2) que cette catastrophe atteignit ces derniers sur leur premier habitat, qui semble avoir été le bassin mésopotamien.

Un an après le cataclysme, les eaux diluviennes avaient disparu à l'endroit où s'était arrêtée l'arche et Noé et sa famille purent mettre les pieds sur la terre sèche aux environs des monts Ararat. Or, à l'époque où la Bible met en scène Nemrod, le petit-fils de Cham par Koush, plus d'un demi-siècle s'était écoulé depuis le déluge. Dès lors on comprend que des peuplades non atteintes par cette catastrophe aient pu, pendant cet intervalle de temps, quitter leur antérieur habitat et s'établir dans le bassin mésopotamien.

C'est ce que nous voyons réalisé par l'établissement dans ces contrées des « Sumériens » (Shoumirs), dont

(1) Voir notre travail sur *la Chronologie des temps primitifs* dans le *Magasin Scientifique et littéraire*, pag. 26-28 (Juillet, 1889).

(2) Voir notre travail sur *l'Unité primitive du langage en regard de Genèse XI*, 1, dans le *Magasin Scientifique et littéraire* (Novembre, 1889), pag. 13 et suiv.

les « Accads » paraissent n'avoir été qu'un second rameau, parlant, à part quelques différences dialectales, la même langue (1) et possédant la même écriture, la même civilisation et la même religion que les Sumériens. Ces premiers colons post-diluviens de la Babylonie, convertie par le déluge en un vaste marécage, y exécutèrent de grands travaux hydrauliques de canalisation, qui la transformèrent bientôt en une contrée d'une fertilité exubérante. Rien d'étonnant dès lors que Nemrod, descendu avec sa bande Chamito-Koushite dans la Babylonie supérieure, ait trouvé bon de faire alliance avec les « Accads », qui s'y trouvaient déjà établis et d'y bâtir, de concert avec eux, la tétrapole comprenant *Babel, Erech, Accad* et *Chalanne*.

Le nom même d'*Accad*, donné par Nemrod à l'une de ces villes, nous semble être, ainsi que nous l'avons déjà observé plus haut, un indice fort clair de l'alliance contractée par ce « révolté contre Elohim » avec cette peuplade *antédiluvienne* adonnée au plus abject Chamanisme.

Un autre indice de l'alliance, censée contractée par Nemrod avec les « Suméro-Accads », me semble fourni par le fait, que ce « puissant pourchasseur » d'hommes laissa en paix les « Sumériens » proprement dits établis dans la Babylonie méridionale ou la Chaldée, et qu'il se transporta, du pays de Sinéar dans la contrée occupée plus tard par la postérité d'*Assur*, le Sémite.

(1) Il importe de faire remarquer que plusieurs Assyriologues nient, à la suite de M. *Halevy*, l'existence d'une véritable langue *suméro-accadienne* distincte de l'assyrien. — Voir au sujet de cette discussion *Le Normant-Babelon*, ouv. cité chap. II, pp. 39-52 et *Hommel*, ouv. cité, pag. 281 et svv.

Il résulte de ces données que la *première* population post-diluvienne du pays, qui s'appela plus tard l'*Assyrie*, a été une population *mixte*, une population *Chamitico-Accadienne*, dans laquelle l'élément accadien aura été probablement numériquement prédominant. L'arrivée dans cette contrée des descendants d'*Assur* aura eu pour résultat le refoulement des premiers colons vers leur antérieur habitat, où ils seront allés rejoindre les Accads restés établis dans le pays de Sinéar. Ainsi on s'explique la présence simultanée dans cette dernière contrée d'une double population l'une *Accadienne* et l'autre *Chamitico-Koushite*, parmi laquelle l'élément suméro-accadien semble avoir continué à rester prépondérant sous le rapport de l'influence tant de la civilisation et de la religion que de la langue. C'est là du moins ce qu'on paraît pouvoir inférer du caractère de la civilisation et de la religion importées en Egypte par *Ménès* et ses co-émigrants chamitico-koushites partis de la terre de Sinéar 23 siècles avant J.-C. pour se soustraire à la domination élamite (1).

Hommel (2) ne veut absolument pas entendre parler de l'établissement des *Chamites-Koushites* en Babylonie. Il suit, quant au récit concernant Nemrod, les errements de l'école critico-biblique (3). Dès lors il répudie nécessairement les conséquences qui découlent de ce récit et que nous venons de mettre en lumière.

(1) Voir notre travail sur *la Chronologie des temps primitifs* dans le *Magasin scientifique et littéraire*, Août 1889, pag. 15 et svv.

(2) *Ouv. cité*, pag. 277. Voir aussi note 1 où il dit, « qu'on élimine d'un cœur léger les *Sumériens*, auxquels on substitue les *Koushites* ». — On voit par ce qui précède que nous n'éliminons guère les « *Sumériens*, » mais avec la Bible nous plaçons à côté d'eux les *Koushites*. — Cfr *le même*, pag. 257 et aussi pag. 12-13.

(3) Voir *HOMMEL*, *ouv. cité*, pp. 276-278.

S'il nous est impossible de nous rallier en ce point aux vues de M. *Hommel*, nous ne saurions pas admettre non plus celles de M. *Babelon* concernant le caractère ethnique des « Shoumirs » et des « Accads ». Voici comment il s'exprime à leur sujet : (1) « Aussi haut que les monuments nous fassent remonter, nous distinguons dans ces populations mélangées deux grandes races dominantes : les *Sémites* représentés principalement par la *race d'Assur*, et les *Kouschites* partagés en deux rameaux désignés sous le nom de peuple ou de pays de *Sumer* (Schoumerîm) et d'*Accad* (Akkadîm). La coexistence de ces deux éléments ethniques n'a pas besoin d'être prouvée. Elle est établie principalement sur le texte de l'Écriture qui place formellement en Mésopotamie des *filis de Cham* et des *descendants de Sem*, et sur la constatation, dans les plus anciens textes cunéiformes parvenus jusqu'à nous, de la coexistence de *deux* langues d'un génie tout différent, de l'*assyrien* qui fut toujours la langue des Sémites de la Mésopotamie, et du *suméro-accadien* que la plupart des savants ont essayé, un peu prématurément peut-être, de rattacher aux langues touraniennes. Enfin le premier titre que prennent les rois de Chaldée ou d'Assyrie, alors même qu'ils sont incontestablement de race Sémitique, est celui de « roi des Sumers et des Accads, roi du pays d'Assur, » titre qui s'est maintenu dans les protocoles officiels jusqu'à la chute de l'empire babylonien, bien qu'il n'eut, depuis longtemps, plus de signification réelle.

« L'origine, ajoute-t-il, et le caractère ethnographique des Sémites, qui ont toujours formé le fond de la population de la Chaldée (?) et de l'Assyrie, ne sont

(1) Voir *Histoire ancienne de l'Orient*, par LE NORMANT-BABELON, Tom. VI, page 40.

mis en discussion par personne (?), il n'en est pas de même pour les *Suméro-Accadiens*, dont la race et la langue sont l'objet de discussions aussi vives qu'intéressantes. » (1)

Nous avons dit ci-dessus qu'il nous était impossible de nous rallier aux vues exprimées par *M. Babelon* dans les lignes que le lecteur a sous les yeux. Ce qui nous en empêche, c'est que *M. Babelon* fait des *Suméro-Accadiens* des *Koushites*, (2) alors qu'on ne saurait alléguer aucune preuve en faveur de l'origine *Noachique* de ces deux peuplades.

Entretemps *M. Babelon* admet avec nous leur présence dans la Babylonie comme dûment attestée par les plus anciens monuments.

Nous nous croyons autorisé, eu égard à ce que nous avons établi précédemment, à affirmer qu'à l'époque reculée, dont il est question, il n'y a de *Sémites* établis que dans l'Assyrie, et seulement à partir de l'occupation de ce pays par les descendants d'Assur, fils de Sem.

Dans la Babylonie il y avait au Sud les *Sumériens* et dans la partie Septentrionale non pas des *Sémites*, mais des *Koushites* à côté des *Accads*, qui en furent les premiers colons.

Quant aux *Sémites-Iectanides*, qui essayèrent de s'établir dans le pays de Sennaar, ils ne parvinrent pas à réaliser leur projet, forcés qu'ils furent de se disperser en suite de la confusion introduite par Dieu dans leur langage (3).

(1) Voir ci-dessus, page 62, note 3.

(2) *Ouv. cité*, pag. 57 et svv.

(3) Voir à ce sujet notre travail : *L'Unité primitive du langage en regard de Genèse XI*, 1 dans le *Magasin scientifique et littéraire*, 1889.

Nous croyons avoir établi suffisamment le caractère non-noachique des « Suméro-Accadiens ». Dès lors on ne saurait plus voir dans ces peuplades autre chose que des éléments ethniques *antédiluviens* non atteints par le déluge sur leur antérieur habitat.

Nous avons cru pouvoir les rattacher aux autres populations antédiluviennes mentionnées dans la Bible, en tant que « Sumériens » et « Accads » ne sont que deux rameaux d'une seule et même race, de l'origine noachique desquels il n'existe aucun indice, et qu'il est fait une allusion formelle et expresse aux derniers dans le nom d'*Accad* donné Genèse X, 10 à l'une des villes fondées par Nemrod dans le pays de Sinéar.

CONCLUSION.

Les divers caractères distinctifs, relevés dans notre présente étude chez les peuplades, auxquelles nous croyons pouvoir attribuer une origine antédiluvienne, rapprochés, d'une part, du fait de l'omission de ces populations dans le *Tableau ethnique* de Gen. X, et, d'autre part, du récit diluvien *Gen. VI* concernant la race des géants exterminés par Dieu à cause de leurs crimes et enfin du passage de *Baruch II*, 26-28, signalant l'existence de « géants primordiaux » dans la Terre promise à l'époque de la prise de possession de cette contrée par les Israélites, me semble révéler, qu'il faut tenir les peuplades en question pour des peuplades antédiluviennes issues de la souche des « géants primordiaux ».

Rien dans les données bibliques, qui les concernent, ne permet de les prendre pour des Noachides d'origine soit Japhétique, soit Chamitique, soit Sémitique. Force nous est donc de nous séparer ici de M. Babelon, dont nous avons exposé plus haut le sentiment au sujet de l'origine de ces peuplades.

Or, s'il en est ainsi, nous pouvons dire que, selon le témoignage de la Bible même, le déluge Noachique semble n'avoir été pas plus ethniquement que géographiquement universel.

Selzaete, lez Gand,
(Belgique.)

L'abbé FL. DE MOOR.





FILLES D'ÈVE. (1)

MESDAMES, MESSIEURS.

D'APRÈS le titre de la conférence que je vais avoir l'honneur de donner devant vous, vous vous attendez peut-être à ce que je fasse défiler sous vos yeux une suite de splendides tableaux, que je vous dépeigne la fille d'Ève à travers le ruissellement du luxe, des chiffons, des bijoux et des fêtes, où, brillant météore, elle promène sa beauté, rayonnante d'une joie aussi passagère que les fêtes elles-mêmes.

Si tel est votre espoir, Mesdames, il faudra nécessairement en rabattre beaucoup. Mon dessein est seulement de suivre la femme à travers les âges, de voir avec vous quel a été son rôle, son influence, et ce que, après les milliers d'années qui ont passé sur notre planète, est devenu l'héritage de votre première mère.

Cette revue rétrospective sera forcément succincte. Pour traiter la question avec certains développements, il faudrait des journées entières; car vous savez bien, sans doute, qu'on y a consacré de nombreux volumes.

(1) Conférence donnée à la Société Littéraire du Cercle Catholique à Gand, et à la Société littéraire de la Concorde à Bruges, en janvier 1890.

On a dit passablement de mal des filles d'Ève; il faudrait beaucoup de temps pour le répéter. On en a dit du bien aussi; et pour le répéter, j'aime à croire qu'il faudrait plus de temps encore.

Comme j'en ai fort peu, je ne pourrai parler longuement ni de l'un ni de l'autre, ni du bien ni du mal. Cela me permettra, heureusement pour moi, de ne passer ni pour peu aimable, ni pour trop flatteur.



Cette question est aussi vieille que le monde : seulement elle a grandi au point de vue des considérations et des conséquences à mesure que le monde a vieilli.

Quand je dis : aussi vieille que le monde, je ne suis pas parfaitement exact. Vous savez que Dieu a créé le monde en six jours ou six époques. Le 6^e jour il a créé l'homme. Et vous n'en étiez pas, Mesdames.

Il vous réservait pour le bouquet, pour le couronnement de son œuvre.

Donc, le 6^e jour Dieu créa l'homme qu'il anima de son esprit, dont il fit un être physiquement parfait, complet, après quoi il se reposa.

Dans ce jour de repos, il pensa que l'homme tout complet, tout parfait qu'il était, pourrait bien s'ennuyer en face de toutes ses perfections. Il le pensa, et la femme était trouvée.

Quand l'homme à son réveil, vit près de lui, cette émanation, cette moitié de lui-même, cet autre être dont lui seul pouvait désormais compléter la destinée, il comprit, et sa compagne aussi, que Dieu n'avait pas tout fait en les tirant du néant, qu'il avait voulu les élever plus haut, et en faire ses collaborateurs.

Pour chaque être nouveau que cette combinaison de deux essences, tirée du limon fécondé par le souffle

du Créateur, allait enfanter, borné, fini, mortel comme elle, le Tout-Puissant s'était engagé à créer une âme, infinie, incommensurable dans ses aspirations, immortelle comme lui.

Mais il était prévu que le bonheur serait de tout temps difficile à porter. Nos premiers parents qui vivaient dans une félicité innocente, avaient compté sans la jalousie, jalousie d'autant plus vive, d'autant plus puissante et redoutable, qu'elle émanait d'un être plus élevé que l'homme lui-même.

Cet esprit prit une forme sensible qui attira l'attention de la première femme. Elle, curieuse, suivit sa trace jusqu'à l'ombre de l'arbre au-dessous duquel il ne lui était même pas permis de se reposer. Et là, le tentateur, loin d'Adam dont il craignait les vertueuses révoltes, apprit à Ève, subjuguée par ses discours insinuants, à cueillir le fruit que la défense de Dieu lui avait interdit.

Ce fruit parut si savoureux à la femme, qu'à peine en eut-elle goûté, elle s'empressa d'engager Adam à l'accompagner jusqu'au pied de l'arbre maudit.

Il résista d'abord. Mais résiste-t-on longtemps aux charmes d'une femme? Il la suivit, et consumma la désobéissance.

L'histoire d'Ève me fait songer à Pandore de la mythologie grecque, car les théogonies anciennes ont dérobé de nombreux reflets aux croyances judaïques et chrétiennes.

Pandore était cette belle femme dont le nom signifie *ornée de tous les dons*. Vulcain, sur l'ordre de Jupiter l'avait formée du limon de la terre et présentée à l'assemblée des dieux. Là chacun se plut à la combler. Elle eut la beauté de Vénus, la pudeur et la chasteté de Diane; les grâces lui firent part de leurs charmes; Mercure lui donna la parole persuasive,

et Jupiter lui fit cadeau d'une boîte close qui renfermait tous les maux; il y ajouta sans doute le don de la curiosité.

De même que l'arbre de la science était interdit à Ève, de même Pandore ne pouvait toucher à la boîte qu'en dehors. Mais comme Ève aussi, elle voulut tout voir et tout savoir. Elle ouvrit, et les maux fondirent sur la terre. L'Espérance seule, déjà prête à s'envoler, s'attarda sur le bord et ne partit pas. Mieux valait pour elle, demeurer, que de quitter en aussi mauvaise compagnie.

L'Espérance restée seule, figure la promesse d'un Rédempteur faite par Dieu à l'homme après sa chute. Le Seigneur avait maudit l'humanité dans la personne de la première femme et de son époux, mais un sentiment de pitié pour son œuvre, lui fit promettre qu'une autre femme, relevant l'humanité de sa déchéance, en écrasant la cause du premier mal, enseignerait à l'univers des vertus, des dévouements, inconnus aux cultes antérieurs.

A dater du moment, où nos premiers parents quittèrent le séjour béni et enchanté qui fut le berceau du monde, la fille d'Ève a passé par bien des vicissitudes et bien des peines.



Dans l'antiquité reculée, il n'y eut qu'un seul peuple chez qui la femme n'était pas une chose, la propriété de l'homme, c'était le peuple hébreu.

La simplicité de mœurs des patriarches leur faisait regarder les femmes comme leurs compagnes, à peu près leurs égales. La femme épouse, était le vrai chef de la famille après l'homme.

Placés dans une situation qui formait une étape

intermédiaire entre la barbarie et la civilisation, et avant tout soumis aux lois primitives de Dieu, qui seules régissaient leur état social, les hébreux traitaient les femmes sans rigueur, mais aussi s'abstenaient d'élan affectueux. Tout en jouissant de cette espèce d'égalité relative, il fallait que la femme exécutât l'ordre de Dieu lors de son bannissement, et qu'elle fût obéissante à celui qui l'avait choisie.

Les institutions judaïques retracent toutes l'état d'infériorité de la femme, mais lui reconnaissent une personnalité civile, un droit de propriété. Moïse admet les filles à la succession de leur père mort sans héritiers mâles, mais dans ce cas seulement. Ses lois sont pleines de textes qui enjoignent au peuple de respecter la femme, jeune fille, épouse, mère ou veuve.

La situation de la femme était donc bien au dessus de la condition que lui firent les peuples païens.

La tradition que le Messie devait naître d'elle, la mettait évidemment à l'abri du mépris et lui assurait un certain respect. Elle n'avait pas à craindre comme dans la société païenne, qu'on vînt lui enlever les enfants de son sein.

Laborieuse par instinct, elle le devint par devoir. Tous les détails de la domesticité étaient de son domaine. Elle était chargée de moudre le grain, ou plutôt de l'écraser entre deux pierres, car le moulin n'existait pas encore; elle filait la laine au moyen de la quenouille et du fuseau, vaquait aux soins du ménage et présidait au gouvernement intérieur.

Nous voyons qu'Abraham qui était un prince de son temps, mais un prince pasteur, alla prendre lui-même un agneau dans son troupeau, le dépouilla et le remit à sa femme pour le préparer. Dans l'antiquité les princes agissaient comme Abraham, et les princesses,

ainsi que raconte Homère, ne vous déplaît Mesdames, faisaient la cuisine.

Passons pour un moment à l'Égypte. D'après les données que nous possédons, il est à croire que la servitude domestique des femmes y a existé de tout temps.

Quelques auteurs parlent du respect que les Égyptiens portaient aux femmes, et qui venait, dit-on, de leur vénération pour Isis ou pour la Lune. D'après les anciennes institutions du pays, elles étaient toutefois exclues du trône et des autels. Dans les castes aisées, il leur était quasi interdit de sortir.

Mais cette sévérité s'adoucit graduellement. L'Égyptien, de chasseur et de pêcheur, devint agriculteur, commença à vivre en société. La femme dès lors prit part à la vie ordinaire, et sut bientôt profiter de cette situation pour acquérir un ascendant qui lui avait été refusé jusqu'alors.

Les hommes ne l'exclurent plus de l'étude des sciences; ils rendirent hommage à sa sagacité. Quelques femmes s'adonnèrent au commerce : il en est même qui furent chargées de négociations importantes.



Dans l'extrême Orient, en Chine, et à une époque fort éloignée de nous, car le temps, là aussi, a modifié bien des choses, la femme était renfermée. Un usage barbare, qui a persisté, indique bien l'intention chez les Chinois de séquestrer la femme, en l'empêchant de se mouvoir beaucoup; c'est l'habitude de lui comprimer les pieds.

Mais à mesure que l'humanité s'écarta de la Bible, qui était le code de l'ancienne croyance, la seule vraie,

jusqu'à l'ère du Christ, et en même temps le code civil, la situation de la femme se montra plus précaire. On dirait que l'anathème de Dieu qui la condamne à être assujétie à l'homme et à enfanter dans la douleur, ne suffit même plus.

L'homme abusa de sa force, et la femme fut le premier être qui éprouva les terribles effets du privilège attribué à la violence.

Chez toutes les nations payennes, le père est un despote, la femme une esclave, plus esclave que le malheureux que le sort fait tomber dans cet état d'infériorité.

L'homme s'appliqua, s'ingénia à avilir la femme. Elle ne fut plus qu'un être inférieur, une chose, sans aucun droit.

L'état social n'étant jamais que le reflet, la conséquence de l'état religieux, les dogmes du paganisme devaient se reproduire dans les lois anciennes. Tandis que tous les peuples qui ont suivi la Bible ont adopté vis-à-vis de la femme, des principes d'égalité, le paganisme n'a été pour elle qu'une loi d'oppression.

Dans toute l'antiquité, la vente de la femme était admise, et chez presque toutes les nations asiatiques, le mariage était pour elle un long et cruel martyre, qui se terminait par son immolation sur la tombe du mari.

Au moins chez les Grecs, dont on a tant vanté la sagesse et les mœurs policées, la condition de la femme fut-elle meilleure? Oh non! il n'y avait pas de différence légale entre la femme épouse et l'esclave.

Gaume, dans son histoire de la famille, fait un tableau navrant de l'état de la femme sous le règne tant théocratique que civil du paganisme :

« Malheureuse par les enfants qu'on lui ôtait, la mère païenne ne l'était pas moins par ceux qu'on

daignait lui laisser. Ce qui peut procurer le bonheur d'une mère, le respect filial, l'affection tendre, les égards délicats, les soins empressés, la confiance intime de la part des enfants, elle s'en voyait toujours ou presque toujours privée.

« D'abord les enfants ne lui appartenaient pas : ils étaient la propriété de son mari, et les enfants le savaient. Ils savaient en outre que leur mère n'était qu'une esclave, qui demain pouvait être chassée du foyer domestique.

« Nous le demandons, quel respect, quel amour pouvait-elle espérer de la part de ceux qui demain peut-être lui deviendraient étrangers, et rougiraient de la reconnaître pour leur mère? car demain, sans époux, sans fortune, sans asile, elle marchera dans la rue, seule à pied, tandis que ses enfants passeront à côté d'elle sur leurs chars dorés. »

Est-il possible d'imaginer pour un être humain une condition plus humiliante, plus lamentable, plus affreuse, que celle que le paganisme avait faite à la femme?

Profondément froissée dans ses affections les plus intimes, les plus légitimes, celles d'épouse et de mère, dans ces sentiments qui constituent l'existence pour elle, elle qui est tout amour, épanchement et dévouement, subissait toutes les peines de la maternité sans en retirer de jouissance. La femme païenne portait le fardeau du mariage sans compensation aucune : elle était le seul être de la création, placé en dehors de son état naturel, avec la perspective unique de la peine et du sacrifice.

Il est vrai que dans la Grèce comme à Rome, il y eut des femmes honorées et entourées d'hommages : mais elles n'étaient pas de celles dont on fait les épouses. A l'épouse, la réclusion, le travail, la servitude; à

celles-là les couronnes, les honneurs, les statues et même les temples.

C'est par les écrits de certains poètes latins qui fustigent les mœurs de leur époque, et certes pas en riant, que l'on peut se rendre compte de cette civilisation païenne, qui n'était que de la barbarie, et devait inévitablement mener à la décadence.



Mais par l'effet de quel phénomène cette situation a-t-elle complètement changé?

Quelle est cette révolution immense, qui a transformé la femme, qui a fait prendre à cet être méprisé une place dans la société, l'a tout à coup entourée de considération, de respects et d'hommages?

Ce phénomène n'est pas une révolution sociale, mais bien une révolution religieuse. Ce phénomène, c'est la doctrine du Christ, toute de fraternité et d'amour, qui, semblable à un fanal lumineux, vint rayonner sur le monde.

L'Évangile a fait de l'esclave une reine, l'a tirée de cet état de servitude honteuse ou de liberté effrénée qui était son sort sous le paganisme. Il lui a donné sur les mœurs publiques un empire incontesté, qui lui a permis d'imprimer à l'esprit des temps modernes un cachet de bienséance et d'élévation, dont l'antiquité, malgré ses raffinements, ne parvint jamais à se faire une idée.

C'est la femme qui, la première, conçut le mal dans son cœur, et fit la ruine de sa lignée, c'est une femme aussi qui conçut Celui qui devait régénérer l'humanité.

Tout ce qu'il y a de divin dans l'Incarnation

rejaillit sur la femme. La maternité mystérieuse de Marie a relevé le sexe et l'a en quelque sorte divinisé.

La Vierge, Ève bienheureuse de la nouvelle alliance, comme l'appelle Bossuet, chaste et sainte figure, est le type le plus beau, le plus suave de la religion chrétienne.

Les anciens, nos maîtres en tant de choses et qu'on invoque encore toujours, n'ont jamais été capables de rêver une pareille divinité, eux qui en ont inventé tant. Jamais ils n'ont pu songer que pour donner à la femme sa véritable place, il fallait un type qui alliât la grâce et l'amour à la pureté et la vertu. Objet de foi, presque d'adoration pour ceux que la lumière chrétienne a touchés, Notre Dame est en même temps une source ineffable de poésie et de consolation dans la douleur. Elle semble ne retenir les chaînons qui rattachent sa nature humaine à la divinité, que pour intercéder là-haut, et toujours femme, compâtrer à nos douleurs, comprendre les tourments et les angoisses, que l'homme cacherait peut-être à Dieu s'il le pouvait, mais qu'il déverse avec soulagement dans le sein de cette Vierge-Mère.

Voyez-la compatissante et tendre avec son cœur de femme, disant à tous : « Venez, vous qui avez souffert, vous qui avez aimé, moi aussi j'ai aimé et souffert ; » et comparez cela à toutes les divinités païennes.



Le Christianisme répondait aux mouvements secrets du cœur de la femme, à son penchant naturel de piété, de dévouement, de mysticisme; aussi fut-elle un prosélyte ardent.

Les premiers apôtres savaient bien qu'elle était

pour la croyance qu'ils prêchaient un auxiliaire puissant; aussi tous les grands hommes de la religion s'en sont-ils occupés, pour corriger ses mœurs, flétrir ses vices, l'encourager dans le bien, et lui faire sentir combien est grande et noble la mission de la femme vraiment chrétienne.

La nouvelle religion, sévère en principe, mais commandant l'indulgence, mit le règne de l'amour au lieu de celui de la force et des sens. Elle rétablit une balance plus équitable entre la femme et l'homme, par le mariage, qui devint un sacrement, un nœud solennellement sanctifié par l'autel, et protégé plus tard par la loi. Une morale simple et pure devint la sauvegarde de la faiblesse.

La femme, dit encore Gaume, se voyant ainsi relevée, elle qui avait jusque-là été placée si bas, retrouva le sentiment de sa dignité, comprit sa vocation. Dès lors elle mit ses soins à se rapprocher du type céleste qui avait été son palladium, et se réfugia sous l'aile de la mère du Christ.

Ainsi régénérée, réformée sur ce divin modèle, elle redevint ce qu'elle aurait toujours dû être, amour et dévouement, la véritable compagne de l'homme, son aide, l'ange tutélaire de son foyer.



Le paganisme entamé comme religion par la doctrine chrétienne, tomba comme ordre social sous les coups des hommes du Nord.

Le Germain était comme prédestiné à l'exécution de cette œuvre providentielle.

Il arracha le lambeau de pourpre qui couvrait encore le colosse abruti, et de la grandeur romaine il ne resta que ce qu'il fallait pour s'engloutir dans un dernier

effondrement, par le mépris des mœurs, de la liberté personnelle et de la vertu de la femme.

Chez les Germains, et sous cette appellation je comprends tout le Nord, chez les Germains, dis-je, braves et vigoureux, l'état social de la femme était tout autre que dans la société païenne.

Elle était la compagne de son mari, partageait ses travaux et ses peines. Poétisée, grande, presque adorée, elle y paraît comme dans une auréole, entourée des respects et des hommages des vaillants guerriers.

Pour eux elle est la grâce et la bonté, pour elle ils sont le courage (1).

Tacite dit que chez eux les mariages étaient chastes, et que c'est le trait de leurs mœurs qui mérite le plus d'éloge. Presque seuls parmi les barbares, dit-il, ils se contentaient d'une seule compagne.

L'état de monogamie ennoblit la femme; là elle prend un seul époux comme elle n'a qu'un seul corps, une seule vie.

Où règne la polygamie, la femme doit inévitablement perdre en considération, et finalement passer au rang d'objet du monde physique.

L'idée germanique et la monogamie l'ont relevée en lui donnant la dignité d'un être libre.

En Germanie, la composition pour injures à la femme était plus élevée que quand il s'agissait d'un homme. La loi des Bavaïois motive cette faveur, sur ce qu'elle ne pouvait se défendre par les armes. Au milieu du règne de la force, il faut admirer ce sentiment de délicatesse.

Les femmes germaniques vivaient sous la garde de la chasteté, loin des spectacles qui corrompent les mœurs, et loin des festins qui allument les passions.

(1) DRUMONT.

Tacite dit encore que les Germains croyaient qu'il y avait dans ce sexe quelque chose de divin et de prophétique; aussi l'admettaient-ils aux conseils, et faisaient-ils grand cas de ses prédictions. Les jeunes hommes cherchaient à mériter les suffrages des femmes par leur courage.

La mythologie de l'Édda et les poésies Scandinaves révèlent le même enthousiasme et le même culte du sexe.

Les sentiments des Germains au sujet de la mission de la femme dans la famille, sont une des causes de leur supériorité dans la société ancienne.

Parmi les peuples du Nord, c'est surtout chez les Scandinaves que le respect de la femme était le plus en honneur, ce qui a porté des écrivains à regarder le Nord comme le berceau de la chevalerie.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons admettre que la chevalerie du Moyen-âge, son respect, son culte de la femme, qui eurent pour conséquence l'esprit chevaleresque, un sentiment de modération, d'équité, de politesse, résulte de la combinaison des principes chrétiens et des usages germaniques.

Il vous est facile de vous faire une idée de l'effet produit en Occident par le mélange de ces conquérants du Nord, avec les peuples plus méridionaux, qu'ils avaient vaincus : force, courage, barbarie d'un côté, mollesse, dépravation, faiblesse de l'autre. Au milieu de tout cela, le christianisme prêchant la paix, l'amour, l'égalité, apaisant les haines. Il fut la première base du rapprochement d'où sortit la société nouvelle.

C'est donc à l'époque de cette fusion entre le Nord et le Midi, que l'on peut assigner l'origine de la chevalerie, non comme institution, mais comme principe. Car notons-le bien, la chevalerie, de même que tant d'autres systèmes qui sont devenus des institutions, n'a été qu'une conséquence

naturelle d'un ensemble de circonstances, fatales pour les uns, providentielles pour les autres.

L'homme ne crée pas les évènements, il les subit, ou tout au plus les approprie.

La chevalerie qui ne fut d'abord qu'une association destinée à suppléer à la faiblesse des lois par la force des armes, puisa également une de ses raisons d'être dans la religion et une autre dans l'orgueil des rangs.

La femme sut adroitement profiter de cette situation et cimenter davantage tout ce système chevaleresque en lui donnant le brillant, la séduction des formes qu'il n'avait pas.

Habile à saisir avec adresse l'instant propice, elle fit de cette institution une espèce de culte d'amour, d'honneur, de loyauté, de courage; se promit, se donna pour récompense aux preux chevaliers, et réussit à imprimer à tout cet ensemble, séduisant par le but à atteindre, une sanction religieuse.

Ce fait est une preuve que la femme est susceptible d'une perfectibilité plus rapide que l'homme.

Quel qu'ait été le mobile des femmes en faisant tourner la chevalerie au profit de leur domination, nous devons convenir qu'elles eurent une influence utile et bienfaisante, en faisant concourir l'amour-propre et l'amour à l'épuration des mœurs. Elles adoucirent la férocité de ces temps qui côtoyaient encore la barbarie, et préparèrent les esprits aux idées, aux sciences et à toutes les lumières de la civilisation moderne.

On institua les tournois; les dames en étaient les juges et les idoles; on rompaît des lances en leur honneur.

Elles inventèrent les cours d'amour, dont la première assemblée célèbre se tint en Provence. Ces cours connaissaient des *forfaitures d'amour*. L'inconstance,

l'indiscrétion, étaient des crimes. Les arrêts ridicules qu'elles rendirent assez souvent, discréditèrent en partie l'institution, que des causes politiques aidèrent à faire disparaître plus tard.

(A suivre.)

E. VARENBERGH.



LES LARMES

LORSQUE les hommes sont blessés
Dans la bataille meurtrière,
De leur poitrine qu'on lacère
Coule le sang à flots pressés.

Les femmes ont d'autres blessures;
Dans ces combats silencieux
Où le cœur subit des tortures
Les larmes coulent de leurs yeux.

Ne faisons pas pleurer la femme;
Et que jamais son regard pur
Sous les pleurs ne devienne obscur;
Les larmes sont le sang de l'âme.

Avril 1889.

HENRY BORDEAUX.





UN MORT D'HIER.

MAX WALLER.

... Ce poète qui s'en est allé mélancoliquement, à vingt-neuf ans, comme on s'en allait au temps du Romantisme. »
(G. ЕРKHOB.)

FIGURE attachante que celle-là, et que la Mort a voilée d'un charme encore plus mélancolique!... Max Waller!... Au lointain de mes souvenirs, il me semble l'apercevoir encore, là-bas à Louvain, flânant par la rue de la station, dans le dandysme un peu austère de sa redingote fermée jusqu'au col, et d'où émergeait sa belle et aristocratique tête, aux traits finement coupés, aux profonds yeux doux, à la longue et soyeuse chevelure!...

En ce temps-là il rédigeait le *Type* — chef déjà d'un petit clan de « Jeunes » qu'il menait au combat des lettres avec cette crânerie présomptueuse et entraînante, qui était une des caractéristiques de sa personne et de son talent!

Et nous autres tous, collégiens d'alors, quelle admiration nous traversait l'être, quand, au hasard des vacances, nous rencontrions parfois cet élégant et hardi chevalier de plume — et dans la solitude lointaine de nos collègues, comme nous délections les articles fringants qui

nous arrivaient sournoisement, marqués au crayon rouge : chroniques fougueuses ou ricanantes, vers alertes et pimpants, contes tendrement mélancoliques !

Ah ! certes, on ne l'a point dit assez : ils sont nombreux ceux-là — entrés depuis à leur tour dans la bataille des idées — qui furent redevables à Max Waller de leur première révolte contre les conventions ambiantes et du frisson précurseur des joûtes futures !

Sous la pâleur tremblante des lampes d'études, que nous avons lu de lui et relu de choses riantes ou tristes : quatrains sautillants, critiques tapageuses, impressions « spleenétiques » rapportées de la froide Allemagne — en même temps que ce sentimental surnom de Siebel, qui disait si bien le côté sensible et souffrant de son talent, comme d'ailleurs le bref pseudonyme de « Waller » en révélait le côté insouciant et casse-assiettes.

Car il y avait deux hommes dans le « petit Max » : d'une part l'ironique et joyeux bretteur, sabrant les lieux-communs, harcelant les platitudes littéraires, dégonflant les médiocrités solennelles ; et de l'autre le rêveur d'irréparable et infinie tristesse — tristesse des choses vécues, des illusions défuntes, des amours évanouis !

C'était un vrai tempérament de *sensitive* : homme certes par l'audacieuse promptitude de la volonté, mais un peu femme aussi par l'excessive mobilité d'impression, Max Waller payait souvent d'insomnies agitées et de journées noires, quelques éclairs rayonnants de fougueuse gaité !

Rien en somme ne le peint mieux et ne le résume, dans ce dualisme de son caractère et de son œuvre — car chez lui aussi ces deux choses se tiennent étroitement — que le mot des Goncourt à propos de Renée Mauperin : « C'est un *mélancolique tintammaresque* ! » — opposition originale

d'idées et de mots, qui pourrait épigrapher les deux œuvres les meilleures et les plus personnelles que laisse Max Waller : *l'Amour fantasque*, ce livre de grâce émue, qui commence par un rire fou et finit en un âpre sanglot — et *la Flûte à Siebel*, ou s'amalgament si étrangement l'exubérance insouciante de la jeunesse et les maladifs pressentiments de la Mort prochaine!...

Mon âme, il fait froid, levons l'ancre!
Allons nous-en vers les lointains
Où l'on trouve les doux matins,
Loin des horizons couleur d'encre;

Allons nous-en incognito
Sans rien en dire aux journalistes;
Mon âme! ne soyons plus tristes,
Et m'aide à passer mon manteau!



Pour former aux luttes sérieuses de l'avenir les hommes de paroles et de plume, rien de meilleur que ces escarmouches littéraires et oratoires dont nos Universités belges furent de tous temps le théâtre. Et peu importe que ces combats d'avant-garde soient ardents et exagérés, puisque livrés aux jours enthousiastes de la jeunesse — cet âge sans pitié mais aussi sans rancune — elles produisent tout au plus des dissensions futiles d'un moment, mais qui se transforment bientôt en vitales et réconfortantes amitiés!

Ainsi en fut-il de ces deux « compagnies » d'universitaires louvanistes qui, aux environs de 1880, bataillaient en sens contraire dans le *Type* et la *Semaine des étudiants* : pas un de ces conscrits de lettres ne manqua à l'appel, lorsque Maurice Warlomont — il n'était point encore Max Waller — conçut le projet de les grouper à Bruxelles autour d'un dra-

peau commun d'art, et grossis des recrues venues de partout, ils formèrent la **Jeune Belgique** --- avec Max Waller pour chef, et pour devise : *Ne crains!*

La Jeune Belgique!... Ici certes, il y a des réserves à faire — des réserves littéraires et des réserves morales!

Nous ne voulons point être systématiques, et nous reconnaissons volontiers que la *Jeune Belgique* — ensemble de quelques individualités de talent et de beaucoup de bonnes volontés — a positivement renouvelé les lettres belges, en les exhaussant d'un marasme séculaire; et comme le disait naguère le poète le plus délicat, sinon le plus original, de l'école nouvelle, G. Rodenbach, « alors une jeunesse frémissante s'est éprise d'art pur, d'idéal fier, de langage raffiné, et dans les champs de la pensée, s'en est allée, secouant les arbres pour en faire tomber les poncifs, les banalités, toutes ces choses fanées, artificielles, mortes, et y substituer un vert épanouissement de feuilles nouvelles ».

Avec un tel programme, quel mouvement littéraire, superbe et imposant, eût pu devenir la *Jeune Belgique* — ralliant tous ceux-là à qui pesait le joug des conventions caduques — n'était que dès le début elle se constitua en cénacle intransigeant et exclusif, et que d'autre part, elle se refusa constamment à subordonner l'art aux lois supérieures de la Morale — deux regrettables errements dont Max Waller doit porter la responsabilité partielle.

Avez-vous lu parfois les livraisons mensuelles de la *Jeune Belgique* — vous arrêtant de préférence au *Memento* final, où les œuvres désagréables au jeune « Maître de céans » et les personnalités qui lui déplaisaient étaient exécutées avec tant de prestesse, de brio et d'esprit — en un trait tout au plus, et parfois en un mot — mais aussi avec un aveuglement si obstiné et une si mesquine injustice?

Outrancier de nature et de goût, Max Waller devait préférer l'éreintement à tout autre genre de critique. Souvent en vérité, il s'est attaqué à des travers réels, des défauts constatés, des ridicules vrais et ses articles alors étaient d'un maître — étincelants d'esprit, forts d'originalité, entraînants de verve; nous nous souvenons par exemple d'une étude sur M. Edmond Picard où le côté... un peu enfantin de ce grand talent était mis en relief de la façon la plus piquante; et personne n'a « blagué », avec autant d'amusante finesse, l'infaillible pontificat de ces doctrinaires de lettres dont Louis Hymans fut la plus officielle incarnation.

Mais pour quelques coups droits et justes, combien d'autres, uniquement inspirés par le caprice et les préventions?

Max Waller en somme, s'il avait la souple combativité du critique, n'en possédait guère la sereine impartialité.

C'était un batailleur — non un juge — et il était engagé trop personnellement dans la lutte pour en apprécier les péripéties sans parti-pris.

Mais il nous faut adresser à Max Waller un reproche plus grave — celui d'avoir poussé le mouvement d'art qu'il dirigeait sur une voie absolument indépendante de toute morale.

Dans un des premiers numéros de sa Revue naissante, le directeur de la *Jeune Belgique* publia, sous forme de *Lettre à Louis Hymans*, une sorte de manifeste littéraire qui fut à la Jeune Belgique, toutes proportions gardées, ce que la préface de *Cromwell* fut au Romantisme.

Oh! il y a dans ce « document » bien des choses justes et intéressantes, dites d'ailleurs de la façon la plus personnelle; on ne saurait par exemple faire res-

sortir mieux la fadasse insanité de cet idéalisme maladif et factice, qui a sévi dans le roman contemporain depuis M^{me} Sand jusqu'à M. Ohnet; et d'autre part quoi de plus artistiquement sensé que ce principe de nécessité littéraire moderne, qui apparaît comme la conclusion de la lettre à M. Hymans : sous peine de ne point transmettre à la postérité un monument d'art original et résistant, notre siècle doit prendre la réalité pour base de ses œuvres et l'observation pour guide!

« Nous ne voulons plus, écrivait Max Waller, de ces êtres factices, maquillés d'orgeat qu'on nous sert sous les poétiques vocables de Werther, d'Adolphe, d'Oswald, de Stephen, d'Obermann, d'Albert de Rudelstadt, d'Armand Duval.... Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes vrais, des hommes en chair et en os, qu'on reconnaisse pour les avoir vus; des hommes bien campés sur leurs jambes, buvant et mangeant, vivant surtout, et non de ces marionnettes fadasses, anodines, écœurantes, immobiles comme des pantins de cire ».....

« Le romancier qui, selon l'heureuse expression d'Edmond de Goncourt, n'est au fond qu'un historien des gens qui n'ont pas d'histoire, ne tire plus exclusivement son œuvre de son cerveau; il la trouve dans les gens qu'il coudoie à chaque pas; il note une à une les observations qu'il fait; il crée aussi, mais ce qu'il crée est une page qui servira plus tard de document pour l'histoire du siècle. »

Certes devant la postérité littéraire ce sera l'honneur des « Jeunes France » et des « Jeunes Belgique » d'avoir lutté sans trêve pour le succès de ces idées-là et d'en avoir assuré le triomphe par des livres qui resteront.

Malheureusement certains d'entr'eux exagérèrent ces si justes principes d'une façon regrettable, au point de

les faire sombrer parfois dans l'irréligion et souvent dans l'ordure.

Max Waller pourtant devait savoir d'éducation et d'expérience qu'en somme la réalité de la vie est souverainement imprégnée de morale à la fois et de religion.

Au moins le Directeur de la *Jeune Belgique* a-t-il personnellement cette excuse d'avoir laissé une œuvre qui pour être artistiquement moderne et intensement vécue, n'a eu nul besoin de l'attrait du vice ou des fanfaronnades de l'impiété.

C'est le moment d'ailleurs de le dire : Max Waller, quoiqu'on ait pu prétendre, était très religieux... Il aimait à religion non seulement de cet amour de sentiment et d'imagination, que l'éclat de ses cérémonies et la splendeur de ses édifices provoque chez tout poète, mais de cet amour plus convaincu et plus raisonné, qu'une éducation chrétienne parachève sur les bases posées par une sainte mère.

Aussi l'an dernier, quand, au seuil d'un avenir tout rayonnant d'espoirs, la Mort soudain a posé sa froide main sur l'épaule du cher poète, aucun de ceux qui l'ont connu et aimé ne s'étonna de la douce et parfaite résignation avec laquelle il s'en est allé vers Dieu — ce Dieu de son berceau, qui, selon la belle parole de Lamartine, fut aussi le Dieu de sa tombe!...


..... Oublions maintenant le directeur de la *Jeune Belgique*, pour ne nous souvenir plus, dans la suite de cette étude, que de l'exquis conteur et du joli poète que fut Max Waller.

(A suivre.)

FIRMIN VANDEN BOSCH.



LE REDEMPTEUR.

OILA dix-neuf cents ans bientôt que, sur la Croix,
Tu mourus pour cet homme à qui tu donnas l'être.
Ainsi, Verbe éternel, tu le créas deux fois
A ton image. Lui ne veut pas te connaître.

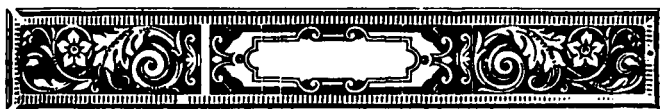
Sa nature répugne à tes divines lois.
Il naît, il vit païen. Il ne veut pas renaître
Chrétien. Et son instinct lui fait porter son choix
Vers un autre que Toi, son Sauveur mais son Maître.

Redouble tes bienfaits, tu n'auras pas son cœur.
Il t'honore à regret, il t'adore par peur ;
Il hait ta volonté gênante et tyrannique.

Et l'incrédule rit de l'amour impuissant
D'un Dieu qui, pour sauver sa créature inique,
Vainement, chaque jour, lui prodigue son sang.

ADOLPHE MILLET.





L'APPELÉE DE LA ONZIÈME HEURE.

CELUI qui convertit Madeleine, transforma Augustin, fit de Saul un vase d'élection, opère sous nos yeux encore les miracles de sa grâce. Son bras ne s'est point raccourci, sa main répand toujours la miséricorde et l'amour ; sa voix se fait entendre parmi nous, comme jadis sur le chemin de Damas, à mainte âme égarée dans la vie, et que le Ciel attend !

Prisca naît sur les planches du théâtre. Elle y passe sa vie. Quinze lustres déjà se sont succédé sur sa tête, et elle ne connaît encore autre chose que cette vie factice de la scène ; elle en nourrit ses vieux jours, après en avoir savouré les triomphes au temps de sa riante jeunesse.

Bientôt elle allait mourir ! Ses yeux restaient fermés à la lumière, son visage était recouvert du sombre masque d'une profonde ignorance religieuse. — Mais, soudain, Dieu s'empare de son âme, et d'une pécheresse Il fait une sainte !

Un jour d'été, Prisca s'assied dans un jardin public, à côté d'une personne inconnue ; celle-ci lui parle de Dieu.

Dieu ! à ce mot, nouveau pour elle, toute son âme se remue. De vagues souvenirs d'enfance s'y font jour : Prisca était née d'une mère catholique.

Voici l'heure solennelle de sa vie, celle dont va dépendre son éternité!

Etonnée d'abord, elle écoute; elle hésite, mais déjà son âme s'illumine. Son cœur s'enflamme, — elle veut connaître, aimer, ce Dieu inconnu qui se révèle.

La grâce a triomphé, Prisca est vaincue, — non, elle n'est pas vaincue, car il n'y a pas eu de lutte; elle est saisie, entraînée vers son Dieu qui l'attire.

Telle, l'étincelle tombe sur la paille et produit un embrasement subit; telle, une simple parole, étincelle de la grâce tombée sur un cœur desséché, en a fait une fournaise de douleur et d'amour.

Peu d'heures se sont écoulées, et déjà Prisca se trouve, comme Saul, aux pieds d'Ananie. Son cœur s'ouvre bien large au ministre de Dieu : celui-ci peut y lire, tracées en caractères de feu, au milieu des ombres qui déjà font place à une éclatante aurore, les paroles de pardon, d'élection, que Dieu y a gravées de sa main.

Cette âme soupire maintenant après le pain de la parole. Une faim dévorante, une ardente soif de doctrine et de conseil se font jour, là où pesait hier encore une profonde léthargie voisine d'une triste mort.

Que ses pas sont rapides! Elle court, elle vole dans les voies de Dieu. De degré en degré elle monte, monte toujours. Et tandis qu'elle se croit la dernière parmi les créatures de Dieu, elle en a dépassé mille autres qui marchent avec elle, mais d'un pas moins rapide, dans le sentier de la vertu. Une main invisible l'entraîne : celle qui conduit les astres dans leur course à travers l'espace.

Désormais, Prisca n'aura plus pour demeure que le temple de ce Dieu — qu'elle connaît! Voyez-la au pied de ses autels : Séraphin d'amour, immobile, plon-

gée dans une prière que Dieu lui dicte. Pour elle il n'y a plus de temps.

S'avance-t-elle vers ce banquet dont la sublimité la ravit, oh! alors, elle n'est plus elle-même. « Non, Seigneur, s'écrie-t-elle tout haut, non, non, je ne suis pas digne! » Et se frappant la poitrine, elle perce les rangs et se précipite vers Jésus.

Mais déjà tout est changé en elle. A ses intimes, elle apparaît comme un vivant miroir de la grâce qui l'a pénétrée. De ces lèvres qui furent mordantes, aujourd'hui la douceur découle. Ces mains qui lui servaient, jadis à cueillir les applaudissements de la foule, les voilà devenues l'instrument d'une charité sublime. Prisca est pauvre; mais sur sa pauvreté elle prélève de quoi soulager une misère plus grande : son pain est partagé avec le pauvre. et du bois qui la chauffe elle porte à la mère indigente de quoi sécher d'innocentes larmes.

Ce n'est pas tout; Prisca se fait apôtre. — Qui de nous, s'il le veut, quelle que soit sa faiblesse, ne peut étendre le royaume de Dieu? Le champ de son apostolat, c'est le cœur de quiconque l'approche. Son propre fils sera sa première conquête. Quelle mère ne sent ce que sentit Prisca en offrant à son Dieu ces chères prémices de son butin?

Toujours, même avant son retour à Dieu, la vue d'un crucifix l'avait profondément émue; aujourd'hui, elle en est transportée. Le culte du divin Crucifié s'est emparé de son âme; et si par hasard l'image de Jésus en croix vient à frapper ses regards, dans la rue, en quelque lieu que ce soit : elle s'arrête soudain, se signe avec respect, et ses lèvres tremblantes répètent ce que dit son cœur.

Prisca sera bientôt elle-même clouée sur cette croix qu'elle adore.

Cinq années se sont écoulées. Son âme s'épurant sans cesse, devient timide et craintive, tandis qu'elle atteint les sommets de la perfection. « Serai-je du nombre des élus? » dit-elle souvent à ses intimes. « Ne tomberai-je point aujourd'hui dans quelque faute qui me perdra? » On la console, on la rassure. Prostrée au pied de sa croix, elle s'écrie : « O Jésus, aidez-moi ! »

Cette humble prière a touché l'humble Epoux des âmes : Il s'avance, et appelle à Lui celle qu'Il aime.

Un matin, selon sa coutume, en dépit de ses quatre-vingt ans, Prisca prévient l'aurore et gagne d'un pas rapide le pieux sanctuaire de son choix. — Elle tombe, et se brise un membre.

La voilà sur la croix! L'heure de sa délivrance va sonner.

Prisca n'a plus qu'un désir en ce monde : revoir, avant que de mourir, le moine de saint Benoit qui l'a conduite à Dieu. Une haute dignité l'a arraché à son cloître et conduit par-delà les monts.

O bonté de la Providence! Jésus exaucera ce dernier désir de son élue. Il ramène à son chevet le prélat, qui reçoit son dernier soupir.

Prisca exhala sa belle âme un vendredi à trois heures.

DOM G. VAN CALOEN, O. S. B.





UNE LETTRE DE PAUL FÉVAL.



EST avec des documents qu'il faut écrire l'histoire et même l'histoire littéraire. En voici un, qui a son mérite.

C'est une lettre inédite de Paul Féval à Barbey d'Aurevilly, à propos du livre de ce dernier contre les *Bas bleus*. L'un comme l'autre détestaient les femmes qui écrivent, et Paul Féval les flagellait vigoureusement dans une lettre à Mgr Cartuyvels, qui sert de préface aux *Contes à l'eau de rose* de M. Charles Buet. Mais sa véritable pensée apparaît ici, et c'est comme un fléau social qu'il signale le *bas-bleuisme*.

Samedi, 1^{er} Décembre 78.

CHER ET GRAND AMI,

Voilà déjà quinze jours que j'ai votre livre (1) si beau, si étonnant et si profitable. Il a été pendant ces deux semaines le repos du vieux forçat. Votre mérite n'est pas d'être unique, votre mérite vaut bien mieux que cela, mais cette condition de suprême originalité

(1) *Les Bas-bleus.*

est un charme qui va toujours, traversant vos œuvres de bout en bout et se renouvelant à mesure qu'il se prodigue, parce c'est vous-même et que la dépense ne vous en coûte rien. Cette condition est non seulement votre fond, mais aussi votre style, séduisant comme une aventure d'épée, et si fier, et vainqueur des témérités, et tout éclatant de forte jeunesse.

Ici, votre sujet était-il bien digne de vous? Vous l'avez haussé, il est vrai, à force d'audace et de virilité, mais votre talon a peine à sonner sur cette paille.

En Bretagne, nos paysans font du fumier économique avec du chaume qu'ils mettent pourrir au beau milieu du chemin. On y enfonce jusqu'au genou. Ainsi la peste que vous avez attaquée pourrit sur la grande route littéraire, faisant de l'ordure, mais non pas même du bon fumier, car rien ne pousse sur elle sinon l'ennui, la colique, le mensonge, la migraine, la perversité et la langueur. Personnellement vous ne pouviez me faire un plus loyal plaisir qu'en piétinant cela. D'autant que vous avez un pied de fer, et terriblement emmanché d'un jarret qui écraserait des rochers, — mais justement, cette chose flasque ne vous résiste pas assez; vous y enfoncez d'autant plus *profond* que vous êtes plus puissant, et là-dessous il y a uniforme fétidité de *femmasserie*. Quel talent véritablement énorme il vous a fallu pour faire un livre non seulement beau, mais varié, mais empoignant d'infatigable verve avec cela!

Vous ne savez peut-être pas que j'avais inventé la pieuvre, non pas avant le bon Dieu, mais longtemps avant Hugo. Et pourtant, je ne la vois plus, cette bête de lettres qui a pour sang de l'encre, qu'à travers la description d'Hugo. Vous avez battu la pieuvre des écritaires avec la massue d'Hercule qui broie les géants, et comme vous connaissiez la nature

visqueuse du monstre, vous avez garni la massue de pointes de diamant, et par surcroît vous l'avez trempée dans votre esprit mordant, fin, subtil, généreux. Il y avait là de quoi matagrabiliser n'importe quoi de robuste, de féroce et même de félin, mais la pieuvre!!! Que faire contre cette infernale confiture? Un chef-d'œuvre? Vous l'avez fait et la pieuvre s'y collera de tous ses suçoirs pour uriner son encre. Mon cher et mon brillant, vous avez provoqué l'impossible et vous l'avez vaincu. Ce livre nous restera et ce n'est pas le grand succès qui lui fera défaut, car il est bourré de toutes les forces qui prennent le succès à la gorge, même dans les époques en bouillie comme celle que nous traversons.

Moi qui m'en prends aussi quelquefois à la bête de lettres, je m'appuierai sur vous à la prochaine occasion et vous pillerai, et vous citerai, mais j'y irai avec le plus de lâcheté que je pourrai, prenant pour armure une vieille serviette, pour arme une paire de pincettes. Ceux qui vous disent que vous avez sondé une plaie *illusoire* (j'ai vu cela imprimé), ne font pas erreur, ils font mensonge. La plaie est hideuse, ridicule et gangrenée, mais elle est pieuvrale, elle fuit, gélatine, mucilage ou fumée. Je vous crie bravo! du fond de mon admiration et je compte, et je mesure les entailles que votre Durandal eût creusées si l'animal n'eût pas été de la morue. Ceci est un regret; je ne dis pas non, mais un regret de père de famille qui suppute l'admirable poudre brûlée contre un gibier punais, — et derrière cela, il y a ma conviction que vous avez daubé victorieusement sur la plus impure rosserie de ce temps de rosses, proprement, noblement, même galamment. Je demande que la prochaine fois vous tapiez sur un monstre musclé. Je ne vous admirerai pas plus et ce sera plus facile,

mais tout homme est enfant, moi surtout, et j'aime à voir les paladins qui me sont chers, dans des lices royales, toucher des écus retentissants.

Votre profondément ami

FÉVAL.





POÉSIES EUCHARISTIQUES. (1)

L'ABAISSEMENT.

DE Créateur est sur la terre...
— Sur quelle hauteur solitaire,
Loin du sol vil,
Dans une gloire inaccessible
Aux humains rarement visible,
Habite-t-il?

Quelle contrée a-t-il choisie?
Les monts d'Amérique ou d'Asie;
L'Himalaya,
Silencieux et froid domaine
Où jamais une route humaine
Ne se fraya?

Est-ce sur un mont qui trépigne
Et qu'aux peuples tremblants désigne
Sa cime en feu,
Sur un Sinaï d'épouvante
Où la foudre soit sa servante,
Que trône un Dieu?

(1) Nous extrayons deux pièces des « Poésies Eucharistiques » de M. Jean Casier ; ce volume est sous presse et paraîtra le 15 août. Il comptera environ 120 pages (in 8° carré, papier de luxe) et renfermera 27 pièces dont 20 entièrement inédites. Le volume sera mis en vente au prix de 2 fr. ; mais tout abonné du « Magasin Littéraire » peut y souscrire dès à présent au prix de faveur de 1 fr.

Cherchez moins haut. — Est-ce la zône
Du majestueux Amazone
 Qu'il préféra :
Ou ce premier jardin du monde,
Plaine riche et toujours féconde
 Où brille Hérat?

Est-ce au sein d'une forêt vierge
Que son trône de fleurs émerge
 Des gazons d'or,
Sous un dais vert dont la nature
D'une incomparable tenture
 Fait le décor?

Est-ce dans quelque île vermeille
Sortant, ravissante corbeille,
 Des flots d'azur,
Qu'il entend, des voix tropicales
-- Mer, oiseaux, brises musicales --
 Le concert pur?

— Cherchez moins loin. — C'est donc à Rome
Auprès du Vicaire qu'il nomme,
 Qu'on voit sa cour,
Et qu'en un solennel cortège
Pour s'incliner devant son siège
 Le monde accourt?

Ou bien c'est au haut du Calvaire
Où le monde sauvé révère
 Le saint tombeau,
Qu'étalant aux yeux sa victoire,
Le Ressuscité dans sa gloire
 Règne plus beau?...

— Non, c'est partout, dans chaque ville,
Que sur nos maisons se profile
 Son toit, sa tour;
A la vie humaine il préside :
Où se groupe l'homme, réside
 Le Dieu d'amour!

— Mais, dans la splendeur de ses temples,
Homme, est-ce à nu que tu contemples
 Ton Créateur :
Comme les multitudes juives
Est-il vrai que des yeux tu suives
 Le Rédempteur?

— Dieu craint que mon œil ne se blesse :
A mon indicible faiblesse
 Il compatit :
Et le soleil s'est fait étoile,
Le tout-immense a pris le voile
 Du tout-petit!

Jusqu'à ce prodige suprême
De l'anéantissement même
 L'amour le vainc ;
Il a quitté sa forme d'homme
Comme son trône de roi, comme
 Son front divin!

Il a cherché quelle substance
Supprimerait mieux la distance
 Du peuple à Lui :
Il a pris, pour voiler sa gloire,
Non le Carrare, non l'ivoire,
 Non l'or qui luit,

Non le rubis ni l'émeraude
 Où dans une image plus chaude
 Le jour se peint,
 Mais la forme simple et grossière
 De la substance nourricière,
 De l'humble pain!



LE SALUT DE SEMAINE.

DE votre front, Jésus, nul rayon ne s'échappe,
 Votre bonté seule vous ceint :
 Un prêtre, humble entre tous — en surplis et sans chape —
 Vous sort du tabernacle saint,

Et comme le chœur est, pour un jour de semaine,
 Trop solennel et trop brillant,
 De son pas que conduit la clochette, il vous mène
 Vers un trône moins scintillant :

A quelque autel bien bas dans les nefs latérales
 Sans apprêts l'ostensoir est mis,
 Et c'est de là, Dieu, roi des splendeurs sidérales,
 Que vous regardez vos amis...

Vos amis? des enfants — pieux avant que sonne
 L'âge du travail absorbant —
 Quelques pauvresses, moi, puis là-bas... plus personne
 Qu'un vieillard infirme à son banc.

— Leur frère — humble, avec eux j'égrène mon rosaire
Devant vous, Christ, mon frère aussi :
Mieux qu'eux je sens peut-être et comprends ma misère,
Et c'est pourquoi je viens ici ;

Vous êtes si petit, si bas, qu'à peine j'ose
Vous fixer un instant, de peur
Que trop cruellement à ma foi ne s'oppose
Le sens infidèle et trompeur :

Mais si petit, si bas que vous soyez, mon être
Se fait plus bas et plus petit,
Et jusque sous vos pieds dans la poussière, ô Maître,
Il se courbe et s'anéantit :

Je réunis mes sens, mes facultés natives,
En un tout lié par ma foi,
Et je mets ce tremblant bouquet de fleurs craintives
Sous votre humble trône de roi...

Quand devant vous mon cœur a reconnu sa honte,
Mon esprit ses obscurités,
Quand j'ai de tous mes torts fait le douloureux compte,
D'un rayon vous me visitez :

Mon cœur tressaille : et l'orgue où l'artiste module
Négligemment l'hymne du soir,
Pieux bruit dont l'écho sous les voûtes ondule,
M'attendrit — comme l'encensoir...

Votre regard descend et me pénètre l'âme
Jusqu'au fond pour vous mis à nu :
Et je me sens revivre à ce contact de flamme,
Revivre en un monde inconnu ;

Moi, le néant, soudain je deviens quelque chose :
A mes propres yeux je grandis,
Et mon esprit, qu'en vain la poussière entache, ose
Plonger dans vos clairs paradis!

Vous vous révélez, Christ, joie au cœur, certitude
A l'esprit obscur et troublé,
Douceur au puissant, force au petit : plénitude
A tout vide par vous comblé!

Quand vous avez enfin — terminant l'audience —
Fait descendre sur le saint lieu
Tout ce que verse aux cœurs de paix, de confiance
La bénédiction d'un Dieu :

Je me lève, et suivant l'acolyte, je porte
Devant vous mon cierge à la main,
Tressaillant d'être seul à vous faire une escorte,
Seigneur, Maître du genre humain!

Les fronts sont fiers peut-être à bon droit que protège
Un trône éblouissant les yeux :
Mais je me sens plus fier dans votre humble cortège,
Seigneur, éternel Roi des cieux!

Quand vous êtes rentré dans l'obscur tabernacle,
Qu'on a repris mon cierge éteint,
Mon cœur, mystérieux et tranquille cénacle,
De vos clartés demeure teint;

Et lorsque malgré moi je retourne au dédale
De l'étrange siècle actuel,
Que je vois éclater à nouveau le scandale,
Que j'entends l'hymne sensuel :

Ma foi, ce saint flambeau que mon souffle respecte
Et que vous gardez, ô Jésus,
Brille toujours, malgré le brouillard qui l'humecte
Ou le vent qui souffle dessus :

Et — que la route soit plus facile ou plus dure
Que vos volontés me feront —
Il résistera : tous verront sa lueur pure
Et les cœurs froids s'y chaufferont!

JEAN CASIER.







BIBLIOGRAPHIE.

Cours d'Histoire Nationale par MGR NAMÈCHE.
– Cinquième partie. Période Autrichienne. Tome
XXV. Un volume in-8° de 386 pages, Louvain,
Charles Fonteyn, 1890.

DANS ce volume Mgr Namèche continue et achève le récit de la guerre de succession d'Espagne. Il revient ensuite à l'histoire particulière de notre pays et s'occupe de la situation de la Belgique à l'intérieur, d'abord sous le gouvernement de la France et des alliés, puis sous celui de l'empereur Charles VI.

Après avoir décrit les négociations, qui amenèrent le célèbre traité de la Barrière, les réclamations que cet acte souleva chez les Belges et les commencements du règne de Charles VI, l'historien étudie l'organisation de nos Provinces au point de vue territorial, politique, administratif, judiciaire et religieux. Il montre la Belgique conservant sous la domination autrichienne ses privilèges, ses institutions et son existence nationales. Il établit le rôle important de la religion catholique qui seule est reconnue aux Pays-Bas. Il faut la professer pour être admis aux emplois publics. Toutefois des restrictions sont posées aux droits du clergé; le nonce du pape doit recevoir une autorisation de l'empereur pour exercer ses fonctions et il doit lui soumettre ses instructions.

Le gouvernement est resté décentralisateur. Chaque province a son indépendance respective, sa constitution propre, ses états particuliers.

La justice doit être rendue par des juges compétents; personne ne peut être distrait de son juge naturel; les magistrats sont inamovibles; la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile sont garanties, et il faut un mandat judiciaire d'arrestation.

Mgr Namèche termine en dépeignant le mécanisme de la hiérarchie judiciaire, l'organisation des communes, les attributions du gouverneur général, des trois conseils et des chambres des comptes.

A. DE RIDDER.



Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, et la Révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle, par MGR A. J. NAMÈCHE, recteur émérite de l'Université catholique de Louvain. — Deux volumes in 8° de 252-239 pages. Louvain, Charles Fonteyn. Prix 5 francs.

ICI un livre qui vient à son heure. L'administration communale de Bruxelles, dans un pompeux cortège soi-disant historique, a cherché à glorifier, il y a quelques jours, Guillaume d'Orange et les principaux fauteurs des troubles du XVI^e siècle. En face de la légende que l'on s'efforce de créer, il est bon de rétablir la vérité et de montrer ce qu'étaient en réalité ces prétendus héros nationaux.

Dans cette courte notice nous ne pouvons résumer les faits. Il faut les lire dans l'ouvrage de Mgr Namèche, où on les trouvera décrits en ce beau style historique qui met le vénérable écrivain au premier rang des prosateurs de notre pays.

Mais ce que nous voulons signaler particulièrement ce sont les conclusions de son livre où il démontre à toute évidence, en s'appuyant sur les aveux des historiens protestants les plus éminents, spécialement sur ceux de M. Grœn van Prinsterer, l'historien du Taciturne, que c'est aux menées protestantes, dirigées par Guillaume d'Orange, que les Pays-Bas durent les maux qui les accablèrent au XVI^e siècle. M. Grœn l'avoue, le roi d'Espagne et les catholiques avaient fait après la pacification de Gand, toutes les concessions qu'ils pouvaient faire; ils avaient fait disparaître les motifs de discorde; *l'intervention du prince d'Orange amena seule* un soulèvement général.

On veut représenter les protestants du XVI^e siècle comme les défenseurs de la liberté de conscience, comme les martyrs de l'indépendance nationale. Mgr Namèche les décrit au contraire comme les oppresseurs de la religion catholique, les bourreaux des prêtres et des fidèles, les auteurs de la triste division des dix-sept provinces.

Il est bon de rappeler ces faits aux moments surtout où l'on est tenté de les oublier ou de les travestir.

A. DE RIDDER.



Choses d'automne, par EDGARD BONEHILL. Petit in-4° de 18 pages. Louvain, Auguste Fonteyn, 1890.

LLE est bien coquettement et bien artistement imprimée la petite plaquette que publie M. Bonehill. Elle revêt de mignons atours les quatorze sonnets dans lesquels le poète chante les mélancolies de l'automne.

Cette saison est pour l'écrivain celle des tristesses et des deuils; celle où l'on se souvient des joies envolées et des amis perdus; celle où la nature, se mettant à l'unisson des âmes qui souffrent, se dépouille de toute parure et ne vit plus que des jours sans joie.

La vie a ces jours-là : c'est l'automne des âmes.
La vie a ses soupirs, ses noirs crépes de deuils,
Un vaste cimetière abritant ses cercueils.

.....
Et chose étrange, c'est à ce temps où l'on pleure
La pauvre feuille jaune, hélas! que nous mourrons,
Nous, les jeunes! Son heure aime à tinter notre heure.
Avec elle j'ai vu se faner bien des fronts.

La note dominante dans le recueil de M. Bonehill, c'est la recherche de l'analogie entre l'aspect morne des choses automnales et les déceptions de l'existence. Parfois il laisse là ce point de vue et se contente de peindre mélancoliquement un tableau, un incident de la saison.

Les sangliers vont faire une nocturne ronde.
Leur galop lourd éveille en sursauts les forêts.
Ils passent en grognant, butant leur masse immonde
Brutalement aux rocs, humant le brouillard frais.

Et farouche, pourtant, devant une eau qui gronde
Tout à coup leur rafale a de brusques arrêts,
Puis fond au large et fait une fange de l'onde
Qui mugit et se tord sous les nerveux jarrets.

M. Bonehill manie le vers avec aisance et élégance. La plaquette, dont nous parlons, accuse de notables progrès sur ses œuvres précédentes. Il y a en lui beaucoup d'originalité, son talent est personnel. Nous aimons à croire qu'il réussira dans la voie qu'il a choisie. Nous voudrions seulement lui voir éviter dans ses vers des formes affectées, des inversions tourmentées, qui rendent parfois le sens de sa phrase laborieux à saisir.

A. DE RIDDER.



La mort d'un Franc-Maçon, par M. EUGÈNE LOUDUN.
Librairie Victor Palmé, rue des Saints Pères à
Paris.



EUGÈNE LOUDUN, le savant Rédacteur en chef de la Revue du Monde catholique, l'auteur du bel ouvrage le Journal du Fidus, vient de publier un nouveau livre véritablement émouvant, qui a pour titre *La mort d'un Franc-Maçon*.

C'est l'histoire dramatique d'une conversion. Ce n'est pas un roman, car rien n'a été inventé, tous les détails sont d'une vérité absolue.

Dans un style émouvant, l'auteur raconte jour par jour la lutte avec lui-même d'un homme doué d'un esprit éminent et d'une forte intelligence, qui, lié par son passé et ses engagements, recule pendant des mois devant la Vérité qu'il entrevoit et ne la reconnaît pour ainsi dire, qu'au dernier moment. Ce récit, rendu encore plus dramatique par le mal horrible qui le ronge, est coupé par les épisodes les plus intéressants d'une entreprise rivale du Canal de Panama, et éclairé par des figures de femmes admirables de charité et de piété.

Je ne saurais recommander trop vivement la lecture de ce beau livre à la fois attachant et très édifiant.

FRANÇOIS BOURNAND.



Manne du Ciel, offerte aux âmes pieuses. Manuel complet de prières, par C.-H.-T. JAMAR. Traduction de M. A. de L. — Gand, vander Schelden, 1890, 700 pages. Prix en percaline 2,25 — En basane tranche rouge 2,50 — En basane tranche dorée 2,80 — En chagrin second choix à 4,25 — En chagrin premier choix 5,00. — (Plus 25 centimes pour l'affranchissement.)

Une bonne fortune pour les âmes pieuses ! Ce livre de prières est une traduction élégante et vraiment littéraire d'un ouvrage justement estimé de M. l'abbé Jamar. Depuis longtemps on en réclamait une traduction française. Celle-ci sera donc avidement accueillie.

Ce Manuel contient, *pour chaque jour de la semaine*, des Exercices de piété fort remarquables; de belles lectures pour la sainte Messe, et un exercice entièrement neuf pour le Chemin de la Croix.

La *seconde partie*, extrêmement marquante et sortant tout-à-fait du commun, est consacrée entièrement aux exercices pour la *sainte communion*.

L'ouvrage se distingue, d'un bout à l'autre, par une piété foncièrement solide : nulle part une ombre de sensiblerie; tout y porte le cachet d'une dévotion vraie, pénétrée, et, pour la caractériser en deux mots, aussi sincère qu'affectueuse.

Ajoutons que, au point de vue typographique, l'ouvrage fait honneur à son éditeur.

Le Journal de Firmin Suc, nouvelle édition revue avec soin et publiée sous la direction de M. le marquis DE SÉGUR. — Un vol. grand in 8° orné de filets rouges et de nombreuses gravures. — Prix : Broché, fr. 3,00. Reliures diverses. Société de Saint-Augustin.

La nouvelle édition que la Société de Saint-Augustin vient de faire paraître, dans des conditions de luxe et de bon marché remarquables, contient un épilogue de M. le marquis de Ségur, dont voici quelques passages :

« Après avoir lu et relu bien des fois, ces pages simples et charmantes, ces épanchements intimes d'une grande âme, ces confidences d'un jeune homme de 23 ans, faites à lui-même et pour lui-même, et qu'une main pieuse a sauvées de la destruction et de l'oubli, nous ne pouvons que répéter ce qu'en ont dit, au début de ce volume, le prêtre éloquent et pieux qui les a livrées à la publicité, et son éminent évêque.

« Oui, ce livre est un de ceux qui peuvent agir le plus efficacement sur l'esprit, sur l'âme, sur la vie des jeunes gens, auxquels il est consacré. On y trouve réunies les qualités les plus attachantes, le don naturel d'écrire porté, à certains endroits, jusqu'à la véritable éloquence, l'originalité de l'expression, un mélange de naturel et de surnaturel qui charme l'esprit et ravit le cœur. Ce petit employé de bureau a tout senti, tout éprouvé, tout raconté : c'est la vie du jeune homme, dans cette condition modeste qui est celle de centaines de milliers de jeunes gens, exposée à nu avec une candeur, une sincérité, une fermeté de pensée et de style remarquables. Firmin Suc a toujours triomphé, mais il a toujours combattu. Éprouvé par les séductions des grandes villes, par les passions et le respect humain, par ses égaux et par ses chefs, il est sorti meurtri, mais victorieux, de toutes ces luttes : simple et héroïque jusqu'au bout, dans sa mort comme dans sa vie.

« Je convie les jeunes gens de toute classe à la lecture et à la méditation du *Journal de Firmin Suc*. Ils y puiseront, avec la grâce de Dieu, la force de vaincre et de vivre comme lui ! »

Le marquis DE SÉGUR.

L'Égypte, Souvenirs bibliques et chrétiens, par le R. P. M. JULLIEN, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Caire. — Un volume gr^d in 8° Jésus de 300 pages, illustré de 25 gravures dans le texte, prix 3 francs. — Desclée, de Brouwer et C^{ie}.

L'Égypte, qu'on a nommée la reine de la haute antiquité, fut, pendant plus de deux siècles, le séjour du peuple de Dieu; elle a eu l'honneur et le privilège de donner asile à la Sainte Famille; ses déserts sont devenus le berceau de la vie monastique; ses campagnes, teintes du sang des Croisés, furent témoins de la captivité de saint Louis.

Dans le but de rechercher les traces laissées par de tels souvenirs, le R. P. Julien, de la Compagnie de Jésus, ancien recteur du collège de Mongré, a parcouru en tout sens l'immense et mystérieux désert. Il a écrit, avec cette simplicité charmante qui est le cachet de la vraie science, le récit de ses excursions. On trouve çà et là, dans ce récit, des renseignements très précis sur l'histoire et la géographie de l'Égypte, sur les usages, les mœurs, les croyances de ses habitants, sur sa fertilité si renommée, son climat, sa flore, sa zoologie.

Les Coptes, descendants des anciens Égyptiens et devenus chrétiens dès le commencement de notre ère, sont, malgré leur erreur, les dépositaires naturels des premières traditions de l'Église d'Égypte.

Le R. P. Julien a consulté souvent leurs bibliothèques. C'est en comparant certains passages de leurs livres avec d'autres documents de l'antiquité chrétienne, et en les contrôlant sur les lieux mêmes, qu'il a pu réunir de la façon la plus complète les souvenirs qui se rapportent au séjour de la Sainte Famille en Égypte.

Le village de Mataryeh, voisin des ruines d'Héliopolis, situé au Nord-Ouest du Caire, fut le lieu de sa résidence habituelle, pendant les deux années de son exil.

Dans le célèbre *jardin de Baume*, on voit la source que, d'après la tradition et les documents anciens, l'Enfant Jésus fit jaillir par sa toute-puissance, et l'*arbre de la Vierge*, un rejeton, pouvant avoir 400 ans, de l'ancien sycomore dont les racines subsistent encore.

De l'ancienne église, construite autrefois près de la source miraculeuse de Mataryeh, il ne reste plus débris depuis le siècle dernier. Mais aujourd'hui une gracieuse chapelle s'élève de nouveau tout près de la source et de l'arbre légendaires, sur une coraille imitant la grotte de Lourdes.

De werken van J. Van de Vondel uitgegeven door Mr J. VAN LENNEP, nieuwe geïllustreerde uitgave. 24 boekdeelen, ingenaaid fr. 1,30, gebonden fr. 2,00 ieder.

L'Éditeur Siffer, en notre ville, met en vente le 13^{me} volume de la belle édition des Œuvres du poète Vondel, d'après VAN LENNEP.

Ce volume renferme la traduction de l'Enéide de Virgile. Il est orné d'un portrait de Const. Huygens et de plusieurs gravures reproduites d'après des dessins d'Erasmus Quellin et d'Abr. Van Diepenbeek.

Ces reproductions d'anciennes gravures donnent une grande valeur à cette nouvelle édition de Vondel, qui se distingue nonobstant par son extrême bon marché.

Œuvres économiques préparatoires à la coopération. Cinq œuvres économiques d'intérêt matériel qui peuvent se réaliser en ville et à la campagne ou dix ans de travail sur le terrain des œuvres populaires dans la région Thieltoise. 1879-1889, par Monsieur l'abbé HENRI VAN DEN DRIESSCHE, vicaire à Eghem. Traduit du flamand par Monsieur l'abbé CAMILLE LOOTEN, Docteur es-lettres, maître des Conférences aux Facultés catholiques de Lille. Augmenté de nombreuses notes, de documents intéressants et d'une Introduction donnant les vœux des différents congrès, les principaux articles bibliographiques et les appréciations les plus remarquables d'homme d'œuvres et d'économistes distingués, concernant ces institutions économiques. — 118 pages in-8°. — A. Siffer, Gand. — Prix fr. 1,00.

Le 20 novembre 1889, la section des œuvres économiques du congrès catholique de Lille, émettait le vœu suivant :

« L'Assemblée des Catholiques du Nord, applaudissant à son tour, après les Congrès de Liège en 1886 et 1887, et de Malines en 1889 à la chrétienne organisa-

« tion et aux constants succès des œuvres économiques d'Iseghem et d'Eeghem, « (Flandre Occidentale, Belgique), émet le vœu que la brochure flamande parue en « 1889, parlant de *cinq institutions d'intérêt matériel qui peuvent se réaliser à la « ville et à la campagne*, soit traduite en français à l'usage de la partie wallonne « belge et spécialement de la Flandre française, pour que des œuvres analogues « soient établies dans les villes et les paroisses rurales, partout où cet établissement « sera possible. »

Se conformant à ce vœu, Monsieur l'abbé Camille Looten, Docteur-es-lettres, maître des conférences aux Facultés catholiques de Lille, vient de traduire en français la brochure de Monsieur l'abbé Van den Driessche. Le public, déjà initié à l'œuvre de cet excellent prêtre, par une Monographie de Monsieur Ernest Faligan, pourra au moyen de ces brochures étudier de près les institutions économiques qu'il a fondées à Iseghem et à Eeghem, celles qu'il a projetées pour la région de Thielt et la Flandre Occidentale.

Les industriels, les économistes et les hommes d'œuvres, tous ceux en un mot qu'intéressent la prospérité du petit commerce et de l'agriculture et le bien-être de la classe ouvrière, auront à cœur d'étudier l'œuvre de Monsieur Van den Driessche, et de l'appliquer s'ils le jugent opportun.

Musée des Jeunes Filles. Revue mensuelle, 32 pages illustrées, récits variés, instructifs, amusants; nouvelles, musique, modèles d'ouvrages, etc., etc. — Abonnement 12 francs par an.

Ce prix d'abonnement sera remboursé intégralement aux 5000 premiers abonnés, en livres qu'ils pourront choisir dans un catalogue spécial de beaux livres de la Société Saint-Augustin, c'est donc un Journal pour rien.

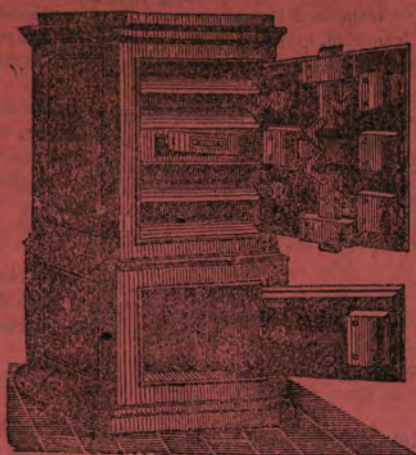
Un numéro spécimen avec le catalogue des livres sera renvoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Revue de l'Art chrétien. Livraison de mai 1890. — Prix de l'abonnement, 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages env. Edition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. — Société Saint-Augustin à Bruges.

L'art à Amiens vers la fin du moyen âge dans ses rapports avec l'école flamande primitive (troisième article), par Mgr C. Dehaisnes. — La reliure au moyen âge, par M. W. H. James Weale. — Les tapisseries des églises de Paris (troisième article), par M. Jules Guiffrey. — Le culte de saint Jean-Baptiste, à Rome, par Mgr X. Barbier de Montault. — Mélanges : Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne (suite), par M. le lieutenant Emile Espérandieu. — L'ostensoir de la Mothe en Lorraine, par M. Léon Germain. — Sculptures de Recloses (Seine et Marne), par M. L. Marsaux. — Concours pour le monument de Mgr Lambrecht, évêque de Gand, par M. L. Cloquet. — Le geste appelé Bénédiction. — La Ferronnerie au moyen âge. — Revue des Inventaires, par Mgr X. Barbier de Montault. — Travaux des sociétés savantes. — Bibliographie. — Périodiques. — Index bibliographique. — Chronique.

Planche X. — Tableau de l'Immaculée Conception à Amiens (XVI^e siècle).

Vignettes intercalées dans le texte : Saint Jean-Baptiste, sculpture italienne; Mgr Lambrecht, projets divers. — Bas-reliefs à Recloses. — Monument de Persépolis. — Persépolis. Les propylées et le palais de Xerxès.



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent
aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE

DE

COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent

GAND

Ces Coffres sont garantis : réfractaires, incombustibles,
incrochetables, en fer et acier trempé.

Un choix d'environ 100 coffres-forts se trouve toujours en magasin
Tabernacles et Troncs d'églises.

Toutes formes et dimensions sont exécutées sur commande.

Ateliers de construction
de ponts et bateaux en fer, grilles, serres, balcons, rampes,
escaliers, verandhas, etc.

Appareils et installations de chauffage à vapeur, eau, gaz, etc.
Placement de canalisations pour gaz.

FOYERS EN TOUS GENRES.

Gros. — Détail. — Exportation.



Het Belfort

Tijdschrift

toegewijd aan

Letteren, Wetenschap

en

Kunst.



(Geslacht in 1886)

Prijs per jaar : fr. 6,00.

SOMMAIRE :

- I. **Vieille, très-vieille histoire**
(p. 5) H. CARTON DE WIART.
- II. **Etude Ethnographique sur
certaines peuplades mys-
térieuses mentionnées dans
la Bible (suite et fin)** (p. 33) . . F. DE MOOR.
- III. **Filles d'Ève** (p. 69) . . . EMILE VARENBERGH.
- IV. *Les Larmes* (p. 84) . . . HENRY BORDEAUX.
- V. **Un mort d'hier, Max Wal-
ler** (p. 85) FIRMIN VANDEN BOSCH.
- VI. *Le Rédempteur* (p. 92) . . ADOLPHE MILLET.
- VII. **L'appelée de la onzième
heure** (p. 93) DOM GÉRARD VAN CALOEN.
- VIII. **Une lettre inédite** (p. 97) . † PAUL FÉVAL.
- IX. **Poésies Eucharistiques :**
L'abaissement. — Le Salut
de semaine (p. 101) . . . JEAN CASIER.
- X. **Bibliographie** (p. 109) :
- Cours d'Histoire Nationale, par
Mgr Namèche. Tome XXV. —
Guillaume le Taciturne, prince
d'Orange et la Révolution des
Pays-Bas au XVI^e siècle, par
le même. — Choses d'Autom-
ne, par E. Bonehill* A. DE RIDDER.
- La mort d'un franc-maçon, par
E. Loudun* FR. BOURNAND.





LES NOMS DE FAMILLE, LEUR ORIGINE ET LEUR EXISTENCE LÉGALE EN FRANCE.

I.

Origine.

AUSSEI haut que nous puissions remonter dans l'histoire des peuples, nous voyons que les hommes n'avaient primitivement qu'un seul nom. Ce nom représentait la réunion d'idées particulières sous une idée générale, comme étant le trait caractéristique de la personne nommée.

Charles Nodier a résumé en quelques lignes, dans ses *Notions élémentaires de Linguistique*, l'historique de la formation du nom de l'homme. Ce fut d'abord, dit-il, « le nom de la qualité physique ou morale, de la faculté, de l'aptitude, de l'emploi, qui le distinguaient parmi les autres. C'est ainsi que se fait encore le sobriquet, qui est une tradition vivante du même usage.

« A la seconde, à la troisième génération, à l'extension de la famille, au développement de la tribu, il fallut compliquer le nom de race pour le rendre individuel. On l'accosta d'un nom de profession, d'un nom de résidence ou d'origine, du nom même de l'accident qui caractérisait l'homme dénommé, ou du fait qui le rendait remarquable entre ses cognominaux. On agit

ainsi de temps immémorial dans toutes les méthodes, car les hommes n'ont rien inventé de mieux.

« Dans la succession des temps, les noms devinrent très rares et très difficiles à trouver; et il y a une excellente raison pour cela; c'est que la multiplication des hommes est infinie, et que la multiplication des mots est bornée. Or, les hommes ne peuvent point faire de mots, et s'ils pouvaient faire des mots, ils auraient certainement fait des noms propres.

« Ils n'en ont jamais fait un. Tous les noms propres sont des mots *réels*, qui représentent une chose ou une idée.

« Que firent-ils alors? Ils recoururent au diminutif, à l'augmentatif, au mélioratif, au péjoratif, à l'extension, à la syncope, à la méthatèse, à l'anagramme, à toutes les formes du cas, à toutes les combinaisons du nombre. Ils firent plus. Ils laissèrent une ample carrière au caprice des orthographes, à la licence des traductions, au vague illimité des désinences. Je vous offre le nom de Jean au hasard, et je me tiens pour assuré de lui trouver deux cents dérivés authentiques dans l'état civil.

« Ce n'est pas tout. Les langues n'eurent pas un adjectif, pas un verbe, pas un participe, qui ne donna des noms à l'homme, quand la première source du nom fut épuisée. Tout ce que l'homme pouvait faire de mots, il l'a prodigué sur le nom de l'homme. »

Comme les peuples de l'Antiquité, les Francs n'avaient qu'un seul nom, qui était celui d'une de leurs qualités physiques ou morales. Mais dans la suite des temps, ce procédé primitif, unique, devint un embarras et engendra la confusion dans les moyens de distinguer les personnes. Il fallut donc chercher des noms nouveaux, et on en trouva en réunissant deux noms diffé-

rents en un seul. C'est alors qu'apparurent les noms de *Godfried* (Godefroy, Geoffroy); *Gerhardt* (Gerard, Girard, Gerrit); *Gunt-her* (Gonthier); *Walt-her* (Gautier, Goutier); *Hug-brecht* (Hubert, Humbert), *Hildebrand*, etc.

Au XI^e siècle, ceux qui sont revêtus d'une charge publique commencent à faire suivre leur nom de celui du lieu qu'ils habitent. Mais des personnes portant les mêmes noms peuvent habiter le même endroit; il était donc difficile de distinguer l'un d'eux de ses cognominiaux de la même localité

Au XIII^e siècle, on voit apparaître ce que nous appelons le surnom ou sobriquet. Celui-ci se confondit tellement avec le nom propre de la personne, qu'il devint à son tour un nom patronymique et se transmit aux enfants et aux petits enfants. C'est ainsi que, vers ce temps, se forma le nom d'une famille qui se rendit illustre en France.

Bernard de Montmorillon, originaire du Maine ou de l'Anjou, se battant contre les Maures d'Espagne, défit quatre émirs, dont il rapporta les barbes sanglantes; de là son surnom et l'origine de la famille connue de Quatre-barbes.

Dans le nord de la France, où s'est conservée la langue flamande, et dans les provinces néerlandaises, une autre manière de former les noms patronymiques s'était introduite. On désignait l'ensemble des membres d'une même famille sous le nom du chef de cette famille, mais en y ajoutant la terminaison *ing*. Pour désigner, par exemple, la famille *Lebrun*, un français dirait *les Lebrun*; un flamand ou néerlandais : *Bruning*.

ÉPOQUE DES CROISADES ET DES COMMUNES.

Les croisades et les communes donnèrent lieu à de nouvelles et de nombreuses relations entre les peuples et les individus. Les mêmes noms de famille s'étaient tellement multipliés, qu'il fallut en créer de nouveaux pour distinguer les personnes.

Parmi les croisés, il y avait beaucoup de gens qui s'appelaient (je suppose) « Hubert ». Pour distinguer l'un de l'autre, on désigna celui-ci par la couleur de ses cheveux, et on l'appela « Hubert le Noir », si ses cheveux étaient noirs; celui-là fut désigné par sa taille, et on l'appela « Hubert le Petit », s'il était petit; un troisième qui s'était montré fort et vigoureux dans les combats, on l'a nommé « Hubert Bras de fer »; un quatrième, originaire de Bretagne ou d'Artois, on le nomma « Hubert de Bretagne » ou « d'Artois ».

Et toutes ces appellations restèrent aux croisés et devinrent, dans la suite des temps, les noms de leurs familles et de leurs descendants.

Lorsque les villes furent fondées et qu'elles se développèrent sous la puissante organisation des communes, les anciennes dénominations ne suffisaient plus à désigner individuellement les nombreux bourgeois, les marchands, les industriels, les artisans, qui n'avaient qu'un seul nom. C'était leur nom de baptême, et on le trouvait répété dans des familles d'origine différente.

On remédia à cet inconvénient en désignant deux artisans qui portaient le même nom « Godefroy », mais exerçaient des métiers différents, l'un celui de tailleur, et l'autre celui de barbier, en les désignant, dis-je, sous le nom de leur profession respective : « Godefroy le Tailleur », — « Godefroy le Barbier ». S'il y avait un Godefroy épicier, on le nommait « Godefroy

l'Épicier », et quelquefois « Godefroy Cannelle », — « Godefroy Poivre ». Y en avait-il un qui parlât souvent dans les tavernes, dans les lieux de réunion, de sa ville natale ou de sa province, on le nommait « Godefroy de telle ville », — « Godefroy le Picard », — le Flamand », etc. On désignait les marchands sous le nom de leur enseigne : au Lys, à l'Arbre sec, à la Verte Vallée; « Godefroy du Lys », -- « Godefroy de l'Arbre sec », — « Godefroy de la Vallée », — « Godefroy du Loup », etc.

CATÉGORIES DES NOMS DE FAMILLE.

On pourrait classer les noms de famille en sept catégories :

La première comprendrait ceux qui désignent une qualité physique ou morale de la personne;

La deuxième, ceux qui désignent des champs, des plantes, des bois, des arbres, des montagnes, etc.;

La troisième, ceux qui désignent une profession, un métier, etc.;

La quatrième, ceux qui se rapportent à des noms de lieux, de villes, de bourgs, de provinces, îles, contrées, etc.;

La cinquième, ceux qui rappellent quelque dignité des corps et métiers, confréries, chapelles, églises, corps de magistrats, etc.;

La sixième, ceux qui se rapportent à des noms d'animaux ou d'objets inanimés, etc.;

Enfin, la septième catégorie comprendrait les surnoms et les noms dérivés de sources différentes du règne minéral, du globe en général, etc.

Dans notre *Grammaire comparée des Langues de*

la France, nous avons démontré qu'on parle en France huit langues : le flamand, l'allemand, le celto-breton, le basque, le provençal, l'espagnol, l'italien et le français. En outre, ces huit langues se subdivisent en dialectes, qui varient de canton en canton.

Aussi les noms de famille de la France n'appartiennent-ils pas à la langue française seule; on les trouve reproduits dans chacune des langues qui se partagent la France et dans leurs dialectes. C'est donc dans les huit langues et les dialectes de la France, qu'il faut chercher l'origine et l'explication des noms de famille de cette nation.

Citons quelques noms, empruntés à des familles françaises et flamandes, ils confirmeront la théorie que nous avons énoncée plus haut.

NOMS DE LA PREMIÈRE CATÉGORIE.

Il arrive tous les jours, lorsqu'on parle d'une personne inconnue, qu'on la désigne par une de ses qualités particulières, physiques ou morales. Si la personne est de haute ou petite taille, on la désignera par cette épithète : « le Grand », « le Long » ou « le Petit »; si elle est atteinte de claudication, on dira « le Boiteux ». Si la personne se fait remarquer par sa bonté d'âme ou sa générosité, on la désignera sous le nom de « le Bon » ou « le Généreux »; si c'est au contraire par son avarice, ou par un esprit blessant, mordant, on dira : « le Ladre », — « l'Apré », — « le Grossier ».

Dans les classes où l'éducation chrétienne n'a pas pénétré, les défauts physiques des personnes sont souvent une cause de surnoms injurieux, et ces surnoms prennent, dans l'usage et dans le langage familier, la

place des noms propres des familles. Cependant il est, dans le nord de la France, une famille qui s'honore d'un surnom donné par le roi Henri IV, et emprunté à un défaut physique d'un de ses ancêtres. Cet ancêtre avait le cou enfoncé dans les épaules, et le roi l'appela « Courtcol ».

Les diplômes du moyen-âge conservent beaucoup de noms, accompagnés de surnoms qui désignent des défauts corporels. Les princes et les rois eux-mêmes n'ont pas échappé à cet usage : « Louis le Gros », — « Charles le Chauve », — « Pépin le Bref », — « la Noire Marguerite ».

Beaucoup de ces surnoms se sont transmis aux descendants des personnes, à qui ils ont été donnés primitivement. Des familles du nom de « le Roux », — « Soret », sont issues d'une personne qui avait les cheveux roux; des « Crépon », d'une autre qui avait des cheveux crépus. Ces noms de famille se trouvent aussi en flamand : *De Rooi, De Roo, De Rode, Roden, Robaert*, (roux), *Krocse, Krjeskop, Kroeze* (crépu) etc.

Les qualités morales, bonnes ou mauvaises, ont donné naissance à des noms de famille, comme ceux-ci « le Hardy », — « le Sage », — « le Vaillant », — « le Fort », « le Bon », — « le Fol », « le Double ». En flamand : *Koen, Coene, de Vroe, de Brave, Welgemoed, de Zot, de Sot, de Staercke, Sterk, Sterck, Stark, Struis, Stuers, de Stuers, den Dubbel-den*, etc.

NOMS DE FAMILLE EMPRUNTÉS AU RÈGNE VÉGÉTAL.

Ce qui a fait que des personnes ont reçu des noms de plantes ou d'arbres, a été souvent la proximité d'un de ces végétaux. Une maison était-elle située près d'un

tilleul, d'un chêne, d'un poirier, on désignait d'abord cette habitation sous le nom de « maison du Tilleul », — « du Chêne », — « du Poirier »; puis, dit Johan Winkler, on a désigné les habitants de cette maison, en disant, par exemple : « Arnould » ou « Hubert de la maison du Tilleul, du Chêne, du Poirier »; ce qui était bien long, mais plus tard, on les a nommés « Arnould du Tilleul, Hubert du Chêne, Joseph du Poirier »; en flamand : *Van der Linde, Van den Eike, Van den Peereboom*, etc. (1).

Anciennement, il y avait des maisons qui portaient des emblèmes sculptés dans le bois ou dans la pierre; c'étaient une rose, un lis, une rave, un noyer, un cérisier, un sapin; de là, les noms de famille de « du Rosier », — « du Lis », — « de Rave », — « de Cérisier », — « du Noyer », — « du Pin », — « Capron », (groseille anglaise); en flamand : *de Roos, Roseboom, de Raepe, Raepzaet, de Kersseboom, de Neuteboom, de Sparreboom, Aarbezie*, etc.

Dans la langue française, des noms d'arbre se forment du nom du fruit ou de la fleur de l'arbre qui les porte, et on y ajoute la terminaison *ier* ou *er* : pomme, « Pommier », -- poire, « Poirier », — prune, « Prunier ». Cette terminaison en *ier* ou *er*, est la traduction française du suffixe latin *arius, a, um*, et ce suffixe correspond à l'idée de production exprimée en latin par le mot *artifex*, et en français par « producteur, facteur, agent ». Or, les suffixes étaient primitivement des mots substantifs ou adjectifs qui se sont joints au mot principal pour le modifier, mais par le fait de la juxtaposition et le travail des siècles, le mot

(1) *Nederlandsche geslachtenamen*, in 8^o, p. 400.

suffixe s'est altéré et est devenu méconnaissable. Le suffixe latin *arius*, *a*, *um* se trouve représenté dans le vieux flamand par *laer*, exemple : *appel*, pomme, *appelaer*, pommier; *peer*, poire, *peerelaer*, poirier. Aujourd'hui on dit plus fréquemment : *appelboom*, arbre à pommes; *pereboom*, arbre à poires; mots formés de *appel*, pomme, de *peer*, poire, et de *boom*, arbre. Ce dernier substantif remplit ici le rôle de suffixe, mais sans avoir subi aucune altération, tandis que dans l'italien *mela*, pomme, et *melo*, pommier, l'altération est complète. Dans le flamand *appelaer*, *perelaer*, le vieux suffixe *laer* s'est conservé intact et rappelle bien la principale fonction de l'arbre qui produit la pomme ou la poire. Aussi Kiliaen, dans son dictionnaire teutonlatin, traduit-il le vieux mot flamand *laer* par « mulier stulta », la femme folle qui produit tel ou tel fruit.

Il est des noms de personnes qui dérivent de noms d'arbustes sans accompagnement de suffixe : « l'Épine, de l'Épine, Palme, de la Palme, de la Vigne, des Vignes, le Houx, du Houx », etc. Ces noms se trouvent aussi en flamand : *Vandoorne*, *Vander Palmen*, *Wijn-gaerd*, *Hulst*, etc. Ce dernier nom a été naturalisé en France et illustré par monseigneur d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris.

Des noms sont dérivés des terrains où les plantes naissent : « des Champs, du Camp, des Camps, du Mont, « de la Motte, du Jardin, du Verger, du Bois, du Fossé, « de la Fosse, de la Bruyère, du Marais, du Ruisseau, « du Hameau, du Hamel, » etc. En flamand, *van de Velde*, *van der Velden*, *van den Berg*, *van de Walle*, *Van der Wallen*, *van den Bosch*, *van Houte*, *van den Hove*, *Bogaert*, *van den Bogaerd*, *van de Putte*, *van der Heyden*, *van den Brouck*, *van der Broeck*, *van der Beke*, *te Wyrnckel*, *van de Wyrnckel*, etc.

NOMS DE FAMILLE EMPRUNTÉS AUX INDUSTRIES ET
AUX MÉTIERS.

Lorsque les villes eurent pris de l'extension et que l'industrie se fut développée, les industriels, les artisans, les ouvriers, ajoutèrent à leur nom celui de leur métier ou profession. C'est ainsi que se sont répandus les noms de « Maréchal, le Tailleur, le Couvreur, le Bâtelier, le « Poissonnier, le Tonnelier, le Coutelier, le Chausse-
« tier, le Boucher, le Carpentier, le Tisserand, le Meu-
« nier, le Sellier, etc. » En flamand : *de Smet, de Smit, Schemidt, de Snyder, Snyders, de Decker, de Schipper, Schipman, de Cuyper, de Vischer, de Messemaker, de Coussemaker, Vleeschouwer, de Handschoeverker, de Schoemaker, de Brauwer, Timmerman, de Wever, de Meulenaer, de Wagemaker, de Zadelaer, etc.*

Dans les campagnes, les occupations champêtres ont donné naissance à des noms de familles, comme ceux de « Chasseur, Pêcheur, Oiseleur, Fauconnier, Taupier, « Berger, Chevrier, Vacher, Villain, Métayer, Gardinier, « le Semeur, le Scieur ». En flamand : *de Jagher, de Visscher, de Vogelaer, Valkenaer, Mollevanger, de Schaper, de Herder, de Geyter, de Koeman, de Boer, de Hofman, de Meier, de Zayer, de Zager, etc.*

Sur les bords de la mer, la profession de marin a produit les noms de famille de « Marin, Marinier, « Corsaire, Capitaine, Commandeur » ; en flamand : *Zeeman, Zeevaerder, Matroos, Kapteyn, Kaper, Kommandeur*, nom du chef de l'expédition envoyée dans la Mer glaciale à la pêche de la baleine.

NOMS DE FAMILLE QUI SE RAPPORTENT A DES
NOMS DE LIEUX.

Si quelqu'un abandonne sa patrie, s'il quitte le pays où il a longtemps habité, et va se fixer dans une autre contrée, il y est étranger, et cette qualité d'étranger est précisément ce qui attire l'attention publique. Il est inconnu, il faut le désigner par un nom; on l'appellera du nom de son pays d'origine. S'il est d'Espagne, d'Angleterre, de Bavière, d'Allemagne, etc., on le nommera : « Lespagnol, Catalan, Langlois, Langlé (l'anglais), « Lallemand, de Bavière, » etc. S'il est d'une province, on dira : « le Breton, le Normand, le Picard, le Flama mand, » etc. S'il est venu d'une ville, on le désignera par le nom de cette ville : « Parisot, de Parys, « d'Arras, Saint-Quentin, Limbourg, Caen, Lyon, de « Gand, Bailleul, de Béthune, » etc. De même pour ceux qui sont originaires d'un village, d'un hameau, ou qui ont habité près d'un puits, d'une fontaine, d'une vallée, d'une rivière, d'une bruyère, d'un marais, d'une montagne, d'une chapelle; on les nommera du nom du village, du hameau, « du Hamel, du Puy ou du Puit, « de la Vallée, Duval, de la Fontaine, de La Rivière, « de La Chapelle, du Mont, Montaigne, du Marais, Des-« marets, » etc.

NOMS DE FAMILLE RAPPELANT QUELQUE DIGNITÉ
DES CORPS ET MÉTIERS, ETC.

De même que des noms de famille ont été empruntés à ceux de l'industrie et des métiers manuels, de même des noms de famille sont dérivés de fonctions, d'emplois, de dignités qu'ont occupés les titulaires. Cependant, nous ne prétendons pas que les ancêtres de ceux

qui s'appellent aujourd'hui « l'Empereur, le Roy, le « Duc, le Prince, le Pape, l'Evêque, » etc. En flamand : *Keizer, Koning, Hertog, Prins, Paus, Bisschop*, etc., aient rempli ces hautes dignités civiles ou ecclésiastiques. Mais dans les corporations des Arts et Métiers, dans les confréries du moyen-âge. on désignait, sous ces dénominations, les membres qui occupaient certains rangs ou certaines fonctions dans ces associations professionnelles ou pieuses. Ou bien les personnes qui habitaient des maisons ayant des enseignes : « à l'Empereur « de Rome, au roi d'Angleterre, au Prince de Condé, « à l'Evêque de Munster, etc. » étaient souvent désignées sous le nom de leur maison, et par abréviation, on disait : « l'Empereur, le Roi, le Prince, l'Evêque, etc. »

Les noms de famille, comme ceux de « Marquis, « le Comte, Chevalier, Bachelier, Baron, Seigneur, « Gouverneur, de Clerc, de Sir ou Sire, Beausire, Pas- « teur, le Forestier, le Bailly, » etc. ; en flamand : *Markgraf, de Grave, de Ridder, de Heer, de Clerk, de Schoonheer, de Pastoor, de Boschwachter, de Bailju*, etc. sont des noms de même origine, ou remontent à des anciens qui ont réellement occupé les emplois désignés sous ces noms.

Les divers rangs sociaux ont aussi produit des noms de famille : « Le Noble, le Bourgeois, le Serf, le Maître, « le Garçon, le Vassal, le Guerrier, le Maréchal, l'Ad- « miral, le Tambour, le Prêtre, le Moine, l'Ermite, « le Pèlerin, etc. »

NOMS DE FAMILLE QUI SE RAPPORTENT A DES NOMS D'ANIMAUX, ETC.

Il est des noms de famille empruntés à des noms d'animaux, comme « Lion, le Coq, le Loup, Leleu, le

« Leup, le Cat. Matou. le Kien, Lequien, Bernard.
« Top (taupe), Faucon, Falcon, Lelièvre, Caval, l'Aigle,
« Poule, Poulet, Pollet, Lecert, Decherf, Lévrier, Ra-
« tier, Souris, Loutre, Singer, Renard, Dauphin, Baleine,
« Grison, Gruson, le Bouc, Mouton, Loiseau, Corneille,
« Pinson, Mésange, Merle, le Paon, Capon, le Cygne,
« Loy (l'oie), Dragon, Griffon, Poisson, Brochet, Cabil-
« lau, Cousin, Moucheron, Ecrevisse, etc. »

Comment des familles ont-elles reçu des noms d'ani-
maux? Probablement, parce que leurs maisons portaient
des enseignes où ces animaux étaient représentés, et
que leurs maisons étaient désignées par les noms de ces
animaux. On a, dans le cours de la vie, donné aux
habitants eux-mêmes ces mêmes noms. Peut-être étaient-
ils dans l'origine des surnoms, infligés avec une intention
injurieuse. Peut-être aussi les personnes qui avaient
reçu ces noms ou surnoms, avaient-elles, dans leurs
traits ou dans leur caractère, quelque ressemblance avec
les animaux dont on leur appliquait les appellatifs;
car, dit Adolphe Pictet, « l'esprit humain n'a pas
« débuté par l'observation réfléchie et par l'analyse,
« mais par l'intuition naïve et spontanée, et le langage
« primitif ne fait que traduire fidèlement les impressions
« immédiates produites par la vue des objets extérieurs(1) ».

NOMS DE FAMILLE DÉRIVÉS DE SOURCES DIVERSES.

Enfin, il existe une catégorie de noms empruntés
soit au règne minéral, comme « de Pierres, Ferry, de
« la Roche, de la Roque, Dacier, Destain, de Poix,
« de Smalt »; soit au globe terrestre, à des apparitions

(1) *Les origines indo-européennes*, p. 149.

naturelles, à des jours de fêtes, comme « de l'Etoile, « Rozé, Deterre, Hiver, Hibert, Davril, Janvier, Février, « Carême, Toutlemonde etc. » ; soit à des parties du corps humain, comme « Nez, Ventre, Belœil, Barbe, « Oreille, Cœur, Col, Hautcœur, Poing, De Poing, « le Foie, Foy, le Pouls, Talon, etc. » ; soit à des noms de nourriture, de boissons, de vêtements, comme : « Blanpain, Bonpain, Devin, Mantel, Pantalon, Sarrau, « Lebas, Chaperon, Bonnet, Soulier, Savatte, Bouton, « Grandmanche, etc. » ; soit à des noms de monnaies, de poids et mesures, et de nombres, comme : « Liard, « Livre, Denier, Ducat, Quartier, Seize, Mille, Million, « etc. » soit à des noms de parenté et de relations de famille, comme : « Le Père, Le Neveu, Nepveu, « Lenfant, Le Bâtard, Bastard, le Vieillard, Lami, « Doubleami, Voisin, Bonvoisin, Jeunehomme, Lejeune, « Levieux, Frère, Lorphelin, Letuteur, Letrouvé, Lamou- « reux, Rustaud, Pucelle, Peucelle, Bonfils, etc. » ; soit à des noms de divinités mythologiques, de saints, de culte religieux ; comme : « Flore, Fortune, Saint- « Martin, Absalon, Saint-Georges, Saint-Jean, Christian, « Chrétien, Baptiste, Toussaint, Notre Dame, Denfert, « Paradis, etc. » ; soit à des noms d'idées, d'attributs, comme : « Raison, Beauté, Conscience, Amour, Sagesse, « Lumière, Bonheur, Mariage, Bonvouloir, Foy, Con- « solat, Louange, Conseil, Loy, Nouvelle, Nouviau, « Hocquet, etc. »

Il est même des noms de famille, empruntés à des expressions usuelles, dont se servent habituellement et sans nécessité certaines personnes comme : « Dito, « Justement, Parexemple, Amen, Oremus, etc. ».

Tous les noms de familles, dérivant de causes aussi diverses, sont écrits de cinquante manières différentes, selon le temps, la langue ou le dialecte des pays, des

provinces, des villes et des villages où on les trouve. Pour la France, c'est donc dans chacune de ses langues et dans chacun de ses dialectes, qu'il faut chercher l'origine et l'explication des noms de famille; et dans les langues étrangères, pour les familles venues de l'étranger en France.

Quant au royaume des Pays-Bas, la langue néerlandaise possède une si grande facilité de former des noms propres, qu'elle peut donner plusieurs formes à un même nom. Jusqu'en 1811, les noms des familles néerlandaises étaient très variables. Mr Johan Winkler raconte qu'en cette année, chaque habitant de la Néerlande devait adopter un nom définitif. Un mari, voulant unir à son nom celui de sa chère épouse, qui s'appelait Rose, déclara se nommer *Roosenik* (Roos-en-ik) c'est-à-dire « Rose et moi ». Et ainsi est né, au commencement du dix-neuvième siècle, le nom d'une famille de Hollande.

Au seizième siècle, beaucoup de familles espagnoles s'étaient établies dans les Pays-Bas, et parmi elles, des nobles d'ancienne race, dont l'histoire de Castille a conservé les noms. Dans ces dernières années il y avait encore à Anvers, une pauvre marchande de légumes, mère de dix enfants, qui portait le nom d'Armiroto, (du marquis d'Armiroto qui avait suivi le duc d'Albe en Brabant). Ignorante de son origine, elle parcourait la ville avec ses légumes, et le peuple, travestissant son nom, lui jeta par moquerie à la face, l'épithète flamande de *arme rotte*, ce qui signifie « Pauvre rat ».

Dans un village flamand du nord de la France, demeurait une famille pauvre du nom de « Montmorency », que le peuple flamand prononce *Mommerency*. Le chef de cette famille était originaire d'une ville de la Flandre occidentale de la Belgique, où existait anciennement

une famille de Montmorency qui vivait dans la prospérité. La misère, dans laquelle elle est tombée, a défiguré son nom autrefois si illustre.

Faut-il aussi compter la misère parmi les causes qui forment ou déforment les noms? Il est certain que si une famille perd sa fortune et avec elle le prestige de son nom, un temps viendra où le peuple, oublieux de ce nom jadis respecté, le défigurera ou le remplacera par un surnom.

Dans le nord de la France, il y avait au dix-septième siècle, une famille dont les membres avaient occupé des emplois élevés dans la magistrature et le clergé, et jouissaient d'une grande considération. Elle s'appelait « Pintaflour » ; aujourd'hui elle est tombée dans la misère, et le peuple ne la désigne plus sous son nom patronymique, mais sous celui de *Pinte*; les femmes même, quoique mariées, conservent ce nom corrompu, et leurs enfants en héritent.

Mais non seulement les noms des familles étaient altérés et défigurés dans le langage journalier du peuple, ils l'étaient encore dans les actes de l'état civil par ceux qui étaient chargés de la rédaction de ces actes : les greffiers, les tabellions, les notaires, les curés des paroisses, etc. Il a fallu obvier à de si graves inconvénients.

II.

Existence légale des noms de famille en France.

Les autorités des provinces, les évêques des diocèses ordonnèrent que des registres fussent tenus, à l'effet d'y inscrire les actes de naissance, de mariage et de décès. En France, une loi du 20 septembre 1792 a enlevé aux ministres du culte toute compétence pour la con-

station des actes de l'état civil, et une autre du 28 pluviôse an VIII a voulu qu'ils fussent reçus par le maire ou l'adjoint de la Commune. Ces actes doivent, aux termes de l'article 34 du code civil, énoncer l'année, le jour et l'heure où ils sont reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

De cette époque date la stabilité des noms de famille.

NOMS DE FAMILLE PRÉCÉDÉS DE LA PARTICULE DE.

Il est des familles qui se sont illustrées par la vertu, par le dévouement à la patrie, par la Science, les Lettres et les Arts; leur nom fait partie du patrimoine de la nation, et le Prince a, sous une forme particulière, fait revivre ce nom chez les descendants, afin qu'il rappelât les glorieux services rendus par leurs ancêtres.

En effet, anciennement, lorsque les Rois voulaient reconnaître et récompenser des services publics, ils détachaient des portions de terre du domaine royal, et en gratifiaient les serviteurs de la patrie, en les autorisant à joindre à leur nom patronymique le nom de la terre donnée. Les deux noms, s'unissant au moyen de la particule « de », n'en formaient plus qu'un, et se transmettaient l'un et l'autre aux descendants. C'était un grand honneur qui rejaillissait sur une famille; on ne permit pas qu'il y fût porté atteinte. De là, les ordonnances royales qui protègent les noms de famille et défendent de les usurper.

Le 26 mars 1555, le roi Henri II ordonna : « Pour
« éviter les suppositions des noms et des armes, défenses
« sont faites à toutes personnes de changer leurs noms
« et leurs armes, sans auparavant avoir obtenu des
« lettres de dispense et de permission. »

Ces défenses royales furent renouvelées le 20 mars

1572, le 22 décembre 1599 et le 19 Janvier 1629. Une loi du 19-23 juin 1790 fit aussi défense à tout citoyen de porter d'autre nom que celui de sa famille. Le 27 septembre — 19 octobre 1791, le 6 fructidor an II, nouvelles défenses de prendre d'autres noms et prénoms que ceux exprimés dans l'acte de naissance. C'est que le nom de famille, ainsi que l'a décidé le Conseil d'Etat, est une propriété qui ne se transmet que par filiation.

En février 1858, l'organe du ministère public disait devant la Cour impériale de Paris : « Le nom est un héritage souvent plus précieux que la fortune ; il vous suit dans la pauvreté comme dans l'opulence, dans la patrie comme dans l'exil. L'usurpation d'un nom, dit-on souvent, ne cause pas de préjudice matériel : un débat de ce genre réveille des souvenirs d'un autre âge, et n'est plus aujourd'hui qu'un anachronisme. N'ayons pas de ces préventions superficielles, allons au fond des choses. Sans doute les prérogatives du vieux droit, les avantages matériels attachés à certains noms, et qui avaient été souvent le salaire du sang versé, le prix des services rendus, ont dû complètement disparaître, il ne faut ni les ressusciter ni les regretter..... Mais le nom sans le fief, le nom sans les privilèges éteints, le nom même sans la splendeur de la fortune ou l'éclat d'un long passé, a toujours quelque chose d'auguste et de sacré. Sous le nom, il y a toujours une notion cachée et de sérieux intérêts engagés. Le nom est la chose la plus simple, elle est aussi la plus profonde.

« Le nom est perpétuel, parce qu'il est le signe vivant, la dénomination la plus énergique de la notion de propriété. Et quand la fortune mobilière s'acquiert si vite et se perd si vite encore ; quand la fortune territoriale se fractionne et disparaît chaque jour, il est utile que le nom reste avec son cachet de

perpétuité comme le premier de nos patrimoines, justifiant en la résumant l'idée de propriété.

« Pourquoi nos lois ont-elles fait le nom héréditaire et transmissible seulement pour les mâles, sinon parce qu'il rappelle et l'unité d'autorité du chef qui fonde les familles et le respect du passé qui les perpétue; tradition sainte qui se retrouve partout, que Rome appelait le culte des dieux domestiques, et que nous avons nommée d'un nom plus simple et plus vrai, le culte des ancêtres.

« Enfin, pourquoi veut-on les noms inaliénables et imprescriptibles, sinon parce qu'ils appartiennent autant à la nation qu'aux individus. N'oublions pas en effet que les peuples grandissent dans la mesure du respect dont ils entourent leur histoire. Or, les masses n'apprennent l'histoire qu'avec des monuments ou avec des noms qui leur rappellent les réformes civiles, les grandes découvertes, les glorieuses conquêtes. Sur les champs de bataille de la vieille monarchie française, sur ceux du premier empire, sur cette terre de Crimée encore couverte de notre sang et de notre gloire, le peuple recueille des noms, et ces noms qu'il rend immortels; parce qu'ils sont le symbole de grands faits, c'est pour lui l'histoire tout entière.

« Voilà l'importance et la puissance des noms au point de vue de la notion de propriété, de l'intérêt de famille et de la tradition nationale (1). »

Aussi les tribunaux ont-ils toujours fait respecter le nom patronymique des personnes.

(1) M^r Pinard, substitut du Procureur-général à Paris.

JURISPRUDENCE.

Du principe que les noms sont une propriété de famille, il s'ensuit que le souverain lui-même ne peut donner à une personne un nom qui est déjà porté par une autre personne (1).

Le 6 septembre 1814, le roi de France avait permis aux sieurs Taillefer, père et fils, d'ajouter à leur nom celui de la Rozière. Or, ce dernier nom était déjà porté par la famille du marquis de la Rozière, et celui-ci s'adressa au Conseil d'Etat pour s'opposer à l'exécution de l'ordonnance royale du 6 septembre 1814. Le roi, après avoir entendu son Conseil d'Etat, révoqua cette ordonnance le 18 avril 1816, défendit aux sieurs Taillefer de porter le nom de la Rozière et les condamna aux dépens (2).

L'institution des noms a pour objet de distinguer les familles; il suffit donc d'être en possession d'un nom depuis très longtemps pour être fondé à s'opposer à ce qu'il devienne le nom d'une autre famille. C'est pourquoi le roi Louis XVIII qui, par une ordonnance du 5 juin 1816, avait conféré le nom de Lénoncourt à un sieur Viallet, propriétaire d'un domaine de ce nom, révoqua cette ordonnance le 3 juin 1818, parce que ce nom était déjà porté, depuis un siècle, par la famille du comte d'Hendicourt de Lénoncourt (3).

Mais pour soutenir qu'on a le droit exclusif de porter un nom, il faut établir ce droit non pas sur des copies de titres, mais sur des titres originaux ou des expéditions régulières (art. 1338 du code civil). Et encore, les actes authentiques, passés dans le sein des

(1) Cependant il y a eu des exceptions.

(2) Recueil de SIREY, 1818, 2, 69.

(3) SIREY, 1818, 2, 305.

familles, ne peuvent faire titre ou possession de nom, en faveur des membres de la famille qui les invoque. Cette possession de nom ne peut résulter que d'actes consignés dans les registres publics, tels que les actes de naissance, de mariage et de décès, ou des monuments publics qui, exposés à la vue du public, auraient pu être connus de ceux qui auraient eu intérêt de les contredire.

Un arrêt de la Chambre des comptes de Grenoble, du 26 mars 1790, rendu contradictoirement avec le procureur-général de cette Chambre, avait déclaré, après divers actes vérifiés par elle, la descendance du comte de Chanel, en ligne directe, de la maison royale de Hongrie, suffisamment prouvée. Un autre arrêt, du 12 juin suivant, avait ordonné l'enregistrement d'autres titres pour justifier d'autant plus cette descendance.

Le Sieur de Chanel, ainsi reconnu, se crut en droit de contester les armes de cette maison aux ducs et princes de Croy, et demanda qu'il leur fût fait défense de les porter et se dire de la maison royale de Hongrie et du même auteur.

Une communication des pièces, expédiées sur celles déposées et enregistrées à la Chambre des comptes de Grenoble, fut faite par le comte de Chanel, se qualifiant de Croy-Chanel.

Les ducs et princes de Croy ne trouvant pas que les pièces produites par lui justifiasent le nom de Croy qu'il prenait, et sa prétention à son origine et aux armes de la maison royale de Hongrie, le soutinrent non recevable, et conclurent réconventionnellement à ce qu'il fût fait défense au comte de Chanel de porter le nom de Croy et les armes indicatives, soit de cette maison, soit de la descendance des rois de Hongrie. Un jugement de première instance reconnut qu'il résul-

tait des pièces, que les ducs et princes de Croy justifiaient leur descendance de la maison royale de Hongrie, qu'elle était reconnue et énoncée par des Lettres-patentes de Louis XV, portant création du duché de Croy; qu'il était établi que leurs ancêtres avaient porté les armes avec la pièce signalant la descendance d'un membre de cette maison; en conséquence le comte de Chanel fut déclaré non recevable.

La Cour royale de Paris confirma ce jugement, et débouta l'appelant de Chanel, parce qu'il n'avait pas prouvé par titres originaux et authentiques, ni sa descendance de la maison royale de Hongrie, ni son droit de porter le nom de Croy. De Chanel se pourvut en cassation, et la Cour de cassation rejeta son pourvoi, le 25 février 1823 (1).

La même année, M. de Latour d'Asschier, se disant prince de Latour d'Auvergne, duc de Bouillon, assigna devant le tribunal de première instance de la Seine, les sieurs de Latour de Saint-Paulet pour s'entendre faire défense de joindre à leur nom celui d'Auvergne. Mais le demandeur d'Asschier ne justifia pas par des titres originaux et authentiques, ni par une possession immémoriale que le nom de Latour d'Auvergne lui avait été transmis par ses ancêtres, et le tribunal n'accueillit pas sa demande. En appel, la Cour de Paris considéra que le nom d'Auvergne s'est éteint en la personne du dernier duc de Bouillon, et confirma le 24 juin 1824, le jugement de première instance (2).

Avant 1789, un seigneur de Bacourt avait porté le nom de cette terre, joint à son nom patronymique Jean Pierre Fourier. Mais depuis la Révolution fran-

(1) SIREY, 1823, 1, 281.

(2) SIREY, 1826, 1, 367.

çaise, le surnom de Bacourt avait disparu, et le 20 juin 1821, une ordonnance royale autorisa le Sr François Godefroy Fourier et ses enfants à joindre de nouveau à leur nom celui de « de Bacourt ». Par un autre décret, en date du 20 avril 1859, le représentant d'une autre branche de la même famille, Charles-Louis-Xavier Fourier, a été également autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de « de Bacourt ».

Les descendants de François-Godefroy Fourier se sont alors opposés à ce dernier, en soutenant qu'ils avaient un droit exclusif à la propriété du nom de « de Bacourt ». L'empereur ne s'arrêta pas devant cette opposition. Considérant que les deux parties avaient pour auteur commun Jean-Pierre Fourier, le seigneur de Bacourt, lieutenant-général du baillage de Nomény, dans l'ancienne province de Lorraine, il reconnut à tous ses descendants le droit de porter le même surnom de « de Bacourt ». (Décret du 10 avril 1860) (1). Le 16 août de la même année, il reconnut aussi à la famille Bonnier le droit d'ajouter à son nom patronymique le surnom « de Layens », dont la possession remonte à une époque antérieure à 1789, bien qu'il fût déjà porté par une famille de Thieffrier de Layens, habitant Paillencourt (2). C'est que les noms de famille sont très limités, et aucune loi ne s'oppose à ce qu'un même nom soit porté par plusieurs familles.

Mais une commune a qualité pour s'opposer à ce que l'autorisation de porter son nom soit accordée à un particulier, alors qu'elle justifie d'un intérêt à empêcher cette mesure (3). De même, le décret du chef du gouvernement

(1) SIREY, 1860, 2, 106.

(2) SIREY, 1861, 2, 314.

(3) SIREY, 1863, 2, 182.

qui autorise un particulier à ajouter à son nom patronymique un nom déjà porté par une autre personne ne peut être attaqué par celle-ci, si elle n'en éprouve aucun préjudice. Cette décision a été prise par le Conseil d'Etat le 6 août 1861 (1), et la Cour de Cassation paraît avoir partagé cette opinion, lorsque, le 15 mai 1867, elle a rejeté le pourvoi du duc de Crussol d'Uzès, qui voulait s'opposer à ce que la famille de Crussol des Epesse portât le nom de Crussol, quoiqu'elle ne lui fût alliée à aucun degré (2).

JURISPRUDENCE RELATIVE A LA PARTICULE DE.

Les noms de famille n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur historique; ils donnent seulement du relief aux personnes, s'ils sont honorables et honorablement portés; s'ils rappellent d'importants services rendus par les ancêtres au pays et à la chose publique. On comprend que les descendants demandent la rectification de ces noms, lorsque ceux-ci ont été transmis d'une manière défectueuse ou sous une forme inexacte. C'est ce qui explique le grand nombre d'arrêts que l'on trouve consignés dans les recueils de Jurisprudence.

Beaucoup de demandes ont eu pour but le rétablissement de la particule DE devant le nom patronymique, et les tribunaux n'ont pas suivi une jurisprudence constante pour les admettre ou les rejeter.

Les uns, pour accorder la particule, ont exigé que le demandeur justifiât de sa noblesse et l'ont refusée lorsque cette justification n'était pas faite; les autres l'ont accordée sans avoir exigé cette justifica-

(1) SIREY, 1862, 2, 351.

(2) SIREY, 1867, 1, 241.

tion, si le demandeur avait prouvé que ses ascendants ont eu cette particule devant leur nom.

De nos jours, en effet, on peut appartenir à une ancienne famille noble, et être dans l'impossibilité d'en établir la noblesse. Les Lettres-patentes du Roi la conférant peuvent être égarées, ou détruites par la guerre et l'incendie; les charges publiques qui anoblissaient peuvent n'avoir pas laissé de traces, et les témoins des ancêtres qui les ont remplies ont disparu avec les siècles où ils ont vécu. Il est donc sage de s'arrêter aujourd'hui à ce que disait au Corps législatif le rapporteur de la loi du 28 mai 1858 : « Comme le « titre, plus que le titre même, la particule s'ajoute « au nom, en fait partie, se communique et se transmet. « Elle le décore presque à un égal degré, et fait croire « quelquefois davantage à l'ancienneté de l'origine; « son usurpation méconnaît le droit du souverain, « sans l'autorisation duquel les noms ne peuvent être « changés. »

Les tribunaux feront donc bien d'abandonner la question d'origine nobiliaire, lorsqu'ils auront à statuer sur le rétablissement de la particule dans un acte de naissance, et d'examiner seulement si anciennement et d'après les actes de l'état civil, elle faisait partie intégrante du nom de la famille du postulant.

Que signifie donc la particule DE et quelle est son origine?

On sait que la langue française est née du latin. Le latin avait à sa disposition deux moyens pour représenter les rapports qui existent entre le mot dont il s'agit de compléter le sens et celui qui le complète. « L'un de ces moyens, dit M^r A. de Chevallet, était « l'emploi des cas; l'autre consistait dans l'usage des « prépositions. » Mais la langue française ne conserva

point les cas du latin, et elle se contenta, dans le principe, de rapprocher les uns des autres les mots qui sont entre eux en relation directe. Ainsi, dans le roman de *Berthe aux grans piés*, Berthe dit :

« Fille sui le roi... »

c'est comme si elle avait dit en latin : *Filia sum regis* (Je suis la fille du roi).

La langue latine en se décomposant avait perdu le cas du génitif, et la langue d'oïl ne l'avait pas recueilli; elle se borna, comme dans l'exemple ci-dessus, à rapprocher le nom de l'objet possédé de celui du possesseur, et nous retrouvons ce procédé dans le cantilène de Sainte-Eulalie : *Pro Deo amur*, pour « l'amour de Dieu; » — *li Deo inimi*, les ennemis de Dieu; — *Lo Deo menestier*, le service de Dieu; et dans le voyage de Charlemagne à Jérusalem : *Un jur fu Karléun al Seint-Denis muster*, un jour Charlemagne fut au monastère de S^t Denis.

Pour les noms propres des personnes, les rédacteurs des premières chartes latines du moyen-âge désignaient leurs personnages en disant de qui ils étaient les fils : *Gradulfus, filius Isambardi*, Gradulfe fils d'Isambard; *Odo, filius Tetbaldi*, Odon fils de Thiébault, etc. Mais plus tard, comme toute langue tend constamment à se contracter, on rejeta le *filius*, et l'on écrivait : *Bernardus Anfredi, Guillelmus Giraudi, Petrus Alberti*. Ce qui signifiait : Bernard fils d'Anfred, Guillaume fils de Giraud, Pierre fils d'Albert.

Enfin, pour donner plus de clarté à la langue naissante de la France, et pour suppléer à la perte du génitif latin, on remplaça ce cas par la préposition DE. Au XIV^e siècle, l'emploi de cette préposition était

devenu général pour exprimer la plupart des rapports entre un substantif et son complément, et ce petit mot latin paraît avoir été préféré, parce que les Latins s'en servaient quelquefois eux-mêmes pour marquer l'idée de séparation, d'extraction, de provenance, d'origine, de source etc. Ainsi, ils disaient souvent *pars de bonis*; pour *pars bonorum*, une partie des biens (1).

De ce qui précède, on peut, ce nous semble, conclure que la particule DE n'exprime pas toujours les mêmes relations entre les personnes et les choses. Que signifie-t-elle dans les noms de famille qui s'écrivent : « de Bertrand, de Barthelemy, de Pierre, de Jean etc.? » Sans doute que ces personnes sont issues de familles, dont les fondateurs s'appelaient « Bertrand, Barthélemy, Pierre, Jean, etc. » et que ces familles sont très anciennes.

Que signifie-t-elle quand elle se trouve devant des noms de villes, de provinces, comme « Jean de Paris, Pierre de Lyon, Vincent de Beauvais, Christine de Pisan, Blaise d'Auvergne, Thomas de Normandie? Sinon que ces personnes sont originaires de ces villes et de ces provinces. Il en est de même pour ceux qui ont emprunté leur surnom aux choses ou objets qui décoraient leurs habitations, ou bien à des parties de leurs maisons, ou même à leur habitation en général. Il est certain que, dans ces circonstances, la particule DE qui précède les noms de famille n'accuse pas une origine nobiliaire.

D'ailleurs, ce petit mot n'est pas toujours pris dans le même sens. Quand je dis : « Le maire de la

(1) DE CHEVALLET. *Formation de la langue française*. Tom. III, p. 472

ville » et « je viens de la ville », la préposition DE n'exprime pas les mêmes rapports dans les deux phrases que je viens de citer. Dans la première elle représente le rapport existant entre le substantif et son complément; dans la seconde, elle exprime l'éloignement. Dans la fable de Lafontaine « Le Rat de ville et le Rat des champs », le fabuliste a dit « le rat de ville », parce qu'il ne s'agit pas d'un rat habitant telle ou telle ville, mais d'un rat dont l'espèce se tient ordinairement dans les villes en général. Dans ce cas, le DE n'exprime donc pas le rapport de l'objet possédé au possesseur.

Cependant, ce rapport n'a pas toujours été rendu en français par la préposition DE; nous avons déjà fait remarquer qu'elle était supprimée dans la langue d'oïl, et qu'on disait « li Seint Denis moustier, » (le monastère de Saint Denis). Cette manière de s'énoncer a été conservée par les Anglais, qui disent encore *the King's place*, le palais du roi; *William's garden*, le jardin de Guillaume: et dans ces locutions, la lettre *s* de *King's* et de *William's* exprime le génitif que le français a perdu.

Dans le nord de la France, il existe des communes dont les noms composés reproduisent aussi l'ancienne forme du génitif germanique. Près de Bailleul, il y a « Saint-Janscappel », chapelle de Saint Jean; près de Cassel, « Wemaerscappel », chapelle de Wemaer; près de Steenvoorde, « Godewaerscappel », chapelle de Godeward. Dans ces noms de villages, la lettre « *s* » est le signe du génitif, comme dans les noms anglais cités plus haut.

Dans la langue frisonne, le rapport du possesseur à la chose possédée est exprimé par la particule « *a* ». Le nom patronymique du généreux donateur du Musée de Cannes (en France, Alpes maritimes), est le baron frison Lycklama

à Nijeholt, nom qui signifie « fils de Nicolas de Boineuf (1) ».

Dans la langue allemande la particule DE est traduite par *von*; le prince de Bismarck signait *von Bismarck*. En néerlandais, le DE devient *van*. Le roi des Pays-Bas a été représenté à Paris par un ministre plénipotentiaire qui s'appelait Baron *van Zuylen van Nyvelt*, et qui, à la fin de son séjour en France signait « de Zuylen de Nyvelt ».

Mais il existe dans la langue néerlandaise, une particule DE qui n'a pas la signification du DE français. Ainsi, on voit à Cannes, route de Fréjus, une villa qui porte pour inscription : *villa de Clercq*. Ce nom est celui du propriétaire, qui est un ancien député du Pas-de-Calais, et originaire des confins de la Flandre. Aussi Winkler affirme que ce nom est très répandu dans les anciennes provinces néerlandaises, où il signifie « cleric, commis de bureau, employé aux écritures, etc. (2) ». Ce DE n'a donc pas la valeur de la particule nobiliaire et n'exprime pas le rapport existant entre un substantif et son complément.

Si nous remontons à l'origine de la préposition française, le professeur Frédéric Bergmann, de l'université de Strasbourg, nous apprendra qu'elle dérive de la préposition latine *dē*, dont la voyelle longue se prononçait aussi originairement *eu*. « Car, dit-il, *dē* provenait d'une forme plus ancienne *du-ud*, qui s'est contracté en *dūd* ou *dōd*, qu'on a prononcé plus tard *död*, et qu'on a écrite *ded*....

(1) JOHAN WINKLER, dans ses *Nederlandsche geslachtsnamen* p. 117, dit que la terminaison *ma* du nom *Lycklama* signifie « fils » et que *Lyckla* est le diminutif de *Nicolaas*. En Frise on dit *St. Likla* pour *St. Nicolaas*.

(2) JOHAN WINKLER, ouvrage cité, p. 326.

« L'ancienne préposition latine *ded*, par suite de sa composition et de sa signification *de sortie (de chez)*, régissait, comme plus tard encore *dé, l'ablatif*. On disait en vieux latin, *déd agrod*, (« de agro » provenant du champ), mais comme le rapport plus *métaphysique* de dépendance, d'extraction, de relation, qui s'exprime par le *génitif*, dérive du rapport plus *matériel* de sortie, de provenance, qui s'exprime par *l'ablatif*, la particule latine *de* a été employée, dans les idiomes *romans*, pour désigner non seulement *l'ablatif*, mais aussi le *génitif*. Comme par suite du retranchement des terminaisons, les noms français ne distinguent plus *extérieurement* le génitif de l'ablatif, le français, bien qu'il distingue mentalement, comme les autres langues, le génitif de l'ablatif, ne distingue plus phoniquement, ou par la forme grammaticale, les deux cas, lesquels sont ainsi devenus *extérieurement* identiques. En effet, le génitif *de la ville* ressemble entièrement à l'ablatif *de la ville*. Cependant, comme les *cas* de la déclinaison ne sont pas simplement des formes *extérieures*, mais reposent sur une distinction *logique*, qu'ils sont destinés à exprimer, les grammairiens français et anglais ont tort de dire que leurs langues respectives ne connaissent pas de *cas*; ils devraient dire que le français et l'anglais distinguent logiquement les *cas*, aussi bien que les autres langues, mais que cette distinction logique n'est plus accusée ni exprimée extérieurement par des formes grammaticales distinctes (1) ».

Tel est l'historique de la particule *DE*, pour l'obtention de laquelle on fait tant de frais de procédure, d'éloquence, d'érudition et d'investigations dans les dé-

(1) FRÉDÉRIC G. BERGMANN, *Cours de Linguistique*, p. 10, Paris, in-12, 1876.

pôts d'archives! Toute cette dépense d'argent, de temps et de science n'aurait-elle été faite que pour donner satisfaction à un sentiment de pure vanité? Nous croyons que le mobile a été plus noble et plus élevé; il faut y voir la revendication d'un nom qui rappelle l'honneur et le glorieux passé d'une famille.

COMMENT PEUT-ON REVENDIQUER
UN NOM ANCIEN ET OBTENIR UN CHANGEMENT OU
UNE ADDITION DE NOM?

I. — Si l'ancien nom d'une famille a été inscrit d'une manière fautive ou mal orthographié dans les actes de l'état civil, la personne qui a à se plaindre de cet état de choses présente, par le ministère d'avoué, requête au tribunal de l'arrondissement, dans le ressort duquel l'erreur a été commise, et lui demande un jugement qui ordonne la rectification du nom. Le tribunal admet ou rejette la requête; s'il ne l'admet pas, on peut interjeter appel devant la Cour. Si la Cour d'appel ou le tribunal admet la requête, la Cour ou le tribunal ordonne que le nom sera rectifié, et que l'arrêt ou le jugement de rectification sera inscrit sur les registres de l'état civil de la commune, et que mention en sera faite en marge de l'acte réformé. Dès lors, les officiers de l'état-civil ne peuvent plus délivrer des copies authentiques des actes de leurs registres, qu'avec le nom rectifié conformément à l'arrêt ou au jugement de l'autorité judiciaire (Art. 99, 100 et 101 du code civil).

II. — La personne qui désire obtenir un changement ou une addition de nom doit remplir les formalités prescrites par les articles 4 et suivants de la loi du 11 germinal an 11. A cet effet, elle présente requête au chef du gouvernement, la requête est insérée au

Journal officiel et dans d'autres journaux, et un an après, si la requête est admise, l'autorisation est accordée.

C'est ainsi que le 1^{er} mars 1819, une ordonnance royale autorisa Charles-Louis Terray à joindre à son nom propre celui de son aïeul maternel de Morel-Vindé, dans le cas où celui-ci viendrait à décéder sans postérité mâle, naturelle et légitime.

Après le décès du vicomte de Morel, arrivé en 1845, son petit-fils Terray s'est directement adressé au tribunal civil de la Seine pour obtenir, par voie de demande en rectification de son acte de naissance, l'inscription de l'ordonnance du 1^{er} mars 1819 sur les registres de l'état-civil.

Le 26 mars 1845, le tribunal civil de la Seine accueille cette demande, et ordonne qu'en marge de l'acte de naissance de Terray, il sera fait mention de l'ordonnance qui l'autorise à joindre à son nom celui de Morel-Vindé, et qu'il ne pourra plus désormais être délivré expéditions ou extraits des actes de l'état-civil le concernant qu'avec mention de l'ordonnance royale dont il s'agit.

Mais le procureur-général près la Cour de Cassation, sur l'ordre du Garde des sceaux, s'est pourvu en annulation de ce jugement, devant la Cour de Cassation, en vertu de l'art. 80 de la loi du 27 vent. an 8, pour excès de pouvoir, en ce que le tribunal avait autorisé Terray à joindre à son nom celui de Morel-Vindé, sans avoir, au préalable, rempli les formalités voulues par les articles 4 et suivants de la loi du 11 germinal an 11, c'est-à-dire sans s'être adressé d'abord au chef du gouvernement.

Le 22 avril 1846, la Cour de Cassation, conformément aux conclusions du procureur-général Dupin, considérant que tout changement de nom ne peut être

obtenu qu'en vertu des dispositions de la loi du 11 germinal an 11 qui exige l'intervention de l'autorité administrative, a annulé, pour excès de pouvoir, le jugement du tribunal civil de la Seine du 28 mars 1845, et tout ce qui s'en est suivi.

Il résulte donc de cet arrêt que, quoique le pair de France de Morel-Vindé eût été autorisé par le Roi à transmettre son nom à son petit-fils Terray, celui-ci aurait dû demander au roi l'autorisation de l'accepter et de le porter, parce qu'aujourd'hui comme autrefois, c'est une maxime du droit public français, qu'au souverain seul appartient d'autoriser les changements et additions de noms.

Aussi, est-ce en vertu d'une ordonnance du roi Charles X, rendue le 24 novembre 1827, que Henry Gaultier, de Rouen, qui avait épousé Adélaïde de Laignay, descendante, au quatorzième degré, du troisième frère de Jeanne d'Arc, fut autorisé à ajouter à son nom celui d'Arc, en souvenir de son origine, tant pour lui que pour son fils, ses gendres et leur postérité. De même un décret impérial du 24 avril 1864, a autorisé les frères Renaudeau à joindre le nom d'Arc à celui de leur famille, parce que leur père avait épousé Adeline Gaultier d'Arc.

Ces personnes ont demandé et obtenu les autorisations qui viennent d'être rappelées, quoique les Lettres-patentes du roi Charles VII, en date du mois de décembre 1429, eussent, en anoblissant Jeanne d'Arc, étendu la noblesse et la transmission du nom à ses trois frères et à toute sa parenté, « ensemble avec leur postérité masculine et « féminine, et la postérité de leur postérité, » en récompense des excellents services rendus par l'héroïne de Domremy, qui avait sauvé la France et son roi.

III. — Toutefois, comme le code civil, au chapitre

de l'Adoption, art. 343. reconnaît aux personnes de l'un et l'autre sexe, âgées de plus de cinquante ans, n'ayant ni enfants ni descendants légitimes, le droit d'adopter quiconque remplit les conditions prescrites par la loi. l'adoption confèrera le nom de l'adoptant à l'adopté, en l'ajoutant au nom propre de ce dernier, conformément aux dispositions de l'art. 347. Dalloz fait suivre cet article du commentaire suivant : « C'est
« là une exception à la législation qui prescrit des
« formes particulières pour les changements et additions
« de nom

« La transmission du nom s'applique aux femmes
« comme aux hommes. Si c'est une femme qui adopte
« et qu'elle soit mariée ou veuve, c'est son nom de
« fille, et non de femme, qu'elle donne à l'adopté.

« On ne peut stipuler dans un contrat d'adoption
« que l'adopté ne joindra pas le nom de l'adoptant
« au sien. »

Mais si un testateur fait un legs à quelqu'un et lui impose l'obligation de porter son nom, le légataire ne pourra remplir cette condition qu'après avoir été autorisé du chef du gouvernement à porter le nom du testateur. La cour de Poitiers a même décidé, le 8 octobre 1863, que le mari n'a pas le droit, dans les actes de la vie civile, d'ajouter à son nom celui de sa femme (1), et celle de Besançon, qu'un fils ne peut pas ajouter à son nom celui de sa mère; 6 février 1866 (2).

Telle est l'importance qu'on attache en France aux noms de famille!

L. DE BACKER.

(1) SIREY, 1864, 2, 50.

(2) SIREY, 1866, 2, 75.






LA DÉFAITE DE MÉPHISTO.

(*Suite inconnue du Faust de Goëthe.*)

I.

Le Bierhaus de l'Université.

 *Bierhaus* ou débit de bière appartenait à Bastian Schmoll et à sa sœur la jolie Margareth. Il était situé dans le milieu de l'Abten-Strass (rue de l'Abbaye) qui descend jusqu'aux bords encaissés du Neseimbach.

L'Abten-Strass est une des principales rues de Stuttgart.

Maître Bastian, ex-cavalier des cuirassiers blancs, était un fier garçon de trente ans. Le métier de débitant ne semblait pas fait pour lui; pourtant, il s'y était mis bravement, après la mort de son père, et cela pour achever de faire une dot à Margareth, sa petite sœur, comme il l'appelait.

Margareth était en effet une enfant en comparaison de lui : elle allait avoir dix-sept ans. Ses yeux, d'un azur transparent comme le ciel au printemps, avaient un reflet changeant, et semblaient parfois deux lapis aux couleurs d'algues marines. De son regard tombait

un sourire mélancolique et doux comme la sentimentalité rêveuse des allemandes de ballades.

Deux lourdes nattes blondes, ainsi que sont blonds les épis mûrs, s'échappaient de son petit bonnet de velours rouge, jetant des ombres soyeuses sur ses épaules d'une blancheur liliale.

Nous l'avons dit elle avait nom Margareth (Marguerite). Ce n'est pas de notre faute si ce nom a quelque ressemblance avec celui de l'héroïne de Goëthe. A part ce nom, d'ailleurs, et le pays d'Allemagne, il n'y avait rien de commun entre les deux Marguerite.

Le Bierhaus où Bastian servait de la bière, de la choucroute, du jambon fumé et de longues pipes de porcelaine aux étudiants de l'Université avait, au dehors, une fort belle enseigne qui faisait l'admiration des clients.

C'était tout simplement le fameux Gambrinus, comte de Brabant et héros légendaire, au génie duquel est attribuée la première tonne de cervoise.

L'enseigne le représentait assis sur une barrique, couvert d'une armure d'or, le manteau royal sur les épaules et couronne en tête. Il était chevelu et barbu, ce roi du moos et plus roux qu'une brique au sortir du four. Il mirait avec amour une grande chope de bière, dont la mousse se répandait en flocons sur sa barbe d'apôtre, taillée en forme de pelle à pain.

Mais c'est assez parlé d'une enseigne. La blonde Margareth avait été demandée en mariage par un jeune *Renard* nommé Frédéric qui ne pouvait fumer une pipe sans avoir des vertiges ni boire une bouteille de markrhein (vin du Rhin) sans voir les murs du Bierhaus se mettre à polker autour de lui...

Vous vous demandez peut-être si mon intention est de me moquer de vous? Car, enfin, un renard demande-t-il une fille en mariage? Un renard fume-t-il? Un renard boit-il du vin?

Oui bien, s'il vous plaît! mais en Allemagne seulement.

Les renards français ont d'autres coutumes.

Expliquons-nous :

Les universités allemandes ont des mœurs étranges. A l'époque dont nous parlons, sous la Restauration, elles se séparaient en deux classes : les *Burschenschaft* ou famille des camarades, et les *Landsmannschaft* ou famille des compatriotes.

C'étaient des associations d'études, cependant il y avait bien chez eux quelques petits mystères, car les étudiants d'Outre-Rhin ont les mêmes tendresses que nos francs-maçons de Paris pour la chair de poule.

Les Camarades étaient batailleurs et conspiraient franchement: les Compatriotes étaient également batailleurs mais ne s'occupaient guère de politique.

Certes, chez ces jeunes gens, il y avait du cœur, de la franchise et de l'honneur; mais dans le sanctuaire des longues épées et des grandes pipes l'air était lourd, la bière épaisse, la gaieté froide.

Voici les titres, maintenant :

Avant tout et contre tous ils détestent le *Philistin*, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas étudiant

Le *Renard* c'est le conscrit, cet enfant naïf et ignorant, ce plastron, cette victime qui vient de quitter l'aile maternelle.

Puis vient le *Renard enflammé*, second degré, montrant déjà un soupçon de moustache et fumant comme un beau diable pour bien démontrer qu'il a conquis le premier galon universitaire.

Ensuite c'est la *jeune Maison*; (ne riez pas, c'est là leurs titres! mais vous peineriez fort avant de trouver l'endroit où ils les ont pêchés!) Après quelques mois d'études, de bombances et de duels, la jeune

Maison devient *vieille Maison*, (c'est l'ordre naturel des choses), puis *Maison moussue*, ce qui est le comble!

La Maison moussue a droit au titre vénérable de *Renard d'or*.

Ces différents degrés se franchissaient par l'ancienneté, la présence aux cours et à la taverne; mais il y avait encore d'autres honneurs auxquels on ne pouvait prétendre aussi facilement. Il y avait des existences brillantes dont la gloire éclatait tout à coup. Ceux-là n'avaient point besoin de donner la date de leur entrée dans la famille dont ils formaient la tête : c'étaient les Crânes.

Il y avait trois épreuves à passer pour arriver à cette noble position de crâne, ou, pour mieux dire, il fallait choisir entre trois épreuves : le *scandal-pro patriâ*, le *scandal-contra* (sous-entendu Philistinos), et le *bier-scandal*, le plus terrible.

Le mot *scandal* signifie ici combat à outrance. Le *scandal-pro patriâ* était la bataille entre étudiants; il n'avait lieu que par permission expresse des Anciens, et lorsque la ville était trop étroite pour contenir deux Crânes de renommée égale. Le *scandal-contra* était moins rare et finissait souvent d'une façon tragique; il était produit par la rivalité naturelle de messieurs les étudiants contre les officiers de l'armée.

A ce propos, lorsque la *Verbindung* (société des étudiants) se réunissait annuellement dans la grande salle de la taverne de Bastian, pour organiser en séance extraordinaire et nocturne la grande bagarre contre les officiers badois, Wurtembergeois ou Hessois, cela se nommait le Grand-Scandal (*Scandalum magnum*.)

Enfin le *bier-scandal* était la lutte des choppes contre la nature humaine!

Pour en revenir à Margareth, elle partageait assez

bien le sentiment de Frédérick, ce délicat universitaire qui avait demandé sa main à son frère. Mais elle n'avait guère confiance dans le résultat parce que la demande avait été formulée très timidement et que, d'ailleurs, elle connaissait suffisamment les idées de Bastian.

Bastian qui, aux cuirassiers-blancs avait été proclamé deux fois roi de la bière dans un *scandal*, professait, à cet égard, les principes les plus avancés. A son sens de Germain, celui dont la capacité se refusait à donner asile, dans la même soirée à cinq *docteurs* et à un nombre égal d'*évêques* (1) n'était pas un homme. Il le considérait comme un être très inférieur dans l'échelle sociale.

Nous devons constater, dans notre impartialité, que la question commerciale n'entraît pour rien dans cette opinion du tavernier, puisque le grand jour, ou pour mieux dire le grand soir, où l'Université couronnait une tonne humaine, Bastian faisait jouer gratuitement ses pompes à bière.

Or, huit jours après celui où commence notre récit, il devait y avoir un Bier-scandal.

La pauvre Margareth appréhendait à juste titre cette fête universitaire où son Frédérick, le petit renard, n'aurait sans doute pas un rôle très brillant aux yeux de Bastian.

A dire vrai, Frédérick avait un rival redoutable : le beau Goëtz Mitsser, le véritable *Degen*, la première épée de l'Université de Tubingue, un beau blond pâle, à l'œil fatal, à la voix sonore et profonde. Ce

(1) Ils ont de ces noms étranges autant que peu respectueux pour désigner leurs mesures de bières.

grand Goëtz qui, de sa prunelle de topaze, fascinait toutes les jeunes gens de la ville, ainsi que l'épervier éblouit la colombe avant de fondre sur elle.

Margareth avait depuis longtemps deviné qu'il la convoitait comme une proie, elle et sa dot. Personnellement elle résistait, mais n'en constatait pas moins l'habileté profonde de ce don Juan qui avait commencé par gagner l'amitié du frère, afin de s'emparer plus facilement du cœur de la sœur.

Certes le gros Bastian n'ignorait aucun des exploits de Goëtz, mais, prenant la chose du côté chevaleresque, il admirait naïvement ce beau pourfendeur, ce buveur intrépide dont la raison ne s'égarait jamais et qui restait toujours aussi solide sur ses jarrets malgré la grande quantité de liquide qu'il absorbait.

Ce bon diable de Bastian, qui n'avait pas le défaut d'y voir plus loin que le bout de son nez, rêvait cet époux pour Margareth, qui tremblait et blémissait sous le regard de flamme du superbe étudiant, s'avouant tout bas qu'elle n'aurait peut-être pas la force de résister, si ce lion des écoles venait à lui donner un premier coup de dent.

Pauvre petite Margareth, elle connaissait toutes les légendes fantastiques qui ont cours, comme pain béni, de l'autre côté du Rhin, et se figurait voir en Goëtz un de ces génies malfaisants qui courbent les plus forts à l'aide de maléfices puissants.

Les légendes teutonnes lui envahissaient la tête, elle avait comme une prévoyance fatale de son avenir et cette terreur à échéance lui donnait le vertige, éblouissement qui attire invinciblement vers l'abîme.

Elle était pourtant chrétienne, la chère enfant, et cependant, dans sa détresse, après avoir imploré le secours de celui en qui se confie la faiblesse; après

avoir parlé à Dieu, elle eût l'idée enfantine d'invoquer l'assistance de celui sous le vocable duquel était placé son toit un peu trop hospitalier.

Elle osa faire cela une nuit de pleine lune. Accoudée à la barre sculptée de sa fenêtre, elle osa supplier le bon Gambrinus, le puissant brasseur et buveur de bière qui, sur sa potence de fer, versait éternellement la liqueur opalescente de son moos, de venir la défendre contre le fier Goëtz et de lui donner Frédérick en mariage.

Une jeune fille sage et croyant en Dieu doit bien se garder d'invoquer ainsi des saints qui ne sont pas sur le calendrier romain.

En somme c'était une petite impiété et nous allons voir ce qui allait en résulter.

II.

Deux universitaires d'outre-tombe.

Or l'invocation de Margareth avait été jusqu'au ciel et le bon ange de l'enfant avait demandé à Dieu la permission d'aller un peu sur terre pour la soutenir ; ce à quoi il avait été autorisé à la condition expresse qu'il saurait revêtir une forme capable d'en imposer aux hommes, tout en leur laissant ignorer son essence supérieure.

Mais la même scène qui avait lieu au paradis, se reproduisait alors en enfer où le démon familier des orgueilleux et des envieux, obtenait l'autorisation de Lucifer de retourner un peu sur la terre, sous une enveloppe mensongère qui lui avait déjà servi à capturer des âmes, afin de porter aide à Goëtz Mitsser.

Car, par une bizarrerie assurément étrange, cette

même nuit, à la même heure, ce valeureux *Renard d'or* de Goëtz, qui était un lecteur effréné de Goethe, et errait alors sur les bords du Nesenbach, venait d'évoquer l'ombre de Méphistophélès et lui demandait de vouloir bien l'aider à perdre Margareth, comme, en une circonstance semblable, il avait si admirablement servi le docteur Faust en perdant cette autre Marguerite.

Ni Gambrinus, ni Méphistophélès ne répondirent pourtant aux deux jeunes gens.

Mais à la minute précise où le Renard rêveur et la blonde Margareth faisaient cette double prière, deux étrangers, portant le costume des étudiants allemands, suivaient le Graben, cette belle et large rue qui longe la ligne des anciens fossés de Stuttgart et en fait l'orgueil.

Ces deux étudiants semblaient différer de forme autant que leurs vêtements étaient dissemblables.

Le premier qui venait sans doute d'Heidelberg, était tout habillé de sombre et, derrière lui, son manteau battait comme de grandes ailes.

Il allait en s'appuyant sur une rapière à coquille brunie, et longue autant qu'une longue lance. De temps en temps, il mouchetait le ciel en faisant sortir d'une petite pipe de porcelaine des bouffées de fumée, qui prenaient, avant de disparaître, les formes les plus fantastiques.

Il paraissait d'une hauteur démesurée grâce à la maigreur et à la longueur de ses membres.

Sur sa tête ne se voyait point la casquette universitaire, mais un chapeau pointu à bords retroussés, que décoraient deux plumes de coq de bruyère formant des antennes sur le devant.

Deux prunelles noires, profondes et brillantes, luisaient comme des lampyres au milieu d'un visage osseux et sous un front bombé d'une blancheur cireuse. L'ar-

rête tranchante du nez, qui se découpait en bec d'aigle, de fines moustaches d'un roux sombre retroussées à la cavalière, et une barbiche fendue en pince de crabe donnaient à cet ensemble une expression satanique.

Enfin sa chevelure, de la même nuance que la barbe et taillée en brosse, formait une pointe sur le devant, dégageant les tempes, et terminant assez bien cette tête bizarre et sinistre, uniquement composée d'angles aigus.

Le second étudiant qui venait de Koenigsburg, c'est-à-dire du côté opposé, était un compagnon solide et joyeux, dont les formes athlétiques se moulaient sous un court veston orange à brandebourgs verts, une culotte de peau gris-souris et de grandes bottes molles.

Sur son épaule droite, il portait un petit paquet noué dans un foulard multicolore et suspendu à la poignée d'un gigantesque *Schläger* (épée de combat), qui étincelait en renvoyant les pâles lueurs de la lune. A sa hanche gauche, accrochée à son cordon de *schore* (1), mi-partie or et bronze, pendaient une magnifique *meer-schaum* (pipe en écume de mer), et une blague à tabac en soie violette, à grosses floches.

Cette magnifique *maison moussue* ou pour mieux dire ce superbe *renard d'or*, car il avait vraisemblablement droit à ce titre vénérable, frisait la trentaine et semblait plus petit que l'autre étudiant quoiqu'il eût au moins dix centimètres de plus.

Il laissait flotter à la brise une crinière d'un roux vif et lumineux, et sa barbe en forme de pelle à four venait lui balayer les épaules. Quant à ses mousta-

(1) Cordon de soie dont la couleur distingue les différentes universités.

ches, leur longueur était surprenante, il aurait pu les nouer derrière sa tête et faire encore une belle rosette sans grand-peine.

Sur le sommet de son chef, tout au milieu de ces ondes rousses et mouvantes, et comme y formant un flot, était posé en équilibre un petit toquet de drap panaché jaune, vert, rose et blanc, ainsi qu'une glace café, pistache, framboise et vanille.

Il faisait de merveilleuses enjambées ne mesurant pas moins d'une aune, tout en chantant d'une belle voix de baryton qu'il avait, les paroles latines des *bur-schen* de Koenisburg :

| | |
|------------------------------|--------------------------|
| <i>Late belli sonus</i> | (Le bruit de la guerre |
| <i>Tabarum que strepit;</i> | Et des clairons retentit |
| <i>Ecce fugit Bacchus,</i> | Voici que Bacchus fuit |
| <i>Bacchum Mars excipit;</i> | Mars remplace Bacchus. |
| <i>Arma voluptatis</i> | Déposez vos coupes, |
| <i>Pocula ponite;</i> | Armes du plaisir; |
| <i>Ensibusque strictis,</i> | Amis tenez vos glaives |
| <i>Amici vincite!</i> | A la victoire volez! |

| | |
|----------------------------------|--|
| <i>Ast! hostis jam lactet</i> | Quoi! déjà l'ennemi se cache |
| <i>Spe fracta, fractis armis</i> | Ses espérances sont détruites, |
| <i>Quid canpona mœret.</i> | Ses armes sont brisées. |
| <i>Desertis hen! mensis!</i> | Pourquoi les tables sont-elles désertes? |
| <i>Repetite focos,</i> | Recommencez vos jeux, |
| <i>Mensus invalide,</i> | Remplissez les tables • |
| <i>Letique inter scyphos,</i> | Et joyeux auprès des coupes, |
| <i>Amici, bibite!</i> | Amis. buvez! |

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| <i>Olim mors horrida</i> | Un jour l'horrible mort |
| <i>Ægna manu franget</i> | De la même main brisera |
| <i>Poculasque et arma,</i> | Nos coupes et nos armes |
| <i>Et nos humi sternet!</i> | Et nous même |
| <i>Trucis deæ mitras</i> | Bravez la cruelle déesse |
| <i>Fortiter temnite;</i> | Mélez le cliquetis |
| <i>Armaque et crateras,</i> | Des armes et des verres |
| <i>Amici, miscete!</i> | Amis, buvez!) |

Quoique venant par deux côtés différents, ces deux personnages entrèrent en même temps dans l'Abten-

Strass et s'arrêtèrent simultanément devant le Bierhaus de Bastian.

Ils se saluèrent cérémonieusement, et, comme la porte n'était pas assez large pour qu'ils pussent entrer de front, l'étudiant aux formes athlétiques parla le premier :

— *Salutem do doctæ Universitatis Heidelbergii doctissimo legato* (1), dit-il.

— *Salve, o generose celebris collegii chirurgiæ Koenisburgii legatæ* (2), répondit le fantastique personnage maigre en faisant un fort plaisant salut avec sa rapière.

Le premier reprit avec un sourire épanoui qui lui allait à merveille :

— Je n'ai pas besoin de te faire savoir que, si je suis venu ici, c'est que je savais t'y rencontrer.

L'étudiant astèque eut un rire de crécelle à faire frissonner les pierres.

— Parfaitement ! riposta-t-il.

Et tous deux avec une politesse exagérée :

— Entrez donc, je vous prie ?

— Je n'en ferai rien ; après vous seulement.

— Vous me froisseriez !

— Ah ! par exemple, cher comte !

Pardonnez-nous de donner un peu de couleur locale ; les étudiants d'Outre-Rhin, dans les circonstances solennelles, font un usage inconsidéré du langage de Cicéron.

Or ce dialogue fait en latin était à peine terminé que l'étudiant anguleux disparaissait passant au travers de la muraille du Bierhaus.

(1) Je salue le très savant délégué de la docte Université d'Heidelberg.

(2) Salut au brave délégué du célèbre collège de chirurgie de Koenisburg.

— Arrière! fit avec mépris l'étudiant hercule que cette disparition incroyable n'étonna nullement; s'il en est encore là à cette époque, où les jeux de ce genre sont à la portée de tous, le cher garçon n'a plus que la ressource d'aller donner des séances de prestidigitacion amusante.

Il poussa la porte en haussant les épaules.

A la vue des deux nouveaux arrivants trois hourras furent poussés à pleine voix.

Maître Bastian avait une fière clientèle, ce soir, toutes les tables de la taverne étaient entourées de buveurs.

Un Ancien, considérablement allourdi par l'absorption d'une quantité énorme d'*évêques* et de *docteurs*, murmura en se hissant péniblement sur une table :

— Ah! je me doutais bien qu'ils nous enverraient leurs délégués... Hourra! pour Albert-Albrecht de Kœnigsburg!

— Hourra! répéta l'assemblée tandis que toutes les casquettes volaient au plafond.

— Hourra! pour Frantz Manfred de Heidelberg!

Après avoir recueilli ses esprits, l'Ancien reprit :

— Tous les peuples sont frères! Puisque ces francs buveurs, en dignes fils qu'ils sont de la vieille Université, viennent nous disputer le prix du *bier-scandal*, je propose, moi, Hartmann Kœnig, d'aller flanquer une volée de bois vert, *nunc et vehementer* au gros Bastian Schmoll, en l'honneur de ces deux braves compagnons.

Et le redoutable Hartmann Kœnig voulut sauter sur le plancher; mais ses jambes étaient trop molles et sa cervelle trop nuageuse pour un semblable exercice. Aussi, trébuchant contre un moos, il s'étendit tout de son long, sur cette table témoin de ses exploits, en murmurant d'une voix encore gaillarde :

— Qui m'aime mette ses semelles dans les talons de mes bottes !

Cette phrase, prononcée au moment même où son auteur était dans un si piteux équipage, acheva de mettre la docte société en gaieté.

Comme on l'a déjà deviné sans doute, l'étudiant Albert-Albrecht de Kœnisburg n'était autre que Gambrinus, le très illustre comte de Brabant, premier brasseur de bière, qui revenait faire une petite promenade sur terre, afin de mettre un peu d'ordre dans les amours de la petite Margareth.

L'autre étudiant, Frantz Manfred de Heidelberg, était également un revenant; non pas de création divine comme Gambrinus, mais bien poupée articulée et pensante due à l'inventif cerveau du génie humain. Il avait nom Méphistophélès et se sentait de taille à perdre Margareth puisque c'était son métier.

(*A suivre.*)

PAUL FÉVAL fils.



LES DEUX VOIX.

SUR la plage je vois, la marée étant basse,
Tout au bord de la mer, un prêtre à cheveux blancs
Qui lit dans son bréviaire : il va, passe et repasse,
Se détachant tout noir sur les flots reluisants;

Sonore sous le vent qui rudement la chasse
La mer, en sa musique aux robustes accents,
Chante le Créateur dont la pensée embrasse
Le mystère et la loi de tous les Océans :

Le prêtre recueilli, de sa lèvre pieuse
Laisse monter vers Dieu la prière, encens pur
Qui parfume la terre et monte au ciel d'azur.

Et j'écoute pensif, en mon âme rêveuse
L'harmonieux cantique où se mêlent les voix
Des choses et de l'homme, à deux disant : je crois!

JANSSENS DE BISTHOVEN.

Heyst, juillet 1890.





LA POESIE NOUVELLE.

HÉODORE DE BANVILLE, dans son *Traité de versification*, se permet, non sans précautions oratoires, un reproche à Victor Hugo, celui de n'avoir, de ses mains puissantes, rompu les traditionnelles entraves de l'Art Poétique, et de n'avoir rejeté loin de lui l'alexandrin, la strophe et tous autres moules incassables où, depuis des siècles les élus de la Poésie enferment laborieusement leur intelligence et leur cœur.

Le romantisme, il est vrai, épouvanta les bourgeois de son temps par des enjambements et des césures fantastiques — choses devenues depuis fort innocentes — mais les plus fanatiques partisans de l'art nouveau ne conçurent même jamais la pensée de rompre avec le nombre réglementaire des syllabes, ni avec le non moins réglementaire enchevêtrement des rimes masculines et féminines. Sur la fin de sa vie, le Maître osa une innovation, une seule; il se permit — dans l'*Art d'être grand-père* si je ne me trompe — une pièce en rimes féminines; mais l'audace de l'inspirateur de toutes les audaces romantiques s'arrêta net devant cette suprême licence. Le fidèle Banville semble conclure : puisque le poète de la *Légende des siècles* n'a pu découvrir une forme rythmique nouvelle, c'est qu'elle est introuvable.

A l'époque où il écrivait son traité, il ne pouvait prévoir que la conception de la poésie allait changer et que cette conception entièrement différente de celle du romantisme allait amener la recherche obstinée et nécessaire d'une forme nouvelle. Nous assistons actuellement à ces essais, à ces tâtonnements qui méritent de fixer l'attention et qui présentent au moins un intérêt de curiosité.



M. Brunetière, dans un article sur la nouvelle littérature, fait remarquer que l'architecture, la peinture et la musique ont successivement servi d'idéal à la littérature. Le XVII^e siècle, épris de pensée et d'étude du cœur humain, préférant les grandes lignes calmes au mouvement et à la couleur, rappelle la noblesse et la grandeur de l'architecture, celui de tous les arts qui parle le moins aux sens. Les Romantiques et leurs frères, quoique ennemis, les Naturalistes, s'efforcèrent de rivaliser avec la peinture par réaction contre la sécheresse des classiques, et ils acquirent, comme les peintres, l'habitude d'observer surtout l'aspect extérieur des choses. Ce furent des peintres, Courbet et Manet, qui ouvrirent les voies au naturalisme. Enfin les Décadents et les Symbolistes, réagissant à leur tour contre les procédés photographiques et analytiques du naturalisme, reviennent à la pensée, à l'âme, mais non à la façon des classiques. Ils veulent explorer le côté mystique de l'homme intérieur, et les sensations psychiques de l'art musical, qui manquent de précision mais non de vérité et de puissance, semblent à leur tour devenir l'idéal de la littérature.



Le vers, l'alexandrin surtout, bien coupé par le milieu, sans enjambements et se déroulant en périodes, était un instrument admirablement adapté à l'architecture de la tragédie classique. Il fait songer à ces belles lignes calmes, à ces nobles colonnades de l'art grec ; aussi fut-il scrupuleusement respecté depuis Corneille jusqu'à Baour-Lormian, depuis le temps où on avait *l'esprit* classique jusqu'au moment où l'on n'en comprenait plus que la forme. A l'avènement du Romantisme qui eut pour principe : *Faire autrement que par le passé*, on éprouva le besoin de briser l'alexandrin, et on se montra brutal pour mieux affirmer l'intention ; Hugo y mit tant de bonne volonté que certaines tirades d'Hernani se lisent comme de la prose. Au fond cette rénovation n'était qu'apparente, l'alexandrin tenait toujours, et dans les drames les plus échevelés de l'époque, on entend chanter les vieilles tirades tragiques. Les poètes le sentirent si bien qu'ils finirent par écrire leurs drames en prose ; c'était plus radical. Le vers gagna toutefois en couleur ; tout ce qu'il y a de piquant dans le costume et l'allure des espagnols et des italiens y passa. Mais l'observation du détail extérieur absorba la pensée et le souci de la mise en scène et du mouvement fut la caractéristique du drame et de la poésie lyrique. Cet art nouveau ne fut qu'un art de costume et de déclamation et c'est ce qui ne lui fit aucunement éprouver le besoin d'une forme nouvelle.

La réaction parnassienne ne porta à son tour que sur la forme traditionnelle du vers. On en avait assez des saccades et des phrases heurtées du romantisme, l'ordre devint attrayant après le désordre, on en revint, en conservant la couleur romantique, à la forme impeccable et harmonieuse, au vers sonore et bien musclé. Les parnassiens firent une petite renaissance

après la grande; les nobles lignes grecques, la placidité et l'impassibilité des formes antiques furent leur idéal; seulement comme ils étaient fils des romantiques, ils subirent leur influence, continuèrent à explorer le moyen-âge, et, pour la manie orientale, comme l'Italie et l'Espagne étaient épuisées, ils poussèrent jusqu'aux Indes et s'extasièrent devant la poésie des Vedas du Mahabharata et du Ramayana. Au fond toujours le même idéal : la poésie objective; et l'amour pour la peinture alla jusqu'à bannir presque absolument le *moi* romantique.

Viennent maintenant les Symbolistes ou décadents, les scrutateurs mystiques de l'âme. Ici plus de descriptif, plus de poésie objective, plus d'analyse naturaliste, mais de la synthèse, enveloppée dans un voile de rêve. C'est un retour à l'étude de l'homme, mais cette étude est si raffinée que la pensée ne transparait qu'à travers la sensation, comme en musique.

Or la forme ancienne du vers n'est plus l'instrument qu'il faut à cet art nouveau; sa monotonie, son invariable cadence, est incapable de rendre toutes les modulations de la musique intérieure. C'est ce qui a poussé les Symbolistes les plus décidés à abandonner complètement le vers et à créer une sorte de phrase rythmique avec des assonances, des allitérations, des rappels qui n'a d'autre règle que celle de répondre le plus exactement possible à l'effet particulier qu'on veut produire.



La nouvelle école fait peu de théorie, et si elle en fait, cette théorie manque essentiellement de netteté et de précision. On déclare entrevoir des horizons nouveaux, mais il y a de la brume en l'air qui empêche d'apprécier la valeur des découvertes pressenties; c'est

un art de transition, une nébuleuse d'où on espère voir sortir, le jour venu, un soleil nouveau, c'est un art malade comme la société et qui attend comme elle une transformation.

Charles Morice dans un gros livre *La Littérature de tout à l'heure* a essayé de faire comprendre en quoi ont consisté les *formules accomplies* et d'esquisser les *formules nouvelles*. Voici comment il se résume dans une note :

« J'ai indiqué comment après ce vaste labeur (celui des formules accomplies) l'esprit moderne tente de reconstruire par la synthèse ce qui avait été divisé par l'analyse. Cette tentative n'est pas achevée : c'est l'œuvre même de la « littérature de Tout à l'heure ».

« On a vu au principe du siècle, deux génies, Goethe et Châteaubriand se dresser comme les pôles négatif et positif de la Pensée, la Science et la Mysticité. Puis des esprits qu'on n'ose nommer secondaires, mais qui, du moins, ne sont pas les étoiles de première grandeur de ce ciel et de ce siècle, appliquent à des êtres vivants les lois de la psychologie passionnelle et inventent la vérité humaine, (?) — dignifient l'Art qui va devenir religieux, rendent sa majesté à l'instrument de la Poésie, au vers, conçoivent l'idée du Monument littéraire et pressentent la conscience se mêlant à l'inspiration pour la régler et la fortifier, — retrouvent une poésie de l'homme originel, tout près du cœur de la nature dont le langage muet leur devient intelligible et précisent l'asile humain de l'homme dans l'homme même, dans sa vie intérieure — révèlent l'aspect merveilleux, l'expression métaphysique de cette vie intérieure et qui se dédouble, retournent à la simplicité des légendes, en même temps maintiennent le vers dans l'atmosphère lyrique et le rendent plus apte à porter des pensées

transformées en idées.... La *Littérature de tout à l'heure* est synthétique : elle rêve de *suggérer tout l'homme par tout l'Art.* »

Ce qu'il y a de plus clair dans cette phraséologie et de plus vrai, c'est que, par réaction contre le matérialisme, la poésie devient de plus en plus mystique. L'âme longtemps étouffée réclame énergiquement ses droits, et tout semble indiquer que nous marchons vers une période de spiritualisme qui ira en se développant jusqu'à la Vérité. Le Monument littéraire qui d'après M. Morice doit sortir du mouvement actuel par l'union de la Science et du Mysticisme ne se conçoit que par la peinture de l'Homme spirituel dont l'étude a été abandonnée jusqu'ici à la théologie, et le poète qui donnera l'impulsion a été deviné par Barbey d'Aurévilly quand il a écrit : Le futur grand poète sera un homme de Foi.

Le malaise dont souffre l'art actuel, son aridité, sa petitesse, son raffinement maladif, après mille efforts fiévreux dans les ombres crépusculaires du mysticisme philosophique finiront par pousser toute la cohorte des artistes ou dans les rayonnements surnaturels et appaisants de la Foi, ou dans une irrémédiable hystérie.



Dans les périodes de transition l'art devient raffiné. Actuellement, en peinture on en est arrivé à saisir au vol les nuances les plus fugitives plutôt senties que vues ; en musique on rêve d'introduire les quarts de tons, les demis finissant par devenir trop peu suggestifs. La poésie ne pouvait rester en arrière et elle tente de sauter par-dessus la pensée pour scruter la sensation depuis sa vague naissance jusqu'à sa plus puissante intensité.

De là il se fait que l'art moderne doit être plutôt *senti* que *compris*. La poésie ne se soucie plus des bravos de la foule, elle s'adresse à une infime minorité d'initiés, plutôt habitués à vibrer qu'à penser, et dont les nerfs sont en relations sympathiques avec ceux de l'auteur. De plus certains fumistes, sous prétexte d'Ecole nouvelle, se lancent en plein dans l'incohérent et font rejaillir leur ridicule sur les artistes sincères. Certes voilà bien de quoi déconsidérer les décadents qui, pour comble de malheur, ont contre eux la majorité des esprits formés par l'éducation classique.

Ils n'ont qu'une chose pour eux : la certitude de pousser leurs voyages d'exploration dans une région jusqu'ici abandonnée; ils ne savent pas s'ils y trouveront un art plus parfait, mais ils l'espèrent et c'est assez pour soutenir leur courage. Ils ne font pas une œuvre définitive; ils sentent toutes les difficultés dont leur chemin se hérissé, mais se réjouissent des quelques rayons de lumière qui traînent ça et là sur leur pénible chemin. Vienne un homme de génie doublé de l'homme de foi pressenti par Barbey et l'on verra peut-être une poésie nouvelle — notre siècle a l'habitude des surprises — élargir la littérature usée des siècles antérieurs. Le raffinement de la période transitoire fera place alors à un large épanouissement et la Vérité, par une irrésistible réaction, rayonnera avec une splendeur nouvelle.



M. Maurice Maeterlinck est de tous les poètes belges celui qui montre le plus de hardiesse et le plus de talent dans la pratique de la Poésie nouvelle. Ouvrons un moment ses *Serres chaudes* pour en faire apprécier les étranges floraisons.

A première lecture on n'éprouve que de la stupefaction. Est-ce que l'auteur a voulu mystifier ses lecteurs? On est tenté de le croire tellement ces poésies sont bizarres et en dehors des voies battues. Il a fallu au poète une grande somme d'énergie et de conviction artistique pour risquer ce volume; aussi semble-t-il avoir voulu en adoucir la hardiesse en n'appliquant rigoureusement, la théorie nouvelle que dans quelques pièces.

Les *Serres chaudes* en renferment en effet de trois sortes. Les unes ont conservé la forme habituelle de la mesure et de la rime. La pensée y est le plus souvent suivie, mais les mots sont pris tantôt dans leur sens propre tantôt dans leur sens symbolique.

J'entends s'élever dans mes moelles
Des désirs aux horizons verts
Et sous des cieus toujours couverts
Je souffre une soif sans étoiles.

D'autres présentent encore le développement continu d'une sensation rendue dans ses plus fugitives nuances par de saisissantes analogies, mais le vers est abandonné. Telle est la pièce intitulée les *Regards*.

O ces regards pauvres et las!
Et les vôtres et les miens!
Et ceux qui ne sont plus et ceux qui vont venir!
Et ceux qui n'arriveront jamais et qui existent cependant!

Il y en a qui semblent visiter des pauvres un dimanche;
Il y en a comme des malades sans maison.
Il y en a comme des agneaux dans une prairie couverte de linges.
Et ces regards insolites!

Il y en a sous la voûte desquels on assiste à l'exécution d'une vierge
[dans une salle close.

Et ceux qui font songer à des tristesses ignorées!
 A des paysans aux fenêtres de l'usine,
 A un jardinier devenu tisserand,
 A une après-midi d'été dans un musée de cires,
 Aux idées d'une reine qui regarde un malade dans le jardin;
 A une odeur de camphre dans la forêt.
 A enterrer une princesse dans une tour, un jour de fête,
 A naviguer toute une semaine sur un canal tiède.

.....
 Oh! avoir vu tous ces regards!
 Avoir admis tous ces regards!
 Et avoir épuisé les miens à leur rencontre!
 Et désormais ne pouvoir plus fermer les yeux!

Certes on côtoie déjà par endroits l'incompréhensible et il faut de l'affinement pour suivre ces capricieuses ondulations analogiques autour de ces regards; mais on sent qu'il y a là quelque chose de curieux, une esthétique inédite pleine de secrètes attractions. L'auteur n'a pas mis de préface à son livre — ce n'est plus de mode — et le lecteur effaré, habitué à *classer*, éprouve un malaise semblable à celui que suggère, à première vue, la perspective dans l'art japonais. Il faut se familiariser peu à peu avec ces formes d'art nouvelles.

Poussant encore plus loin le système, M. Maeterlinck abandonne, dans ses pièces les plus hardies, toute pensée pour ne plus éveiller que des sensations par analogies. Est-ce l'exécution de ces pièces qui est malheureuse? l'auteur a-t-il tenté l'impossible? Toujours est-il qu'on se trouve là devant de véritables énigmes; on voit défiler de brillantes images, mais la connexion échappe.

Ce qui est incontestable c'est que les *Serres chaudes*, dans leur ensemble dénotent un tempérament de poète peu commun. Il y a là une puissance d'abstraction remarquable, une imagination d'une acuité extraordinaire. Les études entreprises par M. Maeterlinck sur

Ruysbroek l'Admirable l'éclaireront peut-être dans la voie mystique où il se complaît ; et l'expérience des *Serres chaudes* lui signalant les errements à éviter, nous permettront, espérons-le, d'apprécier d'une manière plus complète, dans un nouveau volume son remarquable talent.

GÉRARD LELONG.





UN MORT D'HIER.

MAX WALLER.

(Suite.)

JE ne sais quel journal, lors de la mort de Max Waller, le qualifia de « romancier ». Waller romancier? Absolue erreur!

Le roman exige à la fois une patience continue de travail qui n'était point dans les habitudes de Max Waller, et un esprit d'agencement et de combinaison qui n'était pas dans ses moyens.

La nervosité fiévreuse et remuante de l'auteur de *l'Amour fantasque* le rendait inapte à toute œuvre de longue haleine — et dans ce galopement échevelé qui fut sa vie, tout au plus eut-il le temps, au passage, de croquer un point de vue, de silhouetter un type, de noter un état d'âme, comme, en chemin de fer, se succèdent dans les yeux distraits du voyageur les instantanés divers du paysage.

Max Waller était plutôt un conteur — cet historien de menue humanité. Il en avait le style leste et pimpant, l'observation perspicace et pénétrante, le ton indulgemment railleur ou finement cruel.

Sous leurs titres multiples -- *La Vie bête*, *l'Amour fantasque*, *le Baiser*, *Greta Friedman*, *Lysiane de*

Lysias — les livres de Waller sont une suite de tableaux dissemblables et de récits différents, sans aucun lien entr'eux, sinon la constante préoccupation de l'artiste de laisser une œuvre la plus largement réelle et la plus sincèrement vécue, où résonneraient tour-à-tour la note joyeuse et la note triste, la note insouciant et la note mélancolique, la note compatissante et la note railleuse — l'entière gamme humaine.

Enthousiasme des précoces combativités, tôt voilé du crêpe des lassitudes de vivre, désirs d'idéal et calme amour se buttant à l'obstiné dédain de l'être cher, floraison rêvée d'écarlate gloire, s'effeuillant tristement au souffle délétère de l'indifférente Foule — tout cela, rayons et ombres, sourires de la vie et tristesses des choses, tout cela qui fut la trame de l'existence de Waller, est aussi le fond de son œuvre.

Mais de la vie comme de l'œuvre, l'impression dominante est sombre : Max Waller était par excellence ce que l'on a dénommé, avec une trop méprisante incréduité, un « fin de siècle » — tempérament de frêle nervosité, pliant fatalement sous l'atavisme désespérant et fatigué de notre époque de décadence, et en qui irrémisiblement forme tond une incurable et croissante mélancolie, avec, parfois seulement, le répit passager d'une factice joie.

Aussi bien que d'autres, ceux comme Waller sont capables de prendre en mains le drapeau d'une cause grande et chère, et enthousiastes d'un jour, de s'élaner pour elle dans l'âpre véhémence des luttes; mais une fois la bataille terminée et les lauriers cueillis, le soir nostalgique les trouve rêveurs devant leur table, le front dans les mains, et se posant d'angoisse la décevante interrogation du scepticisme : A quoi bon?

Plaignons-les, ceux-là, ne les raillons pas : ils

meurent de trop sentir; et lorsque tout semble fini en eux, que leur cœur n'est plus que comme un amas de branches desséchées, ils gardent l'instinctive et grandiose manie — forme dernière peut-être, et la plus moderne, de la vraie poésie — de révéler au monde l'implacabilité de leur souffrance, sous le couvert d'une moquerie forcée qui pleure en dedans.

Ce besoin maladif d'impitoyable confiance, Max Waller l'a détaillé d'intense façon dans la préface de la *Vie bête* :

« Oh! la folle rage, écrit-il, que nous avons tous, dans notre métier d'encre et de papier blanc, de mettre à nu les intimités les plus douces et les plus palpitantes de nous-mêmes; de dévoiler notre cœur, comme si nous avions l'orgueil — ou le cynisme — de nos fautes! »

« Il nous semble que l'œuvre sera plus vivante parce que nous y aurons mis notre vie, plus chaude parce que nous y avons soufflé notre chaleur, plus émotionnante parce que, comme sur la table de marbre des amphithéâtres où l'on étale des cadavres ouverts, nous y aurons éparpillé les plaies rouges de notre âme et les sanglantes blessures de notre conscience. »

« Mais le public comprend-il cette communion douloureuse de l'écrivain et du livre, saisit-il ce travail cruel où l'on s'épuise, comme Dedalus, à mettre des ailes à ses chimères-filles? »

« Octave Pirmez l'a bien dit : « notre époque n'aime point la tristesse, étant éprise de vie florissante. » Pas d'œuvres décevantes, pas de mélancolies sottes, pas d'intimités pensives, pas de pénombres. Vive le soleil! ce qui brille, ce qui chante, ce qui rit! »

« Alors, nous, les gais qui rient de tout pour en pleurer tout bas, lorsque nous épandons dans nos

écrits le poème de nos pensées tristes, nous sommes pareils à ces lépreux dont on s'éloigne, de peur que les regardant de trop près, on ne se découvre rongé comme eux, et que le livre ne leur dise en ricanant, comme ce fantôme que le poète fait errer au long des cimetières, sous la tiède blancheur de la lune :

« Prenez garde! car vous avez la maladie
Dont je suis mort. »



Une seule fois, Max Waller abandonnant son genre habituel, s'essaya dans une œuvre de longue haleine.

C'était vers la fin de sa vie -- alors que déjà frappé du mal dont il devait mourir, il était allé demander, à l'air vif et fortifiant de la Grande-Bretagne, un illusoire remède à la consommation qui le minait... Dans son « cottage » là-bas, en même temps qu'il griffonnait pour la *Jeune Belgique* ces attachantes fantaisies épistolaires, perlées de larmes et qui furent l'adieu de Siebel à sa « Jeune » tant aimée, Max Waller écrivit *Daisy* — une nouvelle publiée depuis dans la *Revue Générale*, après avoir été couronnée au concours de 1889.

Nous venons de revoir d'un trait cette œuvre — et de cette lecture nous reste la conviction déjà exprimée, que Waller avait toutes les qualités principales du conteur sans avoir aucune des qualités accessoires du romancier.

Tout ce qui dans *Daisy* relève de « l'instantané » du conte et forme fragment à part — portraits, descriptions, impressions — est admirablement et supérieurement réussi.

Tout ce qui par contre relève de la « continuité »

du roman — agencements de situations, intercalations d'épisodes, transitions d'incidents — est maladroitement et déplorablement raté.

Ce par quoi surtout vaut *Daisy*, c'est que ce livre — le dernier de Waller — renferme la suprême quintessence de cette mélancolie subtile et flottante, éparse dans toutes ses œuvres, et qui prend ici, en face de la Mort entrevue, la forme angoissée du pressentiment.

Dans deux articles remarquablement originaux, publiés, l'un dans le *Journal de Bruxelles*, l'autre dans la *Jeune Belgique*, M. Francis Nautet, le si sagace critique et constant camarade de plume de Max Waller, a démontré par une série de citations des plus frappantes, combien la divination anxieuse de sa fin prématurée a obstinément déteint sur toutes les productions de l'auteur de *Daisy* — s'affirmant et se déterminant avec une plus inquiétante précision à mesure que les années le rapprochaient du terme fatal.

Et dans *Daisy*, en analysant la lente chlorose qui consume l'héroïne de l'œuvre, Max, on le sent, ausculte son propre mal — et de page en page, la distinction devient plus indécise entre Daisy et Max : d'unisson ils battent des ailes vers l'éternité et semblent murmurer de concert cette invocation finale, toute empreinte déjà du mysticisme nostalgique de l'agonie :

« *La voile ouvre son aile.* »

« — Aile! porte-moi vers les lointains bleus, sur des vagues de lait, loin des roches mauvaises et des ports inhospitaliers, au loin dans le pays où les anges accordent les harpes d'argent et chantent aux vibrations des rayons de lune.

« *La brise va souffler.* »

- Les ailes se déploient ; il y a dans l'espace une voie inconnue pour chacun Transportez-moi par les routes jonchées d'anémones et de jacinthes, bordées de grands lis blancs qui s'inclinent en ogives sous le poids léger des vierges tourterelles! »...

... Quelques semaines plus tard, par une radieuse matinée de printemps, à travers les champs ensoleillés et discrètement renaissants, Siebel s'en fut dormir à jamais dans l'apaisement infini d'un calme cimetière de village...

Et c'est à lui d'aller en paix
Loin des brebis immaculées,
Vers les profondeurs reculées
Où voguent les azurs épais.

Vers les azurs où sont les âmes
Dans les paradis éclatants,
Et dont les doux yeux, au printemps,
Sont étoiles au ciel en flammes.



Max Waller ne fut pas que conteur — il fut poète.

Et dans le *Parnasse de la Jeune Belgique*, entre Albert Giraud, dernier représentant de la solennité écarlate du rythme romantique et Iwan Gilkin, cette sensitive de morbidité baudelairienne, Max Waller apparaît comme un joli page ironique et sentimental en toque de velours, mantelet de satin et bas de soie, qui s'en va au son capricieux et mobile de sa flûte, risquer, sous les balcons de l'amour et devant les tréteaux de la vie, toutes ses fantaisistes ariettes, tour à tour moqueuses et attendrissantes, émues et spirituelles, mais toujours supérieurement originales, où les pétilllements sonores du rire s'entrecroisent si naturellement à l'âpre angoisse des larmes :

Je ris, mais quand je ris, je pleure
Je fais se tordre mes sanglots....

Voici le dernier air de flûte de Siebel :

Il fait dimanche et, sans répit,
Je vois passer des robes blanches,
Les petits oiseaux font pipi
Au son des cloches, dans les branches.

Un merle est venu se percher
Juste en face de ma fenêtre;
Ses petits yeux semblent chercher
Quel pays lointain m'a fait naître.

Tandis qu'en la campagne, au loin,
En cantiques s'ouvrent les gerbes,
Le vent très doux courbant les herbes,
Je reste placide dans mon coin,

Avec une secrète envie
D'aller prier aussi — pour voir,
Et de m'éteindre dans le soir
Sans aucun regret de la vie!



Maintenant tout est fini.

Celui qui fut l'initiateur ardent et révolté de la *Jeune Belgique*, l'exquis conteur de *Daisy* et le joli poète de la *Flûte à Siebel*, repose d'éternel silence à l'ombre du petit clocher d'Hofstade...

Et tout autour de sa tombe, jonchée de fleurs fanées d'anniversaire, l'herbe, comme dans *Daisy*, « pousse drue; des graminées, des plantes sauvages, se mêlent aux marguerites du gazon, et des brebis s'attardent tout le jour dans ce champ des morts et brouettent doucement les végétations du tombeau. »

« Au loin plane le silence de la campagne et ce silence, entre la terre apaisée et le ciel sans tâche, prie pour toutes les âmes envolées. »

Max Waller n'est plus.

Mais son œuvre reste.

Et elle vivra — en dépit de certaines faiblesses littéraires et de quelques plus regrettables écarts moraux — elle vivra, moins encore par sa valeur intrinsèque, que parce qu'elle servit de base, disons mieux de champ de bataille, à ce mouvement de crâne iconoclasme qu'il y a dix ans Max Waller et son groupe menèrent contre les idôles officielles de l'obstinée Routine.....

Pauvre et cher Waller, l'implacable Mort t'arracha trop tôt à ta mission inachevée — mais ceux qui t'ont connu et aimé, ceux dont les primes sensations d'art se sont confondues avec tes enthousiastes tentatives de rénovation, ceux qui ont foi irrébutable dans l'évolution progressive des Lettres et dans la proche défaite du Pédantisme traditionnel — ceux-là tous, dans la mesure de leurs forces et en dehors des mesquines séparations d'écoles et de revues, continueront ton Œuvre, et monteront près de ta tombe, la veillée mélancolique du Souvenir.

FIRMIN VANDEN BOSCH.

Août 1890.





FILLES D'ÈVE.

(Suite de la page 83.)

MAIS tandis que la galanterie faisait des progrès en Occident, une nouvelle religion naissait en Asie, y transformait l'état social, et étendait rapidement ses conquêtes.

L'islamisme venu six siècles après l'évangile, et qui n'est au fond qu'une secte chrétienne imbue d'arianisme, ne se soucia pas de rendre à la femme toute sa dignité. Il lui donna, j'en conviens, une situation meilleure que celle que lui avait faite le paganisme, quelque chose qui lui conservait sa personnalité humaine; ainsi le Coran lui reconnaît des droits comme épouse et comme mère; mais en admettant la polygamie il ne lui accorde qu'une régénération partielle.

Il est vrai que nous jugeons cette situation avec nos opinions de gens de l'Occident et de chrétiens.

Un écrivain anglais, H. Victor, a récemment entrepris l'apologie des harems et de l'existence que crée à la femme la civilisation musulmane.

Vous concevrez qu'il n'est pas obligatoire de partager toutes les idées de M. H. Victor.

A l'en croire, rien ne serait ridicule comme la compassion dédaigneuse des dames européennes pour leurs sœurs orientales. L'idée que nous nous faisons des harems est absolument fausse : elle tient à ce que

les voyageurs qui nous en ont parlé ont été eux-mêmes hors d'état de bien voir. Ils sont entrés dans un harem par faveur spéciale, à heure fixe, ont considéré les femmes comme on regarde des objets curieux, ont échangé quelques phrases par l'intermédiaire d'un interprète et se sont crus assez renseignés.

Tout d'abord, dit M. Victor, il est faux qu'une loi quelconque, religieuse ou civile, oblige les Orientales à se couvrir la figure dès qu'elles sont en public. C'est là simplement une affaire d'habitude et de convenance, de même qu'il sied aux femmes chez nous de porter dans la rue des gants et un chapeau. Si les femmes de Constantinople, de Damas, du Caire, de Téhéran ne sortent que la figure couverte, c'est parce qu'elles ont le sentiment naturel que le visage, étant la partie du corps la plus individuelle, est celle qu'il convient de cacher aux profanes; c'est aussi parce qu'elles gagnent à cette mode une parfaite indépendance d'allures, pouvant se promener où il leur plaît, sans crainte d'être reconnues.

Il est d'ailleurs impossible, dit-il, de comprendre les mœurs orientales, si l'on ne se rappelle la religion qui les a fait naître. En développant, comme il l'a fait, le côté matériel de la vie future, en promettant à l'homme au delà du tombeau, la prolongation de ses plaisirs sensuels, Mahomet a eu évidemment le tort de sacrifier tout ce qu'il y avait d'élevé et d'idéal dans le christianisme qu'il transformait; mais, d'autre part, il a pour ainsi dire sanctifié l'existence corporelle : il l'a revêtue, aux yeux de ses fidèles, d'une dignité et d'une valeur morale qu'elle n'a pas chez nous. C'est ainsi que la polygamie, dans les mœurs orientales, est une sorte de préservatif contre l'adultère, les naissances illégitimes, en un mot, la prostitution. Et il en est résulté chez les femmes elles-mêmes un sentiment naturel de pudeur

dont nous pouvons malaisément nous faire une idée; un sentiment qui leur défend de se montrer à des étrangers, de souffrir que personne, à l'exception de leur mari, leur touche seulement la main.

La sainteté du mariage, d'après lui, est environnée d'un tel respect, chez les musulmans, que toute tentative pour entrer de force dans un harem est punie comme le pire des crimes. Si même un assassin trouve le moyen de se réfugier dans un harem, il est défendu à la police de l'y aller chercher. Toute allusion aux femmes dans une conversation entre hommes, est regardée comme un outrage.

Il ajoute que la femme est, à beaucoup d'égards, en Orient, plus libre et plus privilégiée qu'elle ne l'est dans notre civilisation occidentale. Il lui suffit de mettre ses babouches à la porte d'une chambre où elle est, pour qu'il soit défendu d'y entrer à qui que ce soit, même à son mari. Une femme qui épouse un homme d'un rang inférieur au sien non seulement ne se rabaisse pas au rang de son mari, mais acquiert droit sur lui et sur tous ses biens. Enfin, la loi musulmane permet toujours à la femme de demander le divorce, et de se remarier après un délai de trois mois. Si une femme, après le divorce, a un enfant de son ex-mari, celui-ci est forcé de se charger de lui. Enfin, si la loi permet à un homme de prendre quatre femmes, elle lui défend toute relation avec les domestiques de ses femmes, et laisse à celles-ci l'entière disposition de leur maison.

On s'imagine volontiers qu'il doit être assez embarrassant pour une femme d'avoir à partager un mari avec trois collègues. Mais, d'après l'explication de M. Victor, c'est qu'on oublie, que par habitude et par tempérament, les Orientaux sont incapables de se faire la moindre idée de l'amour idéal ou simplement sen-

timental, et que, par suite, il n'importe guère à une femme orientale d'être seule ou non à être aimée; d'autant plus que la facilité du divorce et le prix élevé que coûte l'entretien d'un harem garantissent, en quelque façon, à la femme, que son mari l'aime aussi longtemps qu'il la garde.

Et puis, somme toute, la polygamie, pour être légale, et de tout point morale chez les musulmans, n'en est pas moins assez rare. Car non seulement les frais qu'entraîne un harem sont fort élevés, mais il importe, pour la considération publique, qu'il soit bien tenu et ne manque d'aucun confort. Un homme qui négligerait son harem passerait pour un mauvais mari, et perdrait son rang dans la société.

Quant aux vices secrets, qui, malheureusement, ne sont pas rares chez nous et que l'on pourrait croire très fréquents dans la vie en commun des femmes orientales, M. Victor affirme qu'ils y sont tout à fait inconnus, à l'exception peut-être de certaines villes infectées de l'influence occidentale. Pourvu seulement que sous prétexte de les corriger, nous n'allions pas dépraver à jamais ces mœurs orientales, si conformes à la religion et au tempérament de la race! C'est par ce vœu que M. Victor termine son intéressante étude, qui ne doit pas laisser de sembler bien étrange. (1)

Il faut convenir d'après cela, dirons-nous, que la femme est bien heureuse au pays d'Osman, heureuse pendant sa vie, comme vous venez de l'entendre, heureuse après sa mort, car elle n'a point de jugement, point de sentence à subir devant le juge suprême. Elle entre de droit au paradis des musulmans, pourvu qu'elle

(1) Extrait d'un compte-rendu de la *Flandre Libérale*.

soit assez belle, assez jeune, assez fraîche pour servir au bon plaisir de ses célestes époux à turban.

Mais que fait-on des autres? de celles qui ont passé l'âge de la fraîcheur et de la jeunesse? de celles auxquelles le Créateur n'a pas départi la beauté du corps, mais qu'il a gratifiées peut-être des qualités du cœur et de l'intelligence, bien plus précieuses qu'un joli minois? Mahomet, l'ancien chamelier de la Mecque, ne nous le dit pas.

Ah! c'était bien l'homme de l'Orient, ce Mahomet, prophète des Arabes, race sensuelle par excellence! Il disait lui-même : les choses au monde qui ont pour moi le plus d'attrait, sont les femmes et les parfums.

Un pays, dit Ségur, où les femmes ne tiennent pas dans l'ordre social la place à laquelle Dieu et la nature les ont appelées, est plus loin de l'état de civilisation que les sauvages, qui, s'ils ne respectent pas leurs femmes, au moins ne les enferment pas.



Rentrons en Occident.

La chevalerie, comme toute chose en ce monde, fit son temps; mais la fille d'Eve à laquelle cette institution avait élevé un trône, sut fort bien conserver celui-ci après la ruine de celle-là.

Il est vrai que la forme et le genre d'égarde et d'hommages qui furent prodigués à la femme, varièrent avec les époques; mais leur faible main avait conquis un sceptre, qu'elle n'eut garde de lâcher.

Sous Charles VII en France, à la cour luxueuse des ducs de Bourgogne dans nos provinces, sous Henri IV, sous François I, sous Charles-Quint dans l'empire, plus tard pendant le brillant siècle de Louis XIV, nous enregistrons sans cesse des preuves

que l'influence acquise se maintint constamment. C'est à tort que l'on a attribué à la prépondérance personnelle du roi Soleil l'éclat dont brillèrent la littérature et les arts sous ce règne. A cette époque de galanterie délicate, de politesse exquise, ce qui se fit de grand et de durable dans ce genre, était dû à l'influence exercée par les femmes d'élite réunies à la cour.

Mais le monde ne sait jamais rester dans de justes limites.

Il ne suffit bientôt plus à la femme de réunir autour d'elle les savants et les lettrés, elle voulut se faire lettrée elle-même. Son impressionnabilité naturelle, beaucoup plus que sa raison, la fit s'engouer de toute idée, de toute science nouvelle. Vers la fin du siècle dernier, elle s'engoua de la philosophie, avec la même frivolité qu'elle l'aurait fait d'un chiffon nouveau.

Ce sont les femmes qui donnèrent droit de cité à ces principes dont l'éclosion prépara la réaction sanglante dans laquelle s'effondra tout le système politique.

Elles mirent la philosophie à la mode, et les écoles étaient plutôt dans les salons et les boudoirs qu'ailleurs. La galanterie s'était abâtardie, avait perdu son cachet de distinction et de finesse, pour tomber dans une attitude plate et rampante.

J. J. Rousseau écrivant à d'Alembert, dit à ce sujet :

« Lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant, à l'outrager par nos soins railleurs; et chaque femme à Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elles, qui savent rendre à la beauté toutes sortes d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne. »

C'est cette plate et fade adoration, cet insipide

retour aux idées payennes, qui fit inventer la *déesse de la Raison*. Oh! pardon, Mesdames, mais il faut bien que je le dise : on ne songe pas assez généralement à ce qu'il y avait d'ironie, à faire de la femme la déesse de la raison. Déesse des élans généreux, de la bonté, du cœur, certes! Rappelons-nous les horreurs de 1793. Lorsque les ignobles démolisseurs qu'elle avait inconsciemment encouragés, renversèrent le trône et l'autel, et tendirent entre le siècle dernier et le nôtre un voile ensanglanté, ce voile était en partie trempé dans le sang des femmes.

Au moment du malheur et du danger, elle rede-
vint elle-même, et fut vraiment déesse des élans géné-
reux, de la consolation, de la bonté, ce qui est bien
plus grand pour elle que d'être déesse de la raison.



La liberté moderne, la loi nouvelle, cette conquête du progrès, en faisant de la femme une citoyenne, en inaugurant à son profit une égalité relative, n'a été qu'un retour pratique et involontaire aux idées chrétiennes.

Mais les lois nouvelles, de même que le christia-
nisme, en proclamant l'égalité, n'ont pas nié l'autorité. Seulement cette autorité doit être tempérée : il ne faut pas qu'on voie d'un côté la force, de l'autre la crainte; et parce que l'homme est le plus robuste, il ne s'en suit pas que la nature ait exclusivement accordé l'em-
pire au plus fort sur le plus faible.

La violence ne fait qu'un esclave, la liberté seule fait de la femme une compagne.

Il faut qu'un sentiment de libre amour mutuel lie celui qui obéit à celui qui commande; une société civile établie sur ces bases, est une société libre.

Cette société libre dans la famille, formée par deux êtres parfaitement libres, et qui ne se sont engagés que de leur plein vouloir, n'est pas précisément ce qu'on entend parfois par la liberté. Entre la femme libre, telle que je la considère, et la femme libre, émancipée, affranchie, dont on nous parle sans cesse, il y a une notable distance.

Les revendications de liberté chez la femme sont moins neuves qu'on ne le pense. Au siècle dernier, c'était en 1797, les citoyennes inventèrent une *Pétition des dames françaises* à l'assemblée des notables pour exiger leur entrée au parlement, et bien d'autres prérogatives, apanage jusque-là du sexe masculin.

J'ai trouvé à ce sujet dans un écrit peu postérieur à cette époque, une remarque que l'auteur met dans la bouche d'une femme (1) :

« Si les femmes veulent devenir des hommes, » dit-elle, « ce n'est pas à l'assemblée des notables, mais à Dieu qu'elles doivent s'adresser.

« Le progrès pour elles n'est pas dans la conquête de devoirs nouveaux, il est dans l'accomplissement plus entier et plus intelligent de ceux qui lui ont déjà été départis. L'équilibre des sexes doit naître de l'égalité non dans les fonctions, mais dans l'utilité. »

Si la femme par son intelligence, sa perspicacité, sa finesse de perception et son esprit, est en état de remplir bien des fonctions, il en est cependant dont certaines considérations d'un ordre réel doivent l'écarter.

En 1797, les partisans des dames qui admettaient leur entrée au parlement, prétendaient toutefois limiter leurs discours à des monosyllabes : autant valait leur fermer la porte.

(1) *Étapes d'un volontaire.*

Tout récemment, dans un système d'idées à peu près semblable, n'avons-nous pas vu une jeune femme, vouloir échanger ses prérogatives féminines contre le droit de plaider devant la Cour, laisser Cauderlier pour Cujas, et au lieu de porter à la veuve et à l'orphelin les consolations du cœur, préférer leur débiter un article du Code?

Un de nos excellents amis, M. G. Cooreman, qu'il me pardonne de le signaler à l'animadversion progressiste, a fait dans le *Magasin littéraire* un délicieux tableau d'un ménage excentrique où le mari et la femme sont tous deux avocats. M. et M^{me} le Droit de Blaguère dans les premiers temps de leur union s'aimaient d'un amour tendre comme les deux pigeons. M^r avocassait, M^{me} aussi. Survint un bébé. Alors, quand un client venait pour Madame elle passait le bébé à Monsieur, et sur ces entrefaites s'il venait un client pour Monsieur, celui-ci n'avait plus que faire du bébé, d'autant plus que les plaidoyers du petit personnage parafrasaient trop musicalement les articles du Code.

Le ménage commençait à ne plus s'entendre aussi bien, quand un ami commun proposa un *modus vivendi* des plus simples : il renvoya Madame à la tête de sa maison et Monsieur à la tête de son étude.

Ah, Mesdames, si vous croyez augmenter votre influence et ennoblir votre tâche en troquant votre mission providentielle contre la robe du docteur, la toque et la toge de l'avocat, le rôle d'orateur de club, ou celui de chef d'écurie, que sais-je encore, vous êtes bien loin de compte!

Le progrès est une belle chose, mais ne le prenons pas à rebours

La destination première de la femme, dans laquelle elle ne peut être suppléée, l'éloigne nécessairement de

la vie active, des soins extérieurs, des emplois publics, qui la plupart exigent des déplacements constants.

Autant la femme révolte le sentiment intime de l'homme par l'étalage d'une virilité qui ne lui sied pas, autant elle est capable de l'asservir par la douceur. L'amour et non la force est le règne de la femme.

Le monde, du reste, ne se maintient que par l'équilibre et l'harmonie. C'est pourquoi le Créateur dans sa sagesse, a fait la femme plus puissante que l'homme par les attraits et la grâce, tandis qu'il a donné à l'homme la force et l'autorité.

A chacun sa part et sa place ici bas; conservons, croyez moi, les choses dans l'état où elles ont été jusqu'ici, car dans tout ce système il y a plus que l'ouvrage des hommes.



« Laissons les bons bourgeois se plaire en leurs ménages, » a dit un vieux poète, avec une pointe de mépris et de dédain.

Ne déversons pas la mésestime sur cette institution éminemment utile et morale, qui s'appelle le *ménage*. Cette association intérieure de famille, ce gouvernement domestique, si humble qu'il soit, a quelque chose de saint, de vénérable.

Le ménage de nos pères, uni, considéré, nous inspirait des sentiments respectueux; le ménage bourgeois d'aujourd'hui, n'y a pas moins de droits pour nous.

Ménage signifie épargne, économie; et l'épargne et l'économie sont des facteurs puissants de moralisation, de progrès et de bien-être, presque toujours entre les mains de la femme.

Jules Simon a dit : le véritable rôle de la femme dans la société ne consiste pas tant à fournir directement un travail productif, qu'à bien aménager et à dépenser convenablement le produit du travail de son mari. Pourvoir aux besoins du ménage avec économie et prévoyance, préparer l'éducation matérielle et morale de ses enfants, occuper à quelque travail lucratif le peu de temps qui reste après cela, telle est sa tâche réelle.

En parlant ainsi, Jules Simon s'occupait spécialement de la classe la plus nombreuse, de la femme à qui sa position modeste rend l'épargne plus nécessaire. Pour un ménage de ce genre, il ne s'agit pas de se livrer à des fantaisies multiples, ni de l'un côté ni de l'autre, mais d'être unis, de tirer de concert au même char, si l'on ne veut pas que celui-ci tombe dans l'ornière, et ne pas prétendre transporter trop à la lettre dans la famille le régime constitutionnel de nos états modernes.

Oui, la communauté conjugale actuelle est trop tentée de se donner des airs de parenté avec l'organisation politique actuelle.

Dans cette organisation, le roi règne et ne gouverne pas : ce sont les ministres ; dans la communauté en question le mari règne et ne gouverne souvent pas du tout : c'est Madame. Mais contrairement au régime politique, où les ministres qui gouvernent sont responsables, ici le mari qui ne gouverne pas, est complètement responsable et la femme pas du tout. Ce qui fait que Monsieur paie les frais du gouvernement parfois fort fantaisiste de Madame.

La morale de ceci, est que nous avons beau faire et beau protester, bien qu'on nous reconnaisse comme les maîtres, nous finissons toujours par obéir pour les beaux yeux de Madame.

Oh, Mesdames, votre influence est bien assise, bien qu'en apparence vous refusiez d'en convenir. Elle date de loin du reste; vous êtes bien les filles de cette Ève, qui à peine au monde sut amener son mari là où elle voulait le faire arriver.

Il est vrai que vous avez, et nous aussi, payé bien cher votre incartade originelle.

Grâce à vos charmes qui nous séduisent, nous sommes vôtres, et vous avez de tout temps su faire tourner à votre profit nos qualités, nos défauts, nos désirs, tout notre être enfin.

Je constate simplement, Mesdames, et puis je ne vous en veux pas, je ne vous blâme pas; vous allez voir pourquoi.

Si Pétrarque, si Dante, si tant d'autres grands génies ont été inspirés, c'est à la femme, c'est à un amour pur et vrai qu'ils l'ont dû.

Voyez Dante, ses amours sont écrits dans chacun de ses ouvrages. Tout y vit de l'inspiration de sa Béatrice, dont le nom veut dire *qui donne le bonheur*. Cet homme aux passions gigantesques, dont le cerveau sans cesse en ébullition sous le soleil de Florence, trouvait que l'enfer n'était pas trop pour les objets de sa haine, a un amour tout de poésie et de suavité; il célèbre tour à tour les perfections de sa dame, ses beaux yeux, son beau sourire, son gracieux salut, si noble et si modeste.

Oui, je le reconnais, votre influence, votre inspiration ont bien souvent été fécondes, et par vous, les hommes ont fait de bien belles et de bien nobles choses.

Je ne vous parlerai pas des femmes dont l'histoire a enregistré l'héroïsme, célébré la grandeur, la puissance et partant l'influence.

Ces faits sont assez connus, et ces femmes qui

étaient de rares exceptions se sont bornées pour la plupart, à tracer une espèce de sillon lumineux, pour ne laisser après elles que l'obscurité de la règle générale.



Votre sexe, Mesdames, s'entend au dévouement et au sacrifice; il en a le mérite et la science. Votre destinée est de répandre sur l'humanité la vertu et la consolation.

Il semble que le besoin de vivre pour les autres soit le complément de l'existence de la femme, qui régnera d'autant plus qu'elle s'oubliera davantage elle-même.

Nul comme elle, ne s'y connaît pour appliquer le baume sur les blessures morales. La femme, a dit un écrivain (1), sait manier un cœur malade avec des instruments plus délicats, et qui nous sont inconnus.

Passons, par exemple, avec une femme près d'un malheureux; c'est à elle et non à nous qu'il adressera sa première prière.

Prompte à se faire au bonheur, elle est aussi une amie sûre dans la peine, et son règne souvent commence quand le ciel s'assombrit et que le bonheur a fui.

Reportons-nous 1800 ans en arrière, et suivons un moment le Christ dans son douloureux pèlerinage. Les hommes l'accusent, le condamnent, ses partisans se taisent, le renient ou prennent la fuite; mais il se trouve une femme qui le confesse publiquement, de saintes femmes qui pleurent sur son sort; les hommes le blasphèment, la femme le bénit; ils l'insultent, elle l'adore, le proclame le fils de Dieu, se fait son premier

(1) THOMAS.

apôtre, son premier confesseur. Et là-bas enfin, au sommet de ce mont solitaire, où sur une croix sanglante s'accomplit la rédemption mystérieuse par l'amour et la souffrance, une femme est là, priant et pleurant, vivante image elle aussi, de l'amour et de la souffrance.

Regardons autour de nous, dans tous les pays chrétiens, ne voyons-nous pas, naître de rien et grandir rapidement, des œuvres nombreuses, toutes admirables, destinées à porter remède tant aux besoins de l'âme qu'aux misères du corps, pour élever les enfants pauvres, assister les familles infortunées, adoucir toutes les peines; et presque toutes ne sont-elles pas la pensée, l'incarnation du génie bienfaisant et consolateur de la femme chrétienne? C'est à une femme, S^{te} Fabiola, noble romaine, qu'est due la fondation du premier asile, du premier hôpital.

Qu'on vienne après cela nous parler de cette ridicule légende d'après laquelle on aurait discuté si la femme appartenait à l'humanité. Ah! elles n'appartiennent pas à l'humanité, cette adorable Mère des douleurs, les saintes femmes de l'évangile, les nobles filles qui abandonnent tout, avenir brillant, joies du monde et de la famille, pour aller dans les hôpitaux soigner ce que la nature humaine a de plus répugnant, ou traversant les mers s'en aller au loin affronter tous les dangers, la lèpre, la peste, soulager toutes les misères, ces femmes du monde qui se dévouent pour porter aux malheureux le baume de leurs consolations et de leurs aumônes?

Eh bien, soit. Non, elles n'appartiennent pas à l'humanité, ces femmes, elles sont mieux que cela; il y a en elles quelque chose de céleste. Ce sont plutôt des anges auxquels on a lié les ailes pour les empêcher de s'envoler loin de nous.

Je comprends mieux, que l'on ait agité la question

de la suprématie de l'un sexe sur l'autre. Mais loin d'approfondir ce point, nous ne l'étudierons même pas; cela nous mènerait trop loin. Un seul mot cependant.

Toute perfection est relative, toute supériorité conditionnelle.

Nous oublions parfois trop, nous autres hommes, que nous serions aussi peu aptes à remplir le rôle de la femme ici-bas, dans le monde moral ou physiologique, et dans les destinées sociales, qu'elles le nôtre.

N'allons donc pas scruter lequel a le plus de défauts.

Destinés à vivre côte à côte, tâchons plutôt de ne négliger aucun élément de paix et de bonheur.

Laissez-nous nos défauts, Mesdames, et nos quelques qualités, nous vous laisserons vos petits défauts; vous avez tant de talent pour ajuster coquettement un voile, que nous ne les verrons pas; nous ne nous apercevrons que de vos belles qualités.



J'ai parlé tantôt du ménage, terme vulgaire, mais qui signifie aussi *famille*, et vous savez qu'à moins d'avoir renié toute pudeur, tout sentiment élevé, toute dignité, le pivot de la famille, c'est la femme; c'est en elle que la famille se résume plus particulièrement, c'est elle qui en fait le bonheur ou le malheur, qui en est le grand instrument, le levier de sa morale ou de sa corruption.

La famille associée à la paternité du Créateur, a reçu le pouvoir d'engendrer des êtres à sa ressemblance, capables de participer un jour aux joies divines.

La famille est ce que la femme la fera; par conséquent la société, réunion des familles, est ce que la fera la femme; de vous donc, ô filles d'Ève, dépend le salut.

C'est vous qui portez les destinées du monde, et ce rôle d'Atlas ne sera jamais trop lourd pour vos faibles épaules, aussi longtemps que vous vous appuyerez sur le trépied divin, de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

La famille telle que je l'entends, est tout ce qui émeut le plus le cœur de l'homme, amour, dévouement, respect, reconnaissance. C'est là que nous devons aller cueillir nos exemples, et non parmi les fleurs belles, mais froides et sans parfum comme le camélia. Nous y chercherions en vain la femme de Sardou, de Dumas, de Van Beers, ou celle qui salit dans la rue la robe qui doit abriter sa pudeur. Une messaline ne mérite pas le nom de mère.

C'est dans la famille que la femme sent bien la grandeur de sa mission, elle y sent aussi qu'elle est créée pour la vie intérieure, qu'à elle appartiennent les soins et les douces habitudes du foyer. Rappelons nous le mot de l'Évangile : la beauté de la femme de bien réjouit et embellit sa maison, comme le soleil levant réjouit et embellit l'univers.

Mais dans cette vocation, dans cet appel de Dieu, qui a dit à ces deux êtres, dont l'union est dans les décrets de la Providence : croissez et multipliez, le rôle le plus beau comme le plus pénible incombe à la femme.

C'est à travers les souffrances qu'elle sent le charme de cet amour maternel, la plus inaltérable des aspirations de la nature.

Source féconde et sacrée de la vie, comme mère la femme est éminemment respectable. C'est d'elle que découlent toutes les générations sur la terre, c'est l'Eve, ou être vivifiant, qui nous réchauffe dans son sein, nous nourrit de sa substance, nous recueille dans ses bras, et protège notre faiblesse dans le giron de son inépuisable tendresse.

A qui du reste, le petit être qui vient d'arriver au monde serait-il mieux confié, qu'à celle qui l'a déjà porté? Quelle autre main serait assez délicate, assez ingénieuse, assez tendre pour assouplir cette petite nature?

L'enfance que chacun entoure d'intérêt et d'amour, a de ces ravissants mystères que la mère est seule à comprendre.

La mère, c'est l'épouse aimante et fidèle, tendre et dévouée, la tutrice économe que le père lègue à ses enfants, et qui ne compromet pas leur bien-être par des fantaisies ruineuses. C'est à celle là que sont dûs nos respects et nos hommages.

Le seul mot de mère revêt une harmonie sereine qui résume à elle seule tout ce que l'amour a de plus pur, de tendresse la plus sentie, de dévouement absolu, d'affinités chastes et inexplicables.

Le nom de mère doit forcer les plus sceptiques à croire à la vertu.

C'est un mot, quand depuis longtemps on n'a plus personne à qui le dire, qui fait tour à tour pleurer et sourire, et rêver le bonheur au milieu des traverses et des contrariétés de la vie.

Epouse, mère, fière et heureuse dans la prospérité, elle devient dans les mauvais jours la compagne courageuse dont la force de résistance est souvent bien plus grande que celle de l'homme.

Que ne peut le dévouement d'une mère quand le malheur est venu de son aile sinistre frapper le toit qui l'abrite! Vous, femmes charitables, qui consacrez au soulagement de l'infortune une large part de votre temps et de vos ressources, vous le savez, car vous avez dû être témoins de bien des scènes poignantes! Vous avez vu bien souvent sans doute, de ces foyers éteints, autour desquels des enfants transis attendaient la

becquée maternelle, tandis que la mère ne réservant rien pour elle, n'avait pour les uns qu'une bouchée insuffisante, pour un autre qu'un sein tari par les privations et le chagrin.



La mère est aussi éducatrice.

Je n'ai pas besoin de dire la puissante influence d'une mère intelligente et pieuse, sur le développement intellectuel de l'enfant. Le genre humain est bien réellement sous la tutelle de la femme, et son sort dépend de l'éducation qu'elle a reçue, et des exemples qu'elle donne.

L'ascendant de la mère se confond avec l'ascendant de l'épouse, qui peut guider son mari vers le bien et le détourner du mal.

Tout en cherchant plus à accomplir ses devoirs qu'à courir après les plaisirs, la mère de famille voit grandir autour d'elle ces jeunes êtres, qui sont son œuvre à tous les points de vue.

De sa fille enfant, elle n'a pas fait une de ces petites poupées de luxe, clignant déjà de l'œil, attifées d'oripeaux brillants qui l'empêchent de se mouvoir. Elle l'a préférée naturelle, vive et sautillante, insouciant comme on est à cet âge. Elle l'a surprise parfois sérieuse, un nuage au front, quand l'instinct de la femme s'éveillait en elle; car la jeune fille, toute petite encore, est déjà femme; elle a le caractère moral et les tendances de son sexe; plus sédentaire et moins bruyante que les garçons, elle prend soin de sa poupée avec des façons déjà tout à fait maternelles.

Mais voilà bientôt sa fille devenue grande. Dans cet être non encore arrivé à l'apogée de son développement, dont le système nerveux est si impressionnable,

les sensations si mobiles et si vivaces, la sensibilité exquise, il y a quelque chose de tendre, de délicat, de mystérieux, mais dont la mère sait fouiller les replis.

La mère a eu son premier sourire, sa première parole, c'est elle aussi qui aura sa première confiance.

La fleur s'épanouit peu à peu. Mais cet épanouissement n'est lui-même pas sans danger. Les forces vitales ne répondent pas toujours aux exigences du développement, et au lieu de s'épanouir complètement, elle se penche sur sa tige.

Dans le cœur de la mère, à la joie, à l'orgueil, succède le déchirement de la douleur.

Elle voudrait retenir la jeune âme prête à s'élever de ce corps qui est une partie d'elle-même, un extrait de sa substance.

Buvant larme par larme l'agonie de son enfant, son désespoir gravit tous les degrés de l'échelle funèbre. Elle est prête à maudire la Providence qui va lui arracher ce qu'elle croit être bien à elle. Mais ce mouvement de révolte n'est que passager. Une vision divine a passé devant ses yeux ; c'est le sublime modèle de la femme et de la mère. Celle-là n'avait qu'un fils, elle le vit honni, conspué, meurtri, passer par toutes les opprobres, pour mourir enfin par la main des bourreaux. Cette sainte image semble lui dire : comme femme, comme mère, je pleure, je gémiss ; mais j'espère parce qu'il est Dieu.

Et la mère chrétienne en présence de ce sacrifice immense, entre deux sanglots, prie ce Dieu qui frappe pour mieux bénir.

Mais ces dures épreuves ne sont pas le sort de toutes les mères. En voici une autre. Sa fille vit, elle est belle des charmes de la jeunesse, belle surtout du fruit des soins maternels. La conservera-t-elle à ses

côtés? car les mères sont égoïstes. Oh! non sans doute. Chacun ici-bas doit creuser le sillon devant lequel la Providence l'a placé.

Une situation nouvelle se présente, remplie de chances inconnues de bonheur ou de malheur. Sa fille s'échappe de ses bras;... et la voilà belle-mère.

On a trop médité des belles-mères. Il est devenu presque impossible de prononcer ce nom sans qu'un sourire vienne plisser les lèvres de ceux qui l'entendent. Eh bien ce sourire est mauvais. Sourire d'une chose bonne est un vilain symptôme. Cette belle-mère, n'est-elle pas la mère de celle que nous avons prise pour compagne dans le voyage de la vie, semé souvent de plus d'épines que de fleurs? La mère de celle que nous aimons, et que du reste nous devons aimer, car nous lui avons promis amour et protection?

Et en fait que sommes-nous pour cette belle-mère? Un étranger qui un jour a paru, et lui a demandé sa fille, c'est-à-dire le sacrifice de bien des années de soins et de sollicitude; nous l'avons emmenée, cette fille, la lui avons enlevée si complètement, que nous avons même effacé la trace de son nom.

Et nous ne nous efforcerions pas de faire oublier à cette femme cet acte de dépossession?

Si nous trouvons à notre foyer le bonheur qu'y apporte avec elle une épouse digne, une bonne mère, n'est-ce pas à la belle-mère que nous le devons?

Et cette belle-mère, n'est-elle pas aussi la grand-mère? la mère grand de nos enfants, ce type ineffable de bonté et de gâterie, cette bonne aïeule, si fière de se voir revivre dans les enfants de sa fille, et qui croit rebrousser chemin sur la route des ans, en berçant dans ses bras le fruit de la génération qui est sortie d'elle?

La grand' mère, n'est-ce pas celle aussi qui nous rappelle nos jeunes années, où toute la famille vivait sous le même toit, abritée sous le même amour, sous la même tendresse?

N'est-elle pas bien souvent le seul lien, qui rattache encore entre eux les rameaux déjà épars de l'arbre familial?

C'est elle, la dernière épave, qui résume le foyer domestique, la maison paternelle. Le foyer sans la femme est un foyer qui ne chauffe plus, la maison paternelle sans la mère a de ces vides dont on cherche en vain à sonder les profondeurs. La maison paternelle! c'est là que nous avons savouré toutes les joies les plus pures, où avec la lumière du premier jour, nous avons respiré l'amour des plus saintes choses. Aussi longtemps qu'elle existe nous sommes heureux d'aller nous réchauffer à sa chaleur réconfortante, de nous reposer à son ombre, et malgré l'âge, les reminiscences de ses suaves impressions nous retrouvent toujours jeune, sans que la lumière qui éclaire son souvenir palisse jamais.



Je conçois, Mesdames, que ceux qui s'éloignent de ce foyer domestique qui est votre domaine, votre empire, l'endroit où vous trônez avec le plus de droit, aient dit du mal de vous.

Mais consolez-vous, il en est assez qui vous rendent pleine justice.

Et, du reste, ceux qui ont médité des filles d'Eve leur offrent, en dépit de la méchanceté qu'ils ont pratiquée à leur égard, le même hommage que les autres, car c'est dans l'espèce humaine seule, que le sexe féminin est appelé le beau sexe.

Nous n'examinerons pas les motifs de cette galante concession de la part du sexe fort, mais nous devons constater que la grâce, la beauté, la souplesse de formes vous constituent une situation spéciale et privilégiée à laquelle le sexe à barbe n'a jamais pu prétendre.

Nous avons légèrement esquissé votre histoire; nous avons pris la femme à son origine, suivi les filles d'Eve dans la tente de l'hébreu, puis en Égypte, ensuite sous l'ombre voluptueuse des palais de la Grèce et de Rome, dans les harems de l'Orient, dans les camps des Germains; nous avons vu, enfin, une ère nouvelle de liberté et de droits s'ouvrir pour elle à mesure que s'étendait le christianisme.

Cela nous permet de tirer des faits une morale consolante pour nous, c'est que la religion chrétienne, la seule vraie, est aussi la seule qui a compris et pratique la vraie liberté.

Nous avons suivi le développement de votre influence à travers les âges, nous l'avons vu naître, grandir, devenir réelle et puissante avec le christianisme. Toujours le christianisme, car la femme lui doit tout.

Nous avons constaté que vous savez régner et gouverner, si gouverner c'est aimer et se faire aimer; nous avons trouvé dans les plus grandes choses, votre inspiration et votre influence.

Cherchez la femme, dit-on souvent. Eh bien oui, cherchons-la; partout nous trouverons sa main, sous les fleurs pour les semer devant ceux qu'elle aime, sous les épines pour les écarter de leurs pas.

Ah, Mesdames, laissez-vous toujours guider par votre bonté native, par votre cœur; vous serez grandes, fortes et sublimes, car le cœur de la femme est la source des saintes passions et des beaux dévouements.

EMILE VARENBERGH.



LE CRIME DE DAMAS.

L y quelques mois nous recommandions à l'attention de nos lecteurs un livre (1) plein des infamies d'Israël. Les gens peu instruits des goûts du Sémitisme moderne, ont pu s'étonner que nous accusions ainsi, avec M. l'abbé Henri Desportes, les Juifs d'assassiner des enfants chrétiens, pour employer leur sang aux cérémonies sacrées de la religion talmudique. Eh bien! il faut que tout étonnement cesse, car des faits récents, contemporains, qui se passent chaque jour sous nos yeux, établissent la culpabilité des Sémites.

Cette année, c'est à Damas qu'on a prélevé le tribut sanglant. Un enfant de six ans, arménien catholique, Henri Abd-el-Nour, a disparu le lundi de Pâques pour être retrouvé cadavre exsangue dans un puits, quinze jours plus tard. Et pendant ce temps des recherches actives ont été faites dans toute la ville, *excepté dans le quartier des Juifs*; nulle part on n'a relevé les traces de l'enfant, excepté près de la maison d'une chanteuse juive, amie de la famille Abd-el-Nour, maison vers laquelle on a vu le jeune Henri se diriger malgré les défenses de sa mère.

(1) *Le Mystère du sang chez les Juifs*, par l'abbé HENRI DESPORTES; préface de DRUMONT; 1 vol. in-18, 3,50. Paris, Savine.

La manière dont on retrouva le petit cadavre est significative. On fouilla d'abord, ce jour-là, le puits de la mère de l'enfant; puis brusquement, sans chercher dans les puits des maisons voisines, on se transporta 200 pas plus loin, à une remise de voitures, qui se trouve à l'entrée du quartier juif. Dans cette remise il y a un puits abandonné et fermé avec une planche que surmonte *ordinairement une grosse pierre*. Cette pierre, depuis trois ou quatre jours n'était plus sur la planche. Ce changement coïncidait avec une visite que la chanteuse juive, nommée Régina, et plusieurs autres Juifs avaient faite dans la cour du loueur de voitures, venant prendre des chevaux pour une promenade d'une *insignifiante durée*. Et, fait significatif, le cocher constata qu'un des deux gros paquets qu'ils avaient apportés avec eux disparut subitement pendant qu'il préparait ses chevaux.

Voilà les premières inductions qui dénotent un crime; continuons le récit, nous en trouverons d'autres. Le petit Henri avait d'abord été déshabillé puis rhabillé, assez maladroitement. Le cadavre portait au pied gauche le soulier droit et *vice-versa*, le pantalon à l'envers, une ceinture inconnue et n'avait plus ni col ni manchettes. Si l'enfant s'est noyé comme on le prétend, il n'aurait point fait cette singulière toilette.

D'ailleurs les médecins civils et militaires qui ont fait l'autopsie la plus minutieuse, déclarèrent que l'enfant a été jeté dans le puits après que *son sang a été tiré d'une artère* au poignet de la main droite.

L'oncle de l'enfant immolé écrit : « L'on coupa ce bras droit du coude qu'on mit dans de l'alcool sous les cachets de tous les médecins. Ce résultat à peine connu, les autorités usant d'artifice, ravirent à chaque médecin son extrait des minutes : « le soir il fait

trop tard pour rédiger votre rapport, leur dit l'adjoint du Valy (préfet); ce sera demain. » Là-dessus il se fit remettre l'extrait des minutes de chaque médecin, qu'il mit sous enveloppe et cacheta; après quoi, se tournant vers les médecins civils, il leur dit : « Allez-vous-en, l'on n'a pas besoin de votre ministère! Allez, sortez d'ici et n'y revenez plus! »

« Le lendemain, 23 avril, les médecins militaires *seuls*, s'étant réunis à l'hôpital, retirèrent le bras de l'alcool, et après l'avoir tourné et retourné, déclarèrent que le sang de l'enfant n'a pas été tiré par les Juifs, mais bien qu'il est tombé de lui-même dans le puits et y a été noyé!!! Enfin l'autorité a envoyé nuitamment enterrer l'enfant sans nous prévenir! et mis pour le garder des gendarmes qui ; sont jusqu'aujourd'hui! (faisant l'ensemble (ressemblance) du Christ). Or, pourquoi garder le corps de l'enfant, si ce corps, ce bras surtout ne renfermait pas une preuve palpable de son sang tiré par ce bras? et pourquoi arracher les extraits des minutes des médecins civils et les renvoyer après les avoir appelés à faire l'autopsie, si cette autopsie ne contenait une preuve convaincante du crime horrible des ennemis du Christ et du nom chrétien??? »

M. Ald-el-Nour a raison. Tout prouve que les Juifs sont coupables de la mort de son neveu et la conduite des autorités turques n'est pas une des moindres preuves.

N'est-ce pas d'ailleurs l'usage des Sémites, d'agir et de réparer par l'or les fautes de leur fanatisme? Le *Mystère du sang* est rempli de faits de même nature : au XV^e siècle, les déicides du Calvaire eurent l'audace d'acheter *un légat du pape*. Les Juifs ont beau jeu pour acheter les consciences, aujourd'hui que les puissances sociales se font les vassales du rabbinisme.

Rien n'écoeure l'historien comme cette désertion.

La lâcheté est-elle donc partout? Que d'hommes importants n'osent donner une franche approbation à un bon livre! Il y a plus. Le cardinal Manning, sommé dans une lettre très insolente de démentir la bénédiction accordée par Léon XIII à l'auteur du *Mystère du sang*, et ne pouvant le faire, a malheureusement répondu qu'il « n'avait ni sympathie ni croyance pour de telles horreurs ». Et cela, sans avoir lu le livre qu'il condamnait d'un trait de plume. Et depuis le cardinal anglais a reçu le volume, mais il n'a pas donné son appréciation, bien qu'il l'ait promise à l'auteur à deux reprises.

Le crime de Damas lui ouvrira-t-il enfin les yeux sur la valeur morale des Juifs que l'on dirait ses protégés?

FRANÇOIS BOURNAND,

*Ancien Vice-président du Cercle catholique
de S. Roch, à Paris.*





LES VAILLANTS.

LES vaillants, ce sont ceux qui marchent sans faiblir,
Ceux qui loyalement, sans jamais défaillir,
Passent la tête haute au travers de la vie;
Ils sont les contempteurs de la foule asservie
Qui, l'heure ayant sonné, s'endorment chez les morts
Sans laisser après eux ni hontes ni remords.

Ceux-là sont les vaillants! Sans peur et sans jactance
Ils gravissent les monts abrupts de l'existence.
Pas de guide. Ils vont seuls dans l'enchevêtrement
Monstrueux des rochers où pleure étrangement
Au fond des antres morts, au long des cîmes chauves
Qui ruissellent, la voix des solitudes fauves
Et les ronces, hideux reptiles végétaux
Qui sont armés de crocs plus durs que des métaux
Déchirent leurs pieds nus. Ils saignent. Mais qu'importe
Un peu de sang? Parmi les nuages qu'emporte
L'éternel ouragan surgit le fier sommet
Du mont, où l'idéal de leur beau rêve met
Un reflet d'auréole et de gloire infinie,
Et superbes, avec sur leur face brunie
L'on ne sait quelle audace énorme de Titans
Qui bravent la souffrance, et l'espace, et le temps,
Sans effroi, sans un seul battement de paupière
Ils donnent l'escalade aux murailles de pierre,

Franchissent d'un seul bond les gouffres inconnus,
Et dans l'eau des torrents trempent leurs torses nus.

Le soir, quand le soleil s'écroute dans la plaine,
Et qu'une fraîcheur tombe, et qu'une vague haleine
Des voiles de la nuit doucement remués
Descend — hallucinante — aux fronts exténués
Des Isolés, des grands Misérables qui râlent,
Au pied des rocs géants voilés d'ombre ils s'affalent,
Et, dans l'âme un terrible, un long écœurement
Ils s'endorment, les yeux tournés au firmament.

Alors du spectre noir des roches qui surgissent,
Des grandes ombres qui, formidables, rugissent
De partout nul ne sait quelles sourdes clameurs,
Tragiques, se ruant sur les pâles dormeurs,
Les peurs, les cauchemars, les mornes lassitudes,
Les ennuis, et le doute, et les inquiétudes,
— Toute la meute accourt, — les sombres ennemis
Qui s'acharnent au front des penseurs endormis !

Mais parfois dans un pli de la montagne aride
Qui parmi les grands blocs se creuse en large ride,
Ils s'arrêtent le soir. — Oh ! le charme attendri
Qui des verdure monte au cœur endolori !
Salut à l'oasis ! Salut à la vallée !
Salut à la splendeur de la voûte étoilée !
Salut aux astres d'or dont la sérénité
Sur les choses s'épanche en nappe de clarté !
Dans les arbres houleux, dans les vastes ramures
Que peuple l'harmonie auguste des murmures,
Dans le parfum des fleurs, dans la tiédeur des nids,
Des mystères d'extase et de calme infinis
Sourdent, et l'on dirait que le monde respire.
Et parmi les bosquets où la brise soupire

Dans un désir éclos du feuillage oppressé
Un vague chant d'amour toujours recommencé,
De blanches visions idéales, plus blanches
Que les rayons d'argent qui glissent sur les branches,
Errent, l'âme perdue en un recueillement,
Sur les gazons mouillés qui brillent doucement.

Et lorsque les houris passent ainsi, les lèvres
Entr'ouvertes, vibrant aux souffles purs, aux fièvres,
Aux rêves de la nuit, l'air est plus embaumé,
Et de l'ombre s'élève un long sanglot pâmé.
Et les déshérités, — comme une caravane
Qui, longtemps égarée au fond de la savane.
Voit tout à coup, après les mornes horizons,
Se profiler des tours et blanchir des maisons —
Se reprennent à vivre, et les visages blêmes
S'éclairent de grandeur et de force suprêmes.
Ils ont oublié tout, — tout, les premières fleurs
Qui tombent dans la nuit sous l'orage des pleurs,
Les projets glorieux qui branlent, puis s'écroulent
Au gouffre ténébreux où pêle-mêle roulent
Les cadavres de ceux qui furent leurs aînés,
Et l'orgueil de penser, et les rêves mort-nés! —
Et tout ce que l'homme a de généreux, d'immense,
De haute émotion, de sublime démençe,
Chante en soupirs émus, en longs cris surprenants,
Sur les lèvres de feu de ces fous rayonnants.

Mais déjà c'est le jour. La nocturne magie
S'éteint, et le soleil comme une hymne rugie
Eclate sur les grès frissonnants. Il fait chaud.
Les genoux déchirés fléchissent. Et là-haut
Ceux qui sont arrivés, — tous les parvenus — rient
A voir ces pâles gueux qui pleurent et qui prient.

O rire des repus! Rire infâme de ceux
 Qui, vautés et buvant les champagnes mousseux,
 Ne se souviennent plus des rudes escalades,
 Et de la soif qui tord les entrailles malades!
 Rire de ceux qui sont nés au sommet parmi
 Les murmures flatteurs d'un entourage ami,
 Qui n'ont pas eu besoin de prendre les souffrances
 Corps à corps, et le doute, et les désespérances!
 Ah! malédiction sur ces rires! — Hélas!
 Ils sont vils et méchants! Ces rires sont le glas
 Cynique, le braiment qui scande l'agonie
 Du lion. C'est l'insulte imbécile au génie
 Qui meurt, parce que nul ne lui tendait la main!

Car plus d'un, chancelant sous l'effort surhumain,
 S'effondre sur les rocs brûlés. — Et de leur bouche
 Monte, dans un frisson du Pélion farouche,
 Un dernier chant — le chant suprême des sanglots.

Pareil au bruit du vent, pareil au bruit des flots,
 Le chant de mort grandit, pleurant les rêveries
 Qui devançaient le temps, et les sources taries
 De l'avenir, — si triste et si las d'espérer
 Que ceux-là qui riaient se prennent à pleurer!

O Vaillants! flamme souveraine
 Que n'éteint pas le vent des nuits!
 Profondeur calme où les ennuis
 Ne laissent qu'une ombre sereine!

Quand nul ne saurait plus guérir
 La blessure, tant elle saigne,
 Quand la fierté comme une enseigne
 Tombe, en criant qu'il faut mourir :

Levez les yeux! plus haut encore!
Plus haut que ce qui s'éveilla
Au souffle d'en haut! Par delà
Ce plafond qu'un soleil décore!

Frères! c'est là qu'est l'avenir
Pour ceux qui n'ont plus d'espérance!
Celui qui pèse la souffrance
Vous a fait signe de venir!

JOSEPH SCHWARTZ.



NOCE ARCHAÏQUE.

DAR les chemins jonchés de verdure et de fleurs,
Le cortège, vers le moutier proche où la joie
Des cloches tinte, marche, en un faste de soie
Et d'or, aux sons d'un fol orchestre de jongleurs.

Les fiancés en tête : elle, très roide et pâle
D'émoi chaste, sur sa mule au frontail gemmé;
Et, le mantel de martre aux épaules, l'aimé
Radioux, sur son noir palefroi, d'orgueil mâle.

Puis chevauchent, serrés en d'éclatants bliauts,
Dames et chevaliers, par groupes joviaux.
Sur un char suivent les vieillards songeurs et dignes.

Et, rangés sur les routes, bourgeois et vilains,
S'ébahissant au défilé des châtelains,
Echangent à mi-voix des paroles malignes.

MAURICE DULLAERT.





PETITE CHRONIQUE.

Nos lecteurs — et nos aimables lectrices — n'auront pu se méprendre sur le sens de la lettre de Paul Féval insérée dans notre dernier numéro. Nous avons publié cette lettre inédite à titre de curiosité et non pour faire nôtres les idées qu'elle renferme. L'exagération et le parti-pris éclatent en effet dans ce document d'une manière évidente et nous connaissons en Belgique, en France et ailleurs telles et telles femmes de lettres qu'il serait entièrement injuste de faire tomber sous le coup des anathèmes lancés par l'auteur du « Bossu ».

A propos de la première partie de l'article de M. Firmin Van den Bosch sur « Max Waller », nous avons reçu de la part d'un de nos collaborateurs prêtres une lettre de protestation : « les réserves de M. Van den Bosch, écrit-il, ne sont pas suffisantes, pas assez accentuées et Max Waller ne mérite pas les éloges qu'il lui donne. » Nous croyons en effet que notre excellent ami M. Van den Bosch n'eût pas dû écrire que Max Waller laisse « une œuvre qui, pour être artistiquement moderne et intensesement vécue, n'a eu nul besoin de *l'attrait du vice* »... Cet attrait, pensons-nous, le poète de la « Flûte à Siebel » l'a recherché plus d'une fois et M. Van den Bosch lui-même semble le reconnaître dans la seconde partie de son article (que nous publions aujourd'hui) lorsqu'il parle des regrettables écarts moraux de Max Waller, plus regrettables que ses faiblesses littéraires.

J. C.



Madame Ackermann, une vieille lyre romantique, est morte, quasi-octogénaire, passé quelques jours, à Nice. Elle blasphémait avec talent et gobait Schopenhauer. Son désespoir positiviste fut rugé en plusieurs volumes : *Premières poésies*, *Poésies philosophiques*, *Pensées d'une solitaire*, etc.

M. Paul Bourget, psychologue et « jeune maître » (depuis combien d'années ?) épouse, dit-on, une demoiselle belge. M. Bourget marié ! Qui s'y tût attendu ? Crueile énigme.

Des journaux publient *L'homme-affiche*, par M. François Coppée, de l'Académie française, lequel ne se contente plus de la glorieuse paternité du *Pater*. Cela commence ainsi :

Le père Eloi, l'ancien compagnon charpentier,
 — Autrefois un fameux homme dans son métier —
 N'avait que soixante ans sonnés, pas davantage,
 Mais, pour un ouvrier, déjà c'est un grand âge.
 Etant connu sur tous les chantiers cependant,
 Il vécut assez bien jusqu'à son accident.
 Mais, l'automne dernier, il se sentait patraque...

Hélas! on peut l'être, patraque, à son insu. Quel âge aurait donc M. Coppée?

Un de nos assidus collaborateurs, M. Firmin Vanden Bosch, avocat près la cour d'appel de Gand, auteur d'un mémoire sur *Le droit de réponse et la liberté de la presse*, vient d'obtenir au Concours universitaire une bourse de voyage.

Un autre de nos dévoués collaborateurs, M. Alfred De Ridder, avocat et attaché au Ministère des Affaires étrangères, a récemment obtenu par la défense de thèses publiques le grade de Docteur en sciences morales et historiques de l'Université de Louvain.

Nos meilleures félicitations à MM. Van den Bosch et De Ridder.

Nous apprenons avec plaisir que M^{lle} Mathilde Ramboux (Hilda Ram) vient d'obtenir le prix quinquennal de Littérature flamande (5,000 fr.), pour son recueil « Gedichten » édité par M. A. Siffer.

Mâcon célébrera, le 20 octobre prochain, par de grandes fêtes, le centenaire de la naissance de Lamartine. M. Coppée, auteur du *Pater*, représentera l'Académie française et parlera. L'Académie mâonnaise met au concours l'éloge, soit en prose, soit en vers, du poète des *Méditations*. L'éloge en vers ne dépassera pas deux cents vers; l'éloge en prose n'excédera pas une demi-heure de lecture. Les manuscrits seront envoyés avant le 20 septembre. Avis aux coureurs de palmes.

Une récente revue française : *la Revue d'aujourd'hui* a publié dernièrement d'inédites notes de Charles Baudelaire, sous ce titre : *Argument d'un livre sur la Belgique. L'Art moderne* les proclame « terribles » pour notre pays : il exagère. Elles ne valent assurément pas le tapage que certains mènent autour d'elles, et dénoncent éloquentement, hélas! à plus d'un endroit, le précaire état des facultés du poète des *Fleurs du mal*, lors de son séjour à Bruxelles. On y rencontre de ci de là, à côté d'un fatras passablement grotesque (Exemples : Bruxelles sent le savon noir. Les chambres d'hôtel sentent le savon noir. Type général de physionomie, analogue à celui du mouton et du bélier, etc.) des observations vraies, cruellement vraies et féroce-ment cinglantes; encore sont-elles presque toutes d'une vérité plus humaine que belge. A nos lecteurs curieux des choses littéraires, nous les signalons.

M. D.



BIBLIOGRAPHIE.

Boccace, *Études Italiennes*, par HENRY COCHIN. —
Paris, Plon, 1890. In 12 de XVI-295 pages.

SOUS ce titre, M. Henry Cochin livre au public quatre Essais qui sont remarquables à bien des égards et appelés à un grand succès.

Le premier, le plus important, a pour objet *Boccace*. Nous ne connaissons guère cet écrivain que comme l'auteur du *Décameron*, c'est-à-dire, comme un conteur licencieux, le précurseur des La Fontaine et des Musset. M. Cochin commence par nous expliquer le vrai mérite de ce livre; c'est qu'avant Boccace nul n'a eu à ce degré le sens de la vie : « d'autres ont vu plus haut, nul n'a vu si vrai ». Sans en dissimuler les parties immorales, il les explique par la jeunesse de l'auteur, par la corruption du milieu où il vivait. Si M. Cochin pousse l'indulgence un peu loin, du moins il a parfaitement raison de signaler dans le *Décameron*, nombre de contes exquis, que trop souvent l'on perd de vue. D'ailleurs, à côté de ce Boccace, il en découvre un autre bien plus sympathique : l'admirateur de Dante, dont il est le premier commentateur officiel; l'ami de Pétrarque, dont il partage l'enthousiasme pour Homère et les Grecs; le promoteur intrépide de la Renaissance; le chrétien repentant, investi par ses concitoyens de fonctions importantes, notamment d'une ambassade auprès d'Urbain V, le dernier pape d'Avignon, qui le reçoit avec honneur « par considération pour ses vertus ».

Les trois autres Essais de ce volume sont intitulés : *Balthasar Castiglione et le Dialogue du Courtisan*, conférence donnée à Bruxelles devant S. A. R. Madame la Comtesse de Flandre — *le Val d'Arno — la Poésie populaire en Toscane*. Ils contiennent des pages exquises : sentiment vif et délicat de la nature, élévation platonicienne et chrétienne de la pensée, connaissance approfondie de la Renaissance, sens historique qui va droit aux sources, tout

en un mot y révèle l'écrivain de race, et rappelle les meilleures pages d'Ozanam et de Henry Perreye.

C'est avec une réelle satisfaction que nous signalons à nos lecteurs ce remarquable volume. Il nous fait espérer que les Études italiennes si longtemps négligées en France et en Belgique, surtout par les écrivains de l'école catholique, sortiront enfin de leur oubli immérité. En outre, il est un excellent prélude au grand travail sur la Renaissance que M. Cochin prépare avec une persévérance et un soin scrupuleux, et que le public attendra désormais avec une légitime impatience.

C. LOOTEN.



Une visite à l'Institut Pasteur en 1890. *Le traitement de la rage*, par FRANÇOIS DIERCKX, S. J. Louvain, Charles Peeters, éditeur, rue de Namur, 22. Prix : fr. 1,00.

DARTISAN convaincu de la méthode Pasteur, l'auteur parvient sans peine à inspirer au lecteur une confiance presque sans bornes dans le traitement du célèbre savant. C'est que l'écrivain ne se base pas sur de théoriques démonstrations. Les chiffres qu'il cite sont officiels et ont une incontestable éloquence. « A tous les mordus, M. Pasteur donne 100 chances de vie contre une de mort. C'est plus que l'espérance. C'est presque la certitude. » La statistique moyenne de 1880 à 1889 inclusivement donne en effet une mortalité de 1 % seulement après l'inoculation antirabique. Encore, les malheureux qui succombent, ont-ils généralement attendu trop longtemps de se soumettre aux premières injections. Il faut ajouter que le chiffre de 1880, pris en particulier, ne relève déjà plus qu'une mortalité de 0,54 %, et tout porte à croire que l'expérience et les soins extraordinaires, apportés par le personnel de l'Institut Pasteur à leurs malades, diminueront constamment ce chiffre dans la suite.

L'auteur nous mène visiter jusque dans les détails les installations de ce splendide hôpital, bâti par souscription nationale, et ce n'est pas la partie la moins instructive de son livre; il nous initie aux savants mystères du traitement qui ne laisse rien à l'imprévu. Ensuite, avant de donner les probants résultats, il fait l'historique de la découverte. M. Pasteur, du reste, espère arriver plus loin encore dans ses recherches, car pour cet illustre bien-facteur de l'humanité, l'existence du microbe spécifique de la rage ne laisse pas de doute; il s'agit donc par une série de cultures du microbe en dehors de l'organisme, de déterminer exactement

le mode d'action des vaccins; cette connaissance pourrait s'étendre au microbe de la scarlatine, du typhus etc., en général, de toutes les maladies contagieuses qui sont le fait de germes virulents et qu'il appartiendrait à chacun de prévenir. Dans le dernier chapitre l'auteur met le public en garde contre certaines données fausses au sujet des chiens enragés; par exemple, la salive d'un chien contient du virus rabique au moins 3 jours avant l'apparition du moindre symptôme; mères de famille, ne laissez donc pas trop lécher vos jeunes enfants par des bêtes en apparence saines et offensives. — L'accroissement de la rage, qui d'après l'opinion populaire doit se produire pendant les mois d'été, s'est au contraire toujours manifesté de février à mai.

En somme, cet opuscule est bourré de renseignements précieux et sa vulgarisation sera des plus utiles. Sans porter préjudice à l'antique dévotion à S^t Hubert, le tout-puissant protecteur des mordus, nous pouvons d'accord avec l'auteur, nous écrier : « mieux encore que ses nombreuses découvertes, le traitement antirabique assure à jamais à Pasteur l'admiration du monde savant et les hommages de l'humanité reconnaissante ».

A. C.



Les poètes du clocher, par CHARLES FUSTER. Un volume de luxe grand in-8° de 272 pages. Paris, P. Monnerat, éditeur, 48, rue de Lille, 1889. Prix : fr. 10-00.

NOUS ne voulons pas — dans l'incertain espoir de lui consacrer un article plus étendu — tarder davantage à signaler à nos lecteurs ce bel et important ouvrage, dont nous eussions dû parler depuis longtemps.

M. Ch. Fuster, un jeune écrivain qui a tous les persévérants courages, n'a pas reculé devant ce labeur considérable de rechercher et d'analyser les innombrables auteurs qui ont célébré en vers, leur pays natal, leur « clocher ». Pour la Bretagne seule il en nomme 65, donne des extraits de 15. Le dépouillement, le classement de toutes ces richesses poétiques est fait avec discernement et intelligence et sans aucune sécheresse, bien au contraire.

Ch. Fuster, tout en faisant œuvre d'érudition, s'affirme plus que jamais critique et ne cesse pas d'être poète. Le volume offre une lecture suivie des plus intéressantes et il restera précieux à consulter comme un dictionnaire. « Nous avons essayé, dit l'auteur, de grouper tous les poètes contemporains, ayant écrit en langue

française, écrit sur leur terroir, leur clocher, les paysages ou les mœurs de leur province natale. » Il l'a fait pour favoriser ce courant qui porte beaucoup de poètes actuels à s'attacher à la peinture du pays natal, dans laquelle — « au lieu de demeurer dans les généralités sentimentales, historiques, dramatiques ou simplement descriptives » où trois cents poètes se meuvent — ils cherchent et trouveront une originalité propre et le secret de survivre au milieu de l'oubli qui enterre chaque jour après un bruit d'une heure tant de virtuoses de la poésie.

La meilleure façon de donner une idée de ce que renferme le volume sera encore de citer les pays ou les provinces dont il y est question :

Bretagne. — Anjou, Touraine et Maine. — Normandie. — Paris et l'Isle de France. — Picardie. — Artois. — Boulonnais et Flandre française. — Flandre belge. — Patria Belgica. — Ardennes. — Brie et Champagne. — Argonne. — Vosges. — Alsace. — Franche-Comté. — Jura. — Bresse. — Bourgogne. — Nivernais. — Les provinces ingrates. — Auvergne. — Lozère. — Lyonnais. — Savoie. — Dauphiné. — Comtat-Venaissin. — Provence. — Languedoc. — Roussillon. — Pyrénées. — Landes. — Gascogne. — Quercy. — Rouergue. — Bordelais et Périgord. — Limousin. — Berry. — Saintonge. — Vendée. — Les Alpes et la Suisse française. — Roumanie. — Ile Bourbon. — Canada. — Cuba.

Vous tous qui aimez la poésie ou qui voudriez savoir ce qu'on dit et pense de votre province, lisez les « Poètes du Clocher » : vous vous y instruirez et quitterez cette lecture avec de saines et patriotiques émotions.

JEAN CASIER.





LE DROIT D'AUTEUR.

L nous a plu — et il plaira, nous l'espérons du moins, à nos lecteurs pour la plupart eux-mêmes collaborateurs au « Magasin littéraire » — de passer en revue les textes de loi qui affirment, limitent et protègent le domaine de l'auteur sur ses pensées.

Nous nous sommes pénétrés de la législation antérieure. Nous avons étudié les juristes appliqués à cette question. Nous avons suivi avec une attention patiente et annoté d'une manière scrupuleuse les observations et les décisions importantes émises dans les travaux préparatoires : projets, rapports, discussions parlementaires. Cela nous a donné l'intelligence claire et précise des textes nouveaux. Alors nous avons cru bon d'exposer sans la moindre prétention le fruit de nos recherches, la compréhension aisée de la loi.

Et ces soins, ce travail s'adressent à une multitude plus grande qu'on ne croirait : le droit d'auteur intéresse la foule échevelée des peintres, des statuaires, des graveurs — la foule chantonnante des compositeurs, des mélodistes, des wagnériens — la foule aux mains crochues des entrepreneurs de spectacle, des imprimeurs, des créanciers — la foule mercantile des brevetés. Planant

au-dessus de cette vaste curée, il y a une sombre envolée de robes noires à bavettes blanches!



I. -- Le Droit d'auteur en théorie.

Quelle est la pierre quadrangulaire sur laquelle se bâtit tout l'édifice, quelle est la clef de voûte qui en maintient les portiques élancés?

Toutes les voix aujourd'hui sont d'accord et nous répondent que c'est le travail intellectuel.

Pour mémoire, nous mentionnerons que jadis, là on accordait protection aux auteurs à titre de privilège non fondé en raison — ici à titre de juste privilège — ailleurs en conséquence de la possession matérielle de l'œuvre.

Isolé dans sa chambre, alors que la paix et les ténèbres enveloppent la ville, le penseur écrit, écrit : la main court sur le papier — ses yeux par instants se ferment, clignotent — ou bien son corps fait un soubresaut. Mais là n'est pas la vie de ce travailleur. Elle est dans son front, ce front presque rouge malgré l'éclat blafard de la lampe, tant est intense la fièvre de ses pensées.

Le serf de la glèbe a droit sur son travail; le serf de la pensée, indéniablement, ne peut en être privé.

Encore, l'œuvre intellectuelle est bien plus noble que l'œuvre matérielle; l'une est un bijou, l'autre un bloc de houille et pour citer une pensée bien connue : *Nostra omnis vis in animo et corpore sita est : animi imperio, corporis servitio magis utimur; alterum nobis cum diis, alterum cum belluis commune est.* Nous ne pouvons agir que par l'âme ou par le corps; mais par

l'âme on domine, par le corps on est esclave; l'âme nous est commune avec les dieux, le corps avec les animaux.

M. Woeste (1) dans son langage concis et nerveux affirme : « L'homme est propriétaire de sa personne, de son intelligence, de ses facultés, de son travail. Il est donc propriétaire aussi de l'œuvre sortie de son intelligence, sortie de ses facultés, fécondée par son travail. »

L'auteur est l'unique maître de son œuvre; elle est à lui totalement, sans restriction. Nul ne peut la lui enlever, nul ne peut l'exploiter, nul ne peut en disposer.

Voilà ce droit dans sa puissance et dans son rayonnement. Les lois — un salmis de principes et de pratiques — précisent l'application de ce droit et jettent naturellement quelques chaînes sur cette puissance, quelques ombres dans ce rayonnement. Il en faut déjà maintenant aborder une dont le caractère est particulièrement grave; nous voulons parler de la restriction de la durée.



Tel est l'exposé de toutes les législations : au bout d'un certain temps, toute œuvre artistique tombe dans le domaine public, peut faire l'objet de l'exploitation de tous.

Comment motiver ce fait universellement admis?

Les uns invoquent la coopération latente d'une époque, d'un peuple à l'œuvre de ses génies. Nous avons reconnu nous-mêmes en une autre étude cette influence

(1) Séance de la Chambre des Représentants.

latente. En d'autres termes : « L'homme est un être enseigné. Il est enseigné par la famille, par l'école, par le milieu dans lequel il vit, par les influences qui lui viennent et le pénètrent de partout. Il est frappé par tout ce qu'il voit, par tout ce qu'il entend, par tout ce qui est porté à sa connaissance, et c'est ce qui me permet de dire qu'une œuvre artistique et littéraire n'est jamais entièrement personnelle. » Ces paroles sont de M. Woeste (1). Malgré toute l'autorité qui s'y attache, nous ne pouvons y adhérer. L'homme vit en société. Il s'ensuit pour lui un profit continu, incessant, universel. C'est inévitable : l'homme est créé pour la société, Dieu l'a voulu. La soumission à cette parfaite volonté, l'accomplissement de cet ordre divin ne peuvent — en général — qu'amener avec eux un cortège d'heureuses conséquences qui perfectionnent non pas seulement les œuvres intellectuelles mais aussi les œuvres matérielles, toutes les œuvres humaines. Il s'ensuit que tout doit tomber dans le domaine public ou plutôt que rien n'y doit tomber, car tous les êtres humains profitent des bienfaits de la vie en commun — pour autant toutefois qu'on admette comme acquis le principe de la propriété privée, question pleine de périls et d'obscurités.

Il en est d'autres qui trouvent dans cette aliénation fatale la résultante du vœu de l'auteur. « La société ne tire pas ses droits d'elle-même, dit M. de Borchgrave dans son remarquable rapport sur la question, elle les reçoit des auteurs. C'est parce que ceux-ci lui ont fait abandon de leurs idées qu'elle a le droit de les conserver dans son domaine. C'est pour que sa pensée pénètre dans toutes les intelligences que l'auteur la

(1) Séance de la Chambre des Représentants.

publie, et sa volonté manifeste est que dans les limites du respect absolu de ses droits, le plus large essor possible soit donné à la propagation de ses idées. » Cette théorie ne nous paraît pas tenir debout. S'il faut consulter l'intention, à notre sens l'auteur dans le plus grand nombre de cas léguerait naturellement à perpétuité le fruit de ses veilles à ses héritiers. Et ceux-ci, d'ordinaire, car ce serait leur profit comme dans l'administration des autres biens, ne failliraient pas à la vulgarisation et à la propagation dans toutes les formes possibles de l'œuvre qui leur a été transmise.

Ne vaut-il pas mieux adopter la perpétuité du droit? Car sur quoi se base la prescription légale de tous ou plutôt des imprimeurs aux dépens des enfants de l'auteur? Quel est ce vice, ce ver rongeur qui sourdement mine, détruit le droit d'auteur? Quelle est cette lèpre invisible qui s'attache à ce corps sain, le débilité, le consume?

On ne peut raisonnablement qu'objecter des difficultés pratiques qui résultent de la transmission à trente, cinquante ou cent personnes au bout de deux ou trois générations, et de la peine qu'il y aurait à réunir un consentement complet pour une réédition. Ici en effet la propriété ne peut se diviser comme quand elle s'étend à un objet matériel.



Il nous faut à présent examiner les catégories du droit et y trouver place si possible pour notre droit spécial sinon, créer une nouvelle catégorie.

M. Edmond Picard, esprit juridique éminent, a traité la question d'une façon maîtresse, la première fois dans une conférence au jeune barreau de Bruxelles

vers 1873; il s'est répété dans le second volume des *Pandectes Belges*; puis enfin, il a exposé à nouveau ses idées dans une revue juridique internationale.

Nous marcherons hardiment sur ses brisées.

La question que nous avons posée demande pour être sainement résolue beaucoup de clarté d'exposition. Pour éviter toute obscurité, remontons aux sommets de la philosophie; dans ces altitudes silencieuses et illuminées analysons le droit.

Le droit est un rapport entre deux termes.

L'un de ces termes est le sujet, c'est l'homme; il demeure invariable car l'homme seul est capable d'avoir des droits. Le sujet du droit sera donc toujours l'homme.

L'autre de ces termes est l'objet. Et cet objet peut varier; tantôt une chose, res — tantôt un autre homme que le sujet — tantôt le même homme que le sujet.

Quant au rapport, il est multiple, mais toujours fondé en raison. De plus, il peut varier d'après les lieux et les temps.

Si l'on veut diviser les droits, il faut prendre pour thème de classification l'une de ces trois choses, sujet — objet — rapport. Le droit romain a choisi le terme. Aussi bien, on ne pouvait se baser sur le sujet puisque celui-ci est invariable et par suite ne supporte pas de classification. On ne pouvait non plus sans exposer l'édifice du droit à de fréquents bouleversements, se baser sur le rapport puisque, nous le répétons, celui-ci flotte au gré des vagues mouvantes de la raison. On a donc eu recours fatalement à l'objet.

Or cet objet est triple, d'après l'avis des jurisconsultes romains. D'où la classification immortelle :

1. *En Droits Réels*, Jura in re — rapport entre le sujet et un objet matériel.

2. *En Droits d'Obligation*, Jura ad personam — rapport entre le sujet et une personne externe.

3. *En Droits Personnels* — rapport entre le sujet et telle ou telle qualité qu'il possède en lui.

Il nous suffit à présent de poser la question : cette classification admet-elle les droits d'auteur? Non! Les droits d'auteur établissent un rapport entre le sujet et une conception intellectuelle; or une conception intellectuelle n'est ni une chose, ni une personne, ni une qualité inhérente au sujet. Ne perdons pas notre temps à imiter ces gens de bonne volonté qui, selon l'heureuse expression de M. Picard, s'efforçaient à coups de maillet d'introduire dans l'antique division les droits intellectuels.

Il faut admettre donc une nouvelle catégorie -- et cette nouvelle catégorie comprendra non seulement les droits d'auteur mais tous les droits qui tirent leur origine de la conception intellectuelle, source minée dans la roche, source à l'eau claire comme le cristal et pure comme le diamant -- et d'où découlent de minces filets d'argent que les uns attachent à leur lyre, que d'autres tressent en couronnes, mais aussi que certains plient, tordent et retordent pour en faire les merveilleuses œuvres de l'industrie. Ainsi la conception intellectuelle se partage en conception artistique et en conception intellectuelle.

La conclusion pratique de ce que nous venons d'établir est formulée par M. Picard : « Aux trois livres du Code Civil, il vient logiquement s'en accoler un autre dans sa dignité et son utilité particulière : c'est celui des Droits Intellectuels. Dès qu'on l'énonce, la lacune se révèle dans toute son étendue, dans tout ce qu'elle a de fâcheux. Ces droits intellectuels qu'on ne savait où mettre à bon escient, qui semblaient des astres errants, que peu à peu les droits réels attiraient dans leur orbite, viennent remplir ce vide et s'y

meuvent à l'aise avec leur gravité propre. Le droit en est soudain enrichi et se manifeste avec une pompe nouvelle (1). »



Une question subsidiaire mais de quelque intérêt et qui prête à la discussion se rattache à celles plus importantes que nous venons de traiter. Cette question dédaignée, cette querelle non vidée pourraient subrepticement nous induire en erreur dans la suite.

Voici : les droits réels ont un mot qui caractérise leur action, le mot propriété. Les droits intellectuels doivent réclamer le leur. Faute de quoi, on tombera dans les plus grossières méprises. Le mot propriété s'entend de la jouissance, de l'usage des biens matériels — biens différant totalement par leur nature, leur étendue, leur exercice des conceptions intellectuelles. Le mot propriété a un sens fait. D'où, si l'on enveloppe sous cet appellation trompeuse les droits d'auteur ou autres du même genre, souvent par mégarde, par surprise, on sera incliné à régir ces derniers droits comme les droits réels.

Certes, ne disons pas : propriété intellectuelle.

Nos législateurs ont aujourd'hui adopté pour les œuvres artistiques et littéraires la dénomination : droit de reproduction.

M. Picard propose, en général, l'expression : droit d'invention. Le passage où il en développe la justesse mérite d'être cité : « C'est une invention, une découverte qui procède à l'éclosion de chacun de ces droits (2).

(1) Introduction au II^e vol. des *Pandectes Belges*. Y voir comment le savant jurisconsulte agence harmonieusement les sept Titres de ce IV^e Livre.

(2) Il s'agit des droits intellectuels en général : brevets, dessins de fabrique, œuvres littéraires, etc.

C'est l'intelligence humaine qui en est la source et qui leur donne l'existence. C'est cette opération de l'activité cérébrale qui est le titre à la protection légale. Pourquoi dès lors ne pas appeler droit d'invention ce droit qui consacre cette protection méritée? »



II. — Le Droit d'Auteur dans l'Histoire.

Il faut interroger les ténèbres et les ignorances du passé. M. Pouillet, le savant jurisconsulte qui s'est créé une spécialité des droits d'invention, nous secondera puissamment dans cette tâche.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on imprime, que l'on expose, que l'on fait représenter. Et — dérision à l'intelligence — on publia durant des siècles sans même soupçonner quel droit étendu on pouvait revendiquer sur son œuvre et à quel titre!



Les Anciens ont-ils méconnu le droit que tout forgeron de pensées peut réclamer sur son œuvre? Pour elle, les jurisconsultes romains n'ont pas eu un regard, n'ont pas fait un effort.

D'ailleurs, nul besoin de cela. L'opinion publique et les satyriques avaient leurs sarcasmes pour les plagiaires, et le penseur de génie touchait la gloire. Le poète ne songeait pas à la fortune : car le moyen n'était pas encore donné de multiplier à l'infini un poème ou un tableau.

Pendant on affirmerait avec raison que la *lex Aquilia* (*in lege Aquilia et levissima culpa venit*) pro-

tégeait les auteurs s'ils eussent voulu ou songé à se réclamer d'elle.



Louis d'Héricourt, vivant au XVII^e siècle, le premier — c'est sa gloire — revendiqua devant les juges l'inviolabilité de la conception intellectuelle.

Il y avait là un droit longtemps inutile, longtemps méconnu et qui au jour de son avènement — comme toute vérité à son aurore — eut son prophète, Louis d'Héricourt, et des martyrs : Jacques Vincent, le syndic et les adjoints d'Armenonville.

Cette revendication fût (1) — peut-être? — demeurée sans écho; mais vint une époque de merveilleuse incubation, une époque semblable pour sa fertilité exubérante aux origines de notre globe où jaillissaient de terre les premiers jets d'une végétation prodigieuse; la Révolution où firent éclosion des germes sains et vrais mêlés parfois — comme la bonne semence à la mauvaise — à des grains de poudre qui remués par des hommes aveugles d'enthousiasme, à toute heure s'allumaient et éclataient au grand effroi des nations. Après que la fumée se fut dissipée, on vit des reines majestueuses, assises glorieusement sur des trônes d'or; l'une proclamait les droits que tout travailleur de la pensée, que tout piocheur du sol mobile des rêves devait posséder et exercer sur son œuvre.

Quand le monde après la bourrasque et l'ondée se réveilla, l'air était frais; un nouveau soleil chauffait la terre; mille fleurs inconnues regardaient et souriaient au ciel; l'une d'elles, élancée, portait fièrement une

(1) Voir en effet le décret de 1777 cité plus loin.

collerette d'azur dominée de pistils nacrés : cette fleur était la fleur des arts.

Certes sous l'ancien régime, on trouvait le *Privilège*, exceptionnellement accordé aux héritiers de l'auteur, ordinairement au libraire : ceux-là seuls pouvaient imprimer l'œuvre; là, nulle notion du droit d'auteur.

Il y avait aussi des rentes sur la *cassette royale*, comme chez les Romains les rentes sur la cassette de Mécène; mais là encore, rien du droit seulement une protection accordée à l'art et aux lettres dans leurs représentants les plus illustres.

Pendant on soupçonnait un droit; on était amené petit à petit à le reconnaître. Louis XVI écrivait (1) : « Le privilège du libraire est une grâce fondée en justice; pour un auteur, elle est le prix de son travail; pour un libraire elle est la garantie de ses avances. Mais la différence du motif doit naturellement régler la différence d'importance du privilège. L'auteur doit avoir le pas. » Ces paroles étaient datées de 1777. La même année un arrêt du conseil décrétait que l'auteur : « doit obtenir pour lui et ses hoirs à perpétuité, le privilège d'éditer et de vendre ses ouvrages ».

La gravure et la peinture seules demeuraient abandonnées.

Quinze ans plus tard, à cette époque où les ans valaient presque des siècles, le législateur décréta : « Les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux et des dessins jouiront leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages et d'en céder la propriété en tout et en partie. »

(1) Voir POUILLET pour toutes ces citations.

Mais hélas! la voix qui parlait était bien tremblante encore. C'est que la raison laissée à elle-même marche dans l'obscurité et n'avance qu'en tâtonnant; telle, l'histoire de toutes les sciences. Nos codes sont comme un vaste dépôt d'alluvion apporté lentement, à chaque heure du jour, par le fleuve inconscient. Aussi au milieu d'un sable fin et jaune on retrouve souvent des lambeaux de plantes visqueuses. Non, l'intelligence humaine ne crée pas du jour au lendemain; elle ne donne qu'après la gestation.

Depuis 93, la gestation dure. Chaque jour nous a payé son tribut en déposant dans le réceptacle intellectuel une idée. A présent, il faut rassembler, disposer, coordonner.



La Belgique s'y est mise à plusieurs reprises avant de terminer la codification du droit d'auteur.

Toute notre législation se composait des décrets de janvier 1791, de juillet-août même année, de la loi du 15 janvier 1817, des articles 4 et 5 du décret du 21 octobre 1830, de la loi du 1^{er} avril 1870.

Cette vieille baraque en torchis, faite de pièces et morceaux, est aujourd'hui renversée; on l'a remplacée par une bâtisse plus confortable, plus spacieuse, plus artistique.

En 1857 (1), sur l'initiative de M. Rogier, on élaborait un projet sur la matière. Abandonné, puis ramené au jour en 76, il fut encore perdu de vue. Nos ministres d'aujourd'hui ont enfin pris l'énergique et définitive résolution de tailler le bloc et d'en faire sortir, libres et radieuses,

(1) Voir les Travaux préparatoires.

Melpomène au font grave et Euterpe à la couronne de roses.

Nous possédons la loi de 1886, issue de ces efforts.

C'est l'heure, à présent, de nous avancer sous les voûtes de la législation.



III. — Du Droit d'auteur dans la Législation Belge.

Notre loi du 22 mars 1886 se divise en plusieurs sections :

- S. I. Du Droit d'auteur EN GÉNÉRAL.
- S. II. Du Droit d'auteur sur les ŒUVRES LITTÉRAIRES.
- S. III. Du Droit d'auteur sur les ŒUVRES MUSICALES.
- S. IV. Du Droit d'auteur sur les ŒUVRES PLASTIQUES.
- S. V. De la contrefaçon et de la répression.
- S. VI. Action civile résultant du droit d'auteur.
- S. VII. Droits des étrangers.
- S. VIII. Disposition transitoire
- S. IX. Abrogation de la législation existante.

Cet ordre est logique ; nous le suivrons.

Nous nous bornerons toutefois à l'examen des quatre premières sections qui intéressent particulièrement les auteurs. Le reste ne s'adresse qu'à l'avocat.

SECTION I. — *Du Droit d'auteur en général.*

ART. I. — *L'auteur d'une œuvre littéraire et artistique a seul le droit de la reproduire ou d'en autoriser la reproduction de quelque manière ou sous quelque forme que ce soit.*

Le penseur a créé une œuvre. Il peut la reproduire, non pas seulement telle qu'elle a vu le jour la

première fois, mais il peut la reproduire sous une autre forme, la perfectionner, l'étendre, la diminuer, même la détruire. Lui seul en est maître et en dispose à son gré.

Le principe est large ; seules, les conventions, tacites ou expresses, auxquelles s'astreindra l'auteur, limiteront, raccourciront son droit.

Mais quand peut-on revendiquer le nom glorieux d'auteur ?

Dès que l'on aura fait œuvre d'intelligence, dès qu'il y aura activité d'esprit. C'est le travail du cerveau qui est le fundamentum, le caput du droit d'auteur.

L'œuvre peut être de courte ou de longue haleine, médiocre ou géniale, que ce soit une romance ou un opéra, n'importe ! la loi la reconnaît et la protège.

Les jurisconsultes français distinguent, inutilement, croyons-nous, en création c'est-à-dire production d'une œuvre originale et simple exécution c'est-à-dire travail sur une œuvre déjà existante. Dans les deux cas, pour employer l'excellente expression de M. Picard, c'est l'opération de l'activité cérébrale qui est le titre à la protection de la loi.

Je souligne donc que l'activité cérébrale peut se trouver dans la simple exécution. Lors des débats parlementaires, il a été déclaré que le peintre qui copie une œuvre tombée dans le domaine public a dans toute sa force le droit exposé dans cet article. — Il a été déclaré que le traducteur (qui ne met quelquefois nul génie dans son travail) possède également ce droit sur son œuvre.

M. Beernaert, dans une séance du Sénat, 8 janvier 1886, déclarait que : « Un chemin de fer peut comporter des œuvres d'architecture et si un ingénieur dessinait par exemple le pont du Gard, *il* aurait cer-

tainement droit à la protection des œuvres artistiques. »

La doctrine l'affirme aussi : « Même ici, (dans le cas de reproduction), dit M. Pouillet, il y a création dans le sens juridique du mot parce qu'il y a production d'une chose qui n'existait pas et que cette chose porte en elle l'empreinte du travail de l'auteur. Ce qui constitue alors la nouveauté ce n'est pas la composition, c'est l'exécution, c'est le faire de l'artiste, de l'auteur; l'original sera bien à tous, mais sa copie ne sera qu'à lui. La copier sans son consentement, ce sera porter atteinte à son droit. »

« Dès l'instant où il y a création nouvelle, dit un autre auteur, M. Pataille, il y a création dans le sens de la loi. »

C'est ainsi que — sans être à proprement parler des créations — les dictionnaires, les guides, les tableaux synoptiques ne peuvent être reproduits que par l'auteur.

Il y a cependant une limite où l'exécution ne donne plus de droit privatif à l'auteur, limite bien indéfinie : le juge seul peut la fixer d'après les circonstances. Il a été décidé le 29 novembre 1856, affaire Parent, qu'un programme de courses de chevaux ne saurait être considéré comme une œuvre littéraire (cité par Pouillet).

Nous avons à notre portée un exemple où les deux situations se touchent : l'annuaire de l'université de Louvain. Les différents rapports sur la marche des sociétés sont le bien exclusif de l'Université; personne autre ne peut légalement les rééditer. Le résultat des examens, au contraire, ne donne lieu à aucun droit; chacun est libre d'en faire une réimpression.

Les conventions, disais-je tantôt, viendront seules borner l'action de l'auteur. La vente d'un manuscrit, d'une édition, d'une édition à autant d'exemplaires, la vente d'un tableau : autant d'entraves.

Qu'advient-il du droit d'auteur sur tel travail d'orfèvrerie, exécuté par un ouvrier sur la commande de son patron? Il revient au patron. Voir Pouillet, p. 113.

- Quid d'un article de journal? L'écrivain est l'auteur et le propriétaire à moins de convention contraire. Le journal achète seulement la primeur et ne peut publier qu'une fois. V. Pouillet p. 115.

— Quid de sociétés savantes au sujet des œuvres qu'elles publient? Voir la discussion ci-après art. 11.

— Quel sera le sort des collaborateurs à une œuvre encyclopédique? Le chef, c'est-à-dire la personne qui juge, approuve, dirige, range, ordonne les parties, les relie entr'elles, celle-là seule peut réimprimer l'œuvre entière. Quant aux collaborateurs, si leur travail est nettement distinct, ils pourront en faire un tiré spécial, reproduire cette œuvre personnelle, la modifier. Encore, les tribunaux auront à examiner. Voir discussions à la Chambre des Représentants, séance du 1 décembre 1885

— Quelle est la mesure du droit d'auteur dans la collaboration à une revue?

« Le collaborateur à une revue, disait M. de Borchgrave, et ce disant il fut approuvé par M. Devolder, est rémunéré pour que son article prenne place dans la revue; mais à défaut de stipulation contraire, il conserve le droit de publier son travail séparément, et d'en pouvoir seul faire ou en autoriser la traduction. »

Les règlements des revues ou encyclopédies et les stipulations qui interviendront entre le directeur et les collaborateurs pourront modifier les droits réciproques.

Les littérateurs et les historiens du *Magasin Littéraire et Scientifique* savent qu'au verso de la couverture il est dit : « Les articles ne peuvent être reproduits sans une autorisation spéciale du comité de rédaction. » Cependant on est large, et l'on autorise toujours.

Mais pratiquement, pour l'espèce qui nous occupe, il faut noter une différence entre les auteurs rémunérés, et les auteurs non rémunérés, ces derniers formant la grande majorité. Pour les articles payés — si la rémunération est légère, on exige que le collaborateur attende, avant de reproduire, un temps assez long, un an par exemple; — si la rémunération s'élevait à 4 ou 5 francs la page, la Revue entendrait garder l'entière propriété, c'est-à-dire défendre la réimpression durant plusieurs années ou faire payer à l'auteur lui-même le droit de rééditer. Ces renseignements sont dûs à de bienveillantes communications du comité de rédaction.

— Un peintre vend un tableau. Qui peut reproduire ce tableau, l'acheteur ou le vendeur?

A priori, ni l'un ni l'autre. La vente lie les deux contractants. Il faut une convention pour que l'acquéreur ait le droit de reproduire l'œuvre achetée; de même pour l'auteur. Cependant un usage connu peut déroger à ces règles. Également, les circonstances qui entourent la vente. Voir ci après art. 19.

— Quid d'un peintre qui copie ou réduit le tableau d'un artiste dont le droit n'est pas encore tombé dans le domaine public? Le second auteur a-t-il un droit personnel et le premier auteur ne pourrait-il pas reproduire la copie ou la réduction de son propre tableau sans une autorisation expresse de son succédané?

Tout d'abord il est acquis qu'on est condamnable si l'on copie ou réduit une œuvre originale sans consentement exprès. La copie ou la réduction faite légalement, l'auteur premier à notre sens (car ici la discussion parlementaire s'est embrouillée) ne possède pas le droit de reproduire la nouvelle œuvre. Quant au copiste ou au réducteur, il nous paraît n'avoir sur son travail propre que les pouvoirs découlant de la convention

passée avec l'inventeur, convention qu'il faudra interpréter.

Quid des adaptations?

Le mot n'est pas encore bien défini; il s'applique à plusieurs choses. Il signifie l'adjonction, l'application des paroles d'un poème à la musique d'une partition; nous n'avons pas ici à nous occuper de l'adaptation ainsi comprise. Il signifie encore un remaniement plus ou moins complet d'une œuvre en vogue. Dans ce cas l'adaptation en tant qu'elle n'est qu'une simple condensation d'un roman, ou l'application à ce roman ou œuvre dramatique d'une scénique locale, constitue indiscutablement une reproduction et ne peut être faite, de ce chef, que par l'auteur lui-même ou du moins avec son consentement. Si elle se réduit à un emprunt accessoire d'idées ou de détails, elle ne tombe pas sous le coup de la loi. En cette occurrence, il est très difficile de déterminer jusqu'où la copie s'étend : l'intervention législative serait donc périlleuse. M. de Moreau l'a démontré en citant un exemple alors récent : « Une société belge avait constitué un jury pour juger d'un concours littéraire et pour décerner le prix. L'œuvre trouvée la meilleure fut couronnée mais peu de temps après, le jury s'aperçut qu'elle n'était qu'une adaptation d'un roman russe. L'auteur s'était inspiré d'une œuvre existante. Était-ce donc une création? Le jury se réunit. Croyez-vous qu'il fut unanime pour prendre une décision? Nullement; elle ne fut point prise à l'unanimité. Voilà cependant un cas où tout le monde aurait pu être d'accord. On se trouve en présence d'une adaptation qui paraît ne pas devoir obtenir le prix décerné par la société et cependant le jury hésite, il se divise. Dès lors vous voyez combien il est difficile d'apprécier, si, dans une adaptation, l'auteur a fait œuvre d'auteur, s'il y a création ou s'il n'y a que reproduction. »

ART. 2. — *Ce droit se prolonge pendant cinquante ans après le décès de l'auteur au profit de ses héritiers ou ayants droit.*

Cet article a été le point de mire de beaucoup de critiques aux Chambres Belges.

Les uns n'admettaient pas que d'une part on accordât tant aux littérateurs et aux artistes — et de l'autre, si peu aux inventeurs qui ne jouissent du brevet que pendant 20 ans (art. 3 Loi du 24 mai 1854 sur les Brevets d'invention). M. Woeste répondit avec beaucoup de vérité que l'intérêt social n'était pas le même dans les deux cas.

Quelques-uns auraient voulu une durée uniforme, c'est-à-dire commençant non à une date incertaine comme celle de la mort, mais à une date fixe comme celle de la publication. Les difficultés d'une telle mesure devaient la faire écarter. Comment en effet préciser la date d'une première publication, d'une première représentation, d'une première exposition? — Quelles complications en outre si l'on avait remanié, modifié une œuvre antérieure?

Il faut signaler ici certaines affirmations — de MM. Devolder et Nothomb — en faveur de la perpétuité du droit; nous disons affirmation et non plaidoyer car selon M. Pouillet, érudit en ces sortes de questions et partisan de la même idée, assurer la perpétuité « ce serait exorbitant ».

ART. 3. — *Le droit d'auteur est mobilier, cessible et transmissible en tout ou en partie conformément aux règles du Code Civil.*

Cet article maintient les règles du Code Civil et

renverse les espérances de ceux qui auraient voulu placer la femme de l'auteur dans une condition spéciale à l'endroit de la succession.

Certes, l'épouse intelligente qui comprend les rêves de l'artiste, partage son labeur, arrête sa main fébrile sur le point de déchirer le manuscrit, relève le courage anéanti, a largement mérité dans la réussite.

Mais la bonne et tendre ménagère qui lessive, nettoie, cuisine, passe presque toute sa vie à côté du poêle où mijote le pot-au-feu, elle aussi a bien mérité de son homme et devrait être mieux lotie à la mort de ce mari si fidèlement soigné.

Il faut donc conclure à la révision de certain article 767 du Code Civil, y introduit par erreur dit-on, et non déroger à son texte dans des législations particulières.

ART. 4. — *Les propriétaires d'un ouvrage posthume jouissent du droit d'auteur pendant 50 ans à partir du jour où il est publié, représenté, exécuté ou exposé.*

Un arrêté royal déterminera la manière dont sera constatée la date à partir de laquelle le terme de 50 ans prendra cours.

Des circonstances spéciales ont motivé cet article. Les voici d'après M. Devolder :

« Il ne serait pas juste, parce que l'auteur n'a pas jugé à propos de publier son œuvre de son vivant, de lui en enlever la récompense et le fruit. L'auteur pour en agir ainsi peut être guidé par les considérations les plus légitimes et les plus sérieuses. D'abord, il peut ne pas publier, parce qu'il est le maître absolu de son œuvre, qu'il peut la détruire, l'anéantir si cela lui plaît, et la société n'a aucun droit sur elle.

« Ensuite s'il s'agit par exemple de travaux d'histoire et principalement de mémoires, est-ce qu'il n'arrivera pas souvent que l'auteur aura, pour en différer la publication, des raisons de haute convenance ?

« Il se peut que s'il parlait au moment où les intéressés sont encore vivants, au moment où des intérêts respectables peuvent être lésés, son œuvre n'aurait pas l'utilité qu'elle aura plus tard pour l'histoire, lorsque plus personne ne pourra être atteint par la publication. »

Dans ce cas special d'œuvre posthume, il a fallu nécessairement prendre pour origine de la durée la date de la publication, car c'est seulement dès lors que l'œuvre vit, procure les avantages pécuniaires aux propriétaires et les bienfaits intellectuels à la société.

Pour éviter les difficultés, le 2^{me} paragraphe laisse à un arrêté royal la faculté de désigner la manière la plus naturelle de fixer le point de départ. C'est l'enregistrement dans les six mois à peine de déchéance : voir l'arrêté royal du 22 mars 1886, et aussi l'arrêté ministériel du 3 avril 1886.

L'art. 5 découle de l'art. 3 et ne souffre pas de difficulté :

ART. 5. — *Lorsque l'œuvre est le produit d'une collaboration, le droit d'auteur existe au profit de tous les ayants-droit jusque 50 ans après la mort du survivant des collaborateurs.*

ART. 6. — *Lorsque le droit d'auteur est indivis, l'exercice de ce droit est réglé par des conventions. A défaut de convention, aucun des co-propriétaires ne peut l'exercer isolément sauf aux tribunaux à prononcer en cas de désaccord.*

Toutefois chacun des co-propriétaires reste libre de pour-

suivre en son nom et sans l'intervention des autres, l'atteinte qui serait portée au droit d'auteur et de réclamer des dommages-intérêts de sa part.

Les tribunaux pourront toujours subordonner l'autorisation de publier l'œuvre à telle mesure qu'ils jugeront utiles de prescrire; ils pourront décider, à la demande du co-propriétaire opposant, que celui-ci ne participera ni aux frais, ni aux bénéfices de la publication, ou que le nom du collaborateur ne figurera pas dans l'œuvre.

Il peut y avoir plusieurs causes d'indivision du droit d'auteur. La loi n'en fait pas l'énumération car la multitude des cas ne peut être emprise dans une formule théorique : revues, encyclopédies, dictionnaires historiques, etc. En tout état de cause, la succession de plusieurs produira toujours cette indivision.

Nous nous arrêtons, car dans le dispositif de cet article, il se marque ici une dissemblance du droit commun et du droit d'auteur. Au premier s'applique l'art. 115 du Code Civil (Ch. du Partage) article ainsi conçu : Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision; et le partage peut être toujours provoqué nonobstant prohibitions et conventions contraires. — On peut cependant convenir de suspendre le partage pendant un temps limité : cette convention ne peut être obligatoire au-delà de 5 ans, mais elle peut être renouvelée. En admettant toujours le droit commun, il aurait fallu recourir à l'art. 1686 du Code Civil : La vente se fait aux enchères et le prix en est partagé entre les co-propriétaires, en un mot, à la licitation. Mais ici, on ne veut pas du droit commun : on s'en réfère à la convention intervenue entre parties ou aux tribunaux interprètes de la loi.

Cette décision pourra amener certaines situations assez drôles exposées par M. Simons : « Je crois, disait-il,

qu'on a été trop loin dans cette loi en décidant qu'il fallait laisser aux tribunaux le soin de décider en pareille matière.

« Ce sera bien autre chose si, au lieu d'une œuvre littéraire, il s'agit d'une œuvre musicale, d'une partition. Voyez donc ce tribunal qui va juger quand il y a désaccord entre les compositeurs, par exemple, si c'est tel instrument ou tel autre qui doit servir à exécuter tel passage. L'un dira : c'est le violon; l'autre dira : c'est le violoncelle.

« Dans une orchestration, l'un voudra un morceau de flûte; son collaborateur prétendra que ce doit être la clarinette qui exécutera ce morceau; et, pour couper court, le tribunal pourra donc, en vertu de cet article, décider que ce sera le haut-bois.

« Messieurs, il me semble que si on ne restreint pas de quelque façon la disposition de cet article, les tribunaux ne seront pas seulement gênés mais pourront être dans le cas de commettre des énormités.

« Ce sera bien pis encore s'il s'agit d'œuvres plastiques. Je suppose deux artistes qui vont composer ensemble un tableau; ce sera par exemple un paysage entourant un étang. L'un des collaborateurs dira : cette eau ne me paraît pas assez transparente; je veux que cela soit changé. La partie adverse dira : non, cette œuvre est bonne, je n'ai rien à y changer. Si l'on soumet la contestation à un tribunal, je demande comment il sera possible d'obtenir des solutions rationnelles? »

ART. 7. — *L'éditeur d'un ouvrage anonyme est réputé à l'égard des tiers en être l'auteur. Dès que celui-ci se sera fait connaître, il reprend l'exercice de son droit.*

Cet article semble étrange tel qu'il est énoncé. sans

réserves pour l'éditeur. Mais il est entendu que l'on admet entre l'auteur et l'éditeur toutes les conventions de quelque genre qu'elles soient, bien qu'elles n'aient pas été mentionnées dans la loi.

L'auteur anonyme peut tirer profit du paragraphe 2 : Se faire connaître si l'éditeur est vieux et lui, auteur, jeune; - ou ne pas se faire connaître si l'éditeur est au contraire moins âgé que lui.

On a cité un chiffre qui prouve combien l'usage de l'anonymat se répand, parce qu'on a une dernière pudeur à cacher son nom dans les œuvres mauvaises que l'on produit : la société des Gens de Lettres, dans un de ses derniers exercices, sur 988,000 francs de droits qu'elle a perçus en compte 524,000 fr. pour les chansons de cafés-concert signées de noms supposés.

M. Montefiore proposa en conséquence la suppression du 2^d paragraphe. Le sénat s'y refusa pour diverses raisons.

ART. 8. — *La cession soit du droit d'auteur, soit de l'objet qui matérialise une œuvre de littérature, de musique ou des arts du dessin ne donne pas le droit de modifier l'œuvre pour la vendre ou l'exploiter ou l'exposer publiquement sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-cause.*

Les conventions contraires sont autorisées.

Mais la cession qui aura été faite sans nulle stipulation sera interprétée dans un sens favorable à l'auteur.

Comment expliquer que nos législateurs aient eu à cœur de protéger le poète, le compositeur et le peintre plutôt que celui qui achète l'œuvre produite par eux?

La raison s'en trouve d'abord dans le caractère des contractants. L'un essentiellement primesautier, ignorant des lois, antipathique aux écritures, aveuglé sur ses

propres intérêts. L'autre parfois calculateur, mercantile, retors dans la connaissance des textes sur la matière, habile à proposer des conventions qui seront des pièges dissimulés sous des brindilles. Nous le voulons bien : tous ceux qui contractent avec un auteur ne sont pas gens de cette espèce; les uns n'ont en vue que la réalisation d'un caprice; les autres la protection des arts; mais un certain nombre se compose de ceux qui agissent dans un but de spéculation et qui, tout en conservant la signature d'un artiste connu, voudront faire une retouche à son œuvre pour la mettre dans le ton, lui donner le chic du jour, et mieux la vendre.

Le motif de cette préférence se trouve aussi dans ce fait qu'en protégeant l'auteur, on protège un intérêt capital, un droit suprême : on défend sa personnalité et souvent son honneur. Supposez — pour mettre la chose au pire — un épicier, ami de l'art (sans l'affreux calembour accoutumé, qui passe ses loisirs, assis sur une balle de café et rêvant d'idéal; il trouve l'œuvre qu'il a achetée trop peu noble de ton; il la corrige par quelques notes de ses couleurs favorites : couleurs poivre, sel et moutarde. Ce boucher au contraire plaque dans l'aquarelle de Stacquet quelques touches de vermillon. Et ils pourraient ensuite exposer, vendre ces œuvres ainsi transformées sous le couvert de noms illustres?

Serait-il juste de faire porter à la réputation de l'artiste, à son mérite, une modification dont il n'est pas l'auteur, une modification qui sera toujours maladroite et dénaturera sa personnalité? On ne pouvait laisser à personne la liberté de ridiculiser un artiste en modifiant son œuvre pour la vendre ou l'exploiter.

On a proscrit également l'exposition de l'œuvre transformée. Ce n'a pas été sans de longs débats.

MM. de Borchgrave, de Caraman, Devolder auraient

défendu toute modification à l'œuvre vendue. Seulement comme le domicile ne peut être violé et que des perquisitions au foyer de l'acquéreur ne sont pas tolérables, leur règle se fixait comme suit : « Pas de modification à l'œuvre pour *l'exposer publiquement*, la vendre, l'exploiter. » Mais MM. Beernaert et Woeste ne voulaient pas de cette mesure, équitable cependant.

On présentait pour repousser l'addition au texte primitif de ces mots *pour l'exposer en public* des exemples insidieux comme celui-ci : un spectateur grincheux qui avait assisté à l'opéra de Paris, à une représentation de Freischutz où l'on avait supprimé quelques morceaux, fit assigner le lendemain l'administration en justice, demandant qu'elle fût condamnée à représenter l'œuvre intacte. Réflexion faite, on aurait pu répondre : mais est-ce l'auteur qui actionne ici, en vertu d'un principe semblable à celui de notre article 8 ? D'ailleurs si la représentation n'était pas gratuite, il y aurait eu exploitation, cas prévu par le libellé premier de l'article. Somme toute, de quel droit tel directeur de théâtre peut-il mutiler une œuvre laborieusement enfantée ? Au reste, le tribunal s'il avait à prononcer une peine, la prononcerait en proportion de la faute, selon que la modification est insignifiante ou radicale.

Le Sénat s'est justement et noblement inspiré de la personnalité de l'auteur et a proscrit l'exposition publique d'une œuvre transformée. Cette solution a été ratifiée définitivement.

Voici comment M. de Kerchove au second vote de la Chambre a résumé et précisé la force pratique de cet article : « Il a été parfaitement entendu, au moment du vote, que ce que l'on voulait proscrire, c'était ce commerce frauduleux, mauvais au point de vue artistique, nuisible

même au point de vue moral, qui consiste aujourd'hui à acheter des œuvres, à les modifier et à les dénaturer sans le consentement de l'auteur, dans le seul but de faire une spéculation peu avouable. »

ART. 9. — *Les créanciers ne peuvent saisir l'œuvre musicale et littéraire, tant qu'elle est inédite — et du vivant de l'auteur, les œuvres d'art, tant qu'elles ne sont pas prêtes pour la vente ou la publication.*

Glosons certains termes.

L'œuvre littéraire est considérée comme *inédite* tant qu'elle n'est pas chez l'imprimeur ou peut-être mieux, tant qu'elle n'est livrée à la publicité.

L'œuvre musicale est *inédite* tant qu'elle n'a pas été publiée ou exécutée, c'est-à-dire ayant paru en libretto, quoique non exécutée ou ayant été exécutée quoique non imprimée.

Parmi les autres œuvres d'art, la *gravure* est prête pour la vente, quand elle est soumise à l'imprimeur; les *statues* ou *tableaux*, lorsqu'ils ont été exposés soit dans l'atelier de l'artiste soit dans un local public.

On remarquera qu'il est fait une distinction entre les œuvres musicales ou littéraires et les autres.

Lors de la discussion de cet article, il y a eu lutte entre les partisans de l'auteur, de la personnalité de l'artiste — et les protecteurs des droits du créancier. Les premiers voulaient l'insaisissabilité absolue des œuvres d'art; les autres se prononçaient dans le sens diamétralement opposé.

A notre sens l'artiste en s'obérant a toujours implicitement engagé son travail; il l'a transformé lui-même en valeur mercantile, son engagement est donc identique à tout autre. La loi devrait l'aider à tenir

sa foi, à ne pas forfaire à son honneur; quitte à laisser aux tribunaux la mission de veiller à ce que le créancier en saisissant telle ou telle œuvre, n'agisse pas mal à propos et ne nuise au prestige, à la renommée de l'artiste.

Nous croyons que M. Woeste allait trop loin quand il osait soutenir que c'est une chose très contestable que de reconnaître au créancier le droit de s'emparer de la pensée d'un homme pour être payé d'une fourniture de boulanger ou de boucher. Et il ajoutait : « Je comprends très bien dans ces circonstances que quelques membres de cette assemblée soient disposés à se prononcer en faveur de l'insaisissabilité absolue. »

On s'est rallié à un moyen terme. Mais l'article donne libre carrière aux joyeux bohèmes, à ceux-là qui nocent, s'endettent et rient des créanciers — à cette troupe délurée de longues chevelures et de chapeaux Rubens — à ces fume-cigarettes ou à ces ronges-brûle-gueule croqués si finement par Murger.



Résumons-nous.

La section première pose les bases.

L'art. 1 définit largement *le droit d'auteur* : toute reproduction laissée à lui seul.

L'art. 2 fixe la *durée* limitant à 50 ans de survie, comme la plupart des législations modernes.

L'art. 3 donne la *nature* du droit.

Les art. 4, 5, 6, 7 traitent de quelques *cas spéciaux* : ouvrages posthumes, indivis, anonymes.

L'art. 8 règle la *cession*. Hormis certaines restrictions l'article fait large part à l'auteur en enlevant à l'acquéreur le droit de rien modifier.

L'art. 9 traite des *droits des créanciers* ou plutôt les supprime dans une certaine mesure, (les immunités artistiques!).



SECTION II. — *Du Droit d'auteur sur les œuvres littéraires.*

ART. 10. — *Le droit d'auteur s'applique non seulement aux écrits de tout genre, mais aux leçons, sermons, conférences, discours ou toute autre manifestation orale de la pensée.*

Toutefois les discours prononcés dans les assemblées délibérantes, dans les audiences publiques des tribunaux, ou dans les réunions politiques peuvent être librement publiés, mais à l'auteur appartient le droit de les tirer à part.

Le premier paragraphe essaye une énumération des œuvres littéraires, mais avant tout il appuie sur la manifestation orale de la pensée, manifestation qui appelle toujours une large publicité et qui pourrait peut-être, vu la forme immatérielle où elle s'incarne : du souffle, se voir en butte aux contestations.

Le second paragraphe met à ce droit d'auteur des restrictions qui sont d'ailleurs la simple conséquence des circonstances. Il s'agit de discours prononcés dans les assemblées délibérantes, dans les audiences publiques des tribunaux ou dans les réunions politiques. Les journaux peuvent reproduire ces discours parce que l'orateur au moment où il parlait s'adressait non seulement aux personnes assemblées devant lui, mais à celles qui auraient pu y être, mais à toute la nation.

L'auteur seul cependant pourra faire un tiré à part de son discours. Il a été toutefois entendu que tout discours où l'orateur ne semblait pas vouloir garder son droit peut être reproduit même dans un tiré spécial.

Exemple : un homme politique publiant en brochure le discours prononcé à la chambre par son adversaire (Ann. Parl. p. 57 Col. 2).

Il va sans dire que l'on n'a pas eu ici en vue de toucher aux principes des lois sur la presse. De même, si la publication occasionne un dommage quelconque à un tiers, son auteur en est responsable d'après les règles du droit commun (Devolder, A. P. p. 56 Col. 2).

L'art. 11 avait d'abord été conçu tel :

Les actes officiels de l'autorité tombent dans le domaine public. Toutes autres publications faites par l'Etat, les administrations publiques et les corps savants légalement constitués donnent lieu au droit d'auteur pour une durée de 50 ans à partir de leur date.

M. Woeste se leva et dit : « J'imagine que par là on veut parler d'un droit d'auteur dont jouiraient l'Etat, les administrations publiques et les corps savants. Je pose la question. Est-ce le sens que le gouvernement donne à l'article en discussion? Je demande un oui ou un non? »

Le cabinet s'était ici singulièrement fourvoyé. Outre qu'en Belgique, il n'y a pas de corps savants légalement constitués, cet article bouleversait brusquement un usage qui a de tout temps conservé le droit d'auteur à l'érudit communiquant aux institutions scientifiques et littéraires le fruit de recherches sur un sujet d'actualité, parcelle d'un travail de longue haleine. Il aurait donc fallu se résigner ou bien à ne plus aller frapper à la porte des académies, ou bien à perdre un anneau de la chaîne laborieusement forgée. La conséquence eut été l'abandon et la ruine de nos corps scientifiques.

Ces considérations développées par MM. Woeste, Thonissen et autres provoquèrent une volte-face, les ministres avouèrent de bonne grâce avoir commis un étrange lapsus et l'article fut ainsi modifié :

ART. 11. — *Les actes officiels de l'autorité ne donnent pas lieu au droit d'auteur. Toutes autres publications faites par l'Etat ou les administrations publiques donnent lieu au droit d'auteur soit au profit de l'Etat ou de ces administrations pendant une durée de 50 ans à partir de leur date, soit au profit de l'auteur s'il ne l'a pas aliéné en faveur de l'Etat ou de ces administrations publiques.*

Un arrêté royal déterminera la manière dont sera constatée la date de la publication.

Les actes officiels tombent dans le domaine public, cela va de soi.

Les actes officiels comprennent entr'autres les rapports des sections centrales qui sont, dit M. Beernaert (A. P. p. 62 Col. 2) des procès-verbaux des délibérations d'une autorité déléguée.

Une restriction est posée au principe en faveur des communications confidentielles et de certaines correspondances diplomatiques.

Les autres publications faites par l'autorité donnent naissance au droit d'auteur.

— Quelle est la part laissée dans la nouvelle rédaction aux publications des corps savants?

Nous l'avons dit tantôt : ils n'ont pas la personification civile; ils ne sont que représentants de l'Etat mais comme tels peuvent agir. Voici la règle : les communications qui auront été faites à l'académie deviendront sa chose s'il en a été convenu ainsi et donneront lieu à son profit à un droit d'auteur d'une durée de 50 ans. Si le savant s'est réservé la disposition de son œuvre, son droit se fixe d'après l'art. 1.

Quand le gouvernement aura le droit d'auteur sur une œuvre — donc non officielle — tantôt il se réservera ce droit pour en tirer profit, tantôt il l'abandonnera à tous, prenant telle ou telle décision d'après son intérêt. Afin de faire connaître son intention, il mettra au fronton de ses publications le sort qu'il leur réserve par la mention « reproduction autorisée » ou « reproduction interdite ».

La date sera connue par l'enregistrement dans les six mois selon l'arrêté royal du 27 mars 1886 (art. 1 B).

ART. 12. — *Le droit de l'auteur sur une œuvre littéraire comprend le droit exclusif d'en faire ou d'en autoriser la traduction.*

C'est l'application du principe même de la loi, formulé à l'art. 1.

Le traducteur est considéré, à son tour, comme auteur — nous l'avons vu — et il jouit de tous les droits attachés à ce titre.

Cependant la jurisprudence française donne moins de vitalité au droit du traducteur. Je rapporte son sentiment sans croire qu'il soit approuvé par nos législateurs. « Il a été jugé que le droit de l'éditeur est plus large lorsqu'il s'agit d'une traduction que lorsqu'il s'agit d'une œuvre originale. » (Paris, 3 déc. 1842 aff. Laroche. Pouillet p. 276.)

Remarquons ici pour répondre à une observation de M. Coomans que les rapports des sections centrales étant des documents officiels ne donnent pas lieu au droit d'auteur et peuvent en conséquence être librement et par n'importe qui, traduits en flamand ou toute autre langue.

ART. 13. — *Le droit d'auteur n'exclut pas le droit de faire des citations lorsqu'elles ont lieu dans un but de critique, de polémique ou d'enseignement.*

Il y a ici deux éléments : l'objet et le but.

Arrêtons-nous seulement au premier. Le mot *citation* doit, de l'avis unanime être interprété non restrictivement mais le plus largement possible; il signifie donc, pour user d'une locution souvent employée dans les discussions mais horrible : des morceaux entiers.

Cet article reçoit une application spéciale dans les chrestomathies où l'on peut reproduire même des poésies entières d'auteurs aujourd'hui vivants ou dont le droit n'est pas encore périmé.

ART. 14. — *Tout journal peut reproduire un article ou télégramme publiés dans un autre journal, à la condition d'en indiquer la source à moins qu'ils ne portent la mention spéciale que la reproduction en est interdite.*

Cet article nous semble très autocratique; aussi devrait-il être interprété restrictivement.

La théorie juridique aurait voulu qu'il fût permis de reproduire librement les accidents, méfaits, sinistres, les chroniques judiciaires. Quant aux articles de critique, de polémique, de science, de littérature ou d'art, ceux en un mot qui ne constituent pas la relation d'un fait mais qui ont nécessité un travail de conception, ceux-là devraient être régis par l'art. 14, car eux seuls participent du droit d'auteur.

M. Graux a déclaré au Sénat ne pas être aussi large. Et l'article stipule en effet un droit qui ne se

base pas sur la conception intellectuelle mais se motive uniquement par la concurrence existant entre journaux.

En effet le télégramme ne peut être reproduit. Le télégramme cependant, dans la généralité des cas, n'est pas une œuvre intellectuelle; il est protégé uniquement parce que, dans l'intention d'obtenir une rapide information, on s'oblige à de grands sacrifices, grands sacrifices dont on a voulu protéger le fruit en interdisant aux autres journaux la reproduction.

Ce principe admis, on l'appliquera aux faits divers, aux chroniques judiciaires qui eux aussi ne sont obtenus souvent qu'à grands frais.

La jurisprudence, croyons-nous, se portera dans le second sens plutôt que dans le premier.

En fait, les journaux n'interdisent pas la reproduction. Et si on ne les cite pas, ils ne recourent pas aux tribunaux, mais ils mettent au pilori de l'opinion publique ceux qui les pillent sans vergogne.

ART. 15. — *Le droit de représentation d'une œuvre littéraire est réglé conformément aux dispositions relatives aux œuvres musicales.*

Sont comprises dans la représentation d'une œuvre littéraire, la lecture ou la déclamation d'une pièce de poésie de même que la récitation d'un monologue.

La représentation est réglée à l'art. suivant.



SECTION III. — *Du Droit d'auteur sur les œuvres musicales.*

Suivre les discussions que cet article a engendrées à la Chambre, c'est se lancer dans un chassé-croisé impossible; c'est attendre en sueur le plus lent et le

plus pénible des enfantements; et encore on n'a, en dernier résultat, qu'une monstruosité.

Par bonheur, le Sénat comme le vieux coucou, s'est introduit dans le nid du jeune pinson où il n'a laissé que des écailles brisées.

Arrivés au milieu de la mine, sur le point de faire une taille nouvelle, les piocheurs craignaient la dangereuse approche du grisou; sondaient, creusaient, mais après chaque coup de pic, se redressaient et se consultaient d'un regard inquiet. Et en vérité, la besogne n'était pas sans difficulté et sans péril.

Cet article définit le droit du compositeur et de l'auteur dramatique. Il faut donc rester tout en premier lieu d'accord avec l'art. 1^{er}, c'est-à-dire laisser en toute plénitude à l'auteur son droit. Mais d'autre part, il faut aussi avoir égard aux sociétés dispersées dans le pays et leur laisser le pouvoir d'exécuter ou de représenter sans l'autorisation de l'auteur : sinon, mille difficultés.

Quelle limite séparera les deux intérêts? La gratuité du concert? ... La non-vénalité des exécutants? Autant de distinctions bien vagues et peu juridiques.

Voici la teneur adoptée par la Chambre :

Aucune œuvre musicale ne peut être publiquement exécutée ou représentée, en tout ou en partie, sans le consentement de l'auteur lorsque l'exécution ou la représentation donnera lieu à une rétribution spéciale de la part des assistants.

Il serait oiseux de s'arrêter à ce libellé qui a été en butte à la critique et remplacé définitivement par cette formule :

« Aucune œuvre musicale ne peut être publiquement exécutée ou représentée en tout ou en partie sans le consentement de l'auteur. »

C'est l'affirmation plus large du droit d'auteur : Qu'importe la rétribution, ne suffit-il pas que l'on joue ou représente quelque œuvre d'un artiste pour qu'on lui doive une compensation ?

La suppression de ces mots : « lorsque l'exécution donne lieu à une rétribution spéciale de la part des assistants » atteint directement ces sociétés de petites villes ou de village qui — on l'a répété à satiété — prennent une si grande part dans la moralisation de la classe pauvre en adoucissant des mœurs trop sauvages.

M. le comte de Falloux l'exprime avec tant d'âme cette douce influence de la musique que l'on nous pardonnera d'en donner brièvement une citation : « Si la musique ne rendait à l'homme d'autre service que de le porter à la rêverie je croirais encore qu'il faut la ranger parmi les agents et conseillers d'un ordre élevé. Rêver n'accomplit rien et ne termine rien, mais commence beaucoup de choses ; rêver, ce n'est pas encore le bien, mais ce n'est déjà plus le mal dans son action impérieuse et grossière. C'est le déclin de l'orgie et l'aurore de l'amour. Rêve-t-il celui qui ne connaît que les aiguillons de la chair ?.. Bénie soit donc la musique, car elle ne peut nous faire rêver sans nous détacher de nous-mêmes, sans nous entraîner dans cette sphère de l'idéal qui pour beaucoup d'âmes ou faibles ou délaissées n'est point encore le sanctuaire, mais en est au moins le parvis. »

Le Sénat aurait-il donc fait méchante œuvre ? Nous ne pouvons le croire. Car la musique est une lyre qui d'après la main qui la touche chante des hymnes à la Divinité ou soupire voluptueusement. L'harmonie efféminée captive, amollit ; elle fait fermer les yeux ; elle enveloppe d'un tulle transparent des nudités trop grossières. Oui, la musique fait rêver, mais le rêve n'est-il

pas bien plus près de l'action mauvaise que de l'acte généreux? On rêve, on désire, on suit le remous des sens, de l'être tout entier, sans s'en apercevoir, et l'on est entraîné vaguement au mal : réveillez-vous!

Mission bénie? Oh! n'est-ce pas la musique qui accompagne, qui rend séduisantes toutes les tentations? Maudits orchestrions qui, dans nos bourgades ouvrières, affolez les jeunes filles!

Sans nier cependant les bienfaits que peuvent amener d'harmonieux accords — il nous souvient d'avoir écouté souvent avec délices sous la pauvre fenêtre, les essais qu'après son ouvrage, un jeune travailleur faisait sur le vulgaire *harmonica* — il faut reconnaître que ce n'est pas ici la question à débattre, mais bien celle du droit des compositeurs et ce droit demande, exige impérieusement une rétribution pour chaque exécution de leur œuvre.

Au reste, ce droit était affirmé dans l'ancienne législation et jamais la moindre plainte ne s'est fait entendre : l'explication en est peut-être dans ce fait que si un auteur s'avisait de rançonner les fanfares des petites villes et des villages, on lui ferait une guerre sans merci et lui arracherait l'espoir d'arriver jamais à une renommée populaire.

L'exécution publique s'entend : exécution qui n'a lieu ni dans une maison privée, ni dans un cercle privé : je le mentionne parce que la définition a été mise en suspicion plusieurs fois au cours des débats pour être affirmée à nouveau et rétablie définitivement par MM. Baliseaux et Devolder.

Disons en quelques mots comment en pratique les choses se passent et continueront à se passer. Les auteurs ont formé une association de représentants répandus dans le pays qui traitent en leur nom et à qui les chefs de

sociétés payent une somme très modique ; en retour de quoi ces directeurs de société peuvent puiser sans mesure dans le répertoire moderne.

ART. 17. — *Le droit d'auteur sur les compositions musicales comprend le droit de faire des arrangements sur les motifs de l'œuvre originale.*

La chose va de soi et ne demande pas d'explications.

ART. 18. — *Lorsqu'il s'agit d'ouvrages qui se composent de paroles ou de livrets et de musique, le compositeur et l'auteur ne pourront traiter de leur œuvre avec un collaborateur nouveau. Néanmoins, ils auront le droit de l'exploiter isolément par des publications, des traductions ou des exécutions publiques.*

La paraphrase du second alinéa, selon le rapport de la section centrale, sera celle-ci :

Le compositeur peut faire exécuter sa partition sans les paroles du livret.

L'auteur dramatique peut — cas beaucoup plus rare — faire représenter les scènes dialoguées sans la musique, ou bien les exploiter diversément.

On trouve ici deux personnalités et deux œuvres distinctes.

On peut ramener à ce principe un jugement du tribunal communal de Paris, cité par Pouillet : « Il a été jugé que lorsqu'il s'agit d'une œuvre collective, telle qu'un opéra, l'autorisation donnée par l'auteur du livret en ce qui touche certains changements ou certaines coupures à opérer ne saurait être opposée au compositeur. » (9 mai 1870, aff. Bazin.)

Cependant, dans une certaine mesure, ils sont liés

par un acte tacite, leur collaboration. Cette mesure est déterminée par le premier paragraphe.



SECTION IV. — *Du Droit d'auteur sur les œuvres plastiques.*

ART. 19. — *La cession d'un objet d'art n'entraîne pas cession du droit de reproduction au profit de l'acquéreur.*

Ainsi est limité le droit de l'acquéreur. Cette restriction va droit à l'encontre de certaine jurisprudence basée sur les articles 1602, 1614, 1615 où il est dit : « Le vendeur est tenu d'expliquer clairement ce à quoi il s'oblige. Tout pacte obscur ou ambigu s'interprète contre le vendeur. » « La chose doit être livrée en l'état où elle se trouve au moment de la vente. Depuis ce jour, tous les fruits appartiennent à l'acquéreur. » « L'obligation de livrer la chose comprend ses accessoires et tout ce qui a été destiné à son usage perpétuel. »

D'après ces principes lorsque l'artiste n'a pas stipulé qu'il se réservait la reproduction et Dieu sait si les artistes sont hommes à faire des conventions — on a parfois décidé qu'il l'avait cédée à l'acheteur. Notre législation, disais-je, a fermé la voie à pareille jurisprudence.

Quant à l'artiste, l'article ne dit pas si oui ou non il a le droit de reproduire son œuvre.

M. Pouillet écrit : « L'acheteur d'un objet d'art achète l'objet matériel, le droit de posséder la composition originale, et nous ajoutons même tout de suite qu'il entend en principe posséder cette composition à titre exclusif, unique.... Il s'ensuit, dit-il plus loin, que

l'artiste s'interdit nécessairement d'user de tout autre moyen de reproduction qui, même lorsqu'il a lieu par un art différent, a pour effet de répandre la composition, de lui ôter de son originalité, de lui faire perdre de son prix. »

Dans la législation belge, il ne faut pas vouloir trancher d'après l'article premier, il faut tenir compte de considérations particulières.

Ainsi, dans le cours des débats parlementaires, on a beaucoup parlé, avec admiration, d'un tableau Art et Liberté dont l'auteur donna une réédition, meilleure que la première facture. Nul blâme donc à ce tourmenté d'idéal qui a d'abord incarné sa vision et qui plus tard y revient avec une plus grande conviction, un plus ardent enthousiasme. Nul blâme non plus à ce pauvre sans pain dont l'âme est ravie de célestes rêves qu'il jette sur la toile et qu'il vend à bas prix pour se nourrir; puis qui répète son chef-d'œuvre qui s'en ira encore à rien ou plutôt enrichira quelque Juif, âpre au gain.

Mais la dignité, la délicatesse doivent arrêter tout auteur prêt à reproduire une œuvre vendue à sa valeur. La voix de l'intérêt sera un bon guide. Si le commerce déloyal de l'artiste perçait, dorénavant ses tableaux, ses pastels, ses aquarelles, ses eaux-fortes ne lui donneraient plus qu'un mince profit

Quant à la thèse que la reproduction est défendue même lorsqu'elle se fait dans une autre forme que celle de l'œuvre originale, il faudra la controverse et la décision de la jurisprudence, car il s'est trouvé au Parlement des ennemis acharnés de l'idée de M. Pouillet.

Evidemment la reproduction sera autorisée lorsque le mode employé originairement implique de soi la reproduction : la statuaire en bronze par exemple.

ART. 20. — *Ni l'auteur, ni le propriétaire d'un portrait n'a le droit de le reproduire ou de l'exposer publiquement sans l'assentiment de la personne représentée ou celui de ses ayants-droit pendant vingt ans à partir de son décès.*

Moyennant le dit assentiment, le propriétaire a le droit de reproduction, sans toutefois que la copie puisse porter l'indication d'un nom d'auteur.

Il s'agit ici d'une peinture spéciale : le portrait.

Trois intérêts sont en présence : celui de l'auteur, celui du propriétaire, celui de la personne représentée. Chacun verra son droit sauvegardé : le propriétaire par le fait qu'il possède l'œuvre et par l'application rationnelle de l'art 19; — la personne représentée par cet article 20 — l'auteur, par les articles 1, 19 et 20 § 2. Le droit de l'auteur subit toutefois une restriction assez grave, que comporte plus ou moins le genre de peinture.

M. Pouillet n'admet pas cela : « Décider qu'une personne qui a commandé son portrait est libre dans tous les cas de le faire reproduire par qui bon lui semblera, c'est à nos yeux porter atteinte au droit de l'artiste. »

ART. 21. — *L'œuvre d'art reproduite par des procédés industriels ou appliquée à l'industrie reste néanmoins soumise aux dispositions de la présente loi.*

En effet, l'idée originale reste, quelle que soit la forme dans laquelle elle pénètre. Il y a toujours une conception idéale, une trouvaille intellectuelle.

Liège.

MICHEL BODEUX, *avocat.*



LES HUMBLÉS

QUELQUEFOIS vers midi, lorsqu'en bande bruyante
Les enfants étrangers couvrent le clair chemin,
Et font étinceler leur toilette brillante
Et leurs jouets, d'un air innocent ou gamin,

Des enfants de pêcheurs, à la démarche lente
Errent de groupe en groupe, et se tenant la main
Ils contemplent de loin la foule turbulente
Qui règne sur leur plage et la fuira demain.

Pauvres petits! à vous la grève solitaire
Pendant l'hiver fatal! A vous les grands labeurs
Plus tard; à vous l'envie et les désirs trompeurs!

Et pourtant vous aussi dans votre vie austère
Vous aimeriez jouer parfois sous le soleil,
Avec ces jouets dont rêve votre sommeil...

JANSSENS DE BISTHOVEN.

Heyst, juillet 1890.





LA DÉFAITE DE MEPHISTO.

(Suite de la page 159.)

III.

Gambrinus ouvre le tournoi.

CETTE nuit-là, le gros Bastian ne reçut aucune volée de bois vert, *nunc et vehementer* suivant la prescription du féroce Hartmann Kœnig; et la bruyante réunion se contenta de vider force séries de *seidel* (chope à couvercle).

Lorsqu'il fut temps de se séparer, ces braves jeunes voulurent faire les honneurs d'une retraite aux flambeaux à Albert Albrecht-Gambrinus et à Frantz Manfred-Méphisto, mais ils ne furent pas peu stupéfaits de voir le premier s'arrêter à l'hôtel de l'*Abten* tandis que le second poussait jusqu'à l'hôtel du *Graben*.

Le belliqueux Hartmann Kœnig leur expliqua alors ce qu'il avait remarqué dans la ville :

Les deux délégués d'Heidelberg et de Kœnisburg s'étaient placés avec ostentation aux deux bouts de la table, et, de là, ils s'étaient observés comme deux chiens de boucher qui viennent de se secouer la peau à coup de crocs.

Hartmann ajouta :

— Je ne m'étonne nullement de ce commencement d'animosité et même je m'en réjouis fort... je parie ma plus grande pipe de porcelaine contre le cuir d'un

vieux fourreau d'épée que les deux délégués iront décrocher les rapières du *coin de l'honneur* avant leur départ de Stuttgart.

Le pari ne fut pas tenu et Hartmann en fut pour ses frais d'éloquence.

Frédéric, pas plus que Goëtz ne connaissaient encore l'arrivée des deux nouveaux champions qui se présentaient pour disputer le prix du Bier-scandal qui devait avoir lieu dans la soirée du huitième jour suivant.

Le comte de Brabant et le damnable compagnon du docteur Faust avaient donc toute une semaine devant eux pour préparer leurs batteries de siège.

Dans cette horrible partie, dont l'enjeu était l'âme de Margareth, les deux joueurs avaient le pouvoir absolu d'user de tous leurs moyens surnaturels, à la condition, toutefois, de ne se faire connaître à leurs protégés que sous les noms de Frantz Manfred et d'Albert Albrecht. Une loi mystérieuse et immuable leur interdisait de se révéler autrement.

Informations prises, le bon Gambrinus demeura stupéfait de la mauvaise qualité du jeu qu'il avait en main : Margareth et Frédéric, ses deux protégés, étaient parqués dans un de ces prés verdoyants où les timides agneaux bêlent lamentablement en attendant la venue du boucher, sans chercher à cabrioler par dessus les barrières et, pour comble de déveine, le naïf et soldatesque Bastian se mettait avec toute sa grosse dose de bêtise du côté du boucher

— Oh ! Oh ! se dit le bon inventeur de la bière en caressant avec mauvaise humeur sa barbe d'or. Oh ! Oh ! je crois, par Sainte Geneviève de Brabant ! que ce diable de Méphisto va avoir toutes les facilités désirables pour me donner les étrivières, si je ne m'empresse de couper au plus vite par un chemin de traverse pour arriver avant lui à la station.

Il mit sa tête entre ses mains et reprit :

- Procédons par équations : nous savons parfaitement l'un et l'autre pourquoi nous sommes ici, donc égalité complète sur ce point. Mais où l'égalité n'existe plus, c'est dans nos manières d'opérer : je connais la sienne, elle sera la même de toute éternité; quant à la mienne il l'ignore et doit supposer que je veux faire de l'art pour l'art, c'est-à-dire de la vertu la plus transcendante.

Il s'arrêta encore et eut un rire bonhomme.

-- Depuis notre époque reculée, continua-t-il, la chimie a fait de superbes progrès. C'est merveilleux de voir les fabrications actuelles : on n'a plus besoin de raisin pour faire le vin, ni de houblon pour brasser là bière! Abomination! Ah! nous étions fameusement en retard, autrefois! Enfin, et partant de ce principe qu'on peut faire quelque chose avec rien, et du bon avec du mauvais, il me paraît assez logique de brasser de la bonne et saine morale avec les ingrédients du vice, concassés et macérés avec soin dans une dose convenable d'elixir de scepticisme, aiguisée d'un mince filet de scélératesse.

Il se frotta ma foi les mains tant cette phrase compliquée lui donnait de satisfaction, et il poursuivit :

— Cette opératon, aussi neuve que hardie, aurait le double avantage de n'être pas à la portée de mon adversaire qui, suivant une fausse piste, se réjouira dans son for intérieur de cette chute renouvelée du paradis perdu... En mettant en jeu les passions de mes marionnettes, en faisant mouvoir leurs ficelles ou leurs nerfs, ce qui est tout comme, je leur donne l'agitation morale, le mouvement, l'action; j'allume un commencement d'incendie dans le cœur de Margareth; je déchaîne un orage de jalousie sur Frédérick; Goëtz,

le protégé de mon partenaire, lâche la proie pour l'ombre et me déclare la guerre... et je triomphe sur toute la ligne jusqu'à l'heure où, vaincu comme Goliath par David-Frédéric auquel j'aurai fourni préalablement la fronde et le caillou... je me transformerai en garçon d'honneur! et dig! ding! dong! sonnez des cloches le gai carillon!

Sur ce raisonnement excentrique débité d'un seul trait, Gambrinus-Albert souffla comme un phoque, puis il brossa sa crinière et sa barbe léonine, mit à sa chemise un col brodé, sur ses épaules un veston à brandebourgs de soie et monta dans une voiture de place (*Droschke*) pour aller se promener en ville.

Tout en se promenant il fit l'achat d'un superbe bouquet chez un horticulteur du Graben.

Lorsqu'il rentra les cours avaient pris fin et de nombreux étudiants étaient attablés au Bierhaus.

Margareth et Bastian circulaient au milieu de leurs hôtes, commandant la manœuvre aux garçons qui faisaient la navette entre les pompes et les tables, toujours armés de seidel et de moos, tantôt pleins, tantôt vides.

Dans un coin, à l'écart, Goëtz, flanqué du célèbre docteur de Heidelberg, Frantz-Méphisto, fumait mélancoliquement sa longue pipe en regardant Frédéric qui, assis à l'autre bout de la salle, donnait une leçon d'anatomie descriptive à un jeune *renard* arrivé de la veille à Stuttgart.

A l'université on considérait déjà Frédéric comme un *studiosus* des plus distingués.

Le bon Gambrinus fit semblant de ne pas voir les deux rivaux. Il s'en alla droit à la jolie Margareth, et, les bras arrondis, la bouche en cœur, il lui présenta son bouquet accompagné d'un compliment fort bien tourné.

Avec l'habileté de ces magnétiseurs de choix qui dosent exactement le fluide qu'ils secouent sur leur « sujet », Gambrinus avait saupoudré ses fleurs, roses ou myosotis, de douces et suaves effluves qui ne devaient troubler en rien le cœur de la jeune fille, mais éveiller seulement en elle une certaine curiosité en jetant des distractions dans sa pensée.

Lorsque les grands yeux de Margareth se rencontrèrent avec ceux de l'ex-comte de Brabant, ils y restèrent attachés avec une expression de surprise aimable, qui prouva à celui-ci que son fluide n'était pas éventé.

Elle bulbutia un remerciement en rougissant, fit une belle révérence, et s'en alla planter son bouquet dans un vase en cristal de bohème.

Cette première flèche avait atteint son but.

Le beau Goëtz s'était levé en fronçant le sourcil et le visage de Frédérick s'était revêtu d'une pâleur mortelle.

— Tonnerre et tempête! (*Donnerwetter*), s'écria Goëtz en écrasant le fourneau de sa pipe sur une table; ce Samson de pacotille serait-il assez insensé pour venir se jeter à la traverse de mes pensées?

— Très cher collègue, fit Méphisto d'une voix sucrée, cela n'est guère présumable... en tous cas, celui-là serait moins à craindre que l'autre...

Il montrait en même temps Frédérick.

Le beau Goëtz eut un sourire de pitié.

— Vous moquez vous de moi? demanda-t-il orgueilleusement; je suis la *première épée!*... le pauvre garçon n'est ni dangereux ni gênant... si cela advenait, d'ailleurs, je l'enverrais *ad patres!*

— Excellente idée! répliqua Méphisto en forme de conclusion.

Pendant ce temps, Gambrinus avait pris place à

la table des *Maisons moussues*, présidée par Hartmann Koenig, et menait un tapage d'enfer.

Pendant la journée, il avait envoyé à Bastian cinquante carafons de *Markgräfler* (vin du Margrave) pour payer sa bienvenue à Stuttgart et les coupes de cristal remplaçaient alors les chopes jaunes.

— Vénérables *maisons moussues*, commandées par la *première épée*, très-intéressants *renards enflammés* que la *seconde épée* guide sur la voie sacrée du savoir, de l'amour de la patrie et de la liberté, crieait Gambinus d'une voix de stentor en montant sur la table et en élevant sa coupe presque aux solives du plafond; à vous, mes frères, dans l'art sublime de remonter et de détraquer la machine humaine, je fais cette libation... interne! Vienne le jour où la blonde Allemagne, en se couchant sur la carte d'Europe, reposera sa tête sur la Pologne entière régénérée et allongera ses deux bottes sur la France! le pied droit sur la côte de Bretagne, le talon gauche dans les vignobles bourguignons.

Des hurlements d'Apaches, comme n'en entendit jamais Fenimore Cooper, et tous les cris de l'arche de Noé répondirent à ce toast d'un patriotisme exagéré.

Dans une exaltation furibonde comme seul il savait en avoir, Hartmann Koenig rugit :

— C'est à la *première épée* qu'il appartient de répondre au toast, aussi immense que prophétique, dont notre ami Albert Albrecht de Koenigsburg nous a fait l'honneur... *Ergo* place à Goëtz!

Tous les étudiants se levèrent en criant :

— Goëtz Mitsser! Goëtz Mitsser!

D'après les lois du *Burschenschaft*, Goëtz ne pouvait refuser de répondre au toast du délégué sans faire une profonde injure à toute la famille des camarades.

Aussi, malgré sa mauvaise humeur évidente, il prit

une coupe et s'avança majestueusement vers la table, qui servait de socle à cette vivante statue de Gambrinus, en disant :

— Sans avoir besoin de la mémoire de leurs frères de Kœnisburg, les fils de notre vieille Université se souviendront, à l'heure où le clairon sonnera, qu'ils sont les plus vaillantes épées du territoire allemand...

— Invaincus autant qu'invincibles à tous les tournois! interrompit Gambrinus-Albert avec une pointe de malicieuse raillerie dans la voix.

Il était impossible à Goëtz de ne pas comprendre que le délégué de Kœnisburg donnait un sens ironique à ses paroles; mais comme il était décidé à ne point s'emporter avant d'avoir quitté son poste officiel de « première épée » il répondit simplement :

— Comme vous l'avez dit, cher collègue, en tout et partout invincibles!

Le délégué d'Heidelberg avait suivi son protégé pour le souffler au besoin, mais lorsque le savant chirurgien de Kœnisburg le vit à la portée du flacon qu'il tenait de sa *senestre* (au dire d'Hartmann), il ne put résister à l'envie de lui jouer un de ces tours d'écolier qui ont fait le succès d'un livre de Murger, pour lui prouver qu'il était, lui aussi, quelque peursorcier.

D'un revers de main, il remplit la coupe que Méphisto avait prise par distraction, et il s'écria en portant encore un de ces toasts entraînants dont il avait seul le secret :

— Au bon Gambrinus, mes amis! Au grand comte de Brabant qui a donné la bière aux hommes du Nord en liquéfiant les topazes de sa couronne dans la claire fontaine où coulent sagesse et raison! Je souhaite que cet excellent *Marckgrasler* se change en fiel dans la coupe des Philistins et des faux-frères.

— Hourra! s'écria l'indomptable Hartmann Kœnig;
Nunc et vehementer contra Philistinos!

Le très savant délégué de la docte Université d'Heidelberg qui, sous les traits de Méphisto, buvait inconsciemment à longs traits, fit une grimace atroce; son vin du Margrave s'était subitement décomposé, et, pour ne froisser personne, il lui fallut boire, à la gloire de son ennemi, une effroyable décoction pharmaceutique aux propriétés très rafraichissantes.

La grosse bedaine de Gambrinus-Albrecht avait des remuements de houle, tant il riait de bon cœur, et le soleil des armes de Louis XIV eut semblé pâle auprès du rayonnement de sa figure réjouie.

IV

La pipe, l'épée et le vidrecome géants.

Depuis trois jours entiers, Gambrinus et Méphisto avaient quitté les ombres éternelles pour entrer dans les murs de Stuttgart, ou pour mieux dire, dans les moos à bière de la taverne de Bastian, et cependant l'ex-conseiller du docteur Faust voyait de moins en moins clair dans son affaire et perdait de plus en plus la tramontane.

Gambrinus, lui, était devenu le héros, le *supra inter nos* et, de toute évidence, la jolie Margareth commençait à se troubler singulièrement à sa vue.

Quant à Bastian, ce gros garçon avait des idées bien tranchées et, maintenant, il se serait fait écarteler sans de trop vilaines grimaces, pour le solide compagnon délégué par l'Université de Kœnisburg, le plus merveilleux buveur qu'il eut encore vu dans sa vie de verseur de bière.

Frédéric commençait à s'inquiéter fort de tout le

manège galant de Gambrinus qui, depuis son arrivée ne lui avait pas adressé un seul mot.

Dans son excellente et travailleuse cervelle, Méphisto finit par conclure que le pauvre comte de Brabant, un peu déshabitué des plaisirs de ce monde, s'était véritablement laissé mordre au cœur par une terrestre passion, et qu'il n'était peut-être venu là que pour ses propres affaires.

Or, il faut bien l'avouer, cette conclusion le réjouissait à bon droit puisqu'elle était tout simplement un triomphe pour lui.

Car ce Méphisto était bel et bien le diable en personne qui s'était introduit dans le costumé tout préparé par un tailleur-de-lettres allemand. Chasseur d'âmes avant tout, peu lui importait, en somme, que le gibier fut rabattu par lui ou par d'autres, pourvu que, finalement, il donna dans ses toiles.

Qu'était donc Gambrinus alors? C'était tout uniment le bon ange de la petite Margareth qui avait dû, pour venir l'aider, prendre la figure et les manières d'un joyeux buveur et d'un casseur de première force, puisqu'il allait en Allemagne où ces choses seules sont admirées.

Or, en perdant Margareth, Gambrinus roussissait ses ailes de bon génie, et faisait honteusement la culbute dans le royaume des ombres.

Voilà ce que se disait Méphisto et, de contentement, il s'en frottait par avance les mains avec une telle rage, qu'un jet d'étincelles lui partait des ongles.

Ah! vraiment ce n'était plus le beau Goëtz qu'il s'agissait de servir, en aidant le comte de Brabant la besogne devait avancer plus vite!

Néanmoins, comme il eut été fort maladroit de laisser surprendre son jeu, Méphisto-Manfred résolut

de continuer à accompagner fidèlement son ami Goëtz.

Le beau Goëtz Mitsser jetait flammes et fumée, ne parlait de rien moins que de perforer son rival au premier sourire tendre qu'il surprendrait sur les lèvres de Margareth, puis de le manger ensuite en civet, tout comme le chat pleuré par la mère Michel ; mais son nouveau conseil Frantz-Manfred lui faisait tranquillement observer qu'il commettrait une faute grave en provoquant le célèbre chirurgien de Kœnisburg, parce que cela ne manquerait pas d'amener un conflit déplorable entre les deux universités, peut-être même un *scandal pro patria* général qui mettrait toute l'Allemagne à feu et à sang.

Certes c'était bien là le cadet des soucis de Goëtz, cependant il se contenait et se donnait bénévolement au diable, à l'heure même où le diable, qui guignait une plus belle pièce que lui, le laissait se mortondre, crever de jalousie et de colère sans lui tendre la perche.

Le hasard, ou la volonté de Gambrinus fit une chose bien curieuse : tandis que la « première épée », mettant un frein à sa fougue habituelle, enrageait en silence, ce petit renard de Frédérick, rompant avec son ordinaire timidité, s'enhardissait au point d'aller demander au gros Bastian la main de sa sœur Margareth.

Le tavernier se trouvait être ce jour là d'humeur folichonne, il répondit donc à Frédérick d'une façon tant soit peu goguenarde :

— Mon cher, lui dit-il, je serais très charmé de vous donner le titre de beau-frère, mais il s'agit, pour cela, de sortir victorieux de trois petites épreuves très faciles à subir...

Alors, l'amenant devant une sorte de grand panneau de bois recouvert de velours rouge, accroché au

comptoir de la grande salle, il lui montra une étrange panoplie, composée d'une gigantesque pipe, dont le fourneau en porcelaine pouvait contenir à l'aise une livre de tabac, et d'une épée de combat, longue comme le mât de misaine d'un vaisseau de haut-bord et ornée d'une coquille en acier bruni aussi large qu'un chapeau d'évêque.

Cette pièce remarquable, qui sortait de la renommée fabrique de Tolède, ne pesait en tout que vingt livres de fer.

Entre la pipe et l'épée il y avait un vidrecome géant, en cristal de Bohême, sur les flancs duquel chevauchaient les sept électeurs de l'empire.

Les sept électeurs avaient été coulés séparément, ils étaient en cristal d'applique, et leur tête dépassait les bords du vidrecome.

Le vidrecome était une sorte de petit tonneau et pouvait, sans déborder, contenir dans ses flancs six bouteilles de Mark-Rheim.

Le gros Bastian ôta respectueusement son bonnet et dit :

— Voici les précieuses reliques léguées au Bierhaus de mon père par Richard de Dierbicher, le véritable Charlemagne des Universités allemandes; Margareth sera votre femme si, le soir du *Bier-scandal*, vous pouvez fumer jusqu'au bout cette pipe sacrée sans pâlir; si, avec cette épée héroïque autant que légère, vous parvenez à toucher trois fois Goëtz Mitsser; et si vous êtes capable de vider en dix minutes ce fût de cristal avec lequel le noble et brave champion de notre Université, remportait, de son vivant, tous les *bier-scandal* de l'empire.

Frédéric eut un sourire triste, mais il ne voulut pas répondre que ces exploits herculéens étaient au dessus de ses forces.

Et il fit bien, car il ne faut jurer de rien lorsque l'on a son bon ange avec soi.

Le pauvre Frédéric s'en allait la tête basse, sans avoir conscience de la direction qu'il prenait. Il arriva ainsi à la porte de la ville qu'il franchit et rencontra bientôt Margareth qui revenait d'aller porter des secours à une vieille femme de la campagne.

Les deux enfants s'assirent sur le talus du bord de la route et Frédéric se prit à conter sa peine.

Mais Margareth lui semblait distraite et embarrassée.

Elle écoutait sans trop d'attention le récit de sa visite à Bastian et lorsqu'il eut fini elle le regarda avec une sorte de compassion indifférente en murmurant :

— Mon cher Frédéric, je vois bien qu'il faut nous résigner à ne pas nous marier; vous ne pourrez jamais accomplir les exploits que mon frère exige de vous; même je dois vous avouer que je vous suis trop sincèrement attachée pour vous demander de tenter les épreuves à la suite desquelles vous seriez très certainement fort malade.

— Alors, dit le malheureux renard avec des larmes dans les yeux, je dois renoncer à tout jamais, Margareth, à l'espoir de vous nommer ma femme.

Elles ont une terrible logique ces petites filles, et ne se piquent guère de garder les convenances avec celui vers lequel leur pensée ne va plus.

Elle répondit avec un branlement de tête :

— Dame! vous conviendrez peut-être qu'il n'y a point de ma faute, à moi!

— Non certes, reprit l'étudiant désolé; non certes, ce n'est point de votre faute si j'ai une cervelle de tourterelle que deux bouffées de tabac font tourner comme une girouette. Ce n'est pas non plus de votre faute, si j'ai un estomac d'oiseau et des muscles plus faibles

que ceux d'une femme : non, Margareth, non, tout cela n'est pas de votre faute! C'est pourquoi, comme je vois bien qu'il n'y a plus d'espoir pour moi, je vais mettre à exécution un projet que j'ai conçu depuis huit jours déjà.

— Vous quitteriez l'Université? dit la jeune fille en levant sur son compagnon ses grands yeux étonnés.

Frédéric prit un ton sinistre et lugubre :

— Oui, dit-il, par un chemin qui conduit directement au Rhin!

Elle prit sa main, ma foi, et murmura avec une placidité d'ange :

— En agissant ainsi, Frédéric, vous me feriez, d'abord, beaucoup de chagrin, et, secondement, vous commettriez un péché mortel suivant la religion chrétienne que vous avez embrassée comme moi.

L'étudiant demeura stupéfait de cette réponse; avait-elle donc compris autre chose que sa propre intention?

Lui voulait tout simplement prendre le bateau du Necker, pour retourner chez ses parents.

— Margareth! Margareth! fit-il en fléchissant les genoux, qui a pu vous changer ainsi?

Au moment où la jeune fille allait lui répondre, elle entendit un léger craquement dans le buisson situé à quelques pas derrière elle, et deux petites feuilles mortes, qui voltigeaient dans l'air en tourbillonnant, vinrent lui effleurer le front.

Habituellement et pour le commun des mortels, le contact des feuilles, petites ou grandes, est inoffensif; mais, pour elle, ce fut comme le choc d'une baguette magique.

Elle oublia instantanément la question présente, et ce fut sous l'empire d'une volonté mystérieuse qui la dominait, qu'elle fit cette prodigieuse réponse :

— Albert Albrecht, le beau délégué de Kœnisburg, remplit seul ma pensée, et il me semble que la flamme de ses prunelles boit mon cœur, comme le soleil boit la rosée dans le calice des fleurs.

— Oh! Margareth! Margareth! s'écria Frédéric en bondissant à cet aveu qui l'abasourdissait; vous vous jouez de moi, cruellement... prenez garde de me pousser à un acte de désespoir!

Elle répondit lentement et comme perdue dans une extase :

— Je ne crains rien pour lui, il est aussi fort que beau et aussi vaillant que loyal!...

Frédéric s'élança sur la route et rentra à Stuttgart en pleurant et en gesticulant comme un insensé. Il n'avait pas voulu en savoir davantage.

Quant à Margareth, elle était tellement absorbée par sa rêverie sentimentale qu'elle n'avait rien vu, rien entendu.

Lorsqu'elle se leva pour continuer sa route, elle ne se souvenait même plus avoir rencontré le jeune étudiant.

A peine était-elle partie qu'un éclat de rire satanique fit envoler les oiseaux sous la feuillée, et, à vingt pas de la place où les deux jeunes gens s'étaient assis, un grand corps maigre émergea du milieu des jeunes pousses.

C'était maître Méphisto en personne, qui fouettait l'air avec une baguette de coudrier, laquelle sifflait comme un serpent, en dispersant autour de lui tout un nuage de feuilles mortes.

— Hé! hé! dit-il en s'étirant joyeusement, il fait bon venir rêver sous l'ombre fraîche des grands arbres; à présent, je suis parfaitement tranquille; avant qu'il soit deux jours, j'en ferai le serment, cet excellent far-

ceur de Gambrinus plantera une échelle sous la fenêtre de Margareth; le stupide Bastian se fera perforer à l'aube suivante pour l'honneur de son enseigne et aussi pour suivre la tradition, et l'innocent Frédérick s'accrochera par la nuque à une branche de son choix... Ah! ah! voici quatre âmes, au total, si je ne m'abuse, que le bon délégué de la docte Université d'Heidelberg aura gagnées dans sa promenade.

Dans sa joie, il fit cinq ou six gambades plus dignes d'un clown que du conseil d'un docteur, et les bons champignons qui étendaient leur parasol sous ce dôme de verdure devinrent instantanément vénéreux.

V.

Le défi de Frédérick.

Ah! dame, il était de toute évidence pour les habitués du Bierhaus de l'Université, que la sœur de Bastian regardait Albert Albrecht le colosse avec des yeux de plus en plus tendres.

Un jour, le beau Goëtz Mitsser, qui avait surpris des sourires ironiques à la table des *renards*, déclara tout net à son nouvel ami, Frantz Manfred, qu'il était résolu à découper son rival en petits morceaux avant le *bier-scandal*, dut-il en résulter un massacre général des « camarades » de Kœnisburg et de Heidelberg.

En toute autre circonstance Méphisto n'y eut pas vu d'inconvénient, mais, pour le quart d'heure, cela ne faisait pas son compte, car, à l'instar du terrible duc d'Albe, il était prêt à donner mille têtes de grenouilles pour une seule de saumon.

Un coup d'épée pouvait tout remettre en question au moment décisif. Or Gambrinus représentait, sans trop de désavantage, la tête de saumon.

La grande salle de la taverne était pleine.

A la table la plus voisine du comptoir, la « première épée », flanquée d'Hartmann Kœnig, le batailleur et de Frantz Manfred, attendait avec une fiévreuse impatience la venue du délégué Kœnisbourgeois, pour lui chercher une querelle « d'allemand » qui ne pourrait être vidée que dans un duel sanglant.

Mais, Gambrinus et Méphisto, les deux beaux joueurs de cette partie, avaient oublié une pièce fort importante de leur jeu, un fou, qui vint tout-à-coup faire irruption sur l'échiquier : Frédérick, le désespéré Frédérick, qui entra la pipe à la bouche, les joues pâles, les paupières rouges, les vêtements en désordre, et dans un état de légère ébriété: Frédérick, qui avait collé sur sa casquette cette invraisemblable inscription :

La Première Epée
est une bête!

La plus sanglante injure que l'on puisse adresser à un étudiant allemand.

Voulez-vous avoir une idée lointaine et faible du cratère de colère qui s'ouvrit entre les murs du Bierhaus? Oui, n'est-ce pas? Eh bien! représentez-vous un ministre du Schah de Perse, le potentat le plus autocrate qui soit sur la terre: un ministre qui, se levant au milieu d'une séance du grand conseil, gifferait Sa Hautesse, aller et retour, clic, clac!

Les maisons moussues vociférèrent comme des Mohicans autour du poteau des tortures, les *vieilles maisons* rugirent, les *jeunes maisons* hurlèrent, les *renards enflammés* glapirent : on se serait cru dans un cabanon de fous. Mais la blonde Margareth qui voyait bien que son ex-fiancé se dévouait comme un Curtius (Marcus) aux dieux infernaux, tomba en pâmoison entre les bras de son frère Bastian

Gambrinus n'était pas là, il arriva au milieu de la conflagration et resta sur le pas de la porte, médusé par la surprise. Du premier coup d'œil il comprit que, s'il n'opérait au plutôt une diversion héroïque, son protégé allait se faire découper proprement par la « première épée », comme un poulet par un maître d'hôtel exercé.

Le bouillant Hartmann Kœnig, qui n'était jamais en retard lorsqu'il s'agissait de ces questions, avait déjà été ouvrir le *cabinet de l'honneur* (1) pour en tirer les schlagers et les différents attirails de combat.

A ce moment, Gambrinus s'avança rapidement au milieu de la salle en prononçant gravement :

— Arrêtez ! je suis la première épée de Kœnisburg, et c'est moi, Albert Albrecht, que ce jeune *renard* a voulu provoquer au combat, pour des raisons qu'un brave chevalier germain doit modestement tenir secrètes. Cependant, comme je veux, avant tout, sauvegarder les intérêts des braves compagnons qui ont placé leurs confiances et leurs espérances sur la solidité de ma cervelle et les capacités de mon estomac, et que j'espère gagner, demain soir, le prix de la bière, nous ne ferons ouvrir le *cabinet de l'honneur* qu'après le couronnement, si vous le voulez bien.

— Soit ! répondit Frédéric, que ce changement fortuit d'adversaire, enchantait davantage ; c'est votre droit de demander ; c'est le mien de refuser ou d'accepter ; mais puisque vous avez la patience longue et le sang calme, je consens à attendre votre heure par condescendance pour votre qualité d'étranger.

(1) Armoire ou cabinet où les épées sont placées à un ratelier, en compagnie des casquettes à visière, des gants d'armes et des plastrons.

Ayant dit cela sur un ton qu'on ne lui connaissait pas, le jeune étudiant jeta sa casquette sur l'oreille droite et quitta la taverne avec les allures d'un capitain Fracassa de première marque.

— Nous y sommes enfin, se dit Gambrinus entre les superbes défenses d'éléphant qui lui tenaient lieu de dents sans qu'il eut à s'en plaindre. Nous y sommes enfin et ça n'a pas été sans peine, mais voilà qu'il s'y met; une fois lancé, il ne s'arrêtera plus, et Méphisto aura tout le loisir de s'en retourner sur lest, comme un bon caboteur rentier, sans avoir pu embarquer une pauvre petite âme.

Mais il n'en était malheureusement rien, car le rusé compère qui, en sa qualité de conseil d'un docteur, faisait alors respirer des sels à la sensible Margareth, n'était pas précisément de cet avis.

Avec une exquise délicatesse et une finesse de touche excessive, il opérait, en cet instant même, sur le cœur de la jeune fille, un enchantement très subtil qui devait donner fort à réfléchir à l'ex-comte de Brabant.

Du flacon d'argent merveilleusement travaillé qu'il passait sous les narines de la sœur du tavernier, s'échappaient des effluves étranges qui auraient donné le vertige aux apôtres de pierre de la cathédrale de Strasbourg.

C'était la senteur capiteuse de la fleur tropicale diamantée de rosée, l'éventail d'argent en fusion que la lune ouvre et agite sur la glace bleue du lac Léman; c'était le parfum quintessencé et enivrant d'une liqueur distillée avec les pensées de Cléopâtre, le soupir de Roméo unifié et fondu avec le chant de l'allouette; le hennissement du coursier arabe... le *Remember* de la victime de Cromwell... et quelques drachmes de la scélératesse profonde de Don Juan...

Celle qui, sans s'en douter, servait ainsi de sujet

aux deux adversaires personnifiant la lutte éternelle du bien et du mal, devint plus rouge qu'une framboise parvenue à maturité, lorsque ses paupières se rouvrirent et que ses prunelles rencontrèrent le regard fixe du faux Albert Albrecht.

Comme un sournois qu'il était, Méphisto-Manfred jubilait aux choses surprenantes qui allaient se passer sous peu dans Stuttgart.

Au premier abord, Goëtz Mitsser avait été très contrarié de la provocation insensée de Frédérick, qui venait faire obstacle à ses projets belliqueux; mais, après réflexion faite, il conclut que l'aventure pouvait tourner à son profit, si les deux adversaires, par des estocades malheureuses, venaient à se balâfrer l'un l'autre la figure d'une façon ridicule.

Par avance, il était bien certain que le délégué de Kœnisburg couperait quelques lanières de cuir sur le jeune *Renard*; mais comme il était essentiel que ce dernier rendit en échange quelques dignes estafilades, il songea à mettre en pratique, sans aucun retard, un des préceptes de Machiavel, maître dont il affectionnait l'esprit.

Il sortit à son tour du Bierhaus, courut après Frédérick, et le rejoignit dans le graben; alors il lui frappa amicalement sur l'épaule en disant d'une voix conciliante :

— Tu es un brave, mon camarade, et, volontiers, je te ferai l'honneur de te servir de second; mais, comme il s'agit avant tout de soutenir la vieille réputation de notre Université, je t'apprendrai demain quelques vigoureuses parades et deux ou trois ripostes infailibles. Je suis la *première épée*, il ne faut pas oublier cela; j'ai donc le droit absolu de régler toutes les conditions de la rencontre, même d'obliger l'*Impar-*

tial (1) à prononcer sa formule : Paukerei ex! (combat clos!)

Frédérick répondit :

— Je n'ignore rien de tout cela, Goëtz Mitsser; et j'accepte ton offre en t'en remerciant. La *Hirschgasse* (2) sera libre demain toute la journée, je t'y attendrai à la première heure.

(A suivre.)

PAUL FÉVAL fils.

(1) Président du combat.

(2) Grange disposée en salle d'armes et louée par les étudiants pour leurs duels.





LE GÉNÉRAL DE SONIS.

GASTON de Sonis, le vainqueur des guerres d'Afrique, le glorieux mutilé de la bataille de Loigny, mourait à Paris, il y a trois ans. Le 22 septembre 1887, Mgr Freppel retraça la carrière du héros que l'armée française venait de perdre, dans un discours qui ravit tous ceux qui l'entendirent ou le lurent. « Un grand orateur s'était exprimé sur un grand sujet. » Mais celui-ci n'était pas complètement épuisé. Dans la vie du général de Sonis il y avait matière à plus qu'un discours. Un devoir s'imposait d'ailleurs à ceux qui connurent l'héroïque soldat : c'était de faire connaître au public, dans ses détails, sa sainte existence. Il y avait à en tirer de grands enseignements qui ne devaient point rester cachés.

Mgr Baunard, l'éminent recteur des facultés catholiques de Lille, l'auteur des belles œuvres qui ont pour titres : « Histoire du cardinal Pie. La foi et ses victoires. Le doute et ses victimes. L'apôtre Saint Jean » a assumé cette tâche. Nous avons lu son livre avec une admiration partagée par le public, puisque en moins de quatre mois cet ouvrage est arrivé à sa treizième édition.

Certains qu'il est appelé à faire le plus grand bien aux âmes chrétiennes, nous voulons aider à le propager en en parlant aux lecteurs du Magasin Littéraire, et,

dans ces quelques pages, nous essayerons de montrer, d'après le livre de Mgr Baunard, ce que le général de Sonis fut comme chrétien, comme père et comme soldat.



Une foi sincère anima toujours Gaston de Sonis. Au collège déjà, il faisait par sa piété l'édification de ses condisciples et si, au commencement de sa carrière militaire, la pratique de ses devoirs religieux se ralentit un moment, la catastrophe, qui enleva subitement à son affection un père adoré, lui rendit toute l'ardeur de ses croyances.

Dans sa profession, où le scepticisme et la raillerie des choses saintes ne sont que trop coutumières, il fallait du courage pour montrer publiquement ses convictions. De Sonis n'hésita jamais ; depuis que Dieu l'avait rappelé tout à lui, il avait, selon son expression, promis au divin Maître que, aidé de sa grâce, il ne lui refuserait rien. En aucune occasion il ne manqua à cette promesse et telle fut la beauté de sa vie qu'à Limoges une voix sortie du peuple lui décerna publiquement le nom de saint.

Sa piété n'était pas seulement intérieure, elle rayonnait autour de lui ; il avait soif du salut des âmes et les œuvres catholiques trouvaient en lui un ouvrier généreux et dévoué. Il se fit admettre en 1852 dans la société de Saint Vincent de Paul. « Exact à chacune des réunions de sa conférence, Sonis l'était surtout à la visite régulière et fréquente des malheureux. C'était la « visite assise », nous raconte un de ceux qui le virent à l'œuvre. Il s'asseyait chez le pauvre, prenait ses mains dans les siennes, s'enquérail de ses besoins, des besoins de son corps et aussi de ceux de

son âme, lui parlait de foi et d'espérance, consolait ses peines, élevait son courage, lui cherchait de l'ouvrage, de l'emploi, de la bienveillance auprès de son patron; puis il lui faisait la charité au prix de ses propres sacrifices, car lui-même était pauvre. »

Un peu plus tard, en 1853, avec sept autres hommes de foi, il fonda l'adoration nocturne du Saint Sacrement; désormais, chaque mois, la chapelle des religieux oblats de Marie le vit passer une nuit en prières. « Nous avons ainsi cherché, disait-il, à mettre dans la balance des jugements de Dieu un peu d'amour sur le plateau de la miséricorde, qui, hélas! est si vide de nos réparations, afin de faire contrepoids à la malice des hommes. » Après avoir contribué à l'établissement de cette œuvre en France, il en fut le fondateur en Algérie.

Il était tout à l'amour du St. Sacrement: il le visitait quotidiennement, communiait fréquemment et, vers la fin de sa vie, quand ses souffrances le lui permettaient, tous les jours. Une de ses lettres, écrite pendant la campagne d'Italie, nous est un témoignage de sa ferveur pour l'Eucharistie : « Dans nos reconnaissances, dit-il, en traversant des bourgades ou des villages, tout à coup nous apercevons un clocher : « Le Maître est là, à terre! » Nous descendons tous les deux de cheval, — il était alors avec un ami, le capitaine Robert, — nous entrons dans l'église, nous prions un prêtre de nous donner la sainte communion. C'est fait! Nous repartons aussitôt : le temps n'est pas à nous. Nous faisons notre action de grâces à cheval et en courant... » — « Non jamais, s'écrie ici Mgr Freppel, son éloquent panégyriste, jamais l'esprit français joint à la piété chrétienne n'a trouvé le sublime dans une page plus merveilleuse de grandeur et de simplicité. »

Pour mieux se livrer à l'amour de Jésus-Christ, il s'était fait inscrire dès 1859 dans le Tiers Ordre du Carmel, et toujours, dans les camps comme en temps de paix, il fut strictement fidèle à la règle de l'Institut.

Toutes les grandes dévotions trouvaient en lui un adhérent fidèle : le culte du Sacré Cœur, celui de Notre Dame de Lourdes lui étaient particulièrement chers. Ce fut de Sonis qui déploya sur le champ de bataille de Loigny la bannière du Cœur de Jésus, sous les plis de laquelle les zouaves pontificaux de Charette se firent glorieusement tuer et lui-même tomba grièvement blessé. Ce fut lui qui composa l'admirable formule par laquelle les survivants des soldats de Pie IX se consacrèrent au Sacré Cœur après la guerre de 1870.

De Sonis s'efforçait de communiquer sa foi aux autres et sa vie fut un long apostolat pratiqué dans le but d'amener à Dieu les âmes de ceux qui l'entouraient. Cette action agissait d'abord sur sa famille : « Mon mari, rapporte M^{me} de Sonis, cherchait à m'encourager à marcher avec lui dans des voies plus parfaites, car il aimait mon âme plus que toute chose en ce monde. Quelquefois, je rougis de le dire, j'ai éprouvé de sa piété, comme une espèce de jalousie. Mon excellent mari m'en reprenait doucement, me disant qu'il ne fallait pas être jalouse du bon Dieu, que plus nous l'aimerions, plus aussi notre attachement mutuel serait durable. »

Qui pourrait dire le nombre d'officiers et de soldats sur lesquels il exerça son influence bienfaisante et qu'il ramena à la pratique des vertus chrétiennes. Mais aussi combien était grand son dévouement à leurs intérêts matériels et moraux : il ne craignait point d'exposer sa vie pour leur venir en aide. En 1859, pendant la campagne du Maroc, le choléra sévit avec violence

dans la colonne expéditionnaire. « Dès notre arrivée au bivouac du Kis, écrit un témoin, nous eûmes sous les yeux un spectacle lugubre. Tout ce qui tombe malade est par avance condamné. Tout nous manque, aumôniers, infirmiers, médecins; même l'eau propre, car tout est desséché autour de nous; il n'a pas plu ici depuis le mois d'avril. Mais, au sein de ces calamités, M. de Sonis se retrouve dans son élément à lui, qui est la charité. Que d'anecdotes j'aurais à rapporter sur son admirable dévouement! A mesure que l'épidémie faisait plus de progrès, son abnégation opérait plus de merveilles. Il ne quittait guère l'ambulance; ce qu'on y trouvait en foule, c'était moins des malades que des agonisants demandant un médecin, un ami, un prêtre, et quelques-uns un verre d'eau. La plupart de ces malheureux remercient le ciel des consolations qu'ils doivent à M. de Sonis, lequel se multiplie pour ne pas les quitter, ni le jour ni la nuit. Après leur mort, on le voit encore qui reste là pour faire rendre les derniers devoirs à ces infortunées et hideuses dépouilles que l'on trouvait à peine le temps et les moyens d'enterrer. »

C'est dans ses lettres surtout que l'on voit à quel degré de perfection chrétienne était parvenue cette âme d'élite. « Soyez donc heureuse, ma bien chère Sœur! écrivait-il à une de ses cousines devenue religieuse augustine. Buvez donc à longs traits à la coupe du vrai bonheur. Soyez chaque jour davantage à Celui qui veut être aimé sans partage. On nous dit ordinairement de supporter nos peines parce qu'une grande joie nous en récompensera dans le ciel. Mais déjà sur cette terre, combien les peines deviennent légères pour le vrai chrétien qui aime Jésus-Christ et porte sa croix avec lui! Il n'y a vraiment que nous qui sachions ce qu'est le vrai bonheur; le monde ne le connaît pas. Nous

sommes au Calvaire et déjà nous triomphons dans le ciel! »

Sa fille, religieuse de la congrégation du Sacré Cœur, lui ayant écrit qu'elle avait trop lieu de n'être pas contente d'elle-même, il lui répondit : « Tant mieux, oui, tant mieux, parce que cela prouve que vous avez l'esprit du bon Dieu. Qui donc, hormis le diable, peut être content de soi? Oh! chère enfant, comme je comprends que, vous repliant sur vous-même et mesurant de l'œil de votre conscience toute l'étendue du bien que Dieu vous a fait, vous trouviez que vous avez une grande dette à payer! *Quid retribuam Domino?* Ce mot, je l'entends moi-même résonner à toute heure dans mon âme, et je vous déclare que je suis, moi aussi, très mécontent de moi. Mais que ce sentiment ne tourne pas au découragement, chère enfant. Soyons peu satisfaits de nous-mêmes, parce qu'il nous reste toujours beaucoup à faire; mais que ce ne soit pas sans profit pour nos âmes, qui, en s'humiliant souvent devant Notre-Seigneur, obtiendront la si précieuse grâce de monter chaque jour, et sans s'en apercevoir, une des marches de cet escalier au haut duquel se trouve le divin Modèle de qui il faut s'approcher chaque jour davantage. »

Dans cette lettre on voit toute l'humilité qui paraît l'âme de Sonis. Mais nulle part elle ne se révèle mieux que dans la belle prière, composée par lui, qui a été trouvée après sa mort. Nous nous en voudrions de ne pas la citer toute entière.

« Mon Dieu, me voici devant vous, pauvre, petit, dénué de tout. Je ne suis rien, je n'ai rien, je ne puis rien; je suis là à vos pieds, plongé dans mon néant. Je voudrais avoir quelque chose à vous offrir, mais je ne suis que misère. Vous, vous êtes mon tout, vous êtes ma richesse!

« Mon Dieu, je vous remercie d'avoir voulu que je ne fusse rien devant vous. J'aime mon humiliation, mon néant. Je vous remercie d'avoir éloigné de mon esprit quelques satisfactions d'amour propre, quelques consolations du cœur. Je vous remercie des déceptions, des inquiétudes, des humiliations. Je reconnais que j'en avais besoin, et que ces biens auraient pu me retenir loin de vous.

« O mon Dieu, soyez béni quand vous m'éprouvez. J'aime à être brisé, consumé, détruit par vous. Anéantissez moi de plus en plus. Que je sois à l'édifice non comme la pierre travaillée et polie par la main de l'ouvrier, mais comme le grain de sable obscur, dérobé à la poussière du chemin.

« Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir laissé entrevoir la douceur de vos consolations; je vous remercie de m'en avoir privé. Tout ce que vous faites est juste et bon, je vous bénis dans mon indigence; je ne regrette rien, sinon de ne vous avoir pas assez aimé.

« Je ne désire rien, sinon que votre volonté soit faite. Vous êtes mon maître, et je suis votre propriété. Tournez et retournez-moi; détruisez et travaillez-moi, je veux être réduit à rien pour l'amour de vous. O Jésus, que votre main est bonne, même au plus fort de l'épreuve! Que je sois crucifié, mais crucifié par vous! »

C'est dans l'épreuve surtout que se manifesta la beauté du caractère de Sonis. Après la guerre de 1870, son existence ne fut plus qu'un long martyre souffert avec une sainte résignation, un abandon complet à la volonté de Dieu. Il nous serait impossible de retracer en quelques lignes cette admirable période de son existence; il faut la lire dans le livre de Mgr Baunard.



Le zèle que de Sonis éprouvait pour le service de Dieu se montrait tout entier dans la sage direction qu'il imprimait à sa famille.

Il voulait que ses enfants fussent élevés d'une façon chrétienne et virile. De bonne heure il commençait leur éducation et leur apprenait à aimer le Créateur en contemplant ses œuvres. Lui-même s'occupait de leur instruction et prenait sa part dans la direction de leurs études. A St. Servan, dans les intervalles de repos que lui laissait le commandement de sa division, il se faisait professeur d'algèbre et d'humanités, répétiteur de latin. « C'est une si douce chose, disait-il, de nourrir soi-même ces bonnes petites âmes d'enfants, que cette besogne ne me paraît nullement à charge. Je vois même approcher sans effroi le moment où je serai jeté à la porte, comme un vil réactionnaire que je suis, et je compte bien me faire pour tout de bon maître d'école en pied de mes enfants. »

Il eut voulu voir tous ses fils religieux, prêtres ou soldats. « Je demande à Dieu, écrivait le général, d'allumer dans ces jeunes cœurs ce foyer d'amour qui ne brûle jamais assez. Je mets, matin et soir, tous mes petits enfants aux pieds de Notre Seigneur, et il les prendrait tous à son service que j'en serais très heureux. » — « Si le divin Maître, parlant lui-même à ces jeunes cœurs, leur inspirait à tous la pensée de se consacrer à lui, je l'en bénirais; et, heureux de ne plus laisser de traces de mon passage sur cette terre de péché, j'entrerais dans ma tombe en chantant avec bonheur le *Nunc dimittis*. »

Dieu lui fit la grâce d'appeler à son service sa fille aînée qui entra dans la congrégation du Sacré Cœur. Le sacrifice fut douloureux pour le père; il lui

coûtait de se séparer de ses enfants qu'il chérissait profondément. Mais il consentit sans hésiter et la lettre qu'il adressa à la mère de Gabaris est inspirée des plus nobles sentiments : « Je bénis Dieu de l'honneur qu'il répand sur ma famille en prenant un de mes enfants. Si la nature n'est pas tout à fait morte à mon foyer, j'ose dire que la grâce y est encore plus forte qu'elle, et que la séparation, le sacrifice sera fait avec joie : c'est comme cela qu'il faut entrer au ciel. Et vraiment il semble qu'il y fasse meilleur depuis que ce monde est devenu plus mauvais. »

Des pages incomparables sont celles que de Sonis envoyait aux maîtres de ses fils lorsqu'il était en garnison à Aumale. On ne peut les lire sans se sentir pris de respect et d'admiration pour celui qui les traçait.

Une lettre destinée à une de ses sœurs, religieuse au Carmel, montre comment ce grand cœur aimait les siens :

« Bien chère amie, je suis si tourmenté de te savoir malade que je ne sais que m'inquiéter et me chagriner. Ton souvenir ne me quitte pas pendant les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Jean de la Croix. Combien il me sera présent, vendredi matin à la sainte Table! Qu'il me sera doux de redire à Notre-Seigneur, par la bouche de ce grand saint, ce que je lui ai dit si souvent : Seigneur, vous savez bien qu'elle et moi nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme. Ce cœur et cette âme sont aujourd'hui soumis à l'épreuve; faites-la cesser, Seigneur, si c'est votre volonté. Et si vous voulez qu'elle souffre, permettez que je porte ma part dans sa croix et que je souffre avec elle, afin qu'elle souffre moins. Donnez-lui le calme, la résignation, si nécessaires à tous ceux qui montent avec vous le rude

chemin du Calvaire. Faites qu'elle soit douce à la souffrance, soumise et obéissante au médecin du corps et de l'âme, et qu'elle retrouve bientôt la santé, cette santé dont tous ceux qui l'aiment ont tant besoin!

« Voilà, chère et bien chère amie, et sœur, et mère, voilà ce que je dis et redis sans cesse à notre doux Sauveur et Maître, et ce que je ne me lasserai de lui redire, jusqu'à ce qu'il m'ait exaucé. Je t'embrasse bien tendrement de loin, en offrant à Notre-Seigneur le sacrifice de ta sainte clôture, qui me prive du bonheur de m'asseoir à ton chevet et de tenir ta main, comme je tiens ton cœur dans le mien. »



Le général de Sonis aimait l'armée, attiré non pas par ce qu'elle peut avoir extérieurement de glorieux et de séduisant, mais parce qu'elle lui semblait, ainsi que la vie religieuse, permettre de réaliser plus parfaitement que d'autres carrières l'idéal de la vie chrétienne.

Être soldat voulait dire pour lui savoir se sacrifier et se dévouer. « Si mes enfants, écrivait-il, doivent suivre ma carrière, puissent-ils comprendre que le métier des armes entendu comme l'entendaient nos aïeux, n'est qu'une suite non-interrompue de dévouements, de détachements des biens périssables et de mortifications ».

De Sonis fut le soldat par excellence. Nul ne savait, mieux que lui, obéir et commander, écrivait un témoin de sa vie, et lorsqu'il se démit de son commandement à l'occasion de l'exécution des décrets, le général de Gallifet, qui essaya en vain de le faire revenir sur sa décision, lui dit : « Général, vous êtes l'honneur de l'armée. »

Sévère pour lui-même dans l'observation de la

discipline, exact à remplir ses devoirs, il voulait trouver chez les autres les qualités dont il donnait l'exemple. Il fallait beaucoup travailler quand on était sous ses ordres, mais on n'osait s'en plaindre; il était le premier à la peine et il n'imposait au soldat aucune fatigue dont il ne prit sa part.

Lorsqu'après la guerre de 1870 il fut privé de l'usage de ses deux jambes et qu'il ne put plus guère se mouvoir qu'à cheval, au prix de grandes douleurs souvent, il resta d'une activité admirable pour exercer ses fonctions.

« Je ne terminerai pas ce compte-rendu des manœuvres de 1880, écrit un officier qui l'observait de près, sans payer au général commandant la 17^e division, le tribut de ma profonde et respectueuse admiration, je dirai plus volontiers : vénération. A cheval avant tout le monde, il n'en descend qu'au moment où le dernier de ses soldats est cantonné; le soir, il remonte à cheval pour visiter ou le terrain ou ses troupes; la nuit, il va encore surveiller les avant-postes.

« Il est d'une activité que ne peuvent imiter les plus jeunes; une de ses grandes jouissances est de lancer Richelieu à toute vitesse et de semer derrière lui tout son état-major moins bien monté. Lorsque les manœuvres et les marches de la journée sont terminées, le général exige que tous les officiers s'occupent immédiatement de cantonner en quelques minutes tous leurs hommes, pour leur éviter ces attentes si fatigantes connues sous le nom de parties de drogue. Lui-même s'assure que chaque soldat est pourvu de son cantonnement, et il ne descend de cheval qu'après avoir veillé au repos du dernier de ses inférieurs. »

Il prenait à cœur le bien être moral du soldat, aussi bien que sa prospérité matérielle.

« Je ne suis rien, disait-il souvent ; mais si je suis général, c'est pour faire respecter les droits de Dieu dans l'armée. »

Ces droits étaient, hélas ! bien méconnus ; de Sonis attribuait à cette circonstance la triste situation des troupes françaises.

Pendant le général ne désespérait pas de l'avenir. Il voyait se former dans l'armée, grâce à son exemple, un noyau de fervents chrétiens, sur l'influence desquels il comptait pour ramener la vie militaire dans ses véritables voies.

Le gouvernement français ne devait pas seconder leurs efforts ; l'impiété au contraire trouva chez lui un solide appui. Bientôt les décrets d'expulsion contre les religieux vinrent forcer le général de Sonis à remettre son épée au fourreau. Son honneur ne lui permettait pas de continuer à commander des troupes que l'on faisait servir à spolier et chasser de leurs demeures de pauvres prêtres.

Ceux qui liront le livre de Mgr Baunard verront combien il en coûta à ce noble cœur de devoir sacrifier une carrière qu'il aimait ardemment.



Lorsqu'on a lu la vie du général de Sonis, on ne peut fermer le livre sans se sentir ému, sans éprouver une admiration et une vénération profondes pour cet homme qui incarna en lui toutes les vertus chrétiennes. On comprend alors les paroles par lesquelles Mgr Freppel terminait l'éloquente oraison funèbre qu'il prononça dans l'église de Loigny et l'on s'unit au vœu qu'il formait : « Désormais, quand on voudra chercher les leçons les plus sublimes de patriotisme, on viendra se

recueillir à Loigny, auprès de cette tombe, mémorial insigne de la bravoure française et de la piété chrétienne. Ce sera le pèlerinage du dévouement et de la vertu militaires. Je ne sais si, à la prière de la foi, Dieu daignera faire germer le miracle dans ces lieux à jamais bénis; je ne sais si l'Église, toujours désireuse de glorifier l'élite de ses fils, ne voudra pas quelque jour faire resplendir d'un plus vif éclat une vie où les vertus chrétiennes se sont élevées jusqu'à l'héroïsme. Mais ce que l'admiration publique me permet dès maintenant d'affirmer sans crainte, c'est que la mémoire du général de Sonis traversera les générations, entourée du respect et de la vénération de tous, car il a été grand devant Dieu et devant les hommes ».

ALFRED DE RIDDER.



FLEURS MORTES.

HÉLAS! on l'a traînée au bal toute la nuit,
Maintenant elle meurt, la pâle rose blanche...
Du calice alangui qui lentement se penche,
Le parfum pénétrant et suave s'enfuit.

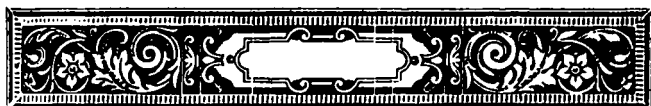
Étouffée en l'air lourd de poussière et de bruit,
Elle meurt! pauvre fleur arrachée à la branche, —
Lorsque son humble sœur, la sauvage pervenche,
Au bois, sous le soleil printanier, s'ouvre et luit.

Ainsi se meurt l'oiseau qu'à son nid on enlève,
Le cœur trop généreux dont s'effeuille le rêve,
La mère dont le fils partit sans un adieu;

Ainsi se meurt l'hermine entraînée à la fange,
L'enfant qui voit souiller sa belle robe d'ange
Et l'âme séparée à jamais de son Dieu!

Bonne S. DE BOÜARD.





CAMILLA FERRARI

. ET

L'ORIGINE DE LA PEINTURE A L'HUILE.

Légende traduite du flamand

de MELATI DE JAVA.

PRÉFACE.



Bruges, dans la Flandre occidentale belge, se dresse une statue à l'entrée d'un canal et en face de l'École des Beaux-Arts. C'est le monument par lequel les Flamands honorent Jean Van Eyck, qu'ils considèrent comme l'inventeur de la Peinture à l'huile.

Jean Van Eyck avait eu un frère aîné et une sœur puînée.

Hubert était le nom du frère, et Marguerite celui de la sœur

Les deux frères et la sœur demeuraient et travaillaient ensemble à Bruges.

Tous les trois étaient artistes, et les deux frères sont devenus des peintres célèbres.

Hubert et Jean Van Eyck quittèrent Bruges, lorsqu'ils furent appelés à Gand par le Comte de Flandre,

qui les avait chargés de peindre le tableau de l'*Agneau mystique* pour une des églises de sa capitale.

Quand ce chef-d'œuvre fut achevé, Hubert décéda à Gand, et sa sœur Marguerite le suivit de près dans la tombe.

Jean Van Eyck revint à Bruges; il atteignit les jours de la vieillesse, et fut si renommé qu'on l'appela Jean de Bruges.

En Belgique, en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, des écrivains ont soulevé la question de savoir lequel des deux frères Van Eyck avait inventé la Peinture à l'huile. Cette savante discussion a été résumée avec impartialité dans *Le grand Dictionnaire du dix-neuvième siècle* (V^o EYCK), publié par Larousse. Jean Van Eyck, ayant vécu plus longtemps que son frère Hubert, a recueilli la gloire d'avoir fait l'invention.

Mais le Dictionnaire de Larousse ne mentionne pas le bruit qui a couru au temps des Van Eyck. On disait alors que le secret de la nouvelle découverte avait été surpris par un Italien et porté par lui en Italie; on ajoutait que cet Italien était un peintre de Messine.

Ce bruit est devenu une légende, et M^{lle} Melati de Java l'a reproduite dans la *Dietsche Warande* (1) sous une forme attrayante et dramatique. Le savant directeur de cette importante Revue néerlandaise m'a gracieusement autorisé à traduire cette légende en français et à la publier.

Je lui en exprime ici toute ma reconnaissance.



(1) 4^e et 5^{me} livraisons 1889. Gand, A. Siffer.

CAMILLA FERRARI

ET

l'origine de la Peinture à l'huile.

Au commencement du XV^e siècle, vivait à Florence une jeune fille d'une grande beauté et d'un brillant talent. Camilla Ferrari était son nom; elle avait soutenu à Padoue, au milieu des applaudissements et des acclamations les plus enthousiastes, diverses thèses philosophiques et obtenu le grade de docteur.

De tous côtés, de loin et de près, des savants et des artistes affluaient à Florence pour la voir, car elle possédait au plus haut degré le don d'improviser.

La poésie débordait de ses lèvres; le feu sacré jaillissait de ses yeux, parcourait tout son être; ses paroles étaient une mélodie. Tous les sujets lui étaient familiers et, en les traitant, elle les embellissait. Quelque courts qu'ils fussent, elle charmait ses auditeurs, ravissait ses admirateurs, imposait silence à ses envieux.

On n'oubliait jamais le jour où on l'avait aperçue dans son costume de soie blanche, avec sa couronne de laurier obtenue à Rome, avec son long manteau bleu tombant des épaules, les traits de la figure éclatants d'animation, ses grands yeux noirs levés au ciel; accompagnant ses vers de la lyre, au milieu d'hommes et de femmes vêtus d'habits et de robes de couleurs variées selon la mode du temps. Cette foule écoutait attentivement, saisissant avec avidité les mots qui échappaient de la bouche de Camilla, semblables à des perles rangées avec un art parfait; elle se complaisait dans cette poésie qui enveloppait l'une et l'autre comme d'une auréole.

C'est aussi dans cet éblouissement que la vit un jeune peintre, Donato Ravelli, qui, suivant les traditions de Cimabué et de Giotto; cherchait avant tout, dans la nature, l'inspiration pour ses œuvres.

Il avait entendu beaucoup parler de la femme-poète, et il était venu la visiter dans son palais, où resplendissaient les mosaïques, les marbres et l'or. Mais si magnifique que fut cette splendeur, les rayons des yeux de Camille faisaient tout pâlir, lorsqu'il put la voir et l'approcher; elle était comme le soleil qui absorbe tout ce qui brille.

Donato croyait voir une déesse sur un autel pour recevoir l'adoration des mortels.

Sa beauté troublait ses sens. Il écoutait à peine la poésie qu'elle déclamait; la femme était tout pour lui, le poète était peu, le docteur n'était rien.

Et chaque fois que Camille, en hôtesse généreuse, ouvrait les portes de son palais pour permettre à chacun de jouir de son talent, parut Donato Ravelli dans la vaste salle qu'ornaient des colonnes de marbre, et au-dessus de laquelle les lignes courbes des arcades laissaient apparaître le ciel de l'Italie, plus bleu que le plus bel azur des mosaïques, et décorant le théâtre des triomphes de Camille, comme de guirlandes faites de gigantesques roses magiques.

Ses yeux restaient immobiles, fixés sur elle.

Il écoutait la musique de ses vers, mais ce qu'ils exprimaient le laissait froid.

Il admirait seulement l'extraordinaire beauté qui rehaussait l'animation de ses traits et l'éclat de ses yeux.

De retour à son atelier, il prit un pinceau et de la peinture, et essaya, mais en vain, de reproduire sur un panneau la fête dont il venait d'être le témoin.

Et il revint encore, et il but longuement le trouble que causait en lui la belle jeune fille. Mais elle était mille fois plus belle, quand le souffle du génie de la poésie transportait son âme et donnait à sa figure une expression à nulle autre pareille.

Son admiration, qui touchait à l'adoration, ne pouvait pas rester longtemps un secret, du moins pour Camille. Elle remarqua le jeune homme, qui, toujours assis à la même place, se tenait immobile, les yeux fixés sur elle.

Elle devina sa pensée, et lorsqu'à la fin de son improvisation, elle voulait quitter la salle, elle le vit debout devant elle, ayant dans la main une belle fleur de laurier-rose, qu'il n'osait pas lui offrir.

Mais Camille étendit ses doigts effilés, prit la rose, l'attacha à son corsage avec un long regard rempli de feu, et le remercia avec un sourire qui le ravit et le désespéra. Plus que jamais, il comprenait que son art serait impuissant à traduire ces traits, ce regard, et surtout ce sourire.

Il comprenait cela avec douleur. Son art n'avait pas assez grandi, ses moyens étaient insuffisants à rendre cette nature, même d'une manière incomplète.

Quelques jours plus tard, il reçut une invitation à assister à une fête au palais Ferrari; son cœur battait de joie et de bonheur. Camille l'avait vu, Camille l'avait distingué, elle s'était informée de son nom; et maintenant il pourra l'approcher, peut-être lui parler.

Donato Ravelli n'était pas riche, et son talent, si grand qu'il fut, n'avait pas encore atteint la notoriété à laquelle il croyait avoir droit. C'est pourquoi l'invitation au palais Ferrari était pour lui un grand événement.

Quand il parut, tout resplendissait de fleurs et de lumière; les grandes dames en velours et en soie brillaient d'or et de diamants, et leurs cavaliers étaient aussi richement parés. Les salons étaient remplis de monde; la musique se fit entendre et les couples prirent place pour la danse.

Mais le regard de Ravelli ne cherchait qu'elle, la belle souveraine de ce palais et de son cœur.

Il était difficile de l'approcher, tellement elle était entourée d'invités, dont les lèvres ne tarissaient en éloges sur sa beauté, son génie, sa générosité. Et tous bas, ces faux amis se moquaient de sa vanité et de ses fantaisies; ils blâmaient sévèrement sa cruelle légèreté avec laquelle elle se jouait de ses admirateurs.

Donato Ravelli n'écoutait pas, ou plutôt il ne voulait pas entendre. Il se disait en lui-même que la jalousie seule faisait ainsi parler.

Un extérieur aussi majestueux, des yeux aussi purs, ne seraient-ils pas l'indice et le reflet d'une grande et noble âme?

Et quand il put enfin lui parler, quand il put porter sa main à ses lèvres, il se sentit comme un humble pèlerin, portant son hommage à l'objet de son culte.

— « C'est en vérité un baiser très significatif, que vous posez sur mes doigts, » dit-elle avec sa voix enchanteresse, « deux arts de même origine s'y rencontrent l'un l'autre. »

— « Et vos yeux, belle muse, sont les flambeaux qui éclairent joyeusement leur union, » répondit Donato. Elle sourit et reprit :

— « Peut-être cette union s'est-elle déjà accomplie en vous, le fidèle serviteur des muses. »

— « Un serviteur, oui, mais un humble, un indigne serviteur; plus que jamais il reconnaît son infériorité quand il lève son regard vers vous, quand semblable à Icare, il sent ses ailes brûlées par les rayons qui s'échappent du soleil. »

— « Brûler? J'ignorais que ma présence pût anéantir; car je n'ai qu'une ambition, tout attirer à moi par une chaleur bienfaisante, et appeler à la vie, à une vie douée de santé, et qui porte des fleurs et des fruits! »

— « Ah! Je le sais, votre génie agit comme le

« soleil; dans le désert de mon âme fleurissait une
« petite plante, petite et délicate, c'est vrai; je la
« soignais avec amour et crainte. Depuis que je vous
« ai vue, elle dépérit; je ne ressens plus que la chaleur
« qui émane de votre beauté, de votre génie! »

— « Oh! ne dites pas cela! J'entends que vous
« êtes un peintre, un peintre où couve le feu sacré;
« l'étincelle seule fait défaut; dès que celle-ci l'approchera,
« son art enflammera et répandra partout un éclat,
« qui fera pâlir ma renommée. »

— « ô, Madona! Vous riez de moi, ce n'est pas
« bien! »

— « Je ne ris pas, je vous apprécie. Votre vocation
« est la plus belle, votre muse est plus noble que la
« mienne! c'est elle qui donne l'immortalité. Les paroles,
« qui sortent de mes lèvres, ne vivent pas plus long-
« temps, que ce zéphyr qui passe sur les jardins et
« emporte les parfums des fleurs; elles arrêtent un instant
« les hommes et disparaissent ensuite comme si elles
« n'avaient jamais existé. Elles sont semblables aux
« couleurs de la rose que je vous ai prise; elles brillent
« peu de temps avec une richesse sans pareille pour
« se flétrir ensuite et se dessécher. »

— « Mais en nous survit le souvenir du souffle
« parfumé du printemps, des couleurs de la rose! Ainsi,
« vos admirateurs conservent aussi le souvenir de votre
« beauté et de votre génie! »

— « Ne savez-vous pas que le souvenir des hommes
« est plus fugitif que le zéphyr du printemps, plus
« fragile que les couleurs de la fleur? Ils entendent
« ma voix, ils applaudissent mes vers, ils s'en vont et
« je suis oubliée!... »

— « Mais votre beauté, ils la revoient toujours! »

— « Ma beauté! Revenez dans dix ans, dans vingt

« ans! Où est-elle donc ma beauté! Elle inspirera de
« la pitié, sinon de l'aversion! Ma poésie, je puis la
« confier au papier, mais en ce faisant, je ne la sers
« pas! Elle est comme la fleur, belle et brillante quand
« elle vient de naître; mais elle se flétrit, quand on
« s'étudie à la conserver. Votre art au contraire vit et
« reste vivre durant des siècles! »

— « Hélas! ô Madonna! cela est aussi refusé à
« nos peintres, le moyen d'assurer à notre travail une
« vie de plusieurs siècles n'est pas encore connu! Où
« sont-elles les œuvres d'Apelle, la gloire de son temps;
« les siècles les ont anéanties! Rien ne résiste à leur
« action, si ce n'est l'art divin de la poésie! »

— « Mais non ma poésie! Je sais bien que beaucoup
« voudront conserver mes vers, mais je ne le leur
« permets pas; je préfère qu'ils gardent le souvenir de
« mon talent. D'autres qui viendront après nous, en
« lisant mon poème, pourraient le comparer à une
« étoile sans lumière, à une fleur sans odeur ni couleur.
« Voilà ce que je crains. Mais qu'est-ce qui vous empêche
« de conserver pour la postérité mes traits que vous
« paraissez admirer plus que mes vers? »

— « Ne vous ai-je pas dit que la flamme de vos
« yeux aveugle les miens, que votre sourire paralyse
« ma main, que la couleur de vos joues fait paraître
« ternes les couleurs de ma palette? »

- « Je vous croyais plus courageux; voyez, je ne
« désire pas conserver mon œuvre pour la postérité,
« mais je veux continuer de vivre. Je désire que vous
« me représentiez quand le dieu de poésie s'est emparé
« de moi; quand moi, Pythonisse obéissante, je donne
« l'expression à la langue qu'il me parle tout bas;
« je veux que vous me représentiez la lyre à la main,
« et tous ceux qui m'entourent suspendus à mes lèvres.

« Ainsi devez-vous me peindre, afin que les siècles à venir sachent qui était Camilla Ferrari, quel était son talent, et quel pouvoir elle avait sur le cœur et l'esprit de son peuple. Voilà ce que vous peindrez, Donato, j'attends cela de vous, et — ici sa voix devint plus douce et plus tendre, — « alors nos deux noms unis parviendront à la postérité. »

Donato se crut le jouet d'un rêve; il la regarda tout étonné, mais l'expression de ses yeux ne le trompait pas.

— « Signora! est-ce sérieux? » demanda-t-il, « je pourrai faire votre portrait, vous avez confiance en moi, ô ma maîtresse, ma reine, ma déesse! »

— « Silence! nous ne sommes pas seuls! Vous ne pouvez pas parler ainsi; on dirait que vous êtes un païen, et je ne confie pas une telle mission à un païen. Acceptez-vous? »

— « Si j'osais! »

— « Si je devais supplier un demi-dieu, il s'appellerait. Courage. Venez, rendez avec moi hommage au même autel, Donato! Et vous verrez alors s'il est vrai que mon influence exerce une action glaciale sur le tendre rejeton de votre art, ou bien si elle est une rosée qui fait pousser et fleurir, et en fait un arbre, sous les branches duquel j'oserai affronter les terribles atteintes de l'oubli. »

Mais Donato ne leva pas les yeux, il se tordit les mains de désespoir et poussa un soupir.

— « Comme vous tardez? Je ne vous ai cependant pas trompé, » continua Camille avec sévérité, « vous voulez me traiter en souveraine de votre âme et vous hésitez à exécuter mes ordres? Mes sujets doivent être des héros ou je les chasse de ma présence! »

— « ô Madonna! ayez pitié de moi, sans doute la

« mission que vous donnez est grande, si grande que
« je me sens accablé sous son poids. Pour vous peindre
« comme vous le désirez, j'ai besoin de plus que je
« ne possède! »

— « Vous ne saurez pas exécuter ce que je désire
« et comme je le désire? »

— « Savoir! » et un rayon de bonheur éclairait
ses yeux, « qui saurait vous peindre en vérité et en
« réalité, de façon que la copie puisse tant soit peu
« approcher l'original? Mais votre présence animera
« mon pinceau, doublera mon énergie. Je ne doute pas
« de cette main; mais, mes couleurs sont si faibles, si
« pâles, si ternes, pour rendre vos yeux, vos lèvres,
« vos joues, votre teint; elles sont passagères, et leur
« durée est bornée; dans quelques années, ces couleurs
« si fragiles auront changé, rien ne garantit la durée
« de leur fraîcheur, elles ne peuvent pas vous promettre
« l'immortalité! Que reste-t-il des chefs-d'œuvres de
« Cimabué, de Giotto? Que pourra-t-on voir encore de
« mon travail après un siècle? »

— « Et n'est-il pas moyen, Donato, de donner à
« ces couleurs plus d'éclat et de durée? »

— « On dit que le moyen est trouvé, loin au
« delà des monts, au pays des Flamands; là est un
« peintre qui a découvert le secret. Rien ne peut atteindre
« la fraîcheur et la couleur de son travail, et cela peut
« braver en paix les siècles; mais il cache soigneuse-
« ment son invention à tous les yeux; ni or, ni bril-
« lantes promesses ne sauraient lui surprendre le secret
« de sa découverte. »

— « C'est en effet une importante découverte! Et
« personne ne présume ce qu'il fait entrer dans sa
« peinture? »

— « Non, personne. J'ai vu un tableau peint par

« lui; ah! si je possédais ses couleurs, comme je consacrerai mes pinceaux à la reproduction de votre beauté, ô Madonna!

Camille réfléchit; sa poitrine se souleva en saccades, ses lèvres frémissaient, et prenant tout à coup sa main dans la sienne, elle dit d'un ton bref et décidé, presque impérieux :

« Je dois avoir mon portrait peint avec ces couleurs impérissables. Voulez-vous vous en charger? Allez donc au pays de Flandre, tâchez de posséder ce secret à quelque prix que ce soit; appelez ici ce peintre, et je lui donnerai mes ordres. »

Donato pâlit.

— « ô Signora! Vous êtes cruelle, mais je vous obéirai. Dès demain, je pars pour la terre étrangère. J'apporterai les couleurs et je ferai votre portrait; mais que me promettez-vous pour récompense? »

La sévère expression de sa figure disparut, le sourire de la beauté surnaturelle embellit de nouveau ses traits, elle jeta un regard rapide dans le salon, où les invités commençaient déjà à remarquer son long entretien avec le jeune peintre; alors elle lui tendit la main afin qu'il la conduisît à la danse, et ces paroles, presque inintelligibles comme un soupir, tombèrent doucement de ses lèvres :

« Gloire éternelle et... mon amour! »

II.

Il y a quatre cents ans, la ville de Bruges n'était pas encore plongée dans le calme, au milieu duquel elle vit aujourd'hui; l'eau couverte de ses canaux ne se ridait pas lentement et pesamment au souffle du vent, l'herbe ne garnissait pas encore ses rues d'un tapis

vert bien moelleux; le beffroi ne faisait pas entendre les sons puissants de ses cloches, dans un espace trop étendu pour ses habitants, par conséquent vide et inutile. C'était une ville de commerce où circulait la vie; un marché, l'entrepôt des marchandises de l'intérieur et de l'étranger, des produits d'une population industrielle et infatigable, dont l'activité rapportait de grandes richesses, de sorte que le luxe éclatait chez ceux qui avaient présidé à l'établissement des canaux, où se miraient leurs demeures presque semblables à des palais, comme il éclatait dans les monuments publics, et dans l'art avec lequel on avait embelli les églises et les chapelles.

Après de longues et sanglantes luttes pour la liberté, Bruges jouissait en paix de son bonheur. Après avoir rempli son devoir à la Bourse, dans les transactions, dans les factoreries de dix-sept pays différents, elle avait convié l'Art à venir dans ses murs et à charmer la vie de ses habitants.

De tous les sanctuaires érigés par la piété et le goût artistique des Brugeois, il n'en est certes pas de plus élégant et de plus riche que la chapelle dédiée au Saint-Sang. Nul endroit ne parut aux pieux Flamands plus sacré pour s'y agenouiller et adresser leurs prières à Dieu, que cet oratoire où sont conservées les précieuses reliques du Saint-Sang du Sauveur.

Dès le matin de bonne heure jusqu'au soir bien tard, la chapelle silencieuse se remplissait de femmes en prière. et aussi d'hommes vêtus de tous les costumes de la terre, qui venaient là, au pied de l'autel, fuir un instant le bruit de la rue, pour s'élever, dans un rapide élan du cœur, au dessus des insipides aspirations de l'ambition et du lucre, inhérentes à l'esprit mercantile.

Les derniers rayons du soleil jetaient, à travers les verrières, une lueur mystique, rouge, bleue, violette et

d'or, sur la pierre du sanctuaire que le ciseau du sculpteur avait changée en fleurs et en feuillages.

Rien ne rompait le silence; et s'il l'était, ce n'était que par la respiration des femmes qui priaient, par l'agitation de leurs chapelets, le pétitement des cierges, ou le tic-tac causé par la chute des gouttes de cire fondue.

Là, régnait dans le petit espace, où planait encore le nuage bleu et odorant de l'encens, un calme qui n'existe que dans la maison du recueillement et de la prière; une tranquillité si suave et si sainte, qu'à peine les chérubins, prosternés dans l'adoration devant la face de Dieu, seraient dignes de la troubler.

Agenouillée tout près de l'autel et presque imperceptible, une femme d'une svelte stature se dressa lentement. Elle jeta un coup-d'œil fugitif sur les ombres colorées que la lumière du soleil couchant figurait sur le pavé, et qui lui rappelaient qu'il était temps d'achever sa prière et de s'en retourner au logis.

Elle s'inclina respectueusement devant l'autel, baisa la croix de son chapelet et sortit de la chapelle.

Elle portait audessus de ses vêtements le grand et disgracieux mantelet noir, — encore en usage à Bruges et à Gand, dont le capuchon couvrait presque toute sa tête, et laissait à peine apercevoir la figure, une figure fine, blanche et rose, d'une grande beauté et d'un charme exquis, où se reflétaient la douceur et l'amabilité de son âme.

Elle levait légèrement ses grands yeux bleus, purs comme le regard de l'enfant; mais elle les baissa aussitôt en rencontrant les yeux noirs et enflammés d'un jeune homme, debout près de la porte d'entrée, plus occupé d'elle que de la sainteté du lieu.

Elle rougit tant soit peu à cette rencontre inatten-

due; elle baissa davantage la tête et continua son chemin sans regarder l'étranger.

Cependant celui-ci la suivit de loin; il la vit avec sa démarche modeste et assurée à la fois, prendre une rue latérale qui aboutissait à un canal, une des plus silencieuses et des plus retirées de Bruges; il la vit s'arrêter devant une maison de simple et sombre apparence, frapper avec le battant sur la grande porte garnie de fer, et disparaître derrière elle.

Il resta là quelque temps, mesura du regard la hauteur et la solidité du bois et du fer de la porte, et secouant la tête avec découragement :

« Encore un jour de perdu! » murmura-t-il, « mais patience! cela arrivera. »

La jeune fille avait en entrant ôté son mantelet, et s'était précipitée gaiement dans l'escalier de chêne. Quand elle passait, il semblait que les corridors devenaient plus lumineux et plus sonores. D'un mouvement enfantin, elle enleva la petite cape qui retenait avec peine ses épais cheveux blonds, et laissa alors flotter librement ses deux longues tresses au delà de sa ceinture; la pieuse jeune fille de tout à l'heure avait fait place à une heureuse enfant sans souci.

Elle ouvrit une porte et le demi jour, qui s'était déjà emparé des corridors et de l'escalier, disparut soudain devant une claire lumière qui pénétrait dans une chambre spacieuse, par trois hautes croisées.

— « Encore au travail, mes bons frères! » s'écria-t-elle. « Venez, il est temps de mettre les pinceaux de côté et de venir au jardin prendre le souper; venez donc, le grand jour vous est infidèle! »

— « Comme Marguerite est infidèle à son panneau! » répondit le plus jeune des deux hommes qui se trouvaient dans la chambre.

Il pouvait être âgé d'environ trente ans; il était de haute taille et robuste, mais son visage avait la couleur de ceux qui passent leur vie en grande partie à l'intérieur de la maison, dans une atmosphère étouffante. Toutefois sur ses yeux, celle-ci n'avait exercé aucune influence, car ils brillaient comme deux étoiles.

L'autre personnage paraissait plus âgé; ses traits étaient plus doux et plus réguliers, son maintien un peu courbé, sa poitrine rentrée; mais la figure des deux frères témoignait d'un travail concentré et de profondes méditations. Elle s'éclaircit d'un reflet de bonheur, lorsqu'ils entendirent la voix enjouée de la jeune fille.

— « Devenue infidèle à mon panneau! certainement, « je ne veux pas acheter la fidélité par des joues pâles « comme les vôtres, mon frère Jean, ou par une toux « sèche comme celle de mon bon Hubert. Laissez-moi « voir une fois ce que vous avez fait de beau, et puis « accompagnez-moi au jardin. J'ai préparé là un excel- « lent jambon pour notre souper, et ajouté une cannette « de bière mousseuse. »

Ce disant, elle s'approcha des panneaux des deux frères.

— « Oh! » s'écria-t-elle étonnée, « c'est beau cela, « mon cher frère! quelle fraîcheur ont ces couleurs! « elles ressemblent à celles qui tombaient ce soir sur « mon manteau de la verrière de la chapelle du Saint- « Sang. Votre invention est très importante, mon frère « Jean, nulle part, sur aucune peinture au monde, on « ne saurait trouver le rouge foncé, s'harmonisant avec « le bleu foncé, si ce n'est sur des tapis d'Orient ou « sur des verrières d'église. »

Le peintre vint se placer auprès de sa sœur et regarda d'un œil bienveillant son propre ouvrage.

— « Oui, nous gagnons beaucoup, Marguerite,

« mais notre chef-d'œuvre, nous devons le créer ensemble; car le premier, il répandra la renommée de mon invention dans le monde entier. Voyez, Hubert s'est mis déjà à tracer l'esquisse du sujet. Vous savez, il doit servir de tableau d'autel que notre gracieux seigneur, le duc de Bourgogne, destine à la chapelle de Miséricorde à Gand. »

« Et sur votre aide, nous comptons aussi, sœur Marguerite, » dit gravement le frère aîné.

— « Ah! mon aide! à quoi cela vous servirait-il? Je n'oserai pas approcher mon pinceau de celui d'artistes de la célébrité de mes deux frères Hubert et Jean Van Eyck! »

Et ce disant, elle s'était penchée sur la table où se trouvait l'esquisse ébauchée par Hubert.

— « Oh! » s'écria-t-elle joyeuse, « je vois déjà ce que cela sera — l'Adoration de l'Agneau mystique. Et là, dans le lointain, vous avez dessiné les tours de la Jérusalem céleste... Mais elles ressemblent à celles de Maestricht! ô Maestricht! vous rappelez-vous que lorsque j'étais enfant, je pouvais, avec feu ma bonne mère, y aller voir de Maeseick, la procession solennelle à la fête du grand Saint Servais? »

Ses yeux se mouillaient de larmes au souvenir des jours heureux de son enfance.

— « ô Mon frère! que cela sera magnifique et superbe! » dit-elle les mains jointes et dans l'extase.

— « Et Marguerite, » reprit Hubert, « doit nous aider à peindre la sainte Vierge et le chœur des Vierges. Personne ne saurait mieux faire cela qu'elle, la pure jeune fille! »

— « Oh! non, non, je ne saurais faire cela! » s'écria-t-elle en rougissant, « je n'oserais pas, je ne sais pas! »

Jean prit un panneau qui se trouvait auprès de la troisième croisée, et le tint dans les derniers rayons du soleil couchant ; puis il le plaça devant une statue de la Sainte Vierge, d'une figure si douce et d'une beauté indescriptible :

— « N'est-ce pas, Hubert, pour peindre ainsi la « douce et tendre Sainte Vierge, ce n'est pas le fait « de nos rudes mains ? » dit Jean, « cela se peut à « peine par une jeune fille, dont le pinceau est con- « duit par sa sainte patronne elle-même ! une jeune « fille au pur regard et l'âme aimante. »

Marguerite rougissait ; était-ce parce que l'éloge de ses frères l'embarrassait, ou bien parce que soudain son âme s'était troublée au souvenir de deux yeux pleins de feu, qui semblaient constamment la poursuivre et la fixer de tous côtés ?

Pour la première fois de sa vie, elle parut peu satisfaite des témoignages de tendresse et d'amour presque paternel de ses frères.

— « Allons-nous en ! » dit-elle en se retournant précipitamment, « demain est encore un jour de travail, « et le souper nous attend. »

III.

C'était une vie grave et paisible que les frères Van Eyck et leur jeune sœur menaient à Bruges.

Depuis la précieuse découverte faite par Jean, il y a quelques années, ils avaient surtout pris la ferme résolution de ne conduire personne à leur atelier, afin d'empêcher le fameux secret d'être connu.

Cependant ce n'était pas une vie malheureuse ; tous les trois faisaient des progrès dans leur art ; les jours s'envolaient pour eux, assis des heures entières

devant leurs panneaux, et sans proférer un seul mot, absorbés dans leur travail.

Marguerite déposait souvent en soupirant sa palette et ses pinceaux, soit parce que ses occupations domestiques l'appelaient ailleurs; soit parce qu'elle désirait distraire son âme par une fervente prière, à l'autel de la chapelle du Saint Sang; mais elle venait toujours avec plaisir auprès de ses frères, les grands artistes, et à son propre ouvrage, les figures des saints qu'elle aimait tant.

Plusieurs jours après le soir où la jeune fille avait rencontré l'étranger dans la chapelle, les trois artistes étaient dans le vaste atelier, qui était séparé de l'extérieur par une porte garnie de barreaux de fer; ils y travaillaient avec ardeur, du moins Hubert et Jean; Marguerite trempait et retrempait à chaque instant son pinceau dans la peinture qui avait été délayée avec de l'huile, mais la force ou la volonté lui manquait pour l'étendre sur le bois de son panneau.

La douce et gracieuse figure de la Sainte Vierge et les yeux souriants du divin enfant, semblaient lui reprocher de tant les contempler; elle n'osait leur donner le dernier coup de pinceau, comme s'il eût dû effacer le saint et pur caractère de ces célestes figures.

Toujours autrement lui apparaissait l'idéal de la suavité angélique, de la beauté surnaturelle; il lui était si facile de tremper le pinceau dans la peinture et de le laisser ensuite errer sur le bois de son panneau; comme malgré elle, elle vit alors les lignes les plus délicates, les couleurs les plus tendres échapper de son pinceau, et celles-ci formaient à son insu des figures d'une beauté si pure, et d'un charme si ravissant que Jean et Hubert en furent émerveillés.

Oui, elle chanta alors un chant mélodieux en l'honneur de la bonne sainte Vierge :

Comme une belle aurore
Qui précède le jour lumineux,
Tu es, ô Marie immaculée!
Mon soutien et mon conseil,
Mon espoir, ma consolation, mon refuge,
Toi seule, ô ma Reine!

Et ces doux accents, qui remuaient si pieusement son âme, exprimaient aussi les sentiments qui animaient ses frères durant leur travail; cela leur inspirait de bonnes et saintes pensées; cela élevait leur génie, en haut, dans ces hautes sphères où ils cherchaient les modèles de leurs créations. Cela faisait que celles-ci portaient le cachet de la vraie piété, du détachement de tout ce qui est terrestre, et c'est ce qui explique comment, après tant de siècles, leurs œuvres excitent encore notre admiration et fortifient notre foi.

Mais aujourd'hui la voix suave de Marguerite ne se fait plus entendre, un nuage obscurcissait son front naguère si uni, son regard ne pouvait plus s'arrêter sur l'ouvrage qui se trouvait devant elle, mais se portait au dehors, vers le jardin plein de parfums et d'ombre, où le ciel bleu scintillait à travers les dentelles de feuillage, où les oiseaux se balançaient sur les rameaux naissants, ou becquetaient sans cesse les petites vitres enchassées dans le plomb.

« Sœur Marguerite, » dit Hubert, « nous n'en-
« tendons plus votre douce petite voix, et cependant il
« nous est si agréable de l'entendre. »

Marguerite sourit, et regarda autour d'elle comme si elle sortait d'un rêve; son pinceau s'était desséché dans l'intervalle.

— « La peinture ne va pas non plus », dit Jean.
« Petite sœur, petite sœur, vous ne pensez qu'au
« printemps, au soleil, aux fleurs, aux oiseaux. »

— « Peut-être, mon frère! Je ne puis ni chanter,

« ni peindre aujourd'hui; je ne vous dérangerai pas « davantage, j'irai voir ce que fait Pétronille. »

Partout ailleurs il faisait meilleur qu'ici, où la bienheureuse Vierge Marie, peinte par elle-même, la regardait si tristement. Mais ce n'était pas sa faute; partout où elle se trouvait, elle voyait fixée sur elle les grands yeux noirs de cet étranger, ces yeux avec ce regard étrange, sombre et brûlant, auprès duquel celui des jeunes Flamands paraissait si terne et si languissant.

Chaque matin, quand Marguerite allait à la cathédrale assister à la sainte messe, ou le soir, quand elle venait dire son chapelet à la chapelle du Saint Sang, elle rencontrait ce jeune homme, et toujours il la suivait avec ce regard plein de feu, mais grave, dans lequel une femme, comme elle, pouvait lire clairement de l'admiration; ce regard enflammait son âme.

Elle quitta son panneau et en prit un autre; elle y peignit à la hâte une figure.

— « Saint Georges! » s'écria Jean, qui était venu en silence se placer derrière elle, étonné : « Comment, « ma sœur, vous ne vous êtes jamais appliquée à « peindre une figure d'homme, et vous dessinez tout-« à-coup et si bien un vaillant chevalier! »

Hubert s'approcha plus près et secouant la tête :

— « Petite sœur! il vous avertit, ne vous « adonnez pas à la peinture de figures d'hommes, tenez-« vous-en à la Sainte Vierge et aux anges, et ils « béniront votre travail. »

Aussitôt Marguerite jeta son crayon de côté et sans dire un seul mot, elle se précipita hors de l'atelier et se rendit au jardin.

Les deux frères se regardèrent ébahis.

— « Qu'arrive-t-il à cette enfant? » demanda Jean, « je ne l'ai jamais vue ainsi. »

— « Mon frère, » dit Hubert, « la vie tranquille
« et solitaire, à laquelle vous l'avez condamnée, ne
« convient pas à sa jeunesse. Jeunesse veut le plaisir.
« L'art et notre travail nous suffisent, mais elle a
« droit à davantage, elle doit avoir des compagnes,
« peut-être un fiancé. Il ne lui convient pas d'être
« condamnée plus longtemps à cette vie de réclusion,
« qui nous satisfait vous et moi, et que vous nous
« imposez à cause de votre secret! »

Tout s'assombrit pour Jean.

— « Si nous ouvrons un jour la porte aux amies
« de Marguerite, c'est fini de notre nom et de notre
« gloire! »

— « Est-ce que son bonheur n'a pas plus de prix? »
demanda Hubert tout pensif.

Jean ne répondit pas; il était retourné à son ouvrage.

Marguerite était allée s'asseoir sous un épais berceau de verdure dans le jardin et pleurait; elle ne savait même pas pourquoi; pour la première fois elle aperçut que sa vie était solitaire et triste.

Ce qui, il y a quelques jours à peine, la remplissait de joie, la laissait maintenant indifférente et froide; elle souffrait et ignorait la cause de sa souffrance.

Tout-à-coup elle leva la tête; une rose blanche et odorante était tombée sur ses genoux; elle se dressa, jeta les yeux autour d'elle et ne vit rien; il n'y avait rien de changé.

Elle prit la rose et admira en souriant sa beauté et son doux parfum; mais soudain elle rougit, car dans la corolle elle avait découvert un billet. Reculant et regardant toujours autour d'elle, elle le sortit de son enveloppe, et lut ce seul vers de Pétrarque :

« Conosco io in umore che molto brame, ma poco spera et nulla
[chiede. »

(Je connais un amour qui désire beaucoup, mais espère peu et ne demande rien.)

Marguerite, qui comprenait et parlait l'italien, sentit son cœur battre violemment et le sang monter à la tête lorsqu'elle lut ces mots, mais elle devinait bien qui les lui avait écrits.

Des pas approchaient ; aussitôt elle cacha le petit billet et quitta le berceau de verdure avec la rose à la main ; Hubert venait la rejoindre, son excellent et dévoué frère, qui, depuis la mort de leurs parents, veillait comme un père sur son jeune frère et sa sœur. Il parla à celle-ci avec bonté, s'informa de sa santé, et lui donna le conseil d'aller un jour rendre visite à sa cousine Jeanne de Crayer ; cela la distrairait. Elle s'était surmenée en ces derniers jours ; c'était si calme, si solitaire ; son frère Jean n'avait pas d'objection à ce qu'elle allât visiter sa parente, où à ce qu'elle l'appelât près d'elle. D'ailleurs, Jeanne ne demanderait pas à entrer dans l'atelier.

Marguerite écouta toute embarrassée ; la bonté de son frère aîné la couvrait de confusion. Elle comprit qu'il était de son devoir de lui parler, à lui qui remplissait près d'elle la place d'un père, de la rencontre de l'italien, des fleurs qu'il lui avait envoyées, de la déclaration de son amour, mais une crainte inexplicable l'en empêchait.

Elle préférait peut-être être seule dépositaire de son secret, que le confier à son excellent frère. Cependant elle désirait profiter de sa permission et renouer les relations avec sa cousine.

(A suivre.)

L. DE BACKER.





LE SIECLE FORT.

A mon ami AD. MILLET.

NOTRE époque est hideuse. Un vertige l'entraîne
Vers des remous de honte et des gouffres de haine.
Gloire, miséricorde, amour, — c'est le passé.
Nous sommes les derniers qu'une autre soif attire;
Les meilleurs se sont tus, les derniers vont se taire :
N'en sera-t-il pas un pour jeter à la terre
Le grand cri du lion blessé?

Dieu! tant d'horreurs sans nom! L'honneur qui se dégrade
La prière traitant le vice en camarade,
L'appel mystique au bout du vers libidineux,
Les enfants venant voir quand on coupe des têtes,
Et, pour émousser les Prudhommes honnêtes,
Nos romanciers lâchant, sur le papier, les bêtes
Que, paraît-il, ils ont en eux!

Et l'or sale! On spécule avec de la ruine.
Les choses que l'on voit louchent. On en devine
Qui vous feraient briser vos ongles dans vos mains.
Les cuistres sont puissants, et servent les infâmes;
A beaux ducats, on tient les rubans et les femmes;
On a même, je crois, domestiqué les âmes :
C'est le marché des cœurs humains.

Des gens mènent le *sport*, qui devraient être au bain.
Un bon fumet d'encens payé les accompagne.
Les « échos » du *Gil Blas* en parlent.. Vous verrez
Qu'en des jours tout prochains, — ton heure, ô race forte! —
Un roturier graisseux passant sous bonne escorte,
D'Artagnan lui viendra baiser le sac qu'il porte :
Ce seront les temps éclairés.

Eh bien! jours que j'attends, immondes et sinistres,
Où les madrés coquins, se réveillant ministres,
Auront les braves gens pour leur servir de cour;
Jours où la poésie ira le soir, en quête
De magots avec qui faire un peu la coquette;
Jours qui mettez aux fronts des vierges l'étiquette
Avec le tarif de l'amour;

Jours qui déporterez notre âme et nos poèmes,
Jours où ce que je dis, — ce tissu de blasphèmes, —
Aura l'air d'une insulte au pouvoir établi;
Jours que je sens déjà me tourner en risée,
Cuvant l'or et le sang sur la bouche baisée,
Vous aurez les coussins et la morale aisée :
Nous, du moins, nous aurons l'oubli.

Oui, nous disparaissions : c'est là notre vengeance!
Et maintenant venez, jour d'exquise indulgence,
Où, pour guérir l'effroi du bain supprimé,
Quand de hideux gaillards démoliront l'école,
S'ils ont l'air sans façon des bandits qu'on racole,
On les décorera du « Mérite agricole »
En face de Mazas fermé;

Venez, jours monstrueux qui devez apparaître!
Tout se vend, n'est-ce pas? et l'or est le seul maître!
La volonté se pâme au rythme des écus!
Plus d'épée; on n'a plus guerre ni guillotine,
Mais on mord, on étouffe, on serre, on se piétine,
On écrase, — et voilà ce que le sort destine
A la gucnille des vaincus!

Soit. Mais l'heure viendra, siècle lugubre et blème,
Où, tournant tes regards et t'effrayant toi-même,
Repu, lassé de tout, même de trahisons,
Comme un Néron soulé, puis écœuré de fêtes,
Tu diras : « Je voudrais quelques hommes honnêtes... »
Les rêveurs, où sont-ils? Où trouver des poètes?
Et l'on fouillera tes maisons.

Cartes et clubs; partout des faussaires aux tables;
Les décaqués criant leurs plaintes lamentables;
La Bourse à chaque étage, avec le mauvais lieu.
Plus un songeur! Le songe expire où l'honneur râle.
Nous serons descendus dans la paix sépulcrale.
— Alors tu trembleras, tu te sentiras pâle,
Siècle fort, et tu craindras Dieu!

CHARLES FUSTER.







PETITE CHRONIQUE.

Un écrivain que la formule : *l'art pour l'art* révolte assurément, c'est M. Sardou, illustre fabricant de « machines » à grand spectacle à l'usage des bourgeois béants, et dont une « machine » nouvelle fonctionnera, pour la première fois, cet automne, au théâtre de la Porte Saint-Martin. La machine s'appelle *Cléopâtre*, et, dès maintenant, la réclame journalistique mène autour d'elle un vacarme forain, car le Maître s'entend, mieux que personne, chauffer ses premières. Il est assurément superflu d'insister sur la mise en scène, laquelle sera féerique, comme toujours et plus que jamais, le public ne soupçonnant guère qu'il puisse y avoir dans un drame autre chose que des décors. Il est inutile également d'ajouter que Sarah Bernhardt en sera : elle créera *Cléopâtre* et *Cléopâtre* sera sa dernière création avant sa longue tournée dans les deux hémisphères. Quant à la valeur artistique de l'œuvre, voici un détail éloquemment révélateur de la conscience littéraire du dramaturge : on répétait déjà les trois premiers actes ou tableaux, tandis que l'auteur, enfermé chez lui, écrivait les trois derniers. Car il fallait se presser, sous peine de perdre une partie de la recette. C'est ainsi que ce cabotin d'académie entend le respect de son œuvre. *L'art pour l'or!*



M. Edmond Biré, un homme étonnamment patient qui consacrait naguère un volume de 500 pages à la réfutation d'une phrase unique des *Misérables*, a repris, dans le *Correspondant*, ses chicanieuses études sur Victor Hugo. Il y déploie une répugnante persévérance à chercher les poux dans la crinière du lion. Quel intérêt littéraire trouve-t-il à cette besogne?



M. Maurice Barrès, dont on connaît l'ironie subtile, établit dans le *Figaro* l'esthétique de l'interview. Voici, à propos de l'exactitude en interview, quelques lignes savoureuses :

« La véritable méthode de l'interview a été indiquée par un homme fort oublié aujourd'hui, M. l'abbé Edgeworth. C'est lui qui accompagna Louis XVI jusqu'à l'échafaud; là, il eut avec le roi une conversation qu'il livra dans la suite à la publicité. On sent toute l'importance d'un pareil document; c'est, à proprement parler, l'interview *in articulo mortis*, un article très délicat, très rare, très lu et, par conséquent, de ceux qu'on soigne. L'abbé prétendit avoir dit, avec le geste approprié : « Fils de saint Louis, montez au ciel. » L'authenticité du mot fut contestée. Que répondit l'abbé? Sans emportement, avec une parfaite bonne foi, il déclara : « Je ne puis retrouver au juste les paroles que nous avons échangées, mais ce que je puis certifier, c'est que le sentiment qui nous animait l'un et l'autre est serré d'aussi près que possible par ce : *Montez au ciel!* »

Excellente réponse! De ce jour l'esthétique de l'interview était établie dans ses traits essentiels. »



La ville de Tarbes, patrie de Théophile Gautier, mieux avisée que Paris dont la municipalité hargneuse refusait récemment une statue au poète, suspect de bonapartisme, vient de lui accorder un commencement de justice : elle a dressé, sur une de ses places publiques, le buste en marbre du « parfait magicien ès lettres françaises »



M. Maurice Maeterlinck, le poète mystérieusement tragique de la *Princesse Maleine*, vient de faire paraître à Bruxelles, chez Lacomblez, un drame nouveau : *Les aveugles*.



Parus récemment :

Henri Brulard par Stendhal.

Le livre du jugement par Albert Jhouney.

Dédicaces par Paul Verlaine.

Une réédition, chez Vanier, des *Poèmes saturniens*, le premier volume de Verlaine, disparu depuis de longues années, des librairies.

Dans la *Revue bleue* du 30 août, une étude d'Edouard Rod sur Paul Bourget, où l'on raille aimablement le psychologue.

Dans l'*Art moderne*, des lettres très intéressantes d'Edmond Picard, qui voyage en Orient.

M. D.



A la suite d'un article critique de la *Revue Belge* consacré par M. Charles Tilman à une nouvelle parue dans le *Magasin*, notre collaborateur, M. Carton de Wiart, a adressé à M. Tilman la lettre suivante que notre impartialité nous fait un devoir de publier :

Hastière par-delà, 18 septembre 1890.

Monsieur,

Je vous remercie de l'article que vous avez consacré dans votre revue du 1^{er} septembre à ma « *Vieille, très-vieille histoire* ».

Un jeune homme qui débute dans les Lettres sans se réclamer d'aucune autorité assise ou rassise, et qui joint à cette première maladresse la circonstance aggravante d'être Belge, doit s'estimer trop heureux de voir son œuvre signalée par MM. de la Critique. Exiger en plus de ces Messieurs des sentiments analogues à ceux qu'une légende suspecte prête à leur ancêtre Aristarque serait d'une naïveté excessive.

C'est pourquoi je vous remercie, Monsieur, — sincèrement.

D'autre part, je dois — à mes amis et à moi-même, — de relever publiquement certaine phrase aussi perfide qu'incidente que vous me décochez d'un trait de plume. De cette phrase il appert — pour quiconque n'a pas lu ma nouvelle, — que j'ai mis en coupe réglée un article publié en 1886 sous la signature de feu le « gendelette » Louis Ulbach. Je me trouve livré ainsi à la déplaisante inculpation d'avoir volé, et, ce qui pis est, d'avoir volé un pauvre, — ce qui constitue un vol à la deuxième puissance.

Ah! Monsieur, que les professeurs de rhétorique ont bien sujet de dire qu'un écrivain ne saurait apporter trop de clarté dans ses écrits, ni se défier assez de l'intelligence du public!

J'avais pris soin, — pour que nul n'en ignorât, — d'intituler ma nouvelle : « *Vieille, très-vieille histoire* », et je croyais renoncer nettement par le choix de ce titre à la prétention de traiter un sujet neuf. (D'ailleurs, où sont les sujets neufs? disait déjà La Bruyère.)

Cette prétention pouvait d'autant moins être soupçonnée que je ne faisais que conter — à ma manière — une aventure qui a fait depuis longtemps le tour de tous les salons et qui eut jadis pour héros un prélat bien connu, dont je ne pouvais pourtant pas citer le nom en toutes lettres.

Il s'est trouvé que, comme tout le monde, vous connaissiez à peu près cette aventure, non par oui-dire, mais pour avoir lu quelque chose de semblable il y a quatre ans dans un journal illustré à trois sous; et aussitôt, abusant cruellement de votre mémoire, vous me mettez sous le nez un numéro de la « *Vie Populaire* » du 10 janvier 1886.

Mon Dieu! est-ce ma faute à moi si M. Louis Ulbach s'est un jour avisé d'extraire d'une histoire tombée dans le domaine public un médiocre article de 3 colonnes pour un hebdomadaire illustré? Que ne venait-il après moi, j'aurais dit la chose avant lui!

Au reste, cet article, dont je ne soupçonnais pas l'existence et que je viens de me procurer sur vos indications, ne présente aucune autre analogie avec ma nouvelle. Je défie en effet le critique le plus malveillant de découvrir dans les deux œuvres quelque similitude d'idée ou de phrase. L'aventure qui fait le fond du sujet a même été contée par M. Louis Ulbach dans un esprit diamétralement opposé à celui qui m'a guidé. Il s'agit dans l'article de la « *Vie Populaire* » d'un prêtre, d'un curé, qui s'éprend d'un amour profane et partagé. Il s'agit dans ma nouvelle d'un jeune homme que des scrupules exagérés écartent de toute vocation religieuse et qui, tout-à-coup, se sent appelé à cette vocation pour avoir été effleuré de l'aile d'une passion humaine.

Entre ces deux « données », quelle analogie?

A plus juste titre, pourriez-vous rapprocher l'article de Louis Ulbach de *Jocelyn*, de *Volupté*, de *Autour d'une source*, de *La faute de l'abbé Mouret*, etc.!

Voilà, Monsieur, ce que je tenais à vous dire, et ce que vous aurez, je n'en doute pas, la courtoisie de faire savoir à vos lecteurs.

Je ne veux pas fermer cette lettre ouverte sans rencontrer un autre reproche que vous m'adressez.

Ma nouvelle, dites-vous, manque d'unité(!) Elle se compose de deux parties réunies par un gros bout de fil blanc(!)

Si, au lieu de chercher des bouts de fil blanc là où il n'y en a pas, vous aviez, Monsieur, suivi le fil de ma pensée, vous auriez vu que la seconde partie de ma nouvelle n'est que le complément nécessaire de la première, et que le récit de l'évêque a précisément pour but de prouver combien la marquise avait raison de déclarer que le véritable amour, — au contraire du *flirt* contemporain, — peut être un facteur du Bien et inspirer l'accomplissement du Devoir.

Une thèse — aussi réactionnaire — peut choquer « votre instinct et votre éducation ». —

Quant à moi, mon siège est fait; et, dût la peau vous démanger, comme vous le dites si ingénûment, il n'est ni dans mes moyens ni dans mes goûts de vous soulager.

Agrérez toutefois, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

HENRY CARTON DE WIART.





BIBLIOGRAPHIE.

Les droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne. Un chapitre de l'histoire diplomatique du XVI^e siècle, par ALFRED DE RIDDER. (Louvain, Peeters 1890.)

NOUS venons de prendre connaissance d'une belle étude intitulée : *Les droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne*. C'est une page d'histoire sérieuse, et marquée au coin du plus pur et du plus loyal patriotisme. M. De Ridder venge notre grand Charles-Quint d'imputations passionnées et d'accusations peu réfléchies : il prend avec vigueur la défense de la cause de l'empereur et met dans une parfaite lumière des droits incontestables. Preuves à l'appui, il soutient sa thèse victorieusement et il force le lecteur à souscrire à ses conclusions.

La Bourgogne était une possession légitime de Marie, aïeule de Charles-Quint.

Louis XI s'en empara en vertu du droit du plus fort. Le vainqueur de Pavie la réclama. « Sa cause était juste en elle-même et si, à la paix de Madrid, il exigeait une possession que François I ne pouvait lui céder sans regret, il ne demandait cependant que son bien. On ne peut pas plus l'accuser de rapacité et d'ambition que l'on ne pourrait adresser aujourd'hui de tels reproches aux Français si, après une guerre heureuse, ils reprenaient l'Alsace et la Lorraine. »

V. D.



Papes et Tsars (1547-1597), d'après des documents nouveaux, par le P. PIERLING, S. J. Paris, Retaux-Bray.

NOUS venons de lire *Papes et Tsars* par le R. P. Pierling S. J. Cet ouvrage, aussi solide qu'intéressant, fait honneur au savant publiciste dont l'éloge d'ailleurs n'est plus à faire. Souvent la calomnie mais plus souvent encore des pré-

jugés invétérés ont mis dans un faux jour l'attitude politique et religieuse observée par la cour de Rome à l'égard des Puissances de la terre. Les rapports entre Moscou et le Saint-Siège ont été particulièrement dénaturés au désavantage, il va sans dire, des Souverains-Pontifes. Le grand public, celui qui sait se mettre au dessus des mesquines rivalités et des préjugés nationaux, demande la révision historique des relations qui, durant la dernière moitié du seizième siècle, se sont établies entre les papes et les tsars. C'est à cette œuvre de réhabilitation que le R. P. Pierling consacre ses laborieux travaux et ses vastes connaissances. Son grand ouvrage *Papes et Tsars*, composé à l'aide de documents inédits et découverts dans les Archives d'Italie, de Danemarck et de Russie, est une véritable révélation.

Le demi-siècle exploré et étudié par le R. P. Pierling (1547-1597) nous montre la politique large, loyale et chrétienne des Papes. Désormais le doute n'est plus possible et il ne reste plus même place au soupçon : dans leurs rapports si délicats avec les maîtres de Moscou, les Souverains-Pontifes se sont toujours montrés à la hauteur de leur mission, toujours ils se sont guidés non pas par des considérations personnelles mais par les intérêts généraux et universels de la grande société chrétienne. Leur grande et noble politique, leurs vues élevées brillent d'un immortel éclat et enfin justice complète leur est rendue.

En nous offrant ce nouvel ouvrage, que nous voudrions voir prendre place dans toutes les bibliothèques, le R. P. Pierling a bien mérité de l'Eglise catholique.

V D.





LE CONGRÈS SOCIAL DE LIÈGE.



ÉGLISE sur son rocher qui domine le monde réunit quelquefois dans la longue et ténébreuse traversée des âges ses penseurs et ses apôtres. Là se tient un conciliabule à ciel ouvert qu'illumine la croix; et le monde dans l'ombre, anxieux, comme une pauvre assise dans la boue et tenant en ses bras son enfant implore l'aumône du passant, attend, désire, presse la décision qui va donner le salut et la paix.

Où dans l'espace mondial et dans l'espace séculaire, où? où? peut-on imaginer pareille chose?

Où la vierge qui déchirait ses ongles et ensanglantait ses doigts pour défaire les anneaux enserrant les poignets des esclaves?

Où la vierge qui dans les âges de fer du moyen-âge amollissait les cœurs barbares par des paroles de douceur et de charité, et réunissait en ses chastes bras les frères ennemis?

Où ces belles choses et mille autres du temps passé et du temps présent, chères et glorieuses au cœur chrétien, ailleurs que dans l'Église? Nulle part, — ou ces agitations ne sont qu'éphémères, accidentelles et l'Église seule peut les réclamer comme l'émoi et la préoccupation constante de son sein de mère universelle.



Vœux du Congrès de Liège.

I. — *Œuvres ouvrières et de propagande.*

PRESSE POPULAIRE : 1° Que les journaux populaires catholiques adoptent un programme aussi complet que possible de réforme sociale et s'inspirent des résolutions formulées par le Congrès de Liège; 2° que ces journaux soient répandus le plus possible et que toutes les œuvres catholiques concourent activement à cette diffusion; 3° il y a lieu de publier, aussitôt que possible, un compte-rendu sommaire et à bon marché des débats du Congrès de Liège et de lui donner une grande diffusion en Belgique et à l'étranger; 4° Il est à désirer que l'on organise une presse spécialement destinée aux populations agricoles, ou tout au moins que l'on perfectionne la presse catholique existante à ce point de vue en faisant entrer dans son programme les questions économiques et sociales qui intéressent les ouvriers des campagnes.

ÉCOLES PROFESSIONNELLES ET MÉNAGÈRES : il y a lieu de créer des établissements où l'enfant pourra apprendre sa future profession. Il y a lieu de recommander spécialement les écoles de Saint-Luc. — Qu'il soit créé dans les écoles normales libres un cours d'agriculture d'une année, en faveur des élèves qui ont terminé leurs études et qui désirent ajouter à leur diplôme ordinaire celui d'instituteur agronome.

ÉMIGRATION : favoriser partout les efforts et la propagation de la Société de Saint-Raphaël, pour la protection des émigrants.

SECRETARIAT DU PEUPLE : voir fonder partout des bureaux de renseignements au service de l'ouvrier.

DEVOIRS DES ACTIONNAIRES : 1° qu'on forme dès maintenant une ou plusieurs associations d'actionnaires chrétiens; 2° que l'on constitue immédiatement une commission chargée d'élaborer les statuts de cette nouvelle association.

HABITATIONS OUVRIÈRES ET SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES : Il serait désirable que chaque ouvrier eût sa maison ou qu'à défaut de cela, il fût au moins bien logé et à bon marché. Il y a donc lieu de favoriser les sociétés poursuivant ce but. Le Congrès se félicite aussi de la nouvelle loi belge sur les habitations ouvrières.

II. — *Législation internationale.*

REPOS DOMINICAL : 1° Que les familles chrétiennes appliquent à donner l'exemple du repos dominical, en s'abstenant le dimanche de commander aucun travail, de faire des acquisitions, de voyager, en refusant les marchandises qui leur seraient expédiées ce jour-là, en stipulant dans les travaux qu'elles font exécuter, la clause formelle de son observation; 2° que les propriétaires ruraux fassent inscrire dans les baux, s'ils ont des fermiers, l'obligation de respecter le dimanche et si leur propriété est exploitée par des métayers, qu'ils agissent auprès de ceux-ci; 3° que les commandes ne soient jamais faites à des artisans ou ouvriers et ouvrières de toute espèce, de manière qu'ils soient obligés de travailler le dimanche; que les corporations et associations syndicales exercent leur action dans ce sens; que des associations de patrons soient formées également dans ce but; 4° que la loi qui établit pour les ouvriers de la grande industrie un jour de repos par semaine fixe ce jour au dimanche et que les heures de travail soient diminuées le samedi, ainsi que l'usage s'en est

introduit en Angleterre, l'arrêt du samedi étant la seule garantie du repos dominical complet; 5° que dans les chemins de fer les trains de marchandises soient suspendus le dimanche; que le service d'expédition par grande vitesse et par petite vitesse soit fermé ce jour-là; que les délais de livraison pour les marchandises ne comptent pas le dimanche; qu'un roulement soit établi entre les employés, de telle sorte qu'ils jouissent d'un dimanche sur deux; 6° que la clientèle chrétienne des magasins qui ne ferment pas le dimanche exerce une pression sur eux : afin de faire cesser ces regrettables pratiques; que l'on stimule la formation d'associations visant spécialement ce but, comme plusieurs fonctionnent déjà; 7° que l'État et les communes inscrivent dans les cahiers des charges qu'ils font exécuter, l'obligation de respecter le dimanche; que les distributions postales soient réduites ce jour-là; qu'aucune revue ni exercice quelconque n'aient lieu le dimanche matin dans l'armée; 8° que les comités se forment dans les communes où l'on en trouvera les éléments, afin de ramener, par tous les moyens qu'ils jugeront convenables, l'habitude trop perdue du repos dominical.

TRAVAIL DES ENFANTS : 1° Il est désirable qu'on arrive généralement, dans un avenir aussi prochain que possible à fixer la limite d'âge pour l'admission des enfants dans les établissements industriels, conformément à la décision du Congrès de Vienne, à l'âge de 14 ans, sauf pour les pays méridionaux, où cette limite serait de douze ans; 2° il est désirable que jusqu'à l'âge de 18 ans le travail effectif ne dépasse pas 10 heures par jour et que ce travail soit interrompu par des repos suffisants; 3° il est désirable que jusqu'à l'âge de dix-huit ans les jeunes ouvriers ne travaillent ni la nuit, ni le dimanche; 4° il est certain que, dans la plupart

des pays, la protection légale accordée actuellement aux enfants et aux jeunes ouvriers n'est pas suffisante.

TRAVAIL DES FEMMES : 1° Il est désirable que les femmes ne travaillent ni la nuit, ni le dimanche, dans les établissements industriels; 2° que le travail effectif des femmes ne dépasse pas dix heures par jour et qu'il soit interrompu par des repos suffisants; 3° que les femmes accouchées ne soient admises au travail qu'après un délai de six semaines *minimum*; 4° que les industries particulièrement dangereuses, tant au point de vue de la morale qu'au point de vue de la santé, soient interdites partout aux jeunes ouvriers et aux femmes; 5° dans la plupart des pays, la protection accordée actuellement à la femme est encore moins suffisante que celle accordée à l'enfant.

ENTENTE INTERNATIONALE : 1° Pour arriver à une protection légale suffisante, l'entente internationale sous la forme de la convention ou au moins de la conférence périodique paraît indispensable; 2° cette entente internationale doit, d'autre part, être considérée comme urgente, pour écarter le danger social; 3° avec ou sans l'entente internationale des gouvernements, l'action internationale des catholiques doit s'exercer, tant dans les Congrès internationaux que par les efforts particuliers faits dans les divers pays pour arriver à une protection suffisante des enfants et des femmes.

TRAVAIL DE NUIT : Le travail de nuit, régulièrement organisé, sans nécessité, uniquement pour faire produire davantage à la machine, doit être considéré comme un abus, même s'il n'occupe que des hommes.

DURÉE DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL : Considérant que s'il n'appartient pas à l'État de régler directement les conditions de la libre activité de l'homme, il lui appartient de réprimer les abus qui portent atteinte

tant à la santé publique qu'à la vie de famille, le congrès déclare que l'établissement, par convention internationale, d'une limite de la journée de travail à l'usine, limite qui ne doit pas être dépassée, est désirable. Cette limite varierait suivant le pays et l'industrie.

ARBITRAGE PONTIFICAL : Il est à désirer : 1° que tous les catholiques s'efforcent de propager par tous les moyens possibles la nécessité absolue de l'arbitrage pontifical sur la réglementation internationale du travail; 2° Que le Saint-Siège soit rétabli dans tous ses droits souverains.

DES GRÈVES : 1° Bien qu'il soit à désirer que les grèves toujours regrettables, soient arrêtées dès le début, néanmoins il n'est pas de la compétence des pouvoirs publics de les réprimer par la force tant qu'elles ne troublent pas l'ordre public et ne violent pas les droits d'autrui; 2° pour prévenir les grands maux qui accompagnent toujours les grèves, le pouvoir public doit, dans l'ordre de sa compétence, veiller à ce que le contrat du travail soit en réalité un contrat libre et que les patrons remplissent à l'égard de leurs ouvriers les devoirs de la justice et de l'équité; 3° attendu que la cause des grèves relève non seulement de l'ordre matériel, mais encore de l'ordre moral, il faut que le pouvoir public assure à l'Église outre une entière liberté, une protection efficace pour toutes les œuvres par lesquelles elle travaille à la restauration morale de la société humaine, de telle sorte que les ouvriers et les patrons soient animés par l'esprit chrétien.

ORGANISATION CORPORATIVE : Le Congrès reconnaît la nécessité d'étendre sans tarder l'organisation corporative de la Société, et charge son comité permanent de soumettre un programme en ce sens au prochain Congrès.

III, — *Législation nationale.*

ASSURANCE OUVRIÈRE : Le Congrès des œuvres sociales persiste dans les résolutions prises dans les précédents Congrès et ayant pour objet de garantir, dans la mesure du possible, les ouvriers contre les maladies et les suites temporaires ou permanentes des accidents.

FORME-TYPE D'ASSOCIATION : Le Congrès recommande comme forme-type des associations à fonder, la corporation professionnelle réunissant dans son sein patrons et ouvriers. Cette forme d'association fournit le milieu le plus propice à l'organisation et au développement de diverses institutions en faveur des classes ouvrières. Elle permet de prendre toutes les mesures nécessaires à la prospérité de l'industrie et ainsi favorise à la fois les intérêts des patrons et ceux des ouvriers. Elle rétablit et maintient les bons rapports entre les patrons et les ouvriers. Enfin, elle prépare et facilite la réforme de la société en réalisant, dans la mesure où les circonstances actuelles le permettent, l'organisation que nous désirons voir appliquer plus tard d'une manière générale. Dans les villes, les membres peuvent être recrutés parmi des professions différentes, sauf à être groupés en sections professionnelles distinctes, dès que le nombre le permet, et à donner à chacune de ces sections le règlement spécial qui lui convient. Dans les campagnes, les corporations doivent être paroissiales, réunies en Fédération, conformément aux statuts de la Ligue des paysans (Boerenbond) qui vient d'être établie dans notre pays, et que le Congrès signale d'une manière toute spéciale à l'attention des catholiques. Les corporations doivent avoir un caractère chrétien.

PERSONNIFICATION CIVILE DES ASSOCIATIONS

OUVRIÈRES : 1. Il est désirable que la personnification civile soit accordée aux corporations et unions professionnelles. — 2 Ces syndicats pourront compter des membres d'honneur. — Ils pourront comprendre dans leur sein des membres appartenant à des métiers ou à des professions différentes - (ni similaires, ni connexes) — pourvu qu'il s'agisse de villes de petite ou moyenne grandeur. -- 3. Ils pourront se fédérer. Ils admettront les ouvriers dans leurs rangs. - 4. Ils pourront posséder des meubles. Pour les immeubles, il doit leur être permis de posséder ceux qui sont nécessaires pour leurs réunions, leurs bureaux, leurs écoles techniques, leurs bibliothèques, leurs collections, leurs laboratoires, leurs champs d'expérience, leurs bourses du travail, leurs bureaux de placement, leurs ateliers de chômage, leurs hospices, leurs hôpitaux; toutefois, un arrêté royal pourra les autoriser à posséder d'autres immeubles. - 5. Ils pourront accepter des dispositions entre vifs ou par testament, dans la limite fixée dans la résolution qui précède. — 6. Toute personne affiliée à un syndicat reconnu a, nonobstant toute stipulation contraire, le droit de se retirer à tout instant de l'Union qui ne pourra lui réclamer que sa cotisation échue et la cotisation courante. — Si elle a fait des versements à une caisse spéciale de retraite, elle aura droit à une indemnité proportionnée aux versements par elle effectués. — 7. Les membres du syndicat reconnu n'ont aucun droit sur le patrimoine soit lorsqu'ils s'en retirent volontairement, soit après la dissolution du syndicat ou le retrait de la personnification civile. Les syndicats pourront désigner les syndicats également reconnus, auquel le patrimoine sera attribué. — 8. Il est désirable qu'une sanction soit établie, punissant toute personne qui aura porté

atteinte au droit pour les patrons ou les ouvriers de s'associer en syndicats.

CAISSES DE RETRAITE : 1° Que les patrons usent de toute leur influence sur leurs ouvriers et leur accordent des couragements en vue de les affilier à la caisse générale de retraite sous la garantie de l'Etat; 2° Qu'il soit voté annuellement par législature une allocation importante destinée à favoriser l'affiliation des ouvriers à la caisse générale de retraite, et que la Commission permanente des sociétés de secours mutuels soit chargée de distribuer ces fonds par voie de concours et attribuer en primes fixes : a) Aux sociétés créées pour l'affiliation de leurs membres à la caisse générale de retraite; b) aux sociétés de secours mutuels qui forment un fonds spécial dans le même but : c) aux établissements industriels qui introduisent l'institution pour leur personnel ouvrier; 3° Qu'autant que possible, les caisses particulières soient affiliées à la caisse de l'Etat; 4° Que dans le plus bref délai possible, les bureaux des postes soient ouverts aux versements de la retraite; qu'il soit permis d'user des facteurs ruraux pour ces opérations; 5° Que les livrets de la caisse de retraite ne soient retenus qu'une seule fois chaque année pour le calcul des rentes; 6° Que les dépôts soient autorisés, même à partir de l'âge de trois ans; 7° Que la retenue de 3 p. c. soit supprimée; 8° Que le gouvernement abandonne à chaque Députation permanente la nomination de deux membres de la commission permanente des sociétés de secours mutuels, dans le sens indiqué; subsidiairement, que cette nomination soit faite par le gouvernement sur une liste des membres présentés par la Députation.

VAGABONDAGE ET MENDICITÉ : 1° La loi ne doit réprimer la mendicité que quand elle est pratiquée habi-

tuellement par des adultes valides ou à leur profit. Elle doit organiser le moyen, pour les communes, de renvoyer dans la commune de leur domicile les mendiants non adultes ou invalides; 2° La loi ne doit donner au juge, en matière de mendicité et de vagabondage, le pouvoir d'appliquer les circonstances atténuantes, de n'infliger qu'une admonition en cas de première poursuite et, en tout cas, de ne condamner que dans les conditions et aux peines qu'il jugerait utile à l'amendement du prévenu et aux exigences de l'ordre public; 3° La mendicité et le vagabondage des enfants et des invalides relèvent de la bienfaisance locale : dans chaque commune, la bienfaisance officielle, avec l'aide de la charité privée, doit suffire à les empêcher ou à les rendre sans danger; 4° il y a lieu de supprimer graduellement les dépôts de mendicité. Tout au moins il ne faut plus y admettre que les vagabonds adultes et valides recidivistes et les vagabonds qui refuseraient de renoncer au vagabondage; 5° si les dépôts de mendicité sont conservés, même dans une mesure limitée, ils doivent être réformés; a) séparation complète doit être établie entre les reclus pendant la nuit; b) ils doivent être l'objet d'un classement raisonné et l'on doit empêcher le contact habituel entre les divers groupes; c) la surveillance doit tendre à l'amendement des reclus et à empêcher la diffusion du vice; d) le travail doit être obligatoire et l'internement assez long pour pouvoir inculquer l'habitude du travail et donner à chaque travailleur un certain pécule à sa sortie; e) l'enseignement primaire doit être organisé sérieusement, imprégné de l'esprit religieux; l'action religieuse doit être fortifiée; f) l'action des Comités de Patronage des condamnés libérés devrait s'étendre aux reclus sortis des dépôts de mendicité; 6° il importe de porter remède au vagabondage des étrangers par des conventions internationales.

TRAVAIL DANS LES PRISONS : I. Il est désirable que le travail soit organisé dans les prisons de façon que chacun des détenus puisse, soit y continuer le métier qu'il exerçait dans la vie libre, soit y apprendre un métier qu'il puisse utilement pratiquer à sa sortie de prison. — II. Pour éviter autant que possible la concurrence du travail dans les prisons et du travail libre, il est désirable que le gouvernement donne tout le développement possible aux travaux exécutés en régie pour le service des administrations publiques. — III. Si le travail en régie ne peut être organisé dans toutes les catégories de prisons, il est désirable que le directeur ait la latitude de s'adresser soit à des fabricants ou à des industriels, soit même à des particuliers : A charge, — sauf dans les cas à déterminer par l'autorité supérieure ou par le directeur conformément aux règles à fixer par cette autorité : 1° De réclamer des prix calculés sur les prix moyens du commerce, diminués de la moins-value du travail pénitentiaire; 2° De soumettre le contrat à l'approbation de l'autorité.

PATRONAGE DES CONDAMNÉS DÉTENUS OU LIBÉRÉS : 1° L'œuvre du patronage des condamnés détenus ou libérés, de tout âge, est utile et méritoire. Elle doit être organisée autant que possible, même dans les localités où il n'existe pas de prison; 2° Il est désirable que les règles d'organisation suivantes soient appliquées. Les comités de patronage doivent former des institutions libres, sous les restrictions commandées par l'intérêt public. Il convient de permettre aux membres des comités de patronage de visiter les détenus, dès avant leur libération, pendant un temps suffisamment long pour connaître leur situation morale. Les mesures administratives destinées à réaliser ce principe doivent être réglées de façon à prévenir les conflits possibles

entre les commissions de surveillance et les comités de patronage; 3° Les comités de patronage doivent s'inspirer dans l'exercice de leur mission des principes suivants :

A. Le patronage doit s'exercer surtout à l'égard des jeunes détenus et libérés;

B. Pour procurer aux condamnés libérés un travail en rapport avec leurs aptitudes et leur éviter les suites funestes qui s'attachent comme une tare à tous ceux qui sortent de prison, les Comités doivent ne les recommander aux patrons qu'après un scrupuleux devoir d'investigation qui leur permettra de donner à ceux-ci des renseignements aussi exacts qu'utiles sur la situation morale des condamnés libérés;

C. En ce qui concerne la mise sous la surveillance spéciale de police des libérés, il importe de charger les comités d'attester, vis-à-vis de l'autorité, la présence des condamnés dans les endroits désignés sur feuille de route;

D. Il y a lieu de faciliter l'émigration des condamnés libérés;

E. Les dépôts de mendicité ne peuvent servir aux jeunes délinquants;

F. Il convient d'organiser le placement en apprentissage des jeunes condamnés libérés chez des artisans ou des cultivateurs. Les résolutions qui précèdent ne sont pas exclusives du droit des Commissions administratives de s'occuper de l'amendement des condamnés.

4° Le patronage des condamnés libérés doit s'inspirer avant tout de l'esprit chrétien; 5° Le Congrès recommande l'examen de la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de créer des asiles provisoires pour les condamnés libérés; — 6° Le Congrès émet en outre le vœu qu'il soit donné le plus d'extension possible à la création d'asiles pour les jeunes vagabonds. Il recommande à

cet effet le développement des œuvres de dom Bosco et d'autres œuvres similaires.

UNIONS DES PATRONS. — 1° Que chaque membre des Unions existantes s'emploie avec énergie et persévérance à recruter de nouveaux adhérents surtout parmi la jeunesse; — 2° Que les membres du Congrès appartenant à d'autres régions provoquent dans leurs localités respectives la création d'Associations de patrons chrétiens dévoués aux intérêts religieux et matériels des ouvriers.



Section Internationale.

La section internationale nous doit arrêter à cause de sa grande importance. Et comme le temps et l'espace nous sont mesurés nous délaisserons les deux autres sections.

Ces mots de convention, ce programme capital rappelaient trop le congrès de Berlin et le projet de Berne pour que personne, si désintéressé fût-on de la question sociale, ignorât que là les vastes problèmes modernes allaient être abordés et tout le monde se rendait à la seconde section curieux et inquiet.

Et dès l'ouverture, c'est là que l'importance des actes prend son siège.

C'est un trouble, c'est un émoi quand Mgr Doutreloux monte à la tribune, parle de paix et de calme, écarte de la main les orages qui s'amoncelaient.

Puis avec une prudence et une autorité éblouissantes, il rappelle que le Pape admet « une législation commune en Europe pour pourvoir aux besoins des hommes voués aux travaux industriels ». (Lettre du cardinal Jacobini à M. S. Decurtins.) Ces choses ne peuvent plus être discutées ou battues en brèche; elles sont

notre credo social. Personne d'entre les chrétiens ne peut vouloir les ébranler et s'il se lève contre elles, qu'il soit considéré comme un mauvais fils !

Deux hommes ont paru dans les débats comme les deux chefs, les deux généraux. Non en eux le prestige du decorum, non le premier rang de parade, non la traînée solennelle de pontifes intangibles. Au contraire. Avec une renommée sincèrement acquise, avec le mérite d'un dévouement sans bornes, d'un talent et d'une science sans pareils, ils montrèrent la fougue oratoire la plus empoignante ; c'étaient des chevaliers des joûtes d'éloquence. A bas l'armure ! les voilà à la tribune, la face lumineuse, devant des centaines d'hommes. La voix palpite et fulgure, le geste emporte ; la parole va, elle dit, elle se précipite, elle éclate, les cœurs sont secoués.

Ces deux héros connaissent la route ; ils l'ont fouillée et leur main qui montre est sûre et on l'interroge comme en un carrefour on interroge le poteau indicateur.

Et tous deux sont de la France annexée. Leur cœur ardent s'est fait cependant, s'est habitué à la formidable machine de l'État-Régulateur. S'ils ont conservé la belle furia francese, ils ont pris l'idéal teuton en matière de Gouvernement.

Monseigneur Korum, d'abord, évêque de Trèves. A tout seigneur tout honneur ! Primus inter pares.

De stature haute et forte, il trône. Son œil qui dévoile tour à tour la douce charité par le velouté d'un grand œil et l'exaltation de l'âme par des éclairs subits, flatte la foule. Vous écoutez car il parle. Il pense en même temps et sa pensée l'anime. Le geste suit ou large ou rapide, toujours juste et vrai. Tout l'homme parle. Le torrent grandit en chemin, il gronde, il se rue, il rompt tout par un dernier effort, avec

un bruit immense que soulève l'auditoire battant des mains. Tout s'apaise; le calme renaît. Et douce, reposante, la voix revient dans un recueillement de pensée, reconquiert mieux encore les esprits, touche les cœurs jusqu'à ce que le feu l'active de nouveau et embrase tout en une merveilleuse apothéose de lumières.

Qui ne sent les morsures de l'ironie, qui ne bondit sous les coups de fouet, qui ne courbe la tête sous les reproches sanglants, qui ne s'exalte à ces accents émus?

Mgr Korum s'arrache le cœur, semble-t-il, hors de la poitrine et le jette palpitant au milieu de son auditoire.

Pectus est quod disertos facit. Et cet orateur défend comme la sienne, mieux que la sienne, car c'est un apôtre, la cause des déshérités, des meurtris qu'il aime de la grande affection chrétienne.

Le chanoine Winterer ensuite, dont la qualité dominante est une clareté maîtresse d'elle-même. Il suit les discussions comme de loin, toujours prêt à relever l'idée amie qui faiblit, à débrouiller les confusions, à résumer et à résoudre habilement les débats.

La grande expérience acquise à la longue et impartiale contemplation des faits dans un des centres les plus sombrement industriels le prédestinait à l'éloquence sociale, car Dieu lui a donné un cœur aimant et des accents émus.

Rompant à toutes les questions ouvrières, il a répandu avec profusion ses connaissances, il a assumé comme une providence tous les rôles abandonnés.

Tacticien, orateur, cœur généreux, économiste universel, ami des ouvriers, père affable, lumière et colonne du congrès, voilà les épithètes qu'on lui a décernées à juste titre.

Le repos dominical a été envisagé sagement à un point de vue nouveau. Combien parlent, veulent du repos dominical par la loi, par mesure administrative et se soucient peu de le contrarier, de l'empêcher par leurs achats, leurs envois, leurs voyages le dimanche! Le jour de repos sera le dimanche comme le désire le congrès de Berlin et comme tendent à l'admettre même les radicaux et les socialistes.

Le travail des enfants nuit à la nation tel qu'il est accepté aujourd'hui. L'âge d'admission devrait être 14 ans tandis qu'à Berlin on s'est arrêté à 12 ans. La Suisse, le congrès de Vienne, la science médicale, les idées des socialistes ont donc triomphé superbement dans une assemblée religieuse; recueillons ce présage de la démarche progressive à favoriser et comprenons que des temps nouveaux sont proches.

De 14 à 18 ans ni travail de nuit ni de dimanche. La durée ne dépassera pas 10 heures.

Le travail des femmes la nuit et le dimanche est proscrit. Le congrès de Berlin après les couches n'imposait que 4 semaines de repos comme notre loi belge d'ailleurs. Le congrès de Liège se ralliant aux désirs les plus avancés, aux vœux des socialistes (entr'autres de Bertrand, dans une brochure sur le congrès de Berlin) veut 6 semaines de calme réparateur.

Le travail de nuit est proscrit en lui-même quand il est commandé à l'ordinaire et dans un but de lucre.

A Berlin on n'avait traité cette matière qu'incidemment et à l'occasion du travail des femmes et des enfants.

Les grèves non plus à la conférence allemande n'avaient été examinées que par rapport au travail des mines. Ici on traite à fond mais en se maintenant trop dans les généralités; or le vague ne s'allie guère à des résolutions pratiques.

La réglementation du travail des adultes avait un corollaire inéluctable : le minimum de salaire qu'on a eu tort sous motif d'opportunité de disjoindre et d'écarter. On a sanctionné l'interdiction du travail abusif, outré : question délaissée à Berlin.

L'arbitrage pontifical est un des vœux les plus ardents et les plus pratiques des catholiques. L'ange de la paix sur la terre, le vicaire du Christ mieux que tout homme, peut et doit intervenir dans les conflits avec le rameau d'olivier et le flambeau de la justice.

Les conventions ou congrès entre toutes les nations sont recommandées à Liège et à Berlin.



Qu'on résume. Du mois de mars (conférence de Berlin) au mois de septembre (congrès de Liège) un pas grandiose a été fait insensiblement. Un bras invisible pousse en avant. C'est l'évolution qui tuera la révolution, c'est la Religion qui étouffe l'hérésie, encore que le Droit et Dieu auraient un magnifique triomphe si le socialisme un moment vainqueur mettait en fait ses idées, car l'anarchie et l'absurdité ne se peuvent maintenir et finissent par se dévorer fatalement elles-mêmes.

De sorte que en toutes circonstances, qu'il soit temps encore de devancer le communisme ou bien qu'il soit trop tard, le siècle nouveau verra le Christ dominer le monde, répandre dans les veines de la société le sang pur de sa doctrine, les peuples, les vrais peuples du labeur et des misères terrestres s'agenouiller et l'adorer.

MICHEL BODEUX.



FOSSE.

I tu mourais, ma pâle enfant aimée,
S'ils t'emportaient là-bas,
Ton cercueil froid de vierge inanimée
Je ne le suivrais pas.

Mais tout après, quand ils t'auraient laissée
Seule au triste champ mort,
J'irais pleurer sur ta fosse glacée
Ma pauvre âme qui dort.

EDGAR BONEHILL.





LES LETTRES TOURNAISIENNES

AU MOYEN AGE.

Introduction.

NI Molières, ni Corneilles, ni Racines n'illustrèrent les lettres tournaisiennes.

Les écrivains de talent, honneur de Tournai, joyaux de sa couronne littéraire, se comptent même aisément. Mais, autour d'eux gravitent quantité d'autres, modestes poètes, prosateurs plus ou moins habiles, qui jetèrent parfois quelque lustre sur leur cité natale.

Faire connaître les noms et les œuvres des uns et des autres, tel est le but que nous nous sommes proposé.

La littérature des Grecs et celle des Romains n'ont plus de secrets pour nous, Belges de la fin du XIX^e siècle. Nous en avons pénétré tous les arcanes, goûté toutes les délicatesses, apprécié toutes les perfections.

Mais nous sommes comme atteints de presbytie. Nous voyons loin, et point à côté de nous. Fréquemment nous regardons au delà de nos frontières. Quant aux choses qui nous touchent de plus près, qui ont eu le sol de la patrie pour témoin, nous les ignorons, — comme souvent aussi celles dont nous sommes presque contemporains.

Est-ce raisonnable? Ne convient-il pas que nous fassions, à cet égard, un retour sur nous-mêmes? Nous

oublions trop — nous qui avons constamment sur les lèvres les noms et les vers d'écrivains étrangers — que longtemps les meilleurs poètes, les modèles de leur siècle, appartinrent aux provinces belgiques.

L'histoire des lettres à Tournai n'est qu'un chapitre de l'histoire littéraire de notre pays. Il nous a paru curieux et instructif, sous bien des rapports. Pussions-nous ne pas nous être trompé et n'avoir point perdu nos peines, en essayant de mettre en pratique le précepté, si juste, de Savarese : « C'est le devoir de chacun, grand ou petit, d'apporter sa pierre à l'édifice de la science ».

I.

Période nervienne.

On connaît les mœurs des Nerviens.

Poésie
des Nerviens.

Sauvage, religieuse et guerrière tout à la fois devait être leur poésie. Poésie s'exprimant dans les hymnes pieux chantés au fond des bois ou dans les chants, impétueux et terribles, entonnés en chœur au moment du combat pour enflammer les courages. Hymnes et chants étaient l'œuvre des Bardes.

Les Bardes.

Les Bardes formaient avec les Druides les deux principaux ordres de la classe sacerdotale. Tandis que ces derniers s'appliquaient à l'étude des hautes sciences civiles et religieuses — la théologie, la morale, la législation — et présidaient aux sacrifices et à l'éducation de la jeunesse, les Bardes mettaient en vers les louanges des dieux, les actions mémorables de la tribu, ses guerres et ses victoires, les événements du temps, les phénomènes de la nature. Aussi les exploits des plus braves, qu'ils chantaient dans les festins, en s'accompagnant de leur *rotte* (1).

(1) La *rotte* des Bardes ressemblait fort à la lyre des Hellènes.

L'autorité de leur parole était si grande — avant du moins qu'ils ne se ravalassent au rang de simples mercenaires — et l'effet de leurs vers si puissant sur les âmes, que souvent on les vit, dans les guerres intestines, désarmer, par leur seule intervention, des combattants furieux et arrêter l'effusion du sang. « Aux accords touchants de leur *rotte*, dit un écrivain de l'antiquité, les passions les plus sauvages s'apaisent, comme les bêtes féroces devant le magicien. »

Les *Bardita* — leurs poèmes — contenaient et toute la religion et toute l'histoire des Nerviens. On ne les écrivit malheureusement jamais.

La tradition orale les transmit longtemps de génération en génération, mais ils finirent par se perdre dans le cours des âges et nous n'en possédons plus la moindre parcelle.

Un certain nombre de Bardes ont évidemment vu le jour à Turnac (Tournai), ville importante, sinon la capitale, de la Nervie. Leurs noms même — hélas! — nous sont demeurés inconnus.

Les Bardes
tournaisiens.

II.

Période romaine.

Les victoires de Jules César introduisirent en Nervie la civilisation et la langue romaines.

Langues.

Du latin dégénéré, mélangé de mots tudesques et celtiques, allait sortir le *roman*.

Durant des siècles cependant, le tudesque, la langue des anciens Nerviens, se conserva, surtout dans les couches inférieures de la population : au VII^e siècle, saint Eloi prêchait, à Tournai, en latin et en tudesque.

Que les lettres aient été cultivées à Tournai, ainsi que dans le reste des deux Belges, sous la domination de Rome, comment en douter? Encore que nous devions

Les Lettres

avouer notre impuissance à rapporter, pour corroborer notre affirmation, quelque monument littéraire de l'un ou de l'autre des deux idiomes alors en usage au dit Tournai.

III

Périodes mérovingienne et carlovingienne.

Premiers temps.

La poussée des hordes germaniques renversa et détruisit de fond en comble l'édifice de la civilisation étrangère mal ancré, mal étayé, mal assis sur le sol des Gaules.

De nouveau, la Nervie et les pays conquis par les guerriers d'outre-Rhin se trouvèrent plongés dans les épaisses ténèbres de la barbarie et de l'ignorance.

Etablissement
de
monastères.

Quand au chaos succéda enfin, un peu partout, un travail de réorganisation, lent mais continu, des monastères se fondèrent, refuges hospitaliers pour les lettres et les sciences en profonde décadence.

L'abbaye
de
Saint-Martin.

Tournai ne tarda point à avoir le sien, celui de *Saint-Martin*, érigé par saint Eloy, durant la première moitié du septième siècle, « sur une petite colline bien plaisante ».

Ses archives.

Vers l'an 882, à l'approche des Normands, les religieux le désertèrent précipitamment, pour se sauver dans le diocèse de Sens, où ils s'installèrent.

C'est probablement à cette fuite et à cet exil qu'il faut attribuer la perte des archives de la première abbaye de Saint-Martin.

IV.

XI^e et XII^e siècles.

« Elle demeura de tout estainte et ruynée l'espace d'environ deux cens et dix ans, jusques au temps de

Restauration
de l'abbaye de
Saint-Martin.

l'Evesque Ratbode ou Rabolde, environ l'an 1092 (1) ». Alors, en effet, le chanoine Odon la releva de ses ruines.

Odon (2), plus connu d'abord sous le nom d'Odard, qu'il se donnait, fut, paraît-il, l'un des plus beaux génies et des plus savants hommes de son temps. L'abbé Odon

Il naquit à Orléans, quelques années avant le milieu du XI^e siècle.

Son grand amour pour les lettres lui inspira le désir de les enseigner. Ce qu'il fit, en premier lieu à Toul, puis à Tournai. Dans cette dernière ville il fut promu au rang d'écolâtre du chapitre.

« Bientôt la réputation d'un aussi excellent docteur se répandit par-tout et lui attiroit tous les jours des concours d'Etudiants, non-seulement des divers païs de Flandre, de Bourgogne, de Normandie et des autres provinces de France, mais encore d'Italie et de Saxe même. Tournai — *quantum mutatum ab illo!* — devint par là une autre Athènes. On voïoit des troupes d'Etudiants disputer dans les places publiques : de sorte qu'on auroit cru que les citoiens avoient renoncé à leurs occupations ordinaires, pour se donner entièrement à l'étude de la Philosophie. Si l'on approchoit du lieu où se tenoit l'Ecole, on les voïoit tantot se promener avec Odon, comme des Péripatéticiens et écouter ses leçons, tantot assis autour de lui, comme des Stoïciens, et recevoir les solutions à leurs difficultés (3) ».

(1) *Manuscrit Waucquier*, t. 12, p. 121, aux Archives de Tournai. — (2) PAQUOT, VIII, 1 et suiv. — *Chronique d'Heriman*. — COUSIN, t. 3, pp. 123, 24, 25, 26, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 58, 59. — F. GOETHALS, *Histoire des lettres, etc.*, t. 3 (1842), p. 1 et suiv. — *Messenger des sciences historiques*, 1855, pp. 274 à 303. (3) *Manuscrit Waucquier*, t. 9, p. 101.

A ses leçons de Dialectique, il en joignait d'Astronomie. Il donnait d'habitude ces dernières le soir, à la porte d'une église. De là, il montrait à ses disciples les constellations et leur faisait observer le mouvement des astres, « ce qui les conduisait souvent fort avant dans la nuit ».

Depuis cinq à six ans il dirigeait l'école de Tournai, lorsque, touché par la grâce, il résolut de quitter le monde. Quatre de ses disciples le suivirent dans la retraite qu'il s'était choisie, une cabane, près d'un petit oratoire, « qu'on disait être les restes de l'ancien monastère sous l'invocation de S. Martin, et que l'on voyait sur une petite éminence à la porte méridionale de Tournai hors de la ville ». A la demande des Tournaisiens, l'évêque Radbod lui donna cette église, à demi détruite, avec les terres qui en avaient dépendu.

Le nombre des cénobites augmentant constamment, des constructions beaucoup plus spacieuses que la pauvre cabane les abritèrent bientôt.

Ils avaient commencé par suivre la règle de saint Augustin. En 1095, ils embrassèrent l'état monastique et, d'une seule voix, élurent Odon abbé. Ainsi se trouva restaurée l'abbaye de Saint-Martin.

« Déchargé de tout autre soin extérieur sur la sagacité et la vigilance d'un de ses élèves, tout le temps que lui laissoient ses exercices de piété, Odon l'emploioit ou à lire ou à copier les bons livres. Son exemple en ceci animoit ses frères à l'imiter; et *l'abbaye de S. Martin sous son gouvernement ne devint pas moins célèbre par la culture des Lettres, que par son exacte discipline.* Il y avait alors plusieurs habiles Ecrivains ou Copistes, ce qui étoit un grand agrément pour le sçavant Abbé. *Ordinairement douze des plus ieunes n'avoient point d'autre travail, que*

celui de transcrire les livres de l'Écriture Sainte, les ouvrages des Pères et autres Écrivains Ecclésiastiques, tant anciens que modernes. Odon réussit par-là à former une des plus nombreuses et des mieux conditionnées bibliothèques qu'on vit alors. Les exemplaires qui sortoient de la main des copistes de S. Martin, passaient pour si corrects, que les autres monastères, qui se piquoient d'avoir les écrits des Anciens dans leur pureté, empruntoient pour leur servir de modèle (1) ».

Pour achever l'histoire d'Odon, disons qu'il ne mourut point abbé de Saint-Martin. En effet, le 2 juillet 1105, il devenait évêque de Cambrai et, l'année suivante, prenait possession de son siège épiscopal. L'abbaye se trouvait « riche et puissante quand il la quitta, l'on y comptoit alors plus de soixante-dix moines ».

Il mourut à l'abbaye d'Anchin, où il finit par se retirer et où il composa quelques livres de piété.

Détail curieux, qui montre combien certains de nos usages remontent haut, « incontinent après sa mort et suivant la coutume, Amand du Chastel, prieur d'Anchin et son ami intime, écrivit une lettre circulaire » — les lettres de faire part imprimées n'existaient point encore, et pour cause — « annonçant son décès (2) ».

« On peut diviser en deux classes les écrits d'Odon : Les uns, faits avant la conversion de l'auteur rouloient sur des sciences purement séculières ou des sujets profanes, principalement sur la dialectique. Les autres avoient pour objet divers points de la religion chrétienne (3) ».

(1) *Manuscrit Waucquier*, t. 12, p. 101 et suiv. — (2) *Manuscrit Waucquier* — (3) *Manuscrit Waucquier*, t. 12, p. 107.

Son premier écrit a dû être un poème sur la guerre de Troie. On ne le connaît que par quelques vers de son ami Godefroi, « *scolastique de Reims* ». S'il avait réellement toutes les beautés que ce scolastique y découvrirait, la perte en serait chose fort regrettable. Mais, les poètes de cette époque avaient le dithyrambe trop aisé pour que nous attachions grand crédit à ceux de l'ami de l'abbé Odo.

« Un manuscrit du Collège Louis le Grand à Paris, où se trouvent les Poésies de ce même Godefroi, contient un long poème sur les premiers versets du livre de la Genèse, ou l'ouvrage des six jours. L'inscription le donne à un Odon, Evêque d'Orléans. Mais, comme cette ville n'eut jamais d'Evêque de ce nom, et que notre prélat en était natif, on ne doute point que ce soit lui-même qu'on a voulu nommer dans cette inscription (1) ».

« Il semble que l'on soit encore en droit de compter au nombre de ses ouvrages les *Tetraples du Psautier*, qu'il fit faire, lorsqu'il était abbé de St-Martin. Quand même il n'aurait eu d'autre part à ce rare recueil que d'en avoir conçu le dessein et dirigé l'exécution, il aurait rendu par là un grand service à la littérature. »

Parmi ses disciples, il convient de citer les deux frères Hermanne et Siger, « l'un Prévost et l'autre premier chantre de l'église de Tournai », Godefroi et Gilbert, habiles copistes, qui enrichirent considérablement par leur travail la bibliothèque, — la *librairie*, disait-on alors — de l'abbaye de St-Martin.

(1) *Manuscrit Waucquier*, t. 12, pp. 102 et 111.

Les deux plus célèbres — nous allons en reparler — furent Hériman, qui se signala par ses écrits, ses prédications et ses négociations en diverses cours, et Aluf, fils de Siger.

Avec Heriman et Aluf, Odon ouvre la série des écrivains tournaisiens connus.



Auteur d'un *Tractatus de incarnatione domini*, Hériman — fils du chevalier tournaisien Radulf de Osmont, qui abandonna le siècle et entra dans les ordres en même temps que sa femme et ses quatre fils — a consigné en latin l'histoire de la restauration du monastère de Saint-Martin, dont il fut élu abbé en 1127. Non sans s'occuper beaucoup, dans cet ouvrage, de l'histoire des rois de France et de celle des comtes de Flandre.

Hériman.

Le premier, il attribua aux Romains l'honneur d'avoir fondé Tournai.

Ce fut, à l'en croire, la dixième année du règne de Tarquin l'ancien que leur vint cette bonne pensée, à l'époque précisément où Nabuchodonosor, de singulière mémoire, faisait de Jérusalem un amas de ruines. On appella d'abord la nouvelle cité *Seconde Rome*. Servius Tullius l'éleva au nombre des 125 villes tributaires. A un moment donné, ses habitants ayant poussé l'audace jusqu'à refuser le tribut, les Romains irrités la renversèrent. Bientôt cependant, ils la reconstruisirent, l'appelant cette fois *Hostilia*, à cause du mauvais esprit qu'ils supposaient exister encore au sein de sa population. Détruite plus tard sous les Consuls, *Hostilia* se releva dotée du nom de *Nervia*; *Nervia*, prise et démolie par Jules César, fut à son tour réédifiée : Turnus ayant été son dernier roi, on la baptisa *Tournai*.

Heriman tenait tout cela d'un jeune clerc doué, paraît-il, du don merveilleux de voir dans ses extases, et comme s'ils se réaccomplissaient devant lui, les événements passés, même ceux auxquels il n'avait pas assisté. Puisée à une telle source, cette histoire de la fondation de Tournai pourrait-elle n'être pas d'une exactitude mathématique (1)?



Aluf.

On range le moine tournaisien Aluf, fils de Siger, parmi les plus sérieux des auteurs de l'époque qui se sont occupés de l'Écriture sainte.

Sur les conseils de l'abbé Odon, il écrivit un recueil de sentences, ou pensées, extraites des œuvres de saint Grégoire le Grand et il l'intitula *Gregoriales*. Il a laissé un autre traité sous le titre de *Opus exceptionum* (2).



La poésie populaire.

La poésie est inhérente au cœur de l'homme. Il chante ses peines comme ses plaisirs, ses douleurs même plus souvent que ses joies.

Aussi, durant les longs siècles des monarchies mérovingienne et carlovingienne, toute poésie populaire ne fut-elle évidemment point étouffée. Dès que le roman aura existé, l'imagination s'en sera emparée. Bien ou mal, on aura chanté en roman, encore que rien de ces

(1) Voir sur Hériman le *Manuscrit Waucquier*, t. 9, p. 81; VALER. ANDRÉ. *Bibl. belg.* 1623, 1643; *Bibl. belg.*, par FOPPENS, p. 472; *Gallia christiana*, t. III, vol. 274 IV. — (2) « Alaphus, sive Alulphus, Alulfus, » *Manuscrit Waucquier*, t. I, pp. 23 et 24. — HÉRIMAN, in *annal. cœnob. S. Martin. Tornac.* — VAL. ANDRÉ, *Bibl. belg.*, etc. — M. DU PIN, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XII^e siècle.*

essais — particulièrement de ceux qui rentreraient dans le cadre de notre étude — ne soit parvenu jusqu'à nous.

La manifestation de la poésie *par l'art* ne remonte toutefois point en Belgique, pas plus qu'en France, au delà du XI^e siècle. Les jongleurs et les trouvères.

Quand la terrible nuit du dixième se fut dissipée, quand l'an 1000 eut été franchi sans avoir marqué la fin du monde, une société nouvelle, catholique et féodale, était née; les nations modernes se constituaient définitivement; la langue *d'oïl* mettait à la disposition des jongleurs et des trouvères un instrument relativement parfait, qui avait fait défaut à leurs devanciers tout autant qu'un milieu convenablement approprié.

Dès le XI^e siècle, s'ils ne l'avaient déjà fait auparavant, les jongleurs parcoururent certainement les terres du Hainaut et du Tournaisis. La vie de saint Aybert, prêtre et reclus, en fait foi (1). Celui qu'il eut la bonne fortune de rencontrer, et qui le convertit, n'était au reste pas trop profane : « Ce jongleur allait, racontant la vie des saints et excitant ses auditeurs à imiter leur vertu. »

Tous ses confrères ne lui ressemblaient point, tant s'en faut : ils vivaient le plus souvent en assez mauvaise intelligence avec la morale et avec la piété.

Leurs ancêtres avaient été ces espèces d'Histriens, de Bâteleurs, de Baladins, qui avaient recueilli la succession des Bardes Gaulois.

Sur la fin du X^e siècle, ils s'étaient multipliés, à la faveur des poésies en langue vulgaire que les trouvères — avec lesquels ils ne doivent pas être confondus — commencèrent alors à composer.

(1) *Acta Sanctor.* 7 apr., p. 674. — *Histoire litt. de la France*, VII, 128. — J. DE GUISE, éd. de M. De Fortia, XI, 334. — LE BŒUF, *Diss. sur l'histoire eccl. et civile de Paris*, II, 67. — ROQUEFORT, *De la poesie*, etc., p. 41.

La vielle au cou ou à l'arçon, la malette (ou l'aumonière) à la ceinture, ils couraient de bourgade en bourgade, de ville en ville, de château en château, chanter ou déclamer et les œuvres des trouvères — ces maîtres en la gaye science — et les leurs propres, lorsque les Muses daignaient les prendre pour confidents.

Le public du bon vieux temps — le nôtre a semblable goût — aimant les programmes variés, où le plaisant se mêlait au sévère, le grave au doux, la bouffonnerie aux longs romans et aux histoires de chevalerie, ils joignaient d'ordinaire à leur art un talent plus modeste : ils faisaient des tours d'adresse, des jongleries, durant les intermèdes.

Ajoutons, pour compléter notre esquisse, que la licence de leurs chants, comme celle de leurs mœurs, était souvent poussée fort loin. Quand le puritanisme a-t-il d'ailleurs été le défaut dominant des artistes et des poètes, de haut ou de bas étage?

Les trouvères
et les jongleurs
à Tournai.

La cour des châtelains de Tournai n'ayant à aucun moment brillé d'un bien vif éclat, il est probable que les trouvères et les jongleurs n'y affluèrent jamais.

D'autre part, il semble pour le moins douteux que leur bonne ville de Tournai en ait produit.

Etienne
de Tournai.

D'où ce fait, que, avant le treizième siècle, méritent seuls une mention les religieux de Saint-Martin cités plus haut et Etienne de Tournai, qui était évêque l'an 1192, de son temps très renommé *in utroque jure*, pour sa science en droit civil et en droit canon (1).

(A suivre.)

JOS. HOYOIS.

(1) Voir la *Chronique de Philippe Mouskès*, dans les *Chroniques belges inédites*, par M. le baron DE REIFFENBERG, 1^r volume, Introd. CCXXV et aussi l'*Histoire littér. de la France*, XVI, 564, Epist. 214 al. 221.



LA DÉFAITE DE MÉPHISTO.

(Suite de la page 278.)

IV.

Où Gambrinus soutient un siège.

CE soir là, « l'association des camarades », fort méthodique dans ses exercices, ne sècha qu'une quantité très infime d'*évêques*, et ne vida qu'un nombre fort restreint de *docteurs*. afin d'être vaillante et disposée pour la séance du lendemain.

A huit heures le gros Bastian souffla ses quinquets.

Et il n'était pas encore neuf heures que les rues de Stuttgart se trouvaient désertes et silencieuses comme les rues d'une ville assiégée, et, sauf une *maison mousse*, — cette éponge d'Hartmann Kœnig, — qui tenait les discours les plus fabuleux à la statue équestre de Frédérick le Grand, sur le pont du Nesenbach, toute l'Université avait réintégré ses dieux-lares.

Après l'évanouissement de Margareth, qui avait permis au docte délégué d'Heidelberg de jouer si avantageusement de son flacon et des prodiges endiablés qu'il contenait, Bastian reconduisit sa sœur dans sa chambre et lui fit observer avec douceur que sa conduite ne laissait pas que d'être singulière.

La jeune fille lui répondit fort aigrement.

Fort bon enfant par nature, le gros Bastian ne se fâcha pas. Il déposa méthodiquement deux baisers

bruyants sur les joues de sa sœur. et, tirant la porte sur lui, redescendit en bas.

Le gros garçon n'était pas à la hauteur de la situation; il pensait que Margareth lui gardait rancune de la réponse qu'il avait faite à Frédérick, et que, d'autre part, elle tremblait pour le sort du *renard* révolté qui, selon toutes probabilités, allait être couvert, le lendemain, de bandelettes et de mouches de sparadrap, à moins qu'il ne soit cloué entre quatre planches, car les duels de MM. les étudiants se terminaient souvent d'une façon tragique.

Mais si Frédérick avait perdu la tête en allant provoquer la « première épée » de Kœnisburg, il faut bien avouer que le gros Bastian avait souverainement tort de se faire du mauvais sang au sujet de sa sœur, car, en ce moment même, la petite Margareth ne songeait guère au timide *renard* devenu soudain belliqueux.

Sans plus tarder, nous allons arriver aux aventures surprenantes qui se passèrent en cette nuit mémorable et en la journée suivante, grâce au philtre merveilleux de Méphisto et à la volonté un peu déroutée de son adversaire Gambrinus.

Lorsque Gambrinus-Albrecht sortit du débit de bière, il fut accosté par une des servantes de l'établissement qui lui glissa dans la main un petit billet.

Il l'ouvrit et se prépara à en deviner le contenu, à la lueur des étoiles; mais à peine y eut-il jeté un coup d'œil qu'il fit un soubresaut comme s'il s'était senti cingler d'un coup de fouet ou piqué par une vipère.

Le billet était signé Margareth et ne contenait que ces mots :

« Albert, je vous attends au Graben. »

Gambrinus jeta un regard hébété tout autour de lui. Ses compagnons de la taverne étaient déjà loin,

mais il vit le délégué de Heidelberg Frantz Manfred, qui filait, le nez empaqueté dans son manteau, et il lui sembla entendre le bruit d'un ricanement assourdi.

Une seconde fois il relut le billet, mais alors un jet de lumière vint illuminer sa pensée.

— Cinq cent mille milliards de moos ! se dit-il en aplattissant d'un vigoureux coup de poing la minuscule casquette qui se perdait dans sa crinière fauve... J'aurai inconsidérément chargé la dose à mon dernier bouquet ; j'ai fait là une belle lesogne, ventre saint gris ! comme disait ce farceur d'Henri IV. Il n'y a pas à dire ces blondes allemandes ont un volcan dans le cœur et leur tête est une soute à poudres.

Il partit d'un train de lévrier, et, deux minutes après, il débouchait de l'Abten-straß sur le Graben.

Mais là, il s'arrêta en poussant le soupir de détresse du bœuf qu'on égorge : ses jambes prirent racine dans le sol : il eut admirablement servi de modèle à un sculpteur pour modeler l'« Effroi ».

C'est qu'il n'y avait plus à en douter, Margareth, la jeune et timide Margareth, enveloppée dans une mante grise, — couleur de muraille ainsi que disent les écrivains du bon vieux temps, — l'attendait assise sur le pas d'une porte.

Hélas ce n'était que le commencement de la surprise que lui avait réservée Méphisto ; et, pour comble de déveine, le pauvre hercule ne se doutait de rien, attribuant tout à la mauvaise qualité de ses fleurs.

Margareth, qui s'était élancée vers lui en le voyant arriver, se hissa sur la pointe de ses pieds, essayant de lui nouer le col, et disant :

— Albert ! Albert ! laisse-moi te regarder, t'admirer, m'enivrer de ton doux et fier regard....

Gambrinus stupéfait, effarouché, la rougeur au

front, cherchait à se dégager en murmurant sur un ton plaintif :

— Mademoiselle, par grâce....

— Non pas, l'interrompt-elle avec une vivacité de plus en plus alarmante; ce n'est pas au maître à supplier l'esclave!

Le pauvre Gambrinus épouvanté murmura :

— Que me contez-vous là?

— La vérité! reprit-elle en lui coupant la parole. Il ne faut pas chercher à m'abuser.... j'ai lu dans ton cœur....

— Par exemple! dit-il naïvement en faisant un bond de côté.

— Oui, et j'ai quitté cette nuit la maison de mon frère, parce que je ne puis vivre avec cette horrible pensée que ton sang va couler demain sous l'épée de ce barbare Frédérick que j'abhorre à présent, et qui, peut-être, te défigurera affreusement.

— Cinq cent mille millions de moos à boire! fit Gambrinus en se donnant sur la tête un coup de poing à assommer un bœuf. Pauvre de moi! et décuple sot que je suis de n'avoir pu prévoir cet effet de carambolage!.... Voyons, chère demoiselle, reprit-il plus haut en prenant la main de Margareth, vous ne pensez certainement pas à ce que vous dites. Il est tout naturel que ce brave garçon qui vous estime et vous aime, -- car c'est un fait certain et il ne faut pas en douter, — ait pris de l'ombrage au sujet de ma conduite un peu.... évaporée....

La jeune fille l'arrêta en prononçant d'un ton résolu :

— N'en ai point de soucis, mon Albert; laissons ce malheureux se morfondre avec ses fureurs; oublions l'univers entier pour ne songer qu'à nous.... Albert, il faut fuir, fuir ensemble, cette nuit même!.... En

chemin.... Es-tu catholique? oui.... alors, en chemin, nous rencontrerons bien un prêtre pour bénir notre union....

— Et nous partirons pour Venise, en poste! Et nous nous promènerons toutes les nuits en gondole sur le Lido ou sous le Pont des soupirs! acheva Gambrinus, qui, après la brûlante tirade de la jeune allemande, avait enfin compris que, s'il ne montait pas son diapason à la hauteur de celui de son interlocutrice, il allait faire crever des cataractes de larmes, et qu'on le menacerait peut-être, avant cinq minutes, d'un suprême plongeon dans les eaux du Nesenbach ou d'une apostasie pure et simple, ce qui était tout comme.

VII.

Comment Gambrinus sauva Margareth.

Comme nous l'avons dit plus haut, Gambrinus avait d'abord pensé que la dose du doux poison qu'il versait depuis quelques jours dans le cœur de la jeune fille avait été inconsidérément distribuée; mais, après ce qu'il venait d'entendre, il n'y avait pas à se le dissimuler un seul instant, un autre praticien que lui était passé par là.

Aussi son diagnostic passa-t-il du rose pâle au carmin pur, et il conclut avec justesse que pour avoir administré secrètement à son sujet une infernale dilution qui lui donnait le délire, ce second praticien ne pouvait être que Méphisto.

Alors il se souvint que, durant le cours de cette soirée, le faux délégué de Heidelberg avait fait manœuvrer sous les narines de Margareth un certain flacon d'argent.

Ce fut pour lui une révélation aussi soudaine que complète.

— Parbleu! reprit-il après un moment de silence et en dessinant avec sa longue pipe un geste mélodramique; il faut partir, ma douce Margareth; il faut fuir cette terre des froides passions et des discours creux. Cependant, avant de t'enlever à ta patrie, comme les chevaliers des temps héroïques, je veux te mériter par de glorieux exploits!

Je veux gagner demain
Le beau prix de là bière!
Et puis, le glaive en main,
Courber la tête altière
De mon rival, sur le terrain.

Parce que la gloire en rejaillira un peu sur la future épouse de celui qui sera proclamé vainqueur de cette double lutte mémorable.

Dans le feu de l'improvisation, et pour convaincre Margareth, il s'était laissé aller à parler par moitié en vers et en prose. Mais ce raisonnement ne fut pas du goût de la jeune fille qui essaya de lui démontrer qu'elle n'aurait pas un atôme de tendresse de plus pour lui, parce qu'il aurait ingurgité une demi douzaine de *docteurs*, autant d'*évêques*, et détaillé la peau de Frédéric.

Cependant, à son grand chagrin, Albert Aibrecht demeura inébranlable.

Il fallait en prendre son parti. Margareth poussa un soupir en songeant que l'excursion en gondole sur le Lido était retardée de vingt-quatre heures, et murmura :

— Puisque tu le veux, Albert, je me résigne à attendre.

— Il le faut bien pour mettre nos projets à exécution.... Retournons au Bierhaus.

— Déjà! fit-elle langoureusement.

Certes Méphisto eut bien donné quelques années de sa damnée existence pour assister à ce colloque;

mais il y eut été trompé, car Gambrinus jouait son rôle à la perfection. Il répondit d'un ton navré :

— Mon Dieu, oui, chère enfant, déjà; il s'agit d'éviter les imprudences, et si ton frère venait à s'apercevoir...

Elle lui coupa la parole pour dire d'un accent angélique :

— Mon frère dort mieux qu'une souche, il ne se réveillera que fort tard. Quand j'étais malade, il y a quelques mois, on m'avait ordonné une mauvaise drogue pour me faire dormir, mais je n'en usai presque pas; j'ai versé tout ce qu'il en restait dans son dernier moos.

Gambrinus prit sa minuscule casquette et s'en servit, comme de mouchoir, pour éponger l'abondante sueur qui venait de lui couvrir le front.

— Peste! murmura-t-il à part lui, cette aimable jeune fille a tous les raffinements de la Parque qui a pour mission spéciale de souffler, aux femmes de bonne volonté, ces petits moyens ingénieux auxquels le président des assises décerne volontiers une permission de travaux forcés... Si, seulement, pour varier la vieille légende de Faust, Méphistophélès avait fait empoisonner Bastian-Valentin par sa sœur Margareth, cette autre Marguerite?

Cette sinistre pensée glaçait d'épouvante le pauvre Gambrinus.

Un proverbe dit : « On ne s'avise pas de tout. » Or les proverbes ont parfois du bon, puisque cette idée ne s'était très heureusement pas présenté à l'esprit de Satan.

Gambrinus, dont l'anxiété allait croissante à chaque instant, entraîna la jeune fille vers la taverne, où il espérait qu'elle pourrait rentrer sans encombre, et Mar-

gareth, qui trouvait le délégué de Kœnisburg singulièrement froid à son égard, pleurait à chaudes larmes, laissant tomber des perles silencieuses sous le capuchon de sa mante, et se faisant traîner par son compagnon comme une enfant boudeuse que sa mère conduit au cabinet noir pour la punir.

En sortant de chez elle, elle avait pris une double clef de la porte d'entrée, et Gambrinus éprouva une sorte de soulagement en la voyant la glisser dans la serrure.

Mais, ô terreur! les verrous étaient poussés au dedans.

-- Mon Dieu! s'écria Margareth en se laissant tomber mourante dans les bras de l'ex-comte de Brabant épouvanté; tu le vois, mon cher Albert, je suis perdue. Il faut fuir, ou bien, comme suprême ressource, nous lier les mains et nous jeter dans le Nesenbach.

Deux heures de nuit sonnèrent au clocher de l'unique église catholique de Stuttgart, dont le portail donne justement sur l'Abten-strass, et l'on entendit, par trois fois, le hululement plaintif d'une chouette, perchée sur un toit voisin.

— Hélas! fit Gambrinus sur un ton plaintif, il n'y a guère qu'un demi pied d'eau sous le pont!

Dans cette nouvelle péripétie des verrous tirés, il devinait la griffe malfaisante de Méphisto, son adversaire, et s'attendait à un esclandre épouvantable.

— Voyons, reprit-il, ne perdons pas la tête; où est la fenêtre de ta chambre?

— La première à droite de l'enseigne.

Une brusque rafale de tempête sembla soulever la crinière léonine de Gambrinus. C'était tout simplement le chemin que prenait une inspiration sublime, envoyée par le hasard, -- ce vieil homme d'affaire du bon

Dieu, comme a dit un homme d'esprit, — pour lui entrer dans la tête.

Il se pencha sur Margareth qui était toujours à demi-renversée sur son bras, et effleura de ses lèvres les boucles de ses blonds cheveux en murmurant :

— Du courage, pauvre enfant!

D'entre les lèvres de Margareth un soupir de bien-être s'exhala doucement, ses yeux se fermèrent peu à peu, et, lorsque l'envoyé de Kœnisburg dégagea son bras de sa taille, elle resta debout, sans bouger, dormant du mystérieux et étrange sommeil des somnambules.

Un instant, ce curieux magnétiseur de Gambrinus resta à la contempler, comme le médecin satisfait qui vient d'éviter une violente crise à son malade, puis il tendit la main vers l'enseigne du Bierhaus.

Nous avons peut-être oublié de faire remarquer que la plaque de tôle, représentant le vrai Gambrinus, comte de Brabant, et servant d'étiquette à la taverne, était soutenue par une tringle de fer en forme d'équerre, comme une potence.

Lorsque l'hercule du savant collègue de chirurgie eut levé la main vers elle, l'enseigne se mit à descendre le long de sa potence, sans produire aucun bruit. Elle ne s'arrêta que lorsqu'elle eut touchée le sol.

A ce moment Gambrinus toucha du doigt l'épaule de Margareth, qui, toujours au repos de son sommeil magnétique, s'avança d'un pas automatique, monta sur le banc de bois placé à côté de la porte et s'assit sur l'arête supérieure de l'enseigne, avec la même aisance que dans un fauteuil. Lui se plaça à côté d'elle pour la soutenir en se tenant aux lambrequins de fer découpé.

Alors, comme le chameau du désert qui attend d'être chargé pour se relever, lente et silencieuse, la plaque de tôle remonta le long de sa potence, avec son double fardeau.

Pendant cette ascension extraordinaire, et par un nouveau sortilège les volets de la chambre de la jeune fille s'étaient ouverts d'eux-mêmes, et l'enseigne, arrivé au terme de sa course, eut la fantastique intelligence de se reposer comme une persienne contre la muraille et s'arrêta tout contre le balcon de bois de la fenêtre.

Alors avec le calme et l'aisance d'une jeune écuyère du monde qui descend de son cheval devant le perron du château de son père, Margareth sauta dans sa chambre.

Les battants de la croisée se refermèrent sur elle, et l'enseigne reprit sa place.

Le pauvre Gambrinus qui était resté en croupe sur le dos de son homonyme soupira en s'épongeant le front :

— Vingt cinq mille millions de chopes! la soirée a été chaude et mon coquin de partenaire doit trouver ici peu de différence avec sa température habituelle, mais il faut bien suer un peu pour gagner et, maintenant, je crois avoir tous les atouts en main...

Il s'interrompit, se pencha vers son portrait peint sur la tôle et reprit en riant :

— Par sainte Geneviève de Brabant, ma bonne payse! j'ai le gosier à sec, et je donnerais bien quelques florins pour avoir le plaisir de te soulager de ta chope, mon brave.

Il avait à peine formulé ce souhait que le « Gambrinus » de l'enseigne se renversant en arrière, allongea le bras et lui tendait son verre.

Sans s'étonner aucunement l'hercule prit la chope, du fond de laquelle la bière s'élançait en moussant, comme autrefois l'eau du rocher sous la baguette de Moïse, et il fit un beau salut à sa vénérable image.

VIII

Le « Bier-scandal ».

Il n'était pas encore neuf heures, neuf heures moins un quart tout au plus, et déjà la fête bachique battait son plein. Du haut de leur comptoir le gros Bastian et sa sœur présidaient le *bier-scandal*.

Chose tout à fait singulière, quoiqu'elle eut les traits fatigués et les yeux battus par les fatigues d'une nuit d'insomnie, Margareth ne se rappelait absolument rien de ce qui s'était passé pendant ces derniers jours: un voile impénétrable s'était étendu sur sa mémoire depuis le moment où Gambrinus-Albrecht avait effleuré ses cheveux de ses longues et broussailleuses moustaches.

Mais Gambrinus ne faisait jamais rien à moitié, c'est pourquoi, la veille aussi, il avait complètement éteint l'incendie allumé par Méphisto, avec ce baiser de marbre qui étouffait, sous son avalanche glacée, le feu du maudit.

Pour cette mémorable lutte qui s'était engagée depuis un instant, les deux familles des camarades et des compagnons étaient en ligne.

De nombreux blessés regagnaient déjà leur logis ou accidentaient tout simplement le sol. Hartmann-Koenig, Hartmann-Koenig lui-même, sur qui pourtant les connaisseurs fondaient de légitimes espérances, s'était laissé aller sous la table après l'absorption du huitième évêque, en murmurant d'une voix mourante :

— *Reductus sum* (1).

Dans son coin, Méphisto-Manfred semblait fort joyeux; et cependant, lorsqu'il vint concourir à son

(1) Je suis réduit, aplati, vaincu.

tour, il ne fit guère mieux que le pauvre Hartmann, et provoqua un sourire de contentement parmi les camarades qui se défiaient de lui.

On allait enfin se trouver en présence des deux grands lutteurs, de deux « premières épées », Goëtz Mitsser et Albert Albrecht, deux crânes ! Mais à la stupéfaction générale des *maisons moussues*, des *vieilles maisons* et des autres, Goëtz Mitsser déclara hautement qu'il céda son tour à Frédérick.

Ce fut alors un renouvellement de tous les cris de l'arche de Noé. Pendant deux bonnes minutes il y eut un charivari d'enfer, que le gros Bastian ne cherchait pas à arrêter parce que lui-même se tordait de rire sur sa banquette.

Frédérick champion de l'Université, cela ressemblait en effet à une mystification fantastique.

Mais les assourdissantes clameurs de cette ménagerie et l'hilarité de Bastian ne déconcertèrent en aucune façon le jeune *renard* qui s'avança jusqu'au milieu de la salle pour dire d'une voix digne :

— Tu m'a promis de m'accorder la main de ta sœur, Bastian Schmoll, si je vidais le vidrecome de l'illustre Dierbicher, si je pouvais fumer sa pipe sans blémir, et enfin si, de sa glorieuse épée, je frappais, dans un combat la « première épée » de l'Université. Eh bien ! je suis prêt à accomplir ces trois exploits ; seulement, comme je dois une réparation à Albert Albrecht, l'envoyé de l'école de chirurgie, je te prie d'accepter ce changement d'adversaire.

Bastian comprima son fou rire qui voulait éclater et répondit sérieusement :

— Je n'ai qu'une parole, donc je la tiendrai si tu accomplis ce qui a été convenu ; j'accepte de confiance maître Albrecht pour champion, quoique je ne con-

naïsse pas sa force, mais il me semble de taille à en manger dix comme toi sans en être incommodé; et, comme je tiens à te prouver ma bonne volonté, je te dispense de l'épreuve de la pipe.

Tous les *renards*, qui, par esprit de corps souhaitaient sincèrement que Frédérick sortit victorieux de la lutte, poussèrent un hourra en l'honneur de Bastian Schmoll.

Après ces paroles, Bastian monta sur une escabelle et décrocha du trophée l'épée et le vidrecome de l'illustre Richard de Dierbicher. Avec précaution, il les essuya avec une serviette; puis les posa sur une des tables.

Margareth regardait avec un étonnement anxieux tous ces préparatifs de combat; la pauvre fille ne semblait pas comprendre ce qui se passait autour d'elle.

Goëtz Mitsser et Méphisto se croyaient à la noce, ils avaient planté deux chaises sur une table, désireux de ne perdre aucun incident de la lutte.

Le premier était enchanté de son élève, il avait la certitude que Frédérick balafrerait son adversaire à la première passe.

Un sourire internal retroussait les lèvres du second : il n'aurait pas donné cette séance pour l'âme de trois juifs.

Quant au brave Hartmann Kœnig, qui était couché sous cette même table, réveillé en sursaut par le bruit, il venait d'entamer à pleine voix l'*Igitur gaudeamus* (1).

(1) C'est la plus belle hymne, de leur composition, que connaissent les étudiants allemands. Elle se psalmodie sur un air lugubre. Voici d'ailleurs le premier verset :

| | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| <i>Fratres, gaudeamus</i> | Frères, réjouissons-nous |
| <i>Juvenes dum sumus;</i> | Pendant que nous sommes jeunes; |
| <i>Post jucundam juventutem,</i> | Après la douce jeunesse, |
| <i>Post molestam senectutem,</i> | Après la triste vieillesse, |
| <i>Nos habebit humus;</i> | On nous mettra en terre; |
| <i>Igitur gaudeamus!</i> | Donc réjouissons nous! |

Mais le plus satisfait de tous, était, à n'en pas douter, cet excellent Gambrinus; cependant il dissimulait, pour des raisons à lui connues, la joie que lui causait le magnifique élan de bravoure de son protégé occulte.

On procéda au tirage au sort pour savoir à qui reviendrait l'honneur de la première rasade avec le vidrecome colosse, et ce fut le nom d'Albert Albrecht qui sortit de l'urne, ou pour mieux dire de la casquette d'Hartmann Kœnig qu'un farceur avait eu l'audace de soustraire à cette vénérable *maison moussue*.

Avec beaucoup de grâce Bastian remplit le vidrecome d'une merveilleuse bière claire et transparente comme de l'ambre liquéfiée; après quoi il le présenta, sur un plateau, au beau délégué de Kœnisburg.

Ce dernier prit le vidrecome, l'éleva à la hauteur de ses yeux et regarda curieusement la cavalcade des sept électeurs qui cerclait le verre; puis il le porta lentement à ses lèvres et commença à boire à longs traits.

Il avait l'intention de n'absorber qu'en partie le contenu de cette tonne de cristal qui donnait asile à bien des *évêques*; mais le liquide ambré était si délectable qu'il oublia complètement sa bonne résolution et tarit le vidrecome jusqu'à la dernière goutte.

Sans le vouloir l'ancien brasseur de houblon venait de se réveiller en lui et trahissait ainsi les vertueux desseins du bon Gambrinus, protecteur des opprimés.

Les *renards* qui entouraient et encourageaient chaleureusement Frédérick laissèrent échapper un cri de stupéfaction, et le gros Bastian jeta sur le jeune homme un regard de compassion ironique.

Puis des hurras formidables, auxquels Méphisto lui-même venait de donner le ton, allèrent ébranler les solives enfumées du plafond de la grande salle.

Bastian venait de remplir à nouveau l'immense vidrecome; le jeune champion de Stuttgard s'avança et le prit résolument.

— A Margareth Schmoll, et pour l'honneur de l'Université! dit-il avec effort en levant péniblement le verre herculéen, trop lourd pour sa faiblesse.

— Bravo pour Frédérick! crièrent toutes les *jeunes maisons*.

Frédérick trempa ses lèvres dans l'or de la bière et but bravement pendant quelques secondes; mais il s'arrêta tout à coup pâle et haletant, ses yeux pleins de larmes fixés sur Margareth, et les traits douloureusement contractés.

Hartmann Koenig venait d'allumer sa pipe; il murmura d'une voix embiérée, et ses paroles sortirent d'un nuage de fumée, comme celles de l'ange d'une nuée céleste :

— Je te tendrai la perche, petit, lorsque tu te noieras!

Frédérick fit deux pas en chancelant comme un homme pris de vertige, et dit en lui-même :

— Donnez-moi la force, mon Dieu, je ne boirai plus jamais après cela!

— Ne cassons pas les sept électeurs, jeune homme, dit Gambrinus en riant; on n'en refait plus de cette sorte.

En même temps, de sa main droite, il relevait doucement le vidrecome, que les doigts crispés de l'étudiant allaient laisser échapper. Puis il répondit à une œillade fulgurante que celui-ci lui lançait :

— Dépêchons, le temps passe.

Frédérick réprima un geste de répulsion et se remit à boire; mais, ô prodige! la bière semblait alors fuir devant ses lèvres et s'écouler par le fond du verre.

En touchant le vidrecome, Gambrinus avait opéré ce nouvel enchantement.

Elle fuyait la bière, elle fuyait avec la rapidité d'un fleuve qui quitte son lit après avoir brisé la digue. Elle disparaissait comme les eaux du Nil abreuvant les sables du désert africain.

Pourquoi ?

Oh ! pour une raison bien simple, jugez-en :

La bière fuyait devant les lèvres de Frédéric, *parce que les sept électeurs appliqués sur le vidrecome, pris d'une belle émulation, avaient alors une chope au poing au lieu de leur glaive, et que tous les sept, en véritables éponges, buvaient à tire-larigot le liquide qui transsudait du cristal !*

Frédéric triomphant leva le vidrecome vide en criant d'une voix tonnante :

— Es-tu donc avare de ton bien, Bastian Schmolli?... non. . alors verse-moi à boire car je meurs de soif !

IX.

« Scandal pro patria. »

Après l'exclamation du digne *renard* il y eut dans la salle un rugissement, — rugissement que Dieu n'avait pas compris parmi les cris de la création et à l'audition duquel Bombonnel ou Jules Gérard n'auraient pu déterminer la famille des fauves auquel il appartenait, — puis toutes les casquettes, lancées au plafond, allèrent essuyer la poussière des solives.

Méphisto n'en pouvait croire ses yeux, il croyait rêver.

Plus hébété qu'un chauve qui se verrait pousser des plumes de palmipède sur le crâne, Bastian versa quinze évêques dans le vidrecome. En trois secondes, Frédéric — pour un cinquième de part, — et les sept électeurs — pour le reste — le lampèrent.

Méphisto en avait comme la petite mort, et Bastian perdait ses prunelles à admirer cet héroïque buveur, mais comme il était président du combat, il crut devoir dire :

A vous, Albert Albrecht.

-- Parbleu, répliqua Gambrinus sur un ton vexé; me prenez-vous pour une outre élastique; il n'y a guère que le tonneau de l'électeur qui puisse disputer le prix du bier-scandal à ce garçon.

Hartmann Koenig se leva, abandonnant la table sous la protection de laquelle il s'était réfugié jusque là.

-- Donc tu t'avoues vaincu? dit-il.

-- Hélas! répondit le faux Albert Albrecht d'une voix douloureuse et sourde; je rapporterai cette honte à Kœnisburg; cependant j'ai une revanche à prendre....

Il ajouta avec colère :

— Ouvrez le « cabinet de l'honneur! »

A peine ces mots étaient-ils dits que déjà les *renards* rangeaient les tables le long du mur et que Bastian obligeait sa sœur à remonter dans sa chambre. Le gros tavernier ne voulait pas donner à Margareth le spectacle d'une tuerie et le tour des épées était arrivé.

Les deux adversaires revêtirent les plastrons et les brassards de cuir.

Goëtz Mitsser devait servir de second à Frédérick, et, tandis qu'une vieille maison moussue, faisant les fonctions de l'*Impartial*, traçait sur le parquet, au moyen d'un morceau de blanc, le cercle dans lequel devaient rester les lutteurs, Gambrinus déclara qu'il prenait pour second Frantz Manfred, le délégué d'Heidelberg.

En Allemagne, dans les duels d'étudiants, le second, armé d'une épée, doit parer les coups les plus dangereux.

Méphisto était donc chargé d'une mission de con-

fiance, celle de parer les estocades trop violentes que Frédérick porterait à son adversaire.

Cette estime lui causa une stupéfaction profonde; il croyait sincèrement que, par un raffinement de perfidie — comme lui-même en eut été capable — Gambrinus n'avait abandonné le prix de la bière à son rival, que pour lui donner une fausse espérance et pour l'écraser ensuite par une victoire éclatante et décisive.

Ce plan, nous devons l'avouer, cadrait on ne peut mieux avec les projets chevaleresque de Méphisto, car, sincèrement, dans sa cervelle de démon, l'idée ne pouvait pas germer que Gambrinus eut fait le bien la nuit précédente.

Mais le Mauvais a l'imagination vive, et, lorsqu'il s'agit de mal faire, l'éclair jaillit moins vite du nuage que les projets de son cerveau.

Ne croyant pas que Gambrinus avait été capable d'imiter la retenue du vertueux Joseph il se dit qu'il serait fort plaisant de donner maintenant Margareth comme épouse au valeureux Frédérick.

Malgré son astuce bien connue, il donnait naïvement dans les filets tendus par Gambrinus.

Quand les deux combattants et leurs seconds reçurent les armes des mains de leurs témoins, et que l'*Impartial* fut assis, tenant un morceau de craie et une ardoise pour marquer les coups, Méphisto était parfaitement décidé à parer tardivement les estocades que Frédérick allait détacher de si bon cœur à Gambrinus, afin de le laisser s'en retourner dans le royaume des ombres qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Ah! certes, il fallait un bras d'Alcide pour manœuvrer la glorieuse épée de feu Richard de Dierbicher; et néanmoins Gambrinus et Méphisto opérèrent mentalement avec un tel ensemble et une si bonne volonté,

qu'en moins de dix secondes, cette redoutable machine de guerre avait effleuré par cinq fois la joue et le front du délégué de Kœnisburg.

Il n'en fallait assurément pas tant pour donner la victoire, et quelle victoire!

Au grand désappointement de Goëtz Mitsser qui aurait voulu voir le jeune *renard* en plusieurs morceaux, l'*Impartial* arrêta le combat, et toutes les *jeunes maisons*, se ruant sur le vainqueur, l'enlevèrent en triomphe et lui firent faire trois fois le tour de la salle, en hurlant une chanson latine.

Le gros Bastian s'était empressé d'aller chercher sa sœur, et lorsque Frédérick reprit terre, il tomba dans les bras de son futur beau-frère qui l'embrassa en lui permettant de considérer Margareth comme sa fiancée.

A l'écart, assis sur une table, le pauvre Gambri- nus collait tristement des mouches de sparadra sur ses éraflures.

— C'est égal, cher Monsieur Albert, lui dit le beau Goëtz qui tenait complaisamment la glace; pour une « première épée » ce n'est vraiment pas riche!

X

Où Satan rage.

Depuis un bon moment Méphisto, qui regardait les deux jeunes gens causer entre eux, semblait changé en statue.

Doucement, Gambrinus s'approcha de lui par derrière et murmura à mi-voix en lui touchant l'épaule :

— Voudriez-vous me dire, très cher collègue, si nous attendrons la noce?

Et comme l'autre ne répondait pas plus qu'il ne bougeait, il ajouta avec un gros rire bon enfant :

— Pour moi, je ne serais pas fâché de festoyer un peu : vous savez, c'est dans mon tempérament.

Le délégué d'Heidelberg tourna enfin la tête et fixa sur son interlocuteur ses prunelles qui brûlaient comme des charbons incandescents.

— Comme, répondit-il avec un sourire qui découvrit son ratelier de loup, il n'y a pas à discuter, vous êtes d'une fière force!

— Erreur! Erreur! très cher, bien au contraire, c'est vous qui avez quelque peu baissé depuis l'époque de vos triomphes avec le docteur Faust. Voyez-vous, je suis un éclectique pur, moi; j'aime à choisir dans la méthode d'autrui ce qui me semble possible, et comme, à mon sens, toutes les écoles ont du bon, j'ai pris quelques procédés dans la vôtre... Un conseil : que vous restiez ou non, il serait du plus mauvais goût de ne pas faire votre compliment à la mariée, et vous ne pouvez vous en dispenser.

— Au fait, vous avez raison, répondit Méphisto.

Il passa son bras sous celui de l'ex-comte de Brabant et tous deux allèrent saluer respectueusement Margareth et Frédérick, que tous les étudiants entoutraient et félicitaient.

— Vous avez bravement conquis votre bonheur, dit Gambrinus au jeune homme avec une cordialité affectueuse; mais il n'y a que les méchants qui gardent rancune à un loyal adversaire. Moi, je suis un bon et joyeux compagnon : permettez-moi donc de vous serrer la main.

Frédérick lui rendit son étreinte en murmurant :

— Merci, Albert.

En quittant le Bierhaus Gambrinus offrit à Méphisto

de le reconduire jusqu'à son hôtel du Graben. En marchant, ils causèrent sur le ton de la plus franche cordialité.

Au moment de se séparer, Gambrinus dit bonnement à son compagnon :

— Avez-vous vu l'Archange Saint Michel terrassant le démon, à Paris, au musée du Louvre?

— Certainement, répondit Méphisto; dans le salon carré, n'est-ce pas? Mais je l'ai distingué encore dans beaucoup d'autres endroits, par exemple sur la flèche de l'hôtel de ville de Bruxelles, où il sert de girouette...

— Ce n'est pas respectueux!

— N'importe!... Il y a ici une image plus effrayante encore qui, comme disent les hommes profonds, pourrait bien être *un signe des temps*.

— Laquelle, s'il vous plaît?

— Le bon ange s'en allant bras dessus bras dessous avec satan!

— Ah! mon cher, fit Gambrinus, c'est pourtant tout naturel : avec la civilisation et le progrès d'aujourd'hui, le bon ange ne serait vraiment pas à la hauteur de son emploi, s'il n'était pas aussi malin et même un peu plus roué que l'autre...

— Je l'admets, mais à ce compte l'avenir n'est pas rose, et voulez-vous savoir ce qu'il en adviendra?

— Je serais curieux de l'apprendre.

— Le cataclysme final : le dernier jour du monde!

— Pauvre ami, s'écria Gambrinus avec un accent de pitié véritable... vous me faites une peine inouïe!.. Comment, vous en êtes déjà arrivé à la prophétie d'almanach, c'est-à-dire au dernier degré de la décrépitude!

Méphisto se mordit les griffes et murmura :

— Malgré mon âge, je viens de faire école comme un enfant; j'aurais dû laisser là ma vieille enveloppe

qui ne m'a jamais servi que dans les romans de Goëthe... sous les traits d'une femme je n'ai jamais manqué une affaire...

— Je le crois de reste, l'interrompt Gambrinus en éclatant de rire; c'est la meilleure preuve que tout progresse... Eve ferait aujourd'hui croquer la pomme au serpent, et vous avez eu grand tort, très cher, d'abandonner la forme féminine sous laquelle vous avez eu vos plus jolis succès.

PAUL FÉVAL fils.





VIEILLE MÈRE ET VIEUX FILS.



toi, dont j'épiai l'éveil à la lumière;
O toi, dont je compris seule le bégaiement;
Toi, le plus bel enfant, comme moi, la plus fière
Des femmes à qui Dieu donne un bébé charmant!
Toi, qui de jour en jour et d'année en année,
D'abord ange aux yeux bleus comme l'azur des cieux,
Au ravissant babil, à la mine étonnée,
Au front d'un blanc si pur sous son duvet soyeux,
Fus mon petit garçon, puis mon petit jeune homme,
Et puis mon grand jeune homme, inquiétant trésor
Que le monde bientôt allait me ravir comme
Un larron subtil vole à l'avare son or;
Et puis enfin un homme, une beauté virile
Dont la mâle vigueur est le premier attrait;
Un homme fort... pourtant un homme au cœur fragile
Que chaque passion va percer de son trait;
Toi, dont j'ai vu passer les vingt ans comme un rêve
Et la fleur de jeunesse à trente ans se faner;
Toi, dont le fruit mûrit en desséchant la sève;
Que j'ai vu s'épaissir, s'alourdir, grisonner;
Toi que j'ai vu perdant ses grâces printanières,
Puis celle de l'été, — l'automne t'arrachant
Les dents et les cheveux et rouillant les charnières
De ton jarret goutteux sous ton poids trébuchant,

O toi, sexagénaire avec la patte d'oie
Au coin de l'œil, le front de rides sillonné;
Buveur d'eau de Vichy pour tes reins et ton foie,
Est-ce donc toi qui fus jadis mon nouveau-né?

Mais qu'un bel enfant blond passe aux bras de sa bonne,
O merveille! de toi, dans mes bras comme lui,
Tout à coup le mirage encor m'illusionne,
Et je revois enfant le vieillard d'aujourd'hui.

ADOLPHE MILLET.






CAMILLA FERRARI

ET

L'ORIGINE DE LA PEINTURE A L'HUILE.

(Suite de la page 314.)

IV.

 ES deux frères Van Eyck étaient partis pour Gand, afin d'entretenir le comte de Flandre de la mission qu'il leur avait confiée, de faire un tableau pour l'autel d'une des chapelles de la cathédrale.

Ils avaient pris très affectueusement congé de leur sœur, qui paraissait alors plus belle que les jours précédents.

Jean était trop préoccupé de sa gloire et de son art pour donner à sa sœur une attention particulière; mais Hubert ne la regardait pas sans crainte. Il lui semblait que la gaieté de Marguerite était tout autre qu'auparavant; son rire n'avait plus le même son clair et pur. A peine visitait-elle à la hâte l'atelier de ses frères; elle ne venait plus s'asseoir devant son panneau; les couleurs se desséchaient sur sa palette et ses pinceaux gisaient des semaines entières sans emploi. Il était évident que son âme nourrissait des pensées qu'elle ignorait autrefois.

Une vague sollicitude, qu'Hubert ne pouvait ou ne voulait traduire en paroles, absorbait son esprit, et ce fut avec un cœur attristé qu'il accompagna son frère, qu'il quitta la maison et la ville.

A peine étaient-ils partis, que Marguerite sortit; tous les jours, elle dirigeait ses pas vers la maison du riche marchand de Crayer; mais sa cousine Jeanne n'était pas la seule qui l'attirât là. Celui qui, depuis qu'elle l'eut rencontré pour la première fois dans la chapelle du Saint-Sang, avait exercé sur son cœur une telle influence, avait aussi su se ménager l'entrée de la maison de Crayer.

Sous le nom de Paolo Allegro, Donato Ravelli s'était présenté comme un jeune marchand de Sienne, et avait trouvé dans l'excellente famille de Crayer une maison hospitalière et une aimable société; mais avant tout il y voyait la jeune fille, à qui son regard avait causé une si vive impression.

Marguerite lui avait parlé, et elle buvait avec avidité toutes les paroles de sa belle langue, qui découlaient de ses lèvres en périodes élégantes et paraissaient sortir de son cœur. La déclaration de son amour avait trouvé chez elle une oreille attentive et un cœur sensible. Le nouveau sentiment qui remplissait son âme, la dominait tellement qu'elle ne trouvait plus de plaisir à ses innocentes distractions d'autrefois, et que les heures, passées loin du jeune étranger, lui semblaient une éternité.

Donc, lorsque ses frères allèrent en voyage, son cœur éclata de joie; sans doute elle pourrait passer tout le temps de leur absence auprès de sa parente; elle pourra causer avec Paolo aussi longtemps qu'elle le voudra, et concerter avec lui leurs projets d'avenir; mais Marguerite était trop bien élevée pour ne pas

comprendre, même dans l'étourdissement de son premier amour, que cette situation ne pouvait durer longtemps; que ses frères devaient en être avertis, et que si Paolo voulait conserver son amour et son estime, son devoir était de leur demander d'abord sa main.

Quand elle l'entretint de cela, il lui répondit avec mille protestations d'amour et de confiance; les oreilles de la jeune fille les écoutaient comme de la musique, et sa jeunesse et son ingénuité l'empêchaient de les révoquer en doute.

— « Et maintenant, ma très chère, » dit-il tendrement, « ne puis-je pas, au moment de livrer le
« dernier combat pour posséder ce précieux bijou, pour
« lequel je donnerais volontiers mon sang et ma vie,
« ne puis-je pas connaître l'endroit où je dois livrer
« ce combat? »

- « Ce combat ne sera pas long, » répondit Marguerite, « le principal est déjà gagné par vous : Mon
« cœur! »

- « Mais vos frères sont des artistes. Il ne
« leur sera pas agréable d'avoir un marchand pour
« époux de leur sœur. »

-- « Ils veulent mon bonheur avant tout! Ah! je
« voudrais qu'ils vous connussent déjà; je n'ai jamais
« eu de secrets pour eux, et maintenant que mon avenir
« est en jeu, j'agis en cachette. Dès qu'ils seront de
« retour, Paolo, je vous présenterai à eux... »

-- « Je ne demande pas mieux, mon adorée!
« Mais je tremble, moi qui ne crains rien en d'autres
« circonstances, je tremble d'entrer dans votre maison
« pour la première fois avec une telle demande. J'aurais
« honte comme un voleur, qui vient enlever d'une
« maison inconnue le plus riche trésor, la plus belle
« perle. »

— « Mais moi, je ne puis pas vous recevoir dans « notre maison, en l'absence de mes frères; vous-même « vous ne m'approuveriez pas si je faisais cela. »

— « Ne suis-je donc pas votre fiancé? n'ai-je pas « le droit de franchir le seuil de la maison de vos « frères, qui est aussi la vôtre? Et pourquoi n'invitez- « vous pas avec moi votre cousine Jeanne et sa tante « Adelaïde? Vos frères ne vous reprocheront pas de « vous distraire dans votre solitude, en invitant vos « amies, et moi j'accompagnerai ces dames. »

Marguerite était à moitié gagnée; il ne cessa d'insister qu'elle n'eût accordé son consentement.

Le lendemain après midi, Donato Ravelli vint avec la vieille tante Adelaïde et Jeanne visiter Marguerite Van Eyck; elle était fière de montrer la demeure de ses frères à celui qu'elle considérait comme son fiancé.

Elle reçut ses invités dans le jardin cordialement et joyeusement; Jeanne et sa tante se tinrent en arrière et laissèrent Paolo et Marguerite se promener librement dans les sentiers verdoyants, à l'ombre des grands arbres.

-- « Il est maintenant encore une chose que vous « ne pouvez pas me refuser, Margarita mia, Margarita! « Savez-vous ce que cela signifie dans ma langue? « Perle! vous êtes aussi ma perle, ma précieuse perle! »

Il prit sa main dans la sienne, et une impression de bonheur indicible remua profondément l'âme de la jeune fille; transportée d'amour, elle leva sur lui ses beaux yeux bleus.

Donato la regarda plus tendrement.

— « Je ne puis rien vous refuser, rien, » continua-t-il avec sa belle voix, qui proférait avec tant de douceur les sons de sa langue étrangère. « Mais vous, « vous êtes aussi sévère, aussi froide que le ciel de « votre pays. »

— « Oh! comment pouvez-vous dire cela! amico mio! » dit-elle d'un ton de reproche. « Qu'attendez-vous de moi? Je vous accorderai tout ce que le devoir ou la vertu ne me défend pas. »

— « Devoir, vertu! » involontairement, il haussa les épaules; « comme vous parlez toujours sérieusement, vous, femmes du Nord! Vous avez toujours des expressions aussi froides et aussi glaciales que le vent qui souffle de ces contrées, et détruit toutes les fleurs du printemps. Je ne désire qu'une chose, c'est de voir votre dernier tableau, la figure à laquelle vous avez consacré votre art, quelles lignes ont été tracées par cette jolie main, qui sera bientôt la mienne. Est-ce que cela est trop? »

— « Oh! non! je vais le chercher! Paolo mio! »

— « Pourquoi? Ne puis-je pas voir votre tableau sur place, là où vous l'avez dessiné; ne puis-je pas connaître la chambre où ma fiancée a passé la plus grande partie de sa vie, la place où elle a donné un corps à ses plus belles, à ses plus nobles pensées? Tout cela est une partie de votre ouvrage, laissez-moi m'y arrêter un instant et rendre hommage à la Muse que vous servez! »

— « Je ne sers pas de Muse, » répondit Marguerite avec gravité, « j'exécute seulement ce que m'inspirent les anges et la bonne Sainte Vierge. »

— « Ainsi, je ne pourrai pas entrer dans ce lieu béni, sacré comme un oratoire ou une chapelle? Avez-vous si peu de confiance en moi? craignez-vous que je ne le profane? »

Elle le regarda avec une expression d'anxiété.

— « Paolo! ne me demandez pas cela! S'il dépendait de moi, je ne souhaiterais pas mieux que de vous conduire dans notre atelier, mais mes frères en

« ont formellement interdit la porte; vous savez qu'ils
« ont fait une découverte importante, qu'ils tiennent
« strictement cachée au monde entier. Il m'est défendu
« de vous y conduire! »

— « Croyez-vous que je ferais connaître leur décou-
« verte? Si j'étais peintre, je pourrais en avoir l'envie,
« mais je suis marchand! Vos peintures, Marguerite,
« sont les seules œuvres d'art qui existent pour moi,
« les voir, regarder la place où vous passez la plus
« grande partie de votre vie, voilà mon unique ambi-
« tion. Ne voulez-vous pas m'accorder cette grâce? Je
« saurai combien je puis compter sur votre amour;
« comment à mon cœur, qui bat si violemment dans
« ma poitrine, le vôtre répond d'une manière si calme
« et lente! »

— « ô Paolo! »

Elle joignit les mains et le regardait avec une expression de tendresse telle, que Donato Ravelli sentit tout-à-coup la rougeur de la honte lui monter au front.

-- « Vous désirez cela? quand vous savez combien
« il m'en coûte de désobéir à mes frères. Ne pouvez-
« vous pas me demander autre chose? »

Il hésita un instant; pitié et regret se réveillèrent dans son âme, mais il refoula aussitôt ces pénibles sentiments qui surgissaient en lui; il détourna les yeux, et devant son imagination, se dressa aussitôt une autre figure, une femme belle, fière, imposante, qui voulait lui donner son amour comme une aumône, et devait lui octroyer l'immortalité. Sa main tremblait d'impatience pour prendre le pinceau et le tremper dans l'unique couleur qui fût digne d'éterniser sa beauté; il rejeta impitoyablement tout ce qui le détournait de son but, ses meilleures pensées, l'innocence de Marguerite.

— « Non, rien autre chose, » répondit-il, fermement résolu. « Est-ce que vos frères ne vous ont pas « laissé les clefs de ce sanctuaire? »

— « Ils me confient tout! »

— « Et vous ne me confiez rien! ô Marguerite! »

— « Suivez-moi, » dit-elle d'une voix étouffée, et elle alla devant lui vers une tour qui s'avancait dans le jardin; elle pressa un ressort caché entre les pierres, et une porte basse, qui était entièrement célée dans le mur, tourna sur des gonds invisibles.

— « Courbez-vous un peu, » dit Marguerite.

Donato obéit et se trouva dans un vaste laboratoire, qui paraissait être celui d'un alchimiste; c'était un sous-sol qui recevait seulement le jour d'en haut; on y voyait des fourneaux, des fioles de toutes sortes, de grandes et bizarres cornues, des chaudrons de fer et des récipients remplis de diverses couleurs, des papiers chargés de recettes; une forte odeur d'huile se dégageait de cette pièce; dans un coin, un escalier menait en haut. Marguerite y monta; Paolo regardant lentement autour de soi, faisait des détours pour la suivre.

Au-dessus de l'escalier, était une porte de fer, dont Marguerite repoussa les lourds verroux; elle fit entrer Paolo dans une grande chambre bien éclairée, où elle avait vécu avec ses frères tant d'heures paisibles et heureuses.

Elle lui fit voir son travail, et lui il se répandit en louanges exagérées. Marguerite l'écoutait à peine, ses pensées étaient ailleurs; elle se reprochait à elle-même la trahison, dont elle se rendait coupable à l'égard de ses frères. Lorsqu'un rayon de soleil tomba par hasard sur le panneau où était figurée la Sainte Mère de Dieu, et que Paolo tenait en main, il semblait à la jeune fille, que de grosses larmes coulaient de cette figure

sacrée et bénie, et que l'enfant Jésus voyait la tristesse de son âme.

— « Remettez cela, Paolo, » dit-elle en suppliant, « remettez cela! Je ne puis plus voir mon ouvrage; ah! je crains de ne pouvoir plus jamais me livrer à la peinture! »

— « Et pourquoi pas, cara mia sposa! »

— « Parce que je vous ai rencontré. »

— « Marguerite! mon amour vous inspirera pour créer de plus grands chefs-d'œuvres. »

Elle secoua la tête.

— « Non, Paolo! c'est fini, venez, sortons de cette chambre, le sol me brûle les pieds. Oh! comme j'ai dû vous aimer pour vous conduire ici. »

Il voulut l'embrasser, elle l'en détourna et le poussa doucement dehors, où la tante Adelaïde et Jeanne leur reprochaient en riant leur longue absence.

V.

Trois jours après, Hubert et Jean Van Eyck revinrent à Bruges, et racontèrent à leur sœur tout ce qu'ils avaient vu à la belle et brillante cour de l'excellent comte, ses projets artistiques et ses vives instances auprès de ses peintres chéris, pour les engager à quitter Bruges et à transporter leur domicile à Gand.

Marguerite feignit d'écouter ses frères attentivement; mais chaque parole d'amitié, chaque cordiale félicitation l'attristait et l'oppressait; elle se sentait indigne de leur bonté, et ne désirait rien plus ardemment que de leur avouer son amour et de leur demander leur approbation pour ses fiançailles avec l'italien. Enfin, lorsqu'ils se levèrent pour se rendre à leur atelier, elle retint Hubert et lui dit tout bas :

— « Mon frère ! Je désirerais vous parler, quand
« le pourrai-je ? »

— « Me parler ? » il sourit ; « il s'agit sans doute
« d'une affaire importante, car nous ne faisons pas en
« ce moment autre chose que parler. »

Il prit sa tête dans ses mains, et l'embrassa ; elle
baissa les yeux et rougit.

— « Est-ce que le moment est venu, que je redou-
« tais tant et que cependant je dois désirer ? » demanda-
t-il, moitié sérieux, moitié triste ; « ce moment où je
« devrai céder ma tâche à un autre, ma tâche de tuteur
« que vous m'avez rendue si lourde, douce Marguerite ? »

La jeune fille se détourna aussitôt ; son cœur bat-
tait fort, elle savait qu'elle avait mal agi, qu'elle avait
trahi l'amour de son excellent frère ; et cela n'était pas
un bon moyen pour commencer une nouvelle vie, dans
laquelle elle aurait voulu entrer avec la grâce de Dieu.

— « Ne soyez pas inquiète ni attristée, ma chère
« sœur, » continua Hubert d'un ton paternel, « je savais
« que cela devait arriver un jour, et je sais assez que
« vous ne donneriez pas votre cœur à un homme qui
« ne serait pas digne de vous sous tous les rapports.
« Je viendrai donc tantôt dans le jardin, pour appren-
« dre quel frère vous voulez nous donner ! »

Il entra dans son atelier ; Marguerite fit encore
quelque ouvrage dans la maison ; Jean était descendu
dans la cave pour voir sa provision de couleurs. Mais
tout à coup retentit du sous-sol un cri perçant et rau-
que, qui déchira aussi bien l'âme d'Hubert que celle de
Marguerite ; la jeune fille et le frère aîné se précipitèrent
en bas de l'escalier.

— « Jean ! mon frère Jean ! au nom du Seigneur
« que vous est-il arrivé ? »

— « Nous sommes volés, indignement volés, notre

« secret n'existe plus, mes couleurs, mes préparations
« à l'huile, mes recettes, tout est enlevé! »

En effet, un lamentable spectacle se déroulait aux regards étonnés d'Hubert; quelques bouteilles étaient tombées et brisées, d'autres disparues, les récipients avec les couleurs préparées manquaient complètement. On se convainquit qu'un voleur avait opéré là hâtivement. D'ailleurs rien ne trahissait aucun effort d'effraction; les verroux étaient encore aux portes; la porte secrète était fermée comme d'habitude; le malfaiteur connaissait sans nul doute la maison.

Marguerite était immobile et comme clouée à sa place; ses joues et ses lèvres étaient couleur de plomb.

— « Ça ne peut pas être! » murmurait-elle sans cesse, « ça ne peut pas être! Il ne m'a pas trompée. « ô mon Dieu! et cependant... je le connais si peu, son « amour serait-il feint et seulement un stratagème?... « Non, non! Douce sainte Vierge, venez à mon secours! « Que son innocence éclate! Il doit venir ici, il sera « ici certainement, il me l'a promis, il demandera ma « main à Hubert, c'est pourquoi je l'ai prévenu de son « arrivée! Ce sera honorable et correct, et il se mon- « trera homme d'honneur! Mais je suis folle, j'ose « le soupçonner, lui à qui j'ai promis mon cœur et « ma main. ô Dieu! je dois maintenant rougir devant « tout le monde, devant mes frères et aussi devant « Paolo! »

Hubert et Jean remontèrent; Jean surtout était en proie à la plus vive émotion, les veines de son front étaient gonflées, ses cheveux tombaient en désordre le long de son visage rouge-sang, il serrait les poings et les agitait en lançant des malédictions; son secret lui était plus cher que la vie, et on venait de le dérober! Vainement Hubert s'efforçait de le calmer un peu.

-- « Je le trouverai, le misérable, le voleur! Il « n'échappera pas à la vengeance divine. Mais d'abord « je dois savoir qui lui a montré le chemin; ce doit « être quelqu'un de la maison. Marguerite, appelez les « domestiques, je vais les interroger, et malheur à lui, « si je découvre le coupable! Il mourra, le traître, le « Judas! »

— « Frère, » dit Hubert, » laissez les domestiques « en dehors. Aucun d'eux ne peut avoir commis cette « trahison, aucun d'eux ne connaissait le secret de la « porte de la tour; nous deux et notre sœur, seuls, le « connaissions! Et pourtant ils ont dû passer le long « de ce chemin pour entrer dans la cave; cette cham- « bre est fermée avec tant de verroux! »

— « Vous avez raison, c'est perdre notre temps... « nous devons rechercher le voleur, lui arracher avec « la vie le secret qu'il a volé. Marguerite! ne restez pas « là debout comme une statue de pierre, donnez-moi « mon épée et mon manteau, faites seller le cheval, je « préviendrai d'abord le bailli, et je cours aussitôt après « le scélérat! »

— « ô Mon frère! » dit Marguerite en pleurant.

-- « Que tardez-vous, jeune fille? Allons, vite, vite! « Ah! j'oubliais ceci; j'ai ici une pièce de conviction; « je la montrerai au bailli », et il leva la main dans laquelle il tenait une agraffe d'argent repoussé pour manteau.

— « ô Dieu! Paolo! »

Et avec un cri de désespoir elle s'affaissa la figure cachée dans les mains.

— « Ma sœur! Marguerite! » s'écrièrent ensemble Hubert et Jean, « que vous arrive-t-il? Reconnaissez- « vous cette agraffe? »

Mais elle ne répondit pas; elle sanglotait à déchirer

l'âme. Elle se jeta la tête contre terre, et s'efforça d'embrasser les pieds de son frère.

— « Que faites-vous? » dit Hubert, « jamais plus grand malheur ne nous a atteints, cette enfant a perdu les sens, elle est égarée! »

— « Non! » s'écrie Jean avec aigreur, « elle sait davantage, elle connaît le malfaiteur. »

Et dans un mouvement de brusquerie il saisit par les bras la pauvre et délicate jeune fille, la souleva et la força de le regarder.

— « Avoue tout! Tu nous as trahis, volés, tu as montré le chemin au misérable; nie cela si tu oses! »

— « ô Mon frère! » reprit Hubert, « comment pouvez-vous la traiter ainsi, une faible femme, notre sœur bien-aimée! Comment pouvez-vous penser qu'elle voudrait nous tromper? »

— « Avoue donc! réponds à l'instant! »

Il la secoua par l'épaule; semblable à une fleur brisée, comme la statue du désespoir et du repentir, Marguerite se tenait devant lui; elle avait la tête baissée et sanglotait.

Hubert éloigna avec force les mains de son frère et entourra de ses bras le corps tremblant de la jeune fille.

— « N'est-ce pas, Marguerite! » dit-il avec tendresse, « vous ne savez rien; l'animosité et la douleur ont mis Jean hors de lui! Je sais ce qui vous désole, c'est la peur, l'épouvante qu'inspire ce larcin criminel! »

Mais Marguerite se dégagea de ses bras et se jeta de nouveau à ses pieds.

« ô Hubert, ne me parlez pas ainsi! je ne le mérite pas, je préfère entendre les amers reproches de mon frère Jean; je les mérite ceux-là, car j'ai

« trahi le secret de la porte cachée; je vous ai trom-
« pés, ou plutôt, je me suis laissé tromper, et par là
« je suis devenue la cause du malheur qui vous accable! »

— « Ne l'ai-je pas dit? Tu as menti, tu as dis-
« simulé! Infortunée jeune fille! »

Les mains levées, il se précipita sur sa sœur, qui courba la tête, prête à recevoir le coup, mais Hubert se jeta entre eux deux.

— « Mon frère! ne vous oubliez pas, pensez que
« notre mère a confié cette enfant à nos soins et à
« notre affection. Si elle a commis une faute, nous
« devons nous la reprocher; nous n'avons pas assez
« veillé sur elle; si notre mère avait encore vécu, sa fille
« ne serait pas devenue si coupable. Levez-vous, Margue-
« rite, et racontez-nous tout. Persuadez-vous que la
« sincérité seule nous convaincra de votre repentir et
« diminuera les conséquences de votre faute. »

— « Non, laissez-moi ici à vos pieds, Hubert, et
« je vous avouerai tout, tout ce que je voulais vous
« dire dès l'abord, mais, hélas! ce qui se présente
« maintenant tout autrement sur mes lèvres. »

Et les mains jointes et les yeux mouillés de larmes, Marguerite raconta tout : sa rencontre avec Paolo Allegro, sa poursuite à la dérobée, l'impression que sa beauté fit sur elle, les réunions dans la maison de Crayer, la déclaration de son amour, sa visite chez elle, et enfin sa faiblesse de le faire entrer dans l'atelier par la porte secrète. Hubert l'écouta avec avidité; Jean s'efforça de se calmer, et poussa de temps en temps un cri étouffé d'indignation, et lorsqu'enfin la voix suppliante et éplorée de Marguerite expira et que, désespérée, elle laissa tomber sa tête sur les genoux d'Hubert, Jean s'écria en grinçant des dents :

— « C'était déjà ma craintè; l'Italie possède main-

« tenant notre secret. Maudit soit le peuple qui envie
« notre renommée en peinture, et ne recule devant
« aucun moyen pour nous priver du fruit de ce labeur,
« qui m'a coûté tant d'études, tant de pénibles recher-
« ches, tant d'expériences dangereuses. Et c'est ma sœur
« qui leur a livré mon secret ! dis, enfant, dis, comment
« est-il ce voleur ? à quoi pourrai-je le reconnaître ? »

Joignant les mains, Marguerite leva les yeux vers lui.

— « ô Mon frère ! ayez pitié de moi ! enlevez lui
« le fruit de son larcin, mais épargnez l'homme ! Je
« l'aime et... »

— « Et ton cœur est encore à lui ! Maudite sois-tu,
« Marguerite ! maudites soient tes mains, tu ne peindras
« plus une image sainte, là où tu as trahi tes frères ;
« maudit soit ton esprit ! il n'apercevra plus les traits
« de la Sainte Vierge ni les anges. Plus jamais tu ne
« pourras toucher un pinceau ; plus jamais nous voir
« au travail... Tu n'as pas encore de haine pour le
« misérable, qui nous a pris plus que la vie ! »

— « Ne commettez pas de péché, Jean ! » dit Hubert.
« L'enfant a un vrai repentir, ne marchez plus sur ce
« roseau brisé. Elle ne vous entend plus ! Partez ! Tâchez
« de découvrir le voleur, mais épargnez notre sœur. Elle
« est assez punie ; lui, qui trompa son âme confiante,
« et se servit de son amour dans un but malhonnête,
« ignoble, a été plus coupable que lorsqu'il nous déroba
« notre propriété. »

Et prenant sa sœur éperdue dans ses bras musculeux, comme si elle eût été une enfant, Hubert la porta dans sa chambre à elle, et Jean sortit de la maison pour aller à la recherche du ravisseur de son secret.

VI.

Le palais Ferrari à Florence paraissait abandonné.

Les salons étaient déserts; nul chant ou musique ne remplissait plus les espaces vides, les rideaux pendaient mollement à terre, les fleurs se fanaient. Depuis plusieurs semaines la belle Camille refusait obstinément de se montrer à ses admirateurs, elle ne recevait plus personne et n'abandonnait pas sa demeure.

La plupart croyaient à un nouveau caprice, d'autres à un brillant projet qu'elle méditait et pesait dans la solitude, une fête qu'elle préparait, une surprise qu'elle destinait à ses amis.

Un matin, Donato Ravelli frappa à la porte toujours fermée, et quand on lui donna la réponse invariable, que Madonna Camilla ne recevait personne, il sourit en triomphateur et tendit au portier un petit panneau, sur lequel il avait peint en quelques traits et avec des couleurs d'une fraîcheur sans pareille un bouquet de lauriers-roses. Or, le laurier-rose était la fleur préférée de Camille.

— « Remettez ceci à votre maîtresse, » demanda-t-il, « ce soir, je viendrai chercher sa réponse. »

Et il partit, comptant les heures, qui le séparaient de la soirée; le soleil n'avait pas encore disparu, quand il frappa de nouveau à la porte. Elle lui fut ouverte, et il lui fut permis d'entrer.

Une vieille servante le pria de la suivre; il traversa une vaste pièce en mosaïque de l'intérieur où l'eau jaillissait d'une fontaine en porphyre et retombait en bruisant; le soleil couchant en colorait les gouttelettes en rose; quelques pigeons trépignaient sur le bord du bassin, et baignaient de temps en temps leur petite tête dans l'eau. Rien d'autre ne troublait le silence.

Mais Donato ne voyait rien; son cœur battait de joie dans l'attente et de douce espérance; encore quelques instants et Camille le remerciera de son amour, auquel il a tout sacrifié, même sa conscience.

Après avoir monté un large escalier de marbre, il parcourut un long corridor, et arrivé à une portière de soie de Perse, son guide le tira de côté et lui fit signe d'entrer.

Donato crut rêver quand il mit le pied dans un appartement, rempli de tout ce que le bon goût et la richesse raffinée de ce temps avaient pu réunir. Son pied disparaissait dans un tapis moëlleux; des meubles du bois le plus rare, incrustés d'or, d'argent et de pierres précieuses, étaient rangés le long des murs; des statues d'or sur de magnifiques piédestaux, étaient à moitié cachées derrière les draperies d'étoffes les plus fines; mais lui n'avait d'yeux que pour une forme de femme voilée d'un voile rose, laquelle était étendue, à l'autre extrémité de l'appartement, sur une chaise longue, et tenant à la main un éventail de plumes de paon.

Il s'approcha lentement; elle se dressa et lui tendit la main. qu'il porta à ses lèvres, tremblant de bonheur; d'un geste plein de grâce, elle lui montra un petit escabeau, et reprit aussitôt sa première position.

— « Vous avez achevé votre voyage, et je vois
« que vous avez réussi! » dit-elle d'une voix sourde.
« Ces couleurs sont plus belles que tout ce que j'aie
« jamais vu. »

— « ô Camilla, » s'écria-t-il en pliant un genou devant elle, « si vous saviez combien j'ai languï après
« cette heure! Oui, je me suis rendu maître du secret;
« maintenant je pourrai-vous peindre d'une manière
« digne de vous. Votre souvenir m'a donné force et
« puissance pour entreprendre tout ce qui pouvait me

« rapprocher du but que je voulais atteindre. Oh! laissez-moi donc jouir de ce regard dont j'ai soif, laissez-moi réconforter mon âme à l'éclat de vos yeux, à la douceur de votre sourire, et demain je commence l'ouvrage qui doit rendre nos deux noms immortels! »

Il prit son voile entre les mains, elle l'en détourna d'un signe.

— « Racontez-moi d'abord, Donato. » dit-elle, « comment vous avez obtenu ce secret. »

— « Oh! pourquoi demandez-vous cela, Camilla? Je me suis acquitté de votre mission, je vous apporte les couleurs, qui jusqu'à présent étaient le secret de leur inventeur, pourquoi demandez-vous davantage? »

— « Je le désire, parlez! »

Et il obéit! Par amour pour elle, il n'avait pas honte de reconnaître ses mensonges et sa trahison; il piétinait sur le repentir et la contrition, qui, semblables à des fleurs odorantes, s'épanouissaient de l'impureté de son méfait, il se vantait même de son crime; il offrait tout cela comme un vase de parfums qu'il faisait brûler à ses pieds et dont il laissait monter la flamme bien haut en son honneur.

— « Et vous avez fait tout cela pour moi? » demanda Camille d'un ton solennel.

« Tout, tout! »

— « Et Marguerite, vous n'avez donc pour cette innocente enfant aucune compassion, aucune bienveillance? »

Il souleva les épaules.

— « Je pensais seulement à vous! »

— « Et que pensez-vous obtenir maintenant de moi? »

— « Ce que vous m'avez promis! la renommée...

« mais je la mépriserais si vous n'aviez pas ajouté...
« l'amour ! Ne vous rappelez-vous plus de quelle voix
« vous me disiez ces mots ; elle était plus douce que la
« plus belle musique qui sortit jamais de vos lèvres. »

— « Mon amour ! oui, je n'ai pas oublié, je vous
« l'ai promis. Vous pouvez l'avoir, mais voyez d'abord
« combien ma beauté est attrayante qui doit vous don-
« ner la renommée, combien mon amour est enviable
« qui doit vous donner le bonheur ! »

D'un mouvement rapide elle enleva son voile, et Donato recula hors de lui.

— « Camilla ! » s'écria-t-il d'un ton indescriptible, et il tomba à genoux et se cacha le visage dans les mains pour ne plus voir cette horrible figure qu'il avait devant ses yeux terrifiés.

La beauté de Camille n'était plus ; un mal cruel avait dévasté ses traits, sa figure n'était plus qu'une blessure béante ; entre les chairs palpitanes et gâtées brillaient seulement ses yeux d'un sombre éclat comme des lumières étincelantes placées dans une tête de mort !

— « C'est pour cela que vous avez péché, » continua-t-elle, « pour cela que vous avez brisé un cœur
« d'or, violé, profané l'hospitalité et commis un vol !
« Nous sommes punis, Donato, fortement punis ! mes
« jours sont comptés, je les passe dans une profonde
« solitude avec Dieu, condamnée à la pénitence et à la
« prière. J'ai fait un mauvais usage de ma beauté, mon
« talent m'était seulement un moyen de la rehausser,
« c'est pourquoi je vous ai aimé, pourquoi vous m'avez
« aimée et non mon art ; mais maintenant mon amour
« est une malédiction ; rien de plus. Abandonnez-moi !
« Dieu vous pardonne votre méfait et à moi la part
« que j'y ai prise. »

Elle recouvrit du voile sa figure déformée et dé-

composée, et lui la regarda comme s'il avait été dans un rêve.

— « ô Camilla! ceci devait-il être la fin ! » s'écria-t-il d'une voix qui déchirait le cœur.

— « Abandonnez-moi! Donato! Vous voir crispé « de frayeur pour moi est mon plus cruel châtement! « Puisse Dieu abréger mon martyre et accepter mon « expiation ! »

Comment Donato quitta le palais Ferrari, il ne s'en ressouvint plus.

VII.

Tristement s'écoulait la vie des frères Van Eyck et de leur sœur; toutes les démarches de Jean pour découvrir le malfaiteur furent sans résultat! Sombre, silencieux, il passait ses jours les larmes dans les yeux. Le goût du travail s'était éloigné de lui, jusqu'à ce que le comte de Flandre l'appela à Gand pour commencer le travail qu'il lui avait confié. Hubert et Marguerite l'accompagnèrent; toute joie, tout désir de vivre n'existait plus pour la jeune fille, et les tendres soins de son frère aîné ne pouvaient la soustraire à ce dégoût de la vie. Elle devint de plus en plus faible, et enfin le cœur irréconciliable de Jean Van Eyck fut saisi de compassion. Avec des larmes de tristesse dans les yeux, il lui demanda pardon pour ses dures paroles, sa malédiction; même il lui remit le pinceau à la main, et la pria de collaborer au tableau de l'Adoration de l'Agneau mystique, que Hubert avait esquissé. et qu'ils achevèrent ensemble. Marguerite prit en hésitant le pinceau et peignit l'image de la Sainte Vierge qui se trouve au côté droit du tableau; c'est elle qui donna à la sainte figure l'expression de cette douce pitié et de ce calme

céleste, qui excite encore l'admiration de tous les visiteurs. Mais avant qu'elle eût achevé sa tâche, le pinceau échappa de sa faible main, et avec une dernière prière de pardon sur les lèvres, douce et repentante, elle rendit le dernier soupir dans les bras de ses frères inconsolables.

Hubert survécut peu de temps à sa sœur bien-aimée, et Jean resta seul pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il avait entreprise, et qui immortalisera le nom des frères Van Eyck.

Toutefois le secret de ses couleurs fut respecté. Peu avant la mort d'Hubert, Jean reçut une petite caisse d'Italie, où les couleurs et les huiles volées se trouvaient intactes; il s'y trouvait aussi un billet où on ne lisait que ces mots :

« Priez pour un pécheur bien malheureux, brisé
« par le repentir, et dont la vie est trop courte pour ex-
« pier le mensonge dont il s'est rendu coupable envers
« vous et votre malheureuse sœur; soyez persuadé que
« son châtement a été plus dur que vos souffrances. »

« FRA DONATO, O. S. F. »

Cannes.

L. DE BACKER.





LE PROPHÈTE ÉLIE.

AU R. P. ALBERT DU S^t SAUVEUR
supérieur du couvent des Carmes
déchaussés de Paris.

I.

LE prophète priait au Carmel solitaire,
Lorsqu'il ouït soudain, le cœur frappé d'émoi,
La voix du Seigneur Dieu qui lui dit : « Viens à moi,
Car ton corps ne doit point demeurer sur la terre. »

L'homme de Dieu baissa son chef maigre et pâli
Et répondit : « Je suis un serviteur indigne. »
Mais Dieu reprit : « Ton âme a la blancheur du cygne
« Par la virginité ton corps est embelli ».

Le prophète leva le front de la poussière,
Mit ses deux bras en croix et dit : « Seigneur, mon Dieu,
« Au Carmel laissez-moi dire un suprême adieu
« Avant de m'enlever dans la pure lumière ».

Le Carmel se rosait aux caresses du soir
Et l'air qui fraîchissait inclinait les ramures ;
Achevant leur prière en mystiques murmures,
Les disciples d'Élie étaient allés s'asseoir.

Le Père dont le front avait une auréole
Regarda longuement ses enfants réunis,
Puis il dit : « Dieu m'appelle, enfants, je vous bénis! »
Et tous pleuraient d'ouïr cette triste parole.

II.

La lune blanchissait le Carmel qui dormait.
Avant d'abandonner sa solitude, Élie
Regarda la montagne avec mélancolie,
Et pour prier encor monta sur le sommet.

Les choses se mêlaient à l'horizon immense :
Les étoiles d'argent opalisaient les cieus,
Et sur le mont tremblant de bruits mystérieux,
La nuit planait, sercine et pleine de clémence.

Les astres aux reflets fugitifs et charmeurs
Allongeaient leur éclat dans la mer infinie
Que rythmait lentement la magique harmonie
Des eaux s'assoupissant et des flots endormeurs.

Le ciel et la mer bleue avaient le même calme,
Et le silence au front du Carmel répandu
Était si souverain qu'on aurait entendu
Le frémissement grêle et plaintif d'une palme.

Le prophète pria sur un rocher creusé
Par ses genoux durant les heures de veillée;
La brise frémissant à travers la feuillée,
Caressait et frôlait son corps roide et bronzé.

Il pria, sur le sol prosternant sa vieillesse :
« Pardonnez-moi, Seigneur, si mon âme se fend;
« Au moment de partir pour le ciel triomphant
« Je sens mon cœur trembler de joie et de faiblesse... »

Il passa cette nuit tout entière en priant,
Sans que sur le rocher sa tête fut posée.
Et les fleurs ayant soif s'emplirent de rosée
Et l'aube ensoleilla les chaînes d'Orient.

Alors il se dressa sur la montagne triste,
Il regarda la plaine éveillée, au lointain,
Et tout humide encor des vapeurs du matin
Qui pâlissaient le ciel d'azur et d'améthyste.

Comme il allait quitter selon le vœu formel
Du Seigneur Dieu, ce mont tranquille et solitaire,
Il vit dans l'avenir fleurir son monastère,
Et le saint exaucé sourit au mont Carmel.

Puis seulement suivi du prophète Élisée
En qui devait plus tard revivre son esprit,
Vers le Jourdain ainsi que Dieu l'avait prescrit,
Il s'en alla pensif dans l'aurore irisée.

III.

Ils marchaient abrités par l'ombre des rameaux,
Et l'air frais du matin frôlait leurs chevelures;
Leurs manteaux blancs flottaient, et leurs fauves ceintures
Resserraient sur leurs corps les tissus de chameaux.

Au pied du mont Carmel le saint prophète Élie
S'arrêta tout à coup au milieu du sentier;
Son regard embrassa le Carmel tout entier,
Une larme humecta sa paupière pâlie...

Traversant Galgala, Béthel et Jéricho
Ils virent plusieurs fois le jour réapparaître;
Le disciple écoutait la parole du maître
Dont sa fidèle voix devait être l'écho.

Élie, un jour, lui dit : « Mon fils, Dieu me réclame,
« Je sens passer en moi comme un souffle infini
« Qui rend mon âme forte et mon front rajeuni,
« Précurseur radieux de la divine flamme ».

Ils arrivèrent, las, aux rives du Jourdain.
Le soleil inondait de clartés bienfaisantes
Le limpide courant des ondes jaillissantes,
Et faisait miroiter leur éclat smaragdin.

« Comment passerons-nous ? » dit alors Élisée.
« Ayez donc confiance en le pouvoir de Dieu,
« Répondit le prophète, et prions dans ce lieu,
« Car la prière au cœur est comme une rosée ».

Puis, à pas lents, il vint vers le fleuve grondant,
Et son manteau toucha les eaux qui s'espacèrent;
Dans le lit desséché les prophètes passèrent.
Or le soleil déjà baissait à l'Occident.

Le ciel était couleur de rose et d'hyacinthe,
Les airs vibraient au loin de très vagues accords
De doux psaltérions, de harpes et de cors
Dont le frémissement chantait une hymne sainte.

Comme ils s'entretenaient des paroles de Dieu,
Dans le soir transparent de candeur liliale,
Le soleil, calme et fier de sa beauté royale,
Se pencha sur les monts pour le dernier adieu.

Et prenant dans le ciel sa marche incoutumière
Un tourbillon de feu leur apparut soudain
Reflétant son or pourpre aux ondes du Jourdain,
Et leurs yeux éblouis s'emplirent de lumière.

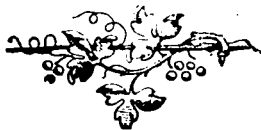
Quatre chevaux de neige aux caparaçons d'or
Entraînaient vers Élie un flamboyant quadrigé;
Dans leur marche inouïe et donnant le vertige,
Ils centuplaient le vol de l'aigle et du condor.

Tandis que résonnait la splendeur musicale
Des célestes accords, le char éblouissant
Enleva le prophète au front resplendissant
Et reprit vers le ciel sa course verticale.

Jetant un doux regard au disciple brisé,
Le prophète lança son manteau dans l'espace,
Et l'éclat non-pareil du couchant qui s'efface,
Empourpra d'or vermeil son front pâle et creusé.

Élisée appelait : « O mon Père! ô mon Père! »
Mais le char se perdit dans le bleu firmament
Et pleurant, mais joyeux de cet enchantement,
Il s'en revint pensif au Carmel solitaire.

HENRY BORDEAUX.





AUBADE.

C'EST l'aube en un ciel de feu,
L'aube, sourire de Dieu ;
C'est l'aube, dans le ciel bleu
 Toute blanche.
Sauf un point noir au milieu,
On dirait un camaïeu ;
Mais le point noir s'ouvre un peu,
 L'eau s'épanche.

Tombe, tombe doucement,
Perle fine, diamant,
Tombe du clair firmament,
 Belle ondée !
Le sol, encensoir fumant,
Exhale un parfum charmant :
C'est la glèbe fraîchement
 Fécondée.

Humant un air sans pareil,
Les grands bœufs au poil vermeil
Ont secoué le sommeil...

 Alouette,
Clairon d'or, suis mon conseil :
Sonne aux oiseaux le réveil,
En montant vers le soleil,
 Girouette !

Tourbillonne dans l'azur ;
Point ne souffle de vent dur ;
Ton vol est d'ailleurs très sûr ;
 Plane, libre !
Perce le nuage obscur ;
Emporte dans le ciel pur
Les aromes du blé mûr ;
 Chante et vibre !

Alerte ! alerte ! ô pinsons !
Sentez-vous pas les frissons
Du matin dans les buissons ?
 O Fauvettes,
Ne faites point de façons !
Chantez-nous quelques chansons ;
Cela vaut bien les tenses
 Des poètes.

Le soleil dans les hauteurs
A des rayons séducteurs
Exprès pour vous, mes chanteurs
 Eurythmiques...
En lice, en lice, joueurs !
C'est pour les triomphateurs
Que les bois ont des senteurs
 Balsamiques.



Eh! qu'entends-je près des eaux,
Dans l'ondoïement des roseaux,
Dans les scirpes en fuseaux
 Du *palude*,
Dans les mobiles réseaux
Des grands bois et des closeaux?..
C'est l'orchestre des oiseaux
 Qui prélude.

Et le soleil, cependant,
Qui dans l'azur éclatant
Déjà monte, plus ardent,
 Boit l'ondée;
Puis, en un jet transcendant
De son foyer miroitant,
Il lance à l'oiseau chantant
 Sa bordée.

Bientôt grisé de rayons,
L'oiseau dans ses tourbillons
Fait sonner des carillons
 De génie;
Et les notes par millions
Bondissent à gros bouillons,
Creusant de nouveaux sillons
 D'harmonie...

En lice, en lice, jouteurs!
C'est pour les triomphateurs
Que les bois ont des senteurs
 Balsamiques...
Le soleil dans les hauteurs
A des rayons séducteurs
Exprès pour vous, ô chanteurs
 Eurythmiques!

JEAN VAUDON.



LA VIE ARTISTIQUE A PARIS.

VOICI la belle saison finie, les Parisiens reviennent de villégiature et les expositions s'ouvrent. Il y en a même deux très intéressantes ouvertes en ce moment. *L'exposition des sciences et des arts appliqués à l'industrie* et *l'exposition internationale du Blanc et Noir*.

Très agréable à visiter l'exposition des sciences et des arts appliqués à l'industrie. A côté de beaux meubles d'art, d'émaux splendides, de tentures merveilleuses, de fourrures de la Russie, il y a aussi des œuvres d'artistes. Voici les demoiselles DUTHU avec leurs délicates terres-cuites représentant des fleurs, des oiseaux, des paysages dont elles ont fait mille petits objets agréables et utiles. Ces artistes se sont décidées aussi à faire de jolies faïences qui font la joie des amateurs. Non loin d'elles se trouve AUG. VERDIER, sculpteur en terre cuite, qui travaille et fait des bustes devant le public émerveillé. Il faut louer aussi ses petites terres cuites représentant des enfants et des sujets enfantins. MADAME VERDIER nous montre à son tour de délicieuses petites miniatures d'une finesse exquise. M. ROBERT a exposé deux ravissants paysages en émail, d'un beau dessin et d'une savante perspective. MADAME BERTHE ROBERT se montre comme d'habitude une de nos premières artistes en émail : il faut voir la finesse avec laquelle sont peints les beaux portraits qu'elle expose, cela demande une première récompense. M. ALBERT GAUTTARD, ancien professeur aux écoles de la ville, a envoyé une remarquable méthode de dessin et de style que je serais heureux de voir un jour se propager dans les écoles d'art. MADAME HORTENSE RICHARD a à son avoir de belles peintures sur porcelaine. M^{elle} A. VALERY exécute devant le public des portraits à l'huile et pastels et des reproductions de tableaux finement rendus.

L'exposition de *Blanc et Noir* qui en est à sa 4^me année s'est ouverte au pavillon de la ville de Paris. Admirablement bien installée, elle fait grand honneur au directeur M. E. BERNARD et aux artistes qui ont répondu à son appel. La phalange de ceux-ci est nombreuse, leurs œuvres sont excellentes. Il y a cinq sections : les journaux illustrés, les dessins, les gravures, les aquarelles et les dessins industriels. Je vais parler des œuvres principales. Pour la gravure voici l'exposition de la société des lithographes Français où j'admire de belles lithographies du grand maître CHAUVEL qui est aussi un aquafortiste distingué; le *fou*, admirable lithographie d'après Franz Hals par ALFRED BAHUET qui a exposé la même œuvre en eau forte; de bien jolies et fines lithographies d'après Chaplin par FAUCHON, la jeune femme par VERGNES. M. RAYMOND BOURDIER est représenté par une belle eau-forte *le Roti* qui annonce un grand talent. M. AGLAIS BOUVENNE a deux splendides eaux-fortes d'après Eug. Delacroix et une vue de Rouen que je trouve une merveille. Voici M. Eug. DECIZY avec son maître de chapelle d'après Kulh; jamais un maître n'a été mieux interprété. M. LÉON LOIRE mériterait certainement une récompense pour ses trois fines lithographies et ses quatre portraits au fusain (dont son propre portrait) d'un faire large, d'une grande habileté de main. N'oublions pas M. GASTON ROULLET le peintre de la marine, qui est représenté par des combats marins et le supplément du Figaro et qui a aussi dans la section des aquarelles un joli souvenir de Tunisie. Dans la section des dessins en fusain les belles œuvres sont nombreuses. Citons : le beau portrait de M. H. C. fusain brillamment enlevé par M. SERENDAT DE BELZIM, un habile dessinateur, les si amusants dessins à la plume de HENRI PILLE; un bien beau portrait d'une finesse exquise par M^{lle} BERTHE de PLÉUC; les seize dessins très intéressants sur les arts et métiers par ALFRED LE PETIT. Six fusains, des œuvres de maître par KARL-ROBERT. Un des plus jolis fusains de l'exposition, Pêcheuse de crevettes par M. PAULIN HÉBERT. Il me faut encore parler de M. ALBERT GUILLAUME, un tout jeune artiste qui promet car le public lui fait fête. Il y a longtemps que je n'ai vu la verve parisienne éclater avec tant de talent dans ces scènes : Monsieur Carnot va passer : le biscuit, le bouchon résistant; c'est à mourir de rire et c'est dessiné en même temps avec un incontestable

talent. M. DUCARUGE est toujours l'un des grands maîtres du fusain. Il est appelé à remplacer Maxime Lalanne; son étang et ses bords de l'Allier valent des tableaux. Mesdemoiselles COOMANS ont hérité du beau talent de leur père, leurs dessins sont très gracieux. M. ALLONGÉ est toujours le chef des fusinites. Quel talent! Je trouve qu'il y a beaucoup de mérite dans les portraits de M^{lle} MARTHE BOUCHER-LÉOMÉNIL; le dessin en est excellent, la vie éclate sur ces physionomies. — Dans la section des aquarelles, pastels, etc. je citerai tout particulièrement les aquarelles du professeur GASTON GÉRARD dont l'ode à Marceau est un bien beau morceau; les jolies fleurs et le Panier de Pivoine. exquises aquarelles de M^{lle} JEANNE GERDREZ, une artiste d'un incomparable talent; les délicates miniatures de M^{lle} BLANCHE DE BEAUFORT; deux jolis pastels capote rose et les dissonances harmonieuses, collection de gracieux et séduisants portraits par Madame BÉATRICE BERRIA-BLANC; les pêches de Madame CLAIRE LEMAITRE nous font venir l'eau à la bouche et on aurait envie de respirer ses fleurs; voilà certes une pastelliste de grand talent. La Femme qui se peigne de M. DAGNEAUX est bien jolie de couleur; Madame GABRIËLLE DE LA FARGUE a envoyé deux aquarelles exécutées avec une grande habileté de main et d'un joli coloris. Ce vase et cette tête dans le feuillage ont été peints de main de maître; les aquarelles de M. FRANÇOIS HOFFMANN sont plus que des études, qu'elles sont jolies et d'un coloris séduisant... Je mentionnerai encore les émaux et les faïences grand feu de M^{lle} LAGODERIE; les deux aquarelles, chasse à tir et chasse à courre, par le grand peintre de chevaux et de chiens M. GUSTAVE PARQUER; les bons portraits en émail et en miniature de M. E. SIEFFERT; un émail d'un beau dessin, vue d'Andermael, par M. LUCIEN ROBERT et les portraits sur émail de M^{lle} ULYSSE ROBERT et du docteur A. Laforgue, peints avec une ravissante finesse par Madame BERTHE-ROBERT.

On peut avouer d'après ce compte-rendu que les expositions de Blanc et Noir sont décidément dans le goût du public parisien.

FRANÇOIS BOURNAND,

Professeur d'Esthétique et d'Histoire de l'art
à l'Association polytechnique,
membre honoraire de la société des lithographes français





PETITE CHRONIQUE.

L'HORTICULTURE vient d'éprouver une perte pénible en la personne de M. Alphonse Karr, le plus célèbre des horticulteurs. Quoique plusieurs fleurs portent le nom du regretté octogénaire, ce ne sont ni leurs couleurs, ni leurs parfums qui lui ont valu une place dans le panthéon de monsieur Vapereau. M. Karr a fait de la littérature. -- beaucoup. Comme il avait de l'esprit, il s'est donné la mission de faire rire ses contemporains, non pour défendre une idée, mais pour attirer l'attention sur sa personnalité qu'il étalait avec complaisance. Le jardinage et la pêche à la ligne ont puissamment contribué à lui donner la réputation *d'original*. la seule qu'il ait ambitionnée. Aimant la petite satire agréablement vénimeuse, mais vide d'indignation sincère, et sachant, en sa qualité de jardinier, combien les piqures des guêpes sont cuisantes, il en lâcha un jour une volée dans le monde parisien. Ces guêpes aristophanesques firent beaucoup de bruit et furent si désagréables à certains tempéraments, qu'un bas-bleu, M^{me} Louise Colet (née Revoil), essaya d'enfoncer un vulgaire couteau de cuisine dans le dos de l'honorable humoriste. Résultat : une égratignure et une réclame monstre. Le couteau eut les honneurs de la lithographie.

Les Guêpes de M. Karr, le dahlia qui porte son nom, e l'instrument du crime pour rire, forment le plus clair de sa renommée, en dépit d'une pile de romans qui pèsent sur sa mémoire, et qui sont d'une lecture épicièrement agréable. Sa meilleure excuse est d'avoir vécu à une époque où l'écrivain romantique, qui se respectait, mettait au monde trois ou quatre volumes par an.

M. Karr est à ranger dans la catégorie des écrivains brillants, dont Francisque Sarcey est pour l'heure, le plus encombrant et le plus imperturbable représentant.

G. L.



Miette. C'en est une, en effet, rien qu'une, mais menue et jolie, ce conte, mièvre un peu et rieusement mélancolique, troussé par M. Henry Maubel, alertement. Un coquet croquis de la vie activement paresseuse de nos plages : courses, flânes et caquetages, pêches, baignades et lawn-tennis (pourquoi pas aussi l'obsédant croquet obligatoire ?) et là discrètement se remue, sans fracas psychologique, un soupçon d'amourette de cousine à cousin, coupée brusquement par une fin de villégiature. Rien d'effarouchant pour les honnêtes gens ; nulle témérité d'art : une gentille bluette.



Dans la *Société nouvelle* (livraisons de juillet et d'août) deux très intéressants articles sur Jules Barbey d'Aureville, par Jules Destrée, un fervent admirateur du grand Maître catholique. M. Destrée y signale nettement les caractéristiques de son œuvre puissante : l'exaltation héroïque et continue de la vie, la séduction de l'étrange et l'attraction vers le merveilleux, les correspondances des états d'âmes et des paysages, la splendeur des descriptions, la magie de la langue. Trop de sévérité peut-être pour *les Œuvres et les Hommes* où tiennent nombre de pages superbes, de pensées hautes, de jugements définitifs. On ne saurait sans injustice reprocher à celui qui loua Mérimée, Vigny, Gautier, célébra Baudelaire et éreinta Laprade, de juger les écrivains selon leur orthodoxie exclusivement. Chacun applaudira avec joie le parallèle qu'établit M. Destrée entre l'écrivain fièrement pauvre du *Prêtre marié* et l'auteur de *la Terre*, redevable de ses lucratifs succès, moins à son prodigieux talent qu'aux porcines curiosités de ses contemporains, et toisant, du haut de ses sales écus, la glorieuse misère de d'Aureville.



L'Art moderne annonce que l'orchestre Lamoureux donnera, dans le courant du mois d'octobre, plusieurs concerts de musique wagnérienne en Belgique : le 25, à Anvers ; le 26, à Bruxelles ; le 27, à Liège ; le 28, à Gand ; le 29, à Bruxelles.



La *Jeune Belgique* consacre quelques lignes de gratitude flatteuse à notre collaborateur, M. Firmin Vanden Bosch, à propos de son étude sur le regretté Max Waller. La même étude vaut à M. Vanden Bosch, dans la *Revue belge*, les professorales admo-

nestations de M. Charles Tilman. Il nous plaît de reproduire, pour nos lecteurs, l'excellente réplique aux dites a.lmonestations, publiée par M. Vanden Bosch dans *l'Impartial*.

« A M. CHARLES TILMAN,
Directeur de la *Revue Belge*.

« Vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, dans le dernier numéro de la *Revue Belge*, de me prendre vivement et personnellement à parti..

« Mon crime?

« J'ai connu et aimé Max Waller — et quand la mort eut terrassé en pleine vaillance cet ardent champion des lettres, j'ai voulu dire, ici même comme ailleurs, quel brave cœur et quel fin esprit se découvraient chez lui sous les violences nécessaires du polémiste.

« Là dessus, vous m'appellez : « *Jeune Belgique* » — et vous vous servez de mon dos comme d'une enclume où vous martelez à tour de bras ce « petit clan d'adeptes plus grotesques encore que méchants ».

« Bien plus, vous parlez, à mon propos, « d'accointances qui déshonorent et d'autres qui compromettent » et doucement, charitablement, dans un persil d'éloges flatteurs, vous me donnez ce conseil final « de fuir, à tire d'ailes, les unes et les autres. »

« Me voici absolument perplexé : je n'écris pas dans la *Jeune Belgique*; souvent, à cette place, j'ai attaqué, avec une franche violence, ceux que la *Jeune Belgique* revendique avec le plus de fierté; et dans l'étude même qui sert de prétexte à votre critique, j'ai émis, sur les œuvres de Max Waller et de son groupe, de formelles et expresses réserves — tant morales que littéraires.

« Mais votre prosélytisme de classique et le souvenir d'anciennes blessures vous ont voilé tout cela — et avec une bonne foi, que je n'ai pas songé à mettre en doute un instant, vous faites de moi le bouc émissaire de tous les péchés de l'Israël décadente.

« Je ne me plains pas, puisqu'ainsi vous me mettez à même de dire une bonne fois, à vous et à d'autres, que je sais partager vos idées, ce que je pense de la *Jeune Belgique*.

« Vous savez mieux que moi, monsieur — vous qui avez le pratique privilège de me précéder d'une génération — ce qu'était, il y a dix ans, la littérature française en Belgique?

« Sur l'universelle indifférence deux hommes trônaient alors incontestés : Hymans et Potvin — esprits de valeur certes, mais trop subjugués à la routine et trop ennemis de l'originalité pour oser et pouvoir imprimer aux lettres nationales cette personnalité

sans laquelle elles doivent se résigner à n'être que la poussière caricature du génie français.

« En ce temps-là la prose barbotait dans le journalisme et la poésie s'encroûtait dans les cantates.

« On rimait en l'honneur de la princess : Stéphanie :

« Vous allez nous quitter, princesse,
 « Pour devenir archiduchesse;
 « Et sur le trône des Habsbourg
 « Faire asseoir le sang des Cobourg (1)

« Enfin Malherbe vint » — un Malherbe jeune, ardent, enthousiaste : Max Waller.

« Au seuil de ce temple de divinités caduques, de toute la hardiesse de ses juvéniles convictions, Waller poussa le cri de guerre de l'école nouvelle : SOYONS NOUS!

« La lutte fut longue et passionnée; du champ des lettres elle passa dans le domaine de la peinture et de la musique.

« A qui la victoire?

« Jetez un regard autour de vous, monsieur; voyez les théâtres, voyez les conservatoires, voyez les livres, voyez les expositions, voyez les revues; et parmi celles-ci, voyez la *Revue belge* qu'un certain M. Charles Tilman — le connaissez-vous? — dirige avec une si méritoire sagacité : autant de preuves manifestes que l'Art vivifiant et personnel des « jeunes » a pris le pas partout sur les procédés serviles et routiniers des « vieux ».

« Oh! certes, une telle réforme ne va pas sans excès : exclusifs comme tous les révolutionnaires, les novateurs de 1830 eurent le tort de s'aliéner, par d'injustifiables attaques, des hommes qu'une discussion courtoise eut ralliés à leur cause; ils commirent surtout la faute grave d'afficher parfois un systématique mépris envers les règles supérieures de la Morale et parfois de la Religion.

« Regrettons ces violences, blâmons ces erreurs — mais convenons du moins qu'au point de vue littéraire la rénovation dont Max Waller se fit le champion fut chose salutaire — puisque sans cela nous en serions encore à la *Famille Buvard* et à l'*Ode à la Princesse* — au discours d'Académie pour la prose et au billet de caramel pour la poésie.

« C'est surtout en matière littéraire qu'il est vrai de dire que faire une insurrection n'est rien faire, aussi longtemps que l'effet n'en est pas assuré par des œuvres qui s'imposent à l'attention sinon au respect de ceux-là mêmes qui en furent les victimes.

« Tandis qu'elle démolissait d'une part, la jeune école reconstruisait de l'autre...

(1) Cantate de Potvin. — Mil-huit-cent quatre vingt. (N. D. L. R.)

« Non certes, monsieur, je ne vous demande pas ici une admiration systématique ni de déclarer éternels, parfaits et impeccables tous les livres frappés de la devise présomptueuse de la *Jeune Belgique* : il y eut là, au début, trop de choses qui me froissent dans mon honnêteté de chrétien et trop d'autres en ces derniers temps, qui répugnent à mon sens de lettré : je répudie le Lemonnier de l'*Enfant du Crapaud* et malgré Mirbeau, je reste revêche au Maeterlinck des *Serres Chaudes*.

« Mais qu'importe : il n'est pas rationnel, pour quelques écarts passagers, de condamner une œuvre d'ailleurs méritoire, ni pour quelques œuvres excessives de ton ou d'idées, de condamner une école qui, d'ailleurs, a fait ses preuves.

« Déniez-vous, monsieur, en Georges Rodenbach, l'un des plus délicats poètes des infinies nostalgies de l'âme humaine et le peintre intensément original des songeuses tristesses de nos vieilles villes flamandes ?

« Et Verhaeren — dont les vers silhouettent en de si grandioses images, soit la solennité disparue des moines géants de jadis, soit la présente robustesse de nos vigoureuses races de Flandre ?

« Et Giraud et Gilkin — coulant les mélancolies des siècles splendides et détunés en des strophes où la tradition baudelairienne s'allie si heureusement à la tradition hugolâtre ?

« Et derrière la génération de ces poètes d'aujourd'hui — voyez la poussée de ceux qui seront demain : Garnir, Severin, Valère Gille, Charles Sluyts — oui, Charles Sluyts, monsieur, votre collaborateur !

« De la poésie, si vous voulez bien, passons à la prose.

« Encore un coup : déplorons les ordures de plume de Camille Lemonnier, mais ne lui contestons pas un don admirable d'observation et un style aux plus puissantes fulgurances — comme non plus à ce descriptif pittoresque et caractéristique de nos mœurs campagnardes : Georges Eekhoud.

« Et quelque prévention irraisonnée et inévitable que puissent avoir laissée en vous les batailles anciennes et outrées, je vous connais assez pour affirmer que vous ne vous refuserez pas à saluer même en Max Waller un séduisant, délicat et sentimental pastelliste.

« Eh bien ! monsieur, ceux-là tous sont *Jeunes Belgique* !

« Leurs noms — aujourd'hui connus, quelques uns déjà glorieux presque — ont pris la première volée sous la modeste couverture de la *Jeune Belgique* !...

« Et il n'est aucun d'entr'eux certes, que l'on n'ait pu être les divergences postérieures, qui ne garde un pieux et reconnaissant souvenir au jeune mort d'Hofstade — à celui qui prit, aux jours obscurs de débuts, l'initiative hardie de grouper leurs jeunesses et leurs talents, dans la féconde coopération de l'ardente polémique et de l'œuvre apaisante !...

« Je termine.

« Ce qui, de tout temps, fit la faiblesse des Lettres et de l'Art, c'est que leurs fidèles, perdant de vue le but supérieur et commun, se combattent en frères ennemis, de revue à revue, de journal à journal, et s'entredéchirent et s'annihilent — au grand bonheur de la galerie de Béotiens et de Philistins qui les entourent.

« Et la lutte pour le Beau n'apparaît plus alors comme une fière émulation, mais comme une mercantile concurrence...

« Et la foule crie : Question de Boutique!

« Entre le systématique dénigrement et l'encensement de commande, n'y aura-t-il donc jamais place pour une large et généreuse admiration, volant d'instinct vers tout ce qui lui semble un reflet de l'insaisissable Idéal — fût-ce chez le voisin.

« FIR-VÉ. »



Mademoiselle Clarisse Baler, connue par un livre célèbre de Barbey d'Aurevilly et qui publiait l'année dernière les *Etudes politiques et littéraires du Comte de Chambrun*, vient de consacrer, dans le *Monde* du 29 septembre, un article fort élogieux aux *Harmonies chrétiennes* de M^r Jean Casier. — Nos félicitations à notre dévoué secrétaire.



La *Plume* consacre un n^o spécial, le 1^r octobre, aux écrivains qu'il appelle *Catholiques-mystiques*, parmi lesquels : Vuillot, Barbey, Hello, Féval, Bloy, Péladan, Villiers de l'Isle-Adam etc. portraitureés par notre collaborateur Charles Buet.



Parus :

Les flaireurs, par Charles Van Lerberghe.

La Sonate à Kreutzer, par le comte Léon Tolstoï. Nous ne signalons ce livre qu'avec les plus expresses réserves et pour ceux-là seulement qui s'intéressent, d'une manière spéciale, aux évolutions de la pensée du puissant écrivain russe.

Christophe Colomb devant les lauréaux, par Léon Bloy. Etude historique d'un genre très particulier et dont Bloy est le créateur. L'outrancier catholique poursuit dans ce livre la réalisation d'une idée à laquelle il s'est depuis longtemps attaché : la béatification de Christophe Colomb, de celui qu'il appelle « le Révélateur du Globe » et qu'il considère comme un Envoyé.

M. D.





BIBLIOGRAPHIE.

Un écho de la dernière bataille de M. Ed. Drumont,
par ARISTIDE CHEVALIER, avec une *Préface* de
M. PAUL FÉVAL Fils. — In-12, 275 pages. — Paris,
Téqui, éditeur, 1890.

LN *écho de la dernière bataille*, dit M. Paul Féval fils, dans la préface qu'il a consacrée au livre de M. Aristide Chevalier, sera le bréviaire de l'espoir chrétien et le *vade-mecum* du catholique militant; et son auteur est un inconnu d'hier dont tout le monde parlera demain. »

Après avoir lu le livre, l'on ne peut qu'acquiescer sans réserve à ce jugement qui, pour être bienveillant, sans nul doute, n'en est pas moins sincère. Un peu ascétique est la forme de l'œuvre, mais cette œuvre déborde de foi vive et d'espoir illimité, elle émeut profondément et, lorsqu'elle aura fait sa trouée, elle sera l'un des succès littéraires des dernières années de notre siècle.

Elle domine le lecteur, et s'empare de lui dès les premières lignes, et on ne la quitte alors, qu'après l'avoir lue en entier, presque sans arrêt et sans repos, car chaque page est un exemple consolant et une salutaire leçon.

Dans la première partie, l'auteur trace un tableau saisissant de *la lutte pour la foi*, et examine les diverses phases que cette lutte comporte. A méditer, et à méditer encore, les pages consacrées à *la lutte de la raison contre les mystères et contre les passions*, et à *la lutte de la foule contre l'affection et les haines*. Très émouvant et d'une observation fine, le chapitre intitulé *la lutte des ignorants contre les savants*, où l'auteur a tracé un parallèle d'une rare sincérité entre Renan et... Jules Simon; et retenons encore de ce chapitre, une page remarquable sur « les plus malades parmi les savants et les philosophes que l'orgueil d'une vaine science aveugle, » ceux que l'auteur appelle *les demi-civilisés* : « des commerçants, commis, voyageurs ou non, parvenus, dont les parents étaient laboureurs ou mauvais cordonniers, et qui ont sombré dans la capitale ou dans une ville de province, petite ou grande, faisant

concurrence à Paris, pour l'orgueil, la sensualité et la légèreté. »

La lutte de la résignatio : contre la mort, une belle phrase du *morituri te salutant*, suit. C'est un glorieux défilé de calmes et sereines figures : Joubert, Socrate, « le plus chrétien des fidèles, » qui ne voulut pas qu'on pleurât, parce qu'il mourrait pour la justice ; Salomon, le roi sage et doux, couronné par la synagogue, sa mère, et Magdeleine, la pécheresse.

Sous deux autres rubriques, M. Chevalier étudie *la lutte pour la pratique et la lutte pour la défense*, et, dans des maîtresses pages, il fait défiler devant nous tous les apostoliques initiateurs et tous les héroïques martyrs de la doctrine du Christ.

Nous devons nous borner. Citons encore au courant de la plume : *la persécution hypocrite ou les victimes de la liberté ; la persécution de la famille ; la famille perdue par les mœurs et par les lois : ce qu'en pense l'Eglise, ce qu'en fait l'Etat* ; un chapitre admirable ! et quel tableau aux couleurs sinistres, que celui de *la cavalcade scolaire républicaine !* Et pour finir, *la persécution du clergé*, une page dans laquelle l'auteur éparpille tous les trésors de son cœur, et qui porterait l'angoisse dans les âmes les plus rebelles, si elle pouvait tomber sous leurs regards égarés.

Le livre est bien écrit, dans un style qui presque toujours est digne de la grandeur du sujet. L'auteur est un maître-écrivain, il sait charmer et convaincre à la fois : son livre est un bienfait.

Avec M. Paul Féval fils, nous répétons : « il sera le bréviaire de l'espoir chrétien et le *Vade-mecum* du catholique militant ».

J. B.



L'ennemie sociale. Histoire documentée des faits et gestes de la Franc-maçonnerie de 1717 à 1890 en France, en Belgique et en Italie, par le Très-illustre souverain Grand Inspecteur Général du 33^e et dernier degré de la Franc-maçonnerie.
PAUL ROSEN, in-12 de XII-428 pages. — Paris, Bloud et Barral. Bruxelles, Société Belge de Librairie, 8, rue Treurenberg, 1890.



ECY est un livre de bonne foy », qui provoquera certainement des grincements de dents dans Israël, et dans la sinistre bande maçonnique qu'Israël dirige.

L'auteur aurait pu l'intituler : « La Franc-maçonnerie peinte par elle-même ». C'est en effet, l'histoire des principes qu'elle professe aujourd'hui et de ses tendances, histoire écrite

à l'aide de documents authentiques et irréfutables émanés d'elle-même.

Muni de pièces tirées des plus secrètes archives des suprêmes conseils de Belgique, de France et d'Italie, M. Rosen démontre :

Que le rôle de la Franc-maçonnerie est de diriger la Révolution sociale contre le capital et contre le catholicisme et ses enseignements ;

que son programme est d'égaliser les fortunes et d'écraser le catholicisme dans son enseignement et dans ses œuvres ;

son but, de détruire le catholicisme et tout ce qui l'entoure.

Quelques citations édifieront le lecteur sur la moralité de la agande souterraine de la franc-maçonnerie.

La question sociale, proclame la loge « *le lien des peuples* »

Paris, la question sociale ne peut être résolue, les maux qui affligent la société actuelle ne peuvent disparaître, que par la destruction immédiate, violente et radicale de tous les effets qui en sont cause et *par la suppression de la propriété individuelle.*

« Il faut faire table rase de tout. Ensuite, chaque individu agira et chaque groupe se reconstituera à sa guise. »

Constatons que la Commune de 1870 est dépassée !

Voici qui est encore plus édifiant :

« Il faut briser Église et religion... *Arrière, crucifié,* qui depuis dix-huit siècles et grâce à la servitude du pouvoir tiens le monde courbé sous ton joug ! Ton règne est fini, laisse la place à l'avenir dont la science est le lumineux flambeau.

« *Plus de Dieu et plus d'églises ! Il n'y aura plus ni prêtres ni rois,* plus de dirigeants, plus de charges inutiles, et il y aura, enfin, *une égale répartition des richesses sociales.* »

Glanons quelques brindilles dans les annales de la maçonnerie belge, essentiellement anarchiste et athée.

Le F.*.* ADOLPHE DE VERGNIES, déclare le 4 mars 1887, à l'occasion de l'installation du bourgmestre Buls comme « Chevalier de S. André », que « la franc-maçonnerie ne croit ni à un Dieu qui fait tout le bien, ni au diable qui gâte l'ouvrage de Dieu ».

Le Très-illustre Frère HENRI PAPAERT, greffier du Tribunal de Commerce d'Alost, « Souverain grand-inspecteur général, grand élu, chevalier grand commandeur du Grand Empire du 33^e et dernier degré du rite Écossais, ancien et accepté, Grand Orateur du suprême conseil, Procureur-général de l'Ordre », le F.*.* Pappaert, qui n'épale sans doute pas tous ces titres sur ses cartes de visite, laisse entrevoir ce que la secte attend de l'armée : « La sécurité publique et l'indépendance de la Patrie ne sont plus les seules attributions de l'autorité militaire *qui peut être appelée à faire œuvre d'homme et de citoyen.* »

A bon entendeur, salut !

Voulez-vous apprendre leur patriotisme ? Écoutez le F.*.* VAN-

DEN BOSCH, un vénérable d'Anvers : « Nous sommes patriotes par opportunisme, cosmopolites par aspiration. »

« Il faut, dit le Grand Orient de Belgique, purifier l'atmosphère de l'école en empêchant le prêtre d'y venir enseigner le catéchisme. »

Terminons nos citations par une énergique tirade lancée après boire, dans un gueuleton solennel du Grand Orient de Belgique, par un certain Frère GHEQUIER, ce sera le bouquet :

« Nous nous faisons gloire de nous être émancipés de la tyrannie des dogmes religieux, nous qui ne laisserons pas l'Église catholique, *cette pieuvre géante*, enserrer dans ses mille bras la Belgique tout entière et y étouffer toute spontanéité de pensée et toute liberté de conviction, nous devons savoir résister à la tyrannie des dogmes politiques, et empêcher que le libéralisme se transforme en doctrine immobile ayant des pontifes infallibles et des articles de foi indiscutables. »

Nous devons cependant ajouter une dernière citation, celle-ci est à savourer.

C'est le très-illustre Frère COUVREUR, un ex-grand maître, qui parle dans le même gueuleton :

« Je bois à la maçonnerie belge et à son alliance avec la maçonnerie étrangère, et *comme le Dieu qui trône au Vatican* a écrit à un de ses évêques que la maçonnerie, œuvre de Satan, ne pouvait plus être vaincue que par les prières des fidèles, je bois au triomphe de la maçonnerie des prières de ses adversaires comme elle a triomphé de leurs calomnies et de leurs anathèmes.

« *Je bois à la mort de l'esprit clérical, à la chute d'une église dont l'empire repose sur l'ignorance et la superstition, à la chute de l'Église romaine !* »

N'est-ce pas « qu'en termes galants, ces choses-là sont dites ! »

Et nunc erudimini. Les Pappaert, les Guequier, les Couvreur, sont certes personnages de peu d'importance, des infiniment petits, mais n'oublions pas qu'ils sont, même après boire, les organes d'une secte universelle.

Voilà quelques traits du tableau que la Franc-maçonnerie a tracé d'elle-même. Ils seront suffisants pour faire condamner la secte comme anti-religieuse, anti-sociale et anti-patriotique. Anarchiste et athée en Belgique, telle elle a été qualifiée à juste titre. Elle a beau travailler pendant la nuit et dans les ténèbres, aujourd'hui elle se voit démasquée par un de ses plus hauts dignitaires, et partant elle n'est plus guères redoutable. Elle possédait ce prestige de terreur inhérent aux choses mystérieuses. Maintenant ce prestige a disparu et il ne reste qu'une grotesque cavalcade d'ambitieux parvenus, qui se qualifient princes-souverains, vénérables, tres-sages, très-illustres, chevaliers, sans se rire au nez comme les anciens augures, et qui s'affublent d'orne-

ments carnavalesques. Le prestige a disparu et les sublimes chevaliers élus, les chevaliers d'Orient et les princes de Jérusalem, les souverains-princes Rose-Croix, les chevaliers Royal-Hâche et du Serpent, les princes du Tabernacle et du Royal secret, les grands commandeurs du Temple, les grands Ecossais de S' André, les grands inquisiteurs et les Kadosch, ne nous apparaissent plus que comme ces monstres fantastiques dont les Chinois d'antan faisaient précéder leurs armées.

Un détail typique pour finir : en novembre 1884, la respectable (sic) loge, l'Etoile polaire, à l'Orient de Paris, souscrivit... fr. 35. en faveur des instituteurs belges révoqués. « Tous pingres » les adeptes d'Hiram.

Quand nous le disions, que le livre du Très illustre frère Paul Rosen arracherait des pleurs et des grincements de dents à Israël et à la loge, sa digne fille.

J. B.



Cours d'histoire nationale, par Mgr. A. J. NAMÈCHE,
Sixième partie. Période autrichienne. Tome XXVI.
— Un volume in 8° de 396 pages. — Louvain,
Charles Fonteyn. 1890. — Prix, 4 francs.

A publication de l'*Histoire nationale* écrite par Mgr. Namèche marche à bonne fin et, dans peu de temps, nous pourrions saluer l'apparition du dernier volume.

Le tome XXVI, que nous venons de recevoir, conduit le lecteur depuis les commencements du gouvernement du marquis de Prié, de funeste mémoire, jusqu'à la fin de la guerre de sept ans.

Le prince Eugène de Savoie ne pouvant prendre possession du gouvernement des Pays-Bas, que venait de lui conférer l'empereur Charles VI, reçut comme lieutenant Hercule Turinetti, marquis de Prié. Bien accueilli d'abord, ce personnage se rendit bientôt odieux et son impopularité fut cause de troubles à Bruxelles, Anvers et Malines.

Les nations de Bruxelles ayant refusé de voter la levée d'un nouvel impôt et leurs doyens ne voulant pas prêter serment d'observer un règlement contraire à leurs privilèges, des émeutes, qui furent réprimées d'une façon sanglante, éclatèrent; cinq doyens se virent arrêter et l'un d'eux, François Agneessens, condamné à mort, eut la tête tranchée.

Le marquis de Prié s'efforça de développer le commerce des Pays-Bas avec les Indes et réussit à faire fonder la compagnie d'Ostende, qui malheureusement disparut bientôt devant l'opposition acharnée de l'Angleterre et de la Hollande.

En 1724 l'archiduchesse Marie Elisabeth reçut le gouvernement général de nos provinces.

La mort de Charles VI amena la guerre de succession d'Autriche et les Pays-Bas devinrent de nouveau le champ de bataille de l'Europe.

Après la fin de la guerre de sept ans, le gouvernement de Charles de Lorraine rendit à la Belgique son ancienne prospérité; l'agriculture, l'industrie, les arts et les sciences reçurent de précieux encouragements.


Le volume se termine par une étude sur l'état de l'enseignement aux Pays-Bas et spécialement de l'enseignement supérieur donné à l'Université de Louvain. Mgr Namèche décrit l'histoire de cette antique institution jusque sous le règne de Joseph II.

Tel est en peu de mots, le résumé des faits dont le savant historien nous retrace la succession.

A. DE RIDDER.



La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai, par A. CAUCHIE, docteur en sciences historiques. Première partie. Les réformes grégoriennes et les agitations réactionnaires (1075-1092.) — Louvain, Charles Peeters, 1890. Un volume in 8° de XCII — 124 pages. Prix : fr. 3.50.

 A. CAUCHIE vient de publier le premier fascicule d'un remarquable travail sur la querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai. Cette question, quoique d'un haut intérêt, n'avait pas encore été étudiée jusqu'aujourd'hui. Le livre, que nous présentons au public, a donc le mérite d'être complètement neuf et original. Ce n'est point le seul et l'auteur y fait preuve d'un véritable talent d'historien.

Son ouvrage se composera de trois parties : la première traite des réformes grégoriennes et des agitations réactionnaires, la seconde parlera du schisme et la troisième de la restauration.

M. Cauchie a fait précéder la première partie d'une longue introduction dans laquelle il dépeint la situation des Eglises de Liège et de Cambrai avant que la lutte n'éclatât.

Entrant dans le corps de son sujet, il décrit les troubles religieux et politiques et le mouvement monastique à Cambrai sous l'épiscopat de Gérard II (1076-1092). Il étudie l'attitude au diocèse de Liège de l'évêque Henri le Pacifique (1075-1091) et de son clergé dans la querelle des deux pouvoirs; il passe en revue

les réformes opérées dans les différents monastères et les luttes sanglantes qui éclatèrent à l'abbaye de Saint Trond.

Dans le dernier chapitre de ce fascicule l'auteur s'occupe de la question de savoir s'il faut attribuer à Sigebert de Gembloux, un des plus grands moines belges du onzième siècle, deux écrits polémiques qui soutinrent la cause de l'empereur Henri IV.

Nous félicitons vivement M. Cauchie de son œuvre et nous engageons à la lire tous ceux qui s'occupent de l'histoire de Belgique et de l'histoire religieuse.

A. DE RIDDER.



Cantiques des paroisses et des communautés
par M. L'ABBÉ A. GRAVIER. — Paris, René Haton,
35 rue Bonaparte. — Prix 20 fr.

LE cantique n'est pas du goût de tout le monde; j'entends les cantilène trainantes en vers de mirlitons et dont la musique vaut généralement moins encore que les vers.

Nos ancêtres nous laissent principalement pour le temps de Noël, de charmants exemples de mélodies fraîches, faciles, mélodieuses, partant populaires. L'Allemagne compte par milliers ces « chorals » qui comprennent tant de chefs-d'œuvre, signés des plus grands noms ou dignes de l'être. La tentative de M. l'abbé Garnier ne manque pas de hardiesse et ce n'était pas une mince entreprise, de réunir, d'inventer et d'arranger plusieurs centaines de morceaux de ce genre peu varié, pour toutes les circonstances de la vie religieuse : fêtes majeures, fêtes de la Vierge et des Saints, Vertus et Sacrements, sujets divers de religion et de piété etc., etc.

Les amateurs de cantiques trouveront largement, dans ce recueil, de quoi satisfaire leurs goûts.

La partie poétique de l'œuvre est non seulement approuvée mais fortement louée par un grand nombre d'archevêques, d'évêques et de prêtres; la valeur musicale en est reconnue par des artistes tels que M. J. Hommen, professeur au conservatoire de Paris et M. Ch^r M. Widor, organiste de St Sulpice.

L'ouvrage est donc recommandable. Il sera d'une réelle utilité pour les communautés, les pensionnats de demoiselles, partout enfin où ce genre de musique est en faveur.

A. S.



Le Christ en Orient! par PAUL FÉVAL, fils. Une plaquette de 20 pages. En vente au bureau de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, Paris, 12, rue du Regard. Prix : 0,15.

CETTE plaquette d'un aspect attrayant — une belle tête de Christ en orne l'extérieur — renferme de bons vers et un large sentiment poétique. M. Paul Féval fils n'est poète qu'à ses heures, mais il l'est avec sincérité; et si dans une partie de ce poème — un peu hâtivement achevé peut-être — se rencontrent quelques incorrections, l'ensemble est d'une facture très satisfaisante.

La récitation de ces strophes entraînant serait de nature à provoquer l'enthousiasme dans les auditoires catholiques. Souhaitons que se multiplient les écoles catholiques et françaises d'Orient où elles résonneront avec des échos particulièrement vibrants.

J. C.



Escales et Abordages, par le Docteur EMILE VALENTIN. Liège, Paul Godenne. Prix : 1,50.

MEMILE VALENTIN n'est pas un jeune, il a publié divers recueils et sa manière n'a rien de la recherche que les poètes actuels croient indispensable. L'idée souvent n'est pas elle-même bien saillante, et trop de pièces de circonstance d'un intérêt tout restreint ont pris place dans ce recueil. Mais on ne peut dénier à M. Valentin l'inspiration, la chaleur poétiques; et dans certains morceaux l'idée gracieuse ou le sentiment intense sont rendus avec un relief d'expression suffisant.

Nous ne pouvons que décerner les éloges les plus sincères à M. Paul Godenne pour la remarquable exécution typographique de ce petit volume.

J. C.



1890



LE MAGASIN
LITTÉRAIRE
ET SCIENTIFIQUE



GAND
TYPOGRAPHIE A. SIFFER
RUE HAUT-PORT, 52 et 54
PARIS
ALBERT SAVINE
rue des Pyramides, 15.
BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 8

1890

7^e année. — N^o II. — 15 Novembre.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

paraît le 15 de chaque mois

par livraisons de 100 pages environ

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Les personnes qui s'abonneront dès maintenant pour l'année 1891 recevront la revue gratuitement à partir du numéro d'Octobre.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans une autorisation spéciale du Comité de rédaction.

Les manuscrits doivent être adressés soit à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue Haut-port, 52 et 54, Gand, soit à M. JEAN CASIER, rue des Rémouleurs, 89, Gand, secrétaire du Comité de rédaction.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs opinions; le Comité de rédaction veille à ce qu'ils respectent le dogme catholique et les convenances. Nous conseillons d'ailleurs aux parents et aux chefs d'institution d'examiner eux-mêmes la revue avant de la donner à lire afin d'apprécier ce qui convient à chaque âge.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont on recevra deux exemplaires; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

A lire aux prochains numéros :

Le sang des Moncade, par H. Carton de Wiart; — *Entre Bukarest et Filaret*, par William Ritter; — *Contes de la roulette*, par Paul Wauwermans; — *Maurice Maeterlinck*, par Gérard Lelong, etc. etc.

ERRATUM. Au n° du 15 Octobre, dans la pièce *Aubade*, page 404, dernier vers, au lieu de *Girouette* lire *Pirouette*.

Librairie A. SIFFER, Gand.

EN VENTE :

| | |
|---|-----------|
| Les monnaies de Charlemagne, par M. Cerexhe | fr. 15,00 |
| Au Cap Nord, par Paul Raepsaet | » 5,00 |
| L'Européen dans les pays chauds, par le Dr P. De Groot | » 4,00 |
| Lochs et Fjords, par Eugène De Groot | » 3,00 |
| Harmonies Chrétiennes, par Jean Casier | » 3,00 |
| Poésies Eucharistiques, id. | » 2,00 |
| Jacques Blommaert et Hembise, drames historiques, par l'abbé Speelman | » 2,00 |
| La divine comédie de Dante, d'après Mgr Hergenræther, par P. Mansion | » 2,00 |
| Primevères, poésies, par V. Dendal | » 1,00 |
| Jersey, le tour de l'île à pied, par Hector Hoornaert | » 1,00 |
| Au pays de Metz, par S. du Val des Bois | » 1,00 |
| La Croix et le Croissant, par Godefroid Kürth | » 1,00 |
| Scènes de la vie de collège, Le Surveillant, par Hector Hoornaert | » 0,75 |
| Le centenaire de 1789, Conférence par Guillaume Verspeyen | » 0,75 |
| Le mariage de Toutou et de Mariette, nouvelle par D. | » 0,75 |

A paraître prochainement : *Contes Hétéroclites*, par H. CARTON DE WIART; — *Etudes littéraires, morales et religieuses*, par LOUIS DE BACKER.



ÉTUDES LITTÉRAIRES

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Les poètes secondaires.



ES morts vont vite...

Que sont devenus les contemporains de Lamartine et de Victor Hugo, les frères Deschamps, Emile, le plus fougueux champion du romantisme, l'auteur des *Études françaises et étrangères*, Antony, le mâle traducteur de Dante et le sombre écrivain des *Dernières Paroles*? Qu'est devenu le prolifique Delille, et Fontanes, « l'Horace de Courbevoie »?

Qu'est devenu Chénedollé, un poète né trop tôt et dont Joubert disait : « Ses vers me plaisent; ses vers sont d'argent; ils font sur moi l'effet du disque argenté de la lune (1)? » Dans plus d'une page, en effet, se rencontrent des vers d'une suavité vaporeuse et comme imprégnés de mélancolie. Pour peindre sa Normandie, il a parfois rencontré de fraîches couleurs :

Le froment, jeune encor, ...
Ondoyait à côté du trèfle reverdi.
La cerisaie en fleurs, par avril ranimée,
Emplissait de parfums l'atmosphère embaumée
Et des dons du printemps les pommiers enrichis
Balançaient leurs rameaux empourprés ou blanchis.

(1) Œuvres de JOUBERT, 7^e édit. t. II. Appendice, p. 394.
Paris, Didier, 1874.

On pourrait citer du poème de Dupaty, intitulé *les Délateurs*, quelques vers inspirés, indignés et rimés avec une rare richesse.

L'auteur des *Martyrs*, si grand poète en prose, est médiocre en vers, quand il n'est pas mauvais. La rime le gênait. Il a fait *Moïse*, tragédie qu'il n'a cessé de revoir durant vingt ans et qui reste, en dépit de quelques accents très beaux, pleine d'ennui solennel. Un jour pourtant il a trouvé la note. Ce fut dans un voyage au Mont-Dore (1805), — lui-même l'a raconté; — il entendit une chanson de montagne, joyeuse. L'air lui plut. Il le ralentit, l'attrista même, ou du moins le « mélancolisa ». Du premier jour, cette complainte circula sur toutes les lèvres — : « un écho de l'âge d'or », disait Sainte-Beuve (1).

A Hélène.

Combien j'ai douce souvenance
 Du joli lieu de ma naissance !
 Ma sœur, qu'ils étaient beaux les jours
 De France !
 O mon pays, sois mes amours
 Toujours !

Te souvient-il que notre mère,
 Au foyer de notre chaumière,
 Nous pressait sur son cœur joyeux,
 Ma chère ?
 Et nous baisions ses blancs cheveux
 Tous deux !

Ma sœur, te souvient-il encore
 Du château que baignait la Dore,
 Et de cette tant vieille tour
 Du Maure,
 Où l'airain sonnait le retour
 Du jour ?

(1) *Chateaubriand et son groupe littéraire...* Paris, Garnier.
 2^{me} éd., t. II, p. 96.

Te souvient-il du lac tranquille
 Qu'effleurait l'hirondelle agile,
 Du vent qui courbait le roseau
 Mobile,
 Et du soleil couchant sur l'eau,
 Si beau?

Oh! qui me rendra mon Hélène,
 Et ma montagne, et le grand chêne?
 Leur souvenir fait tous les jours
 Ma peine!
 Mon pays sera mes amours
 Toujours!

C'est bien un chant populaire, gracieux et doux, innocent.

Le chantre des *Martyrs*, on ne le sait pas généralement, goûtait le simple et le primitif. Ne disait-il pas un jour à M. de Marcellus, je crois, lequel lui traduisait des chansons de la Grèce moderne : « Chez le peuple la poésie est le cri du cœur; elle est devenue chez nous un effort de l'imagination. » Et René ajoutait : « Il y a tel couplet breton que je ne donnerais pas pour les dix chants de la *Henriade*. »

Les morts vont vite...

Qu'est devenu Pierre Lebrun, qui, dès sa jeunesse, avait ressenti,

Pour l'eau bleue et profonde un indicible amour...

Pierre Lebrun qui avait rompu la ligne pourtant, et qui avait été l'un des premiers à croire que la réalité n'est pas absolument contraire à la vérité? A de certaines bagatelles facilement rimées il n'eût fallu qu'un dernier tour de main. Il a manqué. La *Vallée de Champrosay* ne serait pas déplacée dans les anthologies.

Champrosay! nom plein de douceur!
 O ma maison, reçois ton maître;
 Forêt, fleuve, coteau champêtre,
 Recevez votre possesseur.

Heureux qui de son espérance
N'étend pas l'horizon trop loin,
Et, satisfait d'un peu d'aisance,
De ce beau royaume de France
Possède à l'ombre un petit coin !

Un cerisier, près de mon Louvre,
Se cache et l'indique au regard.
Devant, la Seine se découvre,
Et, derrière, une porte s'ouvre
Sous les ombrages de Sénart...

Toute la pièce est de ce ton.

J'y ajouterais quelques paysages normands, semi-marins semi-agrestes (1).

Maître de mes loisirs et libre en mes penchants,
Oh! combien il me plaît de m'éveiller aux champs!
Comme pour le plaisir les yeux s'ouvrent sans peine!
Quelle aimable fraîcheur frémit dans chaque veine!
Que notre âme est légère, et qu'on se sent joyeux
D'assister au réveil de la terre et des cieux,
De voir l'homme et le jour commencer leur ouvrage,
La lumière monter de nuage en nuage,
Les informes objets reprendre leurs couleurs,
Et les prés reverdir, et renaître les fleurs,
Et se rougir au loin les bois aux mille têtes!
L'étoile du matin est l'astre des poètes;
Et, de rosée humide, elle verse des airs
Son éclat aux gazons, sa fraîcheur à nos vers.
J'éprouve de la joie à devancer l'aurore,
A marcher par les champs où nul ne passe encore.
Dans son buisson l'oiseau se réveille à demi,
Gazouille quelques sons et se tait rendormi...

.....
Tous les bruits du matin commencent, et la mère,
Son enfant dans les bras, entr'ouvre sa chaumière (2).

A-t-on gardé le souvenir de Népomucène Lemerrier,
l'auteur de la *Panhypocrisiade*, œuvre étrange, « sorte

(1) Cf. *Poèmes et Poésies*, notamment V et XXX.

(2) *Ibid.* III.

de chimère littéraire, espèce de monstre à trois têtes, qui chante, qui rit et aboie (1) »? Nous avons déjà répondu : Non. Que n'a-t-il au moins rimé, comme Millevoye, la *Chute des feuilles* ou le *Poète mourant!*

Une complainte en effet a suffi pour transmettre aux dernières générations le nom de Millevoye comme un sonnet le nom d'Arvers. *La Chute des feuilles* est classique. Voici l'immortel sonnet :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait, n'en a jamais rien su.

Hélas! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire :
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle suit son chemin, distraite et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme? » et ne comprendra pas.

— « Dites-moi, demandait J. Janin (2), s'il n'est pas dommage que ces choses-là se perdent et disparaissent, ainsi qu'un article de journal? » Non, ce tendre et délicat chef-d'œuvre n'a pas disparu. Le sentiment, plus durable que le diamant, a été incrusté dans l'or pour les siècles les plus lointains.

De l'œuvre entière de Casimir Delavigne il ne survivra peut-être que deux ou trois ballades : *Le chien*

(1) VICTOR HUGO. *Discours de réception à l'Académie française.*

(2) *Histoire de la littér. dramatique*, t. III.

du Louvre, l'Ame du Purgatoire, les Adieux à la Madeleine, maison de campagne du poète, Néra à laquelle Scudo a attaché l'une de ses plus pures mélodies, et surtout ces strophes d'une douceur exquise : Les Limbes.

Comme un vain rêve du matin,
Un parfum vague, un bruit lointain,
C'est je ne sais quoi d'incertain
 Que cet empire;
Lieux qu'à peine vient éclairer
Un jour qui, sans rien colorer,
A chaque instant près d'expirer,
 Jamais n'expire.

Partout cette demi clarté
Dont la morne tranquillité
Suit un crépuscule d'été,
 Ou de l'aurore,
Fait pressentir que le retour
Va poindre au céleste séjour,
Quand la nuit n'est plus, quand le jour
 N'est pas encore!

Ce ciel terne, où manque un soleil
N'est jamais bleu, jamais vermeil;
Jamais brise, dans ce sommeil
 De la nature,
N'agita d'un frémissement
La torpeur de ce lac dormant,
Dont l'eau n'a point de mouvement,
 Point de murmure.

L'air n'entr'ouvre sous sa tiédeur
Que fleurs qui, presque sans odeur,
Comme les lis ont la candeur
 De l'innocence :
Sur leur sein pâle et sans reflets
Languissent des oiseaux muets :
Dans le ciel l'onde et les forêts,
 Tout est silence.

Loin de Dieu, là sont renfermés
Les milliers d'êtres tant aimés
Qu'en ces bosquets inanimés
 La tombe envoie.

Le calme d'un vague loisir,
Sans regret comme sans désir,
Sans peine comme sans plaisir,
C'est là leur joie.

Là, ni veille ni lendemain !
Ils n'ont sur un bonheur prochain,
Sur celui qu'on rappelle en vain,
Rien à se dire.

Leurs sanglots ne troublent jamais
De l'air l'inaltérable paix ;
Mais aussi leur rire jamais
N'est qu'un sourire.

Sur leurs doux traits que de pâleur !
Adieu cette fraîche couleur
Qui de baiser leur joue en fleur
Donnait l'envie !

De leurs yeux qui charment d'abord,
Mais dont aucun éclair ne sort,
Le morne éclat n'est pas la mort,
N'est pas la vie.

Rien de bruyant ni d'agité
Dans leur triste félicité ;
Ils se couronnent sans gaieté
De fleurs nouvelles.

Ils se parlent, mais c'est tout bas ;
Ils marchent, mais c'est pas à pas ;
Ils volent, mais on n'entend pas
Battre leurs ailes (1)...

Est-ce que cette mélodie ne vaut pas toutes les *Messéniennes*, si peu lisibles aujourd'hui avec cette versification de l'Empire où la phraséologie du rhéteur parle plus haut que le cœur du patriote ? « Je ne connais, a dit M. Legouvé, dans toute notre littérature, qu'une page comparable en douceur à ce morceau, c'est la peinture des Champs-Élysées par Fénelon (2) ». Il y a

(1) *Derniers chants*. Un Miracle, chant II. *Les Limbes*.

(2) *La Lecture en action*, p. 260. Paris, Hetzel.

encore *Jeanne d'Arc*, nous le savons; mais à part deux strophes, trois au plus, je cherche la sincérité, la franchise, et je ne rencontre que déclamation et fausse élégance.

Le lecteur retrouve au fond de sa mémoire ces vers touchants :

Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image;
 Ses longs cheveux épars flottaient au gré des vents,
 Au pied de l'échafaud, sans changer de visage,
 Elle s'avavançait à pas lents.

Tranquille, elle y monta; quand, debout sur la faite,
 Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer,
 Les bourreaux en suspens, la flamme déjà prête,
 Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête,
 Et se prit à pleurer.

Se peut-il mieux que ces deux derniers vers? — « Non, répondait Paul-Louis Courier, ni avec plus de grâce, de douceur, d'harmonie. » Et vous savez que cet amoureux de l'antique ne citait qu'à bon escient les modernes (1).

Vraisemblablement, ce ne sera point pour ses drames que la postérité retiendra le nom de Casimir Delavigne. Vous doutiez-vous qu'à la première représentation des *Vêpres siciliennes* l'enthousiasme du parterre fut tel qu'on applaudit pendant tout l'intervalle qui séparait le quatrième acte du cinquième? Je veux que cette scène de *l'Ecole des Vieillards*, la première du troisième acte, rappelle la scène correspondante d'*Hernani*, et je ne refuse pas mon admiration aux répliques ardentes qui se croisent comme des éclairs entre le Duc et Dauville, sans m'écrier toutefois avec Lamartine :

..... Nous relisons ces vers
 Qu'eût enviés Térence et qu'eût signés Molière.

(1) Cf. sa *Préface* au premier fragment de la traduction d'Hérodote.

Les grandes âmes sont généreuses. Encore moins oserai-je dire que les chœurs du *Paria*, si hors du vulgaire qu'ils soient, peuvent affronter les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. On dit que *Don Juan d'Autriche* a été une des plus amusantes comédies de notre temps ; l'est-elle encore (1) ? Ce que je sais, c'est que, dans *Louis XI*, il y a des scènes passionnantes. Mais encore une fois, ce n'est point pour son théâtre que la postérité retiendra le nom de Casimir Delavigne, pas plus qu'elle ne prononce le nom d'Arnault pour *Marius à Minturnes*, *Lucrèce*, *Cincinnatus*, *les Vénitiens*, *Don Pèdre*, etc., (tout cela est mort et enterré), mais bien pour une simple élégie, *la Feuille* :

De ta tige détachée,
 Pauvre feuille desséchée,
 Où vas-tu ? — Je n'en sais rien.
 L'orage a frappé le chêne
 Qui seul était mon soutien.
 De son inconstante haleine
 Le zéphyr ou l'aquilon,
 Depuis ce jour, me promène
 De la forêt à la plaine,
 De la montagne au vallon.
 Je vais où le vent me mène.
 Sans me plaindre ou m'effrayer
 Je vais où va toute chose,
 Où va la feuille de rose,
 Et la feuille de laurier.

Feuille légère, rose ou laurier, elle surnagera longtemps et sans perdre son parfum. Arnault a fait encore d'excellentes épigrammes : *le Riche et le Pauvre*, *les Cygnes et les Dindons*, *les Taches et les Paillettes*, surtout le *Colimaçon*... Quelques-unes de ses fables ont de

(1) Cf. dans les *Soixante ans de souvenirs* de M. ERNEST LEGOUVÉ (t. I.) les pages consacrées à Casimir Delavigne.

la force et du mouvement. La Fontaine eût peut-être signé *le Chêne et les Buissons*.

Notre siècle a-t-il gardé le nom d'Edouard Turquety?

Toute la vie de l'auteur d'*Amour et Foi* se peut résumer dans ce mot du psalmiste : *Credidi, propter quod locutus sum*. « J'ai cru; voilà pourquoi j'ai chanté. »

C'est en 1829 que parut son premier recueil de vers, les *Esquisses poétiques*, l'année même où Victor Hugo publiait les *Orientales*, Sainte-Beuve ses propres poésies sous le pseudonyme de *Joseph Delorme*, Musset les *Contes d'Espagne et d'Italie*, Lamartine ses *Harmonies religieuses*. Turquety avait vingt-deux ans. Le « Cénacle » tout entier le félicita. Emile Deschamps lui écrivait en termes exprès : « L'autre soir, chez M. de Vigny, où nous étions rassemblés en grand nombre, vous nous avez fait trouver le temps aussi court que votre livre et nous sommes très fiers et très empressés de vous compter dans nos rangs. Il faut bien que l'école se recrute de jeunes clones comme vous... Vous avez le talent et vous aurez la gloire... » Et le fraternel poète ajoutait avec moins d'hyperbole : « Si vous étiez-là, vous entendriez dire par bien des bouches que vous joignez la poésie du sentiment à la facture pittoresque du vers, que vous avez une grande chaleur de cœur et une grande fraîcheur d'idées... » Le lecteur ne se laissera point piper par les louanges excessives des romantiques, contemporains de l'auteur des *Esquisses*.

Sans doute il faut signaler dans le gracieux in-16 de 1829 la douceur de l'expression, une inspiration qui est élevée, et la tendresse d'âme; mais en même temps souligner bien des incorrections et bien des négligences.

L'un des charmes d'une récente monographie de Turquety, non pas le seul, c'est l'inédit. M. Saulnier a eu en main, outre les notes manuscrites, la correspondance du poète. Les noms célèbres de ces temps déjà lointains, — l'âge héroïque de notre dix-neuvième siècle littéraire, — résonnent pour ainsi parler à chaque page. Pour donner une idée de l'intéressant journal de l'auteur des *Esquisses*, choisissons une « lecture » de *Marion Delorme* qui s'appelait en ce temps-là *Un duel sous Richelieu*. — « Toute l'école romantique était... chez Victor Hugo... On se figure mon enthousiasme; j'avais vingt ans; j'étais reçu à bras ouverts par les poètes les plus en renom et, après tout, Hugo était un homme de génie. Je croyais assister à la lecture du *Cid*; j'avoue même que je ne rougis pas de le lui dire à la fin de la pièce... » A l'heure où Turquety écrivait ces notes, il ne comparait plus *Marion au Cid*; mais, en homme de goût, il en admirait encore quelques parties. Le salon du « messie romantique(!) » — ce seul mot indique à quel diapason l'on montait — était curieux à voir. Victor Hugo lisait lui-même et lisait bien. La pièce était intéressante et il y avait à admirer; mais, dans ce temps, la simple, l'ordinaire admiration ne suffisait pas. « Il fallait s'exalter, bondir, frémir : il fallait s'écrier avec Philaminte :

On n'en peut plus, on pâme, on se meurt de plaisir.

Ce n'était qu'interjections..., extases... » Voilà pour l'ensemble; les détails ne sont pas moins gais ni moins bien contés : « Le petit Sainte-Beuve tournait autour du grand Victor... L'illustre Alexandre Dumas (qui n'avait pas encore fait schisme) agitait ses énormes bras avec une exaltation illimitée. Je me rappelle même qu'après la lecture, il saisit le poète et, le soulevant

avec une force herculéenne : « Nous vous porterons à la gloire, » s'écriait-il... — Hugo y a été porté, mais ce n'est ni par *Marion* ni par l'auteur de la *Tour de Nesle*. — « Alfred de Vigny, retiré dans un coin, méditait déjà, je le pense, une rupture prochaine; le statuaire David faisait mine de réfléchir; quant à Émile Deschamps, il applaudissait avant d'avoir entendu... On servit des rafraîchissements. Je vois encore l'immense Dumas se bourrer de gâteaux et répéter, la bouche pleine : « Admirable! admirable! » Turquety clôt le récit de cette soirée par un trait spirituel : « Cette comédie qui succédait si gaiement à un drame lugubre ne finit elle-même qu'à deux heures du matin. »

C'était alors le temps des lectures et aussi des manifestes. La préface de *Cromwell* avait donné le ton. Il fallait que les plus humbles soldats de la brigade romantique fissent, comme on dit vulgairement, *chorus*, et, tout en perforant d'un coup d'épée la vieille défroque « classique », brûlassent l'encens à plein feu et sous le nez des capitaines. Turquety pouvait-il échapper à cette loi du moment? Quoique flatté des louanges qu'on ne lui ménageait pas, il répugnait à adopter ces formules d'enthousiasme délirant qui étaient la monnaie courante du Cénacle. Mais comment imprimer des vers sans y coudre une préface? — « Ma préface, écrivait-il, n'est point encore entamée, mais je crois que je n'en ferai pas! Je me perdrais ou bien il faudrait louer outre mesure. Croiriez-vous que Jules Lefebvre, auteur de l'admirable poème du *Clocher de Saint-Marc*, n'a pu réussir à voir prononcer son nom dans les journaux pendant trois ans, parcequ'il avait eu le malheur de dire que, dans une pièce d'Émile Deschamps, il y avait trente vers à retrancher? Croiriez-vous que pour quelques mots défavorables à Hugo qui ont été

mis dans la *Quotidienne* dernièrement, dans un article signé J. J. (1), Hugo a menacé de le faire périr sous le bâton! Sainte-Beuve brandissait une clef qu'il tenait à la main, en prononçant des invectives, etc..., etc.. » Et le pauvre Turquety désabusé ajoute mélancoliquement : « Voilà ces hommes vus de près; ils sont plus petits que des enfants, quand il s'agit de leurs ouvrages.... » Le bon Nodier seul faisait exception. Quand on lui parlait de ses ouvrages, on eût dit qu'il s'agissait « de ceux du Grand Turc ». Il était là-dessus d'une insouciance complète, un peu à la façon de Jean la Fontaine. Il avait l'air de demander : « Est-ce que j'ai fait cela? » Turquety voulut échapper à cette atmosphère artificielle et capiteuse dans laquelle vivaient les romantiques; il y échappa, et les *Esquisses* parurent sans préface.

La Révolution de 1830 éclata, soudainement, comme un tonnerre. Elle ne fit que creuser davantage le fossé qui séparait déjà le jeune rimeur breton des romantiques fougueux. Quand il vit la foi de son baptême publiquement insultée et menacée, il l'embrassa avec plus de ferveur et l'aima d'un plus ardent amour. Le poète des *Esquisses* fit place au poète d'*Amour et Foi*, de *Poésie catholique* et des *Hymnes sacrées*. Il entra en rapport avec Lamennais. *L'Avenir* publia une *Vision* où apparaissait

Avec un regard sombre,
Dante, le vieux poète à la plume de fer,
Immobile et portant la main sur son enfer.

Tout ce chapitre des relations de Turquety avec les hôtes de la Chênaie est intéressant. On y voit Lamennais corrigeant des vers et donnant au poète

(1) JULES JANIN, auteur, en ce temps-là, de la *Femme guillotinée*.

d'utiles conseils. « Quel sera le titre de votre nouveau recueil? demande Lamennais. — J'ai l'intention de l'intituler *Amour et Foi*. — Pourquoi pas : *Dieu et l'homme?* — Oui, si j'étais Lamennais... — Il y aurai-, riposta celui-ci, un magnifique thème à développer en vers. Je voudrais peindre une scène de plaisir, une orgie, et entrecouper les chants de la fête des sombres vers du *Dieu iræ*; quel contraste saisissant! » Turquety s'empara de cette idée et en fit l'*Hymne du siècle*, l'une de ses meilleures compositions. A-t-on remarqué que Victor Hugo dans *Lucrèce Borgia* avait mis en œuvre la même idée avec son énergie habituelle? Rappelez-vous la première scène du troisième acte. Or, la conversation de Lamennais avec Edouard Turquety est du mois de décembre 1832 et *Lucrèce Borgia* fut représentée le 2 février 1833.

Amour et Foi venait à peine de paraître que l'heureux poète songeait déjà à développer sa pensée dominante dans un nouveau livre qui vit le jour en 1836 sous le titre de *Poésie catholique*. La préface en est belle. C'est un cri de l'âme, une affirmation éloquente des convictions de l'auteur. « Il ne s'agit plus aujourd'hui, écrivait-il, de l'art religieux, mais uniquement de l'art catholique. Il est temps que la foi et la poésie se lient entre elles par une communion indissoluble. Il faut que les deux noble sœurs, trop longtemps désunies, marchent désormais de front sous la même bannière, en invoquant la même parole, celle de l'Eglise, épouse du Christ. » Peut-être dans ce volume le grave écrivain a-t-il trop appuyé sur le côté sévère des croyances catholiques. Son ami Souvestre le lui reprochait dans la *Revue de Paris* : « Sa voix, disait le critique, est devenue austère : tout est sombre en lui jusqu'à sa résignation ; ses vers donnent au cœur je ne sais quelle

secousse douloureuse, lors même qu'ils n'ont à exprimer que la tendresse et la joie; les pleurs semblent toujours prêts de déborder comme d'une coupe trop pleine. » (1) Plus tard Turquety lui-même regrettera l'âpreté de ce livre. « Je me souviens, disait-il en faisant allusion à la teinte sombre de la plupart des pièces, que Brizeux le comparait un jour pour la couleur aux tableaux espagnols du Louvre, Zurbaran et Murillo. »

Sur le conseil de Lamartine, Turquety composa les *Hymnes sacrées*. « Il n'y a que vous et Soumet, lui disait l'auteur des *Harmonies*, qui en soyez capables, et Soumet est trop vieux. » Ce recueil où le poète célèbre les solennités ecclésiastiques, est comparable à un rayon de lumière dans une cathédrale gothique. Livre pur, plaintif, attendrissant. Brizeux pleurait aux belles pages :

O mon cœur, sois plus fort, mon pauvre cœur, achève,
Achève d'oublier, puisque tu perûs ton rêve,
Puisque le doux flambeau de tes belles amours
Se voile à ton regard, se voile pour toujours...
... Ou plutôt, puisque rien ne saurait te guérir,
Mon cœur, mon pauvre cœur, achève de mourir!

En 1845, au printemps, Edouard Turquety fit paraître sous ce titre : *Fleurs à Marie*, une sorte de mois de Marie poétique dédié à M^{me} Swetchine. Ces fleurs, un peu hâtives, se sont vite fanées. Je me demande s'il en est une seule qui ait encore sa fraîcheur et son parfum.

Un *Acte de foi*, dernier ouvrage de Turquety et qui n'a vu le jour qu'en 1869, deux ans après la mort du poète, chante avec la vigueur d'autrefois et une

(1) Cet article d'Emile Souvestre est reproduit en tête de l'édition de Turquety publiée en 1857.

mansuétude nouvelle les croyances catholiques. Le talent n'a pas diminué, s'il n'a pas grandi.

Tous ses amis étaient morts depuis longtemps déjà, Souvestre en 1864, M^{me} Swetchine en 1857, Brizeux en 1858, Boulay-Paty en 1864, quand lui-même s'éteignit, le 18 novembre 1867, doucement, les lèvres collées sur les pieds du Christ qu'il avait si vaillamment chanté.

Il revit, le noble poète, dans l'ouvrage de M. Saulnier, avec sa foi inébranlable, ses pieuses ardeurs et sa candeur. Ses lettres, ses notes intimes et les lettres de ses amis qui sont habilement fondues dans le récit, nous le révèlent mieux encore que ses poésies. La forme du vers un peu hésitante, défaillante même, a trop souvent trahi l'émotion de son âme. Pour sauver du naufrage le nom d'Édouard Turquety, il eût fallu cueillir dans son œuvre une anthologie... N'eût-elle que vingt pages, elle porterait avec soi

L'odeur des bois et des mousses
Et quelques paroles douces
Comme les roses de mai,

ou, ce qui vaut mieux mille fois, la bonne odeur de Jésus-Christ (1).

JEAN VAUDON.


(1) Cf. la *Vie d'un poète. Édouard Turquety* (1807-1867). Étude biographique par FRÉDÉRIC SAUNIER. Paris, Gervais, 1885.





JÉSUS-CHRIST

PAR LE PÈRE DIDON

 OICI un livre (1) dont on a beaucoup parlé avant sa publication et dont on parlera probablement longtemps. Le Père Didon vient d'entrer dans la grande bataille qui se livre en ce siècle autour des Evangiles, et il y prend une position telle, que nul adversaire ne pourra se dispenser de juger sa force et de se dégager de sa vigoureuse étreinte. Ce livre aura la gloire des œuvres solidement charpentées : il sera discuté; il l'est déjà. Il vient d'ailleurs à son heure.

Ceux qui voient de haut, et qui observent notre société malade où le peuple déchristianisé lève une voix menaçante, remarquent une étrange hésitation, presque un recul dans le mouvement qui emportait la génération actuelle vers les glaciales régions du positivisme. L'espoir impie de régénérer l'homme par la science rationaliste est en train de se dissiper comme une fumée; des systèmes antichrétiens, savamment édifiés, s'écroulent l'un après l'autre; l'analyse de la science

(1) *Jésus-Christ*, par le R. P. Didon de l'ordre des frères prêcheurs. Deux beaux vol. in-8, avec cartes : 16 francs. Bruxelles, Société belge de librairie.

expérimentale, au lieu de produire des solutions définitives, ne fait que mettre au jour de nouveaux mystères. Et pourtant que d'étude, que de travail! La constatation de cette inquiétante stérilité, la démoralisation produite dans les foules par les théories rationalistes, attirent déjà l'attention de ceux que l'orgueil n'a pas complètement aveuglés; ils commencent à se demander si leur voie n'est pas sans issue et si l'ancienne route abandonnée n'était pas la bonne; un besoin d'idéal les envahit, le mysticisme les hante et les pousse vers les régions de la Foi, parce qu'ils sentent que là seulement leur âme respirera l'air salubre et vivifiant qu'elle réclame. La littérature de l'heure actuelle est là pour témoigner de l'existence de cette évolution: le Tourment religieux plane sur le monde incroyant; la Vérité méconnue se venge. La Vérité c'est Jésus-Christ et sa Parole; il faut y revenir ou périr.

Mais comment dissiper l'épais nuage des préjugés, comment rectifier la pensée égarée par les séductions sournoises du sophisme? Les Evangiles sont une des bases les plus solides du christianisme; et voilà que la critique rationaliste s'acharne, depuis un siècle, à les dépouiller de toute autorité divine, de tout caractère surnaturel; n'est-il pas de première nécessité pour ramener les égarés à Jésus-Christ, de confondre une bonne fois les artisans de cette œuvre néfaste et de restituer aux Evangiles, d'une manière indiscutable et évidente à l'intelligence, et cette autorité, et ce caractère.

Beaucoup de livres ont été écrits, beaucoup de science et de talent ont été dépensés pour réfuter des hypothèses rationalistes qui se détruisent en se succédant, et qui tombent, l'une après l'autre, lourdement dans l'oubli. A quoi bon suivre l'adversaire sur ce terrain? c'est un travail de Sisyphé dont le succès ne peut

être que temporaire, et dont une attaque, renouvelée sous une autre forme, détruit la salutaire influence. Puisque les évangiles sont des *témoignages*, pourquoi ne pas faire de leur autorité une question d'histoire? Montrons par la raison pure que les Evangiles sont des documents historiques légués par des témoins consciencieux, intègres et véridiques, et qui n'ont pas été le jouet de vaines illusions; des documents vivants par la tradition ininterrompue de la société chrétienne; et tout esprit cultivé devra s'incliner devant leurs récits et les accepter tels qu'ils sont, sans se permettre ni de les atténuer, ni de les nier, ni de les mutiler, ni de les travestir. C'est pour réaliser cette idée que le Père Didon a entrepris d'écrire une vie nouvelle de Jésus-Christ : il oppose les enseignements positifs de l'histoire à l'apriorisme des systèmes.



Dans les pages magistrales qui servent de prologue à son œuvre, le Père Didon établit clairement, d'après les règles d'une critique stricte, basée sur la seule raison, le vérité historique sur les Evangiles. Il nous explique leur composition, prouve leur authenticité et leur intégrité, montre le but particulier de chacun d'eux et finit par expliquer leurs différences et leurs harmonies. Il ne s'adresse ni au croyant, ni à l'incroyant, mais à l'homme, à l'être intelligent mis en dehors de tout système. Examinant d'une façon nette et précise les grands problèmes soulevés depuis un siècle, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France, au sujet des Evangiles, il en arrive à établir des conclusions certaines, irréfutables. Voici comment il groupe ces conclusions en terminant :

« En résumé, voici, au sujet d'une vie de Jésus traitée d'après les règles de l'histoire, les questions nécessaires et les réponses nettes de la critique impartiale qui ne s'appuie que sur la raison pure.

Quels sont les documents où les faits de cette vie ont été renseignés?

Les quatre Evangiles.

Ces écrits émanent-ils des témoins immédiats des évènements, ou de ceux qui ont interrogé les témoins immédiats?

Oui.

Leur antiquité, et, par là même, leur authenticité, sont-elles certaines, appuyées par les preuves les plus convaincantes?

Oui. La critique incroyante elle-même le reconnaît.

Les faits racontés, bien que prodigieux et miraculeux, sont-ils concevables et n'impliquent-ils aucune contradiction, soit qu'on les examine dans le détail, soit qu'on les juge dans leur ensemble?

Ils sont concevables, leur harmonie est indissoluble et d'une parfaite unité; ils ont pour cause la force infinie de Dieu intervenant dans l'humanité de Jésus qui en est l'organe irrésistible; ils ont pour fin la vertu, l'instruction, la sainteté et le salut des hommes, la manifestation de la miséricorde ineffable de Dieu.

Les témoins de toutes ces choses transcendantes peuvent-ils être reniés?

Non; leur vie sainte et leur martyre attestent leur sincérité; ils prouvent, dans l'espèce, non seulement qu'ils croient ce qu'ils affirment, mais que ce qu'ils affirment est réel; car leur affirmation a pour objet des faits palpables, extérieurs, sensibles, publics sur lesquels il n'y a pas d'erreur possible. »



Le caractère *testimonial* des Evangiles est d'une importance capitale; aussi l'auteur l'établit-il de la façon la plus évidente. Les Evangélistes « ne discutent pas, ils n'exposent pas, ils racontent des faits, ils rapportent des paroles, ils les affirment... On ne surprend pas l'expression des sentiments dont ces écrivains débordaient en peignant la vie de leur Maître. Aucun enthousiasme, aucun cri d'admiration, aucune réflexion propre. Ils se souviennent, voilà tout... Tout dans l'œuvre de chaque évangéliste vient de Jésus. C'est lui et lui seul qu'on voit vivre, lui seul qu'on entend... On s'explique, ainsi, comment ces pêcheurs de Galilée, ces natures incultes, ont pu écrire un livre pareil aux Evangiles : ils n'ont eu qu'à se souvenir. S'ils avaient composé un dialogue à la Platon, ou quelque traité à la Philon d'Alexandrie, on aurait cru à leur génie, et leur génie eût paru suspect. Ils auraient mis de leurs idées et de leur création dans l'œuvre. Mais ils ne savaient rien ». De plus « leur parole ne sera pas un simple souvenir humain, livré au hasard de la mémoire et de la conscience fragile, elle sera gardée, sanctionnée par la vertu de l'Esprit de Jésus vivant en eux ».

Dans les faits et les paroles que ces témoins rapportent, il y a des miracles, des prophéties; quelle espèce de critique convient-il de leur appliquer? — « Si la critique invoque une croyance pour mesure, elle n'aura de valeur qu'auprès de ceux qui acceptent cette croyance; si elle invoque un système particulier, elle n'aura d'autorité que pour les partisans de ce système. Si au contraire elle fait appel aux vérités essentielles et aux principes immuables de la raison, elle s'imposera à tous, car la raison ainsi comprise s'impose à tout être intelligent.

Celui qui juge les faits et les documents où ils se

trouvent consignés, avec l'humeur de son siècle et l'opinion régnante, s'expose à l'erreur, car les siècles changent d'humeur, et l'opinion varie. Celui qui les juge d'après son système personnel et sa petite philosophie se trompera de même, car aucune philosophie, quelque large qu'elle prétende être, n'est à la mesure des choses et ne contient tout le réel.

Il faut avoir une raison plus large et plus sûre; or, la seule qui présente à ce double point de vue toute garantie, c'est la raison dans ses axiomes fondamentaux, invariables, éternels, absolus.

Je demande à la critique de juger à cette lumière tous les faits évangéliques et tous les miracles; j'attends avec confiance son verdict..... Cette critique n'appartient ni à un siècle ni à une école; universelle et nécessaire elle domine tous les systèmes et tous les temps..... Non seulement la religion chrétienne, la théologie et les livres sacrés de l'Eglise de Jésus ne la fuient ni ne la redoutent, mais ils l'appellent; et je n'hésite pas à affirmer que, seuls, entre toutes les croyances, les religions, les systèmes et les documents, ils sont capables de l'affronter. »

Au sujet des récits évangéliques « Voici ce que la critique doit se demander au nom de la raison pure : les faits surnaturels de l'Evangile, l'origine et la naissance de Jésus, son éducation et sa croissance visible, sa nature humaine et divine, sa vocation, les actes de sa vie publique et leur enchaînement, son œuvre, son enseignement, ses lois, ses miracles, ses luttes, sa manière de vivre et d'agir, sa mort et sa résurrection, sont-ils des faits historiques qu'il faut raconter et dépeindre en toute vérité? Il ne s'agit pas de chercher d'abord comment toutes ces choses ont pu se produire, si elles sont à la mesure de notre esprit,

plus ou moins conformes à nos préjugés et à notre culture, il s'agit de savoir si elles sont..... L'historien incorruptible ne s'inquiète pas des caprices de la raison, il enregistre avec une impassible conscience ce qu'il constate. Il ne se demande pas si un fait est miraculeux ou non, surnaturel ou naturel; il le décrit tel qu'il le voit (1). »



Le Père Didon, comme on le voit, possède à un degré étonnant le sens du monde moderne, il lui parle sa langue et le met au pied du mur avec des armes contre lesquelles on ne se défend pas par d'insidieuses finasseries.

L'école critique qui n'existe pas, comme le prouve le Père Didon -- la critique étant, non une science spéciale, mais une condition de toute science -- est surtout passée maîtresse en l'art du biais, du sophisme et de l'ergotisme; elle se meut dans de petites écoles qui se mangent les unes les autres au nom de la raison, mais d'une raison qui est esclave de préjugés et qui tient boutique.

Quoi de plus intéressant que de voir un homme supérieur, avec une incontestable autorité, rappeler tous ces rationalistes à la raison, et leur montrer d'une manière aveuglante que tout ce qu'ils ont attaqué au nom de *leur* raison est établi inébranlablement par les lumières de la raison pure, qui se trouve être, en fin de compte, la raison catholique. Au fond il n'y a aucun principe nouveau dans cette théorie, ni aucune soi-disant tentative de conciliation avec la science moderne; la

(1) JÉSUS-CHRIST. Introduction, *passim*.

puissance de la raison a toujours été énergiquement défendue par l'Eglise; la Foi même est une chose éminemment raisonnable. Mais depuis que la Science (avec un S majuscule) a fait sa bruyante invasion, les adversaires de l'Eglise ont eu l'air d'accaparer le monopole exclusif de la raison, et ont si bien embrouillé les idées des contemporains, que beaucoup ont fini par croire sincèrement, que l'Eglise était une féroce ennemie du bon sens. Les choses sont allées si loin, que le mot *raison*, pour les simples d'esprit, exhale on ne sait quelle vague odeur d'hérésie. Le Père Didon revendique hardiment pour l'Eglise la plus noble des facultés de l'âme et lui fait attester la réalité du surnaturel, la réalité du miracle :

« Le miracle est un fait qui se produit en dehors des lois de la nature par l'intervention des forces supérieures à la nature et de la force même qui, en créant la nature, en a déterminé les lois.

La raison peut-elle démontrer que cette force n'existe pas, qu'elle n'est ni intelligente ni libre? Et si cette force existe, la raison peut-elle prouver qu'elle n'est pas capable d'intervenir dans la trame des événements humains ou dans la succession des phénomènes de l'univers, et de communiquer à des intelligences créées la connaissance de l'avenir?

Jamais, qu'on le sache bien, dans aucun temps, dans aucune école, dans aucun système, de telles conclusions n'ont été prouvées. Cette preuve nous l'attendons depuis des siècles. Comment et par qui serait-elle fournie? Elle n'existe pas. De grands génies révoltés contre Dieu la cherchent, et, ne la trouvant pas, ils sont condamnés à la négation systématique; mais ce qu'ils s'obstinent à nier au nom d'un système, nous l'affirmons tranquillement au nom de la raison

pure; or les systèmes changent et la raison pure est immuable ».



Reste à indiquer sous quelle forme le Père Didon a jugé nécessaire de présenter une nouvelle vie de Jésus-Christ. Les Évangiles sont parfaits comme récit; rien ne leur manque, ni la netteté, ni la couleur. « Les scènes qu'ils racontent, les tableaux qu'ils dessinent sont des modèles d'esthétique. Ils ont la simplicité et la grandeur, la sobriété et les détails expressifs. »..... Mais « tout événement est soumis à la loi du temps et de l'espace. La raison ne le conçoit qu'en le rapportant au point de l'espace où il s'est accompli, et au point du temps qui l'a vu se produire. Le point de l'espace nous est indiqué par la géographie, le point du temps par l'histoire générale des peuples et de l'humanité. La description d'un fait n'est complète qu'à condition de le montrer non seulement en lui-même, mais dans ce double milieu qui l'enveloppe. Il est même souvent incompréhensible et il reste inexpliqué, si nous l'isolons de son cadre ».

Or le cadre a été négligé par les Évangélistes parce qu'ils écrivaient pour des contemporains qui le voyaient sous leurs yeux. C'est d'ailleurs peut-être à dessein qu'ils n'ont rappelé que le fait brut, parce qu'il contenait toujours quelque élément éternel supérieur au temps et à l'espace. Pour nous, par la différence de civilisation, la situation n'est pas la même, et l'histoire de ces faits anciens doit prendre un caractère pictural. Il faut ressusciter le milieu dans lequel ils se sont produits, les dépeindre en un mot tels qu'ils se sont manifestés.

Une étude approfondie de l'histoire politique, phi-

osophique et religieuse de la société au milieu de laquelle le Christ s'est produit et a vécu, et un séjour prolongé en Palestine ont permis au Père Didon d'exécuter cette tâche si ardue et si compliquée.

Le livre débute par une étude magistrale intitulée : *Les temps*, dans laquelle l'auteur dépeint, avec une précision et un talent hors ligne, l'état de l'humanité au moment où Jésus-Christ va naître. Ensuite vient la vie de Jésus, racontée d'abord avec le soin le plus scrupuleux d'après les quatre Evangélistes, commentée ensuite, dans ses points essentiels, pour bien établir la crédibilité des récits miraculeux.

Le cadre oriental est parfait; rien d'excessif; il fait comprendre que l'Evangile n'invente rien et que la sincérité des *témoins* est inattaquable. •

Mais ce n'est pas un Christ humanisé que l'auteur nous présente; c'est le Christ tel qu'il était sur terre : homme et Dieu; la méthode historique met en pleine lumière, en pleine vie, l'un et l'autre.

Il est impossible d'entrer ici dans les détails. Le livre du Père Didon n'est pas un de ceux dont on détache un morceau brillant; tout y est de la même force et du même éclat; il s'y révèle profond penseur, parfait écrivain et surtout apôtre plein de zèle et de conviction. Le livre, d'un bout à l'autre, est plein d'un souffle entraînant de vérité; pas une page qui n'instruise et qui n'émeuve. C'est assez dire que le Père Didon n'ergote pas; il plane au-dessus des contradicteurs, maîtres ès-sùbtilités; il ne fait pas même à Renan — l'abominable Ernest, comme l'appelle Léon Bloy l'honneur de le citer. Nous avons vu plus haut, comment il écarte d'un coup de main cette engeance des soi-disant critiques qui n'ont jeté la plupart du temps leur dévolu sur les Ecritures que pour avoir

l'occasion d'étaler les grâces fardées de leur style, et pour auréoler leur nom d'une popularité qui sera bafouée, à brève échéance, par tout ce qu'il y a d'honnête et de sincère dans la science. Les pages étincelantes de vérité du Père Didon feront, aux yeux des esprits cultivés, rentrer sous terre les élucubrations de ces blasphémateurs à l'eau de rose dont la myopie intellectuelle est une des hontes du siècle qui les a acclamés comme des prophètes. L'œuvre du Père Didon nous fait l'effet d'un mouvement définitif, une de ces constructions solidement campées sur leurs bases, et dominant fièrement tout ce qui a été édifié sur le même terrain depuis nombre d'années.

C'est assez dire que ce livre vivra. Puisse-t-il être lu partout pour le plus grand bien des intelligences, pour le salut des âmes et la glorification de Jésus-Christ qui est, qui fut et qui sera jusqu'à la fin des siècles.

HECTOR HOORNAERT.



PASTEL



OUT le pré s'assouplit au lutrin des cigales.
Il neige de la lune autour des grands bœufs roux.
L'un rêve près du bois. — Passe-t-il des garous? —
Il beugle aux sapins noirs et sur les herbes pâles
Regarde son profil énorme s'allonger. —

Il en est d'étendus, mous et las de plonger
Leur œil large au de là d'une lointaine étoile;
Sur les gazons fraîchis que le luisant étoile,
A lourds bruits, leurs naseaux fument. — Deux sont debout
Dans l'étang. Au travers de ce saule qui bouge

Ils ont vu s'enflammer les yeux verts d'un hibou :
Tout ruisselants de lune et cabrés dans l'eau rouge
Les bœufs fauves froissaient les grands joncs de l'étang
Puis traversaient le pré, des branches à la dent.
Les autres, les plus doux, les vieux pensifs s'endorment

Près du pommier tordu que les chancres déforment.
Voici qu'au sentier passe un couple chuchoteur :
Tous, levant leurs fronts lourds à gravités égales,
Tournent de grands yeux doux là-bas, avec lenteur

Et le pré se rendort au lutrin des cigales.

EDGAR BONEHILL.





NOTES D'ART.

A propos du Salon de Bruxelles.

EN vain le nierait-on, sur le terrain de l'art comme dans le domaine des lettres nos contemporains s'agitent — inquiets, anxieux — lassés de ce qui fut, cherchant fièvreusement à deviner ce qui sera.

Nous sommes arrivés à un « tournant » et bien audacieux serait celui qui prétendrait savoir ce que l'avenir réserve aux ouvriers de la plume ou du pinceau.

Je dis « tournant », mieux vaudrait peut-être écrire « carrefour » : des chemins divers se dessinent, en effet, dont le choix embarrassera plus d'un.

Et, fatalement, les œuvres reflètent les hésitations, les préoccupations, cette curiosité malade qui est une des caractéristiques de notre époque.

Ainsi — et je me rapproche de mon sujet — les Salons actuels n'ont plus cette homogénéité qui distinguait les précédentes expositions et, en dépit des efforts des « conservateurs », des traditionnalistes, des *laudatores temporis acti*, ils sont envahis par la peinture moderniste à outrance, « fin de siècle » pour employer une expression née hier et déjà poncive.

Le Salon de Bruxelles a donc un aspect nouveau qui révolte les tenants des anciennes écoles, excite leur bile et attire sur la tête des jeunes les plus classiques malédictions.

Ils ont tort ces survivants car si, comme ils l'assurent, leur art est le seul « art vrai et grand » il écrasera de toute sa supériorité les « informes essais » des « jeunes barbouilleurs »; mais si, au contraire, cet art sénile approche de la décrépitude et s'il peut se rajeunir à des sources nouvelles, par des procédés neufs, pourquoi partir en guerre contre ceux qui, à tort ou à raison, se prétendent en possession des merveilleuses recettes?

La tolérance, la liberté ne sont-elles pas de l'essence même de l'art, ne sont-elles pas les premières conditions de ses progrès?

A quoi serviraient, d'ailleurs, une aveugle obstination, des négations systématiques, de mesquines persécutions?

A auréoler des prétentieux incapables qui poseraient en martyrs ou à décourager des méritants?

Et quelques résultats qu'ils obtinssent, les doctrinaires de l'art n'en entendraient pas moins appliquer à l'évolution artistique le fameux : *E pur si muove!*

Qu'ils le veuillent ou s'y opposent, l'art n'en « tournera » pas moins; qu'ils s'isolent sur les cimes — ils croient toujours y être! — ils n'en verront pas moins, à leurs pieds, les ruisselets des écoles divergentes sourdre doucement, gagner bientôt en vitesse et en étendue, franchir sans peine les digues tardivement élevées, et submerger de leurs flots torrentueux le domaine de l'art, au loin.

Tandis que s'ils voulaient — et l'exposition de Bruxelles semble prouver certaines velléités en ce sens — ménager des issues, des débouchés à ces poussées impétueuses, diriger ces eaux débordantes, les événements artistiques suivraient un cours tranquille, la transition se ferait plus lente; il y aurait moins de forces

perdues, moins de découragements regrettables, de folles extravagances, et — argument suprême pour l'égoïsme de certains d'entr'eux — ils resteraient plus longtemps les « maîtres ».

A ceux qui hausseraient les épaules, m'accusant d'opinions fatalistes, je répondrais : Comparez les cinq derniers Salons ou plutôt rappelez-vous seulement le dernier Salon triennal de Bruxelles et dites si les « jeunes » n'ont pas le droit de se réjouir, de relever la tête? Leur nombre ne s'est-il pas singulièrement augmenté? N'ont-ils pas fait des recrues parmi les mieux doués? Et — fait plus significatif et plus important — plusieurs artistes déjà « arrivés » n'ont-ils pas modifié leur technique pour emprunter aux révolutionnaires, tant conspués la veille, leur couleur et leur facture, les mitigeant, il est vrai?



Le procédé et le ton général de la peinture nouvelle diffèrent essentiellement de la facture et du coloris anciens.

Le clair-obscur, dans le sens rembranesque, est absolument condamné comme conventionnel; les tons « chauds », dans le sens de bitumineux, sont rejetés de la palette; les larges coulées de pâte ne sont plus admises.

La peinture nouvelle est devenue scientifique et les artistes contemporains se sont livrés à de laborieuses recherches au sujet de la lumière, de sa vibration, de la décomposition prismatique des rayons solaires; ils peignent avec les couleurs primitives ou à peine mélangées; ils usent presque exclusivement des notes claires — la gamme la plus élevée du clavier; aux coups de brosses a succédé le pointillé minutieux.

Et ceux-là mêmes qui n'ont point renié les vieux systèmes, font aux théories et à la facture de leurs jeunes confrères de larges emprunts.

Il n'y a pas d'ailleurs que la technique, les moyens d'expression artistique qui se soient modifiés et changent encore : les motifs d'inspiration sont différents.

De même que le roman historique et dramatique — dans l'acception d'artificiel — a fait place au roman vécu, passionnel, psychologique, ainsi aux œuvres machinées d'antan a succédé la peinture des réalités proches.

En littérature, les « choses », les milieux, les intérieurs, les paysages ont acquis une exceptionnelle importance et ce ne sont pas les moins bons écrivains que les « descriptifs »; en peinture une évolution identique s'est faite et les résultats devaient nécessairement être analogues : les genres secondaires ont accaparé la cimaise et, il faut bien le reconnaître, ils étaient et sont surtout interprétés si habilement que l'on n'éprouve plus pour le « grand art » que de très vagues regrets.

C'est surtout vers les champs et sur les êtres qui les cultivent que s'est portée l'attention des artistes comme si, écœurés du conventionnel, ils avaient le désir de se retremper au contact de la terre, comme si, las du factice, ils couraient se réfugier dans le sein de la nature.

Dans les divers sens du mot, *l'art se démocratise...*

Est-ce un bien, est-ce un mal? Délicate question et qui ne pourra être résolue qu'après la période des tâtonnements et une plus longue expérience.



Pour le détail du Salon, j'ai, dans une publication quotidienne, suivi l'ordre topographique, ordre irrégulier et assujettissant.

Si l'Exposition triennale n'était à la veille de fermer ses portes et si le temps et l'espace ne me faisaient

défaut pour une causerie moins superficielle, je crois que, malgré ses inconvénients, j'adopterais le même système.

Car l'ancienne classification est complètement bouleversée.

La peinture religieuse, où la trouvez-vous? Le tryptique de *Van der Ouderaa* n'est pas digne d'être rangé dans ce genre, car ce genre fait partie de la « grande peinture » et la peinture de l'artiste anversois est de la toute petite peinture.

Von Uhde qui transporte les scènes bibliques dans de modernes milieux a fait crier au scandale de sévères catholiques; son art n'est donc point suffisamment religieux et cependant la majorité des critiques et des artistes prétendent que c'est là du « grand art ».

La Madone de *Dagnan-Bouveret*, le succès du dernier Salon de Gand avait une ravissante expression de candeur; c'était bien un superbe spécimen du « grand art » et l'idée ne serait venue à personne d'en faire l'ornement d'un oratoire non plus que l'on ne songerait à placer dans une église certaine Vierge très profane que l'on ne peut voir à l'exposition de Bruxelles.

La mythologie et l'histoire sont les deux autres subdivisions du « grand art »; quels sont ceux qui traitent ces genres avec la science et le talent requis?

Ce ne sont certes pas ces malheureux concurrents pour le prix Godecharle qui se sont imaginés bien à tort que leurs chances de succès étaient en raison directe du « carré » de leurs toiles et qui sous prétexte de « grand art » ont fait de la peinture très encombrante...

Abandonnons donc les appellations surannées et qui ne correspondent plus aux réalités, aux nécessités du jour pour signaler en dehors de toute classification spéciale quelques œuvres de mérite, quelques tableaux qui ressortent du fond banal de la généralité des toiles :

le Ruisseau de *Frédéric*, toile originale et de grand mérite en dépit de nombreuses incorrections de dessin et de certaines exagérations de couleur; la Fille de Jaïre de *Julien De Vriendt*, œuvre sage, pondérée et d'un beau sentiment; la Délénestration de Prague de *Brozik*, composition mélodramatique mais bien mouvementée et savamment exécutée; la Polyxène de *Stallaert*, grande machine qui, sans valoir le petit exemplaire du même sujet qui appartient au Musée de Gand, renferme des qualités de dessin et de couleur de plus en plus rares chez les contempteurs du classique; la Fête patriotique du Cinquantenaire de l'Indépendance nationale, page d'histoire contemporaine, enlevée de très moderne façon par *Van Camp*.

Et dans un genre intermédiaire la toile lumineuse et intéressante d'*Abry*, réunissant, sous prétexte de grandes manœuvres, nos princes et le « grand état-major » belge; la charmante œuvre de *Hitchcock*, représentant gracieusement la sainte Maternité; encore ce coin de nature si sainement réaliste, si honnêtement peint de *Claus*, la Récolte des betteraves...

Si l'art national a perdu en ces dernières années d'excellents peintres de portraits, il en est encore qui peuvent rivaliser avec les maîtres du genre, d'Allemagne et de France, habitués de nos salons : *Von Lenbach* et *Kaulbach*, *Mosler*, *Fantin-Latour*, *Roll*, *Giron*; car nous avons *Wauters* (il n'a point de portrait à l'exposition), *Cluysenaer*, de la *Hoese*, *Vanaise*, *Herbo*, *Cogen* et bien d'autres continuateurs de traditions glorieuses.

Certes, toutes les œuvres exposées par ces peintres ne sont point irréprochables — le portrait, genre ingrat, n'inspire pas toujours l'artiste et lui laisse rarement son entière liberté — mais la moyenne est satisfaisante et elle permet d'avoir foi en l'avenir.



Mais, comme je l'écrivais tantôt ce sont surtout les genres secondaires qui sont bien représentés au Salon et les pessimistes eux-mêmes, ceux qui constatent et déplorent l'abaissement du « grand art » reconnaissent volontiers que les **genristes** et les **paysagistes** maintiennent vaillamment la réputation faite par les « petits maîtres » à l'école flamande.

L'école anversoise, par exemple, dont on médit beaucoup — hélas! non sans motifs — a de très habiles et très patients peintres d'intérieurs : *Struys*, un maître, au mélancolique talent, se plaisant aux choses tristes, — *l'Israëls* belge. *Brunin*, un coloriste d'une stupéfiante habileté technique; *Van Snick* qui expose notamment un remarquable intérieur d'hospice; *Mertens* qui fait des choses charmantes, relevant par une distinction innée la vulgarité des sujets; *Desmeth*, *Kokken*, *Ratinck* — artistes de moindre valeur mais dont l'avenir pourrait nous réserver d'agréables surprises.

Ils se rencontrent d'ailleurs partout les peintres de sujets épisodiques ou de fantaisie; parmi les Gantois il en est un dont deux expositions triennales successives viennent de consacrer le réel talent : *Horenbant*; à Bruxelles, *Van Gelder* récolte de très curieux et très originaux documents humains. Mais à côté de quelques beaux peintres, que de barbouilleurs! C'est que pour écrire du bout du pinceau le journal de la maison ou

la chronique de la rue, pour rendre la scène touchante ou comique, il faut des connaissances approfondies : il faut posséder des notions anatomiques étendues, avoir une teinture d'histoire, connaître le costume ; il faut être dessinateur habile et homme d'esprit...



Théophile Gautier parlait déjà de ces civilisations extrêmes qui engagent les esprits fatigués à se réfugier sur le sein de la nature, — caractéristique de notre époque signalée tantôt.

Chaque jour la place est faite plus grande aux genres secondaires.

L'homme est-il ennuyé ou mécontent de son semblable ? Croît-il découvrir dans la création passive des affinités cachées pour ses mélancolies secrètes, d'humbles sympathies pour ses douleurs inconnues ?

Ou bien encore, les artistes cèdent-ils à ce vague panthéisme qui, depuis un demi-siècle, s'infiltré dans les arts et qu'un critique célèbre constatait par ces mots : « La plante a son âme comme la bête, et Dieu se joue partout à travers la nature... »

Quelle que soit la réponse à ces délicates questions, il importe de constater qu'ils sont nombreux et habiles les admirateurs de la belle nature et que, si le Salon de Bruxelles n'offrait point entière satisfaction aux amateurs des grands genres, il a contenté pleinement les « opportunistes » qui recherchent les paysages, les marines, les fleurs et les accessoires.

Courtens, Heymans, Binjé, Marcette, Hagemans, De Greef ont des palettes riches et scintillantes, des palettes sur lesquelles brillent l'émeraude des feuillages tendres du printemps et le vieil or des frondaisons d'au-

tomne. Ils sont amoureux des fanfares de couleurs, des vibrations de la lumière; ils arrêtent et fixent le rayon de soleil qui glisse entre la ramée. Tandis que *Den Duyts*, *Wolles* préfèrent les effets d'une poésie plus tranquille.

Les marinistes contemporains sont habiles : voyez donc les superbes pages de *Mestdag* d'un réalisme qui donne le frisson; les toiles lumineuses mais plus conventionnelles de *Clays*; les mers grises, jaunâtres, sablonneuses de *Weber*, *Bouvier* et *Lemayeur*.

Hélas, *Artan* n'est plus!

Alfred Verwée, *Stobbaerts*, *Vander Eycken*, *M^{me} Ronner* ne peignent-ils pas parfaitement les grasses pâtures, les chaudes écuries, le chenil bruyant ou l'intimité du *home* égayé par nos animaux familiers?

Seghers, *De Keghel* et une phalange de gracieuses artistes égayent de brillantes et vives inflorescences le Salon de Bruxelles, tandis que *MM^{mes} Ronner*, *De Hem*, *MM. Chappel*, *Vander Meulen* prouvent que le goût et l'habileté technique peuvent rendre intéressants et artistiques les bibelots usuels, les objets vulgaires mêmes.



La statuaire — la plus sévère des religions d'art, celle qui compte le moins d'adeptes mais les fidèles les plus dévots — échappe par son essence et sa nature aux fluctuations de la peinture.

Une figure peinte, charpentée et musclée contrairement aux règles anatomiques et myologiques rachètera (aux yeux de certain public) ces défauts par un coloris vivant ou une expression recherchée, mais une statue ne peut être élevée en dehors des règles sévères de l'eurhythmie imposée aux sculpteurs.

Le statuaire a cependant tâché de donner au plâtre, au bronze et même au carrare le grenu de la chair, le mouvement et les palpitations de la vie.

Vinçotte, Van der Stappen, De Vigne, Meunier, Lambeaux surtout, ce descendant en ligne directe et sans alliance artistique néfaste des grands réalistes flamands, soutiennent dignement et vaillamment au Salon de Bruxelles comme partout ailleurs, le renom de la petite mais forte école des statuaires belges.

Et d'autres se lèvent — les *Leroy*, les *Vanden Bossche*, les *Rousseau*, les *Rombaux* — pleins de courage et prêts à prendre la place de ceux qui failliraient ou tomberaient.



A ces notes faut-il une conclusion?

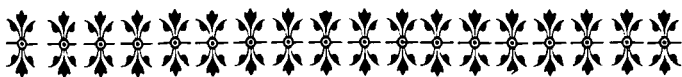
Mais on n'en tire pas d'un état de choses provisoire, or à mon humble avis l'art et plus spécialement l'art national traverse une crise. Au sortir de cette période transitoire — le génie humain ne saurait rester stationnaire — l'école belge sera-t-elle en progrès?

Je l'espère sans l'oser l'affirmer, car une tendance m'effraie, celle qui finirait par faire du « morceau de peinture » l'alpha et l'oméga de l'art.


Qu'on ne l'oublie pas en effet : « La volonté s'émousse dans les travaux faciles, la pensée s'engourdit dans les conceptions toutes faites, et, si l'habile ouvrier en peinture se retrouve toujours, le grand artiste a disparu... »

ALBERT DUTRY.





LAMARTINE.

 N vient de célébrer à Mâcon, heureusement d'une manière plus religieuse que républicaine, le centenaire de Lamartine. L'évènement a fait quelque bruit et a tiré de l'oubli, où il dormait depuis une trentaine d'années, le nom du poète des *Méditations*. Ce nom semblait destiné à une gloire plus durable.

La réaction contre le naturalisme, qui s'accroît dans le monde littéraire, n'a pas été sans contribuer au succès du centenaire; Jules Simon s'en est mêlé. Mais cette apothéose, assez officielle, ne sera-t-elle qu'un vain bruit, troublant un moment le silence autour de l'oublié, pour laisser retomber plus lourdement l'indifférence sur sa tombe? Un regain de popularité est-il possible pour le demi-dieu de la jeunesse de ce siècle? Apparemment non.

Une grande partie de l'œuvre de Lamartine est morte. Ce qui survit doit sa vitalité au mysticisme religieux et au sentiment intense de la nature qui remua si profondément les âmes au sortir des turbulences révolutionnaires et des sécheresses lyriques du XVIII^e siècle. A ce titre, les meilleures pièces de Lamartine, les *Premières Méditations* surtout, établissent une date dans l'histoire de la poésie. Les désillusions de l'existence, la fugacité inexorable des jours, les attraites de la vie future, ont inspiré au générateur du romantisme un certain nombre de pièces

d'une vérité éternelle, dont le temps n'emportera pas le charme mélancolique. Mais c'est en vain qu'une académie spéciale s'est fondée pour remettre l'œuvre entière en honneur et pour lui rendre une influence posthume sur notre génération; c'est en vain que la *Lyre universelle* célèbre ses louanges, et que M. de Pomairols, dans sa chaleureuse admiration, la trouve nantie de toutes les qualités morales et esthétiques imaginables; ce qui est mort ne revivra pas.

Certes le mysticisme, voire la poésie catholique gagnent du terrain, mais, à ce point de vue, il y d'autres sources d'inspiration que l'œuvre diffuse du grand poète. Les idées religieuses de Lamartine, parfois nettes et correctes dans sa prose, ont toujours été flottantes dans sa poésie, et, ce qui est non moins grave, il n'a jamais été qu'un habile improvisateur. C'est à croire parfois qu'il a dédaigné cette forme, si recherchée par les vrais maîtres, et sans laquelle il n'y a pas d'œuvre d'art solide.

A ce double point de vue il ne peut être présenté comme modèle, et se trouve en opposition avec les tendances de la poésie moderne. C'est surtout à cause de sa phrase flasque, de sa versification *coulante* que Lamartine est tombé dans un oubli si irrémédiable. La concentration de la pensée, la sobriété, l'effort qui seul engendre l'expression artistique, lui sont inconnus. Ses poésies ressemblent trop souvent à des brouillons, hâtivement griffonnés, où de superbes strophes, dues à un éclair de génie, sont encadrées de vers quelconques au gré du flux et du reflux des sentiments. Lamartine ne s'est nullement gêné pour en faire fréquemment l'aveu; c'était sa façon de comprendre la poésie; ce n'est plus celle de la génération actuelle.

Notons, en parcourant les *Commentaires*, quelques

uns de ces aveux. Je choisis ceux qui regardent des pièces bien connues.

« J'écrivis au crayon sur mes genoux et presque d'une haleine cette méditation à Lord Byron. »

« Une nuit je me levai et j'écrivis ce gémissement ou plutôt ce rugissement de l'âme. » (*Le désespoir.*)

« J'écrivis cet hymne le l'adoration rationnelle (*La prière*) en me promenant sur des montagnes qui dominent la gracieuse vallée de Chambéry. »

« En sortant de là je gravis, au clair de lune, les pentes boisées des montagnes et j'écrivis au crayon les strophes qu'on vient de lire. » (*Le génie.*)

« J'écrivis ces vers en retournant, seul, à cheval, de Paris à Chambéry. » (*Dieu*) etc. etc.

Enfin la très longue pièce qui occupe 25 pages dans les *Harmonies*, *Novissima verba* a été écrite en 16 heures. « Les heures et les heures passèrent sur le cadran sans pouvoir m'arracher à mes pensées... Un vieil ami qui était mon seul compagnon dans ce vaste château, montait de temps en temps dans ma chambre, et emportait les pages écrites pour les copier plus lisiblement. »

La perfection de la forme n'est pas compatible avec ces soudaines éruptions de poésie subjective. Et puisque nous parlons de la façon d'écrire de Lamartine, notons encore ces détails qui se rapportent aux préfaces de deux de ses recueils de poésies.

A la veille de rééditer les *Harmonies*, son éditeur lui réclame un prologue. Le poète annonce cette intempestive demande à son ami d'Egrigny, et écrit, au vol de la plume, trente-cinq pages pour lui expliquer comme quoi « il n'est en veine d'écrire ni en vers ni en prose ». Ce que c'est tout de même qu'un romantique qui n'est pas en veine ! Il raconte par le menu ses

promenades et nous intéresse à ses trois chiens et à sa jument *Saphir*. En terminant il déclare qu'il va copier sa lettre et la servir comme préface. Ce n'est guère compliqué.

Même plaisanterie pour les *Recueils*.

Encore une lettre, à son ami Léon Bruys d'Ouilly cette fois. Il expose l'emploi d'une de ses journées à Saint-Point, et confie discrètement à son correspondant, qu'il déchire et anéantit ses meilleures poésies, (à d'autres!) — Il termine en disant : « Mais je m'aperçois que cette lettre a vingt pages; tant pis : il est trop tard pour la recommencer; si cette lettre est trop longue pour une lettre, tirez-en une préface. Cela ne se lit pas. »

Hélas! non, pas plus que les vers expédiés avec le même sans gêne.

Lamartine, tout comme un autre et malgré son génie, a subi, pour une grande partie de son œuvre poétique, la condamnation exprimée en ce vers :

Ce qu'on fait sans le temps ne lui résiste pas.

Elle ne s'en relèvera pas.

GÉRARD LELONG.






LES " POÉSIES EUCHARISTIQUES ,,

de JEAN CASIER

I.

ES lecteurs du *Magasin*, qui connaissent de longue date M. Jean Casier, ne s'étonneront point, sans doute, de voir ici rapproché de son nom celui d'un illustre de la poésie, en ce siècle : Paul Verlaine. Les *Poésies eucharistiques* de l'un évoquent, en effet, lointainement, à certaines de leurs meilleures pages, le cher souvenir de cet incomparable livre de l'autre, *Sagesse*. Il va de soi — et la modestie de M. Casier ne s'offensera pas de cette déclaration franche — que l'on ne songe pas à dresser un pavois d'égale gloire aux deux écrivains; c'est uniquement leur commune et rare qualité de poètes catholiques qui rapproche ici du simple gentilhomme le Prince. D'ailleurs la parenté de leurs œuvres n'a pas d'autre lien : forme, idées, tout diffère de l'un à l'autre.

Verlaine est l'un des plus subtils artistes du vers : sa métrique a des hardiesses neuves et charmantes; ce sont des raffinements de facture et d'apparentes négligences qui sont des raffinements encore, des trouvailles de rares sonorités, d'étranges musiques languides, des complications ingénues et à la fois savantes du tour. Et

toujours triomphe, en les pages les plus émues même et les plus mystiquement ferventes, l'art suprême du froid ciseleur de phrases, de l'habile et patient chercheur de rythmes.

Chez l'auteur des *Poésies eucharistiques*, il n'en va pas ainsi. Au lieu de ces fantaisies paradoxales de style, de la correction; au lieu de ces novatrices audaces de versification, le vers tel que l'ont affranchi modérément, depuis nombre d'années, les romantiques et les parnassiens; au lieu de ces délicatesses d'harmonies et de nuances, de la simplicité toute naïve et spontanée, naïve d'une naïveté autre que celle, voulue et acquise, de Verlaine. Même le souci de la forme parfois s'éclipse derrière le souci de l'idée, et viennent alors des négligences et des maladrotes qui ne sont point feintes.

De même que, très logiquement, cette simplicité de l'écriture s'allie, chez M. Jean Casier, à une candeur absolue de sentiments, de même, et logiquement aussi, chez Verlaine, aux ingéniosités de forme des subtilités de pensée correspondent.

Verlaine fut naguère (au temps de ses *Fêtes galantes* et depuis) un sceptique outrant le scepticisme, un vicieux outrant le vice, au dire des chroniques et selon l'aveu de ses repentirs. Revenu, sous le fouet des épreuves, à la consolante Foi des années d'enfance, il a néanmoins gardé de son libertinage d'esprit une complexité quasi byzantine d'intelligence, et de l'abus pervers des sensations une bizarre complexité malade des sens. De là, cette mobilité, cette vivacité, cette acuité prodigieuses de sentiments et d'impressions. Au moindre contact l'âme et le corps vibrent. Or, à part même le charme d'une chose neuve sollicitant sa friandise d'inconnu, le catholicisme révélait plus impérieusement à l'enfant prodigue, par le contraste des grossièretés

quittées, ses sublinités, ses douceurs et ses joies. Et c'est bien ce contraste qui fit l'expression des ferveurs et des adorations plus violente chez ce converti que chez les croyants qui n'ont, dans leur vie, jamais changé de foi. Puis, à côté de l'épouvante des scandales d'autrefois, de l'enthousiasme des repentirs, le poète a rapporté du côtoïement des gouffres une sorte de fascination délicieuse et horrible, une peur de la tentation jamais définitivement vaincue, une appréhension de rechutes. Et c'est ce qui donne à sa prière de pardon, à ses humbles implorations de force contre Satan, un plus vif et plus douloureux élanement vers Dieu. Tout le ton spécial, toute la particulière saveur de son œuvre catholique est là.

Voici maintenant un chrétien de naissance et d'éducation, dont l'esprit et le cœur se développèrent en de calmes et religieux milieux. Son intelligence, en consciente possession de la Vérité, sourde à l'appel des curiosités défendues, n'a pas vagabondé à travers de multiples doctrines contradictoires. Le doute ne l'a point effleurée; elle a sauvé la droiture et la simplicité de sa foi. Ce chrétien a vécu une vie austère, loin des tapages mondains, dans l'observance de pieuses pratiques. Ayant vu le Bien plus que le Mal, sa candeur soupçonne à peine la formidable dépravation des hommes, et, logiquement, le désir du Ciel l'occupe plus que l'effroi de l'Enfer. En Dieu, qu'il s'est efforcé toujours de servir, il voit le Justicier moins que le Sauveur. Et l'œuvre littéraire répond naturellement à cet état d'âme; l'expression de sa ferveur a plus de simplicité naïve, mais aussi — son catholicisme étant plus d'habitude et composé plus de confiance que de crainte — moins d'élan. D'autre part, si le poète proclame à chaque page son humilité et sa faiblesse, s'il

implore sans cesse la grâce et la force d'En-Haut, le souvenir de ses fautes ne l'obsède pas, la pénitence et le repentir ne crient pas, et l'angoisse du châtement est nulle. Et, pour le dire en passant, si tel est le caractère spécial de l'œuvre de M. Jean Casier, c'est aussi ce qui fait, à notre avis, moins *humain* le ton de sa prière.

II.

Les *Poésies eucharistiques* portent en épigraphe cette parole de l'apôtre bien-aimé : *Deus charitas est*, et c'est, en effet, l'amour divin qu'elles glorifient, en son plus touchant et plus victorieux symbole, l'Hostie. Le livre entier se prosterne en adoration devant le Tabernacle. Il pleure, il chante, il prie; sa tendresse reconnaissante s'émeut au spectacle des abaissements de la Toute Puissance voilant, sous l'humble apparence du pain, sa redoutable splendeur; elle se lamente sur l'indifférence des hommes qui passent, distraits et bruyants, devant les sanctuaires; et sa prière, seule avec celle de quelques enfants pauvres et de quelques pauvres vieillards, peuple l'ingrate solitude des nefes. Puis l'œuvre célèbre les joies suprêmes et la majesté du Sacerdoce et les ineffables délices de la Table Sainte. L'âme du poète révèle ses ardeurs et ses effusions, elle a de touchants entretiens avec Jésus, elle pénètre dans l'intimité de l'Infini et y trouve d'inexprimables douceurs.

Tout le recueil n'est qu'un long murmure discret, silencieux presque, d'adoration et de prière. Ça et là détonnent quelques morceaux de circonstance dont le sacrifice s'imposait, et surtout une pièce de combat dans laquelle, sous prétexte de proclamer le Triomphe du Sacré Cœur, l'auteur enfle sa voix et adresse à feu M. de Voltaire une copieuse apostrophe : ces

choses-là ne se font plus depuis *Rolla*. Il arrive aussi parfois que le poète disserte et que sa dévotion, sous une forme plus ou moins didactique, semble poursuivre un développement doctrinal. De là (par exemple, dans *le Sacrifice*) quelque sécheresse et malaise, et aussi, par désir d'être complet, des longueurs.

Parmi les meilleures pages du volume, nous nous faisons un plaisir de signaler *La Fête-Dieu*, *Sub tectum meum*, *Le salut de semaine*, qui fut offert en primeur aux lecteurs du *Magasin littéraire*, et surtout les beaux vers mystiques de *Ferveur*, ceux qui rappellent le plus les mysticités de *Sagesse*, et que nous nous reprocherions de ne pas transcrire ici :

Je vous reconnais, Seigneur, c'est bien Vous,
Aimable et divin séducteur de l'âme;
Vous que j'ai suivi dans des élans fous
Et vers qui monta ma première flamme!

C'est Vous, mon matin souriant et pur
Plein d'expansion et d'efflorescence,
Vous qui rayonniez, dans un ciel d'azur,
Comme le soleil de mon innocence!

Mon œil Vous fixait presque à découvert,
Mon cœur Vous parlait sans crainte ni doute,
Et mon âme était un frais jardin vert
Où votre splendeur se révélait toute.

Plus tard lorsqu'ayant déjà combattu.
Aux sommets du bien je voulus prétendre,
Pour m'encourager à cette vertu
Vous eûtes, Seigneur, un baiser plus tendre!

La souffrance alors mêlait chaque jour
A votre nectar suave l'absinthe :
Mais Vous aviez tant grandi mon amour
Que je savourais l'âpre liqueur sainte.

Depuis, mon chemin s'est fait plus banal
Et j'ai moins joui de votre caresse;
Malgré votre Foi, mon constant fanal,
J'ai connu des jours d'ombre et de paresse....

Mais soudain voici que Vous me rendez
Votre baiser chaud sur l'ancienne empreinte :
Ma faiblesse monte et Vous descendez,
Et nous nous touchons, ineffable étreinte!

Tout large ouvrez moi votre Cœur aimant,
Et pressez bien fort mon âme ravie :
L'Extase, Seigneur, une heure, un moment!
Puis je reprendrai ma route... et la vie.

III.

Il serait difficile d'imaginer une matière littéraire plus magnifique et à la fois plus ingrate que celle des *Poésies eucharistiques*. Point de sujet aussi peu artistiquement traité. Chacun a, malgré soi — en dehors de nos admirables hymnes liturgiques — la mémoire pleine des proses vulgaires allongées dans les pieux manuels et des prétendus vers qui constituent l'obligatoire assaisonnement des premières communions, ordinations, prises de voile et autres cérémonies religieuses. Rien ne fut, avec de meilleures intentions, plus maltraité. L'effort tenté par M. Casier n'en est que plus méritoire : il a cherché à couvrir d'un vêtement artistique des vérités et des pensées que nombre d'écrivains médiocres eussent ridiculisées dès longtemps, si le ridicule pouvait jamais atteindre les vérités et les pensées éternelles.

Une tendance vers la modernité se révèle dans les *Poésies eucharistiques*. Mais pourquoi ne dépasse-t-elle pas la structure même du vers, et ne s'attaque-t-elle pas ou si peu à ce que l'on peut appeler la mise en scène de la conception? C'est cela qu'il importe surtout de rajeunir, si l'on ne veut pas que la rencontre d'une langue moderne avec une manière classique aboutisse à une dissonance, qui froisse comme un anachronisme.

Dans le vers lui-même, M. Casier se trompe peut-

être en limitant à l'unique poursuite de la rime riche son modernisme.

Il y a autre chose à saisir chez les Maîtres contemporains : le sens de la musique intime des mots, la neuve splendeur des métaphores, la précision rare du verbe et la couleur de l'épithète qui est la marque de l'écrivain. En pourchassant, avec trop d'acharnement, la richesse des rimes, on s'expose, si l'on n'a pas la triomphante virtuosité d'un Banville, à de graves périls. C'est ainsi que parfois M. Casier se trouve amené à des inversions laborieuses de phrases, à des attributions d'un sens inexact à certains vocables ; d'autres fois réduit à remorquer péniblement une rime au bout d'une incidente forcée, ou à imaginer d'étranges périphrases à la Delille. Hâtons-nous d'ajouter que ces fautes ne sont pas nombreuses et n'empêchent pas M. Jean Casier d'occuper une place enviable dans les lettres catholiques belges.

MAURICE DULLAERT.



SOLEIL D'HIVER

LE sol est dur, compact, fermé comme un avare ;
Le ciel est clair, très pâle, avec un grand soleil
Et sur la plaine éteinte en un calme de mare
Le rayon tombe droit près d'un rayon pareil.

Rien ne brise l'éclat monotone et bizarre
De ces lueurs d'argent : pas un accroc vermeil.
L'astre domine tout de ses grands jets de phare
Et laisse tout dormir dans l'immense sommeil.

Ainsi le cœur parfois se resserre et se ferme
Et pour stériliser en lui le moindre germe
Sous un manteau de glace il s'endort, isolé :

Et quand sourit l'amour, ce grand soleil des âmes
Ses fertiles rayons ne sont plus que des flammes
Etranges de pâleur, sur le sol désolé.

LOUIS GRANDPERRET.





LES LETTRES TOURNAISIENNES

AU MOYEN AGE.

(Suite de la page 35.)

XIII^e siècle.

LES lettres tournaisiennes ne datent, à proprement parler, que du XIII^e siècle, et, pour préciser davantage, de Philippe Mouskès.

On peut considérer Mouskès, en effet, comme le père et le chef de cette école de poètes, qui, après lui et durant plusieurs siècles, égayèrent de leurs fredons, ou honorèrent de leurs *romans* et autres compositions, plus ou moins remarquables, l'antique cité nervienne.

Mais, avant de nous occuper de son œuvre, il convient de consacrer quelques pages à *Jean de Saint-Amand* et à *Simon de Tournai*.



Jean de Saint-Amand, professeur à l'école de médecine de Paris, vivait vers l'an 1200. C'est le premier médecin belge connu. Il fonda la chapelle de saint Eleuthère à la cathédrale de Tournai, dont il était chanoine, et donna beaucoup de biens aux paroisses de cette ville.

Il n'écrivit point par pur agrément, ou pour se tailler une réputation — on ne le faisait guère de son temps. Etre utile à ses disciples, telle fut son unique ambition. « Afin, » dit-il quelque part, « de rappeler ce que j'ai appris dans ma jeunesse et qui pourroit

s'échapper de ma mémoire par la fragilité de l'âge et par différentes occupations, moi, Jean de Saint-Amand, prévôt des chanoines de Mons en Puelle, j'ai compilé ce petit ouvrage (celui en tête duquel se trouve cette confidence), pour soulager les écoliers qui passent des nuits entières -- il y a beau jour que les étudiants en médecine ont perdu cette tradition ultra-studieuse -- à chercher dans Galien ce qu'ils désirent y trouver... ».

Les malheurs du temps où il vécut n'étaient guère favorables à la culture des lettres, encore moins à celle des sciences, et de la médecine en particulier. Seul, il osa s'éloigner de la route communément suivie et quitter les sentiers battus de la scolastique. Il atteignit, par là, à la hauteur d'une véritable philosophie de la médecine, tout en faisant preuve, à la fois, et de sagacité et d'esprit, d'observation.

Le peuple grec, qui, dans le monde ancien posséda l'heureux monopole de l'esprit scientifique, avait, de ses propres forces, réussi à tirer la médecine de son état primitif.

Si, en Orient, le génie grec finit par s'altérer, s'amoindrit, se vit complètement défiguré dans les traductions persanes, syriaques, arabes, l'Occident le conserva intact, dans ses traductions latines des ouvrages d'Hippocrate, de Galien, d'Aristote, de Dioscorides, de Rufus, d'Oribase, etc.

Aux écoles grecques -- elles avaient, pour ainsi dire, colonisé toute l'Italie et une partie de Gaules, sous les premiers empereurs -- se rattache celle de Salerne, si florissante au XI^e siècle.

Les écrits de cette école représentèrent la doctrine greco-latine jusqu'au milieu du XIII^e siècle, époque à laquelle les livres arabes leur furent substitués en Occident. Jean de Saint-Amand y puisa certainement, pour la médecine des Grecs, ce goût qu'accusent tous ses ouvrages (1).

(1) On en trouvera ailleurs la nomenclature, et elle est longue. Voir, notamment, l'excellente *Notice sur les médecins qui ont exercé leur art à Tournai*, par M. le docteur PHILIPPART, p. 7 et suiv.

La médecine grecque — nous la connaissons surtout par Hippocrate, héritier du vieil Homère, et par Galien — est encore aujourd'hui la base de l'art médical et les œuvres d'Hippocrate, monument impérissable de science, feront éternellement les délices des vrais médecins et le désespoir des charlatans — il en est plus d'un dans la docte Faculté, hélas!

Combien il est glorieux pour l'ancien chanoine de Tournai d'avoir, dans un siècle d'ignorance et de barbarie, apprécié à sa juste valeur et contribué à faire tenir en une juste estime cette médecine, qui, depuis près de trois mille ans, se transmet, en quelque sorte, de mains en mains, rendant aux générations successives d'inappréciables services!



Simon de Tournai, autre chanoine de la cathédrale de cette ville, florissait vers 1208. Simon
de Tournai.

Déjà, pendant dix années, il avait enseigné avec éclat dans les écoles de philosophie de l'université de Paris, lorsqu'il passa à la faculté de théologie. Il y obtint un succès extraordinaire. La subtilité de son esprit, la clarté et la justesse avec lesquelles il exposait sa doctrine, ou donnait les solutions les plus inattendues des difficultés qu'on lui proposait, excitaient l'admiration de tous ceux qui l'entendaient. Et nombre de docteurs se mêlaient aux étudiants, pour assister à ses leçons.

Il fut, au milieu de son auditoire, frappé d'une attaque d'épilepsie, dont il mourut.

Disciple d'Aristote, il était fort attaché à sa philosophie. C'est même le seul reproche que son contemporain *Henri de Gand*, le « docteur solennel », formule contre lui. Il recourait plus volontiers, pour appuyer ses thèses, aux arguments de raison qu'à ceux tirés de l'Écriture ou des Pères de l'Église.

On lui a attribué le *Livre des Trois imposteurs*, ouvrage impie, fameux au moyen âge, que personne n'a jamais vu — pensons-nous — et relégué aujourd'hui parmi les ouvrages apocryphes. Barberousse, Frédéric II, Boccace et d'autres ont d'ailleurs partagé avec lui le déshonneur de cette paternité doublement supposée.

Nous ne dresserons pas ici la liste de ses manuscrits et de ses ouvrages. *L'Histoire littéraire de la France* la fournira aux amateurs de bibliographie (1).

Tous sont en latin, dans un latin concis et qui n'a rien de barbare.

Les questions qu'il s'y propose parfois décèlent une imagination plus qu'ingénieuse. Qu'on en juge par le *responsum* suivant : « Pourquoi », se demande-t-il quelque part, « Dieu forma-t-il la femme d'une côte d'Adam, plutôt que de toute autre partie de son corps? — Afin qu'elle fût considérée », répond-il gravement, « comme la compagne de l'homme; car, si elle eût été formée de son pied, elle eût pu se croire sa servante, et, si elle eût été formée de sa tête, elle eût pu se prendre pour sa maîtresse, sa supérieure légitime. » Ce *responsum* ne serait-il pas digne de figurer dans un traité de théologie amusante..., s'il en existait, comme il en est de physique amusante?



Phil. Mouskès.
Son état-civil.

Jusques au milieu de ce siècle, *Philippe Mouskès* a été considéré comme ne faisant qu'un seul et même personnage avec Philippe de Gand, dit *Muus* ou *Meuse*, évêque de Tournai de 1274 à 1283, grand *ami des tornois, baleries* et *donois*, et qui, au temps de l'abbé Li Muisis, aimait à chevaucher par sa ville épiscopale

(1) *Histoire littéraire de la France*, XVI, 392 et 393.

en brillant équipage. Les savantes études de MM. Dumortier (1) et de Reiffenberg (2) ont dissipé cette confusion.

Il est aujourd'hui démontré qu'il n'était pas Gantois et qu'il ne coiffa point la mitre : c'était un joyeux trouvère, portant la cape et l'épée, issu d'une famille patricienne de Tournai.

On lui doit une *Chronique métrique*, histoire de France et de Flandre depuis... la fugue d'Hélène avec le perfide Paris et la guerre de Troie — début obligé de toutes les *chroniques* de l'époque — jusqu'en l'an 1242.

Sa naissance, quoiqu'il ne fût point noble, l'autorisait à déplorer la chûte des principes de chevalerie des anciens preux et sa qualité de poète à regretter le temps de courtoisie où l'on « aimait par amour ». C'est même par là qu'il commence, après avoir toutefois pris le soin louable d'informer le lecteur, dans une sorte de prologue renouvelé des tragédies grecques, et de son nom, et de son prénom, et du sujet qu'il se propose de traiter en ses... 31.286 vers.

Laissons-lui la parole :

Que pueent faire li menut
 Quant li haut sont bas devenu!
 On siout jadis tenir grant cours
 Et despendre l'avoir à cours,
 C'on en parloit outre la mer,
 Et siout-on par amour amer,
 Et faire joustes et tornois,
 Et baleries et dosnois;
 On ne siet mès fort que trécier
 Et tout engloutir et lécier;
 Né de biel conte ne d'estore,
 Ne set nus mais faire mémore,
 N'i a celui ne face bourse
 Soit de cierf et de vace u d'ourse,

Chronique
métrique.

Prologue.

(1) *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. IX, pp. 122-145. — (2) *Chroniques belges inédites*, 2^e vol. supplém., pp. 7 et suiv.

Car avarisse les entraîne
Et amours ki devient haine (1). (Vers 24 à 41.)

Etat des lettres

XIII^e siècle.

A la vérité, si l'on montrait alors plus d'indifférence qu'antérieurement pour le « noble amusement des conteurs d'histoires et des trouvères », la faute en était, dans une certaine mesure, à ceux-ci. En effet, tandis que la croisade contre les Albigeois avait, de son étreinte de fer, étouffé le lyrisme des troubadours et que celui des chanteurs de par deçà la Loire en était encore aux premiers bégayements, l'épopée du moyen âge languissait et dépérissait : la poésie se glaçait au contact de la froide érudition, qui prenait une place de jour en jour plus grande dans les œuvres rimées, l'histoire usurpait de plus en plus les honneurs du vers de huit syllabes, la science se substituait peu à peu à l'émotion.

Sous ce rapport, Mouskès lui-même eût pu faire son *mea culpa*. Car, il fut loin d'inaugurer une réaction contre la funeste tendance des poètes de son temps.

Valeur littéraire
de la *Chronique*
métrique

Sa *Chronique* est le monument le plus vaste de la langue romane en Belgique : elle nous initie, d'une manière vivante et animée, à tout le vocabulaire, à toute la grammaire, à toute la syntaxe de cette langue, au XIII^e siècle (2).

(1) Que peut faire le peuple, quand les grands sont tombés si bas ! Jadis les grands étalaient dignement leur magnificence et dépensaient leur fortune en fêtes dont on parlait jusques au delà des mers ; alors on savait aimer par amour, faire joutes et tournois, fêtes et galanteries. Aujourd'hui, les hommes ne savent plus que tromper. Ils ne cherchent qu'à s'enrichir et sont devenus cupides et sensuels ; on n'en voit plus d'occupés au noble amusement des conteurs d'histoires ou des trouvères ; ils ne songent qu'à faire leur bourse, par les moyens les plus vils, car l'avarice les entraîne et l'amour s'est changé en haine.

(2) Les phrases, les expressions de Mouskès permettent de constater que l'ancien langage tournaisien s'est presque entièrement conservé dans les communes rurales du Tournaisis.

Mais, elle n'a rien de bien remarquable au point de vue littéraire. Ce n'est, en grande partie, qu'une traduction en vers octosyllabes — non pas monorimes, mais rimant deux à deux, comme ceux des fabliaux — de chroniques latines, cousues tant bien que mal au courant de la plume. Mouskès, du reste, confesse quelque part ses compilations en toute humilité.

M. de Reiffenberg le fait justement observer, il devait exister dans certains monastères, à l'époque où Mouskès écrivait, des rédactions latines d'anciennes traditions populaires, des espèces de résumés — en latin des chants nationaux des différents peuples qui s'étaient entre-choqués dans les Gaules, des contrefaçons enfin de ces *Heroïcae cantilenae* d'après lesquelles *Albéric de Trois Fontaines* raconte les victoires remportées par Charles-le-Chauve, en 866, sur Gérard de Vienne, duc des deux Bourgognes. L'abbaye de Saint-Denis paraît avoir joui, à cet égard, d'une grande célébrité et sa « librairie (1) » rendit probablement à notre auteur de précieux services.

D'un autre côté, tout n'est pas parole d'évangile dans cette *Histoire de France et de Flandre depuis la guerre de Troie*, qui, conçue dans l'esprit synthétique du moyen âge, embrasse la terre entière, au lieu d'un seul pays. Les légendes, les anecdotes surprenantes, les récits extraordinaires — auxquels, avec la simplicité enfantine de La Fontaine, Mouskès prenait un plaisir extrême — y abondent. Cependant, telle qu'elle est, on l'a dit avec raison, elle révèle quantité de faits sociaux et de faits domestiques que l'on chercherait vainement ailleurs et l'on y trouve la peinture candide de mœurs d'autrefois.

Sa valeur historique.

(1) Sa bibliothèque.

La seconde partie surtout est intéressante sous ce rapport, la première étant plutôt héroïque et fabuleuse; vers la fin, même, Mouskès écrit en véritable auteur de mémoires contemporains.

L'introduction.

Quarante-neuf vers préliminaires sont toute l'introduction. Après quoi l'auteur aborde résolument son sujet.

Depuis le vers 50 jusqu'à la légende de *Berte aus grans piés*.

« Les Francs descendant des Troyens » — ce qui n'était autrefois révoqué en doute par personne — le récit s'ouvre, la mode d'ailleurs l'exigeait, par l'enlèvement de la belle Héléne, le siège de Troie, l'émigration de ses citoyens vaincus en Italie et de là en Gaule, et la fondation de *Seconde Rome*, devenant successivement *Hostilie*, *Nervie*, et enfin *Tournai*.

Nous ne reprendrons, ni par le gros ni par le menu, les faits et gestes des héros cités dans ces fastes avant Pépin le Bref.

Du règne de ce prince nous nous bornerons même à détacher la courte histoire de *Berte aus grans piés*.

La légende de *Berte aus grans piés*.

Lorsque Pépin eut été fait « baillius (1) » de toute la France,

Féme (femme) manJa, (ce) dist (dit) l'estore (l'histoire),
 Sa fille lui transmit (envoya) rois Flore (2),
 Ki noble estoit et bièle et fine.
 Od (avec) li (3) en vint une mescine (servante).
 Pour çou que la roïne sierre (pour servir la reine),
 Mais s'anciele estoit et la sierre (4).
 Pépin a la dame espousée (épousa la dame),
 Grant fieste (grande fête) en ot (en eut) par la contrée,

(1) Bailli, roi. — (2) Le roi Flore lui envoya sa fille, laquelle était « noble, belle et fine ». — (3) *Li* signifie *elle*. — (4) Qui n'était que l'ancille (du latin *ancilla*) et la serve.

Et saciés (sachez) que trop s'adama (Pépin eut trop soin de la « sierre »),
 Quar (car) Pepins la sierre en ama,
 Et la sierre prist la roïne,
 Si (elle) la tramist (envoya) en la gaudine (au bois).
 Li roi par son conseil l'osta (retira),
 En la foriest la coumanda
 Mener et livrer à exil (1).
 Mais li sergant (les sergents d'armes) furent gentil :
 Pitiet en orent (eurent) pour le tort,
 Si (ils) ne l'ont pas livrée à mort.
 Parfond el bos laissié l'orent,
 Repairié (revenus) sont plus tost que porent (2).
 Li forestiers (le forestier) ala kacier (alla chasser),
 Si (il) trouva la dame el ramier (3).
 A son ostel (chez lui) menée l'a (l'emmena).
 Sa feme moult grant joie en a (en eut),
 Et la dame les siervi bien,
 Conques (jamais) de soi (d'elle-même) ne parla rien.
 Entretant (entretemps) ot Pepins ensi (Pépin avait eu)
 II fuis (deux fils), Raienfroit et Heldri
 De la sierre; et puis si avint (il advint)
 Que Pepins el bos kacier vint (au bois vint chasser),
 Ciés (chez) le forestier s'enbati (s'abattit)
 U (où) sa feme r'eut (eut de nouveau) puissedi (*post diem*) (4).
 (*Vers 1970 et suiv.*)

Ce petit épisode, qui ne se relie par aucune transition ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit, donne une idée, assez exacte, tant de cette liberté pleine à la fois de pudeur et de naïveté un peu crue avec laquelle on écrivait alors, que de la *manière* de Philippe Mouskès.

La manière de Mouskès.

Adenez, vers la même époque, a édifié un joli roman, le *Roman de Flore et de Blancheflor*, sur la légende de Berthe aux grands pieds. Elle eût fourni à Corneille matière à tout un drame : que de scènes attachantes,

(1) Litt. : le roi... ordonna de mener la reine en la forêt et de l'y exiler. — (2) Ils l'abandonnèrent au fond du bois et revinrent aussi vite qu'ils le purent. — (3) Dans les taillis. L'ancien mot *ramier* et notre mot *ramcau* ont le même radical. — (4) Toutes nos citations ont la ponctuation du texte original.

émouvantes, passionnées, lui auraient inspirées le mariage de Pépin et ses amours avec la « sierre de la roïne », la fuite de celle-ci au fond des bois et les angoisses de sa vie errante, sa rencontre inattendue avec l'infidèle, longtemps après, sous le toit hospitalier du forestier et son retour à la cour! Le récit de Mouskès n'est, lui, qu'un canevas froid et sec, un procès-verbal incolore et terne des aventures de la pauvre proscrire. Car Mouskès n'est point poète, comme Corneille et l'élégant auteur du *Roman de Flore et de Blancheflor* (1), tissé « pour le plus grand bien » de

« tous li amant,
 « Cil qui (ceux qui) d'amours se vont penant (peinant),
 « Li (les) chevalier et les puceles,
 « Li (les) damoiseil, les damoiseles;

Et qui,

« Si ce conte veulent entendre,
 « Mout » peuvent « d'amours aprendre (apprendre) ».

Il ne faut demander à Mouskès ni invention, ni mouvement, ni images gracieuses. Il en est totalement dépourvu, aussi bien que d'harmonie. Il n'a rien de l'artiste. Ce n'est qu'un chroniqueur doublé d'un rimeur. S'il se rencontre chez lui quelques traits heureux — *margaritae in humu* —, d'ordinaire il écrit d'une façon lourde et monotone. D'autre part, cette délicatesse de goût et cette fleur de galanterie que respirent les compositions des trouvères-chevaliers lui sont choses incon nues. Il n'a même point de style. Sous ses yeux est un texte original qu'il s'efforce de mettre en vers et il laisse aller sa phrase jusqu'à ce qu'elle ait épuisé la matière; dans cette marche, la rime vient-elle

(1) *Flore* était le prétendu père de Berthe et *Blancheflore* sa prétendue mère.

à défailir, les chevilles, les phrases de convention le tirent d'embarras et il se remet en route, se confiant dans la Providence et la longueur de son parchemin (1). Sa *Chronique*, en bien des endroits, ressemble fort à la *Gazette rimée* de Loret.

Revenons-y :

Parvenu au règne de Charlemagne, Mouskès s'aide largement des Chansons de Geste (2) et des poèmes du cycle armoricain. — En son siècle encore, quantité de fables avaient cours touchant les conquêtes du grand empereur, la défaite de Roncevaux, les exploits du roi Aygoland, Jean de Lanson, Orger le Danois, les quatre fils Aymond, le roi Artus, etc., etc.. C'est là une mine à laquelle il puise à pleines mains. -- Tout lui est bon. Le *miracle*, particulièrement, n'importe son degré d'authenticité, trouve en lui un *homme de foi*. A-t-il à narrer un épisode où le miraculeux joue un rôle quelconque, il se ferait un crime, semble-t-il, de révoquer en doute quoi que ce soit de ce que la tradition a consacré. Sa *Chronique* doit parfois à cette circonstance certains charmes dont le seul talent de l'auteur n'eût point su la doter.

Les fables dans la *Chronique métrique* depuis le règne de Charlemagne.

Rien d'étrange et d'attrayant, par exemple, comme la relation du ravissement de Charles le Chauve au ciel. L'auteur n'y atteint point, sans doute, aux hauteurs sublimes où Dante est parvenu; mais, on n'est pas peu surpris d'y découvrir le fond du chef-d'œuvre de cet immortel génie.

Le ravissement de Charles le Chauve au ciel.

Elle débute ainsi :

Une eure (heure) avint (arriva) k'il (qu'il) s'esperi (fut privé de sentiment),
 Uns angles (ange), par S^t-.Esperi,
 En l'autre siècle (monde) le mena
 Et en la main li assena (lui placa)

(1) *Chron. belges inédites*. — (2) Les épopées carlovingiennes.

Le chief (l'extrémité) d'un linciel (peloton) de fil blanc
 Qui resplendissoit à resanc (1)
 Si comme clartés de soleil
 Dont li rai (les rayons) sont cler (clairs) et viermel.
 Et le chief del fil (l'extrémité du fil), sans resoing (appréhension),
 Li fist loier (lui fit lier) entor (autour de) son poing,
 Et li (lui) rouva (ordonna) qu'il le sivist (suivit)
 Et mirast (qu'il regardât) bien çou (ce) qu'il véist (verrait).
 Lors fus menés en grans valées (2),
 Hideuses, parfondes (profondes) et lées (laidés),
 Plainnes de soufre tot (tout) ardent (ardent)
 Et saim (graisse) et cire et poit (poix) boulant (bouillant).
 Et là vit-il (il vit) etc.

 Lors (puis) fu (il fut) menés en paradis,
 Plain de repos et de délis (délices).

Les derniers vers nous apprennent que Charles le Chauve ne perdit heureusement point le fruit de son instructif voyage à travers les « valées plainnes de soufre » et les lieux « plains de délis ». Car,

Quant Carles ot véu ensi,
 Si revint en son esperi
 Et puis vesqui moult saintement (3).

La suite du récit.

Ce qui suit ce récit, notamment l'histoire des Normands et de la Normandie, sur laquelle Mouskès s'étend longuement avec complaisance, n'a pour nous qu'un intérêt secondaire.

Description
 et centre de la
 terre.

Nous signalerons, sans nous y arrêter, la description qu'il donne de la terre, du vers 12,860 au vers 12,908.

Elle est curieuse à consulter, pour qui veut connaître l'état de la science géographique au moyen âge.

Mouskès place le centre de la terre à une petite distance du Calvaire :

(1) Qui resplendissait en se développant, par son mouvement d'ondulation. — *Ressac*, terme de marine. — (2) Alors, il fut mené dans de grandes vallées. — (3) Littér. : Quand Charles eut ainsi vu, il revint à lui et depuis il vécut très saintement.

Del mont de Cauvaire si a (il y a)
 XIII piés (pieds), sans plus, jusques là
 U (où) la moitiés de tot (tout) le mont (monde)
 Est en largaice (largeur) et en réont (fond).

Dans l'opinion de Gervais de Tilburg, qui vivait également au XIII^e siècle, ce point central ne devait, en tous cas, pas être loin de là. D'après ce qu'il rapporte, c'était, selon les uns, à Jérusalem, selon d'autres à l'endroit où le Seigneur parla à la Samaritaine, près d'un puits, « parce que, paraît-il, pendant le solstice d'été, à midi, le soleil plonge directement dans ce puits, sans y laisser aucune ombre ». La bulle adressée par Urbain II à tous les fidèles, pour les engager à se croiser et à marcher à la délivrance de « la cité royale située au centre du monde », prouve que la première des opinions relatées par Gervais de Tilburg était généralement adoptée.

Les aventures d'Isembart et de Girardin occupent Moukès du vers 14,072 au vers 14,296 et forment un épisode de son récit avec celles du roi Gormant, dont la mort fit l'objet, vers la fin du XII^e siècle, ou au commencement du XIII^e, d'un poème remarquable découvert par Mgr De Ram dans une vieille reliure.

Quand, plus tard, il s'en vient à parler de Gerbert — mieux connu sous le nom de Sylvestre II —, ainsi que pour ce qui précède, les traditions légendaires alimentent largement sa chronique.

Que ce pape eût eu commerce avec le diable, c'était chose universellement reçue au moyen âge. Personne ne songeait à contester qu'il eût été « magicien », à l'instar du païen Virgile.

On tenait que sa mort avait failli être une juste punition de sa criminelle existence et qu'elle avait été entourée de circonstances dramatiques. Moukès y con-

Du vers 14,072
 au vers 14,296.

Histoire du pape
 Sylvestre II.

sacre 123 vers, du reste sans chaleur ni mouvement. Tout ce que Gerbert dit et fait durant sa dernière heure est presque zussi sèchement consign   que dans un acte de d  c  s, bri  vement amplifi  .

On y voit — car nous ne citerons pas le morceau entier — le sergent appel   par lui,

- d  couper
 « Trestous ses membres 1 et un (un    un),
 « Et fors g  ter (jeter) as caus (au loin) cascun (chacun).
 « Pour   ou (parce) qu'en lieu desconv  nable,
 « En avat servi le diable.
 « Li (les) corbou et li woutoir (vautours)
 « Ki diable i  rent (  taient) lait et noir
 « Les pi  ces entr'aus (eux) devoroient (1).

Ce que nous appellerons le d  no  ment -- assez inattendu — de cette narration apporte un terme, non pas    une v  ritable   motion, si peu vive f  t-elle, mais simplement    une l  g  re incertitude qui plane jusqu'   la fin sur le sort r  serv      l'  me de ce pape sorcier, tellement rus  , que, *in extremis*, il bat en malice le diable lui-m  me, auquel il s'  tait, cependant, vendu pour l'  ternit  .

Tous ses membres successivement jet  s au cinq cent trente-six diables — nombre minimum, assure gravement l'auteur — qui avaient rev  tu l'apparence de corbeaux et de vautours pour venir prendre son   me et la mener en enfer, on n'est pas peu surpris de le voir, contrit et repentant, faire un retour sur lui-m  me et se donner de c  ur    Dieu. En sorte que

De ce que point ne d  s  pera
 Se li cors son mal comp  ra
 L'ame fu sauve, ce croit-l'on,
 A quan que savoir en puet-l'on (2).

(1) Les corbeaux et les vautours, qui   taient des diables laids et noirs, d  voraient ses membres entre eux. — (2) Parce qu'il ne d  s  p  ra point, si son corps paya sa faute, son   me fut sauv  e, croit-on, pour autant qu'on le puisse savoir.

Un romancier consciencieux n'aurait point omis de nous dépeindre, sous des couleurs effrayantes, la rage que durent exhaler les 536 démons ainsi frustrés d'un butin sur lequel ils comptaient. Mouskès n'a point ce scrupule : le texte qu'il traduit, ou la légende qu'il couche sur le papier, n'en disant rien, il agit de même. Et, « l'on » ayant rimé avec « l'on », il continue bravement son petit bonhomme de chemin, nous entretenant cette fois — sans plus de souci de la transition que de la rime riche — d'un autre trépas, celui d'Arnoul II, comte de Flandre.

La gracieuse légende du *Chevalier au Cygne* obtient à peine 20 vers de lui. Elle faisait cependant partie de ce fond de croyances poétiques que tous les peuples semblent avoir possédé en commun au moyen âge et que brodait à l'envi l'imagination de leurs poètes. Les Allemands l'ont connue, les Hollandais pareillement, et un érudit en a recueilli en Espagne la tradition première (1).

La légende
du *Chevalier*
au *Cygne*.

Avec plus d'ampleur sont traitées les amours illégitimes de Robert le Diable et de la gente Harlette, qui

Les amours
de Robert le
Diable.

. fille d'un escohier (pelletier) estoit.

Mais,

. si biele
K'il n'ot dame ne damoisiele
En la tière, de sa biauté
Ne de valeur, ne de bonté (2).

Elles présentent un vif intérêt et appartiennent de droit à l'opéra.

(1) Le cygne, on ne l'ignore pas, appartient à la mythologie de certaines nations. Chez les Scandinaves il était consacré au soleil et à la lumière, comme l'oie à l'hiver et aux ténèbres, et leurs fées, les *Walkyries*, avaient, le jour, la forme de cet oiseau. — (2) Littéral. : Elle était fille d'un pelletier..., mais, si belle qu'il n'y eut, sur terre, ni dame ni demoiselle de sa beauté, de sa valeur, de sa bonté.

Dans les récits de ce genre, le *roman* (1) ayant d'ordinaire, pour les lecteurs qu'on est convenu d'appeler « les lecteurs honnêtes », tout juste autant de respect, sans plus, que le latin, nous renverrons au texte de notre auteur ceux à qui l'intelligence du *roman* donne des grâces d'état. Ils y verront comment ce diable de Robert s'éprit d'Harlette, tout duc de Normandie qu'il était, comment il parvint à lui faire agréer ses hommages et dans quelles circonstances il eut d'elle le bâtard Guillaume, dit *le Conquérant*.

Du vers 10.830
au vers 20.069.

Nous voudrions pouvoir citer le passage où Mouskès, plus loin, conte de quelle façon le roi Richard Cœur de Lion tomba aux mains de Léopold d'Autriche, en revenant de la croisade; car il s'y relève et sa narration — trop longue malheureusement pour être reproduite ici — a quelque chose de dramatique, qui plaît.

Il ne mérite pas moins d'éloges, lorsqu'il retrace les circonstances au milieu desquelles l'empire germanique cessa d'être héréditaire. Tout romanesque qu'il se montre en cet endroit, du moins il touche et attendrit, et son style y est bien plutôt d'un trouvère que d'un chroniqueur.

La légende du
Juif Errant.

Il s'étend trop peu, par contre, sur l'antique légende du Juif Errant.

Peu initié à la poésie du détail, aux délicatesses et aux petites perfections du style, le moyen âge était néanmoins en possession de la plupart de ces grandes idées qui sont comme le thème universel et permanent des œuvres d'imagination. Il avait su leur donner un caractère non-seulement moral, mais surtout pratique, en les revêtant d'une forme sensible et palpable.

(1) C'est-à-dire la langue romane.

L'antiquité avait eu son Sisyphé, condamné à rouler perpétuellement un rocher ; il avait, lui, son Juif Errant. Si elles étaient sans attaches, ces deux légendes — notons-le en passant — présentaient les plus frappantes analogies.

Le même génie — M. le baron de Reiffenberg le fait justement remarquer — qui avait personnifié dans Roland et Ganelon le courage trahi par la ruse, dans le Renard le triomphe de l'habileté, dans Partonopeus et Lanval l'impatiente curiosité de l'amour, dans Berte, Biétris et Genevièvre de Brabant, l'innocence calomniée, dans Théophile ou Faust la révolte de l'intelligence contre Dieu, le même génie, disons-nous, donnait aux petits et aux grands une pathétique leçon d'humanité, en apprenant à tous l'histoire de ce Juif châtié exemplairement pour avoir insulté aux souffrances du Sauveur.

Le fait seul que Mouskès consigne cette tradition mérite d'être constaté. Il indique, dans une certaine mesure, combien elle était populaire de son temps, à Tournai particulièrement. Elle n'y était point encore oubliée au XVII^e siècle ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire Cousin : « Audict an 1616, » écrit-il quelque part, « se vendoit publiquement à Tournay et ailleurs, par des porte-panniers, parmy d'autres cartes et images de papier, le pourtraict d'un Juif (à mon advis fabuleux) nommé Ahasverus, avec un écrit imprimé où était discouru que cestuy Ahasverus aurait vescu du temps que Nostre-Seigneur fut crucifié en Jérusalem, et estoit encore vivant l'an 1613, et errant je ne sçay où par le monde. » (1) Aussi vivace aujourd'hui, à Tournai, qu'en 1616, la légende du Juif Errant est de celles qu'on écoute, enfant,

(1) COUSIN, 4^e vol., p. 367.

sur les genoux maternels. Au reste, on pourrait encore la retrouver partout chez les nations modernes.

Fin de la *Chronique métrique*.

La *Chronique* de Mouskès s'arrête à l'année 1246. La fin en est principalement consacrée à l'empire latin de Constantinople.

Le patriotisme de Mouskès.

C'est ici le lieu de dire que Mouskès ne manque pas de patriotisme. Outre qu'il honore sa ville natale d'une lointaine et glorieuse origine, il ne lui marchandé pas les vers dithyrambiques, à l'occasion. Il est Tournaisien dans l'âme.

A preuve, par exemple, la raison qu'il assigne à la conduite de Philippe-Auguste faisant enfermer dans une cage, après la bataille de Bouvines, le comte Ferrand, « un diable d'enfer ». Si Ferrand encourut alors condamnation « au double fer », ce fut, s' imagine-t-on communément, pour avoir levé l'étendard de la révolte et tenté de détrôner son suzerain. Erreur! « *Pour çou qu'il ot Tornai foulé* », uniquement parce qu'il avait eu le tort, autrement grave, de fouler aux pieds le sol de Tournai et de saccager cette bonne cité.

Ne distingue-t-on pas à ce trait un des ancêtres littéraires et un concitoyen de l'auteur du chant bien connu : *Les Tournaisiens sont là!...?*



*Gautier
li Cordiers
et
Gautier
de Tournai.*

A cette école de rimeurs et de trouvères tournaisiens d'où sortirent Philippe Mouskès et, plus tard, les *Compagnons des Confréries du Puy*, appartient également *Gautier de Tournai*. Il vivait au temps de saint Louis, selon M. Dinaux, dans la seconde moitié du XIII^e siècle ou au XIV^e, d'après M. le baron de Reiffenberg

On lui doit le *Roman de Gilles de Chin, seigneur de Berlaymont*.

Ce n'est pas, à proprement parler, un roman de chevalerie, mais bien l'éloge historique d'un paladin *authentique* du Hainaut, qui y naquit, durant la seconde moitié du XI^e siècle, au château de ses pères, à *Chin*, sur les confins du Tournaisis.

Gilles de Chin fut très populaire en Hainaut et le souvenir de ses prouesses s'est perpétué jusqu'à nos jours dans le pays de Mons. Rien de surprenant qu'elles aient tenté la plume des trouvères !

Gautier de Tournai n'est pas, en effet, le seul dont les exploits de Gilles de Chin aient stimulé la verve.

Gautier li Cordiers, natif peut-être aussi de Tournai, mais dont l'œuvre a été vainement recherchée jusqu'ici, l'avait devancé.

Ces quatre vers le disent clairement :

Voirs est que Gautiers li Cordiers
Traita la matiere premiers
De mon signor Gilles de Cyn,
Mais il n'en fist mie (pas) la fin
De lui ne de tote la some.

Ils porteraient à croire que le poème de Gautier de Tournai n'est qu'un remaniement de l'œuvre de Gautier li Cordiers, avec une conclusion en plus.

Gautier de Tournai ne paraît pas inférieur à la plupart des écrivains qui florissaient de son temps au cœur même de la France. Il n'a cependant point enrichi la littérature tournaisienne d'un chef-d'œuvre. Tandis que, d'un côté, il a peu inventé, désireux qu'il était de se tenir le plus près possible de la vérité, d'autre part, il a inexorablement éliminé de son récit le merveilleux, auquel Philippe Mouskès — on l'a vu — avait réservé une si large part dans sa *Chronique*.

Comme Mouskès, il manque d'art et d'imagination. Quant à son style, quoique souvent diffus et lâche, il n'est point dépourvu de grâces et de naïveté, surtout dans la peinture des sentiments intimes.

*L. Roman de
Gilles de Chin.*

Moins longue que la *Chronique* de Mouskès, l'épopée de Gilles de Chin ne compte que 5543 vers. Nous y comprenons les 16 finals, où l'auteur se fait connaître, proteste de sa véracité, indique le but qu'il s'est proposé et sollicite, de ceux qui sa « canchon auront oïe », non leur bienveillante indulgence — car la fausse modestie n'avait point encore inventé la formule de rigueur aujourd'hui chez tout orateur ou tout auteur qui veut avoir l'air de se respecter — mais ce pieux salaire :

Qu'à Diu proient que vrai pardon
Face et à lui et à Gillon.
Et tous nous mèce em paradis
Aveuc sez anglez bénéys. *Amen.*

Notre poète commence par proclamer la supériorité de son héros sur tous ceux des temps passés :

Oncques Ector ne Achyllès,
Ne Patroclus, ne Ulixès,
Polynctès, ne Tydéus,
Ne Tyoclès, ne Adrastus,
Li fort roy dont on tant parole,
Dont cil cleric lisent en escole,
Rois Alexandres, né Porrus,
Gadifers, ne Emélidus,
A cui mainte aventure avint,
Ne furent teil, ne tant n'avint.

Gilles a naturellement sur eux la *signorie d'amors et de chevalerie* : car, sans amour point de chevalier accompli. Froissart, faisant l'éloge de Wenceslas, duc de Brabant, n'omet pas davantage, pour nous en donner la plus haute idée possible, de nous instruire qu'il était « *frisque, courtois et amoureux* ».

De l'enfance de Gilles on n'eût cependant rien auguré de favorable touchant son avenir. Battre et battre encore ses petits compagnons, tel était son unique passe-temps. Aussi ses parents le cédèrent-ils volontiers au seigneur d'Orsy, quand celui-ci demanda à pouvoir l'emmener en son château. Là, le jeune varlet, donnant à ses goûts un cours aussi libre — mais moins irrégulier — qu'au manoir paternel, s'appliqua avec entrain à manier dextrement la lance et l'épée, à frapper rudement d'estoc et de taille. Si bien qu'il ne tarda à mériter d'être armé chevalier par son père adoptif.

A peine eut-il une épée au côté qu'une métamorphose, aussi complète qu'heureuse, s'opéra en lui.

Fréquents alors étaient les tournois. Presque seuls, avec la chasse, ils égayaient la vie des chevaliers, si monotone en dehors des temps où ils guerroyaient.

A l'un d'eux eut lieu ce que nous appellerions aujourd'hui *l'entrée* de Gilles *dans le monde* : en Ostrevant, à la Garde-Saint-Remi, où l'avait conduit, convenablement équipé, Gosson d'Orsy.

Avec quel éclat ! Ses coups d'essai furent des coups de maître ?

..... Si (c'est) qu'il abat
Ceval et cevalier tout plat !

Et l'on décerna d'une seule voix à ce second Roland le prix du tournoi.

A peine était-il rentré au château de Chin, qu'une nouvelle fête d'armes l'en faisait sortir ; une troisième suivit, puis une quatrième, puis une cinquième.

Bref, trois ans durant il cueillit lauriers sur lauriers à la pointe de sa lance, et la renommée aux cent bouches n'eut plus d'autres triomphes que les siens à célébrer aux quatre coins du monde des chevaliers et des gentes damoiselles :

Moult est essauciez sez escus,
Par tout le mont (monde) est renomés.

Récompense aussi douce qu'inévitable en son siècle,
il se trouva, à son insu même,

..... de maintez damez amez,
Dont il n'estoit encor véus. (1)

Or, il advint qu'un jour il passa, avec sa suite,
devant le château de Duras.

La comtesse était à son balcon :

La contesse est à sa puie (balcon)
Où o (avec) ses pucèles (demoiselles d'honneur) s'apuie (elle s'appuie).
Elle estoit sengle (simplement) en I bliaut,
Sa trèce (tresse) esparsée por le chaut,
Deffublée estoit et sans ghimple (guimpe).
Moult bèle (belle) dame iert (est) et simple
Jouène (jeune) est et de petit de tans (de peu d'âge),
Car (elle) n'avait pas XVIII ans.

Elle s'informe du nom du chevalier dont l'escorte
s'avance. A peine sait-elle que c'est le preux Gilles de
Chin, qu'elle en tombe amoureuse.

Quant le harnas (elle) vit trespasser (passer),
Isnèlement fait demander
Cui (à qui) est li harnas : on li conte (on le lui dit).

.....
.....

Quant ele l'ot (l'eut entendu), moult li fu beil,
Car moult avoit oi (ouï) parler
Et soventes fois remembrer (vanter)
De Gilles de Chyn la proèce
Le sens, la valor, la larguèce,
Mais (elle) ne l'avoit onques (jamais) véu (vu).
Quant or li est ramentéu,
Moult en est lie à desmesure (démésurément joyeuse),

(1) aimé de maintes dames
Qui ne l'avaient même point encore vu.

Mais ensi (ainsi) fait qu'on en ait cure (qu'on ne s'en aperçoive pas);
 Et non porquant une estincèle
 Le point au cueur sous la mamèle,
 Qui tout le cors li (tout son corps); fait frémir
 Muer (changer de) color (couleur) et empaslir (pâlis);
 Souvent (elle) frémist tote et tresaut (tremblote),
 En petit d'eure (presque en même temps) a froit et caut (chaud),
 Degiète soi, souffle et baaille :
Amors le tient qui le travaille.
 Mais (elle) ne set (sait) preu (pas) qui si l'argue (ce qui la trouble),
 Qui son corage li remue,
 Démente soi (elle se tourmente) ne set (sait) que faire
 Comment puist (parvenir à) couvrir (cacher) cest afaire,
 Por les pucèles (ses demoiselles d'honneur) moult se cuèvre (dissimule)
 L poi de hardement (de quelques vêtements) se cuèvre (se couvre).

Les amoureux, au XII^e siècle comme de nos jours, ayant l'imagination inventive, la jeune comtesse est prompte à trouver un habile stratagème, qui lui permettra de lier sûrement connaissance avec Gilles de Chin et de l'attirer dans son manoir. L'absence de son mari rend aisée la réalisation de son projet :

Quant (elle) recovré (mis) ot (eut) hardement (ses vêtements),
 A sez pucèles dist (dit) briément :
 « Alons desor (sur) cest (ce) pont séoir (nous asseoir),
 Savoir se (si) nous porrons véoir (voir)
 Ces II⁽¹⁾ chevaliers trespasans (qui passent). »
 Moult fu la contesse gaitans.
 Si tost comme (aussitôt qu'elle) l'ot dit, s'en va,
 Ses pucèles o (avec) soi (elle) mena
 Dont ele avoit assez de bèles.
 Venuez sont lez demoisèles
 O (avec) la contesse sur le pont.

Impossible d'échapper à cette charmante embuscade :

Tantost con venues i sont (dès qu'elles ont pris place sur le pont),
 Gilles et tout si compeignon
 Viènt cantant une canchon.

(1) Gilles voyageait, en effet, de compagnie avec un autre chevalier, Gérard du Castel.

Li doi devant cantan aloient (allaient chantant),
Por esbanoier le faisoient.
Tantost (dès que) à la contesse vinrent (parvinrent),
Jus des paletrois descendirent,
Vers li (elle) s'en vinrent erramment,
Saluée l'ont nautement.
La contesse est courtoise et sage,
Norrie estoit de bon usage;
Contre iaus (eux) se liève et l'z salu
Lor a bonement respondu (leur a poliment rendu leur salut).

Après quoi, et jouant l'ignorante : « Qui êtes-vous, chevalier? » demande-t-elle à Gilles.

« Dame, fait-il, pour mon droit non (par mon vrai nom)
« Gilles de Chyn n'apèle-on. »

(*A suivre.*)

JOS. HOYOIS.





UN AUTEUR CATHOLIQUE

CHARLES BUET

POUR le dénigrer ou l'exalter on parle beaucoup à l'heure présente d'un livre à naître; — il s'agit de souvenirs à sensation : — l'énigmatique Buet fait dit-on paraître chez Savine cinq cents pages sur Barbey d'Aurevilly.

Le livre annoncé étrange, l'affection intime dont Barbey entourait l'auteur, les pièces que Buet fera représenter cet hiver à Paris, tout invite à désirer curieusement quelques données sur le personnage.

I.

Il n'était pas de ces rimeurs qui admirent le moindre brin d'herbe et se délectent à vagabonder sous les arceaux d'une forêt.

(BUET, *Certes moqueurs.*)

L'attention a ses heures de lassitude physique; à ces heures-là les romans de Buet sont d'un puissant secours, parce que de toute la force de leur vie entraînante, ils dominent et maîtrisent l'engourdissement mental. — Point de phrases longues, de sentiments supra spiri-

tualistes, d'existences surtendues mornes et fastidieuses. — Il y vient la gaieté des décors, la splendeur des fêtes, le grand éclat des lustres ou du soleil éclairant crûment des actions dramatiques machinées à souhait. — L'imagination malgré elle et sans y prendre garde, se retrouve fascinée et raffermie par les chapitres rapides dont l'art merveilleux et sûr consiste à retracer avec leur pleine richesse les grandes compositions et les poétiques mises en scène de l'histoire et des légendes, à moins qu'il ne s'agisse simplement d'un fait divers dit avec son maximum de pittoresque et de poignante exactitude...

Voici les bannières flottant à la brise, les dais empanachés, les fanaux dorés, les guirlandes de fleurs, les tournois, les cortèges, — puis la vie moderne, les intérieurs trop décorés, l'air sale et coagulant des boulevards, les lambris dédorés d'un café-concert, — l'auteur sait la physionomie et le mobilier de toutes les époques. Il a la technique de tous les luxes, il connaît les exaltations et les griseries physiques des arts et des parfums, il entasse à pleine main les accessoires dans des dispositions pleines d'ensemble, très caractéristiques de coup d'œil et qui concourent admirablement à draper quelque bon fond de tableau.

Etudes patientes d'archéologie et d'histoire documentaire direz-vous? Oh non! il y a plus encore car le premier plan a gardé toute son importance; tout se groupe autour de quelqu'impression maîtresse qui va sans cesse s'approfondissant jusqu'à une résolution terrible ou triste mais toujours harmonieuse.

II.

Je tremble à la seule pensée des spectres des visions enfantées par mon imagination : ces visions je les crée *excessives* et telles que Dieu ne permettrait pas qu'elles pussent se manifester.

(BUET, *Couttes moqueurs.*)

Buet est avant toute chose un excessif; depuis son enfance il a peiné en trop de milieux ineptes : involontairement il a vu de trop près les tripotages et les machines à gloire; à son regard ferme et franchement investigateur trop de caractères se sont révélés ignobles et froids; foule d'émotions très simples et très classiques, peu à peu s'en sont allées parce qu'elles veulent des isolements et des ignorances et qu'elles ne survivent pas au régime de la vie pénible et déprimante. Journaliste, observateur, moderniste, érudit, divinateur pénétrant, Buet est tout cela; il a connu la vie rapide; il a eu d'énormes sujets d'étude, les milieux les plus hétéroclites se sont ouverts pour lui; avec une passion curieuse égale, il a surveillé toutes les intrigues et tous les énervements les plus intimes de notre société; en même temps, par une prodigieuse activité, des études de bénédictin l'ont instruit des grandes passions ardentes que le Moyen-Age et la Renaissance révèlent à leurs familiers. — Avoir incessamment le spectacle des fièvres, des décrépitudes, des plaies du caractère humain enseigne atrocement la part de l'animalité et de l'intérêt aux grandes actions humaines. — A cette desséchante étude d'un monde de fer et de boue, on éprouve le besoin d'appeler à soi toute sa force d'âme pour résister. On apprend à éliminer les rêveries, les allanguissements d'affection, les douces paresse en attendant l'inspiration, les mièvres idyles faites d'illusions généreuses; il

ne reste qu'à se raidir contre toutes les faiblesses ; on s'essaie à avoir l'esprit et le cœur forts.

C'est ainsi que peu à peu les faits, les déboires, les expériences ruinent les grandes et nobles impossibilités que la jeunesse rêve et ambitionne.

Buet ne croit plus guère à l'amour et plus du tout à l'amitié..... il écrit à Tailhade « vous qui m'avez rendu l'affreux service de m'arracher mes dernières illusions, recevez comme un gage de souvenir constant ces pages mélancoliques, — où meurt l'amitié ». — Lorsque l'on est par un privilège de la jeunesse détaché de toute préoccupation, libre de tout souvenir, confiant dans l'absolue toute-puissance des grands mots et des grandes idées, on peut bâtir d'adorables caprices d'imagination, nourrir de tendres chimères poétiques dans le parc d'un château espagnol ; toute cette fantasmagorie devient impraticable quand on est tenaillé par les problèmes de la besogne pour vivre. — Car Buet est pauvre de la pauvreté la plus laborieuse, la plus noble et la plus vaillamment courageuse que je connaisse.

Comment dans semblable existence trouver place pour la poésie menue et frêle ? Pauvre et noble Buet, de grands dévouements et de lourds sacrifices ont inscrit le sérieux à toutes les pages de votre vie, c'est pourquoi vous ne prêtez votre talent et votre imagination qu'aux émotions les plus essentielles. A vous s'applique bien cette phrase des contes moqueurs : « Vous prenez tout au sérieux « vous ! quand on a tant vécu *on ne badine plus avec les sentiments*. A courir le monde, à visiter l'Afrique « et l'Asie, à observer le pire de toutes les bêtes méchantes, « l'homme, vous êtes devenu très savant, je n'en « disconviens pas, mais vous avez perdu la fleur de « la jeunesse. »

Où non, vous ne badinez plus avec les sentiments.

Pas un de vos récits qui soit un jeu futile de sensiblerie; dans votre œuvre pas un pastel, pas une aquarelle...

C'est que les sentiments s'éteignent en nous un à un chaque fois qu'une illusion s'envole; bientôt nous ne remarquons plus que les grandes commotions qui secouent tout notre être; nous cessons d'être sensibles si ce n'est aux grands jeux scéniques et aux grands spectacles. Lorsque le sort nous jette en pleine mêlée des passions contemporaines, certains événements mouvementés se révèlent, avec tant de tragique qu'ils laissent dans l'ombre les menus faits, les vulgaires mignardises, les gracieuses impressions ordinaires et communes. Tous ces mille riens qui constituent le patrimoine de rêves de la jeunesse ne sont plus pour Buet qu'une chose déjà lointaine qu'en passant, il salue comme une sorte de curiosité, rare à l'égal d'un parfum précieux : « La jeunesse, écrit-il, répand
« autour d'elle une joie douce qui pénètre ce qu'elle
« approche. Il fait bon voir de près une âme naïve,
« contempler un visage frais encore de cette fraîcheur
« de l'ignorance candide qui met une si lumineuse
« auréole aux fronts juvéniles. » Pour lui-même Buet dédaigne dans les sentiments les teintes aussi bien que les demi et les quarts de teintes; il lui faut les tons crûs et violents; il aime par dessus tout le noir et la pourpre, les ténèbres et le sang; — ces deux couleurs, écrit-il, *s'harmonisent* fort bien; — son cabinet de travail n'est que bibliothèques d'ébène et tentures rouges.

Instinctivement, il écrit pour certaines vérités sombres et grandioses qui deviennent saisissantes dans un récit concret; il pousse les situations jusqu'au gros drame héroïque, même jusqu'à la hantise magnifique qui oppresse et où on tue; Buet parle de *délicieuses sensations de*

la terreur : « Mon auteur favori, ajoute-t-il, est Edgard « Poë; et je l'aime précisément parcequ'il produit sur « moi cet effet... la peur, la cruelle peur qui torture, « lacère, écrase, lamine l'intelligence la plus lucide et la « plus vaillante, revêt plus de formes que Protée, et « n'épargne aucun des plus hardis parmi les forts, dès « qu'il s'agit du mystère sublime de l'au-delà du tombeau. »

D'autres fois Buet s'empare des scènes les plus humbles et des traits les plus grandement simples de la vie à la cure. — De tous ces matériaux il édifie un ensemble altier et fort. Les menues misères d'ameublement et de budget, les détails les plus vulgaires de couleur locale il les admet dans une épopée de la pauvreté et des humiliations de nos prêtres; ainsi il écrit les scènes de la vie cléricale; il a le bonheur et la sainte pensée de faire un œuvre apaisante et consolatrice qui offre les plus pures tendresses, les admirations sincères à des cœurs isolés, — à des persécutés héroïques, — aux compagnons de sa jeunesse qui ont revêtu la livrée glorieuse du Seigneur et embrassé la vie sublime du sacerdoce. — « Les humbles n'ont pas d'histoire, dit-il. « Leur histoire n'est écrite qu'au ciel dans les livres où « les anges inscrivent les actions des hommes (1). » Il semble que l'auteur des « Scènes de la vie cléricale » ait dérobé au livre de Dieu une page calligraphiée avec amour par un de nos intimes, les anges gardiens.

Une préoccupation unique inspire les œuvres de Buet. Qu'il appelle à lui les souvenirs lointains ou détaille les analyses savantes et intimes de terreurs énervantes, — qu'il décrive les existences agitées, aventureuses et passionnées ou retrace une vie « sainte, tranquille,

(1) *Scènes de la vie cléricale*, p. 349.

« pure, lente comme le frais ruisseau, avec le doux « murmure qui enchante, loin du bruit, loin du mal » (1), invariablement il poursuit un but toujours le même, résumé dans cette phrase qu'il a empruntée à Montaigne : *le gain de notre étude c'est en être devenu meilleur et plus sage.*

III.

Ce conte de carnavà ne vaut-il pas un sermon.

(BUET, *Contes à l'eau le rose*, p. 163.)

Il est temps que nous le disions, notre auteur entend donner à ses œuvres une portée morale puissante; il n'alligne pas au gré de la folle fantaisie des phrases après des phrases; pour écrire ne fut-ce qu'un conte il prétend avoir quelque chose à nous dire, — telle idée à faire aimer, — telle pensée charitable à mettre en parabole, — telle pitié sainte à communiquer, — une indignation juste à faire partager, une expérience précieuse à révéler.

Certain de ses contes se termine ainsi : « La morale de la pièce était bonne. La voici formulée en six aphorismes : 1° la paresse est la mère de tous les vices; 2° l'esprit qu'on veut avoir gêne celui qu'on a; 3° la richesse ne fait pas le bonheur; 4° le travail enrichit toujours; 5° la famille est le foyer des jouissances les plus pures; 6° le repentir fait tout pardonner. — Un conte ironique porte cette vieille et fraîche moralité : *Ceci prouve, ma chère, que ce qu'il y a de meilleur c'est d'être simplement une honnête femme.* — Sous sa plume chronique italienne, chronique tolé-

(1) *Scènes de la vie cléricale*, p. 320.

dane, chronique polonaise, légende savoyarde, conte de Noël, conte de carnaval, tout est motif à démonstration morale.

Un conte hindou aura pour thème et pour titre la maxime pieuse : « *qui donne au pauvre prête à Dieu.* » Des contes de toutes les époques et de tous les genres seront employés à décrire la punition mystérieuse des sacrilèges.

Ne croyez pas, sous ces titres sermonneurs, trouver la routine fade, terne, incolore de certaines productions littéraires qu'on est convenu d'appeler « *romans honnêtes* » (1). Probablement parce que l'on oublie que ceux qui les fabriquent, ne lisant rien, ne comprenant rien, en arrivent à ignorer tout ce que doit être un roman et tout ce qu'il doit être pour être honnête.

Buet demande « une littérature forte pour le « jeune homme qui entre dans la vie, pour l'étudiant « intelligent, — pour l'homme mûr lui même, pour la « femme du monde; qu'on peut toujours renvoyer je « le sais aux grands classiques, mais qui ont besoin « aussi de quelque chose de plus actuel, de plus vivant « de leur vie; et que les fadeurs d'une littérature de « pensionnat qui les ennue rejette malheureusement « trop souvent dans une littérature de demi monde « qui les perd. » (2)

(1) Voir à ce sujet dans le *Bulletin de l'association catholique de la jeunesse française* (juin 1890), une excellente étude due à la plume alerte et vigoureuse de M. le b^m DE MONTENACH.

(2) *Trisan de Rochenoire* (C. BUET) *Mag. Litt. Janv.* 89.

IV.

Il est certain qu'il peut exister une littérature, vraiment catholique et vraiment littéraire. Je sais qu'elle est désirée, je crois qu'elle ne serait pas sans influence sur l'époque (1).

(Buet.)

Composer une œuvre vécue, intéressante par ses développements, puissante par ses conclusions telle paraît être d'après Buet l'idéal pratique, le type exact d'un roman; cette formule exclut ou ignore la pruderie voulue qui est le principal et trop unique souci des romanciers catholiques. Pour ce motif depuis la mort de son ami Barbey la place littéraire de Buet est toujours indiquée à la tête des révolutionnaires en littérature catholique qui veulent se souvenir du fort langage biblique d'autrefois, prétendent ne pas décrire la famille sans dire comment elle se forme, et ne désespèrent pas de prêcher la morale en rappelant « ceux « des commandements de Dieu qui sont bien dans le « Décalogue, mais que la pudibonde hypocrisie redoute « extrêmement de citer sous prétexte de modestie » (2).

Je veux bien que dans l'excès inhérent à toute réaction, dominé par le point de vue esthétique pur, Buet autant que Barbey ait pu écrire sans trop y prendre garde telles et telles regrettables pages d'un trop possible danger moral (3) : mais je lui suis reconnaissant d'avoir bien voulu plaider dans le clan catholique la cause du roman artistique faisant impression vraie, et déployant les ressources d'une langue vigoureuse qui

(1) *Magasin Littéraire*, janvier 1889. Op. cit.

(2) *Id.*

(3) Ainsi en est-il des pervers vertiges de chair mis en accès dans son roman *La princesse Gisèle* et regrettés comme J. Barbey d'Aureville a regretté *Une histoire sans nom*.

sait être brillante, imaginative, voire même compliquée sans cesser un instant d'être puissamment musclée.

Vous connaissez l'atroce procédé inverse des soi-disant idéalistes; ces Messieurs décrivent les dieux en redingote, ne supportent chez leurs héros aucune faiblesse et taxent Boileau de réaliste pour ces vers admirablement vrais et humains :

*Aux grands cœurs donnez quelques faiblesses
Achille déplairait moins bouillant et moins prompt
F'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront.*

Ces messieurs défendent la morale; cela les dispense de tout le reste; ils croiraient faire injure à l'idée qu'ils défendent s'ils essayaient d'avoir du talent. Pour accoucher de « *l'ouvrage récréatif plein d'attraits instructifs et honnêtes* », ils ont une formule ou plutôt une recette invariablement la même : — prendre un peu partout les idées et les sentences les plus sublimes de philosophie religieuse ou morale, répartir le tout en tirades que l'on distribue libéralement aux premiers rôles démesurément héroïques et aux ingénues de tout âge, — agiter posément la trame et débiter très doucement pour ne pas passionner; — s'il reste des résidus de tirades, on les attribue à des traîtres de carton qui apparaîtront pour la circonstance. On se retirera avec dignité emportant ses honoraires et la conviction apaisante d'avoir exercé le noble sacerdoce de la pensée.

Ecoutez ces pontifes poncifs; s'ils l'osaient ils vous avoueraient qu'Homère a perdu de vue Dame Morale-Surélevée, lorsque, génialement, avec des contrastes admirables, il a prêté au fils de Téthys, des faiblesses, des émotions, des passions irraisonnées mais si profondément vraies, caractérisées avec tant de sympathie que nous

sommes forcés de les ressentir et de les aimer en souvenir de nos propres faiblesses, de nos émotions et de nos passions. Le vieil Aède ionien eût dû prendre conseil de l'Idéal Absolu et peindre un Achille sans défaut, impeccablement surhumain, ennuyeux sans doute, mais empreint de perfection obstinée ce qui moralement, rachète tout.

Quand donc ces Messieurs se résigneront-ils à comprendre que la peinture humainement exacte fait aimer un auteur et croire à ses héros: il est possible de forger de toutes pièces un monde social parfait et une nature humaine de convention, mais à peine née cette fantasmagorie de l'honnêteté générale cessera de nous intéresser; parce que nous ne pourrons plus y reconnaître *notre* monde, *notre* nature humaine, *notre* misère, les défaillances et les luttes qui pétrissent la vie et nous rappellent au sentiment de la réalité. Il y a plus d'éloquence cent fois à tenir compte de notre faiblesse humaine qu'à célébrer des caractères abstraits sans vie, imperturbablement magnanimes.

« L'artiste, » dit M. de Montenach, « marchera
« entre l'hypocrisie qui est la négation des sensations
« vraies et le cynisme tiré de l'absurde droit de s'étaler
« qu'aurait l'ignominie.

« Il est très possible de satisfaire à la fois au
« goût littéraire le plus raffiné et aux croyances les
« plus strictes.

« Il est très possible d'empoigner la foule qui se
« complait aux dramatiques récits, sans choquer la
« pudeur la plus ombrageuse.

« Il est très possible d'arracher aux pornographies
« envahissantes des milliers de lecteurs, en faisant,
« comme dit Buet, lutter les passions non plus contre
« les obstacles misérables de la matière, mais avec ce

« qu'il y a de plus grand en ce monde : *la Con-science* » (1).

Que Buet excelle à décrire la lutte de la conscience contre les plaisirs des sens! il y revient sans cesse; dans son roman de *Gisèle* (2), un des plus capricieusement et des plus puissamment sensationnels, il décrit, avec un sympathique soin, un caractère fort : le prince André Zapoliho, sorte d'étudiant pauvre, noble et ce qui est mieux chrétien. De ce héros peint bien moderne et bien de la vie présente, Buet nous dit toutes les angoisses et les affres du vouloir : « il fut donc chaste écrit-il, et afin de mâter plus sûrement les ardeurs de la chair, il se réfugia dans le travail, il s'y jeta plutôt y dépensant toutes ses forces et toute son activité. »

« André Zapoliho se traça une voie, se proposa un but et désormais ne s'écarta plus de la règle qu'il s'était fixée...

« Tout homme qui se lève chaque matin avec l'idée qu'il avait la veille en se couchant est certain du triomphe de cette idée. La puissance de volonté est illimitée : la volonté réfléchie, concentrée sur un point unique, se joue des difficultés, aplanit les obstacles...

« Chaque semaine il écrivait à sa mère une longue lettre où il s'épanchait avec une tendresse, une effusion, une simplicité de petit enfant.

« Et la douce Odette répondait par une lettre aussi longue, aussi éloquente à son grand fils. Ils se disaient mille choses que la plus subtile poésie ne saurait

(1) M. le baron G. DE MONTENACH : *Le livre honnête*, (Bulletin de l'association catholique de la Jeunesse française, juin 1890).

(2) CH. BUET a reconnu lui-même, en arrêtant la 3^e édition de *la Princesse Gisèle*, que cette histoire vraie n'aurait pas dû être écrite dans tous ses détails par un écrivain catholique. Nous en prévenons nos lecteurs. (N. D. L. R.)

point traduire : il y faut l'accent et ces mots que trouvent ceux qui s'aiment et qu'eux seuls entendent à leur valeur.

« Et ces lettres en effet étaient leurs poèmes à eux : le poème du labeur incessant, du sacrifice chéri, de l'ambition sainte, des espérances heureuses, des promesses inviolables; le poème de la résignation consolante, de l'affection sans bornes, de la reconnaissance glorieuse, du dévouement absolu. » (1).

Pour rendre dramatique cet André Zapolihô, il a suffi au romancier de nous montrer son héros en butte à d'intenses attirances, brisé par des suggestions évocatrices, triomphant avec une mortelle douleur des intrigues perverses et du souvenir étrange de la princesse Gisèle. — « l'Altesse corrompue nonchalamment soumise à l'invincible torpeur des désespérées ».

Dans ce roman, les luttes morales sont profondément et intimement notées; l'étude suivie et obstinée des passions, même malsaines, est destinée à faire ressortir, énergique et méritoire, l'attitude du héros : « assurément il ne domptait pas sans effort la rébellion de ses sens, et plus d'une fois durant ses veilles solitaires il marcha pieds nus sur le carreau froid de sa chambre, plongea sa tête et ses mains dans l'eau glacée pour éteindre le feu qui le dévorait.

« Mais il mâtait la bête, et ce n'était pas l'amour libertin d'une fille qui l'eût détourné de sa voie : il rêvait l'amour chaste, pur et limpide comme les eaux d'un lac alpestre, sanctifié par la certitude d'une union indissoluble, béni par sa mère, glorifié par sa conscience; il rêvait d'une enfant, modeste et simple dont aucune

(1) *La princesse Gisèle*, p. 80 et suivantes.

tentation n'aurait troublé le cœur, dont aucune mauvaise pensée n'aurait terni l'âme; il rêvait d'une beauté sans éclat, virginale et douce, exprimant surtout l'intelligence et la bonté... » (1) Qu'importe après cela que l'auteur, par un procédé d'antithèse qui lui est cher, fasse ressortir ce motif de rêve frais et clair en y adjoignant un fond sombre et terni, qu'importe qu'à cette analyse pensive il veuille donner comme contrepartie saisissante la triviale liaison de Gisèle et d'un Adonis de boutique physiquement beau d'une brutale et lourde beauté, mais d'une piètre valeur morale, -- à coup sûr indigne de l'attention d'une créature d'élite.

Madame Craven, dans *Le roman d'une sœur* idéalise des anges, Zola par ses romans envitalise des vigoureux animaux à forme humaine, — Buet décrit et poétise l'homme, tout fait de nerfs, de chair, d'esprit, de passions et de volonté. Si en touches plantureuses de peinture hollandaise il esquisse un milieu grossier, il se réserve d'en tirer de merveilleux repoussoirs de teintes qui mettront en relief un motif délicat chèrement aimé, tout illuminé en de beaux clairs obscurs. Sa simplicité d'écrivain catholique qui sait la lutte morale pénible et douloureuse, sa rude franchise qui s'exalte en rendant hommage à la force d'âme sans nier les véritables et incessantes luttes avec le vice ambiant,

tout cela fait plus d'impression et laisse de plus fortifiants souvenirs que l'ultra spiritualisme faussé qui essaierait de dénaturer ou d'ignorer toute putréfaction sociale pour avoir le plaisir de n'écrire jamais que des pages idéalement fournies de grands mots et de petites choses banales

(1) *La princesse Gisèle*, p. 152.

V.

Je vis la moitié de ma vie au milieu
des rudes montagnards alpestres, durs comme
leurs rochers, francs et purs comme les tor-
rents de leurs glaciers

A quarante ans quand on a beaucoup
aimé, par conséquent beaucoup souffert, le
cœur s'engourdit et s'endort.

(BUET.)

En terminant ces pauvres notes sur un caractéristique et marquant auteur, je m'en veux d'avoir dit si peu de chose, de son intime personnalité. Après avoir beaucoup aligné de son style il me semble n'avoir rien *fait connaître* de l'homme même. — Buet reste cet impénétrable énigmatique dont la foi religieuse survit aux plus suprêmes désillusions et aux plus amers désenchantements; nativement trop enthousiaste et trop confiant il affecte à l'heure présente une méprisante et douce misanthropie qui englobe toute chose dans une impassible et ironique indifférence; — à quoi bon s'indigner, s'irriter, s'élever éloquemment contre les injustices et la morne et toute puissante désolation du labeur surhumain et amoindrisant. Buet a pour devise ces seuls mots : « *et puis après!* »

S'il a la nostalgie d'une vie plus libre, plus large, plus décorée d'impressions de spectacles et de fêtes, plus amplifiée encore par de profondes et de fortes créations, il a en même temps l'attristante, l'irritante croyance à l'impossibilité de tout ce bonheur rêvé. Il sait que l'artiste est irrémédiablement le célèbre « *cupitor impossibilium* ». A quoi bon alors se révolter vainement contre l'incommutable misère humaine?

VI.

Il y eut de grands éclats de rire sonores,
et aussi quelques larmes versées qui tachèrent
de gris les fines nappes des Flandres.

(SURT, *Contes moqueurs.*)

Buet préfère sourire de tout ou peu s'en faut; et se moquer absolument du reste; il jette négligemment des paradoxes énormes, — qui n'ont de vérité, que par le contexte et qu'il oubliera le moment d'après parce qu'il y aura mis toute l'exagération boudeuse ou enthousiaste des sensitifs. — Parfois un regret d'artiste consciencieux le saisit; déplorant de n'avoir pas concentré son talent sur une seule étude, l'exagération lui fait dire, avec découragement : je n'ai pas écrit une seule phrase de ce que je voulais écrire. — L'ingratitude d'un ami vient-elle à ulcérer son cœur, il écrira de son héros cette phrase de narquoise désolation : « *il eut le bonheur de ne pas avoir d'amis,* » ou bien encore cette tirade d'une triomphante ironie : « *il savait bien qu'avec le temps et du travail, du courage et de la persévérance, de la chance et de l'audace, pour peu qu'on ne soit protégé par personne et qu'on soit privé d'amis, on arrive parfois au but, quitte à choir au plus profond de l'abîme après avoir atteint et étreint ce but.* »

Mais qu'on ne se méprenne point, dans ses sourires finement moqueurs dans ses boutades, Buet a étrangement l'âme et la ressemblance de cette bonne et classique bohème d'autrefois, qui raisonnait de tout, — rêvait de tout -- et surtout riait de tout - de peur de laisser voir qu'elle pleurait.....

Cette histoire, je l'écrivis avant de m'agenouiller pour faire ma prière du soir.

(BUET. *Contes à l'eau de rose.*)

Que de sympathiques et vivantes causeries révèlent Buet mieux que je n'ai pu l'esquisser ! Je voudrais me retrouver avec le lecteur à Thonon, dans son petit salon de quelques amis ; nous parlerions de cent choses de caractère, — de Baudelaire, de Wagner, de poésie et de graves jugements sur les hommes ; Buet causerait pendant que nous discuterions ; il évoquerait, cinglerait, assassinerait de mots finement trempés ; nous montrerait avec anecdotes charmantes mille souvenirs de sa vie littéraire ; puis, la promenade nous mènerait admirer les Alpes, les contreforts et les pics, ces pics neigeux qui s'unissent aux nappes éclatantes du lac Léman par la gaie et merveilleuse guirlande de villas mystérieuses, coquettes, tout entourées de plaques larges de feuillages se succédant en teintes nuancées et en contours bizarres ; — à propos des monuments et de certaines vieilles mesures Buet tracerait pour nous, à grands traits, avec un brio de bon aloi, un typique historique des origines locales, voire même des contes de la Savoie, de toute une physionomie publique disparue, modifiée, entamée par la Réforme, les guerres, la conquête. Nous irions bien certainement visiter la maison de Saint François de Sales, la chapelle qu'il édifia, la tour où il fit un miracle solennel et le balcon du haut duquel le Saint convertit par sa prédication six mille protestants.

Buet parlerait des souvenirs : avivés par ces ruines, religion, moyen-âge, renaissance et mysticisme d'autrefois occuperaient la causerie et ainsi achèverait de se découvrir l'étrange auteur qui sait à la façon des coloristes flamands peindre des scènes physiquement robustes, de beaux muscles, des sensations débordantes de vie, de rudes tempéraments charnels aux anatomies

admirables, mais qui sait aussi, à la façon de Rubens, avant de peindre s'agenouiller et prier...

« *Cette histoire, je l'écrivis avant de m'agenouiller pour faire ma prière du soir* » telle qu'elle est, pauvre, très simple, presque naïve, digne d'un pauvre moine copiste du moyen-âge, cette parole m'est restée de longs instants à la mémoire pendant que j'écrivais; elle m'a donné je ne sais quel respect pour celui qui la formula et osa la publier simplement et sans phrase, ainsi qu'elle était venue à lui....

ARMAND THIÉRY.





LA JEUNE FILLE.

(PROSE.)

ELLE a toujours la grâce et la légèreté de l'oiseau : ce sont ses charmes natifs, qu'un rien suffit à embellir encore.

Une plume touffue couvre sa tête. Un ruban de couleur entoure son cou, avec un nœud de côté. Un vêtement simple serre et moule sa taille; une jupe tombe à plis, sans falbalas. Un gentil gant gante sa fine main. Sa bottine étroite et luisante s'agite et touche à peine terre.

Voyez donc ce minois plein de fraîcheur et d'éveil. Contemplez cette chevelure noire ou blonde relevée de la nuque au sommet de la tête. Ecoutez ces toussotements menus. Le corps a des ondulations de blés qu'un souffle doux incline et redresse. Et les yeux quand les paupières s'ouvrent ont des feux qui éclairent et des éclairs qui brûlent.

Elle avance souvent les yeux baissés; mais je crois qu'elle voit tout. Elle passe comme si elle n'entendait, mais soyez sûrs qu'elle écoute.



Sa figure s'anime, se colore. Au son d'un orchestre caché derrière un rideau de verdure, les groupes tourbillonnent dans la salle illuminée.

La jeune fille est bien belle en sa robe blanche un peu échancrée. Elle rit cristallin. Elle cesse la danse et va chercher de la toison blanche dont elle s'entoure le col et la poitrine. En ce duvet albe elle enfonce la tête, tel un petit oiseau frileux rentre en ses plumes couvertes de neige.



Comme la grisette, comme la mondaine, la chrétienne sait lutiner, prendre de jolies moues et piquer des fleurs d'esprit.

Je l'aime mieux quand loin du bruit, dans son salon tranquille, elle glisse avec grâce pour soulager, aider, prévenir, ou quand debout près de l'harmonium elle chante un beau chant religieux.

Je l'aime mieux quand loin des foules, elle met avec un doux mot et un regard d'ange son obole dans la casquette de l'aveugle assis au pied d'un arbre.

Je l'aime mieux dans l'église silencieuse du village, la jeune fille, quand elle se courbe sur sa chaise, emprisonne la tête dans ses mains et s'immobilise et se suspend en la prière.

Octobre 1890.

MICHEL BODEUX.





LE VIEUX CHAT

AU SOIR.

(PROSE RYTHMÉE.)

SUR un coin de la place où l'on ne passe plus, où l'on ne voit toujours que des êtres éteints qui s'en vont lentement se soutenant l'un l'autre, et parfois seuls, sans mot dire et sans souffle si ce n'est de fatigue après quelques pas .

— Sur un coin de la place où le terrain s'affaisse et ne nourrit plus les quelques arbres rabougris...

— On peut voir se pencher une bicoque en bois incertaine et très basse.

Sous ce toit qui s'avale comme alourdi par les pluies et les ans, à l'ouverture du pignon au chassis défoncé, vient paraître lent, douteux, un long chat amaigri par les coups. Il étire son échine et frotte ses poils roux au mur sous les rayons pâlots d'une lune hivernale.

Et par instants, il se couche, il stagne et son seul œil (car il est borgne, éborgné par la pierre d'un gamin) fulgure vers la place.

Il connaît chaque pierre, chaque arbre. Il voit tout s'user comme lui-même et il pense à la rude existence que l'on doit mener.

Les lurons de l'école le lapidaient. Les vieux lui

donnaient des coups de béquille. On l'a jeté à l'eau même, un jour d'hiver, mais il en est sorti par hasard, miné hélas! depuis lors par un mal interne.

Seule une enfant de vingt ans, noire comme une juive, bonne comme une mère, chaque jour en allant vers l'Eglise, appelait le chat roux, caressait son gros dos et lui jetait des mies. Et la bête réjouie infiniment se redressait et, queue droite, faisait des ronds et des ron! ron! autour de sa bienfaitrice..... qui depuis deux mois ne passe plus.

Le chat roux se souvient et il attend. Il revoit, il réentend. Et de tous ces souvenirs son corps s'agite et sa bouche édentée miaule d'un ton cassé.

En même temps, d'une autre vieille mesure, on entend une voix jeune et mâle (celle d'un poète pauvre qui a vu lui aussi et ne peut oublier) chanter une plaintive cantilène.

Et la lune disparaît derrière de gros nuages.

Octobre 1890.

MICHEL BODEUX.





CIMETIÈRE

MOURIR! finir! tomber comme la feuille tombe!
Se dessécher comme elle et finir en entier;
Se fondre avec l'humus où l'on creusa la tombe
Et ne pas faire même un pli dans le sentier!...

Est-ce ton sort, chrétien?... la croix marque ta place :
Le cimetière aux saints tes ancêtres t'unit;
Et si le numéro s'effaçait qui te classe
Ta poussière du moins reste en l'enclos béni!

La fin totale? Oh non! mais l'égalité sombre,
L'égalité cruelle aux froids alignements...
La mort est un écueil où tout navire sombre,
Une chaire aux muets et durs enseignements.

Côte à côte, parmi les herbes qui frissonnent,
Dorment le mendiant, le prince, le bourgeois :
Quand les brusques signaux du grand voyage sonnent,
On creuse : a-t-on l'espace et le temps pour un choix?

Et que le bois repose entre des murs humides
Ou que la terre touche et presse le cercueil :
L'œuvre des vers pressés ou lents, mais non timides,
S'accomplit dans la fosse et le caveau d'orgueil!

Et que la mort s'inscrive, en lettres d'or ou noires,
Sur le fer qu'on décore ou le beau marbre nu,
Rien ne pourra sauver de l'oubli nos mémoires :
Car si le nom demeure, il devient inconnu...

Oui, c'est l'égalité véritable, qui mêle
L'impalpable poussière et les os des humains :
Les rivaux, que la mort a touchés de son aile,
Se couchent, rapprochant leurs lèvres et leurs mains.

Egalité des corps oublieuse des âmes !
Le juste et le pécheur paraissent confondus...
Quand l'Eglise répand ses merveilleux sésames,
Les mots d'espoir pour nul ne seront-ils perdus ?

Il en est qu'à cette heure où tout l'homme agonise
Le prêtre, se hâtant, voulut en vain sauver :
Dont la souffrance au fond des gouffres s'éternise
Et que la croix accuse, eux qui l'osaient braver...

Beaucoup souffrent un saint tourment satisfactoire,
D'autres sont rois déjà dans l'empire éternel :
Pour ces âmes, qu'unit leur diverse victoire,
L'égalité fait place à l'amour fraternel !

Quand le regard des saints, tranquille astre de flamme,
Va visiter les corps dans le sol ténébreux,
Il rencontre des yeux sombres, des yeux où l'âme
Du Purgatoire passe en longs appels fiévreux ;

Et j'ai senti vers moi monter leur chaude larme...
Et tandis que les morts me fixaient de cet œil,
Les saints m'ont supplié d'un long regard ; j'ai l'arme
Unique, transformant en triomphe le deuil !

Des frères, des époux la cendre est confondue :
Mais peut-être l'un trône et l'autre est dans les fers;
Si leurs cœurs sont liés à travers l'étendue,
Notre prière seule unit leurs sorts divers.

Vivant, tu tiens la clef des royaumes funèbres;
Les saints ne peuvent rien sans toi : c'est par tes mains
Qu'ils glissent un rayon d'espoir dans les ténèbres
Et rouvrent aux captifs les lumineux chemins.

Oh! qu'il est insensible et froid le cimetière!
Paisiblement les corps dorment un vrai sommeil;
Mais l'air est plein d'esprits : la vie intense, entière
Circule et va du gouffre à l'infini vermeil.

Usons de notre force étrange, hommes débiles...
Pour terminer leurs maux et guérir nos remords,
Agenouillés parmi les tombes immobiles,
Activons la vibrante ascension des morts!

Prions, et quel que soit le coup qui nous meurtrisse,
Que nous pleurions un père, une sœur, des enfants,
Vivons près de nos morts : la foi réparatrice
Pour nous comme pour eux a des baumes savants.

Quand le prêtre, marchant près des noires bannières,
A jeté l'eau bénite et l'encens par l'enclos
Et que les lents versets des oraisons dernières
Au vent criard d'automne ont mêlé leurs sanglots :

Par delà le grand deuil des cieux mélancoliques,
En la sphère qu'atteint l'œil immatériel,
Apparaît une Croix dont les rais symboliques
Unissent toute angoisse à la douceur du ciel.







PETITE CHRONIQUE.

LE 24 octobre, est décédé à Anvers, à l'âge de 66 ans, le peintre Charles Verlat, directeur en cette ville de l'académie des Beaux-Arts.

Nous transcrivons ici voluptueusement, pour le régal de nos lecteurs, la savoureuse phrase suivante que déposait sur le cercueil du peintre défunt une feuille libérale de province :

« Depuis de longs mois, ce n'était un secret pour personne, cette riche organisation ne jetait plus de lueurs que sur le terrain de ses préoccupations favorites, le terrain de la peinture. »

O Métaphore, voilà de tes coups !



Un monument, œuvre de Chapu, sera inauguré, ce mois-ci, à Rouen, à la mémoire de Gustave Flaubert. Il se fâchera tout rouge, dans son séjour d'outre-tombe, — comme autrefois lorsqu'il entendait vanter Ponsard, — le dédaigneux artiste qui proclamait les sifflets du bourgeois moins mortifiants que ses applaudissements. A moins qu'il n'ait changé d'avis là-haut, ce qui n'est pas impossible.



Le nom de l'auteur de *Salammbô* nous amène à signaler un remarquable livre récemment paru, chez Savine : *Byzance*, par Jean Lombard. L'effort d'évocation par le roman que tenta et triomphalement réussit Flaubert pour la vieille Carthage, ce jeune écrivain le renouvelle pour une époque tourmentée de l'empire grec. Pareille résurrection historique l'avait déjà séduit dans un précédent volume : *L'Agonie*, où revivait la fastueuse décadence romaine sous Héliogabale. Aujourd'hui c'est l'empire d'Orient, pris en pleine pourriture, au 8^{me} siècle, sous le règne de ce Constantin V auquel une inadvertance commise par lui lors de son

baptême valut dans l'histoire pour éternellement la malodorante épithète de *Copronyme*. Les mœurs du Bas-Empire, dont la peinture s'imposait à l'auteur, n'étant pas en elles-mêmes exceptionnellement édifiantes, il va sans dire que ce livre, où se révèle un très réel talent, n'est signalé ici qu'avec d'expresses réserves et à raison de sa valeur littéraire. M. Jean Lombard a eu peut-être aussi le tort de se laisser entraîner à parler grec plus que de raison. Au lieu d'accumuler des vocables hellénisants, tels que : protoproèdres, monoxilones, protocéracaires, et autres, il aurait pu imiter la sagesse de Flaubert qui, dans une lettre à Sainte-Beuve, se défendait énergiquement d'avoir assommé le lecteur, dans Salammbô, avec des mots techniques, et se vantait d'avoir au contraire, pris soin de traduire tout en français et de n'avoir pas employé un seul mot spécial sans le faire suivre de son explication.



L'admirable drame de Maurice Maeterlinck, *la Princesse Maleine*, dont la presse belge, après le *Figaro*, a daigné reconnaître l'existence, sera joué, probablement cet hiver, au *Théâtre libre*.

M. Maeterlinck touchera 25000 francs, pour l'édition anglaise de son livre. Il n'y aura bientôt plus que Verlaine à l'hôpital.



Les Synergues. Volume microscopique de 23 pages, édité pour l'usage des hellénisants du barreau d'Anvers par l'avocat A. Delbeke. C'est un fragment curieux de comédie d'un certain Cinésias, ex-collaborateur de feu Aristophane, flétrissant un abus qui s'était glissé dans le barreau d'Athènes : un abus révoltant. Figurez-vous que certains avocats — à cette époque reculée — se permettaient, par l'intermédiaire d'un homme de paille, de plaider le pour et le contre dans la même affaire, et d'empocher avec sérénité les drachmes honoraires, extraites en même temps des masurpies du gagnant et du perdant.

A dire vrai, ce fragment manque un peu de sel, parce que l'abus qu'il fustige ne souille guère — à ma connaissance — notre monde avocassant. Les faiseurs de grammaires grecques, si j'en juge bien par la traduction, trouveront dans le texte original des hellénismes étranges, non prévus par leurs syntaxes. Pour renseignements scientifiques s'adresser à l'auteur.



Pour paraître prochainement : *Reine des bois*, roman inédit par André Theuriet, illustré par Laurent Desrousseaux. Outre des

tirages divers, dont les prix varient de 60 à 120 francs, il a été tiré 10 exemplaires sur papier Whatman, avec toutes les planches en couleur et une aquarelle originale et inédite sur le faux titre. Prix de l'exemplaire : 1200 francs. Nous proposons respectueusement à ces messieurs de la justice de mettre incessamment en état d'interdiction légale le dizain de bourgeois acquéreurs de cette prose fastueuse et de les condamner à se payer un Flaubert expiatoire, à trois balles cinquante.



Le 19 septembre, M. Oppert a entretenu l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, de différentes questions de chronologie persane et babylonienne.

M. André Joubert vient de raconter, d'après des documents inédits tirés des archives municipales, l'histoire des *Lanternes à Angers sous l'ancien régime*. (Angers, imp. Lachèze et Dolbeau).



Un journaliste qui a la plaisanterie aussi macabre que fin de siècle, s'est avisé, à l'occasion du 2 novembre d'interroger les gendelettres éminents au sujet de l'inhumation ou crémation éventuelles de leurs restes.

Un simple zut! eût été, à mon avis, une adéquate réponse. Mais ces Eminents, par respect sans doute pour leurs palmes, ont jugé bon de peser gravement le pour et le contre, et de condenser leurs vœux dans un spécimen de leur littérature. Rien de bien drôle au reste.

Leconte de Lisle mérite d'être cité, il est descendu de son olympe pour se montrer goguenard :

Cher Monsieur,

Vous voulez bien me demander si je désire être enterré ou brûlé. Après y avoir mûrement réfléchi, j'ai le regret de vous avouer que je ne désire ni l'un ni l'autre. Cet état d'indécision tout pénible qu'il est durerait encore quelques années, que je m'y résignerais sans trop d'impatience.

Leconte de Lisle.

C'est très fort pour lui de n'avoir parlé à cette occasion ni de Moire ni de Kères fatales, ni des chiens d'Yama; mais il y a mieux.

Au nom de la *Petite chronique* nous décernons le prix à M. Coppée (François). On sait que cet honorable barde, après

avoir abandonné — avec combien de flair — le genre raffiné des *Intimités*, s'adonne exclusivement, depuis quelque temps, aux vers *clairs*, accessibles à toutes les professions. L'auteur exquis du *Pater* a répondu par une piécette émue, extrêmement intelligible et originale; il s'est vraiment surpassé. La voici (1).

J'ai quarante-huit ans sonnés, pas davantage,
 Pour un littérateur ce n'est pas un grand âge;
 S'il ne m'arrive pas un fâcheux accident,
 J'espère vivre encor de longs jours. Cependant
 Puisqu'il me faut opter (tâche hélas bien amère!)
 Je veux, après ma mort, dormir près de ma mère!



On a joué, à Paris, la pièce de Sardou dont nous avons déjà parlé : *Cléopâtre*, « monologue en cinq robes » comme dit Caliban, confectionné pour Sarah Bernhardt. Tout le monde proclame la beauté des décors et la nullité du drame. C'est quelconque, sauf le troisième acte emprunté tout entier, paraît-il, à un certain Shakespeare.



Parus :

Edmond de Goncourt, *Mémoires de la vie littéraire*, Charpentier.

Alphonse Daudet, *Port-Tarascon* (Tarascon devient obsédant).

Maurice Beaubourg, *Contes pour les assassins*, avec préface de Maurice Barrès.

M. Barrière, *L'Œuvre de Honoré de Balzac*, étude littéraire et philosophique sur la « Comédie humaine » (Calmann-Lévy).

Paraîtra prochainement :

H. Taine. *Les origines de la France contemporaine — Le régime moderne*, tome I.

M. D.

(1) La réponse en prose, publiée par quelques journaux, est apocryphe.



BIBLIOGRAPHIE.

Traité d'Iconographie Chrétienne, 2 beaux vol. in-8 raisin
11 fr. — Paris, Louis Vivès, éditeur, 13, rue Delambre.

On sait que Mgr Barbier de Montault est un grand savant, un érudit en tout ce qui concerne l'art chrétien.

Nombreux sont ses articles et ses livres sur les arts. On connaît le succès de son ouvrage : *Traité de la construction et de l'ameublement des Eglises*.

Aujourd'hui, Mgr Barbier de Montault nous donne un nouvel et intéressant ouvrage, un *Traité d'Iconographie chrétienne* qui rendra de grands services, non seulement aux élèves des séminaires, mais aux artistes, aux gens du monde. On ignore trop l'art Chrétien en France; ce livre vient combler une lacune.

Qu'il me soit permis de donner un extrait de la belle préface que l'auteur a placée en tête de son livre et qui en explique le but :

L'Iconographie, par suite de recherches spéciales et grâce à l'impulsion donnée par les études archéologiques, est devenue une science, c'est-à-dire qu'elle a ses règles et ses principes. On pourra donc démontrer que les artistes et ceux qui les inspiraient, n'ont pas agi arbitrairement, mais d'après une méthode traditionnelle et raisonnée.

Ces pages sont le fruit de plus de trente années d'expérience. J'ai visé ces deux qualités : l'ordre, qui permet de deviner plus aisément; la clarté, qui donne facilité de saisir l'explication. Autant que possible, j'ai tout réduit à des propositions brèves, mais substantielles.

Il ne suffisait pas de décrire, il faut aussi fournir la raison d'être des divers motifs iconographiques, pour satisfaire l'intelligence du lecteur. Aussi la question ardue du symbolisme n'a-t-elle pas été négligée. Chaque fois, je fais connaître les monuments qui sont les plus célèbres ou qui peuvent être considérés comme types dans la question.

L'Iconographie a varié suivant les époques. J'en distingue trois : l'ère latine, le moyen âge et les temps modernes. Chacune a ses idées propres : c'est une évolution qui s'essaie à l'origine et se transforme pour atteindre son apogée au XIII^e siècle et tombe ensuite dans la décadence. Je dirai à la fois le fort et le faible, ce qui est à louer et ce qui est à blâmer.

Sans doute, ce manuel a la prétention d'envisager exclusivement le passé. Cependant, comme il peut être consulté avec fruit par ceux qui le liront au point de vue des travaux à exécuter, il devient indispensable de soumettre les œuvres anciennes qu'il énumère au contrôle d'une juste critique. De la sorte, ecclésiastiques et artistes sauront à quoi s'en tenir sur leur valeur intrinsèque.

L'archéologie religieuse est une science que les ecclésiastiques ne peuvent plus ignorer. Le moyen le plus sûr ou le plus prompt serait assurément l'enseignement au séminaire. Or, le cours complet, dans nos grands séminaires de France, dure cinq ans. En consacrant une année entière à l'étude spéciale de chacune des branches de l'archéologie, le séminariste arriverait à la posséder intégralement, son stage révolu...

Je suis sorti de la lecture de ce travail très instruit de l'histoire de l'art chrétien.

Ajoutons que les 2 volumes de l'ouvrage sont enrichis de 394 dessins, de M. H. Nodet, architecte.

FRANÇOIS BOURNAND.

Le Prince Impérial, 1 vol. in-18, 3,50 fr., chez Albert Savine, éditeur à Paris.

Voici le quatrième volume de cet intéressant *Journal de Fidus*, du brave et vaillant Fidus, M. Eugène Loudun de la Revue du Monde catholique. Etait-il possible d'écrire un livre plus intéressant, plus ému que celui-ci? Quelle belle et noble figure, que celle du *Petit Prince* comme nous l'appelions autrefois, Pauvre petit prince! Je me souviens encore quand j'étais enfant et que je jouais aux Tuileries sous l'œil vigilant de ma bonne mère. Le *Petit Prince* passait alors sur le terrasse du bord de l'eau accompagné de son précepteur et d'un aide de camp. Comme nous étions heureux et comme nous courrions tous crier *vivre le Petit Prince* et celui-ci tout joyeux et tout ému nous remerciait de la main en souriant. Ah! que ce temps est loin! Qui aurait soupçonné alors que le pauvre enfant impérial irait à bas se faire tuer, victime de plus de la race anglaise. Merci, mon cher *Fidus* pour les moments émus et délicieux que m'a procurés la lecture de votre beau et nouveau livre où vous avez fait revivre cette belle et noble figure qui valait des milliers de fois celle des francs-maçons haineux et des juifs auxquels appartient aujourd'hui le beau pays de France, le beau pays de Jeanne d'Arc et de Saint Louis.

FRANÇOIS BOURNAND.

Tué par les Juifs, au mois d'avril 1890. Histoire de meurtre rituel, par HENRI DESPORTES. Préface de Drumont, 1 br. in-18 jésus de XII-48 pages. Paris, Savine, 1890.

Le *Magasin littéraire et scientifique* a déjà entretenu ses lecteurs de ce nouveau meurtre talmudique. Les grands journaux catholiques en ont parlé, mais tous ceux qui veulent se faire une conviction doivent lire la brochure que l'auteur du *Mystère du sang* vient de publier avec une magistrale préface de Drumont.

Sous une forme succincte et rapide, on a là tous les éléments du procès. Les intrigues juives y sont bien dévoilées et on y suit pas à pas le développement du complot qui cette année encore a livré le sang d'un innocent aux innombrables sacrificateurs de la synagogue.

On y voit comment la communauté juive a profité habilement des relations d'une chanteuse avec une famille chrétienne pour enlever le dernier rejeton de cette famille. Ah! ces gens-là sont habiles pour déronter les soupçons, mais Dieu a voulu que le criminel gardât toujours au front le stigmate de son crime. Les Juifs ont beau se démener, ramper aux pieds des puissants, acheter les consciences, coller sur leur face un masque épais d'hypocrisie, la vérité se fait jour malgré tout et éclate à tous les yeux.

C'est en vain qu'à Damas ils ont voulu acheter les médecins chargés de faire l'autopsie de l'enfant disparu. Le procès-verbal d'autopsie est là pour attester à tous que les médecins de Damas ne perdent point la tête à la vue de l'argent juif et qu'ils ne déclarent point noyé un enfant que tout démontre être mort par saignée. Malheureusement les autorités turques n'ont point la conscience aussi rigide et c'est à prix d'argent qu'elles ont sauvé les coupables. On donne le chiffre et on nomme ceux qui se sont laissés acheter.

Jamais accusation ne fut plus précise, ni plus clairement prouvée. M. Desportes donne ouvertement les noms de tous les meurtriers et amoncelle les preuves de culpabilité.

On devore la brochure avec une curiosité intensive. Le récit de ce crime est vraiment passionnant. Et on sort de cette lecture, plein de commisération et de douce pitié pour la pauvre victime d'un fanatisme sauvage, on pleure sur le sort de cette mère qui n'a pas pu même embrasser une dernière fois le cadavre de son fils et que des gendarmes brutaux éloignent impitoyablement du tombeau de ce fils chéri. Les victimes des juifs n'ont point le droit de pleurer et de gémir sur leur triste sort : les larmes impudentes les bourreaux et, peut-être pour détourner le remords de leur âme, ils exigent la gaieté sur les fronts auxquels leurs forfaits impriment le deuil.

Singulière nation! Comme ces descendants dégénérés de Moïse méritent bien d'être traînés aux géminies du mépris! Mais on ne les connaît pas encore assez parfois. Pour les mépriser autant qu'ils le méritent il faut lire toute la bibliothèque antisémite de Savine. C'est pourquoi nous recommandons chaudement *Tué par les Juifs* à nos lecteurs.

FRANÇOIS BOURNARD,

Ancien Vice-Président du Cercle Catholique
de St Roch à Paris.

Sul Proemio di Diodoro Siculo, Osservazioni di NICOLA MARINI. Siena, tip. arciv. S. Bernardino. — 1890.

C'est un fait remarquable que dans notre siècle qu'on dit, non sans raison, positif et matériel, toutes les branches de l'activité intellectuelle continuent néanmoins à prospérer et à donner des fruits précieux. L'histoire notamment et la linguistique sont cultivées par des savants de premier ordre. Nous nous trouvons ici en présence d'un ouvrage qui tient à la fois de ces deux sciences.

Mgr Marini, camérier de S. S. Léon XIII, est un des hellénistes les plus distingués de l'Italie et les notes sur Diodore de Sicile qu'il publie font ressortir le côté le plus intéressant — pour nous chrétiens surtout — de ce vieil auteur : à savoir la part importante qu'il attribue à la Divinité dans la marche des choses humaines.

J. C.

Vicissitudes politiques du pouvoir temporel des papes de 1790 à nos jours, par CHARLES VAN DUERM, S. J. Un volume in-8° de 458 pages. — Prix : fr. 400. — Société St-Augustin.

Sous un titre modeste qui n'annonce pas tout ce qu'il abrite, le R. Père Van Duerm vient de publier un ouvrage que je n'hésite pas à signaler comme absolument remarquable.

Dans un style sobre, clair, maître de lui, et cependant chaud et pénétrant, l'historien de la royauté pontificale a su dégager des inextricables broussailles où les sources s'égarèrent, un exposé admirablement lucide qui dit ce qu'il faut, sans une seule déviation en chemins de traverse.

La doctrine est sûre, pas une seule fois elle ne se perd en concessions libérales ni en exagérations dommageables à la thèse qui ressort magistrale de ce récit majestueux et saisissant.

Nous pensons que rien d'aussi utile à la cause du Pouvoir temporel n'aura été mis au jour depuis longtemps, et il nous plaît de saluer ce service, comme l'œuvre d'un jésuite, voué par sa vocation à la garde des prérogatives du Saint-Siège, dont le fondateur de la Compagnie a eu la gloire de proposer le service direct aux apôtres des temps modernes.

Dans le récit des épreuves de Pie VII, récit pour lequel l'auteur attribue trop de crédit, à notre humble avis, aux données du comte d'Haussonville — spécialement en ce qui concerne la lofie passagère du Pontife captif — il n'a manqué au P. Van Duerm que de connaître les *Mémoires* encore inédits du cardinal Maury, que vont bientôt publier ses éditeurs, pour avoir fait de ce drame le tableau achevé. Mais, quand il vient aux luttes et aux souffrances de Pie IX, c'est une œuvre définitive qu'il a peinte avec un rare talent d'écrivain.

Il faudrait plus d'espace pour montrer l'historien apologiste du pape-roi s'élevant, sans efforts et sans cesser d'être merveilleusement lucide à la plus haute philosophie de l'histoire. Elle l'amène, en conclusion, à prophétiser une intervention de la Providence jalouse de la liberté ecclésiastique. Puisse-t-elle s'accomplir par le « soldat de Dieu », comme Shakespeare appelait un jour le peuple français, fidèle aux traditions de son rôle dans l'histoire du monde chrétien!

Répetons-le en finissant, ce livre est l'œuvre d'un talent supérieur. Nous n'en connaissons pas d'aussi propre à soutenir les courages ébranlés et à relever des esprits abattus ».

ANT. RICARD,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Les mauvaises langues, par M. JULES DE SOIGNIE, chef de division au gouvernement provincial du Hainaut, membre du cercle archéologique de Mons, de la société centrale d'agriculture de Belgique, etc. Un fort volume avec vignettes se rapportant au texte. — Prix : 3 francs.

La langue, le plus grand des biens,
est en même temps le plus grand des
maux. ESOP.

Ce sujet d'étude, qui n'a jamais été traité à fond, présente peut-être plus d'actualité que jamais; il ne manque pas de piquant, et nous espérons que les lecteurs consciencieux de toute classe, de tout âge, sans distinction de sexe ni d'opinion, voudront bien y chercher quelque agrément et certain profit. Voici les principaux sous-titres :

L'honneur du nom. — Fardeau du mépris. — Ce qu'on dit du sexe. — Les langues de femmes. — Remèdes à la situation. — La genèse du bavardage et ses suites ordinaires. — Qu'est-ce que la calomnie? — Deux apologues. — Comment on se défait d'un chien. — La chantage. — Préventions et moutons de Panurge. — Similitudes animales. — La vipère. — Lettres anonymes. — Les serpents. — Le mensonge, diversité de ses phases, de ses faces et de ses farces. — Faux amis de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité. — Messieurs les avocats. — Un avocat décapité. — La parole et la littérature, gravité de leur rôle. — Préventions judiciaires. — Témoignages et flétrissures judiciaires. — Les mauvaises langues du bon vieux temps. — Contre ceux qui médisent de notre époque. — Duel et suicide. — Justice et répression! — Les girouettes. — Versatilité et anarchisme. — De la diffamation contre le gouvernement. — L'esprit de parti. — Les vilipendeurs du bourgeois. — La défense sociale. — Aux calomnies : conseils et consolations. — Apologie de la Vérité.

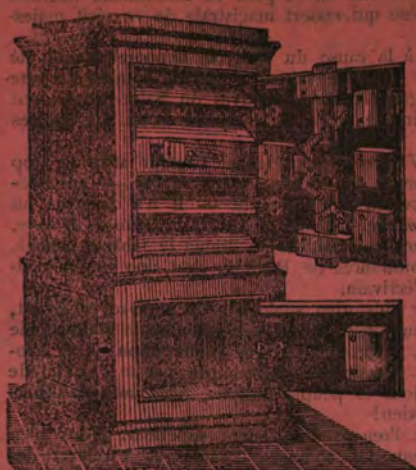
Ces aperçus à la fois philosophiques, historiques et humoristiques sont émaillés de poésies, d'anecdotes et de citations puisées dans des écrivains célèbres de toutes couleurs.

Une seconde partie, moins étendue, donne, avec commentaires et jurisprudence, la législation complète sur les injures, offenses, insultes, diffamations, calomnies, dénominations, divulgations méchantes, en un mot sur les atteintes portées par la langue parlée ou écrite, soit à l'honneur d'autrui, soit à l'ordre public.

Tout homme politique ou autre, en but à la malignité, y trouvera un guide sûr, pour prévenir bien des difficultés et solutionner bien des questions.

Pris dans son ensemble, l'ouvrage est un appel à la bonne foi de tous, une exhortation chaleureuse, raisonnée à l'impartialité, à la tolérance et au respect réciproques, si nécessaires pour rétablir ou conserver la paix générale et mettre en pratique notre devise nationale : *l'Union fait la force.*

Le but de l'auteur est donc en même temps très moral et très patriotique.



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent

aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE

COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent

GAND

Ces Coffres sont garantis : réfractaires, incombustibles,
inrochetables, en fer et acier trempé.

Un choix d'environ 100 coffres-forts se trouve toujours en magasin
Tabernacles et Troncs d'églises.

Toutes formes et dimensions sont exécutées sur commande.

Ateliers de construction
de ponts et bateaux en fer, grilles, serres, balcons, rampes,
escaliers, verandhas, etc.

Appareils et installations de chauffage à vapeur, eau, gaz, etc.
Placement de canalisations pour gaz.

FOYERS EN TOUS GENRES.

Gros. — Détail. — Exportation.

COMITÉ DE REDACTION.

HERMANN DE BAETS; HENRY CARTON DE WIART; GÉRARD COOREMAN; l'abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège St Louis, à Bruges; JANSSENS DE BISTHOVEN; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS, député permanent; le Comte FR. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Attaché à la Maison de S. M. le Roi des Belges;

JEAN CASIER, secrétaire, à Gand (rue des Rémouleurs, 89).

Collaborateurs du Magasin Littéraire.

LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Gand. — ZACHARIE ASTRUC, à Paris.

L. BACHELIN, à Bukarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de France, à Cannes — L'abbé BALTUS, attaché à la rédaction du *Courrier de Bruxelles*. — MAURICE BEKAERT, Av., Gand. — B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — MICHEL BODEUX, Av., Liège. — EDGAR BONEHILL, à Louvain. — HENRY BORDEAUX, à Thonon (Haute-Savoie). — F. VANDEN BOSCH, Av., Gand. — B^{on} DE BOBARD, à Moulins (Allier). — F. BOURNAND, Homme de lettres, à Paris. — F. BOVY, Juge au trib. de 1^{re} inst., à Hasselt. — RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. — JULES BRUN, à Bukarest. — CHARLES BUET, Homme de lettres, à Thonon (Haute-Savoie). — C^{te} CONRAD DE BUISSERET, Attaché de lég., à Bukarest.

B^{on} E. VAN CALOEN, Secr. part. de M. le Gouvern. de la Fl. Occ., à Bruges. — Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAUER Av., Dinant. — HENRY CARTON DE WIART, à Bruxelles. — L'abbé PH. COLINET, prof. à l'Univ. de Louvain. — FRÉDÉRIC COUSOT, Littérateur, à Paris. — L'abbé M. A. COUSOT, Prof. au Collège N.-D. de Belle-Vue, à Dinant.

DELWART, Av., Gand. — VICTOR DENDAL, à Nivelles. — MAURICE DESOMBIAUX, à Charleroi. — JOSEPH DESTREE, Doct. en philos. et lettres, à Bruxelles. — R. P. DIERCKX, S. J., à Louvain. — EUGÈNE DION, Av., Huy — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB. DUTRY, Av., Gand.

ALB. EEMAN, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand.

PAUL FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.

ARTHUR GODDYN, Av., Gand. — A. GOETGHEBUER, Juge de paix de Waarschoot. — JOSEPH GRANDPERRET, Littérateur, à Paris. — EUGÈNE DE GROOTE, Av., Dixmude. — L'abbé GUILLAUME, curé-doyen de Beauraing.

ADOLPHE HARDY, à Louvain. — Mgr DE HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L. HALLEUX, Av. et Cons. comm. à Bruges. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de Louvain. — A. HODISTER, Explorateur au Congo. — J. HOVOIS, Av., Bruxelles.

Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous.

LE B^{on} KERVYN DE VOLKERSBEKE, à Bruges. — GODEFROID KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.

LOUIS LABAT, à Bayonne. — L'abbé J. LANDEAU, à Rome. — L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé GEORGES LE ROY, à Termonde. — P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers. — FERD. LOISE, Homme de lettres, à Uccle-lez-Bruxelles.

P. MAILHARD DE LA COUTURE, Homme de lettres, à Lille. — P. MANSION, Prof. à l'Univ. de Gand. — CHARLES MARTENS, Av., Louvain. — J. MICHAËLIS, Av., Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Baron DE MONTENACH, à Fribourg (Suisse). — L'abbé F. DE MOOR, Curé de Selzaete.

J. NOSSANT, Professeur à l'Université de Gand.

E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges.

BENOIT QUINET, à Mons.

RENÉ RACOT, Littérateur, à Paris. — PAUL RAEPSAET, Memb. de la Chambre des Représ. à Audenarde. — ALFRED DE RIDDER, Av., Louvain. — WILLIAM RITTER, à Bukarest. — THÉOD. DE LA RIVE, à Genève. — GEORGES RODENBACH, Littérateur, à Paris. — EMILE ROUSTAN, Littérateur, à Bruxelles.

PROSPER SAEY, Curé de Woubrechtégem. — R. DU SART DE BOULAND, Secr. part. de M. le Gouvern. du Hainaut, à Mons. — ALBERT SAVINE, à Sèvres (Seine et Oise). — SCARSEZ DE LOQUENEUILLE, à Bruxelles. — JOSEPH SCHRAMME, à Louvain. — J. DE SOIGNIE, à Mons. — EUG. STANDAERT, Av., à Bruges. — L'abbé J. B. STIERNET, Prof. à l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — M^{me} STRUMAN-PICARD, à Arlon. — JOSEPH SWARTZ, à Bruxelles.

LAURENT TAILHADE, Littérateur, à Paris. — ARMAND THIÉRY, à Louvain. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — B^{on} A. DE T' SERCLAES DE WOMNERSOM, à Gand.

R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — EMILE VARENBERGH, Cons. prov., à Gand. — R. P. JEAN VAUDON, missionnaire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur, à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand.

P. WAUWERMANS, Av., à Bruxelles.

SOMMAIRE :

- I. Études littéraires; Dix-neuvième siècle : les Poètes secondaires (p. 425). JEAN VAUDON.
- II. « Jésus-Christ » par le Père Didon (p. 441). H. HOORNAERT.
- III. *Paste* (p. 452) EDGAR BONEHILL.
- IV. Note d'art (p. 453) ALBERT DUTRY.
- V. Lamartine (463) GÉRARD LELONG.
- VI. Les « Poésies Eucharistiques » de Jean Casier (p. 467) MAUR. DULLAERT.
- VII. *Soleil d'hiver* (p. 474) L. GRANDPERRET.
- VIII. Les Lettres Tournaisiennes au Moyen-Age (*suite*) (p. 475) JOSEPH HOVOIS.
- IX. Un auteur catholique : Charles Buet (p. 499) ARMAND THIÉRY.
- X. La jeune fille, prose — Le vieux chat, prose rythmée (p. 517) . . MICHEL BODEUX.
- XI. *Cimetière* (p. 521). JEAN CASIER.
- XII. Petite chronique (p. 525) M. D.
- XIII. Bibliographie :
- Traité d'Iconographie chrétienne, par Mgr Barbier de Montaut. — Le Prince impérial, par Fidus. — Tué par les Juifs, par l'abbé Desportes* FRI-BOURNAND.
- Diodore de Sicile, par Mgr Marini* J. C.





LA FIANCÉE DE MAÎTRE LE KÉVAN.

Notre vie est faite de l'étoffe de nos rêves !



N léger coup fut frappé à la porte de l'atelier. « Maître le Kévan n'y est pas » répondit une voix impatiente.

Il y eut un moment d'hésitation, puis la porte fut poussée, et une jeune fille entra. Mais le jeune homme qui avait parlé si brusquement, ne leva pas les yeux, et continuait de tracer très-vite, à la craie, des lignes sur une immense feuille de papier clouée au mur.

— « Maître le Kévan me rejoindra dans quelques instants avec le père Antoine, fit la nouvelle venue assez embarrassée ; il m'a engagée à regarder en attendant, l'esquisse qu'il a faite pour le nouveau couvent des Clarisses. » Comme l'étranger paraissait ne pas entendre, et faisait courir avec la même hâte sa craie noire sur la surface blanche, la jeune fille se mit à chercher elle-même, et le premier résultat de ses recherches fut de renverser une boîte à compas, qui tomba avec grand fracas. Le jeune homme sursauta, et la main qui tenait le porte-crayon dévia. Etouffant une exclamation de mécontentement, il se leva, trouva plus court de se mettre en quête lui-même de ce qu'elle voulait et découvrit en un tour de main les esquisses demandées. Il les lui remit, et ses yeux se fixant pour la première

fois sur elle, eurent un mouvement de surprise. Il reprit son travail, répara très habilement l'accroc, mais tout en continuant de se hâter, il laissait maintenant, son regard se diriger vers la jeune fille.

— « Quel joli soleil ! dit-il soudain.

« Oh ! oui » répondit-elle. Mais elle le voyait elle, ce joli soleil, filtrer au travers de la grande verrière en rosace, du fond de l'atelier, et lui le regardait pailleter l'or de ses cheveux. Il murmura, rectifiant la comparaison commencée dans son esprit :

— « Des fils de la vierge... Non, des fils d'or, ces cheveux. »

Elle savait bien, Marguerite, que ses cheveux étaient d'or, quoique maître le Kévan ne le lui eût jamais dit. Un jour cependant qu'il causait avec un peintre, assez loin d'elle, elle l'avait entendu disant : « Tenez, pour la Vierge, des cheveux de la nuance de ceux de mademoiselle Danvers. » Même, lorsqu'elle s'était retrouvée seule avec lui, elle lui avait dit que si ses cheveux pouvaient servir pour un tableau de la vierge, elle consentirait à poser. Mais il avait répondu gravement : « Chère enfant, si vos cheveux ne servent pas de modèle, la couleur du peintre sera moins lumineuse, mais vous n'aurez perdu rien de votre charmante modestie, et ce serait là le mal irréparable. » Elle avait voulu lui en vouloir tout un jour pour cette admonition ; mais le moyen ? Elle sentait si bien qu'il avait raison, et ces paroles du reste, n'étaient-elles pas un hommage indirect à ses cheveux.

Pourtant cela lui avait fait moins plaisir que le compliment singulièrement tourné de cet étranger.

Complètement désэфfarouchée, elle le regardait tracer ses rapides contours, puis tout-à-coup, se rappelant qu'elle ne le connaissait pas, elle fut confuse de cette

liberté, et s'occupa uniquement des dessins qu'il lui avait remis. Lui, sentant que son regard ne le suivait plus, se détourna un peu :

« Qu'avez-vous dû penser de moi, tantôt, dit-il en souriant. J'étais si pressé. Vous voyez ces arcs.... au fait vous ne pouvez-vous y reconnaître.

— « Parfaitement, dit-elle, c'est la voûte d'une crypte de l'époque de transition.

— « Vous savez cela ! dit-il avec étonnement, qui vous a appris ces choses ?

— « Maître le Kévan.

— « Etes-vous donc aussi son élève ?

— « Un peu, fit-elle en souriant.

— « Oh ! alors vous comprendrez pourquoi je tenais tant à ce que maître le Kévan ne me trouvât pas en faute. Vous savez qu'il est la justice même, et qu'il n'épargne jamais le blâme qu'il croit mérité. Certes sa réprimande n'est pas sévère, mais elle n'en est parfois que plus redoutable. Je préférerais un éclat de colère à ces paroles qui vous forcent à rentrer en vous même. Ce qui est singulier c'est que moi qui redoute tant ces homélies, je suis venu ici précisément à cause d'elles. J'ai cru que pour comprendre cet art chrétien si profond, si sublime, il me fallait un guide dont l'âme fut fortement trempée de foi et de piété ; qu'assez de maîtres m'en avaient enseigné la lettre, que celui-ci seul m'en donnerait l'esprit. Or voyez comme je me conforme mal à ce plan. On me confie la restauration de l'oratoire Saint Pierre. C'est un travail difficile et qui aurait dû être fait à loisir. J'ai perdu mon temps hier, je l'ai reperdu ce matin. Maître le Kévan a donné rendez-vous ici à 3 h. au père Antoine. Je n'ai eu que le temps de venir improviser avant son arrivée. Je suis en faute, mais il n'en saura rien.

Vous ne me trahirez pas auprès du patron? fit-il avec une joli air gamin qui amusa Marguerite.

— « Oh! non, fit-elle. Puis prenant une physionomie grave et dissimulant son envie de rive : Bientôt il faudra vous cacher de moi aussi, car maître le Kévan sera mon mari, et je serai la patronne.

— « Oh! dit le jeune homme, la regardant avec surprise, c'est vous qui êtes la fiancée de maître le Kévan! et il ne dit plus rien, tout entier en apparence, au soin de faire courir ses fines nervures.

Déjà sur l'escalier de bois, résonnaient deux pas d'allure inégale. Maître le Kévan entraînait ainsi que le père Antoine. L'un, le père Antoine, un prêtre à l'air indulgent et doux, dont le visage un peu alourdi d'embonpoint, recélait dans ses mille plis, des trésors de patience et de bonté; l'autre, maître le Kévan, plus droit malgré les cheveux qui lui blanchissaient aux tempes, et de taille imposante. Le front était méditatif. Le regard un peu austère s'adoucit en se posant sur son élève favori, et sa blonde fiancée. Le père Antoine se tourna vers lui, et dit en souriant :

— « Comment, maître le Kévan, vous laissez cette jeunesse sans la surveiller!

— « Cette jeunesse n'a pas besoin d'être surveillée, répondit-il de sa belle voix grave. Pourtant nous paraissons bien évaporée, aujourd'hui, Marguerite, nous gardons bien peu cet air de petite vierge sage que nous avons habituellement.

— « Oh! aujourd'hui je représente la vierge folle. Vous savez que dans les tableaux elles se font toujours pendant. »

Maître le Kévan sourit à cette saillie, et retournant à son compagnon : « Voulez-vous voir le plan de votre oratoire? C'est Thierry qui l'a exécuté, un

de mes élèves, un autre moi-même et qui ira plus loin que moi.

Thierry s'écarta pour qu'ils pussent approcher, et Marguerite n'avait pas un moindre battement de cœur quand cette œuvre tant hâtée affronta la critique.

Mais elle dût s'avouer que cet élève qui dessinait si vite, dessinait fort bien, car le travail que depuis quelques instants elle avait cessé de regarder, lui apparaissait maintenant, merveilleusement achevé, dans la hardiesse des lignes et le délicat enchevêtrement des ogives.

Si le père Antoine avait conservé quelque attache terrestre, c'était par la passion de l'archéologie, et maintenant qu'il pouvait s'y livrer en toute sécurité, puisqu'il s'agissait de l'intérêt de la communauté, son visage rayonnait. Il multipliait les remarques techniques, se montrait ravi des réponses du jeune homme et ne cachait pas sa surprise de ce que les jeunes gens d'aujourd'hui, réussissent aussi bien que les savants maîtres d'autrefois. Mais maître le Kévan dont l'œil était plus expérimenté, fronça un peu le sourcil : « L'idée était bonne, dit-il, mais l'exécution est défectueuse. » Et Thierry et Marguerite recommencèrent à trembler.

— « Il y a retouche, reprit-il, là... et son doigt se posa directement sur le trait que la maladresse de Marguerite avait fait dévier. — Cette ligne n'offrait pourtant aucune difficulté. C'est donc Thierry, que tu te seras laissé entraîner par ton impétuosité. Que de fois ne t'ai je pas averti de te mettre en garde contre ta fougue et ta facilité. Aie recours au compas. Ne crains pas de te méfier de toi. La conscience de l'artiste, c'est la netteté des lignes. Sans doute, il nous en coûte lorsque l'inspiration précipite le sang et que l'idée afflue, de

continuer à nous maîtriser; mais il est beau de se contraindre, et l'artiste complet est celui qui domine son œuvre, non celui qui en est dominé. Nous qui sommes appelés à l'honneur de travailler à la maison du Très-Haut, nous ne saurions y consacrer trop d'efforts. Cependant tu as préféré suivre l'ardente impulsion de la nature; étonne-toi qu'elle t'ait trahi. Il y avait là un peu de cette présomption que tous nous avons à réprimer en nous...

Pendant cette critique mi-partie artistique, mi-partie religieuse, Thierry regardait parfois piteusement du côté de Marguerite, et l'idée de cette circonspection et de cette modération paraissait surtout difficile au bouillant jeune homme; mais tout son maintien témoignait de son profond respect pour maître le Kévan. Quant à Marguerite qui s'accusait d'être cause de tout le mal, elle osait à peine lever les yeux. Puis tout-à-coup se décidant avec sa belle franchise :

— « C'est ma faute, dit-elle, si cette ligne a dû être retouchée.

— « Comment cela, Marguerite, fit maître le Kévan.

— « Oui. C'est moi qui ai fait tomber une boîte à compas. Et c'est ce qui a fait dévier la main de monsieur.

— « Depuis quand êtes-vous donc ici, Marguerite?

— « Je suis arrivée quelques minutes avant vous.

— « Si cette ligne fondamentale, dit maître le Kévan se tournant vers Thierry, n'a été tracée qu'il y a quelques instants, je m'explique l'à peu près de ce dessin. Vous ne vous serez mis à l'œuvre qu'à la dernière minute. Vous recommencerez ce travail.

— « Vous m'avez trahi, ne put s'empêcher de murmurer Thierry à Marguerite.

— « Non, non, intervint le père Antoine, que monsieur ne recommence pas. C'est déjà si bien. Je suis très satisfait.

— « Mais moi je ne le suis pas, fit maître le Kévan. Je ne veux pas que ce qui est exécuté par un artiste chrétien, porte la marque de la négligence ou de l'imperfection. Comment donc honorerions-nous ce titre, si nous n'apportions pas à notre œuvre plus que les autres, toute notre conscience, tout notre soin. Thierry est capable de mieux; il fera donc mieux. Puisqu'il a fait la faute, il se soumettra à la peine, prononçât-il, tout en conservant à sa voix son inflexion paternelle.

Thierry disait tout bas à Marguerite qui voulait le justifier encore :

« — Je vous en prie, ne m'excusez plus. Cela ne sert qu'à empirer le mal.

Et le religieux observa avec son sourire indulgent :

« — Vous menez un peu vos élèves comme nous dirigeons nos novices, maître le Kévan.

« — La sagesse des règles monastiques est applicable ailleurs qu'au cloître, répliqua celui-ci. Et l'entretien se poursuivait entre ces deux hommes également religieux, l'un par l'austérité de sa vie, l'autre par l'ascétisme de sa pensée. Tous deux éprouvaient une dilection profonde à s'entretenir de cet art gothique jailli du christianisme comme pour en être l'expression même, dont la démonstration semble une prière, dont chaque ornement recèle un symbole, et chaque symbole une élévation. Peu à peu maître le Kévan s'animait; sa parole vibrait. Thierry surmontant son humeur devenait attentif; Marguerite qui n'osait plus lever les yeux, reprenait quelque assurance; et les regards des deux jeunes gens se rencontrèrent, soulignant d'un sourire le docte entretien.

Il se mit à pleuvoir, une de ces petites pluies fines qui pénètrent. Le père Antoine qui était venu sans parapluie, et avec son froc le plus neuf, ne pou-

vait cependant différer de rentrer au couvent, l'ardeur de la conversation l'ayant presque attardé, et la règle ne souffrant pas de compromis. Maître le Kévan, qui ne voulait à aucun prix que le religieux retournât à pied, envoya Thierry quérir une voiture; et tandis que le bon père s'excusait du dérangement et de l'ennui qu'il occasionnait : N'en parlez pas, dit-il. Ce grand étourneau de Thierry nous aurait en tous cas faussé compagnie. En vérité, je ne sais pas ce qu'il est resté faire.

Quand on eut cessé d'entendre les pas du jeune homme résonner sur les marches qui exhaussaient l'atelier, Marguerite se tourna vers le maître, et lui demanda quel était cet élève qui dessinait si vite?

C'était le comte Thierry van de Velde, un jeune homme d'un grand avenir et qui ne croyait pas que sa noblesse et sa fortune pussent lui être un prétexte à se croiser les bras. Il était depuis deux mois chez maître le Kévan, et y étudiait l'architecture.

II.

Comment Jean le Kévan, cet artiste austère qui comprenait si bien l'existence monastique, avait aimé la blonde Marguerite, et en était devenu le fiancé, c'était un de ces romans tardifs, comme il en éclot parfois entre un homme qui a traversé la vie sans s'y livrer, et une jeune fille qui l'ignore. Depuis près de vingt ans, presque depuis le jour du mariage de ses bons amis les Danvers, maître le Kévan passait ses soirées au coin de leur feu.

Après la longue journée écoulée presque tout entière en un labeur silencieux, c'était une détente délicieuse que ces heures d'abandon, où il épanchait en ces cœurs fidèles, ses émotions, ses espérances. Il aimait son art

avec cet enthousiasme presque fanatique de ceux pour lesquels leur passion est une conviction. Il ne s'était pas fait comme beaucoup d'autres, une religion de son art, il avait eu l'art de sa religion. Entré dans la carrière à une époque où les formes empruntées aux ordres Grecs ou Romains, étaient presque les seules admises, il avait été choqué de l'anachronisme de cette réédification du monde antique dans une société telle que l'a constituée le christianisme. Il rêva une concordance plus parfaite entre l'œuvre et le but, et ses recherches l'amènèrent à reconnaître cette réalisation dans ce moyen-âge qui a pavé la Belgique de la pierre de ses monuments. Tandis qu'il étudiait les procédés des maîtres du passé, il s'assimilait leur esprit, et sa foi déjà ardente se magnifiait à la leur. Aussi se trouva-t-il prêt à prendre rang lorsque, amenée par une expansion irrésistible de l'esprit religieux, une renaissance gothique se fit en notre pays. Abandonnant tout ce qui ne se rapportait pas à ses chères études, il devint l'un des chefs du mouvement. Bientôt les édifices aux élancements hardis, les restaurations prestigieuses, les reconstitutions géniales s'élevèrent sous le tracé de son crayon. Les cloîtres déployèrent leurs arcades ombreuses; les hôtels de ville s'abritèrent de beffrois, dont les carillons donnaient l'essor à leurs notes comme à des oiseaux rieurs; les églises ciselées disposèrent en croix leurs nefs profondes. Il lui semblait qu'avec chacune de ses flèches aériennes, une de ses pensées était montée vers le ciel, et c'était le but qu'il donnait à son labeur. De la célébrité qui était venue, des honneurs qui s'offraient, il n'en avait souci. Il les regrettait presque, ayant en grande estime les pieux ouvriers du moyen-âge qui avaient voulu que leur œuvre parlât de la gloire de Dieu et non de la leur, qui bâtissaient des cathédrales et ne les signaient pas.

C'était par ces soirs où il descellait son âme que celle de Marguerite s'était donnée à lui. Tandis que le père de famille achevait un travail pressé, et que la mère, absorbée par les soins du ménage, n'apportait qu'un esprit peu libre aux paroles du causeur, il voyait les yeux bleus de la fillette arrêtés sur lui; et peu à peu il en était venu à ne penser tout haut que pour cette enfant. Il devina que l'esprit qui se formait était d'une qualité rare, et s'appliqua à lui donner une direction qui en fût digne. Il la conduisit fréquemment dans son atelier, une grande pièce toute pleine de passé avec ses ogives et ses verrières, et dans laquelle les cloches voisines de Saint Bavon laissaient tomber avec les heures, la paix et la sérénité, lentement... solennellement. Il lui faisait aimer ces belles voix graves, de même que la majesté de l'orgue, l'obscurité des nefs, le silence surtout, le cher silence des lieux où planent le travail et la prière. Il ne s'appliquait pas avec moins de zèle à faire croître en elle les vertus les plus élevées, et, cherchant des exemples, lui citait des saintes aux vieux noms flamands, Begge, Gudule, Goddelieve. D'autres fois lorsqu'ils se trouvaient devant l'image de quelqu'une de ces chrétiennes d'autrefois, il lui en déroulait la vie; — ces femmes dont la jeunesse avait été comme des lys, et dont l'existence toute de piété et de labeur s'achevait en statue de pierre, sur leurs tombeaux, dans les cathédrales. Et Marguerite se sentait tant d'enthousiasme qu'elle en oubliait son rire éclatant. Pour un rien, elle eût pris leurs guimpes ou leurs collerettes.

C'est ainsi que dans tout ce qu'il y avait eu de noble et de généreux dans son enfance, elle retrouvait maître le Kévan. Plus elle apprit à le connaître, plus son culte grandit. Elle le savait admirable

artiste, recherché, adulé par les puissants, elle le trouvait grand de ne point s'en laisser éblouir, et de maintenir la fière simplicité de sa vie. Tous les rêves, toutes les flottantes imaginations qui germent dans le cerveau des jeunes filles, s'en allaient vers lui. Elle le comparait aux plus grands et plus saints des héros dont il lui contait les légendes, et, lorsque l'été par les soirs de dimanche, toute la famille Danvers quittait la maison surchauffée pour suivre les berges de l'Escaut ou de la Lys, c'était avec une fierté inexprimable qu'elle s'appuyait au bras du cher grand homme, au front duquel elle voyait une auréole.

Un événement éclaira pour tous cet état d'âme.

Il arriva qu'un jeune contre-maître d'une des principales linières de la ville, qui gagnait déjà un salaire considérable, et dont le père avait lui-même beaucoup d'épargnes, demanda la main de Marguerite. Dans ce ménage de petits employés le parti fut jugé excellent, mais au premier mot que prononça le jeune homme, Marguerite refusa net. Ses parents ne voulurent pas la contraindre, mais ils lui demandèrent quelques explications. Marguerite, très contrariée, finit par déclarer que jamais elle n'aurait pu être heureuse avec un homme si différent de maître le Kévan.

Le père se mit à rire, mais la mère devenue grave, s'en alla conter le tout à son vieil ami. Le pauvre imprudent de songeur fut à la fois bien confus et bien triste du tort que, sans le vouloir, il avait fait à sa chère Marguerite. Il résolut, quoique cela lui fût cruel, de s'exclure de cette vie de famille qui l'empêchait de sentir son isolement ; mais avant tout, il voulut réparer le mal et persuader Marguerite de revenir sur son refus. Mais elle montra si ouvertement la peine qu'elle avait de ses paroles, qu'il s'arrêta ; et

bientôt son cœur incessamment occupé du sort de sa chère élève, lui fit admettre une autre solution. Pourquoi réprimerait-il l'affection que lui montrait la jeune fille? Marguerite devait-elle être jugée d'après les règles ordinaires? Cette âme d'élite, et qui concevait si bien la beauté, ne serait-elle pas trop douloureusement froissée par les banalités d'une existence ordinaire? Ne pouvait-elle pas placer son bonheur dans le dévouement à l'art et à ses interprètes? Cela s'était vu fréquemment, il suffisait de feuilleter la vie des artistes pour s'en convaincre. Sans doute une grande différence d'âge existait entre elle et lui. Mais les obstacles qui séparent aux yeux du monde, comptaient-ils pour deux êtres aussi épris d'idéal qu'ils l'étaient? Avec un battement de cœur qui le rendait plus jeune qu'il ne l'avait jamais été, il s'en ouvrit à Madame Danvers d'abord, qui en accueillit l'idée avec joie et reconnaissance; à Marguerite ensuite, qui, tremblante, hésitante, n'osait accepter d'unir son sort à celui de ce beau génie, et s'y décidant enfin, s'en montra tout heureuse. Il sentit alors combien il l'aimait, combien il lui eût été amer de la perdre. Oh! la douce chose, le bonheur inespéré, inespérable, que d'avoir toujours auprès de lui cette enfant, ce qu'il avait chéri le plus au monde, l'incarnation de ses rêves, son chef-d'œuvre enfin. Et tandis que dans l'effusion de son amour, il se révélait mieux, l'enthousiasme de Marguerite croissait encore. Elle le révérait plus, et songeait à la vie qu'elle voulait mener à ses côtés, réalisant le type des femmes qu'il lui avait décrites, vigilantes, attentives, semblables enfin à ces vierges sages dont il est parlé dans l'Écriture.

Seulement cet avenir que se traçait son imagination exaltée, elle ne se demandait pas s'il correspondait au rêve ou aux exigences réelles de sa nature.

Et voici que soudain une vierge folle s'éveillait en elle. Mais c'était bien la faute aussi de ce grand étourneau de Thierry, toujours riant, toujours parlant, et pour dire de si drôles et de si amusantes choses. Avec cela, artiste autant que maître le Kévan, il avait en quelque sorte les yeux au bout du crayon. Il avait déjà trouvé moyen de faire au moins dix fois, sous les yeux mêmes de maître le Kévan qui eût désapprouvé cette liberté, le portrait de Marguerite, de face, de profil, ou de trois-quart. Il était si distrait que, même lorsqu'il dessinait des saintes pour ses intérieurs d'églises, il lui arrivait d'assouplir la rigidité des contours gothiques pour y introduire quelque chose de la flexibilité des traits de la jeune fille. Mais s'il était inadvertant et tout de premier mouvement, il savait réparer et écouter avec respect les réprimandes que lui attireraient ses fautes de style. Car maître le Kévan ne les lui ménageait pas plus qu'à aucun de ses autres élèves, fils de commerçants ou d'ouvriers pour la plupart, avec lesquels il le confondait, non par un sentiment démocratique, mais par égalité chrétienne. Et pourtant ce Thierry qui acceptait ce nivellement avec tant de bonne grâce, était d'ancienne et noble race. Il habitait dans le quartier de l'aristocratie, un vieil hôtel sombre, très somptueusement décoré. Le dimanche, avant la grand'messe de Saint Bavon, Marguerite l'avait vu donner la main, pour l'aider à descendre de voiture, à une vieille dame à l'air très-fier et très-bon, à laquelle il ressemblait, et qui était sa mère. Lorsqu'elle se rendait dans quelqu'une de ces vieilles églises dallées de tombes, il lui arrivait parfois de heurter une grande pierre blasonnée sous laquelle reposait un van de Velde; et lorsque sa fantaisie se reprenait à courir vers le passé, elle se le représentait très bien ce beau Thierry, la rapière au côté, le chapeau

à plumes sur la tête, et sur les épaules, ce joli manteau de velours jeté en travers, tel qu'on en voit aux jeunes seigneurs représentés dans les cortèges historiques.

Ce n'était pas qu'il ne parvînt à se faire une place, aussi dans le présent. Il n'avait pas gardé rancune à Marguerite de sa première visite à l'atelier, il s'efforçait au contraire de la lui faire renouveler. Jamais, comme à cette époque, Maître le Kévan ne fut assailli, par son bouillant élève, de projets d'expositions, d'emménagements ou de déménagements de tout ce qui pouvait être prétexte à inviter du monde.

— « Pourquoi, Monsieur, dit-il un jour, ne rassembleriez-vous pas tant de vos œuvres que l'on n'a jamais vues, pour en faire une exposition particulière dans votre atelier, comme il s'en fait chez presque tous les peintres? Vous ne suivez pas le mouvement.

« Ce mouvement n'est pas le nôtre, répliqua en souriant Maître le Kévan.

— « N'importe, fit Thierry, je ne sais pas pourquoi nous n'emprunterions pas aux autres ce qu'ils ont de bon. Du moment que nous ne touchons pas au style, nous pouvons tenir compte des progrès.

— « Sans doute, mais je ne vois pas l'utilité de cette amélioration.

— « Mais à vous faire connaître. Les gens du monde ont l'esprit superficiel, plus encore que vous ne vous l'imaginez, monsieur. Il faut qu'ils entendent constamment parler de quelqu'un, sinon ils l'oublient.

— « Tu veux donc faire de moi une cymbale retentissante, reprit en riant, maître le Kévan. Que me font leurs applaudissements? Ce n'est pas pour eux que je travaille, et il n'est pas dans l'esprit de notre art de veiller à notre propre gloire.

— « N'importe, alléguait désespérément Thierry.

Il est des circonstances où il faut se résoudre à la soigner. Il est bon que ceux qui ne croient qu'au talent profane, s'aperçoivent que nous avons, nous aussi, des artistes et des œuvres.

— « Ceci mérite d'être considéré, dit maître le Kévan qui n'avait aucune obstination. Je pourrais rechercher ceux de mes cartons qui sont le mieux venus; ils feront partie de la prochaine exposition de l'école Saint Luc. De cette façon l'œuvre particulière se perdra dans l'œuvre générale, et nous aurons apporté notre part d'effort sans avoir à craindre une arrière-pensée personnelle. — Tu te chargeras de les envoyer, Thierry.

Ce n'était pas tout à fait le but qu'avait voulu atteindre le jeune homme.

D'autres fois Thierry se prenait presque de querelle avec son maître. C'était au sujet de l'atelier qu'il voulait bouleverser. Il lui semblait soudain qu'il fallait là d'autres tableaux, des objets d'art, que cela manquait de tentures!

— « Mais des plantes, Monsieur, vous me permettrez bien des plantes! Nous pourrions demander à mademoiselle Marguerite de les disposer.

— « Si tu transformes l'atelier en serre, où donc installerons-nous nos plâtres et nos modèles?

— « Vous pourriez bien faire un peu de changement: Mademoiselle Marguerite trouverait de suite ce qu'il y a à faire. Je suis persuadé qu'il lui paraîtrait comme à moi que nos tables et nos chevalets sont horriblement placés. Il y fait un jour détestable.

— « Tu déraisonnes, répondait paisiblement maître le Kévan. Le jour tombe de gauche, que pourrais-tu souhaiter de mieux?

— « Je sais que je voudrais une fois essayer de

la droite. Je suis sûr que nous obtiendrions des effets de lumière inattendus. » Et comme maître le Kévan ne faisait que rire et l'appeler son grand étourneau de Thierry, celui-ci déclara : « Je suis persuadé que mademoiselle Marguerite aimerait un autre arrangement. Et comme elle va venir habiter ici.... Voulez-vous que nous le lui demandions ? »

— « Je t'assure que Marguerite a beaucoup aimé cet ordre-ci. En définitive, à quoi bon changer ce qui est bien, et dont nous avons toujours été satisfaits ? »

Battu de ce côté, Thierry s'ingénia d'un autre. Ayant appris qu'il se faisait à Dresde une vente de gravures anciennes d'après les primitifs, il les fit acquérir, et les porta chez maître le Kévan pour les lui faire admirer. Celui-ci les louant beaucoup, et observant la manière archaïque de l'artiste, qui lui rappelait, disait-il, celle d'Albert Dürer, Thierry insista pour les lui laisser, afin qu'il pût les étudier à l'aise ; — puis, cela ferait peut-être plaisir aux dames Danvers de les voir. Pendant quelques jours, le jeune homme trouva moyen de s'excuser pour toutes les besognes qui l'eussent entraîné hors de l'atelier. A certains moments il tressaillait croyant entendre un frôlement de robes sur l'escalier, et il s'attendait à voir la porte donner passage à Marguerite et à sa mère venant contempler les belles gravures. Un matin après que maître le Kévan eut examiné le travail de ses élèves et dit un mot sur celui de Thierry, il ajouta : « Quant à tes gravures, je puis te les rendre. Je les ai regardées très-attentivement, et hier soir je les ai emportées chez Marguerite qui y a pris beaucoup d'intérêt. »

Thierry découragé changea de tactique. Au lieu de cette assiduité exemplaire, il eut toujours un prétexte pour interrompre son travail, s'en aller errer aux

environs de la demeure de la famille Danvers, rencontrer Marguerite, qu'il saluait respectueusement. Elle ne pouvait s'empêcher de remarquer que ce jeune homme était bien souvent sur son chemin, et répondait à son salut, par un petit signe de tête un peu bref dont il ne se laissait pas intimider.

Un jour qu'il s'ennuyait beaucoup, son esprit étant tout-à-fait rebelle à suivre son compas, la voiture de l'évêché s'arrêta dans la rue paisible, et l'on vint quérir maître le Kévan en toute hâte, parce que Monseigneur, qui était venu lui-même, désirait lui parler. La présence du maître qui communiquait seul un peu d'énergie à Thierry, venant à lui manquer, il laissa tomber son crayon, et s'appuyant contre la fenêtre, il se mit à regarder vaguement devant lui. Tout à coup il lui sembla voir une tache pâle, effacer l'ombre projetée par les maisons. C'était une forme de femme, une jeune fille en robe bleue, plus de doute, c'était Marguerite! Venait-elle à l'atelier? Non, elle dépassait la porte et le bel attelage de Monseigneur. Lèverait-elle les yeux au moins? et il s'apprêtait à lui faire son plus gracieux salut. Mais elle continuait sans tourner la tête quoique certainement elle l'eût vu. Eh! bien tant mieux, ça lui permettait de se mettre sur son passage, et de la saluer pour de bon cette fois. Elle allait tourner le coin de la rue, il fallait se hâter. Mais voici qu'au même instant, il entend la porte du salon qui s'ouvre, et maître le Kévan qui reconduit Monseigneur avec cérémonie. S'il traverse le vestibule, il sera infailliblement arrêté par Monseigneur d'abord qui s'intéressera à ses travaux, par maître le Kévan ensuite, qui l'y renverra péremptoirement. Pourtant il n'a pas un moment à perdre. Alors il se décide, et saute par la fenêtre de l'atelier.

Bien vite il suit l'angle par où a disparu Marguerite, et arrive à temps pour la voir s'engager dans un autre tournant. Pendant quelque temps, il la suit, trop incertain du but auquel elle tend, pour se hasarder à la perdre de vue. Bientôt ils arrivent en pleine campagne. Comment faire maintenant pour venir à sa rencontre? Décidé à se laisser guider par les circonstances, Thierry continue à marcher, cette promenade à travers champs étant du reste des plus d'attrayantes par cette jolie après-midi. La température était d'une douceur pénétrante; un petit souffle d'air venait par le Sud. Par moments, les grandes nappes de blé, étendues des deux côtés de la route, palpitaient en de soudains remous. Sur les arbres c'était un frais gazouillis d'oiseaux; et entre ces arbres disparaissait et reparaisait une jolie robe bleue, un peu pâlie par l'éloignement. La jeune fille allait toujours, sans se retourner, sans se douter qu'elle était suivie.

Le hasard vint en aide à Thierry. La petite ombrelle de soie sur laquelle elle s'appuyait, se prit dans une touffe de ronces : « Permettez que je vous aide, » fit Thierry; mais réellement il y mit du temps. Marguerite ne voulut pas paraître surprise de sa présence. Cependant comme elle ne pouvait s'empêcher de remarquer sa lenteur préméditée : « Laissez, fit-elle, je m'en tirerais encore mieux. »

Il dégagea l'ombrelle immédiatement, et exprima l'espoir qu'elle n'était pas endommagée. La jeune fille remercia avec un petit signe de tête qui indiquait qu'elle allait se remettre en marche. Lui, ne pouvait se résoudre à retourner sur ses pas.

— « Quel ennui de rentrer à l'atelier où il n'y a pas de soleil en ce moment, et des calculs sans fin pour une bicoque qu'on nous donne à réparer. »

Elle sourit à son air contrarié.

— « Vous avez tous les motifs de vous égayer de mon ennui, mademoiselle, vous qui passerez une beaucoup meilleure après-midi, en vous promenant, par ce joli temps dans la campagne. Oh! qu'il me donne envie de vous accompagner! »

Elle fronça les sourcils, trouvant la liberté un peu grande.

— « Je l'ai dit sans y penser, mais n'importe, reprit bravement Thierry, je ne renie jamais ce que j'ai dit. Je vous demande maintenant de propos délibéré si vous voulez me permettre de vous accompagner.

— « Mais, monsieur, ce n'est pas l'usage, fit-elle embarrassée.

— « En ville, non, mais à la campagne!

— « A la campagne, ce n'est pas possible non plus.

— « Pas possible? Dites plutôt que vous ne voulez pas. N'essayerez-vous pas de triompher de cette mauvaise volonté? Vous qui pouvez tout sur tout le monde, ne pourrez-vous rien sur vous-même? Il faut que je sois bien peu fier pour que je continue à vous supplier malgré vos refus. Mais c'est que vous ne pouvez deviner combien j'en ai envie. Vraiment vous auriez le cœur de m'envoyer m'enfermer par cette belle après-midi?

— « Quand même j'y consentirais cela ne vous servirait de rien. Je me rends au couvent des Dames de la Croix.

— « Et si j'y allais aussi?

— « Oh! cela, je ne vous le conseille pas. Vous ne seriez jamais admis.

— « Croyez-vous?

— « D'autant moins que je serai moi dans l'intérieur du couvent. On me reçoit dans le cloître.

— « Ainsi si je parviens à m'y introduire, ce n'est pas vous qui me renverrez. Vous me le promettez ? »

— « Je ne risque rien à vous le promettre. »

— « Alors, fit-il, s'écartant pour la laisser passer, je vous donne rendez-vous dans un quart d'heure dans le cloître du couvent. Je vous laisse prendre l'avance, mademoiselle. »

Elle partit avec un petit air incrédule, et Thierry s'accotant à une barrière, alluma son cigare avec un regard amusé dans les yeux.

La bonne Sœur Thérèse trouva Marguerite bien distraite. Cette religieuse déjà âgée et qui avait été l'amie de madame Danvers, avait reporté sur la fille, son affection pour la mère. Elle l'entraînait dans le cloître afin de l'avoir bien à elle, et pendant tout le temps de ses visites, ne cessait de lui montrer par ses questions et par ses avis, combien elle s'intéressait à tout ce qui la touchait. Ce jour là il s'agissait d'un sujet qui devait tenir bien fort à cœur à Marguerite, son prochain mariage avec maître le Kévan. Ce bon maître le Kévan, que Sœur Thérèse connaissait déjà, par les confidences enthousiastes que Marguerite lui faisait depuis son enfance : « Quand tu seras sa femme, pense un peu à notre chapelle, qui a bien besoin qu'un artiste s'occupe d'elle, disait la bonne sœur, bâtissant des châteaux en Espagne sur l'avenir qui attendait sa petite amie.

Mais, c'était plus fort qu'elle, Marguerite ne pouvait s'empêcher d'être aux aguets, et elle se disait que malgré l'impossible, cet audacieux Thierry paraîtrait peut-être là.

— « Comme tu es nerveuse aujourd'hui, ma fille, ce que tu entends, c'est le pas des converses qui se rendent à la méditation.

Et de nouveau, la bonne sœur s'entretenait du bonheur réservé à Marguerite.

Décidément il ne viendrait pas ! Il devait y avoir plus d'un quart d'heure que Marguerite était là. Elle avait envie de partir.

— « Chut, Sœur Thérèse, n'entendez-vous rien ? »

— « Mais non, ma fille. En tous cas, on ne viendra pas ici. C'est maintenant heure de travail. »

La porte qui donnait par le fond sur cette espèce de cloître s'ouvrit, et à la grande surprise de Sœur Thérèse, la Mère Supérieure apparut elle-même, suivie d'un beau jeune homme. Un jeune homme dans la clôture ! Sœur Thérèse n'en revenait pas.

Marguerite elle-même avait peine à en croire ses yeux.

Cependant, à mesure que le jeune homme s'avancait, on distinguait sa voix qui prenait un ton très posé, et des inflexions de connaisseur : « Oui, ma mère, disait-il, ces arcades, comme je m'en doutais, ne manquent pas de caractère. Il faudrait bien peu de chose pour les ramener à leur pureté primitive... » Puis, avec un mimique de puriste exaspéré : « Cette maudite renaissance ! elle a passé partout ! »

Et ce vaniteux Thierry affectait pour le moment de ne pas s'approcher de Marguerite, se bornant à lui faire constater sa présence.

— « Nous avons d'autres galeries dont vous pourriez tirer un grand parti, reprit la Mère Supérieure. »

— « Doucement, ma mère, procédons avec ordre. Finissons-en d'abord avec ceci. »

Il s'assit sur un des bancs, et commença un croquis de la façade intérieure du couvent. Sœur Thérèse entraînant Marguerite, se rapprocha pour regarder travailler l'artiste.

— « Ce n'est pas bien, lui disait tout bas Marguerite. »

— « Le dessin ? répondit tout haut Thierry. »

— « Non... de tromper ces bonnes religieuses, et »

de vous introduire par caprice dans leur sainte clôture.

— « D'abord, je ne les trompe pas, repartit le peu repentant Thierry.

Mais la Mère Supérieure en revenait toujours, à ce que la chapelle bien plus que le couvent, méritait d'être restaurée.

— « J'en suis persuadé, fit Thierry qui ne voulait pas s'éloigner, mais ces travaux n'entrent pas dans le projet que m'a communiqué ma cliente. C'est une dame, dit-il en se tournant malicieusement vers Marguerite, pour qu'elle eût sa part de la confiance, c'est une dame qui est éprise de la vie monastique, mais qui ne la rêve que dans son cadre d'autrefois, son noble décor de cloîtres et cours profondes. Ce monastère qui a conservé de si beaux vestiges, lui a paru digne d'une reconstitution. Elle veut relever le cloître à ses frais, mais elle ne m'a pas encore parlé d'autre réédification.

« Ses intentions sont bonnes, fit la digne religieuse, mais elle me paraît encore bien imprégnée de l'esprit du siècle. Songer à la demeure des servantes du Seigneur, avant de veiller à celle du Maître lui-même!

— « Quant à cela, je me charge de lui en parler, ma mère. Et je puis vous promettre pour mon compte une statue de votre saint patron, dont je ferai le dessin. »

Pour le coup, les deux religieuses accordèrent toute leur estime au jeune artiste. Il était du reste de l'école de maître le Kévan, il devait tenir de lui.

Cependant, tandis qu'elles demeuraient à regarder courir si vite son crayon, les heures tranquilles d'une après-midi claustrale s'égrenaient silencieusement. Thierry avait amorti sa voix qui retentissait trop haut entre ces murs paisibles. Il y avait des moments pendant lesquels

on n'entendait rien que le frôlement du vent dans les arbres. L'ombre projetée par la façade du couvent grandit, et les cloches logées dans une mince tourelle, s'ébranlèrent, donnant le signal de l'office de quatre heures. Au même instant, ce fut sur les dalles, un glissement de sandales; et de toutes parts apparurent de blanches cornettes, comme si le pieux carillon avait donné l'essor à un vol de colombes. Sœur Thérèse, déjà en retard, dut renoncer au plaisir de reconduire Marguerite jusqu'au seuil du couvent.

Lorsque celle-ci l'eût franchi, elle retrouva Thierry.

— « J'ai fini, je ne pouvais plus rester, fit-il, répondant à son regard, j'aurais eu l'air d'un loup dans une bergerie.

— « J'aurais dû vous trahir. C'est bien mal ce que vous avez fait. Et pourquoi? fit-elle avec un petit air hautain.

— « Parce que vous ne voulez pas prendre l'habitude de venir à l'atelier; parce que vous ne nous laissez pas devenir amis comme ce serait naturel entre élèves du même maître; parce que vous ne me donnez pas l'occasion de vous dire cela, et qu'il a bien fallu que je prenne celle qui s'offrait, alléqua-t-il. Vous voyez bien que je n'ai pas fait de mal. Mademoiselle Marguerite ne vous fâchez pas, et laissez-moi être grondé par maître le Kévan seulement.

— « Mais, fit-elle, s'efforçant de garder son sérieux, ces bonnes religieuses que vous avez trompées... Vous leur avez fait croire qu'une dame s'intéressait à elles.

— « Je les recommanderai à ma mère.

— « Allons, je vois bien que vous ferez encore une bonne œuvre, et que maître le Kévan, lui-même, ne pourra vous tenir rigueur.

— « Maître le Kévan... vraiment... je ne sais

pas.... Le fait est que je suis fort embarrassé de lui expliquer pourquoi je suis sorti par la fenêtre.

— « Vous êtes sorti par la fenêtre? »

— « Oui, vous n'avez donc pas remarqué que la voiture de Monseigneur stationnait dans la rue? Et Monseigneur lui-même causait dans le vestibule avec maître le Kévan. Si j'avais essayé de partir par la porte, j'aurais été harponné au passage.

— « Vous auriez pu attendre quelques instants.

— « Oui, mais.... peut-être auriez-vous tourné déjà le coin de la rue.

— « Eh! bien? »

— « Je me suis trahi. Vous ne vous fâchez pas, Mademoiselle Marguerite? »

— « Non, répondit-elle, intriguée.

— « Voici : c'est vous qui êtes cause de tout le mal. Je vous avais vue passer avec cette robe bleue sur laquelle donnait le soleil. Je me suis décidé à aller partout où elle me conduirait. Mais pourquoi avoir mis une aussi jolie robe? »

On ne faisait jamais de compliments à Marguerite sur ses robes. Celui-ci lui fit plus de plaisir que si on lui avait parlé de sa beauté.

— « Si c'est ma robe qui est coupable, ce n'est pas à moi à vous reprendre. Au revoir donc, Monsieur, fit-elle en riant. Et elle s'éloigna d'un petit pas leste qui ne voulait pas être suivi; mais tout le temps de la route, elle se disait : Il est bien étourdi, bien fou, mais si amusant.

Et Thierry s'en alla de son côté fort satisfait de son après-midi. Ah! Thierry! fou de Thierry, qui suivait toujours son impulsion première, sans se demander où elle le menait!

Ce fut encore à l'inspiration du moment qu'il s'en

remit pour le tirer d'affaire avec maître le Kévan, chez lequel il se rendit immédiatement, aimant mieux avoir l'explication le soir même que de l'appréhender jusqu'au lendemain.

Maître le Kévan le reçut avec une certaine gravité.

« Comment Thierry, je ne puis plus avoir confiance en vous? Pour un instant que je vous quitte, vous disparaîsez. Ne travaillez-vous donc que parce que vous êtes sous l'œil du maître? Et ne faut-il pas au contraire, que nous apportions le plus de soin à notre œuvre, alors qu'elle n'a que Dieu seul pour témoin?

Sans doute, sans doute, acquiesçait toute la mimique contrite de Thierry.

— « Veuillez m'expliquer votre conduite. »

Le jeune homme ne pouvant se résoudre à mentir, regardait désespérément les planches du parquet.

— « En outre, poursuivit le maître, je ne me rends pas compte de la manière dont vous avez pu sortir sans que je le remarquasse. Monseigneur n'est demeuré qu'un moment au salon, et la porte en était restée ouverte. Je vous aurais certainement vu passer. »

Le regard de Thierry alla vivement vers la fenêtre, mais il le rabaissa immédiatement de peur de s'être trahi.

— « J'attends que vous me répondiez, » reprit maître le Kévan, étonné de son silence.

Désespérant alors de trouver une excuse, Thierry se résigna soudainement à tout ce qui pourrait lui arriver de pire : « Je mérite vos reproches, dit-il, et j'accepte la peine qui, d'après nos règlements, doit m'être imposée.

— « Ces peines ont été instituées pour d'autres, fit maître le Kévan touché de la franchise de l'aveu. Avec toi,

je veux n'en appeler qu'à ton cœur. N'est-il pas temps que tu en viennes à une conception plus sérieuse de la vie? La jeunesse passe si vite; il est beau de la consacrer aux tâches qui élèvent. Tu as déjà agi bien généreusement en dédaignant l'existence oisive qui est celle des jeunes gens de ton rang. Mais raffermis cette résolution, songe qu'il te sera demandé plus qu'à un autre. Le ciel a été prodigue de ses dons envers toi. Tu joins à l'intelligence qui conçoit, la main habile qui exécute. Tu es peut-être appelé à témoigner en face de l'impiété grandissante de ce que peut un artiste chrétien. O mon fils, ne défaille pas en un si noble but. Accomplis les vues de Dieu sur toi. Rien de grand ne se fait sans la constance. La vie est un combat qu'il nous faut toujours recommencer au moment où nous croyons triompher. Mais c'est par cette lutte que nous deviendrons de vaillants soldats et dignes de combattre pour la cause de celui que nous nous glorifions d'avoir pour maître. »

La lumière de la lampe suspendue à la voûte, tombait sur la tête de maître le Kévan, redressée par l'enthousiasme. Tout autour, les objets vacillant dans la pénombre, semblaient ne laisser de certitude qu'à ces paroles de foi. Et tandis que, suivant la coutume qu'il avait empruntée aux maîtres du moyen-âge, l'artiste changeait sa réprimande en exhortation, le jeune homme subissait une fois de plus son empire. Une émotion profonde le subjuguait, dissipant les bouffées folles dont il s'était laissé énihrer.

— « Et maintenant, fit maître le Kévan, reprenant le ton affectueux qui lui était habituel, maintenant que j'ai rempli mon devoir, et que tu m'as écouté si patiemment que ta faute en est tout oubliée, dis-moi, Thierry, cher et excellent fils, si tu t'es au moins amusé pendant ton école buissonnière.

Thierry redescendit des hautes régions où il planait, et tout le soleil de l'après-midi lui rentra dans ses yeux.

— « Oui, oh ! oui, murmura-t-il ; et son bras qui serrait son album un peu convulsivement contre lui, se détendit. L'album tomba ouvert à la page couverte par le croquis pris au couvent des dames de la Croix.

— « Qu'est-ce que ceci ? dit maître le Kévan ramassant l'album, et regardant le dessin.

— « C'est la cour intérieure du couvent des Dames de la Croix.

— « Oui, c'est bien cela. Mais on ne m'avait pas parlé de ce travail.

— « C'est quelque chose dont je me suis chargé, répondit Thierry avec embarras.

— « Vraiment. Et quand as-tu commencé ?

— « Cette après-midi.

-- « Ah ! c'est à cela que tu as passé ce beau temps, fit maître le Kévan. Et il pensa qu'il y avait beaucoup de bon dans la tête de ce grand étourneau de Thierry.

— « Mais comment en es-tu venu à cette voûte, reprit maître le Kévan qui examinait les détails du croquis. C'est une trouvaille, poursuivit-il, vivement intéressé, tandis que le jeune homme penché sur lui, achevait son idée par quelques coups de crayon.

Et repris tout entier par son amour de l'art, il ne songea plus à éclaircir comment Thierry avait pu sortir de l'atelier.

(A suivre)

LOUIS TRÉDERNE.







LES LETTRES TOURNAISIENNES

AU MOYEN AGE.

(Suite de la page 498.)

Sur ce, refoulant en son cœur une joie intempestive,

« Signor,

dit la comtesse,

« Par la votre bonté vous proi (je vous prie)
« Que vos dignés (diniez) ensamble o (avec) moi,
« Si ferés (vous me ferez) moult grant cortoisie. »

Comment décliner semblable invitation, sans enfreindre les règles de la plus élémentaire galanterie?

Gilles accepte donc et suit la dame, oui.

Sus el palais amont lez mainne.
D'iaus honerer forment se paine (1).

On fit joyeuse chère :

O li (avec la comtesse) bonnement
Servi furent moult ricement,
Dez mès n'esteut-il jà parler.
Moult en i ot sans deviser,
Et vin d'Ausai (2), à grant faison.
.....

(1) A son palais elle mène les deux chevaliers et elle s'efforce de leur rendre les honneurs qu'ils méritent.

(2) Vin d'Ausai, vin d'Auxerre en Bourgogne, fort renommé, surtout aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

La contesse fait aporter
En liu (comme) de .ruit, por déporter,
Claus de genofre et nois mugates (1),
Dates, fighes, pommez grenates.
La contesse est bien enseigne,
Cascun (à chacun), par droite druerie,
Tout en riant, o bèle cière (avec un visage agréable),
Done fremail ou ausmonière.

Hélas! tout a un terme, même les plus plantureux festins!

L'heure du lever de table arrive : Gilcs et sa suite montent en selle, lui le dernier et à regret sans doute; puis l'on s'éloigne de l'hospitalier castel, non sans esprit de retour.

Déjà le cœur de Gilles ne lui appartient plus. Au tournoi où il se rend — il en a donné sa parole à la belle comtesse — il sera à elle et à nulle autre. Aussi — les chevaliers combattant pour l'honneur de la dame dont ils portent soit les couleurs, soit un gage — y portera-t-il, en guise « *d'enseigne* », la ceinture et la manche qu'elle lui a secrètement fait remettre.

Protégé par ce précieux mais singulier talisman, il échappe aux plus terribles coups et se distingue autant par son adresse et sa force que par son courage. Bien plus, il a la bonne fortune de rendre un service signalé au comte de Duras — qui participe aux joutes — et de devenir ainsi son ami.

Est-il besoin d'ajouter que le comte lui-même ramène Gilles à son manoir, c'est-à-dire à... sa femme? Les choses ne se passeraient pas autrement dans une comédie moderne.

Lors de leur précédent entrevue, prudemment celée

(1) Clous de girofle et noix muscades.

au comte, les deux amants n'avaient point échangé de brûlantes déclarations. Non par vertu, car cette timidité troublante, inséparable d'une première rencontre, avait seule arrêté sur leurs lèvres de douces confidences. Au reste, le temps leur avait manqué pour se livrer à trop d'épanchements.

Ils ont moins de réserve cette fois. La présence du comte au château les gêne bien un peu. Pas assez cependant pour les empêcher de se faire enfin un franc et mutuel aveu, point de départ de la vassalité amoureuse dans laquelle la comtesse tiendra Gilles désormais.

Les liaisons de ce genre n'étaient point rares au moyen âge et elles bénéficiaient d'une large tolérance. L'on ne faisait point grief à une châtelaine de ses amours, plus irrégulières que coupables, avec un chevalier de son choix, aussi longtemps qu'elles demeuraient discrètes et contenues.

Ce peu d'austérité, dans les mœurs des uns, dans les jugements des autres, s'expliquait d'ailleurs aisément.

Soumises à de rudes maîtres, reléguées au fond de sombres manoirs, délaissées trop souvent de longs mois par leurs belliqueux maris, qui bataillaient au loin, les dames de noble lignage étaient condamnées à l'ennui et au désœuvrement.

D'autre part, presque toutes *étaient mariées*, mais ne *s'étaient* point mariées : les convenances de l'union féodale donnant d'ordinaire le pas à l'intérêt sur le sentiment.

Comment, dès lors, eussent-elles pu répudier des marques de dévouement, des hommages de galanterie, que leurs seigneurs légitimes n'avaient point coutume de leur prodiguer et qui répondaient aux aspirations les plus intimes de leur être? Quelle tentation plus irrésistible pour elles que celle d'exercer un empire absolu

sur des chevaliers renommés, sur des hommes que tous les autres admiraient ou redoutaient, d'amollir des cœurs de fer, de régner sur des natures indomptées et terribles, se soumettant volontairement à l'empire de leurs charmes? Ainsi, sans cesser d'être épouses obéissantes et captives, elles recouvraient une demi-liberté, dont elles n'usaient guère que pour inspirer de platoniques affections, et l'opinion leur pardonnait ces faiblesses.

Nous ne dirons pas la peine que, au départ de Gilles pour Chin, lui et son amie éprouvèrent, ni comment s'écoulèrent leurs jours jusqu'à ce qu'un matin, en se réveillant, il trouva sur son lit des lettres tombées du ciel.

En 755, saint Pierre n'avait-il pas écrit à Pépin le Bref? La fondation de l'abbaye de Saint-Hubert n'était-elle point due à une lettre envoyée du paradis à Plectrude, femme de Pépin de Herstal?

Aussi, la réception de missives déposées sur sa couche par quelque ange, sans doute, ne surprit-elle point démesurément notre héros.

Elles portaient, à la vérité, la signature, non de l'un ou l'autre ministre du Très-Haut, mais de Jésus-Christ lui-même.

Cette circonstance n'était pas telle qu'elle pût faire suspecter leur céleste provenance. Un chevalier aussi valeureux, aussi réputé que Gilles, n'était-il donc pas digne d'être honoré par le Tout-Puissant d'une semblable faveur?

Jéhsuscris

lui mandait qu'il eût

La crois à prendre sans targier (tarder).

Il resta d'autant moins sourd à l'appel du Sauveur,

que, durant la nuit, celui-ci lui était apparu et lui avait remémoré toutes les souffrances de sa passion.

Vainement la comtesse de Duras essaya-t-elle d'ébranler sa résolution, lorsqu'il vint lui faire ses adieux, en l'absence du comte, parti fort à propos à la chasse. Les caresses de la jeune femme, comme ses larmes, demeurèrent également impuissantes, et le spectacle de sa douleur, qui était extrême, n'eut d'autre effet que d'attendrir son amant. Elle n'obtint pas même de lui qu'il « attendit d'avoir la barbe grise pour passer la mer » et force lui fut de se résigner à une séparation à laquelle rien ne l'avait préparée.

Arrivé en Terre Sainte, Gilles y accomplit naturellement toutes sortes d'exploits merveilleux : entre autres actions d'éclat, il tue un lion énorme près des rives du Jourdain, triomphe d'un géant, défait les Sarrasins, occit un serpent monstrueux, extermine une bande de voleurs, « détrenche et abat des Turcs », aidé de son lion familier, qui les « dévore et as piez et as dens les déchire ».

Enfin, couvert de gloire, il reprend le chemin de sa patrie, multipliant, en route, les prouesses, à Bénévent, à Auxerre, à Soissons.

Cependant, il brûle d'avoir des nouvelles de la dame de ses pensées.

Rien — pas même les avances de la reine de Jérusalem, qui s'est éprise de lui, mais à qui il a eu le courage et le bon esprit de faire présenter ses.... regrets de ne pouvoir répondre à ses ardeurs — ne l'a détourné de la fidélité jurée.

Hélas! à son retour,

. morte estoit novelement
la contesse de Duras

En bon chrétien qu'il est, il ne se borne point à la pleurer, il fait

. canter et lire
 Messez plus que ne voz sai dire,
 pour
 Que Di le mète en paradis
 Auec ses angles bénéis.

Puis, ce pieux devoir rempli, il va de tournoi en tournoi, cueillir de nouvelles palmes, à dessein de se consoler. — Il y réussit. — Si bien même, qu'il finit, prosaïquement, par épouser dame Ide de Chièvres.

Ainsi, hélas ! s'efface toujours la douleur des amants, en de nouvelles amours !

Disons, à la décharge de Gilles, qu'il se maria en quelque sorte la lance au poing et sans quitter l'étrier : sa lune de miel n'est point encore passée, que nous le retrouvons distribuant force horions, de droite et de gauche.

Des choses moins frivoles l'occupent bientôt.

Un jour, en effet, tandis qu'il fait « son chief laver », un messager du comte de Hainaut se présente inopinément à lui et le somme de venir, en vertu du lien féodal, défendre son suzerain contre les attaques du duc de Brabant.

Aussitôt, et malgré les sages exhortations de sa femme, qui l'engage à achever sa toilette, lui déclarant « sans ambage » :

« Sire....., c'est molt lait
 De ce que nester pas lavés »,

voilà Gilles volant, « demi-lavé », au secours du comte de Hainaut.

La paix conclue, il prend part au tournoi de Saint-Trond, puis regagne sa terre de Berlaimont.

Trois jours avant la mi-août 1137, il mourait à Roucourt.

Celui qui s'était tant servi de l'épée périt par l'épée :

Savons oï dire porvoir
 Chiaus (ceux) qui le durent bien savoir
 Qu'il fu à Rollecourt mors
 D'une lance qu'il ot u (au) corz
 Férue à une grand méele
 U (où) il dona mainte colée.

On l'enterra à Saint-Ghislain.

Tout droit devant le crucifis
 Fu à grant duel (deuil) en terre mis.



Le Roman de Jourdain n'est pas sans analogies avec *Le Roman de la Chronique de Gilles de Chin*. *Le Roman de Jourdain.*

Epopée paraissant remonter au XIII^e siècle, elle faisait partie de ces romans de geste, qui se divisent ou se groupent en diverses branches et dont la réunion forme l'histoire héroïque et fabuleuse de Charlemagne et de ses douze pairs.

C'est la vie de Jourdain de Blaye, depuis avant sa naissance — car le récit commence au mariage de son père — jusqu'à la fin de sa carrière.

On connaît de ce *Roman* deux versions : celle qui repose à Tournai, de toute éternité, et celle de Paris.

Elles ne se ressemblent pas : la première compte 23,500 vers alexandrins ; la seconde 4,200, de dix syllabes. Ajoutons que celle-ci est dépourvue de toutes les descriptions et richesses de détail de l'autre.

La version de Tournai est, semble-t-il, la version primitive, originale.

Longtemps on la crut d'un certain Druel Vygnon.

On sait aujourd'hui que l'on se trompait, tout en ignorant cependant à qui en attribuer la paternité.

L'idiome dont s'est servi l'auteur du *Roman de Jourdain* et quelques expressions de terroir permettent d'affirmer qu'il vit le jour, sinon dans le Tournaisis, du moins dans une province du Nord de la France.

Nous ne citerons de ce *Roman* qu'un seul fragment, suffisant pour faire voir qu'il ne manque pas de poésie, de grâce et de douceur :

Depuis dix ans Gérard de Blaye avait épousé Ermengarde et leur union n'avait point porté de fruit, quand — ô surprise agréable! — il apprend qu'il ne doit point quitter toute espérance : un enfant va lui naître! Il remercie Dieu, avec la joie naïve de ces vieux époux qui craignaient de n'avoir pas de postérité et qui ont enfin la certitude de se voir revivre dans leur race. Il fait des vœux pour sa progéniture, s'efforçant, avec finesse, d'obtenir du dispensateur de toutes faveurs que l'enfant porté par Ermengarde soit un héritier mâle :

« Seigneur, ce fu en mai que (alors que) florissent gardin (florissent les jardins),
Oisillon s'esjoissent contre le (se rejouissent du) douz tamps prin (printemps),
Chante li rossignos (rossignol) qui dist en son latin :
« Dieu! j'ai le cuer (cœur) ochit (anéanti) par amoureux couvin (tentation). »
A icel tamps (en ce temps) I (un) jour de Pasques o 'au) matin
Fu li contes (le comte) Gérars, au vrai cuer enterin (intègre),
En Blaves dont li mur (les murs) sont massés et cauchin (en chaux);
Si ot (il avait) avoecque lui maint conte palazin,
Maint bourgeois de hault pris et maint rice mesquin (garçon).
Lès (près de) lui fu sa moullier (femme), Ermangart au cuer (cœur) fin,
Enchainte (enceinte) d'un enfant estrait (ceinte) de gentyen lin.
« Dame, chà, dit Gérars, où onques n'ot venin,
Moult devons loer (louer) Dieu et le pooir (pouvoir) divin [sur notre fin],
Quant sommes veillez d'ans (nous sommes vieux) et près de traire affin (litt. : tirer)
Et Dieu nous aime tant qui fist par don longin, (qu'il fit par don tardif),
Que vous portez I hoir (héritier) ou marle ou femenin,
Et s'il plaist à celui qui de l'aue fist vin
Mais (seulement) qu'il vive, seront cil de Blavez enclin
Cevalier et bourgeois, bachelier et mesquin;
Car s'il plaist Dieu ce vrai et le ber Saint Martin

Que ce soit une fille par le Jhésus destin, [(je ne meurs),
 Tel Signeur li donrai (je lui donnerai un époux tel) si trop tot ne défin
 Qui la tierre tenra paisible sans hustin (querelle);
 Et se (si) c'est un hoir (héritier) mâle, je ne vois autre fin
 Que de Blavez tenra le palais marberin
 Et le pais et tout jusques en Limosin ».



Transmettre à la postérité, non le souvenir des exploits d'un paladin, tel que Gilles de Chin ou Jourdain de Blaye, mais celui des événements remarquables de sa ville et de son temps, voilà vraisemblablement la mission que s'était assignée *Fakes de Tournai*. — Nous l'appelons *de Tournai*, à la suite de M. Dinaux (1), parce qu'il a écrit suivant la vieille prononciation de cette ville. Comme il semble avoir vu ce qu'il relate, nous supposons qu'il vivait vers l'an 1272.

Il ne nous est connu comme versificateur que par quatre strophes, contenues dans un manuscrit de la fin du XIII^e siècle.

La première est un *dictier* indiquant les cinq choses principales qu'un *preud'homme* doit haïr, à savoir : un cuisinier malpropre, les orgueilleux besogneux, les jeunes pécheurs, les riches envieux et les luxurieux :

Cuinc choses sont que preudhom het (hait),
 Qui les retient saït mandebet.
 Li premeraine (la première) sest (c'est) ors (sale) keus (cuisinier)
 Qui des viandes prend son keus (choix);
 Li secons (la seconde), povres orghelleus
 Qui sovent en est fumelleus (affamés);
 Li tiers sest (la troisième, c'est) jovenes peceus de jeunes pécheurs),
 Dont encce est asses de ceus;
 Li quars sest (la quatrième, c'est) riches envieux
 Et ce rest asses anieus;
 Li quins sest (la cinquième, c'est) luxurieux vious
 Remprent nul se croire, vie viols.

(1) DINAUX. *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels*, t. II, p. 258.

La seconde strophe est un *dictier* sur ce qui est le plus utile aux femmes en travail d'enfant :

Je ne sai chose qui tant valle
 A femme qui d'enfant travaille
 Con (que) réclamer en avant dor
 Saint Jehan con dist (qu'on dit) bouche d'or,
 Car on le trueve en son escrit
 Si ne sort nus qui men escrit.

La troisième est un sixain sur la mortalité extraordinaire qui affligea la ville de Tournai en 1272 et sur l'épizootie de l'année suivante :

Mil CC ans LX et douse
 Vint une mors (mort) laide et hidouse
 Qui parmi ces pays passa
 Dont mains riches hom (homme) trespassa.
 Et des vacches l'autre an apriés
 Fu li mortories tout chi priez.

La quatrième comprend douze vers, relatifs à une pluie de pierres tombée à Tournai, en 1273.



Jakes de Tournai n'est pas le seul, des versificateurs nous intéressant, dont il ne nous soit presque rien parvenu.

Gautier le long. Les œuvres de *Gautier le long* ont partagé le sort des siennes : *La Veuve*, qui constitue aujourd'hui tout le patrimoine littéraire de cet auteur, doit n'en avoir été jadis qu'une faible portion. Des pillages ou des incendies, si nombreux et si funestes aux siècles passés, nous ont probablement à jamais privés du reste, à moins que la poussière des bibliothèques publiques soit la seule coupable et que, en s'amoncelant irrespectueusement sur les autres poèmes de *Gautier le long*, elle les ait jusqu'ici dérobés à tous les regards.

Nul n'ignore les mésaventures

Du héron au long bec emmanché d'un long cou,
qui, pour avoir dédaigné la carpe et le brochet, les
tanches et les goujons, fut,

Quand la faim le prit, tout heureux
De rencontrer un limaçon.

La *veuve* du poète tournaisien n'eut point plus de
clairvoyance que ce héron et son châtiment fut le
même.

Elle était pressée de se remarier.

La fidélité d'outre-tombe a toujours été l'un des
moindres défauts des jeunes veuves!

La perte d'un époux ne va point sans soupirs :
On fait beaucoup de bruit et puis on se console.
Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole :
Le Temps ramène les plaisirs.
Entre la veuve d'une année
Et la veuve d'une journée
La différence est grande : on ne croirait jamais
Que ce fût la même personne ;
L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits :
Aux soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne ;
C'est toujours même note et pareil entretien,
On dit qu'on est inconsolable :
On le dit ; mais il n'en est rien. (1)

Ne médisons pas davantage! Au reste, comment
être assez peu galant pour forcer les jeunes beautés à
chasser de leur colombier la bande des amours, des
grâces et des ris? Les veufs — ne leur en déplaît —
sont-ils plus constants?

Désireuse de convoler au plus tôt, l'héroïne de
notre fabliau — revenons-y — s'en fut un jour chez

(1) LA FONTAINE, fable de *La jeune veuve*.

une commère, lui faire ses confidences : « Un devin lui avait prédit qu'elle ne tarderait point à épouser un jeune garçon, beau et aimable. — Déjà on lui avait proposé un bourgeois de Tournai, fort à l'aise... Un vieux!... C'était bien là le mari qui lui convenait!... Pour qui l'avait-on prise?... — On voulait en ce moment l'unir à Baudouin, fils de Gobert... Accepterait-elle ce Baudouin?... Ou l'éconduirait-elle, comme le vieux bourgeois?... Elle était, assurait-elle, fort perplexe... Que déciderait la bonne dame, à sa place?... »

La commère, ainsi consultée, prodigua les renseignements, des renseignements favorables, sur la personne de Baudouin. Elle ne ménagea pas davantage les conseils. « Croyez-en ma vieille expérience, » conclut-elle en substance, « saisissez l'occasion qui se présente, saisissez-la à deux mains. » -- La belle n'en fit rien. — « Comme un autour, qui, la mue passée, s'élance et s'abat dans les airs »,

Se va (elle partit) la dame déportant (s'emportant).

Elle prétendait avoir un mari bien tourné, d'agréables manières, point froid et point jaloux, ayant pignon sur rue et terres au soleil, de la naissance, de l'esprit, enfin tout.

Qu'il lui fallut en rabattre! De beaux partis, il ne s'en représenta plus : et force lui fut de se contenter « d'un malotru ».

Les noces renouvelées ne furent onques toutes roses, pas plus jadis que de nos jours : notre dame fit mauvais ménage avec son second mari. Elle avait rêvé un paradis éternel, la réalité la jeta dans un insupportable enfer, à ce que nous révèle du moins l'indiscret fabliau.

Tel est le canevas de la seule pièce de vers de

Gautier le long que nous possédions. — Elle nous permet de le croire né durant le XIII^e siècle, à Tournai ou dans les environs. — Peut-être La Fontaine s'en inspira-t-il, quand il écrivit sa jolie fable de *La jeune veuve*.



Le *La Fontaine* dont nous venons de parler est — cela va de soi — celui que la postérité a justement surnommé *l'inimitable*, acquittant envers son génie un tribut de respect qu'elle n'a point payé — ni nul autre équivalent — aux différents *La Fontaine* qui rimèrent avant *le Bonhomme Jean*. Valenciennes a eu le sien, Tournai également, voire même le plus ancien du nom.

Jean La Fontaine.

Le *Jean La Fontaine* de Tournai s'adonna à la poésie légère et aux chants d'amour, à ce que laisse conjecturer la seule des compositions sorties de sa plume qui nous ait été conservée.

Elle commence ainsi :

Amours me fait de cuer (cœur) joli canter (chanter)...

On peut la lire dans un manuscrit reposant à la bibliothèque du Vatican.

En attendant que nous ayons sur son état civil, ou tout au moins sur son identité, un peu plus de renseignements, nous en sommes réduits à nous poser cette question, comme le chanoine Waucquier (*Man. Waucquier*, t. 8, p. 10), au XVII^e siècle : « Serait-ce le même trouvère que celui désigné par M. Paulin Paris sous le nom de *Jehan de Tournay* et qui est l'auteur d'une chanson débutant par ce vers :

« Colart respondez mie (moi) sans tarejier (sans tarder) ».

Peut-être. Car le ton de cette chanson est assez bien le sien.

Puisse un érudit, favorisé des dieux, découvrir les autres chants que le cuite de Vénus a dû tirer de la lyre de ce La Fontaine.

Nous saurons probablement alors si lui aussi préférait aux délices décevantes de l'amour l'insouciant insensibilité de ses jeunes années, et si, à l'exemple de *Mahieux li clers*, ou *le savant*,

« Comme plus aim et moins a joie »,

plus il aimait, moins il avait de joie.



*Mahieux li
clers.*

Ce *Mahieux li clers*, appelé parfois *de Gand*, était-il de cette ville ou de Tournai? On n'est point encore fixé à cet égard. Nous lui devons donc une mention.

La métaphysique de l'amour fait tout le fond de sa poésie. C'était le temps où les nobles châtelaines et les damoiselles prenaient un plaisir extrême aux *tensons* et aux *jeux-partis*, sorte de discussions, en vers, de questions galantes.

Quoiqu'il se tire avec assez de succès de ses couplets d'amoureuse polémique, on ne range cependant *Mahieux li clers* que dans la seconde classe des poètes du XIII^e siècle.

Ses compositions furent vraisemblablement fort nombreuses. On en connaît six seulement.

Nul doute qu'il n'ait, en vrai trouvère, soupire pour une belle dame. Mais, tout porte à croire que, de trop haut lignage, elle lui tint rigueur, oublieuse de ses vers :

L'amors doit estre tote ounie (uni)
Sans orgueil et sans vilenie.

S'il en fut ainsi, il s'est bien vengé de son inhumaine, en taisant son nom.



Il nous reste, avant d'aborder le XIV^e siècle, à parler de *Guibert*, ou *Gilbert*, de *Tournai*, des deux *Guillaume de Tournai* et de *Henri de Gand*.

Gilbert de Tournai, religieux de l'ordre de saint François, enseigna la théologie à Paris. Il jouissait d'un grand renom parmi ses contemporains. Il vivait « environ l'an 1242 », d'après le chanoine Waucquier (*Man. Waucquier*, t. 8, p. 154). Selon d'autres, c'était un peu plus tard, vers 1265 ou 1270, qu'il florissait.

*Gilbert de
Tournai.*

Le Pape Alexandre IV lui ayant fait l'honneur de lui écrire deux lettres pour l'exhorter à « mettre en lumière » des sermons qu'il avait prêchés en latin devant le clergé de Paris, il obéit. On a ainsi de lui des *Sermons pour les festes et Dimenches, sermons pour tous Estats*, outre un *Rudimentum Doctrinæ*, un *Traité de l'office des Evesques, et des Ceremonies de l'Eglise*, et une *Vie de saint Eleuthère*.

Il accompagna Louis IX à l'une de ses croisades et il en a laissé une relation très curieuse, intitulée — ce titre mérite d'être rapporté ici — *Le Voiage du premier partement de Monsieur de pieuse mémoire Loys Roy de France ès régions d'Outre-mer* (1).



(1) Sur Gilbert de Tournai, voir une notice dans le *Bulletin de l'Académie*, classe des lettres, séance du 4 avril 1853 (*Moniteur belge*, n^o 1081). — Voir aussi un article publié par M. LECOUVERT dans le *Messenger des sciences historiques* de 1856.

*Guillaume de
Tournai, domi-
nicain.*

Comme *Gilbert de Tournai, Guillaume de Tournai* (1), de l'ordre des dominicains et dont le nom révèle suffisamment le lieu de naissance, enseigna la théologie à Paris, après avoir passé plusieurs années dans sa cité natale et à Lille. Il acquit une certaine réputation, entre les années 1260 et 1280, à ce qu'assurent Salanhac et Bernard Guidonis. Antoine de Sienne le fait vivre jusqu'en 1293.

Ses contemporains lui donnaient la qualification de *Flamand*, quelquefois celle de *Picard*.

En 1275, les frères Prêcheurs tinrent, au Mans, un chapitre qui demanda la canonisation de Louis IX. Dans les souscriptions de la requête rédigée à cette occasion, le nom de Guillaume de Tournai est le deuxième : il suit immédiatement celui du provincial Jean de Châtillon; ce qui nous porte à croire que Guillaume occupait déjà alors un rang assez élevé dans son ordre.

Ses ouvrages sont des sermons, des commentaires de la *Bible* et des quatre livres des *Sentences* et un traité sur l'instruction à donner aux enfants. Ce dernier ouvrage est le principal, le seul même qui ait quelque apparence d'originalité (2).



*Guillaume de
Tournai, béné-
dictin.*

Il faut se garder de confondre le religieux dont nous venons de parler avec un autre, du même nom, mais de l'ordre des bénédictins.

(1) *Histoire litt. de la France*, t. XX, pp. 208 à 214; PAQUOT, *hist. litt.*, XI-379; — SWEERTIUS, 318; — VAL. ANDRÉ, 334; — ECHARD, I, 267 et 349, 350. — (2) Ce traité (*De Modo docendi pueros*) n'a jamais été imprimé; il est connu par un manuscrit de la Sorbonne, in-4°, sur parchemin, que l'on croit du XIII^e siècle.

Tout ce qu'on sait de celui-ci, c'est qu'il était natif de Tournai, ou des environs, qu'il entra à l'abbaye de St-Martin, de l'ordre de St-Benoit, en cette ville, et qu'il florissait vers 1246.

Il reste de lui un ouvrage portant plusieurs titres, dont l'un est *Bernardinus* (1).



Henri de Gand vit le jour, son nom l'indique, dans la cité des Van Artevelde, pendant le premier quart du XIII^e siècle, et il mourut entre 1293 et 1299.

*Henri de
Gand.*

Il semble aujourd'hui peu probable qu'il soit issu de la famille des *Goethals*, ce qu'on a cru longtemps.

Et il ne nous paraît pas du tout établi, n'en déplaise à M. Napoléon de Pauw, que son véritable nom patronymique soit *De Sceppere* (2).

M. Nap. de Pauw, se fondant, d'une part, sur ce qu'un trouvère flamand du XIV^e siècle appelle un *Meester Heynric van Dorneke Formator*, et, d'autre part, sur ce qu'une charte latine de 1343, émanée d'un notaire public de Bruges, nommé Laurentius de Thoralto *Formator*, contient la copie d'une charte flamande de 1331, où le même personnage est appelé Lauwers van Thoroud *den Sceppere*, conclut à l'équivalence des noms de *Formator* et de *De Sceppere*, même en ce qui regarde *Heynric van Dorneke*.

L'argumentation est peu solide.

D'abord, les noms de *Formator* et de *den Sceppere* ne

(1) SWEERTIUS, 318; — SANDER. *Biblioth. belg.* Ms. part. I, p. 141; — VAL. ANDRÉ, 335; — MABILLOIN, *Annalect.* T. I, p. 319; — OUDIN, I, III, col. 203; — PAQUOT, *hist. litt.*, t. XI, pp. 377 et suiv.

(2) NAP. DE PAUW, *Note sur le vrai nom du docteur solennel Henri de Gand* (1888).

pourraient-ils correspondre à une fonction : à cet égard il y a lieu de remarquer que *Laurentius de Thoralto* était *notaire public* et Henri de Gand *protonotaire apostolique* (1).

Ensuite, il serait assez étrange de voir ce trouvère flamand, écrivant tous ses vers en langue thioise, n'y glisser qu'un seul mot à tournure latine, *Formator*, si ce mot n'avait été que la traduction du nom patronymique flamand *De Sceppere*.

En outre, est-il démontré que ce *Meester Heynric Formator* (*Fromator*, à un autre endroit), dont le trouvère parle, soit le *docteur solennel*?

Le nom tournaisien *Formanoir* se rapproche, lui, beaucoup de *Formator*; nous ne voudrions cependant pas soutenir que *Meester Heynric* ait appartenu à la famille des *Formanoir*.

Selon M. Huet (2), dès que son âge le lui permit, Henri de Gand alla suivre à Cologne les leçons d'Albert le Grand et il y reçut le bonnet de docteur. Rentré ensuite à Gand, il y aurait enseigné la philosophie et la théologie; puis, serait passé à l'Université de Paris, où sa science éminente lui aurait valu, avec la dignité de protonotaire apostolique, le glorieux surnom de *Docteur solennel*; et il serait mort archidiacre de Tournai, quoique ayant revêtu, Huet ne dit toutefois pas en quelle année, la robe des servites.

Le P. Franz-Ehrle (3) a entrepris récemment de

(1) D'après M. HUET. — (2) *Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand*. — (3) *Recherches critiques sur la biographie de Henri de Gand*, étude traduite de l'allemand par M. J. RASCOP. Voir *Suppl.* au tome 21 des *Bulletins de la Soc. hist. et litt. de Tournai*. — Le P. DELEHAYE a résumé le travail du P. Ehrle dans le *Mes-*

démontrer, avec ce luxe d'érudition particulier aux critiques allemands, que les renseignements biographiques de M. Huet sont pour la plupart inexacts et il y est, selon nous, parvenu.

Un point cependant *demeure* plus ou moins (1) acquis, c'est que Henri de Gand, l'une des plus grandes figures de la scolastique au moyen âge, *qui fuit Parisius flos in theologia*, a occupé la charge d'archidiacre de Tournai. En cette qualité il appartient à la pléiade de ceux qui illustrèrent cette ville.

Que la Sorbonne ait, ou non, le droit de le revendiquer comme sien, toujours est-il qu'il enseigna à Paris avec éclat durant de longues années, qu'il se trouva mêlé à toutes les discussions religieuses de son temps et que son autorité était considérable à la cour papale.

Il est également hors de doute qu'il a joué un rôle sérieux, probablement tout de conciliation, dans une vive querelle qui éclata, à un certain moment, entre l'Université et le chancelier de Paris et dura fort longtemps.

D'autre part, sa science et son talent ont largement contribué à faire résoudre heureusement une question, qui, vers la même époque, passionna les polémistes ecclésiastiques. — Investis depuis peu du privilège de prêcher et de confesser dans tous les diocèses, les religieux s'en prévalaient pour se soustraire à la juridiction des pasteurs

sager des sciences historiques (1886-1887) et M. WAUTERS, dans l'une des séances de la Commission royale d'histoire (*Bulletin*, 1887, pp. 178-190), y a ajouté quelques renseignements précieux. — (1) Nous disons « plus ou moins », encore que le P. Franz Ehrle paraisse regarder la chose comme établie, parce que Mgr. Voisin n'a pas fait figurer Henri de Gand sur sa liste chronologique des archidiacres de Tournai.

séculiers. Tout en rendant des services signalés à l'Eglise, ils aspiraient à la dominer. D'où conflit. Le clergé séculier prétendit que les ordres mendiants mettaient en péril l'institution catholique elle-même. Les religieux et leurs redoutables champions, saint Thomas et saint Bonaventure, s'en défendirent. — Le débat roulait sur le point de savoir si, à raison des privilèges accordés aux ordres mendiants par Clément IV et Martin IV, les laïques étaient encore obligés de se confesser à leur curé une fois l'an. — Henri de Gand se rangea du côté des séculiers et adopta l'affirmative. La faculté de prêcher et celle de confesser accordées aux frères ne *pouvant s'entendre*, d'après lui, *que sous réserve de l'autorisation des ordinaires*.

Sa thèse l'emporta et le concile de Trente la sanctionna plus tard, quant aux confessions.

Après la mort de *l'Ange de l'Ecole*, survenue en 1274, Henri de Gand prépara les voies à Duns Scot, dominant de son enseignement et de sa doctrine l'intervalle qui sépara ces deux grands docteurs.

Nous nous garderons soigneusement de le suivre sur l'aride terrain de la métaphysique et d'initier nos lecteurs à sa philosophie.

Qu'il nous suffise de rapporter ici le jugement suivant, généralement porté sur lui : « Peu de philosophes ont été aussi exaltés et aussi rabaissés qu'Henri de Gand. Avec le temps, l'oubli s'est fait autour de son nom; de nos jours enfin, une réaction s'est opérée en sa faveur ou, du moins, son mérite a cessé d'être méconnu. Penseur éminent, pourvu, en outre, d'une érudition solide et variée, il avait tout ce qu'il faut pour s'imposer à l'admiration de la postérité; mais il lui manqua d'être accepté pour *chef*, dès l'origine, par un ordre célèbre répandu dans toute l'Europe, fortune

qui échet à saint Thomas d'Aquin et à Duns Scot (1). »

L'esprit général de ses écrits nous permet de considérer sa doctrine comme une *glosse platonicienne des aphorismes d'Aristote*.

C'est à titre de platonicien qu'il obtint, au XV^e siècle, les hommages enthousiastes de Pic de la Mirandole et qu'il fut ensuite proclamé, jusqu'au XVII^e siècle — mais seulement, il est vrai, dans quelques écoles —, le plus beau génie de la scolastique, le plus sûr, le plus éclairé de tous les vieux maîtres.

On lui doit, incontestablement : 1^o Des *Quotlibeta theologica* (2); 2^o une *Summa questionum ordinarium theologiarum*, dont la table raisonnée des matières ne comprend pas moins de 260 pages; 3^o un ouvrage historique, *De scriptoribus ecclesiasticis*.

On se demande encore aujourd'hui si toute une série d'autres peut lui être attribuée.

Le plus connu de ces derniers est un *Commentaire sur la physique d'Aristote* (3).

(A suivre.)

JOS. HOYOIS.

(1) Voir V^o GOETHALS (Henri), *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1883, t. VIII, fasc. I. — (2) Quinze discours, qu'il publiait ou prononçait, d'année en année, à Noël ou à Pâques. — (3) Voir sur Henri de Gand, outre les ouvrages cités ci-dessus : *Hist. litt. de la France*, t. XX p. 144-263; — WEISS, *Biographie universelle*; — SCHWARTS, *Les derniers historiens d'Henri de Gand* (Mémoires de l'Acad. royale de Belgique, 1859, Henri de Gand, coll. in-8°); — HAURÉAU, *De la philosophie scolastique*; etc.



LA NUIT SAINTE

DANS le balancement des rythmes liturgiques,
Sous un clair carillon de cierges scintillants,
Je Vous ai vu, Jésus, quitter vos cieus magiques
Pour descendre plus bas que passé deux mille ans :
Dans la crèche des cœurs pauvres et vacillants.

Par les vents de tempête ou les froids léthargiques
Viennent Vous adorer les purs et les vaillants :
Mais le monde, malgré vos appels énergiques,
Plongé dans la torpeur ou les hontes bachiques
Traîne sa lourde nuit loin des Autels brillants.


Oh! charmez-les de loin les cœurs froids ou tragiques...
Faites-Vous deviner des pauvres incroyants
Tandis que vos pieds nus sont baisés des voyants!

JEAN CASIER.





SIEGFRIED.

ES gestes wagnériennes! Depuis Eschyle, nul peuple n'avait vu sur une scène artificielle se dérouler de telles gigantomachies, d'intègres cosmogonies se développer en lentes et hiératiques trilogies depuis les premiers forfaits des dieux chaotiques jusqu'à l'avènement des dieux de charité expiatoire. *Prométhée*, ce fut pour l'Hellade le crépuscule des dieux obscurs, des dieux ténébreux de la matière : Chronos, Ouranos; ce fut la nativité des dieux de lumière, des dieux humains, d'une justice plus compatissante : Zeus, Héra... en attendant LE SEUL DIEU DIVIN. *Les Nibelungen* c'est la définitive synthèse tirée par Wagner de la grande épopée germanique : la Déesse des Nibelungen, de tous les Eddas et de leur exégèse, de tout le vieux fonds païen des mythologies germaniques et scandinaves, flambant de ses dernières lueurs crépusculaires à l'avènement du christianisme. Après cette épopée de rochers accumulés, l'œuvre la plus brute et la plus pyramidale à laquelle ait abouti le génie humain, — il ne restait plus qu'un acte d'humilité à accomplir, une prière à dire; et voilà pourquoi jamais en aucun pays, à aucune époque rien ne surpasse ce plus évangélique, ce plus inspiré des chefs-d'œuvre : Parsifal.

I.

C'est le plus âpre morceau de cette tétralogie, lourde et cubique comme une cosmogonie, que Bruxelles va entendre. Et j'ai peur.

Tel que l'a rêvé Aristophane, représentez les *Oiseaux*; représentez *le Songe d'une nuit d'été*, tel que l'a conçu Shakespeare et compris Mendelssohn, devant un public qui a du théâtre la notion qu'on en peut tirer à l'ouïe de la *Cléopâtre* de M. Sardou ou du *Député Leveau* de M. Lemaître, — afin de citer à la fois un décor à la Rochegrosse avec *Ægyptiacques* en corset, et un chef d'œuvre de comédie contemporaine faite de tripots boulangistes ou autres; — quelle sera l'attitude de ce public? Si le décor est écrasant comme les actes, les acteurs des héros dignes d'incarner ces demi-dieux : Siegfried l'apollonien, la Walkyrie plus grandiose qu'Artémis, et ces dieux : Wotan, un Zeus; Fricka, une Héra; et ces symboles : la lutte de la lumière contre les ténèbres, de la charité contre le mal, toutes les idées mères, les idées terminales de la pyramide de ce Platon que déjà la Grèce proclamait divin; si enfin le public est respectueux même s'il est incompréhensif, il sortira de Siegfried, écrasé, stupéfait, un rien mystifié. Si les trucs râtent, si le personnel n'a pas le feu sacré qui fait du théâtre et des acteurs de Bayreuth presque un temple, et presque des pontifes, si le public enfin s'achoppe obtusement à des détails naïfs, ridicules pour qui veut n'oublier aucune des corruptions civilisées, Siegfried risque d'être diffamé ignoblement, c'est-à-dire traité comme la première pièce venue, blagué comme un vaudeville qui aurait des prétentions apocalyptiques, tout au plus sauvé par deux ou trois pages symphoniques si inouïes et si célèbres déjà qu'elles forcent l'agenouil-

lement intellectuel : les murmures de la forêt, le réveil de la Walkyrie...

II.

Ce drame déroutera d'abord par une unité anormale. Un il l'est, par son héros qui *ricoché*... pardon ! de gestes en gestes jusqu'à une apothéose finale radieuse. Mais l'unité d'action, c'est l'unité de trois actions progressives, la première amenant la seconde, et les deux premières éclochant en la troisième, le tout préparé par deux drames précédents, et ne trouvant son corollaire qu'au drame suivant. Donc un fragment mutilé qu'il faudra admirer en lui-même, comme on admire le torse du Belvédère.

Siegfried reforge l'épée de son père, Siegfried tue le dragon recéleur du trésor des Nibelungen et s'empare de l'anneau, Siegfried délivre de sa prison de flammes et réveille la Walkyrie. Le sujet est déjà archi connu. Édulcoré par M. Reyer sous son appellation scandinave, tous les écrivains Wagnériens l'ont analysé : citons au hasard MM. Édouard Schuré, Mendès, M^{me} Judith Gautier, avant tous le baron de Wolzogen, le grand préparateur du public allemand à l'œuvre de Wagner... Et puis, le poème est traduit en français, qu'on s'en pénètre en oubliant tout ce qu'au théâtre les maîtres précédents ont admis ou non, et qu'on se fasse pour assister à ce sacre d'un jeune héros barbare, une âme neuve de barbare des hordes d'Hermann.

III.

Car, s'il s'agit de la plus raffinée, de la plus suggestive des musiques, il s'agit d'une musique devant suggérer les plus âpres cataclysmes de la nature dans les

rochers et les forêts de la Germanie primitive, les plus âpres psychologies d'âmes ignorantes, sauvages, brutales... La presse française autrefois a été unanime à qualifier l'adolescent Siegfried de *dadais*, parce qu'il demande l'origine de son être physique à un âge où l'on a coutume de faire un peu d'anthropologie au lycée. Or, pour nous, Siegfried est le plus délicieux des androgynes, mais l'androgynie épique tel que dans les arts de dessin le concevrait un Michel Ange. C'est la plus merveilleuse idéalisation du jeune homme avant la civilisation, du jeune homme selon la nature, de l'éphèbe des forêts et des premiers débats de son impétueuse mais superbe et noble nature dans les troubles et le vague passionnels de la seizième année.

Plus tard, d'ailleurs, baptisé, christianisé, Siegfried serait le blanc Parsifal... Il ne faut pas lui en vouloir si rédempteur de dieux barbares et par son immolation réparatrice de leurs péchés, précurseur du christianisme, il n'a pas encore induit l'immaculée tunique des templiers de Montsalvat. N'étant né ni aux âges ni dans cet Orient où déjà avant Jésus il y avait des saints, il n'est qu'un héros! Mais le plus radieux, le plus éblouissant, le plus enfant, le plus archange des héros! Et, quand il éteindra cet effroyable brasier qui flambe depuis le jour de sa conception, ce brasier qui fait un volcan de la montagne où dort d'un sommeil de dix-huit années cette protectrice de sa mère, qui lutta dans les nues pour son père à lui jusque contre son père à elle —; quand il la réveillera la Walkyrie de son regard épouvanté et fasciné, ce seront sur la crête de cette montagne carbonisée les noces les plus pures en leur beauté païenne, jamais célébrées sous les étoiles avec les sapins séculaires pour témoins, et ce sera le moment où la scène se clora sur la dernière note du

dernier acte de Siegfried. Et ces noces, glorieuses, c'est une telle apothéose de bonheur et de victoire, qu'après ce suprême soleillement de sa vie, il ne restera plus au héros dans le drame suivant qu'à oublier et à mourir.

IV.

Elle est, l'atmosphère musicale en laquelle nous apparaît le Siegfried de Wagner, aussi lumineuse que le héros, aussi mâle, aussi rude. Pendant tout le premier acte et son prélude, domine ce titanique martelage de forge qui martelle toute la tétralogie sur un rythme mystérieux et farouche d'enclume préhistorique. Dans la caverne de Mime, le nain lâche et traître, pas d'autre sourire que celui de la présence de Siegfried, le jeune géant qui joue avec les ours comme les autres enfants avec les moineaux. Et indiscontinuu, il dure pendant près d'une heure le tapotage d'enclume qui aboutit, l'épée forgée, à ce coup d'estoc formidable par lequel Siegfried pour essayer l'épée, d'une tranchée pourfend l'enclume, le tronc d'arbre qui l'encastre et le roc qui la soutient ! C'est de la musique mastodonte, de la musique de l'âge de fer... et cependant quelles finesses, quelles nuances exquisés dans toute cette austère sauvagerie soulignant les enfantillages de Siegfried, les sottés réponses de Mime... Ni le temps, ni la place de détailler... Sur les plus inaccessibles rochers alpestres, s'épanouissent des fleurettes agrestes, expressives comme des regards. Pas d'Alpe plus ardue que ce premier acte... ceux que rebutent les rochers s'arrêteront aux fleurettes.

Second acte. Acteurs : un nain difforme, un jeune homme, un dragon, un petit oiseau, de grands arbres ; tout

cela vit et chante. Que dira le public? Jamais on ne s'en est si peu soucié du public et du qu'en dira-t-on! Il s'agit d'une idylle sylvestre prodigieuse. Le morceau capital est dans toutes les mémoires. Toutes les haines ont baissé pavillon à cette incantation magique qui rend une forêt de la Germanie barbare plus séduisante en sa sévérité grandiose que la forêt des Ardennes du Shakespeare fantastique! Mais au nom de Saint Georges dompteur de dragons, que les coups d'épée de Siegfried n'aient pas des résonnances de carton peint, que Fafnir ne soit pas en papier mâché, qu'il vomisse des flammes sulfureuses qui ne soient pas des lueurs de bengale!

Troisième acte : le petit oiseau dont Siegfried comprend le langage le conduit sur la montagne flamboyante, le héros tueur de dieux est né et a pris conscience de lui-même; le père des dieux Wotan en personne barre le chemin du héros. D'un coup d'épée Siegfried brise la lance tonitruante devant laquelle tremble la Walhalla, et entre dans la mer de flammes coulant sur toutes les pentes. Plus que de la flamme sur la scène, de la flamme, encore de la flamme et non seulement sur la scène mais à l'orchestre. Plus le héros invisible monte dans la fournaise, plus le crépitement s'adoucit, s'alanguit; au moment où apparaît le piédestal de la Walkyrie léthargique sous son casque et son bouclier, ce n'est plus qu'un murmure berceur. cette même suave pamoison musicale exquise à défunter de l'entendre, qui achève *la Walkyrie*, ce fragment miraculeux lui-même qui exprime le miracle de feu... La scène d'amour qui suit le lent réveil, le réveil hypnotique de la vierge guerrière, ne doit pas s'analyser. Tout est feu et flamme dans ce dernier acte; la dernière scène incendierait ces pages.

V.

Et en voilà assez. Ces quelques lignes suffisent, n'est-ce pas, à défaut d'analyse, pour qu'il soit bien entendu ceci : il s'agit d'un drame autre que tout ce qui jamais a été inventé par les hommes, d'une musique comme on n'en avait jamais ouï avant Wagner; et ce fragment du grand-œuvre qu'il serait selon le mot de Liszt « trop bête d'appeler un chef-d'œuvre » puisqu'il est unique dans toute l'histoire de l'humanité, ne mérite-t-il pas qu'au moment de s'en approcher, on s'y prépare en faisant table rase en soi de toutes les préventions, de toutes les croyances en la nécessité de conventions manifestement violées à chaque scène et à chaque note, bien décidé à se livrer sans arrière-pensée à la bonne foi de ses impressions...

Maintenant qu'on y prenne garde : à trop s'y baigner dans la Tétralogie, à trop s'y délecter et à trop le brasser ce bain de feu il n'est plus possible à un moderne d'entendre autre chose que Parsifal et la Messe de Gran, ou des *barbaries* slaves de Balakirew ou Dvorak...

Et alors?... Alors, allez en Herzégowine ou en Kabylie entendre soupirer dans le vent qui passe la flûte des petits pastoureaux musulmans, allez dans la puszta au sabbat des tziganes magyars ou dans les Carpathes vous affilier à une bande de laoutars valaques, allez dans les églises perdues du Nord entendre de très vieux Noël's populaires, mais plus jamais, jamais dans un édifice décoré du nom d'Opéra!

1 Décembre 1890.

WILLIAM RITTER.

DANS LA CAMPAGNE ROMAINE

SUR Frascati, là-bas, une teinte rosée.
Dans le ciel orageux, çà et là, des points d'or.
Le soleil s'est couché sous la nue embrasée...
Et, seuls, les monts Sabins resplendissent encor.

Le Gennaro sourit aux collines moins hautes,
Comme un frère plus grand à de plus jeunes sœurs.
Les vignes et les blés grimpent le long des côtes,
Et l'herbe des vallons a d'exquises fraîcheurs.

Tibur dont le poète en strophes immortelles
A tant de fois redit le nom si doux, Tibur
Dans un rayon pourpré baigne ses cascates,
Et l'Anio déroule en chantant son flot pur.

Il fuit dans le désert que nul bras n'ensemence,
Parmi les verts roseaux et les pâtis herbeux.
Longtemps mon œil le suit dans la Campagne immense
Où bondit le cheval, où dorment les grands bœufs.

Mais les ombres du soir s'allongent sur la plaine;
Et deux pâtres vieilliss s'enfoncent à pas lents
Dans la profondeur vague où l'œil devine à peine
Les aqueducs brisés et les tombeaux croulants.

JEAN VAUDON.





UNE SAINTE DE NOËL.

(CONTE DE VEILLÉE.)

AU dehors la neige tombait fine et indécise; l'air était exceptionnellement doux; la route durcie sur laquelle les flocons fondus ne laissaient que des traces fugitives, se déroulait en noir sur le fond blanc des prairies ouatées. On y voyait glisser de petites étoiles, les lanternes des paysans qui, pressés, couraient déjà vers la vieille église, désireux de se faire de bonnes places au divin Service, autour de la crèche illuminée du nouveau-né de Bethléem.

Réunis dans la chambre commune Père, Mère, Grand'parents, enfants étaient au grand complet. Groupés autour de la rustique cheminée où flambait la bûche de Noël, ils se préparaient, eux aussi, à partir.

Il faisait bon voir leurs physionomies animées, vrais miroirs de leur vaillants cœurs; il faisait bon les entendre échanger leurs joyeux propos. On les sentait contents de leurs sort. Oui, ils étaient contents! Les soucis avaient éternisé sur le front du chef de famille le souvenir de leur funeste passage; les mauvais jours s'étaient abattus sur cette chaumière aujourd'hui si paisible, comme une volée d'innombrables corbeaux, mais on avait remercié Dieu du moindre rayon de soleil, et

un sourire de résignation sur les lèvres, le regard fixé en haut, on s'était confié à l'ange gardien et à l'avenir.

La situation s'était améliorée, les enfants avaient grandi à vue d'œil; les bras travailleurs s'étaient doublés. Le cadet, Pierre, allait pour la première fois de sa vie, assister à la messe de minuit; on devait bien cela à ses huit ans.

Petit Pierre se préparait donc, lui aussi, un bonnet de grosse fourrure enfoncé jusqu'aux sourcils, roulé dans un vieux châle de sa mère, à s'acheminer vers l'Eglise, sous le ciel gris, entre ses parents, ses sœurs et ses grands frères porteurs de torches. Lui aussi verrait l'autel encadré de sapins, la crèche dans laquelle un mignon enfant Jésus sourit au monde, les lumières prodiguées partout, les guirlandes de lierre et de houx pendant aux chapiteaux écornés du vieux temple, et jetant je ne sais quelle note printanière et jeune sur ces pierres sombres qui frissonnent d'hiver et de vieillesse. Lui aussi entendrait les beaux chants de Noël entonnés par les gars et les jeunes filles du village. Son petit cœur impatient battait d'émotion et d'espoir.

— « Quand donc partons-nous? » répétait l'intéressant Benjamin, sans merci ni trêve. Luce, la sœur aînée, avec son inaltérable douceur l'exhortait à se calmer, ce qui n'était pas chose facile. Heureusement pour elle, son fiancé arriva. On n'attendait que lui. Il prit Pierre dans ses bras et toute la famille se mit en branle. Sylvain, c'était le nom du promis de Luce, était un vaillant jeune homme, noir, l'œil profond, le sourire bon et tendre, mais avec je ne sais quel pli sérieux qui donnait à sa physionomie une teinte austère et grave; la loyauté et l'intelligence étaient gravées sur son noble front. Menuisier de profession, il avait appris dans la grand'ville le métier de St-Joseph. L'atmosphère qu'il avait

respirée là, loin de nuire à son âme avait réagi sur elle en la trempant d'énergie.

La vue du plaisir insensé où couraient les autres l'avait poussé lui à se retrancher dans le devoir..... Le spectacle de l'égoïsme humain qui s'y déploie l'avait incliné au dévouement.

Et ce contraste entre son âme forte, vertueuse et le milieu corrompu et mou où elle devait vivre lui pesait. Aussi, son apprentissage fini, il était accouru aux siens avec volupté. On l'aimait... et que de jeunes filles au village enviaient le bonheur de Luce!

Bientôt autour de lui ce fut un cri unanime :
« L'histoire, l'histoire »!

Sylvain, en effet, avait promis d'en conter une le long du chemin.

« Ah! les petiots!.. s'écria-t-il, l'histoire!.. Eh bien, je vais vous dire ce que Dieu pendit un jour à l'arbre de Noël d'une grande dame, d'Anastasie, la Romaine. Ni bonbons, ni bijoux, mes enfants, non...

— « Une belle robe, » cria Suzanne qui devenait grandelette.

— Oui, la belle robe pourpre du martyr. Ecoutez :

Dès sa naissance le Ciel prit plaisir à la combler de grâces, en lui donnant pour lot une mère chrétienne, un cœur profond et tendre, une âme élevée, un grand nom, des richesses. De plus, Anastasie était divinement belle. Elle eut pour précepteur un saint : Chrysogone, auquel elle voua une affection et une confiance qui ne se démentirent jamais.

Ce fut lui qui trempa sa belle âme pour la lutte, ce fut lui qui l'instruisit dans la foi chrétienne. Il lui fit voir l'éblouissante étoile de Bethléem, qui la mettrait un jour en possession du Cœur des cœurs, de la Lumière des lumières.

Quoique bien jeune encore à la mort de sa mère, son père lui assigna pour mari un patricien du nom de Publius.

Païen obstiné, ses vues différaient totalement de celles d'Anastasia; aussi apprit-elle bientôt à connaître sa brutalité. L'inépuisable charité de la jeune chrétienne l'exaspérait; quand elle rentrait après avoir visité dans d'infests cachots ses infortunés frères les Chrétiens, il s'assombrissait, débordait en outrages, et ne connaissant pas de mesure, accablait la pauvre femme d'horribles traitements. Elle, invincible, supportait tout, mais ne reculait pas devant son devoir.

Enfin, il retint sa femme prisonnière dans sa propre maison, et là, manque d'air et de liberté l'étiolèrent.

Ce fut vers son vénéré précepteur que les pensées de la captive s'envolèrent alors. Dans les lettres qu'elle lui écrivait elle laissait bondir son cœur; elle l'assurait qu'elle était prête à tout pour son Dieu, et se lamentait de traîner une existence inutile, enfermée comme elle l'était. Chrysogone partageait ses peines, et la reconfortait avec une incomparable tendresse : « Ne craignez rien, ma fille, lui écrivait-il, notre Jésus qui peut tout, vous délivrera! Un jour viendra pour vous, l'heure de la Sainte Naissance ».

C'était un beau mot dans l'Église d'alors, et dont le sens joyeux faisait frémir d'espoir les cœurs des fidèles. Ce que nous appelons mourir, ils l'appelaient naître; naître au Ciel, naître à la vie, naître au bonheur, naître à Dieu!

Publius ne tarda pas à succomber, pendant une expédition militaire à laquelle il prit part par ordre de l'Empereur Dioclétien; et Anastasia se trouva non seulement libre mais plus riche que jamais. Était-ce là la renaissance? Avec un redoublement de zèle et

d'amour elle se dévoua à la cause des pauvres et des Chrétiens. Le malheur néanmoins semblait s'être attaché à ses pas; peu après sa mise en liberté elle apprit la condamnation à mort de Chrysogone. Elle vola à Aquilée, où elle eut la triste consolation d'adoucir les dernières heures de son ami, de l'inoubliable martyr. C'était lui qui le premier naissait au ciel, quand viendra l'heure pour elle?

La cruauté avec laquelle Dioclétien faisait traiter les Chrétiens n'eut bientôt plus de bornes.

Un jour qu'Anastasia arrivait aux portes d'une des prisons de la ville, elle la trouva vide. Le nombre des Chrétiens condamnés à mort augmentant chaque jour, l'Empereur avait donné l'ordre d'exécuter tous les prisonniers entermés dans ce lieu afin de faire place à d'autres. A cette révélation tombée des lèvres du gouverneur, les yeux de la belle Anastasia se remplirent de larmes.

« Qu'est-ce qui vous afflige ainsi? » lui demanda le fonctionnaire.

« Je cherchais les serviteurs de mon Maître et Seigneur, » lui répondit-elle.

C'en était assez; aussitôt dénoncée, Anastasia dut comparaître devant le préfet d'Illyrie.

De même que Pilate autrefois, chargé de verser le sang du Juste, le préfet craignant de toucher à une femme de naissance aussi illustre, dont l'époux avait été ambassadeur impérial, demeura indécis et finit par l'envoyer à Dioclétien. Celui-ci se vit impuissant à la convaincre et, reculant lui aussi devant un sang aussi noble, la renvoya au gouverneur avec ces mots : « Faites-en ce que vous voudrez. » Il tenta d'en faire de l'argent, lui, l'abject ministre, le cupide et bas serviteur du monstre!

Vie et liberté furent promis à Anastasie à la condition d'abandonner ses richesses à celui entre les mains duquel elle était tombée. Héroïque au besoin, la noble Romaine fit à cette proposition, avec une grande douceur, cette réponse admirable : « Volontiers, si vous étiez dépourvu de moyens de subsistance; mais comme vous êtes riche, il m'est impossible de vous livrer des biens dont Dieu m'a établie dépositaire pour ses pauvres. En un sens, vous êtes pauvre, j'en conviens, pauvre de la grâce et des dons du St Esprit, mais ceux-là, Dieu seul peut vous les départir. » Ah! cette fois la naissance était proche! L'ordre vint de la livrer aux flammes.

Or, c'était Noël, la nuit était noire; dans les rues de Rome, comme des ombres silencieuses, les chrétiens passaient furtifs... ils allaient, se glissant le long des murailles, vers la catacombe souterraine où se préparaient les divins mystères.

Et non loin de la prison Flavienne des bourreaux préparaient un bûcher.

Le pontife monta à l'autel et au milieu des fumées de l'encens, à la clarté des cierges qui jetaient sur les voûtes leurs rouges reflets, commença le sacrifice.

Anastasie, amenée par ses gardes, vit le bois de son sacrifice à elle et, joyeuse, souriante, elle y monta. La flamme jaillit, les branches sèches crépitèrent, la fumée monta; bientôt des langues de feu se tordirent autour d'elle, dévorant sa chair : elle souriait toujours. La flamme jetait dans le ciel des flamboiements sinistres... Sentant que la mort était là, la mort qui allait la faire revivre, renaître au Ciel et à Dieu, et que ses liens étaient brisés, elle étendit ses deux bras, et comme les Anges à Bethléem elle chanta : « Gloria in excelsis Deo!... »

Et dans la catacombe souterraine à l'autel, le vieux Prêtre chantait : Gloria in excelsis Deo.

Sylvain fit silence.


Et comme pour rendre un pieux hommage à la sainte, les cloches des églises d'alentour élevèrent haut, très haut leurs voix bénissantes.

Sur l'autel de la vieille église, Celui qui l'avait inspirée, Celui qui avait fait les Apôtres, les Saints, les Martyrs, l'enfant de Dieu, l'enfant du Devoir et de l'Idéal venait de naître.

ANNE D'AUTRICHE.



LES AMOURS PASSÉS

 l'horizon fuient les nuages
Des cieux tout à l'heure brouillés;
Mais sous les vieux chênes mouillés
L'eau tombe encore des feuillages.

Le soleil parmi les taillis
Sèche les herbes et les plantes,
Les fleurs aux grâces indolentes
Relèvent leurs fronts recueillis.

Pourtant sous les grandes ramures,
De feuille en feuille descendant,
La pluie amassée, en tombant
Clapote avec de longs murmures.

— Lorsque nos amours sont passés,
Nos douleurs faites par des femmes,
Le calme visite nos âmes
Et caresse nos fronts lassés.

L'ange adoré de tout à l'heure,
Nous ne l'aimons plus cette fois;
Pourtant, au fond du cœur, parfois
L'amour passé chuchote et pleure.

HENRY BORDEAUX.





NOTES ET SILHOUETTES (1).

ESSAIS DE CRITIQUE ESTHÉTIQUE.

HENRY DE GROUX.



trois reprises déjà, la Belgique a marqué dans l'histoire universelle de l'art : d'abord avec les Gothiques, les inimitables et merveilleux Gothiques : Van Eyck, Memling, Stuerbout, Van der Weyden ; plus tard avec Jordaens et Rubens, et de nos jours avec Stevens, Rops, Meunier, pour ne citer que quelques noms, entre beaucoup de modernes d'incontestable valeur.

C'est énorme et superbement glorieux pour un aussi petit pays que le nôtre.

Mais il est permis de se demander si nous n'entrons pas à présent dans une période d'affaissement et de décadence. Comme un feu sans aliment, et qui ne tressaille plus que de quelques fugitives et brèves lueurs, la gloire de l'école belge ne resplendit que d'une pâle flamme et on peut craindre la nuit prochaine,

(1) A paraître l'an prochain. Etudes de littérature et d'art, parallèles à la suite des *Transpositions* sur Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle Adam, Jan Luyken, J. K. Huymans, Odilon Redon, etc.

une nuit trouble et sombre où rien ne luira, analogue à celle qui survit les fulgurances de Van Eyck et de Rubens.

Si l'on interroge l'avenir, il apparaît en effet singulièrement monotone et gris. On n'aperçoit guère d'étoiles qu'on puisse espérer voir devenir des soleils. Dans les expositions particulières aussi bien qu'en ce déplorable salon de 1890 qui vient de se clore, on trouve, à foison, des peintres, mais bien peu *d'artistes*.

Nous dirions volontiers « Trop de talents ! » comme Calchas disait « Trop de fleurs ! » Nombre d'œuvres jolies, séduisantes, avec des qualités réelles, mais médiocres, éphémères, surtout banales. Ce qu'il y a aujourd'hui de gens habiles est extraordinaire. On imite, on pastiche, on accommode les maîtres avec une science consommée. Tout le monde connaît les recettes et sait se garder des incorrections et des défauts.

A la fin, on se lasse, on se lasse jusqu'à l'écœurement de ces trop parfaits devoirs d'écoliers où nulle ardeur ne vibre, où nulle conviction sincère, nulle individualité ne s'affirme et l'on se prend à désirer la venue de quelqu'un moins savant, moins fidèle observateur des règles et des préceptes, pourvu qu'il ait l'air de penser ce qu'il fait, de croire ce qu'il dit, qu'il apporte un frisson nouveau, une originalité qui console de la banale indigence exemplaire de tous les autres.

Henry De Groux est de ceux là. Il est tout jeune encore et on ne doit considérer ce qu'il fit jusqu'à ce jour que comme d'éloquents débuts. Mais dès à présent déjà, il nous a révélé une personnalité très particulière qui force l'attention et mérite l'examen. On le regarde comme l'un des plus sérieux espoirs de notre art national. Si la Belgique doit conserver sa renommée glorieuse,

on peut annoncer que De Groux sera l'un des plus vaillants ouvriers de cette gloire à venir.

Je sais que cette manie de prédiction est quelque peu puérite. La vie avec ses détours et ses complications déconcertantes, dérouté souvent les prévisions les mieux justifiées. Mais ne trouvez-vous pas qu'il est plus amusant, pour le critique comme pour l'amateur qui achète des tableaux, d'être parmi les remorqueurs que parmi les remorqués? La belle affaire que de crier bravo quand tout le monde applaudit! Le beau mérite que de conquérir des chefs d'œuvre à coups de sacs d'écus et de liasses de banknotes? Parlez-moi au contraire, des jouissances fières et délicates du collectionneur qui discernant, d'un coup d'œil plus perspicace et plus clair, la véritable valeur, s'en rend maître avant que les apothéoses futures et l'engouement des foules n'aient engendré les estimations fantastiques. Il y a pour le critique quelque chose de cette joie là à aller vers les nouveaux venus, vers les talents ignorés, incompris et discutés, à les mettre en lumière, à les signaler aux passants, et à leur procurer un peu de gloire, ce pain spirituel des artistes, pour eux aussi indispensable que l'autre : non pas en vue de mesquines satisfactions de vanité, mais pour leur faire croire que leurs efforts ne seront pas inutiles, que leur œuvre ne sera point étouffée, que la lumière qu'ils apportent ne sera point éteinte et perdue pour l'humanité.



Tout d'abord, c'est un vaillant, un laborieux, un chercheur.

Il y a cinq ans au plus qu'apparurent ses premières esquisses et déjà sa production est considérable. Alors

que tant d'artistes restent stationnaires, par insouciance ou par paresse, monotones, toujours pareils à eux-mêmes, exploitant de leur mieux quelque succès remporté, ou lamentables ratés ayant laissé protester les promesses des débuts, De Groux nous a offert le spectacle d'une bonne volonté toujours prête, d'une passion de travail, d'une ardente fièvre de faire mieux, d'aller plus loin, d'exprimer complètement les intentions d'art fermentant et bouillonnant en lui. Depuis cinq ans, nous l'avons vu toujours cherchant, toujours s'efforçant, avec le désir des grandes choses, et une indifférence superbe pour les concessions qui font les victoires passagères.

En 1886, débutant à l'Essor, il était ainsi salué par Emile Verhaeren : « Toi, De Groux, tu m'évoques les chrétiennes légendes avec ces tons pâles et lointains presque immatériels, ces tons de pastel fané et de rêve qui s'éloigne. On s'écrie : « *Le Pèlerinage de St Colomban* ». Mais il n'a ni dessin, ni couleur. Ce n'est pas d'un peintre... » Qu'importe, c'est d'un artiste. Rien ne heurte, me semble-t-il, en son harmonie de vieille tapisserie calmée. Au contraire. Tu serais mal venu de faire vigoureux et sonore. Ton sujet ne le permettait point. Il te fallait donner une impression mystique avec le moins de matérialité possible. Le faire, l'exécution, la facture n'avaient pas à se montrer, ni la couleur. Et tu as réussi à donner la vision des foules recueillies et priantes dans un paysage évocatoire. Ton pèlerinage est un tableautin d'oratoire, très reposant, très dévotieux, et qui ferait joindre les mains naïves. »

Ainsi, c'était par un tableau religieux comme une prière, par un tableau où il y avait, en plus que le ton et la forme, un effort, une exaltation de la pensée, que s'annonçait De Groux. Dans un paysage imaginaire,

par des prés jonchés de clartés lunaires, s'avancait le pieux patriarche d'Irlande dont la légende avait séduit le jeune peintre; s'avancait sur une monture chétive, le saint aux mains pleines de bénédictions pour la foule des misérables qui frissonnaient à l'avènement de la Bonne Nouvelle.

Aucun souci d'archéologie, ni de reconstitution historique. Les costumes étaient vagues et imprécis comme le décor, et si la réalité avait pu être telle, on sentait que le peintre avait voulu, moins exprimer cette réalité rétrospective que conter l'émotion bénie de l'apôtre, le tressaillement d'espoir du peuple. Son but n'était pas le rappel de la matérialité seule de la scène, mais son au-delà, ce quelque chose d'indéfinissable qui la solennisait et la rendait symbolique et éternelle.

Et rien que cela le mettait déjà hors pair, l'élevait au rang des artistes, au dessus des amateurs qui peignent pour se distraire et des artisans qui peignent par industrie. Plutôt agir sur l'âme que plaire aux yeux. Donner avec des moyens tels quels, une impression très forte, la plus intense possible, qui s'empare des facultés affectives, émeuve et fasse penser, telle était l'ambition d'art du *Saint Coloman* de 1886, celle du *Christ montré au Peuple* de 1890.

On pourrait appeler De Groux un *impressionniste d'idéal* et caractériser ainsi à la fois ce que son métier peut avoir de sommaire et d'incomplet et ce que son rêve a de noblesse et d'élévation.

De ce temps date un très beau et mélancolique portrait de Max Waller, le charmant gentilhomme de lettres à qui nous devons la fondation de la *Jeune Belgique*; et une série de dessins au fusain et au crayon noir de la plus grande allure : silhouettes de

la population rurale, des ouvriers des champs, des robustes paysans, de simples jeunes filles, campés sur la blancheur du papier avec gaucherie et inexpérience, mais presque toujours avec grandeur. Un dessin ferme et grave qui rappelait la sculpture de Meunier ou les ruraux majestueux de Millet. L'influence paternelle, celle de Charles De Groux, s'indiquait aussi dans une série d'études peintes des *Dénicheurs*, une figure sombre de braconnier : *Cachaprés* et beaucoup d'esquisses détachées en vue d'un tableau énorme qu'on aperçut, inachevé, dans l'escalier obscur du Salon de l'Essor : *la Récolte des Pommes de Terre*. De Groux avait voulu synthétiser toute la vie des champs, l'enfance, la jeunesse, la maturité et le déclin de l'humanité de la glèbe, occupés à retirer de la terre et à tasser en sacs la précieuse nourriture du pauvre, le tout sur un fond de blés d'or, comme les fonds des gothiques.



En 1889, Henry De Groux expose au salon des XX et reste jusqu'en 1890, membre du jeune cercle révolutionnaire et tapageur. On a beaucoup discuté à propos des XX et je n'ai pas l'intention de prendre parti dans des polémiques d'ailleurs renaissantes chaque année, et parfaitement superflues puisqu'il n'y a pas à proprement parler de principes vingtistes. La règle du groupe étant de ne pas en avoir, de laisser chacun développer librement sa personnalité, et ce cercle ayant renfermé les talents les plus divers et les plus opposés, il est absurde de les englober tous sous une même appréciation. Il faut au contraire distinguer avec soin, et certaines excentricités étant écartées, on reconnaîtra qu'une pléiade d'artistes très intéressants, très sympa-

thiques, presque tous très convaincus et d'une indéniable valeur s'est trouvée réunie en ces expositions; et que leurs audaces, leur opiniâtreté, leur talent, ont créé chez nous un mouvement d'art très curieux, d'une puissance et d'une vitalité exceptionnelles.

De Groux exposa, en 1887, quelques tableaux et différentes études dont les sujets lui avaient été donnés par le remarquable roman de Georges Eekhoud : *Kees Doorik*. Ce livre, d'une saveur si neuve, qui célébrait avec un accent si sauvage, le sol patrial, qui fleurait en son style précieusement contourné, tous les rudes arômes concentrés de la terre poldérienne avait profondément remué De Groux qui s'affirma le traducteur éloquent du poëme.

« Une seule révélation, disais-je en la critique de ce salon de 1887, Henry De Groux. Inconnu presque avant l'ouverture, célèbre maintenant. Le dernier arrivé parmi les XX, l'un des premiers déjà. Nous avons ici un grand sensitif auquel il ne manque plus que du travail et l'expérience technique du métier pour devenir un grand artiste. Personnel extraordinairement, il a déjà dégagé son talent de l'influence paternelle, cet autre grand artiste méconnu de son vivant et qui, à côté du triomphe de son fils, triomphait lui aussi au milieu du Musée Moderne réinstallé.

« On a cherché de suite des comparaisons pour classer ce nouveau venu : et c'est à Delacroix qu'il a fallu remonter pour trouver un correspondant enthousiasme de la couleur, une semblable furie de tons éclatants et farouches. De Groux a encore fort à faire; sa palette, trop noire, doit s'éclaircir et se garder des tons ternes et sales, mais quelle ampleur tragique, dès maintenant, dans les deux tableaux inspirés par *Kees Doorik*. Oh! l'admirable emportement, romantique si

l'on veut, mais d'une horreur splendide en ces deux corps confondus : le meurtrier sur sa victime, dégrisé de l'ivresse du meurtre par le regard qui s'immobilise dans l'œil vitreux de l'assassiné. Et cet *Assassiné* ensuite, seul, perdu au milieu du solennel paysage du soir, le repos de la mort et du crépuscule descendu sur cette lutte, avec l'herbe rouge de sang et le grand horizon au loin majestueux et serein. — Après ces scènes de carnage, j'admire fort ce *Vieillard* assis raidement, d'une si étonnante intimité, si plein de pensées, de songeries lentes et rusées de vieux paysan se reposant du labeur d'une vie. »

Outre ces œuvres, outre cet admirable *Jurgen Faas Mort* dont je ne puis me rappeler sans émotion l'extraordinaire couleur de sang, De Groux fit encore d'après Eekhoud diverses études pour un tableau qui eût représenté *La Fête des Gansryders* et qui ne fut jamais définitivement réalisé. Il sut donner un caractère épique, comme l'évocation de je sais quelle chevalerie paysanne, aux jeunes gars chevauchant les lourds chevaux de ferme, à leurs blouses bleues, à leurs casquettes fleuries de rubans multicolores, à leurs bannières flottant au vent.



Mais le carnage, l'horreur, le tumulte et le désordre distinguèrent son exposition suivante, en 1888. *Waterloo : trois Rêves après la Bataille : le Moulin de Fleurus, la Route de Mont Saint Jean, le Chemin creux d'Ohain*, telles étaient les indications du catalogue. Et on arrivait devant des toiles où hurlait l'effroi des hideurs sans nom de la guerre : on eut dit qu'elles avaient été barbouillées en un vertige d'épouvante et de sang. C'était effroyable; des ruisseaux vermeils encadraient

les chairs blêmes des morts, les cervelles en bouillie, les poitrines trouées, les yeux jaillis des orbites, les bouches sinistrement tordues, les membres fracassés, les mains crispées dans des gestes macabres et le pélemêle de la bataille, les entassements de cadavres, les uniformes à peine discernables sous les caillots rouges, la fumée, la boue! Les chevaux éventrés, avec leurs contorsions tragiques, les blés saccagés, les arbres au tronc brisé, toute la nature terrifiée et muette, partout, avec l'infinie variété des détails angoissants, la dévastation, les abominations cruelles après les combats, avec la plainte et le deuil universel des créatures et des choses, toutes blessées ou mortes! Dans le crépuscule, la silhouette fantomale et cauteleuse d'un ménage de rôdeurs, déshabillant et fouillant les tués et les agonisants, et entassant les odieuses rapines dans une petite charrette à chiens, perdue dans l'immensité du massacre. Tandis que là-bas l'horizon s'empourprait de l'incendie du moulin de Fleurus, découpé par les boulets, pitoyablement délabré, ne tenant plus en l'air sa chancelante carcasse que par un incompréhensible équilibre.

L'impression était profonde. Certes, la critique était facile. En s'élançant trop loin dans le rêve, De Groux avait délaissé la réalité. Il y avait des faiblesses évidentes de dessin et de perspective. Ce n'est pas impunément qu'on prétend tirer de la seule imagination — quelque soit l'envergure de son vol — la figuration de scènes aussi compliquées, et que l'on croit pouvoir négliger une patiente observation directe de la nature. Aussi la Blague, l'avalissante Blague qui salit et diminue les choses les plus hautes, put rire à l'aise. On rebaptisa, assez plaisamment d'ailleurs, le *Chemin creux* : la *Soupe aux cadavres*, et maint bourgeois vint écarquiller ses gros yeux ronds et ouvrir sa bouche niaise, s'esclaffant

à propos d'un bras démesuré, d'une tête sans cheveux, de superpositions baroques, sans comprendre la Souffrance qui pleurait là, la compatissante souffrance de l'artiste qui magnifie les pleurs et le sang de l'homme.



De Groux se remit au travail. En 1889, il exposait sa *Procession des Archers de Machelen*, œuvre colossale (14 m. sur 3) dont j'écrivis alors :

« Sonnez les cloches !

En le matin frais de ce jour de fête, s'échevèlent là haut de fantastiques galops de nuées sur l'azur, bondissent de lourds nuages blancs et noirs, emportés dans la furie du vent qui souffle en tempête; et les arbres gémissent et palpitent leurs feuillages; les banderoles joyeuses claquent au-dessus des fronts prosternés; et ce sont autant les souffles du ciel d'orage que les bras vigoureux du sonneur qui les balancent ainsi, éperdûment, les cloches folles qui sonnent, et dont la chanson triomphale s'en va, en notes allègres, dans les brises, porter l'appel religieux aux campagnes lointaines!

Là bas, est le village à peine aperçu : quelques toits rouges, lavés de pluie fraîche, dont un peu de fumée s'échappe; les portes sont closes; tous les vivants robustes du travail de la Terre, les femmes et les enfants, sont ici près de l'église ancienne et vaguement gothique, autour de laquelle, ce jour, bat la vie même du pays, ils s'agenouillent recueillis, sur le pavé cabossé du grand chemin rural et s'immobilisent à contempler la procession qui passe. Leurs yeux simples s'émerveillent des broderies d'or de la robe de la Vierge et des fausses pierreries qui scintillent en son diadème et les figures familières des prêtres, des enfants de chœur, et

des fillettes de blanc vêtues leur semblent en cet instant étrangères, grandies d'une solennité auguste.

Sur le parcours du cortège lent, des deux côtés rangées, voici des femmes à genoux, leurs cottes étalées, massives, avec les châles de laine noire aux ornements criards, égrenant avec ferveur précipitée leur chapelet; voici des paysans debout, guindés dans leur sarrau neuf aux plis roides; tête nue et fléchie, tournant dans leurs mains lourdes la casquette de soie; voici des vieilles aux longues capes sombres, et des enfants qui rient les mains pleines de fleurs!

Les tambours battent aux champs, scandant sévèrement la marche et au milieu des éclats de cuivre de la fanfare communale, dansent les cloches légères aux sons amis, rythme heureux et grave qui marque la palpitation des cœurs et fait se courber les fronts: c'est le Mystère consolateur et formidable qui plane au dessus du recueillement de la foule, pendant que défilent les emblèmes sacrés, symboles incompris mais d'espoir et de pardon! Et combien de courage à vivre ne versent-elles pas ainsi aux plébéiennes tristesses, les cloches qui sonnent!

En tête, des gamins qui jouent, folâtres, aux petites figures rondes sans souci, qui sautent et courent en se tenant par le bras, devant un groupe de cavaliers, jeunes gars en habits de dimanche, aux chapeaux enrubannés et fiers sur leurs gros chevaux de labour, si fiers avec leurs bannières secouées par le vent!

Puis, c'est un jeune prêtre au front grave, avec la Croix rédemptrice qu'escortent quelques enfants de chœur en surplis blancs sur des robes rouges; c'est parmi des fillettes, un agneau qu'elles conduisent avec des rubans et devant qui elles sèment des roses et des fleurs des champs; c'est, sur les épaules de bonne

volonté, les Saints naïfs des hameaux, suivis des archers que commande un cavalier portant l'oriflamme, des archers résolus et pensifs, priant le Seigneur pour les luttes à venir. C'est la musique qui vacarme; et, devant le dais, un officiant se retourne et se penche pour encenser l'ostensoir fulgurant aux mains tremblantes du vieux curé. Et viennent enfin les autorités et les notables; un bourgmestre digne et bedonnant, un garde champêtre dont la maigre et rusée figure révèle bien des guets vigilants, et des bourgeois et des paysans, et tout le lamentable défilé des souffreteux, des béquillards et des mendiants.

Le décor : étrange; à coté de l'église sombre, le cimetière avec ses sapins funèbres et ses croix noires; et les baraquements bizarres de la kermesse à venir : les voiles singulières des bateaux tournants, et sur les tréteaux de « l'Enfer », des baladins curieux qui regardent avec mélancolie s'en aller lentement la procession, au son des cloches!

Et l'étonnante couleur partout chante le poème de ses tristes harmonies. Elle a une violence de douleur inouïe : sur des noirs prolongés, retentissent des blancs inattendus, éclatent désespérément des rouges cruels, se plaignent des violets angoissés, qui reviennent et se répondent d'un bout à l'autre de la frise, avec des jaillissements, des rappels, des détours, une complication savante et magnifique, telle qu'en des suprêmes symphonies de Richard Wagner.

Sonnez les cloches!

Pour nous aussi, il y a là quelque chose qui passe de mystérieux et de consolateur : *l'Art!* Et vivat! oui, sonnons les cloches : c'est la Joyeuse Entrée d'un *artiste* — d'un vrai — dans tout ce que ce titre bafoué a d'infiniment doux et de splendeur!

L'intérêt majeur de ce Salon des XX, presque l'unique est là, en cette *Procession des Archers de Machelen*. A d'autres pour qui un procédé inusité est une révolution, à ces outranciers malgré tout, qui s'accrochent, avec un enthousiasme de commande, à toute bizarrerie déconcertante, à tous ceux dont le bourgeoisisme à rebours est aussi agaçant que l'authentique prudhommie, nous laisserons les discussions vaines de tons composés sur la palette ou sur la toile! Les effarouchements qu'excite la punaise multicolore nous laissent aussi indifférents que les engouements transportés. Que nous importent tous ces détails de cuisine? Belle naïveté que de croire qu'un système peut remplacer le talent!

Et du talent, en voici un d'une saveur puissante et qui est de son école à lui, à lui seul, parmi ces tempéraments mous que les modes font changer de manière chaque année. En cette évocation non pareille de la campagne brabançonne, voilà de la vérité et de la vie, voilà du dessin de grande allure et des couleurs fastueuses; voilà une nature magnifiée qui révèle un observateur, une composition savante qui atteste un esprit, une émotion intense que peut seul donner un grand cœur, — mais de l'Art surtout, ce quelque chose de suprême et d'indéfinissable qui ne s'explique ni se démontre et dont nul ne comprendra, sans l'éprouver, l'émotion sainte.

Et lorsque échoit l'inespéré bonheur d'une telle rencontre, lorsqu'un tempérament si personnel et si décidé s'affirme, avec des dons aussi éclatants, une telle fougue au travail, et une si superbe foi dans son étoile, qui serait assez cuistre pour aller frapper d'une règle de pion ces ailes qui vont vers les soleils!

Besogne facile que de trouver la frise trop sombre,

les personnages en groupes trop compacts et non suffisamment atmosphérés, les visages sommaires ou monotones, un cou trop long ou une jambe impossible : multiples défauts de qualités exceptionnelles : gaucheries ou négligences que l'artiste perçoit mieux que tout autre. Certes nous le savons, ce n'est point entièrement achevé, c'est un projet de décor à réaliser : en vitrail, par exemple, ce qui serait le désir de De Groux, avec la lumière au travers, quelle merveille!

Henry de Groux a envoyé encore des *Paysages*, un *Champ de Bataille*, et deux études de *Saltimbanques*, figures détachées de sa grande frise et qui montrent jusqu'à quelle perfection il pourrait en préciser les grandioses indications. Ses deux *Bateleurs* — celui aux très longs cheveux noirs et d'athlétique stature, comme celui en maillot rose, aux yeux bleus amoureux, au jeune corps souple et charmant — sont d'une irréprochable correction. Mais, surtout, quelle immensité de songerie vient de leurs regards fiévreux et tristes qui semblent chercher dans la foule, au loin, l'insaisissable. En leurs attitudes calmes et écrasées, quelle noblesse de vaincus de la fatalité, quel désespoir des déceptions sans fin et des radieuses chimères incessamment fuyantes! Et les détails, tout autour, sont d'un romantisme exquis et capricieux comme l'eut rêvé Théophile Gautier : ce pâtre affublé d'un justaucorps vert et s'essouffant dans une clarinette, cette femme à la blême face inquiétante, le vieillard rabougri tenant en laisse un ourson qui danse, et les hiboux griffus balancés sur leur perchoir, c'est tout le peuple fantasque des baladins de Gautier ou de Banville.

Dans des *Paysages*, De Groux a su mettre également autre chose et plus que la simple nature. Il peint la terre et les forêts de son rêve, la majesté

recueillie des soirs, la furie populaire d'insurgés livides dans la nuit, l'énigme d'une paradoxale Ophélie dont la chevelure saigne sur les eaux glauques, et toujours s'ajoute, à la matérielle vision, un peu de mystère qui sollicite et retient l'admiration. Justification nouvelle de ce que disait Fernand Severin dans un lucide article de *Caprice Revue* : On dirait une main d'enfant conduite par une main invisible et surnaturelle : la main d'enfant a tremblé mais elle a tracé des choses étranges et inusitées.



En 1890, De Groux refusa d'exposer au cercle des XX et se sépara de leur groupe. Il avait été froissé de la tendance par trop marquée des vingtistes à recueillir les épaves de l'école française néo-impressionniste ou pointilliste, au détriment de jeunes artistes belges de valeur.

Un jeune paysagiste de ses amis William De Gouve avait été ainsi écarté.

De Groux crut devoir protester contre la fâcheuse prédominance d'un système artistique pour lequel il n'avait guère de sympathie; et par un scrupule d'art et d'amitié très louable, renonça à la fructueuse publicité des XX, aux applaudissements toujours prêts de leurs zélés protagonistes.

Ce n'était pas une désertion, mais bien un sacrifice. Il n'abandonnait pas la lutte, mais il voulait la continuer seul. Il abdiquait dédaigneusement cette force que donne la solidarité. Il pensait que si l'union fait la force, elle ne fait pas le talent et que pour être intransigeant, il le serait mieux à lui seul qu'avec dix neuf autres. Les oies vont par bandes, les aigles chassent seuls. Il avait l'ambition d'aller ainsi, isolé

et fier, sans la protection de nulle coterie. Décision périlleuse : car les amis et les flatteurs de la veille deviennent les ennemis et les persifflateurs du lendemain. Après l'encens, le fiel ; ou ce qui est pis, le silence...

Ce fut donc dans son atelier qu'il montra ses œuvres récentes : *le Tambour*, *Lion Mourant*, *Les Gitanos*, *la Parade*, etc.

Il s'était senti violemment attiré par ces Saltimbanques vers lesquels son attention avait été penchée lors de la *Procession des Archers*.

L'imprévu de leurs existences problématiques, le côté fantaisiste et douloureux à la fois de ces vies livrées au hasard des aventures, avaient longtemps retenu le jeune artiste qui, par une vague sympathie, se sentait un peu le grand frère de ces irréguliers auxquels la Société était dure. Encouragé d'ailleurs, par le succès très vif de ses deux études de 1889, il en fit d'autres : un souffreteux et pâle *Tambour* qui est chez Camille Lemonnier, un *Hercule* hagard et farouche sous les poids qu'il soulève, dans un sombre arène de foire grouillant d'un peuple confus et haletant, actuellement dans la galerie de M. Laurent à Charleroi, et deux autres, un *Bouffon* et une *Gymnaste*, où se retrouvent les même qualités d'étrangeté et d'émotion triste, qui furent acquis je crois par Jean Fusco.

Les *Gitanos* avaient plus d'importance. C'était l'arrêt, en pleine campagne, d'une troupe famélique, frissonnant sous les bises aigres. Eugène Demolder, le perspicace critique de la *Société Nouvelle*, l'évoquait exactement en ces lignes : « Quelle navrante apparition en ce coin de grande route baigné d'un froid crépuscule, sous ce ciel strié des rais d'un couchant sinistre, au son des fils télégraphiques, triste harpe éolienne de banlieue, retenant une carcasse de cerf volant dans ses cordes, et dont le

poteau égrène deux chapelets de blancs isolateurs sur un fond d'arbres, de soir spleenétique! Deux bohémiens, un homme, une femme, habillés de vêtements rapiécés, usés jusqu'à la trame, et leur fillette qui se presse contre eux, sur un banc banal. Autour d'eux, leurs chiens, leurs singes, leur charrette et leur orgue de barbarie : une ménagerie affamée, aux yeux fiévreux, un attirail de gagne-pain misérable à vau l'eau sur le grand chemin, dans l'attente d'une nuit grelottante — et cela dit en couleurs clamant leurs misères, chanté en des gammes tristes, en une sourdine de rouges, de verts de gris et de violets funèbres qui font de ce pastel un bouquet de misère. »

La *Parade*, maintenant chez Verwée, est peut-être l'œuvre en laquelle Henry De Groux a fait la preuve la plus décisive de son talent de coloriste. Ce pastel est une merveille de tons éclatants et splendides. Il y a des jaunes et des rouges d'une franchise superbe qui sonnent comme des coups de cymbales et je me souviendrai toujours d'une longue femme verdâtre, comme une reine spectrale qui me rappelait, par je ne sais quelles absconses concordances, le conte fantastique d'Edgar Poë : *le Roi Peste*.

En plus, il y avait, cette année, dans l'atelier de De Groux, un *Intérieur de Bourgeois*, d'une ironie froide et mordante et un pastel : *Les Travestis* qui présentait une face nouvelle et inattendue de son talent. Un ami y avait accroché en épigraphe ces vers de Verlaine

Soyons deux enfants, soyons deux jeunes filles
Eprises de rien et de tout étonnées...

et Demolder, qu'on me permettra de citer encore, avait bien caractérisé cet aspect :

« Pastel léger, fait d'une aile de papillon ou de libellule et d'un peu d'essence de rose. Deux personnages d'un équivoque exquis, des loups à la main ; l'un d'eux en habit grisâtre de dandy, un monocle pendu sur son gilet, une longue canne à la main, et l'autre en élégante robe bleue, un lys à la ceinture. On les dirait sortis d'un cadre de Watteau, n'étaient leur sourire pervers et leur scélératesse toute ropsique. D'ailleurs ils ont une allure d'aristos absolument romantique dans la façon même de porter leur vêtement. La femme se pend au bras du cavalier, toute rêveuse, dans une attitude finement alanguie, à la fois ingénue et libertine :

Le soir tombait, un soir équivoque d'automne
 Les belles, se pendant rêveuses à nos bras,
 Dirent alors des mots si spécieux, tout bas,
 Que notre âme depuis ce temps tremble et s'étonne.

C'est du Verlaine, du Verlaine au pastel. On dirait ce vers des *Fêtes Galantes* :

Hi! Hi! Hi! Les amants bizarres!

Ils échangent des « propos fades » sous les « ramiers chanteurs » avec de « molles ombres bleues ». Car ils se trouvent dans ce jardin d'extase, où l'on écoute sanglotter les jets d'eau. De ces grands arbres bleus aux branches retombant avec volupté, et de ces verts mourants où les fleurs ont peine à rougir, montent les ivresses et les langueurs où se lutine leur amour en un colloque solitaire, à la fois rieur, sentimental, et troublant...

(A suivre).

JULES DESTRÉE.





NOËL BLANC.

A UNE JEUNE FILLE.

ELLE ne pleure pas! Est-ce qu'il pleut aux grands orages de printemps?

Après la mort des premières amours, c'est maintenant la mort des tendresses : Elle n'aime plus celui qui rentre ivre, les nuits, et réveillait l'enfant.

— Les hommes sont des tueurs d'illusions! —

Et l'enfant, s'il avait eu des ailes, serait revolé d'où il venait. Il est là, mort, dans le berceau rose et les dentelles blanches. C'est bien là, pour l'explorée, l'image de ses beaux espoirs, pour jamais fauchés dans les guérêts d'or et le soleil des vingt ans.

Elle est seule, et la bûche est toute joyeuse, et la lampe a de grandes clartés, et la neige toque aux fenêtres avec des mystères et de gentils petits bruits étouffés dans la chaude épaisseur des tentures tombantes.

C'est Noël, aujourd'hui.

La jeune femme pense, les yeux, bleus comme deux primevères perçant la neige — larges fixés sur la rougeur des chenêts.

Elle pense, ainsi jetée sur la chaise longue, languie, pâle dans sa longue robe rose — celle des jours gais, et qu'elle tremble de laisser pour des choses endeuillées : Ainsi, elle rêve veiller un sommeil d'ange;

toute noire, il faudrait pleurer le mort. Mais elle ne songeait pas à des tristesses ! Sa pensée butinait des fleurs anciennes et se grisait aux vieux parfums d'alors, d'il y a un an, quand elle crut mourir au premier baiser sur ce front de marbre froid. Ce fut un vertige de joie. C'était dans la même petite chambre chaude, aux mêmes blancheurs de lumières, aux mêmes chansons gaies de sarments et de grillons, à la même tombée de flocons curieux, aux mêmes sonneries de cloches.

Maintenant, elles tintent si tristes, ces cloches, à côté, dans le petit clocher, blanc d'hiver. On entend les alléluia résonnant à l'église dans le triomphe des orgues et l'apothéose des cierges.

Elle voit par un retour douloureux d'âme anémiée, elle voit, sous le chaume grossier, radieux dans la crèche, l'enfant qu'on adore au cœur.

— Pourquoi lui reprend-on le sien ce jour-là ?

Et, sur la joue qui tremble, une larme part, laissant après elle un chaud sillon humide.

Les yeux vont au berceau, à cette tête blonde froissant l'or des boucles aux coussins de satin blanc, là, vers le haut, où pleure la grande initiale enluminée par la longue main maigrie qui n'a plus qu'un suaire à broder : cette lettre brillante, on la dirait jaillie comme une flèche d'or, de son cœur, et incrustée où dort le front sans vie. Ces fils de soie entrelacés chantent une merveilleuse Légende triste : Il y a le bleu des souvenirs douces, (pris à des cieux de vingt ans,) — il y a le rose des fraîches illusions, (parties à plein essor vers le lointain des mêmes ciels pleurés,) — il y a le rouge de la tendresse (sous les cheveux inertes de l'enfant mort,) — il y a le violet des regrets (éploré comme une fleur que l'automne fane.) — Et le noir n'y est pas dans ces nuances arc-en-cielles : Pour-

tant dans son âme, le désespoir s'engouffre plus sombre qu'un oiseau nocturne.

La lampe jette sur la pâleur de l'enfant, des jeux de lumière mourante.

La buche est noire.

Le grillon ne rit plus qu'après des silences.

La neige poursuit son doux crépitement mélancolique.

La pâle ensommeillée sur le divan rouge, rêve :

Elle voit dans le noir d'une fosse, un petit cercueil dormir sur une jonchée de roses effeuillées — les dernières roses.

— On dirait que des cygnes et des anges, en passant à ce minuit de Noël, ont secoué leurs ailes sur le champ mort : Dans cette matinée, sous ces blancheurs de neiges, en ces douceurs de soleils pâles, il a comme un grand sourire, le petit cimetière.

EDGAR BONEHILL.







LA LUTTE DE L'IRLANDE.

LE baron Kervyn de Volkaersbeke vient de publier en un fort volume illustré — collection historique de la société Saint-Augustin — le fruit de longues et consciencieuses études sur l'Irlande : *La lutte de l'Irlande* tel est le titre caractéristique que l'auteur a donné à son ouvrage. Ce titre résume bien l'existence agitée de cette nation-martyre qui, plus énergique encore que la Pologne, finira par triompher de tous les efforts que les sectaires protestants ont mis en œuvre pour anéantir sa foi et sa nationalité. De toutes les questions d'histoire contemporaine la question irlandaise est certes la plus actuelle, la plus palpitante d'intérêt. Un grand nombre d'historiens, jusqu'en ces derniers temps, en ont fait l'objet de leurs études et le livre que nous annonçons prend place parmi les plus importants. L'auteur, grâce à sa grande érudition, grâce à sa parfaite science de tout ce qui a été écrit sur la matière, a pu dépeindre avec autorité et dans ses détails les plus caractéristiques, cette longue lutte qui commence à l'invasion anglo-saxonne pour se perpétuer jusqu'à nos jours. C'est une histoire complète de l'Irlande judicieusement divisée par périodes typiques. Nous voyons poindre les malheurs de l'héroïque nation dans les caractères antipathiques du Celte et du Saxon; l'invasion de Henri II met les deux races aux prises, et le protestantisme achève d'en faire d'irréconciliables ennemis. Persécution contre la religion et la nationalité, ruine des institutions, conquête et confiscation de la terre, tel est le caractère outrancier de cette épopée où le faible tient tête au fort, où l'extermination la plus impitoyable n'a jamais fini d'épuiser le sang de la victime. Comme chez le peuple de Dieu, de temps en temps un *judge* surgit, secouant l'oppression, affirmant avec une force qui ne faiblit jamais la Foi et l'esprit national de la nation persécutée, depuis les O'Neill jusqu'à Parnell et Gladstone. Toutes les causes ont été étudiées, toutes les origines fouillées, et la question Irlandaise, qui paraît si ardue en certains points, devient claire et nette dans les pages si vivantes de ce remarquable ouvrage. La question agraire a surtout été l'objet

de minutieuses études et exposée sous son vrai jour. Nous assistons à la naissance du *landlord* et à celle des White-Boys, origine des évictions et des *fenians* qui ont désolé l'Irlande contemporaine; nous voyons toutes les péripéties parlementaires du *Homerule*.

Ce que l'ouvrage a de caractéristique c'est qu'il est écrit avec un profond sentiment de la réparation que l'Angleterre doit à l'île-sœur; à chaque page une injustice est signalée, à chaque page s'élève une protestation contre la tyrannie qui accable un peuple coupable de catholicisme. Le pauvre Paddy finit par nous inspirer une profonde compassion; c'est une chose lamentable que de voir tomber sur lui malheur sur malheur, et nous applaudissons de grand cœur à ses efforts quand nous le voyons, fatigué de porter le joug de l'injustice, essayer de la résistance. Et quand, excédé de tyrannie, exaspéré par l'inutilité de ses revendications les plus légitimes, il a recours à des moyens qui ne le sont plus, nous nous sentons au cœur encore plus d'indignation, contre les persécuteurs que contre les crimes du malheureux persécuté.

Ainsi se déroule le récit de la *Lutte de l'Irlande*, attachant, généreux, plein d'un esprit chevaleresque, et d'une ardeur vibrante pour la défense de la vérité et de la justice. Nous ne nous étendrons pas sur la valeur littéraire de l'ouvrage; les lecteurs du *Magasin* ont été à même de l'apprécier dans le N° de février où le baron Kervyn a publié un de ses chapitres les plus intéressants : *L'Irlande au XVIII^e siècle*. La narration n'a rien de la sécheresse ordinaire du genre; elle a la couleur, le trait incisif; la peinture vivante du pays, des faits et des caractères fait songer à Augustin Thierry; c'est assez dire que l'intérêt n'y languit point et que le style est à la hauteur de l'héroïsme qu'il met en scène.

En concluant, l'auteur n'a pas craint de se poser cette question : *L'Irlande a-t-elle été investie par Dieu d'une mission?* et d'y répondre. L'histoire nous montre certains hommes qui ont été des instruments entre les mains de la Providence; pourquoi le Maître des peuples ne disposerait-il pas de certaines nations privilégiées comme de ces hommes? La Pologne eut son incontestable mission : servir de boulevard à la chrétienté contre les Ottomans et les Tartares; quel est donc le rôle de l'Irlande? L'Irlande, chassée de chez elle par les persécutions, a été chargée d'aller porter la parole de Vérité au milieu de l'erreur; c'est la *Nation missionnaire*; traquée par des protestants, elle va porter son inébranlable Foi chez d'autres protestants en Amérique et en Océanie, et elle y est devenue la force et l'honneur de l'Eglise. Cette thèse solidement établie par le baron Kervyn, prouve, une fois de plus, la fécondité du martyr, et ferme, d'une manière consolante, le long récit des injustices et des persécutions si héroïquement supportées par la catholique Irlande.

H. HOORNAERT.





PETITE CHRONIQUE.

UN Maître de la musique française, *César Franck*, est mort, le mois dernier, à Paris. Lui, que dès longtemps un cortège d'enthousiastes disciples — les illustres de tout à l'heure — acclamait, il eut le mélancolique sort échu naguère à ces deux autres glorieux artistes, Barbey d'Aurevilly et Villiers de l'Isle-Adam. Ignoré de la foule, pendant sa vie, toisé dédaigneusement par ses confrères heureux, les Gounod et les Thomas, il fut tardivement, par la mort seule, sacré grand homme, et les journaux qui faisaient le silence autour de son œuvre, lui allongèrent enfin de nombreuses colonnes d'apothéose. Même sa mort ne tua point l'envie au cœur de ses confrères et aux funérailles, dont l'intimité fut pareille à l'intimité de sa vie, l'on commenta fort l'absence étrange, contraire à toutes les traditions, des dirigeants officiels du conservatoire, où le défunt était professeur. Né à Liège, en 1822, mais naturalisé français pendant l'année terrible, en chevaleresque témoignage de son dévouement à sa patrie d'adoption, il s'était fixé, dès ses débuts, à Paris, et y commença cette vie de travail ininterrompu et solitaire qui dura cinquante années. Les honneurs fructueux l'avaient obstinément fui, et sa modestie ne les avait point recherchés. Il vécut jusqu'à la fin pauvre, subsistant de ses fonctions d'organiste à Sainte-Clotilde, de professeur au conservatoire, même de leçons données en ville. Et jusqu'à la fin aussi, son talent, non gâté par les triomphes, ne cessa de s'épurer et de grandir. César Franck était une âme fière et un bon chrétien.



Un de nos collaborateurs, qui s'est fait rare au *Magasin*, depuis de trop longs mois, M. Eugène De Groote, publie, à la société belge de librairie, *Au Caucase*, orné de croquis originaux par Daniel De Haene. La plupart de nos lecteurs connaissent assurément le délicat descriptif qu'est l'auteur. M. De Groote ne voyage pas en savant bardé de théories, mais en artiste. Il se

borne — sauf dans une préface, un peu longue peut-être et d'allures trop scientifiques — à *voir* et se gare des dissertations. Lorsque, par l'évocation de quelque beau site, par la notation de quelque détail de mœurs caractéristique ou de quelque sensation fine, il a suscité le rêve en nos âmes, son ambition d'artiste est satisfaite. Plusieurs descriptions sont d'une belle venue, telles : une steppe de Crimée, au soir; la chambre des cristaux, au palais des Serdars à Eriwan; des chasses; la troublante et barbare procession des balafres. Nous nous souvenons aussi d'un portrait légèrement ému de Circassienne énigmatique. Ainsi le livre se promène « gaillard comme un concombre salé », teinté de mélancolie discrète par endroits. — de Sébastopol à Yekaterinodar, de Batoum à Tiflis et à Eriwan, sur la frontière persane, — flânant aux bazars, poussant la tête dans les mosquées, chassant dans les forêts vierges, cahoté en tarantass, roulé en troïka, croquant au passage alertement choses et gens. La langue est d'un écrivain épris de phrases chantantes, d'épithètes colorées, de métaphores neuves.



MM. Edouard Dujardin et Félix Fénéon viennent d'éditer *Les derniers vers* de Jules Laforgue. On sait que Jules Laforgue, mort en 1887, fut un des révolutionnaires les plus audacieux de la prosodie. Chez lui, le vers, sauf en certaines œuvres, n'existe plus; le moule est complètement brisé; le nombre régulier des syllabes et la rime elle-même sont impitoyablement répudiés. On ne garde guère que le rythme, c'est-à-dire, certain choix musical ou pictural et certaines ingénieuses combinaisons de vocables. La poésie, indépendante évidemment de toutes prosodies, subsiste; mais le vers fait place à la prose. Les œuvres ainsi conçues ne diffèrent plus guères du poème en prose, et même de toute belle prose, laquelle est toujours rythmée, que par un simple et assez puéril artifice typographique. Cela tempère beaucoup notre admiration pour ces découvertes que d'aucuns se figurent géniales. La publication posthume dont nous parlons offre encore ceci de spécial et de regrettable; qu'elle révèle à tous le laboratoire de l'artiste, elle montre à tout venant la lutte acharnée contre les mots et les rythmes, les successifs essais, ajoutes, éliminations et variantes, qui précédèrent la conquête du texte définitif. A quoi bon? tout le monde savait que Laforgue travaillait comme le commun des poètes, et fallait-il, par cette dissection, déflorir la grâce et le piquant de son œuvre?



Dans un nouveau volume de vers titré simplement : *Paroles sincères*, l'estimable auteur de *l'Homme-Affiche* vient de ramasser le fouet usé de la Satire pour infliger une académie fessée au suffrage universel, copieusement démontré absurde. Ce « paisible assembleur d'hémistiches » ne compte pas en rester là : nous savons, de source certaine, que, pour mettre à profit les instants où son luth vibre aux zéphyrus politiques, il médite, à cette heure, un poème qui résoudra péremptoirement, en quelques cents alexandrins, le problème ardu de la révision de l'article 47. Ça fera un superbe monologue pour soirées mondaines. Le *Magasin littéraire* ne désespère pas d'en obtenir la primeur.



On raconte que M. Georges Ohnet, l'industriel bien connu, celui que Léon Bloy appelle, en termes courtois, le Jupiter tonnant de l'imbécillité française, vient d'obtenir, au théâtre du Gymnase, un ahurissant succès de fou rire et même de ricanements, avec un drame ultra-pathétique extrait de son récent roman : *Dernier amour*. Qu'est-ce à dire ? le public commencerait-il à soupçonner que la prose du Maître de forges n'est pas de la littérature, ou serait-ce tout simplement jalousie de bourgeois qui estiment que ce négociant d'en face a gagné assez d'argent ?



Au *Petit-Théâtre* des marionnettes de la galerie Vivienne, on joue en ce moment, avec un succès symptomatique, *Noël ou le Mystère de la Nativité* par Maurice Bouchor qui, l'an dernier déjà, fit jouer sur la même scène un autre mystère : *Tobie*. Le sujet, des plus délicats, a été traité par le poète qui n'est pas un croyant, mais un esprit désireux de foi, avec un respect attendri dont il convient de le féliciter hautement. M. Bouchor y ressuscite la candeur et la touchante grâce des mystères de jadis.



La *Gazette des Beaux-Arts* publie, en ses livraisons de mai et de novembre, le commencement d'une étude de M. Henry Hymans sur un des plus fantasques artistes de la renaissance flamande, Pierre Breughel le Vieux ou le Drôle. Plusieurs dessins et eaux-fortes reproduisent de ce maître étrange, dont les tableaux sont trop rares dans nos musées de Belgique, des œuvres curieuses, parmi lesquelles l'admirable *Parabole des aveugles* du musée de Naples.



Signalons, pour l'extravagance du fait, la double équipée dont les héros sont deux écrivains qui se targuent d'intransigeance catholique. Léon Bloy et Joséphin Péladan. Tous deux viennent de croquer bruyamment une proie de marque. Le premier a jugé convenable d'exécuter, avec son luxe accoutumé d'invectives, à propos de *Jésus-Christ*, le R. P. Didon. L'autre, avec son autorité de Mage, a solennellement excommunié, dans un « public document » à raison de son récent discours, le cardinal Lavigerie; il affirme sa résolution de ne plus recevoir désormais aucun sacrement, sans s'être préalablement assuré de l'antirépublicanisme du prêtre auquel il daignera s'adresser; il déclare que s'il juge insuffisantes alors les garanties, il s'en ira à la nonciature réclamer un prêtre romain véritable.

Ce sera drôle et nous donnerions gros pour voir cela.



Voici le précieux sonnet patriotique que vient de commettre, à l'occasion de la fête royale, un courageux émule posthume d'Antoine Clesse, M. Adolphe Chessaux, père, poète-ouvrier à Mons. Nous le livrons, en sa stricte teneur, aux méditations de nos lecteurs :

La Saint-Léopold.

Depuis soixante-six, ma Muse, en ce beau jour,
Chante de notre roi la glorieuse fête;
Et ce chant tout vibrant du plus suprême amour
Fait tressaillir mon cœur d'aise immense, parfaite!

Ma Lyre, de plaisir, transportée à son tour,
S'accorde heureusement, jubile d'être prête
Pour exalter Celui que l'ardeur de la Cour
Ne saurait acclamer comme mon interprète!

Doux et charmant bonheur!... car ce bon Souverain
Encouragea mon Luth, accueillit son refrain.
Quand aucun ne pensait qu'il chantait avec âme!

A Lui les fiers accents que m'inspire Apollon
Pour proclamer sa gloire et au sacré Vallon
Bénir le saint chéri dont le feu nous enflamme!!

Le siège d'Emile Augier a cessé d'être vacant, à l'Académie française. Parmi les candidats se trouvaient Emile Zola, Pierre Loti, et aussi M. de Freycinet, ministre de la guerre et président du conseil. Ce dernier, homme de la politique, avait la certitude de battre ces concurrents lesquels avaient le tort, au regard des aca-

démiciens, d'être de simples romanciers. M. le duc d'Aumale, très désireux de faire un brin de cour au gouvernement qui l'expulsa, désireux aussi de tirer une petite vengeance de M. Thureau-Dangin, un autre des candidats, coupable à ses yeux filiaux de ne pas professer un enthousiasme délirant pour feu Louis-Philippe, le roi doctrinaire, a donné sa voix à M. de Freycinet. On voit que le souci des lettres tient une médiocre place dans les préoccupations de ces Immortels. Cela ne saurait étonner, d'ailleurs, que des naifs de la part d'une compagnie qui repoussa Balzac et lui préféra, par trois fois, des inconnus. De pareils choix sont faits, peut-être pour expliquer et justifier l'indifférence dédaigneuse qu'affichèrent pour l'immortalité académique des écrivains tels que Théophile Gautier, Barbey d'Aurevilly et Flaubert, et qu'affichent encore Banville, Paul Verlaine et Edmond de Goncourt.



Dans la *Revue générale*, numéro de décembre, *Entre ciel et terre; la renaissance littéraire en Catalogne; Tunisie et Algérie* de nos collaborateurs V. Van Tricht, Godefroid Kurth et H. Hoornaert.



Parus :

Œuvres d'Ephraïm Mikhaël, chez Lemerre.

L'appel des voix, poème, par Charles Sluyts, chez Lacomblez.

Max Waller par Henry Maubel, chez Lacomblez.

La conquête du paradis par Judith Gautier.

Dans la *Liberté* de Fribourg du 11 Novembre W. Ritter consacre une chronique littéraire fort élogieuse aux poésies de notre secrétaire Jean Casier.

M. D.



Le *Magasin* ayant publié la lettre ouverte adressée à M. Ch. Tilman, par M. Firmin Van den Bosch, nous croyons devoir également insérer la réponse de M. Tilman parue dans « l'Impartial ».

A. M. FIRMIN VAN DEN BOSCH.

Je n'avais pas l'intention, cher Monsieur, de répondre à votre lettre, parue dans l'*Impartial* du 25 septembre. Je vous avais attaqué, vous me ripostiez. L'honneur était sauf. Mais voilà que le *Magasin Littéraire et Scientifique* de Gand, dans son N° du 15 octobre, publie à son tour votre lettre, et lui donne ainsi les allures d'un manifeste. Permettez-moi dès lors quelques observations.

Prêter à son adversaire des opinions qu'il n'a point émises, c'est un procédé tort usité en politique, et toujours très efficace : on abat son adversaire, on le réduit en poudre, on se couvre de gloire. Le

procédé n'en est pas plus généreux, et, à tout prendre, il ne sert guère qu'au plaisir de la *galerie de Béotiens et de Philistins qui nous entourent*.

Voyez, en effet, dans quelle posture vous me mettez vis-à-vis de votre public.

A vous lire, si je vous ai pris vivement et personnellement à partie, c'est parce que vous avez voulu dire *quel brave cœur et quel fin esprit se découvriraient chez lui* (Max Waller) *sous les violences nécessaires du polémiste*. Je crois que vous plaisantez, cher Monsieur. Veuillez relire mon articulet, qui vous a tant ému. J'y résume comme suit votre brochure : *La Jeune-Belgique a renouvelé les lettres belges. Hourra ! Hourra ! Vous entendez : a renouvelé les lettres belges*. Voilà l'affirmation que j'ai combattue, et elle seule. Laissez donc de côté le *brave cœur* et le *fin esprit*. Ces choses-là ne sont pas de saison.

Je vous appelle, dites-vous, *Jeune-Belgique*. Où avez-vous lu cela ? Pas dans mon article, à coup sûr. Veuillez, je vous prie, le relire encore. J'y dis : *Que M. Van den Bosch, esprit délié, styliste hardi, lettré à la fois caustique et généreux, monte près de la tombe de Max Waller LA VEILLÉE MÉLANCOLIQUE DU SOUVENIR, nous n'y voyons pas d'inconvénient. Mais qu'il se soit mis en tête de CONTINUER SON ŒUVRE, lui, un homme de goût fin et d'études fortes, lui dont la plume réserve toutes ses richesses pour la glorification des idées grandes, nobles, évangéliques, c'est ce que nous refusons à croire*. Est-ce clair ? Bien loin de vous appeler *Jeune-Belgique*, je n'en crois rien, je me refuse à le croire.

Ce n'est donc pas sur *votre dos*, cher Monsieur, que je *martelle à tour de bras* le petit clan des Jeunes. Rayez cela de vos papiers. Je n'ai pas coutume de marteler mes adversaires sur le dos d'autrui : leur propre dos me paraît toujours l'enclume la plus naturelle.

Il est donc également inexact que j'aie fait de vous *le bouc émissaire de tous les péchés de l'Israël décadente*. Où donc, encore une fois, avez-vous lu cela ? Vous l'avez rêvé, sans doute. Serais-je à ce point coupable, parce que j'aurais dit que votre brochure, étant une *oraison funèbre*, tenait *plus d. dithyrambe que la critique* ? Toutes les oraisons funèbres — chacun sait cela — sont imprégnées de caractère. Et je vous jure que vous n'êtes pas pour cela un bouc émissaire. Rassurez-vous, je vous prie.

A moi tout, cher Monsieur, de vous demander : *Quel est mon crime ?* Que vous ai-je fait, pour que vous, qui n'avez rien des traits distinctifs de la Jeune-Belgique, vous vous fassiez contre moi l'avocat des Jeunes-Belgique ?

Vous parlez de mon *prosélytisme de classique*. Certes voilà qui paraît très sérieuse. Mais précisons, s'il vous plaît.

Qu'entendez-vous par *classique* ? Est-ce un homme voué au culte du passé, un homme uniquement imbu du XVII^e siècle, un

homme qui n'accorde à la littérature contemporaine qu'un regard distrait ou hostile? Dans ce cas, vous vous trompez, cher Monsieur. Je ne suis point cet homme-là. Tous les élèves que j'ai formés, les Jeunes-Belgique même que j'ai réchauffés dans mon sein, la *Revue Belge* que je dirige, tout proteste à l'envi contre cette accusation.

Si, au contraire, vous donnez le nom de *classique* à un homme qui recherche avant tout dans les œuvres d'imagination la raison, guide sûr vers la vérité, et la lumière, source primordiale de chaleur et de vie; à l'homme qui, tenant fort peu compte des titres et des étendards, applaudit aux progrès de la langue, d'où qu'ils viennent, pourvu qu'ils se manifestent dans la vivacité et le pittoresque de l'expression, dans la puissance ailée des images, dans la féconde agitation des idées : oh! alors classique je suis, cher Monsieur, classique je veux rester.

Voulez-vous? Nous viderons à l'instant ce débat littéraire.

Avant Max Waller trônaient Hymans, Potvin, et d'autres encore que vous ne nommez pas et que je ne citerai pas davantage. Où et quand ai-je pris la défense de ces écrivains-là? Comment l'aurais-je fait, puisqu'à leurs sources je n'allais point m'abreuver? Les grandes et pures gloires littéraires de la France contemporaine suffisaient amplement aux aspirations de mon âme.

Qu'une généreuse poussée vers une rénovation fût désirable en Belgique, je le crois, et jamais je n'ai dit le contraire, nulle part. Ce mouvement, il est vrai, n'était pas bien neuf, il entraînait déjà toutes choses en France, et Max Waller et ses acolytes ne furent guère parmi nous que les colporteurs d'un article Français. Mais enfin, c'était un mérite d'avoir crié le premier : *haro!* à Bruxelles même, en pleine capitale, au seuil de notre illustre Académie.

Mais qu'advint-il de ce mouvement? Il devait *renouveler* les lettres. Quelle tournure prit donc ce renouvellement?

J'ai toujours été très curieux des choses littéraires, bien que je sois très loin d'en faire le thème capital de ma vie. Je suivis donc avec intérêt, pas à pas, pendant de longues années, ces jeunes novateurs, tout prêt à leur donner le baiser d'allégresse, s'ils faisaient grand et juste.

Quelles désillusions, cher Monsieur!

Depuis dix ans, un désir tourmente les Jeunes, désir unique, âcre, lancinant jusqu'à l'obsession : ce n'est pas de faire mieux, c'est de *faire autre*.

Voyons la forme, d'abord.

Rien de serein ni d'équilibré dans le style Jeune. Quand on l'étudie de près, on est épouvanté de tant d'ardeur dépensée à la pure mécanique des mots. Jadis, et bien avant Hymans, Potvin et Cie, on croyait que l'art de penser et d'écrire résidait surtout

dans le cœur. On se trompait. Aujourd'hui le style est avant tout une œuvre de l'esprit, et le raisonnement en est le grand, pour ainsi dire l'unique facteur. De là ce style innommable, dont nos arrière-neveux savoureront peut-être la délectable suavité, mais qui manque totalement de charmes visibles à l'œil nu d'esprits aussi grossiers que le mien. Tout y est subtil et complexe, comme les charades et jeux d'esprit du monde où l'on s'ennuie.

Aussi, chez les Jeunes, le stage n'est-il pas long. Les plus Jeunes ont bientôt conquis la maîtrise. Vous disposez et arrangez les mots selon le caprice de votre oreille, et, avec la désinvolture d'un jongleur, vous en formez mille combinaisons artificielles, de manière à produire quelque chose qui ait du son et de la couleur, parfois une odeur : et vous voilà sacro-saint. Je connais un fumiste qui, chaque fois qu'il est agacé de névralgie, improvise des poésies de ce genre : elles ne disent pas beaucoup à l'esprit, mais elles portent le cachet d'un agencement scientifique. Comme si les efforts, même prestigieux, de dix hercules pouvaient égaler en intensité poétique un mince filet de chaude lumière filtrant à travers un cœur d'homme!

Le style Jeune ne manque pas de richesses. Il crève même d'abondance. Mais ce sont des diamants qui ne jettent point de feux; et plus ils sont nombreux et entassés, plus la masse est nébuleuse. On dirait un orchestre d'ombres, *un chaos présomptueux et ignorant*, dit M. René Ghil.

Parlerai-je de la pensée, fond et matière des œuvres Jeunes-Belgique?

Il n'y a pas de sujet banal aux yeux du lettré qui sait penser et sentir. Pour les Jeunes un sujet déjà traité est marqué du sceau d'une bourgeoise vulgarité. Ce n'est ni le beau ni le vrai qu'ils cherchent, c'est l'extraordinaire.

Veulent-ils chanter l'âme humaine? Incapables d'en explorer les vastes abîmes, ils s'attachent à sa surface et à ses alentours. Au lieu de pénétrer dans le sanctuaire, ils s'arrêtent au seuil, au portique, et là, les yeux armés d'un microscope, dans cette atmosphère brumeuse où l'âme ne fait que jeter un pâle écho de sa vie, ils contemplent tous ces petits riens qui végètent inaperçus.

Ne leur dites pas que les sources vitales gisent dans les profondeurs de l'être humain. Ils préfèrent voltiger dans les avenues, butinant partout des métaphores aux couleurs chatoyantes et à l'éclatante sonorité. Ils ressemblent à des mineurs inquiets cherchant des veines inexplorées parce que leur marteau débile et branlant se briserait contre le roc.

Cette petite littérature, toute musicale, n'eût pas troublé mon repos, cher Monsieur, si les Jeunes n'avaient émis la prétention d'atteindre seuls au Beau sur les débris de la loi morale et du sens commun.

Sarah Bernardt, dit-on, visite les hôpitaux pour y étudier la manière de mourir et reproduire sur la scène des effets de réalisme encore inconnus. Les Jeunes, eux aussi, ont l'ambition d'éveiller des sensations nouvelles, piquantes, anti-bourgeoises. Et, depuis dix ans, ils remuent et fouillent tous les résidus des malpropretés humaines, avec des curiosités de malades vicieux. De la lecture de leurs œuvres émane un parfum subtil et enivrant. Malheur au faible adolescent qui en est infecté, son imagination n'a plus de repos qu'elle n'ait traversé tous les dévergondages.

Quant à leurs autres productions, où l'honnêteté du moins est sauve, la pensée en est presque toujours impénétrable. Ce n'est pas qu'elle soit bien profonde, mais elle est d'essence fugitive. Eux-mêmes ne parviennent pas à la fixer; car si vous implorez de l'un d'eux la faveur auguste de vous déchiffrer rien que la longueur d'un sonnet, il sourit, il vous prend en pitié, et il passe, avec solennité. Ces gens-là sont ineffables.

On me fait remarquer, il est vrai, que je suis un lettré borné et réactionnaire. Grand merci. Lorsqu'un auteur, cher Monsieur, vous apporte en lecture une pièce, en vers ou en prose, qu'est-ce que vous exigez tout d'abord? La lumière, n'est-ce pas? Vous voulez comprendre? Et bien! Je suis comme vous. Que me sert de saisir quelque vague harmonie extérieure, si l'âme de toutes ces belles œuvres n'arrive pas jusqu'à moi?

Et voyez combien c'est fâcheux! Car je ne demande pas mieux que de comprendre, je vous le jure. Que de fois, cher Monsieur, j'ai supplié ces glorieux éphèbes de faire descendre ne fût-ce qu'un rayon brisé dans l'obtus esprit d'un vieux pion tel que moi!

Oui, si tout le tas des œuvres Jeunes pouvait donner à mon âme une seule de ces palpitations qui me font sursauter lorsque je lis une pièce de Hugo, de Lamartine, de Musset, je suis prêt à tomber à genoux et à implorer la fêrule.

Mais rien ne vibre dans toutes ces choses de métier. Elles ont toutes le convenu des devoirs de rhétorique. En dépit de leurs cris de paon, les Jeunes n'ont pas d'aspirations idéales. Ils volent terre à terre, comme des hirondelles malades en temps humide. Que dis-je? Voler! Ils sautent, ils clapotent, ils s'étendent sur le flanc. Et si parfois la brise vient les frôler d'une caresse évocatrice, ils se retournent sur l'autre flanc, et rient des naïfs qui sentent leurs pieds légers quitter la terre.

Quel courant sympathique voulez-vous qui puisse circuler de tels écrivains à des classiques épris de la beauté simple, vraie, sincère, honnête? Je vous l'avoue, rarement l'un d'eux, par un cri involontaire, non calculé, a su retentir dans le fond de mon être.

Vous citez Rodenbach, Verhaeren, Giraud, et vous me demandez si je dénie en eux la vertu de la poésie? Mais non, cher.

Monsieur. J'ai fait l'éloge de ces poètes, avant vous. Dans le livre-critique que j'ai consacré à leur école, j'ai exalté leur talent, j'ai signalé d'eux des poésies admirables, des poésies où la force se joint à la grâce, où la lumière rayonne et fait tout resplendir, des poésies vraiment françaises, claires jusqu'à la limpidité, émues jusqu'à la tendresse. Point de préoccupations d'école dans ces morceaux-là; point de tendances à l'invention des mots, à la latinisation de la langue, au mépris des règles les plus élémentaires de la logique. La phrase va d'une marche ample, naturelle; et comme tout est beau autour d'elle, elle vous prend au cœur en illuminant l'esprit.

Mais cette littérature-là — la vraie, la grande, la seule réellement française — est très exceptionnelle chez les Jeunes-Belgique. Et, loin de me gêner, elle confirme le jugement que je porte sur leur école et que vous condamnez. Ce n'est pas *parce qu'ils* sont Jeunes-Belgique que Rodenbach, Verhieren, Giraud, ont produit l'un ou l'autre chef-d'œuvre, c'est *quoiqu'ils* soient Jeunes-Belgique, c'est *malgré* les principes et les mœurs de leur école.

Et la preuve, c'est que ces écrivains de talent n'ont pas été récidivistes. Egarés par un sot amour propre de caste, ou emportés par le courant qui porte tout esprit exalté vers les extravagances de la folie, ils s'embourbent de plus en plus dans de solennelles énigmes. Je ne parle pas de leurs disciples et affidés: depuis quelques années, ils se font même illisibles, et toutes leurs phrases, mêmes prises par charretées et pressées jusqu'à la moelle, laisseraient tomber à peine une goutte de lumière et de vie.

Et vous voudriez, cher Monsieur, que je désarme devant toutes ces pauvretés prétentieuses, que je les salue de mes sympathies, sinon de mes applaudissements? Jamais. Cette littérature outrancée et mécanique n'est ni humaine ni française; elle ne flétrit pas seulement le cœur, elle bouffit l'esprit des illusions les plus dangereuses, celles de l'orgueil, en lui faisant accroire que des phrases nuageuses sont des pensées sublimes et que le talent d'outrager le bon sens et la syntaxe confine au génie.

Voilà pourquoi, cher Monsieur, je suis l'adversaire des Jeunes-Belgique. Ce n'est point parce qu'ils sont jeunes, c'est parce qu'ils sont extravagants et que leur règne incontesté serait une calamité.

Que signifient après cela les accusations — pour le moins téméraires — par lesquelles vous essayez de me confondre? Je perdrais de vue *le but supérieur*, j'obéirais à *d'anciennes rancunes*, toute la question se réduirait à une *mercantile concurrence*, à une *question de boutique*...

Fi, cher Monsieur, fi! Réservez pour les hommes politiques ces termes d'épicier. Vous en aurez besoin, peut-être, plus tard.

CHARLES TILMAN
directeur de la *Revue Belge*.



BIBLIOGRAPHIE

De Locis theologicis. par MELCHIOR CANO, 3 vol.
in-8° 6 fr. 1890. Rome, libr. Forzani; Gand, Siffer.

UNE édition très soignée de Melchior Cano vient d'être publiée à Rome. Les excellentes tables analytiques qui terminent l'ouvrage sont dues à un spécialiste romain qui a également pris soin de l'exactitude et de la correction du texte. Les ecclésiastiques, spécialement les séminaristes qui entrent en théologie savent l'importance de cet ouvrage, présenté ici d'une façon si charmante, comme sait le faire la librairie Forzani; nous avons déjà rendu compte, il y a environ un an, des éditions de la *Summa theologica* et de la *Summa contra gentiles*, de S. Thomas. publiées par cette maison. Nous rappellerons avec plaisir que ces deux derniers ouvrages ont paru le premier en six gros vol. in-8°, le second en un, papier et impression de luxe, avec de nombreuses tables très détaillées. Ces deux éditions, si belles et cependant si peu chères, si correctes et si avantageuses sont appelées à remplacer toutes les autres éditions classiques.

J. LANDEAU.



Cours d'histoire ecclésiastique, par l'Abbé RIVAUX,
directeur du Grand Séminaire de Grenoble, 3 forts
vol. in-8°, 15 fr., 10^e édition revue, 1890. — Paris et
Lyon, librairie Delhomme et Briguët.

LE succès de cet ouvrage en proclame hautement la valeur. C'est l'auteur classique par excellence, tant à l'usage des gens du monde qu'à l'usage des séminaires. Si l'histoire ecclésiastique est si négligée, c'est surtout grâce aux défauts des ouvrages, qui manquent d'ordre, de méthode, de vues d'ensem-

ble, d'études philosophiques. M. Rivaux a su, lui, éviter complètement ces défauts. De plus il possède un style plein de grâce et de charmes, un style vivant, pur autant que sérieux. Aussi ce ne sont pas les félicitations et les louanges de la presse et des plus hauts dignitaires de l'Eglise qui lui ont fait défaut.

En auteur vraiment laborieux et soucieux de la vérité, de la perfection, il a refondu presque chacune de ses éditions, soit d'après ses études personnelles, soit d'après les observations qu'on avait pu lui adresser. Cette dernière est très augmentée et va jusq' à nos jours.

Nous aimons beaucoup son procédé consistant à mettre en marge, en face de chaque alinéa, l'idée principale en quelques mots : rien de si efficace pour la mémoire, rien de si avantageux pour revoir rapidement l'ouvrage. Nous nous arrêtons ; car nous ne pouvons pas raisonnablement nous permettre d'entrer dans le détail d'un ouvrage si connu et arrivé à sa 10^e édition. Il suffit d'annoncer cette dernière.

Pour la prochaine édition, que l'auteur nous permette de lui donner quelques petits conseils : D'abord de rendre encore bien plus complète la table analytique ; puis de mettre un peu plus de divisions et subdivisions dans son ouvrage ; d'employer une plus grande diversité de caractères pour secourir l'œil et la mémoire autant que l'intelligence ; enfin de mettre quelques tableaux synoptiques, d'ensemble, à la fin surtout, permettant, en un clin d'œil, d'embrasser l'ensemble de toute l'histoire ou de certaines grandes périodes, certains grands évènements. Ce sont là des choses tout-à-fait secondaires, mais qui couronneront cet ouvrage. Si nous demandons plus à M. Rivaux qu'aux autres, c'est qu'il a davantage.

Qu'il nous donne également un bon petit *résumé*, bien substantiel, de cet ouvrage, un compendium réduit des trois quarts.

J. LANDEAU.





TABLE DES MATIÈRES.

—
Second Semestre de l'année 1890.
—

Livraison du 15 Juillet 1890.

| | Pages. |
|--|--------|
| I. Vieille, très-vieille histoire, II. CARTON DE WIART . . . | 5 |
| II. Etude Ethnographique sur certaines peuplades mystérieuses mentionnées dans la Bible (<i>suite et fin</i>), F. DE MOOR | 33 |
| III. Filles d'Ève, EMILE VARENBERGH | 69 |
| IV. <i>Les Larmes</i> , HENRY BORDEAUX | 84 |
| V. Un mort d'hier, Max Waller, FIRMIN VANDEN BOSCH . . | 85 |
| VI. <i>Le Rédempteur</i> , ADOLPHÉ MILLET | 92 |
| VII. L'appelée de la onzième heure, DOM GÉRARD VAN CALOEN | 93 |
| VIII. Une lettre inédite, † PAUL FÉVAL | 97 |
| IX. <i>Poésies Eucharistiques : L'abaissement. — Le Salut de semaine</i> , JEAN CASIER | 101 |
| X. Bibliographie : <i>Cours d'Histoire Nationale</i> , par Mgr NAMÈCHE. Tome XXV. — <i>Guillaume le Taciturne, prince d'Orange et la Révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle</i> , par le même. — <i>Choses d'Automne</i> , par E. BONEHILL, A. DE RIDDER. — <i>La mort d'un franc-maçon</i> , par E. Loudun, FR. BOURNAND | 109 |

—
Livraison du 15 Août 1890.

| | |
|---|-----|
| I. Les noms de famille, leur origine et leur existence légale en France, L. DE BACKER | 113 |
| II. La défaite de Méphisto, PAUL FÉVAL fils | 147 |
| III. <i>Les deux Voix</i> , JANSSENS DE BISTHOVEN | 160 |
| IV. La Poésie nouvelle, GÉRARD LELONG | 161 |
| V. Un mort d'hier, Max Waller (<i>suite et fin</i>), FIRMIN VANDEN BOSCH | 171 |
| VI. Filles d'Ève (<i>suite et fin</i>), EMILE VARENBERGH | 179 |
| VII. Le crime de Damas, FRANÇOIS BOURNAND | 201 |

| | |
|---|-----|
| VIII. <i>Les Vaillants</i> , JOSEPH SCHWARTZ | 205 |
| IX. <i>Noce archaïque</i> , MAURICE DULLAERT | 210 |
| X. Petite chronique, M. D. | 211 |
| XI. Bibliographie : <i>Boccace, Etudes italiennes</i> par Henry Cochin, C. LOOTEN. — <i>Une visite à l'institut Pasteur en 1890</i> , par François Dierckx, S. J., A. C. — <i>Les poètes du clocher</i> , par Charles Fuster, JEAN CASIER | 213 |

Livraison du 15 Septembre 1890.

| | |
|---|-----|
| I. Le droit d'auteur, MICHEL BODEUX | 217 |
| II. <i>Les Humbles</i> , JANSSENS DE BISTHOVEN | 258 |
| III. La défaite de Méphisto (<i>suite</i>), PAUL FÉVAL fils | 259 |
| IV. Le général de Sonis, ALFRED DE RIDDER | 279 |
| V. <i>Fleurs mortes</i> , BONNE S. DE BOUARD | 292 |
| VI. Camilla Ferrari ou l'origine de la peinture à l'huile, L. DE BACKER | 293 |
| VII. <i>Le Siècle fort</i> , CHARLES FUSTER | 315 |
| VIII. Petite chronique, M. D. | 319 |
| IX. Bibliographie : <i>Les droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne</i> , par A. De Ridder. — <i>Papes et Tsars (1547-1597)</i> , par le Père Pierling, S. J., V. D. | 323 |

Livraison du 15 Octobre 1890.

| | |
|--|-----|
| I. Le Congrès social de Liège, MICHEL BODEUX | 325 |
| II. <i>Fosse</i> , EDGAR BONEHILL | 342 |
| III. Les Lettres Tournaisiennes, JOSEPH HOYOIS | 343 |
| IV. La défaite de Méphisto (<i>suite et fin</i>), PAUL FÉVAL fils | 355 |
| V. <i>Vieille mère et vieux fils</i> , ADOLPHE MILLET | 377 |
| VI. Camilla Ferrari ou l'origine de la peinture à l'huile (<i>fin</i>), L. DE BACKER | 379 |
| VII. <i>Le prophète Elie</i> , HENRY BORDEAUX | 399 |
| VIII. <i>Aubade</i> , JEAN VAUDON | 404 |
| IX. La vie artistique à Paris, FRANÇ. BOURNAND | 407 |
| X. Petite chronique, G. L. et M. D. | 411 |
| XI. Bibliographie : <i>Une écho de la dernière bataille de Ed. Drumont</i> , par Aristide Chevalier. — <i>L'ennemie sociale</i> , par Paul Rosen, J. B. — <i>Cours d'histoire nationale</i> , par Mgr Namèche. — <i>La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai</i> , par Cauchie, A. DE RIDDER. — <i>Cantiques des paroisses et des communautés</i> , par l'abbé Gravier, A. S. — <i>Le Christ en Orient!</i> par Paul Féval fils. — <i>Escaltes et Abordages</i> , par le Dr Valentin, JEAN CASIER | 417 |

Livraison du 15 Novembre 1890.

| | |
|--|-----|
| I. Études littéraires; Dix-neuvième siècle : les Poètes secondaires, JEAN VAUDON | 425 |
| II. « Jésus-Christ » par le Père Didon, H. HOORNAERT | 441 |
| III. <i>Pastel</i> , EDGAR BONEHILL | 452 |
| IV. Notes d'art, ALBERT DUTRY | 453 |
| V. Lamartine, GÉRARD LELONG | 463 |
| VI. Les « Poésies Eucharistiques » de Jean Casier, MAUR. DULLAERT | 467 |
| VII. <i>Soleil d'hiver</i> , L. GRANDPERRET | 474 |
| VIII. Les Lettres Tournaisiennes au Moyen-Age (<i>suite</i>), JOSEPH HOYOIS | 475 |
| IX. Un auteur catholique : Charles Buët, ARMAND THIÉRY | 499 |
| X. La jeune fille, prose. — Le vieux chat, prose rythmée, MICHEL BODEUX | 517 |
| XI. <i>Cimetière</i> , JEAN CASIER | 521 |
| XII. Petite chronique, M. D. | 525 |

Livraison du 15 Décembre 1890.

| | |
|--|-----|
| I. La Fiancée de Maître le Kévan, LOUIS TRÉDERNE | 529 |
| II. Les Lettres Tournaisiennes au Moyen-Age : XIII ^e siècle (<i>fin</i>), JOSEPH HOYOIS | 557 |
| III. <i>La Nuit sainte</i> , JEAN CASIER | 578 |
| IV. Siegfried, WILLIAM RITTER | 579 |
| V. <i>Dans la Campagne Romaine</i> , JEAN VAUDON | 586 |
| VI. Une Sainte de Noël, ANNE D'AUTRICHE | 587 |
| VII. <i>Les amours passés</i> , HENRY BORDEAUX | 594 |
| VIII. Notes et Silhouettes : Henry de Groux, JULES DESTREE | 595 |
| IX. Noël blanc, EDGAR BONEHILL | 613 |
| X. « La lutte de l'Irlande », par le B ^{on} Kervyn de Volkaersbeke, H. HOORNAERT | 617 |
| XI. Petite chronique, M. D. | 619 |
| XII. Bibliographie : <i>De Locis theologicis</i> , par Melchior Cano. — <i>Cours d'histoire ecclésiastique</i> , par l'abbé Rivaux, J. LANDEAU | 629 |





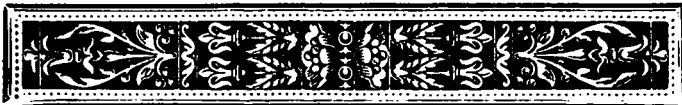


Table alphabétique des auteurs

Second Semestre de l'année 1890.

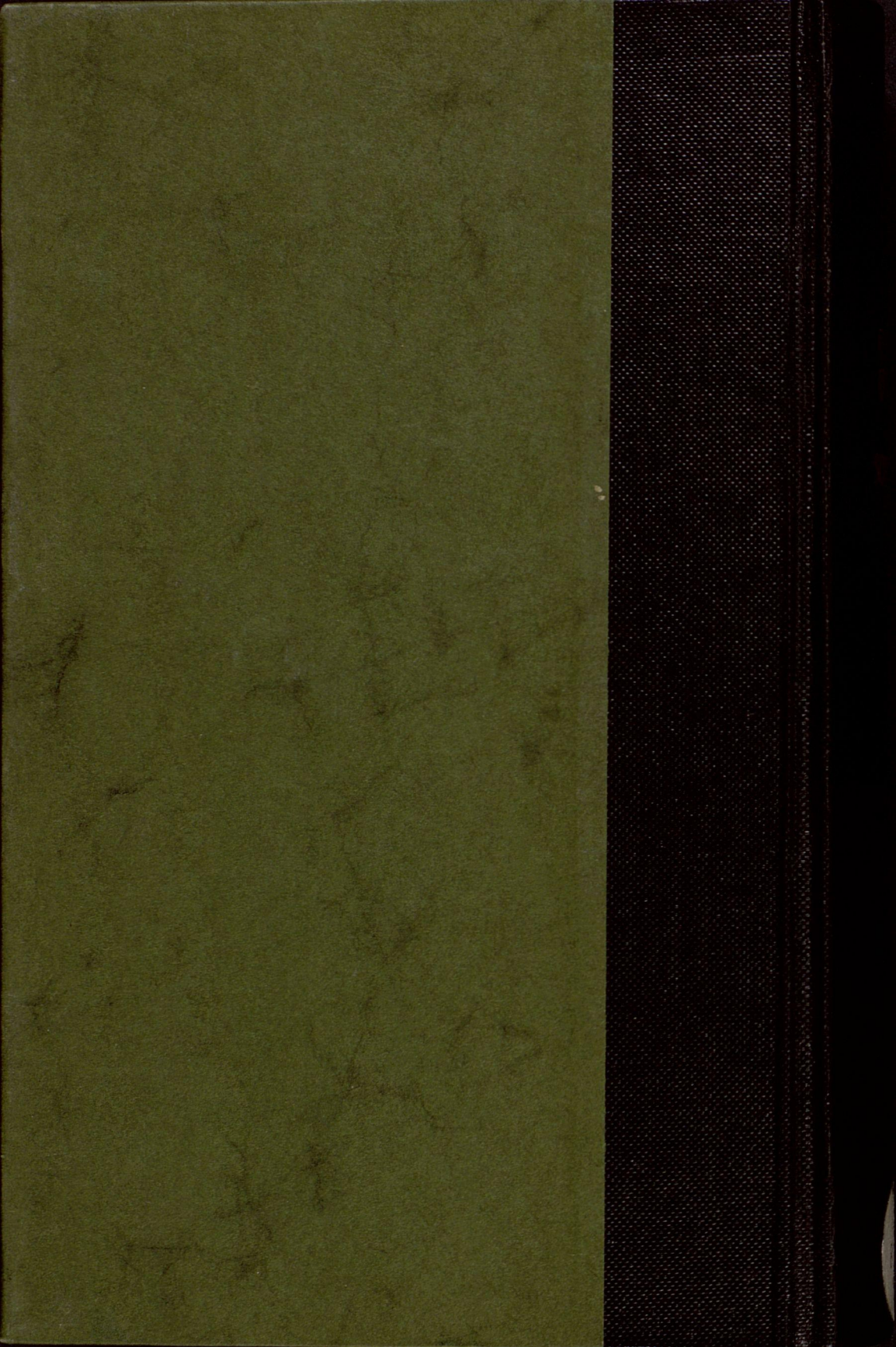
| | Pages. |
|--|---------------------|
| ANNE D'AUTRICHE. — Une Sainte de Noël | 587 |
| DE BACKER (LOUIS). — Les Noms de famille, leur origine et leur existence légale en France | 113 |
| Camilla Ferrari ou l'origine de la Peinture à l'huile | 293-379 |
| BODEUX (MICHEL). — Le Droit d'Auteur | 217 |
| Le Congrès social de Liège | 325 |
| La Jeune Fille. — Le vieux Chat | 517 |
| BONEHILL (EDGAR). — <i>Fosse</i> | 342 |
| <i>Pastel</i> | 452 |
| Noël blanc | 613 |
| BORDEAUX (HENRY) — <i>Les larmes</i> | 84 |
| <i>Le Prophète Elie</i> | 399 |
| <i>Les amours passés</i> | 594 |
| VAN DEN BOSCH (FIRMIN). — Un mort d'hier : Max Waller | 85-171 |
| DE BOUARD (BOUDO S.). — <i>Fleurs mortes</i> | 292 |
| BOURNAND (FRANÇOIS). — Le crime de Damas | 201 |
| La Vie artistique à Paris | 407 |
| VAN CALOEN (DOM GÉRARD). — L'Appelée de la onzième heure | 93 |
| CARTON DE WIART (HENRY). — Vieille, très-vieille histoire | 5 |
| CASIER (JEAN). — <i>Poésies Eucharistiques : l'Abaissement, le Salut de semaine</i> | 101 |
| <i>Cimetière</i> | 521 |
| <i>La Nuit sainte</i> | 578 |
| DESTREE (JULES). — Notes et Silhouettes : Henry De Groux | 595 |
| DULLAERT (MAURICE). — <i>Noce archaïque</i> | 210 |
| Les « Poésies Eucharistiques » de Jean Casier | 467 |
| Petite Chronique | 211-319-411-525-619 |
| DUTRY (ALBERT). — Notes d'art | 453 |
| † FÉVAL (PAUL). — Une lettre inédite | 97 |
| FÉVAL fils (PAUL). — La Défaite de Méphisto | 147-259-355 |
| FUSTER (CHARLES). — <i>Le Siècle fort</i> | 505 |
| GRANDPERRÉ (LOUIS). — <i>Soleil d'hiver</i> | 474 |

| | Pages. |
|--|-------------|
| HOORNAERT (Abbé HECTOR). — « Jésus-Christ, » par le Père Didon | 441 |
| « La lutte de l'Irlande » par le B ^m Kervyn de Volkaers- beke | 617 |
| HOYOIS (JOSEPH) — Les Lettres Tournaisiennes au Moyen-Age 343-475-557 | 343-475-557 |
| JANSSENS DE BISTHOVEN. — <i>Les deux Voix</i> | 160 |
| <i>Les Humbles</i> | 258 |
| LELONG (GÉRARD). — La Poésie nouvelle | 161 |
| Lamartine | 463 |
| MILLET (ADOLPHE). — <i>Le Rédempteur</i> | 92 |
| <i>Vicille Mère et vieux Fils</i> | 377 |
| DE MOOR (Abbé FL.) — Etude ethnographique sur certaines peu- plades mystérieuses mentionnées dans la Bible (<i>fin</i>) | 33 |
| DE RIDDER (ALFRED). — « Le Général de Sonis » par Mgr. Baunard | 279 |
| RITTER (WILLIAM). — Siegfried | 579 |
| SWARTZ (JOSEPH) — <i>Les Vaillants</i> | 205 |
| THIÉRY (ARMAND). — Un auteur catholique : Charles Buet | 499 |
| TRÉDERNE (LOUIS). — La Fiancée de Maître le Kévan | 529 |
| VARENBERGII (ÉMILE). — Filles d'Eve | 69-179 |
| VAUDON (Le Père JEAN) <i>Aubade</i> | 404 |
| Etudes littéraires ; XIX ^e siècle, les Poètes secondaires | 425 |
| <i>Dans la Campagne romaine</i> | 586 |

— —

Le caractère italique désigne les poésies.





Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.